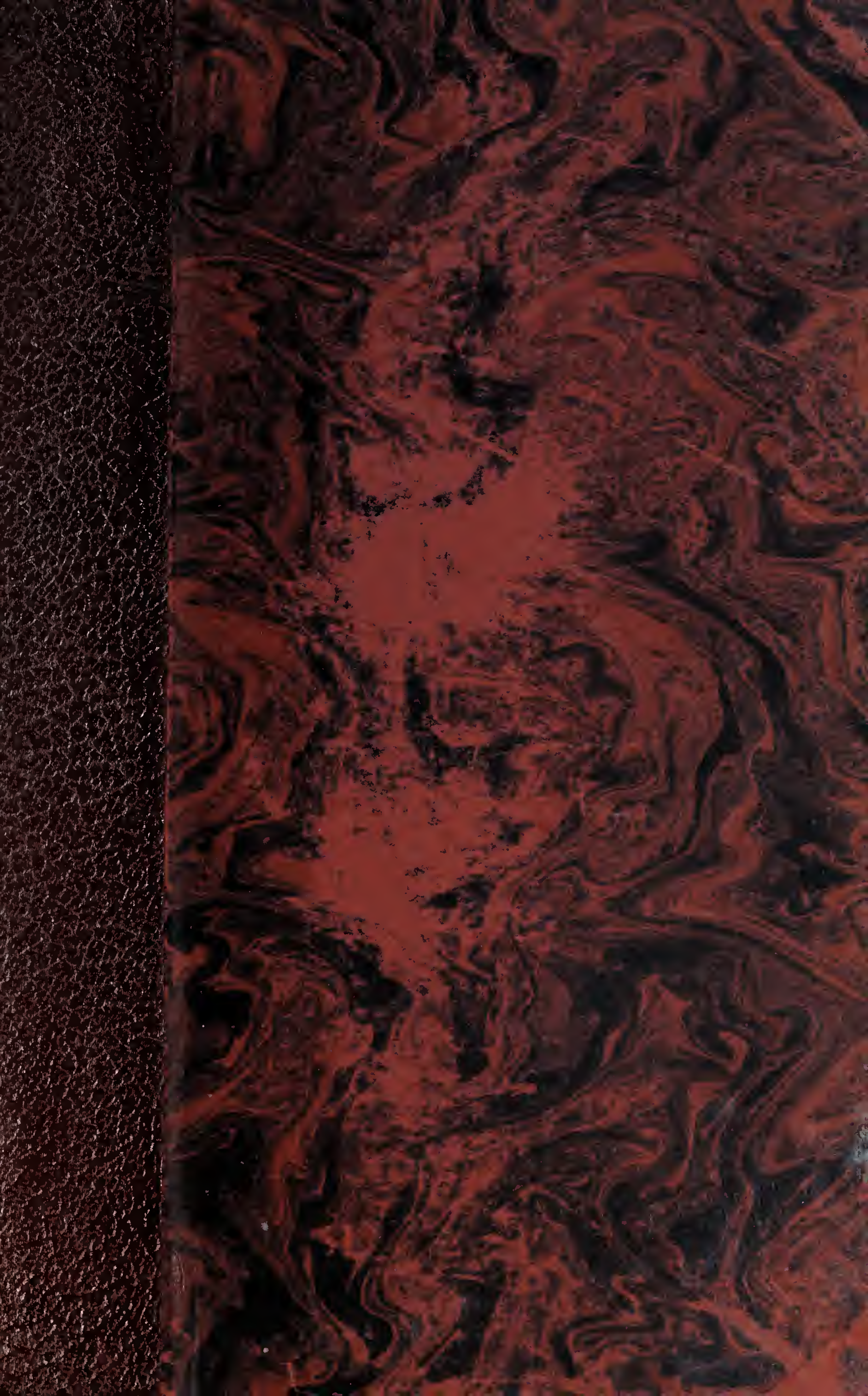



LUX
LIBERTAS

موزهٔ همایون

SCULPTURES

GRECQUES, ROMAINES ET BYZANTINES

MUSÉES IMPÉRIAUX OTTOMANS

CATALOGUE

DES

SCULPTURES

GRECQUES, ROMAINES ET BYZANTINES

PAR

GUSTAVE MENDEL

CONSERVATEUR DES MUSÉES IMPÉRIAUX

TOME PREMIER

avec 285 figures dans le texte

CONSTANTINOPLE

EN VENTE AU MUSÉE IMPÉRIAL

1912

PRÉFACE

Le catalogue que nous publions aujourd'hui comprend toutes les sculptures grecques, romaines et byzantines exposées au public dans le musée impérial de Constantinople.

La direction de ce musée avait déjà publié, avec la collaboration de savants éminents, un certain nombre de catalogues sommaires de ses différents départements, en particulier un catalogue des *Sculptures grecques, romaines, byzantines et franques* (1893), qui comprenait les monuments groupés dans le Tchinili Kiosk, et un catalogue des *Monuments funéraires* (2me édition, 1898), consacré surtout à la description des sarcophages et des stèles exposés dans nos salles I et II. Tous deux étaient l'œuvre de M. André Joubin. — Depuis, nos collections se sont considérablement enrichies ; dans l'ancien « Musée des sarcophages », inauguré en 1891, la sculpture antique n'occupait que deux salles et le vestibule ; le musée actuel, augmenté de deux grandes annexes construites de 1902 à 1908, leur en consacre quinze, dans lesquelles ont été réparties, avec les sculptures qui se trouvaient jadis dans le Tchinili Kiosk, toutes celles qui ont été découvertes au cours de ces vingt dernières années.

Dans ces conditions, les deux catalogues que nous venons de rappeler devenaient insuffisants. Dès l'achèvement des nouveaux bâtiments, Hamdy bey avait reconnu la nécessité de faire publier de nouveaux catalogues, plus développés, de plusieurs de nos collections ; il avait chargé M. Gustave Mendel de la rédaction de celui des figurines grecques de terre cuite.

Dans la préface de cet ouvrage paru en 1908, Hamdy bey annonçait son intention de faire paraître un catalogue général des sculptures

grecques, romaines et byzantines, dont il confia aussi la rédaction à M. Mendel, aujourd'hui mon collègue et conservateur au musée impérial. C'est ce càtalogue dont nous présentons au public le premier volume : le second et dernier suivra à très peu de distance.

Il aura été refusé à celui qui avait tant fait pour la création et le développement de ce musée et qui lui avait consacré trente années de sa vie, de voir achevé un ouvrage dont il désirait ardemment la publication. Nous avons considéré comme un premier devoir de réaliser ce désir de feu Hamdy bey.

Je tiens à rendre hommage ici au zèle et au dévouement que mon collègue M. Mendel a apportés à cette tâche. Il a su, par une minutieuse attention à tous les détails et par de longues recherches archéologiques et bibliographiques, donner à ce catalogue une importance capitale pour notre musée. Je le prie de bien vouloir agréer les plus sincères remerciements de la direction des musées impériaux ; j'ai plaisir à les exprimer également à M. Louis Gaillet-Billotteau qui, avec un dévouement dont nous lui sommes très reconnaissant, a partagé avec lui le soin laborieux de corriger les épreuves, et j'ose espérer que ce travail, dont nous avons encore voulu augmenter l'utilité par une illustration à peu près complète, obtiendra les suffrages du monde savant à qui il est destiné.

HALIL EDHEM.

INTRODUCTION

Le catalogue dont voici le premier volume contiendra la description de toutes les sculptures grecques, romaines et byzantines exposées dans les salles et dans le jardin du musée impérial de Constantinople. Elles y sont décrites dans l'ordre où elles se présentaient au visiteur jusqu'au mois d'octobre 1911 ; à ce moment, d'importants changements ont été apportés dans la disposition intérieure : la section de sculpture assyrienne a été transférée dans la salle VII, et la salle XXV, qu'elle occupait précédemment, a été affectée, ainsi que la salle XXIV, aux principaux monuments d'époque grecque et hellénistique ; les antiques de la salle VII ont été partagés entre le vestibule d'entrée, les salles VI, XXV et XXVI ; les marbres romains ont été groupés dans les salles XX (qui conserve l'ensemble des trouvailles d'Aphrodisias), XXI et XXII, cette dernière étant partiellement réservée aux développements futurs de la collection byzantine (maintenue dans la salle XXIII) et aux sculptures « franques » (provisoirement déposées dans le vestibule de l'administration).

Quand ces changements se sont produits, les dix-huit premières feuilles de ce volume étaient déjà imprimées ; n'en pouvant plus tenir compte pour le vestibule et les deux premières salles, j'ai cru préférable de n'en plus tenir compte nulle part. D'ailleurs, comme on le verra sans peine, la division en salles, transportée dans ce catalogue, n'y est guère plus qu'un artifice typographique : et il n'en saurait être autrement dans un musée qui, selon une heureuse expression, a le privilége de vivre « dans une sorte de perpétuelle croissance[1] ». Au moment même où nous écrivons ces lignes, nous entrevoyons la nécessité très prochaine

1. Hamdy bey, *Catalogue des figurines grecques de terre cuite*, p. VI.

d'évacuer la salle III pour faire place aux extraordinaires accroissements dont les fouilles récentes de Boghaz keui, d'Euyuk, de Saktché Gueuzu, de Djérablous et de Tell Halef ont enrichi nos séries hétéennes.

Dans la rédaction de ce catalogue, nous nous sommes attachés d'abord à fixer, avec autant de précision qu'il nous était possible, la provenance des monuments. Il va sans dire que la question ne se pose pas — ou ne se pose que dans certains cas exceptionnels — pour ceux qui sont entrés au musée depuis 1881, année où Hamdy bey en fut nommé directeur général. Il n'en est pas de même pour ceux qui étaient parvenus avant cette époque dans les collections impériales. J'indique ici les documents inédits que j'ai pu consulter et profite de cette occasion pour préciser quelques points et quelques dates de l'histoire encore très obscure du musée pendant les trente premières années de son existence.

C'est à Féthi Ahmed pacha, grand maître de l'artillerie sous Sultan Abd ul Medjid, que tous les témoignages attribuent l'honneur d'avoir le premier recueilli quelques antiquités dans la cour de Sainte-Irène [1] ; l'ancienne église, aujourd'hui transformée en musée militaire, servait depuis longtemps de dépôt d'armes sous le nom de Djeb hané [2]. Déthier, dans un article daté du 1[er] mai 1878, dit que cette initiative remonte à « environ vingt-cinq ans [3] », soit à l'année 1853 ; dans une note non datée, mais écrite sensiblement après 1875 et avant 1881, il la reporte à vingt-deux ans [4]. Si, comme l'a pensé M. S. Reinach [5], ce dernier passage fut écrit en 1880, on aboutit à une date inadmissible, puisque Féthi Ahmed pacha est mort le 13 février 1858 et que, dès 1856, Otto Frick pouvait voir à Sainte-Irène le sarcophage de Phèdre et d'Hippolyte dont la pre-

1. Déthier, *ll. ll.* aux notes 3 et 4 ; S. Reinach, *Catalogue du musée impérial d'antiquités*, 1882, préface, p. 5, et *l. l.* ci-dessous, à la note 5 ; Halil Édhem bey, *Das osmanische Antikenmuseum in Konstantinopel*, dans *Hilprecht anniversary volume*, 1909, p. 370.

2. C'est ainsi qu'elle est désignée dans une inscription gravée, dans la cour intérieure du vieux sérail, sur une des colonnes du portique sud, à droite en entrant ; cette curieuse inscription, dont je dois la connaissance à S. E. Halil bey, mentionne qu'en l'année 1263 (1847), on trouva dans la cour, en un endroit qu'elle détermine avec précision et où ils restent enfouis, le couvercle de deux des sarcophages conservés au « Djeb hané ». La dénomination usuelle aujourd'hui est celle de Harbié ambary.

3. *Sarcophage d'Euripide, probablement le cenotaphium de ce poète tragique, érigé non loin du Théseion d'Athènes* [il s'agit de notre sarcophage n° 21], dans *Études archéologiques* (*ouvrage posthume*), Constantinople, 1881, p. 1.

4. *Annexe du bulletin scientifique, histoire du musée central ottoman de Stamboul et son programme*, *l. l.* à la note précédente, p. 165.

5. *Gazette archéologique*, VIII, 1883, p. 250 et note 2.

mière publication est de l'année suivante [1]. D'autre part, en 1845, Abeken [2] y avait déjà signalé la base du cocher Porphyrios [3], mais ce monument qui, avec les sarcophages impériaux, est resté au Harbié ambary même après le transfert des collections au Tchinili Kiosk, devait y être conservé depuis un certain temps, et il ne paraît pas légitime de faire usage d'une date qui s'accorde d'ailleurs malaisément avec celle de l'entrée en charge de Féthi Ahmed pacha [4].

Les trois petits faits suivants peuvent, je crois, être considérés comme certains. Au mois de chaban 1267 (juin 1851), un fonctionnaire du ministère des travaux publics, Réchad bey, envoyait à Constantinople une statue de marbre, trouvée en Crète à Selsébil, résidence de Ghiritli Moustafa Naïli pacha [5]. — Le 15/27 mars 1851, on trouvait à Varna l'inscription relative à l'adduction des eaux d'Odessos ; H. Petermann, qui passa dans cette ville au mois de juin 1852, n'en vit plus qu'une copie écrite sur le mur d'un café [6] ; il est vraisemblable qu'elle avait déjà été expédiée à Constantinople où, à son tour, Otto Frick la copia en 1856. — Enfin, en 1850, Maxime du Camp, après avoir essayé vainement, en octobre, d'acquérir à Aïdin une statuette d'acteur comique qu'un particulier lui avait proposée et que retinrent les autorités, la retrouva, au mois de novembre, à Sainte-Irène, où on lui permit de la faire mouler [7] ;

1. Ci-dessous, n° 21, p. 98.

2. Wilhelm Abeken, secrétaire de l'institut archéologique de Rome, connu pour son livre *Mittelitalien vor den Zeiten roemischer Herrschaft*, Stuttgart et Tuebingen, 1843, fut un des collaborateurs de Lepsius dans la mission prussienne qui visita l'Égypte et l'Éthiopie de 1842 à 1845 ; il dut passer à Constantinople à son retour d'Égypte.

3. Cf. Henzen, *Bullettino dell' instituto di corrispondenza archeologica*, 1847, p. 122-123 : A. Dumont, *Revue archéologique*, 1868, II, p. 255-256 : A. Mordtmann, *Athenische Mittheilungen*, V, 1880, p. 295 sq. ; J. Ebersolt, *Revue archéologique*, 1911, II, p. 76.

4. Le pacha exerça trois fois la charge de grand maître de l'artillerie : la première du 10 août 1845 (6 chaban 1261) au 25 juillet 1851 (7 chawwal 1268) ; la seconde du 8 mai 1852 (29 redjeb 1269) au 9 septembre 1857 (19 moharrem 1274) ; la troisième du 23 octobre 1857 (3 rabî' ul ewwel) au † 13 février 1858 (29 djemazi ul ahyr) : cf. Sureya bey, *Sidjilli Osmani*. IV, p. 9.

5. Il s'agit de la statuette de nymphe, tome II de ce *Catalogue*, n° 577 : elle est mentionnée par Dumont, *l. l.* (plus haut, note 3), p. 250, n° xiv. Les renseignements ci-dessus, dont la précision paraît garantir l'exactitude, sont empruntés à Goold (*Catalogue*, n° 6), qui écrit *Sersébil* pour *Selsébil*, « Eaux-Vives ». — Moustafa Naïli pacha, surnommé le crétois (ghiritli), avait séjourné en Crète d'abord en 1237 (1821/2), puis, comme moutessaryf de Candie, en 1242 (1826/7) ; il y retourna encore en 1283 (1866/7), après son second grand vezirat [12 dsoul hiddjé 1273 (3 août 1857)-4 rabî' ul ewwel 1274 (23 octobre 1857)].

6. *Reisen im Orient*, II, 1861, p. 389 ; cf. I, 1860, p. 15 ; c'est l'inscription *CIL*, III, n° 762 : Kalinka, *Antike Denkmaeler in Bulgarien* (*Schriften der Balkankommission*, *Antiquarische Abteilung*, IV), Wien, 1906, col. 20-22, n° 24 ; la publication de O. Frick, dans l'*Archaeologische Zeitung*, XV, 1857, *Anzeiger*, col. 89*-91* (bien qu'elle ait paru dans le n° de juillet-septembre, elle est datée de janvier 1857).

7. C'est notre statuette n° 560 ; l'incident a été raconté par M. S. Reinach d'après le témoignage de Maxime du Camp, *Gazette archéologique*, VIII, 1883, p. 251 sq. Il existe en

il y vit en même temps la « patère de Lampsaque »[1], et Flaubert, qui l'accompagnait, écrivait sur son carnet de voyage : « il y a aussi au Sérail un musée d'antiques : une *statuette de comédien avec le masque ;* quelques bustes, quelques pots, deux pierres avec figures et caractères égyptiens[2]... » — Ces quelques faits, d'autant plus significatifs qu'ils se sont produits dans des régions très différentes de l'empire, révèlent dès cette époque l'existence d'une sorte de « Service des antiquités », d'un fonctionnement encore rudimentaire, mais assez régulier cependant pour qu'on puisse lui supposer déjà une petite tradition ; et cette hypothèse est confirmée par un passage de Th. Gautier, qui, malgré sa brièveté, laisse deviner, dès 1852, une collection d'une certaine importance : « l'on a rassemblé dans la cour qui précède l'antique église de Saint-Iréné (*sic*), transformée en arsenal..., divers objets antiques : têtes, torses, bas-reliefs, inscriptions, tombeaux, rudiment d'un musée byzantin, qui pourrait devenir curieux par l'addition des trouvailles journalières. Près de l'église, deux ou trois sarcophages de porphyre, semés de croix grecques, et qui ont dû contenir des corps d'empereurs et d'impératrices, privés de leurs couvercles brisés, s'emplissent de l'eau du ciel, et les oiseaux y viennent boire en poussant de petits cris joyeux[3]. » Ainsi, en faisant remonter l'initiative de Féthi Ahmed pacha aux premiers temps de ses fonctions, vers l'année 1846 ou 1847, nous ne devons pas être très éloignés de la vérité : une date plus précise ne saurait être fournie que par une heureuse découverte dans les archives de Top hané ou du ministère de la guerre.

Pendant vingt ans environ, le jeune musée du Djeb hané, sans véritable existence officielle, n'eut d'autres conservateurs que les soldats chargés des corvées de propreté ; on n'y tint pas d'inventaire ; les marbres de

France plusieurs moulages de ce marbre : au Cabinet des médailles, au Louvre, à Antibes, dans la villa de Madame Caroline Comanville, aujourd'hui Madame Franklin-Grout, nièce de Gustave Flaubert.

1. S. Reinach, *l. l.* à la note précédente, p. 253 ; — Goold, *Catalogue*, p. 49-52, pl. à la p. 52 ; Sorlin-Dorigny, *Gazette archéologique*, III, 1877, p. 119, 215, pl. XIX ; V. Duruy, *Histoire des Romains*, nouvelle édition, III, 1881, pl. à la p. 600 ; S. Reinach, *Catalogue*, n° 621 ; Joubin, *Bronzes et bijoux*, p. 35, n° 200 ; Graeven, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XV, 1900, p. 203, fig. 6. Il est étrange que ce remarquable monument ait échappé à l'attention toujours si éveillée d'Albert Dumont.

2. *Notes de voyages*, t. II, p. 45, dans les *Œuvres complètes*, édition L. Conard, Paris, 1910 [paru en 1912]. La note de Flaubert est datée du lundi 18 [novembre 1850], et il faut sans aucun doute préférer cette date à celle de décembre indiquée par Maxime du Camp à M. S. Reinach.

3. *Constantinople*, Paris, Michel Lévy frères, 1853, p. 287 ; Gautier donne lui-même la date de son voyage (p. 249), au début de cet admirable portrait de Sultan Abd ul Medjid, où il compare les yeux du souverain « à des soleils noirs arrêtés dans un ciel de diamant ».

grandes dimensions y étaient déposés tels quels : « pour les petits objets, écrit Déthier [1], nous avons vu les notices écrites en turc sur de petites tablettes en bois ; malheureusement, comme ces étiquettes n'étaient point attachées aux objets, les soldats, en nettoyant la salle, les ramassaient et ensuite les replaçaient sans attention et indistinctement. » Cette situation durait encore lorsqu'Albert Dumont donna son catalogue sommaire [2] : aussi, ce travail, d'ailleurs si utile, est muet, suspect ou erroné sur les questions d'origine. Déthier et A. D. Mordtmann avaient déjà publié [3] les inscriptions de quelques uns des reliefs décrits par Dumont ; mais il paraît douteux que tous les monuments accueillis par eux dans leur petit corpus byzantin aient été réellement trouvés à Constantinople.

En 1869, le grand vezir Aali pacha [4] conféra à la petite collection le titre de musée impérial ; un anglais, E. Goold, qui appartenait au personnel enseignant du lycée de Galata sérail, en fut nommé directeur le 8 juillet [5] ; en 1871, il faisait paraître un *Catalogue* en français, illustré de dix lithographies, dues à un dessinateur arménien nommé Limondjian [6].

Ces trois années avaient été assez fécondes pour le musée. Safvet pacha, ministre de l'instruction publique, avait, par plusieurs circulaires officielles, attiré l'attention des gouverneurs sur les antiquités conservées dans les limites de leurs provinces [7], et plusieurs se firent honneur en

1. *L. l.*, à la note 4, p. x.
2. *Le musée Sainte-Irène*, *Revue archéologique*, 1868, II, p. 237-263.
3. P. A. Déthier et A. D. Mordtmann, *Epigraphik von Byzantion und Constantinopolis von den aeltesten Zeiten bis zum Jahre Christi 1453* (*Denkschriften der philos.-histor. Classe der k. Akademie der Wissenschaften*, XIII), Wien, 1864.
4. Il avait été nommé à cette haute charge, qu'il occupait alors pour la cinquième fois, le 5 chawwal 1283 (10 février 1867) et mourut en exercice le 21 djemazi ul ewwel 1288 (8 août 1871).
5. Lettre de Safvet pacha, ministre de l'instruction publique, à Goold, lui faisant connaître à cette date la décision impériale (archives du musée impérial ; dossier Goold, A 1).
6. *Catalogue explicatif, historique et scientifique d'un certain nombre d'objets contenus dans le musée impérial de Constantinople fondé en 1869 sous le grand vezirat de Son Altesse Aali pacha*, Constantinople, imprimerie A. Zellich, rue Médressé, n° 15, Galata, 1871, 8°, IV-58 p. (la pagination arabe commence à la p. 3) ; la brochure a paru dans les premiers mois de l'année (l'exemplaire de la bibliothèque du musée porte une dédicace de Goold, datée du 29 avril v. s. [11 mai] 1871) ; elle est aujourd'hui d'une extrême rareté.
7. Cette initiative de Safvet pacha est peu connue et vaut qu'on y insiste, car elle est tout à l'éloge de cet homme d'état qui fut aussi un amateur d'art et un collectionneur éclairé. Carabella effendi y fait allusion dans une lettre à Goold, datée de Tripoli d'Afrique, 19 janvier 1870 (archives du musée impérial, dossier Goold, B I 5) et s'en explique plus clairement dans une autre lettre du même dossier (B I 2) écrite de Tripoli, le 3 janvier, et adressée à un destinataire inconnu de Benghazi : « j'ai vu moi-même à Constantinople, écrit-il, S. E. Safet pacha, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Safet pacha a démontré un désir très vif, je dirais même une volonté très ferme, au sujet des antiquités ; il veut absolument qu'on en trouve... [*sa première circulaire n'ayant pas produit un effet suffisant*] Safet pacha... a lancé une seconde missive (genre circulaire) enjoignant plus fortement la recherche [des] antiquités ; il a fallu en lancer une troisième pour

répondant à cet appel : il est juste de nommer ici Ali Riza pacha, gouverneur de Tripoli d'Afrique, et son directeur des affaires étrangères, Carabella effendi [1], Sabri pacha, vali de Salonique, Costaki pacha Adossidès, moutessaryf de Lasithi en Crète, Abdurrahman pacha, vali de Konia. Goold lui-même se rendit à Cyzique dès le mois de juillet 1869 [2], et en rapporta plusieurs statues et quelques reliefs. Les provenances qu'il indique pour les objets arrivés dans ces conditions à Constantinople peuvent être considérées comme exactes [3], mais elles manquent souvent de précision : Goold se contente en général de mentionner le vilayet où le monument a été découvert ou le gouverneur qui l'a envoyé — et cet usage s'est malheureusement conservé après lui, jusqu'au jour où Hamdy bey fit prévaloir des méthodes plus scientifiques. Pour les pièces qui se trouvaient à Sainte-Irène avant 1869, si le *Catalogue explicatif*

persuader tout à fait à tous les gouverneurs que cet article des antiquités, quelque curieux et nouveau qu'il fût, n'en était pas moins un « objectif » très important. » Safvet pacha occupa le ministère de l'instruction publique de dsoul ca'da 1284 (février-mars 1868) au 20 redjeb 1288 (5 octobre 1871), puis une seconde fois en 1291, jusqu'au 9 dsoul hiddjé (17 janvier 1875), où il fut nommé ministre des affaires étrangères.

1. Titus Carabella est une curieuse figure qui, par son goût passionné des antiquités, par l'ardeur enthousiaste qu'il mit à servir le musée, mérite d'être signalée ; dans une de ses lettres (archives du musée impérial, dossier Goold, B I 6), il se traite lui-même d'« amateur effréné » et, un peu plus loin, ayant raconté les sacrifices qu'il fait pour sa passion, il ajoute : « ce qui me console, c'est de penser que je suis unique dans mon genre ; pas un vilaiëte n'a un second Carabella. » Directeur des affaires étrangères du vilayet de Tripoli et chargé en même temps de la conservation et de la recherche des antiquités, il veut fouiller partout, à Tripoli même, à Houms, à Benghazi, à Cyrène ; en même temps, il s'intéresse à un aérolithe tombé à Mourzouk, chef-lieu du Fezzan, et à une « baleine » dont il envoie le squelette à Constantinople (cette baleine, dont le sternum ne fut pas retrouvé et dont, par suite, l'identité ne fut jamais établie avec certitude, était conservée au lycée de Galata sérail et fut détruite dans l'incendie du 10 mars 1907). Ayant suivi à Brousse Ali Riza pacha, qui y avait été transféré comme gouverneur général en mouharrem 1287 (avril 1870), il y témoigne de la même activité fébrile ; là encore, il veut fouiller ; il connaît nombre de villages où il est assuré de trouver des merveilles ; il a déterré un « éléphant fossile » à 8 kilomètres au sud de Moudania : « vous le recevrez par le prochain courrier », écrit-il à Goold (dossier Goold, B II 6), mais il se plaint d'être arrêté parce que les titres officiels lui manquent ; au mois d'août 1870, il croit être nommé sous-directeur du musée, avec mission permanente dans la province ; en avril 1871, la nomination n'était pas encore venue, et il apprenait qu'elle était ajournée de nouveau à l'année suivante (dossier Goold, B II 10). En fait, elle ne vint jamais, mais Carabella n'en continua pas moins ses recherches archéologiques : un arrêté ministériel du 9/21 novembre 1874 l'autorisa à fouiller à Cyzique (lettre de Carabella à M. G. Perrot, *Revue archéologique*, 1875, II, p. 93 ; cf. Déthier, *Journal*, f° 6, n° 26, 12 février 1873). Les résultats de ses travaux dans cette région ont été publiés par M. Perrot et par lui-même (cf. *Revue archéologique*, 1876, I, p. 99 sq., 350 sq. ; II, p. 264 ; 1879, I, p. 204). Il en parvint quelques pièces au musée (*Journal* de Déthier, f° 5, n° 22, 3 février 1873 ; cf. Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 117). Longpérier avait communiqué en 1875 à l'Académie des inscriptions un vase de Cyrénaïque avec une curieuse inscription, qui appartenait à Carabella (*Revue archéologique*, 1875, II, p. 115).

2. Il fait mention de ce voyage dans un rapport au ministre du 18/30 septembre 1869 (archives du musée impérial, dossier Goold, A 6) ; cf. son *Catalogue*, aux n°s 1, 5, 17.

3. Je ne puis toutefois m'empêcher de répéter ici les doutes que m'inspire la provenance Salonique attribuée à notre relief n° 91 ; cf. ci-dessous, p. 239.

fournit une provenance qu'avait ignorée Dumont, c'est presque toujours sans l'appuyer d'aucun témoignage : la valeur de ces renseignements reste ainsi sujette à caution. Goold avait en outre ouvert un registre-inventaire qui contient quelques numéros de plus que son *Catalogue*, mais où l'on ne trouve presque aucune indication utilisable [1]. Plus intéressante est une série de documents conservée dans les archives du musée impérial sous la rubrique *Dossier Goold* : elle renferme, entre autres, les minutes de plusieurs rapports au ministre, quelques lettres et notes diverses relatives au musée et une correspondance de Carabella effendi.

Le poste de directeur fut supprimé en 1871 par Mahmoud Nédim pacha [2], successeur de Aali pacha au grand vezirat, et la garde des antiquités fut confiée, sur la recommandation de l'ambassadeur d'Autriche, Prokesch-Osten, à un certain Terenzio, fils de l'agent du *Lloyd autrichien* à Constantinople [3]. Terenzio était peintre ; son passage dans l'ar-

1. Folio cartonné, 288 pages : p. 1-6, *marbres et pierres* (146 n^{os}) ; p. 101-103, *bronzes et métaux* (14 n^{os}) ; p. 131, *céramique et terres cuites* (15 n^{os}) ; p. 161, *ornithologie et zoologie* (*vacat*) ; p. 201-259, 283, *numismatique* ; — le reste en blanc ou utilisé postérieurement.

2. Mahmoud Nédim pacha fut grand vezir du 22 djemazi ul ewwel 1288 au 25 djemazi ul ewwel 1289 (9 août 1871-31 juillet 1872) ; la suppression du poste date encore de 1871 : les archives du musée impérial (dossier Goold) possèdent un reçu daté du 3/15 décembre 1871 donné à Goold par Kémal pacha, ministre de l'instruction publique, contre remise de « 37 feuilles numismatiques contenant la totalité des médailles grecques qu'il (M. Goold) a reçues et déposées au cabinet des médailles de Stamboul » (le cabinet des médailles se trouvait alors au Dar ul funoun, université). — Cette décision de Mahmoud Nédim pacha nous est connue par Déthier (*l. l.* plus haut, p. x, note 4) ; j'ignore quel fut exactement le titre attribué à Terenzio : Schliemann le félicita d'avoir été nommé « directeur du musée impérial », mais, en l'espèce, ce témoignage ne peut valoir contre celui de Déthier.

3. Terenzio tint un registre « correspondances » où il transcrivait ou résumait les lettres envoyées ou reçues par lui [folio cartonné de 406 pages ; les 52 premières disposées en répertoire alphabétique, avec continuation, aux p. 64-66, de la lettre S (très surchargée à cause de la correspondance avec Schliemann) ; Déthier se servit encore quelque temps de ce registre : notes de sa main aux p. 2, 4, 6, 8, 10, 12, 22, 40, 66, 68 ; en 1880, il le reprit pour y consigner (p. 54) une *chronique de l'archéologie depuis le 22/10 février 1880* ; cette *chronique* ne comprit jamais que cinq petites notes écrites par son secrétaire Ch. Vollers]. La mention la plus ancienne contenue dans ce registre concerne une lettre de Schliemann, datée d'Athènes, 11/23 janvier 1872 (p. 38), et une lettre de Terenzio à Derviche pacha, ministre de l'instruction publique, du 2/14 février (p. 6). D'autre part, les archives du musée impérial (dossier Schliemann) possèdent l'original d'une lettre de Schliemann à Terenzio (transcrite sans le début par celui-ci, p. 39), datée du 12 mars 1872 et qui commence ainsi : « Mon cher monsieur Terenzio, c'est avec une vive joie que je viens d'apprendre par le chargé d'affaires d'Amérique à Constantinople que la Sublime Porte vous a nommé directeur du musée impérial ; je vous en félicite de tout mon cœur, j'en félicite le gouvernement ottoman, persuadé que je suis qu'il n'aurait jamais pu faire un meilleur choix. Le baron de Prokesch-Osten, l'ambassadeur autrichien, m'a parlé de vous avec enthousiasme, et plus d'une fois il a exprimé envers moi le désir de vous voir remplacer M. Goold. » Suivent quelques lignes assez dures pour Goold, à qui Schliemann reproche plusieurs défauts, dont, dit-il à Terenzio, « vous avez vous-même dû souffrir » : ces derniers mots semblent indiquer que Terenzio était déjà en quelque manière attaché au musée impérial quand Goold le dirigeait encore. Si Prokesch-Osten a eu dans la nomination de Terenzio l'influence que lui donne la tradition — confirmée par cette lettre de Schliemann et par une note de Goold, écrite au crayon au dos de la lettre de Safvet pacha mentionnée plus haut, p. XIII,

chéologie fut bref et obscur ; il ouvrit un nouveau registre [1] et y commença une sorte d'inventaire, resté incomplet et dont les indications sont d'ailleurs si sommaires que l'identification des objets est souvent impossible.

Vers le mois d'août 1872, Ahmed Véfik pacha, ministre de l'instruction publique [2], rétablit le poste supprimé et le donna au Dr Déthier qui l'occupa jusqu'en 1881, date de sa mort [3]. Le 11 septembre 1881 (30 aghostos 1297), Hamdy bey était nommé directeur général des musées impériaux ottomans.

De la direction de Déthier, nous possédons trois documents principaux :

1° un grand registre qu'il intitule *Journal* [4] : il y consignait, sous une

note 5 — cette nomination est sans doute antérieure au mois de novembre, car Prokesch, qui était à Constantinople depuis le 20 décembre 1855, d'abord comme internonce impérial, puis comme ambassadeur, prit sa retraite le 6 novembre 1871. La date du reçu de Kémal pacha, dont il est parlé à la note précédente, ne constitue pas une objection, la « remise des services » ayant pu se prolonger un certain temps après la destitution officielle de Goold.

1. Folio cartonné ; les 25 premières pages numérotées à la main ; huit sections : I, p. 1, *statues* (45 nos) ; — II, p. 3, *bustes* (9 nos) ; — III, p. 5, *têtes* (39 nos) ; — IV, p. 7, *fragments de statues* (4 nos) ; — V, p. 9, 10 et 25, *reliefs* (110 nos) ; — VI, p. 11, *inscriptions* (*vacat*) ; — VII, p. 13, *vases* (*vacat*) ; — VIII, p. 15, *bronzes* (10 nos). — Déthier se servit de ce registre tout au début de sa direction (il y renvoie à plusieurs reprises dans son *Journal* sous le titre : *Catalogue Terenzio continué par moi*) et y ajouta quelques numéros, savoir : section I, n° 46 ; III, nos 40 et 41 ; V, nos 111 et 112 ; p. 17, sous la rubrique *divers*, 2 nos. La dernière partie du registre est préparée pour servir de répertoire numismatique, avec les noms des localités écrits en « manchettes » sur le bord extérieur, mais elle n'a pas été employée. Le volume porte au dos l'étiquette *catalogue spécialisé et géographique, 1880, février*. Je suppose que Déthier aura eu, à cette époque, l'intention de l'utiliser à nouveau et qu'il en fut empêché par la maladie. Les « manchettes », écrites en jolies capitales, sont de la main de Terenzio.

2. Ahmed Véfik pacha était ministre de l'instruction publique depuis le 10 rabî' ul ewwel 1289 (18 mai 1872) et garda son portefeuille sous Midhat pacha, successeur de Mahmoud Nédim pacha, jusqu'au 4 chawwal (5 décembre) de la même année.

3. Je ne connais pas directement la date de la nomination de Déthier : le registre « correspondances » de Terenzio, dont il est parlé plus haut, p. xv, note 3, porte au dos une étiquette de la main de Déthier avec la date *juin 1872*, que je ne comprends pas : en fait, le 31 juillet, Schliemann adresse encore à Terenzio un rapport sur ses fouilles de Troie, et Terenzio reçoit cette lettre à la date du 5 août, comme en témoigne la note qu'il ajoute sur l'original (archives du musée impérial, dossier Schliemann) et sur la copie qu'il transcrit lui-même sur son registre (p. 65) : le 7/19 août, il reçoit d'un correspondant de Francfort sur le Mein, nommé Sternberg, une médaille commémorative de Asmi Mehmed effendi, ambassadeur de Turquie à Berlin en 1791 (*ibid.*, p. 65, *in fine*) ; or, la réponse à cet envoi est donnée par Déthier à la date du [8]/20 septembre (*ibid.*, p. 66 et p. 68, n° 1) : la nomination de Déthier se place donc probablement dans la seconde quinzaine d'août ou dans les premiers jours de septembre. Lui-même ne dit rien de précis à ce sujet dans le petit article cité ci-dessus, p. x, note 4. — Rappelons que c'est sous la direction de Déthier que les collections impériales furent transférées de Sainte-Irène au Tchinili Kiosk ; cf. Déthier, *ibid.* ; la décision date de 1874 [cf. Déthier, *Journal*, f° 40, n° 223, 21 novembre/3 décembre 1874 (le texte de Déthier est reproduit ci-dessous, p. xvii note 3)], mais le transfert n'eut lieu que vers la fin de 1875 (cf. *ibid.*, f° 55, n° 269, 7/19 août 1875).

4. Folio cartonné, 402 pages : les 72 premières pages comportent 332 nos, du 21 octobre 1872 au 9 février 1878 (aux p. 46-47, les nos 239-240 ne sont pas de la main de Déthier ; les p. 50 et 51 sont blanches ; la p. 52 reprend avec le n° 247) ; p. 73 : « *nouveau journal com-*

forme résumée et à intervalles irréguliers, les principaux faits de son administration : entrée de monuments, estimations d'objets antiques, rapports au ministre, correspondances diverses, découvertes à Constantinople et dans les provinces, etc. Ces notes, dont chacune porte un numéro d'ordre et une date, contiennent nombre de renseignements utiles et, malgré leurs lacunes, constituent un indispensable document pour l'histoire du musée pendant les huit années 1872-1880 [1].

2° le *Dossier Déthier* : nous désignons sous ce nom une série de minutes écrites sur feuilles volantes et groupées par Déthier sous treize « chemises » de papier blanc, formant chacune une « section » [2] ; chaque pièce y porte en principe un « numéro de section » et un « numéro topographique », un rappel du numéro correspondant des inventaires de Goold et de Terenzio, une description (toujours extrêmement sommaire), l'indication de la provenance, des mesures et du prix d'achat ou d'estimation ; mais ces rubriques, préparées sur les feuilles, sont rarement toutes remplies, et, pratiquement, le *Dossier* n'ajoute que peu de chose aux données du *Journal* et des registres antérieurs ; il a été établi à la fin de l'année 1874 [3].

mencé le 1er juin 1878 » ; les p. 73, 74 et une partie de la p. 75, partagées en plusieurs cases réservées aux nos 333-346, sont restées blanches : à la p. 75, le *Journal* recommence avec le n° 347, 10 juin 1878, jusqu'à la p. 81, n° 377, 28 juillet 1880 ; suivent, p. 81-82, cinq notes de l'écriture de Limondjian (le dessinateur de Goold), sous les nos 378, 25 août ; 379, 22 septembre ; 380, 7 octobre ; 381, 7 octobre ; 381 (*sic*), 9 octobre. — Le reste du registre contient les minutes de différents inventaires dressés sous la direction de Hamdy bey.

1. Il vaut même quelquefois pour une date antérieure à 1872, Déthier ayant eu à régler — en particulier avec Giovannaki (cf. plus bas, p. XIX) — les comptes relatifs à certaines acquisitions faites par Goold et Terenzio. — Comme j'y trouve mentionné indirectement le passage à Constantinople de M. de Vogüé (f° 15, nos 98 et 99, 8 et 9 juillet 1873 ; f° 23, n° 155, 31 décembre 1873), je rappelle que ce savant présenta à l'Académie des inscriptions, le 12 décembre 1873, « des photographies de pierres conservées aujourd'hui au musée de Sainte-Irène à Constantinople » (*Comptes rendus*, 1873, p. 300) ; rappelons aussi les communications de M. Sorlin-Dorigny, « élève du collège de Juilly » (*ibid.*, 1874, p. 12 et 314 ; 1875, p. 10).

2. Section I, *statues grandes et moyennes* : — II, *bustes ou têtes avec ou sans inscriptions* ; — III, a) *statuettes en terre cuite* ; b) *en métal* ; c) *en pierre et marbre* ; — IV, *stèles ou colonnes et colonnettes avec inscriptions* ; — V, *bas et hauts reliefs non tumulaires avec ou sans inscriptions ; les cunéiformes et les hiéroglyphes* ; — VI, *pierres tumulaires en haut ou bas relief avec ou sans inscriptions* ; — VII, *tables avec inscriptions* ; — VIII, *tables avec armoiries* ; — IX, *sarcophages* ; — X, *poteries*, a) *gravées avec peintures* ; b) *sans peintures* ; — XI, *pièces d'architecture, chapiteaux, colonnes, guéridons, etc.* ; — XII, *pierres, silex ou autres lacustres d'armes et d'instruments* (sic) ; — XIII, *divers*.

3. Cf. Déthier, *Journal*, f° 40, n° 223, 21 novembre/3 décembre 1874 : « lors de la supplique adressée à la Haute-Porte pour que le Kinli-Kieusk nous soit concédé pour y établir le musée d'une manière plus digne pour l'empire ottoman, les catalogues détaillés et exacts n'étaient que commencés et une liste générale des antiques et leur valeur approximative fut dressée par nous pour appuyer cette demande ; aujourd'hui que le Kinly-Kieusk nous a été gracieusement accordé, qu'il s'agit de l'arranger, d'y ajouter quelques bâtisses et de le faire fonctionner de la manière la plus économique en y joignant une école archéologique, le tout nommé *Izzeddinieh* [du nom de S. A. I. Youssouf Izeddine, fils aîné de

3° le *Catalogue des étiquettes*[1], petit cahier contenant une sorte d'inventaire topographique d'après la disposition des objets dans le Tchinili Kiosk. Déthier en donne une description rudimentaire, suivie de la provenance quand il la connaît, ou plutôt quand il s'en souvient, car ses indications paraissent écrites de mémoire et sont parfois en contradiction avec celles du *Journal*; ce *Catalogue*, composé dans la dernière année de la direction de Déthier (mars 1880), n'a guère d'autre intérêt que de nous faire connaître l'état approximatif des collections impériales à cette époque. L'écriture est celle de Ch. Vollers, secrétaire de Déthier.

Les renseignements que nous avons recueillis dans ces différentes pièces d'archives, complétés par nos recherches bibliographiques, nous ont permis, dans un grand nombre de cas, de retrouver des provenances inconnues ou oubliées ; de ce travail, les résultats apparaîtront surtout dans le second volume ; dans celui-ci, où les monuments de l'ancien fonds sont peu représentés, ils n'interviennent guère que pour préciser une date ou une circonstance de la découverte.

Je voudrais à ce propos présenter une correction tardive, mais non pas, je crois, inutile, à un reproche injuste, ou tout au moins excessif dans sa forme, qui, voilà plus de trente ans, fut adressé à l'administration du musée impérial : J. Schmidt, publiant en 1881, dans un article intitulé *Aus Constantinopel und Kleinasien*, deux inscriptions de nos collections, écrivait : « les fonctionnaires du musée assurent que ces deux textes proviennent de Salonique, *indication qui n'inspire aucune confiance, parce qu'ils ont coutume d'attribuer à Salonique ou à Cyzique tous les objets dont l'origine est inconnue*[2]. » Or, la lecture du *Journal*

Sultan Abd ul Azis et aujourd'hui héritier présomptif du trône impérial], programme approuvé dans ses dispositions essentielles par l'honorable conseil supérieur de l'instruction publique, et que ce programme est soumis à la sanction supérieure, il a paru qu'une nouvelle liste générale approximative pour les antiques et leur valeur y doit être ajoutée eu égard aux nouvelles acquisitions faites... [suit une liste de quatorze rubriques qui ne correspondent pas tout à fait à celles du *Dossier*; mais celles-ci se trouvent reproduites exactement sur une petite feuille annexe, collée dans la marge du registre ; ces quatorze sections représentent 1788 pièces auxquelles Déthier ajoute environ 1200 n^os^ chypriotes, et environ 40000 médailles]. »

1. 40 pages de papier blanc (17×21,5) sous couverture de papier-carton bleu, portant le titre : *Catalogue des étiquettes, mars 1880* ; — 27 pages écrites : I. *Les propylées; A. côté droit*, p. 1 (37 n^os^); B. *aile gauche*, p. 2 (33 n^os^; le n° 33 à la p. 3); C. *près de la porte*, p. 3 (9 n^os^). — II. *Intérieur; A. le cabinet d'entrée*, p. 4 (17 n^os^); B. *salle nord vis-à-vis du bureau*, p. 4-6 (38 n^os^); C. *salle du milieu : 1) le milieu*, p. 6 (4 n^os^, dont 3 biffés); 2) *aile droite*, p. 7-12 (91 n^os^); 3) *aile gauche*, p. 13-16 (119 n^os^); 4) *la tête de la croix et* 5) *le harem ou la salle vis-à-vis du cabinet des médailles*, p. 17-20 (84 n^os^); D. *la chambre hexagone en arrière*, p. 21 (12 n^os^). — *Index*, p. 22-27. — Au total, 441 numéros.

2. *Athenische Mittheilungen*, VI, 1881, p. 134.

de Déthier, confirmée par notre enquête personnelle, prouve que la très grande majorité des monuments entrés à cette époque au musée impérial, en particulier la plupart des stèles funéraires et votives, sont issues de ces deux provenances, qu'il faut d'ailleurs prendre au sens large et comme désignant non pas toujours la ville même, mais parfois la région [1]. En effet, les « fournisseurs » principaux du musée avaient été longtemps un grec, nommé Giovannaki, qui habitait à Salonique, et un arménien, Takvor agha, qui résidait à Panderma et « travaillait » dans les environs de Cyzique ; leurs relations avec le musée sont attestées, pour le premier, depuis 1871 [2], pour le second, à partir de 1869 et jusqu'en 1878[3]. Il s'y ajouta un peu plus tard, pour Constantinople, un derviche nommé Hussein qui se fit à Stamboul le pourvoyeur, parfois bénévole, de Déthier [4].

Je crains qu'on ne reproche aux descriptions de ce catalogue d'être trop longues et trop détaillées ; j'aurais pu les faire plus brèves en employant le style dit télégraphique, mais j'avoue n'avoir pu m'y résigner, bien que j'y eusse gagné, avec beaucoup d'espace, beaucoup de temps et de peine ; j'aurais pu surtout m'en remettre davantage à l'illustration du soin d'expliquer ce que j'aurais supprimé du texte ; mais un dessin,

1. Je ne veux pas nier que certaines erreurs ne furent commises, mais elles sont relativement rares : j'ai exprimé mes doutes, ci-dessus, p. XIV, note 3, et plus bas, p. 239, sur l'origine de notre n° 91 ; je puis rappeler aussi le relief Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 124, publié par M. Perdrizet (*Bulletin de correspondance hellénique*, XX, 1896, pl. XVI), dont J. H. Mordtmann (*Athenische Mittheilungen*, X, 1885, p. 16, n° 3) avait déjà reconnu l'origine phrygienne (Cutayah ou Altyn tach ; cf. *Catalogue du musée de Brousse*, p. 36, 38, 49 = *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIII, 1909, p. 284, 286, 297) ; en réalité, la faute du fonctionnaire qui renseigna Mordtmann ne consista pas en une attribution arbitraire, mais en une confusion entre les deux origines ordinaires des envois qui parvenaient alors au musée impérial : Salonique et Brousse. Un marbre de Cutayah, entré à cette époque au musée, eût été vraisemblablement enregistré sous la provenance Brousse, entendez [vilayet de] Brousse. — Inversement, le relief Déthier, *Études archéologiques*, p. 120, *E* ; S. Reinach, *Catalogue*, n° 236, attribué à Brousse, appartient en réalité à Salonique où il a été copié en 1874 par M. Bayet et Mgr Duchesne (*Mission au mont Athos*, p. 52, n° 83 ; Mordtmann, *l. supra l.*, p. 15, n° 2) ; l'erreur de Déthier, en ce dernier cas, est d'autant plus étrange que le relief est enregistré avec la véritable provenance dans son *Journal*, f°s 30-31, n° 77, 10°, à la date du 31 mars 1874.

2. Cf. ci-dessous, p. 132, n° 39.

3. Rapport de Goold à Safvet pacha, ministre de l'instruction publique, en date du 18/30 septembre 1869 (archives du musée impérial, dossier Goold, A 6) ; — cf. J. H. Mordtmann : « ein industrieller Armenier, Takvor aga, brachte vor mehren Monaten eine Sammlung von 17 Basreliefsteinen hierher, welche saemmtlich vom kaiserlichen Museum angekauft wurden » (*Athenische Mittheilungen*, IV, 1879, p. 14 ; l'article est daté des débuts de décembre 1878).

4. Il habitait Daoud pacha iskelessi, kassab Hilias mahalessi, n° 25 ; son nom apparaît pour la première fois dans le *Journal* de Déthier, f° 28, n° 171, à la date du 11 février 1874.

ou même une simili-gravure, ne laisse pas tout voir : fallait-il régler chaque description sur la figure qui l'accompagne ? J'ai préféré adopter un système uniforme de rédaction. Quoi qu'on en doive penser, c'est cette minutie — à laquelle je suis très loin de croire que rien n'ait échappé — qui m'a conduit, même sur des monuments fort connus (par exemple, dans la polychromie du sarcophage d' « Alexandre »), à relever certains détails qui n'avaient pas encore été observés.

La bibliographie (faut-il le dire ?) n'a aucune prétention à être complète[1] : j'ai même, en bien des cas, éliminé des références qui me paraissaient stériles. J'ai au contraire accueilli, même quand elles se répétaient, toutes celles que j'ai pu réunir touchant la découverte, le transport et l'exposition des monuments ; elles présentent un intérêt direct pour notre administration par les précisions qu'elles apportent aux origines de nos collections ; le jour où un archéologue voudra écrire l'histoire du musée impérial, sa tâche en sera peut-être facilitée. Je suis heureux de dire tout ce que je dois ici aux admirables *Chroniques d'Orient* de M. S. Reinach ; je ne me dissimule pas cependant que les résultats où je suis parvenu sont encore très imparfaits : un autre viendra plus tard qui fera mieux ; on voudra bien, j'espère, m'accorder quelque indulgence en se rappelant que, sur ce point, j'ai trouvé un moindre secours dans les travaux de mes éminents prédécesseurs : les catalogues de M. S. Reinach[2] et de M. A. Joubin[3] — que j'ai perpétuellement utilisés et à qui je reste grandement redevable — avaient, de la volonté de leurs auteurs, un caractère sommaire et provisoire qui excluait ce genre de recherches.

L'illustration de ce volume et du suivant est tout entière de la main

1. On voudra bien considérer qu'elle s'arrête en principe à la fin de 1910 ; l'impression, que les voyages des épreuves entre Constantinople et Mâcon ont beaucoup prolongée, ayant commencé au début de 1911, les publications de cette année n'ont pu être que partiellement utilisées.

2. *Catalogue du musée impérial d'antiquités* par S. Reinach, agregé (*sic*) de l'université de France, Constantinople, à la direction du musée, 1882, imprimerie « Levant Times », 99 p., 659 n^os ; cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1882, p. 94, 410-411.

3. *Catalogue des sculptures grecques, romaines, byzantines et franques*, Constantinople, Mihran imprimeur, 1893, VIII-84 p., 220 n^os ; — *Monuments funéraires, catalogue sommaire*, 1re éd., Mihran imprimeur, 1893, XVI-71 p., 133 n^os ; 2e éd., Constantinople, typ. lith. F. Loeffler, lithographe de S. M. I. le Sultan, 1898, 95 p., 136 n^os [plusieurs fois réimprimé sous la forme de la 2e édition ; la dernière réimpression (chez Ahmed Ihsan & Cie, 88 p.) porte le millésime 1911 sur la couverture et 1910 sur le titre intérieur] ; — *Bronzes et bijoux, catalogue sommaire*, Constantinople, F. Loeffler, 1898, 98 p., 428 + 284 n^os.

de M. Georges Payraud ; cet excellent artiste a apporté, dans une tâche que l'éloignement des originaux rendait parfois très délicate, une remarquable habileté de dessinateur et un scrupuleux souci d'exactitude : il ne m'appartient pas de faire l'éloge de son œuvre ; je ne doute pas qu'on s'accorde à la juger avec faveur[1].

Je dois toutefois le dessin de la porte n° 138, p. 349, celui du chéneau n° 256, les plans p. 432 et 433, les croquis des p. 440 et 441 et la belle écriture coufique de la feuille de garde à l'amitié d'Édhem bey, directeur-adjoint des musées impériaux : qu'il veuille bien ici recevoir mes plus affectueux remerciements — non pas seulement pour cette collaboration artistique, mais aussi pour l'inépuisable complaisance qu'il m'a témoignée soit, au musée même, en m'aidant à la préparation de ce catalogue, soit, quand j'étais absent de Constantinople, en répondant avec le plus amical empressement aux longs questionnaires que je lui ai plus d'une fois adressés.

M. Paul Bellemain, architecte, a gracieusement dessiné le plan général du musée (d'après les relevés et la minute d'Édhem bey), le schéma de la p. 185, le chapiteau de colonne, n° 193, p. 423, et les deux faces du chapiteau d'ante, n° 194, p. 424 (d'après les figures publiées dans *Magnesia am Maeander*) : je le prie de trouver ici l'expression de ma sincère gratitude.

J'ai eu l'occasion, au cours de ce travail, de solliciter des renseignements de plusieurs savants qui tous m'ont répondu avec une extrême amabilité : je suis heureux de la reconnaître en citant ici les noms de MM. J. ff. Baker Penoyre, J. Chamonard, L. Curtius, Ch. Dugas, R. Dussaud, J. Ebersolt, H. Grégoire, J. A. R. Munro, E. Pfuhl (que j'aurai l'occasion de remercier plus explicitement dans la suite), Cl. Prost, A. E. Smith, A. Thiers, et mes collègues du musée impérial Ali bey, Th. Macridy bey, Dr B. Mystakidès effendi, Nicolaki effendi Ohanny, M. le Dr E. Unger.

1. Tous les dessins de M. Payraud ont été exécutés d'après des photographies originales, sauf le n° 147, copié sur la similigravure de *Magnesia am Maeander*, et la presque totalité de la frise de Magnésie, calquée sur les planches de cet ouvrage. Je ne voudrais pas qu'on reprochât à M. Payraud l'aspect moins agréable de cette série de figures : il est dû uniquement au fait que ses dessins ont dû être, dans ce cas, reproduits sans réduction (on sait que le cliché donne alors inévitablement un trait plus épais et plus lourd) ; on s'en rendra compte aisément en comparant au reste les fragments n°s 156 et 166, qui ont été dessinés sur des photographies et fortement réduits. — Quand il ne s'agissait pas des différentes pièces d'un même ensemble, les réductions n'ont pas été calculées sur une commune mesure, mais déterminées simplement par le désir d'obtenir toujours des figures assez grandes pour que tous les détails en fussent visibles.

Je ne puis songer sans une mélancolie douloureuse que Hamdy bey, après m'avoir confié l'honneur de rédiger ce catalogue, après avoir bien voulu en annoncer lui-même la publication dans la préface qu'il écrivit pour nos *Figurines grecques de terre cuite*, n'est plus là pour le voir achevé : je reporte à sa chère et illustre mémoire le témoignage de ma reconnaissance, et je me permets d'y associer S. E. Halil bey qui, m'ayant continué le même honneur et la même confiance, n'a pas cessé de me soutenir de ses encouragements et de ses conseils : grâce à lui, une tâche, dont certaines parties auraient pu quelquefois sembler ingrates ou monotones, m'a toujours été facile et agréable ; en décidant spontanément d'élargir notre premier projet d'illustration et de faire reproduire ici tous les monuments du musée, il a donné à ce catalogue la marque d'estime à laquelle je pouvais être le plus sensible.

M. Louis Gaillet-Billotteau a bien voulu revoir toutes les épreuves de ce volume ; toutes, il les a relues avec une attention et un dévouement que seule pouvait soutenir une amitié de plus de vingt années ; je dois infiniment à sa collaboration, non pas seulement pour la correction typographique — qui est son œuvre plus que la mienne — mais encore pour toutes les observations ingénieuses dont m'ont fait profiter son goût si sûr et son sens littéraire si exercé. Je le remercie de tout mon cœur.

GUSTAVE MENDEL

Juin 1912.

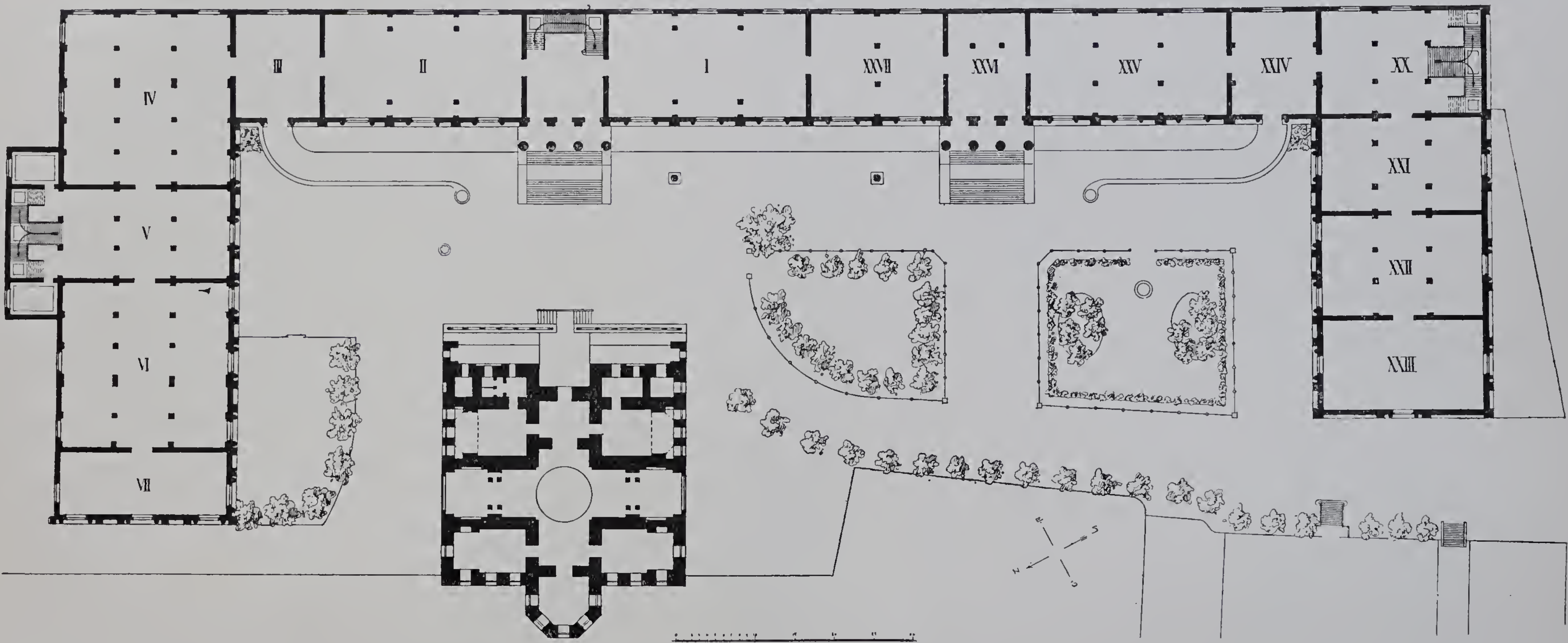
---

*Les numéros placés entre parenthèses à côté du numéro de catalogue sont ceux de l'*Inventaire des marbres *du musée impérial.*

Le format des photographies, sauf indication contraire, est 24 × 30.

Le tome second, qui paraîtra sous peu, renfermera, avec les addenda, *les* index, *dont les* tables analytiques, *placées à la fin de ce volume, tiendront lieu provisoirement.*

MUSÉES IMPÉRIAUX OTTOMANS



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

VESTIBULE

---

1 (350) **Lion.**

L'inventaire du musée, Goold, M. S. Reinach ignorent la provenance de ce monument ; M. Joubin supposait qu'il pouvait provenir — ainsi que le n° 8 — du palais du Boucoléon, hypothèse peu vraisemblable, parce que les marbres du musée impérial qu'on peut attribuer au Boucoléon semblent tous avoir été trouvés dans les travaux exécutés en 1872 pour l'établissement de la ligne des chemins de fer orientaux et n'y sont entrés qu'en cette année ou dans les années suivantes (cf. Paspatis, Βυζαντιναὶ μελέται, 1877, p. 99 sq. ; Βυζαντινὰ ἀνάκτορα, 1885, p. 160, n. 6). Or ce lion figure déjà dans le catalogue de Goold (1871). D'autre part, il est noté dans le *Catalogue des étiquettes* de Déthier, f° 3 : « Propylées du Tchinili Kiosk, *C* : près de la porte, à gauche.., 5° [sur un chapiteau] Lion en arrêt ; longueur, 1^{m} ; hauteur, $0^{m}58$; de Cnide (Artémision) ». Cette indication, très probablement inexacte, semble montrer pourtant qu'une tradition était parvenue à Déthier qui attribuait ce monument ainsi que le lion n° 8 — mentionné *ibid.*, 7° — à des fouilles anglaises. La lionne n° 3 provenant certainement du Mausolée d'Halicarnasse, il paraîtra assez vraisemblable d'identifier les trois lions du vestibule avec trois lions trouvés à Boudroum par Newton et retenus, au moment de leur découverte, par les autorités ottomanes. Ils sont mentionnés dans un manuscrit de Newton conservé au musée britannique et dont nous devons la connaissance à l'amabilité de M. Arthur E. Smith. Il ne semble pas toutefois qu'il y ait de raisons de les identifier avec les lions dont l'histoire est racontée par Newton, *Travels*, II, p. 100-105, et qui durent passer à Londres avec l'ensemble des trouvailles de la mission anglaise. — Le marbre a dû entrer au musée impérial vers 1869, car il n'est pas mentionné par Dumont (*Musée Sainte-Irène*, août 1868), et il figure dans le *Catalogue* de Goold.

Marbre blanc ; manquent les pattes postérieures, brisées au dessous des cuisses, et la plinthe, brisée en arrière des pattes antérieures ; érosions sur le museau ; fissure sur le flanc droit ; croûte de ciment par endroits ; hauteur, $0^{m}57$, dont $0^{m}08$ pour la plinthe ; longueur actuelle, $1^{m}12$.

L'animal, placé sur une plinthe rectangulaire, est arc-bouté sur ses pattes de devant qui reposent sur le sol jusqu'à l'articulation du coude ; il se prépare à bondir, s'avançant en rampant à demi, comme un chat ; la tête, baissée et tournée légèrement vers sa droite, laisse voir des crocs menaçants et l'extré-

mité de la langue ; la crinière, courte mais bien fournie, se prolonge, en diminuant progressivement de largeur, le long de l'épine jusque sur la croupe ; le travail est le même sur les deux faces.



L'attitude rappelle celle d'un lion de très beau style entré au musée de Berlin en 1892, celle des lions du monument des Néréides dont le travail est beaucoup plus archaïque, et celle aussi des deux lions figurés sur un édifice funéraire représenté sur une des plaques de la seconde frise de ce monument. Le lion de Constantinople ornait très probablement un tombeau ; c'est un bon travail décoratif, sans doute du IVe siècle ; il peut provenir du Mausolée, mais on ne saurait l'affirmer.

Goold, *Cat.*, n° 25 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 114, 115 ou 117 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 3 ; — Kékulé, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, VIII, 1893, *archaeologischer Anzeiger*, p. 73 (*ibid.*, reproduction du lion de Berlin) ; — les lions du monument des Néréides, British Museum, *Cat. of sculpture*, n°s 929 et 930 ; Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 219.

Photographie n° 1639.

2 (239) Stèle funéraire.

La provenance Nicée donnée par l'inventaire et par M. Joubin est inexacte, sans qu'il soit possible de retrouver l'origine de cette fausse tradition ; la stèle provient de Rhodes ; elle avait été détachée du mur d'une église située au bord de la mer, près de la mosquée du quartier franc, quand R. von Schneider la vit en 1882 (*Journal manuscrit* de von Schneider, conservé dans les dossiers du *Corpus* des reliefs funéraires et communiqué par M. E. Pfuhl) ; — entrée au musée en 1885.

Marbre blanc ; revers poli (il semble avoir servi de seuil ou dans un dallage) ; face latérale dressée ; brisée, à droite, sur toute sa hauteur, par une cassure verticale qui a emporté la moitié du fronton et n'a laissé, du personnage debout, qu'une partie des jambes et l'avant-bras droit ; en bas, à hauteur des pieds ; à l'angle inférieur gauche, par une cassure oblique qui a enlevé tout le corps de l'oiseau, les pieds postérieurs et une partie du dossier du siège ; la moitié gauche du fronton est profondément mutilée ; manquent le nez de la femme assise, la bouche, le menton ; son œil et son index droits, le pouce droit de la femme debout sont mutilés ; croûte calcaire en quelques endroits ; le relief semble avoir été nettoyé avec une brosse métallique qui a laissé des traces sur l'épiderme sans d'ailleurs l'attaquer profondément ; deux petites mortaises circulaires profondes sont creusées au milieu et vers la partie supérieure de la face latérale gauche ; hauteur maxima actuelle, 1^m^62 ; largeur maxima actuelle, 1^m^08 ; épaisseur, 0^m^08 ; hauteur maxima actuelle de la figure assise, 1^m^14.

Stèle légèrement pyramidante, sans encadrement latéral, surmontée d'un fronton lisse qu'une moulure très simple sépare du champ sculpté ; une femme,

dans la partie gauche de la stèle, est assise, de profil à droite, sur une chaise à pieds courbes et à dossier incliné en arrière, sous laquelle est placée la perdrix familière du gynécée ; elle serre, de la main droite, celle d'une autre femme qui, placée devant elle, est vêtue d'une tunique longue, agrafée sur le haut du bras, et d'un himation posé autour des reins et formant sur l'abdomen un surplis triangulaire; elle-même porte une fine tunique, échancrée sur la poitrine et munie de manches larges fermées par de petites agrafes; un manteau lui couvre les jambes ; un pan, qui remonte derrière l'épaule gauche, en est relevé sur la tête, retombe sur l'épaule droite et flotte derrière le dos en plis recourbés que semble soulever le vent; les cheveux, ornés d'une couronne annulaire ou d'une mince bandelette, décrivent sur le front un bandeau ondulé comme une ruche tuyautée au petit fer; il n'est plus guère possible de juger des traits du visage : la joue est large et charnue ; l'œil, de profil, est un peu grand et cerné de paupières encore lourdes qui ne se recouvrent pas à l'angle externe ; les jambes et la tête sont exactement de profil, mais le buste se présente de trois quarts, et les seins, menus et divergents, apparaissent comme nus sous la draperie légère qui les recouvre ; sur la cuisse, le sculpteur a rendu l'étoffe plus épaisse du manteau par des bourrelets brisés et peu saillants, qui enferment dans leurs contours irréguliers des surfaces presque lisses où le tissu semble tendu sur la peau; les plis qui se forment en arrière de la jambe droite sont au contraire d'un style très libre, quoique d'un travail un peu dur; les mêmes procédés se retrouvent sur la draperie du personnage debout.



Cette belle stèle, méconnue jusqu'ici, est une œuvre de la fin du ve siècle, de type attique, mais dont l'exécution a gardé quelques survivances du style de l'époque précédente ; les plis de la draperie sur la cuisse reproduisent, avec une disposition un peu plus riche et plus compliquée, le procédé du sculpteur de la stèle thasienne de Philis ; la disposition de la coiffure et surtout la tendance, très nettement exprimée, à maintenir sur un plan unique toutes les surfaces du corps les plus rapprochées du spectateur, rappellent aussi les œuvres de cette époque ; la forme du siége, la position de trois quarts donnée au buste, la facture très souple de la draperie du chiton qui pend mollement du bras droit et s'applique sur la poitrine en y formant quelques plis « mouillés », surtout ce détail des plis de l'himation flottant — sans raison apparente — derrière la tête, placent la stèle dans la

dernière partie du ve siècle, mais à une date qu'on peut supposer encore assez éloignée de l'année 400.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 4 ; — A. Koerte, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XI, 1894, col. 340 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1901, I, p. 165-166 ; — la stèle est encore mentionnée comme « roemisch » par le Dr Fredrich dans *Bædeker's Konstantinopel und Kleinasien*, 1905, p. 105.

Photographie n° 303.

3 (313) Lionne du Mausolée d'Halicarnasse.

L'inventaire du musée, Goold, Terenzio (*Catalogue manuscrit*, f° 2, n° 17) ignorent la provenance ; le monument ne paraît pas cité par Déthier ; M. S. Reinach indique Cnide (cf. plus haut, n° 1) ; M. Joubin, dans la seconde édition de son *Catalogue*, donne Halicarnasse, et cette provenance doit être considérée comme certaine à cause de l'identité du travail et du style de ce lion avec ceux du Mausolée. M. Arthur E. Smith, après avoir comparé la photographie du lion de Constantinople avec les originaux du musée britannique, a bien voulu nous écrire qu'il ne pouvait y avoir de doute à cet égard ; — cf. plus haut, n° 1, au sujet de la mention possible de ce lion dans un manuscrit de Newton ; — la date d'entrée est inconnue, mais doit se trouver aux environs de 1869.

Marbre blanc ; manquent tout l'arrière-train et les pattes antérieures ; oreilles et mâchoire inférieure mutilées ; toute la surface de la tête très usée, celle du corps érodée ; légères épaufrures sur la crinière ; hauteur, 1^{m}08 ; longueur maxima, environ 1^{m}05.



La lionne — on voit encore deux pis gonflés — était debout sur ses quatre pattes, la tête penchée légèrement et tournée à sa droite ; la gueule est ouverte ; malgré son sexe, elle a une crinière abondante de poils courts mais bien fournis qui recouvrent toute l'encolure [cf. les lions lyciens, British Museum, *Cat. of sculpture*, n°s 929 (Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 219) et 930] ; la longueur du cou et ce qui reste du corps rappellent plutôt les formes d'un grand molosse que celles d'un fauve. L'animal semble être fait pour être vu de profil à droite, la tête tournée vers le spectateur ; le travail de la crinière, qui est fort beau quoique plus décoratif que réaliste, est un peu moins poussé sur le côté gauche du cou.

Milieu du IVe siècle av. J.-C. (Mausole meurt en 353).

Goold, *Cat.*, n° 23 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 113 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 1.

Photographie n° 1640.

4 (2100) Sarcophage de Méléagre.

Durazzo ; septembre 1909.

Marbre blanc à petits grains cristallins ; revers et face supérieure piqués ; face inférieure du couvercle soigneusement polie. — *Face principale* : quelques érosions sur le listel supérieur et la plinthe ; *Dioscure de gauche* [1] : manque le bras droit ; profil lésé ; le pilos, avec l'angle de la cuve, et la jambe droite rajustés ; du *cheval*, manquent : le museau, deux fragments de la patte antérieure gauche, la patte antérieure droite ; érosions sur l'arrière-train ; le bas des pattes postérieures, avec l'angle inférieur de la cuve, rajusté ; — *Méléagre* [2] : profil lésé ; manquent l'avant-bras droit (tenon sur le fond) et la plus grande partie de l'épée tombée sur la cuirasse ; — *Apollon* [3] : nez mutilé ; le bas du visage informe ; manquent l'avant-bras gauche et l'arc (tenon percé d'une mortaise sous le listel supérieur ; réparation antique ?) ; érosions sur le coude et le genou droits, le cou de pied gauche, la draperie ; — *guerrier* [4] : profil rabattu ; érosions sur le bord du bouclier et le timbre du casque ; — *conducteur* du char [5] : visage rabattu, moins l'œil droit ; manque l'avant-bras gauche ; érosions sur l'omoplate et le bras droits ; les guides en partie brisées ; *cheval du premier plan* : patte antérieure droite rajustée ; *cheval du second plan* : crinière érodée ; narines rajustées ; — *guerrier* [6] : nez mutilé ; barbe érodée ; — *porteur de Méléagre* [7] : bas du visage informe ; érosions sur le bras droit ; un fragment rajusté au cou de pied droit ; — *Méléagre mort* [8] : visage très érodé ; manque l'avant-bras droit ; lésions légères sur les épaules, le genou droit, les pieds ; — *guerrier* [9] : nez mutilé ; lance brisée ; érosions sur le casque ; — *porteur de Méléagre* [10] : visage rabattu ; éraflures légères sur les bras et les mains ; — *autre porteur* [11] : manque la jambe droite, du genou à la cheville ; — *guerrier* [12] : intact ; — *Oineus* [13] : profil mutilé ; manquent l'avant-bras droit (les doigts de la main sont conservés) et tout le sceptre, sauf les extrémités, adhérentes sous le listel supérieur et sur la plinthe, et quelques traces d'arrachement sur le fond, l'avant-bras gauche, le haut de l'épée ; érosions légères sur la barbe, le genou gauche, la draperie ; — *Méléagride* [14] : nez mutilé ; bas du visage brisé ; érosions sur l'épaule droite ; — *Althaia* [15] : manquent le nez, le bas du visage, l'avant-bras droit ; une fissure du marbre a fait sauter un petit fragment sur le genou droit, au milieu de la cuisse et au dessus de la saignée du bras gauche ; — *Méléagride* [16] : intacte, sauf de petits éclats emportés par la même fissure du marbre ; — *nourrice* [17] : érosions légères sur le visage ; — *Althaia* [18] : érosions légères sur le nez, le menton, la main gauche ; — *Dioscure de droite* [19] : nez mutilé ; manquent la patte antérieure droite du cheval et une partie de la bride. — *Petit côté gauche* : quelques érosions récentes produites pendant le transport du monument. — *Petit côté droit* : intact. — *Couvercle* : quelques mutilations sur l'arête postérieure ; la face principale est intacte, sauf à l'extrémité gauche où il manque les pieds d'Atalante ; le profil de quelques figures est lésé ; les reliefs des frontons latéraux sont intacts sauf, à gauche, quelques épaufrures récentes, et, des deux côtés, les parties emportées quand on a creusé la mortaise où s'insère le crampon. — Le couvercle est fixé en effet, sur chacun des petits côtés, par un crampon, et, en plus, sur l'arête postérieure, par quatre goujons de bronze dont l'un est tout entier et deux autres partiellement conservés. Le trépan a été employé pour travailler les cheveux et quelques plis des draperies. Hauteur totale sur la face antérieure, $0^{m}785$; au revers, $0^{m}64$; au milieu des petits côtés, $0^{m}67$; hauteur de la cuve sur la face antérieure, $0^{m}57$; au revers, $0^{m}505$, mesurée à l'angle gauche, et $0^{m}565$, mesurée à l'angle droit ; longueur du grand côté, $2^{m}415$; hauteur du champ sculpté sur la cuve, $0^{m}51$; de la frise du couvercle, $0^{m}195$.

Cuve rectangulaire ; la cavité intérieure est arrondie à ses extrémités ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous la face inférieure du couvercle ; comme le montrent les mesures, le bord de la cuve n'est pas sur un plan exactement horizontal ; le couvercle a la forme d'un toit à deux pentes, de très faible inclinaison ; il est muni, au dessus de la face principale de la cuve, d'un haut rebord décoré de sculptures ; sur l'arête opposée, trois acrotères massifs, simplement épannelés.

La cuve est comprise, haut et bas, entre deux listels nus, l'un qui sert de plinthe aux figures, l'autre qui motive l'arête supérieure et se rattache au fond par une gorge dont la concavité est moins accusée sur les petits côtés où la saillie du relief est moindre. Tous les sujets sont empruntés à la légende de Méléagre ; les épisodes s'y développent et s'y suivent dans l'ordre chronologique d'abord sur le couvercle, puis du petit côté gauche à celui de droite ; notre description commence par la



Face antérieure : aux extrémités, apparaissent les figures symétriques des deux Dioscures [1, 19], montés sur un cheval dont la partie postérieure se développe sur les petits côtés ; ce sont de fortes bêtes, puissamment musclées, un peu grandes pour leurs cavaliers ; elles ont une abondante crinière partagée en mèches irrégulières ; le poil, au dessus des sabots, est indiqué par de légères incisions ; les Dioscures sont vêtus d'une chlamyde qui, agrafée sur l'épaule extérieure, laisse nue la plus grande partie du corps ; leur tête, aux cheveux librement bouclés, est coiffée d'un pilos qui se place juste sous es angles de la cuve ; le bras intérieur est caché derrière l'encolure du cheval ; du bras extérieur, plié à angle droit, ils tiennent la bride ; les deux figures ne sont pas exactement semblables : le spectateur, placé devant le milieu de la face principale, voit, du Dioscure de gauche [1], tout le buste, tourné de trois quarts à droite, la jambe et le bras droits, et même les parties sexuelles avec les poils du pubis indiqués plastiquement ; sa tête, tout entière placée

sur la face antérieure, est tournée de profil à droite; tout l'avant-train du cheval se présente de trois quarts; de l'autre Dioscure [19], on ne voit guère, du même point, qu'une partie du buste, couverte par la draperie, la main gauche, la tête très légèrement tournée à gauche, et les contours de la cuisse gauche, qui est tout entière, ainsi que le bras, reportée sur le petit côté; le poitrail du cheval est encore de trois quarts, mais l'encolure et la tête sont de profil. Cette disposition, qui consiste à partager une même figure entre deux faces contiguës de la cuve, est fréquente sur les sarcophages, mais elle est appliquée ici avec une absence de ménagements et une brutalité qui la rendent particulièrement désagréable; de face comme de profil, le motif est incomplet et tronqué; si on le regarde en se plaçant dans le prolongement de la bissectrice des angles, le corps des chevaux paraît tordu à angle droit, et l'avant-train et l'arrière-train s'avancer dans deux directions perpendiculaires entre elles.

Entre ces deux figures d'angle se développent, simplement juxtaposés, trois épisodes de la légende de Méléagre: dans la partie gauche, la mort du héros tué par Apollon; sur le fond, indiquée en très léger relief, une arcade unique portée sur un pilastre dorique (le pilier de gauche est caché derrière le Dioscure), représente en abrégé la porte de la ville de Pleuron; le dieu [3], de profil à gauche, s'avance à grands pas vers Méléagre; il est nu, sauf une draperie légère qui, jetée sur l'épaule droite, tombe d'une part derrière le dos et flotte sur le fond derrière la cuisse droite, d'autre part descend obliquement sur le buste et flotte devant la cuisse gauche; ses longs cheveux, partagés en bandeaux ondulés, sont noués sur la nuque et y forment un épais catogan; ses pieds sont chaussés de sandales nouées sur le cou de pied; tenant l'arc du bras gauche tendu en avant, il lève la main droite pour aller prendre dans son carquois la flèche qui va tuer le héros; Méléagre [2] bat en retraite devant le dieu; bien qu'il n'ait pas été encore touché par le trait, son attitude indique clairement la mort prochaine; le corps, qui se présente de face, incliné vers la gauche, semble prêt à tomber; la jambe d'appui, qui est la droite, fléchit et semble ne plus pouvoir le porter; sa tête, de profil à gauche, s'abaisse vers la poitrine; ses bras pendent inertes, le gauche pris dans le brassard du bouclier, la main droite ne tenant plus que par le baudrier une épée au fourreau, dont la pointe touche une cuirasse à lambrequins et à cotte, jetée sur le sol au pied du pilastre; lui-même n'est vêtu que d'une chlamyde qui, fixée sur l'épaule droite, couvre la partie gauche du buste, le haut du bras gauche et retombe sur le dos; il porte un casque corinthien à cimier, crinière flottante et couvre-joues rabattus; ses pieds sont nus.

La partie centrale et la plus importante montre les compagnons de Méléagre ramenant à Oineus et à Althaia le cadavre de leur fils; à gauche, se tient arrêté le char du jeune homme, attelé de deux forts chevaux à crinière courte

dont l'un, celui du premier plan, abaisse la tête entre ses pattes ; le char, à caisse basse relevée en avant, est monté sur deux petites roues à quatre rayons profilés ; l'aurige [5], jeune et imberbe, vêtu de l'exomis, tient les brides de la main droite, baissée sur l'encolure du premier cheval, et, dans un geste de désespoir, relève la main gauche sur sa tête qui s'incline tristement ; entre lui et Apollon, apparaît, visible seulement jusqu'à mi-corps, un guerrier barbu [4], le buste de face, vêtu de la chlamyde, la tête casquée et de trois quarts à droite ; il tient le bouclier de la main gauche et la lance de la main droite, posée sur la taille ; de l'autre côté, derrière l'encolure du cheval du second plan, un autre guerrier [6], la tête tournée de profil à gauche, semble adresser la parole à l'aurige ; il tient de la main droite la poignée de son épée, et, de la gauche, un bouclier dont le bord dépasse, à droite, le poitrail du cheval ; en bas, le sculpteur a indiqué en très léger relief la jambe et le pied droits de ce personnage, mais il les a tournés de profil à droite, bien que, pour s'accorder avec l'attitude du corps, ils eussent dû être tournés en sens inverse ou tout au moins se présenter de face ; d'autre part cette jambe droite est placée à l'endroit où l'on s'attendrait à voir la jambe gauche. Au milieu, un guerrier et deux esclaves portent le cadavre de Méléagre [8] ; le héros est nu ; sa tête s'incline, inanimée, sur l'épaule droite ; le bras droit pend, inerte ; le bras gauche, à demi tendu, semble reposer sans force sur le dos du second porteur ; le premier [7], un jeune guerrier imberbe, casqué, cuirassé et chaussé de sandales lacées, le tient sous les aisselles ; le corps de trois quarts, la tête de profil à droite, il fléchit sur les jambes ; le deuxième [10], au second plan, le tient de la main droite, au dessous des reins, et de la gauche par le pied gauche ; de face, les jambes et les bras violemment écartés, le buste incliné à gauche, la tête tournée vers le mort et penchée fortement vers l'épaule droite, toute son attitude exprime la plus violente douleur et reproduit celle que les sculpteurs de cette classe de sarcophages prêtent en général au pédagogue de Méléagre ; mais le personnage représenté ici n'est qu'un serviteur ; il est imberbe et porte l'exomis servile ; ses pieds sont nus ; le troisième porteur [11], vêtu comme le précédent, a chargé sur ses épaules les jambes du mort et, tenant la droite des deux mains, il s'avance, les jambes fléchies, le dos voûté ; au dernier plan, deux guerriers cuirassés, armés de la lance et du bouclier, chaussés de sandales à tige lacée, accompagnent le cortège funèbre ; le premier [9] est casqué et barbu ; le second [12], sculpté avec un très faible relief, est imberbe et nu tête. A droite, le vieux roi Oineus [13] voit arriver le cadavre de son fils et s'abandonne à sa douleur ; le buste de face, les jambes dans l'attitude d'un violent mouvement vers la droite, la tête de profil à gauche et baissée sur la poitrine, il tend le bras droit en avant comme pour écarter de sa vue l'horrible spectacle, et cependant son regard reste fixé sur la tête inanimée de Méléagre et sa bouche entr'ouverte exhale un cri de douleur ; il porte le costume des rois de

tragédie : tunique courte, serrée par une large ceinture ; le manteau, jeté sur le dos, couvre la jambe droite et la cuisse gauche et retombe sur la saignée du bras gauche, plié et légèrement écarté du corps ; la main gauche tenait le sceptre ; une épée au fourreau, que soulève l'impétuosité de son mouvement, est attachée, sur le côté gauche, à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; la barbe et les cheveux — ornés d'un diadème annulaire — sont longs et irréguliers ; les pieds chaussés de sandales à hautes tiges lacées. A l'extrémité de la composition, Althaia [15] accourt à grands pas ; c'est en vain qu'une de ses filles [14] s'interpose entre elle et Oineus et la tient embrassée pour la retenir ; la pauvre mère se précipite vers son fils : le buste de face, la tête de profil à gauche, les bras écartés et baissés, les mains ouvertes, elle lève son regard vers le ciel comme pour reprocher aux dieux d'avoir écouté les imprudentes malédictions qu'elle a proférées contre Méléagre ; ses cheveux, noués sur la nuque, flottent librement sur ses épaules ; elle porte un péplos entre les bords duquel apparaît sa jambe droite nue et qui, dégrafé sur l'épaule droite, laisse voir l'épaule et le sein ; sa fille, tournée de trois quarts vers elle, est vêtue et coiffée de même ; elle est chaussée de sandales ; les pieds d'Althaia sont nus.

Le troisième épisode, très ramassé, nous montre le suicide d'Althaia [18] : tombée sur les genoux, le buste nu et de face, les cuisses écartées et couvertes d'une draperie, la tête tournée à gauche, les cheveux épars, le bras gauche tendu sur le côté, la main ouverte, elle tient de la main droite un long poignard qu'elle s'enfonce entre les seins ; à sa droite, sa nourrice [17] s'efforce inutilement de la détourner de son funeste projet ; c'est une vieille femme, au visage ridé et raviné, à la bouche édentée, à la poitrine décharnée ; sa main droite est posée sur l'épaule droite d'Althaia (le bras gauche est caché) ; elle porte une tunique qui découvre le haut du buste et le bras droit, et un grand manteau jeté sur l'épaule gauche ; sa tête est couverte d'une coiffe d'étoffe, serrée par un bandeau et tombant sur la nuque ; derrière elle, est une Méléagride [16] qu'on voit de trois quarts et de dos ; vêtue d'un chiton léger agrafé sur les deux épaules, mais qui, à droite, a glissé sur la saignée du bras, la tête de profil à droite et rejetée en arrière, les cheveux noués sur la nuque et flottant sur l'omoplate droite, elle lève les mains au ciel, s'abandonnant à son désespoir.



Petit côté gauche ; Méléagre et les Curètes : à gauche, le héros, nu (les poils du pubis sont indiqués plastiquement), mais protégé par un grand

bouclier ovale, décoré de palmettes stylisées, la tête couverte d'un casque corinthien à crinière flottante, s'avance à grands pas vers la droite, tenant sa lance de la main droite baissée ; du pied gauche, il foule la cuisse gauche d'un ennemi mort qui est tombé à terre, les jambes à demi allongées à gauche, la tête renversée en arrière, le bras droit désarmé et pendant sur l'abdomen, le gauche pris dans le brassard d'un bouclier rond ; l'adversaire que menace Méléagre, placé au dernier plan, fuit vers la droite, tournant la tête à gauche, tenant de la main gauche son bouclier (qui se présente par le côté convexe et décoré, mais qu'on devrait voir en réalité par le côté concave), et cherchant à entraîner un de ses compagnons gravement blessé, qu'il soutient sous l'aisselle droite, et qui semble près de tomber inanimé sur le sol. Les trois Curètes portent la cuirasse à cotte, reproduisant les formes du buste, le casque à timbre rond et couvre-joues rabattus ; le mort a un bouclier circulaire, le fuyard un bouclier ovale et sur sa poitrine apparaît le baudrier d'une épée.

Petit côté droit ; les Méléagrides au tombeau de leur frère : le tombeau de Méléagre est représenté par un petit édicule posé sur un soubassement sommairement profilé, fermé par une porte à deux vantaux et surmonté d'un fronton angulaire, flanqué, à ses angles latéraux, d'acrotères sphériques ; d'un acrotère à l'autre, pend une épaisse guirlande. De chaque côté du tombeau, se tient une des sœurs du mort ; celle de gauche, cachée en partie derrière le cheval du Dioscure de l'angle, est debout, les jambes croisées, le corps de trois quarts à droite ; vêtue de la tunique et drapée tout entière dans l'himation relevé sur la tête, elle appuie le coude gauche sur sa main droite, et soutient, sur la main gauche, sa tête penchée et pleurante ; l'autre, le buste de face, le pied droit croisé devant le gauche qu'il cache, s'appuie, de la main droite, sur un pilier rectangulaire, placé à côté du tombeau ; la main gauche, invisible, est posée en arrière de la hanche ; elle porte une tunique à manches courtes ; l'himation, relevé sur la tête, descend sur l'épaule gauche et sur le dos et couvre les jambes ; la tête est baissée, le regard dirigé vers le sol et perdu dans une douloureuse méditation : cette figure est, sur tout le sarcophage, la seule de qui les yeux ne sont pas creusés à la pointe.

Couvercle : le rebord antérieur du couvercle montre le banquet qui suit la chasse de Calydon ; une tenture est suspendue sur le fond derrière les convives et une draperie disposée sous eux ; à l'extrémité gauche, Atalante, en tunique courte à apoptygma, avec un petit manteau posé autour de la taille ; les cheveux coiffés en côtes de melon et noués sur le sommet du crâne, est familièrement allongée sur le ventre, les jambes croisées (cf. Robert, *Sarkophag-Reliefs*, III, 2, p. 327, n° 264[1], fig.), la tête de profil à droite et tournée vers Méléagre à qui elle tend un rhyton de la main droite, tandis qu'elle abandonne sur le sol

la gauche qui tient une guirlande de roses; Méléagre, tenant le même attribut de la main gauche, vêtu d'une chlamyde, les cheveux courts et ornés d'une couronne annulaire, la regarde amoureusement et, du bras droit tendu derrière elle, semble vouloir l'attirer à lui; suivent les deux Dioscures, le buste de trois quarts à droite, la tête tournée l'un vers l'autre; ils portent la chlamyde et le pilos sur leurs cheveux longs et bouclés; de la main droite, ils tiennent, le premier un canthare, le second un bol profond, et de la gauche, une couronne de roses; après eux, les convives sont anonymes : c'est d'abord un jeune homme en chlamyde; déjà ivre, il s'appuie de l'avant-bras gauche sur le sol, posant de la main droite une couronne de roses sur sa tête; un autre, les jambes allongées à droite, s'appuie sur le coude gauche et vide sa coupe si avidement que sa couronne tombe en arrière; suit un personnage plus âgé, barbu, étendu sur le côté gauche, le buste nu, les jambes couvertes d'un manteau et allongées à gauche, la tête de profil à droite, la bouche ouverte par un rire jovial: il présente un bol au jeune homme placé après lui et on le devine heureux de cette bonne plaisanterie; c'est que cet autre convive n'est plus en état de répondre à l'invitation : arrosé de trop nombreuses libations, il s'est endormi, la tête penchée vers l'épaule gauche, la main droite posée sur cette même épaule, la gauche abandonnée sur le sol et tenant la couronne; le dernier assistant, imberbe, vêtu d'une chlamyde, appuyé sur le coude gauche, les jambes allongées à droite, se présente presque de dos, la main droite relevée sur le bord supérieur de la tenture du fond; il n'a ni coupe ni couronne, mais son attitude, son expression béatement souriante, son regard noyé et dirigé vers le haut disent clairement qu'il n'est pas resté à jeun. Au delà, dans un décor rocheux, sont installées les « cuisines »; un esclave en exomis, placé au second plan, tire, à grands efforts, le sanglier colossal qui gît sur le sol au premier, les pattes postérieures encore cachées derrière la tenture; toute la surface de l'animal est lisse, ce qui semble indiquer qu'il est déjà dépouillé de sa peau; à l'extrémité droite, un autre esclave, vêtu comme le premier et coiffé du pétase, est accroupi devant une grande chaudière, placée dans une anfractuosité du rocher; il en tient le bord de la main gauche et, de la droite, introduit deux bûches de bois dans le foyer; de représentations analogues, mais plus complètes, on doit conclure peut-être qu'il fait chauffer le vin destiné au banquet plutôt que l'eau à bouillir la bête,

Sur la tranche latérale de ce rebord, sont sculptés, à droite et à gauche, un carquois et un arc; sur le petit tympan de la face latérale gauche, sont représentés, au milieu, trois boucliers ovales placés l'un devant l'autre; à droite, un bouclier ovale recouvrant en partie un bouclier long, de forme hexagonale, devant lequel est placé un coutelas recourbé, enfermé dans sa gaine; à gauche, un bouclier semblable et un casque à cimier retombant, sculpté sur la section de l'acrotère. Dans le fronton de droite, au milieu, le sanglier est étendu sur le sol;

à gauche, un chien, de profil à droite, est accroupi sur son arrière-train ; à droite, sont représentés deux épieux ; la tranche de l'acrotère postérieur, sur cette face, est laissée fruste.

Les reliefs de la cuve relèvent d'une version de la légende tout à fait indépendante de la tragédie d'Euripide et s'inspirent d'une version plus ancienne qui ignore l'amour de Méléagre et d'Atalante, mêlée à une tradition postérieure dans laquelle Apollon, en tuant le héros, n'est que l'exécuteur des malédictions d'Althaia.

Aucun des motifs n'est nouveau, mais la manière dont ils sont groupés ne se retrouve sur aucun des sarcophages de Méléagre ; du moins M. K. Robert (*Sarkophag-Reliefs*, III, 2, p. 352), bien qu'il ait justement pressenti l'existence du type auquel appartient l'exemplaire de Durazzo, ne connaissait qu'un fragment (et douteux) où le suicide d'Althaia suivît immédiatement la scène du convoi funèbre.

Assez bon travail romain, du IIe siècle ap. J.-C., et sans doute de la première partie de ce siècle.

Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, *archaeologischer Anzeiger*, col. 143, n° 1.

Photographies nos 1056 (face antérieure), 1614 (face latérale gauche).

5 (2101) Fragment de sarcophage : cortège dionysiaque.

Durazzo ; septembre 1909.

Marbre blanc à gros cristaux ; brisé à gauche par une cassure presque verticale ; profil supérieur et plinthe abattus ; — *statuette de Dionysos* [1] : manque la tête ; base mutilée ; sommet du thyrse érodé ; le feuillage de l'arbre endommagé ; — *jeune satyre* [2] : manquent les doigts de la main gauche, le bras droit, l'attribut, les parties sexuelles, les orteils des deux pieds ; érosions sur le visage, et (superficielles) sur la jambe et la fesse droites ; — *panthère* [3] : manquent la mâchoire et la patte antérieure droite ; griffes mutilées ; — *Ménade* [4] : guirlande légèrement mutilée ; à gauche du visage, traces d'arrachement correspondant à la main du satyre précédent ; — *Pan* [5] : manque le bras droit (tenon à gauche de l'arbre, correspondant au coude, et traces, à côté, d'un tenon plus petit, pour la main) ; érosions sur les cheveux, l'oreille gauche, la cuisse droite, les sabots ; la ciste complètement érodée, le serpent mutilé ; — *jeune satyre* [6] : manquent le front, l'œil gauche, le nez, l'avant-bras gauche, la main droite et la jambe droite, brisée à mi-hauteur de la cuisse ; — *Ménade* [7] : manquent les pieds ; tympanon mutilé ; érosions sur les mains, la draperie et (légères) sur le visage. Sont rajustés : l'angle supérieur gauche du fragment (comprenant le sommet de l'arbre, le buste du satyre [2], la tête et l'épaule droite de la Ménade [4]), la jambe droite du satyre [2] et quelques menus fragments. Les yeux sont légèrement incisés à la pointe ; l'emploi du trépan est resté très modéré ; hauteur, 0m52 ; largeur, 0m91 ; épaisseur, environ 0m11 ; hauteur des figures, 0m455.

Ce fragment provient d'un sarcophage rectangulaire et représente la partie droite de la face principale de la cuve ; feuillure sur la tranche supérieure ; plinthe en

bas ; le fond se relève légèrement vers le haut, formant une sorte de gorge arrêtée par un simple listel. A l'extrémité gauche, au pied d'un arbre feuillu, peut-être un chêne, est placée, sur une base cylindrique et profilée, une statuette [1] de Dionysos (hauteur actuelle — sans la tête — au dessus de la base, 0^{m}175) ; le dieu est vêtu d'une tunique féminine à apoptygma, et de la nébride, posée de biais sur l'épaule gauche et sous l'aisselle droite ; le corps, tourné légèrement à droite, repose, avec un déhanchement assez marqué, sur la jambe droite ; le pied gauche, un peu écarté, porte sur le sol de toute sa longueur ; la main gauche relevée s'appuie sur le thyrse orné d'un flot de rubans et terminé, comme une lance, par un saurotère ; la main droite, qui pend naturellement, tient un vase dont la forme ne se laisse plus exactement reconnaître ; les pieds sont nus. Sur le feuillage de l'arbre, est conservée la main gauche d'un personnage, tenant un objet mutilé, bâton ou torche. A droite de la statuette, un jeune satyre [2] s'avance en gambadant, le corps de profil à droite et ne portant que sur la pointe du pied droit, la jambe gauche lancée en avant avec une forte flexion du genou ; nu, svelte et bien musclé, le visage imberbe, avec de longues oreilles et des cheveux incultes, ornés d'une couronne d'aiguilles



de pin, une petite queue attachée sur le creux des reins, il a les deux mains tendues à hauteur de la tête et devait tenir une trompette ou une flûte double qu'il portait peut-être à ses lèvres (les traces ne permettent pas de l'affirmer) ; à ses pieds, joue une panthère [3] ; l'avant-train touchant le sol, la croupe relevée très haut, elle dresse la tête vers lui et lève la patte antérieure gauche. Au second plan, apparaît une Ménade [4] vêtue d'une tunique longue et toute drapée dans l'himation ; le bras droit est baissé et la main, avec ses doigts allongés, placée sur l'abdomen, transparaît sous l'étoffe ; la tête, ronde et joufflue, est inclinée vers l'épaule droite et tournée du même côté ; les cheveux sont

cachés sous une couronne de lierre ; l'attitude générale — le buste est presque de face, mais l'épaule droite avance fortement — indique que la Ménade danse, mais le mouvement est à peine exprimé.

Devant elle, un Pan chèvre-pieds [5], aux cuisses velues, gambade avec une vivacité égale à celle du premier satyre ; son corps, qu'on voit de dos, porte sur la patte gauche, la droite fléchie deux fois est relevée ; le poing gauche est posé sur la fesse, près de l'attache de la queue ; le bras droit était relevé ; la tête, tournée de profil à gauche, chevelue et barbue, a l'expression bestiale ordinaire aux figures de ce type ; elle était cornue et un petit tenon, conservé à la cassure du fragment rajusté, servait de support à l'une des cornes ; sous le sabot droit du Pan, est placée une grande ciste d'osier de laquelle sort un serpent qui en soulève le couvercle convexe ; à sa droite, sur le fond, se dresse un arbre noueux dont une branche, qui passe derrière la tête du satyre suivant, se termine, à droite de celle-ci, par quelques feuilles allongées, laurier ou olivier. Ce satyre [6], du même type que le premier, s'avance d'un pas rapide vers la droite ; le pied droit, en avant, portait des orteils sur la plinthe où il a laissé quelques traces ; un tenon unissait le mollet au fond ; le bras droit plié à angle droit à hauteur de la taille, le gauche à demi tendu, il semble poursuivre la Ménade placée à l'extrémité de la plaque ; mais sa poursuite est molle, car il est alourdi par l'ivresse, et sa tête, rejetée en arrière, s'incline vers l'épaule droite ; autour des hanches, est nouée une peau de bête que dépasse la petite queue fixée au creux des reins. La Ménade [7] s'enfuit vers la droite, le buste presque de face (l'épaule gauche en arrière), la tête tournée à gauche vers le satyre ; vêtue d'une tunique légère qui découvre l'épaule et le sein droits, et d'un ample manteau que le mouvement de la course gonfle derrière son dos et creuse entre ses jambes de plis profonds, elle tient de la main gauche, devant le sein gauche, un tympanon qu'elle frappe de la main droite ; ses bandeaux ondulés sont ornés d'une petite bandelette sur laquelle sont fixés, au dessus du front, deux bouquets de baies de lierre ; des boucles flottent librement sur son cou (traces d'arrachement à gauche de la tête).

Du petit côté contigu à l'arête droite de la face principale, il ne reste que l'épaisseur correspondant à la paroi de celle-ci ; on y voit la jambe droite, fléchie, d'une figure nue, sans doute un homme, qui s'avançait d'un mouvement rapide vers la gauche, le corps de face (reste le pectoral droit), la main droite (le bras mutilé) relevée derrière la tête (traces confuses).

Sans originalité dans les motifs, qui appartiennent au répertoire courant des reliefs dionysiaques, ce fragment de sarcophage est d'une composition claire, qui remplit le fond sans le surcharger ; le travail, sensiblement supérieur dans les parties nues, est vivant et adroit ; IIe siècle après J.-C.

Photographie, n° 1690.

6 (538) Fragment d'une stèle funéraire.

Collection Radowitz; août 1892.

Marbre blanc ; surface rougie ; revers épannelé ; brisée de toutes parts, sauf à gauche où subsiste une partie de la face latérale dressée ; manque le nez ; érosions sur le front, le sourcil droit, les lèvres, le menton, le manteau ; hauteur maxima, 0m60 ; largeur maxima, environ 0m33 ; épaisseur, 0m115 ; hauteur de la tête, 0m235.

Fragment d'une grande stèle ; les traces d'une moulure saillante subsistent à la partie supérieure ; il ne reste que la tête, tournée de profil à droite, le haut de la poitrine et du bras droit d'un jeune homme qui devait être assis ; il est vêtu d'une tunique et d'un manteau jeté sur les épaules ; les cheveux, qui rayonnent du sommet de la tête, sont partagés en longues mèches ondulées qui cachent entièrement l'oreille et se recourbent à leur extrémité ; le travail en est assez mou ; les paupières sont lourdes et sensiblement égales, la joue large et charnue, les lèvres épaisses, le menton fort ; on aperçoit, derrière la nuque, une petite surface, en très légère saillie sur le champt et d'une signification incertaine.



Le travail a une certaine lourdeur rustique qui nous empêche de croire à une origine athénienne ; l'œuvre n'est sans doute qu'une imitation provinciale d'un modèle attique ; elle date de la seconde moitié du ve siècle.

Photographie n° 1331 (13 × 18).

7 (80) Stèle funéraire.

Samsoun ; 1885.

Marbre blanc ; revers épannelé ; faces latérales dressées ; à part quelques érosions superficielles — seule la tête du petit enfant a assez gravement souffert —, il ne manque que les parties rapportées, savoir : le pied postérieur de la chaise, fixé au siége par un tenon métallique et sur la plinthe par une simple cavité circulaire, creusée près du bord latéral ; une partie de la main droite du mort, collée sans tenon, l'avant-bras droit du petit enfant (mortaise à la section du haut du bras et sur la draperie du mort), enfin toute la partie supérieure du fond, au dessus de la tête des personnages, et tout le cadre architectonique ; le sommet du crâne du personnage assis présente une face plane ; le joint de la partie rapportée décrit vers le bas, à peu près au milieu de la stèle, un grand décrochement à angle droit (mortaise sur la partie horizontale), qui le fait passer juste au dessus de la tête de l'éphèbe, permettant ainsi d'économiser l'épaisseur de marbre correspondant à la tête du mort ; deux petits décrochements, à gauche de la tête de l'éphèbe, peuvent être dus à une cause fortuite ou au désir d'obtenir une stabilité plus grande de la partie rapportée ; hauteur actuelle à droite, 1m435 ; à gauche, 1m09 ; largeur, 0m965 ; épaisseur, environ 0m05 ; hauteur du personnage assis, 1m315 ; de l'éphèbe, 1m04 ; de l'enfant, 0m51 ; saillie maxima du relief, 0m225.

Grande stèle ; plinthe à la partie inférieure ; l'encadrement latéral était rapporté, et aussi le couronnement, qui était sans doute un fronton dont la moulure horizontale, sur sa face inférieure, touchait directement la tête du personnage assis (de là, l'aplatissement du crâne) ; — un homme jeune est assis, de profil à gauche, dans la partie droite de la stèle, sur un siége à pieds et dossier courbes ; ses pieds, chaussés de bottines fermées à semelles épaisses, reposent, de la plante, sur un tabouret bas, porté sur des griffes de lion sommairement profilées ; l'avant-bras gauche, allongé sur la cuisse, est caché sous la draperie qui couvre les jambes et remonte en arrière sur le dossier de la chaise ; le buste est nu ; la tête imberbe, aux cheveux courts, est penchée et mélancolique, et le regard s'abaisse vers un petit enfant nu qui, dressé sur la pointe des pieds, les deux bras levés, s'efforce d'atteindre une pomme que le mort lui présente de la main droite ; derrière l'enfant, se tient un jeune garçon, le corps nu, de profil à droite et portant sur la jambe droite, le talon gauche soulevé ; il tient, de la main gauche, la draperie d'un manteau simplement jeté sur l'épaule gauche, et, de la droite baissée, un sac semblable au « carton » où les écoliers mettent leurs livres de classe ; il a de longs cheveux qui rayonnent du sommet du crâne et s'épaississent en bourrelet tout autour de la tête.



Cette stèle, qui s'inspire d'un excellent modèle attique du IVe siècle, n'en est pas moins une œuvre assez médiocre, d'un modelé peu poussé et parfois incorrect ; les têtes surtout sont d'une exécution presque grossière, sans toutefois qu'on puisse relever sur le marbre les traces certaines d'une seconde main. Ces défauts ne doivent être attribués, croyons-nous, qu'à l'insuffisance d'un marbrier provincial, et non pas à une reprise maladroite du travail original, ni à une époque tardive : par le type même qu'elle reproduit et qui a disparu à la fin du IVe siècle, par son caractère monumental qui la distingue nettement de la presque totalité des stèles anatoliennes d'époque hellénistique, la stèle de Samsoun ne semble pas pouvoir être datée plus bas que l'année 300 avant J.-C. et elle est probablement un peu antérieure ; les formes de l'enfant, qui n'est qu'un éphèbe de taille très réduite, n'ont encore rien de cette rondeur potelée qui devint familière aux sculpteurs après Lysippe et Boëthos.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 5 ; — A. Koerte, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XI, 1894, col. 340 ; — Conze, *Die attischen Grabreliefs*, n° 697 *a*, pl. CXXXIV.

Photographie n° 1615.

8 (349) **Lion accroupi, tenant une tête de taureau entre ses griffes.**

L'inventaire, Goold, Terenzio (*Catalogue manuscrit*, f° 2, n° 18), M. S. Reinach ignorent la provenance ; Déthier (*Catalogue des étiquettes*, f° 3, Propylées du Tchinili Kiosk, *C* : près de la porte, à gauche : ... 7° [sur un chapiteau] : devant de lion tenant une tête de bœuf ; hauteur, 0m80 ; largeur, 0m 70) indique Cnide ; M. Joubin suggère le Boucoléon ; la provenance très probable est Halicarnasse ; l'entrée au musée doit être postérieure de peu à l'année 1868 (cf. plus haut, n° 1).



Marbre blanc ; brisé à mi-corps ; manquent l'arrière-train du lion, la corne gauche et l'extrémité du museau du taureau ; érosions sur les griffes, la crinière, et en quelques endroits du corps ; croûte de ciment sur le flanc gauche ; surface noircie ; la partie inférieure de la crinière, sur le bas de l'encolure, près du dos, était sculptée dans un bloc rapporté sans crampons, aujourd'hui perdu ; hauteur, 0m 815 ; longueur maxima, 0m 765.

Le lion, accroupi sur le sol, le corps de profil à droite, la gueule de face, la langue dépassant les crocs, l'œil menaçant, tient entre ses griffes une tête de taureau.

Travail décoratif médiocre, probablement du ve ou du vi^e siècle ap. J.-C.

Goold, *Cat.*, n° 24 (?) ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 114, 115 ou 117 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 2.

Photographie n° 1638.

SALLE I

LES SARCOPHAGES DE SIDON

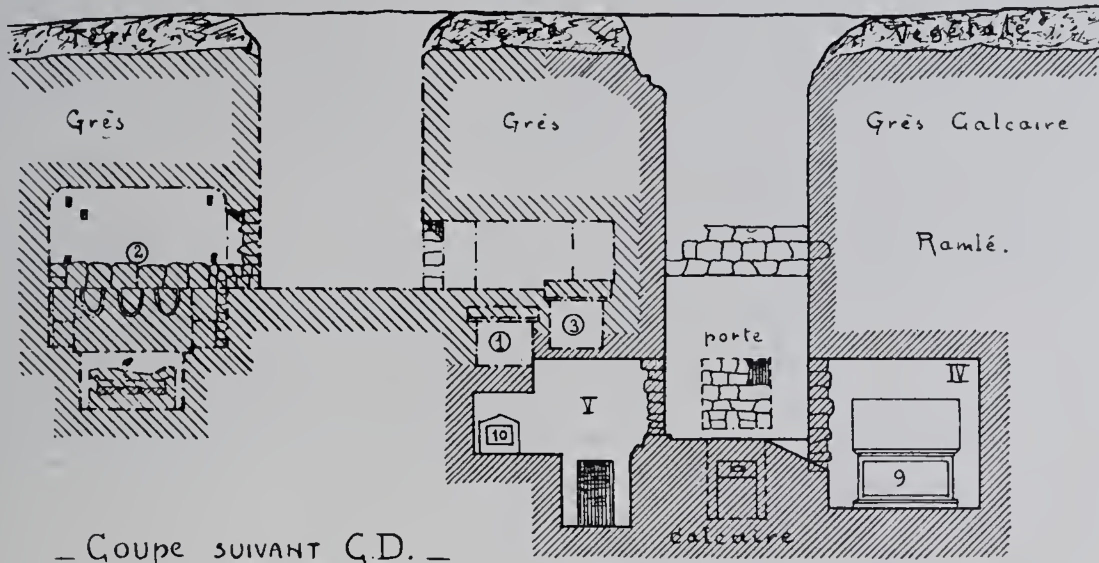
Les fouilles de la nécropole royale de Sidon, exécutées par Hamdy bey, sont parmi les plus importantes de l'histoire archéologique, au dernier quart du siècle passé. Nous en donnons un résumé rapide avec un exposé sommaire des questions principales que soulève l'étude des sarcophages.

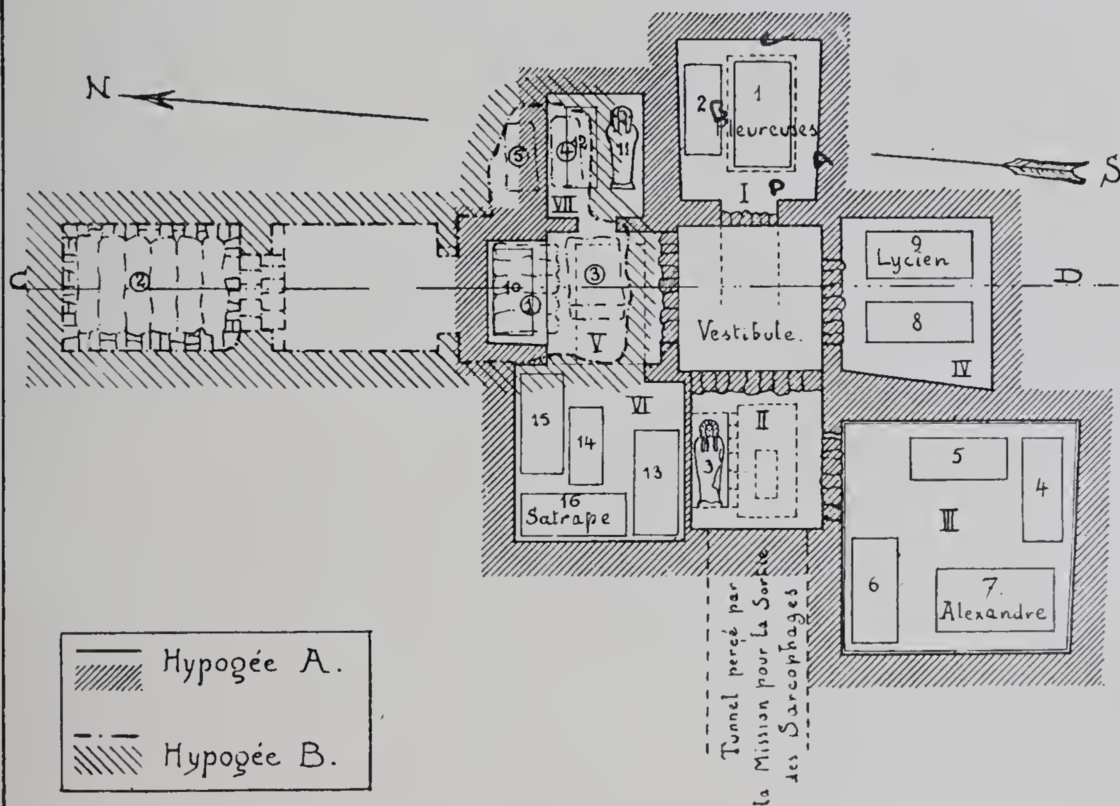
La nécropole se trouvait dans un terrain nommé *Ayaâ*, situé à l'est de Saïda, près du village Hélalieh (*Nécropole*, pl. I et II), qui avait déjà attiré l'attention de Renan par ses « restes d'un caractère... spécialement phénicien » (*Mission*, p. 396) ; le 2 mars 1887, Mehmed Chérif effendi, propriétaire de ce terrain, avertissait le caïmakan de Saïda, Sadik bey, qu'il avait découvert un puits au fond duquel il pouvait y avoir des tombeaux ; sur l'ordre de Nachid pacha, gouverneur général de la Syrie, Becchara bey, ingénieur du vilayet, se rendit à Saïda et rédigea le 24 mars un rapport qui fut transmis à Constantinople ; le 18 avril, Hamdy bey quittait Constantinople avec Démosthène bey Baltazzi ; le 30, les fouilles commençaient ; dirigées par lui avec une activité passionnée et un soin scrupuleux, elles étaient terminées le 20 juin et les sarcophages embarqués à bord du vapeur ottoman l'*Assir*.

La nécropole comprend deux hypogées creusés dans le tuf et désignés par les lettres *A* et *B*, selon l'ordre où ils ont été découverts (cf. le plan p. 19, établi d'après les pl. III et XLIII de la *Nécropole*). Le premier est composé de sept chambres : au fond d'un puits rectangulaire, profond de 10^{m} 20 et ayant 3^{m} 70 de côté, s'ouvrent, sur les quatre faces, quatre caveaux dont les portes étaient murées ; deux autres chambres (VI et VII), donnant sur les parois ouest

Nécropole Royale de Sidon.

Plan et Coupe des Hypogées A. et B.





et est du caveau nord, se placent aux angles nord-ouest et nord-est du fond, mais sans communiquer avec lui ; la septième (III) se place de même à l'angle sud-ouest, s'ouvrant sur la paroi sud du caveau ouest. Le sol de ces caveaux se trouve à des niveaux variables, mais toujours, sauf celui du n° III, en contre-bas de celui du puits ; deux fois seulement (caveau I est, et caveau II ouest), on a remblayé au dessus du sarcophage et créé ainsi un second niveau légèrement supérieur à celui du « vestibule ». — On trouvera, en tête de chaque description, toutes les indications relatives à l'état des caveaux, à la position et au contenu des sarcophages.

L'hypogée *A* avait été violé à une époque inconnue, à l'exception de la fosse du caveau I (est) qui cachait l'anthropoïde égyptien n° 79. L'hypogée *B* était au contraire intact ; il était resté inconnu même des fouilleurs qui avaient retrouvé par hasard l'hypogée *A* et la découverte n'en est due qu'à la perspicacité de Hamdy bey : en étudiant le caveau V (nord) de l'hypogée *A*, Hamdy bey remarqua dans le plafond une ouverture percée par les violateurs ; l'ayant fait dégager des terres qui l'avaient en partie obstruée, il put se hisser péniblement dans une autre fosse, fermée par cinq grandes dalles et qui n'appartenait pas à la sépulture qu'il venait d'explorer ; l'ouverture de ce second hypogée se trouva à 6 mètres au nord du puits qui descendait au premier ; là encore, c'était un puits rectangulaire, profond seulement de $7^{m}50$, large à l'est et à l'ouest de 4 mètres, au sud et au nord de $3^{m}70$; deux chambres s'y ouvraient sur ses côtés nord et sud ; celle du sud, très grossièrement dressée, comprenait quatre fosses, sans cercueils, creusées dans l'épaisseur du grès, au dessus des chambres V et VII de l'hypogée *A* ; celle du nord, soigneusement murée, renfermait le sarcophage du roi Tabnit ; il reposait, à $3^{m}30$ au dessous du fond du puits, sur le sol d'une fosse fermée par un monolithe colossal et par tout un appareil de grands blocs taillés et de blocage.

L'hypogée *A* avait livré dix-sept sarcophages, dont sept *thécai*, sans décoration figurée, furent laissées en place ; les dix autres et le sarcophage de Tabnit furent extraits par une galerie souterraine, où on les fit glisser sur un train de bois. Transportés à Constantinople par l'*Assir*, ils furent placés dès l'année 1891 dans les salles du nouveau musée construit exprès pour les recevoir[1].

Le tableau suivant résume la répartition des sarcophages dans les chambres de la nécropole ; les numéros en italiques sont ceux que Hamdy bey avait donnés provisoirement aux sarcophages et qui sont reproduits dans sa publication ; nous les conservons pour ceux de ces monuments qui ont été laissés *in situ*.

1. Sur l'inauguration du musée des sarcophages, le 13 juin 1891, cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1892, I, p. 150 = *Chroniques d'Orient*, II, p. 86 ; *Bulletin des musées*, 1891, p. 232.

CHAMBRE I (est).	Anthropoïde égyptien, n° **79**. Sarcophage des « pleureuses », n° **10**. *Théca* sans décoration, n° *2*.
CHAMBRE II (ouest).	Anthropoïde de style grec, n° **81**.
CHAMBRE III (sud-ouest).	Sarcophage d' « Alexandre », n° **68**, et trois autres sarcophages décorés dans le même style, nos **72**, **73**, **74**.
CHAMBRE IV (sud).	Sarcophage lycien, n° **63**. *Théca* phénicienne, n° *8*.
CHAMBRE V (nord).	*Théca* sans décoration placée dans un four creusé dans la paroi nord de la chambre, n° *10*.
CHAMBRE VI (nord-ouest).	Sarcophage du « satrape », n° **9**. Trois *thécai* dont deux (nos *13* et *15*) décorées dans le même style que le sarcophage et la troisième (n° *14*) sans décoration.
CHAMBRE VII (nord-est).	Anthropoïde de style grec, n° **80**. *Théca* de marbre blanc, n° *12*.

En dehors des questions proprement archéologiques, les sarcophages de Sidon posent un certain nombre de problèmes que nous nous contentons d'indiquer, avec la solution, presque toujours hypothétique, qui, en l'état actuel de nos connaissances, nous paraît la plus vraisemblable.

I. *Histoire de la nécropole*. — On admet en général que l'hypogée *B*, celui de Tabnit, est le plus ancien des deux. L'argument par lequel on justifie cette priorité n'a pas toute la valeur qu'on lui a quelquefois attribuée : on allègue que si l'hypogée *A* a été creusé à une plus grande profondeur que l'hypogée *B*, c'est pour que les chambres du plus récent ne vinssent pas défoncer celles du plus ancien. Pris en toute rigueur, l'argument prouve uniquement l'antériorité de l'hypogée *B* sur les parties nord de l'hypogée *A* ; il reste possible que le caveau I, avec le grand anthropoïde égyptien n° 79, soit contemporain, ou à très peu près, de celui de Tabnit : le caractère archaïque des deux sépultures, l'identité d'origine des deux sarcophages, l'analogie du mode d'ensevelissement rendent cette hypothèse extrêmement vraisemblable. On voudrait, d'autre part, entrevoir au moins les motifs qui ont déterminé les constructeurs du second hypogée à s'imposer un supplément de travail considérable, quand il leur était aisé de l'éviter en reportant l'ouverture de leur puits de quelques mètres au sud — et ces raisons nous échappent complètement.

Après le caveau I, deux chambres, nos II et V, furent creusées simultanément

à l'ouest et au nord du puits ; elles reçurent les anthropoïdes de style grec, n°s 81 et 80 (celui-ci féminin), qui sont de même style et, presque certainement, sortis en même temps du même atelier. Tel est le premier état de la nécropole ; un point douteux est de savoir si la chambre IV (sud) — celle du sarcophage lycien n° 63 — date de cette époque ou de la suivante : pour les questions qui nous intéressent le plus, ce doute est sans grande importance, car on peut affirmer que le caveau n'était pas destiné primitivement au sarcophage, mais à une *théca* phénicienne de basalte (n° *8* de Hamdy bey), qui y a été retrouvée sur un soubassement de pierre soigneusement dressé.

A la seconde période, appartient la chambre VI, ouverte sur la paroi ouest de la chambre V (nord) pour recevoir le sarcophage du « satrape » (n° 9) et trois *thécai* (n^{os} *13* à *15* de Hamdy bey) ; la chambre VII fut creusée sans doute en même temps pour donner abri à l'anthropoïde n° 80 qui fut exhumé de sa fosse ; la chambre V ne fut plus alors qu'une manière de vestibule ; à une époque indéterminée, peut-être assez tardive, on ménagea sur la paroi nord de cette chambre une sorte de four où fut placée une *théca* sans décoration (n° *10* de Hamdy bey).

Ce furent peut-être des scrupules religieux qui, vers le milieu du ve siècle, avaient déterminé les constructeurs à exhumer l'anthropoïde n° 80 et à ne pas le laisser dans un caveau devenu comme un lieu de passage. Quoi qu'il en soit, ces scrupules s'affaiblirent dans la suite ; successivement, on introduisit le sarcophage lycien dans la chambre IV (sud), déjà occupée par une *théca*, et les « pleureuses » (n° 10) avec une *théca* (n° *2* de Hamdy bey) dans la chambre I, au dessus du grand anthropoïde égyptien. A ce moment, il fallut trouver une place nouvelle pour le sarcophage d' « Alexandre » (n° 68) et ses trois petits compagnons (n°s 72, 73, 74) : ce fut nécessairement à l'angle sud-ouest, l'angle sud-est étant « bloqué » par les chambres I et IV, qui n'auraient pu livrer passage aux nouveaux arrivants sans un travail long et pénible ; la chambre II (ouest), trop petite pour les contenir elle-même, offrait au contraire un passage aisé vers le grand caveau III — le dernier — qui fut alors creusé dans l'hypogée. C'est peut-être à cette époque que l'anthropoïde de style grec n° 81 fut placé dans un « four » creusé sur le côté de la fosse où il avait d'abord été déposé ; le « four » fut fermé par un mur de pierres sèches, la fosse remblayée, le sol de la chambre exhaussé un peu au dessus du fond du puits — et la nécropole, désormais abandonnée, ne fut plus visitée que par les violateurs jusqu'au jour où Hamdy bey vint la rouvrir et rendre à la lumière tous les trésors d'art qu'elle renfermait.

Le tableau suivant résume ce qui précède.

I. Avant le milieu du ve siècle.	*a*) Construction de l'hypogée *B*; ouverture de l'hypogée *A* ; chambre I (sarcophage anthropoïde égyptien, n° **79**) ; ce second hypogée est seul désormais en activité ; *b*) chambres II et V (anthropoïdes de style grec, nos **81** et **80**) ; à la fin de cette période ou au commencement de la suivante, ouverture de la chambre VI pour la *théca* phénicienne, n° *8* de Hamdy bey.
II. Milieu du ve siècle.	Transformation de la chambre V ; ouverture de la chambre VI (sarcophage du « satrape » avec trois *thécai*) ; — exhumation de l'anthropoïde, n° **80**, transporté dans la chambre VII creusée à cet effet.
III. Fin du ve siècle ou commencement du ive.	Le sarcophage lycien est introduit dans la chambre IV, à côté de la *théca*, n° *8* de Hamdy bey.
IV. Milieu du ive siècle.	Les « pleureuses » (avec la *théca*, n° *2* de Hamdy bey ?) sont introduites dans la chambre I, au dessus de l'anthropoïde égyptien, n° **79**.
V. Dernière partie du ive siècle.	Ouverture de la chambre III pour le sarcophage d'« Alexandre » et ses trois compagnons, nos **72**, **73**, **74**.

Telles sont les conclusions que peut justifier l'étude comparée des lieux et des monuments, mais, avec elles, l'histoire de la nécropole n'est pas épuisée. M. Dussaud (*Revue archéologique*, 1905, I, p. 19) a mis en lumière un fait important, la présence d'ossements déposés à même au fond de la fosse du caveau II : ce fait semble révéler une profanation violente de la nécropole, et, par suite, une interruption dans son activité, antérieure au temps où on l'abandonna pour toujours. Y eut-il une ou plusieurs interruptions ? A quelle époque se sont-elles produites ? Quels sont les événements historiques qui les ont provoquées ? Autant de questions auxquelles nous ne savons pas donner de réponse certaine.

II. Pour reconstituer l'histoire des développements de l'hypogée *A*, nous avons fait état des dates approximatives qui nous seront fournies par l'étude archéologique des sarcophages de style grec : c'est dire que nous avons admis implicitement : 1° que ces monuments ont été inhumés à Sidon à l'époque même où ils venaient d'être sculptés ; 2° que, par suite, ils ont été commandés directement à des artistes hellènes par les sidoniens qui y ont été ensevelis. Or, cette opinion est loin d'être incontestée et doit être justifiée.

On a pensé le plus souvent — et cette théorie a pour elle l'autorité de MM. Th. Reinach et Clermont-Ganneau — que les sarcophages de la nécropole, anthropoïdes et *thécai* mis à part, étaient des monuments réemployés, soit que leurs derniers possesseurs les eussent achetés d'occasion, soit qu'ils les eussent rapportés en butin d'une expédition militaire ou d'une course de piraterie.

Pour le sarcophage de Tabnit, le fait, attesté par l'inscription hiéroglyphique du couvercle, est évident; il n'en est déjà plus de même pour le grand anthropoïde égyptien, n° 79 : ce sarcophage n'est pas mutilé ; il est inachevé ; malgré un examen attentif, contrôlé par celui de personnes expertes, nous n'avons pu y reconnaître aucune des traces de violences qu'y signalait M. Th. Reinach ; aussi bien, on ne comprend pas, et l'on n'explique pas, pour quelles raisons les nouveaux propriétaires en auraient effacé les traits du visage jusqu'à réduire toute la face à cet état de galette amorphe où nous la voyons aujourd'hui ; le monument, croyons-nous, a été pris, en l'état où il est, de l'atelier d'un sculpteur égyptien et n'avait jamais servi, même en Égypte. Le sarcophage d'Echmounazar II, au Louvre, qui lui non plus, et quoi qu'on en ait dit, ne présente aucune trace d'hiéroglyphes martelés, a sans doute été régulièrement acheté en Égypte par ce roi, désireux de s'assurer une sépulture semblable à celle de son père Tabnit.

Tous les autres sarcophages du musée nous paraissent avoir été achetés directement par et pour les sidoniens qui y ont été ensevelis. Une semblable hypothèse n'a rien en soi qui contredise ce que nous savons par ailleurs. Renan, bien avant la découverte de la nécropole d'Ayaâ, avait insisté sur l'influence très profonde qu'avait exercée l'hellénisme sur la culture sidonienne ; au IIIe siècle, un sculpteur grec, Timocharis d'Éleuthernae en Crète, travaille à Sidon (*Mission de Phénicie*, p. 371 sq. ; cf. p. 398 ; Loewy, *Inschriften griechischer Bildhauer*, p. 136, n° 167). Nous nous bornons à résumer ici les éléments principaux du débat.

Arguments *a priori* : si les sarcophages ont été achetés d'occasion, c'est un bien singulier hasard qui a réuni dans la nécropole un groupe de monuments qui constitue, au sens le plus exact du mot, une série archéologique si fortement organisée ; le rôle du hasard devient plus grand encore et prend un caractère presque providentiel, quand, admettant l'ordre de succession proposé par

M. Th. Reinach, on voit, à la fin du IVe siècle, le « satrape » s'introduire dans la collection pour y combler une lacune restée vide entre les anthropoïdes de style grec et le sarcophage lycien. Notons d'autre part un fait dont l'importance, pour la question qui nous occupe, n'a pas été suffisamment mise en lumière : les sarcophages de la nécropole, si l'on en écarte le lycien et les « pleureuses », forment entre eux plusieurs groupes nettement définis : 1° le groupe égyptien, Tabnit et l'anthropoïde, n° 79, auxquels il faut ajouter Echmounazar II ; 2° le groupe des anthropoïdes de style grec ; 3° le groupe du « satrape » avec ses trois *thécai* dont deux étaient décorées d'un bandeau de palmettes traitées dans le même style que celles du sarcophage ; 4° un quatrième groupe, qui se compose exactement comme le précédent, comprenant lui aussi un sarcophage sculpté, celui d'« Alexandre », et trois autres, sans reliefs figurés, mais décorés des mêmes motifs exécutés de la même manière. Ainsi, d'une part, ces monuments ne sont pas isolés, dépareillés, comme le sont d'ordinaire des objets d'occasion, et, d'autre part, l'exacte correspondance des deux derniers groupes ne peut s'expliquer raisonnablement, à moins d'une coïncidence surprenante, que par une commande adressée directement à un atelier.

Passons aux arguments de fait. M. A. Koerte a cru reconnaître, sur le sarcophage lycien, les traces d'une courte exposition à l'air libre ; nous n'avons rien remarqué sur l'épiderme et dans la patine du marbre que ne puisse expliquer un long séjour dans un caveau humide. Ne peut-on pas admettre qu'un sidonien, séduit par cette forme de monument, ait voulu une sépulture sur ce patron ? Comme on le verra plus loin, le style du sarcophage est un style lycien très adouci et diffère sensiblement de celui des sarcophages retrouvés en Lycie même. L'absence de la poutre faîtière ne prouve pas ce qu'on a voulu lui faire prouver : si cette poutre était tombée dans le transport du sarcophage, pourquoi ne l'aurait-on pas remplacée ou réparée ? Et si elle n'était plus à sa place quand il a été descendu dans l'hypogée, comment expliquer ces petits vases de marbre (n°s 64 à 67) où nous reconnaissons, avec M. Studniczka, les acrotères dont elle était ornée ? Ce fait est d'autant plus étrange qu'il n'est pas isolé : le sarcophage de Tabnit, d'ailleurs intact, porte, sur le côté gauche du crâne, les traces d'un martelage violent ; on les retrouve au même endroit sur le grand anthropoïde égyptien, n° 79, et, chez Echmounazar II, sur la nappe de la perruque qui recouvre l'épaule droite ; les « pleureuses » ont été systématiquement dépouillées de tous les acrotères de leur « attique » ; sur la crête du sarcophage d' « Alexandre », tous les aigles ont été abattus, alors que toutes les têtes de déesse, sauf une, étaient respectées ; ses trois petits compagnons ont subi, soit sur la cuve, aux oves de la moulure supérieure, soit sur la corolle du fronton, des cassures d'un aspect vraiment déconcertant (voir les détails aux n°s 72 à 74) : quand on observe que ces parties détruites sont toujours strictement localisées, qu'elles ne sont jamais les plus hautes de monuments qui ont

conservé intacts ou presque les acrotères de leurs frontons, on ne peut pas ne pas penser à des mutilations volontaires et rituelles, destinées, par ce sacrifice d'accessoires sans importance, à conjurer le mauvais œil et à détourner du tombeau les maléfices des démons et les entreprises des violateurs.

Le problème est plus simple pour les autres sarcophages : tous les reliefs du « satrape », les deux frises des « pleureuses » ont un caractère nettement oriental qui s'explique de lui-même, si l'on admet que ces monuments ont été sculptés pour des sidoniens, qui suppose un hasard nouveau s'ajoutant à tant d'autres, si l'on persiste à y voir des articles d'occasion. Ce caractère, que M. Studniczka a reconnu et que nous nous sommes efforcés de mettre en lumière dans notre description, nous paraît incontestable ; il importe peu que le « satrape » et sa suite aient ou n'aient pas le costume proprement phénicien ; ils l'ont parfois et, quand ils ne l'ont pas, ils ont ce *vestis barbaricus* que l'art grec et gréco-romain a toujours donné aux asiatiques, quels qu'ils fussent. L'état actuel de ce sarcophage est dû *uniquement* à l'action de l'eau qui avait envahi la chambre VI dont le niveau est le plus bas de l'hypogée ; avant d'avoir souffert de ces actions érosives, la surface en était intacte ; on s'en peut rendre compte encore sur le socle et en quelques endroits de la moulure inférieure : ces parties, qui, dans un sarcophage longtemps exposé au dehors, devraient être les plus attaquées, ont été protégées par la vase et ont gardé toute la fraîcheur d'épiderme, les arêtes vives et sans cassure du marbre neuf. De même, sur le sarcophage des « pleureuses » : on sera surpris de la force qu'ont conservée les bleus (cette couleur étant la plus sensible de toutes) à l'angle du couvercle contigu aux faces *A* et *C* (sud-est), où ils ont été protégés par les concrétions calcaires déposées par les eaux d'infiltration ; à moins de supposer que le sarcophage, avant d'être réemployé, a été repeint à nouveau (et pour qui veut bien se rappeler que les anciens considéraient ce genre de peinture, non pas comme un simple badigeonnage, mais comme une œuvre d'art délicate, cette hypothèse paraîtra fort invraisemblable), on en conclura nécessairement que le monument avait, quand on le descendit dans l'hypogée, tout l'éclat de ses couleurs et que, par suite, il n'avait jamais souffert ni du soleil ni de la pluie [1].

En tout état de cause, l'extraordinaire conservation de ces sarcophages [2] est un fort argument contre l'hypothèse d'un réemploi, mais cet argument devient, à ce qu'il nous semble, décisif, quand il s'agit de sculptures aussi fragiles que celles du sarcophage d'« Alexandre ». A voir ce marbre éclatant de blancheur,

1. Cet argument vaut aussi pour le sarcophage du « satrape » ; Hamdy bey atteste (*Nécropole*, p. 39) qu'en enlevant la croûte de vase que les eaux avaient laissée sur les parois, il trouva, sur la face d'adhérence de cette croûte, de nombreuses traces de rouge, de bleu et de jaune.

2. Toutes les mutilations signalées par M. Th. Reinach sur le sarcophage du « satrape » (*Nécropole*, p. 365-6) sont en réalité l'œuvre des violateurs ; cf. notre description, *in pr.*

ces couleurs dont quelques-unes ont gardé toute leur puissance, ces perles si fragiles dont pas une (sauf le cordon placé sur l'arête inférieure du couvercle) n'a souffert de la moindre blessure, il paraît impossible que ce monument ait pu être exposé aux accidents d'un double voyage, aux intempéries du ciel ; il faut être économe de miracles, et c'en est un déjà que des hommes aient pu descendre un bloc de ces dimensions et de ce poids au fond d'un puits large de moins de quatre mètres, sans en mutiler les reliefs, sans en ébrécher les arêtes, sans en endommager les moulures[1].

Nous concluons : de tous les sarcophages de la nécropole, celui de Tabnit est le seul qui soit certainement réemployé ; l'anthropoïde égyptien, enlevé, peut-être acheté, dans des circonstances qui nous échappent, est inachevé et par conséquent n'avait jamais servi (le sarcophage d'Echmounazar II provient très probablement d'une acquisition régulière) ; tous les autres ont été commandés directement par les sidoniens qui y furent ensevelis[2].

III. Quels étaient ces sidoniens ? Nous croyons que la nécropole a reçu à bon droit ce titre de nécropole royale qui lui a été contesté : l'étroite solidarité qui unit l'hypogée *A* à celui de Tabnit constitue en faveur de cette opinion une présomption dont on ne peut pas ne pas tenir compte. Cette présomption est affaiblie, il est vrai, du fait qu'Echmounazar II, fils de Tabnit, fut enseveli à près de deux kilomètres de son père. Il faut nous résigner ici à nous satisfaire de vraisemblances, et il est peu vraisemblable qu'une nécropole bâtie par un roi ait pu, au bout de quelques années, être usurpée par une famille de particuliers, également improbable que, parmi tous les troubles de l'histoire de Sidon, une fortune privée ait pu, pendant plus de 150 ans, se maintenir au degré de luxe et de puissance dont témoigne la somptuosité continue de ces sépultures. Est-il possible d'aller plus loin et, partant de cette base dont nous ne dissimulons pas la fragilité, tenter de donner un nom aux propriétaires des différents tombeaux ? La réponse à cette question est étroitement liée à celle de la chronologie des rois de Sidon.

Le Dr Rouvier, reprenant et développant les conclusions d'un mémoire célèbre de M. Babelon, a établi de la manière suivante, en se servant des séries monétaires et des initiales qu'elles portent, la succession de ces souverains aux ve et ive siècles.

1. On a allégué deux cassures, l'une au cheval d'Alexandre (long côté de la bataille), l'autre à l'un des valets de la chasse (petit côté). Combien de sculptures antiques, moins délicates et plus maniables, ont connu dès l'atelier de plus graves réparations !

2. On ne peut arguer contre ces conclusions de la prétendue découverte, dans le caveau d'« Alexandre », d'un didrachme à l'effigie de Ptolémée Sôter, que M. Th. Reinach attribue aux années 230-217 (*Nécropole*, p. 354-356, fig. 96) ; on a trop de raisons de penser que cette monnaie a pu tomber de la poche d'une des nombreuses personnes qui visitèrent l'hypogée avant l'arrivée de Hamdy bey à Saïda (cf. *Nécropole*, p. 5, note 1).

1. Peut-être Tétramnestos (Hér., VII, 98; cf. VIII, 67)	vers 475
2. ?	vers 465
3. ?	vers 455
4. roi 𐤏𐤊	vers 440
5. roi 𐤁𐤊	vers 430
6. roi 𐤏𐤁	vers 420
7. roi 𐤊	vers 410
8. roi 𐤁	vers 395
9. roi 𐤁	vers 380
10. Straton I le philhellène	372 ou 371-359
11. Tennès	355 env.-349
12. Évagoras II	348 ou 347-345 ou 344
13. Straton II	344 ou 341-332
14. Abdalonyme	332-?

Cette liste est sans doute sujette à revision (cf. Babelon, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1903, p. 291 ; Dussaud, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 12 sq.). Voici celle à laquelle aboutit M. Babelon, *Traité des monnaies,* II, 2, p. 547 sq.

1. Roi incertain	vers 475
2. Série de rois incertains, milieu et seconde moitié du ve siècle	
3. Straton I (?)	vers 400
4. Bodachtart	vers 380-374
5. Straton II	vers 373-362
6. Mazaios, première série,	359-355
7. Tennès	355-351
8. Évagoras	349-346
9. Straton III	345-332
10. Mazaios, deuxième série,	343-338

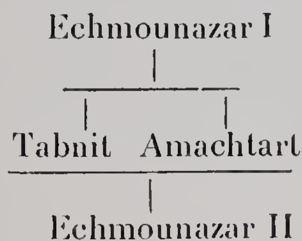
Comme la première, cette seconde liste montre combien il serait vain de vouloir attribuer à un roi déterminé l'un quelconque des plus anciens sarcophages de l'hypogée *A*, n'ayant pas d'autre criterium que les dates nécessairement assez vagues qui nous sont fournies par les monuments eux-mêmes. La seule hypothèse qui vaille la peine d'être retenue est celle qui attribue à Abdalonyme le sarcophage d' « Alexandre ». Abdalonyme appartenait à la dynastie légitime ; il fut placé sur le trône par Alexandre et lui fit un jour présent

d'un parfum composé d'encens et de lys ; les textes ne nomment plus, après lui, aucun roi national de Sidon. Nous n'en savons pas davantage : c'en est assez pour qu'on ne puisse méconnaître entre ces quelques faits, l'époque indiquée par le monument et les données topographiques, une certaine concordance qui n'est pas dénuée de toute valeur démonstrative[1] ; c'en est trop peu pour qu'on puisse voir dans cette attribution plus qu'une hypothèse ingénieuse et plausible.

D'autres hypothèses n'ont pas manqué : on a successivement donné le sarcophage d'« Alexandre » à Perdiccas ou à Parménion, à un satrape perse, Mazaios, à un ami d'Alexandre, Laomédon de Mytilène, qui fut gouverneur de Syrie et de Phénicie, à un grand seigneur perse, Kophen, fils d'Artabaze, descendant d'une famille dont les ancêtres avaient, avec Darius, mis à mort Smerdis le mage. Nous n'insistons pas sur ces constructions érudites à qui manque malheureusement toute base solide.

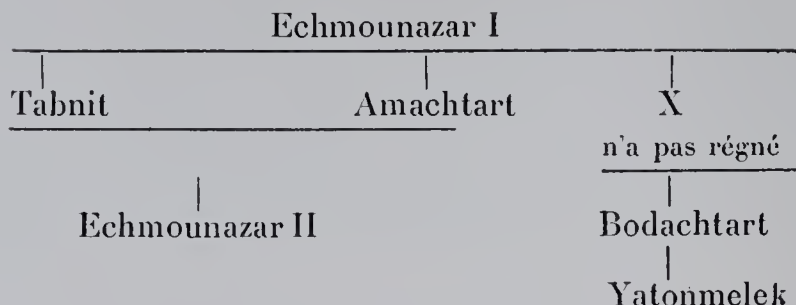
Les fouilles de Sidon nous ont placés en présence de deux séries de monuments : pour l'une — celle dont nous venons de parler — nous ignorons les noms, mais nous pouvons donner les dates ; pour l'autre, les noms nous sont connus, mais les dates sont sujettes au doute : c'est de cette seconde série qu'il nous faut dire quelques mots.

Elle comprend le sarcophage de Tabnit et celui d'Echmounazar II. Cette dynastie royale, dont aucun texte ne fait mention, ne nous est révélée que par des inscriptions ; jusqu'à l'année 1900, elle ne comportait pour nous que quatre noms :



Depuis, plusieurs pierres à inscriptions phéniciennes, découvertes dans les assises du temple d'Echmoun à Sidon (plusieurs exemplaires sont exposés dans la salle III), ont enrichi la généalogie de cette famille qu'on peut présenter aujourd'hui sous la forme suivante :

1. Nous ne tenons pas compte du sujet des reliefs, estimant que c'est partir d'un principe faux que de leur prêter un caractère individuel et d'en vouloir user comme d'un document historique au sens où nous entendons ce mot.



Ces documents nouveaux n'ont apporté, il est vrai, aucune lumière au problème, toujours controversé, de la chronologie de cette dynastie ; les deux anciennes théories restent en présence, l'une qui la descend à l'époque ptolémaïque, l'autre qui la remonte à l'époque achéménide : l'écart ne porte pas sur moins de trois siècles. La question n'est pas de notre compétence, mais elle est trop importante dans l'histoire de la nécropole, pour que nous n'en indiquions pas sommairement l'état actuel.

La première théorie a gardé, jusqu'à ce jour, l'autorité de savants aussi considérables que MM. Clermont-Ganneau, Winckler, Ed. Meyer ; elle s'appuie principalement sur deux arguments : 1° L'inscription de Tabnit présente un groupe de lettres inexpliqué, ADLN, où M. Halévy a cru reconnaître la transcription phénicienne du mot grec εἴδωλον; ce néologisme ne conviendrait qu'à une époque déjà tardive de la langue ; — 2° l'expression *Adôn Melakim*, dans l'inscription d'Echmounazar (*CIS*, I, 3, p. 19, l. 18), ne serait pas l'équivalent du titre achéménide *Roi des Rois*, mais d'une formule κύριος βασιλειῶν, *Seigneur des Royaumes*, qui s'appliquerait aux Ptolémées, étant dérivée elle-même d'une ancienne formule hiéroglyphique.

Le premier argument semble aujourd'hui devoir être écarté, M. Halévy ayant lui-même abandonné sa conjecture (*Revue sémitique*, XIII, 1905, p. 192); contre le second, on a fait valoir nombre d'objections spécieuses que nous n'avons pas à reproduire ici. Notons seulement que M. Lidzbarski estime que ces deux mots, quelque signification qu'on leur donnât, ne constitueraient pas, à eux seuls, un argument suffisant pour reporter la dynastie echmounazarienne à l'époque ptolémaïque. Au contraire, ce même savant arrive, par des raisons épigraphiques, au même résultat où les considérations archéologiques conduisent M. Dussaud : comparant l'écriture des épitaphes royales aux inscriptions sidoniennes trouvées en Attique, il établit que les premières sont plus anciennes que *CIS*, I, 116, qu'il date des environs de l'an 400 ; que, d'autre part, entre elles et *CIS*, I, 119, il y a au moins deux siècles d'intervalle, et, comme ce dernier texte est plus ancien de 150 à 200 ans que le décret des sidoniens du Pirée en faveur de Diopeithès (rendu en 96 av. J.-C.), on se trouve encore ramené, par cet autre détour, à une date du haut ve siècle. Cette conclusion est trop con-

forme à celle qu'on peut tirer de la topographie de la nécropole et de l'étude archéologique des sarcophages pour que nous hésitions à l'adopter [1].

L'ouvrage fondamental pour l'étude des sarcophages est la grande publication de Hamdy bey et Théodore Reinach, *Une nécropole royale à Sidon, Fouilles de Hamdy bey*, Paris, Leroux, 1892, 1 vol. de v-415 p. et un album de 46 pl. gr. fol. ; — l'ouvrage a paru en quatre livraisons qui ont été présentées à l'Académie des inscriptions par M. Heuzey, les 6 mai 1892, 13 janvier et 8 décembre 1893, et par M. Perrot, le 15 mai 1896.

C'est un devoir pour nous de reconnaître tout ce que nous devons à cet admirable travail : tout en gardant notre liberté de jugement, nous y avons largement puisé, en particulier pour les descriptions dont nous avons souvent reproduit certaines expressions et même des phrases entières: il nous a paru inutile, et même dangereux, de chercher à dire autrement ce qui avait été dit parfaitement. Si ces emprunts ne sont pas signalés aux yeux du lecteur, c'est uniquement pour ne pas surcharger notre texte de trop de guillemets et de parenthèses qui en auraient rendu la lecture difficile.

Nous réunissons ici un certain nombre d'indications bibliographiques relatives à l'histoire de la découverte et des fouilles, et un certain nombre d'articles généraux dont il aurait été superflu de répéter le titre à la suite de chaque sarcophage.

Times, 1887, 20 mars ; 30 mars et 7 avril (W. K. Eddy et Porter) ; 21 juin, 21 juillet ; 26 juillet (G. Dennis) ; 1888, 2 mars ; — *Levant Herald* (Constantinople), 19 avril 1887 ; — *Moniteur oriental* (*id.*), 19 avril, 25 mai 1887 ; — *The Independant* (New-York), 21 avril 1887 (Dr Harris) ; — *New York Times*, 18 janvier 1888 ; — *New York Herald*, 18 mars 1888 ; — *New York Nation*, 8 et 15 janvier, 5 mars 1891 ; — *Evening Post* (New-York), 10 février 1891 (J.-P. Peters, traduit dans le *Globus*, LIX, 16, p. 250-2) ; — *Journal des débats*, 9 et 12 avril 1892 (G. Perrot) ; — *République française*, 17 mai 1892 (L. Heuzey) ; — *S. S. Times*, 16 avril 1893 (W. K. Eddy).

Hamdy bey, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 138-150, pl. aux p. 140, 141, 144 ; *Revue d'ethnographie*, VI, 1887, p. 444-456 ; *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1888, p. 9-15, 3 pl. ; — S. Reinach, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 100-106, 358 ; 1888, I, p. 77, 91, 387-9 ; 1889, II, p. 113, 136-7 ; 1890, I, p. 297 ; 1890, II, p. 272 ; 1892, I, p. 132, 150 ; 1893, II, p. 263, 357, 382 ; 1894, II, p. 104 ; 1896, I, p. 103 (= *Chroniques d'Orient*, I, p. 374-381, 394, 416, 434, 483-5, 546-7, 577, 656, 731 ; II, p. 68, 86, 243, 264-5, 289, 336, 485).

1. Les rapports qui unissent la dynastie d'Echmounazar à celle dont nous avons donné plus haut l'ordre vraisemblable de succession, nous échappent encore absolument. On a souvent essayé d'identifier certains membres de l'une à certains membres de l'autre. L'équation Tennès = Tabnit, déjà ancienne, paraît abandonnée. M. Clermont-Ganneau estime qu'Echmounazar I, père de Tabnit, n'est autre probablement que « le fameux Abdalonyme » ; d'après ce même savant, Philoclès, fils d'Apollodore, stratège de Ptolémée Philadelphe, devenu roi des sidoniens, aurait épousé la reine régente Amachtart, veuve de Tabnit et mère d'Echmounazar II, à la mort de ce dernier qui ne laissait pas de postérité. Pour M. Winckler, d'autre part, Philoclès n'est autre que Tabnit et Apollodore est Echmounazar.

Revue critique, 1887, I, p. 479-80 ; — *Précis historiques*, t. 36, n° 7, juillet 1887, p. 322-332 (Eug. Nourrit, tiré du journal franco-arabe le *Béchir*, Beyrouth, n° 9) ; — *Revue des études grecques*, II, 1889, p. 275-6 (Th. Reinach) ; V, 1892, p. 446-449 (Diehl) ; — *Le Globe*, XXVII, 1888, bulletin n° 1, p. 30-34 (Brémond) ; — *Chronique des arts*, 22 juin 1889, p. 190 ; — *Courrier de l'art*, 31 janvier 1890 ; — *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 195-8 ; 1893, p. 38, 486-7 (L. Heuzey) ; 1896, p. 183 (G. Perrot) ; — *Bulletin des musées*, 1892, p. 98-106 (Th. Reinach) ; — *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*), 1892, II, 23 juillet, p. 118-120 (Aynard) ; — *Bulletin de la société d'anthropologie de Lyon*, 1894, p. 12-23 (E. Chantre) ; — E. Cahen, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *sarcophagus*, p. 1069, et s. v° *sepulcrum*, p. 1218.

Athenaeum, 1887, II, 17 septembre, p. 377 ; 1888, I, 5 mai, p. 576 ; 1889, I, 8 juin, p. 736 (Waldstein) ; II, 13 juillet, p. 72-3 (E. A. Wallis Budge) ; 1890, I, 21 juin, p. 808 ; 1895, I, 1er juin, p. 710 (P. Gardner) ; — *Academy*, 1887, 9 avril, p. 262 ; 23 avril, p. 298 ; — *Classical Review*, I, 1887, p. 117 (C. Torr) ; — *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1887, p. 201-212 (d'après le *Béchir*, journal franco-arabe de Beyrouth) ; 1888, p. 5-8 (Lewis) ; 1894, p. 120 sq. (Curtis) ; — *The builder*, 1892, p. 162.

American journal of archaeology, III, 1887, p. 97-101 (W. K. Eddy), 156, 431 ; IV, 1888, p. 86, 217, 346, 380 ; VI, 1890, p. 186, 398, 540 ; VII, 1891, p. 503 ; X, 1895, p. 404.

Berliner philologische Woehenschrift, 1887, col. 642, 868, 931, 1075, 1106-1108 ; 1888, col. 387, 1516 (Furtwaengler) ; 1892, col. 767 (Conze) ; 1893, col. 963 (Studniczka) ; — *Allgemeine konservative Monatsehrift fuer das christliche Deutschland*, XLV, 1888, p. 178-180 ; — *Jahrbuch des k. deutschen archaeologischen Instituts, archaeologischer Anzeiger*, IV, 1889, p. 47 (Curtius) ; VII, 1892, p. 66 (Conze) ; — *Centralblatt der Bauverwaltung*, 1889, p. 329-332 (Durm) ; — *Preussische Jahrbuecher*, LXIX, 1, 1892, p. 587-89 (C[onze]) ; — *Zeitsehrift fuer bildende Kunst*, 1893, fasc. IV (Engelmann) ; — *Deutsches Wochenblatt*, 1895, p. 30-4 (O. Rossbach) ; — C. Fredrich, *Sarkophagstudien*, dans *Nachrichten der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Goettingen*, 1895, p. 69 sq., en particulier p. 82, 84 sq. ; — *Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft fuer Anthropologie*, XXVIII, 1897, p. 46-8 (M. Klussmann) ; — Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarchaeologischer Entdeckungen*, 2e éd., p. 270-1 ; — Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarkophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), 1910, p. 1-14.

Zapiski de la section orientale de la société impériale russe d'archéologie, Saint-Pétersbourg, II, 1887 (1888), p. 145 sq. (Bon von Rosen) ; — *Drevnosti, travaux de la société impériale archéologique de Moscou*, XXI, 1907, p. 60-77 (Csse Ouvarof).

Le musée de Boston a fait exécuter, en 1892, des photographies de grandeur naturelle des sarcophages de Sidon (cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1893, II, p. 382 ; *Chroniques d'Orient*, II, p. 289) ; un moulage de notre n° 74 existe à Boston (photographies Baldwin Coolidge 9278 et 9279) et à New York (Metropolitan Museum : *Catalogue of the colleetion of casts*, 1908, n° 654).

Les sarcophages de Sidon ont fourni à plusieurs architectes français la matière d'envois remarquables :

M. Ernest Hébrard, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a exposé, en 1906, deux faces restaurées du sarcophage d' « Alexandre » : grand côté

de la chasse au lion et petit côté de la chasse à la panthère (reproduits depuis dans d'Espouy, *Fragments d'architecture antique*, II, s. d., pl. 28, 29, 30).

M. Camille Lefèvre, pensionnaire du même institut, a envoyé, en 1907, la restauration de deux faces du sarcophage lycien : quadriges du long côté et combat de centaures du petit.

M. Charles Boussois, autre pensionnaire de l'Académie, a donné, en 1910, l'état actuel de deux faces du sarcophage du « satrape » : scène de départ du long côté et scène de banquet du petit côté.

M. Paul Bellemain expose, en 1911, une restauration d'ensemble du sarcophage des « pleureuses ».

9 (367) Sarcophage dit du « satrape ».

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre VI, n° 16 ; le sol de cette chambre est en contre-bas de 0m 75 sur celui de la chambre V qui lui sert de vestibule et qui elle-même se trouve à 2m 10 au dessous du fond du puits ; ainsi s'explique que les eaux s'y soient ramassées et aient pu ronger, comme elles ont fait, l'épiderme du marbre ; elle mesure 4m 70 sur 4m 40, avec une hauteur de 2m 70 ; le sarcophage en occupait l'angle nord-ouest, les faces *A* et *C* tournées contre le mur ; elle renfermait en outre trois *thécai* ; deux d'entre elles (nos 13 et 15 de Hamdy bey), ornées d'une bande de palmettes et de fleurs de lotus semblable à celle qui encadre les panneaux du « satrape » (*Nécropole*, p. 40, fig. 15), la troisième (n° 14) sans ornements ; l'intérieur de la cuve, dans les deux premières, a la forme anthropoïde (*ibid.*, p. 42, fig. 17),

Principaux objets découverts dans le caveau : bol en bronze (Joubin, *Bronzes et bijoux*, p. 34, n° 199), vase en terre cuite ; des fragments d'un vase en albâtre, qui a pu être reconstitué, ont été retrouvés près de l'entrée du caveau V (*Nécropole*, p. 18, fig. 6 *a*, *b*, *c*) ; — dans le sarcophage : un crâne et quelques ossements (*ibid.*, p. 406, fig. 100 et 100 *bis*), cinquante-quatre boutons en or (*ibid.*, p. 46, fig. 20 ; Joubin, *l. l.*, p. 65, n° 42) et une petite plaque de même métal travaillée au repoussé (*Nécropole*, p. 44, fig. 18 ; cf. p. 61 ; Joubin, *l. l.*, n° 41) ; — dans la *théca* n° 14 : des ossements, un miroir en bronze, deux perles en verre portant des traces de dorure ; — à côté de la *théca* n° 15 : un fragment d'alabastre, un grand vase hémisphérique en bronze, analogue à celui qui avait été recueilli à l'entrée de la chambre V (*Nécropole*, p. 42-43).

Marbre de Paros ; toute la surface, y compris le dessus du couvercle, a été attaquée par l'humidité et a pris un aspect grenu ; les contours des reliefs, figurés ou décoratifs, se sont amollis et comme estompés ; certains détails, en particulier dans les visages, ont disparu ; seuls, la plinthe et le talon de rais de cœur qui la surmonte, protégés par la vase, ont conservé presque intact l'épiderme antique. — Quelques cassures sur l'arête inférieure de la cuve ; le sarcophage a été violé à l'angle droit du petit côté *C* ; le panneau et les parties voisines des longs côtés, ainsi que le couvercle, ont été brisés en plusieurs fragments qui sont rajustés avec quelques restaurations (sur la face *A*, la cassure s'étend jusqu'à la droite de l'éphèbe placé devant le quadrige). — *Long côté* A ; *serviteur* [1] : manquent le visage, tout le buste, le haut du bras droit ; *serviteur* [2] : manque la tête ; une partie du buste est rajustée, l'autre emportée, avec l'avant-bras gauche, par une cassure profonde ; *satrape* [3] : manquent l'avant-bras droit et l'extrémité du pied droit ; *char* : manquent les parties détachées de l'antyx antérieure et latérale ; — sont restaurés : le bas de la tunique et une partie du pied droit de [1], le bas de la draperie et le pied gauche de [2], l'extrémité de la queue du second cheval du quadrige (antique, rajustée), quelques lacunes sur les pattes des chevaux (au joint de la cassure), sur la cuisse et au dessus de la cuisse gauche de l'écuyer [5] ; les douze premiers oves à gauche, avec les perles, l'onzième et le douzième à partir de l'angle droit, l'arête du cadre à gauche, et une partie de quelques palmettes sur le bandeau vertical et (avec quelques rais de cœur) sur le bandeau inférieur. — *Long côté* B :

arête droite mutilée ; angle supérieur droit rajusté ; manquent : *cheval* [1] : l'extrémité de l'oreille droite ; *biche* : la corne droite, qui était rapportée ; *panthère* : la queue, qui était rapportée ; *cheval* [3] : la patte antérieure gauche ; *cheval* [4] : la patte postérieure droite (la houppe de la crinière, entre les oreilles, semble mutilée) ; — sont restaurés en tout ou en partie : le deuxième ove à partir de l'angle gauche (le troisième mutilé) ; le deuxième, le quatrième et le dixième à partir de l'angle droit (le premier et le douzième mutilés) ; la septième perle à droite (la deuxième mutilée) ; quelques lacunes insignifiantes, à droite, sur les palmettes. — *Petit côté* C : angle supérieur gauche rajusté ; manquent l'ove d'angle et le suivant ; légères épaufrures sur quelques autres ; les quatre personnages sont brisés à mi-corps par la cassure du panneau, mais les fragments se rajustent ; les deux derniers (à droite) sont de plus brisés, le troisième à mi-jambes, le quatrième aux pieds ; les cassures se rejoignent exactement ; il manque seulement le cou de pied gauche du quatrième dont la taille est entamée par une lacune assez profonde, la moitié inférieure de la lance du troisième et son avant-bras droit, qui était rapporté ou avait été brisé dans l'antiquité (traces d'une mortaise à la cassure) ; — sont restaurés : les petites lacunes au joint des fragments, le milieu de la lance du premier personnage à gauche et la pointe de celle du suivant ; l'angle supérieur droit avec l'ove d'angle et les cinq suivants, les perles correspondant aux quatre premiers, l'arête droite du panneau avec une partie peu importante des palmettes. — *Petit côté* D : intact, sauf une petite restauration sur le troisième et le quatrième ove à partir de l'angle droit, et sur la partie correspondante de la tranche de la cuve ; manquent les pieds du siége de la femme assise, qui étaient rapportés. — *Couvercle* : brisé du côté de la face *C* par une cassure qui passe au delà du tenon du versant *B* et sur le tenon du versant *A* ; érosions sur l'arête inférieure ; — sont restaurés : une grande partie de l'angle droit de la face *C*, avec la totalité de l'acrotère (ces restaurations s'étendent assez loin sur la face *A*), une partie du tenon gauche du versant *A*, de l'acrotère gauche de la face *C*, et de l'acrotère droit de la face *D*.

Polychromie : aucune trace certaine de couleurs n'est conservée sur la décoration architecturale ; sur la face *D*, traces de rose sur le manteau du satrape, de bleu contre le contour des figures, de rouge sur le bord inférieur du relief (sur la présence très hypothétique d'un chien représenté par la peinture sous la table, cf. plus bas la description) ; les mêmes traces de bleu et de rouge se retrouvent en *A* et en *B* et, très réduites, en *C* ; au milieu du bord inférieur de *B*, le rouge est recouvert de bleu ; les couleurs ont coulé et il n'est pas aisé de s'en représenter avec certitude l'aspect primitif ; le fond devait être bleu et les bords du cadre, perpendiculaires au fond, peints en rouge ; le coloris des vêtements a entièrement disparu, sauf sur le manteau du satrape mentionné plus haut, mais il est certain que toutes les figures étaient peintes (cf. plus bas la description de la face *B*) ; le harnais des chevaux, tout ou partie des armes étaient indiqués au pinceau, comme aussi les pieds du trône du satrape (face *A*) et les roues du char placé devant lui (au centre du moyeu, on voit un petit trou où se fixait sans doute la pointe du compas qui traçait la circonférence destinée à guider le peintre).

Pièces métalliques ou rapportées : la présence des premières n'est pas certaine ; la corne droite du cerf et la queue de la panthère (face *B*), rapportées dans une petite mortaise circulaire, étaient sans doute en marbre ; une mortaise allongée sur le côté gauche de la tête du dernier personnage [6] de la face *A* conviendrait mieux à un ornement métallique ; pour l'avant-bras droit du personnage [3] de la face *C*, il est très douteux qu'il ait été primitivement rapporté ; les pieds du siége de la femme assise, sur la face *D*, étaient en marbre : le pied antérieur s'engageait dans une sorte de mortaise habilement ménagée entre le bord du siége et la draperie des jambes ; le bas du pied postérieur s'insérait dans une petite cavité circulaire peu profonde, le haut dans une petite gorge creusée au revers du siége ; il était consolidé par un tenon métallique qui s'encastrait dans un petit trou creusé sur le fond.

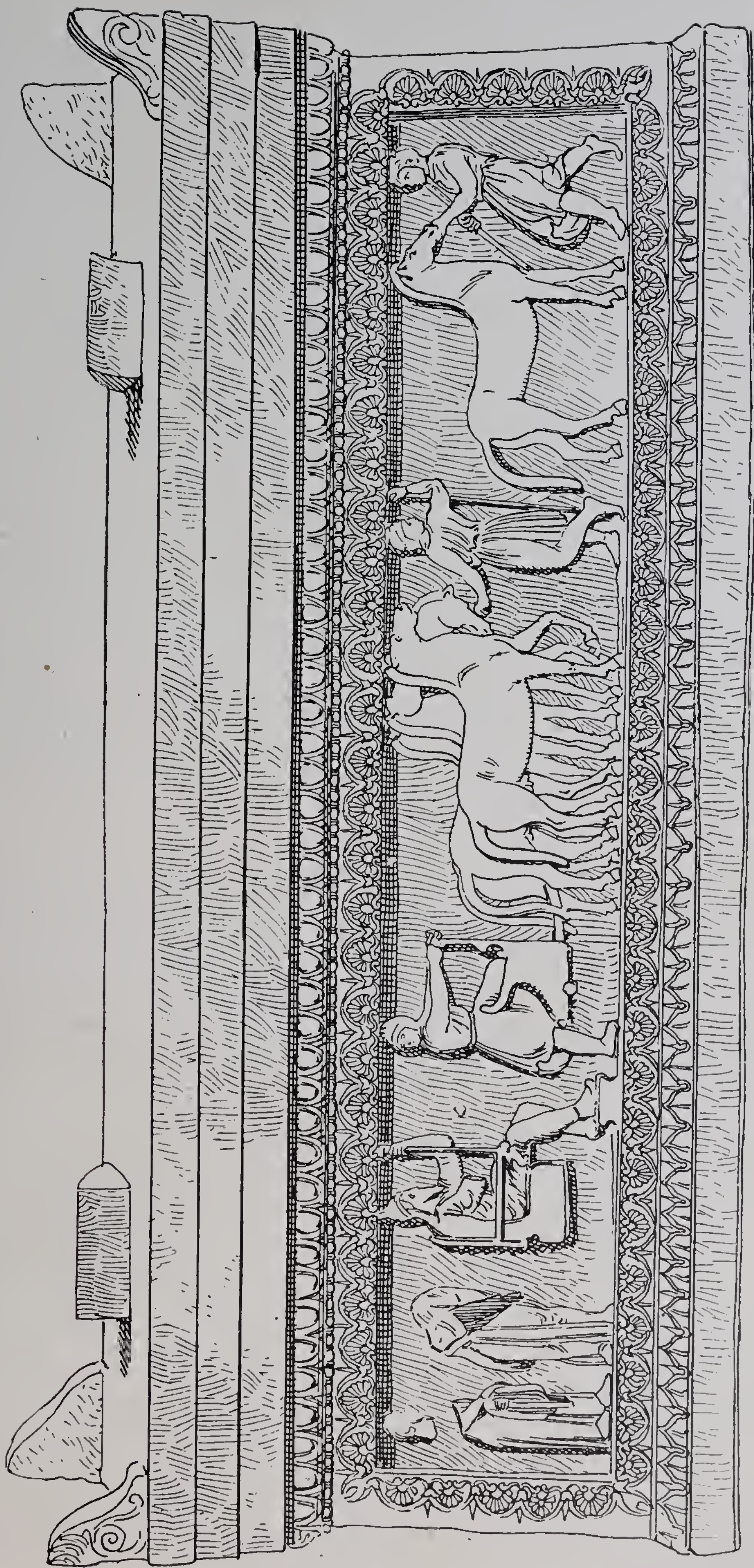
Principales dimensions : hauteur totale maxima, du bord inférieur de la cuve au sommet de l'acrotère central du couvercle, $1^{m}\,45$; de la cuve, $0^{m}\,83$; de la plinthe, $0^{m}\,08$; du talon décoré de rais de cœur, $0^{m}\,055$; du fût, $0^{m}\,605$; du champ sculpté, $0^{m}\,45$; des perles et des oves, $0^{m}\,09$; du couvercle, au centre des petits côtés, $0^{m}\,62$ (dont $0^{m}\,185$ pour l'acrotère) ; aux angles, $0^{m}\,425$ (dont $0^{m}\,17$ pour l'acrotère) ; des trois fasces de l'architrave, $0^{m}\,256$ (soit $0^{m}\,083$, $0^{m}\,083$, $0^{m}\,09$) ; — longueur des grands côtés, à la plinthe, $2^{m}\,863$; en bas du cadre,

2^{m} 79 ; en haut du cadre, 2^{m} 758 ; aux oves, 2^{m} 82 ; du champ sculpté, en bas, 2^{m} 57 ; en haut, 2^{m} 598 ; du couvercle, en bas, 2^{m} 83 ; en haut, 2^{m} 86 ; — longueur des petits côtés, à la plinthe, 1^{m} 18 ; en bas du cadre, 1^{m} 105 ; en haut du cadre, 1^{m} 07 ; aux oves, 1^{m} 14 ; en bas du couvercle, 1^{m} 14 ; en haut du couvercle, 1^{m} 167.

Cuve rectangulaire, posée sur une plinthe unie, taillée en biseau sur l'arête inférieure et rattachée au fût par un talon décoré de rais de cœur (la pointe en haut ; palmettes droites aux angles) ; les côtés de la cuve ne forment pas un rectangle parfait, mais un trapèze qui se rétrécit légèrement vers le haut ; ils sont couronnés par un cordon de perles que surmonte un rang d'oves recouverts aux angles de palmettes renversées ; l'intérieur reproduit la forme d'un sarcophage anthropoïde, à capuchon et longs côtés plans, légèrement obliques sur l'axe ; par exception, la feuillure est taillée ici sous le couvercle, et la rainure où elle s'insère, dans l'épaisseur de la cuve. Le couvercle représente un toit à deux pentes, posé sur une haute architrave à trois fasces lisses en saillie l'une sur l'autre ; sur les petits côtés, la bande supérieure forme en même temps la limite inférieure du fronton ; les tympans, dont les rampants sont représentés par un listel plat, sont restés vides ; au sommet, sont placés des acrotères massifs, décorés, en relief, d'une palmette surmontant une volute à double enroulement qui sort elle-même d'une corbeille d'acanthe ; le même motif, avec volutes simples, se répète aux acrotères d'angles ; la toiture est lisse ; sur chaque versant, sont taillés, vers les extrémités, deux gros tenons ayant à peu près le profil d'un quart d'ellipse. La décoration figurée, sur les quatre côtés de la cuve, est sculptée sur un fond ravalé à 0^{m} 05 et encadré d'un large bandeau décoré de palmettes aux feuilles courtes et serrées, alternant avec des fleurs de lotus ; les pétales extrêmes des calices voisins se relient en demi-cercle au dessus de la palmette, et leurs pédoncules s'enroulent à la base de celle-ci en volutes ouvertes vers le bas ; aux angles, la solution adoptée par le sculpteur est à la fois très simple et très élégante : le motif se termine toujours par une fleur de lotus ; les deux fleurs extrêmes restent ainsi perpendiculaires l'une à l'autre, et les pétales voisins, se recourbant, sans se confondre, l'un vers l'autre, donnent naissance, à leur point de contact, à un fruit ou bouton conique, dont l'axe se place exactement dans le prolongement de la bissectrice (sur le bandeau horizontal inférieur du long côté *A*, les palmettes sont un peu plus serrées : on en compte vingt-neuf au lieu de vingt-huit sur le bandeau supérieur et sur les deux bandeaux horizontaux de la face *B* ; de là, à l'angle inférieur droit de la face *A*, une légère irrégularité dans le raccord des deux bandeaux).

Les reliefs, dont la saillie ne dépasse jamais le cadre, représentent différentes scènes de la vie d'un vieux prince oriental, satrape, dynaste ou roitelet, qui paraît en personne sur trois des faces ; les figures sont presque exactement isocéphales et remplissent toute la hauteur du champ.

Long côté A (ouest) : le vieux prince [3] est assis de profil à droite sur un trône à dossier droit, dont l'accoudoir est soutenu par un petit sphinx ailé à corps de lion et à tête humaine, accroupi sur l'arrière-train — meuble de pur style grec et d'un type que les anciens archéologues attribuaient volontiers aux ébénistes de Chios (mais cf. Caroline L. Ransom, *Couches and beds of the Greeks, Etruscans and Romans*, Chicago, 1905, p. 54, note 5) ; un tabouret profilé est placé sous ses pieds ; le gauche, ramené en arrière, n'y repose que de la pointe ; le droit y porte de toute sa longueur ; il est chaussé de souliers fermés et vêtu d'anaxyrides collantes, d'une tunique à manches longues et d'un manteau qui lui tombe sur le dos ; la tête est coiffée d'une tiare conique, ceinte d'une bandelette et munie de pans tombant sur le cou ; une longue barbe descend sur la poitrine ; de la main gauche relevée, il s'appuie sur le haut d'un grand sceptre, et il tend la main droite en avant, d'un geste qui semble accompagner un ordre ou indiquer une direction ; cette main ne devait rien tenir ; sur le fond, on voit les traces d'un tenon qui paraît, il est vrai, placé un peu loin de la cassure pour avoir soutenu le poignet ou la main, mais on observera que les bras comme les jambes sont très longs par rapport au buste. Derrière le trône (à gauche pour le spectateur), se tiennent deux personnages, malheureusement très mutilés, qui appartiennent au domestique du palais ; le premier [2] est de face, le corps portant sur la jambe droite avec un léger déhanchement, la gauche fléchie et ne touchant le sol que de la plante, la pointe du pied ouverte (chaussures fermées) ; le bras droit pend naturellement ; la main gauche devait être posée sur le côté de l'abdomen ; le sexe est douteux ; de la forme du vêtement, on ne pourrait tirer d'indication que si certaines parties en étaient mieux conservées et si le personnage était un grec : c'est une longue tunique à manches courtes ; de larges plis plaqués (peut-être le pan d'une ceinture) tombent verticalement entre les jambes ; les plis menus qui descendent obliquement sur le buste et divergent sur la hanche droite appartiennent peut-être à un manteau, mais ce point, qui aurait son importance, reste incertain en l'état actuel ; l'ampleur de la hanche droite semble, il est vrai, féminine, mais ce détail, encore plus accentué, se retrouve dans l'échanson de la face *D* où nous croyons devoir reconnaître un jeune homme ; d'autre part, le seul personnage féminin qu'on puisse admettre à cet endroit, serait la femme même du satrape, et sa présence, étant donné surtout les mœurs orientales, ne s'expliquerait guère dans une scène du genre de celle qui est représentée ici ; elle s'expliquerait d'autant moins que, dans le personnage [1] placé à l'extrémité gauche, nous reconnaissons, non pas une suivante, mais un serviteur : il est debout, de profil à droite, le corps portant sur la jambe droite, le pied gauche avancé et posé à plat ; il croise les deux mains sur l'abdomen et tient, sur la gauche, une serviette pliée ; ses cheveux courts (sommairement traités), sa tunique talaire à manches longues, qui est le costume ordinaire des phéniciens (cf. les deux



petites stèles de la salle III, nos 100 et 101), permettent de le désigner pour un homme avec une vraisemblance voisine de la certitude; il y a plus: nous n'hésitons pas à reconnaître en lui le même personnage qui, sur la face *D* (figure [4]), est placé derrière le chevet du lit et tient la même serviette; les deux silhouettes sont, sauf le geste des mains, exactement symétriques, et la physionomie de la seconde est nettement masculine; que d'ailleurs on place de face l'échanson de la face *D*, et l'on aura devant soi une figure très semblable à la figure [2] de la face *A*. Si cette interprétation est juste, la représentation y gagne en unité et en réalisme; ces deux personnages, qui apparaissent à deux reprises, prennent une sorte d'individualité; ce sont deux serviteurs de confiance, deux « icoglans » favoris qui servent le prince à sa table et l'accompagnent même au dehors ; la scène ainsi comprise doit être rapprochée de celle qui est représentée sur le sarcophage de Payava (British Museum, *Cat. of sculpture*, n° 950, 7, pl. XI) ; mais ici le maître, au lieu de recevoir l'hommage des siens, assiste à leur départ ou leur transmet ses ordres; devant lui, au milieu de la composition, un char de forme grecque (cf. Studniczka, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXII, 1907, p. 189) est arrêté, attelé de quatre étalons piaffant ; très différents de ceux qu'on voit sur la frise du Parthénon (cf. ici même le sarcophage lycien, n° 63, et celui d'« Alexandre »), et qui paraissent, dès le VIe siècle, sur la frise du trésor de Cnide, à Delphes, ils ont tous les caractères du cheval d'Orient de pure race, une tête fine, des narines ouvertes, un tronc peu chargé de viande, un arrière-train léger, des pattes minces et nerveuses ; le sculpteur les a groupés, sinon avec la maîtrise des sculpteurs postérieurs à Phidias, du moins avec une simplicité ingénieuse: ils sont tous les quatre exactement de profil à droite ; le premier relève la tête ; les deux timoniers, qui se recouvrent en grande partie, sont placés un peu en retraite ; celui du dernier plan, placé à la hauteur de celui du premier, baisse la tête, d'un mouvement gracieux et naturel ; un jeune homme imberbe [4], vêtu, comme tous ses compagnons, du costume oriental — anaxyrides, tunique tombant aux genoux et serrée à la taille, tiare ceinte d'une bandelette, avec pans flottant sur la nuque et couvre-joues fixés sous le menton, chaussures fermées — a saisi les guides qu'il tient à bras tendus au dessus de l'antyx antérieure ; il a déjà posé le pied gauche sur le plancher du char et, la tête tournée vers le maître, il semble lui demander ou recevoir de lui ses derniers ordres; devant l'attelage, se tient un écuyer [5], dans une de ces attitudes chères aux sculpteurs grecs, mélange de vérité et de convention, qui leur permettent de montrer les formes du corps dans une beauté et une plénitude de lignes que ne réalise pas la nature : il se présente de dos, les jambes tournées à gauche ; il repose sur la droite ; le pied gauche, rejeté en arrière, ne touche le sol que de la pointe des orteils et montre toute la plante; la tête, coiffée d'une tiare dont les pans semblent relevés, et tournée de profil à droite, regarde le personnage suivant, déterminant

une légère torsion du dos qu'on voit de face, avec les deux omoplates sur la même ligne; de la main gauche baissée, il tient les rênes, tandis que le bras droit se relève et que la main s'appuie sur le haut d'une lance terminée par un saurotère ; la gracieuse flexion de la jambe libre, la torsion légère du buste, le mouvement contraire des bras, la courbe presque féminine des reins inscrivent la figure dans des contours sinueux, d'un rythme si délicatement harmonisé, que l'œil ne perçoit plus ce qu'ils ont de contraire à la réalité ; à l'extrémité droite, un écuyer [6] de profil à gauche, le corps portant sur le pied gauche dont le talon est soulevé, le pied droit fortement reculé et ne touchant que de la pointe, tient, de la main droite, la lance appuyée à l'épaule, et saisit, de la gauche, la ganache de son cheval, inclinant légèrement le buste en arrière, comme s'il voulait voir la bouche de la bête ou la faire reculer.

Le sujet de ce relief n'est pas très clair : faut-il y voir une « scène de départ », scène imprécise destinée seulement à nous montrer le satrape dans l'exercice de son pouvoir, donnant ses derniers ordres à ses fidèles au moment où ils s'éloignent pour une expédition de guerre ou de chasse ? Nous serions tentés plutôt de mettre ce tableau en relation avec le suivant et d'y reconnaître le départ du prince lui-même pour la battue qui est représentée sur la face opposée : assis sur son trône dans une cour de son palais (la présence des deux serviteurs en « tenue d'intérieur » semble indiquer qu'il n'en est pas très éloigné), il a fait amener devant lui un char et un cheval de selle ; il se décide pour celui-ci (on peut supposer que c'est là le sens du geste de sa main droite) et l'aurige, remontant sur le char, va s'éloigner pour laisser place à l'écuyer ; cette hypothèse a l'avantage d'expliquer l'attitude du personnage placé devant le quadrige — il transmet l'ordre du maître — et celle de l'écuyer, qui se prépare à faire reculer le cheval.

Long côté B (est) ; *la chasse* : nous retrouvons, au milieu, le vieux dynaste [2], monté sur un cheval cabré à droite ; il est vêtu comme sur l'autre face ; son manteau à manches longues lui flotte sur le dos (la tête et les doigts de la main droite débordent sur le cadre ; la tiare recouvre même partiellement une palmette : ce seul détail suffirait à prouver que toutes les figures étaient enluminées, car, privées de leurs couleurs, ces parties débordantes, d'un relief presque nul, se distinguent à peine de la surface du bandeau) ; il vient de frapper une biche qui, blessée à mort, s'est abattue sur le sol derrière lui ; on a supposé que la bête était placée ici comme appât, mais cette hypothèse semble contredite par son attitude même : de profil à droite, la patte postérieure gauche encore tendue, la patte antérieure gauche encore levée au dessus du sol, il est très visible qu'elle a été frappée en pleine course ; négligeant cette petite pièce, le prince s'apprête à lutter contre un gibier plus redoutable, une panthère qui a surgi devant lui et, le corps de profil à droite, tourne vers lui une gueule



menaçante ; calme et ferme sur son cheval, qu'il maintient de la main gauche, il brandit de l'autre son javelot, tandis qu'à droite un cavalier barbu [3], vêtu comme les écuyers de la face *A*, accourt au galop, la pointe de la lance baissée (le haut seul en est indiqué plastiquement) ; l'apparition du fauve semble avoir plus troublé les cavaliers des extrémités : celui de gauche [1], de profil à droite, les mains basses et tirant sur les rênes, le buste rejeté en arrière, la tête penchée sur la poitrine, les jambes collées aux flancs de sa monture, a grand peine à la maîtriser; celui de droite [4] a été désarçonné ; suspendu aux brides et traînant au dessus du sol — telle une figure volant sous le ventre de la bête — il est emporté dans la course éperdue du cheval qui fuit épouvanté vers la droite.

Petit côté C (sud) : quatre jeunes hommes, vêtus comme les personnages précédents, y sont représentés côte à côte et groupés deux par deux : le premier à gauche [1] est de face ; le corps portant, avec un fort déhanchement, sur la jambe gauche, le pied droit légèrement écarté et posé à plat, la main gauche



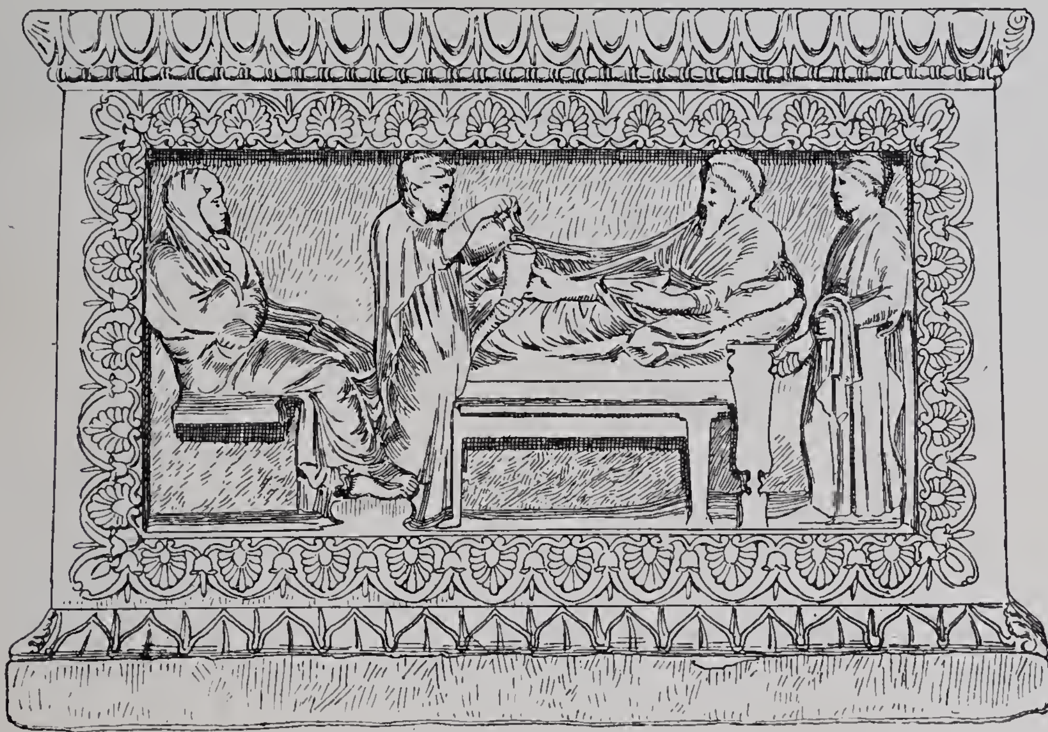
relevée et s'appuyant sur une lance terminée par un saurotère, la tête de profil à droite, il s'entretient avec son voisin, accompagnant ses paroles du geste de la main droite baissée et écartée, la paume ouverte et de face; l'autre [2], tourné de profil vers lui, la jambe droite fléchie et légèrement avancée, les deux pieds portant de toute leur longueur, la main gauche à la hanche (la paume en dehors), la main droite serrant la lance qui remonte sous l'aisselle, semble écouter avec attention les discours du premier ; dans le second groupe, l'un des jeunes gens [3], de trois quarts à droite (jambe gauche d'appui, la droite forte-

ment fléchie, le pied en arrière et ne portant que de la pointe), tient sa lance de la main droite baissée et pose, d'un geste affectueux, la main gauche sur l'épaule de son compagnon, semblant lui adresser la parole ; mais l'autre [4], dans une attitude à peu près semblable à la sienne (la jambe droite moins fléchie, le pied posé à plat, la pointe en dehors), regarde du côté opposé ; tenant sa lance de la main gauche baissée, la droite placée sous le menton (le pouce entre les lèvres), la tête de profil à droite, il paraît regarder au loin avec une attention soucieuse.

L'absence même du satrape sur cette face semble bien indiquer que le sujet n'en doit pas être considéré isolément, mais qu'il se rattache à l'une des scènes figurées sur les longs côtés ; bien qu'on puisse faire valoir quelques raisons pour la réunir au côté *A*, il paraît plus vraisemblable de la grouper avec la chasse et de voir, en ces quatre jeunes gens, des valets ou des rabatteurs, les mêmes qui paraissent sur l'un des petits côtés du sarcophage d'« Alexandre », où l'un d'eux maintient le cheval du maître, tandis que les trois autres se sont rués sur la panthère.

Petit côté D (nord) *; scène d'intérieur, banquet*: le satrape [3] est couché sur un lit dont le chevet et les pieds reproduisent un profil souvent répété sur les peintures de vases et les reliefs de l'époque archaïque et classique (un exemple tout semblable, ici même, salle XXII, n° 557). Rayet y reconnaissait ces κλίναι μιλησιουργεῖς mentionnés par Athénée et dans les comptes du Parthénon ; l'identification est douteuse, mais il est probable que cette forme — inspirée sans doute par un modèle assyrien — est une création ionienne ; en Grèce, où elle domine à l'époque de la figure noire, elle reste d'un usage fréquent, avec de légères variantes, au moins jusqu'à la fin du IVe siècle [cf. le lit funèbre de Pydna, au Louvre, Héron de Villefosse, *Marbres antiques*, n° 765 (aujourd'hui sous l'escalier Daru) ; Heuzey, *Recherches sur les lits antiques*, p. 4 sq. ; *Mission en Macédoine*, p. 250-266, pl. 20] ; on restitue sans peine la décoration peinte : les deux minces volutes qui se développent, dans la partie découpée, selon les contours de l'évidement, avec les palmettes qui s'épanouissent, de leur point de contact, vers le haut et le bas ; les deux grandes volutes qui, à la manière d'un chapiteau, remplissent, de leurs enroulements inverses, la partie arrondie du chevet. Devant le lit, est placé un guéridon rectangulaire ; on notera que le pied droit s'y présente de face, que le gauche, terminé en griffe de lion, est vu de profil, et que le plateau déborde à droite sur ses supports, tandis que, du côté opposé, il s'arrête en deçà et vient buter dans une encoche creusée sur la face supérieure du support : c'est là une table à trois pieds, d'une forme bien connue « qui apparaît déjà sur les vases corinthiens et cyrénaïques, et cesse avec la céramique italienne d'imitation hellénique » (De Ridder, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *mensa*, p. 1721) et se retrouve encore dans quelques reliefs d'époque hellénistique ; c'est

sur une table de ce type que, sur le vase de Darius (S. Reinach, *Répertoire des vases*, I, p. 194), le trésorier compte l'argent que lui apportent les tributaires; ici, elle était sans doute chargée de mets indiqués en couleur sur le cadre du lit. Le satrape est étendu sur un matelas ; accoudé sur deux coussins, les jambes allongées à gauche, le genou droit légèrement relevé, il porte une tunique à manches courtes et ses jambes sont couvertes d'un manteau ; la tête nue est ornée d'un large bandeau qui était peint, mais dont la place est marquée par une légère dépression ; il tient une phiale de la main gauche, et, de la droite allongée entre les cuisses, s'apprête à prendre un rhyton que lui présente un serviteur ; debout au pied du lit, le corps portant sur la jambe gauche avec un fort déhanchement qui fait ressortir l'abdomen, la jambe droite fléchie, le pied



ramené en arrière, cet échanson [2] tient le vase de la main gauche et y verse, d'un geste élégant du bras droit, le contenu d'une œnochoé à panse côtelée ; la tête imberbe est coiffée de cheveux courts sur lesquels semble posée une large bandelette ; le costume ne comprend qu'une longue tunique talaire dont les manches descendent au coude, mais avec des pans coupés très larges qui flottent jusqu'à mi-jambes ; à gauche, la femme du maître [1] est assise, de profil à droite, le buste rejeté un peu en arrière et appuyé au cadre du relief, sur un escabeau dont les supports étaient rapportés ; ses pieds nus reposent sur un tabouret profilé en griffes de lion ; vêtue d'une tunique longue, elle est tout entière drapée dans un himation relevé sur les cheveux, dont on voit, sur le devant, la masse non détaillée et sans ornements ; de la main droite, elle en tient les bords fermés sur le cou ; l'avant-bras gauche est ramené horizontale-

ment sur l'abdomen; à l'extrémité droite, un second serviteur [4], vêtu comme le premier, se tient immobile, de profil à gauche, la jambe droite fléchie et légèrement avancée, les deux pieds (chaussures fermées) posés à plat sur le sol ; il porte sur la main gauche une serviette pliée, et dans la droite, baissée et fermée, paraît tenir l'extrémité d'un objet (éventail ? chasse-mouche ?) caché par le lit.

Le sexe des deux serviteurs a produit une méprise analogue à celle que nous avons déjà relevée sur la face *A* : on les a pris pour des jeunes femmes ; cette erreur est due surtout à l'aspect féminin que leur donne un costume qui, chez les grecs du ve siècle, n'est plus porté par les hommes et ressemble beaucoup, au contraire, au chiton uni des servantes ; mais ce n'est pas là un costume grec plus que les anaxyrides des écuyers et des chasseurs du sarcophage ; c'est un vêtement phénicien et oriental, le même, avec une forme différente des manches, que portent les jeunes pleureurs qui, sur la frise du couvercle dans le sarcophage des « pleureuses », marchent en tête et en queue du cortège — et ceux-ci, comme on l'a montré récemment, sont certainement du sexe masculin ; les cheveux courts ne conviennent d'ailleurs qu'à des hommes ; la poitrine plate, l'attitude lourde, la silhouette un peu épaisse du serviteur placé derrière le chevet du lit, n'ont rien de féminin ; il n'en est pas de même, il est vrai, de l'autre, et malgré sa coiffure, on aurait quelques raisons de le prendre pour une femme, s'il était isolé ; mais qu'on suppose l'écuyer [5] de la face *A* vêtu, lui aussi, d'une tunique longue, l'on aura une figure d'un caractère non moins ambigu, avec une ampleur des reins qui correspond tout à fait à celle de l'abdomen chez notre échanson ; cette ambiguïté des formes semble d'ailleurs voulue et paraît représenter, pour ces sculpteurs ioniens, l'idéal de la beauté éphébique ; après l'avoir notée ici et sur le sarcophage des « pleureuses », nous la retrouverons encore sur le sarcophage lycien où elle a pu faire prendre pour des amazones de jeunes hommes élégants, mais vigoureux, auxquels ne manque aucun des signes les plus évidents de la virilité.

On observera, sous la table, une tache blanche, visible confusément même sur les photographies ; les contours en sont très indécis, très entamés, mais, dans ce qui reste, on croit bien reconnaître la silhouette, peinte sur le fond, d'un chien tourné de profil à droite. Cela peut n'être qu'une illusion due au hasard des érosions — hasard bien singulier cependant, qui aurait produit ce fantôme de chien à l'endroit même où si souvent cet animal apparaît dans les scènes de banquet.

Dans celle qui est figurée sur le sarcophage, faut-il voir, comme on le fait d'ordinaire, une représentation analogue à celle des nombreux reliefs funéraires où apparaît le même motif, et reconnaître ici le satrape mort et héroïsé ? Nous ne le croyons pas ; pour nous, c'est une scène d'intérieur, prise à la vie réelle, semblable à ces scènes de banquets qui reviennent si souvent sur les

vases à figures rouges, traitée, il est vrai, dans un esprit tout différent, comme le demandaient la dignité royale du personnage et la destination du monument (comparez toutefois les reliefs du sarcophage d'Athiénau, Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 617, fig. 420, où quatre joyeux convives se divertissent sans vergogne avec d'aimables filles qui leur caressent le menton); à cet égard, le sarcophage rappellerait plutôt ces fragments d'une frise en terre cuite, trouvés à Larisa d'Éolie (exposés au musée, dans une des vitrines de la salle IX) et représentant, semble-t-il, la vie de grands seigneurs indigènes ; le même sujet, avec la signification que nous lui attribuons ici, apparaît sur un bon nombre de monuments funéraires d'Asie mineure : quatrième frise du monument des Néréides, hérôon de Ghieul-bachi, sarcophage de Méréhi (British Museum, *Cat. of sculpture*, II, n° 951, 1, pl. XIII). Il serait d'ailleurs difficile d'admettre qu'après avoir consacré aux exploits du prince vivant les grands tableaux des faces principales, le sculpteur ait relégué sur un petit côté l'image de celui que la mort revêt d'une puissance divine ; il est plus logique, plus vraisemblable et plus conforme à l'esprit antique de supposer qu'après l'avoir montré dans l'exercice du pouvoir, se livrant au plaisir royal de la chasse, il ait voulu le montrer aussi dans son palais, festoyant majestueusement en présence de sa femme et de ses serviteurs favoris. Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est le caractère profondément oriental de la représentation ; le rapprochement avec le célèbre relief d'Assourbanipal s'impose (Perrot, *l. l.*, II, p. 107, fig. 28), mais voici une description tirée d'une tablette assyrienne, qui, à un détail accessoire près, semble une légende composée pour expliquer notre relief (F. E. Peiser, *Studien zur orientalischen Altertumskunde*, dans les *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 1898, p. 253, l. 16 sq.) :

Le premier intendant
se tient en face pour le service ; les linges de table
qui sont sales, il les reçoit, il en donne de propres ;
les serviettes sales, il les reçoit, il en donne de propres ;
le premier [....] devant le vase (?) [= échanson?] avec l'eau pour les mains se tient debout,
... il lève l'eau en l'air, il verse l'eau, la répand sur les mains.

Il est très regrettable que les érosions du marbre ne nous permettent plus d'apprécier les qualités du modelé, car ces reliefs sont une des très rares œuvres, et la plus belle, que l'art ionien nous ait laissée à cette époque où, affranchi de toutes les ignorances primitives, il n'a pas encore subi ou n'a subi que très légèrement les influences étrangères, en particulier celle de l'art attique que nous verrons toute puissante sur l'auteur du sarcophage lycien

(n° 63) ; tout en effet nous ramène ici vers l'Ionie : les palmettes et les fleurs de lotus appartiennent au répertoire ordinaire de la décoration ionienne ; le caractère anecdotique de la composition, son dédain des symétries trop exactes, l'audace tranquille avec laquelle les motifs sont choisis parmi les mouvements les plus hardis et les attitudes les plus compliquées, un je ne sais quoi d'ingénu et de primesautier, rappellent invinciblement à l'esprit, au delà de cet étrange relief de Kara-Keui (British Museum, *Cat. of sculpture*, I, n° 21), les compositions les plus libres de l'art crétois et mycénien dont les rapports avec l'art ionien ne sont plus méconnus de personne ; ce sont les Ioniens qui ont introduit dans l'art hellénique ce motif du « banquet » qui, sous la forme où il se présente ici, devait avoir une si longue fortune ; les contours flexueux des silhouettes, la rondeur des formes, la sensualité qui se révèle dans le type de beauté éphébique préféré par le sculpteur, reflètent clairement l'idéal voluptueux et un peu efféminé de ces villes asiatiques, si différent de l'austère beauté athlétique chère aux peuples doriens.

L'œuvre date de la moitié du ve siècle ; on ne peut guère relever dans les figures d'autres traces d'archaïsme qu'une certaine disproportion entre les personnages et les chevaux, et, dans le dessin du quadrige, une simplicité qui rappelle le procédé des peintres de style sévère plus qu'elle n'annonce les compositions savantes des artistes de la seconde partie du siècle ; par contre, les ornements des profils et du cadre, sur la cuve, sont encore assez éloignés de leur forme classique et donnent l'impression d'une époque sensiblement plus ancienne que les reliefs ; on notera toutefois que le motif des palmettes, aux acrotères du couvercle, ne se rencontre pas en Attique avant la fin du ve siècle.

Ce sarcophage est un document important pour reconstituer l'histoire et l'évolution de ce type de monuments : la cuve rectangulaire à cavité anthropoïde se rencontre déjà en Égypte à l'époque saïte (*Annales du service des antiquités de l'Égypte*, I, p. 189) ; on la retrouve à Samos (Perrot, *Histoire de l'art*, VIII, p. 95, fig. 61), à Théra (*Thera*, II, p. 260, 267, 270), à Narcé en Étrurie (*Monumenti dei Lincei*, IV, 1894, p. 459-60, n° 6, pl. 5, 6 *a*) ; il suffit d'ailleurs de rappeler les sarcophages de Clazomènes et ce sarcophage de pierre de Cebrenae dont la paroi intérieure porte une inscription archaïque (Fabricius, *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1884, p. 914) pour montrer combien ce mode de sépulture est ancien dans les pays de culture ionienne. Le sarcophage du « satrape » laisse clairement voir l'effort du sculpteur pour développer la *théca* primitive vers des formes plus proprement architectoniques ; il est en progrès sensible sur les modèles chypriotes, tels qu'ils nous sont connus par les sarcophages de Golgoi et d'Athiénau ; mais les proportions très allongées témoignent encore de l'influence de la forme anthropoïde ; la cuve, avec son cadre plat, qui semble

fait de planchettes assemblées, rappelle encore le coffre de bois, et le toit se compose assez mal avec la cuve, n'étant à vrai dire ni un couvercle, puisqu'il est traité comme une architrave, ni un toit, puisqu'il y manque, au dessus de l'architrave, une corniche terminale. L'ensemble, malgré ce caractère hybride, était assez bien conçu pour produire, après quelques corrections, un type viable ; de fait, cette forme, intermédiaire entre la *théca* et le *naos*, devait être celle d'un grand nombre de sarcophages grecs et gréco-romains et le sarcophage d'« Alexandre » n'en est que l'expression la plus somptueuse et la plus achevée.

Joubin, *Mon. fun.*, p. 8 et n° 48 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 11-12, 17, 38-48, 61, 63, 179-208, 363-366 et *passim*, pl. XVIII-XXII ; — Th. Reinach, *Gazette des beaux-arts*, 1892, I, p. 99 ; — Travinski, *Revue encyclopédique Larousse*, 1892, fig. col. 1338 ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 76 ; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 210, 214, 224, 229 sq., fig. 3 ; XXII, 1907, p. 189 ; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 35; 39 sq. ; fig. 3, p. 39 ; fig. 4, p. 41 ; — Petersen, *Roemische Mitteilungen*, VIII, 1893, p. 100 ; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 9 sq. ; fig. 2-3, p. 8-9 ; *Wiener Jahreshefte*, V, 1902, p. 126 ; — Overbeck, *Geschichte der griechischen Plastik*, 4e éd., 1894, p. 399 ; — A. Koerte, *Die sidonischen Sarkophage des k. ottomanischen Museums*, Vortrag gehalten in der Gesellschaft « Teutonia » an 4. Januar 1895, Constantinople, O. Keil, Leipzig, F. Wagner, p. 7 sq. ; — Sittl, *Archaeologie der Kunst* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* von J. von Mueller, VI), 1895, p. 656 ; — Judeich, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, X, 1895, p. 166, note 2 ; — C. Robert, *Die Marathonschlacht in der Poikile*, XVIIIe Winckelmannsprogramm, Halle, 1895, p. 77 ; — P. Gardner, *Sculptured tombs of Hellas*, 1896, p. 245 ; fig. 80, p. 246 ; — Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XX, 1896, p. 596 ; — Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, 1897, p. 398 ; fig. 210, p. 399 ; — E. A. Gardner, *Handbook of greek sculpture*, 1897 [2e éd., 1909], p. 427 ; — Upcott, *An introduction to greek sculpture*, 2e éd., 1899, p. 104 ; — B. Sauer, *Das sogenannte Theseion*, 1899, p. 171, note 3 ; p. 212, 213 ; — Woermann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Voelker*, I, 1900, p. 328 et fig. p. 329 ; — G. Mongeri, *Rassegna italiana*, Constantinople, V, 1900, p. 477 (2 fig.) ; — Altmann, *Architektur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, 1902, p. 22-3 ; — Watzinger, *Griechische Holzsarcophage aus der Zeit Alexanders des grossen* (*Wissenschaftliche Veroeffentlichungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, Heft 6), 1905, p. 73 ; — Klein, *Geschichte der griechischen Kunst*, II, 1905, p. 204-206 ; — Lechat, *Phidias* [1906], p. 136, 161 ; — S. Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, 1909, p. 411-3 ; — G. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXVII, 1910, p. 406 et fig. p. 407 ; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarcophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), 1910, p. 37 sq., pl. I.

Photographies nos 72 (long côté *A*, 24 × 30), 1426-1427 (*A*, avec l'architrave du couvercle, en deux plaques 30 × 40) ; 653 (*A*, détail de la tête du satrape [3], 18 × 24) ; — 73 (long côté *B*, 24 × 30), 1428-1429 (*B*, avec tout le couvercle, en deux plaques 30 × 40), 1432 (*B*, vue prise dans la salle avec la barre d'appui, 30 × 40) ; — 86 (petit côté *C*, sans le couvercle, 24 × 30), 1430 (*C*, avec l'architrave du couvercle, 30 × 40) ; — 74 (petit côté *D*, sans le couvercle, 24 × 30) ; — 71 (*A* et *D*, vue perspective, 24 × 30), 1431 (*B* et *C*, vue perspective, 30 × 40).

10 (368) Sarcophage dit des « pleureuses ».

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre I (est), n° 1 de Hamdy bey ; cette chambre, qui donne directement sur le puits par une porte haute de 1m 70 et large de 1m 60, mesure 4m 25 de profondeur, sur une largeur de 3m 35 à l'entrée, 3m 90 au fond et une hauteur de 1m 80 ; elle renfermait aussi une *théca* en marbre blanc, sans décoration, qui est restée *in situ* (n° 2 de Hamdy bey ; *Nécropole*, p. 30, fig. 10) ; les « pleureuses » étaient placées au milieu du caveau, sur le dallage qui ferme la fosse où était enseveli l'anthropoïde égyptien n° 79 ; le petit côté *D* était tourné vers l'entrée. On n'a retrouvé dans la cuve que les ossements du mort (*Nécropole*, p. 407, fig. 102 et 102 *bis*), 7 crânes de lévriers (*ibid.*, p. 27, fig. 8) et une boucle en bronze (*ibid.*, fig. 9).

Marbre pentélique ; le sarcophage a été violé par l'angle contigu aux faces *A* et *D* (sud-ouest) ; le couvercle a plus souffert que la cuve.

Cuve; long côté A (sud) : sauf quelques restaurations partielles sur les douze premiers denticules à gauche, quelques épaufrures sur le listel qui les surmonte et qui est brisé à l'angle droit, de légères érosions sur la draperie de la *pleureuse* [5], il est dans un état de conservation irréprochable. — *Long côté* B (nord) : à l'angle gauche, les denticules et leur listel sont brisés ; à l'angle droit, le listel supérieur de la cuve ; *pleureuse* [2] : tympanon brisé ; érosions sur le genou droit ; *pleureuse* [4] : manque le petit doigt de la main gauche ; *pleureuse* [5] : érosions superficielles sur la poitrine ; avant-bras gauche, du coude au poignet, restauré en plâtre ; *pleureuse* [6] : érosions sur le coude gauche ; léger dépôt calcaire sur la draperie de l'himation. — *Petit côté* C (est) : érosions sur le listel supérieur de la cuve aux extrémités ; les deux derniers denticules à droite, mutilés ; *pleureuse* [2] : manque le petit doigt gauche. — *Petit côté* D (ouest) : le panneau est fendu par une fissure oblique ; le pilastre de droite, brisé en plusieurs fragments, a pu être reconstitué avec quelques restaurations qui s'étendent un peu sur le champ de la face *A* ; érosions légères sur le pilastre gauche et la première colonne à gauche ; plusieurs denticules brisés ; *pleureuse* [1] : manquent l'avant-bras droit, le poignet et la main gauches avec un pan du manteau ; arrachements, correspondant à la main, sur la cuisse droite ; érosions sur le côté droit du crâne ; *pleureuse* [2] : manque la tête ; érosions légères sur le mollet droit ; — sont restaurés, outre les lacunes du pilastre droit, le chapiteau tout entier de ce pilastre, avec son retour sur la face *A*, l'angle de l'architrave, quelques denticules avec le listel qui les surmonte.

Couvercle ; long côté A (sud) : l'angle gauche (sud-ouest) est complètement restauré (voyez plus bas) ; le larmier, jusqu'à la troisième antéfixe à partir de cet angle, le chéneau jusqu'au delà de la quatrième gouttière, la première, la troisième et la quatrième tête de lion, les trois premières antéfixes sont restaurés en plâtre ; la frise est mutilée sur l'arête supérieure au dessus du premier quadrige ; le buste des personnages [4] et [5] (manque le sommet du crâne de ce dernier) sont sur un fragment rajusté ; au delà, vers la gauche, la frise est brisée par une cassure oblique qui a emporté le corps des chevaux du second quadrige, le bas de la ciste et tout le char ; le haut de la ciste, le personnage [6] (brisé aux jambes), le cheval qu'il conduit (manquent le museau, le bas des quatre pattes et la croupe) sont sur un fragment isolé, rattaché au reste par un remplissage de plâtre ; l'angle droit (sud-est), intact, sauf une cassure qui a emporté le polos, le front et le haut de l'aile droite du sphinx-acrotère, est dégradé par des dépôts calcaires, produits par un écoulement d'eau, et qui ont attaqué profondément le personnage [1], la dernière antéfixe, la dernière tête de lion, l'acrotère d'angle et les parties voisines du — *Petit côté* C (est), en particulier le rampant et l'éphèbe debout ; par ailleurs, cette face *C* est intacte, sauf quelques restaurations sur l'arête inférieure du couvercle, quelques érosions insignifiantes au milieu du rampant droit et à l'angle droit (nord-est) du larmier, dont quelques autres menus fragments sont rajustés ou restaurés. — *Long côté* B (nord) : quelques érosions et restaurations sur l'arête inférieure ; manque la quatrième tête de lion à gauche (peut-être brisée dès l'origine) ; la troisième à droite est en partie restaurée avec la région voisine du chéneau ; celle de l'angle droit (nord-ouest) et l'angle supérieur droit de la frise sont mutilés. — *Petit côté* D (ouest) : sont restaurés, outre la totalité de l'angle droit (sud-ouest) : les deux tiers, vers la droite, de la moulure horizontale du fronton, presque tout le rampant droit, une petite partie du rampant gauche, l'angle droit du tympan,

les jambes et la draperie de la femme assise à droite, les pieds de celle du milieu, toute la moitié droite de la frise avec le sphinx-acrotère, le haut de la partie de gauche, entre l'acrotère central et le premier personnage assis ; manquent : les pattes antérieures du sphinx de l'angle gauche (nord-ouest), dont le corps est rajusté, la plus grande partie de la corbeille d'acanthe de l'acrotère central (rajusté) ; quelques érosions sur la partie antique du larmier ; traces de coups de pioche sur les jambes de la femme assise au centre du fronton, sur le buste et le bras droit de celle de droite, sur le fond du tympan entre elles. — *Toiture* : manquent tous les acrotères placés sur la tranche supérieure de la frise (l'un d'eux, celui du milieu sur la face *A*, avait été brisé et réparé dans l'antiquité) et les sept premières antéfixes du faîtage à partir du fronton *D* (ouest) ; une mortaise rectangulaire, dont la destination est douteuse, est creusée sur la troisième travée de tuiles plates, à partir du même côté, versant sud, chevauchant sur la première et la deuxième tuile.

Polychromie architecturale : le lambris de la balustrade était rouge brun ; il en reste partout des traces entre le quart de rond et le listel de la moulure, et sur le fond des entrecolonnements [*B* 4], [*D* 3] et [*D* 4] ; sur [*A* 3] et [*A* 4] ainsi que sur [*B* 3], les traces sont plutôt ocre brun, mais ont peut-être été déposées par un écoulement ; les trumeaux et les volutes des chapiteaux, aujourd'hui décolorés, étaient bleus (Th. Reinach) ; le fond, entre les oves qui couronnent l'architrave, paraît avoir été peint, peut-être en rouge lie de vin (voir faces *B* et *D*) ; la moulure qui unit le tympan aux rampants, le quart de rond au dessus du larmier et des rampants étaient décorés d'oves bleus sur fond rouge ; le chéneau et les antéfixes étaient bleus (traces importantes à l'angle sud-est) ; l'acrotère central du fronton *C* a conservé quelques restes de la même couleur ; les têtes de lion du chéneau étaient ocre brun.

Polychromie des sculptures ; pleureuses : [*A* 1] faibles traces d'ocre brun sur les cheveux ; [*A* 2] ocre brun sur les cheveux, les yeux ; traces d'ocre jaune et (très faibles) de rouge sur le manteau ; [*A* 3] ocre brun sur les cheveux ; très faibles traces du même ton sur les yeux ; ocre jaune sur l'himation, brun dans l'intérieur des plis ; [*A* 4] ocre brun sur les cheveux et les yeux ; ocre brun jaunâtre sur la draperie ; [*A* 5] ocre brun sur les cheveux et les yeux ; les traces de rouge sur la tunique et l'himation paraissent avoir coulé du tympanon qui est rouge brun ; le manteau semble avoir gardé, au creux des plis, quelques traces de bleu ; [*A* 6] faibles traces d'ocre brun sur les cheveux et les yeux ; même couleur sur le chiton ; — [*B* 1] ocre brun sur les cheveux et les yeux ; traces du même ton sur le chiton ; [*B* 2] ocre brun sur les cheveux ; rouge brun sur les yeux ; traces de rouge brun sur l'himation et le tympanon ; [*B* 3] ocre brun sur les cheveux et faibles traces sur les yeux ; rouge brun sur le chiton ; [*B* 4] ocre brun sur les cheveux, les yeux, les lèvres ; [*B* 5] ocre brun sur les cheveux et les yeux ; traces de rouge brun sur le chiton ; [*B* 6] faibles traces d'ocre brun sur les cheveux ; — [*C* 1] ocre brun sur les cheveux ; rouge brun sur les yeux et les lèvres ; [*C* 2] rouge brun (traces) sur les cheveux et les yeux ; très faibles traces jaunâtres sur le chiton ; [*C* 3] très faibles traces de rouge brun sur les cheveux et les yeux ; traces de rose sur le chiton ; — [*D* 1] ocre brun sur les cheveux ; ocre jaune sur l'himation ; [*D* 2] rouge brun sur l'himation ; [*D* 3] rouge brun sur les cheveux ; très faibles traces de rouge sur l'himation.

Fronton du petit côté C (est) : les cheveux des trois figures sont brun noir ; les sourcils, les cils, le contour des yeux, l'iris, les lèvres sont très finement indiqués par de petits traits du même ton ; *femme du centre* : chiton rose ; himation ocre brun ; tertre vert ; *femme de droite* : chiton jaune (?) ; himation brun ; *femme de gauche* : chiton jaune (?) ; himation rouge brun. — *Fronton du petit côté* D (ouest) : couleurs évanides ; les cheveux ocre brun ; traces du même ton sur les yeux ; rouge brun sur l'himation de la femme assise au centre ; ocre brun avec traces de jaune sur celui de la femme de gauche.

Frise du couvercle ; long côté B (nord) : de droite à gauche [1] traces de rouge brun sur les cheveux, d'ocre jaune sur la tunique ; [2] traces de rouge brun sur les cheveux, les yeux, la barbe ; tunique lie de vin ; anaxyrides rouge brun ; cheval brun ; [3] traces de rouge brun sur les cheveux, les yeux, la barbe ; tunique et anaxyrides rouges ; cheval brun ; [4] traces de rouge brun sur la barbe, de jaune sur la tunique, de rose sur la ceinture ; les brides en rouge brun, les chevaux en brun, le harnais (poitrail, sous-ventrière) du même ton plus sombre, la caisse du char rouge avec ornements indistincts réservés ; sur la roue, traces d'ocre jaune (moyeu et rais), de lie de vin et de bleu ; [5] traces d'ocre jaune sur les cheveux et la barbe ; tunique ocre jaune avec petit filet lie de vin ; anaxyrides rouges ; bandelettes rouge brun ; brides rouge brun et noires ; chevaux en brun et

brun jaune ; timon ocre jaune ; rais de la roue ocre brun ; filet rouge sur la ciste, près des arêtes et sur les tranches latérales ; [6] traces d'ocre jaune sur la barbe ; manteau et ceinture rouge brun ; tunique rouge (?) ; anaxyrides jaunes ; rênes rouge brun ; cheval brun ; [7] tunique jaune. — *Frise du couvercle ; long côté* A (sud) : de droite à gauche [1] ? ; [2] traces de rouge brun sur les cheveux ; tunique rouge brun ; anaxyrides lie de vin ; cheval brun rouge ; [3] tunique lie de vin ; anaxyrides jaunes ; cheval ocre brun, avec retouches rosées aux narines, oreilles, parties sexuelles ; [4] chevaux bruns ; le poitrail (harnais) du même ton plus sombre ; caisse du char rose ; moyeu et rais ocre brun ; traces de bleu sur les jantes et de lie de vin entre les rais ; [5] tunique rouge ; anaxyrides jaunes, avec bord inférieur (sur la cheville) rouge ; les chevaux qui suivent, ocre brun ; dents de loup noires sur le couvercle de la ciste ; [6] cheveux et barbe ocre brun ; l'œil bleu ; traces de jaune sur la tunique ; cheval ocre brun. — *Frise du couvercle ; petit côté* C (est) *: partie gauche* [1] indistinct ; [2] cheveux ocre brun ; tunique jaune ; anaxyrides brunes ; *partie droite* [1] cheveux, yeux, barbe ocre brun ; tunique rouge ; anaxyrides jaunes ; [2] cheveux rouge brun ; tunique lie de vin ; anaxyrides jaunes ; le sol brun et ocre jaune. — *Frise du couvercle ; petit côté* D (ouest) *: partie gauche* [1] tunique ocre jaune ; [2] tunique ocre jaune. — *Sphinx-acrotères*, angle des faces *B* et *C* (nord-est) : rouge brun sur les cheveux, dans le coin de l'œil droit ; rose sur l'aile droite ; traces de jaune sur le polos ; — angle des faces *B* et *D* (nord-ouest) : cheveux rouge brun ; traces de brun sur les yeux ; jaune (?) sur le corps ; traces de jaune sur le polos ; traces, sur les ailes, de grandes plumes stylisées, au trait rouge brun.

Petite frise du socle : les traces de couleurs sont réduites à peu de chose, sauf sur quelques animaux ; toutes les armes, sauf de rares exceptions mentionnées dans la description, ne sont indiquées qu'au pinceau. — *Long côté* A (sud) : de gauche à droite [2] lance en brun ; [3] *id.* ; traces de bleu sur les anaxyrides ; le chien qui suit [4] a un collier rouge brun ; l'ours est ocre brun ; le chien tenu par [7] a un collier rouge brun ; [8] traces de rouge sur le manteau ; [10] traces d'ocre brun sur le cheval ; sur le fond, entre [10] et le sanglier, traces d'une lance brisée rouge brun ; le sanglier brun ; [11] tunique rouge ; [12] tunique rouge brun ; [13] semble tenir de la main gauche deux javelines en brun et, de la main droite, un coutelas indiqué de même ; [14] lance en brun ; la panthère qui suit, ocre jaune ; le chien entre [15] et [16] a un collier rouge ; [16] lance ocre brun ; traces du même ton sur la manche gauche, les anaxyrides, la barbe ; [17] le harnais du cheval en rouge brun ; [19] traces de jaune (?) sur la barbe, d'ocre brun sur le cerf ; [20] traces de jaune sur le bonnet ; cheval : traces de rouge brun sur l'encolure (tache bleue sur la crinière, deux petites taches bleues au dessous, sur le fond) ; ocre brun sur le cerf abattu entre [22] et [23]. — *Petite frise du socle ; long côté* B (nord) : de gauche à droite [3] traces de bleu près de la tiare ; [6] traces de bleu sur la tiare, de jaune sur les anaxyrides ; [7] traces de rouge sur la tunique ; [8] lance en rouge brun ; traces de rouge (?) sur la tunique ; [9] traces d'ocre jaune sur la pierre ; le sanglier brun ; collier rouge brun au cou des chiens ; [11] traces de rouge brun sur l'arc et la tiare ; [13] traces d'ocre jaune sur la tunique ; [14] traces de rouge sur la tunique ; [15] *id.* ; cerf ocre brun ; [16] traces de rouge brun sur la tunique ; collier rouge brun au cou du chien et traces d'ocre jaune sur son corps ; [17] traces d'ocre brun sur la tunique ; collier rouge au cou du chien ; [19] traces d'ocre jaune sur la tiare ; panthère ocre jaune ; [21] lance et harnais rouge brun ; jaune sur la queue du cheval ; [22] tunique rouge ; traces de bleu sur le manteau ; l'arme rouge brun ; traces de rouge brun sur la cuisse droite du cheval ; le harnais du même ton ; [23] lance rouge brun ; traces d'ocre jaune sur le fauve ; [24] traces de rose sur la tunique ; ceinture et harnais rouge brun ; lance ocre brun. — *Petite frise du socle ; petit côté* C (est) : de gauche à droite [1] bleu sur les épaules (ou le fond ?) et les chaussures ; lance brune avec saurotère en surcharge blanche ; [2] traces de brun sur le manteau ; d'ocre brun sur le cheval ; [4] rouge brun sur la tiare ; [5] traces de bleu sur les souliers ; sanglier rouge brun ; [7] filet, gibecière rouge brun ; [8] biche rouge brun ; [9] traces de bleu sur le manteau (ou sur le fond ?) ; [10] traces de rouge brun sur le filet ; [11] traces d'ocre brun sur le cerf ; [13] *id.* sur le cheval ; [16] traces d'un collier rouge au cou du chien. — *Petite frise du socle ; petit côté* D (ouest) : de gauche à droite [1] bâton ocre jaune ; traces de même ton sur le gibier ; collier rouge brun au cou du chien ; [2] traces de bleu sur le manteau ; lance ocre brun ; [3] rouge sur le manteau ; [4] tunique rouge ; lance ocre brun ; traces de bleu sur les anaxyrides, de rouge sur les chaussures ; collier rouge brun au cou et traces de rouge sur le corps des chiens ; [5] traces de bleu sur la tunique ; lance rouge brun ; [6] traces de rouge sur la tunique, de jaune sur le gibier ; [8] tunique rouge ; ocre brun sur la biche ; [9] rouge brun sur le chevreau ; [12] traces de rouge sur la tunique ; rouge brun sur le cerf.

Emploi du trépan : sur la cuve, on n'en relève l'emploi qu'en un seul endroit, entre le pouce et l'index droits de la pleureuse au tympanon [A^5] ; sur cette même figure, les plis de la draperie, en particulier la masse chiffonnée sur les cuisses, est travaillée à la gouge qui a été employée aussi ailleurs pour creuser les plis profonds, mais toujours avec beaucoup de discrétion. Sur la face *A* (sud) du couvercle, l'étranglement du pâturon, chez plusieurs chevaux, est indiqué par un petit trou creusé au trépan, et une cavité semblable est pratiquée sous la barbe des cinq personnages barbus, sous le coude du conducteur [4] du quadrige, entre le museau et le poitrail du cheval [2] ; ce ne devait être qu'un travail de préparation dont on a, avec le ciseau, effacé les traces sur les autres côtés et que, par précipitation ou par oubli, on a laissé subsister sur celui-ci.

Principales dimensions : hauteur totale, jusqu'au sommet de l'acrotère central, 1^{m} 797 ; de la cuve, 1^{m} 30 ; du socle, 0^{m} 255, dont 0^{m} 11 pour la petite frise ; des colonnes, 0^{m} 815 ; du fût seul, 0^{m} 72 ; des pleureuses debout, 0^{m} 70 à 0^{m} 73 ; des pleureuses assises, 0^{m} 67 à 0^{m} 69 ; de la balustrade, 0^{m} 323 ; de l'entablement sur la cuve, 0^{m} 163 ; du couvercle, 0^{m} 492, dont 0^{m} 175 pour l'acrotère central ; de la frise du couvercle, 0^{m} 295 ; du fronton, 0^{m} 315 ; du tympan, 0^{m} 165 ; des sphinx-acrotères, 0^{m} 168 ; — largeur du grand côté, à la plinthe inférieure du socle et à la plinthe sous les colonnes, 2^{m} 653 ; à l'architrave, 2^{m} 591 ; aux denticules, 2^{m} 67 ; aux angles du fronton, 2^{m} 86 ; à la frise du couvercle, 2^{m} 688 ; — largeur du petit côté, à la plinthe inférieure du socle, 1^{m} 383 ; à la plinthe sous les colonnes, 1^{m} 374 ; à l'architrave, 1^{m} 308 ; aux denticules, 1^{m} 39 ; aux angles du fronton, 1^{m} 57 ; à la frise du couvercle, 1^{m} 395 ; largeur du tympan, 1^{m} 16 ; entrecolonnements, sur les longs côtés, 0^{m} 42 ; sur les petits côtés, de 0^{m} 408 à 0^{m} 413.

La cuve, rectangulaire, repose sur un socle profilé dont la partie inférieure, taillée en biseau, est simplement épannelée ; ce socle est formé d'une plate bande décorée de délicats reliefs et comprise entre deux talons ; celui du bas, renversé, est orné de rais de cœur la pointe en haut, avec palmettes droites aux angles, et repose sur un bandeau nu ; celui du haut, droit et sans ornements, est surmonté d'un listel qui constitue en même temps le stylobate du naos ; en effet, la cuve, aux parois rigoureusement verticales, reproduit non plus seulement la silhouette générale d'un temple, mais aussi le détail de son architecture ; sur les quatre faces, règne, entre les pilastres des angles, une rangée de demi-colonnes ioniques, deux sur les petits côtés et cinq sur les grands ; elles reposent sur une base « attique » — scotie entre deux tores inégaux ; par une simplification voulue, le sculpteur ne leur a donné que sept cannelures et deux demi-cannelures au delà desquelles elles s'achèvent par une face plane et normale au fond ; le fût mesure dix diamètres et s'amincit vers le haut d'environ un dixième ; le chapiteau présente, dans le canal qui unit les volutes, cette inflexion qu'on considère généralement, mais à tort, comme spéciale aux monuments athéniens de cet ordre ; le kymation, séparé du fût par un filet, est orné de trois oves dont deux sont cachés par les palmettes qui naissent à la rencontre du canal et de la volute ; le coussinet est lisse, avec un baudrier formé de deux petits tores accouplés ; le chapiteau du pilastre comprend une zone nue et un rang d'oves surmonté d'un mince listel ; un talon orné de rais de cœur le rattache à l'abaque qui a un profil de doucine très atténué ; l'architrave, formée de trois bandes en saillie l'une sur l'autre, est couronnée par un

rang d'oves et un listel sur lequel portent directement les denticules de la corniche ; la frise manque, comme il est de règle dans les monuments ioniques primitifs (façades de tombeaux lyciens étudiés par M. Perrot, *Histoire de l'art,* VII, p. 641-645, pl. X, 3), et comme il arrive fréquemment dans les plus beaux édifices de ce style (tribune des caryatides, temple de Priène, petit édifice placé devant la façade est de l'Artémision de Magnésie et balustrade dans le pronaos de ce même temple, Léonidaion d'Olympie, stoa du grand autel de Pergame, peut-être aussi le mausolée d'Halicarnasse) ; au dessus des denticules, la cuve s'achève par un listel ; un petit talon, sculpté sur l'arête inférieure du couvercle, la rattache au larmier saillant, qui, sur les petits côtés, constitue en même temps la moulure horizontale des frontons ; le chéneau, relié au larmier par un quart de rond et un listel, est profilé en doucine et projette, sur les longs côtés, en guise de gargouilles, neuf têtes de lion qui alternent avec des antéfixes lisses, silhouettées en forme de palmette (celle-ci était sans aucun doute indiquée en couleur) ; sur les petits côtés, il constitue, avec le même profil mais sans ornements, les rampants du fronton ; aux quatre angles, sur de petits socles, des sphinx à corps de lion, à tête et poitrine féminines, sont assis sur leur arrière-train ; ils sont coiffés d'un polos ; les ailes ont la forme recoquillée archaïsante ; au sommet du fronton, se dresse, sur une plinthe minuscule, un haut acrotère de style attique : d'une corbeille d'acanthe, naissent deux tiges qui se ramifient en volutes et se rejoignent vers le haut, formant des enroulements symétriques au dessus desquels se dresse la palmette principale ; par une curieuse survivance des cymaises sculptées des vieux édifices ioniens (cf. plus bas, p. 67-68), le sculpteur a placé sur les bords de ce toit une sorte de parapet massif, qu'il a traité comme une frise et décoré de reliefs ; il règne à une hauteur constante derrière les antéfixes et les acrotères et dépasse sensiblement le sommet des frontons ; des traces d'arrachements, sur la tranche supérieure, indiquent la présence d'ornements sculptés qui en adoucissaient la rigueur géométrique ; ces faîtières, en nombre égal à celui des colonnes de la cuve, se plaçaient aux quatre angles et à intervalles égaux sur les côtés ; on a supposé avec vraisemblance qu'elles avaient la forme de ces petits vases ronds à panse côtelée qu'on a retrouvés dans le caveau du sarcophage lycien et qui en décoraient sans doute la poutre faîtière (exposés dans la salle II, vitrine *B* ; n°s 64-67 du catalogue) ; le même ornement s'est retrouvé parmi les fragments de tombeaux tarentins, conservés au musée de Berlin (*Beschreibung*, n° 999, *p-s*), et il est représenté, comme couronnement d'un mur, sur des reliefs hellénistiques, au même musée, n° 956, et au palais Spada (détail reproduit dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *arbores sacrae*, fig. 452, p. 361) ; aux angles, les traces d'arrachements sont triangulaires et correspondent sans doute à des palmettes dont chaque moitié se développait sur une des faces

contiguës; les pentes du toit, que ce parapet cache complètement aux yeux, n'en sont pas travaillées avec moins de soin ; la couverture y est formée de tuiles plates et de tuiles de recouvrement qui s'achèvent sur la crête par une antéfixe à double face.

Dans chacun des dix-huit panneaux que circonscrivent, sur la cuve, les colonnes et les pilastres d'angle, est sculptée, en haut relief, une figure de femme drapée; les entrecolonnements sont fermés par une balustrade pleine, couronnée par une simple moulure — quart de rond et listel ; cette balustrade, sur laquelle s'appuient ou sont assises quelques-unes des figures, donne, en quelque manière, l'illusion de la profondeur, laissant deviner le portique qui sépare du mur de la cella la colonnade de la péristasis ; cette illusion était plus accusée quand le trumeau, en retraite sur le lambris, avait conservé intacte sa coloration bleue. Nous donnons d'abord la description analytique de ces dix-huit pleureuses, en allant, sur chaque face, de gauche à droite.

Long côté A (sud) : [A^1] debout et de profil à droite, le buste de trois quarts, la tête baissée et penchée vers l'épaule gauche, et comme éclairée d'un triste sourire, elle semble s'avancer, languissante et plaintive, vers la droite ; ses pieds sont nus, comme ceux de toutes ses compagnes, et, comme elles, elle porte un triple vêtement : chiton à manches courtes (chez certaines figures, il n'est pas visible ; ici, les manches en sont d'une seule pièce, mais, en général, elles sont fermées par un ou deux boutons); péplos (agrafé sur l'épaule droite) et manteau ; celui-ci, posé sur l'épaule gauche, dégage le haut du buste et le bras droit ; la main gauche, en partie cachée par la draperie, en tient un bord à hauteur du sein gauche ; la droite est posée à plat au dessus des seins ; des bandeaux ondulés encadrent le visage, couvrent les oreilles et retombent sur le dos en une nappe qui semble serrée sur la nuque par une bandelette ; — [A^2] elle est assise, de trois quarts à droite, sur la balustrade, la tête insensiblement inclinée vers l'épaule gauche, le pied gauche caché derrière le droit ; l'himation, relevé sur la tête, la drape entièrement, ne laissant voir le péplos que sur la poitrine et au dessus des pieds ; sa douleur s'exprime moins par son attitude que par l'expression rêveuse et pensive du visage ; elle pose l'avant-bras gauche horizontalement sur la taille, et, appuyant le coude droit sur le dos de la main gauche, relève la main droite à hauteur de l'épaule ; de lourds bandeaux, maintenus peut-être par une étroite bandelette, indiquée seulement par une légère dépression, ondulent sur le front et s'épaississent sur les tempes ; — [A^3] l'attitude est celle des figures dites de la « Pudicité » : debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, la gauche légèrement fléchie et écartée, le pied ne touchant le sol que de la plante, elle incline tristement sa tête que soutient délicatement la main droite ; le coude droit s'appuie sur le dos de la main gauche ; le péplos forme un long colpos

qui descend jusqu'aux genoux ; l'himation, plus court que ce colpos, est relevé sur la tête et découvre la partie droite de la poitrine ; les cheveux forment, d'une tempe à l'autre, un bandeau d'une épaisseur uniforme, mollement séparé au milieu et peut-être maintenu par une bandelette ; — [A^4] elle s'avance — telle la première figure — à pas lents vers la droite, la tête penchée sur la poitrine et inclinée vers l'épaule gauche ; la mélancolie du visage est accusée par le pli des lèvres baissées ; le manteau, relevé sur les cheveux qui encadrent le front d'un bourrelet épais et continu, maintenu peut-être par une bandelette, couvre les bras et les mains — la droite relevée à hauteur de l'épaule, la gauche à la hanche — dégage le milieu de la poitrine et couvre les jambes, formant ceinture sous les seins et retombant sur l'abdomen en un surplis triangulaire dont l'angle est orné d'un rhombiscos ; — [A^5] elle est assise sur la balustrade, les jambes de trois quarts à droite (mouvement de A^2), le buste de face, la tête penchée vers l'épaule droite ; elle appuie le bras droit sur un tympanon dont la main gauche vient tenir le bord (cet instrument servait dans les cérémonies funèbres à donner le rythme aux lamentations) et elle élève la main droite un peu plus haut que l'épaule, sans cependant y soutenir sa tête ; le manteau, ramené sur les cheveux, descend sur l'épaule gauche et derrière la droite et couvre les jambes en formant sur les cuisses une masse de plis d'un chiffonné assez pittoresque ; la coiffure est celle de A^3, mais maintenue par une bandelette qui passe sur le haut du front, couvre la racine des cheveux et se perd sous les bandeaux ; — [A^6] debout et de trois quarts à gauche, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche légèrement traînante et ne portant que de la plante, elle pleure, la tête inclinée vers l'épaule et soutenue sur la main droite, le coude droit appuyé sur le dos de la main gauche : c'est l'attitude de la « Pudicité » et celle de A^3 dont elle porte l'himation court, mais posé sur les épaules et découvrant le bras et la partie droite du buste ; la coiffure est celle de A^1, ceinte peut-être d'un ruban qui semble faire le tour de la tête ; la nappe de cheveux flotte sur le dos librement et sans bandelette.

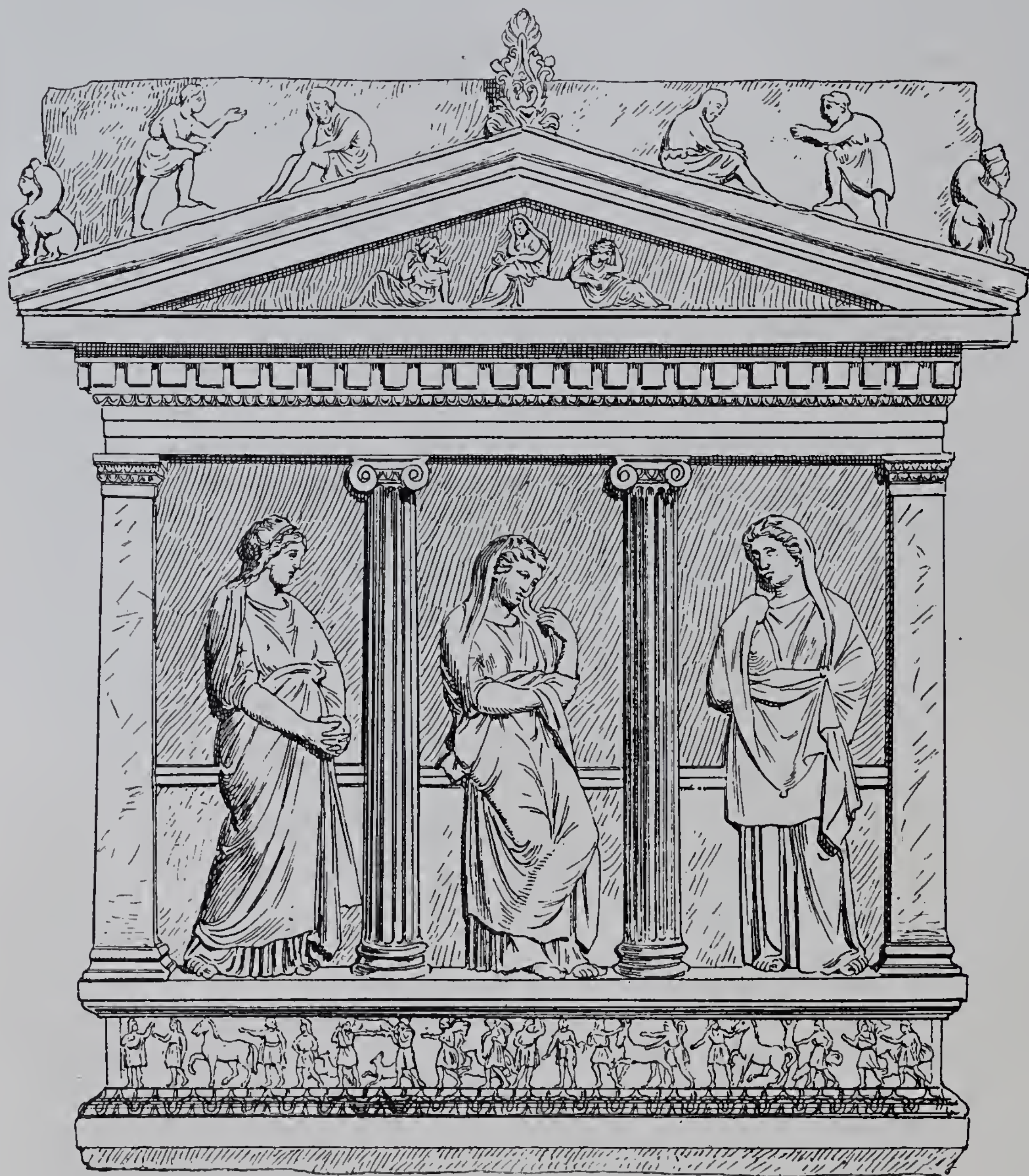
Long côté B (nord) : [B^1] elle est debout et de face, le corps portant sur la jambe gauche, la droite fléchie, le pied ne touchant le sol que des orteils, l'épaule droite légèrement avancée et la tête insensiblement tournée du côté de cette épaule ; l'himation, relevé sur la tête, descend sur les épaules, dégage le buste et les avant-bras et couvre les jambes, formant ceinture sous les seins ; il est maintenu par la main droite, ramenée sur la hanche gauche ; le bras gauche s'appuie sur cette main, et la main gauche, à hauteur de l'épaule, écarte légèrement le bord du manteau (attitude de la « Pudicité », inverse de A^3 et A^6) ; un épais bourrelet de cheveux, mollement séparé au milieu, encadre le front et couvre les tempes ; une bandelette cache la racine des



cheveux et se perd sous les bandeaux ; l'expression douloureuse fait place ici à celle d'une gravité matronale, résignée et maîtresse d'elle-même ; — [B^2] elle est assise sur la balustrade, de trois quarts à droite, les genoux fléchis, les deux pieds sur la même ligne, ramenés légèrement en arrière et ne portant que des orteils ; comme la pleureuse A^5, elle tient un tympanon, mais placé à gauche et de la main droite ; le coude gauche s'appuie sur l'instrument et la main, posée sur le bandeau de cheveux, soutient la tête qui s'incline tristement et semble pleurer ; le manteau, jeté sur l'épaule gauche, descend sur le dos et couvre les jambes ; la coiffure est celle de A^1 et de A^5, avec bandelette serrant la nappe de cheveux ; — [B^3] elle est assise, ou plutôt appuyée contre la balustrade, de trois quarts à gauche, le pied droit caché derrière le gauche, les deux mains croisées sur l'abdomen, la tête baissée, le regard perdu dans une méditation attristée ; le manteau, posé sur les épaules, descend sur le dos et couvre les jambes, formant ceinture sur la taille ; les bandeaux ondulés s'épaississent sur les côtés de la tête et se nouent en un petit chignon sur la nuque ; — [B^4] l'attitude générale rappelle celle de B^1, avec une position différente des bras ; la main gauche, qui pince le bord de l'himation, est relevée moins haut et la main droite est posée au dessus des seins (cf. A^1) ; le manteau, ramené sur la tête, descend derrière l'épaule droite et couvre les jambes, le bord supérieur formant ceinture lâche sur la taille et retombant sur la saignée du bras gauche ; la tête est insensiblement penchée vers l'épaule droite ; les cheveux sont pris dans un cécryphale qui se noue derrière les bandeaux — moins hauts et moins épais que ceux de B^1 ; le regard est d'une grande douceur ; un vague et mélancolique sourire flotte sur les lèvres ; — [B^5] elle est assise sur la balustrade, les jambes de trois quarts à gauche, le pied droit croisé derrière le gauche, le buste presque de face, l'avant-bras droit posé horizontalement sur la taille, le coude gauche appuyé sur le poignet droit, la main gauche relevée à hauteur de l'épaule et tenant le bord du manteau ; celui-ci, ramené sur la tête, descend sur le haut des bras et le dos et couvre les jambes ; la tête est inclinée très légèrement vers l'épaule gauche ; les cheveux forment, sur le front, un épais bourrelet, mollement séparé au milieu ; une petite bandelette en couvre la racine et se perd sous les bandeaux ; le regard se voile de tristesse, mais l'attitude n'est pas exempte d'une certaine coquetterie, d'ailleurs d'une extrême discrétion ; — [B^6] debout et tournée légèrement à gauche, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche légèrement fléchie et ne portant que de la plante, la tête penchée vers l'épaule droite, elle est tout entière drapée dans l'himation ramené sur les cheveux, et elle cache son visage mouillé de larmes dans un pan de la draperie qu'elle tient de la main droite (cf. l'Agamemnon de Timanthe et le mot de Cicéron, *Orat.*, XXII, 74 : obvolvendum caput Agamemnonis esse quoniam summum illum luctum penicillo non posset imitari) ; l'avant-bras gauche est

posé horizontalement sur la taille, la main soutenant le coude droit ; les cheveux, disposés comme sur la figure précédente, sont ornés en plus d'une stéphané basse ou d'un large bandeau posé derrière le bourrelet.

Petit côté C (est) : [C^1] elle s'avance vers la droite, pensive et à pas lents, la jambe droite traînante et ne portant que des orteils, la tête baissée, les deux mains croisées sur l'abdomen (attitude de A^1 ; les mains comme B^3) ; l'himation,

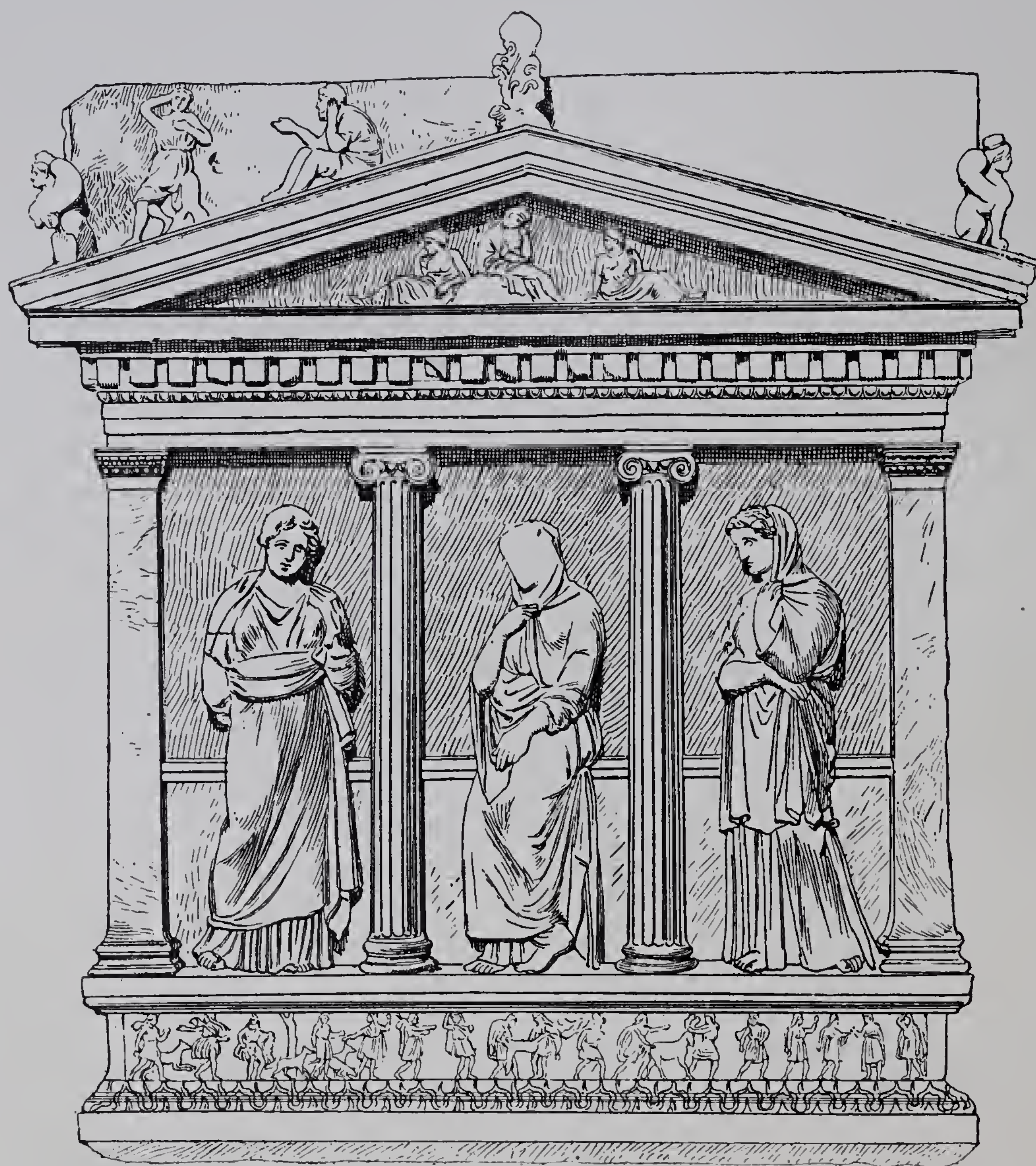


posé sur les épaules, dégage le buste et couvre les jambes, formant ceinture sur la taille ; les cheveux, qui couvrent les oreilles, retombent en nappe sur le dos et sont ornés d'un mince diadème ou bandelette, posé derrière le bourrelet du front ; de toutes les figures du sarcophage, c'est peut-être la plus émouvante :

la douleur poignante et concentrée s'y exprime avec une force tragique; M. Heuzey a parlé heureusement (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 197) de cette « figure aux mains croisées dans la pose douloureuse que l'art chrétien retrouvera pour les saintes femmes au Calvaire » ; — [C^2] assise sur la balustrade, de trois quarts à droite, la jambe gauche croisée devant la droite, la tête baissée et mélancoliquement penchée vers l'épaule gauche, l'avant-bras droit posé horizontalement sur la taille et soutenant le coude gauche, elle tient de la main gauche, relevée à hauteur de l'épaule, le bord du manteau, qui, ramené sur la tête, descend sur le haut des bras, dégage la poitrine et couvre les jambes; le geste des doigts allongés est très élégant, mais la position des jambes — reproduite en sens inverse sur la figure centrale de la face *D* — est contournée et peu gracieuse; — [C^3] debout, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie, le pied écarté et ne touchant le sol que de la pointe, la tête légèrement penchée vers l'épaule droite, le buste insensiblement tourné dans le même sens, elle porte un himation court qui, ramené sur la tête, couvre les bras et les mains — la droite relevée à hauteur de l'épaule, la gauche à la hanche — et forme sur l'abdomen un petit tablier sur lequel retombe un surplis triangulaire, orné à l'angle d'un rhombiscos (position des bras et draperie de A^4, avec l'himation court de A^3, A^6, D^3).

Petit côté D (ouest) : [D^1] elle est debout; le corps repose sur la jambe gauche ; la droite, fléchie, ne porte que de la pointe du pied; le buste est insensiblement tourné à droite; la tête est penchée vers l'épaule gauche, le bras droit baissé; la main gauche, relevée à hauteur de l'épaule, écarte le bord du manteau qui, posé sur les épaules, dégage le haut du buste et couvre les jambes, formant sous les seins une large ceinture que la pression du coude maintient sur la hanche gauche; les cheveux, qui forment d'une tempe à l'autre un épais bourrelet mollement séparé au milieu, sont pris dans un cécryphale (cf. B^4) ; — [D^2] assise sur la balustrade, de trois quarts à gauche, la jambe droite croisée devant la gauche, la tête inclinée vers l'épaule droite, l'himation relevé sur la tête, elle en tient, de la main droite, les deux bords fermés sur le haut de la poitrine, et laisse pendre la gauche sur l'abdomen; l'étoffe drape tout le corps sauf la partie droite du buste et forme sur le ventre un surplis triangulaire, irrégulièrement chiffonné et terminé par un rhombiscos ; — [D^3] elle s'avance lentement vers la gauche, le corps et la tête de trois quarts; l'himation court est relevé sur la tête, tombe derrière l'épaule droite, couvre l'épaule et le bras gauches ainsi que l'abdomen; la main droite, ramenée sur la hanche gauche, soutient le coude gauche, et la main gauche, relevée à hauteur de l'épaule, pince, entre le médium et l'annulaire, le bord de la draperie; les cheveux forment, d'une tempe à l'autre, un bandeau égal, mollement séparé au milieu.

Le problème était d'une difficulté singulière qui s'imposait au sculpteur pour rompre la monotonie du cadre architectural sans en briser l'unité, pour donner à chaque figure une individualité sans l'isoler de ses compagnes, pour imaginer et développer ces dix-huit variations d'un même thème sans altérer



l'harmonie et le rythme du motif primitif. Des profils très sobres, dépouillés de toute mouluration superflue, des reliefs et des proportions calculés avec un très juste sentiment des valeurs, lui ont permis d'établir une union intime entre les deux parties de la décoration : les lignes de l'architecture ont une légèreté et une finesse qui évoquent celles d'une image féminine, et les figures de femme ont la noblesse et le calme des belles architectures. L'addition d'une balustrade, qui donne au portique de la profondeur et « habille » la

nudité du fond, crée une liaison entre ces cadres juxtaposés et donne au sculpteur le moyen de mêler quelques figures assises à ses figures debout ; un adroit balancement des attitudes introduit dans la composition un nouvel élément de variété et, entre les figures, un lien nouveau, plus subtil que celui de l'unité architectonique ; il existe même une correspondance voulue entre les deux grandes faces, sensible surtout dans les pleureuses assises ($A^2 = B^3$; $A^3 = B^2$) ; le même rythme se retrouve sur les petits côtés où deux figures debout encadrent une figure assise dont l'attitude se répète symétriquement en *C* et en *D*. Par la souplesse de la composition, par la variété des mouvements, par l'intensité du sentiment, la face *B* paraît l'emporter sur les trois autres ; à ce chœur incomparable, il faut joindre la figure [1] de la face *C* qui est peut-être la plus belle de toutes. La face *A* semble moins conçue d'ensemble que formée par le rapprochement de deux triptyques, composés chacun sur le modèle des petits côtés (une figure assise entre deux figures debout) ; la répétition des mêmes attitudes ou d'attitudes très semblables dans des figures correspondantes — [1] et [4], [2] et [5], [3] et [6], — y crée un équilibre un peu trop géométrique qui ne va pas sans quelque monotonie ; et cette impression s'aggrave du mouvement presque identique des avant-bras relevés vers l'épaule chez les pleureuses [2] à [6]. Le retour de ce même motif sur quatorze des figures de la cuve — qui en compte dix-huit — semble indiquer chez le sculpteur un propos délibéré : ce n'est pas pauvreté, mais désir d'harmonie ; car, dans les limites qu'il s'impose, il sait, avec une admirable simplicité, diversifier un même geste, soit en lui donnant des significations différentes, soit en modifiant l'attitude générale du corps, et, inversement, par la diversité du geste, cacher la ressemblance des attitudes ; placées dans un cadre d'une uniformité rigide, chacune de ses figures s'y insère d'une façon originale ; avec des moyens presque ingénus — une inclinaison de la tête, une légère flexion du buste ou de la jambe, un détail du costume — il a su accomplir ce prodige — non pas d'éviter des répétitions qui sont inévitables dans un pareil sujet — mais de les faire oublier. A cette variété, qu'on peut appeler extérieure, s'ajoute celle qui résulte pour chaque figure de son caractère moral ; toutes les formes que peut prendre la douleur sans cesser d'être belle et noble, sont exprimées avec des nuances infiniment délicates : c'est le deuil majestueux d'une reine qui garde, jusque dans ses larmes, le souci de la dignité royale (figure B^1) ; c'est la souffrance muette et désespérée d'une jeune épouse qui semble gravir, d'un pas accablé, le chemin de son calvaire (figure C^1) ; c'est la tristesse naïve et inerte de la petite joueuse de tympanon... une analyse des détails aurait un caractère trop littéraire pour être à sa place ici. Est-ce cependant trop raffiner sur les conceptions d'un sculpteur antique que de voir un contraste voulu entre les deux dernières figures de la face *B*, entre cette femme éplorée, qui cache dans un pli de son manteau son visage mouillé

de larmes et ne veut pas même être vue, et cette jolie pleureuse assise, en qui l'on croit retrouver un peu de la douleur élégante et de la coquetterie vertueuse d'une Andromaque racinienne ?

Couvercle ; fronton du côté C (est) : le sujet représente, semble-t-il, la lamentation au tombeau ; on l'a rapproché à juste titre d'une métope d'un hérôon funéraire attique (Wolters, *Athenische Mitteilungen*, XVIII, 1893, pl. I) ; bas relief ; au milieu, une femme est assise sur un tertre — sans doute le tertre funéraire — les jambes de profil, le buste de trois quarts à gauche ; ses pieds sont nus comme ceux de tous les personnages des frontons ; elle appuie tristement sa tête sur la main droite et abandonne la gauche sur les cuisses ; l'himation, relevé sur les cheveux, tombe sur l'épaule gauche et le dos et couvre les jambes ; à droite, une jeune fille, assise sur le sol de profil à droite, s'adosse au tertre et y appuie l'avant-bras droit ; sa tête baissée repose sur la main gauche ; elle est vêtue d'un chiton et d'un himation jeté sur le dos et drapant les jambes ; à gauche, une autre femme est assise à terre, les jambes à démi allongées à gauche, le buste de face, la tête tournée de profil à droite ; vêtue d'une tunique qui, serrée à la taille, découvre l'épaule et le sein gauches, les jambes drapées dans un manteau, elle s'appuie sur le sol de la main gauche et lève la droite sur le côté, à hauteur de la tête. — *Fronton du côté* D (ouest) : il reproduit le même sujet, avec les mêmes personnages, mais placés en sens inverse ; même description en intervertissant les mots *gauche* et *droite* ; quelques variantes de détail : la femme du milieu n'a pas l'himation relevé sur la tête ; la tunique de celle de droite est fixée sur les deux épaules.

Couvercle ; reliefs de la frise (nous commençons notre description par les petits côtés parce que les sujets, bien que placés en dehors des frontons, sont en relation étroite avec les reliefs des tympans) *; petit côté* C (est), *partie gauche* : un vieillard barbu, vêtu d'anaxyrides et d'une tunique à manches longues, serrée à la taille, est assis, de profil à gauche, sur un tertre bas (la ligne du sol est indiquée par le rampant du fronton), la tête appuyée sur la main droite, la gauche abandonnée sur les cuisses (l'attitude rappelle l'attitude typique des reliefs de « naufragés » ; cf. Wiegand, *Athenische Mitteilungen*, XXV, 1900, p. 191-2) ; devant lui, un éphèbe, vêtu de même, le pied gauche posé sur une pierre, le buste incliné vers lui — « attitude classique d'Œdipe interrogeant le sphinx » (Th. Reinach), et qui appartient au répertoire courant des peintres céramistes de style avancé — lui adresse des paroles de consolation, accompagnant son discours du geste du bras gauche qui s'accoude sur la main droite posée elle-même sur le genou gauche ; — sur la *partie droite*, se répète une scène semblable : l'homme barbu est assis, de profil à droite, la tête baissée, tenant son genou gauche de ses deux mains — attitude caracté-

ristique du deuil ; il est vêtu comme l'autre, mais la tunique, serrée deux fois, forme un petit colpos à hauteur des reins ; devant lui, le même éphèbe qu'on voit sur la partie gauche, l'encourage de ses exhortations (même description en intervertissant les mots *gauche* et *droite*).

Sur le *petit côté* D (ouest) — où manque la *partie droite* — la *partie gauche* représente une scène analogue; mais ici le vieillard, assis sur le sol, les deux genoux pliés et relevés, la main gauche soutenant la tête, réconforte, de ses paroles et du geste de sa main droite tendue, un jeune homme imberbe assis sur un quartier de rocher, et dont la main droite, relevée sur la tête, la main gauche, crispée sur la poitrine comme pour déchirer sa tunique, expriment clairement la vive et bruyante douleur. Cette dernière figure suffirait à montrer que les scènes représentées ici sont bien empruntées à la vie réelle et non pas à la vie de l'au delà, comme le suggérait Furtwaengler, en rapprochant d'ailleurs justement de cette partie du sarcophage le fronton d'un hérôon funéraire qui appartenait à la collection Hommel de Zurich (Furtwaengler, *l. infra l.* ; cf. *Aegina, das Heiligtum der Aphaia*, 1906, fig. 268, p. 333 ; *Sammlung Hommel, Auktionskatalog*, n° 1146).

Long côté B (nord); *cortège funèbre*: il s'avance de gauche à droite, c'est-à-dire d'est en ouest ; en tête, à l'extrémité droite, marche un jeune homme [1] imberbe, aux cheveux courts, vêtu d'une tunique talaire phénicienne, à manches étroites et longues, déchirée, en signe de deuil, sur le côté gauche de la poitrine qui apparaît nu (sur cet usage chez les sémites, cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 321 sq. ; cf. Hérodote, II, 85) ; sa main droite est posée sur le bord déchiré; il appuie sa tête sur la gauche ; ses pieds sont nus, comme ceux de tous les personnages de la frise ; — suivent, l'un derrière l'autre, deux chevaux de selle, conduits chacun par un écuyer [2 et 3] ; ces écuyers, barbus, les cheveux courts, la tête penchée ou baissée, sont vêtus d'anaxyrides et d'une tunique courte à manches longues, déchirée sur le côté gauche du buste ; placés au second plan, contre le flanc gauche de leur bête, ils la conduisent de la main droite passée sur l'encolure (cf. un relief du palais de Xerxès, dans Sarre et Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, p. 49, fig. 15) ; — derrière eux, s'avance un char de forme perse (Studniczka, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXII, 1907, p. 188-9), traîné par quatre chevaux et conduit par un homme barbu [4], vêtu d'une tunique à manches longues, largement déchirée sur le côté droit et découvrant l'épaule, le haut du bras et une partie du buste ; à la suite du char, marche un serviteur barbu [5] ; il porte des anaxyrides et une tunique courte à manches longues, serrée à la taille ; il l'a déchirée violemment et l'étoffe pendante découvre tout le buste ; de la main gauche tendue, il tient une bandelette peinte et, de la droite baissée, les rênes d'un attelage de quatre chevaux, qui traînent, sur un petit chariot à deux roues, une grande ciste funéraire, fermée par un couvercle concave ; un autre ser-

viteur [6] suit la voiture, vêtu comme le précédent, mais portant en plus un manteau jeté sur l'épaule gauche et qu'il serre de la main gauche ; il laisse pendre naturellement la main droite, tenant les brides d'un cheval qui s'avance derrière lui à petits pas ; le cortège s'achève par une figure de jeune homme [7] semblable à celui qui ouvre la marche ; il s'avance accablé, la tête baissée, les mains croisées sur l'abdomen ; les pans déchirés de sa tunique retombent sur le dos et l'avant-bras gauche.

Long côté A (sud) : il reproduit presque identiquement le côté *B* et dans le même ordre pour le spectateur, de gauche à droite, c'est-à-dire ici d'ouest en est ; la seule différence notable est dans l'attitude du jeune homme de l'extrémité droite, qui relève la main droite sur sa tête dans un geste de désespoir et pose la gauche sur la poitrine ; quelques variantes insignifiantes dans la manière dont les draperies sont déchirées.

Les reliefs de la balustrade sont d'un bon style, mais d'un dessin un peu lourd et d'un travail peu poussé, avec des négligences et des duretés singulières dans l'exécution de certains détails (cf. ce qui est dit plus haut, p. 51, de l'emploi du trépan); la répétition presque mécanique des mêmes motifs sur les faces opposées montre d'ailleurs clairement que c'est la partie sacrifiée ; ils sont très vraisemblablement d'une autre main que ceux de la cuve.

Petite frise du socle (les détails en sont plus aisément visibles sur les moulages suspendus au mur) *; scènes de chasse* — la description, sur chaque face, va de gauche à droite — *long côté* A (sud) : quatre épisodes : chasse à l'ours, chasse au sanglier, chasse au fauve, chasse au cerf en deux tableaux ; dans chaque épisode ou tableau, l'animal occupe le centre de la composition et, de part et d'autre, les chasseurs, montés ou à pied, et les chiens accourent vers lui, répartis en masses à peu près, mais non rigoureusement symétriques ; sur cette face comme sur les autres, les personnages sont des orientaux, barbus ou imberbes, vêtus d'anaxyrides (qui, le plus souvent, ne sont indiquées que par la couleur) et d'une tunique courte, serrée à la taille tantôt une fois et tantôt deux, tantôt munie de manches et tantôt sans manches; le plus grand nombre portent un manteau, chlamyde ou candys à manches ; tous sont coiffés de la tiare (dont les pans flottent librement ou, parfois, sont fixés sous le menton) et portent des chaussures fermées (les orteils ne sont jamais visibles ; cf. les traces de couleur sur C^1, C^5, D^1). — *Chasse à l'ours* : trois chasseurs [1-3] accourent vers l'ours ; un personnage barbu [4], où nous croyons reconnaître le maître de la chasse, est déjà aux prises avec la bête et brandit son épieu contre elle ; l'ours, énorme, dressé sur ses pattes de derrière, s'avance, la gueule et la griffe menaçantes; derrière lui, un chasseur [5] le frappe, probablement d'un coup de hache ; un autre [6] accourt à cheval, lançant la javeline ; un valet de meute barbu [7] lâche un chien en lui montrant du doigt l'animal. — *Chasse au*

sanglier : deux valets de chasse accourent, l'un [8] lançant une pierre, l'autre [9] croisant la lance ; le maître de la chasse [10], monté sur un cheval cabré, pointe sa lance contre le sanglier qui fonce vers lui, labourant la terre de ses défenses ; un tronc d'arbre se dresse derrière la bête ; un chasseur [11] lève contre elle un gros quartier de roc ; un autre [12] lui décoche une flèche. — *Chasse au fauve* : suivi d'un serviteur [13] qui tient, de la main gauche tendue, deux javelines et, de la droite levée, un coutelas (?), le maître de la chasse [14], à pied, enfonce sa lance dans la croupe de la bête — sans doute une panthère — qui s'enfuit en retournant la tête vers lui ; un chasseur [15] barre la retraite à l'animal et lève contre lui un grand coutelas (indiqué plastiquement) ; un autre [16], à côté de qui un chien bondit, se rue en croisant la lance ; un cavalier [17] accourt, brandissant sa javeline. — *Chasse au cerf ; premier tableau* : devant un archer [18] qui décoche une flèche, le maître de la chasse [19], à pied, lève son épieu contre le cerf qui bondit vers lui, passant devant un tronc d'arbre et tournant la tête vers un autre chasseur [20] qui va le frapper d'un coup d'épée ; un cheval sans cavalier, probablement celui du maître, bien qu'il ne soit pas de son côté, se tient, cabré, près d'un arbre ; *second tableau* : trois valets de chasse achèvent un cerf blessé et tombé à terre ; l'un [21] le frappe de la lance, l'autre [22] d'une pierre, le troisième [23], de la hache (cf. le groupe de la chasse au cerf, sur le long côté *B* du sarcophage d' « Alexandre »).

Long côté B (nord) : cinq épisodes, chasse au fauve, au sanglier, au cerf, et, deux fois encore, chasse au fauve. — *Chasse au fauve* : tandis qu'un valet de chasse [1] lâche un chien, trois chasseurs, l'un [2] levant une arme (sans doute une épée, car on voit, à son côté gauche, l'ouverture du fourreau indiqué plastiquement et suspendu à un baudrier qui passe sur l'épaule droite), l'autre [3] armé de la hache, le troisième [4] d'un coutelas, entourent la bête qui, arcboutée sur ses pattes, de profil à droite, la tête tournée à gauche, semble hésiter un moment pour choisir son adversaire ; un cavalier [5], peut-être le maître de la chasse, bien qu'il soit imberbe, lance contre elle sa javeline ; derrière lui, un vieil écuyer [6] barbu semble le suivre en se tenant à la queue du cheval. — *Chasse au sanglier* : un jeune cavalier [7] lance le javelot ; un chasseur barbu [8] (le maître de la chasse ?) s'avance croisant la lance, précédé d'un serviteur [9] qui lève une grosse pierre contre le sanglier ; la bête est harcelée par les chiens : l'un se tient en arrêt devant elle ; l'autre la mord à la croupe ; le troisième a bondi sur son dos et lui plante ses crocs dans l'encolure ; derrière, un chasseur [10] accourt, levant l'épée et tenant le fourreau de la main gauche ; un autre [11] lance une flèche (les armes de ces deux derniers sont indiquées plastiquement) ; un troisième [12], monté, arrive au galop. — *Chasse au cerf* : un chasseur [13] décoche une flèche ; un autre [14] ramasse une pierre ; un troisième [15] a rejoint l'animal et le frappe de son épieu au moment où il

passe devant un arbre ; un autre [16] lui barre la retraite et va l'abattre d'un revers d'épée ; un chien bondit ; un chasseur [17] s'avance, croisant la lance ; le maître de la chasse ne paraît pas. — *Seconde chasse au fauve* : un chasseur [18], levant une pierre de la main droite, tenant un coutelas (ou son fourreau) de la main gauche, se précipite, accompagné d'un chien, au secours d'un de ses compagnons ; celui-ci [19], aux prises avec la bête qui a déjà les griffes sur lui, la saisit à la gorge et lève contre elle son arme, sans doute une lance ; derrière, un autre chasseur [20] va la frapper d'un coup de hache ou de couteau, et le maître de la chasse [21], monté, lance de loin sa javeline. — *Troisième chasse au fauve* : un chasseur [22] arrive à grands pas, l'arme haute ; le maître de la chasse [23], sans manteau, a mis pied à terre, et, abandonnant derrière lui son cheval qui se cabre, croise la lance contre le fauve qui bondit sur lui (on notera qu'il porte son arme d'une façon singulière : la hampe, qu'il tient de la main droite, rejetée en arrière, et de la main gauche, près du fer, passe sur le côté gauche du corps) ; un cavalier [24] accourt par derrière, brandissant une javeline.

Petit côté D (ouest) : représentant la fin de la chasse sur le terrain — le « tableau » — il se place chronologiquement avant le petit côté *C* qui nous montre le retour des chasseurs ; à gauche, un valet [1] s'avance à grands pas vers la droite, accompagné d'un chien, et portant sur le dos un gibier suspendu à un bâton qu'il appuie à l'épaule gauche ; un autre [2], marchant dans le même sens, tient une javeline de la main gauche, et, se retournant vers le premier, tend le bras droit vers lui ; un troisième [3], arrêté, porte un lièvre, et, tout joyeux de son butin, danse en riant ; un autre [4], encore immobile et entouré de trois chiens (un tronc d'arbre sur le fond), tient un javelot de la main gauche ; le cinquième [5], tourné et tendant vers lui la main droite, s'appuie de la main gauche relevée sur une lance ; un autre [6] porte sur son dos une pièce de gibier et tend le bras droit vers un vieux serviteur barbu [7] qui danse joyeusement, levant la main droite, et tenant de la gauche, dans un pli de son manteau, un objet qu'on ne distingue pas ; à la suite, deux valets [8,9] s'apprêtent à charger une biche sur leurs épaules ; un de leurs compagnons [10], déjà chargé du même gibier qu'il porte sur l'épaule gauche, s'avance d'un pas allègre vers la droite ; deux autres [11,12] conduisent un cerf pris vivant ; ils sont précédés de trois personnages dont l'un [13] porte sur son dos un jeune chevreau, dont l'autre [14] semble tenir une lance, et dont le troisième [15] présente une étoffe ou une serviette pliée à un homme âgé [16] en qui l'on reconnaît sans peine le maître de la chasse ; son port majestueux, l'air de grandeur condescendante avec lequel il reçoit l'objet que lui tend son serviteur et voit venir à lui tout ce long cortège, l'attitude respectueuse du personnage [17] placé à sa gauche, qui lève la main droite à hauteur de la tête comme pour le saluer, tout l'indique avec évidence.

Petit côté C (est) : le cortège, qui s'est mis en route pour le palais, s'avance de droite à gauche (la description va de gauche à droite) ; en tête, est un homme barbu [1], encore immobile, la main gauche appuyée sur la lance, la droite posée sur la poitrine ; un chien jappe à ses pieds ; un jeune homme [2], sans doute son écuyer, tend la main droite vers lui, et, de la main gauche baissée, doit tenir les brides du cheval qui marche derrière lui ; au delà, un jeune chasseur [3] semble montrer le chemin à suivre au train des serviteurs qui portent le butin : l'un [4], accompagné d'un chien, porte un lièvre sur le dos ; deux autres [5, 6] ont chargé un sanglier sur une civière ; au dessous, un chien lève la tête et jappe ; un autre encore [7] a sur le dos une gibecière de laquelle pend l'arrière-train d'un animal qu'un chien cherche à saisir ; celui-ci [8] porte une biche ; celui-là [9], la main gauche appuyée sur une lance, s'est arrêté, et, comme son compagnon [10], qui porte sur le dos un objet qui peut être un filet, il s'est retourné pour voir le cerf vivant qu'entraînent ou poussent deux valets [11,12] ; un écuyer [13] conduit par la bride un cheval (tronc d'arbre sur le fond), que suit à pied un homme barbu [14], le maître de la chasse ; tendant le bras droit, il semble donner un ordre à l'écuyer (sans doute pour remonter en selle) ; deux chasseurs [15,16] le suivent, entre lesquels bondit un chien ; l'un d'eux [15] porte un lièvre sur le dos.

C'est certainement par erreur qu'on a voulu reconnaître, dans le sarcophage des « pleureuses », une imitation de ces baldaquins où les morts étaient exposés dans la cérémonie de la prothésis. Il ne représente pas autre chose que ce qu'il paraît représenter d'abord : un temple ou hérôon funéraire. De pareils monuments ont été réellement exécutés : le Mausolée, le monument des Néréides sont les plus célèbres ; il en existait du même genre à Athènes (Wolters, *Athènische Mitteilungen*, XVIII, 1893, p. 1 sq.) ; les « servantes affligées » de Berlin (*Beschreibung*, nos 498, 499), celle de la résidence de Munich (Luebke-Semrau, *Grundriss der Kunstgeschichte*, 14e éd., I, 1908, p. 287, fig. 377) proviennent certainement d'édifices funéraires ; sous une forme réduite, on en voit d'analogues sur des reliefs et des peintures de vases ; cf. aussi l'urne cinéraire étrusque, *Collection Barracco*, pl. 79, et, dans un genre un peu différent du sarcophage, mais d'un caractère analogue, le tombeau de T. Cl. Agrippina à Termessos de Pisidie (*Wiener Jahreshefte*, III, 1900, p. 180).

Le sarcophage est d'ordre ionique ionien : la petite frise qui court sous le stylobate rappelle une disposition analogue du Mausolée et du monument des Néréides ; dans ces deux édifices, des statues sont placées dans les entrecolonnements ; la frise supérieure n'est pas, comme on l'a cru, une addition arbitraire ; elle dérive directement de la plus vieille tradition ionienne : le vieux temple d'Artémis à Éphèse présente de même une cymaise décorée de reliefs

(Murray, *Journal of hellenic studies*, X, 1889, p. 1 sq. ; fig. 1, p. 2) et M. Savignoni, *l. infra l.*, a publié récemment des fragments de terre cuite, décorés de chars en relief, de provenance crétoise et de style ionien, qui avaient les mêmes fonctions architectoniques (cf. une cymaise étrusque décorée de personnages à la glyptothèque Ny Carlsberg, pl. 170, 171, *Texte*, II, *Monuments étrusques*, p. 19 sq.). Notons enfin que, contrairement à une opinion vulgaire, l'inflexion vers le kymation du canal unissant les volutes n'est pas du tout spécifique du chapiteau ionique athénien, qu'au contraire, entre les années 400 et 200 av. J.-C., le canal infléchi prédomine dans les monuments d'Asie mineure et que le canal droit n'est de règle qu'après cette date (cf. W. N. Bates, *Harvard studies in classical philology*, X, 1899, p. 29-31).

Ces indications sont utiles pour nous renseigner sur l'origine du monument ; elles sont confirmées par ce que nous savons aujourd'hui de l'histoire du sarcophage à colonnes : le plus ancien exemple — il date peut-être du VIe siècle — est un sarcophage samien (Wiegand, *Athenische Mitteilungen*, XXV, 1900, p. 208), qui présente trois colonnes ioniques sur les longs côtés et deux sur les petits ; plus voisin du sarcophage des « pleureuses » est celui de Panticapée, avec sa balustrade ajourée, qui règne entre les colonnes, et ses figures de néréides rapportées en stuc sur les trumeaux (*Nécropole*, p. 242, fig. 64 ; d'autres sarcophages de même style reproduits par Watzinger, *Griechische Holzsarcophage*, p. 45 sq., et p. 90 ; cf. aussi *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXII, 1907, *archaeologischer Anzeiger*, col. 128 ; ces monuments sont vraisemblablement d'époque romaine, Ier-IIe siècle, mais dérivent de prototypes créés à la fin du Ve ou au IVe siècle) ; le même parti, traité en peinture, se retrouve sur la cuve d'un sarcophage anthropoïde de Solunte (Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 179, fig. 125 ; cette cuve est en réalité celle du sarcophage reproduit *ibid.*, p. 189, fig. 134, comme l'a montré M. Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 107-8). Cette heureuse combinaison de la figure humaine et du support architectural se retrouve à l'autel du temple de Priène (*Priene*, p. 120 sq., fig. 91 et 96) ; un relief bien connu du Louvre, les danseuses Borghèse (Héron de Villefosse, *Marbres antiques*, n° 1612 ; Clarac, pl. 163, 259 ; cf. Michon, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 159 sq.), nous montre, passant devant un portique corinthien, une farandole de jeunes femmes dont chacune s'insère dans un entrecolonnement (cf. aussi les plaques de terre cuite publiées *Wiener Jahreshefte*, VI, 1903, p. 16-31, et un joli relief, malheureusement très mutilé, conservé au palais archiépiscopal de Ravenne, photographies Ricci, Ravenne, n° 224). A la même tradition se rattachent les sarcophages romains à colonnes dont un groupe, dit d'Asie mineure, est richement représenté au musée (nos 19, 20, 112), et elle s'est conservée, à travers tout le moyen âge et jusqu'aux temps modernes, dans une

infinité de reliquaires ou de châsses, coffrets d'ivoire, émaux, et dans de nombreux sarcophages italiens : l'un des plus caractéristiques est celui du doge Andrea Vendramin († 1478) par Leopardi, aux SS. Giovanni et Paolo de Venise (photographies Alinari 12444 à 12446 et 18485 à 18488[a]).

Faut-il voir dans ces jeunes femmes un chœur anonyme pleurant une douleur impersonnelle ? Avec plus de précision et de réalisme, doit-on voir en elles les parentes ou les épouses du mort se lamentant sur celui qu'elles ont perdu ? Toutes les analogies sont en faveur de la seconde hypothèse. Les pleureuses de Sidon ont derrière elles, jusqu'aux plus lointaines époques de l'art grec et mycénien, une longue suite d'aïeules dont M. Collignon a retracé l'histoire (*Revue des études grecques*, XVI, 1903, p. 299 sq.), mais, de tous les rapprochements qu'on pourrait faire, le plus caractéristique, à ce qu'il nous semble, est celui du sarcophage avec le tombeau d'Hector, tel qu'il est représenté sur la table iliaque du Capitole (S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 286) ; on y voit, assises ou debout sur les degrés de l'enclos funèbre, Andromaque, Cassandre, Hécube, Polyxène. L'analogie avec le motif du sarcophage est frappante et décisive pour l'interprétation qu'il en faut donner : ce sont bien des personnes réelles et non des Douleurs allégoriques qui pleurent autour du mort. Qui sont-elles ? Mère, sœurs, épouses légitimes ou odalisques d'un harem princier, il est vain de chercher à le savoir et il importe peu : le sculpteur a voulu que toutes celles qui avaient aimé le mort, et qu'il avait aimées, fussent présentes autour de son cercueil, et de cet amour, quel qu'il fût, il a donné, fidèle à la tradition de l'art grec, une même image idéale, toute de pureté et de noblesse.

C'est le grand mérite de M. Studniczka d'avoir mis en lumière le caractère oriental et sémitique du convoi funèbre sculpté sur la frise du couvercle : vêtements déchirés, pieds nus, têtes rases, ce sont autant de signes du deuil chez les sémites (cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 321 sq.). On a voulu préciser le mode de sépulture représenté et, des dimensions de la ciste portée sur le char, on a pu conclure qu'elle contenait un cadavre en posture assise ou accroupie. L'incinération est en effet très rare chez les juifs — dans la Bible, il n'en est guère fait mention qu'une fois (I Sam., xxxi, 11-13), mais on doit ajouter qu'elle est fréquente en Basse-Chaldée (Lagrange, *l. l.*, p. 327) et il ne faudrait peut-être pas repousser *a priori* l'hypothèse d'une urne cinéraire. De toutes manières, c'est bien à tort qu'on a voulu chercher ici un argument contre la primitive destination sidonienne du sarcophage. Elle seule peut à la fois rendre compte du caractère singulier de ces reliefs et donner à la petite frise du socle sa véritable signification, si l'on veut bien admettre qu'entre ces longs tableaux

cynégétiques et le personnage qui faisait enterrer avec lui sept chiens de chasse, il doit y avoir un autre rapport que celui d'une heureuse coïncidence.

Les pleureuses présentent avec les stèles attiques de la première moitié du IVe siècle les rapports les plus étroits : ce sont les mêmes attitudes, le même vêtement, les mêmes formes encore un peu épaisses, le même visage un peu gras (cf. *Nécropole*, p. 258 sq., fig. 70-73) ; plusieurs des têtes reproduisent un type connu par de nombreuses répliques et datant de la même époque (Arndt, *Einzelaufnahmen*, série V, texte aux n°s 1205-1206). On a signalé quelque analogie entre la pleureuse [D^1] et l'Artémise du Mausolée dont la draperie est cependant plus animée et plus pittoresque ; bien plus frappante est la ressemblance de la pleureuse [B^1] avec une admirable statue du Louvre (Héron de Villefosse, *Marbres antiques*, n° 926 ; Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 381, fig. 200), qui remonte à un original un peu plus ancien que l'Artémise. D'autre part, si le sarcophage n'est pas une œuvre praxitélienne, il lui manque fort peu de chose pour avoir droit à ce titre : une grâce un peu plus légère, des corps un peu plus sveltes, une draperie un peu plus riche — et il est inspiré d'un esprit tout voisin. M. Fougères écrit très heureusement (*Mantinée*, p. 557) : « Les « pleureuses » et les muses mantinéennes appartiennent à la même époque de transition qui, de 390 à 360 av. J.-C., vit l'évolution de la sculpture passant du style sévère du Ve siècle au style gracieux de la fin du IVe. Les « pleureuses » conservent encore une allure phidiesque dans le cadre ornemental de l'Érechteion ; elles sont comme le dernier legs du Ve siècle. Les muses annoncent déjà l'époque suivante ; elles marquent l'avénement d'une école plus jeune et de tendances plus modernes. »

Tout ce qui précède nous conduit à une même conclusion : le sarcophage est une œuvre ionienne, exécutée directement pour un sidonien, un peu avant 350, par un artiste soumis complètement à l'influence attique. On a supposé que c'était un lycien et M. Th. Reinach a très justement relevé la ressemblance du convoi funèbre du couvercle avec un relief de Xanthos conservé au musée britannique (S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 469), mais il se peut — nous l'avons indiqué plus haut — que ces reliefs du couvercle soient d'une autre main que ceux de la cuve ; d'autres analogies qu'on pourrait signaler entre la frise du socle et la troisième frise du monument des Néréides s'expliquent sans doute par un modèle commun. Il reste que, par la composition, par le caractère de ses sculptures, et surtout par l'esprit dont il est pénétré, notre sarcophage diffère profondément de tous les sarcophages lyciens que nous connaissons : très vraisemblablement, l'auteur en est originaire d'une ville ou d'une île de la côte égéenne. M. Th. Reinach nous

semble avoir été sévère pour ses qualités de praticien ; les reliefs du couvercle portent, il est vrai, les marques d'un travail hâtif, abandonné peut-être avant une complète mise au point ; ceux du socle sont, au contraire, malgré quelques incorrections, d'une facture aisée, spirituelle et vivante. Les négligences qu'on a relevées chez les pleureuses se retrouveraient sur les plus belles stèles attiques (cf. les remarques de M. Arndt, *Denkmaeler griechischer Skulptur*, pl. 534) : le dédain du détail sans importance est presque une marque des grandes époques de l'art et il est peu de reliefs grecs où l'on n'en découvre les traces. Considéré d'ensemble, le travail, s'il manque de cette légèreté de ciseau qui est le privilège inimitable des sculpteurs athéniens, a quelque chose de doux, d'apaisé, d'enveloppant, qui s'harmonise avec un charme infini au caractère du monument, et contribue à en faire l'une des œuvres les plus séduisantes et les plus représentatives de l'art grec.

Joubin, *Mon. fun.*, p. 9-10 et n° 49 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 6-7, 25-29, 81, 238-271, 360-363, pl. IV-XI ; — Th. Reinach, *Revue des études grecques*, IV, 1891, p. 383, pl. ; *Gazette des beaux-arts*, 1892, I, p. 102 sq., pl. à la p. 94 et à la p. 104 ; — Travinski, *Revue encyclopédique Larousse*, 1892, fig. col. 1336 et 1337 ; — Petersen, *Roemische Mitteilungen*, VIII, 1893, p. 62, 73, 100 ; *ibid.*, XII, 1897, p. 271, note ; — Kekulé von Stradonitz, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, VIII, 1893, *archaeologischer Anzeiger*, p. 77 ; — Wolters, *Athenische Mitteilungen*, XVIII, 1893, p. 3 ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 80 sq. ; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 211, 225, 233 sq., fig. 7, 9, 10 ; XXII, 1907, p. 188-9, fig. ; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 35 sq. ; fig. 2, p. 36 ; fig. 7, p. 51 ; pl. XII-XIII ; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 12 sq., fig. 8 ; *Kunstgeschichte in Bildern*, 1900, pl. 56, fig. 3 ; — Bruening, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 163 ; — Amelung, *Roemische Mitteilungen*, IX, 1894, p. 72 ; — Canon C. G. Curtis, *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1894, pl. aux p. 124 et 126 ; — Overbeck, *Geschichte der griechischen Plastik*, 4ᵉ éd., 1894, p. 400, fig. 215 ; — A. Koerte, *Die sidonischen Sarkophage des k. ottomanischen Museums*, Vortrag gehalten in der Gesellschaft « Teutonia » an 4. Januar 1895, Constantinople, O. Keil, Leipzig, F. Wagner, p. 13 sq. ; — Sittl, *Archaeologie der Kunst* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* von J. von Mueller, VI), 1895, p. 656-7, pl. XI *d*, fig. 11 *a* et *b* ; — Grosvenor, *Constantinople*, 1895, fig. p. 775 et 777 ; — P. Gardner, *Sculptured tombs of Hellas*, 1896, p. 249 ; fig. 82, p. 250 ; — F. B. Tarbell, *A history of greek art with an introductory chapter on the art in Egypt and Mesopotamia*, 1896, p. 234 et 235 ; — Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, 1897, p. 401 ; fig. 212, p. 401 ; fig. 213, p. 403 ; *Revue des études grecques*, XVI, 1903, p. 322 ; *Scopas et Praxitèle*, 1907, p. 147, pl. à la p. 149 ; — E.-A. Gardner, *Handbook of greek sculpture*, 1897 [2ᵉ éd., 1909], p. 427-8 ; *Journal of hellenic studies*, XXVIII, 1908, p. 140, 146 ; *Six greek sculptors*, 1910, p. 173 ; pl. XLIX, p. 203 ; — Fougères, *Mantinée*, 1898, p. 553 sq. ; — Reber-Bayersdorfer, *Klassischer Skulpturenschatz*, II, 1898, pl. 151, 152 et fig. dans le texte ; — B. A. Mystakidès, Αἱ Θρηνῳδοί, ἤτοι ἡ σαρκοφάγος τῶν Θρηνῳδῶν ἐν τῷ αὐτοκρατορικῷ Μουσείῳ

(ἀνατύπωσις ἐκ τοῦ ἡμερολογίου 'Ο ἀνατολικὸς 'Αστήρ, Constantinople, 1898, 32 p., 2 fig.; 'Η ἀρχαιολογία τῶν ἀνατολικῶν ἐθνῶν κατὰ τὸν ιθ' αἰῶνα (ἀπόσπασμα ἐκ τῆς Δεκάτης ἐνάτης ἑκατονταετηρίδος τοῦ 'Επ. Κυριακίδου), Constantinople, 1902, p. 175 ; — Upcott, *An introduction to greek sculpture*, 2e éd., 1899, p. 105 ; — Woermann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Voelker*, I, 1900, p. 357, fig. p. 353 ; — G. Mongeri, *Rassegna italiana*, Constantinople, V, 1900, p. 479, fig. ; — R. Menge, *Einfuehrung in die antike Kunst*, 1901, p. 181 ; fig. 204, p. 182 ; — Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, 1902, p. 14 ; — Arndt, *Einzelaufnahmen*, texte, série V, 1902, nos 1205-6, col. 2 ; — Henderson, *Records of the past*, I, 1902, p. 296-298, fig. p. 297 ; — Hartwig, *Wiener Jahreshefte*, VI, 1903, p. 31 ; — Furtwaengler, *Abhandlungen der philos.-philol. Classe der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, XXII, 1902, p. 101 et 105 ; *Aegina, das Heiligtum der Aphaia*, 1906, p. 334 et fig. 269, p. 333 ; — H. Barth, *Constantinople* (*Les villes d'art célèbres*, Paris, Laurens), 1903, fig. p. 166, 167, 168, 169 ; *Konstantinopel* (*Beruehmte Kunststaetten*, n° 11, Leipzig et Berlin, Seemann), fig. 95-98, p. 190-3 ; — Springer-Michaelis, *Handbuch der Kunstgeschichte*, I, 7e éd., 1904, p. 265, fig. 471 ; 8e éd., 1907, p. 279, fig. 515 ; — Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 85 ; p. 100, note 2 ; p. 109, note 1 ; — E. Guimet, *Conférences faites au musée Guimet*, 1905 (*Annales du musée Guimet*, XVII), fig. p. 189 ; — W. Klein, *Geschichte der griechischen Kunst*, II, 1905, p. 382 sq. ; — K. F. Mueller, *Der Leichenwagen Alexanders des grossen*, inaug. dissert., Leipzig, 1905, p. 18-19, fig. 3 ; — Wiegand, *Athenische Mitteilungen*, XXV, 1900, p. 209 ; — Six, *Journal of hellenic studies*, XXV, 1905, p. 10, fig. 6 ; — Savignoni, *Roemische Mitteilungen*, XXI, 1906, p. 75, fig. 4 ; — Michaelis, *Die archaeologischen Entdeckungen des XIX. Jahrhunderts*, 1906, p. 234 ; — S. Reinach, *Apollo*, 4e éd., 1907, p. 71, fig. 103 *a* ; *Répertoire de reliefs grecs et romains*, 1909, p. 404-8 ; — Eiselen, *Sidon* (*Columbia university oriental studies*, IV), 1907, p. 139 ; — Strzygowski, *Journal of hellenic studies*, XXVII, 1907, p. 113 ; — Luebke-Semrau, *Grundriss der Kunstgeschichte*, 14e éd., 1908, I, *Die Kunst des Altertums*, p. 285 ; — Baumgarten, Poland, Wagner, *Die hellenistische Kultur*, 2e éd., 1908, p. 390, fig. 360 ; — Brockhaus, *Konversations-Lexicon*, 19e éd., 1908, vol. XIV, s. v° *Sarkophag*, p. 323, fig. ; — A. Kuhn, *Allgemeine Kunstgeschichte, Plastik*, I, 1909, p. 241-2, fig. 314 ; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarcophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), 1910, p. 72 sq. ; fig. 25, p. 77 ; pl. III et IV *a* ; — G. Nicole, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, 1910, s. v° *sphinx*, p. 1436 ; — Springer-Ricci, *Manuale di storia dell' arte*, 2e éd., 1910, p. 297, 347 ; fig. 525, p. 299.

Photographies nos 1403 (côté *A*, 30 × 40), 1411-1412 (*A*, sans le couvercle, en deux plaques 30 × 40), 58-59 (*id.*, 24 × 30); 1873, 1873 *bis* (*A*, pleureuses [1]-[3], avec le couvercle, 30 × 38), 1874, 1874 *bis* (*id.*, pleureuses [4]-[6], 30 × 38) ; — 1402 (côté *B*, 30 × 40), 1422 (*id.*, 18 × 24), 1409-1410 (*B*, sans le couvercle, en deux plaques 30 × 40), 60-61 (*id.*, 24 × 30) ; — 1405 (côté *C*, sans le couvercle, 30 × 40), 62 (*id.*, 24 × 30), 1423 (*id.*, 18 × 24), 88 (*C*, avec le couvercle, 24 × 30), 1875, 1875 *bis* (*id.*, 30 × 38), 1414 (*C*, couvercle, 30 × 40), 795 (*C*, détail de la partie centrale du fronton, 18 × 24); — 1404 (côté *D*, sans le couvercle, 30 × 40), 1425 (*id.*, avant les restaurations, 18 × 24), 87 (*D*, avec le couvercle, 24 × 30), 1413 (*D*, couvercle, 30 × 40) ; — 1408 (perspective de *A* et *C*, 30 × 40), 1424 (*id.*, sans le couvercle, avant les restaurations, 18 × 24), 56 (perspective de *A* et *D*, 24 × 30) ; 1407 (perspective de *B* et *C*, 30 × 40), 1407 *bis* (*id.*, 24 × 30), 1406 (perspective de *B* et *D*, 30 × 40), 57 (*id.*, 24 × 30) ; — 694 (tête de la pleureuse [A^1], 18 × 24), 695 (*id.*, [A^2], 18 × 24), 686, 696 (*id.*, [A^3], 18 × 24), 684, 685 (*id.*, [A^6], 18 × 24) ; 689 (*id.*, [B^1], 18 × 24), 690 (*id.*, [B^2], 18 × 24), 691 (*id.*, [B^3], 18 × 24) ; 545 (ensemble de la pleureuse [B^6], d'après un moulage, 24 × 30) ; 693 (tête de la pleureuse [C^1], 18 × 24), 687 (*id.*, [C^2], 18 × 24), 688

(*id.*, [C^3], 18 × 24); 692 (*id.*, [D^1], 18 × 24); — 1415-1418 (frise du socle, d'après les moulages, en quatre plaques 30 × 40); — 638 (frise du couvercle, côté *A*, détail de la figure [1], 24 × 30), 639 (*id.*, figure [5], 24 × 30), 636 (*id.*, figure [6], 24 × 30); 635 (frise du couvercle, côté *B*, détail de la figure [1], 24 × 30), 634 (*id.*, figure [5], 24 × 30), 637 (*id.*, figure [7], 24 × 30), 682 (*id.*, figure [7] avec le sphinx de l'angle *BC*, 18 × 24); 683 (couvercle, sphinx de l'angle *BC*, 18 × 24); 796 (frise du couvercle, côté *C*, détail de la partie droite, 18 × 24); — 1420 (vue du sarcophage dans la salle I, prise du côté *A*, 30 × 40), 1421 (*id.*, prise de haut [on voit la toiture], 30 × 40), 55 (*id.* [on ne voit que la moitié gauche du côté *A*], 24 × 30); 1419 (vue du sarcophage dans la salle, prise du côté *B*, 30 × 40).

11 (1142) Stèle funéraire d'un discobole.

Ile de Nisyros ; novembre 1900.

Marbre insulaire à gros grains cristallins ; faces latérales dressées ; le revers (invisible en l'état actuel) semble épannelé ; la stèle est brisée en deux par une cassure horizontale qui passe juste à mi-hauteur de la fesse ; petites lacunes superficielles au joint ; angles supérieurs mutilés ; arêtes érodées ; angles inférieurs arrondis ; manquent le motif qui couronnait le monument, la partie haute de la lance, le membre viril ; toute la longueur de l'avant-bras gauche a été emportée par un éclat superficiel qui n'en a laissé que les contours intérieurs et la partie voisine du coude ; érosions sur tout le profil du visage (sauf le front), l'oreille, l'index de la main droite, les testicules ; très légères épaufrures en différents endroits du corps ; les faces latérales semblent avoir plus souffert que la face sculptée ; hauteur, $1^m 83$; largeur, en bas, $0^m 625$; en haut (supposée complète), environ $0^m 545$; épaisseur, en bas, environ $0^m 19$; en haut, environ $0^m 12$; hauteur de la figure, mesurée des pieds au pubis (attache du membre viril), $0^m 825$; au nombril, $0^m 995$; au mamelon, $1^m 255$; à l'attache du cou sur la poitrine, $1^m 42$; au menton, $1^m 45$; au sommet de la tête, $1^m 70$.

Haute dalle rectangulaire, dont la largeur et l'épaisseur vont diminuant vers le haut ; la face supérieure porte des traces d'arrachements, placées exactement en son milieu et qui correspondent au tiers de sa longueur et à la moitié de son épaisseur ($0^m 19 \times 0^m 06$) ; elles paraissent indiquer avec certitude l'existence d'un couronnement qu'on ne peut guère se représenter que sous la forme d'une palmette taillée dans le bloc même ; à cela se réduit la décoration architecturale du monument ; les arêtes verticales et sans doute aussi l'arête supérieure étaient motivées par un petit bourrelet de marbre d'un relief à peine sensible ; à la partie inférieure, un listel saillant de $0^m 03$, haut de $0^m 06$, ne se distingue qu'à ses extrémités de la plinthe sur laquelle est placé le relief : cette plinthe vient mourir contre les bords latéraux de la stèle avec un contour arrondi, en retraite sur le contour du listel qui est taillé à angle vif ; il est vraisemblable que, primitivement, la séparation était accusée par une différence de couleur et se prolongeait ainsi sur toute la largeur de la face ; il n'y a pas de traces du listel sur le côté droit, mais il tourne sur le côté gauche où il est simplement piqué ; la face latérale droite porte, à $0^m 39$ du bord inférieur, une grande mortaise pour goujon, encore remplie de plomb, qui a pu jouer un rôle dans la stabilisation, quoique ce rôle ne soit pas très clair et

qu'on puisse même se demander si cette mortaise, à laquelle rien ne correspond à gauche, est primitive ; la cavité allongée et irrégulière qu'on voit en bas de la face latérale gauche n'est peut-être qu'une érosion profonde.

Un éphèbe, nu et imberbe, est représenté debout et de profil à droite ; le buste, par l'effet d'une légère torsion, se présente un peu de trois quarts ; la tête s'abaisse sur la poitrine ; le bras droit pend sans effort, avec une faible inflexion du coude et une position des doigts qui est copiée de la nature même, le pouce et l'index allongés, les trois autres pliés ; de la main gauche, relevée à hauteur du visage, il s'appuie sur une longue lance dont la direction, rigoureusement verticale, rend plus sensible l'inclinaison du bord de la stèle ; derrière la hampe et caché en partie par le pied gauche, on voit un disque, placé verticalement sur le sol et d'un relief si faible qu'il échappe aisément à l'œil ; le poids du corps repose sur le pied droit, dont les orteils s'abaissent vers la terre comme pour s'y mieux fixer ; ils s'échelonnent régulièrement l'un derrière l'autre, de sorte que, dans la réalité, le gros orteil aurait une longueur démesurée ; la jambe gauche est fléchie ; le pied gauche, posé devant le droit qui en recouvre le talon, porte sur la plinthe de toute sa longueur.



Le relief est adroitement placé sur la stèle de manière à en remplir sans contrainte toute la surface ; dans le dessin des contours, la cambrure excessive des reins et la forte saillie de la fesse, petite et ferme, sont encore une survivance archaïque ; les jambes sont un peu courtes, mais les principaux muscles y sont justement indiqués ; l'articulation de la rotule est rendue avec une insistance et un schématisme qui rappellent encore la manière des sculpteurs primitifs ; si le gras de l'épaule droite n'est pas tout à fait en place, si l'épaule gauche est mal attachée, la ligne blanche indiquée encore avec quelque exagération et le nombril rond et plat, le buste n'en reste pas moins, dans l'ensemble, un « morceau » de maître, d'une rare qualité de modelé et d'une largeur d'exécution qui ne rappelle plus en rien la minutie archaïque ; les méplats qui correspondent aux aponévroses des muscles droits, ceux qui délimitent les muscles obliques et les pectoraux, la dépression qui se creuse entre les clavicules, sont rendus avec une sobriété et un réalisme, une souplesse et une précision qui témoignent, non pas seulement de l'étude attentive et de la connaissance du corps humain, mais — qualité plus haute et proprement grecque — d'un art très habile et très savant qui sacrifie consciemment le détail pour mettre en valeur le caractère et simplifie la nature pour la rendre plus semblable à elle-même.

La tête produit une impression moins favorable ; le cou est trop gros, le crâne n'est pas en proportion avec le visage, ni les parties hautes de celui-ci avec les parties basses ; la ligne du maxillaire inférieur, prolongée jusqu'au lobe de l'oreille, est sèche et inexacte ; l'oreille est trop haut placée et d'un dessin assez incorrect ; l'œil, très grand, cerné de paupières lourdes et égales qui ne se recouvrent pas à l'angle externe, est représenté de trois quarts ; la chevelure, qui était peinte, indiquée par une surface unie, en légère saillie sur le front et le cou, a l'aspect d'une « calotte lisse moulant le crâne » ; le modelé est sommaire, froid et dur.

Le trait le plus remarquable de la figure est peut-être que tous les muscles y semblent comme relâchés et détendus : la tête se laisse aller sur la poitrine, le bras droit pend mollement, la main gauche tient très haut la lance comme pour s'y appuyer plus lourdement ; la jambe portante elle-même ne se tend que juste ce qu'il faut pour soutenir le poids du corps ; par là, le discobole de Nisyros s'oppose fortement à ces éphèbes archaïques qui, même au repos, semblent mettre en action tous leurs muscles et se plaire à les faire saillir sous la peau ; on sent chez notre sculpteur la volonté de réagir contre cette vieille formule ; si, en réalisant la sienne, il n'a pas su éviter toute maladresse et toute naïveté, il faut cependant noter, et comme un fait important, ce sincère effort vers un type moins conventionnel et d'une vérité plus familière ; on pourrait peut-être attribuer à la même tendance les proportions données aux jambes qui, contrairement à ce qu'on observe dans des œuvres plus anciennes, sont un peu courtes pour le buste.

Ces derniers caractères se retrouvent dans plusieurs œuvres — stèle de l'Esquilin, de Brocklesby house, stèle Giustiniani à Berlin — qui toutes semblent provenir d'une même école insulaire, peut-être celle de Paros ; que la stèle de Nisyros soit l'œuvre d'un indigène ou d'un étranger, elle met clairement en lumière les influences nouvelles qui, à cette époque — vers 470-460 — se font sentir dans des régions qui, jusqu'aux débuts du ve siècle, étaient restées une province de l'ionisme asiatique ; une stèle de jeune fille, récemment trouvée à Samos, appartient au même groupe et témoigne de la même évolution.

Par leur forme et leur composition, ces stèles « pariennes » rentrent dans un groupe plus vaste dont la stèle de Symi (n° 14) est l'exemple le plus ancien et celle dite de Pella (n° 39) le plus récent ; les principaux monuments en ont été signalés par M. S. Reinach (*l. infra l.* ; ajoutez une stèle du Vatican et une de Delphes). Quant à la ressemblance qu'on a cru reconnaître entre la tête de notre discobole et celle du Cladeos et du Peirithoos d'Olympie, elle est due surtout à l'apparente calvitie du crâne, et il est hasardeux d'en faire état pour déterminer l'école à laquelle appartiennent les auteurs des frontons du temple de Zeus.

S. Reinach, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1900, p. 699 ; *Revue archéologique*, 1901, II, p. 158, pl. XV; *Gazette des beaux-arts*, 1902, I, p. 152-154, fig. p. 154; — H. Lechat, *Revue des études grecques*, XIV, 1901, p. 420; *Phidias* [1906], p. 23-24 ; — A. Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, 1901, p. 187 et fig. 67, p. 189; — B. Graef, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVII, 1902, *archaeologischer Anzeiger*, p. 12; — W. Amelung, *ibid.*, XVIII, 1903, p. 111-112 (cf. Marucchi-Amelung-Ghirardini, *Atti della pontif. Accademia di archeologia*, 1902, p. 473); — G. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 99; — E. Pfuhl, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXII, 1907, p. 117, note 8.

La stèle de l'Esquilin, *Bullettino della commissione municipale di Roma*, XI, 1883, p. 144, pl. XIII-XIV; la stèle de Brocklesby house, Springer-Ricci, *Manuale di storia dell' arte*, 2e éd., 1910, p. 248, fig. 432; la stèle Giustiniani, *Antike Denkmaeler*, I, pl. XXXIII, 2; la stèle de Samos, *Athenische Mitteilungen*, XXXI, 1906, p. 178, pl. XVI ; la stèle du Vatican, Amelung, *Die Sculpturen des vaticanischen Museums*, II, p. 666, pl. 74 (*Gabinetto delle maschere*, n° 421) ; la stèle de Delphes, Homolle, *Centenaire de la société nationale des antiquaires de France* (1804-1904), p. 217, pl. XVI; Benndorf, *Forschungen in Ephesos*, I, 1906, p. 197, fig. 146.

Photographie n° 357.

12 (417) Sarcophage à guirlandes.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey ; 1888.

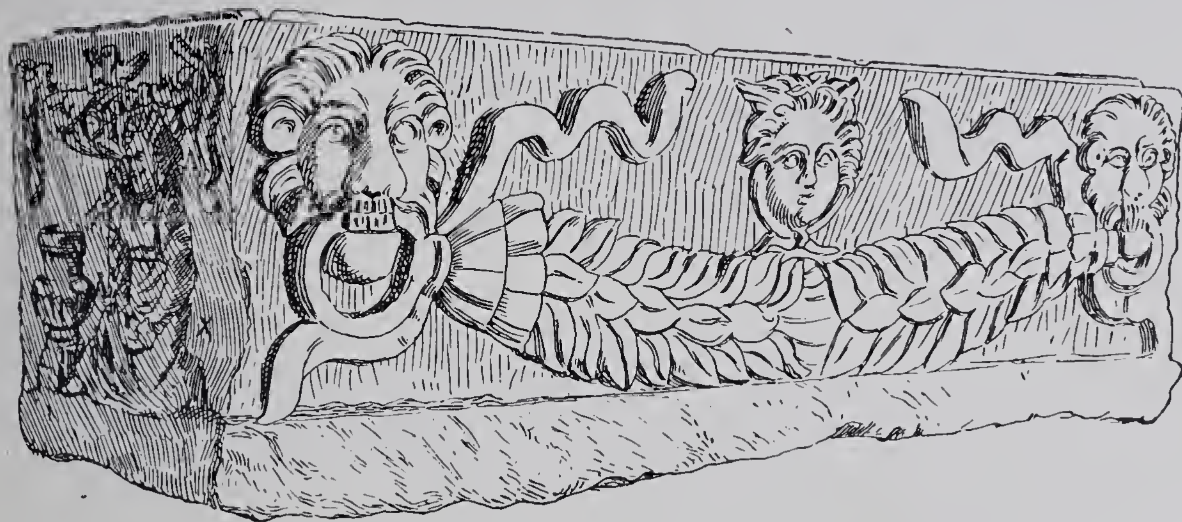
Calcaire dur ; manque le couvercle ; érosions ou mutilations légères sur les arêtes et la feuillure ; le fond est dressé à la râpe sur les deux longs côtés et le petit côté gauche, épannelé sur le petit côté droit ; hauteur, 0m 675 ; longueur du grand côté, 2m065 ; du petit côté, 0m 67 (toutes deux mesurées sur le bord de la cuve); hauteur du champ sculpté, 0m 52.

La cuve rectangulaire porte une plate bande nue, simplement épannelée; feuillure sur la tranche supérieure. *Face principale* : une épaisse guirlande de feuilles de laurier (?) est tendue entre deux mufles de lion qui tiennent, dans leurs crocs découverts, les anneaux auxquels elle est fixée, à ses extrémités, par deux bandelettes flottant sur le fond; au milieu, au dessus de la guirlande, est posée une tête de Méduse (cheveux hérissés, ailettes dressées sur le front, serpents noués sous le cou ; les yeux sommairement incisés). — Le même motif, d'une exécution plus rude et plus rapide, est répété sur la *face postérieure* ; la guirlande y est mêlée de quelques baies rondes. — *Petit côté gauche* : une femme, assise sur un tertre bas, pleure devant une urne funéraire ; le buste est de face, les jambes de profil à gauche, la gauche à demi allongée, le genou droit plié et relevé, les pieds nus ; elle porte une tunique à manches courtes, serrée sous les seins, et un manteau qui, relevé sur la tête, descend derrière l'épaule droite, sur l'épaule et le bras gauches, et couvre la jambe gauche ; elle s'accoude du bras droit sur le genou droit, et appuie sa tête sur la main qui tient en même temps

le bord de l'himation, tandis que la main gauche, baissée sur le pli de l'aine, en tient un autre pan; un épais bourrelet de cheveux encadre le visage et se relève, au dessus du front, en une pointe partagée par une raie; l'urne, placée à gauche, sur une petite base, a une panse côtelée, deux anses verticales, un large col cylindrique décoré d'une guirlande sommairement indiquée et un rebord épais; dans la partie supérieure, est tendue une guirlande de feuilles de laurier, attachée à deux anneaux par une étroite bandelette qui pend sur le fond; sur cette guirlande, est posé un grand papillon, de formes hors de nature; à droite et à gauche de la pleureuse, sont gravées irrégulièrement les lettres :

H Λ
N X

Le *petit côté droit* ne porte qu'une guirlande à peine dégrossie, dans la concavité de laquelle s'épanouit une grande fleur à cinq pétales.



Le motif des grandes faces est de ceux qui reviennent fréquemment sur les sarcophages d'époque romaine à Sidon (cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 411; plusieurs exemplaires au Louvre, *ibid.*, pl. LXI; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 193 et p. 195, fig. 138; voyez ici même, n°s 44 et 1167). Il remonte d'ailleurs aux débuts de l'époque hellénistique et sans doute même plus haut : il est déjà employé dans la décoration du char funèbre d'Alexandre (Diod. Sic., xviii, 26): « Ὑπὸ δὲ τὴν ὑπωροφίαν πάρ' ὅλον τὸ ἔργον θριγκὸς (conj. Wachsmuth ap. K. F. Mueller, *Der Leichenwagen Alexanders des grossen*, diss. Leipzig, 1905, p. 25 et 26) χρυσοῦς τῷ σχήματι τετράγωνος ἔχων τραγελάφων προτομὰς ἐκτύπους ἐξ ὧν ἤρτηντο κρίκοι χρυσοῖ διπάλαιστοι δι' ὧν κατακεκρέμαστο στέμμα πομπικὸν χρώμασι παντοδαποῖς διαπρεπῶς κατηνθισμένον ». Dès le ve siècle peut-être, on le trouve appliqué à des cuves de bois, sous la forme de ces grands

masques de lion en bronze dont quelques-uns servaient d'attache aux anneaux de manœuvre du sarcophage (trois exemplaires exposés dans la salle II, vitrine *B*; plusieurs au Louvre, Perrot, *l. l.*, p. 194, fig. 137, et dans la collection de Clercq). Les sarcophages de pierre ne sont sans doute qu'une imitation de ce type ancien (cf. Gaillardot, dans Renan, *Mission de Phénicie*, p. 867). Quant au sujet du petit côté gauche, il est aussi parmi les représentations ordinaires à Sidon ; la femme assise, au lieu d'être une simple pleureuse, y est souvent une Psyché ailée (Renan, *l. l.*, p. 380). Il est d'ailleurs très vraisemblable de voir dans le papillon posé sur la guirlande, non pas un accessoire naturaliste, mais une figure symbolique de l'âme du défunt (cf. Renan, *l. l.*, p. 395).

Le travail des grandes faces est médiocre, mais d'une rudesse assez décorative; celui du petit côté gauche est presque barbare ; l'œuvre est probablement du IIe siècle ap. J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 25.

Photographie n° 135.

13 (775) Fragment de sarcophage.

Éphèse ; trouvé au pied du tépé de saint Paul, en 1895 ; entré au musée impérial le 15 février 1897.

Marbre blanc veiné de noir ; il ne reste que le socle d'un long côté ; brisé à la partie supérieure par une cassure presque horizontale qui se tient au dessus des reliefs et n'a emporté que le sommet du crâne de la statue qu'achève le sculpteur [2] ; l'arête inférieure est érodée et arrondie, le listel qui sert de plinthe aux figures conservé seulement à l'extrémité gauche ; le revers porte, sur toute sa longueur, des traces de rupture violente ; la paroi de la cuve n'est conservée que dans la partie droite, sur une hauteur d'environ 0m 11 ; la face inférieure est épannelée ; toute la surface est noircie, usée, les têtes mutilées ou informes ; le sarcophage a servi de fontaine, comme le prouve le large orifice circulaire creusé au dessus de la figure [8] ; longueur, 2m 655 ; hauteur maxima, 0m 345 ; épaisseur maxima, 0m 33 ; hauteur des figures, 0m 22 ; lettres d'environ 0m 035.

Socle du long côté — vraisemblablement le côté antérieur — d'un sarcophage; il était en légère saillie sur le champ de la cuve et s'y rattache par un biseau aux arêtes adoucies; il tourne sur les faces latérales, mais ne paraît pas y avoir porté de décoration sculptée ; il est bordé, à gauche et en bas, d'un listel uni, taillé sommairement; à droite, le fond se relève insensiblement vers l'arête ; les reliefs sont bas et le fond est légèrement creusé autour des figures; ils se répartissent en deux scènes distinctes, simplement juxtaposées.

Atelier de sculpteur : (de gauche à droite) un jeune élève [1], en tunique courte à manches longues, assis de profil à gauche sur un tabouret massif ou un bloc de pierre, exécute une esquisse sur une planche (πυξίον) qu'il tient



dressée sur ses genoux ; la γραφίς (ou γραφεῖον) avec laquelle il dessine semble un style rigide, ce qui suppose que la planche est enduite de cire ; — le maître [2], barbu et vêtu d'une tunique courte, assis de profil à gauche sur un escabeau, achève une statue, frappant avec le maillet (κοπεύς) sur le ciseau (γλυφεῖον) qu'il tient de la main gauche ; la statue, plus petite que nature — sa tête est au niveau de celle du sculpteur assis — représente un homme barbu, debout, le corps portant sur la jambe droite, la gauche fléchie, drapé dans un manteau, les bras sous la draperie, le droit plié contre la poitrine, le gauche pendant ; — un aide [3], en tunique courte à manches longues, serrée aux reins, courbé et de profil à gauche, polit (ἐπιλεαίνειν) à la pierre ponce un pied de table formé de la combinaison d'une protome et d'une patte de lion (cf. le relief reproduit dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *ascia*, p. 464, fig. 561) ; l'objet, appuyé contre deux cales superposées, est placé sur un établi à quatre pieds obliques, sous lequel est un vase qui doit contenir de l'eau ou une provision de pierre ponce ; — un jeune praticien [4], imberbe, en tunique courte, de profil à gauche, achève un buste monté sur un piédouche et posé sur une selle à modeler ; il tient le maillet de la main droite et frappe sur le ciseau appliqué contre l'épaule gauche du buste ; celui-ci, de proportions colossales et coupé à la taille, représente un homme barbu, la tête tournée à droite, vêtu d'une tunique et d'un manteau qui passe de biais sur l'épaule gauche et sous le bras droit ; les bras sont indiqués jusqu'à la saignée du coude ; — à droite du sculpteur, un petit serviteur [5] en tunique courte se tient debout, le corps de face, la tête tournée vers le sculpteur, tenant des deux mains un long outil peu distinct, à manche mouluré.

La scène suivante représente une *course dans un gymnase* ; trois jeunes éphèbes [6-8], qui se suivent à des distances inégales, courent vers la droite, nus et les bras tendus en avant ; plus loin, à droite, un pédotribe [9], vêtu d'un manteau qui, posé sur l'épaule gauche et sous l'aisselle droite, découvre la partie droite du buste, le bras gauche plié contre la poitrine, leur désigne, du bâton qu'il tient de la main droite, le but tracé sur le sol ; derrière lui, un animal, peut-être un grand chien, s'éloigne

à pas lents; à l'extrémité du socle, sur un champ légèrement concave qu'une arête peu saillante sépare du précédent, est sculpté un terme d'Hermès imberbe ; on distingue à peine les petites ailettes déployées au sommet de la tête ; le haut du buste et des bras est indiqué ; grands tenons latéraux et phallus sur la gaîne.

Le terme, qu'accompagne l'inscription

Ἑρμ ῆς | ἀγα θός

désigne clairement le lieu de la scène qu'explique encore une autre inscription, gravée au dessus du socle :

traces de quelques lettres illisibles Δίωκε. — Μέχρι ποῦ ; — Μέχρις ὧδε. *couronne incisée*

Sur les reliefs de la partie gauche, cf. C. Dugas, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *sculptura* ; les apostrophes de la partie droite rappellent celles qu'on lit sur les vases, en particulier sur un fragment à figures noires du Louvre, salle L, avec les mots διωκε πυκτα φευγε.

Travail rapide, mais vivant et spirituel, du IIe siècle ap. J.-C.

Photographies n°s 1054 (ensemble), 1055 (détail de la partie gauche).

14 (507) Stèle funéraire.

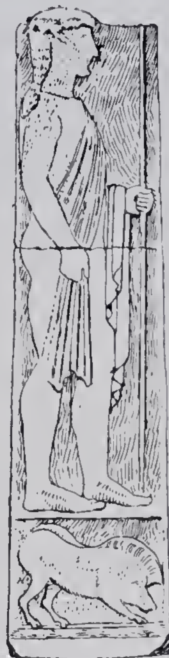
Ile de Symi ; la stèle a été vue et photographiée à Symi, en 1889, par MM. Bérard et Jamot ; elle est entrée au musée impérial le 10 juin 1892.

Marbre insulaire à gros grains cristallins, légèrement bleuté ; faces latérales dressées ; revers dressé (?) ; la stèle, mutilée en haut par une cassure irrégulière qui a emporté l'extrémité de la lance et les contours supérieurs du crâne, est brisée en deux grands fragments — la ligne de rupture passe à mi-hauteur de la fesse — qui se rajustent exactement, sauf une petite lacune superficielle au joint ; la moitié supérieure de la tête est martelée ; toute la surface, sur les deux registres, usée et érodée ; les détails, à l'intérieur de la silhouette, en partie effacés ; quelques épaufrures sur les arêtes ; hauteur, 2m 315 ; largeur, en bas, 0m 59 ; en haut, 0m 505 ; épaisseur, en bas, 0m 285 ; en haut, 0m 195 ; hauteur de la figure d'homme, environ 1m 77.

Haute dalle rectangulaire, dont la largeur et l'épaisseur vont diminuant vers le haut ; aucune trace n'est conservée d'un couronnement architectural ; le fond se relève légèrement vers les bords et, à la partie inférieure, on a ménagé un bandeau nu, haut de 0m 085, d'une saillie à peine sensible, mais très soigneusement dressé et tournant sur les faces latérales : les reliefs sont répartis

sur deux registres très inégaux; chacun d'eux est placé sur une petite plinthe qui s'arrête un peu en deçà des bords.

Dans le *registre supérieur*, un jeune homme est représenté debout et de profil à droite; le poids du corps porte sur les deux jambes, mais un peu plus, semble-t-il, sur la gauche que sur la droite; les deux pieds, chaussés de sandales minces, sont posés à plat sur le sol, le droit en arrière et recouvrant le talon gauche; la tête regarde droit devant elle, sans aucune inclinaison vers la poitrine; du visage, qui est imberbe, on ne distingue plus qu'un nez très long, une bouche petite, aux lèvres d'un contour très précis, un peu fortes, serrées, relevées au coin et séparées de la joue et du menton par une sorte de gouttière; le menton est bas, mais osseux et proéminent; la partie inférieure du visage était, comme il arrive dans les œuvres archaïques, beaucoup trop petite par rapport aux parties hautes; les cheveux retombent sur la nuque et le cou en une nappe profilée d'ondulations horizontales; sur le front, ils semblent avoir formé un bandeau assez épais; la poitrine est fortement bombée; au dessous de la cambrure, très accusée, des reins, les contours du corps décrivent une suite continue de courbes presque régulières, correspondant à la fesse, qui est petite et ronde, à la cuisse — large, trapue et d'une convexité presque égale à celle de la fesse — et au gras du mollet; le vêtement ne comprend qu'un manteau court, posé sur l'épaule gauche et sous l'aisselle droite; l'épaule et le bras droits, les jambes, depuis les genoux, sont nus; l'étoffe retombe sur le bras gauche — qui est plié à angle droit — le recouvre jusqu'au poignet et descend devant le corps, jusqu'au dessus du genou, en petits plis régulièrement étagés; la main gauche tient une longue lance, qui repose sur le sol et paraît terminée par un saurotère; le bras droit est baissé avec une inflexion assez sensible au coude; la main semble tenir une poignée de l'étoffe, déterminant ainsi la formation de plusieurs plis qui rayonnent vers le bord inférieur du manteau et s'y terminent par de petits festons réguliers.



Dans le *registre inférieur*, un sanglier fonce vers la droite, le groin baissé; les pattes sont hautes et très grêles; les soies forment, de la tête à la croupe, une crête massive qui se creuse sur la partie moyenne du dos.

La sculpture — autant que l'état du marbre permet encore d'en juger — porte la marque évidente d'une origine ionienne : contours flexueux, « gentillesses » de la draperie, mollesse du modelé; le sanglier, tel qu'il apparaît ici, est un motif familier aux marbriers, aux céramistes et aux médaillistes ioniens. D'autre part, le jeune homme de Symi se distingue par ses proportions très allongées de la plupart des œuvres ioniennes du continent: on ne doit donc pas hésiter à

y voir le produit d'un art insulaire qui a su défendre son autonomie contre l'influence des grandes métropoles de la côte. L'œuvre semble d'ailleurs assez médiocre : elle est de celles où la tâche du peintre n'avait guère moins d'importance que celle du sculpteur et qui ont beaucoup perdu en perdant leurs couleurs.

Sur ce type de stèles, cf. plus haut, n° 11, p. 75 ; malgré l'opinion de M. Joubin, adoptée par M. Noack, nous croyons que la stèle de Symi appartient encore à la première moitié du VIe siècle et que, par suite, elle se place en tête de cette série de monuments funéraires. M. Lechat, tout en en reconnaissant le caractère ionien, a supposé, non sans vraisemblance, que l'invention première en devait être attribuée aux îles plutôt qu'à l'Ionie asiatique (*Sculpture attique*, p. 281, note 2). Nous ne pouvons admettre au contraire, avec M. Noack, que les monuments de ce type trouvés à Athènes soient une création des sculpteurs attiques indépendante de toute influence ionienne.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 44 ; *Bulletin de correspondance hellénique*, XVIII, 1894, p. 221-225, pl. VIII ; *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, 1901, p. 185 et fig. 66, p. 189 ; — A. Koerte, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XI, 1894, col. 340 ; — H. Lechat, *Revue des études grecques*, VIII, 1895, p. 408 ; X, 1897, p. 345 ; XIV, 1901, p. 421-422 ; *La sculpture attique avant Phidias*, 1904, p. 281, note 2, et p. 294 ; — Perrot, *Histoire de l'art*, VIII, 1903, p. 328-330 et fig. 143, p. 331 ; — W. Klein, *Geschichte der griechischen Kunst*, I, 1904, p. 206 ; — Noack, *Athenische Mitteilungen*, XXXII, 1907, p. 537, note 1 ; p. 540, note 3.

Photographie n° 1704.

15 (63) Fragment de sarcophage : combat de grecs et d'amazones.

Provenance inconnue ; ce fragment se trouvait jusqu'en 1878 dans la cour de Sainte-Irène et, à cette époque, fut transporté au Tchinili Kiosk.

Marbre blanc ; il ne reste, en deux fragments rajustés, que l'extrémité gauche de la face principale de la cuve ; manquent l'avant-bras gauche, le bras droit et la partie droite du buste de la caryatide (dont la tête est réduite à une masse informe et la jambe droite érodée), le pied droit du grec tombé sur le sol (érosions profondes sur la cuisse gauche), la patte antérieure gauche et le museau du cheval, brisé à mi-corps ; la tête de l'amazone désarçonnée est très mutilée, sa main droite brisée ; érosions superficielles en de nombreux endroits ; épaufrures sur les moulures supérieures ; feuillure de la tranche rabattue ; hauteur (complète), 1m 20 ; longueur maxima, 0m 59 ; hauteur du champ sculpté, 0m 72.

Ce fragment de haut relief provient d'un sarcophage du même type architectonique que celui de Phèdre et d'Hippolyte, n° 21 ; le profil inférieur comprend, comme dans l'autre, un bandeau nu, un tore d'entrelacs, un talon renversé décoré de rais de cœur, et, en plus, un câble strié que surplombe un

listel servant de plinthe aux figures; à la partie supérieure, perles, oves, rais de cœur placés normalement (palmette renversée aux angles) et bandeau, non plus décoré de rinceaux, mais sommairement profilé ; à l'angle inférieur gauche, le corps de moulures vient mourir contre un petit piédestal décoré, en bas relief, d'un char attelé de deux lions qui s'avancent à droite; le conducteur semble en être un petit Éros ailé ; le buste incliné en avant, il tient les rênes de la main droite et un long fouet de la main gauche ; la description de M. Robert — « animal courant à droite, peut-être un sanglier derrière un arbre » — n'est justifiée par rien, et provient sans doute d'une confusion due à une mauvaise photographie. Ce piédestal sert de base à une caryatide drapée, placée à l'angle de la cuve : vêtue d'une tunique et drapée dans l'himation, sans nulle recherche archaïsante, elle repose sur la jambe gauche et relève la main droite vers la tête, baissant et écartant légèrement la gauche ; elle est coiffée du polos; deux boucles épaisses tombent sur ses épaules.



L'amazonomachie reproduit, en en serrant un peu plus les figures, une composition répétée sur plusieurs sarcophages, en particulier sur le célèbre sarcophage de Salonique (au Louvre, Héron de Villefosse, *Marbres antiques*, n° 2119) dont les angles sont aussi décorés de caryatides ; les personnages ne sont pas répartis sur moins de quatre plans : au premier, un grec, nu et casqué, est tombé sur les genoux, le buste projeté à droite ; du bras gauche, encore pris dans l'anse du bouclier, il s'appuie sur le sol, et relève le bras droit au dessus de sa tête, dans un geste instinctif de défense ; au second plan, derrière lui, une amazone désarçonnée, vêtue d'une tunique courte qui découvre le sein droit, est tombée à genoux devant son cheval, le buste de face ; de son adversaire, qui la saisit aux cheveux (traces de la main), il ne reste que la partie moyenne de la jambe gauche et le pied gauche ; levant la main droite au dessus de sa tête, elle cherche à lui faire lâcher prise, tandis que, de la gauche, elle fait pression sur la cuisse droite de l'agresseur et cherche à le repousser ; derrière elle, au troisième plan, son cheval se cabre à gauche, tournant la tête à droite (traces du sabot antérieur gauche sur la hanche droite du grec blessé) ; sur le fond, et cachée en partie par la caryatide, une amazone casquée s'avance à droite, tenant son bouclier de la main gauche tendue ; elle est vêtue comme la précédente ; toutefois, bien que le bord dégrafé de la tunique descende en écharpe sur le buste, la partie droite de la poitrine est recouverte d'un pan de draperie, qui semble appartenir à la tunique même, mais qui appartient sans doute à la kandys dont on voit l'extrémité d'une manche flotter sur le champ, derrière le bouclier ; de l'adversaire de cette amazone, il ne reste plus, derrière le

cheval de sa compagne, qu'un visage informe, la main droite tenant la lance appuyée à l'épaule, et des traces du bouclier. — Le petit côté gauche n'est conservé que sur la largeur correspondant à la paroi de la face principale ; le profil supérieur y est le même ; il reste des traces d'un objet circulaire, peut-être une pelta d'amazone.

Sur cette classe de sarcophages, cf. Robert, *l. infra l.*, p. 81 sq. ; sur le type architectural, cf. plus bas, n° 21. Le travail était assez bon, dans la manière banale et correcte de l'époque antonine.

S. Reinach, *Cat.*, n° 131 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 26 ; — *Wiener Vorlegeblaetter*, série *D*, pl. XII, n° 4 ; — Déthier, *Études archéologiques*, 1881, p. 35 ; — C. Robert, *Sarkophag-Reliefs*, II, 1890, p. 88, n° 74, pl. XXX.

Photographie n° 1750.

16 (83) Fragment de sarcophage : nymphe et satyres.

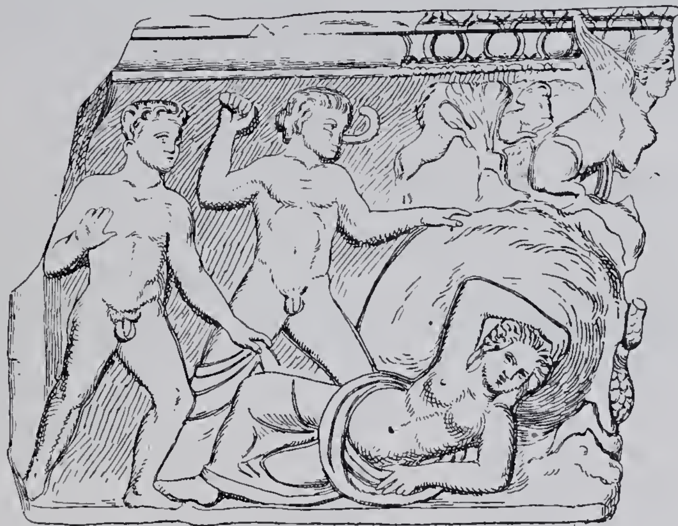
Provenance douteuse (Salonique ?) ; sans date d'entrée ; ce fragment se trouvait déjà à Sainte-Irène en 1868.

Marbre blanc à veines schisteuses ; reste un petit côté, scié aux points de rupture des grandes faces et en bas, à la hauteur du socle ; manquent l'angle supérieur gauche avec la moitié de l'arbre, le nez des satyres, le pied droit du premier (érosions sur le haut du bras droit), la partie en ronde bosse du lagobolon tenu par le second, la patte postérieure droite de la chèvre dressée, les pattes antérieures du sphinx, sauf la griffe gauche ; angle inférieur gauche mutilé ; érosions légères en plusieurs endroits ; sur le retour du grand côté, le corps du monstre marin est incomplet ; une partie en est érodée, une des pointes de la queue brisée (tenon sur le rocher), la tête informe ; traces d'un tenon sur l'aile gauche du sphinx d'angle ; hauteur actuelle, 0m 89 ; longueur (complète), 1m 05 ; hauteur du champ sculpté, 0m 725.

Petit côté gauche d'une cuve rectangulaire ; traces d'une feuillure rabattue ; il ne reste, du socle, que le listel terminal ; le corps de moulures supérieur comprend, de bas en haut, un cordon de perles, un quart de rond décoré d'oves presque circulaires, un talon orné de rais de cœur ; les profils, exécutés sur toute la longueur du côté, ne sont décorés que sur la moitié droite, voisine de la face principale du monument ; le relief est haut, les contours des personnages accusés par un sillon creusé sur le fond.

Un arbre feuillu est placé sur l'angle gauche ; du côté opposé, une nymphe à demi nue dort au pied d'un rocher qui se creuse légèrement au dessus d'elle ; son attitude rappelle, sans la copier, celle d'Ariane endormie — le bras droit relevé sur la tête, l'avant-bras gauche allongé sur le sol ; profitant de son sommeil, deux jeunes satyres, nus et imberbes, se sont approchés d'elle ; l'un, à gauche, a déjà saisi de la main gauche un pan de la draperie qui couvre les

jambes de la nymphe, et le geste de sa main droite, placée sur la poitrine, la paume ouverte et de face, exprime son plaisir et sa surprise ou recommande le silence à son plus hardi compagnon ; celui-ci, en effet, s'est avancé à grands pas derrière la jeune femme; il pose la main gauche sur le rocher et tient, de la main droite levée, un lagobolon qui passe horizontalement derrière sa tête ; le seulpteur a fort maladroitement rendu ce geste qui semble menaçant pour la dormeuse — exposée en réalité à un danger tout autre. Sur le rocher, une chèvre, dressée sur ses pattes, broute les feuilles d'un petit arbre à droite duquel une autre chèvre est accroupie ; au delà, à l'angle supérieur droit, un petit sphinx à corps de lionne et poitrine féminine, bandeaux ondulés et cheveux noués au dessus du front, est accroupi, de profil à droite, sur son arrière-train ; l'aile droite se dresse verticalement sur le petit côté, mais la tête et le poitrail se présentent de face sur le grand, et l'aile gauche s'y déploie horizontalement. — De ce grand côté, il ne reste d'ailleurs qu'une largeur égale à la paroi du petit ; il devait représenter une scène marine : sur le retour du rocher placé à l'extrémité droite de la face conservée, serpentent les replis d'un monstre marin au corps squameux, à la queue bifide, à la gueule ouverte ; au dessous, un poisson nage vers la droite ; l'extrémité recourbée d'un bateau vient toucher contre le rocher; au dessus de la coque, on voit les plis d'une draperie qui semble appartenir plutôt au manteau d'un personnage qu'à une voile ; le profil supérieur est remplacé par une frise de petits masques, dont deux sont conservés, tous deux tragiques, l'un glabre, l'autre barbu et couronné de feuillage. — Le revers n'a gardé aucune trace de décoration.



Mauvais travail romain, probablement du IIe siècle ; l'exécution de la face antérieure, s'il est permis d'en juger d'après les masques du rebord, semble avoir été plus soignée.

Dumont, *Musée Sainte-Irène* (*Revue archéologique*, 1868, II), p. 249, n° XI ; — Goold, *Cat.*, n° 26, pl. à la p. 26, à droite ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 137 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 27.

Photographie n° 1763.

17 (54) Stèle funéraire du petit Cleitomachos.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée; le relief se trouvait à Sainte-Irène avant 1864 ; en 1868 il était dans la salle fermée.

Marbre blanc à gros grains cristallins; faces latérales dressées ; revers épannelé ; manquent la main droite de l'enfant (l'objet qu'elle tenait très mutilé), la tête et le col de l'oiseau ; érosions légères sur le front, l'œil gauche, le nez, les orteils, plus profondes sur le bord inférieur de la niche ; l'angle postérieur droit de la face supérieure est rabattu ; tenon d'encastrement (0^m 065 × 0^m 235) à la partie inférieure ; hauteur, 0^m615 ; de l'enfant, 0^m 515 ; largeur, en bas, 0^m 325 ; en haut, 0^m 303 ; épaisseur, en bas, 0^m 17 ; en haut, 0^m 162 ; lettres de 0^m 01.



Stèle rectangulaire, légèrement pyramidante, en forme de petit naïscos compris entre deux piliers doriques dont le chapiteau tourne sur les faces latérales ; l'entablement est réduit à une architrave basse et sans profil, fortement en retraite sur les chapiteaux; un jeune enfant y est représenté debout et de face, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche écartée un peu, le pied posé à plat; il serre de la main gauche, sur le côté du corps, et regarde en souriant un gros oiseau — oie ou canard; de la main droite, posée sur la poitrine, il tenait un objet indistinct — sans doute des fruits — avec lesquels il excitait la convoitise de l'animal; le visage est rond, les formes potelées, les cheveux bouclés et tressés au milieu de la tête, les pieds chaussés de sandales minces ; le vêtement ne comprend qu'une tunique courte à petites manches; le bord inférieur en est fendu sur les côtés et les coins ornés d'un rhombiscos. Inscription sur l'architrave (sigma lunaire) :

Κλειτόμαχος Κλεισιμάχου

La sévérité de l'encadrement rappelle encore les stèles de la belle époque ; nous ne croyons pas cependant que l'œuvre soit attique, mais elle est directement influencée par les œuvres attiques ; le motif — dont on retrouverait l'origine dès le ve siècle et qui apparaît souvent sur les stèles athéniennes du ive (Conze, *die attischen Grabreliefs*, pl. clvii) — est de ceux qui reviennent le plus fréquemment à l'époque hellénistique, en particulier dans les terres cuites d'Asie mineure ; les formes potelées de l'enfant sont de celles qu'on ne rencontre qu'à la fin du ive siècle et la coiffure à tresse médiane ne semble pas avoir été portée auparavant. Le travail est rapide, très négligé même en certaines parties (voyez, par exemple, la main gauche), mais l'ensemble est d'un joli style et le sentiment même y a une douceur et un charme mélancoliques qu'on ne retrouve pas dans les œuvres directement inspirées de l'esprit

alexandrin. Celle-ci date probablement de la fin du IVe ou des débuts du IIIe siècle.

Dumont, *Musée Sainte-Irène* (*Revue archéologique*, 1868, II), p. 251, n° XVIII; — S. Reinach, *Cat.*, n° 269; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 47; — Déthier-Mordtmann, *Epigraphik von Byzantion* (*Denkschriften der k. Akademie der Wissenschaften, philos.-histor. Classe*, XIII, Wien), 1864, p. 62, n° XL.

Photographie n° 1238 (13 × 18).

18 (788) Fragment de fresque.

Saïda ; envoi de Djoumboulat Sélim bey ; 1887.

Très mutilée et reconstituée d'un grand nombre de fragments ; manquent l'angle supérieur gauche, le bord inférieur, la partie médiane du corps de la femme, son avant-bras gauche ; hauteur, environ 1m14 ; largeur, environ 0m70.

Peinture à la fresque sur un enduit de stuc (le monument est placé dans une caisse vitrée et l'on ne peut déterminer la matière sur laquelle est appliqué l'enduit).



Une femme est représentée debout et de face, vêtue d'une tunique à manches courtes et amples, et d'un manteau qui, posé sur l'épaule gauche, semble couvrir la partie moyenne du corps jusqu'à mi-jmbes ; elle lève, dans un geste d'affliction, la main droite vers sa tête qui est de profil à gauche et légèrement baissée ; elle porte un collier et un bracelet; à sa gauche, se dressait un grenadier dont une branche, ornée d'une bandelette et portant une grenade ouverte et une fleur, s'infléchit en berceau au dessus de sa tête; à sa droite, sur le sol, est placée, à côté d'une phiale, une élégante amphore ornée de rubans qui s'attachent aux anses et à l'orifice.

Principales couleurs : *contours des chairs*, rouge brun, relevé d'un filet jaune du côté de la lumière; *chairs*, roses; *parties ombrées de la chair*, rose rouge ou ocre brun; traces d'un quadrillé brun sur la joue gauche; *cheveux*, brun foncé ; *tunique*, ton général jaune avec retouches blanches, ocre jaune, brunes ; *manteau*, rouge brun; *souliers*, jaune sale; *bracelet*, jaune, cerné de brun, avec points blancs ; *collier*, brun, blanc et jaune; *amphore*, ton général lie de vin avec dégradé; *phiale*, jaune à l'intérieur, brun à l'extérieur ; *feuilles de l'arbre*, vertes; *grenade et fleur*, rouges; *bandelette*, ocre jaune.

Cette fresque provient très probablement de la décoration d'un caveau funéraire. Ce mode de décoration paraît avoir été fort goûté à Saïda : Gaillardot et Renan y ont relevé plusieurs grottes dont l'intérieur était recouvert de peintures ; Hamdy bey, pendant ses fouilles, en avait visité plusieurs (cf. *Revue archéologique*, 1889, II, p. 136 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 577). « Ces salles funéraires, écrit Renan (*Mission de Phénicie*, p. 396), si coquettes, éparses sur une côte de rochers couverte de fleurs et de ces buissons sauvages qui n'ont nulle part plus de charme qu'aux environs de Saïda et lui ont valu son épithète d' ἀνθεμόεσσα, sont d'un rare effet poétique. Le contraste est singulier entre les travaux d'art si recherchés de l'intérieur et l'aspect inculte de la colline. L'antiquité avait trouvé dans ces tombeaux semés au milieu de la nature agreste un des motifs esthétiques les plus délicats. »

L'œuvre qui, même intacte, devrait être fort médiocre, remonte peut-être à l'époque hellénistique. Cf. les petites stèles sidoniennes de la salle III, n°s 102 à 108, et surtout les peintures récemment découvertes dans la nécropole de Marissa.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 42 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1899, II, p. 42 ; mentionnée par Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 547 (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 1) ; — sur les peintures de Marissa, cf. Lagrange, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1902, p. 497-505 ; H. Thiersch et John P. Peters, *Mitteilungen des deutschen Palestina-Vereins*, VIII, 1902, p. 40 ; John P. Peters, *American journal of archaeology*, VII, 1903, p. 89-91 ; *Records of the past*, IV, 1905, p. 291-307 ; Thiersch et Peters, *Painted tombs in the necropolis of Marissa*, Londres, 1905.

Photographie n° 523.

19 (466) Sarcophage du type de Sidamara.

Sélefkié ; envoi de Hassan Édib pacha ; 1er août 1890.

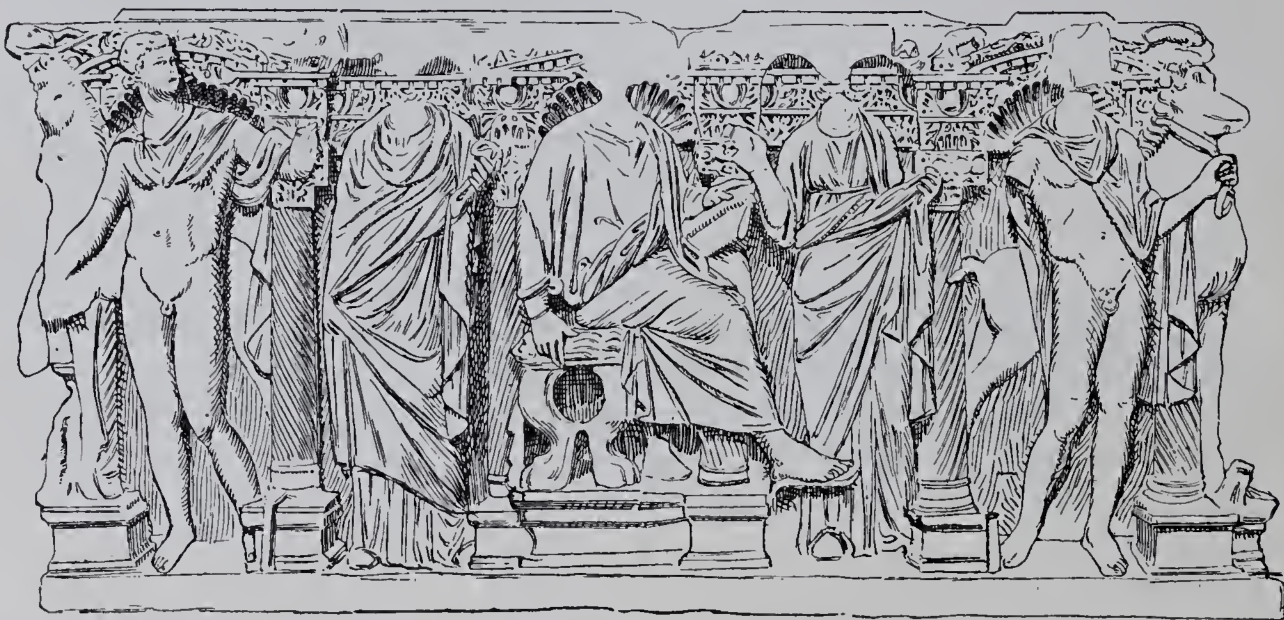
Marbre blanc grisâtre, à petits grains cristallins ; manque le couvercle ; quelques cassures à l'arête inférieure et sur la feuillure de la cuve ; en beaucoup d'endroits, la surface du marbre est usée et noircie. — *Face principale* : acrotères mutilés ; les têtes, sauf celle du Dioscure de gauche, ont été volontairement abattues à une époque récente, emportant avec elles la partie de l'entablement où elles adhéraient et les parties voisines ; *femme placée à droite du personnage central* [4] : manquent les trois premiers doigts de la main droite et le boudin de draperie qu'elle tient de la main gauche ; *Dioscure de droite* [5] : manquent le bras droit (tenon sur la colonnette), la lance, sauf la partie inférieure adhérente au socle de la colonnette, le membre viril, la patte antérieure droite du cheval (tenon sur la plinthe du petit côté droit), l'extrémité du museau, une partie de la bride ; érosions au genou de la patte antérieure gauche ; la tête de l'animal est rajustée ; *Dioscure de gauche* [1] : manquent la main droite, la main et l'avant-bras gauches, la lance, brisée comme au précédent (un tenon sur la colonnette, et sur le coude gauche, pour la lance), le membre viril ; érosions sur le nez et le menton ; manquent la patte antérieure gauche du cheval (tenon sur le socle d'angle), son museau, sa bride (tenon sur le poitrail). — *Face*

postérieure : érosions sur les frontons, les acrotères de la niche centrale, les petits sujets formant acrotères des niches cintrées, quelques chapiteaux ; *jeune homme* [1] : manque le boudin de draperie qui tombait au dessous de la main droite (tenon sur la colonnette) ; nez, lèvres, menton érodés ; quelques cassures sur les plis de la draperie ; *femme drapée* [2] : nez mutilé ; la calotte du crâne, avec le front et l'œil gauche, rajustée ; quelques érosions sur la draperie ; *putto* [3] : manquent le membre viril, les deux mains, la partie de la couronne placée au dessus de la main gauche (traces d'arrachements sur le chapiteau) ; nez et lèvre supérieure mutilés ; *jeune fille* [4] : nez, menton, main droite, un pli du chiton mutilés ; *jeune homme* [5] : manquent la lèvre inférieure, le menton, la main droite ; nez mutilé ; main gauche informe ; les traces d'arrachements qu'on voit sur et sous le bras droit du chasseur non monté de la face latérale gauche et le tenon placé sur sa cuisse droite appartiennent sans doute à l'objet que ce personnage [5] tenait de la main gauche. — *Petit côté droit* ; quelques érosions sur le haut de l'entablement et les acrotères ; *jeune homme imberbe* [1] : manquent l'avant-bras droit et presque toute la main droite ; nez mutilé ; *homme barbu* [2] : manque l'avant-bras droit (tenon sur la colonnette) ; cassure au côté droit du crâne ; nez mutilé ; *homme barbu* [3] : manque la main droite (tenon sur l'entablement, au dessus du chapiteau) ; érosions profondes sur le crâne ; nez mutilé. — *Petit côté gauche* : érosions sur le haut de l'entablement et les acrotères ; *chasseur monté* : nez et menton mutilés ; manquent l'avant-bras droit (traces d'arrachements, correspondant à la main, sur la corniche du fronton), la lance (tenon, sur l'épaule droite du cheval, pour le bois de la lance, dont une petite partie est conservée sur la poitrine du cavalier, et traces, sur le groin du sanglier, de l'endroit où le fer s'enfonçait), le museau du cheval, sa patte postérieure droite, brisée au dessous de la cuisse (traces du sabot sur la plinthe), la partie flottante de la bride droite, la patte antérieure droite du chien ; *chasseur non monté* : main gauche, nez, menton, périphérie du bouclier, quelques plis de la draperie mutilés ; — hauteur, 1m 27 ; longueur du grand côté, 2m 63 ; du petit côté, 1m 30 ; hauteur des figures, sur les grands côtés, 1m 16 ; sur les petits côtés, 1m.

Cuve rectangulaire ; feuillure sur la tranche supérieure. *Face principale* : elle reproduit exactement la disposition architecturale et la technique qui sont décrites en détail à propos du sarcophage de Sidamara (n° 112) ; la seule différence notable est dans l'absence du chéneau au dessus de la corniche des frontons et dans la forme des acrotères qui, sur les frontons cintrés, sont remplacés par de petits sujets de genre : à l'angle extérieur du fronton de gauche, un cerf, tombé sur ses pattes, est dévoré par un lion sculpté sur le retour ; le même sujet, interverti (le lion sur la face principale), est répété à l'angle symétrique de la niche de droite ; aux angles intérieurs, un petit Éros (les ailes sont bien visibles sur la face postérieure), accroupi sur son séant, joue avec une chèvre ou un mouton, et cherche à l'attirer à lui ; arc-boutée sur ses pattes, la bête résiste et se refuse à avancer. Toutefois, on notera, dans la décoration architecturale, une tendance encore plus marquée à éliminer les souvenirs de l'ornement classique, par exemple, dans la zone inférieure de l'entablement, sur le ressaut, à supprimer parfois le rai de cœur qui, si déformé qu'il fût, rappelait encore l'origine du motif ; les oves ont presque complètement disparu des tympans ; il n'en reste qu'un, au tympan de la niche gauche sur la face principale. Les personnages portent directement sur le socle de la cuve, sans la petite plinthe qui existe dans le sarcophage de Sidamara.

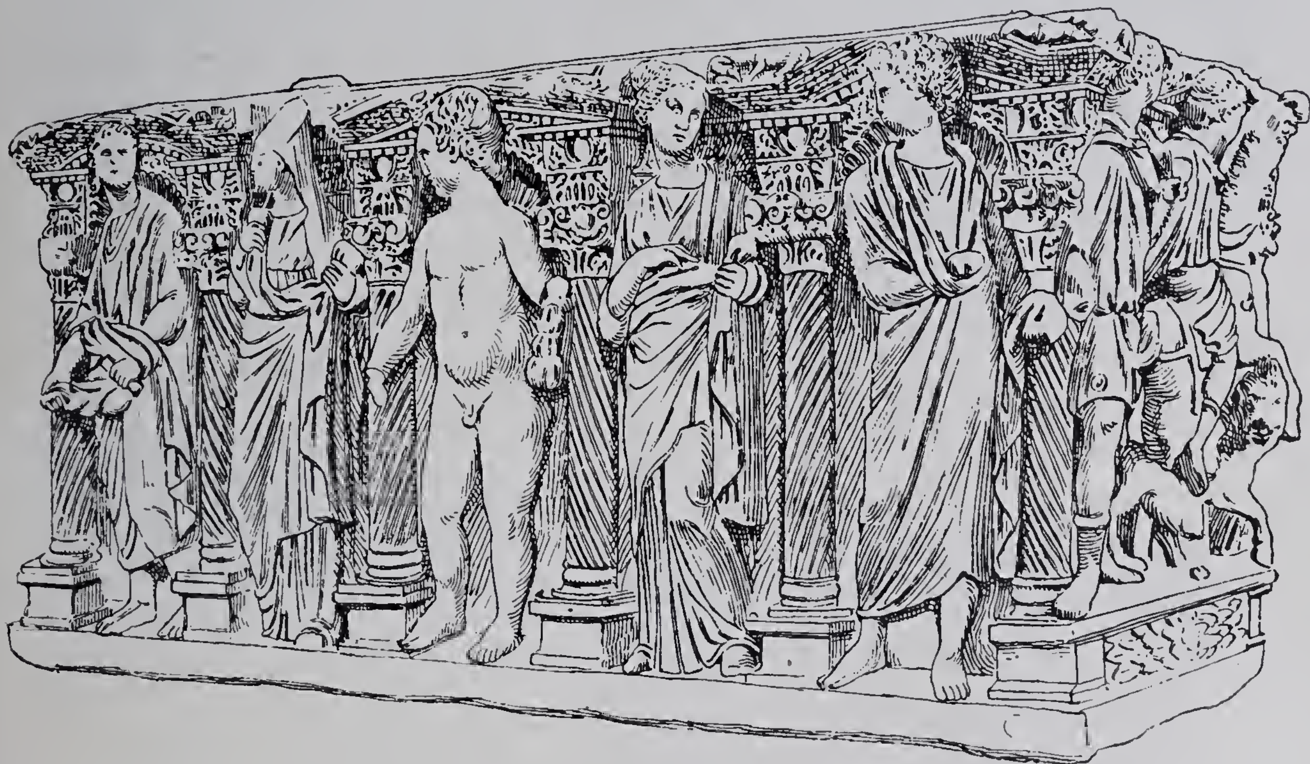
Le mort [3] est assis dans la *niche centrale* ; son attitude, son costume reproduisent presque trait pour trait ceux de la figure correspondante du grand sarcophage : c'est la même tunique, le même manteau, sans surplis sur les

genoux, le même siége recouvert d'une peau de lion dont une patte retombe derrière le support postérieur, la même estrade qui, ici, déborde à peine sur le socle de la colonne de gauche et s'arrête contre celui de la colonne de droite, de sorte que le talon droit repose, non sur l'estrade, mais sur le socle même de la colonne ; lui aussi lit un volumen déroulé, le tenant, non à hauteur des volutes du chapiteau, mais un peu plus bas; ses sandales sont nouées sur le cou de pied ; — *entrecolonnement de droite* : une femme [4], de proportions sveltes, y est représentée debout, le corps portant sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie, le pied posé sur la moulure inférieure du socle de la colonne ; elle est vêtue d'un chiton serré sous les seins ; l'himation, posé sur l'épaule gauche, revient sur la hanche droite, couvrant l'abdomen et toute la hauteur de la cuisse droite ; de la main gauche, relevée sur le côté à hauteur de la



taille, elle en tient un pan qu'elle presse en boudin et qui retombe le long de la cuisse gauche ; la main droite, ouverte et dirigée vers le mort, couvre deux des volutes du chapiteau ; les pieds portent des chaussures fermées ; — l'*entrecolonnement de gauche* est occupé par une jeune femme [2] dans la même attitude et tout entière drapée dans l'himation ; la main gauche en relève un pan, d'un geste semblable à celui de la figure précédente, et la main droite, baissée sous le manteau, tire à elle quelques plis de la draperie qui descendent de l'épaule gauche ou remontent du genou gauche ; — aux *niches extrêmes*, les deux Dioscures [1,5], tenant leur cheval par la bride, reproduisent exactement le type de ceux de Sidamara, en des proportions encore plus allongées et avec une attitude des bras non plus symétrique, mais semblable : les bras gauches sont pliés, l'un tenant la lance, l'autre la bride du cheval, et les bras droits sont baissés et écartés d'un mouvement identique ; les chevaux sont traités de la même manière que sur le grand sarcophage.

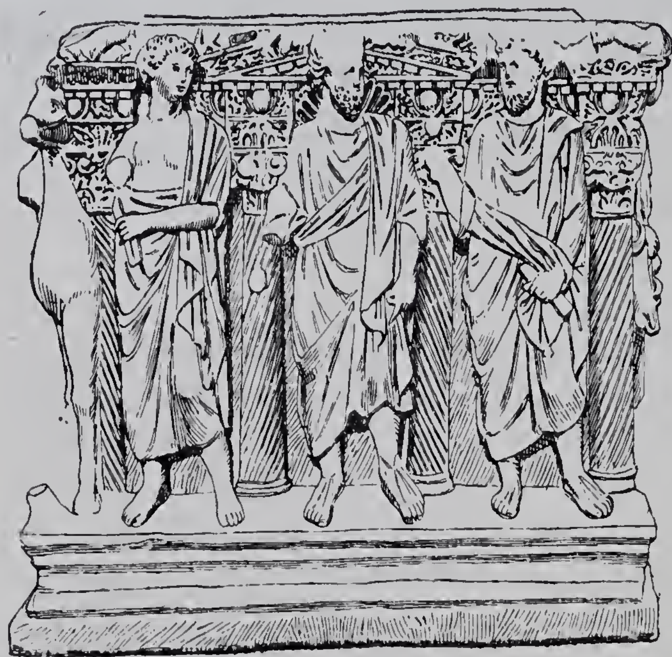
La *face postérieure* répète la disposition architecturale de la face principale ; dans la *niche centrale*, un putto nu [3] est debout, le corps portant, avec un déhanchement assez marqué, sur la jambe gauche, la droite fléchie, le pied reposant des orteils sur la moulure inférieure du socle de la colonnette ; la main droite est baissée et écartée ; la gauche, sur le côté du corps, tient une épaisse couronne à hauteur de la taille ; la tête est penchée vers l'épaule droite et tournée du même côté ; les cheveux, courts et bouclés, avec une houppette sur le front, recouvrent un crâne dont la partie postérieure a un développement presque monstrueux ; — l'*entrecolonnement de gauche* est occupé par une femme drapée [2], debout sur la jambe gauche, la droite fléchie, le pied posé sur la moulure inférieure du socle de la colonnette ; son chiton est serré sous les seins ; l'himation, relevé sur la tête, tombe sur les épaules et dégage le



buste ; de la main droite, placée sur le sein droit, elle en tient un pan qui descend sur l'abdomen et qu'elle relève de la main gauche, d'un geste semblable à celui des deux figures féminines de la face opposée ; elle porte des chaussures fermées ; la tête, coiffée de bandeaux ondulés, regarde à gauche, vers un jeune homme imberbe [1], placé dans la — *niche de gauche* : reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie, le pied portant sur la moulure inférieure du socle de la colonnette, l'épaule gauche légèrement avancée, la tête tournée à droite, il est vêtu d'une tunique courte ; le manteau, posé sur l'épaule gauche, descend sur le bras gauche baissé — la main tient un volumen aplati — tombe sur le dos, revient sur la hanche droite, et, couvrant les jambes, forme sur l'abdomen

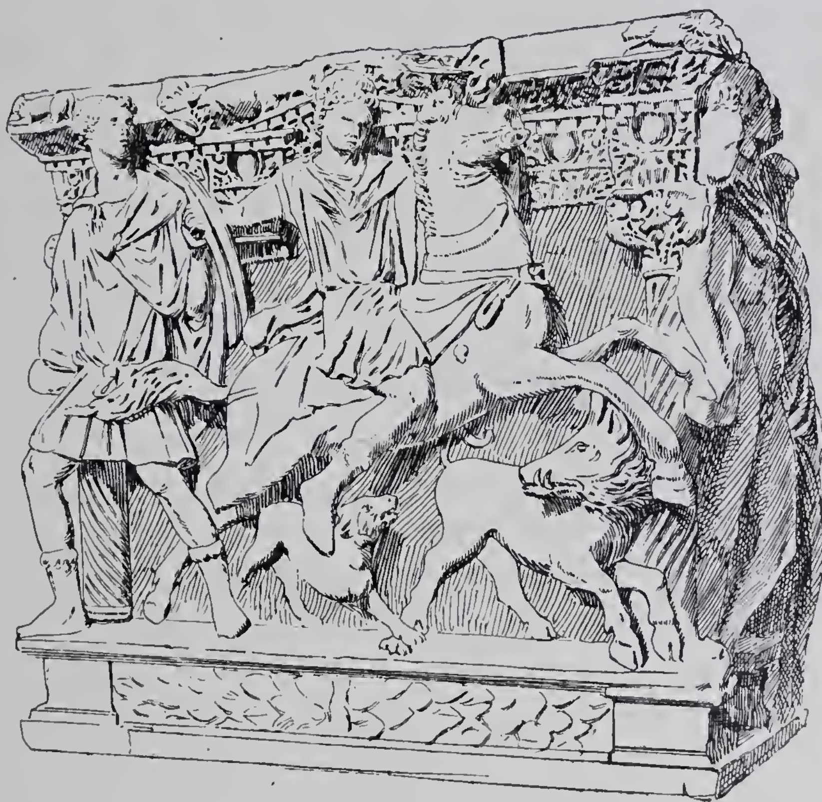
une sorte de ceinture qui, après s'être enroulée autour du poignet gauche, retourne vers le côté droit du corps où elle est tenue par la main baissée et écartée; cheveux courts et bouclés; sandales nouées sur le cou de pied ; — dans l'*entrecolonnement de droite*, est placée une jeune fille [4], vêtue d'une tunique courte à manches descendant au dessous du coude et serrée sous les seins; l'himation est drapé et tenu de la main gauche comme dans la figure symétrique de la face principale (jambe droite d'appui, la gauche fléchie ; les pieds portent des chaussures fermées) ; la tête, coiffée de bandeaux ondulés qui recouvrent en partie une large bandelette, et d'un petit chignon noué sur le haut du crâne, s'incline vers l'épaule gauche et regarde du même côté, vers le jeune homme [5], placé dans la — *niche de droite* : l'attitude de ce dernier reproduit presque symétriquement celle du jeune homme placé à l'autre extrémité ; portant sur la jambe gauche, le buste de trois quarts à droite, il semble s'éloigner de la jeune fille tout en fixant sur elle un regard affectueux et mélancolique ; il est imberbe ; ses cheveux sont courts et bouclés ; il porte une tunique courte et un himation entr'ouvert en triangle sur le buste ; les bras sont cachés sous la draperie, le droit plié sur la taille, la main gauche, sur le côté, tenant un objet mutilé, peut-être une couronne ; les pieds sont chaussés de sandales nouées sur le cou de pied ; le travail de la chevelure, chez les deux derniers personnages, est si détestable, qu'elle prend presque la même apparence que les feuillages de l'entablement.

Petit côté droit : disposition architecturale analogue à celle des grands côtés : une seule niche à fronton angulaire, et deux entrecolonnements, limités, aux extrémités, par le retour des colonnes d'angle des grandes faces ; les figures sont placées sur un haut socle profilé qui règne sur toute la largeur du côté ; les colonnes reposent directement sur ce socle par l'intermédiaire d'une base formée d'un tore peu saillant surmonté d'une baguette ; — au *milieu*, un homme [2] est debout, le corps portant sur la jambe droite, le pied gauche légèrement écarté et posé à plat ; il est vêtu d'une tunique courte à manches descendant aux coudes ; le manteau, posé sur l'épaule gauche, dégage les deux bras et la par-



tie droite du buste ; le bras droit était baissé et écarté ; le gauche pend près du corps, la main tenant un pli de la draperie ; la tête, à longue barbe en pointe, regarde à droite, vers le personnage [3], placé dans — l'*entrecolonnement de droite*, qui lui-même, tournant la tête vers le précédent, la main droite relevée à hauteur du chapiteau, semble s'entretenir avec lui ; le corps, de face, repose sur la jambe droite ; le pied gauche, écarté, est posé à plat ; il est vêtu à peu près comme le personnage [1] de la face postérieure ; comme lui, il tient, de la main gauche baissée, un volumen aplati, et, en plus, l'extrémité du pan de la draperie qui forme ceinture sur l'abdomen et s'enroule autour du poignet ; — dans l'*entrecolonnement de gauche*, un jeune homme imberbe [1], dans la même position des jambes, l'avant-bras gauche posé horizontalement sur la taille, la main tenant un pli du manteau, la main droite relevée et soutenant légèrement la tête qui regarde à droite, semble écouter la conversation des deux premiers ; il ne porte qu'un manteau qui, posé sur l'épaule gauche, laisse nus le bras droit et la plus grande partie de la poitrine.

Petit côté gauche : la disposition architecturale est celle du petit côté opposé, mais les colonnes de la niche centrale sont supprimées et le ressaut de



l'entablement repose sur deux petites consoles profilées (celle de gauche est seule visible) ; le socle, ici aussi, forme une ligne continue sur toute la longueur de la face ; à ses extrémités, est indiqué le retour des petits piédestaux des colonnes d'angle des grandes faces, et tout l'espace qui les sépare est rempli par une imbrication de feuilles de laurier, serrée en son milieu par un baudrier ; — un

cavalier aux cheveux courts et bouclés, ceints d'une bandelette indiquée par incision, vêtu d'une tunique courte serrée aux reins et d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, chaussé de bottes montant à mi-jambes, est lancé au galop sur son cheval qui bondit vers la droite ; il lève, de la main droite, une lance dont le fer s'enfonce dans le groin d'un sanglier ; la bête fuit à droite, retournant la tête à gauche, vers un chien qui, placé sous le cheval, aboie contre elle ; la selle du cavalier est faite d'une peau de bête, fixée sur l'arrière-train par une avaloire et dont les deux pattes, nouées ensemble, forment poitrail sur le devant ; à gauche, est un homme à pied, les jambes dans l'attitude d'un mouvement rapide vers la gauche, le buste de face, la tête, imberbe, de profil à droite ; vêtu et chaussé comme le précédent, il tient, de la main gauche, un bouclier rond, en partie caché derrière lui ; le bras droit est plié, l'avant-bras ramené sur le dos, attitude singulière que le sculpteur semble avoir adoptée pour laisser place, tout en évitant une saillie trop forte, à l'attribut que tient de la main gauche le personnage [5] de la face postérieure.

Sur le style de ce sarcophage et l'importance archéologique du groupe auquel il appartient, cf. le n° suivant et surtout ce qui est dit à propos du sarcophage de Sidamara, salle V, n° 112. — Quelle que soit l'origine qu'on attribue à cette série, il est infiniment vraisemblable que les deux exemplaires de Sidamara et de Sélefkié ont été sculptés par un même atelier de sculpteurs ; ainsi seulement peut s'expliquer la quasi-identité du mort et des Dioscures sur la grande face des deux cuves, celle du personnage [3] du petit côté droit du sarcophage de Sélefkié avec l'homme placé sur le petit côté gauche de celui de Sidamara. Il importe d'ailleurs de noter que les motifs et les types statuaires, employés sur ces sarcophages, sont en petit nombre et y reviennent toujours les mêmes, ce qui semble bien indiquer que ces monuments ont été, à l'origine, conçus dans un centre unique. Le motif de la porte, par exemple, se retrouve à Ismid, à Sidamara, à Uskélès, à Athènes, sur le sarcophage Cook — la « chasse » à Sidamara, à Athènes, à Hiérapolis — le type du mort revient sur le fragment de Rome conservé à Londres, les Dioscures sur celui de Konia ; d'une manière générale, les figures d'homme et de femme drapées ne comportent que quelques variantes, sans importance, de types strictement limités. Comme un caractère particulier, on observera aussi la manière dont les personnages y tiennent les pans de leur draperie, soit pressée en boudin, tordue en bourrelet ou roulée autour de leur poignet (cf. ici même : *face*, figures [2] et [4] ; *revers* : figures [1], [2] et [4] ; — Sidamara : *face*, figures [2] et [4] ; — sarcophage Cook : figure *E*, réplique de Sélefkié, *revers* [1] ; figure *J*, très voisine de Sélefkié, *revers* [2]) : ce n'est très probablement qu'un artifice assez grossier pour consolider les parties saillantes et détachées de ces figures. Les motifs figurés des acrotères réapparaissent sur le sarcophage d'Ismid et sur les fragments

de Paris (Michon, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVI, 1906, p. 79-89).

Le travail est calculé pour l'effet d'ensemble ; dans le détail, il est négligé, rapide et dur ; si la partie décorative révèle déjà un esprit très différent de l'esprit classique, les figures se rattachent encore aux traditions de la sculpture antonine, mais avec une tendance à l'aplatissement des formes, à la diminution des saillies, aux raccourcis violents qui, non moins que l'exécution des draperies, témoigne de la décadence du sentiment plastique. L'œuvre semble un peu plus récente que le sarcophage de Sidamara et pourrait n'être pas très éloignée de l'année 250 ap. J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 39 ; — Strzygowski, *Orient oder Rom*, 1901, p. 47 sq., fig. 14, 15, 16, 21 ; *Journal of hellenic studies*, XXVII, 1907, p. 104 sq. *passim*, fig. 5 ; — W. Ramsay, *Revue des études anciennes*, III, 1901, p. 358 ; — G. Mendel, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, p. 233 sq. *passim*; XXXIII, 1909, p. 333 ; *Catalogue du musée de Brousse*, 1909, p. 85 ; — A. Muñoz, *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, XI, 1905, p. 81 ; *L'Arte*, IX, 1906, p. 132, fig. 2 ; — Th. Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, 1907, p. 194 ; — W. Amelung, *Sculpturen des vaticanischen Museums*, II, 1908, p. 743 (*ad* I, p. 95, n° 77) ; — cf. en outre la bibliographie citée à propos du sarcophage de Sidamara, *infra*, n° 112.

Photographies n°s 38 (face antérieure), 79 (face postérieure), 514 (face latérale droite), 80 (face latérale gauche).

20 (1886) Fragment d'un sarcophage du type de Sidamara.

Ismid ; avril 1906.

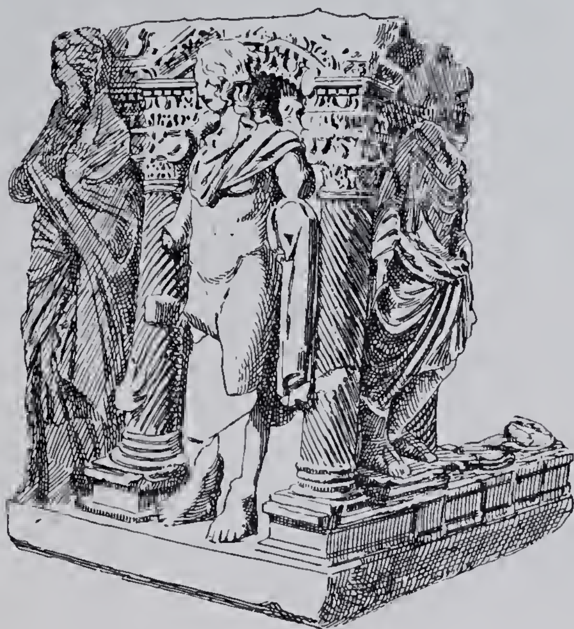
Marbre blanc, à surface uniformément rougie (ton rouge brun) ; il reste, en quatre fragments, l'extrémité droite d'un grand côté, soit un entrecolonnement et la niche extrême, et le petit côté adjacent, dont le socle est conservé sur toute sa longueur, mais dont il ne subsiste, en élévation, que l'entrecolonnement de gauche, avec la colonne gauche, le ressaut et le départ du fronton de la niche centrale ; ces fragments eux-mêmes sont très mutilés. *Face principale ; femme* : manquent le bas du visage (le haut très érodé), les deux mains ; épaufrures sur la draperie ; *Éros* : manquent presque tout le visage, l'avant-bras droit avec la torche (tenon sur le milieu du fût de la colonnette ; restes de la flamme en bas), l'avant-bras gauche, la jambe droite, du haut de la cuisse à la cheville, la gauche, du genou à la cheville. — *Personnage du petit côté* : manquent la tête et la main droite avec l'attribut qu'elle tenait ; — nombreuses érosions sur le décor architectural ; hauteur, 1^m^ 17 ; longueur actuelle du grand côté, 0^m^ 835 ; longueur complète du petit côté, 1^m^ 21 ; longueur de la niche, de l'axe d'une colonnette à l'autre, sur la face principale, 0^m^ 455 ; sur le petit côté, 0^m^ 35 ; hauteur des figures, sur la face principale (complète), 0^m^ 99 ; sur le petit côté (supposée complète), 0^m^ 82.

Cuve rectangulaire ; feuillure sur la tranche supérieure ; posée sur un socle nu, dont l'arête inférieure est arrondie, elle reproduit le parti architectural des sarcophages de Séléfkié et de Sidamara, avec quelques variantes intéressantes dans la décoration : le chapiteau, nettement séparé du fût par une double astra-

gale, a encore conservé, dans la corbeille, quelque souvenir du chapiteau classique et de sa division en feuilles d'acanthe isolées; il a d'ailleurs les quatre volutes juxtaposées et le fleuron y est remplacé, comme dans les deux autres sarcophages, par un rameau issu de la corbeille; les différences les plus notables sont dans l'entablement où le rôle de la décoration végétale est encore très restreint; sur le ressaut comme sur le mur, il ne comprend, dans sa zone inférieure, que des rais de cœur et des oves, du même type dégénéré que les autres monuments de cette série, mais juxtaposés simplement l'un à l'autre et non plus noyés dans le feuillage ; de même, le tympan du fronton est rempli exclusivement par des oves; tout au plus, peut-on observer, entre ces oves et le bord festonné de la coquille, un certain nombre de petits trous circulaires, creusés au trépan, qui donnent vaguement à cette partie l'apparence d'être travaillée à jour comme un feuillage ciselé ; enfin, sur la corniche, les palmettes, d'une forme très abâtardie, toutes constellées de ces mêmes petites cavités, ne sont plus qu'une réminiscence lointaine, à peine reconnaissable, de la palmette classique, mais elles se distinguent cependant, et d'une façon très nette, de la décoration végétale familière aux marbriers de Sélefkié et de Sidamara ; la plate bande qui surmonte la corniche — visible à droite de la tête de la femme, sur la face principale — est ornée d'une petite frise de bucranes et de guirlandes, d'un style assez pur; d'autre part, les acrotères reproduisent exactement les petits sujets du sarcophage précédent: Éros jouant avec une chèvre et, à l'angle de la cuve, cerf dévoré par un lion. Malgré ces différences dans la décoration, l'aspect d'ensemble ne diffère pas sensiblement de celui des autres monuments de ce groupe; c'est que, la technique y étant restée la même, tous ces motifs, profondément recreusés par le trépan, réduits à de minces cloisons séparées par des trous d'ombre noire et opaque, perdent toute valeur individuelle et ne donnent plus qu'une impression générale, celle d'une ciselure ou d'un guillochis confusément répandu sur toute l'architecture. Dès lors, on conçoit aisément, sans recourir à l'hypothèse d'influences étrangères, que les sculpteurs de ces sarcophages aient assez vite renoncé à des motifs classiques dont la valeur n'était plus sensible à l'œil, pour les remplacer par une décoration végétale uniforme qui était d'une exécution plus facile et produisait à peu près la même impression.

Face principale : les personnages reposent directement sur le socle uni de la cuve ; dans l'entrecolonnement, une femme est debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, la gauche fléchie, la tête, aux bandeaux ondulés, tournée à gauche; elle est vêtue du chiton et de l'himation relevé sur la tête, entr'ouvert sur le haut du buste et couvrant les bras — le droit plié sur la poitrine, le gauche baissé ; le bord droit de l'étoffe, roulé sur lui-même, descend du poignet droit sur le poignet gauche et, de là, le long de la jambe ; chaus-

sures fermées ; — la niche extrême est occupée par un Éros aux ailes baissées, debout et de face, le corps, avec un léger déhanchement, reposant sur la jambe gauche, le pied droit ne portant que de la pointe ; une chlamyde, agrafée sur l'épaule droite, ne couvre que le haut de la poitrine et s'enroule autour de l'avant-bras gauche, tendu en avant à angle droit ; la main gauche devait tenir une torche, dont la flamme a laissé quelques traces à l'angle droit du tympan ; la main droite, baissée et écartée, en tenait une autre, renversée ; la tête, tournée à gauche et ornée d'une guirlande de feuillage, est coiffée de longs cheveux bouclés qui tombent sur le cou et la nuque et se nouent au dessus du front ; il est très vraisemblable qu'un Éros, semblable ou symétrique à celui-ci, lui faisait pendant dans la niche de l'extrémité gauche.



Petit côté : sur toute la longueur, règne une plinthe continue qui reproduit le profil des socles des colonnes ; les socles eux-mêmes y sont indiqués par un décrochement de faible saillie ; les personnages placés dans les entrecolonnements, à droite et à gauche de la niche centrale, sont posés sur une base indépendante, profilée en doucine et débordant un peu la plinthe continue ; du personnage de droite, il ne reste que la trace des pieds ; c'était sans doute un homme, car on ne relève aucun arrachement correspondant à une draperie traînante ; celui de gauche, debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, la gauche fléchie, le pied à plat, est vêtu d'une tunique courte et chaussé de sandales nouées sur le cou de pied ; le manteau, posé sur les épaules, forme, sur la gauche, un nœud d'étoffe que retient une agrafe ronde ; il descend sur les bras baissés et le dos, revient sur la hanche droite, couvrant la jambe droite et le bas de l'abdomen d'un pan triangulaire que retient la main gauche ; la droite, légèrement écartée, tenait sans doute une couronne (tenon rectangulaire à mi-hauteur de la colonnette), ornée de deux bandelettes qui pendent le long du fût ; pour la niche centrale, il est presque certain qu'elle n'était pas occupée par une figure humaine, qui, étant donné les proportions réduites de l'entrecolonnement sur la face latérale, n'aurait pas pu ne pas laisser quelque trace sur la colonne conservée ; or, non seulement celle-ci n'en porte aucune, mais encore les 0^{m} 03 de fond conservés à la hauteur du chapiteau sont restés lisses ; on pourrait donc supposer ici une table ou un autel placé devant une

porte ou devant un fond nu (comparez le petit côté gauche du sarcophage de Sidamara) ; malheureusement, la plinthe de cette niche est très mutilée et ne laisse plus reconnaître aucune trace précise.

Sur les sarcophages de ce groupe, cf. plus bas, salle V, n° 112 ; sur les types statuaires qui y sont employés, cf. plus haut, p. 94 ; rapprocher l'Éros d'Ismid du putto de Sélefkié (n° 19, face postérieure, figure [3]) et de la figure *B* du sarcophage Cook ; la figure *G* de ce dernier sarcophage et la femme de celui d'Ismid, toutes deux variantes du type de la grande Herculanaise.

Ce sarcophage semble être l'un des plus anciens de la série dite d'Asie mineure; il doit appartenir aux débuts du IIIe siècle, peut-être encore à la fin du IIe ap. J.-C.

A. Muñoz, *L'Arte*, IX, 1906, p. 130 sq., fig. 3, p. 133; — Strzygowski, *Journal of hellenic studies*, XXVII, 1907, p. 102 et *passim* ; — G. Mendel, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIII, 1909, p. 333 ; *Catalogue du musée de Brousse*, 1909, p. 85.

Photographie n° 1606.

21 (125) Sarcophage de Phèdre et d'Hippolyte.

La tradition qui fait venir ce sarcophage de Salonique ne repose que sur une assertion de Spiegelthal, consul d'Allemagne à Smyrne (*archaeologische Zeitung*, XVI, 1858, col. 131) ; M. S. Reinach (*Cat.* et *Gazette archéologique*, *l. infra l.*) ne l'admettait pas sans réserves; avant lui, Dumont écrivait (*l. infra l.*, p. 247) : « Le fait [de cette provenance] est loin d'être démontré, et il faudrait se garder de l'admettre sans de nouvelles preuves. » Pour les raisons indiquées plus bas, nous le considérons cependant comme vraisemblable. La date d'entrée exacte n'est pas connue ; le sarcophage se trouvait déjà à Sainte-Irène en 1857.

Marbre blanc ; le sarcophage avait été fortement restauré lors de son arrivée à Sainte-Irène : en particulier toutes les têtes avaient été refaites (cf. la planche de l'*archaeologische Zeitung*) ; toutes les parties restaurées ont été éloignées dès les premières années de la direction de Hamdy bey et n'existaient plus en 1887, quand le monument a été vu par M. Lechat ; manque le couvercle ; érosions sur l'arête supérieure et sur la feuillure. — *Face principale: caryatide de gauche* : manquent l'épaule et le bras droits ; les traits du visage informes ; érosions sur le sein gauche ; main gauche mutilée ; *Aphrodite* : manque la tête ; main et avant-bras droits, doigts gauches mutilés; *Éros* : manquent la plus grande partie de la tête, le bras droit, la jambe gauche, brisée au genou ; bras gauche érodé ; *servante*: érosions sur le visage ; *Phèdre* : manquent la tête, brisée à l'attache du cou, les pieds du siège ; mains mutilées ; *nourrice* : manquent la tête et la main droite ; main gauche érodée ; *petit esclave* : manquent la tête et le bras gauche ; la main droite, le marteau qu'elle tient, les jambes sont érodées ; du bois de cerf, manque la partie détachée du fond ; de l'édicule d'Artémis, la colonne du premier plan, non adhérente au fond ; *Hippolyte* : manquent la tête, le bras droit (moins la main, mutilée), les supports du siège, le chien placé dessous ; le bois du javelot, le coutelas sont mutilés ; érosions sur le buste, le bras gauche, les orteils droits ; *esclave* : érosions sur le dos, le coude gauche, le bras droit ; du sanglier, manque l'extrémité du groin et des pattes gauches ; pelage érodé ; du cheval, manque l'extrémité du museau ; bords de l'auge mutilés ; *compagnon d'Hippolyte* : manquent la tête, le bras droit, l'objet tenu par la main droite, les parties sexuelles ; érosions sur le genou droit, la poitrine, la draperie ; *caryatide de droite* : manque le bras gauche ; visage informe ; éro-

sions sur le buste et la draperie. — *Petit côté droit ; Ariane*: traits du visage et sein gauche mutilés ; *second serviteur*: traits du visage mutilés ; *Thésée* : manquent la tête, le bras droit, le genou gauche, l'avant-bras gauche avec l'extrémité de la massue ; *matelot* : manque la partie moyenne du bras gauche ; visage mutilé. — *Petit côté gauche* : manque le sein droit du sphinx ; visage mutilé. — *Face postérieure* : intacte, sauf quelques érosions superficielles. — Le couvercle était fixé sur la cuve par deux crampons dont les mortaises sont visibles au milieu de l'arête supérieure des petits côtés. — On a usé du trépan, mais sobrement, dans la décoration architecturale et dans les draperies.

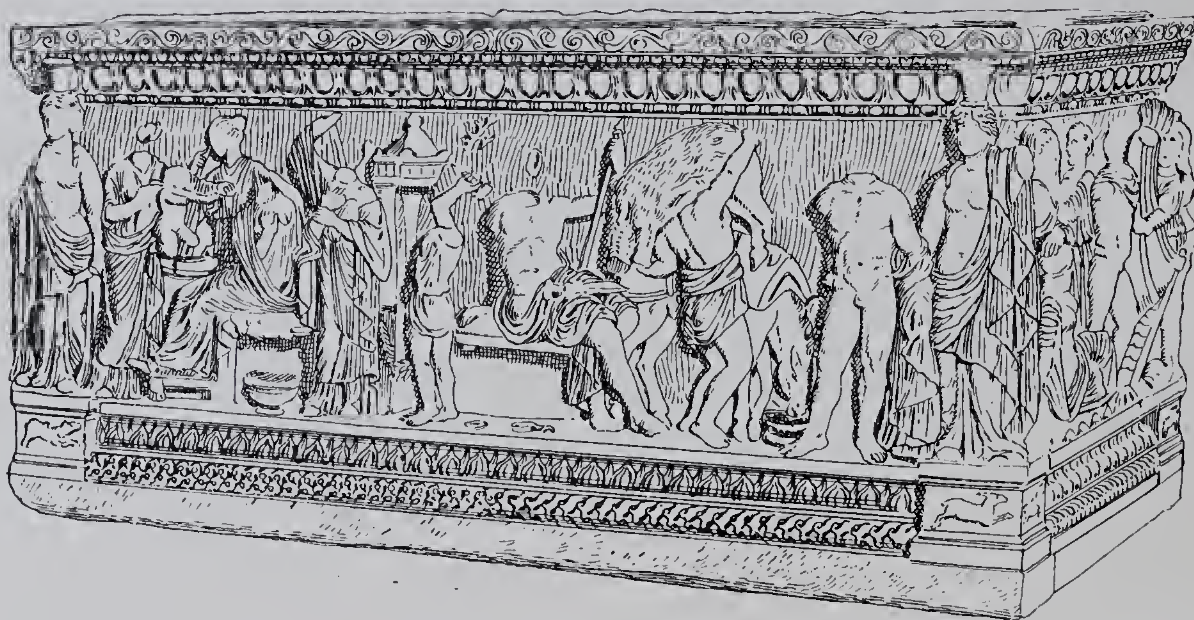
La cuve a été réemployée comme fontaine et les parois intérieures en sont encore revêtues d'un dépôt calcaire; l'orifice principal était au milieu du revers, à la partie inférieure, et le fond a été légèrement creusé en entonnoir, tout autour de l'ouverture, pour faciliter l'éduction des eaux ; un autre orifice plus petit, contenant encore un fragment de conduite en fer, a été creusé sur la même face et à l'aplomb du premier, dans le quart de rond de la moulure supérieure ; un troisième se trouve sur le petit côté droit, entre le second et le troisième ove à partir de l'angle de la face principale ; enfin une gouttière pour l'évacuation du trop-plein a été pratiquée sur la tranche supérieure de la cuve, selon la bissectrice de ce même angle.

Hauteur, 1^m 25 ; longueur du grand côté, 2^m 355 ; du petit côté, 1^m 125; hauteur du champ sculpté, 0^m 65 ; du corps de moulures supérieur, 0^m 27.

Cuve rectangulaire ; feuillure sur la tranche supérieure ; la cuve est posée sur un socle d'une saillie égale à celle des reliefs et comprenant : une plate bande nue ; un tore décoré d'entrelacs qui naissent au milieu de la face principale sous un petit motif décoratif et se développent en sens inverses, à droite et à gauche de ce motif ; un talon renversé, orné de rais de cœur la pointe en haut ; un listel saillant qui sert de plinthe aux figures ; à la partie supérieure, le profil qui termine la cuve comprend un cordon de perles, un rang d'oves (palmette sur l'ove d'angle), un talon avec rais de cœur posés normalement, une plate bande portant un rinceau stylisé qui naît, au milieu de la face, d'un motif végétal, décoré d'un baudrier horizontal de petites perles ; les mêmes profils règnent sur les quatre faces, mais, sur le petit côté gauche et au revers, ils n'ont pas de décoration sculptée ; ils sont interrompus, aux quatre angles inférieurs de la cuve, par un petit socle mouluré haut et bas ; ces socles, au revers et sur le petit côté gauche, portent, sur le dé, une épaisseur de marbre simplement épannelée ; sur ceux du petit côté droit, est sculpté, à gauche, un chien galopant vers un lièvre, qui, placé sur le socle de droite, s'enfuit à toute allure ; le même motif est reproduit sur la face principale et dans le même sens ; mais ces petits socles y reçoivent leur signification architecturale, en ce qu'ils servent de piédestaux à deux caryatides qui encadrent la composition : debout, le corps portant sur la jambe intérieure, l'autre fléchie légèrement, le bras extérieur relevé, la main venant toucher l'ove d'angle, elles sont vêtues d'une ample draperie qui, posée sur l'épaule extérieure, retombe le long de l'arête en un large flot de plis étagés, laisse nu presque tout le buste et couvre les jambes en formant sur l'abdomen un surplis arrondi dont la main intérieure (cachée sur la caryatide de droite) pince le bord, d'un geste qui rappelle celui des statues archaïques ; la tête, coiffée d'un haut polos évasé, est encadrée d'une chevelure abondante et ondulée; une boucle épaisse descend sur l'épaule ; les

pieds portent des chaussures fermées. Les reliefs, compris entre ce double motif, racontent l'aventure de Phèdre et d'Hippolyte en deux tableaux qui opposent nettement l'Amoureuse, victime d'Aphrodite, et le Chasseur, épris seulement du culte chaste d'Artémis.

Face principale: à gauche, Aphrodite, vêtue d'une tunique à manches courtes et amples et d'un manteau qui, posé sur le bras gauche, découvre le buste, est debout et tournée vers la droite; de la main droite, elle touche délicatement l'aile d'Éros; le petit dieu, agenouillé sur une haute base cylindrique et profilée, tient l'arc et décoche une flèche vers Phèdre que sa mère lui désigne de la main gauche (sur ce motif, cf. *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, V, 1890, *ar-*



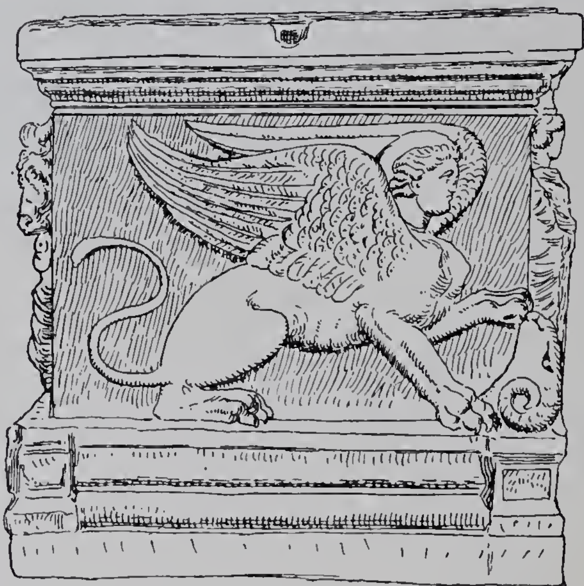
chaeologischer Anzeiger, p. 89); Phèdre, vêtue d'une fine tunique qui laisse voir l'épaule et la naissance du sein gauche, drapée dans un himation relevé sur la tête et dégageant le buste, est assise sur un siége garni d'une épaisse étoffe, peut-être une peau de bête, et muni d'un dossier caché sous les plis de la draperie; un grand vase pansu est placé sous le siége; les jambes de profil à gauche, les pieds posés sur un tabouret que supportent des griffes de lion, le buste de face, la tête penchée vers l'épaule droite et tournée sans doute du côté opposé, elle semble, non pas, comme on l'a dit, regarder Hippolyte, mais se détourner du trait qui la menace; et c'est bien ce qu'expriment le geste de la main droite placée sur la poitrine, la paume ouverte et en avant, et aussi le mouvement du bras gauche relevé, que serre au poignet, comme pour la contenir et la calmer, la femme placée à sa gauche; celle-ci, en qui, avec M. Lechat, nous reconnaissons la nourrice, est debout et de face, le corps portant sur la jambe gauche, vêtue d'un chiton et drapée dans le manteau; elle aussi, comme on le voit dans

un fragment d'Athènes, détourne la tête à droite, et le geste de son bras droit, qui se lève au dessus de la tête, déplaçant avec lui la draperie de l'himation, ne peut être qu'un geste d'effroi et de défense instinctive, non pas, comme on l'a dit, le geste persuasif de Peithô entraînant Phèdre vers Hippolyte ; au second plan, derrière Phèdre, apparaît, visible jusqu'à mi-corps, debout et le buste de face, une jeune servante, vêtue d'une tunique à apoptygma serrée à la taille ; la tête de profil à gauche, légèrement baissée et coiffée en « côtes de melon », avec un large chignon sur le sommet du crâne, elle lève la main droite à hauteur du visage, le pouce et l'index dressés et joints, les autres doigts baissés, en un geste qui semble assez mal venu pour exprimer la mélancolie. — Dans la partie droite, Hippolyte assis sur un tabouret (un chien était accroupi sous le siége), les jambes de profil à droite, le pied gauche en arrière et ne portant que de la pointe, le buste de trois quarts, la main droite appuyée sur le coussin du siége, tient, de la main gauche relevée, un long javelot ; un grand coutelas de chasse repose sur ses cuisses que couvre une ample draperie, passée autour des reins ; entre lui et la nourrice, un petit serviteur, en tunique courte serrée aux reins, dressé sur la pointe des pieds, cloue, avec un marteau, un bois de cerf sur l'entablement d'un édicule dédié au culte d'Artémis ; c'est un petit tabernacle posé sur un haut stylobate rectangulaire, orné d'une guirlande de feuillage ; quatre colonnettes supportent un épistyle divisé en métopes et un toit, dont il est difficile de dire s'il est conique ou à quatre pentes ; quatre acrotères en motivent les angles et le sommet en est orné d'une grosse boule ; Hippolyte (la tête était tournée à gauche) suit des yeux son serviteur, consacrant à la déesse le trophée de sa chasse ; du côté opposé, un esclave, qu'on voit de dos, a chargé sur ses épaules un grand sanglier dont le ventre est décousu par une large blessure (traces de l'extrémité du groin sur le coutelas d'Hippolyte, du sabot postérieur gauche sur le bât du cheval) ; vêtu seulement d'une draperie posée en pagne autour des reins, fléchissant sous le poids, les talons légèrement soulevés, le buste un peu incliné en arrière et à gauche, il tient l'animal sur la croupe, de la main droite, et sous la tête, de la main gauche ; au second plan, le cheval qui a porté ce lourd gibier — ses longues oreilles pourraient le faire prendre pour un mulet — boit dans une auge posée à terre ; sur son dos, est fixé un bât assez semblable aux *semers* employés aujourd'hui encore en Orient ; un épais tapis de feutre en amortit les frottements et une avaloire, passée sur l'arrière-train, l'empêche de glisser en avant ; à l'extrémité droite, un compagnon d'Hippolyte, debout, le corps portant sur la jambe gauche, la droite tendue et légèrement écartée, semble surveiller l'opération ; il est nu ; le bras gauche est baissé, l'avant-bras couvert par un manteau qui tombe en larges plis sur le sol ; le bras droit, baissé aussi, est légèrement écarté ; la main tenait un objet mutilé, sans doute une épée au fourreau (tenon sur la hanche droite ; l'extrémité du fourreau adhérente à la crinière du cheval).

Petit côté droit ; Thésée abandonne Ariane dans l'île de Naxos : à gauche, Ariane endormie est étendue sur le bord de la mer ; le buste est nu ; une drape-



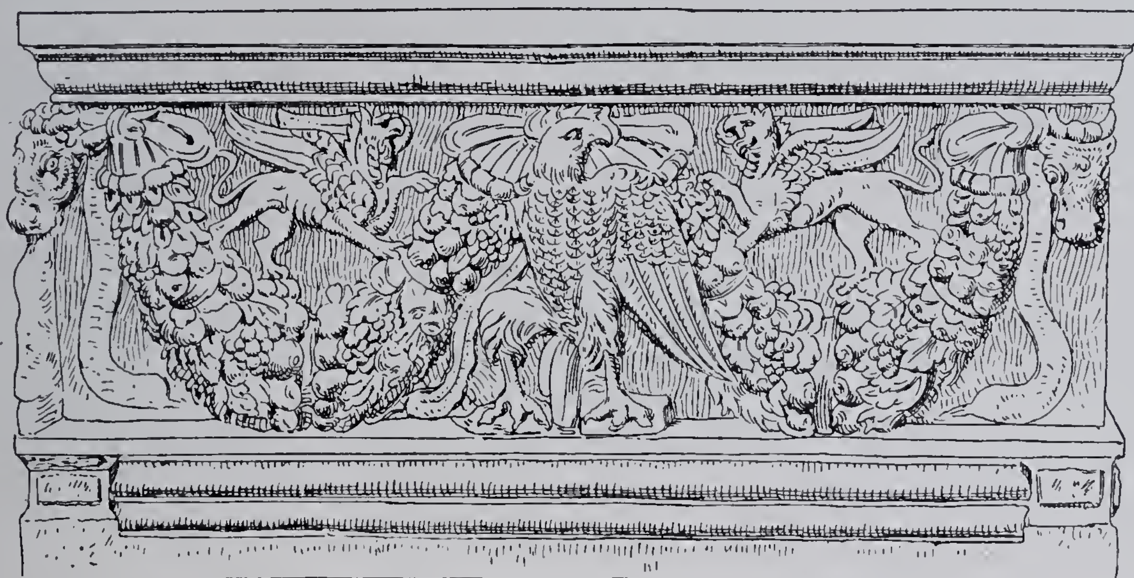
rie couvre les jambes, croisées et à demi allongées à droite, et le bras droit, accoudé sur un rocher ; la tête repose sur la main droite et la main gauche est relevée sur les cheveux (attitude renversée de l'Ariane du Vatican, laquelle porte, en outre, un chiton) ; au milieu, Thésée, vêtu seulement d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, s'avance d'un pas rapide, le buste de face, vers un bateau à la poupe recourbée, où se tient, vêtu d'une tunique serrée aux reins, un matelot imberbe, qui tend les bras vers lui comme pour l'aider à monter ; mais le héros détournait la tête et gardait les yeux fixés sur sa maîtresse ; il tient la massue de la main gauche et relevait sans doute la droite en un geste d'adieu attristé (les traces d'arrachements sur le dos du second serviteur correspondent sans doute au coude de Thésée) ; derrière Ariane, arrive un esclave imberbe, vêtu de l'exomis et portant sur l'épaule un ballot que s'apprête à recevoir un second serviteur, en tunique à manches courtes, serrée aux reins ; on observera, sur la rame attachée au flanc du bateau, les ondulations par lesquelles le sculpteur a indiqué les flots ; à l'extrémité droite, un dauphin.



Petit côté gauche : sphinx ailé à poitrine féminine ; accroupi sur son arrière-train, de profil à droite, il lève la patte antérieure gauche au dessus d'une tête de bélier placée le museau en haut ; les cheveux, disposés sur le front en bandeaux ondulés, sont pris dans un cécryphale ; l'expression du visage est sombre et sévère (cf. n°s 23, 32, 33).

Face postérieure : au milieu, un aigle éployé, à chaque extrémité, un bucrane, soutiennent deux épaisses guirlandes de fleurs et de fruits, nouées par des bandelettes ; dans la concavité de chaque guirlande et posé sur elle, un

griffon ailé, tourné de profil vers le centre, levant la patte antérieure placée au second plan ; sur l'arête gauche, le sculpteur, ayant laissé une certaine épaisseur de marbre contre laquelle vient mourir le bateau du petit côté droit,



semble y avoir sommairement sculpté comme une patte de taureau qui appartiendrait au bucrane.

Sur les rapports de ce sarcophage et de la tragédie d'Euripide, cf. Robert, *Sarkophag-Reliefs*, *l. infra l.*; aux répliques groupées *ibid.*, p. 174 sq., ajouter le fragment suivant, n° 22. Le nombre des répliques conservées montre que ce modèle était en grande faveur ; des six que l'on connaît, trois proviennent d'Athènes : il se peut donc que le type ait été créé dans un atelier athénien. Abstraction faite du sujet des reliefs, ce type rentre, par son architecture, dans un groupe plus vaste dont le plus beau spécimen est le sarcophage du Louvre qui représente une amazonomachie (Clarac-Reinach, *Répertoire*, I, p. 9 ; un fragment d'une réplique ici même, n° 15) ; le musée britannique en possède un bon exemplaire provenant de Hiérapytna (Robert, *l. l.*, II, n° 23). Le sarcophage du Louvre provient de Salonique : la provenance attribuée à celui de Constantinople n'a donc rien d'invraisemblable.

La composition est ingénieuse et intéressante : Phèdre et Hippolyte, sur la face principale, s'opposent en deux tableaux que le sculpteur a su rattacher l'un à l'autre par une psychologie assez délicate ; et, d'autre part, l'histoire de Thésée et d'Ariane, sur la face latérale, oppose d'une manière amusante (et d'ailleurs familière aux beaux esprits de l'époque romaine) le père au fils et la sœur à la sœur.

Le travail est soigné, mais mou, d'une élégance banale, sans graves incor-

rections, mais sans caractère; l'œuvre, encore très classique de forme et d'esprit, date du IIe siècle ap. J.-C., sans doute de la première partie de ce siècle.

A. Dumont, *Musée Sainte-Irène* (*Revue archéologique*, 1868, II), p. 247, n° IX ; — Goold, *Cat.*, n° 66 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 121 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 37 ; — O. Frick, *archaeologische Zeitung*, XV, 1857, col. 33-44, pl. 100 (avec les restaurations); XVI, 1858, col. 131 ; — Brunn, *Vorlegeblaetter*, pl. IX, 3 ; — Stephani, *Compte rendu de la commission impériale archéologique pour 1863* (1864), p. 178, n° 9 ; — H. Hinck, *Annali dell' Instituto*, XXXIX, 1867, p. 109 sq. ; — Heydemann, *archaeologische Zeitung*, XXIX, 1872, p. 45, 157 sq. ; — Conze, *Roemische Bildwerke einheimischen Fundorts in Oesterreich* (*Denkschriften der philos.-histor. Classe der k. Akademie der Wissenschaften*, XXII), 1872, p. 9 ; — Saglio, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, I (1877), s. v° *Agroteras Thysia*, p. 168, fig. 190 ; — Déthier, *Études archéologiques*, 1881, p. 1 sq. ; — C. Robert, *Athenische Mitteilungen*, VII, 1882, p. 58 sq. ; *die antiken Sarkophag-Reliefs*, III, 2 (1904), p. 172 n° 144, pl. XLIV et XLV, fig. 144, 144 *a*, 144 *b*, 144 *c* ; — S. Reinach, *Gazette archéologique*, VIII, 1883, p. 250 ; — Kalkmann, *archaeologische Zeitung*, XLI, 1883, col. 65-6 note 81, *w* ; — M. Mayer, *ibid.*, XLII, 1884, col. 281, note 16 ; — Puntoni, *Annali della r. scuola normale di Pisa*, série VII, vol. IV, 1884, p. 21, n° 1 ; — H. Schreiber, *Kulturhistorischer Bilderatlas*, I, 1888, *Altertum*, pl. XV, fig. 16 ; — H. Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIII, 1889, p. 319 sq., pl. V (sans les restaurations); — B. Sauer, *Roemische Mitteilungen*, V, 1890, p. 21 ; *Roschers ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, I, s. v° *Hippolytos*, col. 2685 (cf. Ilberg, *ibid.*, III, s. v° *Phaidra*, col. 2231) ; — P. Paris, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, II, 1 (1892), s. v° *Diana*, p. 140 ; — Grosvenor, *Constantinople*, 1895, p. 778-80 ; — Dimitsas, Ἡ Μακεδονία, Athènes, 1896, p. 418-421, n° 11 ; — Woermann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Voelker*, I, 1900, p. 452 ; — W. Altmann, *Architektur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, 1902, p. 88 sq. ; — Erwin Wurz, *Plastische Dekoration des Stuckwerkes in Baukunst und Kunstgewerbe des Altertums* (*Zur Kunstgeschichte des Auslandes*, Heft XLIII), Strasbourg, 1906, p. 66 ; — A. von Salis, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, p. 140.

Photographies nos 391 (face antérieure), 1793 (face latérale droite).



22 (1415) Fragment d'un sarcophage du même type que le précédent.

Beyrouth ; 1903.

Marbre blanc; brisé partout ; surface érodée ; hauteur maxima, 0m 61 ; largeur maxima, 0m 54 ; épaisseur, 0m 07.

Il reste une partie du buste, très mutilée, et la tête, presque informe, du petit serviteur clouant le bois de cerf sur l'édicule d'Artémis, le buste d'Hip-

polyte, sa jambe droite, jusqu'au gras du mollet, et sa main droite, posée sur le siége dont la partie horizontale est seule conservée ; cf. ci-dessus, p. 101.

Photographie n° 1849.

23 (511) Sarcophage décoré de putti.

Salonique ; 1887.

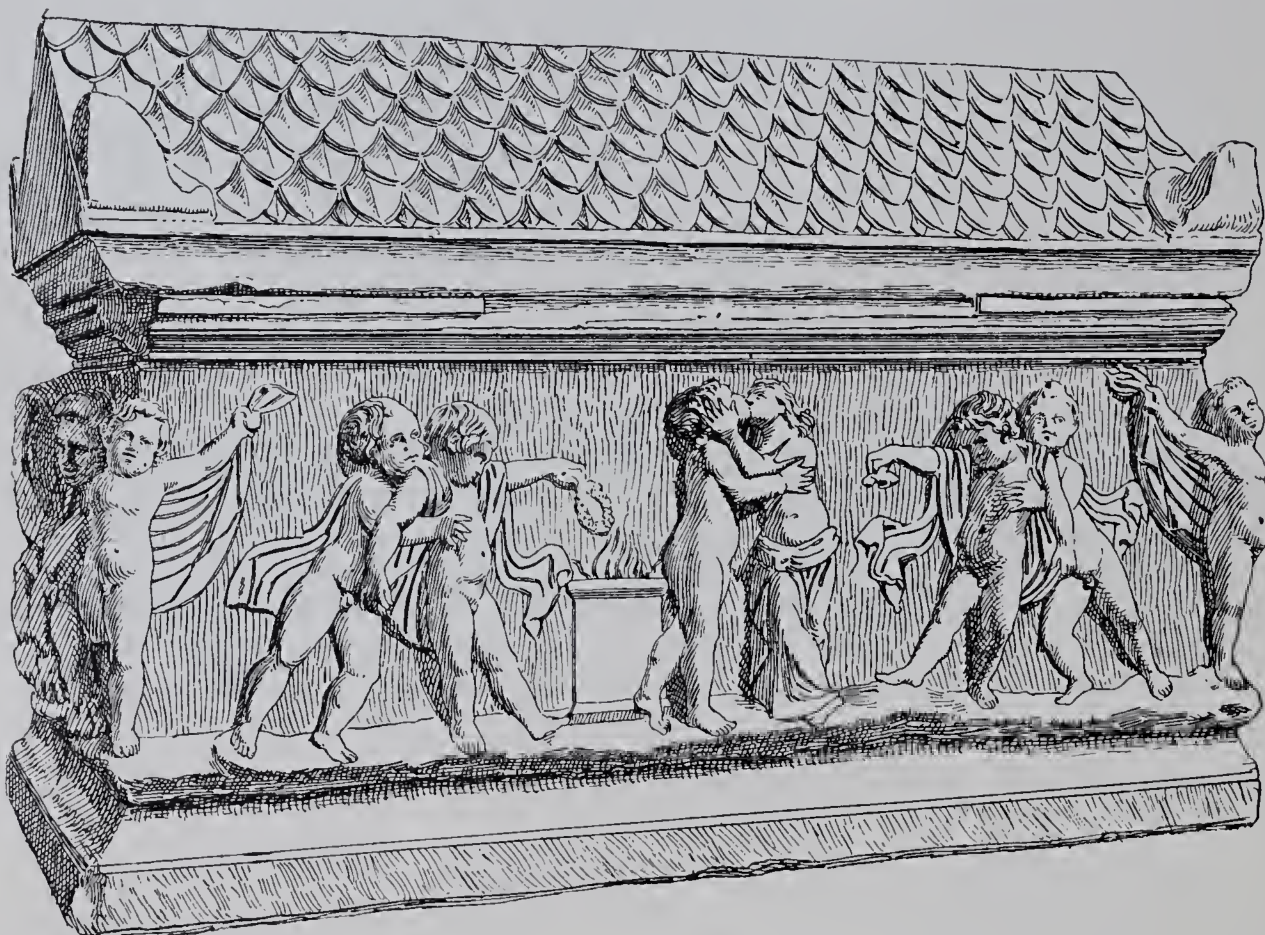
Marbre blanc, légèrement bleuté, irrégulièrement cristallisé et traversé de quelques veines schisteuses ; quelques érosions sur l'arête inférieure ; le listel supérieur de la cuve est rabattu, au milieu de la face antérieure, sur une longueur de $0^{m}83$; sur le même listel, petit côté gauche, près de l'angle droit, manque un fragment qui était rapporté ; l'angle postérieur gauche de la cuve est mutilé ; érosions légères sur la plinthe où reposent les personnages, sur le bras gauche et la draperie de la fillette, la houppette de cheveux des putti qui supportent leurs camarades ivres. — Les petits côtés du couvercle sont dressés, mais sans ornements ; en leur milieu et sur la cuve, sont conservées les extrémités des crampons de fer qui fixaient les deux parties du monument ; usage du trépan dans les draperies ; hauteur totale, $1^{m}425$; de la cuve, $0^{m}96$; longueur du grand côté, $2^{m}055$; du petit côté, $0^{m}95$; hauteur du champ réservé aux sculptures, $0^{m}60$.

Cuve rectangulaire ; à la partie inférieure, plate bande nue, simplement piquée et doucine renversée ; en haut, profil sans décoration sculptée — quart de rond, cavet, listel ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; la partie inférieure du couvercle présente un profil de doucine très atténué ; la toiture, à deux pentes, est recouverte d'une imbrication de feuilles allongées ; les quatre angles sont ornés d'acrotères massifs (les dimensions du marbre n'ont pas permis de donner sa forme normale à celui de l'angle postérieur droit).

Face principale : les reliefs, de ce côté comme sur les faces latérales, sont placés sur un sol irrégulier formant plinthe ; les yeux sont incisés ; au milieu, un groupe qui s'inspire librement du groupe célèbre d'Éros et de Psyché : un putto et une fillette s'embrassent à pleines lèvres ; le sculpteur a rendu d'une manière assez amusante, mais un peu caricaturale, le mouvement de leurs lèvres goulues qui se tendent l'une vers l'autre ; lui, tout nu, la jambe droite légèrement avancée, le pied gauche ne portant que de la pointe, pose une main sous l'aisselle de la fillette et de l'autre l'a saisie au chignon comme pour mieux presser contre le sien le visage de sa petite amie ; elle, les jambes croisées (la droite devant la gauche) et couvertes d'une draperie nouée sur l'abdomen, étale amoureusement sa main gauche sur la joue droite du gamin ; d'une enfant, elle n'a guère que la taille ; les formes du ventre, la coiffure à bandeaux ondulés sont celles d'une femme ; le putto, comme tous ses compagnons, a

les chairs grasses et potelées des Éros hellénistiques, des cheveux courts et plaqués, noués en houppette au dessus du front.

A droite et à gauche de ce groupe, se répètent deux groupes symétriques : un putto ivre, chancelant en arrière, la tête baissée sur la poitrine, soutenu sous les bras par un camarade plus sobre qui s'arc-boute contre lui pour mieux résister à son poids, s'avance en titubant vers un autel allumé — base rectangulaire, moulurée haut et bas et ornée d'acrotères — indiqué en faible relief sur le fond, à gauche du groupe central ; l'un, celui de gauche, y dépose une couronne de fleurs qu'il tient de la main gauche tendue ; l'autre, d'un geste



semblable de la main droite, tient un petit oiseau, sans doute un moineau ; de légères draperies, posées sur leurs épaules, flottent sur le fond ; aux extrémités, placé sur l'arête de la cuve, mais faisant face en avant, un putto, tenant des deux mains un mantelet éployé derrière son dos, semble prêt à s'envoler ; le pied intérieur repose encore sur le sol ; les membres extérieurs — bras baissé, pied relevé et rejeté en arrière — sont sculptés sur le petit côté ; le mouvement, qui est gracieux, ne prend sa valeur que lorsqu'on regarde la figure de profil ; vu de face, ce corps, dont on ne voit qu'un bras et qu'une jambe, manque d'équilibre et n'est pas d'un effet très agréable.

Petit côté droit : un putto, semblable aux précédents, les jambes écartées, le buste de face, la tête souriante et penchée vers l'épaule droite, tient de la main gauche levée une couronne de fleurs, et de la droite, baissée et écartée, une torche renversée dont la flamme lèche le sol. — *Petit côté gauche* : sphinx ailé à poitrine féminine, accroupi, de profil à droite, sur son arrière-train, les pattes de devant tendues et arc-boutées sur le sol ; la tête, de trois quarts, est coiffée de larges bandeaux ondulés, séparés par une raie ; les cheveux ne sont pas détaillés sur le sommet du crâne (cf. le type des n°s 21, 32, 33). — *Face postérieure* : au milieu, un putto aux longs cheveux bouclés, avec tresse médiane et houppette sur le front (les yeux ne sont pas incisés), vole vers la droite, les jambes rejetées à gauche, le pied droit touchant encore le sol, le gauche croisé derrière le droit ; il tient des deux mains — la gauche relevée, la droite baissée — deux épaisses guirlandes, nouées ensemble par une bandelette, que supporte, à chaque extrémité, un grand aigle éployé, placé sur l'arête de la cuve, la tête violemment retournée vers le centre de la composition ; dans la concavité de chaque guirlande, une tête de lion tenant dans sa gueule un anneau (cf. plus haut, n° 12, p. 77).

Sur ce type de sarcophages, cf. Matz, *Archaeologische Zeitung*, XXX, 1873, p. 16 ; E. Strong-Sellers, *Journal of hellenic studies*, XXVIII, 1908, p. 27, n° 40, pl. XIX ; le travail est assez bon, très probablement de la première partie du IIe siècle ap. J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 38.

Photographie n° 77.

24 (9) Fragment de sarcophage.

Provenance douteuse (Phrygie ?) ; sans date d'entrée.

Marbre blanc ; brisé de tous côtés, même au revers ; il reste la tête, le buste et le haut de la cuisse du cavalier (cimier du casque mutilé), la partie postérieure de l'encolure et le sommet de la tête du cheval ; crinière et cheveux sont travaillés au trépan ; hauteur, 0^m 465 ; largeur maxima, 0^m 23.

Haut relief ; un cavalier imberbe galope vers la droite, levant du bras droit l'épée dont la poignée est sommairement indiquée sur le fond ; il est coiffé d'un casque à timbre rond, couvre-nuque et grande visière percée de deux œillères ; il porte, sur une tunique courte, une cuirasse qui reproduit la vigoureuse musculature du buste ; une chlamyde, agrafée sur l'épaule droite, flottait sur le fond ; derrière l'encolure du cheval, on voit, sculptée en très faible relief, la tête, tournée de profil à gauche, d'un second cheval, celui de l'adversaire du cavalier conservé.



Ce fragment provient vraisemblablement d'une amazonomachie ; le travail en est assez bon, sans doute du IIe siècle ap. J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 30.

Photographie n° 397.

25 (18) Fragment de sarcophage.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Marbre blanc ; brisé de tous côtés ; du jeune homme assis, manquent le sommet du crâne, le nez, l'épaule et l'avant-bras gauches, le bras droit, brisé au biceps, le pied droit, la jambe gauche, mutilée au genou et brisée au mollet ; hauteur, 0m 68 ; largeur maxima, 0m 31 ; épaisseur du fond, 0m 14.

Haut relief ; un jeune homme imberbe est assis, le buste de face et nu, les jambes en partie couvertes par une draperie et rejetées à droite, la tête regardant à gauche, les bras baissés et tendus de ce même côté ; sur le haut de sa cuisse droite, s'allonge le bras d'un autre personnage (tous les doigts de la main sont brisés) qui était agenouillé ou prosterné devant lui, à sa droite, et que son geste repousse ; derrière lui, était un troisième personnage, réduit à un fragment du buste nu ; ce personnage repose familièrement sa main gauche sur l'épaule droite du premier ; son bras droit (dont il ne reste que des traces) était plié contre la poitrine, la main ouverte, la paume en avant dans un geste de surprise.



Il est permis — avec toutes les réserves qu'imposent l'état actuel de ce fragment et l'absence d'une réplique moins mutilée — de reconnaître ici un épisode des Λύτρα ou rançon d'Hector ; le personnage assis serait Achille et le bras allongé sur sa cuisse appartiendrait à Priam, agenouillé devant lui et l'implorant ; cf. *Iliade*, XXIV, 477 sq.

[Πρίαμος] ... ἄγχι δ'ἄρα στάς
χερσὶν Ἀχιλλῆος λάβε γούνατα καὶ κύσε χεῖρας...
483 ὣς Ἀχιλεὺς θάμβησεν ἰδὼν Πρίαμον θεοειδέα.
θάμβησαν δὲ καὶ ἄλλοι...
508 ἁψάμενος δ'ἄρα χειρὸς, ἀπώσατο ἦκα γέροντα.

La composition de la scène rappelle, avec des variantes importantes dans le

détail des attitudes, des reliefs comme ceux des sarcophages, Robert, *Sarkophag-Reliefs*, II, pl. XVII, 26 *c* et pl. XXIV, 54.

Assez bon travail, très probablement du IIe siècle ap. J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 29.

Photographie n° 1641.

26 (508) Sarcophage de Phèdre et d'Hippolyte.

Tripoli de Syrie — et non Tripoli de Barbarie, comme il a été écrit et répété par erreur [communication de S. E. Halil Edhem bey] ; novembre 1885.

Marbre blanc, légèrement bleuté, le bloc du couvercle veiné de noir ; les petits côtés sont à peine dégrossis ; le revers épannelé ; ces mêmes faces, sur le couvercle, sont piquées, mais sans ornements ; violé par le *petit côté gauche* de la cuve ; une grande lacune, à la partie supérieure de ce côté, s'étend de l'angle antérieur jusqu'à 0m 21 de l'angle postérieur et a emporté la tête des personnages ; la *face antérieure* a été brisée en plusieurs fragments qui se rajustent exactement ; nombreuses érosions sur la moulure supérieure de la cuve (au revers, quelques parties manquantes ou rajustées) ; une cassure peu importante sur l'arête inférieure du couvercle (face antérieure) ; manquent la tête, l'épaule gauche et l'extrémité du pied gauche, le gros orteil droit, une partie du membre viril de l'*Éros-acrotère* de gauche (la tête avait été réparée dans l'antiquité : grande mortaise à la cassure et petit canal pour couler le plomb) ; de celui de droite, il ne reste que l'abdomen (membre viril brisé), les jambes (pieds mutilés), l'extrémité de l'aile droite, les mains (la droite mutilée) avec le corps de l'oie. — *Personnages du relief* : (de gauche à droite) quelques feuilles de l'arbre sont mutilées ou rajustées ; manquent la tête et la patte antérieure droite du chien ; *servante* [1] : nez mutilé ; tête, main et avant-bras droits rajustés ; *Phèdre* [2] : stéphané et pouce gauche mutilés ; bas de la tunique et pied droit rajustés ; quelques restaurations sur la draperie ; manquent les pieds du siége (le haut du pied postérieur rajusté) ; *servante* [3] : manquent l'avant-bras gauche et une partie de la main ; buste, fragment de l'apoptygma, pied gauche rajustés ; *Éros* [4] : manque l'avant-bras gauche ; bras droit et orteils gauches rajustés ; *nourrice* [5] : manquent la main droite, le pouce gauche ; le bas de la tunique rajusté (petite lacune au joint) ; *Hippolyte* [6] : manquent l'épée et l'extrémité inférieure du javelot ; tablettes mutilées ; légères épaufrures sur les cheveux ; pieds rajustés ; érosions sur l'arrière-train et le sabot antérieur droit du cheval ; manque la partie flottante de la bride et de la longe ; les quatre sabots rajustés ; petite restauration sur le fond, à côté du sabot postérieur gauche ; *compagnon d'Hippolyte* [7] : manquent l'avant-bras droit, la main gauche, la jambe gauche, du genou au cou de pied ; le pied droit, un fragment de la cuisse droite (avec restauration partielle), le membre viril (mutilé) sont rajustés ; *compagnon d'Hippolyte* [8] : manquent la plus grande partie de sa lance, la laisse et la tête du chien ; bras droit (en trois fragments) rajusté ; membre viril mutilé ; érosions profondes sur le tronc d'arbre.

Toute la décoration végétale du sarcophage est travaillée au trépan ; il n'en a été fait, dans les figures, qu'un usage très sobre, et seulement pour les plis profonds des draperies, parfois pour la cavité des oreilles, la glande lacrymale, le coin des lèvres.

Hauteur totale, 1m 62 ; de la cuve, 1m ; longueur du grand côté, 2m 09 ; du petit côté, 1m 11 ; hauteur du champ sculpté, 0m 59 ; d'Hippolyte, 0m 62.

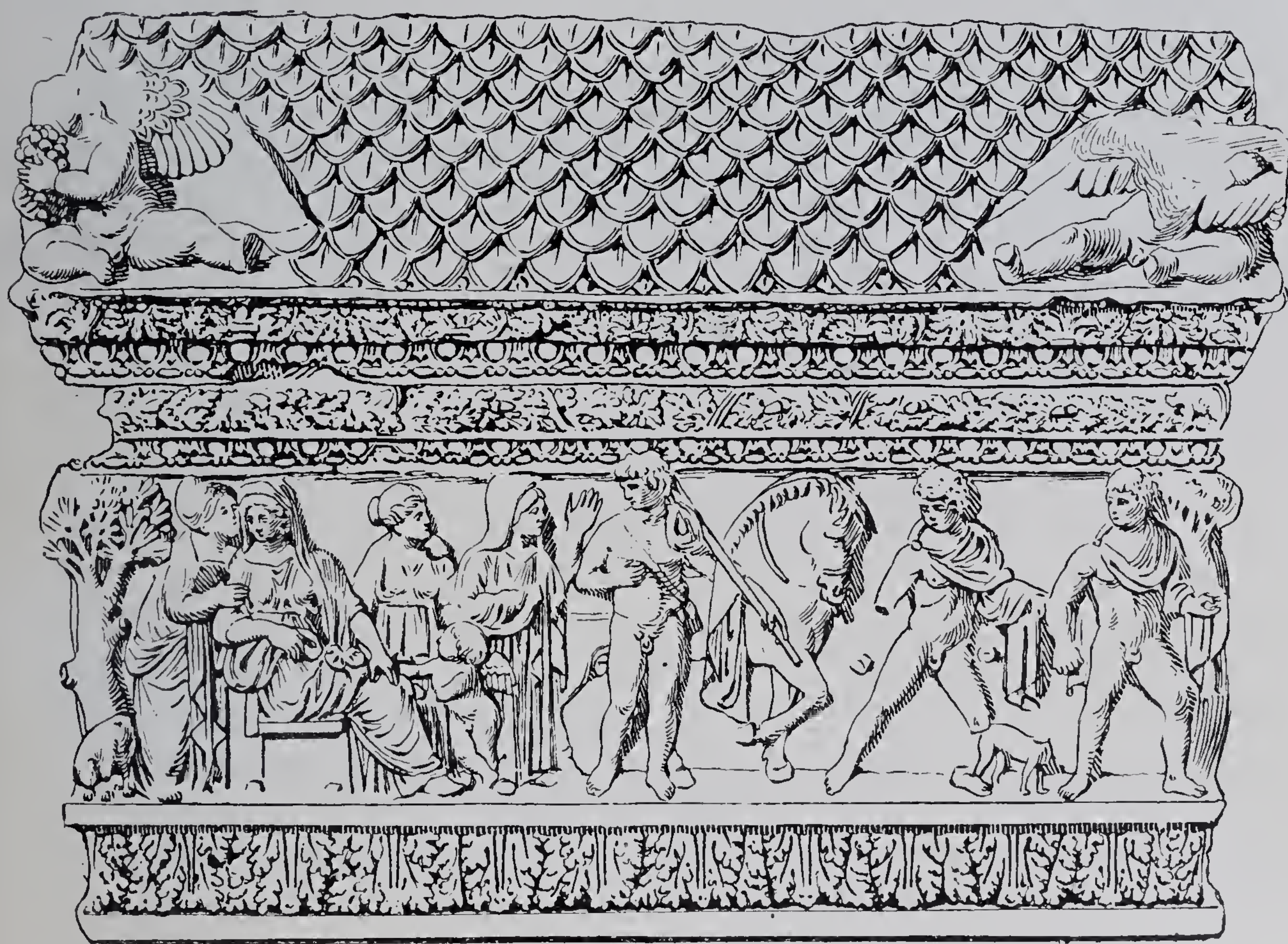
Cuve rectangulaire ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; le socle est formé de deux bandeaux saillants

entre lesquels se développe une large zone toute couverte de grandes feuilles d'acanthe, placées la pointe en bas, profondément refouillées et découpées à peu près comme des feuilles de chêne ; à la partie supérieure, au dessus du congé qui termine le champ sculpté, un cordon de perles très allongées, un rang d'oves pansus et un tore, recouvert de feuilles de chêne touffues et profondément recreusées, auxquelles se mêlent quelques glands ; sur les faces latérales, ces profils sont sommairement massés ; au revers, le socle est réduit à une large plate_bande nue. La partie inférieure de la face principale du couvercle est ornée d'un corps de moulures qui se superpose à celui de la cuve et porte une décoration semblable : filet, perles et oves du même type, doucine recouverte d'une épaisse végétation qui tient de l'acanthe et du chêne ; ce feuillage, bien qu'il en donne l'impression, ne se développe pas d'une manière continue : il forme, en réalité, une suite de palmettes, d'un dessin très libre, pressées les unes contre les autres et dont les sépales sont alternativement tournés vers le bas et vers le haut. Le toit à deux pentes est flanqué de quatre acrotères massifs en quart de sphère ; sur le versant antérieur, la couverture est indiquée par une imbrication de feuilles à nervure saillante, et les acrotères, très volumineux, sont ornés d'Éros en haut relief : accroupis sur leur séant, les jambes pliées ou allongées vers l'intérieur, ils tiennent des deux mains, sur le côté extérieur du corps, celui de gauche une lourde grappe de raisins, celui de droite un gros oiseau, sans doute une oie.

Face principale : la scène représentée est empruntée à la légende de Phèdre et d'Hippolyte ; les personnages, d'un relief très haut, parfois presque détachés, sont tous, assis ou debout, d'une isocéphalie rigoureuse et remplissent exactement la hauteur du champ, sauf Hippolyte, dont la tête déborde légèrement sur les moulures, et la seconde servante [3] de Phèdre qui est un peu plus petite que les autres ; la scène est encadrée, à droite et à gauche, par deux arbres feuillus, au tronc lisse et irrégulier, qui semblent des figuiers ; les yeux des personnages sont incisés légèrement, sauf ceux d'Hippolyte, de la nourrice et de la servante qui la suit.

Hippolyte [6] occupe exactement le centre de la composition ; il s'apprête à partir pour la chasse, quand la vieille nourrice de Phèdre [5] l'arrête et lui remet les tablettes qui contiennent la lettre amoureuse de la reine ; le jeune homme, à qui le sculpteur a donné les traits d'Antinoüs, est debout et nu, le corps de face et portant sur la jambe gauche, le pied droit écarté et ne touchant plus le sol que de la pointe ; une chlamyde, jetée sur l'épaule gauche où la draperie en est nouée par une agrafe ronde, s'enroule autour de l'avant-bras gauche, baissé et fortement écarté ; il tient, de la main gauche, un javelot appuyé sur l'épaule (l'extrémité inférieure se prolongeait jusqu'au genou gauche du cheval qui en a gardé quelques traces) ; l'épée, attachée à un bau-

drier qui passe sur l'épaule droite, pendait sur le côté gauche (elle remontait, de ce côté, jusque sous la draperie dont la face inférieure présente des traces d'arrachements) ; de la main droite, placée à hauteur de la taille, il tient les tablettes que vient de lui remettre la nourrice — aucun doute n'est possible sur la désignation de l'objet, dont les tranches sont conservées en grande partie — mais il ne les lit pas ; sa tête au regard dur, aux lèvres soulevées par un sourire méprisant — expression ordinaire d'Antinoüs — se tourne à gauche, vers la messagère ; celle-ci est une vieille femme à qui le sculp-



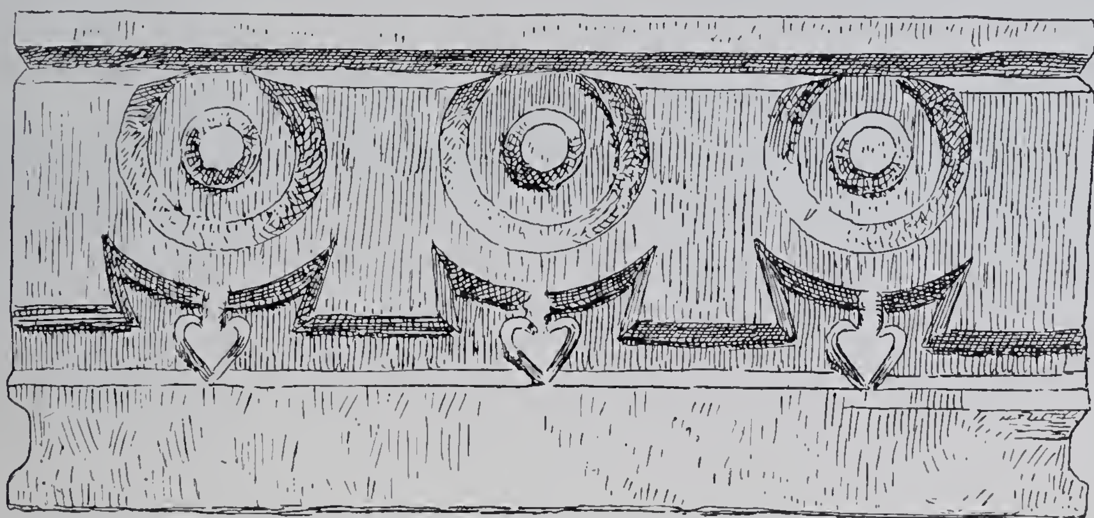
teur a donné des traits singulièrement individuels : des yeux enfoncés dans leur orbite, un nez osseux, des pommettes saillantes, une large bouche qu'on devine édentée, une poitrine plate, un corps décharné ; elle est coiffée de bandeaux lisses qui couvrent les tempes et les oreilles et débordent sur la joue ; vêtue d'une tunique à manches longues et amples, et d'un himation qui, relevé sur la tête, découvre le buste, elle regarde Hippolyte et lui parle, accompagnant ses paroles du geste de la main gauche relevée, la paume ouverte et de face ; la main droite était placée à hauteur de la taille et tenait un pan du manteau (traces d'un tenon sur la draperie) ; derrière elle, au second plan, une suivante [3] de Phèdre, en tunique longue à apoptygma

serré à la taille, le buste de face, le bras droit baissé, la main gauche sous le menton, la tête de profil à droite, suit, avec une attention inquiète, la scène précédente ; elle est coiffée de larges bandeaux séparés par une raie, avec un chignon sur la nuque ; dans la partie gauche du champ, Phèdre [2], vêtue d'un chiton à manches courtes serré sous les seins et d'un himation relevé sur la tête et couvrant les jambes, est assise sur une chaise à dossier droit, munie d'un mince coussin, en une attitude dont la majesté est tempérée d'une agréable nonchalance : les jambes de profil à droite, le buste presque de face, elle s'appuie du bras droit sur le dossier du siége, tenant de la main droite un pan de son manteau, et abandonnant la gauche à un petit Éros [4] aux longs cheveux bouclés qui, debout devant elle, la jambe droite croisée devant la gauche, le buste incliné en avant, étend le bras droit sur sa cuisse et lui touche les genoux de la main gauche ; parée d'un diadème et coiffée d'épais bandeaux ondulés, la reine détourne la tête à gauche, vers une servante [1] qui, penchée vers elle, lui prend le bras droit d'un geste familier et murmure à son oreille des paroles d'espoir ou de consolation ; cette confidente est vêtue d'une longue tunique légèrement échancrée, serrée sous les seins, et d'un manteau qui ne couvre que les jambes ; ses cheveux, partagés sur le devant en deux larges bandeaux, sont relevés sur la nuque et noués sur le haut de la tête ; derrière elle, devant le figuier, un chien, de trois quarts à droite, est assis sur son arrière-train ; — dans la partie droite du relief, deux compagnons d'Hippolyte sont déjà en route pour la chasse ; imberbes, vêtus seulement d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et roulée autour de l'avant-bras gauche, ils s'éloignent d'un pas résolu vers la droite, en une attitude à peu près semblable : le buste de face, la tête tournée à gauche, le bras droit baissé, l'avant-bras gauche tendu à angle droit ; le premier [7] conduit de la main droite le cheval d'Hippolyte — une bête puissante à l'encolure énorme, qui s'avance au pas, l'arrière-train en partie caché derrière le corps de son maître ; il le tenait, non par la bride qui est passée sur l'encolure, mais par une longe dont l'extrémité flottait sur son genou gauche (traces de deux tenons : le tenon visible sur le fond, à côté de la cuisse droite, correspond à la main) ; de la main gauche, il portait l'épée (l'extrémité du fourreau s'appuyait sur le tenon conservé à côté de la cuisse gauche) ; le second chasseur [8] tient, de la main gauche, une javeline appuyée à l'épaule, et, de la droite, la laisse d'un chien debout sur le sol.

Petit côté droit (les sculptures des petits côtés sont à peine dégrossies) : deux valets de chasse en tunique courte serrée aux reins s'avancent à droite, le buste et la tête de face, portant ensemble, sur leur épaule gauche, un lourd filet de chasse ; entre eux, est un chien que le premier (à droite) tient en laisse ; l'autre porte une arme dans la main droite.

Petit côté gauche : à gauche, un personnage au repos (peut-être destiné à représenter Hippolyte) ; il paraît nu ; le bras droit est plié contre la poitrine ; le gauche, baissé, tient un objet encore informe (sans doute une lance) ; à droite, un valet de chasse, en tunique courte serrée aux reins, s'avance rapidement vers le premier, levant la main droite et tenant une arme (lagobolon?) de la gauche baissée.

Face postérieure (piquée) : trois guirlandes simplement massées sont suspendues entre quatre panneaux à côtés verticaux concaves ; de chacune d'elles, pend un ornement en forme de cœur ou de feuille de lierre ; dans la concavité qu'elles



délimitent, un bossage tronconique : ce motif, très fréquent sur les sarcophages d'Asie mineure et de Syrie (cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 637 ; Perrot, *Mission de Galatie*, pl. IV, fig. 5), n'est que la forme sacrifiée et schématisée à l'extrême d'un motif non moins répandu, celui des guirlandes soutenues par des Éros, des masques ou des bucranes, et surmontées de têtes de Méduse.

Le sujet de la face principale procède — assez librement d'ailleurs — d'un tableau dont s'inspire également une peinture des thermes de Trajan et plusieurs peintures herculanaises et pompéiennes (cf. Robert, *Roemische Mitteilungen*, XVI, 1901, p. 225, et *l. infra l.*, p. 177 ; et les justes restrictions de M. Amelung, *Sculpturen des vaticanischen Museums*, II, p. 653). Le groupe dont Phèdre occupe le centre est d'une fort belle composition et paraît avoir eu grand succès près des sculpteurs, car tel qu'il apparaît ici — ou avec des variantes sans importance — on le retrouve encore sur plusieurs autres sarcophages où la légende d'Hippolyte est traitée d'une manière toute différente.

La figure d'Hippolyte a non seulement le visage, mais aussi les formes du corps d'Antinoüs, en particulier le buste large, influencé par les modèles polyclétéens ; ses compagnons reproduisent au contraire, en l'affadissant, le type

athlétique du IVe siècle, et la vieille nourrice dérive d'un modèle hellénistique. La plupart des figures souffrent d'un manque de proportions choquant : les têtes sont trop grandes et les jambes trop courtes, le bras gauche d'Hippolyte est trop long, l'encolure de son cheval d'une épaisseur démesurée et la main gauche de la nourrice proprement effroyable.

La surface du marbre, sur les reliefs, est (ou était), comme il arrive souvent sur les œuvres du IIe siècle, recouverte d'un lustre très brillant dont l'éclat fait un contraste violent avec les ombres profondes qui se creusent dans l'ornement végétal des profils ; il est intéressant de voir ici l'artiste chercher, et obtenir, par l'emploi du trépan, des effets moins plastiques que picturaux, et, en même temps, par l'effet de cette technique même, les motifs classiques se déformer de la même manière et pour les mêmes raisons que sur le sarcophage d'Ismid (n° 20). L'analogie de sentiment entre la décoration du sarcophage d'Hippolyte et celle des sarcophages dits d'Asie mineure est d'ailleurs manifeste (il n'en serait pas moins fort imprudent de vouloir faire état de la provenance syrienne du premier pour en tirer quelque conclusion sur l'origine des seconds). Il paraît difficile de le dater plus haut que la fin du IIe siècle ; la présence d'Antinoüs ne donne qu'un *terminus post quem* ; les statues du favori d'Hadrien étaient fort nombreuses et ont pu être copiées dans les provinces assez longtemps après la mort de l'empereur.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 40 ; — Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIII, 1889, p. 328, pl. IV ; — B. Sauer, *Roemische Mitteilungen*, V, 1890, p. 20, note 1 ; — De Ridder, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, III, 1 (1899), s. v° *jaculum*, p. 596 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1901, I, p. 166 ; — Ilberg, dans Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der roemischen und griechischen Mythologie*, III (1904), s. v° *Phaidra*, col. 2231 ; — C. Robert, *Sarkophag-Reliefs*, III, 2 (1904), p. 176, n° 151, pl. XLVI, fig. 151, 151 *a*, *b*, c.

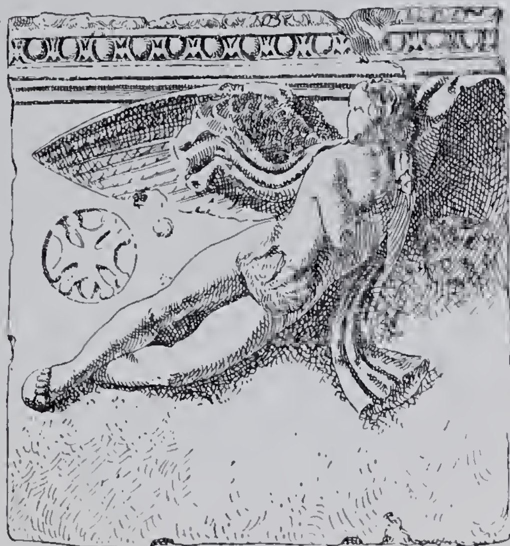
Photographie n° 82.

27 (72) Fragment de sarcophage : Éros volant.

Alaïeh, sandjak d'Adalia, vilayet de Konia ; envoyé, en 1870, par S. E. Abdulrahman pacha, vali de Konia, avec les n°s 28, 29, 30, 31.

Marbre blanc ; revers poli lors du réemploi ; tranches latérales frustes (retaillées) ; tranche inférieure retaillée et dressée ; manquent les avant-bras et les mains d'Éros ; érosions sur les cheveux, le visage, la poitrine, l'abdomen, la cuisse droite, le contour de l'aile droite, les genoux, la draperie, la partie droite de la moulure supérieure ; deux mortaises sont pratiquées sur chacune des tranches latérales, deux sur la tranche inférieure et quatre (deux transversales dans la partie moyenne et deux longitudinales aux extrémités) sur la tranche supérieure ; hauteur, 0m97 ; largeur, 0m 96 ; épaisseur, environ 0m 05 ; hauteur du profil supérieur, 0m 155 ; diamètre de la circonférence circonscrite à la croix, à gauche, 0m 175 ; à droite, 0m 13.

Dalle rectangulaire, couronnée par un corps de moulures — talon, cavet de faible concavité, oves, listel et bandeau décoré d'un rinceau de feuilles de lierre, mêlées de quelques baies ; un Éros y est sculpté en haut relief, volant vers la droite, la tête presque de profil à gauche, le buste presque de face, mais fortement incliné à droite, les jambes rejetées à gauche, le pied gauche croisé derrière le droit, le bras gauche relevé, le droit baissé devant le buste, la main ramenée sur le côté gauche du corps; la figure est ainsi posée obliquement et remplit toute la dalle, de l'angle supérieur droit à l'angle inférieur gauche ; une draperie légère, jetée sur l'épaule gauche, flotte sur le fond, des deux côtés du corps (à côté du pan qui tombe sur le côté gauche, traces d'un tenon qui devait soutenir la main ou le poignet droit); elle ondule sur l'aile droite qui occupe presque toute la partie supérieure du champ ; les petites plumes sont indiquées par un motif d'imbrications; les grandes, par des sillons parallèles, groupés deux par deux et recoupés de traits obliques ; l'aile gauche est presque entièrement cachée ; les traits du visage sont mutilés ; les cheveux, longs et bouclés, flottent sur le cou et sont nattés vers le milieu de la tête.



Cette dalle provient certainement du même sarcophage que le n° suivant : ce sont les mêmes dimensions, le même profil de la moulure, la même matière, le même travail ; il est probable que toutes deux ont été taillées dans un même long côté où les deux Éros se répondaient symétriquement. Ces deux plaques ont dû être réemployées, avec les nos 29, 30 et 31, qui sont de même provenance, font partie du même envoi et présentent sur leurs tranches les mêmes mortaises récentes, à la décoration d'une église, peut-être pour le revêtement d'une balustrade ou d'une iconostase. C'est à cette époque qu'on a sculpté sur le champ de celle-ci, à droite et à gauche de la figure, une croix carrée inscrite dans un cercle ravalé; les branches en vont s'élargissant et se terminent par une section concave dont chaque pointe porte une petite boule (imitation d'un travail métallique).

Le relief est un assez bon travail décoratif, sans doute du IIe siècle ap. J.-C.

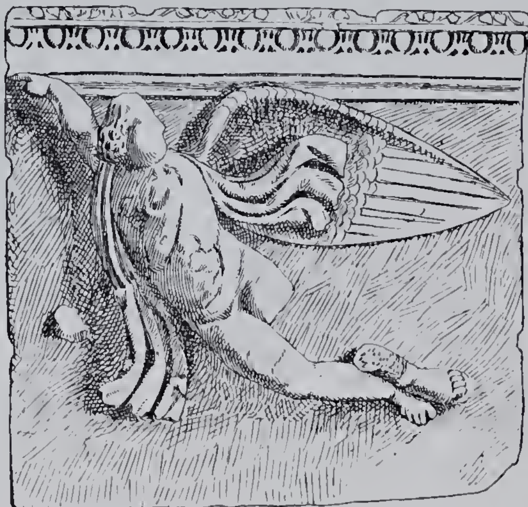
Goold, *Cat.*, n° 107 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 125.

Photographies nos 36 et 37 (clichés d'ensemble pris dans le Tchinili Kiosk).

28 (73) Fragment de sarcophage : Éros volant.

Même provenance et mêmes détails qu'au n° précédent.

Marbre blanc ; revers poli lors du réemploi ; tranches latérales frustes ; tranche inférieure irrégulièrement retaillée ; manquent le visage d'Éros, presque tout le bras gauche et la jambe gauche, du milieu de la cuisse à la cheville ; érosions sur la main et l'avant-bras droits, le buste, la draperie flottant sur le côté droit du corps ; deux mortaises sont pratiquées sur chacune des tranches latérales et quatre (deux transversales et deux longitudinales) sur la tranche supérieure ; hauteur, 0m 93 ; largeur, 0m 95 ; épaisseur, 0m 06.



Dalle semblable à la précédente et provenant du même sarcophage ; le relief représente un Éros volant vers la gauche, dans une attitude symétrique à celle du relief précédent (même description, en intervertissant les mots *gauche* et *droite*) ; — il reste, sur le pan de draperie qui tombe sur le côté droit du corps, les traces d'un tenon sur lequel s'appuyait l'avant-bras, et, sur le champ, une masse de marbre érodée qui semble correspondre à la main gauche ; aucun signe chrétien n'est gravé sur la pierre.

Goold, *Cat.*, n° 185 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 127.

Photographie n° 1847.

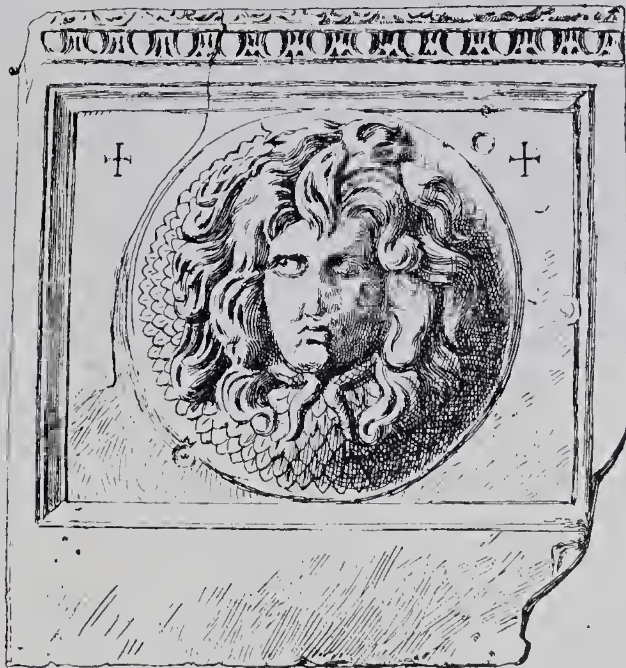
29 (23) Petit côté d'un sarcophage : tête de Méduse.

Même provenance et mêmes détails qu'aux nos 27 et 28.

Marbre blanc ; revers poli lors du réemploi ; les tranches latérales, soigneusement dressées, ont encore le parement antique qui était visible dans le monument primitif ; l'arête inférieure est retaillée irrégulièrement ; manquent l'angle inférieur droit de la plaque, le nez de la Méduse, les ailettes, le haut du corps et la tête des serpents ; érosions profondes sur les cheveux, l'œil droit, la joue gauche ; arête supérieure et angle supérieur gauche légèrement mutilés ; traces de brûlures ; deux fragments, recollés ensemble, sont rajustés à gauche avec des crampons de fer ; il subsiste, sur la tranche supérieure, quelques traces de la feuillure ; les cheveux sont travaillés au trépan ; hauteur, 1m ; largeur, 0m 94 ; épaisseur, 0m 065 ; dimensions du cadre, 0m 68 × 0m 85 ; diamètre du médaillon, 0m 65 ; hauteur du visage, 0m 24.

Panneau rectangulaire provenant du petit côté d'un sarcophage ; il est com-

pris dans un cadre profilé, bordé lui-même d'un bandeau uni, plus large en bas que sur les autres côtés ; au dessus du bandeau supérieur, qui a un profil très légèrement concave, un rang d'oves à coques presque circulaires, un listel et une zone décorée de feuilles de lierre, mêlées de quelques fleurettes ; le panneau est occupé par un médaillon circulaire, d'un diamètre égal à sa hauteur, sur lequel s'enlève, en haut relief, une grande tête de Méduse encadrée d'une abondante chevelure de boucles profondément refouillées ; une mèche descend au milieu du front ; deux serpents, noués sous le menton, dressaient leur tête devant les ailettes qui divergent au sommet du crâne ; le visage est ovale, les joues pleines, le regard sombre (les yeux ne sont pas incisés), la bouche petite et maussade ; la tête est placée sur un fond d'écailles qui la déborde de tous côtés, de sorte que le médaillon lui-même semble conçu comme une égide. A l'époque chrétienne, deux petites croix pattées ont été creusées dans les angles supérieurs du panneau.



Outre les traces de la feuillure, conservées sur la tranche supérieure, la plaque présente d'autres signes certains de sa destination primitive : aux arêtes postérieures des tranches latérales, on voit encore les restes d'un profil semblable à celui du cadre du panneau conservé, et le martelage pratiqué dans le bas de la tranche gauche indique l'existence d'un profil ou d'un bandeau rabattu lors du réemploi. On peut considérer comme certain que le sarcophage à qui appartenait cette plaque n'est pas le même d'où proviennent les deux reliefs précédents.

Bon travail décoratif du IIe siècle ap. J.-C.

Goold, *Cat.*, n° 111 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 123.

Photographie n° 94.

30 (22) Petit côté d'un sarcophage : tête de Méduse.

Même provenance et mêmes détails qu'aux nos 27, 28, 29.

Marbre blanc ; revers poli lors du réemploi ; tranche latérale droite dressée ; la dalle est retaillée en bas, juste au dessous du cadre ; manquent l'angle inférieur gauche et le cadre sur toute la hauteur de ce côté, le haut des ailettes de Méduse, les têtes des serpents, la plus

grande partie des cheveux sur le côté gauche de la tête ; érosions sur les oves de la moulure supérieure, le nez, les joues, le menton, les cheveux ; il n'y a plus trace de feuillure ; les cheveux sont travaillés au trépan ; hauteur, 0m 835 ; largeur, 0m 84 ; épaisseur, 0m 07 ; hauteur du cadre, 0m 68 ; diamètre du médaillon, 0m 57 ; hauteur du visage, 0m 22 environ.

Dalle semblable à la précédente ; le médaillon, un peu moins grand, déborde légèrement sur la moulure supérieure du cadre et se tient à 0m 055 au dessus de la moulure inférieure ; la tête est plus petite, la chevelure moins abondante et moins plastique, le relief moins haut, le travail plus rapide et moins décoratif.



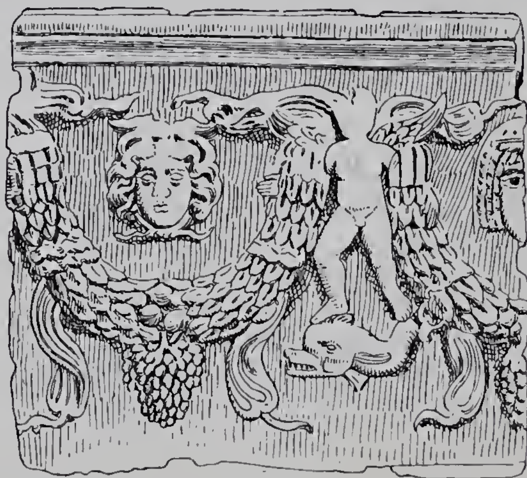
Cette plaque porte les mêmes signes chrétiens que la précédente et a été réemployée dans le même ensemble ; malgré les différences de travail, il paraît probable qu'elle provient du même sarcophage ; l'arête postérieure de la tranche latérale droite a gardé, comme sur l'autre fragment, les restes d'un profil semblable à celui qui encadre le panneau conservé ; le retour de la moulure supérieure sur la tranche droite a été rabattu.

Goold, *Cat.*, n° 110 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 124.

Photographie n° 1846.

31 (71) Fragment d'un sarcophage à guirlandes.

Même provenance et mêmes détails qu'aux nos 27, 28, 29, 30.



Marbre blanc ; revers poli lors du réemploi ; retaillé à droite et à gauche ; manquent la tête d'Éros, la moitié gauche du masque ; tête de Méduse érodée ; arête inférieure mutilée ; traces de brûlures ; quatre mortaises (deux longitudinales et deux transversales) sur la tranche supérieure ; deux autres sur chacune des tranches latérales et sur la tranche inférieure ; hauteur, 0m 865 ; largeur, 0m 93 ; épaisseur, 0m 07.

Dalle rectangulaire, provenant du long côté d'un sarcophage ; feuillure sur la tranche supérieure ; profil en haut

(cavet et listel), traces d'un corps de moulures en bas ; au milieu, un petit Éros nu, les jambes écartées, les pieds posés l'un sur la tête, l'autre sur la queue d'un dauphin qui nage vers la gauche, tient sur chaque bras une épaisse guirlande de feuillage et de fruits, d'où flottent sur le fond des bandelettes et d'où pend, à la partie inférieure, une lourde grappe de raisins ; dans la concavité de la guirlande, à gauche, une tête de Méduse ; à droite, un masque tragique.

La dalle a été taillée dans la paroi d'un sarcophage à l'époque chrétienne et réemployée dans le même ensemble que les n[os] 27, 28, 29, 30 (de là, les trous de scellement creusés sur ses tranches).

Travail ordinaire du II[e] siècle ap. J.-C.

S. Reinach, *Cat.*, n° 125.

Photographie n° 1850.

32 (366) Sarcophage dionysiaque.

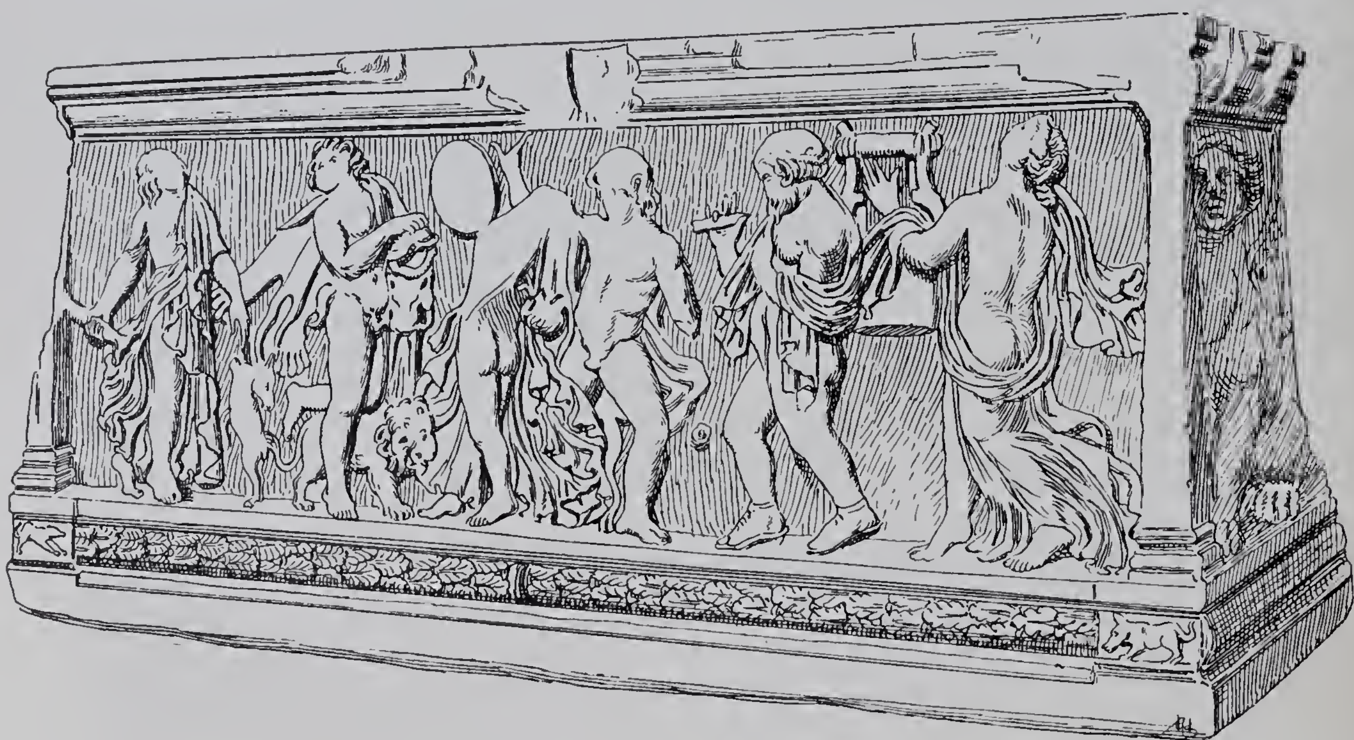
Salonique ; 13 février 1885.

Marbre blanc, veiné de noir ; manque le couvercle ; la cuve a été violée par la face postérieure, près de l'angle gauche de cette face ; la lacune, peu importante, n'a enlevé qu'une partie de l'aile du griffon ; au dessus, les moulures ont pu être rajustées ; les piliers d'angle de la face antérieure sont en partie, celui de l'angle postérieur gauche totalement rabattus ; le corps de moulures supérieur est, sur les quatre côtés, assez gravement mutilé. *Face antérieure ;* (de gauche à droite) *ménade* [1] : visage informe ; quelques érosions sur le sein, le bras, la main droits ; manque la patte antérieure gauche du chevreau ; *satyre* [2] : visage rabattu ; épaule, main, fesse, mollet droits, membre viril, cymbales mutilés ; *ménade* [3] : manquent la tête, le buste, le bras gauche ; *satyre* [4] : visage rabattu ; manquent l'avant-bras gauche et le membre viril ; peau de lion mutilée ; érosions superficielles en plusieurs endroits du corps ; *Silène* [5] : couronne, nez, mains, membre viril, flûte mutilés ; *ménade* [6] : manque la partie inférieure du visage ; le haut très mutilé ; érosions superficielles. — *Petit côté gauche ; satyre* [1] : manquent le visage et le haut du bras droit ; main gauche mutilée ; *nymphe* [2] : érosions sur le nez, la joue, les lèvres, le menton, le sein droit ; *satyre* [3] : manquent le visage et la main gauche ; érosions profondes sur le bras gauche, légères sur la main droite. — *Petit côté droit* : érosions profondes sur le cou, la poitrine, la patte antérieure gauche du *sphinx* ; nez et menton mutilés. — *Face postérieure* : les reliefs y sont intacts, sauf la partie de l'aile du *griffon* de gauche emportée par la cassure des violateurs ; hauteur, 0[m] 99 ; longueur du grand côté, 2[m] 175 ; du petit côté, 0[m] 87 ; hauteur du champ sculpté, 0[m] 645.

Cuve rectangulaire ; feuillure sur la tranche supérieure ; le couvercle était fixé par deux crampons dont la mortaise est creusée au milieu des moulures des faces latérales ; le socle comprend un bandeau nu, à surface piquée, taillé en biseau sur ses arêtes et surmonté d'un tore décoré de calices de feuilles de chêne, disposés symétriquement de part et d'autre d'une grosse perle centrale (face antérieure) ou d'un annelet (petits côtés) ; il s'achève par

un épais listel, d'une saillie égale à celle du bandeau et qui sert de plinthe aux figures du relief ; ce profil, qui n'est pas exécuté au revers où le marbre est seulement dégrossi, est interrompu aux quatre angles par un petit piédestal dont le dé, fruste sur les petits côtés, est décoré, sur la face antérieure, celui de gauche, d'un chien courant vers la droite, celui de droite, d'un sanglier qui lui fait face (cf. plus haut, n° 15, p. 83, et n° 21, p. 99) ; un léger décrochement accuse la mouluration indépendante de ces piédestaux et une zone plus soigneusement dressée et faiblement ravalée s'étend de l'un à l'autre, le long de l'arête supérieure du bandeau piqué ; leur rôle architectonique est mis en évidence par quatre piliers lisses qui motivent les angles de la cuve ; placés eux-mêmes sur un socle qui comprend une plinthe rectangulaire et une base « attique », ils portent — ou portaient — un chapiteau pseudo-corinthien, qui se détache sur le profil supérieur ; celui-ci, rattaché par un congé au champ sculpté, comporte, de bas en haut, une baguette, un quart de rond, un talon renversé et un listel — le tout sans ornements.

Face antérieure : les reliefs représentent un cortège bachique qui s'avance des extrémités vers un groupe central dont le motif est souvent répété sur



les sarcophages et reliefs de ce type (cf. n° 33, petit côté gauche) : une ménade [3], de profil à gauche, dressée sur la pointe des pieds, le buste et la tête violemment rejetés en arrière, danse, en s'excitant du tympanon qu'elle tient levé devant elle ; son ample tunique sans ceinture, fendue sur le côté (σχιστός) et dégrafée sur l'épaule gauche, se soulève, découvrant toute la moitié inférieure du corps, et se déploie sur le fond en plis tumultueux ; derrière elle, le corps nu, de face et dans l'attitude d'un mouvement rapide vers la

droite, un jeune satyre [4], la tête tournée vers elle, tient, de la main gauche baissée et écartée, l'extrémité d'une peau de panthère qui flotte derrière lui et dont la tête pend sur son bras droit, tendu derrière la tête de la ménade ; il semble vouloir la saisir et l'entraîner, ou plutôt exécuter avec elle une danse où cette figure, comme dans beaucoup de danses populaires, était de règle ; — à droite, le vieux Silène [5], couronné de lierre, s'avance vers la gauche, en sautillant lourdement sur la pointe de ses pieds (chaussés de sandales) et jouant de la double flûte; sa tête chauve, à la longue barbe inculte, aux grandes oreilles pointues, déjà appesantie par le vin, s'abaisse sur la poitrine ; un petit manteau, jeté sur l'épaule droite, retombe, à gauche, sur la saignée du bras ; il est suivi d'une ménade [6] à demi nue (le manteau, jeté d'avant en arrière sur l'épaule droite, ne couvre que la jambe gauche et flotte sur le fond ; un pan remonte sur l'avant-bras gauche) ; se présentant de trois quarts et de dos, dressée sur la pointe des pieds, la tête rejetée en arrière, elle marche comme en un rêve extatique, en jouant d'une grande lyre qu'elle tient devant elle; deux bandeaux ondulés font le tour du crâne et se nouent sur la nuque en un chignon allongé ; — à gauche du groupe central, un jeune satyre [2], à petite queue de cheval, danse en frappant sur des cymbales hémisphériques ; le corps, de profil à droite, ne repose que sur la pointe du pied droit ; la jambe gauche, rejetée en arrière, est pliée à angle droit ; la tête, aux longs cheveux hirsutes, à la fois rejetée en arrière et violemment tournée vers l'épaule droite, se montre de face au spectateur ; une peau de panthère, jetée sur l'épaule gauche, tombe devant le buste et flotte sur le dos ; un lion à crinière épaisse marche d'un pas paisible à côté de lui ; à l'extrémité gauche, une ménade [1] s'avance, tout le corps tendu et dressé sur la pointe des pieds, la tête renversée, les cheveux épars ; saisie du délire dionysiaque, à demi nue — son chiton fendu, dégrafé sur l'épaule droite, découvre la moitié du buste et toute la hauteur de la jambe droite — elle tient de la main gauche la patte d'un jeune chevreau dont les pattes postérieures reposent à terre, et de la droite, rejetée derrière elle et baissée, un long coutelas avec lequel elle va l'égorger.

Petit côté gauche : contrairement à la règle ordinaire, c'est à ce côté qu'est réservée la scène la plus importante des faces latérales : une nymphe [2], dans une attitude qui rappelle librement celle de l'Ariane du Vatican, est étendue sur un rocher où elle s'appuie de l'avant-bras gauche, et dort, les yeux clos, la tête, aux larges bandeaux ondulés, inclinée sur l'épaule gauche ; la main droite, relevée au dessus de la tête, est cachée sous une draperie qui s'éploie sous le dos et couvre les jambes à demi allongées à gauche ; profitant de son sommeil, deux satyres se sont approchés : l'un [1], à gauche, nu, avec une petite queue de cheval au creux des reins, s'avance avec précautions, le pied droit en arrière, ne portant que de la pointe, et le gauche que du talon ; le buste, qu'on voit de dos et de trois quarts, incliné en avant, le bras gauche relevé et plié, le bras

droit tendu, il soulève d'un geste délicat l'importune draperie et découvre les charmes de la belle dormeuse ; son compagnon [3], placé à droite, derrière la tête de la nymphe, et visible seulement jusqu'à mi-corps, montre tout le plaisir qu'il éprouve à ce spectacle en relevant la main droite d'un geste silencieux, mais expressif ; le bras gauche pend naturellement ; une peau de panthère, dont les pattes sont nouées sur sa poitrine, lui tombe sur le dos ; le sculpteur a donné à cette dernière figure des proportions réduites, non pas seulement parce qu'elle est à l'arrière-plan, mais surtout à cause des dimensions du champ dont il disposait ; au milieu, sur le fond, se dresse une vigne arborescente, chargée de grappes.

Petit côté droit : sphinx ailé, à corps de lionne et poitrine féminine ; de profil à gauche, accroupi sur son arrière-train, il pose la patte antérieure droite sur une tête de bouc ou de jeune taureau, placée sur le sol, le mufle en haut ; les cheveux, massés sur le sommet du crâne, entourent la tête de deux bandeaux ondulés qui s'épaississent sur les oreilles et se nouent sur la nuque en un petit chignon.

Face postérieure : deux griffons mâles — corps et griffes de lion, tête et ailes d'aigle, longues oreilles pointues, crête épineuse — sont debout, affrontés de part et d'autre d'une grande torchère allumée, portée sur un trépied bas, et posent symétriquement la patte antérieure placée au second plan sur une des moulures de la torchère.

Les motifs de la face principale sont empruntés au répertoire courant des reliefs néo-attiques ; le plus intéressant est celui de la ménade citharède, type assez rare qui semble une contamination du motif connu par le relief de Baba-keui (ci-après, n° 576 ; cf. Hauser, *Die neu-attischen Reliefs*, type n° 37) et l'un des nombreux types de ménades extatiques. Du motif de la face latérale gauche, rapprocher notre n° 16 ; de celui de la face latérale droite, celui des petits côtés gauches des n°s 21 et 23 et du petit côté droit du n° 33. Au point de vue architectonique, le sarcophage rentre dans le même groupe que le sarcophage d'Hippolyte n° 21 et le fragment d'amazonomachie n° 15 (cf. plus haut, p. 103) : les caryatides manquent, mais le parti d'ensemble et la modénature sont les mêmes.

Assez bon travail du IIe siècle ap. J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 41.

Photographie n° 78.

33 (1417) Sarcophage dionysiaque.

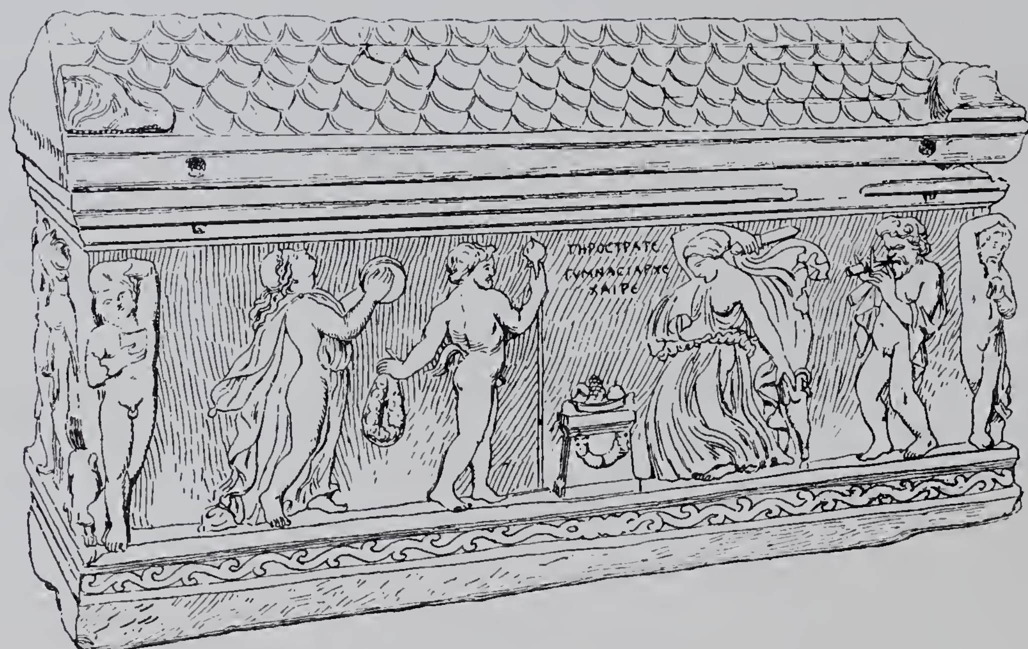
Beyrouth, ancienne collection Péretié ; juin 1903.

Marbre blanc ; patine jaune sur la cuve ; érosions légères sur la moulure supérieure (face antérieure), sur le bras droit, l'avant-bras et la main gauches, le nez, l'abdomen du satyre dansant de l'arête gauche, et, près de ses pieds, sur l'angle de la plinthe et les pattes de la panthère accroupie du petit côté gauche ; manquent les acrotères antérieur droit et postérieur gauche (la base de celui-ci en partie rajustée avec la portion voisine du bord du couvercle) ; les angles antérieur droit et postérieur gauche du bord supérieur de la cuve sont, non pas brisés, mais taillés irrégulièrement ; d'autres irrégularités de taille sont visibles sur le versant postérieur du toit et le socle du revers ; hauteur totale, 1m 155 ; de la cuve, 0m 85 ; longueur du grand côté, 2m 09 ; du petit côté, 0m 775 ; hauteur du champ sculpté, 0m 54.

Cuve rectangulaire ; feuillure basse sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; le socle comprend un bandeau nu et piqué, arrondi ou irrégulier sur l'arête inférieure, taillé à pan coupé sur l'arête supérieure, et une zone, fruste sur le petit côté droit, décorée sur l'autre et sur la face antérieure d'un rinceau stylisé qui se développe symétriquement de part et d'autre d'une petite corbeille d'acanthe placée au milieu ; cette zone se rattache par une face oblique au listel qui sert de plinthe aux reliefs ; au revers, les profils ne sont pas exécutés et le socle, quoique dressé, est très irrégulièrement taillé ; le corps de moulures supérieur, rattaché au champ par un congé, comporte un quart de rond, un cavet et un listel sans ornement sculpté ; le couvercle, qui était fixé sur la cuve par six crampons dont les mortaises sont visibles aux extrémités des longs côtés et au milieu des petits, présente, dans sa partie inférieure, un profil de doucine très atténué ; la toiture à deux pentes est recouverte d'une imbrication de feuilles mollement traitées et porte, aux angles, des acrotères en quart de sphère ; ceux des angles antérieurs sont ornés d'une demi-palmette de faible relief.

Face antérieure ; sacrifice dionysiaque (les yeux des personnages ne sont pas incisés) : la composition est encadrée par deux figures symétriques de satyres dansants : placés contre les arêtes, de face et nus, les pieds ne portant que de la pointe, la jambe intérieure croisée derrière l'autre, ils lèvent le bras intérieur sur la tête, qui s'incline du côté opposé, et, pliant le bras extérieur dont le coude déborde la cuve, ils tiennent sur leur poitrine, celui de gauche, une flûte de Pan, celui de droite, un canthare ; tous deux sont jeunes, imberbes, avec un visage grimaçant, des sourcils froncés, des lèvres maussades. Au centre du relief, on voit un petit autel rectangulaire, profilé haut et bas et orné d'acrotères ; sur le dé, pend une guirlande attachée à deux minuscules bucranes, et, sur l'autel, est déposé un plat où l'on reconnaît trois grands fruits, une figue, une pomme de pin et peut-être une noix, placés sur une couche de nombreux petits fruits indistincts ; à droite, s'avance vers l'autel une ménade

en fureur, du type bien connu que l'on a longtemps pris pour une imitation de la ménade chimairophone de Scopas ; dressée sur la pointe des pieds, les jambes déjà fléchissantes, le buste légèrement rejeté en arrière, elle laisse pencher sur sa poitrine sa tête alourdie par l'ivresse ; de la main gauche, baissée et rejetée en arrière, elle entraîne un petit chevreau dont les pattes postérieures reposent sur le sol, et de la main droite, relevée et ramenée derrière la nuque, elle tient à la fois un grand coutelas et l'extrémité d'une ample draperie qui flotte sur le fond ; elle est vêtue d'un chiton fendu, très étoffé, formant colpos et apoptygma ; il s'est dégrafé sur l'épaule gauche et découvre tout ce côté du buste ; entr'ouvert sur la jambe gauche par le mouvement



furieux de la jeune femme, il s'éploie autour d'elle en larges plis recourbés ; les cheveux sont pris dans un cécryphale qui n'en laisse voir que les bandeaux ondulés ; — derrière elle, un Silène ventru, jouant de la double flûte, s'avance en sautillant pesamment sur la pointe des pieds ; il porte un léger manteau qui a glissé sur les bras ; la tête, chevelue, barbue et couronnée de lierre, a moins le type « socratique » qu'un type satyrique très accusé ; — à gauche, un jeune satyre imberbe, à petite queue de cheval, se dirige vers l'autel, marchant sur la pointe des pieds, la tête et les jambes de profil, le buste bizarrement contourné par un mouvement violent qui montre les omoplates de face ; il tient de la main droite un grand thyrse qui repose sur le sol, et de la gauche, baissée et rejetée en arrière, une épaisse couronne de fleurs ; une ménade en extase, frappant les cymbales, le suit, tout le corps tendu sur la pointe des pieds, la tête renversée ; ses cheveux, serrés sur la nuque par une bandelette, tombent épars sur le dos ; sa tunique fendue, qui flotte derrière elle, laisse nu tout le côté droit du corps.

Petit côté gauche : il reproduit presque trait pour trait le groupe central du

sarcophage n° 32 (p. 120); la tête de la ménade est conservée : ses cheveux, disposés sur le front en bandeaux ondulés, sont ceints d'une large bandelette, noués sur la nuque par un ruban et flottent sur le dos ; à l'angle inférieur droit, une panthère est accroupie sur le sol, le corps de profil à droite, la tête de profil à gauche ; ses griffes antérieures débordent sur la plinthe de la face principale ; ici, comme au n° 32, le relief le plus important des petits côtés a été réservé à celui de gauche.

Le *petit côté droit* ne porte qu'un sphinx ailé, accroupi, de profil à gauche, sur son arrière-train, la patte antérieure droite posée sur une tête de bélier placée le mufle en haut; le type en est analogue à celui des n°s 21 et 32 ; cf. aussi le n° 23 ; les mamelles de lionne ne sont pas indiquées et les seins sont peu accusés.

La *face postérieure* est dressée, mais sans décoration.

Une inscription, en lettres grêles et irrégulières, est gravée sur le champ de la face principale, à hauteur et à gauche de la tête de la ménade chimairophone :

Γηρέστρατε | γυμνασίαρχε | χαῖρε

Il paraît douteux qu'elle appartienne au premier titulaire du sarcophage.

Les motifs de la face principale et du petit côté gauche sont de ceux qui reviennent le plus souvent sur les reliefs néo-attiques (cf., par ex., Hauser, *Die neu-attischen Reliefs*, types n°s 24 et 25 ; sur ce dernier — la ménade « chimairophone » — cf. aussi Winter, *50. Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1890, p. 97 sq.) ; du Silène à la flûte et du petit côté gauche, rapprocher les mêmes représentations du sarcophage précédent.

Travail ordinaire et d'exécution rapide, très probablement du IIe siècle ap. J.-C.

Beaudoin-Pottier, *Bulletin de correspondance hellénique*, III, 1879, p. 260-1, n° 5 ; — De Ridder, *Collection de Clercq*, t. IV, 1906, *Les marbres*, p. 43.

Photographie n° 372.

34 (789) Stèle funéraire du jeune Dionysios.

Saïda ; 1888.

Calcaire tendre ; revers et face supérieure épannelés ; faces latérales dressées ; brisée en trois fragments qui se rajustent exactement ; quelques lacunes superficielles, aux joints, sont remplies avec du plâtre ; manquent la plus grande partie de la tête du personnage, brisée par une cassure verticale, et la main droite ; nombreuses érosions sur la décoration architecturale, en particulier sur les cannelures des colonnes, les chapiteaux, les moulures et le tympan du fronton ; deux petites mortaises circulaires, pour un ornement rapporté (métallique ?), sont creusées dans les angles supérieurs, au dessus des acrotères latéraux ; hauteur totale, 1m 135 ; de l'édicule, 0m 89 ; du personnage, 0m 50 ; largeur, 0m 545 ; épaisseur, 0m185 ; lettres de 0m 015.

Stèle rectangulaire ; à l'intérieur d'un petit édicule, le mort — ou plutôt sa statue — est représenté sur un large piédestal ($0^{m}13 \times 0^{m}235$), profilé haut et bas ; il y est placé, non pas exactement au milieu, mais un peu à droite de l'axe ; c'est un très jeune éphèbe, aux cheveux courts ; le corps, de face, porte sur la jambe droite, la gauche est légèrement fléchie et le pied posé à plat ; il est vêtu d'un long manteau, sorte de chlamyde agrafée sur l'épaule droite et qui drape tout le corps jusqu'à mi-jambes, ne découvrant que la naissance du cou et le haut du bras droit qui pend naturellement ; le bras gauche est plié contre la poitrine ; les pieds sont nus.

Le petit naos dans lequel cette figure est placée est compris entre deux colonnes corinthiennes — plinthe rectangulaire, base formée de deux tores inégaux, fût lisse sur le tiers inférieur ($0^{m}16$ sur $0^{m}52$), cannelé au delà, chapiteau formé de deux rangs de larges feuilles grasses aux contours unis ; l'entablement, réduit à une architrave couronnée par un rang de denticules sommairement traités, porte un fronton en relief, orné à l'angle supérieur d'un acrotère sphérique, aux angles latéraux de demi-palmettes ; le tympan était orné de rinceaux qui naissaient d'un motif végétal ou floral, placé au milieu ; ce motif est mutilé et les rinceaux ont été emportés quand la pierre s'est délitée, mais, en tombant, ils ont entraîné avec eux un peu du fond où ils adhéraient, de sorte que le dessin en apparaît maintenant en creux.



La stèle était tout entière recouverte d'un mince enduit de stuc, et peinte ; les couleurs sont réduites à quelques traces de bleu sur le fond de la niche, de rouge brun évanide sur les cheveux et de rouge vermillon dans le creux des lettres de l'inscription. Celle-ci est gravée soigneusement entre des lignes réglées sur le piédestal :

Διονύσιε χρηστὲ | καὶ ἄωρε | χαῖρε.

Travail ordinaire des environs de l'ère chrétienne.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 43 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1901, I, p. 166-167.

Photographie n° 140.

35 (74) Buste funéraire placé dans une niche fermée.

Cyzique ; d'après M. Joubin, « trouvé dans un tombeau d'époque romaine » ; date d'entrée inconnue.

Marbre blanc à petits grains cristallins ; le buste, sauf de légères mutilations aux oreilles, au nez, au menton et sur le bord inférieur de la poitrine, est complet, mais la surface du marbre a été si profondément attaquée et rongée — sans doute par l'action successive du feu et de l'eau — qu'il n'y a plus trace de l'épiderme antique, sauf en quelques endroits, passés au brun foncé ; la niche et le couvercle, légèrement ébréchés sur les bords, sont encore plus profondément corrodés, sauf le revers de la niche, qui est dressé à la râpe ; il est difficile de dire si le trou creusé sous le bord, au milieu de la face latérale gauche, est primitif ou accidentel ; hauteur du buste, 0m 34 ; du visage seul (des cheveux au menton), 0m 145 ; de la base, 0m 06 ; hauteur de la niche, 0m 525 ; largeur, 0m 305 ; profondeur (mesurée à l'extérieur), 0m 26 ; épaisseur de la paroi, 0m 035 à 0m 045 ; longueur du couvercle, 0m 57 ; largeur, 0m 395.

Buste viril, imberbe, coupé sur la poitrine, sans indication des épaules ; la tête est tournée légèrement à droite ; les cheveux, dont la coupe est singulière, sont courts sur le front et le haut de la tête, tombent en nappe sur la nuque et flottent sur les épaules en longues boucles effilées ; le buste repose directement sur un petit socle rectangulaire, profilé haut et bas, sauf au revers, et il y est fixé par un gros tenon de marbre qui joue librement dans la mortaise.

Ce buste est logé dans une niche rectangulaire, semblable à la cuve d'un minuscule sarcophage qui reposerait sur l'un de ses petits côtés ; l'intérieur était piqué, mais, à l'extérieur, les grandes faces verticales étaient dressées ; peut-être même y peut-on reconnaître, à quelques centimètres du bord, les traces d'un profil très simple qui mourrait sur les petits côtés ; ceux-ci, à ce qu'il semble, étaient simplement épannelés. Un tenon de fer, planté au revers du crâne, traverse la paroi du fond et dépasse au dehors ; la paroi supérieure est percée de deux petites cavités qui paraissent destinées à recevoir, non pas des goujons proprement dits, qui auraient dû laisser quelques traces sur le crâne, mais peut-être de petites traverses entre lesquelles la tête était assujettie ; celle-ci est creusée, au sommet, d'une large et profonde mortaise où s'insérait sans doute un goujon de marbre qui la rattachait au plafond, et en consolidait encore l'assiette ; enfin, le sol de la niche présente un trou rectangulaire auquel rien ne correspond sous la base (et qui ne correspond pas non plus à la cavité creusée sur le haut de la tête, car si l'on place le buste dans la position inverse de celle qu'il occupe, le tenon placé au revers du crâne ne rentre plus dans sa mortaise). Chose vraiment singulière et qui donne à ce monument un caractère unique — cette niche était fermée : l'aspect du rebord, piqué près



de l'arête intérieure, poli dans sa partie extérieure, suffirait à le prouver, mais, de plus, le couvercle était scellé avec un luxe extraordinaire de précautions : quatre goujons (conservés en partie ou complètement) sur les bords verticaux, trois crampons sur le bord supérieur, deux sur le bord inférieur ; l'ensemble était fixé — probablement sur un mur vertical — par deux forts crampons dont les mortaises sont visibles au milieu des arêtes horizontales de la face postérieure (celle du haut a conservé une partie de son scellement de plomb).

Le couvercle exposé à côté de la niche ne lui appartient pas, mais provient peut-être d'un monument semblable : les dimensions ne concordent pas, non plus que les scellements (il n'a pas de mortaises pour goujons, et seulement deux mortaises pour crampons au milieu de ses petits côtés) ; la forme est celle d'un toit à deux pentes de faible inclinaison, orné aux angles de petits acrotères ; la face inférieure est plane et les bords taillés en biseau.

Il serait vain, en l'état actuel — l'épiderme est rongé en certains endroits jusqu'à une profondeur de deux millimètres — de vouloir juger du style de la sculpture ; elle paraît avoir eu un caractère individuel assez accusé (oreilles décollées) ; la disposition de la coiffure ne semble convenir qu'à un enfant ou à un très jeune homme, mais, sous l'usure du marbre, les yeux et la bouche ont pris un caractère sénile ; l'œuvre date sans doute de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C.

Nous ne connaissons pas de monument qui puisse être comparé à celui-ci et il est très regrettable que nous soyons si pauvrement renseignés sur les circonstances de la découverte. On pourrait songer à quelque imitation de ces *armaria* où les romains enfermaient les masques en cire des ancêtres et qui sont représentés, par exemple, sur le monument des Haterii (Brunn, *Kleine Schriften*, I, p. 101, fig. 30), par un buste placé dans une *aedicula* ; mais la fermeture hermétique dont est munie la niche du nôtre n'est guère favorable à cette hypothèse. Ce sont peut-être des circonstances spéciales — comme la perte du cadavre — qui ont donné l'idée de fixer à un mur ce cénotaphe d'une espèce particulière.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 46 ; — E. Pfuhl, *Athenische Mitteilungen*, XXVI, 1901, p. 292, note 1.

Photographie n° 1607.

36 (17) Fragment de sarcophage : apprêts d'un banquet.

Provenance inconnue ; date d'entrée inconnue.

Marbre blanc ; brisé partout sauf en haut ; feuillure rabattue ; du jeune esclave, manquent l'épaule et le bras gauches, l'avant-bras droit, le bas des jambes, au dessous du

gras du mollet ; les anses et l'extrémité de l'amphore sont mutilées ; de la jeune femme, il reste la tête, le buste et le bras gauche ; du cratère, une partie de l'orifice et de l'anse droite ; nombreuses érosions superficielles ; une profonde mortaise rectangulaire est creusée à l'extrémité droite de la tranche, près du bord de la cassure ; à la cassure de gauche, une mortaise, destinée à recevoir le crampon qui fixait le couvercle, est pratiquée dans la zone de rais de cœur ; de ce détail on peut conclure avec quelque vraisemblance que le fragment appartient à un petit côté ; travail au trépan ; hauteur, 0m 87 ; largeur maxima, environ 0m 48.

Fragment provenant d'une cuve rectangulaire ; le profil supérieur comprend un cordon de perles, un rang d'oves et de rais de cœur, et un bandeau décoré d'un rinceau stylisé ; le relief est haut ; les contours des figures sont accusés par un sillon creusé sur le fond ; les têtes débordent sur le corps de moulures ; les yeux ne sont pas incisés.

A droite, un jeune esclave imberbe, aux cheveux courts, vêtu de l'exomis qui découvre l'épaule et la partie droite de la poitrine, le buste presque de face, la tête de profil à gauche, tient horizontalement, de ses deux mains baissées, une grande amphore de forme thasienne et verse le vin qu'elle contient dans un cratère posé sur le sol ; au second plan, derrière le cratère, une jeune servante debout, aux bandeaux ondulés, vêtue d'une tunique sans manches agrafée sur les épaules et serrée sous les seins, tourne la tête vers le jeune homme et lève, à hauteur de son visage, un bol évasé qu'elle tient de la main gauche ; le liquide est indiqué plastiquement soit dans le bol soit à sa sortie de l'amphore.



Le relief représente les apprêts d'un banquet (cf. certains sarcophages de Méléagre, Robert, *Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXXVIII, n° 265) ; il se peut qu'un entonnoir (*infundibulum*), ou une passoire (*colum*), soit posé sur l'orifice du cratère : l'esclave ferait donc ou un simple mélange ou un filtrage, peut-être sur de la neige, pour frapper le vin. Quoi qu'il en soit de ces détails, le sujet lui-même n'en reste pas moins énigmatique et nous ne voyons pas à quelle légende il pourrait se rattacher ; on ne peut guère songer à une scène de genre et la difficulté s'augmente du fait que les fonctions d'échanson, qui, sauf des cas très rares, sont toujours exercées par de jeunes hommes, le sont ici par une jeune femme. M. C. Robert serait tenté de reconnaître dans notre relief un épisode relatif au banquet des prétendants de Pénélope, mais sans pouvoir citer à l'appui de son hypothèse aucun monument analogue.

Travail médiocre, probablement de l'époque des Antonins.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 31 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1901, I, p. 166.

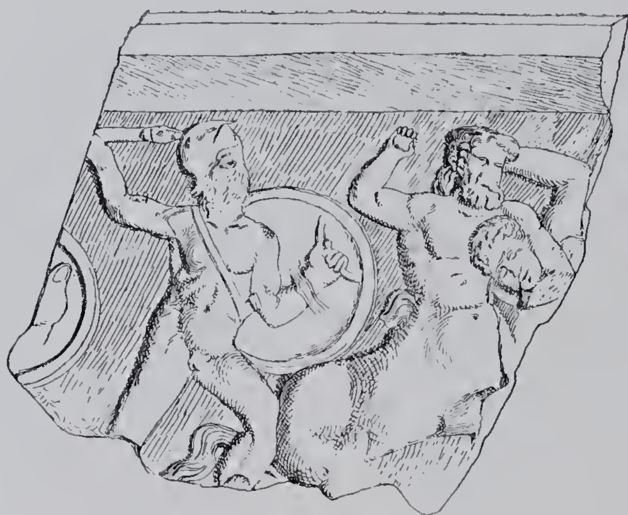
Photographie n° 1600.

37 (92) Fragment de sarcophage : combat des lapithes et des centaures.

Provenance inconnue ; le fragment se trouvait à Sainte-Irène avant 1868.

Marbre blanc, veiné de bleu et traversé de filons schisteux ; brisé partout, sauf en haut ; manquent les pattes du centaure (érosions sur le buste, la tête, les bras) ; du lapithe qu'il étreint, restent la tête et le bras gauche ; du lapithe assaillant, manque le bas des jambes (érosions profondes sur la cuisse et le bras droits et sur le casque ; le visage est presque entièrement emporté) ; hauteur maxima, 0m 89 ; largeur maxima, environ 1m 08.

Fragment d'une cuve rectangulaire, appartenant à la moitié droite de la face principale ; le profil supérieur est simplement massé ; le relief est assez haut ; les yeux ne sont pas incisés ; à droite, un centaure, de profil à droite, cabré sur ses pattes de derrière, a saisi dans son bras gauche la tête d'un lapithe et la presse contre sa poitrine, tandis que, de la main droite, il lève une pierre pour l'assommer ; le lapithe, de la main gauche, saisit le centaure aux cheveux et cherche à lui faire lâcher prise ; cependant, à gauche, un de ses compagnons s'avance à grands pas vers le monstre, brandissant contre lui sa javeline ; nu et casqué, il tient le bouclier de la main gauche, et porte, sur le côté gauche, l'épée au fourreau, attachée à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; le fragment de bouclier, visible près de la cassure de gauche, appartient à un lapithe, qui, d'un mouvement inverse du précédent, se ruait sur un centaure, déjà étreint sous le bras d'un autre lapithe : il y avait ainsi symétrie complète entre les deux parties de la décoration (comparez un sarcophage de Spalato, Robert, *l. infra l.*, p. 156, n° 133 [1]). Les personnages sont du type ordinaire : les lapithes imberbes avec des cheveux courts ; le centaure a des oreilles humaines, une barbe bien fournie, des cheveux tombant sur la nuque ; une petite boucle en tire-bouchon lui descend sur la tempe, devant l'oreille, comme dans certaines têtes de Dionysos ; une petite queue de cheval s'attache au creux des reins.



Travail ordinaire d'époque romaine, sans doute du IIe siècle.

A. Dumont, *Musée Sainte-Irène* (*Revue archéologique*, 1868, II), p. 248-9, n° X, « second fragment » ; — Goold, *Cat.*, n° 64 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 139 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 33 ; — C. Robert, *Sarkophag-Reliefs*, III, 1(1897), p. 157, n° 134, pl. XLI.

Photographie n° 1693.

38 (10) Fragment de sarcophage : meurtre des prétendants.

Provenance inconnue ; la date d'entrée est incertaine, mais dès 1863 ce fragment est mentionné à Sainte-Irène par Déthier et Vaphiadis.

Marbre blanc ; brisé à gauche par une cassure irrégulière, et en bas, où est conservée une partie de la plinthe qui forme la moulure supérieure du socle ; arête droite mutilée ; du prétendant placé sur le lit, la main gauche est brisée, le nez et le bras droit mutilés, le front, l'œil et la joue gauches érodés ; le tabouret est incomplet ; de l'autre, il ne reste que le haut du buste, la partie postérieure du crâne et les bras, moins la main gauche ; des deux assaillants, l'un, celui du premier plan, est réduit à un fragment du bras gauche, visible sur son bouclier mutilé ; à l'autre, manquent le nez et le timbre du casque ; emploi modéré du trépan ; hauteur, 0m 87 ; largeur maxima, 0m 54 ; hauteur du champ sculpté, 0m 67.

Fragment provenant de l'extrémité droite de la face principale d'un sarcophage ; feuillure sur la tranche ; le corps de moulures supérieur comprend un cordon de perles, un rang d'oves et de rais de cœur, et un bandeau décoré, semble-t-il, d'un méandre qui s'arrêtait à quelque distance de l'angle, laissant un petit panneau que limitait un listel vertical et que remplit un rinceau fleuri ; les profils sont exécutés sur le retour (palmette renversée sur l'ove d'angle) ; le relief est très haut ; les yeux ne sont pas incisés.

A gauche, deux guerriers font irruption dans la salle du festin ; ils tiennent leur bouclier dans la main gauche ; celui du second plan, en partie recouvert par l'autre, est imberbe, casqué et nu ; c'est peut-être Philoitios, le vacher, et son compagnon serait Télémaque ; un des prétendants, surpris, s'est levé sur le lit, recouvert d'un matelas, où il était étendu festoyant (traces d'une table devant le lit), et, le buste dressé sur ses genoux écartés, nu, désarmé, les yeux hagards, la bouche ouverte, l'expression pleine d'angoisse et de fureur, il brandit contre les assaillants un lourd guéridon qu'il lève des deux mains derrière sa tête ; c'est un gars vigoureux, imberbe, au buste athlétique, aux cheveux courts et bouclés (la tête, les bras et le guéridon débordent sur les moulures) ; un second prétendant s'est réfugié sous le lit, et, les bras allongés sur le sol, la tête tournée à gauche, il semble vouloir s'enfuir en rampant (cf. le héraut Médon, tel qu'il est décrit dans l'*Odyssée*, XXII, 361 sq.).



Sur le fond, près de l'arête de l'angle, il reste l'extrémité d'une aile baissée, qui appartenait à un petit personnage ou à un animal placé sur la face en retour ; les traces signalées par M. Robert au dessus du guéridon, comme pouvant être celles d'un avant-bras, sont en réalité celles du support du pied postérieur de ce meuble.

Il existe au musée d'Athènes un grand fragment, provenant d'une réplique presque identique de ce sarcophage (Robert, *l. infra l.*, II, p. 162, n° 151, pl. LIII).

Travail soigné, animé et expressif, du IIe siècle ap. J.-C.

Dumont, *Musée Sainte-Irène* (*Revue archéologique*, 1868, II), p. 248-9, n° X, « premier fragment » ; — Goold, *Cat.*, n° 27, pl. à la p. 26 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 157 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 32 ; — A. Vaphiadis, Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, I, 1863, p. 153 ; — Déthier, *Journal de Constantinople*, 6 janvier 1864 ; *Il Levantino*, 1872 ; *Études archéologiques*, 1881, p. 123 ; — Goold, *Orient illustré*, 1872, n° 2 ; — *Wiener Vorlegeblaetter*, série *D*, pl. XII, n° 5 ; — A. de Ceuleneer, *Athenaeum belge*, 1879, n° 14, 15 juillet ; — Sorlin-Dorigny, *Gazette archéologique*, XI, 1886, p. 1, pl. 1 ; — Benndorf, *Das Heroon von Gjoelbaschi* (*Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhoechsten Kaiserhauses*, IX, 1889, p. 105, note 1), Sonderdruck, p. 105, note 1 ; — C. Robert, *Sarkophag-Reliefs*, II (1890), p. 163, n° 152, pl. LIII ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1901, I, p. 166.

Photographie n° 519.

39 (85) Stèle funéraire d'un jeune guerrier.

La provenance traditionnelle, Pella, est indiquée pour la première fois dans le *Catalogue* de M. S. Reinach. Sur cette autorité, Brunn qui, en 1876, avait parlé de ce monument comme provenant de Salonique, l'attribuait en 1883 à Pella. La source d'où M. Reinach avait tiré ce renseignement est peut-être le *Catalogue des étiquettes* de Déthier (manuscrit, mars 1880) où cette provenance est indiquée f° 18, n° 45, mais nous ne savons comment il était parvenu à Déthier qui, en 1873, n'en était pas encore informé. A cette date, son *Journal* manuscrit mentionne la stèle en ces termes (f° 14, n° 91) : « Vu dans le musée et examiné une dizaine de pièces que M. Kadri bey et quelques notes dans les livres de Goold et Terenzio attribuent à M. Giovannaki de Salonique... Parmi ces pièces il faut surtout regarder un bas relief auquel M. Goold a tort donné (*sic*) l'attribution d'Ascanius, comme d'une très grande importance pour l'histoire de l'art. C'est un bas relief délicat, presque plat, au cachet et au goût oriental. » Au f° 15, n° 95, 3 juillet 1873, on lit : « Sur la demande faite par le conseil de spécifier le compte de Giovannaki en y mettant la valeur de chaque objet envoyé par lui, revu au musée et trouvé, sans exagérer, le prix en lires : 1) le soi-disant Ascanius (Goold, n° 137) vaut au moins 50 lires... » Les notes de Déthier ne s'accordent pas exactement avec les affirmations de Goold : « Cette œuvre, dit ce dernier,... faisait partie d'un groupe appartenant à l'ancien arc de triomphe élevé par Auguste à Thessalonique et sur une aile duquel le sculpteur avait figuré la généalogie synoptique de Jules César, descendant, d'après le poète, d'Ascanius, fils d'Énée, fils de Vénus... Ce relief fut envoyé de Salonique par Sabri pacha, gouverneur général de la Macédoine, en 1871. » Il est difficile malheureusement de prêter beaucoup de créance aux renseignements de Goold ; l'arc d'Auguste — « porte du Vardar » — nous est connu par plusieurs reproductions (Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, 1831, I, pl. à la p. 26 ; Heuzey-Daumet, *Mission de Macédoine*, 1861 [1876], pl. 22 *bis*) et par des descriptions encore plus nombreuses : ni dans Pococke (*A description of the East*, vol. II, part II, Londres, 1745, p. 149 sq.), ni dans Beaujour (*Tableau du commerce de la Grèce*, 1800, I, p. 32 sq.), ni dans Cousinéry (*l. l.*, p. 23 sq.), ni dans Leake (*Travels in northern Greece*, 1835, III, p. 246), ni chez M. Heuzey (*l. l.*, p. 272), nous n'avons trouvé aucune mention du relief. Il reste possible qu'il ait été employé dans la maçonnerie de l'arc et n'ait reparu qu'en 1870, dans un éboulement ou dans la destruction volontaire de la porte. Ce qui semble certain, c'est que l'attribution de cette stèle à Pella ne repose sur aucune donnée digne de foi.

Marbre blanc à grains très fins ; faces latérales dressées (la gauche rattachée au revers par un pan coupé) ; revers épannelé ; quelques très légères érosions sur les lèvres, les narines, le menton, le casque, quelques doigts et quelques orteils ; il ne manque que l'extrémité supérieure de la lance, emportée par une cassure avec l'angle supérieur droit du champ de la stèle, et l'extrémité droite de l'anthémion ; une partie de ce qui manque aujourd'hui était sculptée dans une pièce rapportée, comme le prouvent l'aspect de la section et les traces d'une mortaise conservées à la cassure ; la partie inférieure, au dessous du relief; est mutilée ; quelques épaufrures sur les arêtes de l'anthémion ; hauteur totale, 1m 725, de l'anthémion, 0m 245 ; largeur en bas, 0m 61 ; largeur en haut, actuelle, 0m 54 (supposée complète, environ 0m 60) ; épaisseur, environ 0m 09 ; hauteur totale de la figure, 1m 48 ; des pieds à l'attache du membre viril, 0m 737 ; au nombril, 0m 85 ; à la pointe du mamelon, 1m 03 ; au creux du cou, 1m 15 ; au menton, 1m 22 ; à la glande lacrymale, 1m 32.

Haute dalle, qui pyramide légèrement vers le haut, couronnée par un anthémion dont la surface lisse est un peu en retraite de la moulure supérieure du champ ; la palmette y était peinte (ni en cet endroit, ni ailleurs, la pierre n'a gardé aucune trace de couleur), mais les bords en sont profilés de quelques sinuosités dont le tracé ne se répète pas, sur les deux moitiés, avec une exacte symétrie ; toutes les reproductions donnent une idée fausse de cette partie du monument en lui prêtant l'aspect d'un fronton triangulaire, mutilé sur ses rampants ; de petites mortaises, l'une circulaire à l'extrémité gauche, l'autre, au sommet, rectangulaire (la troisième, à droite, manque), indiquent l'existence d'acrotères rapportés, peut-être métalliques ; la stèle était encastrée dans une base ; la partie inférieure, simplement épannelée, faisait office de tenon ; le champ se relève assez fortement vers les bords latéraux qui sont motivés par un petit listel ; il présente quelques différences de niveau, destinées à augmenter l'illusion de la profondeur ; en haut, sur la partie horizontale du cadre, le listel, un peu plus large et doublé intérieurement d'un petit filet, se prolonge sur le retour d'angle ; la figure, placée sur une petite plinthe, remplit toute la surface disponible ; le talon gauche et l'extrémité du fourreau, le bord extérieur du bouclier débordent sur le cadre, et le casque sur l'anthémion.



Un jeune guerrier est représenté debout, tourné à gauche et nu, sauf une légère chlamyde qui, jetée sur l'épaule gauche, descend en plis étagés sur le côté du buste ; le corps repose avec un léger déhanchement sur la jambe droite ; la gauche est fléchie, le pied en arrière et ne portant que des orteils ; les deux bras sont baissés, le droit avec une légère inflexion du coude, la main posée avec abandon sur le haut d'un bouclier circulaire qui semble ovale parce qu'on le voit en perspective ; la main gauche tient une grande lance dont le saurotère repose sur la plinthe ; du coude à l'épaule la hampe n'est plus indiquée plastiquement : elle était peinte, mais la

cassure de l'angle supérieur droit en laisse encore apparaître l'extrémité et reconnaître la forme lancéolée du fer qui s'enlevait en relief sur le fond; une épée au fourreau pend sur le côté gauche; la poignée, sommairement traitée et d'une saillie à peine sensible, devait en être accusée par la couleur et le baudrier était sans doute indiqué de même; les pieds sont nus (notez l'indication d'une veine qui soulève la peau au dessous du cou de pied droit); la tête, placée rigoureusement de profil, est coiffée d'un casque conique (πῖλος ou κυνῆ), à petit bord rabattu, qu'on doit se représenter de métal ou de cuir dur; le visage est d'un élégant profil, avec un nez fin, aux narines délicates, des lèvres légèrement entr'ouvertes, un menton un peu osseux; l'œil est encore de trois quarts, mais la paupière supérieure recouvre, à l'angle externe, la paupière inférieure qui est d'un tracé discret et juste; l'oreille, dont on ne voit que le lobe, est placée trop haut; quelques mèches de cheveux, courtes et très librement traitées, descendent sur la tempe et le cou.

Le relief est très bas, le modelé des chairs est sobre, sans sécheresse archaïque, à la fois précis et enveloppé; le dessin du nombril reste encore un peu conventionnel; dans l'ensemble, l'attitude est « libre et fière, sans raideur comme sans affectation »; un léger hanchement à droite laisse deviner la souplesse vigoureuse du buste; il se montre presque de face, non par une naïveté de l'artiste, mais par un effet voulu, et cette torsion des hanches se transmet à la jambe libre — tout au moins à la partie antérieure du pied et aux orteils, qui sont placés de trois quarts, la jambe elle-même, jusques et y compris le talon, restant strictement de profil tout comme la jambe portante. C'est là comme un premier essai du relief à exprimer un mouvement dans la profondeur de l'espace; à cet égard, on doit noter aussi la liberté avec laquelle la figure déborde son cadre; mais elle le déborde sans en sortir; elle reste étroitement attachée au fond; elle se développe sans qu'aucune de ses parties en recouvre ou en recoupe une autre; toutes les surfaces les plus rapprochées du spectateur sont maintenues sur un même plan, et — chose curieuse et vraiment caractéristique — le sculpteur a préféré varier les niveaux du fond plutôt que de rompre l'unité de ce plan extérieur.

En dehors de ces considérations, un élément important pour fixer la date du monument est la pondération même de la figure, certainement influencée par le rythme et les formes polyclétéennes; on ne peut la supposer antérieure au Doryphore; elle est certainement de la seconde partie du ve siècle et peut se placer, avec vraisemblance, entre les années 430-420. C'est l'œuvre, très probablement, d'un excellent artiste local qui reçoit les influences du dehors, mais reste un peu en retard des œuvres produites à cette époque par les grands ateliers attiques ou péloponnésiens; — sur ce type de stèles, cf. plus haut, n° 11, p. 75 et n° 14, p. 82.

Goold, *Cat.*, n° 128 (imprimé par erreur 138) et pl. à la p. 48 (sous le n° inexact

125) ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 120 (cf. p. 89) ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 45 ; — A. de Ceuleneer, *Athenaeum belge*, II, 1879, p. 154-155 ; — Brunn, *Sitzungsberichte der kgl. bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1876, p. 331 ; *Athenische Mitteilungen*, VIII, 1883, p. 87, pl. IV ; *Kleine Schriften*, II, 1905, p. 194 et fig. 19, p. 195 ; p. 238 et 246 ; — Heuzey, *Bulletin de correspondance hellénique*, VIII, 1884, p. 339, pl. XI ; — Friederichs-Wolters, *Gipsabguesse*, 1885, p. 19, n° 37 ; — Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, I, 1892, p. 274, fig. 137 ; — A. Koerte, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XI, 1894, col. 340 ; — Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 232 *b* ; — Sittl, *Archaeologie der Kunst* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* von J. von Mueller, VI), 1895, p. 659, pl. XI *a*, fig. 12 ; — Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, II, 2 (1896), s. v° *galea* (S. Reinach), p. 1445, fig. 3456 ; IV, 1 (sans date), s. v° *pileus* (P. Paris), p. 481 ; — Dimitsas, Ἡ Μακεδονία, Athènes, 1896, p. 104-105 ; — Michaelis, *Fuehrer durch das archaeologisches Museum der Kaiser Wilhelms-Universitaet Strassburg*, 2e éd., 1897, n° 152 ; — E. Loewy, *Die Naturwiedergabe in der aelteren griechischen Kunst*, 1900, p. 23, fig. 9 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1901, I, p. 167 ; — S. Reinach, *ibid.*, 1901, II, p. 164 ; — Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, 1901, p. 188 ; — Benndorf, *Wiener Jahreshefte*, VI, 1903, p. 8-9 ; — Klein, *Geschichte der griechischen Kunst*, I, 1904, p. 266 ; — Sieveking, *Kurze Beschreibung des kgl. Museums fuer Abguesse klassischer Bildwerke in Muenchen*, 3e éd., 1909, n° 123 ; — A.-J. Reinach, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIV, 1910, p. 446, note 2 ; p. 457, note 3.

Photographie n° 46.

40 (665) Fragments d'un sarcophage double à représentations isiaques.

Hiérapytna (Crète) ; 1893.

Marbre blanc. *Petit côté* A : brisé à gauche, à peu près selon les contours du corps d'*Horus* (la cassure s'est produite obliquement et a enlevé une partie de l'épaisseur du dos et du haut du bras droit) ; le siége est réduit à une partie de la caisse et du pied antérieur ; la tête de l'uraeus et l'ornement terminal du sceptre mutilés ; à droite, l'*adorant* est intact (avant-bras gauche avec l'attribut rajusté ; érosions superficielles au joint ; tête de l'uraeus brisée) ; d'*Isis*, manquent le visage, une partie de la chevelure, toute la partie gauche du buste, la cuisse gauche, la face antérieure de la droite, la moitié environ de la situle ; les jambes, au dessous des genoux, sont conservées sur un fragment rajusté (manque le talon droit) où se trouve également la partie inférieure (mutilée) du pilier d'angle ; des traces de la tête et l'uraeus sont conservés sur un autre fragment, avec le demi-tympan, le chapiteau du pilier d'angle et le retour sur le grand côté *B* ; le socle est brisé, à gauche, à l'aplomb du pied du siége d'Horus ; à droite, il manque l'angle avec l'arrière-train du sphinx. — *Grand côté* B : outre le départ de la première niche à gauche, conservé sur le fragment précédent, il reste, presque complète mais très mutilée, la dernière niche à droite (le groupe de fragments II, placé sur le côté *C*, doit très vraisemblablement appartenir au côté *B*) ; elle est reconstituée d'un grand nombre de fragments ; manquent : toute la colonne de gauche, avec la retombée de l'archivolte, l'angle supérieur droit de la cuve, brisé par une large cassure qui a emporté une partie de l'archivolte, le demi-tympan et le chapiteau du pilastre d'angle ; *déesse* : manquent le sommet du crâne, le bras droit, l'avant-bras gauche, le talon droit ; plusieurs lacunes sur la draperie, au joint des fragments ; les pieds du siége brisés ou mutilés ; — *servante* ou *adorante* : manquent le visage et le bras gauche ; le buste et l'abdomen sont profondément érodés ; le plateau est mutilé ; la tête, le jabot, la patte gauche de l'*oiseau* sont brisés (traces, au sommet de la niche, du tenon où s'appuyait la tête) ; du *bœuf Apis*, il ne reste que les pattes droites et les

sabots gauches; le fond, sous le siège de la déesse, et presque tout le socle sont restaurés en plâtre. — *Petit côté* C (*des trois groupes de fragments dont il est composé, en l'état actuel, le premier seul lui appartient*). I: groupe de fragments qui adhèrent ou se rajustent exactement à l'angle de la grande face *B* ; il reste, du *personnage*, un pan de draperie sur le fond, deux pieds avec le bas de la jambe (le pied gauche sans les orteils) et le socle ; — II (*doit appartenir au grand côté* B) : il reste, sur le bord gauche, une main gauche tenant un sceptre ; *figure de gauche* : brisée sur le haut du buste, le gras du mollet droit, la cheville gauche ; manquent la main gauche, brisée au dessus du poignet, l'avant-bras droit (?) ; érosions sur la draperie ; la jambe gauche et plusieurs éclats superficiels rajustés ; la colonne, en deux fragments, brisée au dessus de la base et au dessous du chapiteau ; *figure de droite* : manquent la tête, le bras droit brisé au biceps, tout le bras gauche, le pied droit brisé à la cheville, le gauche au dessous du gras du mollet; plusieurs fragments rajustés avec de petites lacunes remplies en plâtre ; érosions profondes sur presque toute la surface, en particulier sur l'abdomen, la jambe gauche jusqu'au mollet, toute la jambe droite ; le thymiatèrion est brisé à la partie inférieure ; le fond est brisé, en haut, au même niveau que les personnages ; en bas, à peu près à hauteur de leurs mollets, et restauré en plâtre avec le socle ; — III (*fragment unique, rapproché à tort du précédent et appartenant en réalité au grand côté* D) : il comprend, avec une partie du socle, brisé en bas, le pied gauche d'un personnage, l'extrémité de son talon droit, et, contre la cassure du côté droit, les traces d'un autel (?). — *Grand côté* D : il ne reste (sans compter le fragment précédent) qu'un groupe de cinq fragments qui se rajustent : socle mutilé, base d'une colonne, bas des jambes d'un personnage entre deux autels très incomplets. — Du fond de la cuve et de la cloison de séparation, il ne reste qu'une petite partie adhérente au revers du côté *A*. — Le *couvercle* était fixé sur la cuve par plusieurs crampons, sans doute quatre, scellés dans des mortaises, dont l'une, creusée sur la zone de rinceaux, juste dans l'axe de la niche de droite, est visible sur le côté *A* ; on n'a conservé du couvercle qu'un fragment, en trois morceaux qui se rajustent, orné de reliefs très bas ; un autre fragment, reconstitué lui aussi de trois pièces et décoré de figures très mutilées de demi-ronde bosse, n'en est pas une appartenance certaine.

La décoration architecturale est tout entière exécutée au ciseau ; sur les reliefs de la cuve, les plis profonds des draperies sont creusés au *trépan*, dont il a d'ailleurs été fait un usage très modéré (cheveux d'Isis et de l'adorante, face *B*) ; la glande lacrymale, la cavité des narines, la fossette sous le nez, la dépression médiane de la lèvre inférieure sont indiquées par de petits trous creusés avec une pointe fine.

Principales dimensions ; côté A : hauteur (complète), $1^{m}49$; largeur maxima, $1^{m}19$; (largeur complète, environ $1^{m}48$) ; largeur de la niche, du milieu du chapiteau central à l'arête de la cuve, à droite, $0^{m}74$; hauteur de la niche, $1^{m}06$; des figures, $0^{m}94$; — *côté* B : (hauteur complète) ; hauteur de la niche, $1^{m}06$; largeur maxima, $0^{m}72$; hauteur des figures $0^{m}89$; — *côté* C, *groupe I* : hauteur maxima conservée, $1^{m}15$; largeur maxima, $0^{m}45$; *groupe II* : hauteur maxima, $0^{m}62$; largeur maxima, $0^{m}81$; *groupe III* : hauteur maxima, $0^{m}47$; largeur maxima, environ $0^{m}40$; — *côté* D : hauteur maxima, $0^{m}64$; largeur maxima, $1^{m}08$; — *fragments du couvercle ; fragment à relief* : hauteur, $0^{m}30$; longueur, $0^{m}74$; *fragment de ronde bosse* : hauteur, $0^{m}27$; longueur maxima, $0^{m}53$ (dont les $0^{m}28$ à gauche sont représentés par une masse de marbre informe).

Cuve rectangulaire[1] ; traces d'une feuillure sur la tranche supérieure ; à l'intérieur, deux places étaient ménagées par une cloison épaisse de $0^{m}12$ et haute de $0^{m}36$; elles avaient une largeur de $0^{m}47$ — dimension certaine, qui est donnée par les traces d'arrachements conservées au revers du côté *A*, mais qui paraît singulièrement étroite, comparée à la profondeur de la cuve qui est de $1^{m}11$ [dans le sarcophage de Séléfkié (n° 19), par exemple, à une profondeur égale correspond une largeur de $0^{m}87$] ; d'autre part, le sarcophage ne contenait pas plus de deux places : cela est démontré par des reliefs du socle *A*,

qui sont disposés symétriquement par rapport à un personnage placé exactement sous la colonnette conservée, et confirmé d'autre part par le rinceau du bord supérieur de la cuve, dont les tiges naissent juste au dessus de cette même colonnette, laquelle représente donc bien le milieu de ce côté. Si, par là, la largeur du monument est donnée avec une approximation de quelques centimètres, la longueur en reste cependant hypothétique ; en la supposant double de la largeur, ce qui est une proportion minima, elle serait d'environ trois mètres.

La reconstruction adoptée au musée est exacte, sauf pour le côté *C* ; les fragments *A* et *B*, dans leur état actuel, prouvent que la décoration régnait au moins sur trois des faces de la cuve ; les fragments groupés sur la quatrième (long côté *D*) paraissent bien lui appartenir, car le travail, dont on peut juger encore par l'exécution des orteils, y est moins poussé, ce qui s'explique de soi-même si on les attribue au revers ; par contre, les groupes II et III du petit côté *C* ne sont certainement pas à leur place ; le premier, d'après ses dimensions, devrait, s'il provenait d'un petit côté, avoir conservé, sur sa face intérieure, quelques traces correspondant à la cloison de séparation : il n'en est rien ; il provient donc des grands côtés, soit *B*, soit *D* ; il paraîtrait assez logique de le rattacher à *B* avec lequel il présente de grandes analogies dans le traitement des draperies et dans la qualité du travail ; mais, en l'état lamentable de ces fragments, l'attribution ne peut être donnée que comme très vraisemblable ; celle du fragment III, si réduit qu'il soit, à la face *D*, est au contraire rendue certaine par l'identité de certains détails d'exécution (modelé grossier du pied ; faible relief du pied avancé).

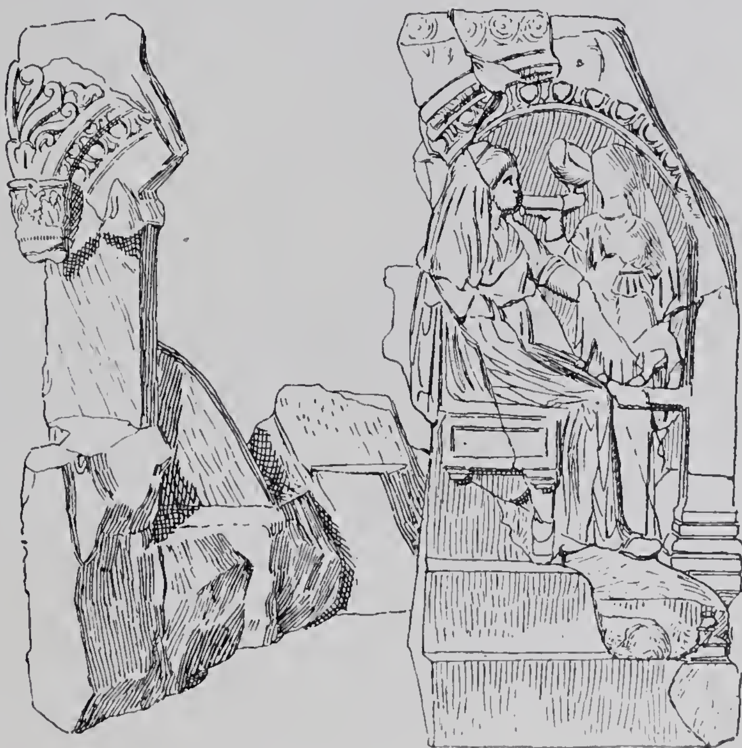
La même disposition se répétait, avec quelques variantes sans importance, sur les quatre faces : la cuve repose sur un socle sans profil, mais décoré de reliefs très bas, sculptés sur un champ légèrement ravalé, haut de 0^{m} 145 ; elle est divisée en niches cintrées, dont l'archivolte moulurée — baguette, oves, rais de cœur, plate bande nue — retombe sur une colonne à fût lisse, et, aux angles, sur un pilastre ; le chapiteau, d'un corinthien abâtardi, est recouvert d'un feuillage lourd et gras, travaillé sommairement et ne rappelant l'acanthe que de très loin ; celui de la colonne a déjà les formes trapues d'un chapiteau-corbeille ; le fût, qui s'amincit vers le haut, repose sur une base « attique », mollement profilée et portée sur une plinthe circulaire d'un diamètre un peu plus faible que celui du tore inférieur. Les motifs végétaux qui remplissent les tympans sont traités dans le même caractère ; ils sont recouverts en partie par une épaisse rosette, et, aux angles, par une palmette dont chaque moitié se développe sur le demi-tympan contigu à l'arête ; sous le bord de la cuve, un bandeau sans saillie porte un rinceau très stylisé, dont les tiges génératrices se nouent au milieu du petit côté *A* ; chaque enroulement en est rempli par une rosette dont la forme varie, mais semble se répondre symétriquement de part et d'autre du point central.

Petit côté A ; niche de gauche : Horus à tête d'épervier est assis, de profil à droite, sur un escabeau à pieds droits ; une longue chevelure, qui naît au revers de la tête d'oiseau, flotte sur son dos et ses épaules ; un collier de petites mèches serpente à l'attache du cou ; il est vêtu d'une tunique courte dont les manches descendent au coude ; elle est serrée à la taille par une ceinture et bordée en bas par un parement d'étoffe ; les jambes sont couvertes de braies qui se perdent dans des chaussures montantes dont la tige est renforcée par une bande de cuir cousue près du bord ; cette bande, comme le parement et la ceinture, était décorée d'une zone centrale rouge, limitée par deux traits incisés ; le dieu porte un manteau dont un pan est visible sur l'épaule droite et qui retombe sur l'avant-bras gauche tendu à angle droit ; la main gauche tient à la fois un sceptre terminé par une sorte de pomme et l'uraeus sacré ; la main droite — trop grande — devant la poitrine, est ouverte, la paume en dehors, dans un geste d'accueil ; un bracelet est passé au poignet ; — *niche de droite* : un jeune adorant imberbe s'avance vers le dieu, dirigeant sur lui un regard empreint d'une crainte respectueuse ; ses longs cheveux, relevés sur le front et tombant sur la nuque, sont coiffés d'un bonnet à double pointe sur lequel se dresse l'uraeus (qu'un tenon rattache au fond) : il est vêtu d'une tunique courte à petites manches, serrée sur les reins par une ceinture semblable à celle du dieu ; pieds et jambes sont nus ; une chlamyde, passée autour du cou, retombe sur le haut du bras droit ; de la main gauche, il tient devant lui, à hauteur du cou, un récipient, sans doute un thymiatèrion, fermé par un couvercle plat et bas ; la main droite est baissée et ouverte, les doigts fortement relevés dans un geste rituel ; le visage, qui a les joues pleines, le front bombé, la paupière inférieure cachée, à l'angle externe, par la paupière supérieure, reproduit, en l'affadissant, un type du IVe siècle ; derrière le jeune homme, un petit bœuf Apis, dont on ne voit que l'avant-train, est posé sur une haute base ; il lève la patte droite et porte entre ses cornes un disque solaire grossièrement modelé ; l'animal lui-même est d'une exécution rapide et sacrifiée ; — dans la partie droite de la niche et tournant le dos à l'adorant, Isis est



représentée debout, le corps de profil à droite et portant également sur les deux pieds, nus et posés à plat sur le sol, le gauche légèrement avancé ; il ne reste, de la tête, qu'une chevelure abondante et inculte, qui tombe, comme une crinière, sur le dos et les côtés du cou, et l'uraeus qui la surmonte ; elle porte un vêtement de dessous, dont on ne voit que la manche courte sur le haut du bras droit, une tunique agrafée sur les épaules et s'arrêtant aux chevilles et un manteau dont l'extrémité, seule visible en l'état actuel, est jetée sur l'épaule droite ; la tunique est serrée par une ceinture semblable à celle des personnages précédents, mais un peu plus étroite, et l'on voit encore une partie d'un large ruban qui descendait obliquement de gauche à droite sur la poitrine ; de la main droite baissée, elle tient la situle, et, de la gauche, un long sceptre dont le bas est seul conservé ; au poignet droit, est passé un bracelet décoré de deux sillons incisés entre lesquels était sans doute étendue une zone de couleur rouge.

Long côté B : de l'architecture de la première niche (à gauche), il ne reste que le départ de l'archivolte, avec le demi-tympan d'angle, le chapiteau et le bas du pilier ; des personnages, un fragment informe d'une tête voilée, et, dans le bas, l'extrémité d'une draperie terminée par un rhombiscos, plus une trace indistincte, près de la cassure, à droite ; — dans la dernière niche (à droite), Isis est assise, de profil à droite, le buste de trois quarts, sur un escabeau à pieds moulurés et peints en rouge ; la caisse du siége, sur sa face tournée vers le spectateur, se présente comme un panneau rectangulaire, encadré d'un



listel saillant, peint aussi en rouge ; le panneau lui-même porte des traces évanides de palmettes ; les deux faces perpendiculaires à celle-ci sont lisses et couvertes du même ton rouge ; la déesse, sous laquelle est étendu un mince coussin, est vêtue d'une longue tunique à manches courtes, serrée sous les seins et posée peut-être sur un vêtement de dessous ; un voile — formé, disent MM. Jouguet et Joubin, d'une étoffe rectangulaire percée d'un trou pour pas-

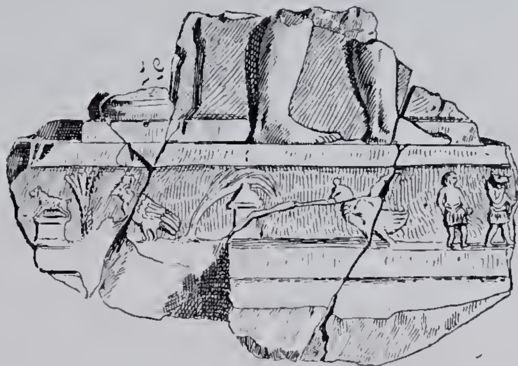
ser la tête — est relevé sur ses cheveux, descend sur les épaules, couvre le sein droit et retombe sur le dos ; le visage est d'expression souriante et presque enfantine ; les cheveux (rouges) étaient partagés en deux épais bandeaux ; une petite tresse en torsade descend à droite, le long du cou ; les pieds, posés sur un tabouret, portent des chaussures fermées ; le bras droit était plié, le coude au corps, la main à hauteur de la taille ; le gauche est tendu en avant et était en partie caché derrière un petit Apis debout, profil à gauche, sur une plinthe qui déborde de beaucoup le socle — ou l'autel — assez élevé sur lequel elle est placée ; derrière l'animal sacré, une jeune femme debout, vêtue comme Isis, le corps de face, la tête tournée vers la déesse, lui présente, un gros oiseau, sans doute un épervier, sur un large plateau qu'elle porte, à hauteur de la tête, sur sa main droite largement ouverte ; le bras gauche semble avoir été plié contre la poitrine ; sur le côté droit du cou, descend une boucle épaisse, tordue en spirale et peinte en rouge vif (traces de la même couleur sur les yeux et les sourcils d'Isis, le plateau, la plinthe du bœuf Apis).

Le *groupe de fragments II*, placé sur le côté *C*, appartient très probablement, comme il a été dit plus haut, au côté *B* ; il comprend les parties voisines de deux niches séparées par un fût de colonnette ; sur le bord de la cassure, à gauche, reste une main gauche tenant un sceptre épais ; devant le personnage — sans doute divin — à qui elle appartenait, un adorant est debout, de profil à gauche, le buste de trois quarts, vêtu comme l'éphèbe du petit côté *A*, les deux bras pliés, les coudes au corps, les avant-bras légèrement relevés (sur la face extérieure de la cuisse gauche, petit tenon de bronze de destination incertaine) ; dans la niche de droite, reparaît un personnage semblable au précédent, mais tourné vers la droite ; il plie le bras droit à angle droit, en serrant le coude au corps ; le gauche devait être tendu ou relevé ; devant lui, posé sur le sol, est un grand thymiatèrion dont le récipient est rempli de parfums (l'un et l'autre portent la même ceinture à zone centrale peinte en rouge).



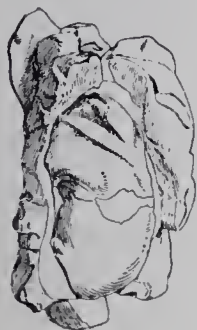
Petit côté C : à ce côté n'appartient en propre que le *groupe de fragments* I, adhérents ou rajustés au retour du côté *B* ; on y voit deux pieds nus, posés à plat sur le sol, les orteils droits touchant le talon gauche ; derrière cette figure, qui était de profil à droite, contre le pilier d'angle, est sculpté en bas relief un oiseau posé de profil à gauche sur un socle ou autel élevé.

Long côté D : il reste la base d'une colonne de la niche — plinthe rectangulaire, tore, scotie — et le bas des jambes d'un personnage qui s'avance à droite, entre deux autels rectangulaires, sommairement profilés ; les pieds sont nus et posés à plat sur le sol, le gauche en avant ; le travail en est très négligé ; les orteils droits sont grossièrement indiqués ; ceux du pied gauche sont simplement massés et le pied lui-même n'a qu'un relief très faible, que le sculpteur a accusé en en cernant les contours d'un sillon assez profond.



C'est à ce côté qu'appartient le *fragment III*, rapproché à tort du groupe II et attribué comme lui au côté *C* ; il ne comprend qu'un pied gauche, tourné de profil à gauche, adossé à un autel rectangulaire (devant lequel était placé un objet indéterminable), et le talon du pied droit, réduit à une petite masse de marbre, de très faible saillie, conservée près de la cassure ; trompé par cet aspect du relief, le restaurateur a pris ce talon pour le bas du thymiatèrion représenté sur les fragments II, n'ayant pas réfléchi qu'il ne laissait plus de place pour le pied droit du personnage, et n'ayant pas remarqué les ressemblances de travail et de technique qui permettent d'attribuer avec certitude ce morceau au revers.

A ces fragments, il faut joindre une tête d'Osiris (montée sur un socle isolé et reconstituée de sept fragments, qui se rajustent imparfaitement, avec une partie du fond adhérent) ; elle était tournée de profil à gauche ; le visage, auquel manquent le haut du nez, une partie de la joue et de la tempe gauches, a un type égyptien très accusé ; les cheveux, l'œil et le sourcil droits ont conservé des traces de couleur rouge ; le menton portait une barbiche ; la tête est coiffée d'un bonnet, profondément érodé, sur lequel serpente et se dressait l'uraeus ; d'après MM. Jouguet et Joubin, « ce bonnet peu élevé semble être une copie de la coiffure de l'Osiris égyptien, coiffure appelée Atef ; la plume [?] qui le surmontait a été brisée ». La qualité de la sculpture permettrait d'attribuer cette tête à l'un des côtés bien travaillés, — *B* ou *C*, puisqu'il n'y a pas de place en *A* pour elle ; mais en l'absence de tout élément de comparaison sur la face *D*, cette hypothèse reste fort douteuse.



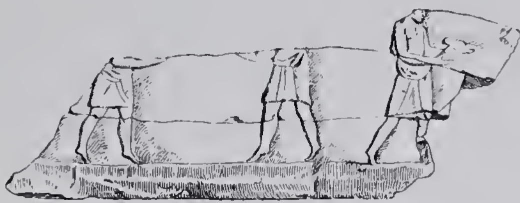
Reliefs du socle ; petit côté A : au milieu, sous la colonne qui sépare les deux niches, un personnage égyptien, vêtu du pagne, coiffé du claft, s'avance lentement à droite, le buste presque de face, les deux bras baissés et visibles ;

les autres représentations semblent se développer symétriquement, ou à peu près, de part et d'autre de ce personnage central ; d'abord, détournant la tête de lui, Anubis cynocéphale, drapé dans un manteau grec, les bras sous la draperie, le droit plié contre la poitrine, le gauche baissé, le corps de face et immobile ; puis un épervier, coiffé du pschent, et placé de profil vers l'extérieur ; à ce point, les reliefs manquent à gauche, et les traces qui subsistent à la cassure ne correspondent pas exactement à ce qu'on voit à droite, au delà de l'épervier : c'est un dieu à tête de cheval, à longue crinière flottant sur l'épaule, vêtu du pagne, tenant des deux mains — la gauche baissée, la droite levée — un grand uraeus (et peut-être, en plus, de la gauche, un objet incertain et érodé) ; il s'avance vers une femme, assise, de profil à gauche, sur un escabeau carré et massif ; cette femme, de pur type grec, est vêtue d'une tunique serrée sous les seins et d'un himation relevé sur la tête, tombant sur le dos et couvrant les jambes ; elle soutient sa tête de la main droite et laisse pendre la gauche sur ses cuisses ; à l'extrémité droite, il reste la partie antérieure d'un sphinx ailé à tête et poitrine féminines ; il est tourné de profil vers le centre de la composition, assis sur son arrière-train et arc-bouté sur ses pattes de devant ; le type n'a rien d'égyptien ; derrière sa tête se dresse, semblant sortir de son dos ou placé derrière lui, un petit pilier terminé par un motif conique. — *Long côté* B : il ne reste, à l'extrémité droite, que l'arrière-train d'un quadrupède, accroupi, de profil à gauche, sur ses quatre pattes, et, contre l'arête, un petit monument, comprenant un socle rectangulaire, profilé haut et bas, et un autel cubique, surmonté d'un cône que termine un large bouton à peu près hémisphérique. — *Petit côté* C : (de gauche à droite) sphinx ailé, profil à droite, du même type et avec le même motif surgissant derrière sa tête qu'à l'extrémité droite du côté *A* ; épervier coiffé du pschent, profil à droite ; petit monument funéraire, pareil à celui du côté *B*. — *Long côté* D : (de gauche à droite) bélier ou mouton, profil à gauche, debout, les quatre pattes tendues, sur une haute base profilée haut et bas ; palmier ; épervier, profil à gauche, coiffé du pschent ; petit monument funéraire, du type déjà décrit, placé entre deux grandes palmes, sommairement incisées, qui s'infléchissent vers lui ; oiseau, profil à gauche, portant sur sa tête le disque solaire ; personnage égyptien, coiffé du claft, vêtu du pagne, s'avançant à droite, le buste presque de face, les deux bras baissés et visibles ; devant lui, un dieu à tête de cheval et longue crinière descendant sur l'épaule marche dans le même sens, vêtu d'un pagne et tenant des deux mains un grand uraeus (ces deux figures sont des répliques à peu près exactes des figures correspondantes du côté *A*) ; — *fragment III replacé sur le côté* C : (de gauche à droite) restes d'un tronc de palmier ; petit monument funéraire semblable aux précédents ; sphinx ailé, du type déjà décrit, mais la patte antérieure droite levée.

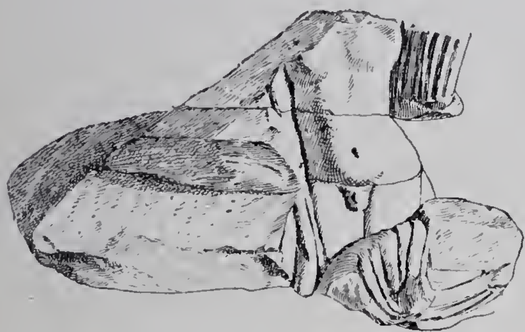
Un fragment isolé du socle a été récemment retrouvé dans un dépôt du

musée : il a conservé le listel supérieur auquel adhère encore le gros orteil gauche d'un personnage tourné vers la gauche ; le travail est soigné et rappelle celui du côté *A* ; des reliefs du socle, il ne reste que le sommet d'un palmier, et, à droite, un bélier, profil à droite, debout, les quatre pattes tendues, sur une large plinthe posée sur une base rectangulaire ; ce sont là, en sens inverse, les mêmes motifs qui sont représentés à l'extrémité gauche du côté *D*.

Couvercle : il n'en subsistequ'un fragment certain, portant, sur sa face inférieure, l'entaillure correspondant à la feuillure de la cuve ; la surface, d'une convexité très accusée, indique qu'il avait la forme d'un arc surbaissé ; on y voit trois personnages, vêtus d'un pagne, qui s'avancent sur la pointe des pieds comme les figures des reliefs archaïstiques ; le premier à droite est imberbe et marche vers la droite, tenant des deux mains, tendues devant lui, une tête de bouquetin, coupée à mi-hauteur du col ; des deux autres, tournés l'un vers l'autre, la moitié inférieure du corps est seule conservée ; le relief est très bas et le fond creusé autour des figures : il semble que le sculpteur a voulu, assez maladroitement, imiter le « relief en creux » des Égyptiens.



L'appartenance au couvercle du fragment suivant est très probable, mais non absolument certaine : il reste un putto debout et nu (manquent la tête, le bras droit, la main gauche), tenant, dans son bras gauche, un objet volumineux qui semble une gerbe de blé brisée en son milieu, au dessous du lien ; il devait s'appuyer du bras droit sur un support (réduit à une masse informe), mais il est difficile de dire si la draperie qui retombe sur ce support lui appartient ou appartient à un autre personnage ; devant lui, et cachant ses genoux et ses jambes, est étendue, les jambes allongées à gauche, une figure dont il ne reste que le haut du buste, drapé dans un manteau, et le bras droit, sous la draperie, plié contre la poitrine ; les longs cheveux qui lui couvrent le cou ne semblent pas féminins ; — ce groupe est, en partie, travaillé en ronde bosse : le dos du putto et ses jambes, sur toute leur hauteur, sont sculptés au revers, très grossièrement d'ailleurs et sans rapport avec les proportions de la face antérieure ; les cheveux du personnage couché sont indiqués sur sa nuque, tandis que le corps et les jambes étaient traités en haut relief ; on notera enfin que, au revers, la masse de marbre, conservée à droite du putto, n'est pas brisée, mais qu'elle a été taillée dans le monument



primitif telle qu'on la voit aujourd'hui. Ces particularités, d'autre part l'identité du marbre, donnent à penser que ce fragment appartient bien au couvercle : il devait être placé sur le sommet de l'arc, et l'on peut supposer qu'une série de représentations, traitées de la même manière, moitié en ronde bosse, moitié en relief, y tenaient la place qu'occupe, sur l'arc brisé des sarcophages lyciens, la poutre du faîtage ; l'exécution de cette partie semble moins soignée que les sculptures de la cuve ; au revers, elle est tout à fait sacrifiée et d'une grossièreté extrême.

Le monument est trop mutilé pour qu'on puisse prétendre à en expliquer tous les détails, et l'interprétation en est rendue plus difficile par le fait que, plusieurs fois, le sculpteur grec semble avoir maladroitement reproduit des types et des motifs égyptiens qu'il ne comprenait pas très bien : telle la tête d'Horus, à laquelle il ajoute une chevelure et un duvet de barbe humains ; tel le bonnet de l'adorant, dont la forme ne paraît correspondre à rien de réel. Toutefois, il ne semble pas douteux que les quatre faces du monument étaient consacrées à des scènes d'offrande et d'adoration où l'on peut restituer avec certitude, à côté d'Isis et d'Horus, Osiris, dont la tête est conservée ; la triade divine était vénérée par un homme et une femme où l'on doit reconnaître les possesseurs du sarcophage. Plus délicate encore est l'interprétation de la petite frise : le personnage égyptien de la face *A* (qui reparaît en *D*) est peut-être le mort, et les divinités zoocéphales, Anubis ou ces démons conducteurs des morts — les mêmes qu'on voit représentés sur le sarcophage de Tabnit (n° 78), où, par exception, leur forme est toute humaine. L'épervier est, dans l'écriture hiéroglyphique, tout au moins à partir de l'époque ptolémaïque, le signe constant et le plus général de la divinité ; peut-être doit-on l'entendre ici comme un symbole de renouvellement et de naissance à la vie éternelle. Au delà de la divinité à tête de cheval (côté *A*), la femme assise dans l'attitude d'une pleureuse semble une mortelle plutôt qu'une déesse ; à l'extrémité, le sphinx paraît être là comme un motif funèbre, et un accessoire de couleur locale : le petit cippe qui apparaît derrière lui, comme l'autel représenté sur les autres faces, reproduisent un type de monuments funéraires bien connu, l'autel servant de base à un cône ou à un omphalos (cf. Pfuhl, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XX, 1905, p. 88 sq.). L'extrémité gauche de la frise *D*, avec sa statue de dieu-bélier et son palmier, rappelle un petit relief du musée de Berlin (Erman, *Die aegyptische Religion*, 2e éd., 1909, p. 268, fig. 258), et représente peut-être en raccourci un sanctuaire divin. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de penser que plusieurs des sujets représentés ici y figurent peut-être sans signification précise, mais seulement pour accuser le caractère égyptien de l'ensemble et que quelques-uns pourraient bien n'être qu'une imitation maladroite de signes hiéroglyphiques. — Sur le culte d'Isis en Crète, cf. Drexler dans le

Lexicon de Roscher, II, 1, s. v°, col. 383 ; sur l'extension des cultes égyptiens en Europe à l'époque impériale, Erman, *l. l.*, p. 260 sq.

Travail adroit, mais sans grande valeur d'art, du IIe siècle ap. J.-C. ; la correction un peu froide des figures, leur élégance banale est dans la manière des sculptures antonines ; le lustre brillant, posé sur l'épiderme du marbre, est aussi du goût de l'époque ; et l'on sait que, en particulier sous Hadrien, les œuvres égyptisantes y furent fort à la mode. Toute l'architecture est d'une exécution très négligée et très molle, sans saillies et sans ombres, le sculpteur ayant sans doute voulu que l'attention se concentrât uniquement sur les personnages de la cuve. Il est curieux cependant de constater son parti de voiler tous les nus du mur : dans les niches, en y pressant les personnages et les accessoires ; au dessus, en recouvrant les tympans d'une sorte de tapis décoratif ; les motifs qu'il y emploie sont encore classiques, mais la façon dont il s'en sert l'est déjà beaucoup moins ; c'est la même tendance qui s'exprime, avec une technique tout opposée et sur une architecture assez différente, dans les sarcophages du type de Sidamara. L'architecture donne d'ailleurs ici l'impression d'une époque beaucoup plus avancée que la sculpture : la forme du chapiteau, le dessin lourd des profils, l'absence de toute arête vive, le modelé gras du végétal font penser déjà aux œuvres du VIe siècle byzantin.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 41 *bis* ; — S. Reinach, *Revue archéologique*, 1893, II, p. 346 ; 1895, I, p. 109 ; II, p. 345, 354-5, 3 fig. ; *Chroniques d'Orient*, II, p. 254, 378, 454, 463 [les figures de la *Revue* n'y sont pas reproduites] ; — *Athenaeum*, 1893, II, p. 39 ; — *American journal of archaeology*, XI, 1896, p. 509 ; — Joubin et Jouguet, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et l'archéologie égyptiennes et assyriennes* (publié sous la direction de G. Maspero), XVI, 1894, p. 162-166, pl. ; XVIII, 1896, p. 106-111 ; — Lafaye, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *Isis*, p. 582, fig. 4101 ; — des photographies des reliefs et un moulage d'une partie de la frise du socle sont exposés au musée Guimet, deuxième étage, *salle de l'Égypte ancienne*, vitrine du « *culte isiaque romain en Égypte* ».

Photographies n°s 1608 (face *A*, état actuel complet), 194 (face *A*, sans l'angle), 1609 (face *B*, état actuel complet), 256 (face *B*, la niche de droite seule), 259 (face *C*, groupe de fragments II), 258 (face *D*), 257 (tête d'Osiris), 2010 (couvercle, fragment de bas relief), 2011 (couvercle, fragment de ronde bosse).

41 (1165) Sarcophage d'enfant : Éros et putti.

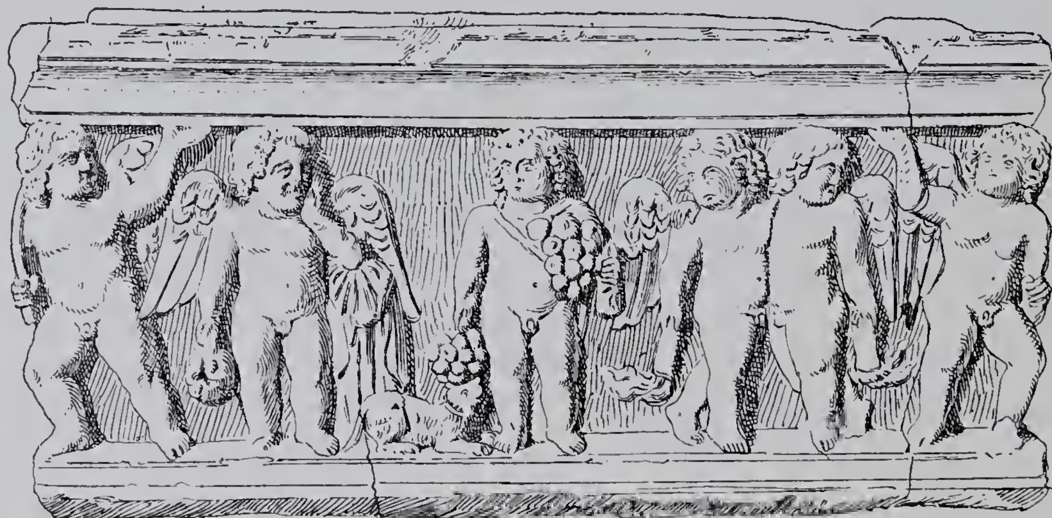
Sinope ; mai 1901.

Marbre blanc ; manque le couvercle ; feuillure mutilée ; fissure sur la *face antérieure*, vers l'extrémité droite ; sur cette face, les figures ont souffert de quelques érosions qui semblent avoir été produites par un fer de pioche au moment de la découverte ; en négligeant les érosions superficielles, il manque : *Éros* [1], les lèvres et le menton ; *Éros* [2], les doigts de la main

droite, le dessous de l'avant-bras gauche, le pied droit; *Éros* [6], le dessous de l'avant-bras droit, une partie de la palme ; sur cette face comme sur les autres, tous les nez sont mutilés. — *Face latérale gauche* : érosions sur le médaillon où est scellé le crampon du couvercle. — *Face latérale droite* : érosions sur l'œil gauche de l'*Éros* de droite ; hauteur, 0m43 ; longueur du grand côté, 0m 89 ; du petit côté, 0m 54 ; hauteur du champ sculpté, 0m 285.

Petite cuve rectangulaire, profilée haut et bas ; le corps de moulures inférieur sert en même temps de plinthe aux figures ; feuillure sur la tranche supérieure ; les mortaises, où étaient scellés les crampons qui maintenaient le couvercle, sont creusées, au milieu des petits côtés, dans un médaillon circulaire, lisse et soigneusement dressé, qui interrompt le profil des moulures et déborde sur le champ.

Face principale : au milieu, un putto [3] aux longs cheveux bouclés — le mort — est représenté de face, portant sur la jambe droite, la gauche légèrement écartée, le pied à plat, la tête tournée à gauche ; de la main droite baissée, il tient une grappe de gros raisins vers laquelle jappe un chien, et, de la gauche, une gerbe de fruits, raisins, figues, pommes, placés dans un pli de sa chlamyde qui, agrafée sur l'épaule droite, laisse nu presque tout le corps ; à gauche, un petit Éros nu [2], les jambes dans la même position que le pré-

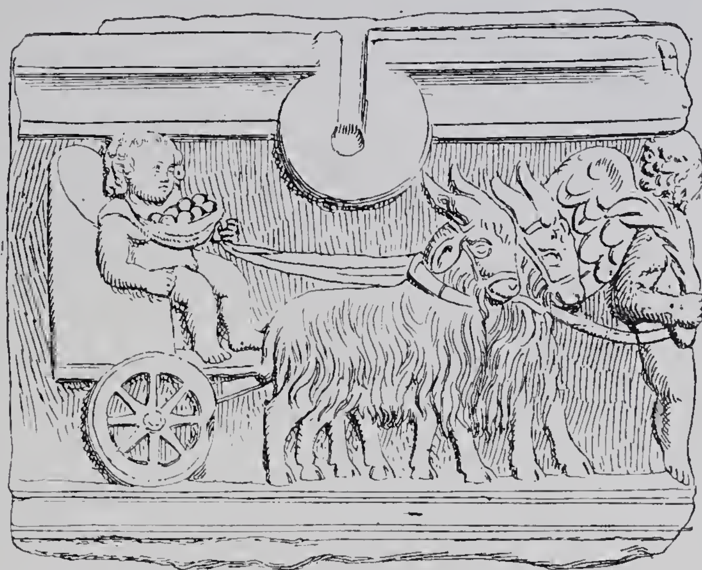


cédent, tient de la main droite baissée une *infula* formée de trois gros flocons de laine unis par une bandelette ; il s'accoude du bras gauche sur un pilier recouvert d'une draperie, et soutient de la main sa tête pleurante et tournée vers le mort ; à droite, un groupe de deux Éros nus [4 et 5] se tiennent enlacés dans une attitude symétrique, le bras intérieur de l'un passé autour du cou de l'autre, le bras extérieur baissé et tenant une torche renversée ; leurs têtes, aux longues tresses bouclées, se détournent vers le dehors ; leurs corps, tournés de trois quarts et pressés l'un contre l'autre, ne reposent que sur la pointe des pieds (la jambe libre au second plan croisée derrière la jambe portante) ; à chaque extrémité, un Éros [1 et 6] s'éloigne d'un pas rapide, tournant sa tête

frisée vers le centre de la composition et relevant la main intérieure comme pour saluer le mort ou l'appeler vers le monde des bienheureux ; ils tiennent, de la main extérieure, une palme, qui déborde, ainsi que leur aile, sur les faces latérales.

Petit côté droit : deux Éros nus, aux cheveux courts, luttent ensemble ; celui de gauche, de trois quarts à droite, les jambes écartées et fléchies, pose la main gauche à plat sur la tête de son adversaire qui, tourné vers lui, est tombé à genoux sur le sol, y prend, de la main gauche, appui sur une pierre et, de la droite, saisit le poignet droit baissé du premier ; derrière lui, à l'extrémité droite, sont placés les prix destinés au vainqueur : une palme, dressée sur le fond, et un cratère à pied et à deux anses verticales et recourbées, posé sur une base rectangulaire, profilée haut et bas.

Petit côté gauche : un putto est assis sur une voiture à deux roues — un *cisium* à haut dossier concave — que deux boucs conduisent à pas lents vers la droite ; il repose l'avant-bras droit sur l'accoudoir du siége, et, de la main gauche, tient à la fois les brides et un pli de sa chlamyde, tout rempli de fruits ; pour préciser l'allusion au voyage vers l'au-delà et justifier ce qu'on voit sur cette face de l'Éros [1] de la face principale, le sculpteur a mis dans la main droite de ce dernier, qui tient déjà une palme, une longe avec laquelle il semble guider le bouc du second plan. — La *face postérieure* est dressée, mais sans décoration.



Éros et putti ont les formes ordinaires, rondes et potelées ; les têtes sont toutes trop grosses par rapport aux corps ; l'exécution est assez soignée, mais le style est médiocre ; l'œuvre date sans doute du IIe siècle ap. J.-C.

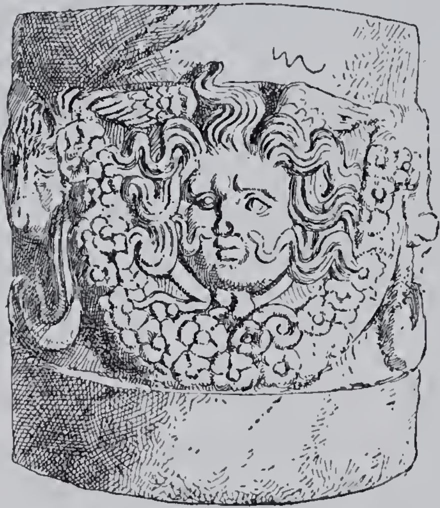
Photographies nos 1599 (face principale), 1597 (face latérale gauche).

42 (429) Chevet d'un sarcophage.

Saïda ; envoi de Djoumboulat Sélim bey ; 1888.

Brèche dure ; il ne reste qu'un petit côté arrondi et le départ des longs côtés ; le nez de la Méduse est mutilé ; hauteur, 0m70 ; largeur, 0m64 ; épaisseur, 0m11.

La cuve était arrondie à ses extrémités; l'extrémité conservée correspond au chevet, comme le prouve le coussin ménagé pour la tête dans l'évidement de l'intérieur, et au petit côté gauche, quand on regardait la face principale ; traces d'une feuillure sur la tranche supérieure ; le socle est formé par une haute plate bande nue; il n'y a pas de profil sous le bord supérieur; une épaisse guirlande de fleurs est suspendue à la corne intérieure de deux bucranes par deux bandelettes qui flottent sur le fond ; la concavité en est tout entière remplie par une grande tête de Méduse tournée légèrement à gauche ; ses longs cheveux se relèvent en flamme au dessus du front, entre deux ailettes divergentes, et se développent sur les côtés en épaisses boucles tortueuses ; deux serpents, noués sous le cou, rampent sur ses joues, et leurs têtes viennent se placer symétriquement à hauteur des narines ; l'iris est creusé ; — les longs côtés, décorés de guirlandes qui s'attachent à la corne extérieure des bucranes, sont séparés de la partie cintrée par une arête vive et saillante ; on notera que l'axe du cintre n'est pas exactement parallèle au plan des longs côtés; le long côté gauche (par rapport à la face conservée) est épannelé et formait revers.



Travail décoratif d'époque romaine.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 35.

Photographie n° 161.

43 (1002) Sarcophage d'enfant.

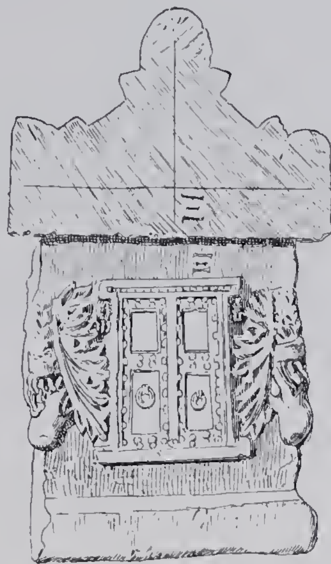
Alaïeh, sandjak d'Adalia, vilayet de Konia ; envoi du caïmakam Halil Kiamil bey ; janvier 1899.

Marbre blanc ; quelques très légères érosions sur les reliefs ; l'acrotère du faîtage et celui de l'angle postérieur, à gauche, sont mutilés ; hauteur totale, 0^m 63 ; de la cuve, 0^m 37 ; longueur du grand côté, sur la cuve, 0^m 855 ; sur le couvercle, 0^m 905 ; longueur du petit côté, sur la cuve, 0^m 33 ; sur le couvercle, 0^m 37.

Le petit côté droit porte, sur la cuve et le couvercle, la lettre d'appareillage Ξ.

Cuve rectangulaire ; petit socle nu à la partie inférieure ; couvercle à deux pentes, orné aux quatre angles et aux extrémités du faîtage d'acrotères massifs ;

les longs côtés et le petit côté gauche sont décorés de guirlandes d'acanthe suspendues par des bandelettes retombantes aux cornes de bucranes placés aux quatre angles de la cuve et au milieu des longs côtés; sur ceux-ci, la concavité de la guirlande est occupée, à gauche, par une tête de jeune garçon aux cheveux courts, à droite, par une tête de jeune fille (?) dont les cheveux descendent sur les côtés du visage, en une masse qui se relève et se recourbe à son extrémité inférieure ; le travail est plus dur et moins poussé au revers (notez en particulier la tête de gauche dont le nez, le front et les cheveux au dessus du front sont sur un même plan vertical).



Sur le petit côté droit, est sculptée une porte légèrement pyramidante ; le linteau, orné de denticules, déborde des deux côtés les pieds-droits et repose sur deux consoles recourbées, ornées de feuillage ; la porte, à deux vantaux partagés chacun en deux panneaux, imite une porte à revêtement de bronze, fixé par des boulons à large tête, ronde et plate ; dans les panneaux inférieurs, est scellé un anneau de prise ; l'espace vide entre les pieds-droits et les bucranes d'angle est rempli par une demi-feuille d'acanthe renversée.

Travail ordinaire, mais d'exécution assez soignée, d'époque romaine, probablement du IIe siècle.

Photographie n° 1613 (face latérale droite).

44 (430) Fragment de sarcophage.

Saïda ; envoi de Sélim bey Djoumboulat ; la date d'entrée, d'après l'inventaire et M. Joubin, est 1880 ; il faut probablement lire 1888.

Calcaire ; brisé partout, sauf en haut ; quelques érosions superficielles ; il reste, à droite, une petite partie du retour d'angle ; hauteur, 0m50 ; largeur, 0m62 ; épaisseur, 0m09.

Fragment provenant de la cuve d'un sarcophage rectangulaire ; feuillure mutilée sur la tranche ; en haut, bandeau nu ; sur le champ, guirlande de fleurs attachée par une bandelette flottante à deux anneaux que deux mufles de lions tiennent entre leurs crocs ; dans la concavité de la guirlande, tête de Méduse regardant légèrement à gauche (cheveux plats sur le front, rayonnant sur les

côtés du visage ; ailettes basses et divergentes au sommet du crâne ; serpents noués sous le cou).

Époque romaine ; sur le motif, cf. plus haut, n° 12, p. 77.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 36.

CIPPES FUNÉRAIRES SIDONIENS

Un certain nombre de ces monuments (nos 49, 53, 54, 58, 59, 60, 61) sont portés sur l'inventaire du musée impérial sans indication de provenance, mais il n'est pas douteux qu'ils ne proviennent tous de Saïda.

Ces monuments sont tous d'un même type : ce sont de petits autels sans profil dont la section varie du cercle à l'ellipse et se rapproche parfois d'un rectangle aux angles arrondis ; ils reposent sur un socle cubique, taillé dans le même bloc, sans moulures et portant l'inscription ; ils sont ornés uniformément à leur partie supérieure d'une guirlande ou bandelette large et plate qui les entoure comme une jarretière ; cette guirlande, décorée sur la face principale d'un motif qui varie, est, le plus souvent, travaillée sommairement au revers, où le sculpteur prend soin cependant d'en montrer les extrémités nouées ensemble ; le travail est médiocre ou grossier ; la gravure et l'orthographe des inscriptions également négligées ; quelques uns de ces monuments sont datés ; tous sont d'époque romaine. On en a trouvé un très grand nombre à Saïda (très abondante collection au Louvre) où ils paraissent avoir constitué l'ornement le plus répandu sur les tombeaux des classes pauvres : le même cippe apparaît même en relief comme motif décoratif sur une dalle funéraire sculptée (Renan, *l. infra l.*, p. 494, pl. XLII, fig. 5).

Des cippes du même type se seraient rencontrés à Chypre (S. Reinach, *Revue archéologique*, 1886, I, p. 146 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 211) ; cependant le fait n'est pas établi ; les « columnar cippi » chypriotes (Myers, *Cyprus museum catalogue*, 1899, p. 27) constituent, sous leur forme la plus répandue (Colonna-Ceccaldi, *Revue archéologique*, 1874, I, p. 79 sq., pl. III ; plusieurs spécimens dans notre salle chypriote ; cf. ci-dessous, nos 827 et 828), une variété particulière qu'on doit distinguer de l'espèce sidonienne.

Joubin, *Mon. fun.*, nos 50 à 60 (= nos d'inventaire 418 à 428).

Sur ce genre de monuments, cf. de Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte*, 1853, atlas, pl. IV ; — Renan, *Mission de Phénicie*, 1864, p. 381 sq., pl. XXII, nos 3 et 13 ; Clermont-Ganneau, *Gazette archéologique*, III, 1877, p. 102 sq. ; — Perrot, *Revue archéologique*, 1877, I, p. 59, n° 7 ; — Beaudoin-Pottier, *Bulletin de corres-*

pondance hellénique, III, 1879, p. 259-260, n°s 3 et 4; — Warren J. Moulton, *American journal of archaeology*, VIII, 1904, p. 283 sq.; — Macridy bey, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, 1904, p. 45, fig. 30 et p. 51 (*Revue biblique*, I, 1904, p. 392, fig. 30 et p. 398); — P. L. Jalabert, *Mélanges de la faculté orientale de l'université Saint-Joseph de Beyrouth*, I, 1906, p. 171-174; — De Ridder, *Collection de Clercq*, t. IV, 1906, *Les marbres*, n° 44, p. 49-50.

45 (418) Cippe funéraire.



Saïda : 1888.

Marbre transparent, veiné de brun (lychnite ?); revers épannelé; hauteur du cippe, 0^{m}315; de la base, 0^{m}215; de la guirlande, 0^{m}09; diamètre du cippe, 0^{m}19; lettres de 0^{m}02.

Forme cylindrique; guirlande de feuilles de laurier, décorée, au milieu, d'une tête barbue à cheveux frisés (Zeus ?). Inscription :

’Αλέξανδρε | χρηστὲ καὶ ἄλυπε | χαῖρε, βιώσας ἔτη | νθ′ · τελευτήσας | δὲ τῇ κα′ Ὑπερβερε|ταίου · τοῦ · ζπσ′

21 hyperberetaios 287 de l'ère de Sidon = 176 ap. J.-C.; le mois hyperberetaios correspond à décembre.

Photographie n° 1708.

46 (425) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre blanc à gros grains cristallins; revers travaillé; hauteur du cippe, 0^{m}297; de la base, 0^{m}182; de la guirlande, 0^{m}06; diamètre du cippe, 0^{m}15; lettres de 0^{m}017.

Forme cylindrique; guirlande de feuilles allongées, groupées par trois, et alternant avec un motif trilobé qui semble une fleur vue de profil; sur la face principale, deux fleurs à sept pétales. Inscription :

Γ· Ι· Σεντιανὸς· | Μέντωρ· | Δόμνος·

Photographie n° 530 (13 × 18).

47 (428) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre blanc à grandes paillettes ; revers sommairement travaillé ; hauteur du cippe, 0m 23 ; de la base, 0m 15 ; de la guirlande, 0m 07 ; diamètre du cippe, 0m 14 ; lettres de 0m 015.



Forme cylindrique ; guirlande du même type que la précédente, mais d'un travail plus soigné ; sur le devant, une seule fleur à cinq pétales. Inscription :

Γ · Ἰούλ(ιος) · Δομνίων | ὁ καὶ Ἁρμόδιος | χρηστὲ καὶ | ἄωρε χαῖρε

Première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

Photographies nos 1708, 530 (13 × 18).

48 (419) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre jaune, veiné de brun et transparent, semblable à celui du n° 45 ; revers travaillé ; hauteur du cippe, 0m 23 ; de la base, 0m 17 ; de la guirlande, 0m 05 ; diamètre du cippe, 0m 16.

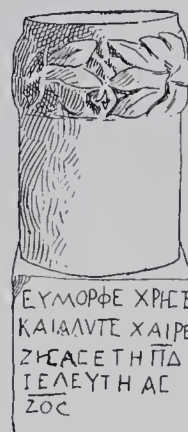
Forme légèrement ellipsoïdale ; guirlande de feuilles de laurier ; au milieu, médaillon rectangulaire cerné par deux feuilles qui dessinent un losange ; à droite et à gauche de ce motif, deux fleurs à cinq pétales ; la face antérieure de la base, qui portait l'inscription, présente un champ rectangulaire ravalé, dont le fond paraît avoir été récemment martelé ; si, comme il semble, le ravalement est antique et le martelage moderne, cet exemplaire serait le seul où l'inscription aurait été placée dans une sorte de cadre.

49 (816) Cippe funéraire.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Calcaire bleu dur ; revers sommairement travaillé ; hauteur du cippe, 0m 25 ; de la base, 0m 165 ; de la guirlande, 0m 075 ; diamètre du cippe, 0m 15 ; lettres de 0m 017.

Forme cylindrique ; guirlande de feuilles de laurier ; sur le devant, deux fleurettes à quatre pétales placées l'une au dessous de l'autre. Inscription :



Εὔμορφε χρηστὲ | καὶ ἄλυπε χαῖρε, | ζήσας ἔτη πδ΄, | τελευτήσας | ζοσ΄

An 277 de l'ère de Sidon = 166 ap. J.-C.

Photographie n° 1708.

50 (423) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre bleu ; revers sommairement travaillé sur le cippe, fruste sur la base ; hauteur du cippe, 0m 255 ; de la base, 0m 165 ; de la guirlande, 0m 065 ; grand diamètre du cippe, 0m 135 ; petit diamètre, 0m 105 ; lettres irrégulières de 0m 02 environ.

Forme ellipsoïdale ; guirlande semblable à la précédente. Inscription :

Δωρὶς χρησ|τὴ χαῖρε, | ζήσασα ἔτη κ΄.

51 (422) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre blanc à fines paillettes ; revers sommairement travaillé ; cassure régulière sur la partie droite du socle ; hauteur du cippe, 0m 255 ; de la base, 0m 17 ; de la guirlande, 0m 05 ; diamètres, 0m 114 et 0m 12 ; lettres irrégulières de 0m 02 environ.

Forme ellipsoïdale ; guirlande semblable aux deux précédentes. Inscription :

Ἡλιόδω[ρε] | χρηστὲ | χαῖρε, ζή[σ]|ας ἔτη λ[?]

52 (424) Cippe funéraire.

Saïda : 1888.

Marbre blanc à fines paillettes, veiné de noir ; revers sommairement travaillé sur la guirlande, piqué sur le cippe, fruste sur le socle ; hauteur du cippe, 0m 34 ; de la base, 0m 25 ; de la guirlande, 0m 075 ; côté du cippe, 0m 13 × 0m 19 ; lettres de 0m 02 à 0m 025.

Forme de rectangle arrondi aux angles ; la guirlande est faite de feuilles allongées (laurier), disposées symétriquement au dessus et au dessous d'un motif en forme de câble ; au milieu, sur le devant, rosette stylisée à huit pétales. Inscription :

'Ιουλία Νίκη | χρηστὴ κὲ | ἄλυπε χ(αῖ)ρε | ζήσασα ἔ|τη ξθ'

Ligne 3 : χερε, *ita lapis.*

Photographie n° 530 (13 × 18).

53 (2116) Cippe funéraire.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Marbre bleu ; revers sommairement travaillé ; hauteur du cippe, 0m 26 ; de la base, 0m 16 ; de la guirlande, 0m 075 ; grand diamètre du cippe, 0m 018 ; petit diamètre, 0m 135 ; lettres de 0m 028.

Forme ellipsoïdale ; guirlande du même genre que la précédente ; la rosette centrale, moins stylisée, n'a que quatre pétales ; le câble ne se prolonge pas au delà de la face antérieure. Inscription :

Μάξιμε | ἄλυπε | χαῖρε

54 (814) Cippe funéraire.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Marbre bleuté à grandes paillettes ; mutilé au sommet et au revers, qui est fruste ; hauteur du cippe, 0m 185 ; de la base, 0m 135 ; de la guirlande, 0m 055 ; grand diamètre du cippe, 0m 135 ; petit diamètre, 0m 065 ; lettres grêles et très irrégulières de 0m 015 à 0m 03.

Forme ellipsoïdale très aplatie ; guirlande du genre des précédentes, mais sans câble ; sur le devant, rosette à quatre pétales lobés. Inscription :

'Απολ|λοδώρα | χρηστὴ | καὶ ἄωρε | χαῖρε

55 (420) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre blanc, veiné de noir; revers fruste sur la base; hauteur du cippe, 0m 215 ; de la base, 0m 15 ; de la guirlande, 0m 065 ; grand diamètre du cippe, 0m 105 ; petit diamètre, 0m 095 ; lettres irrégulières de 0m 02 à 0m 03.

Forme de rectangle arrondi aux angles et diminuant légèrement vers le haut ; la guirlande, nouée au revers, comprend, sur les faces principales et latérales, une fleur à quatre pétales, encadrée par un groupe de deux feuilles allongées. Inscription :

Κόσμε | χρ(η)στὲ | καὶ ἄλυπ|ε χαῖρε, ζή|σας ἔτη · κε′

56 (426) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre bleuté à grandes paillettes ; revers sommairement travaillé ; brisé sur l'arête droite de la base.

Traces de rouge dans les lettres.

Hauteur du cippe, 0m 195 ; de la base, 0m 11 ; de la guirlande, 0m 065 ; diamètre, 0m 115 ; lettres de 0m 01.

Forme cylindrique ; guirlande de feuillage allongé, alternant avec des groupes de baies rondes (?), posées en croissant ; la face antérieure est occupée par un ornement en forme de losange, cerné de quatre feuilles. Inscription :

Ἔτους $\overline{βοσ}$′, | λῴου η′, | Εὐελπιστίων | χρηστὲ καὶ ἄω|ρε, ζήσας ἔτη ϛ′ [*ou* θ′], | μῆνας δ′, ἡμέ(ρας) κ′

Entre les lignes 4 et 5, il faut peut-être supposer une erreur du lapicide qu'expliquerait l'homotélie des deux mots, et suppléer ἄω(ρε χαῖ)ρε.

9 lôos 282 de l'ère de Sidon = 171 ap. J.-C. ; le mois lôos correspond à octobre.

Photographie n° 530 (13 × 18).

57 (427) Cippe funéraire.

Saïda ; 1888.

Marbre blanc, veiné de noir ; revers partiellement travaillé ; hauteur du cippe, 0m 25 ; de la base, 0m 195 ; de la guirlande, 0m 07 ; côtés du cippe, 0m 15 × 0m 17 ; lettres grêles de 0m 015.

Forme de rectangle aux angles arrondis ; guirlande de grandes feuilles schématiquement indiquées ; sur le devant, losange, avec médaillon circulaire central. Inscription :

Φιλόστρατε | χρησταὶ καὶ | ἄλυπε χαῖρε, | ζήσας ἔτη | ξ′

Photographie n° 530 (13 × 18).

58 (813) Cippe funéraire.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Marbre blanc ; revers sommairement travaillé ; brisé sur toute sa hauteur à gauche ; hauteur du cippe, 0m 18 ; de la base, 0m 145 ; de la guirlande, 0m 05 ; petit diamètre du cippe, 0m 06 ; lettres de 0m 02.

Forme ellipsoïdale ; la guirlande, bien qu'on reconnaisse encore l'origine végétale du motif, a l'aspect d'un large ruban, formé de quelques bandelettes ou cordelettes tressées ensemble et fixées sur le devant par une sorte de large agrafe — le tout sommairement traité. Inscription :

[Z]ηνωνὶ | [χρ]ηστὴ χ(αῖ)|[ρε], ζήσασα | [ἔτ]η ξθ′

Lignes 2-3 : χε|ρε, *ita lapis.*

59 (815) Cippe funéraire.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Marbre blanc à grandes paillettes ; revers fruste sur la base ; érosions au revers ; hauteur du cippe, 0m 15 ; de la base, 0m 14 ; de la guirlande, 0m 045 ; grand côté du cippe, 0m 095 ; lettres irrégulières de 0m 015 à 0m 025.



Forme de rectangle irrégulier, arrondi aux angles ; guirlande réduite à deux petits tores ; sur le devant, losange aux côtés concaves, avec médaillon central. Inscription :

(’Α)μφιά|τα χρηστ(ὴ) | χαῖρε ζή|σασα (ἔ)τη | νγ′

Photographie n° 1708.

60 (817) Cippe funéraire.

Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Marbre blanc ; revers fruste ; hauteur du cippe, 0m 185 ; de la base, 0m 15 ; de la guirlande, 0m 065 ; largeur du cippe, 0m 155 ; largeur à la guirlande, 0m 175 ; épaisseur, 0m 055 ; lettres de 0m 02.

Le cippe n'est plus qu'une mince plaquette rectangulaire, arrondie aux angles ; la guirlande, saillante et simplement massée sur les côtés du cippe, est réduite à l'ornement de la face antérieure — losange à médaillon central, encadré de feuilles allongées. Inscription :

Ἰουλίττα χρ|ηστὴ καὶ ἄλυπε | χαῖρε, ζήσα|σα αἴτη | δ'

61 (818) Cippe funéraire.

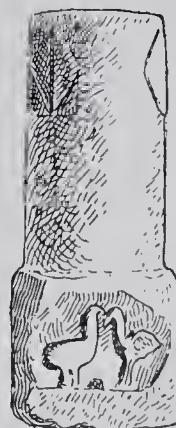
Provenance inconnue ; sans date d'entrée.

Calcaire blanc et tendre, à grains serrés ; revers fruste ; toute la surface simplement piquée ; hauteur du cippe, 0m 18 ; de la base, 0m 15 ; de la guirlande, 0m 055 ; côtés du cippe, 0m 115 × 0m 09 ; lettres grêles et irrégulières de 0m 015 environ.

Forme de rectangle aux angles arrondis et aux côtés légèrement pyramidants ; la guirlande est faite de longues feuilles minces, pareilles à des cordelettes juxtaposées ; sur le devant, ornement en forme de losange. Inscription :

Ὁμονύα | χρηστὴ | καὶ ἄωρε χαῖ | ρε, ζήσασ[α] | ἔτ[η] κα'

62 (421) Cippe funéraire.



Saïda ; 1888.

Calcaire gris, tendre et poreux (ramleh) ; toute la surface piquée ; hauteur du cippe, 0m 25 ; de la base, 0m 15 ; de la guirlande, 0m 085 ; du relief de la base, 0m 08 ; diamètre du cippe, 0m 125.

Cippe cylindrique, légèrement tronconique ; guirlande de feuilles allongées disposées en arêtes de poisson ; sur le devant, cartouche à queue d'aronde ; sur la base, deux oiseaux affrontés sur un champ très faiblement ravalé : à gauche, une oie ou un cygne, à droite, un échassier.

Travail barbare.

Photographie n° 1708.

SALLE 11

63 (369) Sarcophage lycien.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre IV (sud), n° 9 de Hamdy bey ; le sol de cette chambre est en contre-bas de 1m 90 à 2 mètres sur le fond du puits ; on y accède par une porte haute de 2m 90 sur 2m 10 ; elle mesure 3m 95 en longueur sur une largeur de 4 mètres à l'entrée et 4m 50 au fond ; la hauteur en est de 3m 95 ; elle contenait, outre le sarcophage lycien, une *théca* de basalte noir (n° 8 de Hamdy bey) dont la cuve, rectangulaire à l'extérieur, avait à l'intérieur la forme anthropoïde (*Nécropole*, p. 32, fig. 11) ; cette *théca*, posée sur un soubassement de pierre au milieu du caveau, avait été un peu reportée vers l'ouest quand on y introduisit le sarcophage lycien, qui fut placé contre la paroi est, le long côté *A* et le petit côté *C* tournés vers le mur. La chambre, dont le niveau est, après celui de la chambre du « satrape » (n° VI), le plus bas de l'hypogée, était envahie parfois par les eaux qui ont laissé sur le sol un dépôt argileux ; on n'y a trouvé que les deux acrotères brisés qui surmontent le couvercle et quatre petits vases pleins, en marbre de Paros (nos 64-67) qui ornaient la poutre faîtière (*Nécropole*, p. 35, fig. 12).

Marbre de Paros ; les violateurs ont pénétré dans le sarcophage par le petit côté *D* (nord), le réduisant en fragments et brisant en même temps les parties voisines des longs côtés de la cuve et le bas du couvercle. — *Cuve ; long côté* A (est) : la cassure de ce côté s'étend jusqu'au cavalier [2], mais les fragments, très grands, se rajustent exactement ; érosions sur le cadre à l'angle supérieur droit ; sur la moulure, cet angle et quelques oves sont rajustés ; *cavalier* [1] : manquent l'annulaire et le petit doigt de la main droite, qui étaient rapportés ; *cavalier* [2] : tête rajustée ; *cavalier* [5] : tête et main droite rajustées ; quelques plis de la chlamyde mutilés ; manquent le haut de l'oreille gauche du cheval et le sommet de la crête de poils qui se dresse sur son front. — *Long côté* B (ouest) : brisé comme le précédent, mais les cassures, dont les bords se rejoignent exactement, ne dépassent pas le milieu du premier quadrige (à gauche) ; angle supérieur gauche rabattu ; quelques crevasses peu profondes sur le marbre ; *aurige* [1] : épaule droite et côté droit du crâne rajustés ; *chasseur* [2] : manque la pointe de l'alopékis ; main et avant-bras droits, côté droit de la tête rajustés ; l'oreille gauche et la crinière du premier cheval, l'oreille droite du troisième et du quatrième sont mutilées ; *chasseur* [4] : main droite mutilée ; avant-bras droit rajusté ; la crinière et l'oreille gauche du premier cheval, l'oreille droite du second, celle du quatrième et son œil droit sont mutilés ; le sabot antérieur droit du troisième est brisé. — *Petit côté* C (sud) : intact, sauf quelques érosions ou restaurations insignifiantes sur les oves de la moulure supérieure. —

Petit côté D (nord) : manquent la tête du *centaure* [2], ses bras, le quartier de roc qu'il tenait, et, au dessus du relief, la partie moyenne du champ, du cadre et de la moulure ; à l'extrémité droite, les oves et les perles (sauf quelques-uns) sont rabattus ; ce qui reste est reconstitué d'un grand nombre de petits fragments ; quelques remplissages en plâtre aux joints des cassures ; — sont restaurés : l'avant-dernier ove (à gauche) de la moulure supérieure, la coque de quelques autres, le bas de la palmette sur l'ove d'angle, les perles placées au dessous d'elle, une partie de la joue, de la moustache, le nez, une partie de la main droite et de l'avant-bras gauche du centaure [1]. — *Couvercle* : quelques érosions sur l'arête inférieure et quelques restaurations en plâtre aux joints des fragments ; *long côté* A (est) : manque le *lion* (tenon) de droite. — *Long côté* B (ouest) : au milieu, traces d'un martelage violent, première tentative de rupture faite par les violateurs ; le lion de gauche est rajusté, avec quelques restaurations partielles sur le corps et la plinthe. — *Petit côté* C (sud) : sur le *sphinx de droite*, la courbure intérieure de la cuisse droite est rajustée ; de même l'acrotère, brisé en trois fragments et auquel manquent l'extrémité de la palmette, la retombée de la feuille d'acanthe à droite et le sommet du tenon auquel il est adossé. — *Petit côté* D (nord) : manquent la moitié droite de l'architrave et l'angle inférieur droit, une partie de l'acrotère (sommet de la palmette et extrémité gauche de la corbeille) ; quelques crevasses profondes sur le corps des griffons ; *griffon de gauche* : manquent le contour intérieur de la cuisse droite, l'oreille droite ; un éclat superficiel rajusté sous le ventre ; partie de la queue et de la patte postérieure gauche restaurée ; *griffon de droite* : extrémité du bec mutilée ; partie de la queue restaurée ; — sont restaurés en outre : une partie de l'architrave, le talon saillant placé à gauche, à la retombée du cadre du tympan, le sommet de l'arc brisé, quelques feuilles de la corbeille d'acanthe et une partie du revers de la palmette. — Il manque enfin la poutre faîtière du couvercle qui était rapportée, et, à en juger par la position des quatre mortaises rectangulaires où elle s'insérait . . . . rapportée en deux blocs.

Polychromie: tout ce qu'on en peut relever sur la cuve se borne à des traces assez visibles de rouge autour des perles de la moulure supérieure, d'ocre brun sur le fond, entre les oves et les dards ; d'ocre sur le bonnet du chasseur [4] de la face *A* ; sur le côté *C*, de bleu (qui devait être la couleur du fond), contre les contours du corps des centaures, contre la jambe postérieure gauche de celui de gauche, contre la ligne du sol, à gauche, et sur le sol même ; de rouge brun sur la peau de lion (côté chair) du centaure de droite. La polychromie primitive devait être très vive et étendue sur toutes les surfaces : non seulement elle jouait son rôle ordinaire sur les vêtements, les ceintures, les souliers, les yeux, les cheveux, les pelages, mais elle se substituait à la sculpture pour le harnais, la caisse des chars, le détail des roues et pour les queues des chevaux qui, sur les quatre côtés, viennent battre, inachevées et parfois simplement massées, contre le cadre des reliefs.

Sur le *couvercle*, les traces de couleur sont plus importantes ; *petit côté* C (sud) : le fond était bleu ; les yeux des sphinx, leurs cheveux, le creux des narines, les lèvres, rouge brun ; quelques traces d'ocre brun éparses sur les ailes et le corps ; le cadre, à la fois dans sa partie horizontale et ogivale, portait un ornement de grecques simplifiées en forme de Z ; le potelet, un motif curviligne, où l'on peut reconnaître, semble-t-il, des volutes à double enroulement se superposant les unes aux autres et interrompues, à mi-hauteur, par une palmette double ; la doucine de l'architrave a conservé des traces de rouge, mais sans qu'on puisse déterminer le motif. — *Petit côté* D (nord) : même décoration du cadre ; les traces de rouge, sur le potelet, sont trop confuses pour permettre de reconnaître le motif ; le fond était bleu ; la crête et les yeux des griffons, l'intérieur de leur bec, rouges ; les sourcils, les contours du bec, ceux des ailes, les épines, bruns (?) ; traces évanides d'ocre sur les ailes ; — traces de rouge brun sur la crinière du *lion* (tenon) de gauche, côté *A* du couvercle.

Pièces rapportées et métalliques ; long côté A (est) *; chasseur* [1] : les doigts manquants étaient rapportés ; la lance en bronze était logée dans une petite gouttière creusée dans la protubérance du pouce ; les *chasseurs* [2 et 3] tenaient une lance en bronze dans la main droite qui est percée d'une mortaise. — *Long côté* B (ouest) : les *chasseurs* [2 et 4] avaient chacun une lance de bronze, la première logée dans une petite gorge creusée dans l'épaisseur du médium et sur la protubérance du pouce, l'autre fixée dans une mortaise percée dans la main fermée. — *Petit côté* D (nord) : l'arme de *Kaineus*, fixée dans une mortaise creusée dans la main droite, était en bronze. — Les mors de quelques chevaux étaient peut-être en bronze ; les talons en saillie à la base des tympans portaient peut-être des ornements de bronze (cf. plus bas la description, p. 160).

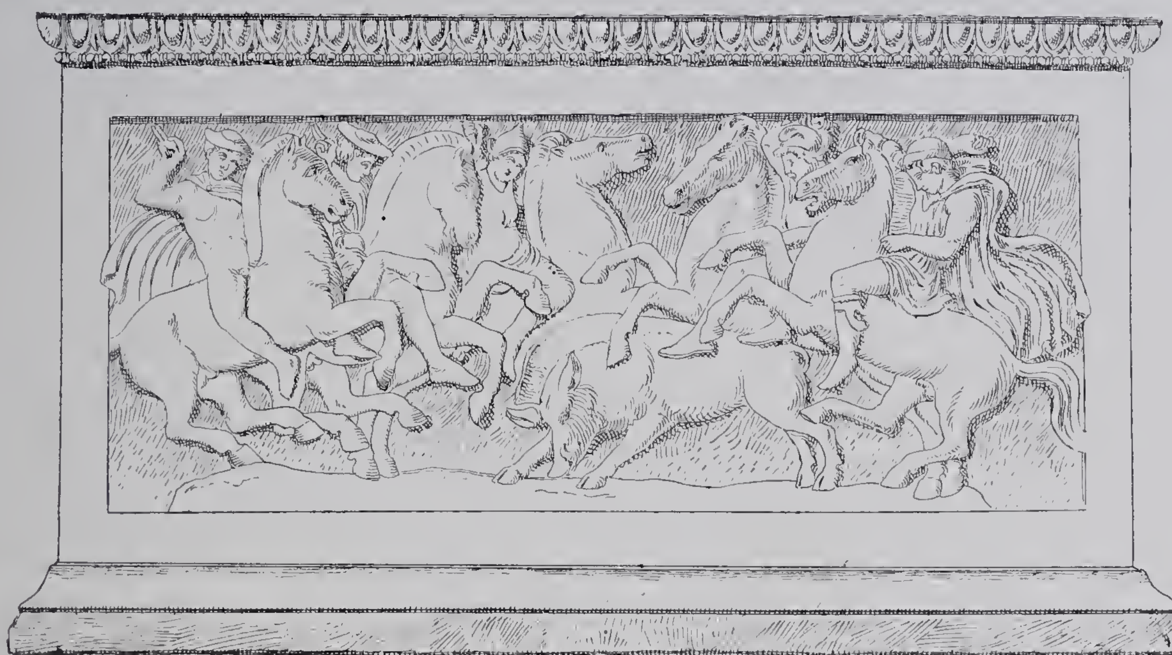
Trépan : il n'est employé que pour creuser les narines des chevaux, l'étranglement du pâturon, la cavité des oreilles et, probablement, l'ouverture de la bouche (voyez aussi la crinière de A^{5}); sur la tête des sphinx, pour l'« œil » de quelques boucles de cheveux.

Principales dimensions : hauteur totale actuelle, 2^{m} 965; de la cuve, 1^{m} 34 ; de la plinthe, 0^{m} 095 ; du talon inférieur, 0^{m} 08 ; du fût, 1^{m} 08; du champ sculpté, 0^{m} 853 ; des oves supérieurs, 0^{m} 085 ; du couvercle, sans l'acrotère, 1^{m} 38 ; de l'architrave, 0^{m} 15 (0^{m} 07 + 0^{m} 08); du tympan, 1^{m} 113 ; de l'acrotère (en *C*), 0^{m} 24; (en *D*), 0^{m} 245 ; — longueur du grand côté, à la plinthe, 2^{m} 535; au bas du fût, 2^{m} 37; au haut du fût, 2^{m} 29 ; aux oves, 2^{m} 40; au bas du champ sculpté, 2^{m} 14 ; au haut du champ sculpté, 2^{m} 073 ; au bas du couvercle, 2^{m} 425 ; à la naissance de la courbe, 2^{m} 475 ; — longueur du petit côté, à la plinthe, 1^{m} 365 ; au bas du fût, 1^{m} 195 ; au haut du fût, 1^{m} 143 ; aux oves, 1^{m} 255 ; au bas du champ sculpté, 0^{m} 97 ; au haut du champ sculpté, 0^{m} 925; au bas du couvercle, 1^{m} 265 ; à la naissance de l'arc, 1^{m} 295 ; — largeur des panneaux sculptés du tympan, à la base, 0^{m} 51 à 0^{m} 515; saillie des tenons latéraux du couvercle, 0^{m} 24 ; hauteur des lions, environ 0^{m} 16 ; largeur de la poutre faîtière, 0^{m} 11; épaisseur de la cuve, 0^{m} 09 ; aux oves qui la terminent, 0^{m} 17; épaisseur du couvercle sur sa tranche inférieure, 0^{m} 15.

Cuve légèrement pyramidante ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sur la face inférieure du couvercle; la cavité intérieure n'est pas à proprement parler rectangulaire, les angles n'en étant pas évidés, mais remplis par une colonnette engagée qui se continue dans les angles du couvercle et se perd peu à peu dans son épaisseur. La cuve repose, par l'intermédiaire d'un talon, sur une plinthe dont l'arête inférieure est taillée en biseau ; elle est couronnée par un rang de perles et d'oves ; le couvercle, de forme ogivale, mais de proportions moins trapues que dans la plupart des sarcophages lyciens, porte sur une sorte d'architrave à deux bandes ; la bande supérieure, terminée par un filet, a un profil de doucine peu accentué ; le passage des lignes droites de la cuve aux contours curvilignes du couvercle se trouve ainsi atténué, et il l'est encore par les talons arrondis qui terminent, vers le bas, l'encadrement des tympans, et se projettent en saillie sur les longs côtés ; dans l'épaisseur de ces talons, quatre mortaises ont été creusées, qui étaient destinées, non pas à fixer les leviers avec lesquels on manœuvrait cette énorme masse de pierre — elles sont trop peu profondes et trop étroites, les talons eux-mêmes trop minces — mais plutôt à recevoir des ornements de bronze ; on notera d'autre part, sur la bande inférieure de l'architrave, petit côté *D*, près de l'angle gauche, un petit panneau rectangulaire, haut de 0^{m}044, long de 0^{m}116 et ravalé à 0^{m}012 ; il est probable qu'un accident s'étant produit sur l'arête du couvercle, soit dans le transport, soit dans la pose, on l'aura réparé au moyen d'une pièce rapportée qui s'est ensuite détachée ; les flancs du couvercle sont lisses et sans ornements ; à leurs extrémités, vers le bas, sont sculptés, dans le bloc même, quatre gros tenons en forme de protomes de lions couchés sur une petite plinthe (cf. Petersen-Luschan, *Reisen*, II, p. 13, 16, 20, 44, 195) ; au sommet de l'arc brisé, se dresse, sur chaque petit côté, un haut acrotère adossé à un petit support rectangulaire : c'est une corbeille d'acanthe d'où émergent deux volutes qui s'enroulent vers l'extérieur et que

surmonte une palmette ; sur la crête du toit, était posée une poutre faîtière qu'ornaient sans doute de petits vases à panse côtelée dont quatre (n°s 64-67), retrouvés dans le caveau même, sont exposés dans la vitrine *B*, au fond de la salle (cf. sur ce motif, n° 10, p. 52). Les reliefs de la cuve sont sculptés sur un champ légèrement trapézoïdal ; leur saillie ne dépasse pas le large bandeau qui les encadre.

Long côté A (est) *; chasse au sanglier* : le sol, irrégulier, est indiqué par une masse de marbre, qui, ici comme sur les autres faces, s'arrête à quelques centimètres des angles inférieurs ; au milieu, le sanglier, de profil à gauche, la tête baissée et surmontée d'une haute crête massive de soies, prêt à lancer un coup de boutoir, fonce sur les chasseurs ; ceux-ci l'environnent de tous côtés ; tous sont montés et leurs chevaux se cabrent en bondissant gracieusement,



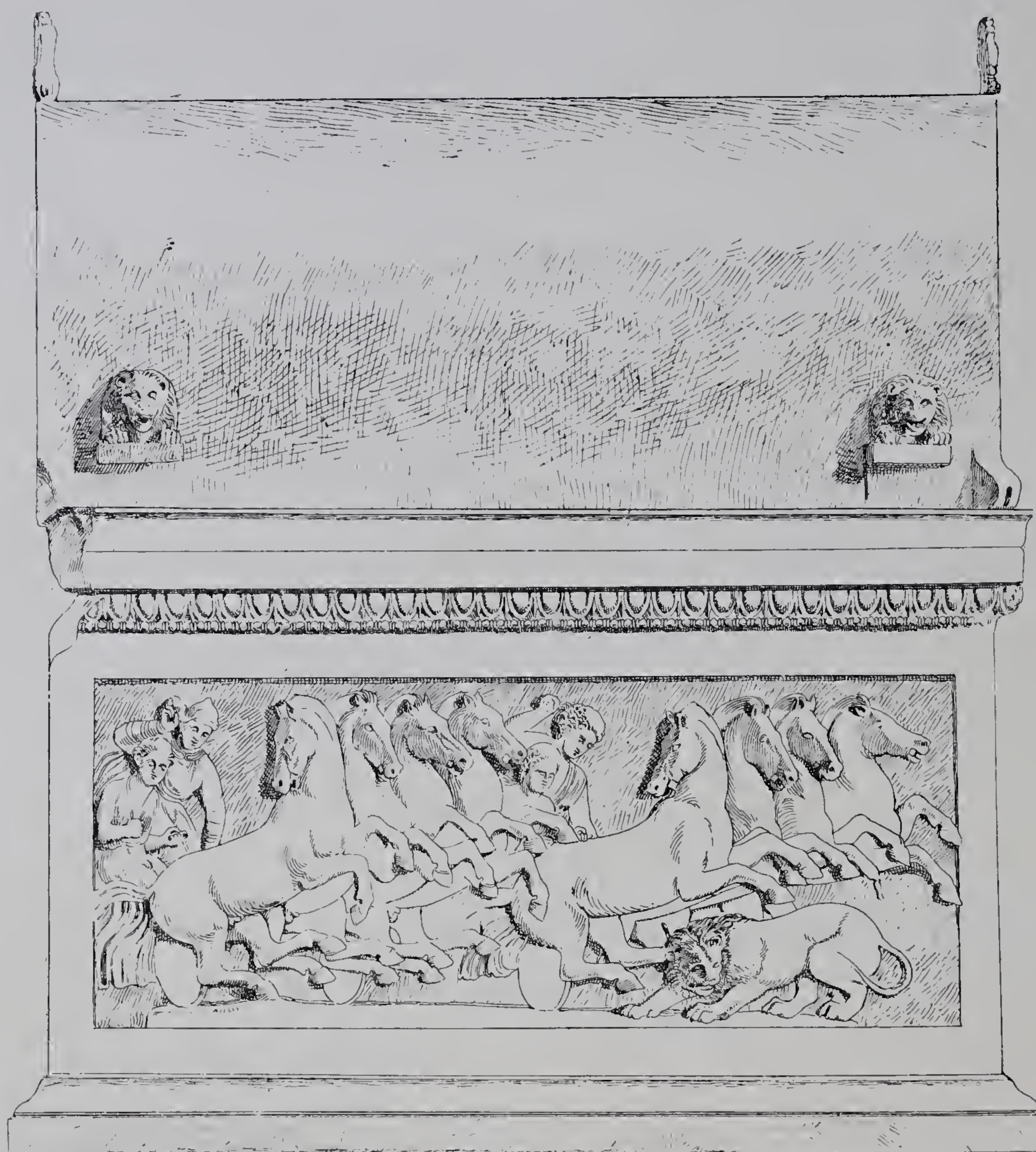
les quatre sabots relevés (τὸ ἀκταίνειν) ; ce sont des bêtes élégantes et vigoureuses en qui se fondent harmonieusement les caractères de l'arabe et du cheval européen ; ils ressemblent beaucoup aux chevaux de la frise du Parthénon, qui sont sans doute de race thessalienne, et ils ont les qualités que les connaisseurs de l'antiquité estimaient le plus, la tête petite et droite, le front large, le poitrail et le rein larges aussi, le ventre maigre ; les veines transparaissent sous la peau fine et tendue. Les cavaliers sont au nombre de cinq, trois à gauche et deux à droite ; ils se dépassent légèrement l'un l'autre, et tous, d'un mouvement uniforme de la main droite, lèvent leur arme et la dirigent vers le sanglier ; le premier à gauche [1] est un bel éphèbe qui porte seulement une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et flottant sur le dos ; ses

cheveux, courts et bouclés, sont coiffés d'un pétase à petite calotte convexe ; son attitude, qui semble un peu contournée, est exactement celle que prescrit Xénophon au cavalier qui veut lancer le javelot : « portez en avant la partie gauche du corps ; rejetez la droite en arrière ; dressez-vous sur les cuisses ; jetez le javelot la pointe un peu élevée » (*de re eq.*, 12, 13) ; l'arme, ici, est baissée, le but étant tout proche et beaucoup plus bas que le cavalier ; c'est un ἀκόντιον, muni d'une ἀγκύλη ; l'annulaire et le médium tendus passaient dans la boucle d'une courroie fixée à la hampe et, par leur impulsion, augmentaient la force et la vitesse du trait (cf. Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v^is^ *amentum* et *jaculum*) ; le cavalier du second plan [2], placé exactement de profil à droite, exécute le même mouvement ; il est coiffé du même pétase, à bords plus larges, et porte une tunique courte, serrée deux fois à la taille ; ses cheveux tombent en mèches effilées sur le front et les oreilles ; le troisième [3] a une physionomie plus rude et semble plus âgé ; il est vêtu d'une tunique serrée par une seule ceinture et coiffé de ce bonnet thrace qu'on désigne d'habitude sous le nom d'alopékis et dont il a relevé le bord ; son arme, qu'il tient à pleine main, n'était pas un javelot, mais plutôt une lance ou un épieu ; tous trois portent des chaussures fermées, à tige sans doute assez haute, qui étaient indiquées en couleur : les orteils, en effet, ne sont pas détaillés et l'ossature du pied a des formes molles et comme estompées ; — des deux chasseurs de droite, l'un [5], au premier plan, est un très jeune homme, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille, sans manches et d'étoffe légère ; un ample et long manteau, peut-être la zeira thrace, flotte derrière son dos en larges plis recourbés (cf. Xén., *Anab.*, VII, 4, 4 : οἱ Θρᾷκες... ζειρὰς μέχρι τῶν ποδῶν ἐπὶ τῶν ἵππων ἔχουσιν ; Hér., VII, 75) ; il est coiffé d'une calotte de cuir qui s'applique exactement à la tête, forme primitive et originale de l'alopékis, faite d'une peau de renard dont la tête se place au dessus du front du personnage et dont la queue pend sur sa nuque ; ses pieds sont chaussés de hautes bottes collantes, à revers découpés et festonnés, fixés au dessous du genou par une épaisse courroie ; ce sont celles dont parle Hérodote (VII, 75 : περὶ δὲ τοὺς πόδας τε καὶ τὰς κνήμας πέδιλα νεβρῶν) ; elles constituent une partie essentielle du costume thrace, tel qu'il était de mode à Athènes au ve siècle et tel qu'il est porté par plusieurs cavaliers de la frise du Parthénon (cf. Michaelis, *Parthenon*, 9, IV, 8 ; 9, VIII, 15 ; 9, X, 19 ; 10, I, 4, etc.) ; bien assis sur son cheval, la tête baissée, les yeux dirigés vers le sanglier, le jeune chasseur semble mesurer le coup qu'il va porter ; son cheval qui ne touche le sol que du sabot postérieur gauche, se soulève orgueilleusement, moins, semble-t-il, par effroi que pour le plaisir de faire valoir sa généreuse beauté — et comme pour justifier le cri d'enthousiasme de Xénophon (*de re eq.*, 11, 9) : « un cheval qui se dresse est quelque chose de si beau, de si frappant et de si magnifique, qu'il fixe les

regards de tous ceux qui le voient, jeunes ou vieux ; on ne peut ni le quitter, ni se lasser de le considérer lorsqu'il se montre ainsi dans tout son éclat. » — Le chasseur du second plan [4], presque entièrement caché par celui du premier, est un oriental d'âge assez avancé, et semble plutôt un serviteur ou un pédagogue ; il est le seul qui porte la barbe ; ses cheveux courts et crépus sont coiffés d'une tiare aux pans flottants ; il est vêtu d'une tunique à longues manches, d'anaxyrides collantes et de longs souliers pointus. M. Klein (*l. infra l.*, p. 204) a découvert en lui le maître de la chasse et le titulaire méconnu du sarcophage : étrange découverte que son auteur n'a cru devoir justifier par aucun argument, et qui échappe ainsi à toute discussion.

Long côté B (ouest)*; chasse au lion* : le champ est occupé tout entier par deux quadriges qui s'avancent vers la droite, sur un sol uni ; chacun d'eux est monté par deux beaux éphèbes ; l'un [1 et 3], au premier plan, conduit l'attelage des deux mains, fléchissant fortement sur les jambes pour mieux assurer son équilibre ; l'autre [2 et 4], debout et dépassant son compagnon de toute la hauteur de la tête, semble, de la main gauche baissée, prendre appui sur l'antyx du char, et, le buste et la tête inclinés en avant, lève son arme — ici un javelot muni de l'ἀγκύλη, là une lance tenue à pleine main — et la brandit contre le lion ; le roi des animaux — faute de place, le sculpteur l'a représenté très petit et logé sous les chevaux du premier quadrige à droite — fait assez piteuse figure ; arc-bouté sur ses pattes de devant, replié sur lui-même, le corps de profil à gauche, la tête tournée à droite, du côté opposé à celui d'où vient le trait, il semble moins penser à se défendre qu'à s'enfuir. Les quadriges ne sont pas représentés de profil, mais, par un artifice traditionnel chez les sculpteurs grecs, ils se montrent de trois quarts ; la caisse des chars est ainsi cachée par la croupe des chevaux, et le peu qui en eût été visible, le sculpteur l'a dissimulé, avec plus d'ingéniosité que de vraisemblance, derrière les draperies flottantes de l'aurige ; les roues sont des disques pleins qu'on voit en perspective se perdre insensiblement dans le fond et dont les contours et les détails étaient indiqués à la peinture — procédé fort ancien qu'on retrouve, dès le VIe siècle, sur la frise du trésor de Cnide à Delphes ; les chevaux, de même race que ceux de la face opposée, se cabrent impétueusement et sont même représentés en plein vol, car de ces huit chevaux, seul le cheval placé au premier plan dans le quadrige de gauche touche le sol et ne le touche que du sabot postérieur droit ; chacun d'eux dépasse son voisin de la tête et du poitrail, celui du premier plan retournant la tête à gauche ; il y a, comme on l'a justement remarqué, quelque pauvreté dans cette répétition, et, surtout au quadrige de gauche, une monotonie peu agréable dans la représentation de ces seize sabots, symétriquement répartis sur deux étages superposés ; l'ensemble n'en reste pas moins d'un très beau mouvement et d'une grande noblesse de lignes.

Par une singulière erreur, ces quatre éphèbes ont toujours été pris pour des femmes et le sujet interprété comme une chasse d'amazones ; le sculpteur a cependant indiqué, avec une précision qui ne laisse rien à désirer, les parties sexuelles du couple monté sur le quadrige de gauche ; elles transparaissent sous les étoffes légères que la rapidité de la course applique étroitement à la

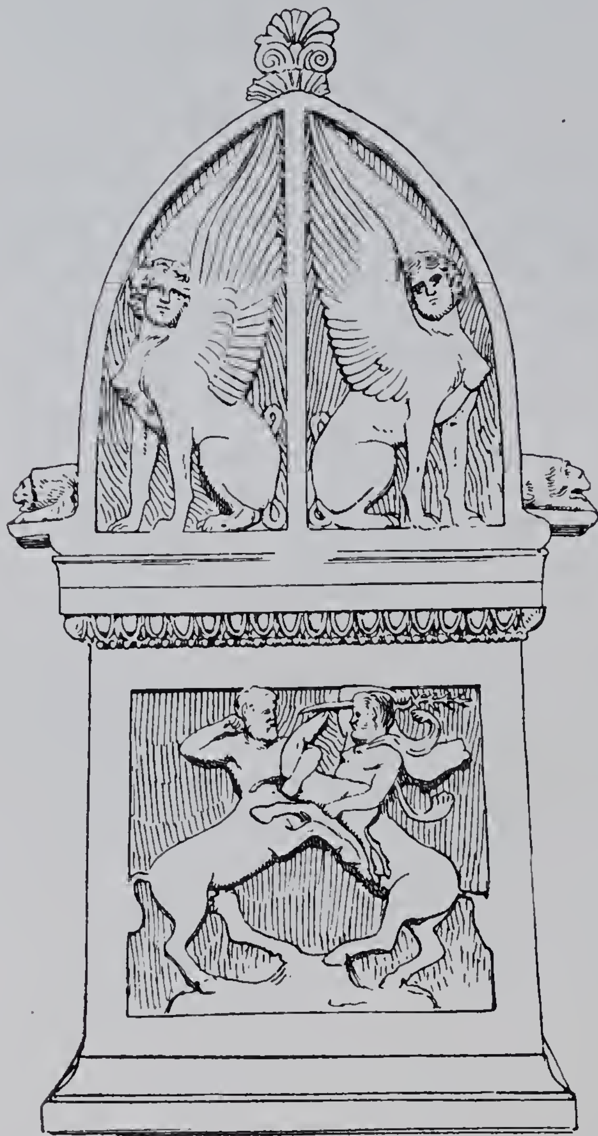


peau ; dans l'autre groupe, elles sont cachées avec toute la moitié inférieure du corps, mais comme, par ailleurs, ce groupe ne se distingue en rien du premier, il n'y a pas de raison de lui attribuer un sexe différent ; on reconnaissait d'ailleurs implicitement le caractère viril de ces figures en les appelant amazones, et l'on voulait rendre compte par là de certaines apparences féminines du costume et de la coiffure auxquelles on attachait trop d'importance ;

une simple comparaison avec le « charioteer » du Mausolée, qui lui aussi porte une longue tunique serrée à la taille et des cheveux longs (British Museum, *Cat. of sculpture*, II, n° 1037, pl. XVIII), aurait dû mettre en défiance contre une interprétation qui introduisait une sorte d'ἅπαξ dans le répertoire des reliefs antiques (l'amphore de Ruvo, citée et partiellement reproduite, *Nécropole*, p. 255, fig. 61, représente en réalité un combat de grecs et de perses, et non pas une amazonomachie ; cf. Koepp, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, VII, 1892, *archaeologischer Anzeiger*, p. 125 ; Amelung, *Roemische Mitteilungen*, XIII, 1898, p. 98). Nos auriges portent eux aussi une longue tunique sans manches, échancrée sur la poitrine et serrée à la taille ; et ce même vêtement, sans doute plus court, semble aussi celui du chasseur [4] qui porte, en plus, un étroit manteau, agrafé sur l'épaule gauche, passant en écharpe sur le buste, et flottant sur le fond au dessus de l'épaule droite du conducteur. Quant à l'autre chasseur [2], son costume est tout masculin ; c'est le costume thrace, tel à peu près qu'il est porté par deux des cavaliers de la face opposée : tunique courte à manches longues, zeira agrafée sur le cou et flottant derrière le dos ; de petits plis isolés, qui se forment sur la cuisse au dessous du groupe de ceux qui appartiennent certainement au chiton, semblent indiquer d'autre part que les jambes sont recouvertes d'anaxyrides ; pour sa coiffure, c'est l' « alopékis » à calotte conique et à bords relevés, telle que la porte le cavalier [3] sur le côté *A* ; les trois autres sont nu-tête ; les cheveux du conducteur [3], courts et bouclés, ont l'aspect ordinaire des cheveux d'homme ; ceux de son compagnon [4] sont plus longs : rejetés en arrière par le mouvement de la course, ils ondulent comme une eau caressée par le vent, mais ils sont trop courts pour des cheveux de femme, et le sculpteur a bien pris soin de les montrer courts, car on en voit quelques mèches qui s'achèvent sur le fond par de fines pointes recourbées ; le seul peut-être de qui la coiffure puisse prêter à confusion, est le conducteur [1] du premier char : très doucement ondulés sur le haut du crâne, mollement séparés par une raie, ses cheveux forment d'abord, sur le front, deux petits bandeaux qui vont s'élargissant sur les côtés de la tête et couvrent le haut de l'oreille ; mais là encore, un examen attentif montre que ces cheveux ne sont pas très longs, qu'ils ne se prolongent pas, ou guère, au delà du point où ils cessent d'être visibles et que le sculpteur a voulu rendre, non pas une chevelure de femme, mais une belle chevelure d'éphèbe, que le vent soulève et fait frissonner.

Petit côté C (sud) *; lutte de deux centaures* : placés sur un terrain rocheux, cabrés sur leurs jambes de derrière, les jambes de devant entrelacées, ils se disputent un jeune faon, tenant l'animal du bras gauche et se menaçant de la main droite ; celui de gauche a le torse nu ; fermant le poing et le ramenant

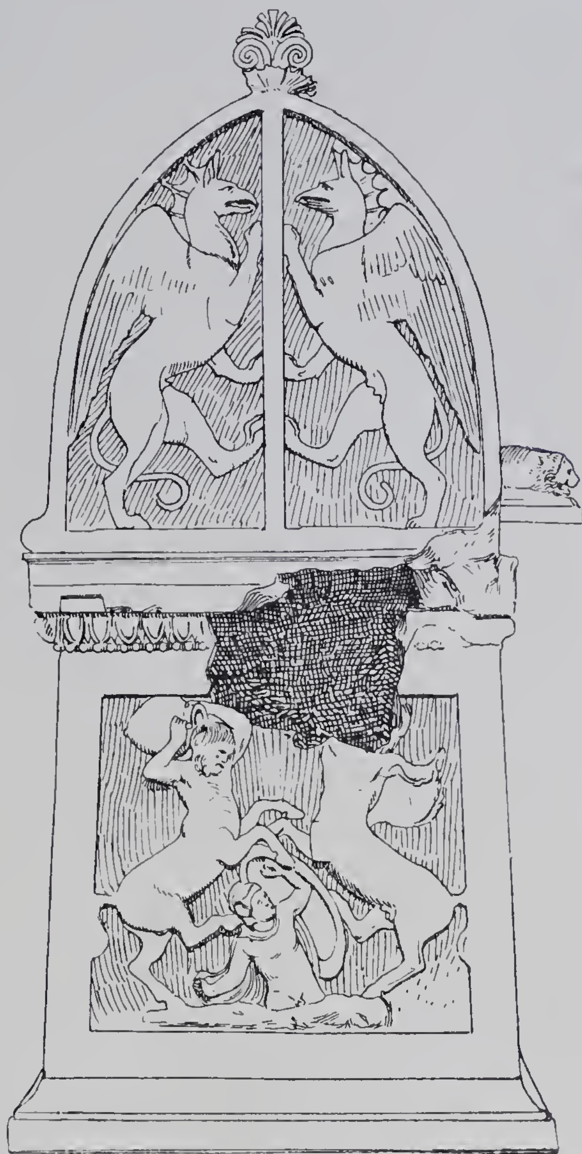
derrière l'oreille, il est prêt à détendre son bras pour en frapper l'autre ; celui-ci, vêtu seulement d'une peau de panthère nouée autour du cou et flottant sur le dos, brandit vers les yeux de son adversaire le tronc d'un jeune pin,



taillé en pointe à sa base ; le premier a les cheveux et la barbe courts et bouclés, les moustaches tombantes, le front traversé d'une profonde dépression, le sourcil froncé, le regard dur et menaçant, le nez camard, les narines dilatées, la bouche lippue, les lèvres serrées, les oreilles longues et pointues ; le second, avec des cheveux longs et plats, régulièrement ramenés en arrière, une barbe rude et ne frisant pas, le front creusé d'une large ride, un nez busqué, épais et aplati à la pointe, a, malgré son expression irritée, un visage moins bestial.

Petit côté D (nord) *; Kaineus et les centaures* : le corps de Kaineus est coupé par la ligne de terre — un sol rocheux et irrégulier — juste au niveau du sexe, « détail où il n'est pas défendu de voir une intention que justifie la légende » ; le héros est nu ; une chlamyde, agrafée sur le cou, flotte sur ses épaules ; sa tête, tournée à droite et relevée vers l'agresseur, est coiffée d'un casque attique à haut cimier et couvre-joues ; de la main droite, il serre convulsivement une arme, sans doute une épée, et son bras gauche est engagé dans la poignée d'un grand bouclier rond dont il s'abrite encore et que piétinent les sabots des monstres ; le centaure de gauche, nu, soulève des deux mains une lourde amphore pansue et pointue, en même temps qu'il frappe Kaineus à la nuque de son sabot postérieur droit ; il a le regard méchant, le sourcil froncé, des cheveux plats, une barbe longue et inculte ; l'autre porte une peau de faon qui flotte sur son dos ; le mouvement des bras, qu'on devine encore, montre qu'il levait au dessus de sa tête un lourd quartier de roc qu'il allait laisser tomber sur le lapithe.

Couvercle; tympan du petit côté C (sud) : le champ ogival est, sur les deux petites faces, partagé en deux par un potelet vertical qui unit le sommet de l'arc brisé au milieu de la base ; ici, chaque panneau est occupé par un sphinx assis sur son arrière-train, le corps tourné de trois quarts vers l'extérieur, la tête de face et inclinée vers l'épaule intérieure ; les hautes ailes dressées s'élèvent jusqu'au sommet de l'arc et recouvrent tout le fond ; le corps, souple et nerveux, est un corps de lion fait à l'image d'un corps de chien ; des seins de femme se dressent sur le poitrail, aigus et fermes ; le visage, un peu fort et carré, s'adoucit sous les ondes délicates des bandeaux qui l'encadrent ; le regard rêveur, le pli mélancolique des lèvres, font de ces gardiennes muettes de la tombe une des plus touchantes figures qui soient sorties d'un ciseau grec (cf. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 81 sq.).



Sur le tympan du *petit côté* D, deux griffons, héraldiquement affrontés, se dressent de part et d'autre du potelet, y appuyant trois de leurs pattes et ne reposant sur le sol que de la quatrième ; ils présentent le type classique du ve siècle : tête d'aigle (le bec ouvert laisse voir la langue), hautes oreilles dressées en cornets, crête saillante hérissée de longues épines, corps de lion aux formes effilées (ici encore, c'est un chien qui a servi de modèle), longues ailes qui s'abaissent selon la courbe du cadre, queue baissée entre les jambes et dont l'extrémité s'enroule en volute ; la femelle, placée à droite, ne se distingue du mâle, en dehors des signes sexuels, que par une tête plus fine et par les épines plus nombreuses de la crête.

Le sarcophage doit son nom à sa forme, particulière aux monuments funéraires de la Lycie ; il se distingue cependant de la majeure partie d'entre eux par l'absence de presque tous les motifs qui, dans les sarcophages indigènes,

rappellent l'architecture du bois, par la forme des acrotères, par les dimensions réduites des tenons du couvercle, par la place des reliefs disposés sur les flancs de la cuve et non plus sur les côtés convexes du couvercle, par la présence d'une architrave ionique, manifestement imitée de l'architecture de la pierre ; enfin, détail accessoire et qu'explique naturellement l'emplacement où il était destiné, il manque de l'*hyposorion* ou soubassement, qui ne fait jamais défaut en Lycie même : au total, il n'a de lycien, au point de vue architectural, que son couvercle en arc brisé, et ce caractère, qui lui assure une place isolée parmi les monuments de ce groupe, constituerait à lui seul une présomption en faveur de l'hypothèse de l' « achat direct » que nous avons défendue plus haut (p. 24 sq.).

Toutefois les sujets sont de ceux qui reviennent fréquemment dans la décoration funéraire de cette province : pour les sphinx, comparez le sarcophage de Payava au musée britannique (*Cat. of sculpture*, II, nos 950, 3 et 4, pl. VII, VIII), et les tombeaux de Xanthos (*ibid.*, I, nos 89 à 92 ; cf. Benndorf-Petersen, *Reisen*, I, p. 88, 91 ; II, p. 23, 194, 197) ; la chasse au lion, sous forme de chasse à la chimère, se retrouve dans une composition presque semblable du sarcophage de Méréhi (British Museum, *Cat. of sculpture*, II, n° 951, 1, pl. XIII) ; le quadrige apparaît aussi sur la tombe de Payava (*ibid.*, n° 950, 1, pl. VI), et, dans des proportions réduites, sur le sarcophage lycien de notre salle III (n° 110) et sur le sarcophage de Deirmis et d'Aischylos, à Vienne (Benndorf, *Das Heroon von Gjoelbaschi*, Sonderdruck, pl. I et II). Le mélange de scènes mythologiques sur les petits côtés et de scènes empruntées à la vie réelle sur les grands, n'est pas sans surprendre un peu, bien qu'on le constate, sous une forme plus discrète, sur le tombeau de Payava ; le parti adopté par le sculpteur pourrait s'expliquer à la rigueur par le désir d'accorder, sur les petites faces, les représentations mythologiques du couvercle et celles de la cuve ; resterait à justifier le choix des épisodes, l'un emprunté à la querelle des lapithes et des centaures, l'autre qui est presque une scène de genre : l'artiste ne cherchait sans doute pas si loin et choisissait ses motifs parce qu'ils s'adaptaient au champ qu'ils devaient remplir.

Cette pauvreté d'imagination dont témoigne le choix des sujets se révèle également dans les procédés de composition : le sculpteur n'en connaît que deux : opposition symétrique ou répétition par simple juxtaposition ; de là, une certaine froideur, même dans les sujets qu'il a voulus le plus animés, et une incontestable impression de monotonie. Diderot écrivait : « les quatre chevaux d'un quadrige ne se ressemblent pas » (éd. Assézat, XII, p. 99). Ceux du sarcophage se ressemblent.

L'étude des sculptures conduit aux mêmes conclusions peu favorables à l'originalité de l'artiste : il est totalement asservi à l'influence de l'œuvre de Phidias ; ses figures de cavaliers semblent découpées, comme on l'a écrit, dans la cavalcade des Panathénées ; les quadriges de la face opposée se rattachent

à tout un groupe d'œuvres d'origine ou de style attiques (à celles que mentionne M. Th. Reinach, *Nécropole*, p. 222, ajoutez maintenant un très beau relief de Rhodes entré depuis peu au musée de Berlin et publié par Kekulé von Stradonitz, *65. Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1905) ; l'épisode des centaures et de Kaineus apparaît au Théseion, au Sunion, à Phigalie, à Trysa (cf. Th. Reinach, *l. l.*, p. 217, note 2) ; les deux centaures luttant se rattachent certainement à la même tradition ; les griffons ont le type ordinaire du ve siècle et une œuvre comme le sphinx d'Égine (Furtwaengler, *Muenchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, I, 1906, Heft 1), bien que sensiblement plus ancienne, nous permet tout au moins d'entrevoir ce qu'a pu être l'œuvre attique de la génération suivante qui a servi de modèle aux sphinx du sarcophage. Le sculpteur lui-même n'est certainement pas un attique : son modelé, superficiel et parfois incorrect, est dénué de nervosité et d'accent ; ses silhouettes sont lourdes et enfermées dans des contours trop ronds ; ses figures manquent presque toutes de cette vie intérieure et de cette χάρις qui font la beauté incomparable des marbres athéniens ; on sent trop devant son œuvre le cahier d'école, la formule transmise et répétée avec une sorte d'indifférence. Ce serait lui faire tort cependant que de ne reconnaître en lui qu'un élève docile et qui a bien su choisir son maître : c'est, avec un génie médiocre, un ouvrier excellent. Les reliefs des tympans sont assurément le meilleur « morceau » du sarcophage : bien placés dans leur cadre, vigoureux, sobres et décoratifs, ils ont en même temps des qualités d'expression qu'on chercherait vainement sur les tableaux de la cuve ; les têtes, en général, sont meilleures que les corps ; celles des centaures combattant sont d'un réalisme assez pittoresque ; celles des éphèbes sont parfois d'une pureté et d'une noblesse charmantes ; la chevelure de ceux qui montent les quadriges est ciselée avec une délicatesse exquise.

L'œuvre est — on pourrait presque l'affirmer — celle d'un sculpteur lycien ; elle date des environs de l'an 400. Les types phidiesques y ont revêtu un formalisme qui suppose des traditions d'école déjà assez anciennes, et la tendance dont ils témoignent à s'affadir et à se féminiser montre que l'influence du maître, pour être restée toute puissante, est cependant déjà assez éloignée ; d'autre part, la composition des quadriges, la superposition des figures, la multiplication des plans, une certaine manière de rendre les étoffes et de faire flotter les draperies qui ne se rencontre pas avant l'époque de la guerre du Péloponnèse, l'analogie très justement signalée par M. Th. Reinach entre les éphèbes du sarcophage et deux têtes trouvées à l'Héraion d'Argos (qui fut élevé vers 415) — tout indique que cette date ne peut être distante que de quelques unités de celle où le sarcophage sortit de l'atelier.

Joubin, *Mon. fun.*, p. 9 et n° 75 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 10-11, 30-38 ; fig. 13, p. 37 ; 209-237, 359-360, pl. XII-XVII ; — Clermont-

Ganneau, *Revue archéologique*, 1888, I, p. 161; — Th. Reinach, *Gazette des beaux-arts*, 1892, I, p. 101, fig. p. 97; — Travinski, *Revue encyclopédique Larousse*, 1892, fig. col. 1333, 1334, 1335; — Noack, *Athenische Mitteilungen*, XVIII, 1893, p. 331, note; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 78; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 211, 214, 224, 229 sq.; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 34; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 10; fig. 4-7, p. 10-11; *Kunstgeschichte in Bildern*, I, 1900, pl. 54, fig. 2-6; *Wiener Jahreshefte*, V, 1902, p. 126; — Overbeck, *Geschichte der griechischen Plastik*, 4e éd., 1894, p. 399; — A. Koerte, *Die sidonischen Sarkophage des k. ottomanischen Museums*, Vortrag gehalten in der Gesellschaft « Teutonia » an 4. Januar 1895, Constantinople, O. Keil, Leipzig, F. Wagner, p. 10 sq.; — Sittl, *Archaeologie der Kunst* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* von J. von Mueller, VI), 1895, p. 656; — P. Gardner, *Sculptured tombs of Hellas*, 1896, p. 248 et fig. 81; — Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, 1897, p. 399; fig. 211, p. 400; — E. A. Gardner, *Handbook of greek sculpture*, 1897 [2e éd., 1909], p. 427; *Six greek sculptors*, 1910, p. 115, pl. XXXII-XXXIII; — Reber-Bayersdorfer, *Klassischer Skulpturenschatz*, II, 1898, pl. 175 et fig. dans le texte; — Bulle, *Der schoene Mensch*, 1898, pl. 138, texte, p. 51-52, et fig. 18-19, p. 50-51; — Upcott, *An introduction to greek sculpture*, 2e éd., 1899, p. 104-5; — Woermann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Voelker*, I, 1900, p. 328; — G. Mongeri, *Rassegna italiana*, Constantinople, V, 1900, p. 476, fig.; — Altmann, *Architektur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, 1902, p. 10; — B. A. Mystakidès, Ἡ ἀρχαιολογία τῶν ἀνατολικῶν ἐθνῶν κατὰ τὸν ιθ' αἰῶνα (ἀπόσπασμα ἐκ τῆς Δεκάτης ἐνάτης ἑκατονταετηρίδος τοῦ Ἐπ. Κυριακίδου), Constantinople, 1902, p. 193; — Henderson, *Records of the past*, I, 1902, p. 295, fig.; — Benndorf, *Wiener Jahreshefte*, VI, 1903, p. 8 et fig. 7, p. 7; — E. von Mach, *Greek sculpture, its spirit and principles*, Boston, 1903, pl. XXXIII en bas; cf. du même, *A handbook of greek and roman sculpture to accompany a collection of reproductions of greek and roman sculptures*, the university prints, Boston, 1905, 500 pl. [non vidi]; — Springer-Michaelis, *Handbuch der Kunstgeschichte*, I, 7e éd. 1904, p. 240; 8e éd., 1907, p. 251; fig. 460, p. 250; — Klein, *Geschichte der griechischen Kunst*, II, 1905, p. 202; — Kekulé von Stradonitz, *65. Programm zum Winckelmannsfeste*, Berlin, 1905, p. 6; — E. Guimet, *Conférences faites au musée Guimet*, 1905 (*Annales du musée Guimet*, XVII), fig. p. 188; — Lechat, *Phidias* [1906], p. 136, 161; — Savignoni, *Roemische Mitteilungen*, XXI, 1906, p. 79; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, 1909, p. 409-411; — G. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXV, 1909, p. 206; — Trendelenbourg, *Blaetter fuer die Mitglieder des wissenschaftlichen Central-Vereins*, 1909, p. 8 et fig. p. 9; — Six, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXIV, 1909, p. 8-9; — H. Waechtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarcophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), p. 56 sq., pl. II et p. 61, fig. 18; — G. Nicole, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, IV, 2 (1910), s. v° *sphinx*, p. 1436; — Springer-Ricci, *Manuale di storia dell'arte*, 2e éd., 1910, p. 268 et fig. 469, p. 267.

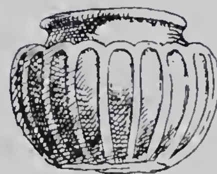
Photographies nos 1441 (long côté *A*, sans le couvercle, 30 × 40), 1449 (*A*, avec le couvercle, vue prise dans la salle avec la barre d'appui qui entoure le monument, 30 × 40), 66 (*A*, avec partie du couvercle, 24 × 30), 662 (tête du chasseur [*A*1], 18 × 24), 667, 675, 676 (tête du chasseur [*A*2], 18 × 24), 668 (tête du chasseur [*A*3], 18 × 24), 669, 677 (tête du chasseur [*A*4], 18 × 24), 678 *bis* (tête du chasseur [*A*5], 18 × 24), 674 (couvercle, côté *A*, lion-acrotère de gauche, 18 × 24); — 1448 (long côté *B*, 30 × 40), 1442 (*B*, sans le couvercle, 30 × 40),

1451 (*B*, avec le couvercle, vue prise dans la salle avec la barre d'appui, 30 × 40), 65 (*id.*, avec partie seulement du couvercle, 24 × 30), 798 (*B*, vue « en fuite » prise du côté droit, 18 × 24), 663 (tête des chasseurs [B^{3-4}] du deuxième quadrige, 18 × 24) ; — 1443 (petit côté *C*, sans le couvercle, 30 × 40), 69 (*C*, avec le couvercle, 24 × 30), 70 (*C*, sans le couvercle, 24 × 30), 797 (*C*, vue « en fuite » prise du côté gauche, 18 × 24), 670, 678 (*C*, tête du centaure de gauche, 18 × 24), 671 (*C*, tête du centaure de droite, 18 × 24), 1445 (*C*, le cou vercle seul [sphinx], 30 × 40), 1872, 1872 *bis* (*id.*, 30 × 38), 572 (*id.*, 24 × 30), 664 (*C*, tête du sphinx de gauche, 18 × 24), 665, 673 (*C*, tête du sphinx de droite, 18 × 24) ; — 1444 (petit côté *D*, sans le couvercle, 30 × 40), 67 (*D*, avec le couvercle, 24 × 30), 68 (*D*, sans le couvercle, 24 × 30), 572 *bis* (*D*, le couvercle seul [griffons], 24 × 30) ; — 1450 (côtés *A* et *C*, vue perspective, prise dans la salle avec la barre d'appui, 30 × 40), 1452 (côtés *B* et *C*, vue prise de même, 30 × 40), 1446 (*id.*, vue sans la barre d'appui, 24 × 32), 64 *bis* (*id.*, 24 × 30), 1447 (côtés *B* et *D*, vue perspective, 30 × 40), 64 (*id.*, 24 × 30).

64-67 (2109, 2110, 2107, 2108) Acrotères du sarcophage lycien.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; caveau du sarcophage « lycien » ; cf. n° 63 *in pr.*

Marbre blanc à grains cristallins (insulaire) ; traces d'arrachements sur la face inférieure ; le n° 64 paraît avoir été réparé dès l'antiquité : au milieu de l'arrachement, est creusée une mortaise circulaire étroite et profonde ; n° 64 : hauteur, 0m 08 ; diamètre de l'orifice, 0m085 ; — n° 65 : hauteur, 0m 085 ; diamètre, 0m 085 ; — n° 66 ; hauteur, 0m 085 ; diamètre, 0m 09 ; — n° 67 : hauteur, 0m 09 ; diamètre, 0m 10.



Ce sont de petits vases pleins, à panse côtelée, qui devaient servir d'acrotère à la poutre faîtière du sarcophage lycien (cf. plus haut, p. 161) ; sur le motif, cf. p. 52.

Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 35, fig. 12 ; — Studniczka, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 230, fig. 6.

Photographie n° 26.

68 (370) Sarcophage dit d'Alexandre.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre III (sud-ouest), n° 7 de Hamdy bey ; on y a accès par la chambre II (ouest ; cf. n° 81 *in pr.*) et elle est mitoyenne, par son mur est, à la chambre IV (sud ; cf. n° 63 *in pr.*) ; c'est la plus grande et la plus soigneusement construite de l'hypogée : hauteur, 2m 75 ; largeur, à l'entrée, 6m 10 ; au fond, 6 mètres ; longueur, 6m 40 ; ouverture de la porte, 2m 40 ; le sarcophage occupait l'angle sud-ouest, le long côté *B* tourné contre le mur ; il a été violé par le long côté *A* (est), puis par l'angle commun aux côtés *B* et *C* (nord-ouest) ; le caveau renfermait aussi les trois sarcophages n°s 72, 73, 74 ; tous ces sarcophages étaient remplis d'eau ; les trouvailles ont été très peu nombreuses : le grand sarcophage ne contenait que quelques ossements à demi pourris (*Nécropole*, p. 407, fig. 103 et 103 *bis*), un morceau de ceinture en étoffe rouge, et un grand nombre de bandelettes de toile, ayant servi à la momification (*ibid.*, p. 64 et p. 77, note 1) ; à terre, devant le petit côté *B* (nord), on a retrouvé une petite hache en argent (*ibid.*, p. 72, fig. 31) ; « sur le sol du caveau », un didrachme à l'effigie de Ptolémée Sôter (cf. plus haut, p. 27).

Marbre pentélique. *État actuel de l'architecture* : quelques cassures sur les arêtes de la *plinthe*, sur l'arête supérieure du *bandeau* qui termine la cuve (surtout aux côtés *A* et *C*) ; l'angle de ce bandeau commun aux faces *B* et *D* est mutilé ; un fragment est rajusté à l'angle commun aux faces *A* et *D* ; l'angle contigu aux faces *B* et *C* est restauré en plâtre ; à cet angle, qui est celui où les violateurs ont attaqué le sarcophage, la feuillure est martelée et le bandeau vertical, qui forme le cadre du relief à droite de la face *C* et à gauche de la face *B*, est en partie restauré en plâtre, de même que, sur la face *C*, les dernières *perles* et une partie des derniers *oves* de la cuve ; le *cordon de perles*, à la base du couvercle, est très mutilé sur la face *D*, plus encore sur la face *B* (quelques perles rajustées ou restaurées), réduit à quelques perles sur la face *A*, et a disparu sur la face *C* ; — sur les *rais de cœur* et le *cavet* qui surmontent les perles, légères érosions sur la face *B* ; quelques restaurations sur cette même face et, un peu plus importantes, sur la face *C* ; — la *frise de pampres* est intacte, sauf sur la partie droite de la face *C*, qui est presque tout entière restaurée, ainsi que plusieurs des denticules qui la surmontent ; — dans la même région, les *oves* présentent deux lacunes et plusieurs restaurations ; — de ce même côté *C*, l'angle droit du *tympan* est refait en plâtre ; une grande partie du *rampant* droit du fronton, brisée en un grand nombre de fragments, est rajustée ou restaurée ; deux petites cassures sont restaurées sur le *rampant* gauche ; — le *chéneau* de la face *B* est partiellement restauré près de l'angle gauche ; — *têtes de griffons formant gargouilles* : sur le côté *A*, manque celle de l'extrémité droite ; les autres sont intactes ou très légèrement mutilées sauf la troisième et la cinquième (à gauche) dont le mufle est brisé (cette dernière avait déjà subi une réparation antique — mortaise à la cassure) ; sur la face *B*, manque la cinquième tête à partir de l'angle gauche ; les quatre premières et la sixième sont rajustées et plus ou moins mutilées (surtout la troisième) ; manque la corne droite de la septième ; les cinq dernières sont intactes ou à peu près ; — *têtes de femmes formant antéfixes sur le chéneau* : sur la face *A*, légères mutilations sur le diadème de feuillage ; sur la face *B*, les quatre premières à partir de l'angle gauche ont le nez brisé ; toutes ont leur diadème plus ou moins mutilé, sauf l'avant-dernière à droite qui est intacte ; — sur le *faîtage*, il manque une tête de femme, la seconde à partir du fronton *C* ; le visage de la première (versant *B*) est informe ; celui de la troisième (en l'état actuel la seconde — même versant) est légèrement érodé ; — tous les *aigles* ont été brisés ; il n'en reste que les parties adhérentes à la crête du toit (serres et extrémités des ailes), plus deux fragments récemment rajustés : la pointe d'une aile et une aile complète après la première et après la deuxième tête à partir du fronton *D* ; — quelques légères mutilations sur la *toiture*, versant *A*, et martelage assez profond sur le versant *B*, dans la région voisine du fronton *C* ; — l'*acrotère central* de ce fronton est rajusté ; il manque le bas de la patte postérieure droite du *griffon* de gauche ; — du *lion-acrotère* de l'angle droit de la face *A*, manquent la tête et l'avant-train, moins la griffe gauche ; sur le symétrique de la face *B*, le mufle est rajusté et la crinière partiellement restaurée.

État actuel des sculptures ; long côté A (est) *; Alexandre* [1] : manquent la partie antérieure du pied droit du cavalier, la partie moyenne de la patte antérieure droite du cheval ; cette patte avait déjà été réparée dans l'antiquité (goujon de fer à la cassure) ; *perse* [4] : manquent le poignet et la main gauches ; doigts de la main droite mutilés ; *grec* [6] : petite cassure à l'extrémité du fourreau et érosion légère sur le casque ; *cavalier grec* [9] : manque l'épée qui paraît avoir été en marbre ; érosions sur le côté gauche du casque, sur l'oreille et l'œil droits du cheval ; tête du cavalier rajustée ; *archer perse* [11] : manque le pouce gauche ; bras gauche et main droite rajustés ; *cavalier perse* [12] : le museau du cheval est rajusté, les narines restaurées en plâtre ; *grec* [13] : le pan de la draperie qui flotte sur le dos est mutilé ; la tête, l'avant-bras droit, le bras gauche (en deux fragments), l'abdomen, la jambe gauche sont rajustés ; quelques vides, aux joints des fragments, sont remplis avec du plâtre ; *écuyer perse* [14] : manque la tête ; bras et main gauches, périphérie du bouclier très mutilés ; érosions profondes sur le bas de la tunique ; bras droit et fragment du mollet gauche rajustés ; l'épaule droite, le dos de la main droite, une partie de la cuisse gauche restaurés ; *cavalier perse* [15] : manquent les doigts de la main gauche ; érosions profondes sur le haut du bras gauche, sur la draperie de l'abdomen ; tête, avant-bras gauche, bras et main droits rajustés ; quelques restaurations sur la tiare, le visage, le joint de la cassure du cou, le haut de la tunique sur la poitrine ; érosions superficielles sur l'encolure du cheval ; *cavalier grec* [18] : cassure insignifiante sur le bord du casque, au dessus de l'oreille gauche. — *Long côté* B (ouest) *; archer perse* [1] : manche droite de la kandys mutilée près de l'épaule et en partie rajustée, avec une très discrète restauration en plâtre ;

grec [2] : manque la tête ; *cavalier perse* [4] : manque l'oreille droite du cheval ; *grec* [7] : légères restaurations sur le cou. — *Petit côté* C (nord) ; *cavalier perse* [3] : sommet de la crinière du cheval brisé ; *perse* [6] : le bouclier mutilé à la périphérie ; un fragment rajusté. — *Petit côté* D (sud) ; *écuyer perse* [1] : manquent, à son cheval, le boulet et le sabot de la patte antérieure gauche, l'oreille droite, la pointe de l'oreille gauche ; *valet de chasse* [5] : manque l'avant-bras gauche, qui avait déjà subi une réparation antique (goujon de fer à la cassure). — *Fronton* C (nord) ; *grec barbu* [6] : manque le bras droit ; érosions sur le genou gauche et à la périphérie du bouclier ; *grec blessé* [7] : restent le casque et l'œil gauche (en deux fragments mutilés, rajustés, et rattachés par un tenon de plâtre aux traces qu'a laissées le buste sur le fond), le bras gauche (mutilé), une partie du bouclier (restaurée et rajustée), la jambe droite, avec une cassure sur le haut de la cuisse (rajustée) et sur presque toute la longueur du mollet ; — *grec* [8] : il ne reste que la tête, la jambe droite et peut-être le bras droit, qui n'ont pu être rajustés et sont exposés dans la vitrine *B* au fond de la salle (n°s 69-71). — *Fronton* D (sud) ; *perse agenouillé* [2] : une des pointes du bouclier mutilée ; *grec nu-tête* [3] : manquent la main gauche et une partie du « bouclier » ; *cavalier perse* [4] : manquent les orteils gauches du cavalier, la patte antérieure gauche du cheval, brisée au dessus du genou et du sabot.

Polychromie architecturale ; frise de pampres : peinte en jaune sur un fond lie de vin ; — *têtes de griffons-gargouilles* : contours de l'œil, museau, dépression placée sous la corne centrale rouge brun ; — *têtes de femmes-antéfixes* : traces, ici et là, de rouge brun sur les yeux, les lèvres, l'intérieur des narines ; jaune sur les étamines de la corolle ; — *lions-acrotères* : contours des yeux et intérieur de la gueule rouge brun ; — *aigles du faîtage* (fragments rajustés) : traces de rouge et de bleu.

Polychromie des reliefs [le monument est placé sous une cage de verre qui rend parfois difficile l'étude des détails] *et accessoires métalliques* [la seule pièce métallique qui ait été retrouvée dans le caveau est une petite hache en argent, recueillie près du petit côté *C* (*Nécropole*, p. 72, fig. 31 ; exposée ici même, vitrine *B*)] ; *long côté* A (est) ; *Alexandre* [1] : œil, lèvres, cheveux, chaussures rouge brun ; peau de lion jaune (les yeux bruns) ; tunique bleu violacé ; manteau rose lie de vin ; *accessoires métalliques* : lance ; *son cheval* : harnais de tête, intérieur du museau, contours de l'œil, sous-ventrière en rouge brun ; poitrail ocre jaune avec taches rouge brun ; selle jaune avec large bordure de franges bleues ; *accessoires métalliques* : flèche sur le poitrail, mors, bride (petites mortaises au poitrail et sur le garrot ; une troisième mortaise, de destination incertaine, au dessus du boulet de la patte antérieure droite) ; — *perse mort* [2] : tunique bleutée à ceinture rouge ; chaussures rouge brun ; — *cavalier perse* [3] : tunique lie de vin clair à ceinture rouge brun ; anaxyrides violacées à bande jaune ; chaussures rouge brun ; tiare jaune ; kandys ocre brun doublée de brun, avec manches bleu ciel à parements violets (?) ; cheveux, contours des yeux, lèvres rouge brun ; l'iris bleu, avec point central noir ; *accessoires métalliques* : épée, boucle de ceinture ; *son cheval* : ton rougeâtre sur le poil ; selle à double bordure colorée (traces de lie de vin et de jaune ; d'après l'aquarelle de *Une nécropole*..., rouge et jaune) ; *accessoires métalliques* : mors et bride (petite mortaise au garrot) ; — *perse* [4] : cheveux, lèvres, sourcils, contours des yeux, iris rouge brun (la prunelle plus sombre) ; tiare ocre brun ; tunique rougeâtre à manches rouge vif et traces d'une paryphè verticale jaune et bleue ; anaxyrides indécises (ton rougeâtre) ; chaussures jaunes ; lance brisée en ocre brun sur le fond ; *accessoire métallique* : boucle de la ceinture ; — *perse mort* [5] : tunique lie de vin et bleu ; les parements des manches jaunes ; anaxyrides bleues ; tiare jaune (?) ; — *grec* [6] : yeux rouge brun ; tunique rouge vif ; cuirasse rouge ; filet jaune aux manches et sur le dos, jaune et bleu à la taille (ceinture), bleu et rouge au dessus des franges de la cotte (le bleu tantôt en dessus, tantôt en dessous) ; baudrier bleu ; fourreau ocre brun (l'extrémité inférieure réservée en blanc) ; casque bleu à bord jaune ; traces d'une spirale en blanc sur le timbre ; jambières jaunes (?) avec traces d'une jarretière rouge ; tons indistincts sur le bouclier (rouge brun et jaune ?) ; *accessoires métalliques* : épée, panache du casque ; — *perse agenouillé* [7] : cheveux et yeux rouge brun ; frottis ivoire sur le front ; tiare jaune, avec retouches rouges ; tunique jaunâtre avec traces d'une paryphè bleue et rouge ; anaxyrides jaunâtres sur la jambe droite, violacées sur la gauche ; chaussures rouge brun (la semelle plus foncée) ; intérieur du bouclier lie de vin avec bord ocre jaune ; traces d'un filet bleu à la périphérie ; brassard bleu ; *accessoire métallique* : boucle de la ceinture ; — *archer perse* [8] : cheveux, yeux, moustaches en rouge brun ; tiare jaune ; tunique violacée avec zone bleue à hauteur de la ceinture ; traces de jaune sur les manches ; kandys rouge ; la corde de l'arc en rouge brun ; une trace de bleu, derrière le casque du grec [6], paraît indiquer la pointe de la flèche ; — *cavalier grec* [9] : traces de rouge sur l'iris, de jaune sur la causia ;

tunique violacée; manteau indécis; chaussures rouge brun; *son cheval* : selle rouge bordée de points blancs, avec figures réservées (en bleu ?) : lion (?) non ailé s'avançant à gauche; à l'angle, ailes de deux griffons dont le corps est en partie caché par la main du perse [7]; tapis de selle (peau d'animal ?) à grandes franges rouges ; harnais de tête, intérieur de la bouche et des naseaux rouge brun ; sous-ventrière rouge ; poitrail bleu avec bordure ocre jaune et rouge brun ; frottis ivoire sur le poil ; traces de bleu sur le bas de l'encolure ; *accessoires métalliques*: mors et brides (petite mortaise au bas de l'encolure) ; — *perse mort* [10] : chairs ivoire ; traces de rouge brun sur les cils ; tunique violacée ; tiare jaune, avec bordure brune sur le pan flottant ; bouclier rouge avec bord blanc et jaune et motif central indécis en jaune ; — *archer perse* [11] : cheveux, lèvres, sourcils, contours de l'œil, iris en rouge brun (un point noir pour la prunelle) ; tiare indécise ; tunique bleue, double paryphé, jaune sur le devant, violacée sur les côtés, large bordure dans le bas, violacée, bleue et jaune, manches à parements rouge et brun et bord jaune ; ceinture rouge brun ; anaxyrides bigarrées en maillot d'arlequin (losanges jaunes, lie de vin, quelques uns réservés); *accessoires métalliques* : arc, boucle de la ceinture ; — *cavalier perse* [12] : cheveux bruns ; sourcils, contours de l'œil, prunelle (plus foncée), moustaches rouge brun ; tiare indécise ; tunique violacée à filet bleu sur les bords (le filet du bord inférieur entre deux lignes de « dents de loup ») ; ceinture et chaussures jaunes ; anaxyrides lie de vin avec traces d'une bordure sur la couture de la jambe droite ; *accessoire métallique*: épée ; *son cheval* : œil bleu, harnais de tête rouge brun ; poitrail rouge entre un filet ocre jaune en haut et rouge brun en bas ; selle bleue (traces douteuses d'un animal réservé en blanc) ; *accessoires métalliques* : mors et bride (petite mortaise à la base de l'encolure) ; — *grec* [13] : frottis ivoire sur les chairs ; traces de rouge brun sur les cheveux, les yeux, les lèvres ; ton violacé sur la draperie ; — *écuyer perse* [14] : traces de bleu sur la tunique ; ceinture ocre jaune ; anaxyrides violacées (?) ; traces de rouge brun sur la jambe droite ; lie de vin à l'intérieur du bouclier ; *accessoire métallique* : boucle de la ceinture ; — *cavalier perse* [15] : traces de jaune et de rouge brun sur la tunique ; anaxyrides violacées ; traces de bleu sur les chaussures ; la semelle rouge brun ; rouge sur la blessure du cou ; *accessoire métallique*: boucle de la ceinture ; *son cheval* : frottis ivoire sur le corps ; traces de rouge brun sur l'œil et dans l'intérieur de la bouche ; sous-ventrière rouge ; selle bleue à large bordure rouge vif, décorée de rinceaux en blanc, et à grandes franges bleues ; poitrail à bord jaune et rouge brun ; blessure en rouge au dessous du poitrail ; traces de rouge brun sur la queue ; *accessoires métalliques* : mors et brides (petite mortaise à l'attache de la tête sur le col et au dessus de l'épaule droite) ; — *grec mort* [16] : frottis ivoire sur les chairs ; ocre jaune sur les cheveux ; rouge sur la blessure du flanc et le haut du bras gauche ; bouclier ocre jaune avec taches rouge brun ; — *perse mort* [17] : chairs ivoirées ; tiare jaune ; tunique violacée ; sont peints sur le fond : un bouclier rouge à bord ocre jaune et une lance ocre brun ; une petite mortaise, pour un *accessoire* incertain (fer de lance ?), est creusée sur le fond, au dessus du cadavre et sur la ligne même de la lance ; — *cavalier grec* [18] : yeux, lèvres rouge brun ; causia jaune décorée d'une guirlande de feuilles lancéolées blanches ; tunique à manches violacées et parements jaunes ; le bas de la tunique, sous la cuirasse, rouge vif et violacé ; sur la cuisse, au dessous du bord de la tunique, zone rouge brun (vêtement de dessous ?) ; cotte de la cuirasse jaune ; manteau lie de vin ; traces d'une tache rouge à la blessure de la jambe gauche ; chaussures brunes ; poignée de l'épée et fourreau bruns ; extrémité inférieure du fourreau en blanc (ou jaune ?) ; la lance en ocre brun sur le fond ; *accessoire métallique* : flèche au dessous du genou gauche ; *son cheval* : frottis ivoire sur le poil ; crinière ocre jaune ; harnais de tête et intérieur de la bouche rouge brun ; poitrail jaune ; sous-ventrière rouge ; traces de jaune et de brun sur la queue ; comme selle, peau de panthère mouchetée en brun (les griffes d'un ton noirâtre indiquées sur la cuisse et en arrière de la jambe antérieure gauche du cheval) ; la bride était peinte ; *accessoire métallique*: mors.

Long côté B (ouest) ; *archer perse* [1] : frottis ivoire sur le visage ; cheveux, lèvres, contours des yeux en rouge brun ; contours de l'iris noirs avec point central noir cerné de bleu ; tiare violacée (?) à pans rouges ; tunique violacée (traces d'un pointillé rouge ; trois filets rouges en pointillé dans le bas ; parements violets) ; anaxyrides violacées ; kandys doublée de bleu ; les manches de la kandys violettes, avec parements et doublures jaunes et bourrelet bleu sur le bord ; chaussures rouge brun ; *accessoire métallique* : arc ; — *chasseur grec* [2] : chairs ivoirées ; manteau rouge vif ; *accessoires métalliques* : lance dans la main gauche, coutelas dans la main droite (?) ; *son chien* : frottis vieil ivoire sur le poil ; traces de jaune sur la queue ; collier, intérieur des oreilles, yeux en brun ; — *Alexandre* [3] : cheveux, lèvres, yeux rouge brun (la prunelle plus foncée) ; tunique violacée ; manteau ocre jaune avec

bordure inférieure violacée ; sur la cuisse, contre le bord de la tunique, zone brune (vêtement de dessous ?) ; chaussures rouge brun à semelles jaunes ; *accessoire métallique* : lance ; *son cheval* : crinière ocre jaune ; contours des yeux, harnais de tête, intérieur de la bouche rouge brun ; œil noir ; poitrail rouge brun et brun ; traces indécises de la selle (ocre jaune ?) ; la courroie qui serre la queue du cheval s'est dénouée et flotte, peinte en brun, sur le fond ; *accessoires métalliques* : mors et bride (mortaise creusée dans la main gauche du cavalier) ; *son chien* : semblable au précédent ; — *cavalier perse* [4] : cheveux ocre brun ; yeux (la prunelle plus foncée) et lèvres rouge brun ; tiare indécise à pans rouges, serrée par un ruban lie de vin ; tunique violacée à manches lie de vin ; traces d'une zone bleue dans le bas ; anaxyrides violacées et rougeâtres ; chaussures bleues (?) ; traces de rouge brun sur la semelle ; kandys violacée, avec manches à parements jaunes, bordés d'un bourrelet bleu ; *accessoire métallique* : lance ; *son cheval* : crinière ocre jaune ; les bandelettes nouées autour de la houppe de la crinière et autour de la queue rouge brun ou lie de vin foncé ; les contours de l'œil, le creux des narines, l'intérieur de la bouche, les blessures rouge brun ; l'œil noir ; sous-ventrière rouge brun ; selle (peau de bête ?) à grandes franges rouge brun ; *accessoires métalliques* : mors et bride (mortaise creusée dans la main gauche du cavalier) ; — *le lion* : poil ivoire ; traces d'ocre jaune sur la crinière ; rouge (sang) sur les flancs, la patte antérieure gauche, aux blessures, sauf à celle de la cuisse ; *accessoires métalliques* : flèche à l'épaule et au défaut de la cuisse gauche ; épieu ou lance sur le flanc ; — *porte-hache perse* [5] : cheveux, sourcils, yeux rouge brun ; tiare violacée ; tunique jaune, avec paryphè violette sur le devant et les côtés, et manches jaunes à parements violets bordés de bleu ; ceinture jaune d'or ; anaxyrides bigarrées en maillot d'arlequin (jaune et bleu) ; kandys doublée de violet, avec manches jaunes, doublées de violet, et parements violets, bordés d'un bourrelet bleu ; le manche de la hache ocre jaune, le fer bleuté ; — *cavalier grec* [6] : cheveux ocre brun ; sourcils, yeux, lèvres rouge brun ; tunique rouge ; manteau lie de vin ; sur la cuisse gauche, au dessous de la tunique, zone rouge brun (vêtement de dessous ?) ; la chaussure droite brune, la gauche lie de vin ; lance peinte en ocre jaune ; *son cheval* : poil ivoiré ; crinière ocre jaune ; harnais de tête, contours de l'œil rouge brun ; œil noir ; intérieur de la bouche brun (?) ; sous-ventrière rouge ; selle jaune à bord évanide (bleu ?) et tapis de selle à grandes franges brunes ou lie de vin ; *accessoires métalliques* : mors et bride (mortaise creusée dans la main gauche du cavalier) ; *son chien* : semblable aux précédents ; — *chasseur grec* [7] : cheveux ocre brun ; sourcils, yeux, lèvres rouge brun ; chairs ivoirées ; manteau violacé à bord inférieur jaune ; *accessoire métallique* : lance ; — *le cerf* ; poil ivoiré ; rouge aux blessures ; les yeux et les bois noirs (?) ; *accessoires métalliques* : flèche à la cuisse et en arrière de l'épaule droite ; — *chasseur perse* [8] : chevaux ocre brun ; sourcils, yeux (la prunelle plus foncée), lèvres rouge brun ; tiare ocre jaune ; tunique bleue à paryphè verticale rouge, bordure inférieure et manches (?) lie de vin ; anaxyrides indécises (traces de jaune et d'une bande lie de vin) ; kandys doublée de jaune, à manches bleues, ornées d'un parement rouge et doublées de brun ou lie de vin ; le bois de la hache ocre jaune, le fer bleuté.

Petit côté C (nord) ; *perse* [1] : cheveux, yeux et narines rouge brun ; tiare jaune ; tunique jaune ivoire à parements violets, bordure violette sur la poitrine et en bas, paryphè verticale à carreaux rouges et bleus ; anaxyrides jaune ivoire ; kandys bleue avec paryphè de fourrure jaune tachetée de brun (panthère), doublure rouge brun avec quadrillé de traits plus foncés, parements et doublure des manches violets ; chaussures rouge brun ; bouclier violet ; zigzags bleus et lie de vin à la périphérie ; au milieu de l'orbe (face intérieure), *scène d'adoration royale* : les jambes du roi drapées de blanc ; de la tunique, on ne distingue plus guère que la manche, blanche et ornée de petits cercles au trait bleu ; tiare blanche (?) ; longue barbe brun sombre ; les pieds du trône jaunes, le coussin et la tenture blancs ; le serviteur placé derrière le trône, en tunique blanche et chaussures rouges ; le personnage qui s'incline devant le roi, en anaxyrides blanches, kandys blanche à franges bleues ; les supports du dais royal indiqués par un filet jaune ; au sommet du baldaquin, les ailes du disque céleste en jaune avec filet bleu ; toute la représentation est réduite à des traces évanides, mais notre description, qu'il est d'ailleurs facile de suivre sur la planche XXIX de *Une nécropole...*, peut, tout au moins dans ses grandes lignes, être donnée pour certaine ; *accessoires métalliques* : boucle de ceinturon, épée ; — *grec* [2] : chairs ivoire ; lèvres et yeux bruns ; casque bleu avec bords et volute de la visière en jaune ; périphérie du bouclier jaune ; traces, sur l'orbe extérieur, d'une tête de femme, profil à gauche, peinte en brun ou rouge brun ; *accessoires métalliques* : épée, panache du casque ; — *cavalier perse* [3] : cheveux, yeux (la prunelle plus foncée), narines, moustaches rouge brun ; tiare jaune ; tunique

violette à paryphè verticale bleue sur le devant ; anaxyrides violettes ; chaussures bleues à semelles rouge brun ; kandys lie de vin clair avec parements des manches bleus ; *accessoires métalliques* : lance, boucle de la ceinture ; *son cheval* : poil ivoiré ; traces de rouge brun sur la crinière et la queue ; celle-ci nouée par un ruban rouge ; les contours de l'œil, l'intérieur de la bouche rouge brun ; l'œil noir ; selle rouge ; dans l'angle, un griffon cornu et ailé s'avançant à gauche, la tête tournée à droite, affronté à un second griffon, réduit, semble-t-il, à une protome (ce motif en bleu) ; sur le bord, filet bleu, zone rouge à pointillé (bleu ?) et grandes franges bleues ; *accessoires métalliques* : mors et bride (mortaise creusée dans la main gauche du cavalier) ; — *grec blessé* [4] : chairs ivoirées ; cheveux ocre brun ; traces de rouge brun dans les narines ; sont peints sur le fond un casque rouge brun, à visière et grand panache blancs, et une lance brisée ocre brun ; — *grec assaillant* [5] : chairs ivoirées ; traces de rouge brun sur les yeux et dans les narines ; draperie violacée ; bouclier lie de vin à bord jaune ; filet blanchâtre à la périphérie de l'orbe intérieur ; *accessoire métallique* : panache du casque ; — *perse tombé* [6] : chairs ivoirées ; cheveux rouge brun ; tunique (avec traces évanides d'une paryphè) et anaxyrides violacées ; bouclier lie de vin à bord jaune ; filet blanchâtre à la périphérie de l'orbe intérieur ; poignée du même ton ; à côté, un clou indiqué par un point jaune ; *accessoire métallique* : boucle de la ceinture ; sur le fond, entre la cuisse droite du perse et la jambe gauche du grec qui le terrasse, petite mortaise et, au dessous, large tache jaune.

Petit côté D (sud) ; *écuyer perse* [1] : cheveux, yeux, lèvres rouge brun ; tiare indécise (jaune ?) ; sur la tunique, traces de jaune, de rouge brun, de lie de vin ; paryphè à carreaux rouges et bleus ; sur les anaxyrides, raies verticales et petits dessins ovales légèrement incisés (couleurs évanides, légères traces de rouge brun) ; kandys à bord ocre jaune tacheté du même ton plus foncé (fourrure), doublée d'ocre brun, avec quadrillé de lignes plus foncées ; manches bleues à parements rouges ou violacés ; *accessoire métallique* : boucle de la ceinture ; *son cheval* : poil ivoire ; crinière ocre jaune (?) ; le contour des yeux, le creux des naseaux rouge brun ; traces d'un poitrail et d'une sangle rouge brun ; même ton sur la queue ; selle rouge, ornée de deux griffons ailés et cornus, s'avançant à gauche, en blanc ; tapis de selle festonné de postes blanches légèrement incisées ; traces d'une bordure bleue ; *accessoires métalliques* : mors, bride (il semble qu'il en reste un fragment dans la main droite de l'écuyer) ; *son chien* : les traces de couleur qu'il porte semblent avoir coulé du manteau de l'écuyer ; — *chasseur perse* [2] : visage ivoiré ; cheveux, yeux (la prunelle plus foncée), moustaches rouge brun ; traces de violet sur la tiare, de jaune sur les pans ; tunique violette, avec paryphè bleue et jaune ; anaxyrides jaunâtres ; chaussures bleues ; orbe intérieur du bouclier en bleu ; deux circonférences y sont tracées, l'une peinte en brun, l'autre formée de dents de loup délicatement tracées au même ton ; brassard ocre jaune ; clous en relief à la périphérie ; contre le rebord, oves ou godrons tracés en jaune et remplis en rouge brun ; rebord rouge brun ; *accessoires métalliques* : lance, boucle de la ceinture ; — *valet de chasse* [3] : cheveux, yeux (la prunelle plus foncée), moustaches rouge brun ; tiare indécise (jaune ?) ; traces violacées et jaunâtres sur la tunique ; anaxyrides bigarrées en maillot d'arlequin (rouge brun, jaune, bleu) ; kandys doublée d'une fourrure brune tachetée de brun plus sombre ; chaussures rouge brun ; bois de la hache ocre brun, le fer bleuté ; *accessoire métallique* : boucle de la ceinture ; — *valet de chasse* [4] : cheveux, yeux (la prunelle plus foncée), moustaches rouge brun ; traces de jaune sur la tiare ; tunique rouge à paryphè et parements bleus, bordure inférieure lie de vin ; anaxyrides bleues ; chaussures jaunes ; traces d'ocre jaune sur le fond au dessus de la main droite (bois de lance) ; *accessoire métallique* : lance ; — *valet de chasse* [5] : cheveux, yeux (la prunelle plus foncée), moustaches rouge brun ; tiare indécise (jaune ?) ; tunique bleue, avec large bordure sur les épaules, la poitrine et en bas, paryphè verticale, et parements des manches violets ; anaxyrides violacées ou jaunes ; chaussures rouge brun ; *accessoires métalliques* : lance, boucle de la ceinture ; — *la panthère* : mouchetée de rouge brun ; rouge au dessous des blessures ; les yeux bleus (?).

Fronton du petit côté C (nord) ; *grec tombé* [1] : cuirasse jaune ; le haut de la poitrine et les épaulières violets avec liséré rouge brun ; l'agrafe des épaulières jaune ; cotte de la cuirasse jaune ; les franges d'un jaune plus vif et surmontées de deux filets évanides ; casque bleu à visière et couvre-nuque jaunes ; traces de rouge sur le cimier, bouclier lie de vin à bord jaune ; sur l'orbe intérieur, filet bleu et ligne ondulée jaune (courroies ?) ; tunique de dessous lie de vin (bleu sur les manches ?) ; — *serviteur* [2] : cheveux, yeux, lèvres en rouge brun ; tunique violacée, avec bande verticale sur le côté du même ton plus foncé ; chaussures ocre ; le réseau de courroies indiqué très finement au trait noir ; sur le fond, lance en brun ; — *grec assaillant* [3] : chairs ivoirées ; sourcils et yeux rouge brun ; tunique rouge ;

cuirasse violette à ceinture bleue, décorée sur le thorax d'une tête chevelue (Méduse?) en ocre brun sur fond blanc; épaulières (?), cotte de la cuirasse jaunes; bouclier lie de vin à l'intérieur, jaune à l'extérieur ; brassard bleu ; *accessoire métallique* : épée dans la main droite ; — *grec blessé* [4] : cheveux, yeux, lèvres rouge brun ; tunique rouge vif ; rouge brun sur la blessure de l'épaule ; sur le fond, lance brune à fer bleuté ; — *grec assaillant* [5] : sourcils, yeux, narines, lèvres rouge brun ; tunique rouge vif ; cuirasse violette sur le haut du buste et la ceinture, jaune au milieu ; épaulières en bleu (posé sur le violet) avec liséré rouge ; le nœud qui les attache dessiné au trait noir ; cotte en jaune, plus vif aux franges ; deux lisérés, bleu et rouge, au dessus du rang de franges inférieur ; sur la jambe gauche, traces de bleu et, au dessus du genou et à la cheville, traces de rouge (jambière maintenue par une double jarretière) ; casque bleu (?) à couvre-nuque lie de vin ; visière et couvre-joues jaunes (?) ; bouclier à bord jaune ; au centre, sur fond violacé, grand buste de femme (chairs jaunâtres, les traits d'un ton rougeâtre, les cheveux violet foncé) ; — *grec barbu* [6] : rouge brun sur les cheveux et la barbe ; jaune sur la cuirasse ; lie de vin sur la tunique ; chaussures jaunes à courroies brun noir ; rouge brun à l'intérieur du bouclier ; sur le fond, casque jaune et lance brune ; — *grec tombé* [7] : œil rouge brun ; jaune sur la visière et le couvre-nuque du casque ; violet (?) sur le timbre ; chaussures brunes, les courroies plus foncées ; l'intérieur du bouclier lie de vin avec bordure jaune, l'extérieur jaune.

Fronton du petit côté D (sud) ; *grec mort* [1] : cheveux, contours des yeux, narines, lèvres rouge brun ; tunique rouge ; cuirasse jaune ; liséré rouge sur les épaulières et traces évanides d'une ceinture violette (?) ; chaussures rouges à lacets noirs ; sur le fond, lance brisée ocre brun ; — *perse agenouillé* [2] : cheveux ocre brun ; yeux et sourcils rouge brun ; tiare ocre brun ; tunique jaune avec bordure violette sur la poitrine et en bas ; parements des manches violets ; sur le devant, paryphè verticale à carreaux rouges et bleus ; paryphè rouge sur le côté droit ; ceinture bleue ; anaxyrides rouges ; chaussures bleues et jaunes ; bouclier à bord ocre jaune ; orbe violet ; au centre, figure ailée à ailes bleues et tête jaune(?); poignée rouge ; *accessoire métallique* : épée ; — *grec combattant* [3] : cheveux ocre brun ; sourcils, yeux, narines, lèvres rouge brun ; tunique rouge ; cuirasse violette, avec liséré rouge sur le haut de la poitrine, jaune sur le buste, violet à la ceinture ; épaulières violettes, avec liséré rouge, fixées par un ruban en fin trait noir et une agrafe jaune ; cotte jaune avec liséré rouge au dessus des franges ; chaussures rouge brun à lacets noirs ; sur le fond, lance brisée ocre jaune et brun ; casque à visière et haut cimier, dessiné au trait brun ; sur le timbre, deux doubles volutes jaunes, et, de chaque côté, un haut panache au trait jaune ; *accessoire métallique* : épée dans la main droite (? la mortaise peu visible) ; — *perse monté* [4] : cheveux ocre rouge ; sourcils et yeux rouge brun ; tiare jaune serrée par un ruban violet ; tunique violette ; anaxyrides jaunes ; kandys (de fourrure) brune, tachetée de brun sombre et doublée de brun, avec quadrillé du même ton plus foncé ; manches bleues ; chaussures rouge brun à lacets et bord noirs ; lance ocre brun, le fer bleuté ; *son cheval* : crinière et queue ocre jaune ; intérieur de l'oreille, de la bouche ; contours de l'œil rouge brun (l'œil lui-même noir ou bleu) ; intérieur des narines ocre brun ; harnais de tête noir, avec cocardes jaunes à l'attache de la muserolle et du frontal sur le montant ; poitrail violet à liséré rouge brun ; selle bleue à large bordure rouge, décorée de rinceaux stylisés blancs, et à franges bleues limitées par un trait noir ; sous-ventrière rouge brun ; sur le fond, javelot ocre jaune, avec indication de la boucle de l'ἀγκύλη ; — *perse assaillant* [5] : cheveux ocre brun ; sourcils rouge brun ; tiare jaune ; tunique rouge à parements violets ; cuirasse jaune, avec zone centrale violette (peut-être décorée de motifs en jaune ; tête de Méduse ?) et bord supérieur du même ton avec liséré rouge ; épaulières violettes à liséré rouge ; le nœud qui les attache à la cuirasse indiqué au trait noir, l'agrafe jaune ; filets lie de vin et rouges au dessus des lambrequins ; cotte jaune, avec filets lie de vin et rouges au dessus des franges ; anaxyrides rayées de lie de vin ; chaussures jaunes ; le bord du bouclier ocre brun ; sur l'orbe violet, deux personnages en jaune combattant, celui de gauche vu de dos, celui de droite de profil à gauche ; le brassard bleu ; sur le fond, derrière le pied droit, traces de rouge brun et d'un objet indistinct de couleur évanide (saillie du terrain ?) ; *accessoire métallique* : lance ; — *grec agenouillé* [6] : tunique rouge à ceinture jaune ; casque bleu ; le bord inférieur du couvre-nuque et la visière jaunes ; chaussures ocre brun ; lacets brun noir ; bouclier jaune ; poignée de l'épée jaune, la lame en bleu cerné d'un trait fin en rouge brun ; — *accessoires de l'angle droit* : orbe extérieur du bouclier jaune, le bord ocre jaune ; orbe intérieur rouge à bord jaune (prolongé sur le fond) ; le brassard bleu ; casque violet ; la visière, les contours du cimier, du couvre-nuque, des couvre-joues en jaune doublé d'un filet rouge brun ; lance ocre jaune.

Emploi du trépan : limité à la frise de pampres ; sur chaque feuille de vigne, quatre petits trous sont creusés pour en accuser les dentelures.

Dimensions principales (d'après *Une nécropole...*, p. 64-65) : hauteur totale maxima, 1^m 95; de la cuve, 1^m 26 ; de la plinthe, 0^m15 ; du tore inférieur, 0^m 07 ; de la scotie avec ses deux filets, 0^m 015 + 0^m 006 + 0^m 015 ; du tore supérieur, 0^m 06 ; du cadre horizontal du relief, 0^m 035 ; du champ sculpté, 0^m 58 ; de la frise de pampres du couvercle, 0^m 115 ; de l'acrotère, 0^m 17 ; — longueur des grands côtés, à la base, 3^m 18 ; sur le bord supérieur, 3^m 02 ; — longueur des petits côtés, à la base, 1^m 67 ; sur le bord supérieur, 1^m 51 ; — épaisseur de la paroi, de 0^m 33 à 0^m 44, en y comprenant la saillie de la corniche qui est de 0^m 11 ; — dimensions intérieures : 2^m 13 × 0^m 63 sur une profondeur de 1 mètre; — poids, environ 15.000 kilogrammes.

Cuve rectangulaire, en forme de caisse allongée ; couvercle à deux pentes ; feuillure sur le bord supérieur de la cuve et entaillure correspondante sous le couvercle ; le champ réservé à la sculpture, relativement bas, puisqu'il ne représente pas la moitié de la hauteur totale de la cuve, est compris entre deux corps de moulures très ornés ; les moulures inférieures reposent sur une plinthe nue et comprennent, de bas en haut : un tore décoré d'entrelacs, une scotie entre deux listels et un second tore semblable au premier, mais un peu moins épais et dont les entrelacs s'enroulent en sens inverse ; un listel le sépare d'un talon renversé, décoré de rais de cœur (la pointe en haut) auxquels se substitue, aux quatre angles, une palmette droite ; un cordon de perles termine le profil inférieur qui se rattache par un congé à la plate bande unie et volontairement très simple qui encadre les reliefs ; le corps de moulures supérieur commence par le même motif qui termine celui du bas : un congé ménage la transition du cadre aux moulures ; celles-ci comprennent un cordon de perles, un quart de rond décoré d'oves avec palmettes renversées aux angles, un bandeau, en légère saillie sur les oves, bordé haut et bas d'un filet et décoré d'un méandre double avec lequel s'achève la cuve ; sur l'arête du couvercle, était posé un cordon de perles, presque toutes mutilées ; au dessus, un talon orné de rais de cœur posés normalement (la pointe en bas), avec palmette renversée aux angles, et, séparée de ce motif par un petit cavet et un filet, une frise décorée de pampres dont la tige se développe en une ligne régulièrement brisée, de part et d'autre de laquelle s'éploient de grandes feuilles finement découpées et pareilles à celles de la vigne vierge ; bien que le motif soit continu, il est formé de deux tiges indépendantes qui naissent sur la face *C* et s'achèvent sur la face *D*, en conservant d'ailleurs une importance toujours égale ; un rang de denticules et un rang d'oves compris entre deux listels jouent le rôle de corniche et constituent en même temps, sur les petits côtés, la moulure horizontale du fronton ; sur les grandes faces, cette corniche est surmontée d'un chéneau en doucine qui projette, à distances régulières, en guise de gouttières, douze mufles de fauves à trois cornes recourbées, type de griffon qui rentre dans cette famille de monstres que les grecs appelaient « animaux

susiens » et où l'on a proposé de reconnaître ces τραγελάφων προτομαί qui décoraient le char funèbre d'Alexandre [K. F. Muller, *Der Leichenwagen Alexanders des grossen*, inaug. dissert., Leipzig, 1905, p. 59 ; — cf. le griffon à tête de lion sur le vase de Xénophantos (*Comptes rendus de Saint-Pétersbourg*, 1886, pl. 4) ; le même type de griffon apparaît sur un chapiteau corinthien récemment découvert dans les fouilles sous-marines de Mahdia ; il est encadré d'un motif où l'aile d'oiseau et la rosette se combinent à peu près de la manière qu'on voit ici sur les ornements du faîtage (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1909, p. 665, fig. 3) ; on en rapprochera aussi les griffons si fréquemment employés comme supports sur les bases de trépieds de style néo-attique — la liste *ap.* Hauser, *Die neu-attischen Reliefs*, p. 118] ; les antéfixes qui alternent avec ces gargouilles représentent des têtes de femmes ou de déesses parées, de chaque côté du cou, d'une large corolle épanouie, et portant un haut diadème en éventail, fait de longues feuilles gladiées qui s'infléchissent à leur extrémité (cf. deux bustes en terre cuite du musée, *Catalogue des figurines grecques*, n°s 1887 et 1888) ; un motif semblable est employé, sous la forme de masques à double face, pour les antéfixes faîtières, mais les corolles y sont remplacées par des volutes dont la tige génératrice sort de la crête du toit ; le cou lui-même se dégage d'une sorte de pectoral, formé de deux grandes ailettes posées à plat sur la toiture ; sur ces ailettes, est sculptée une sorte de collerette festonnée, aux bords profondément découpés, qui semble faite des mêmes feuilles, plus petites, que celles du diadème ; ces têtes alternaient, sur le faîtage, avec des êtres ailés, sans doute des aigles, qui ont été systématiquement abattus ; l'extrémité de leurs ailes, éployées et baissées, était décorée d'une petite corolle pareille à celle des antéfixes du chéneau [les deux seuls fragments qui aient été retrouvés dans le caveau (*Nécropole*, p. 66-7, fig. 27 ; Joubin, *Monuments funéraires*, p. 76 ; Studniezka, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 240, fig. 12) ont été récemment rajustés] ; la toiture est constituée par une imbrication de tuiles qui ont la forme de feuilles à nervure saillante ; aux quatre angles du couvercle, de petits lions accroupis, la gueule entr'ouverte et tournée de face vers les grands côtés, figurent les acrotères, et semblent garder la tombe — motif qui revient souvent dans la sculpture funéraire des pays ioniens et qu'on retrouve, par exemple, à Cnide, à Milet, à Xanthos, sur un sarcophage lycien du musée britannique et sur des sarcophages chypriotes (cf. encore, dans la description du char funèbre d'Alexandre, Diodore, XVIII, 27 : « παρὰ μὲν τὴν καμάραν εἴσοδον ὑπῆρχον λέοντες χρυσοῖ δεδορκότες πρὸς τοὺς εἰσπορευομένους ») ; — les rampants ont un profil sobre et vigoureux, sans décoration sculptée ; l'acrotère supérieur est fait d'une double palmette, sortant d'un motif d'acanthe, et flanqué de deux « griffons perses » symétriquement affrontés ; ils ont le corps maigre et nerveux d'un chien, un petit mufle, porté sur un cou mince, et des griffes de

lion, de hautes oreilles, entre lesquelles se dressent deux cornes de bouc, et des ailes recourbées à la mode archaïque.

Les reliefs sont compris dans un cadre très simple, formé d'un large bandeau nu; la saillie en est très forte; certaines figures sont presque entièrement détachées du fond ; des scènes de bataille et de chasse s'opposent l'une à l'autre sur les grands et les petits côtés ; les personnages en sont des grecs et des perses ; — pour alléger d'autant la description, nous étudions d'abord et d'ensemble leur costume et leur armement, en y comprenant ceux des figures des frontons (pour les détails en couleur, on se reportera aux p. 173 sq.).

Alexandre, les deux fois où il paraît, et les cavaliers grecs, sauf le vieux capitaine [A^{18}], portent la tunique courte et le manteau, dans lequel ils sont drapés [B^{6}] ou qui flotte librement, agrafé sur l'épaule droite ; la tunique est serrée aux reins par une ceinture sur laquelle retombe un pli de l'étoffe, et, à la taille, par une autre ceinture visible, fermée par une agrafe le plus souvent métallique ; le bord inférieur en est parfois légèrement fendu sur le côté de la cuisse et les deux coins de l'échancrure se terminent par un petit rhombiscos qui l'empêche de se soulever ; les manches sont longues, sauf sur [B^{6}], et bordées d'un bourrelet ; chez quelques uns [A^{18}, B^{3}, B^{6}], on peut supposer la présence d'un vêtement de dessous qui dépasse un peu la tunique ; la tunique seule et sans manches, serrée à la taille, est portée par un seul personnage [fronton C^{2}] ; la même, dégrafée sur l'épaule droite et découvrant la partie droite du buste, apparaît sur les frontons [C^{4}] et [D^{6}] ; les autres grecs sont nus ou ne portent qu'un manteau [A^{13}, A^{16}, B^{2}, B^{7}, C^{2}, C^{4}, C^{5}]. Tous ces vêtements sont monochromes (voyez cependant le manteau d'Alexandre en B et les manches de la tunique de [A^{18}]). — Les pieds sont nus ou protégés par des chaussures montantes dont les lacets sont parfois indiqués au pinceau [fronton C^{2}, C^{6} ; fronton D^{1}, D^{3}].

Parmi les grecs munis d'armes défensives, le vieux capitaine [A^{18}] est le seul qui porte sous la cuirasse une tunique à manches longues, et, par dessus, le manteau ; tous les autres grecs cuirassés portent une tunique sans manches et non fendue sur le côté [A^{6} ; fronton C^{1}, C^{3}, C^{5}, C^{6}] ; la cuirasse est presque toujours rigide et métallique ; exceptionnellement, elle est ornée sur le thorax d'une tête de Méduse [fronton C^{3} ; cf. le perse, fronton D^{5}] ; elle est fixée sur les épaules par deux larges bretelles qu'une courroie rattache, sur la poitrine, à deux boutons ou boucles de cuivre ou d'or ; elle est serrée par une ceinture, toujours indiquée en couleur, ornée d'un rang de lambrequins et munie d'une cotte de lamelles de cuir terminées par une frange de cordelettes tressées ; le bord supérieur, sur le dos, se relève assez haut pour ne laisser, entre lui et le couvre-nuque, qu'un espace très réduit [voyez A^{6} ; seul le grec barbu [fronton C^{6}] porte une cuirasse sans lambrequins ni cotte,

et reproduisant les formes du buste. — Les casques sont de deux modèles : le plus fréquent est celui où le timbre, avec son cimier recourbé, a à peu près le profil d'un « bonnet phrygien » ; il est muni d'une visière, d'un couvre-nuque et de couvre-joues ; de chaque côté du timbre, est planté un panache métallique ; ils ne sont représentés tous deux que sur le casque peint du fronton *D*, mais comme on le voit également sur le casque des guerriers, qu'ils soient tournés de profil à droite ou de profil à gauche, on en peut conclure que telle est bien la tenue réglementaire ; la *causia* n'est portée que par [A^{9}] et (ornée d'une guirlande) par [A^{18}]. — Le bouclier est rond ; la convexité de l'orbe (décorée d'une figure chez C^{2} et fronton C^{5}) se détache sur un rebord plat ; deux grecs portent des cnémides [A^{6}, fronton C^{5}]. Tous sont imberbes [sauf fronton C^{6}] et ont les cheveux courts.

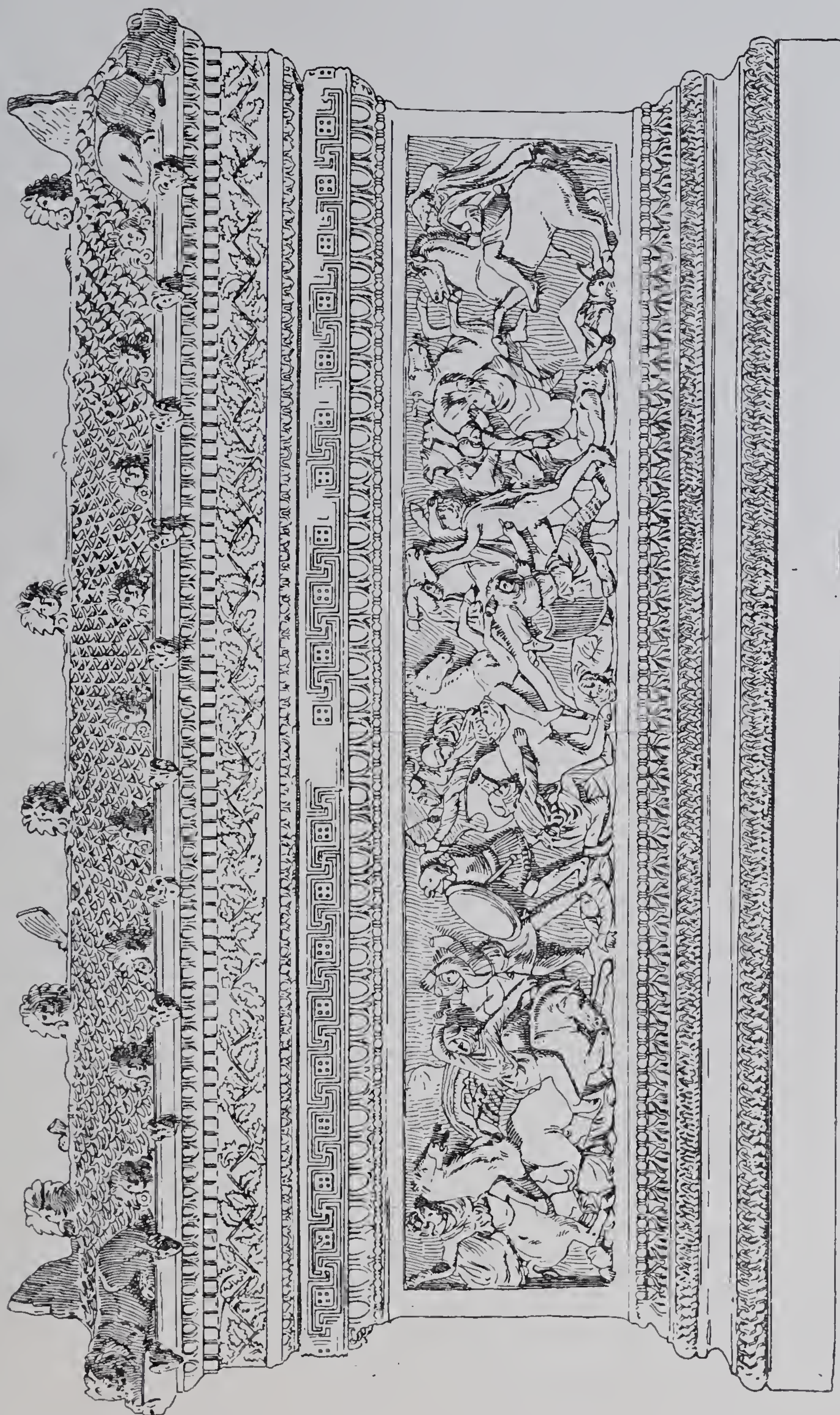
Quelques uns des perses sont moustachus ; leur costume présente moins de variété ; c'est ce *barbarico vestis ornatu* dont parle Vitruve (*de arch.*, I, p. 5, éd. Rose) à propos du portique des perses, à Sparte : ils portent tous la tunique à manches longues, pareille à celle d'Alexandre, mais parfois elle n'est serrée que par une seule ceinture, visible sur la taille [C^{3}, fronton D^{2} et D^{4}] ; elle se distingue d'ailleurs de celle des grecs par la diversité et l'éclat des couleurs ; elle est garnie, autour du cou et en bas, d'une large bordure, aux manches, d'un parement et d'un bourrelet d'une autre couleur que la tunique même ; sur le devant et les côtés, est appliquée une paryphè verticale, parfois monochrome, plus souvent faite de carrés de deux couleurs. — Les anaxyrides sont unies, ou ornées d'une bande [A^{3}, A^{12}, B^{8}], rayées [fronton D^{5}], rayées et mouchetées [D^{1}], parfois bariolées comme un maillot d'arlequin [A^{11}, B^{5}, D^{3}]. — La kandys, toujours jetée sur les épaules, est toujours doublée d'une étoffe de couleur différente ; elle porte parfois une bordure de fourrure, mouchetée comme une peau de panthère [C^{1}, D^{3}, fronton D^{1}] ; les manches sont ornées d'un parement d'une autre couleur et terminées par un bourrelet d'une autre couleur encore que le parement. — La tiare couvre les cheveux, les joues et le menton ; elle est serrée par un ruban qui fait le tour de la tête (voyez en particulier [B^{1}]) et l'extrémité du capuchon retombe sur le crâne ; les pans flottent sur le dos et semblent parfois d'une autre couleur que la coiffe. — Les souliers, noués sur le cou de pied, n'ont pas de tige, sauf chez le cavalier du fronton [D^{1}] qui porte des chaussures lacées.

Comme armes défensives, exception faite du guerrier du fronton [D^{5}] qui porte la cuirasse, les perses n'ont que le bouclier, quelquefois circulaire [C^{1}, C^{6}, D^{2}], plus souvent échancré, toujours polychrome, parfois décoré de sujets figurés [C^{1}, fronton D^{2}, D^{5} ; cf. A^{10}]. Les armes offensives sont l'épée et la lance, communes aux deux nations, la hache et l'arc, spéciaux aux perses. Les chevaux portent un poitrail assez large et polychrome ; les selles sont souvent très riches, bordées de tons vifs, ornées parfois de dessins brodés [A^{12}, C^{3}, D^{1}, fronton D^{4} ; cf. le grec A^{9}], et posées sur des tapis festonnés ou

à grandes franges. Détails particuliers aux chevaux perses : le haut de la crinière, noué par une bandelette, se dresse entre les oreilles comme une corne [A^3, A^{12}, B^4, C^3, D^1 et peut-être fronton D^4], et la queue du cheval est nouée par un ruban [peut-être A^3, certainement B^4, C^3, D^1] ; d'autre part, le cheval d'Alexandre de la chasse [B^3] semble paré de même, mais le nœud s'est défait et le ruban indiqué en couleur flotte sur le fond.

Long côté A (est) *; bataille entre grecs et perses* : à l'extrémité gauche, Alexandre [1], coiffé de la peau de lion (cf. Arndt-Bruckmann, *Portraits grecs et romains*, texte aux n°s 575 et 576 ; la tête d'Athènes, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ μουσείου, n° 366, et Arndt, *l. l.*, pl. 485-6 ; B. Graef, *Roemische Mitteilungen*, IV, 1889, p. 198 sq.), est monté sur un cheval qui se cabre — il a reçu une flèche dans le poitrail — et bondit au dessus du cadavre d'un perse [2], qu'on voit de dos, allongé à terre et portant sur le côté gauche ; le roi poursuit, la lance haute, un cavalier perse [3] dont la monture vient de s'abattre sur les jambes de devant, profil à droite ; l'homme, dans une attitude qui semble presque un instantané photographique, cherche, en s'aidant de la main gauche, à passer la jambe gauche au dessus de l'encolure de sa bête ; en même temps, il se retourne vers Alexandre et lève encore l'épée contre lui ; — suit un groupe qui montre deux fantassins aux prises : le grec [6], couvert par son bouclier, s'avance à gauche, foulant du pied un perse mort [5], tombé à plat ventre sur le sol, et pointe l'épée contre un ennemi [4] qui, désarmé (sa lance brisée est peinte sur le fond), se rejette en arrière, levant les bras devant son visage, dans un geste d'effroi et d'instinctive défense ; — dans le groupe central, le personnage principal est un cavalier grec [9] dont le cheval se cabre à droite (sur ce personnage, cf. Arndt, *Portraits grecs et romains*, texte aux n°s 333 et 334 ; *Einzelaufnahmen*, n°s 879-880) ; maintenant sa bête de la main gauche, il se retourne et lève l'épée sur un perse [7] ; celui-ci, pour éviter le coup, se baisse, touchant presque le sol de son genou droit, et lève son bouclier au dessus de sa tête ; son bras est tendu à hauteur de l'épaule et sa main, désarmée, vient toucher le flanc du cheval ; au troisième plan, un archer perse [8], en partie caché par la croupe du cheval, tire une flèche sur Alexandre ; au même plan, mais dépassant le cavalier grec, un perse monté [12], faisant face à droite, lève son épée contre un grec [13] nu (sauf une draperie jetée sur l'épaule droite) et sans casque, qui se rue contre lui, l'épée haute, et saisit son cheval sous la ganache ; sous le corps des chevaux, un perse [10] est étendu sur le dos, la tête renversée, les yeux clos, la bouche ouverte ; devant le bouclier du mort, resté droit à son côté, un archer perse [11], le genou droit en terre, le buste de face, lance une flèche contre le cavalier macédonien [18] placé à l'extrémité droite ; celui-ci est une curieuse figure de vieux routier, glabre, le regard dur, avec une expression d'énergie brutale

qu'accuse encore l'ombre de la *causia* (cf. la figure du cavalier sans cuirasse

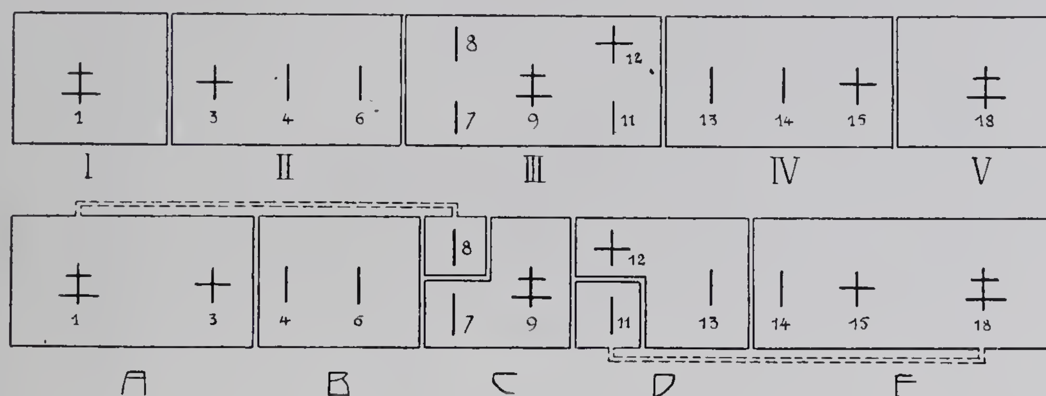


sur le relief de la Granja, près de Ségovie, Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 590, texte, p. 2) ; solidement assis sur son cheval cabré à gauche, insen-

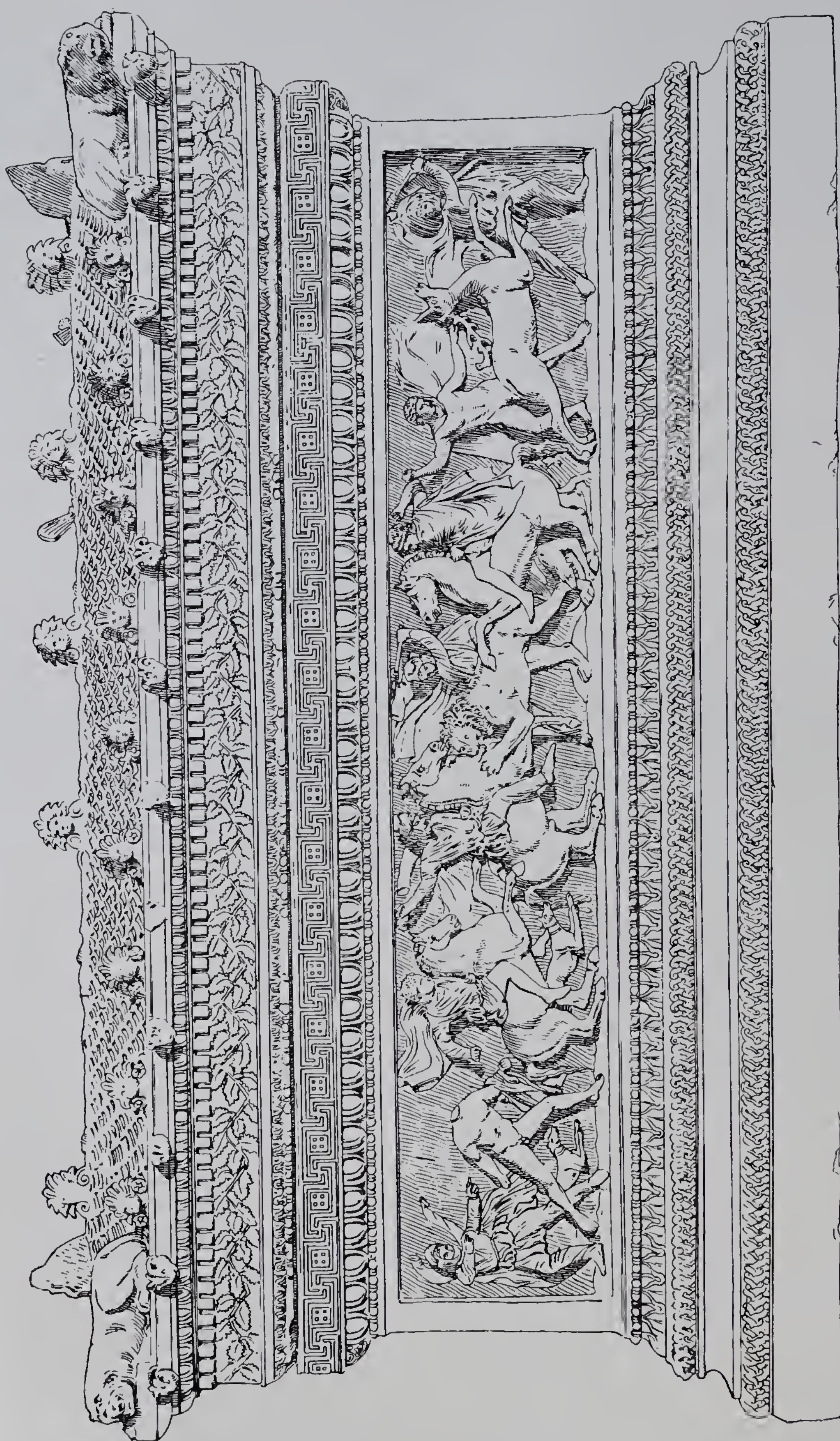
sible au trait qui l'a blessé à la jambe gauche, la main droite encore levée, il vient de porter un coup mortel à un cavalier perse [15] qui, la carotide gauche tranchée, tombe inanimé; l'écuyer [14], arrivé trop tard, cherche vainement à protéger son maître, lève sa pelta au dessus de lui et le reçoit mourant sur son bras droit ; son pied foule le cadavre nu d'un grec [16], frappé au dessous du sein gauche et tombé sanglant sur son bouclier, à côté d'un perse [17] dont la pelta se dessine sur le fond.

Il n'y a pas lieu de rechercher dans ce tableau le souvenir de combinaisons stratégiques ou la mise en œuvre d'une tactique déterminée; ce que l'on peut dire cependant, c'est que le moment représenté touche à la fin de la bataille et a dépassé celui où la victoire est encore douteuse ; les perses sont morts, blessés ou mal en point ; l'infanterie a fait son œuvre ; la cavalerie donne pour achever la déroute. Le sculpteur a su, avec une extrême ingéniosité, rendre cette image trouble et confuse d'une mêlée d'hommes et de cavaliers ; entre les exigences de la réalité et ce besoin de symétrie et de pondération qui était commun à tous les grecs, il a su trouver un compromis d'une habileté singulière. Au point de vue des masses, sa composition s'équilibre d'une manière rigoureuse : à chaque extrémité, un cavalier ; — puis un groupe de trois personnages ([3], [4], [6] = [13], [14], [15]), un cavalier et deux fantassins ; — au centre, un groupe de cinq figures savamment étagées sur trois plans : au premier, deux perses agenouillés qui laissent toute sa valeur au cavalier grec du second, lequel forme le centre de toute la composition ; au troisième, un cavalier dont le cheval disparaît en partie derrière le précédent et dont, par suite, l'importance dépasse à peine en volume et ne dépasse pas en longueur celle de l'archer auquel il correspond. Mais à cette composition des masses, se superpose une composition de l'action qui en anime et diversifie la rigueur un peu trop géométrique ; elle aussi comprend cinq groupes, mais dont les éléments, combinés d'une façon nouvelle, ou sont empruntés à plusieurs groupes de la première, ou sont formés d'un de ces mêmes groupes dissocié de quelqu'une de ses parties. Les deux schémas suivants rendront clair ce processus : le premier montre comment s'organisent les masses, le second comme elles se résolvent et se combinent dans les incidents de l'action (les traits représentent les fantassins ; les croix, les cavaliers d'importance réduite ; les croix lorraines, les cavaliers de plein développement). On y verra ainsi que le groupe *A* est formé d'éléments empruntés à I, II et III comme le groupe *E* d'éléments pris à III, IV et V ; — le groupe *B*, formé du groupe II, dissocié de la figure [3] ; — le groupe *D*, d'une figure de III et d'une figure de IV ; — et qu'ainsi le groupe III n'est pas réparti en moins de quatre groupes (*A*, *C*, *D*, *E*), etc. ; mais il est curieux de constater (et la relation des figures [8] et [11] — qui se répondent dans le groupe III — avec les figures extrêmes [1] et [18] le montre claire-

ment) à quel point le sculpteur reste attaché à ce goût de la symétrie, même quand, de propos délibéré, il veut rompre avec elle ; et d'autre part, ce lien établi entre le groupe central et les figures des extrémités, comme aussi le rythme de la composition qui place au centre et aux points extrêmes trois cavaliers d'importance égale, et tous trois grecs, introduisent, entre ces groupes isolés, un élément de coordination, assurent l'unité de l'ensemble et en affirment le caractère de victoire hellénique.



Long côté B (ouest) *; chasse au lion et au cerf* : un lion de grande taille occupe le centre de la composition ; déjà percé de plusieurs traits et couvert de sang, il s'est rué, de profil à gauche, sur le cheval d'un cavalier perse [4], lui plante ses griffes au défaut de l'épaule droite et sur l'encolure, et lui déchire le poitrail de ses crocs ; le cheval semble, à vrai dire, assez indifférent à cette horrible blessure qui soulève la peau et montre les chairs sanguinolentes ; il ne se départ pas de sa belle cabrure classique et le cavalier, nullement troublé dans son assiette, brandit d'un large geste sa lance contre le fauve ; de toutes parts cependant on s'empresse à son secours ; derrière le lion, un perse [5], le pied gauche posé sur une éminence du terrain, lève sa hache des deux mains et s'apprête à lui en porter un coup formidable sur la tête ; à droite, un cavalier grec [6], dans une attitude symétrique à celle du cavalier perse, pointe sa lance dans les flancs de l'animal et un grand lévrier de chasse le mord à la patte postérieure gauche ; à gauche, un autre cavalier grec, Alexandre lui-même [3], la tête nue et ceinte du bandeau royal, arrive au galop, fouaillant sa bête du talon, et, de la main droite baissée, tenant sa lance en arrêt ; à sa suite, un grec nu [2], la chlamyde enroulée autour du bras gauche, accourt à toute vitesse, croisant sa lance qu'il tient de la main gauche, et serrant dans la droite (la position des doigts et la direction de la mortaise semblent l'indiquer avec certitude) une autre arme, sans doute un coutelas de chasse ; « presque entièrement détaché du fond, ce corps magnifique, dit M. Th. Reinach, malheureusement décapité, n'en reste pas moins la plus belle traduction de l'acte



B

de la course que l'art grec nous ait laissée » (on a supposé, à tort croyons-nous, que la tête perdue pourrait être une petite tête de marbre, haute de $0^{m}12$, qui appartient aujourd'hui à M. Jacobsen, *Glypothèque Ny Carlsberg*, pl. 117; S. Reinach, *Têtes antiques*, pl. 176, p. 139-140, fig. 16 ; cette tête est trop grande et d'un style beaucoup plus influencé que celles du sarcophage par la manière praxitélienne) ; à l'extrémité gauche, un perse [1] se fend en arrière, décochant une flèche vers le lion ; deux lévriers se précipitent vers le fauve, l'un sous le cheval du roi, l'autre au troisième plan, derrière les deux derniers personnages. — La partie droite du champ est remplie par une scène qui n'a d'autre rapport avec la précédente, que de représenter, elle aussi, un épisode de chasse : un cerf, déjà blessé, fuit éperdument vers la droite ; un grec [7], vêtu seulement d'une chlamyde flottante, placé derrière la croupe de l'animal, les jambes dans l'attitude d'un mouvement rapide vers la gauche, l'arrête de la main gauche, lui rejetant violemment la tête en arrière, et, de la main droite levée, lui enfonce sa javeline dans les flancs ; à l'extrémité droite, un perse [8] coupe la retraite de la bête et lève sa hache contre elle, d'un mouvement qui reproduit presque exactement celui du perse [5] placé derrière le lion.

La composition témoigne ici d'un esprit tout autre que celui de la face opposée ; elle est plus dispersée, plus « aérée » ; la scène se passe en effet dans un de ces parcs de chasse, dans un de ces « paradis » où les perses aimaient à réunir les plantes précieuses et les gibiers rares ; le grand roi en créait partout où il séjournait (Xén., *Econ.*, 4, 13); Pharnabaze en possédait un aux environs de Dascylion (*Hell.*, IV, 1, 15) ; Bélésis, gouverneur de Syrie, aux sources du fleuve Dardès (*Anab.*, I, IV, 10) ; Cyrus le jeune avait à Celaenae, « un palais et un grand παράδεισος rempli de bêtes sauvages qu'il chassait à cheval quand il voulait s'exercer, lui et ses chevaux » (*ibid.*, I, IV, 7) ; représenter ici une accumulation de personnages pressés, telle qu'on la voit à la fin d'une bataille, eût été un vrai contre-sens ; au lieu des dix-huit personnages — dont six cavaliers — que montre le grand côté *A*, nous n'en avons plus ici que huit, dont trois seulement sont montés ; le sculpteur s'est adroitement servi des draperies pour voiler la nudité du fond et, dans une certaine mesure, en animer la surface blanche et un peu froide ; la composition se resserre autour du groupe central dont l'importance attire tout de suite le regard et auquel on ne peut reprocher qu'une disposition un peu trop symétrique ; elle se développe très harmonieusement dans la partie gauche, selon une progression décroissante des masses qui rappelle un peu le principe de composition d'un fronton ; mais, à droite, elle se trouve brusquement rompue par un épisode grêle et d'allure théâtrale, dont la présence doit peut-être s'expliquer comme un article du programme imposé à l'artiste par un client désireux d'éta-

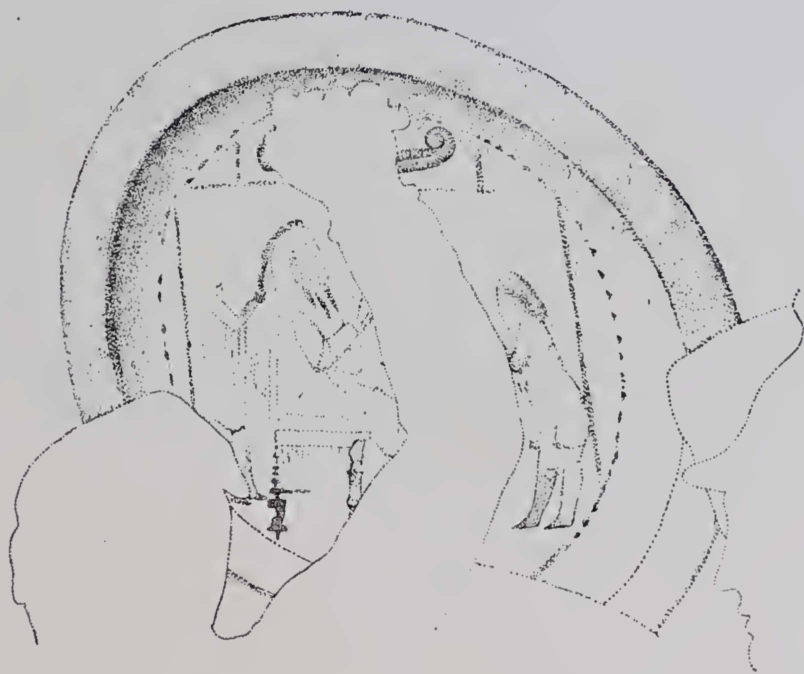
ler toute la richesse de ses réserves, mais plus vraisemblablement comme une survivance de ce procédé ionien de composition par simple juxtaposition que nous avons déjà rencontré sur le sarcophage du « satrape » ; tout au moins, le sculpteur a-t-il essayé de donner à son relief, faute de mieux, une unité apparente, d'ailleurs bien frêle et tout extérieure : comme, dans la scène de l'autre face, il avait placé, au centre et aux extrémités, trois cavaliers de valeur égale, il a placé ici, aux mêmes points, trois perses, dans des attitudes semblables ou symétriques entre elles, et accusé cet équilibre en introduisant, comme avant-dernières figures, à gauche et à droite, les deux grecs nus [2 et 7] qui se correspondent par le mouvement inverse et par la presque égale inclinaison de leur corps vers le centre de la composition.

Petit côté C (nord) *; scène de bataille* : elle est répartie en trois groupes d'importance égale ; à gauche, un grec [2], nu et casqué, s'avance vers la



gauche, tout le corps incliné en avant, tenant de la main gauche son bouclier, et levant, de la droite, son épée sur un perse [1] qui bat en retraite,

faisant face à son adversaire et tournant vers lui son regard épouvanté ; il lève son bouclier de la main gauche et, de la droite baissée, tenait l'épée ; au milieu, un cavalier perse [3], de profil à droite, abaisse sa lance sur un grec [4], tombé en arrière sur le sol ; le grec, nu et désarmé — son casque et sa lance brisée sont indiqués en couleur sur le fond — fait un dernier effort pour se relever ; appuyé sur la main droite, il montre au spectateur un dos vigoureusement musclé et, se couvrant de son bouclier, cherche à parer le coup fatal ; à droite, un grec [5], casqué et nu (sauf une draperie posée sur l'épaule gauche), fendu violemment vers la droite, a rejoint un perse [6] et l'a jeté à terre sur les deux genoux ; il foule, du pied gauche, la jambe droite allongée de son adversaire ; de la main gauche (il porte le bouclier sur le bras), il le prend au menton et lui renverse la tête en arrière ; de la droite, il lui enfonce un poignard dans l'épaule ; le perse a saisi, de la main droite, le poignet droit du grec et cherche vainement à l'arrêter ; son bras gauche, encore pris dans l'anse du bouclier, se dresse en un geste de douleur et d'effroi ; il est nu-tête : sa tiare a dû se défaire dans la lutte et c'est à elle sans doute que correspond la tache jaune visible sur le fond entre les deux figures.



Les perses portent ici, comme les grecs, le bouclier rond ; celui du perse [1] est décoré, sur son orbe intérieur, d'une scène peinte, représentant le motif bien connu de l'hommage au roi (sur le détail des couleurs, cf. plus haut, p. 175) : le prince est assis, de profil à droite, sur un trône aux pieds profilés ; il est coiffé de la tiare et porte une longue barbe brune ; ses jambes sont drapées d'une étoffe blanche ; de la main droite levée, il devait tenir le sceptre ; derrière le trône, un serviteur debout, tunique blanche, chaussures rouge brun, tient, de la main droite, le chasse-mouches au dessus de la tête de son maître et, de la main gauche, une serviette ; devant le roi, un personnage vêtu d'anaxyrides blanches et d'une tunique de même couleur, à franges bleues, s'incline respectueusement ; la scène se passe sans doute sous le dais royal dont les supports sont indiqués par deux filets jaunes tracés à

droite et à gauche du groupe des trois figures ; au sommet, s'éploie, assez maladroitement indiqué, le disque céleste ailé. L'analogie avec les reliefs de Persépolis est si frappante qu'il n'est pas besoin d'y insister (cf. Perrot, *Histoire de l'art*, V, p. 716, fig. 436 ; p. 794, fig. 470 ; Texier, *Arménie et Perse*, II, pl. 113, 114, 114 *ter*, 116 ; on en rapprochera aussi la figure de Darius et de son porte-glaive sur la célèbre amphore de Canosa [S. Reinach, *Répertoire des vases*, I, p. 194] ; sur les boucliers dont l'orbe intérieur est décoré de peintures, cf. Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *clipeus* [M. Albert], p. 1253, fig. 1647 ; *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, pl. VIII ; Dragendorff, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XII, 1897, p. 8.

Petit côté D (sud) *; chasse à la panthère* : tous les personnages sont des orientaux ; au milieu, le maître de la chasse [2] a mis pied à terre ; à gauche, son écuyer [1], tout en suivant des yeux le combat où il n'a pas de part, maintient à grand peine le cheval effrayé qui se cabre de profil à gauche ; un grand lévrier (assez médiocrement sculpté) accourt en bondissant ; le chasseur attend la bête de pied ferme : le buste de face, les jambes écartées, la droite fléchie, la gauche tendue violemment, il tient un bouclier rond de la main gauche et, de la droite levée, lance le javelot sur la panthère qui s'avance vers lui, menaçante ; derrière elle, trois valets de chasse la frappent, l'un [3] d'une hache, les deux autres de la lance ; les formes du fauve sont toutes conventionnelles ; la tête est trop petite pour le cou qui est trop grand, les pattes trop longues, l'avant-train trop fort et la croupe trop maigre ; le mouvement même n'est pas très clair : la patte antérieure droite se lève comme pour frapper, la gauche s'arc-boute au sol, la patte postérieure gauche se tend comme pour bondir, tandis que la droite est dans l'attitude de la marche. On s'est étonné à tort que le chasseur [2] portât un bouclier : le bouclier fait partie de la tenue de chasse des perses ; les jeunes gens qui accompagnent le roi dans ses battues doivent porter, dit Xénophon (*Cyr.*, I, 2, 9), « τόξα καὶ παρὰ τὴν φαρέτραν ἐν κολεῷ κοπίδα ἢ σάγαριν ἔτι δὲ γέρρον καὶ παλτὰ δύο. »

Fronton du petit côté C (nord) *; scène de bataille ou de meurtre* : tous les personnages sont des grecs ; au milieu, un jeune homme [4], vêtu seulement d'une tunique qui découvre l'épaule et la partie droite du buste, est tombé sur les deux genoux ; sa lance est indiquée en couleur au dessus du sol ; un guerrier [5], armé de toutes pièces, le pied gauche posé sur le jarret gauche du blessé, l'a saisi de la main gauche, lui renverse la tête en arrière et, de la main

droite, lui plonge un couteau dans l'épaule ; le mourant lève un regard suppliant et s'accroche des deux mains aux bras de son meurtrier ; mais celui-ci se tourne déjà vers un autre adversaire, un guerrier [3], armé comme lui, qui, dans la moitié gauche du fronton, s'avance d'un pas rapide au secours de la victime ; son pied gauche est posé sur une pierre rectangulaire ; il se couvre de son bouclier et tient l'épée de la main droite baissée ;



D

à l'angle gauche du tympan, un grec [2] sans casque et vêtu seulement d'une tunique, le corps de profil à gauche, la tête de face, se glisse craintivement et, passant les mains sous les aisselles d'un blessé [1], cherche à le soulever et à l'emporter sans attirer l'attention ; le blessé, tombé en arrière, les jambes à demi allongées à gauche, porte l'armure complète comme les deux guerriers placés au centre ; son bouclier, qui lui a échappé des mains, occupe l'angle du tympan ; à droite du groupe central, un grec [6], se couvrant de son bouclier, le buste de face, les jambes écartées, la gauche tendue, la droite fléchie, lève sa lance sur un adversaire [7] qui, déjà blessé, est tombé sur les

deux genoux ; cette dernière figure est très mutilée ; le buste, semble-t-il, était nu, la tête est casquée et la main gauche tient le bouclier sur le côté du corps ; l'agresseur offre un type particulier : la tête est nue et ceinte d'un étroit bandeau ; le visage porte une barbe fournie et bouclée ; la cuirasse n'est pas rigide, mais reproduit les formes et la musculature du buste ; sur le fond, est peint un casque, qui est peut-être le sien, tombé dans la mêlée, et une lance, qui est sans doute celle de son adversaire ; un guerrier disparu occupait l'angle droit du tympan ; c'est à lui qu'appartiennent les fragments, nos 69, 70 et peut-être 71.

Fronton du petit côté D (sud) *; scène de bataille entre grecs et perses* : au milieu, un cavalier perse [4], profil à gauche, lève la lance dont la pointe baissée va menacer un grec [3] cuirassé et nu-tête qui, les jambes violemment écartées, le corps incliné à gauche, riposte de l'épée qu'il tient de la main droite baissée ; la gauche levée portait, semble-t-il, un petit bouclier ; derrière lui, sur le fond, on voit, indiqués en couleur, sa lance brisée (la hampe se croise avec celle d'une autre lance dont le possesseur est incertain) et un casque : le timbre rond en est décoré de deux volutes ; de part et d'autre du cimier, qui retombe sur la nuque, se dresse un haut panache blanc ; tandis que le grec fait face au cavalier, un autre perse [2], le genou droit en terre, le buste de face, la pelta fixée sur le bras gauche tendu, va le frapper de l'épée qu'il tient de la main droite baissée et rejetée en arrière ; dans l'angle gauche du tympan, un grec [1], en tunique et cuirasse, est tombé mort sur le dos, les genoux pliés et relevés, le bras droit pendant près du corps, le gauche allongé sur le sol derrière la tête (de toutes les figures du sarcophage, c'est la seule qui porte — et seulement dans la tête et les cheveux — quelques traces d'une exécution hâtive) ; sur le fond, sont peintes sa lance brisée et une autre lance qui appartient peut-être au perse [2] ; — à droite du cavalier central, un perse [5] debout, le buste de face, la jambe gauche tendue, la droite fléchie, la main gauche baissée tenant la pelta, lève sa lance sur un grec [6] qui, agenouillé derrière son bouclier, riposte d'un coup bas de son épée ; le perse, vêtu, comme ses compagnons, d'une tunique à manches longues et d'anaxyrides, la tête coiffée de la tiare, porte en plus une cuirasse à lambrequins et à cotte ; le grec ne porte qu'une tunique ou exomis, qui découvre l'épaule et la partie droite du dos ; il est coiffé d'un casque à timbre rond ; le visage, tourné vers le fond, est invisible ; — dans l'angle droit du tympan, est placé, à côté d'un bouclier, un casque grec à timbre conique et cimier recourbé ; une lance est peinte sur le fond. — Composition et types sont banals et font de ce fronton la partie la moins intéressante du sarcophage.

Le sarcophage d'« Alexandre » représente, sous une forme d'une incomparable magnificence, le développement de la *théca* primitive, tel que nous

l'avons vu annoncé et préparé par le sarcophage du « satrape » (cf. plus haut, n° 9, p. 46-47) ; le couvercle, conçu d'une manière plus logique et plus architecturale, ressemble à la toiture d'un temple, mais cette ressemblance ne doit pas faire illusion : le parti de l'artiste se reconnaît clairement à la composition de la cuve, en particulier au cadre des reliefs qui ont encore la nudité des planchettes de bois primitives et à l'absence, aux angles, de tout motif architectonique. Considérée de ce point de vue, l'œuvre échappe à presque tous les reproches qu'on lui a adressés quelquefois — complication des profils, surabondance de l'ornement, disproportion du couvercle — puisqu'elle n'est plus qu'une sorte de cassette précieuse où la fantaisie du décorateur pouvait se jouer avec la même liberté que celle d'un joaillier sur un reliquaire d'or ou d'ivoire. Cette décoration est d'un style tout ionien : le profil du socle rappelle celui qu'on trouve, à la même place, à l'Érechteion, à Tégée, au temple d'Athéna Aléa (qui réunissait les trois ordres), à Magnésie ; la zone de méandres paraît, au dessus des orthostates, peut-être à Tégée, certainement à l'Artémision de Magnésie, à l'Augustéon d'Ancyre, aux temples ioniques d'Aizanoi et d'Aphrodisias qui datent du IIe siècle ap. J.-C., mais s'inspirent des grands temples hellénistiques ; les griffons perses des gargouilles, les têtes de déesses feuillues des antéfixes, les lions couchés des acrotères nous ramènent aussi vers les pays de culture orientale et ionienne ; il n'est pas jusqu'à la charmante frise de pampres dont le réalisme ne rappelle ce don d'observation et ce sens du décor végétal qui, de l'art mycénien, a passé dans l'art ionien et dont ces branches de myrte, qui jonchent l'épaule de l'amphore de Busiris et d'autres hydries de la même classe, sont, à l'époque archaïque, le témoignage bien connu (Furtwaengler-Reichhold, *Griechische Keramik*, I, pl. 51, p. 259 ; M. E.-A. Gardner, *Handbook of greek sculpture*, 1897, p. 504, en rapproche le décor du col du vase de Sosibios).

La composition des reliefs procède de deux principes très différents : sauf sur la face principale, c'est une composition par simple juxtaposition, peu chargée de figures, sans superposition de plans, d'un caractère anecdotique qui rappelle encore celle du sarcophage du « satrape » et des vieux monuments ioniens ; dans la grande bataille, se révèle une tout autre conception, mélange habile et savoureux de pittoresque et de géométrie, confusion sagement réglée et strictement balancée, savante multiplication de plans qui d'ailleurs n'entament jamais l'unité de la surface idéale devant laquelle se meuvent les figures, adaptation subtile de la réalité à des cadres préétablis. Faut-il expliquer la supériorité de cette face par l'influence de ces grands tableaux de bataille que les peintres contemporains avaient consacrés aux victoires d'Alexandre ? Il est vraisemblable que cette influence a agi indirectement sur le sculpteur, qu'il lui doit l'ampleur et la richesse de sa composition ; il serait au contraire

très hasardeux de vouloir reconnaître dans son œuvre la transposition directe d'un tableau déterminé. Ce qui le prouve, c'est la différence essentielle qui sépare le sarcophage de la célèbre mosaïque de Pompéï, qui, elle, dérive presque certainement d'une grande peinture de cette époque. La rencontre des mêmes motifs sur les deux œuvres — le cavalier désarçonné, le cavalier qui se retourne contre un fantassin tombé près de lui — ne permet cependant pas de douter que les deux artistes ne se soient inspirés d'un modèle commun (on notera toutefois que ces deux motifs appartiennent dès le ve siècle au « répertoire » courant : pour le premier, on le retrouve au temple d'Athéna Nikè, à Phigalie, au monument des Néréides, à Trysa ; cf., *in genere*, Benndorf, *Das Heroon von Gjoelbaschi*, fig. 129-137 ; Robert, *Sarkophag-Reliefs*, II, p. 83 ; G. Koerte, *l. infra l.* ; pour le second, qu'on retrouve encore sur les ivoires byzantins, cf. Pottier et Hartwig, *l. infra l.*). Mais cette analogie ne va pas au delà de ces quelques éléments particuliers ; ce que le sarcophage nous montre, c'est une composition académique sur un thème général — combat de grecs et de perses ; la mosaïque est, au sens propre, un tableau d'histoire. Cette opposition des deux œuvres se manifeste au premier regard de la façon la plus évidente : là, comme dans la réalité, les grecs sont massés d'un côté, les perses de l'autre, et les deux masses se heurtent dans un mouvement d'ensemble ; ici, la bataille se résout en une série d'épisodes ou de combats singuliers dont l'habileté du sculpteur ne peut pas effacer le caractère artificiel. Nous ne croyons pas, d'autre part, devoir supposer aucun rapport entre la chasse au lion de la face *B* et le célèbre groupe de Lysippe et de Léocharès que le fils de Cratèros avait consacré près du temple de Delphes à l'exploit de son père (cf. Perdrizet, *l. infra l.*) : c'est là encore un lieu commun de la plastique et de la peinture. Mais la facilité avec laquelle le sculpteur accueille ces lieux communs montre dès maintenant qu'il ne doit pas être cherché parmi les grands maîtres de ce temps : ce fut sans doute un de leurs meilleurs élèves ; ce ne fut pas un créateur.

L'étude particulière des personnages, non moins que celle de la composition générale, montre son indifférence au réalisme historique. Les combattants ne sont distingués que par les caractères les plus extérieurs — le costume ; celui des perses est conforme au type traditionnel, mais ne représente pas, sauf une exception unique [fronton D^{5}], leur équipement de guerre qui comprenait une cuirasse (Hér., VII, 61) et même des cuissards et le casque (Xén., *Anab.*, I, 8, 6 ; Arrien, II, 11, 3). A cet égard, la nudité héroïque prêtée à certains grecs est bien significative. Quelques perses portent la moustache, mais, à ce détail près, nous ne pouvons reconnaître en eux, quoi qu'on en ait dit, un type physique différent de celui de leurs adversaires ; toutes les têtes du sarcophage — sauf celle du vieux capitaine [A^{18}] et celle du grec barbu [fronton C^{6}] — reproduisent un même type idéal, celui que l'art attique du IVe siècle a donné à

Héraclès jeune et à de nombreuses figures d'athlètes. L'Alexandre de la chasse est lui-même conforme à ce type, et rien n'autoriserait à reconnaître en cette figure le vainqueur des perses plutôt que tout autre souverain hellénistique, n'était sa ressemblance avec l'Alexandre de la bataille dont la désignation est attestée par la peau de lion qui lui sert de coiffure; mais ce dernier — on l'a remarqué depuis longtemps — n'a rien d'un portrait authentique ; ses traits reproduisent ceux de l'Héraclès des monnaies royales qui d'ailleurs, et dès l'antiquité, fut souvent pris pour le portrait du roi (cf. P. Gardner, *Numismatic Chronicle*, 1880, p. 181). Pas plus que de réalisme historique, on ne trouverait trace ici d'un prétendu éveil du pittoresque hellénistique : le sculpteur ne s'en soucie pas et le peintre, même dans sa minutie à rendre les détails du costume et du harnais, n'apporte rien de nouveau et se conforme docilement à la tradition classique.

Il résulte de ce qui précède qu'il est également vain de vouloir se servir des reliefs du sarcophage pour retrouver le nom de celui qui y fut enterré, et d'y chercher le souvenir d'événements particuliers. On conçoit aisément que cette prodigieuse épopée qui avait conduit les grecs de la Macédoine aux bords de l'Indus, qui avait provoqué, pour sa glorification, un si magnifique épanouissement d'œuvres d'art, ait pu tenter un artiste, mais Furtwaengler l'a justement écrit : « si le sarcophage était réellement, comme on l'a cru par une méconnaissance totale des caractères essentiels de l'art hellénique, l'illustration d'événements déterminés au jour et à l'heure, il se placerait en dehors de tout ce que nous connaissons de l'art funéraire grec ; si au contraire l'élément historique s'y élève à une signification générale et universelle, il reprend aussitôt sa place rationnelle dans la chaîne des faits connus. » N'y voyons donc pas autre chose qu'une suite de tableaux où le sculpteur a voulu représenter la vie de l'aristocratie perse, ses combats, ses grandes chasses : il semble, en effet, que les perses occupent, sur le sarcophage, une place prépondérante et, même dans la défaite, leur rôle reste très honorable. La petite scène du fronton *C* où des grecs luttent entre eux est assez énigmatique ; peut-être y doit-on voir une allusion aux guerres gréco-macédoniennes.

Le sculpteur qui a donné à Alexandre les traits conventionnels que nous avons notés et qui peut-être croyait reconnaître la tête du roi dans l'Héraclès de ses monnaies ne peut pas appartenir à l'école de Lysippe : on admettrait difficilement une pareille ignorance dans l'entourage de celui qui fut le sculpteur officiel du prince. D'autre part, le sarcophage témoigne d'une telle virtuosité dans le travail du marbre qu'on hésiterait justement à l'attribuer à une école qui fut surtout composée de bronziers, et le caractère ionien de la décoration surprendrait un peu chez ces héritiers des vieux sculpteurs doriens. Au

contraire, il n'est pas, parmi les œuvres connues, de sculptures qui, par les proportions, le style des draperies, le type des têtes, présentent avec notre sarcophage de plus grandes analogies que celles du mausolée d'Halicarnasse. On se trouve ainsi amené à en chercher l'auteur dans le groupe de Scopas et dans ce qu'on a appelé la seconde école attique.

Cette opinion est confirmée en quelque manière par la nature même du marbre qui est pentélique ; elle a pour elle l'autorité de Furtwaengler, et nous l'adoptons d'autant plus volontiers que nous avions nous-même signalé autrefois les rapports que présentaient avec le sarcophage les fragments décoratifs retrouvés dans nos fouilles au temple d'Athéna Aléa (*Bulletin de correspondance hellénique*, XXV, 1901, p. 255) ; l'analogie des têtes des grecs (il est plus difficile de bien juger des perses qui sont coiffés de la tiare) avec les têtes d'athlètes de Scopas nous paraît incontestable (M. Robinson, parlant d'une admirable petite tête en terre cuite de Tarente, acquise par le musée de Boston en 1898 — et publiée depuis, *Revue de l'art ancien et moderne*, XIII, t. xxv, 1909, p. 193, fig. 1 — en signalait à la fois le caractère scopadique et la ressemblance avec les têtes du sarcophage, *23. annual report of the trustees*, *American journal of archaeology*, III, 1899, p. 572). Par le mouvement passionné de la composition, par le caractère pathétique des expressions, le sarcophage appartient bien à la tradition de cet artiste, et il marque, dans cette voie, le point extrême atteint par l'école attique.

Le sarcophage est-il l'œuvre d'un sculpteur athénien ? Faut-il plutôt en chercher l'auteur dans une île ou une ville de la côte ionienne, parmi les élèves de maîtres athéniens ? Cette seconde hypothèse n'a rien en soi d'invraisemblable, après ce que nous savons des grands travaux exécutés à Halicarnasse par des artistes de l'école attique, dont l'un, Bryaxis, eut, dans toute cette région une période de longue et féconde activité, et nous n'hésitons pas à l'adopter, car elle a cet avantage d'expliquer ce caractère ionien de la décoration et aussi une certaine redondance asiatique de l'ornement qui est tout près d'être le défaut du sarcophage. De toutes manières, celui-ci n'est pas une œuvre isolée : le sarcophage des amazones du musée de Vienne (un moulage du long côté est exposé au mur est de la salle), taillé comme celui d' « Alexandre » en marbre pentélique et présentant avec lui les plus grandes analogies dans le style des reliefs, a été trouvé à Soloi de Chypre (cf. Smirnoff, *Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen aus Oesterreich-Ungarn*, XIX, 1896, p. 142 sq.). Quelle que soit d'ailleurs la solution qu'on admette, il paraît certain que le monument a été exécuté à Sidon même : le transport d'une masse de marbre aussi pesante et aussi délicate n'aurait pas été sans danger pour les sculptures ; d'autre part, les petits sarcophages (n°s 72 et 74) qui proviennent certainement du même atelier, portent des lettres phéniciennes qui indiquent l'emploi de la main d'œuvre locale : cet argument, qu'on a contesté, prend toute sa

force dès qu'on se rappelle que certains sarcophages anthropoïdes qui, très vraisemblablement, sont l'œuvre d'ateliers étrangers, portent au contraire des lettres d'assemblage grecques (n[os] 82 et 83).

Le sarcophage d' « Alexandre » date du dernier quart du IV[e] siècle et d'une année peut-être encore assez éloignée de l'année 300 : c'est l'un des derniers chefs-d'œuvre de la grande époque de l'art hellénique ; il en annonce la fin, mais il est juste de le compter encore en elle. Par sa masse, par l'ampleur de ses compositions, il donne l'impression majestueuse d'une fresque ; par les ciselures dont il est recouvert, par la perfection minutieuse des figures, dont quelques unes, presque entièrement détachées du fond, semblent comme de précieuses statuettes, il donne la sensation intime et voluptueuse de l'objet d'art qu'on pourrait prendre dans sa main et caresser sous toutes ses faces : il n'est peut-être pas de sculpture antique d'une exécution plus raffinée et plus poussée dans les détails. Le peintre n'est pas inférieur au sculpteur : il n'use que de peu de tons — rouge brun et rouge vif, jaune et ocre jaune, violet et pourpre, bleu, brun et un peu de noir — mais il les emploie avec un sens exquis des valeurs et des oppositions ; quelques touches lui suffisent pour donner aux têtes de ses personnages une intensité de regard et une vie prodigieuses ; un léger frottis sur les chairs — qu'on ne peut plus guère constater que sur ce seul monument — réchauffe et anime la blancheur froide et mate du marbre : il n'est pas d'œuvre qui puisse nous mieux faire comprendre ce que l'éclat des couleurs ajoute à la beauté plastique.

Joubin, *Mon. fun.*, p. 10 et n° 76 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 8-10, 19, 48, 54-61, 64-81, 114-115, 272-342, 366-368 ; fig. 1, p. 9 ; fig. 25, p. 60 ; fig. 27, p. 67 ; fig. 28 et 29, p. 68-69 ; fig. 30, p. 70 [cliché renversé] ; fig. 31, p. 72 ; fig. 51, p. 115 ; pl. XXIII-XXXVII ; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1888, col. 387 ; — Ch. Waldstein, *Athenaeum*, 1889, I, 8 juin, p. 736 ; — Heuzey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 8-9 ; — Th. Reinach, *Gazette des beaux-arts*, 1892, II, p. 177, pl. à la p. 190 ; fig. p. 185 et 193 ; — Canon C. G. Curtis, Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, παράρτημα des t. XX-XXII, 1892, p. 73 ; *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1894, pl. aux p. 120, 121, 122 ; — Koepp, *Ueber das Bildniss Alexanders des grossen*, 52. Winckelmannsprogramm, Berlin, 1892, p. 26, note 17 ; p. 30, note 68 ; p. 33 ; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, X, 1895, *archaeologischer Anzeiger*, p. 26 ; *Alexander der grosse* (*Biographien zur Weltgeschichte*, IX, Bielefeld und Leipzig, Velhagen und Klasing), 1899, p. 85, fig. 74 ; p. 87, fig. 75 ; p. 88-89, fig. 76-79 ; *Preussische Jahrbuecher*, CXXXVIII, 1909, p. 509-510 ; — Michaelis, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, VIII, 1893, p. 134 ; *Die archaeologischen Entdeckungen des XIX. Jahrhunderts*, 1906, p. 234 ; — Chinnock, *Classical Review*, VII, 1893, p. 245 ; — Petersen, *Roemische Mitteilungen*, VIII, 1893, p. 100 ; XII, 1897, p. 271, note ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 85-94 ; *Jahrbuch des archaeo-*

logischen Instituts, IX, 1894, p. 211, 226, 239 sq., fig. 13 ; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 34 ; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 15 sq. ; fig. 9-17, p. 14-21 ; XII, 1897, *archaeologischer Anzeiger*, p. 135 ; XIX, 1904, *archaeologischer Anzeiger*, p. 77 ; *Kunstgeschichte in Bildern*, I, 1900, pl. 65, fig. 1-2 ; *Die Alexander-Mosaik aus Pompeji*, 1909, p. 1, 9, et *passim* ; 2 pl. en couleurs ; — A. Koerte, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XI, 1894, col. 341 ; *Die sidonischen Sarkophage des k. ottomanischen Museums*, Vortrag gehalten in der Gesellschaft « Teutonia » an 4. Januar 1895, Constantinople, O. Keil, Leipzig, F. Wagner, p. 16 sq. ; — Overbeck, *Geschichte der griechischen Plastik*, 4e éd., 1894, p. 401 sq., fig. 216 ; — Collignon, *Revue des deux mondes*, 1895, 15 février, p. 834 sq. ; *Histoire de la sculpture grecque*, II, 1897, p. 404 sq. ; fig. 214-217, p. 405-407 ; pl. VIII à la p. 408 ; *La polychromie dans la sculpture grecque*, 1898, p. 48-53 ; pl. IV, p. 48, et pl. V, p. 52 ; *Lysippe* [1904], p. 56 ; — Sittl, *Archaeologie der Kunst* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* von J. von Mueller, VI), 1895, p. 657, 684-5, pl. XIV *c*, fig. 3, 4 *a*, 4 *b* ; — Grosvenor, *Constantinople*, 1895, fig. p. 779, 781, 783, 785 ; — Treu, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, X, 1895, p. 28, note 23 ; — Judeich, *ibid.*, p. 165-182, 6 fig. ; — Dimier, *Revue archéologique*, 1895, I, p. 356 ; — de la Sizeranne, *Revue des deux mondes*, 1895, 1er août, p. 604 ; — P. Gardner, *Sculptured tombs of Hellas*, 1896, p. 252 sq., fig. 83-85 ; *A grammar of greek art*, 1905, p. 94 ; fig. 30, p. 113 ; — Hellwald, *Kulturgeschichte*, 1896, II, p. 126, fig. ; — Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXI, 1897, p. 599 ; — F. B. Tarbell, *A history of greek art with an introductory chapter on the art in Egypt and Mesopotamia*, 1896, p. 247 ; — E.-A. Gardner, *Handbook of greek sculpture*, 1897 [2e éd., 1909], p. 409, 428 sq., fig. 106 ; *Six greek sculptors*, 1910, p. 227, pl. LXX, LXXI, LXXII ; — Reber-Bayersdorfer, *Klassischer Skulpturenschatz*, I, 1897, pl. 31, 32, 33 ; — Holm, Deecke, Soltau, *Kulturgeschichte des klassischen Altertums*, 1897, p. 126, fig. ; — D. G. Hogarth, *Philip and Alexander of Macedon*, 1897, pl. en frontispice ; — *Zweite Schulwandtafel* herausgegeben vom k. deutschen archaeologischen Institut (cf. *Jahrbuch*, XII, 1897, *archaeologischer Anzeiger*, p. 198) ; — P. Perdrizet, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXII, 1898, p. 567 ; *Journal of hellenic studies*, XIX, 1899, p. 277, pl. XI, 5 (cf. A. Hauvette, *Bulletin de la société des antiquaires de France*, 1898, p. 302-5) ; *Revue des études anciennes*, II, 1900, p. 272, note ; *Revue archéologique*, 1904, I, p. 241 ; — Bulle, *Der schoene Mensch*, 1898, pl. 173-175, texte p. 62 ; — Hartwig, *Roemische Mitteilungen*, XIII, 1898, p. 403 ; — Wulff, *Alexander mit der Lanze*, 1898, p. 65, fig. ; — Upcott, *An introduction to greek sculpture*, 2e éd., 1899, p. 105-106 ; — Six, *Roemische Mitteilungen*, XIV, 1899, p. 85-6 ; XVIII, 1903, p. 213 ; *Journal of hellenic studies*, XXV, 1905, p. 3, fig. 2 ; — Kekule von Stradonitz, *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1899, I, p. 286 ; — Don José Ramón Mélida, *Viaje á Grecia y Turquía, memoria que presenta al ministerio de fomento don José Ramón Mélida*, Madrid, 1899, p. 18-21, fig. p. 21 ; — Willrich, *Hermes*, XXXIV, 1899, p. 231 sq. ; — Preuner, *Ein delphisches Weihgeschenk*, 1900, p. 87 ; — Woermann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Voelker*, I, 1900, p. 364-6, pl. à la p. 364 ; — Ziehen, *Ueber den Alexandersarcophag von Sidon*, *Bericht des freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt am Main*, XVI, 1900, p. 304-15 ; — G. Mongeri, *Rassegna italiana*, Constantinople, V, 1900, p. 481 ; — Menge, *Einfuehrung in die antike Kunst*, 1901, p. 181-3, fig. 205-6 ; — Kemke, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVI, 1901, p. 70 ; — Graef, *Jahresbericht ueber die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft* von C. Bursian, Jahrgang XXIX, 1901, III, vol.

110, p. 136-137 ; — Ujfalvy, *Le type physique d'Alexandre le grand*, 1902, p. 90 sq. et *passim* ; pl. I (en frontispice); fig. 1, p. 7 ; fig. 6, p. 25 ; — Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarcophage*, 1902, p. 23 ; — B. A. Mystakidès, Ἡ ἀρχαιολογία τῶν ἀνατολικῶν ἐθνῶν κατὰ τὸν ιθ' αἰῶνα (ἀπόσπασμα ἐκ τῆς Δεκάτης ἐνάτης ἑκατονταετηρίδος τοῦ Ἐπ. Κυριακίδου), Constantinople, 1902, fig., p. 177, 180, 181 ; — Henderson, *Records of the past*, I, 1902, p. 294, fig. ; — E. von Mach, *Greek sculpture, its spirit and principles*, Boston, 1903, p. 288, pl. XXXIII en haut et pl. XXXIV ; cf. du même, *A handbook of greek and roman sculpture to accompany a collection of reproductions of greek and roman sculptures*, the university prints, Boston, 1905, 500 pl. [non vidi] ; — Schreiber, *Studien ueber das Bildniss Alexanders des grossen* (*Abhandlungen der philol.-histor. Classe der kgl. saechsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, XXI, 3) 1903, p. 87 sq., 120 sq., 140, 282 sq. ; — H. Barth, *Constantinople* (*Les villes d'art célèbres*, Paris, Laurens), 1903, fig. p. 170, 171, 173, 177, 180 ; *Konstantinopel* (*Beruehmte Kunststaetten*, n° 11, Leipzig et Berlin, Seemann), p. 194-7, fig. 99-103 ; — Springer-Michaelis, *Handbuch der Kunstgeschichte*, I, 7e éd., 1904, p. 279, 288 ; fig. 491, p. 278 ; pl. VI, 2 à la p. 280 ; 8e éd., 1909, p. 297, 303 ; fig. 541, p. 295 ; pl. IX, 2 ; — Furtwaengler [et Urlichs], *Denkmaeler griechischer und roemischer Skulptur*, 2e éd., 1904, p. 92, pl. 32-35 ; *Aegina, das Heiligtum der Aphaia*, 1906, p. 334 ; fig. 270, 271, p. 333 ; — Luckenbach, *Kunst und Geschichte*, I, *Abbildungen zur alten Geschichte*, 5e éd., 1904, p. 59, fig. 142 ; — Thiersch-Hoelscher, *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, 1904, n° 23, p. 5 ; — S. Reinach, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 41 ; *Apollo*, 4e éd., 1906, p. 71, fig. 103 ; *Répertoire de reliefs grecs et romains*, 1909, p. 414-415 ; — E. Pottier, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 76-7 ; *Mélanges Nicole*, 1905, p. 432 sq. ; fig. 3, p. 435 ; — Guimet, *Conférences faites au musée Guimet*, 1905 (*Annales du musée Guimet*, XVII), fig. p. 191 ; — Bayet, *Précis d'histoire de l'art*, 2e éd., 1905, p. 83, note 1 ; — Bernouilli, *Die erhaltenen Darstellungen Alexanders des grossen*, 1905, p. 101 sq. ; — Watzinger, *Griechische Holzsarkophage aus der Zeit Alexanders der grossen* (*Wissenschaftliche Veroeffentlichungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, Heft 6), 1905, p. 69 et 84 ; — K. F. Mueller, *Der Leichenwagen Alexanders des grossen*, inaug. dissert., Leipzig, 1905, p. 60 ; — H. B. Walters, *The art of the greeks*, 1906, p. 127, 128, pl. 51 ; — Klein, *Geschichte der griechischen Kunst*, III, 1907, p. 25-29 ; — E. H. Short, *A history of sculpture*, 1907, p. 76 ; — Eiselen, *Sidon* (*Columbia university oriental studies*, IV), 1907, p. 140 ; — G. Koerte, *Roemische Mitteilungen*, XXII, 1907, p. 8, 15 sq. ; — Zingerle, *Wiener Jahreshefte*, X, 1907, p. 160 et note 2 ; — Hébrard, dans d'Espouy, *Fragments d'architecture antique*, II, sans date, pl. 28-30 ; — Luebke-Semrau, *Grundriss der Kunstgeschichte*, 14e éd., 1908, I, *die Kunst des Altertums*, p. 295, fig. 390 ; — A. Kuhn, *Allgemeine Kunstgeschichte*, *Plastik*, I, 1909, p. 243-4 ; p. 242, fig. 315, et pl. à cette page ; — E. Cahen, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *sarcophagus* (1909), p. 1069, fig. 6106 ; Ch. Dugas, *ibid.*, s. v° *sculptura*, p. 1147 (cf., *ibid.*, III, 1, s. v° *imago*, p. 401, fig. 3968, et III, 2, s. v° *manica*, p. 1577, fig. 4809) ; — *Ullsteins Weltgeschichte*, herausgegeben von Dr J. von Pflugk-Harttung, *Altertum*, sans date, fig. p. 305, 318, 319, 325 ; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarcophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), 1910, p. 86 sq. ; fig. 29, p. 87 ; pl. V-VII ; — Springer-Ricci, *Manuale di storia dell' arte*, 2e éd., 1910, p. 268, 316, 326, 347 ; fig. 553, p. 315, et pl. X à la p. 312 ; — A.-J. Reinach, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIV, 1910, p. 439, note 1 ; p. 441, note ; p. 443, note 1 ; p. 446, note 2 ; p. 4557-8, note 3 ; — Ahmed Réfik bey, *Buyuk tarikh-i-oumoumi* (*Histoire générale*, en turc), II, 1911, p. 245 et pl. à la p. 448.

Photographies n°s 1206 (long côté *A*, la cuve avant les restaurations, 18 × 24), 1207 (*A*, partie droite de la cuve avant les restaurations, 18 × 24) ; 1348 (*A*, 30 × 40), 1350 (*A*, 24 × 30), 1370-1372 (*A*, ensemble en trois plaques 30 × 40), 1380, 1382 (*A*, ensemble en deux plaques 30 × 40), 1375, 1376 (*A*, ensemble de la cuve et frise de pampres du couvercle en deux plaques 30 × 40), 1358-1361 (*A*, les reliefs de la cuve en quatre plaques 30 × 40) ; 1886 (*A*, vue « en fuite » d'une partie de la bataille, du cavalier perse [3] au cavalier grec [9], avec la tête du perse mort [10], 30 × 38), 1878 (*A*, Alexandre [1], 30 × 38), 1879 (*A*, combat du perse [4] et du grec [6], 30 × 38), 1880 (*A*, combat du perse [12] et du grec [13] ; on voit l'archer perse [11] ; 30 × 38), 1881 (*A*, cavalier grec [18], 30 × 38) ; 1209, 1209 *bis*, 1209 *ter* (*A*, détail de la tête d'Alexandre [1], 18 × 24), 1209 *quater* (*id.*, 15 × 15), 1210, 1210 *bis* (*A*, tête du cavalier perse [3], 18 × 24), 1210 *ter* (*id.*, 15 × 15), 1211 (*A*, tête du perse [7], 15 × 15), 1212 (*A*, tête du cavalier grec [9], 15 × 15), 1213 (*A*, tête de l'archer perse [11], 15 × 15), 1214 (*A*, tête du cavalier perse [15], 15 × 15), 1215 (*A*, tête du grec mort [16], 15 × 15), 1216 (*A*, tête du cavalier grec [18], 15 × 15) ; — 1349 (long côté *B*, 30 × 40), 1351 (*B*, 24 × 30), 1356 (*B*, sous la cage de verre, avec vue de la salle, 30 × 40), 1357 (*B*, sous la cage de verre, le sarcophage seul, 30 × 40), 1373, 1374, 1374 *bis* (*B*, ensemble en trois plaques 30 × 40), 1383, 1384 (*B*, ensemble en deux plaques 30 × 40), 1377, 1378 (*B*, ensemble de la cuve et frise de pampres du couvercle en deux plaques 30 × 40), 1364-1367 (*B*, les reliefs de la cuve en quatre plaques 30 × 40) ; 1395 (*B*, groupe central, 30 × 40), 1884 (*B*, Alexandre [3], 30 × 38), 1885, 1885 *bis* (*B*, chasseur perse [8], 30 × 38), 1217, 1217 *bis* (*B*, tête de l'archer perse [1], 18 × 24), 1217 *ter* (*id.*, 15 × 15), 1218, 1218 *bis* (*B*, tête d'Alexandre [3], 18 × 24), 1218 *ter* (*id.*, 15 × 15), 1219 (*B*, tête du cavalier perse [4], 15 × 15), 1220 (*B*, tête du chasseur perse [5], 15 × 15), 1221 (*B*, tête du cavalier grec [6], 15 × 15), 1222 (*B*, tête du chasseur grec [7], 15 × 15), 1223 (*B*, tête du chasseur perse [8], 15 × 15) ; — 1205 (petit côté *C*, la cuve avant les restaurations [cliché impressionné du côté verre et donnant l'image vue dans un miroir], 18 × 24), 1208 (*C*, le couvercle avant les restaurations, 18 × 24) ; 1877, 1877 *bis* (*C*, 30 × 38), 1352, 1352 *bis* (*C*, 24 × 30), 1379 (*C*, ensemble de la cuve et frise de pampres du couvercle, 30 × 40), 1393 (*C*, sans le couvercle, 30 × 40), 1362, 1363 (*C*, les reliefs de la cuve en deux plaques 30 × 40) ; 1882 (*C*, combat du grec [2] et du perse [1], 30 × 38), 1883 (*C*, combat du grec [5] et du perse [6], 30 × 38), 1224, 1224 *bis* (*C*, le perse [1] à mi-corps ; on voit tout le détail du bouclier et le profil du grec [2] ; 18 × 24), 1224 *ter* (*C*, tête du perse [1], 15 × 15), 1225 (*C*, tête du grec [2], 15 × 15), 1226 (*C*, tête du cavalier perse [3], 15 × 15), 1227 (*C*, tête du grec [4], 18 × 24), 1227 *bis* (*id.*, 15 × 15), 1228 (*C*, tête du grec [5], 15 × 15), 1229 (*C*, tête du perse [6], 18 × 24) ; 1385, 1864 (*C*, couvercle, 30 × 40), 1386 (*C*, reliefs du fronton, 30 × 40), 1869 (*C*, reliefs du fronton, détail de la moitié gauche, 30 × 40), 1870 (*id.*, moitié droite, 30 × 40) ; — 1394 (petit côté *D*, 30 × 40), 1876, 1876 *bis* (*D*, 30 × 38), 1353, 1353 *bis* (*D*, 24 × 30), 1380 (*D*, ensemble de la cuve et pampres du couvercle, 30 × 40), 1368, 1369 (*D*, les reliefs de la cuve en deux plaques 30 × 40), 1887 (*D*, vue « en fuite », 30 × 38), 1230 (*D*, tête de l'écuyer perse [1], 15 × 15), 1231 (*D*, tête du chasseur perse [2], 15 × 15), 1232 (*D*, tête du chasseur [3], 18 × 24), 1233 (*D*, tête des chasseurs [3] et [4], 15 × 20), 1234 (*D*, tête du chasseur [5], 15 × 15) ; 1387, 1865 (*D*, couvercle, 30 × 40), 1388 (*D*, reliefs du fronton, 30 × 40), 1866 (*D*, reliefs du fronton, détail de la moitié gauche, 30 × 40), 1867, 1868 (*id.*, moitié droite, 30 × 40), 1389 (*id.*, groupe central, 30 × 40) ; — 1396 (*A* et *C*, vue perspective, 30 × 40), 1889 et 1889 *bis* (*id.*, 30 × 38), 1896 et 1896 *bis* (*id.*, 24 × 30) ; 1397 (*A* et *D*, vue perspective, 30 × 40), 1354, 1897 et 1897 *bis* (*id.*, 24 × 30) ; 1398, 1399 (*B* et *C*, vue perspective, 30 × 40), 1890 (*id.*, 30 × 38), 1355, 1898, 1898 *bis* (*id.*, 24 × 30) ; 1888 (*B* et *D*, vue perspective, 30 × 38) ; — 1400, 1401 (couvercle, détail pris du long côté *B*, 30 × 40), 680 (tête de femme, antéfixe du chéneau, 18 × 24), 679 (*id.*, antéfixe du faîtage, 18 × 24), 681 (acrotère central, 18 × 24), 1390-1392 (lions-acrotères, 30 × 40) ; 389 (ailes [récemment rajustées] des aigles du faîtage, 13 × 18).

69-71 (*sans n° d'inventaire spécial*) Fragments divers provenant du sarcophage dit d'Alexandre.

Marbre pentélique.

69 *Petite tête d'homme* ; hauteur, 0^{m} 055 ; imberbe, rejetée en arrière et pen-

chée vers l'épaule droite ; elle semble faite pour être vue de profil à droite, car le côté gauche est d'un travail moins poussé ; — ce fragment et le suivant sont les seuls qu'on puisse attribuer avec certitude à la figure qui occupait l'angle droit du fronton *C* ; ils appartiennent à un grec mort ou blessé, tombé sur le sol, les jambes allongées vers l'extérieur, à peu près symétrique de la figure [1] de ce même fronton.



Joubin, *Mon. fun.*, p. 76 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une Nécropole royale...*, p. 70, pl. XXXVII, fig. *c*.

Photographies n°s 398 (13 × 18), 425 (*id.*), 434 (*id.*).

70 *Jambe droite* ; quatre fragments rajustés ; longueur maxima, 0^{m} 14 ; elle est allongée sur le sol dont un fragment s'est détaché avec elle et lui reste adhérent ; le travail moins poussé de la face intérieure montre que la figure à qui elle appartient était tombée les jambes à droite.



Joubin, *l. l.* ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *l. l.*, fig. *a*.

Photographies n°s 486 (13 × 18), 640 (*id.*).

71 *Bras droit* ; brisé à l'épaule et au poignet ; manque la moitié intérieure sur toute sa longueur ; deux fragments rajustés ; hauteur, 0^{m} 083 ; il appartient probablement à la même figure que les deux fragments précédents, mais il pourrait aussi, semble-t-il, appartenir au guerrier mutilé [7] du même fronton.

Joubin, *l. l.* ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *l. l.*, fig. *b*.

Photographie n° 139 (13 × 18).

72 (372) Petit sarcophage.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre III, n° 4 (cf. plus haut, n° 68, p. 171) ; le sarcophage occupait l'angle sud-est ; c'était un sarcophage de femme ; on y trouva un bracelet en argent, la moitié d'un bracelet de bronze (*Nécropole*, p. 50, fig. 22 *a* et *b*) et un miroir de bronze, très oxydé (*ibid.*, p. 51, fig. 23).

Marbre pentélique ; [*nous désignons par la lettre* A *le petit côté où sont gravés les* élifs, *par* B *et* C *les longs côtés placés à gauche et à droite par rapport à* A, *par* D *le petit côté*

opposé] quelques érosions sur l'arête inférieure et supérieure de la cuve et sur l'arête inférieure du couvercle. *Petit côté* A : le sommet de l'acrotère central et l'extrémité d'une des volutes du tympan (partie droite) sont mutilés ; l'acrotère droit est rajusté. — *Long côté* B : sur la cuve, le sixième, le treizième et le vingt-neuvième ove à partir de *A* sont brisés ; sur le couvercle, une antéfixe manque ; trois sont légèrement mutilées, la quatrième à droite est rajustée. — *Long côté* C : sur le cuve, le vingt-sixième ove à partir de *A* est brisé ; les quatre premières antéfixes à partir de *A* sont légèrement mutilées au sommet ; la partie supérieure de la cinquième manque et paraît avoir été réparée dès l'antiquité (la section présente une surface plane et piquée) ; sur les deux longs côtés, les langues de presque tous les lions sont brisées. — *Petit côté* D : l'angle gauche du couvercle, brisé par les violateurs en plusieurs fragments, est rajusté (l'avant-dernière tête de lion et les deux dernières antéfixes du grand côté *C* sont rajustées à part) ; les acrotères d'angle manquent ; l'acrotère central est mutilé et rajusté ; quelques parties de la toiture, du rampant gauche du fronton, du chéneau, du larmier et une partie d'une feuille de vigne de la frise du couvercle sont restaurées.

Polychromie ; frise du couvercle : fond lie de vin ; feuilles et grappes jaunes ; cep ocre brun ; les oves de certains profils sont peints en bleu sur fond rouge (v. la description).

Pièces métalliques : les campanules placées au centre des tympans avaient un pistil de bronze, fixé dans une petite mortaise creusée au fond du calice.

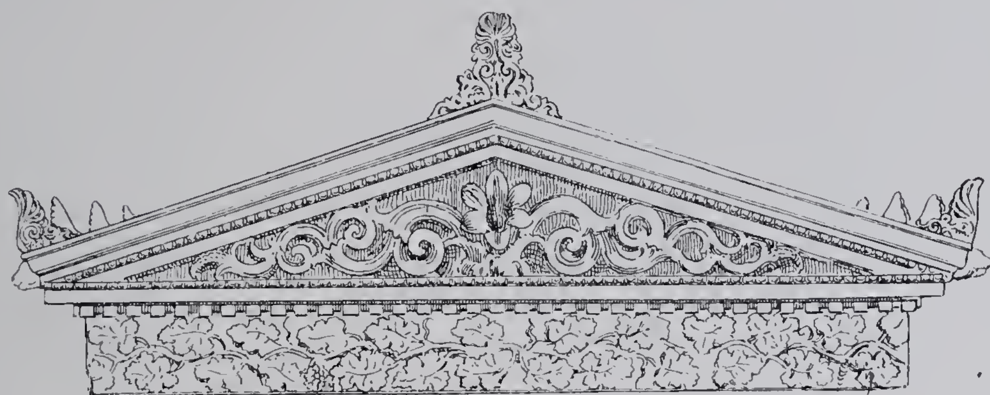
Le *trépan* n'a été employé que pour creuser quelques petits trous dans la décoration des tympans.

Mesures comparées des trois petits sarcophages, n^{os}		72	73	74
hauteur de la cuve		0,915	0,987	0,892
dont, pour la plinthe		0,085	0,100	0,065
les moulures du socle		0,135	0,145	0,140
le fût de la cuve		0,595	0,645	0,580
les moulures qui la surmontent		0,055	0,055	0,055
le bandeau de méandres qui la termine		0,045	0,042	0,052
hauteur du couvercle au sommet du fronton		0,490	0,480	0,515
dont, pour l'acrotère		0,115	0,110	0,122
hauteur du couvercle aux angles		0,265	0,265	0,310
dont, pour l'acrotère		0,080	0,070	0,105
hauteur de la frise de pampres		0,097	0,095	0,073
longueur du grand côté sur	la plinthe	2,620	2,635	2,600
id.	le fût de la cuve	2,450	2,460	2,405
id.	le bandeau de méandres	2,540	2,550	2,515
id.	le couvercle	2,668	2,745	2,677
longueur du petit côté sur	la plinthe	1,150	1,120	1,135
id.	le fût de la cuve	0,980	0,958	0,942
id.	le bandeau de méandres	1,070	1,055	1,055
id.	le couvercle, aux angles du fronton	1,205	1,228	1,020
hauteur des tympans		0,160	0,135	0,142
largeur des tympans		0,975	0,940	0,915

Le petit côté *A* porte quatre fois la lettre phénicienne 𐤀 incisée à la pointe, savoir : deux fois sur la cuve — au milieu du fût et sur la tranche supérieure, près de la feuillure ; deux fois sur le couvercle — sur le rampant droit du fronton, et sur la toiture, deuxième file de tuiles plates à partir de ce rampant, première tuile après le faîtage.

Cuve rectangulaire ; couvercle à deux pentes ; feuillure sur la tranche supérieure de la cuve et entaillure correspondante dans le couvercle ; la cuve est

posée sur une plinthe unie dont l'arête inférieure est taillée en biseau ; le corps de moulures inférieur comprend un tore décoré d'entrelacs qui se continuent sans rupture d'une face à l'autre, un listel, un cavet renversé, un talon décoré de rais de cœur la pointe en haut (palmettes droites aux quatre angles), un rang de perles et un congé qui le rattache à la surface de la cuve ; celle-ci, soigneusement dressée, ne présente aucun ornement ; le corps de moulures



supérieur commence par le même profil qui termine le corps inférieur : un congé et un rang de perles, puis un quart de rond recouvert d'oves (palmettes renversées aux angles) et un bandeau orné d'un méandre ; la frise, sculptée sur le couvercle, est décorée d'un rinceau de pampres formé de deux tiges qui naissent au milieu du petit côté *A* ; les ceps décrivent une ligne brisée aux angles adoucis, diminuent progressivement d'épaisseur, portant des feuilles de plus en plus petites et de plus en plus espacées, et s'achèvent en *D*, entrecroisant leurs extrémités en un motif d'un dessin très élégant. Un rang de petits oves rattache la frise au larmier saillant qui repose sur un rang de denticules par l'intermédiaire d'un talon, orné lui-même d'oves peints, probablement en bleu sur rouge ; le quart de rond qui termine le larmier est décoré d'ovules sculptés, qu'on retrouve sur les rampants des frontons ; la doucine du chéneau, sans décoration sur les frontons, est ornée, sur les longs côtés, en guise de gouttières, de têtes de lions dont la langue pendante forme comme un petit orifice saillant ; la toiture reproduit le système classique de tuiles plates unies par des tuiles de recouvrement ; à celles-ci, correspond, de deux en deux, sur le chéneau, une antéfixe en forme de palmette et, sur le faîtage, une antéfixe semblable, à double face ; les files de ces tuiles qui correspondent aux gouttières s'achèvent, sur la crête, par une tuile à deux pentes, formant chaperon, et, au lieu de buter contre le chéneau, s'arrêtent un peu en deçà, pour permettre à chaque gargouille de recevoir les eaux de deux divisions voisines du toit ; une cavité factice est creusée au revers de la tête des lions, et leur gueule est percée d'un trou minuscule, mais qui ne communique pas avec cette cavité ; aux quatre angles du toit, sont posés des acrotères en demi-palmettes ; au sommet

du fronton, une palmette surmontant un rinceau à double enroulement qui sort d'une corbeille d'acanthe ; l'ornement des tympans, travaillé en haut relief, comprend deux rinceaux d'acanthe qui se terminent, dans les angles, par une sorte de cône de maïs recourbé ; ils naissent d'une petite corbeille, au dessus de laquelle une grande campanule, presque entièrement détachée du fond, épanouit les six pétales retombant de sa profonde corolle ; le fond en est creusé d'une petite mortaise destinée sans doute à recevoir un pistil métallique.

Même au point de vue architectural, ce monument n'est pas une simple réplique, en dimensions réduites, du sarcophage d'« Alexandre » ; le socle est allégé par la suppression d'un des tores d'entrelacs ; la frise repose directement sur le bandeau de méandres ; l'addition, dans la corniche, d'un larmier saillant, affermit le profil des parties hautes et en accuse le caractère monumental ; les proportions ne diffèrent pas sensiblement : le petit sarcophage est, relativement, un peu plus étroit et plus bas (le rapport de la longueur du grand côté, mesurée sur la plinthe, à celle du petit côté et à la hauteur, est, respectivement, 2,28 et 1,87, au lieu de 1,9 et 1,63) ; il en résulte que le rapport de la hauteur à la largeur du petit côté reste à peu près la même dans les deux monuments (1,22 et 1,17). Il est évident qu'ils sont exactement contemporains, sortis du même atelier, et, sinon exécutés, tout au moins dessinés par la même main ; abstraction faite des sculptures, tous deux reproduisent le même parti ; certains détails sont identiques et tous sont traités dans le même sentiment.

On notera la manière singulière dont sont brisés certains oves de la cuve (cf. la description de l'état actuel *in pr.*) : l'ove a été complètement détaché par une cassure nette qui laisse la coque intacte ; le même fait se reproduisant quatre fois sur les longs côtés, il ne saurait plus être question d'une mutilation accidentelle ; la mutilation est évidemment volontaire et très probablement rituelle ; par là se trouvent confirmées encore les observations que nous avons présentées plus haut à ce sujet (cf. p. 25, et plus bas, n°s 73 et 74, p. 206 et 208).

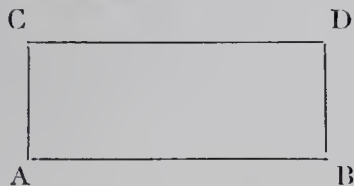
Joubin, *Mon. fun.*, p. 65-67 et n° 77 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale....*, p. 50-52, 53, pl. XXXVIII, fig. 3 (profil de gauche), XXXIX, fig. 10-11 ; [la légende de la planche indique à tort « 9-11, sarcophage n° 4 »] ; XL, figures 5 [le chiffre exact serait 4] ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 85 ; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 223 ; — Winter, *ibid.*, *archaeologischer Anzeiger*, p. 3 ; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarkophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), 1910, p. 88 sq.

Photographies n°s 388 (vue perspective de la cuve, le couvercle de face, 24 × 30), 2002 (vue perspective de l'ensemble, 15 × 15), 2003 (petit côté du couvercle, de face, 8,5 × 20).

73 (373) Petit sarcophage.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre III, n° 5 (cf. plus haut, n° 68, p. 171) ; le sarcophage était placé le long du mur est ; on trouva dans la cuve des ossements de femme et trois clous de bronze (*Nécropole*, fig. 21, p. 49).

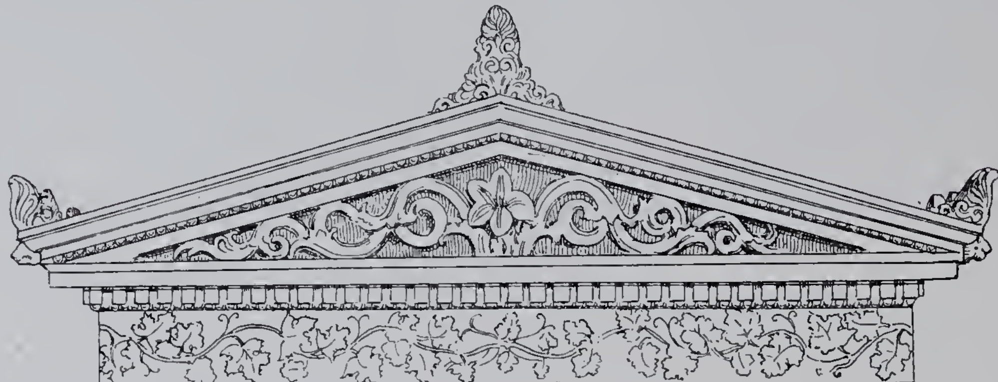
Marbre pentélique ; quelques érosions sur l'arête supérieure de la cuve et sur la frise, près de l'arête inférieure du couvercle ; petite restauration en plâtre à l'angle *C* de la cuve. — *Petit côté* BD : l'angle *D* du couvercle a été brisé par les violateurs en plusieurs fragments qui ont été rajustés, ainsi que les trois acrotères ; deux pétales de la campanule du fronton sont brisés ; quelques parties de la toiture près de *D*, une partie assez importante du rampant, de la moulure horizontale du fronton, du larmier, des denticules, des oves et de la frise sont restaurées en plâtre. — *Long côté* CD : (en comptant à partir de BD) les quatre premières antéfixes du chéneau sont rajustées, l'onzième mutilée ainsi que la dixième tête de lion ; quelques érosions sur ce versant de la toiture ; la huitième antéfixe du faîtage est brisée, la première et la septième rajustées. — *Petit côté* AC : manquent la campanule du fronton et l'extrémité de quelques rinceaux ; les acrotères d'angle sont rajustés (celui en *C* mutilé). — *Long côté* AB : la deuxième et la troisième antéfixe du chéneau (à partir de *A*) sont mutilées ; la sixième et la douzième rajustées ; érosions légères sur quelques autres ; la langue de plusieurs lions est brisée.



Polychromie : frise de pampres : le fond n'est pas teinté ; le cep est ocre brun, les feuilles jaune pâle et jaune d'or, les grappes lie de vin ; oves peints en bleu sur rouge sur quelques profils (v. la description).
Le *trépan* n'a été employé que pour creuser quelques petits trous dans la décoration des tympans.
Pour les *dimensions*, cf. plus haut, p. 202.

Semblable, sauf quelques variantes, au précédent ; les différences les plus notables sont dans la frise de pampres : le rinceau y est un peu plus grêle, et le cep décrit les ondulations flexueuses d'une liane ; il naît sur la face *AC* et se termine sur la face opposée, mais, sur les longs côtés, la diminution en est moins justement observée ; les grappes de raisins sont plus nombreuses, les vrilles courtes et épaisses, enroulées en volutes ; le tout se détache en silhouette méplate sur le fond, sans autre indication de détail que la nervure médiane des feuilles (encore manque-t-elle parfois) et deux sillons qui partagent chaque grappe en trois masses accouplées : il semble que le sculpteur, pressé à la fin de son travail, ait dû l'abandonner avant d'y avoir mis la dernière main ; par ailleurs, cependant, la décoration est plus riche que sur le n° 72 : à chaque file de tuiles de recouvrement, correspond ici, sur le faîtage et le chéneau, une antéfixe de même type, mais un peu plus petite (il y en a treize au lieu de sept), et la tête de lion, sans cavité factice au revers, se place sur la doucine dans l'axe médian de la tuile plate ; les acrotères ressemblent à ceux de l'autre sarcophage, mais l'acrotère central s'adosse, non plus à une masse fruste, mais

à un demi-acrotère placé normalement à lui sur le faîtage et décoré, sur les deux faces, d'un motif semblable au sien ; la flore des tympans est un peu moins fournie et d'un travail moins poussé ; il n'y a pas trace, dans la cam-



panule conservée, d'un pistil métallique ; les oves peints, entre les denticules et le larmier, ont conservé des traces bien visibles de bleu et de rouge ; ceux qui sont placés sur l'arête terminale du larmier sont peints des mêmes couleurs ; ils ne sont sculptés que sur le rampant des frontons. La campanule manquante pourrait avoir été détruite volontairement (cf. p. 204 et 208).

Joubin, *Mon. fun.*, p. 65-67, n° 79 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 49-50, 51-54, pl. XXXVIII, fig. 3 (profil de droite), XXXIX, fig. 6-9 [la légende porte à tort « 6-8, sarcophage n° 5 »] ; XL, fig. 4 [le chiffre exact serait 5] ; — Studniczka, Winter, Wachtler, *l. l.* au n° 72, p. 204.

Photographies n°s 399 (vue perspective de la cuve, le couvercle de face, 24 × 30), 2004, (le petit côté du couvercle, de face, 8,5 × 20), 1871 (fronton du couvercle, 30 × 38).

74 (371) Petit sarcophage.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre III, n° 6 (cf. plus haut, n° 68, p. 171) ; le sarcophage était placé dans l'angle nord-ouest ; on ne trouva dans la cuve que quelques ossements d'homme.

Marbre pentélique ; [*nous désignons par la lettre* A *le petit côté où sont gravés les* bets, *par* B *et* C *les longs côtés placés à gauche et à droite de* A, *par* D *le petit côté opposé*], quelques érosions sur l'arête inférieure de la plinthe, sur le tore d'entrelacs (long côté *C*) sur l'arête supérieure de la cuve et l'arête inférieure du couvercle, çà et là, sur la frise et le larmier. — *Petit côté* A : l'angle droit du couvercle, brisé en plusieurs fragments, est rajusté ; quelques restaurations sur la toiture, les rampants, le larmier, les denticules et la frise ; érosions et restaurations peu importantes sur le toit, à l'angle gauche ; dans le tympan, manque la campanule centrale ; le rinceau, dans la partie droite, est légèrement mutilé ; les trois acrotères sont rajustés. — *Petit côté* D : l'acrotère central, ceux des angles droit et gauche, avec les angles eux-mêmes et une partie de la première tête de lion, sont rajustés ; de même la première antéfixe faîtière ; les deux suivantes sont mutilées. — *Long côté* B : les deux premières antéfixes et les deux premières têtes de lion à partir de l'angle droit sont rajustées avec quelques restaurations ; une partie de la première antéfixe à droite et à gauche, la seconde tête de lion à partir de l'angle gauche, quelques endroits du chéneau et du larmier en cette même région, sont restaurés ; manque

le huitième ove à partir de A. — *Long côté C* : les deux premières antéfixes à partir de l'angle gauche sont rajustées ; dans cette même partie, quelques restaurations.

Polychromie : le fond de la frise du couvercle est lie de vin, le cep ocre brun, les feuilles et les grappes jaunes ; les oves, sur le talon placé entre les denticules et le larmier, sont peints en bleu sur rouge (v. la description).

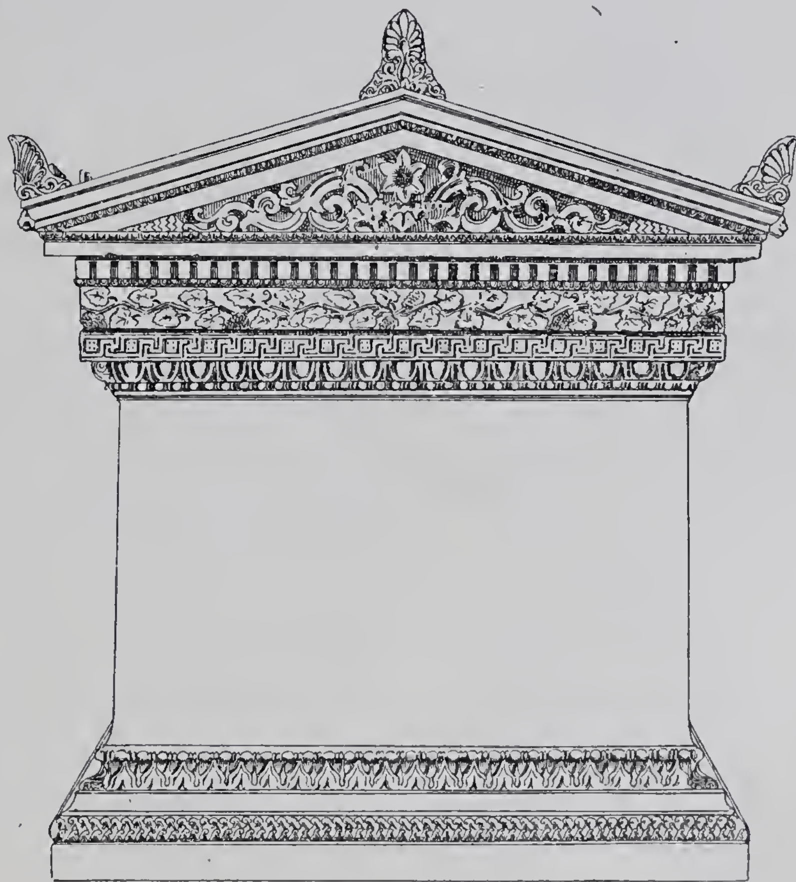
Pièces métalliques : le pistil des corolles centrales des tympans était formé d'une tige de bronze, fixée dans une petite mortaise creusée au fond du calice.

L'emploi du *trépan* est restreint aux frontons.

Pour les *dimensions*, cf. plus haut, p. 202.

Le petit côté *A* du couvercle porte deux fois la lettre phénicienne 𐤀 incisée à la pointe, savoir : au milieu du rampant droit du fronton, et sur la toiture, première file de tuiles plates après ce rampant, première tuile après le chaperon du faîtage.

Semblable, sauf en quelques détails, aux deux précédents : l'arête inférieure de la plinthe est taillée à angle vif ; les antéfixes du chéneau, placées de deux en deux, sont d'un type un peu différent ; celles du faîtage, en nombre double, sont lisses, mais profilées sur la tranche (les palmettes devaient être peintes) ; les têtes de lion et les tuiles de recouvrement qui leur correspondent sont disposées comme au n° 72 ; la gueule des lions n'est pas percée, et leur langue pend, mais sans former orifice ; le revers du chéneau n'est pas creusé d'une cavité factice ; la décoration du fronton est riche et le remplit plus complètement ; la corbeille d'acanthe est plus fournie et plus développée ; le rinceau se termine, dans les angles du tympan, par une sorte d'épi de blé ; les différences principales portent sur la frise de pampres : le cep naît sur la face *D* et s'achève sur la face *A*, mais en gardant, sur toute sa longueur, à peu près la même importance ; il décrit une ligne brisée, aux angles moins obtus que sur le n° 72 et moins aigus que dans le sarcophage d' « Alexandre » ; il est



plus mince, les vrilles plus ténues, les grappes de raisins plus nombreuses; le caractère général de la frise se rapproche beaucoup de celui du petit côté *D* du sarcophage n° 72.

On observera ici, comme au n° 72, que l'ove manquant du long côté *B* a été emporté totalement sans que sa coque ait été lésée en rien : nouveau témoignage d'une mutilation volontaire qui s'ajoute à ceux qui ont été signalés plus haut (cf. p. 25 et n°s 72 et 73, p. 204 et 206).

Joubin, *Mon. fun.*, p. 65-67, n° 78; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 50-54; pl. XXXVIII, fig. 1, 2, 3 (profil central), XXXIX, fig. 1-5; XL, figures 6. — Studniczka, Winter, *l. l.*, au n° 72, p. 204; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarcophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen), 1910, p. 89, fig. 30.

Photographies n°s 515 (vue perspective de l'ensemble, 24 × 30), 2001 (*id.*, 20,5 × 23), 387, 392 (petit côté avec le couvercle, de face, 24 × 30), 1899 (*id.*, 39,5 × 22,5), 400 (moitié supérieure du petit côté, avec le couvercle, 24 × 30), 2000 (le couvercle seul, de face, 8,5 × 20).

75 (2104) Acrotère central.

Saïda; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ; trouvé dans le caveau du « satrape » (cf. n° 9, *in pr.*) et appartenant à la *théca* n° 13 de Hamdy bey (cf. plus haut, p. 22-23).

Marbre insulaire blanc, à petits grains cristallins.
Traces de bleu sur le fond.
Hauteur, 0^m^ 19; largeur maxima (en bas), 0^m^ 19; épaisseur maxima (en bas), 0^m^ 072.

Acrotère massif en arc brisé; il est décoré d'une palmette à neuf feuilles stylisées, naissant de deux volutes qui s'enroulent en sens inverses à leurs deux extrémités; de l'enroulement supérieur, se détachent une feuillette d'acanthe et un fruit allongé; l'acrotère décorait le sommet d'un fronton dont l'angle supérieur est conservé au bas du fragment.



Cet acrotère et les deux suivants appartiennent aux deux *thécai* de marbre qui, dans le caveau du « satrape », étaient décorées d'un bandeau de palmettes semblable à celui qui encadre la cuve du sarcophage principal; ils datent donc de la moitié environ du Ve siècle; on observera que les motifs y sont sensiblement plus développés qu'ils ne le sont sur les monuments attiques contemporains.

Joubin, *Mon. fun.*, p. 75-76 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 41, fig. 16, à gauche ; — Travinski, *Revue encyclopédique Larousse*, 1892, fig. col. 1339.

Photographie n° 23.

76 (2106) Acrotère d'angle.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; trouvé dans le caveau du sarcophage du « satrape » (cf. n° 9, *in pr.*) et appartenant à la *théca* n° 15 de Hamdy bey (cf. plus haut, p. 22-23).

Marbre insulaire blanc, à petits grains cristallins ; sur la face inférieure, traces d'un tenon circulaire en marbre (l'acrotère était rapporté).
Traces de bleu sur le fond.
Hauteur sur l'arête, 0^{m} 155.

D'une double feuille d'acanthe, naît une palmette de style réaliste qui se développe de part et d'autre de l'arête ; au bas de la palmette, se détache, à droite et à gauche, une volute qui se ramifie en deux branches, dont l'une se termine par une feuillette d'acanthe et l'autre par un fruit allongé.



Joubin, *Mon. fun.*, p. 75-6 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 41, fig. 16, à droite ; — Travinski, *Revue encyclopédique Larousse*, 1892, fig. col. 1339.

Photographies n°s 23 (vue de face sur l'arête), 26 (vue de profil).

77 (2105) Acrotère d'angle.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; trouvé dans le caveau du « satrape » (cf. n° 9, *in pr.*).

Marbre insulaire blanc, à petits grains très cristallins ; légèrement mutilé au sommet, à l'angle inférieur droit et sur la face inférieure qui est creusée d'une mortaise circulaire, profonde de 0^{m} 055 (l'acrotère était rapporté) ; hauteur sur l'arête, 0^{m} 145.

Semblable au précédent.

Joubin, Hamdy bey et Th. Reinach, *l. supra l.*

78 (800) Sarcophage de Tabnit, roi de Sidon.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaà ; hypogée *B* (cf. plus haut, p. 18 sq.), chambre nord ; cette chambre était fermée par un mur de pierres sèches ; le plafond en est voûté, le sol creusé à 1m 60 au dessous du niveau inférieur du puits ; la fosse où était logé le sarcophage s'ouvre sur ce fond, profonde de 1m 50, longue de 2m 60 et large de 1m 20 ; l'ouverture en était close par un bloc monolithe qui avait précisément 1m 60 de haut ; les intervalles entre ce bloc et les parois du caveau étaient remplis par trois assises de grandes pierres appareillées, calées avec de petites pierres ; le tout était recouvert de dalles de grès dont l'épaisseur (0m65) exhaussait d'autant le niveau apparent du caveau au dessus du fond du puits ; la hauteur de la chambre est de 2m60, la largeur de 3m40, la longueur de 4m60 ; toutes les parois sont recouvertes d'un crépi. — Sur les fosses sans sarcophages de la partie sud de l'hypogée, cf. *Nécropole*, p. 61-63, fig. 26 ; p. 104 sq., fig. 44-50.

Dans le caveau, ont été trouvées : quatre lampes en terre cuite, une amphore brisée et deux grandes torchères en bronze, exposées dans la vitrine *B* (*Nécropole*, p. 90, fig. 35) ; dans la cuve, un bandeau d'or (*ibid.*, p. 102, fig. 43 ; Joubin, *Bronzes et bijoux*, p. 64, n° 36), et la momie de Tabnit, attachée sur une planche de sycomore dont les côtés sont percés de six trous destinés à recevoir des anneaux d'argent (la momie est exposée sous une vitrine spéciale, derrière le sarcophage ; cf. *Nécropole*, p. 402 sq., fig. 97, 98, 98 *bis*).

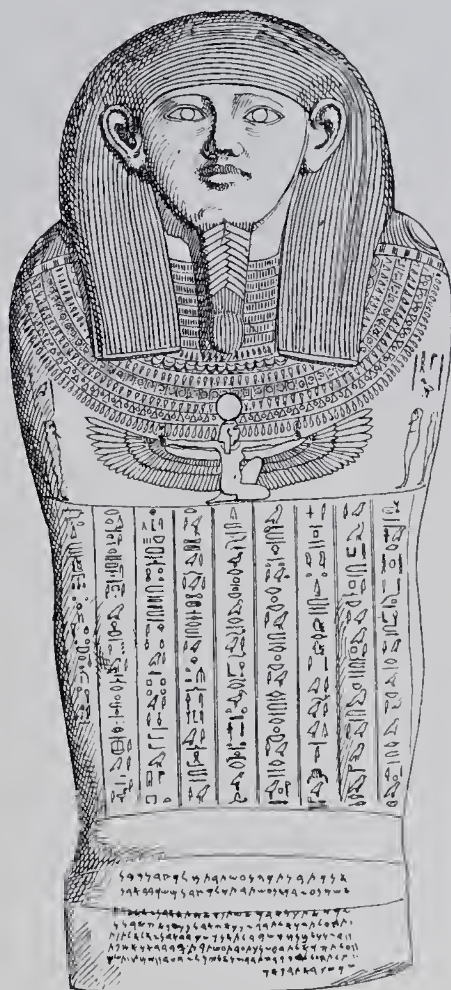
La découverte du sarcophage fut signalée à l'Académie des inscriptions, le 3 juin 1887, par M. Perrot qui communiqua à la compagnie un télégramme envoyé le 2 juin par Baltazzi bey à M. S. Reinach ; dans la séance du 24 juin, Renan fit connaître à l'Académie le texte de l'inscription qui lui avait été envoyé directement par Hamdy bey, avec une lettre ainsi rédigée : « En reconnaissance pour un pays où j'ai fait mes études et où l'on m'a enseigné à apprécier ce qui est beau et grand, je tiens à faire hommage à l'Académie des inscriptions du résultat de mes travaux à Saïda avant qu'il soit connu du reste du monde savant ; je vous prie, Monsieur, de vouloir bien le communiquer à l'Académie. »

Amphibolite microarcose ; dans l'ensemble, le sarcophage est intact ; une partie du chevet et toute la face antérieure de la cuve, sauf la zone inscrite, sont simplement épannelées ; le long côté droit présente une face de délit restée fruste ; l'arête droite de la face antérieure, par suite des dimensions du bloc de la cuve et de la manière dont il a été débité dans la carrière, a été taillée selon un pan coupé dont la partie inférieure forme un bandeau de légère saillie ; la cuve n'a été polie que dans sa partie supérieure, là où était gravée l'inscription ; encore ce polissage est resté incomplet et sommaire ; le piquage avait été soigneusement exécuté, avec un instrument à pointe fine ; il présente le même aspect que celui de la tranche supérieure de la cuve et est certainement antérieur à l'inscription puisque la surface des hiéroglyphes en est indemne ; seul, un petit pan coupé, sur le côté gauche du capuchon de la cuve, près du bord, porte les traces d'un martelage grossier exécuté après l'inscription ; juste au dessus, sur le couvercle, la surface de la perruque a souffert de quelques érosions profondes et présente des traces de martelage, si strictement localisées, qu'on est tenté, le sarcophage n'ayant pas été violé, de les expliquer par une mutilation volontaire (cf. plus haut, p. 25) ; traces d'un tenon sur la face antérieure de la plinthe des pieds ; hauteur de la cuve, 0m74 ; du couvercle (à la plinthe), 0m39 ; longueur, 2m325 ; largeur de la cuve, aux épaules, 1m08 ; aux pieds, 0m788 ; épaisseur de la cuve, de 0m13 à 0m25 ; hauteur de la tête, jusqu'au menton, 0m555 ; du visage seul, 0m327 ; largeur de la plinthe des pieds, en bas, 0m775 ; en haut, 0m80.

Cuve à capuchon ; flancs faiblement ondulés à l'épaule et au gras du mollet ; face antérieure sans banquette verticale, limitée à droite par une arête oblique, à cause du pan coupé de l'angle droit, à gauche par une ligne d'abord verticale, puis irrégulière, à cause de la surface en délit, au bas de ce long côté de la cuve ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous

le couvercle ; le long du bord, court, entre deux sillons incisés, une bande d'hiéroglyphes qui fait le tour complet de la cuve (extrait du *Rituel des funérailles*, lignes 280-1).

Le couvercle simule une momie très large, serrée dans un suaire collant qui ne découvre que le cou et la tête ; les flancs en sont arrondis ; une sinuosité, correspondant à celle de la cuve, marque la place des épaules et du mollet ; la surface supérieure en est presque plane, avec une petite déclivité de la poitrine vers les pieds ; un renflement y indique, d'une manière assez exacte, la place du genou et les contours de la rotule ; les pieds, qui se dressent en forte saillie, forment une masse taillée à angle vif et ne sont séparés l'un de l'autre que par une très légère dépression de leur face supérieure ; ils s'appuient sur une plinthe épaisse, de faible convexité, et n'en sont distingués que par une insensible différence de niveau et par un sillon sans profondeur. Cette momie de pierre se termine par une grosse tête, enfoncée dans les épaules et assez inclinée en arrière pour que même la pointe de la barbiche ne dépasse pas le niveau de la poitrine ; les traits du visage présentent le type égyptien nettement caractérisé : face large, sans profil ; grandes oreilles plates et décollées ; yeux en amande, grands ouverts à fleur de tête ; iris cerné d'une ligne incisée ; nez légèrement déprimé à la racine, épaté aux narines ; bouche charnue ; lèvres épaisses esquissant un sourire ; du menton, osseux et plat, descend une longue barbe postiche, telle qu'on la portait aux cérémonies de parade, tressée comme une natte et terminée par une sorte de volute ; le long des joues, deux étroits sillons simulent le double cordon qui reliait la barbe à la perruque ; celle-ci, énorme, collée sur le front fuyant, retombe sur les épaules en deux larges nappes symétriques, striée sur toute sa surface de sillons réguliers et parallèles ; en arrière, le crâne s'évase et se perd dans la masse du couvercle.



Les épaules et la poitrine sont couvertes d'un large collier pectoral, du genre dit *ouoshk* ; il est formé de plusieurs rangs de bijoux d'un très délicat travail d'orfèvrerie : (de bas en haut) un rang de perles en forme de « larmes », un rang de fleurs et de boutons de lotus alternant ; un rang de coins triangulaires unis l'un à l'autre par deux petites chaînettes ; un rang de fleurettes à cinq

pétales, cantonnées de quatre points et séparées par un bâtonnet ; un rang de coins analogue au troisième ; un rang de petites chaînettes formant guirlandes ; un rang de perles semblable au premier, et, de part et d'autre, entre la barbiche et la perruque, neuf rangs de petits bâtonnets verticaux dont on peut douter s'ils appartiennent au collier, s'ils constituent un ornement distinct ou s'ils ne sont là que comme un motif de remplissage ; les rangs du collier sont, à leurs extrémités, attachés à une longue barrette, divisée en métopes par des groupes de quatre bâtonnets et reliée elle-même à deux grandes agrafes en forme de tête d'épervier qui fixent l'ensemble sur les épaules. La partie inférieure du corps est couverte par un grand cadre d'hiéroglyphes qui se prolonge jusqu'à la naissance des pieds ; il est surmonté de cinq figurines finement gravées : la plus grande, au milieu, débordant sur les quatre rangs inférieurs du collier, est une déesse très fréquente sur les sarcophages momiformes, et qu'on peut, en l'absence de toute légende, interpréter à volonté comme Maït ou Nouït ; vêtue d'une tunique très collante, sous laquelle les formes du corps apparaissent comme nues, elle est de profil à droite, agenouillée sur toute la longueur de la jambe droite, la gauche relevée et pliée, les bras — très longs — ouverts en croix ; la tête est coiffée d'une perruque ornée d'une bandelette et surmontée du disque solaire ; les fanons du claft descendent devant l'épaule ; de chaque main, elle tient une plume, symbole de justice et de vérité, et, sur son dos, s'éploient, en signe de protection, deux vastes ailes, formées de trois rangs de plumes — motif bien connu, mais qui n'en est pas moins admirable et qu'il est curieux de retrouver, modernisé, sur le *Monument aux morts* de Bartholomé ; — de part et d'autre de cette déesse, et tournés vers elle, les quatre génies funèbres, fils d'Horus, désignés par des hiéroglyphes — à droite du spectateur, Qabhsonouf et Hâpi, à gauche, Amsit et Tioumaoutf — sont représentés dans une attitude hiératique, sans bras, la tête coiffée d'une grande perruque et ornée d'une longue barbiche ; ceux de droite ont les épaules couvertes d'un petit mantelet ; à la différence de ce qui s'observe sur plusieurs monuments analogues, ces génies sont représentés ici sous des traits purement humains.

La grande inscription hiéroglyphique, divisée en onze colonnes, commence à droite, par les mots : « a dit l'Osiris, chef des soldats, Penephtah [ou Penphtah]... » — c'est le nom du général, d'ailleurs inconnu, qui fut le premier propriétaire du sarcophage ; il n'ajoute ni le nom de son père, ni celui de sa mère ; le reste de l'inscription est la reproduction textuelle d'un fragment du *Livre des morts* (chapitre 72, l. 1-9), destiné à donner au défunt la nourriture et la liberté dans l'autre monde [d'après M. Th. Reinach].

Au dessous, sur la face supérieure de la double banquette qui représente les pieds de la momie et la plinthe sur laquelle ils reposent, a été gravée, après coup, l'épitaphe phénicienne de Tabnit, dont voici la traduction, empruntée au

P. M.-J. Lagrange (*Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., 1905, p. 481) :

1 Moi Tabnit, prêtre d'Astarté, roi des sidoniens, fils d'
2 Echmounazar, prêtre d'Astarté, roi des sidoniens, je repose dans cette caisse.
3 Qui que tu sois, homme quelconque qui trouverais cette caisse, oh ! n'
4 ouvre pas sur moi et ne me trouble pas, car il n'y a point chez nous d'argent, il n'y a point chez nous
5 d'or ni aucune [sorte] de vases ; dépouillé, je repose seul dans cette caisse, oh ! n'ouvre pas
6 sur moi et ne me trouble pas, car c'est une chose abominable à Astarté et si tu
7 oses ouvrir sur moi et si tu oses me troubler, que tu n'aies ni progéniture parmi les vivants sous le
8 soleil, ni lit de repos avec les Rephaïm !

Le groupe des sarcophages égyptiens trouvés à Sidon est représenté aujourd'hui par trois exemplaires : Tabnit, le grand anthropoïde n° 79, Echmounazar II au Louvre [1]. Au jugement de Mariette (*ap.* Renan, *Mission de Phénicie*, p. 414), ces sarcophages ont été fabriqués en Égypte, dans les carrières de la vallée de Hammamat, sur la route de Queneh à Kosséir, entre la fin de la XXVIe dynastie saïte (600-525) et la XXXe dynastie sébennytique (382-342). Les raisons historiques que nous avons rapportées plus haut (p. 29 sq.) nous engagent à adopter pour ceux de Saïda une date voisine du premier terme. Outre ceux que Mariette connaissait en Égypte, on en a signalé au musée britannique, à Leyde ; un bel exemplaire, provenant de Saqqarah, au musée Borély, à Marseille (n° 67), porte un collier tout semblable à celui de Tabnit. Ceux du Caire ne nous sont guère mieux connus qu'ils ne l'étaient à M. Th. Reinach, le catalogue de M. Maspero (*Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*) en étant encore, au moment où nous écrivons, à son premier fascicule (1908).

Sur la dynastie de Tabnit, cf. plus haut, p. 29 sq.

La bibliographie qui suit comprend aussi celle des inscriptions du temple d'Echmoun, comme étroitement solidaire de celle de Tabnit.

Joubin, *Mon. fun.*, p. 6, et n° 90; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 61-63, 86-103, fig. 34-43; p. 108-109, 130-143, 369-399, 402-404 ; pl. XLIII,

1. C'est à tort, comme nous l'a fait remarquer M. Dussaud, qu'on a vu un couvercle de sarcophage dans un fragment du Louvre décoré d'une frise d'uraeus et d'un épervier (Clermont-Ganneau, *Journal asiatique*, 1892, I, p. 120 ; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1894, p. 129 ; *Études d'archéologie orientale*, I, 1895, p. 91, pl. II, *k*, *l*, *m*). M. Dussaud serait tenté d'y reconnaître la moitié du toit d'un naos votif égyptien ou de style égyptien.

XLIV; — Perrot, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 175 (cf. *Revue archéologique*, 1887, II, p. 106; *Chroniques d'Orient*, I, p. 380-1); p. 310 (d'après Renan); — Renan, *ibid.*, 1887, p. 176 (d'après Clermont-Ganneau), p. 182; [— Ph. Berger et Maspero], *Revue archéologique*, 1887, II, p. 1, pl. XI-XII; — Maspero, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 308; *Revue archéologique, l. l.*, p. 8; — Ph. Berger, *Revue archéologique, l. l.*, p. 3-8; *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 1891, p. 172-3; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1901, p. 853, 867; 1902, p. 13, 496, 507, 521, 551; 1903, p. 154, 166, 252 et 254 (d'après P. Perdrizet); 1904, p. 721-2 (d'après J. Rouvier); *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXVII, I (1902), p. 265-93, 5 pl.; *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1902, p. XCIX sq.; [— et J. Rouvier], *ibid.*, 1903, p. 577-585; — Heuzey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 310; — J. Derenbourg, *ibid.*, p. 310, 339-342; *Revue des études juives*, XV, 1887, p. 109-112; — J. Halévy, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 314; *Revue des études juives*, XV, 1887, p. 292-295; *Revue sémitique*, X, 1902, p. 347 sq.; XI, 1903, p. 48 sq., 82; XIII, 1905, p. 62-70, 192; — H. Derenbourg, *Revue de l'histoire des religions*, XVI, 1887, p. 7-15; — *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1887, p. 201-212; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1887, col. 868, 931; — Hamdy bey, *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1888, p. 9-15, 140; — Lewis, *ibid.*, p. 5-8; — Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1888, I, p. 160-1; 1906, II, p. 183, note 1; *Recueil d'archéologie orientale*, I, 1888, p. 85-86, 285; V, 1903, p. 34, 217-267, 296-299, 366; VI, 1905, p. 162, 203, 216, 337-353; VII, 1906, p. 195; *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en 1891*, p. 21 (*Journal asiatique*, 1892, I, p. 115); *Études d'archéologie orientale*, I, 1895, p. 60 sq., 91 sq.; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1894, p. 129-130, note 2; 1902, p. 550, 561, 566; 1903, p. 163; 1904, p. 723-725; — Cohn, *Juedisches Litteraturblatt*, XVII, 1888, p. 3 et 16 *b*; — Weissmann, *ibid.*, p. 23; — Gottheil, *Hebraica*, V, 1888-9, p. 197; — Rawlinson, *Phoenicia*, 1889, p. 395, 505; — Pietschmann, *Geschichte der Phoenizier*, dans Oncken, *Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*, t. IV, 2, p. 5 et 193; — Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, 1889, p. 74; — G. Hoffmann, *Abhandlungen der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Goettingen*, XXXVI, 1889, p. 57; *Theologische Literaturzeitung*, 1902, col. 633; 1903, col. 65; — C. R. C[onder], *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1890, p. 38; — S. R. Driver, *Notes on the hebrew text of the books of Samuel*, 1890, introduction, pl. IV; — Babelon, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1890, p. 431, 434-5; *Bulletin de correspondance hellénique*, XV, 1891, p. 293 sq. (cf. B. V. Head, *Numismatic chronicle*, série III, XI, 1891, p. 422-5); *Catalogue des monnaies grecques de la bibliothèque nationale: Les perses achéménides*, 1893, p. CLXXIX sq.; *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 2, p. 543 sq.; — A. Bloch, *Phoenicisches Glossar*, 1891 [non vidi; cf. Ph. Berger, *Revue critique*, 1891, II, p. 255-259]; — Th. Reinach, *Gazette des beaux-arts*, 1892, I, p. 99; — Petersen, *Roemische Mitteilungen*, VIII, 1893, p. 99-100; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 73; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 206 sq., 215 sq., 219, 228; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 31 et 54; — J. Rangen, *Phoenizien nach den neueren Forschungen*, progr. gymn. Ostrowo, 1893; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 4 sq.; — Six, *Numismatic chronicle*, série III, XIV, 1892, p. 332 sq.; — A. Koerte, *Die sidonischen Sarkophage des k. ottomanischen Museums*, Vortrag gehalten in der Gesell-

schaft « Teutonia » an 4. Januar 1895, Constantinople, O. Keil, Leipzig, F. Wagner, p. 27 ; — Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, 1898, p. 141, 417, pl. IV, 1 ; *Ephemeris fuer semitische Epigraphik*, I (1900-1902), n° 50, p. 149-151 ; II (1903-7), p. 49 sq., 153 sq. ; *Theologische Literaturzeitung*, 1904, col. 166 sq. ; *Altsemitische Texte*, erstes Heft, Giessen, 1907, n°s 6, 8, 9 ; — Dr J. Rouvier, *Revue des études grecques*, XII, 1899, p. 374, note 4 ; *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1901, p. CXVIII ; 1903, p. 579-585 ; 1905, p. 199-217 ; *Revue numismatique*, 4e série, t. VI, 1902, p. 242-260, 317-342, 421-451 ; 1903, p. 239-251 ; *Journal international d'archéologie numismatique*, V, 1902, p. 99 134 ; — Landau, *Beitraege zur Altertumskunde des Orients*, II, 1899, *Die phoenicischen Inschriften* ; III, 1903, *Die neuen phoenicischen Inschriften* ; *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, V, 1900, p. 103-12 ; IX, 1904, p. 279-350, 17 pl. ; X, 1905, p. 1-16, 6 pl. ; *Die phoenizischen Inschriften* (*Der alte Orient*, VIII, 3), 1907, p. 14 ; — *Répertoire d'épigraphie sémitique*, publié par la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, 1900-1905 (t. I, 4), p. 234 sq., n°s 287-296, 300-302, 507 ; 1908 (t. II, 2), p. 152 sq., n°s 765, 766, 767 ; — Winckler, *Altorientalische Forschungen*, zweite Reihe, Bd. II, 1900, p. 295-301 ; dritte Reihe, Bd. I, 1901, p. 156-165 ; *Orientalistische Literaturzeitung*, V, 1902, col. 479-486 ; VI, 1903, col. 269, 516-518 ; VII, 1904, col. 451 ; — Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, III, 1901, § 85, p. 141 ; *Encyclopoedia biblica*, s. v° *Phoenicia*, col. 3762 ; — Hilprecht, *Deutsche Literaturzeitung*, 1901, col. 3030 (cf. *S. S. Times*, 21 décembre 1901 ; *American journal of archaeology*, VI, 1902, p. 62) ; — Henderson, *Records of the past*, I, 1902, p. 296, fig. ; — Torrey, *Journal of the american oriental society*, XXIII, 1902, p. 156-173 ; XXIV, 1903, p. 211-226, 228 ; XXV, 1904, p. 324-331 ; *American journal of archaeology*, VI, 1902, p. 33 sq. ; — Th. Macridy bey, *Revue biblique*, XI, 1902, p. 489-515 ; XII, 1903, p. 69-77, pl. VII-X ; nouvelle série, I, 1904, p. 390-403, pl. XI-XIV ; 547-572, 7 pl. ; — B. A. Mystakidès, Ἡ ἀρχαιολογία τῶν ἀνατολικῶν ἐθνῶν κατὰ τὸν ιθ' αἰῶνα (ἀπόσπασμα ἐκ τῆς Δεκάτης ἐνάτης ἑκατονταετηρίδος τοῦ Ἐπ. Κυριακίδου), Constantinople, 1902, p. 197 ; — M.-J. Lagrange, *Revue biblique*, XI, 1902, p. 98, 515-526 ; XII, 1903, p. 410-419 ; *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., 1905, p. 125, 329, 481 ; — Bruston, *Études phéniciennes* dans la *Revue de théologie de Montauban*, années 1903 sq., *passim* ; — G. A. Cooke, *A text-book of north semitic inscriptions*, 1903, p. 26, n° 4 ; *appendix*, p. 401-403 ; — *Beilage zur allgemeinen Zeitung*, 1903, II, p. 487-8 ; — H. Grimme, *Orientalistische Literaturzeitung*, VI, 1903, col. 53-57 ; — *Deutsche Literaturzeitung*, 1903, col. 3005, 3063 ; — Oefele, *Mitteilungen zur Geschichte der Medizin*, II, 1903, p. 371 sq. ; — H. Porter, *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1903, p. 333-335 ; — E. J. Pilcher, *Proceedings of the society of biblical archaeology*, XXV, 1903, p. 123-129, pl. ; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1903, col. 924 ; — *American journal of archaeology*, VIII, 1904, p. 99, 348 ; IX, 1905, p. 343 ; — Praetorius, *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, LVIII, 1904, p. 198 ; — Dussaud, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 1 sq. ; II, p. 376-8 ; *Revue des études juives*, LIV, 1907, p. 287-9 ; — Baudissin, *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, LIX, 1905, p. 459-522 [cf. Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1906, II, p. 183, note 2] ; LX, 1906, p. 245 ; *Orientalische Studien Noeldeke gewidmet*, 1906, p. 729-55 ; — C^{sse} Ouvarof, *Drevnosti, travaux de la Société impériale archéologique de Moscou*, 1906, p. 61-63, pl. VI ; — Eiselen, *Sidon* (*Columbia university oriental studies*, IV), 1907, p. 142 sq. ; — F. Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, s. v° *Eshmoun*, vol. XI, 1907, col. 677 ; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarkophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baendchen),

1910, p. 13, fig. 3 ; — *Catalogue of the greek coins in the british museum*, G. F. Hill, *Phoenicia*, 1911, p. LXXXVII sq. ; — Ahmed Réfik bey, *Buyuk tarikh-i-oumoumi* (*Histoire générale*, en turc), t. I, 1910, p. 321, fig.

Photographies n°s 1479 (couvercle, de face, 12,5 × 30), 1474 (ensemble, profil à droite, 30 × 40), 1893 (*id.*, 24 × 30), 1480 (*id.*, 17 × 27,5), 325 (*id.* [on voit un peu le dessus], 24 × 30), 153, 1894, 1894 *bis* (couvercle, profil à droite, d'après le moulage, 24 × 30), 1481 (couvercle, profil à gauche, d'après le moulage, 9 × 28), 1895 (*id.*, 24 × 30), 1482 (*id.* [on voit un peu le dessus], 24 × 30), 1483 (tête, de face, 24 × 30), 1891 (inscription hiéroglyphique de la cuve; hauteur, 0^m^07), 1892 (inscription phénicienne du couvercle, 9 × 19,5), 24 (planche de sycomore, 18 × 24) ; — en plus, cinq clichés représentant le crâne de Tabnit (face et profils), et la momie étendue sur la planche.

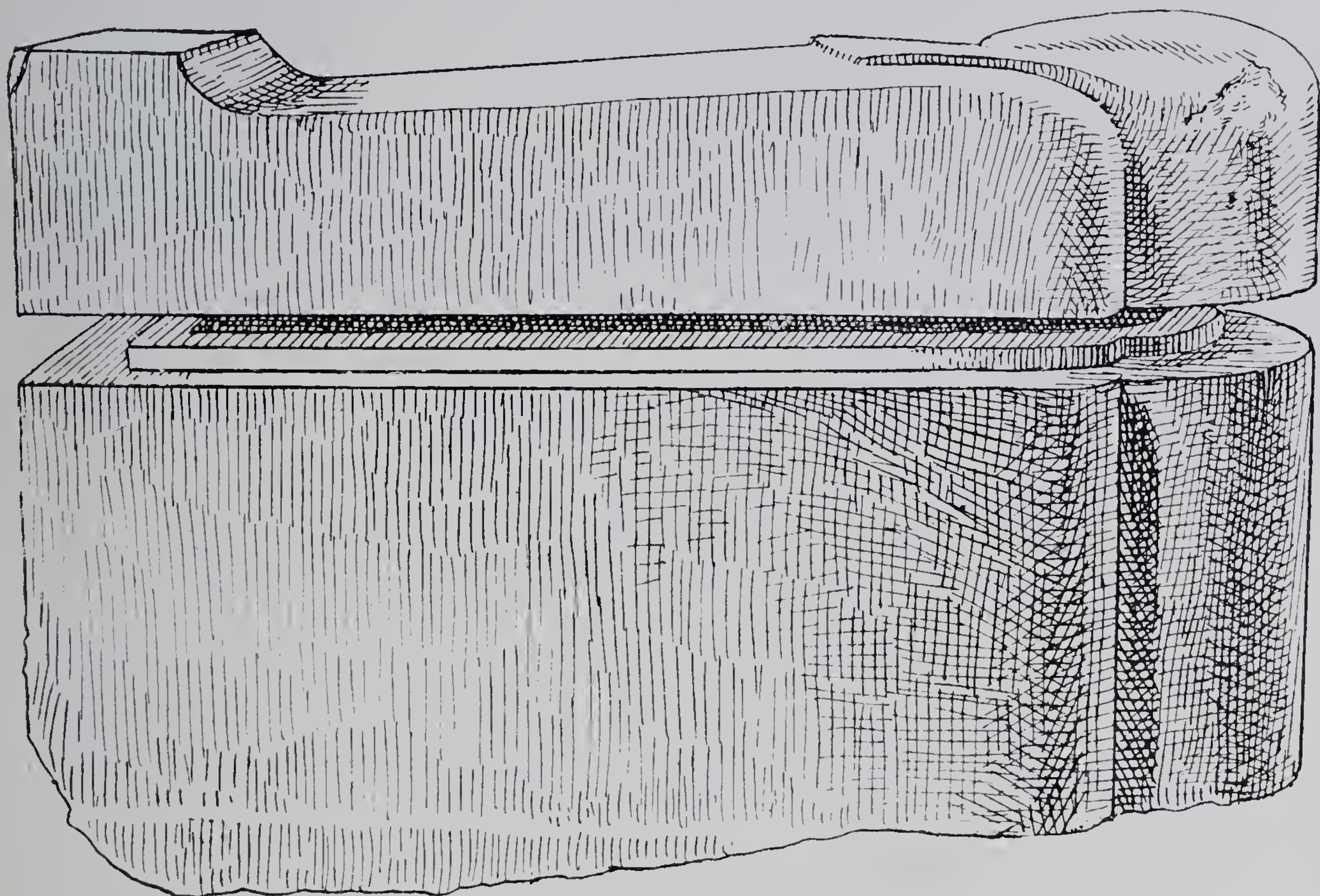
79 (793) Grand sarcophage anthropoïde égyptien.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre I (est), n° 17 ; le sarcophage était déposé dans une fosse inviolée, profonde de 1^m^ 50, comblée avec du blocage et fermée par de grandes dalles (c'est au dessus de cette fosse qu'avait été placé le sarcophage des « pleureuses ; cf. n° 10 *in pr.*) ; la cuve, quand on l'ouvrit, était remplie d'eau ; on trouva au fond, à moitié recouvert de sable, un squelette entier de femme sur une planche de sycomore ; le crâne (reproduit *Nécropole*, p. 405, fig. 99 et 99 *bis*) portait un large bandeau d'or (*ibid.*, p. 83, fig. 32 ; Joubin, *Bronzes et bijoux*, p. 64, n° 37) ; à gauche du squelette, un anneau d'or du type de nos « alliances » (*Nécropole*, p. 83, fig. 33 ; Joubin, *l. l.*, p. 67, n° 61), et de nombreux fragments de bandelettes presque détruites par l'humidité.

Amphibolite microarcose ; l'arête inférieure de la cuve est mutilée sur son long côté gauche, au chevet et sur une grande partie de son côté droit ; ce dernier côté présente une surface de délit, en retraite sur le nu de la paroi, et restée fruste parce qu'on n'aurait pu la faire disparaître qu'en réduisant sensiblement l'épaisseur de la cuve ; sur la face antérieure, l'angle inférieur droit (par rapport au spectateur) a dû être taillé à pan coupé par suite d'un délit irrégulier de la pierre ; l'angle inférieur gauche est légèrement mutilé ainsi que l'angle supérieur droit de la banquette du couvercle ; érosions sur le côté gauche de la tête ; le sommet de la tête et la face antérieure de la banquette portaient un tenon, celui-là complètement, celui-ci en partie ravalé ; hauteur de la cuve, 0^m^ 965 ; du couvercle, à la banquette, 0^m^ 465 ; sur les flancs, 0^m^ 375 ; longueur, 2^m^ 60 ; largeur, aux épaules, 1^m^ 385 ; aux pieds, 0^m^ 975 ; épaisseur, au chevet, 0^m^ 265 ; aux pieds, 0^m^ 255 ; sur les longs côtés, de 0^m^ 305 à 0^m^ 36.

Cuve à capuchon, longs côtés plans, légèrement obliques sur l'axe du sarcophage ; face antérieure verticale, sans banquette saillante ; à la partie inférieure, bandeau nu (conservé seulement en avant et sur la face gauche), à surface piquée et en légère saillie ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; celui-ci reproduit exactement la forme de la cuve ; les flancs en sont très élevés et verticaux, limités en bas par une arête vive, en haut par un petit pan coupé ; la banquette saillante qui le termine forme une masse taillée à angles vifs, sans distinction des pieds et de la plinthe ; elle se rattache par un profil concave à la surface du couvercle qui est plane, avec une légère déclivité de la tête vers les pieds ; la tête, bien que la surface

en ait été polie, est restée à l'état d'ébauche informe, de galette sans modelé qui se détache mollement sur l'énorme perruque qui l'encadre et descend en nappe étale sur la poitrine ; c'est à tort, croyons-nous, qu'on a dit qu'elle avait été martelée ; en effet, même en son état actuel, le niveau du visage de la momie dépasse sensiblement celui de la tranche supérieure de la banquette ; or, on peut, sur le sarcophage de Tabnit (n° 78), constater que le point le plus proéminent de la tête, à savoir la volute terminale de la barbe postiche, se trouve légèrement au dessous de ce niveau ; même sur les sarcophages anthro-



poïdes de style grec, les parties les plus saillantes du visage, comme le nez, le dépassent à peine ; cette position est d'ailleurs conforme à la nature et conforme au caractère du monument ; si l'on admet que la tête de notre sarcophage a été martelée, elle devait, étant intacte, se relever assez haut au dessus de la poitrine et des pieds pour paraître posée sur un oreiller ; le mort aurait semblé alors comme couché sur un lit, et non plus — ce qu'il doit être — étendu à plat sur la planche funéraire, tel qu'était le cadavre lui-même au fond de la cuve. Si l'on ajoute à ces raisons de style celles qu'on peut tirer de l'état de la surface qui ne présente, en aucun endroit, aucune trace de martelage, on conclura que le sarcophage n'a pas été volontairement mutilé, que l'inscription primitive n'y a pas été effacée, mais qu'il est, dès l'origine, resté inachevé et anépigraphe. Aussi bien, dans l'hypothèse que nous combattons, on

admet que la tête a été martelée « apparemment parce que sa coiffure convenait mal au sexe du mort que les acquéreurs du tombeau voulaient y déposer » ; comment expliquer alors qu'on se soit attaqué aux traits du visage jusqu'à le réduire à une galette informe, tandis qu'on laissait « subsister des traces notables de la perruque, beaucoup plus caractéristique » (c'est par inadvertance qu'au même endroit, M. Th. Reinach parle des traces de la barbe postiche dont rien absolument ne révèle l'existence)? Enfin pourquoi s'être donné ici la peine considérable de gratter l'inscription et de repolir ensuite si soigneusement la pierre, quand, sur le sarcophage de Tabnit, on avait laissé subsister intacte l'épitaphe de Penephtah ? Il est vraisemblable que le sculpteur qui travaillait la tête de ces sarcophages n'était pas l'ouvrier qui en dressait les autres parties ; celui-ci se contentait d'indiquer les masses à sculpter, en laissant une épaisseur de matière assez considérable pour que son confrère la pût travailler sans difficulté, mais assez réduite pour que le travail de ce dernier fût limité au minimum ; par suite de circonstances qui nous échappent, ce second travail n'a jamais été exécuté et le sarcophage est arrivé inachevé en Phénicie ; c'est là, sans doute, qu'on aura procédé à un polissage sommaire de la tête et de la perruque ; on peut observer qu'il y est moins soigné que sur les autres parties du monument.

La perruque, sur le côté gauche du crâne, présente quelques érosions profondes et des traces de martelage localisées autour de ces érosions ; comme, en dehors de cette région, la surface du sarcophage est intacte, sauf quelques épaufrures sur les arêtes vives, nous n'hésitons pas à voir dans ces lésions, placées au même endroit que sur le sarcophage de Tabnit et dont l'aspect trahit clairement le caractère intentionnel, une mutilation rituelle semblable à celle qu'ont soufferte la plupart des sépultures de la nécropole royale (cf. p. 25, et n°s 72, p. 204 ; 73, p. 206 ; 74, p. 208.

Pour les raisons exposées plus haut (p. 21), nous croyons ce sarcophage contemporain de celui de Tabnit ; sur ce groupe de monuments et son origine, cf. le n° précédent, p. 213.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 83 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale....*, p. 6-7, 81-85, 129-130 ; pl. XLI, 1 ; XLII, fig. 17 ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 74 ; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 206-7 ; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 31 ; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 5-6 ; — Dussaud, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 1-23, *passim*.

Photographie n° 1484 (ensemble, profil à gauche, 18 × 24).

SARCOPHAGES ANTHROPOIDES DE STYLE GREC

Ces monuments — désignés ainsi par Renan (*Mission de Phénicie*, p. 412), d'après Hérodote, II, 86 — se sont rencontrés dans tous les pays soumis à l'influence phénicienne, depuis la Phénicie elle-même jusqu'à l'Espagne. A la liste dressée par M. Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 154-164, il faut ajouter :

nos nos 89 et 93 ;

un fragment considérable, conservé au museo civico de Venise, dans une salle du rez-de-chaussée (Scrinzi, *Atti del reale istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, LIX, 1899-1900, vol. II, p. 505 sq., 3 fig.) ;

deux têtes de couvercle de la collection de Clercq, *Catalogue*, t. IV, 1906, *Marbres, vases peints et ivoires*, par M. de Ridder, nos 2 et 3, p. 7-8 ;

les sarcophages trouvés dans ces dernières années à Carthage par le P. Delattre (Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 79 sq., en particulier p. 100-111), série différente, mais cependant solidaire de celle que nous étudions ici.

Il en faut supprimer, au contraire, la « statue d'Apricciani » (n° 27, p. 160) qui n'est qu'un menhir sculpté sommairement (cf. Michon, *Centenaire de la société nationale des antiquaires de France*, p. 303 sq.), et, dans la série des sarcophages siciliens, introduire les corrections signalées par M. de Villefosse, *l. supra l.*, p. 107-109 ; — sur les sarcophages maltais en terre cuite, cf. A. Mayr, *Sitzungsberichte der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1905, p. 478 sq., pl. I, fig. 3.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui dans ces sarcophages l'œuvre d'artistes grecs travaillant selon un modèle égyptien, mais en lui imposant leur propre style ; la tête est d'un type purement grec, même quand elle conserve quelques accessoires exotiques (claft, barbiche « osiriaque ») ; les proportions de l'ensemble sont plus légères qu'en Égypte et mieux équilibrées ; le couvercle est moins haut et moins bombé ; la cuve, plus basse que dans le sarcophage de Tabnit, plus profonde que dans les boîtes saïtes, participe de la forme anthropoïde ; elle porte, sur sa face antérieure, une banquette verticale qui correspond à la plinthe placée sous les pieds ; sauf de rares exceptions, les bras et les vêtements ne sont jamais indiqués (sarcophage de Sidon au Louvre et sarcophage de Solunte à Palerme, Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 187-189, fig. 132-134). La fabrication de ces sarcophages semble avoir commencé dès le Ve siècle et a dû se continuer jusqu'à la fin du IVe. M. Th. Reinach a très justement remarqué que les mots par lesquels Diodore (XVIII, 26) décrit le sarcophage

d'Alexandre — τῷ σώματι κατεσκευάσθη χρυσοῦν σφυρήλατον ἁρμόζον — paraissent désigner une forme anthropoïde. Au cours de ces deux cents ans, le type de ces monuments a subi quelques modifications : la cuve devient plus haute et plus étroite, le couvercle moins bombé — mais les plus caractéristiques se résument dans l'élimination progressive des éléments anthropoïdes, d'abord sur la cuve où l'on ne les retrouve plus qu'au capuchon, ensuite sur le couvercle où ils se réduisent à la tête, sculptée au chevet comme un haut relief sur un médaillon et rattachée à l'ensemble d'une manière de plus en plus inorganique. Le type de cette tête lui-même se transforme et évolue, suivant de loin le mouvement de la grande sculpture contemporaine. Il n'en subsiste pas moins une certaine difficulté à dater ces monuments ; ils constituaient, dans les ateliers grecs où ils étaient fabriqués, un « modèle » spécial, toujours destiné à la même clientèle, une clientèle orientale, très attachée aux formes traditionnelles, peu sensible aux nouveautés ; cette tradition, les marbriers eux-mêmes en subissaient d'autant plus fortement la contrainte qu'ils reproduisaient un type importé, qui restait toujours pour eux un type étranger ; ils semblent d'ailleurs avoir senti combien la simplicité et la vigueur éminemment décoratives des œuvres archaïques convenaient au caractère de ces monuments ; pour cette double raison, certains types ont dû être reproduits bien après l'époque où ils furent créés, sans autre variante que ces « corrections » qu'introduit inconsciemment la main d'un artiste dans la copie d'une œuvre plus ancienne.

Il est impossible, en l'état actuel de nos connaissances, de déterminer le lieu de fabrication de ces sarcophages. Furtwaengler avait désigné Paros, d'après la nature du marbre où ils sont sculptés — argument toujours sujet à caution et qui, fût-il bien établi, n'aurait pas encore toute la valeur démonstrative qu'on lui prête, puisque le marbre parien était certainement matière d'exportation ; M. Th. Reinach pensait à Chypre ou à une autre île plus voisine de la côte... ce qu'on peut dire, c'est que la plupart de ces monuments ont dû être fabriqués dans les îles ; les lettres d'appareillage que portent certains d'entre eux (nos n°s 82 et 83 ; cf. Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 176-7) prouvent qu'ils ont été travaillés au lieu d'origine, et non pas à Sidon même (comme l'ont été au contraire les petits sarcophages n°s 71 et 73, désignés par des lettres phéniciennes; voyez aussi ce qui est dit au n° 95, *in fine* ; cf. toutefois Dussaud, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 21). Les ressemblances qu'on observe entre plusieurs d'entre eux semblent indiquer d'autre part qu'ils proviennent sinon d'un endroit unique, du moins d'un petit nombre d'ateliers.

On a exprimé l'hypothèse (Meurer, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVII, 1902, p. 67) que ces sarcophages étaient, avant l'ensevelissement, expo-

sés debout, comme les boîtes de momie dont ils sont l'imitation (Hér., II, 86). Cette hypothèse n'est acceptable que pour les plus anciens : parmi les plus récents, certains, comme notre n° 87, n'ont pas sur la cuve de banquette correspondant à la plinthe placée sous les pieds et présentent même à cet endroit une surface oblique ; en outre, la plupart sont munis, sur la face antérieure de la plinthe, d'un tenon de manœuvre saillant qui en aurait empêché l'équilibre dans la position verticale. Dans l'un des deux anthropoïdes d'Ayaâ (n° 80), au contraire, ces tenons sont taillés sur les tranches latérales de la plinthe, ce qui s'expliquerait bien si ce sarcophage était destiné à être quelque temps posé verticalement. Il se peut que cet usage égyptien, importé avec les monuments eux-mêmes, n'ait pas duré au delà d'une certaine époque.

Sur les sarcophages anthropoïdes *in genere*, cf., outre l'étude d'ensemble de Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 145-147, 164-178 :

Renan, *Mission de Phénicie*, 1864, p. 403 sq., pl. 59, 60 ; — Longpérier, *Musée Napoléon III*, 1882, texte aux pl. XVI et XVII ; — Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, 1882, p. 82 et 85 ; — Perrot, *Histoire de l'art*, III, 1885, p. 177 sq. ; — Furtwaengler, *Archaeologische Studien II. Brunn dargebracht*, 1893, p. 69-91 ; — Petersen, *Roemische Mitteilungen*, VIII, 1893, p. 99 ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 75 ; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 32 ; — Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, 1901, p. 156, 238 ; — Dussaud, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 21 ; — Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 100 sq. ; — de Ridder, *Collection de Clercq*, t. IV, 1906, *Les marbres*, p. 3 sq., n°s 2 et 3 ; — Springer-Ricci, *Manuale di storia dell' arte*, 2e éd., 1910, p. 71 ; — H. Wachtler, *Die Bluetezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarkophage* (*Aus Natur- und Geisteswelt*, 272. Baeudchen), 1910, p. 4, note 1 ; — Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 360 sq.

Les revues archéologiques ont signalé, à l'époque, la découverte de certains des sarcophages qui sont aujourd'hui conservés au musée impérial ; il est malheureusement impossible de déterminer auxquels d'entre eux se rapportent ces notices rapides et sommaires ; comme elles présentent cependant un certain intérêt historique, nous ne croyons pas inutile de les reproduire ici.

« Au mois de novembre 1887, on a découvert à Saïda, dans un jardin situé non loin de la grotte dite d'Apollon (Magharat Abloun), un puits conduisant à plusieurs caveaux dont l'un renfermait un sarcophage anthropoïde en marbre blanc, non encore violé. Hamdy bey, immédiatement averti, donna ordre par télégraphe de combler le puits et d'y poster des soldats afin d'éloigner les curieux ; il se propose de faire procéder à des fouilles régulières sur ce point lors de la reprise des travaux, au mois de février ou de mars 1888 » (S. Reinach, *Revue archéologique*, 1888, I, p. 91 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 434).

« A la fin d'avril 1888, Hamdy bey et Démosthène Baltazzi ont recommencé les fouilles à Saïda en cinq endroits différents ; les premières recherches ont donné un sarcophage anthropoïde en marbre blanc anciennement violé, mais en parfait état de conservation et des anneaux de fer ayant appartenu à des cercueils » (S. Reinach, *Revue archéologique*, 1888, I, p. 387 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 483).

« Notre ami et correspondant Hamdy bey, directeur du musée impérial de Tchinili Kiosk, nous écrit qu'on a découvert près de Saïda, à trois kilomètres au sud de Aïn Zeïtoun, un

caveau phénicien contenant deux sarcophages anthropoïdes en marbre blanc ; ces monuments seront expédiés à Constantinople ; cette découverte portera à onze le nombre des sarcophages anthropoïdes du musée » (Th. Reinach, *Revue des études grecques*, II, 1889, p. 415-6).

Les sarcophages de pierre découverts en 1890 dans une grotte au pied du Mont Liban, à deux milles environ du littoral de Sidon, ne paraissent pas avoir été de forme anthropoïde (E. Bissinger, *U. S. consular reports, Beirut, january 27, 1890*, dans l'*American journal of archaeology*, VI, 1890, p. 340-341 ; cf. *Athenaeum*, 1890, I, 21 juin, p. 808).

De la découverte suivante, il n'est rien parvenu au musée impérial :

« Bei Brâmîje wurde vor nicht langer Zeit auf der hoechsten Stelle des hier vortretenden Berges ein sehr tiefer Grabschacht geoeffnet, in dem sich ein vorzueglich erhaltener, reich bemalter anthropomorpher Sarg fand, wie es scheint eine direkte Parallele zu denjenigen die juengst Delattre in der phoenikischen Nekropole von St. Monica bei Karthago entdeckte. Bei Mughâret Ablûn und bei ʿAin el-ḥelwi kamen einfachere anthropoïde Steinsarkophage zu Tage » (Thiersch-Hoelscher, *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, septembre 1904, n° 23, p. 5).

Notre photographie n° 83 montre les sarcophages n°s 83, 84, 86 et 95 pris dans la salle II, profil à gauche.

80 (798) Sarcophage anthropoïde de femme.

Saïda ; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ ; hypogée *A*, chambre VII (nord-est), n° 11 ; c'est la chambre la plus petite de l'hypogée (hauteur, 1m 80 ; longueur, 3m 20 ; largeur, 2m 50) ; elle s'ouvre sur la paroi est de la chambre V (nord) ; elle renfermait, outre l'anthropoïde, une *théca* en marbre, sans décoration (n° 12 de Hamdy bey). On trouva dans la cuve vingt-neuf perles d'un collier en or et en argent (Joubin, *Bronzes et bijoux*, p. 65, n° 44), trois yeux symboliques en cornaline (*Nécropole*, p. 17, fig. 5), six perles en verre ; un grand nombre de gouttelettes de mercure étaient mêlées aux grains de sable qui étaient déposés au fond de la cuve.

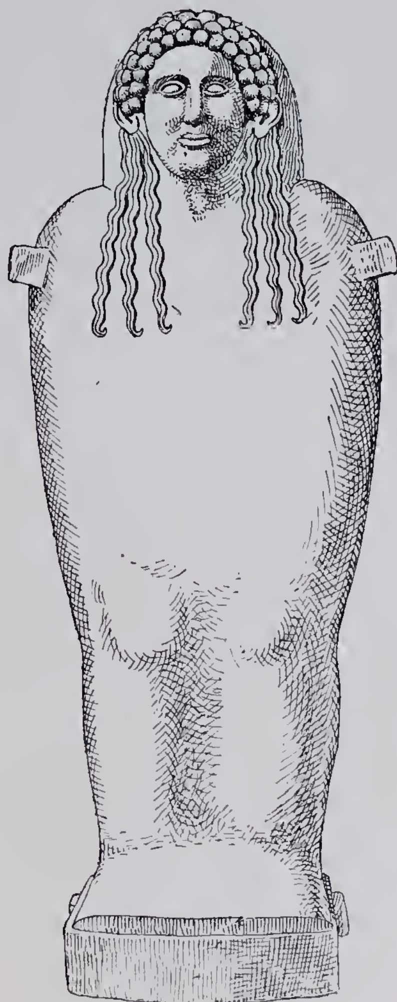
Marbre insulaire blanc, à grandes paillettes cristallines ; intact ; la tête rajustée ; deux tenons sur les côtés verticaux de la plinthe et deux autres aux épaules, ceux-ci placés obliquement par rapport à l'axe du corps.

Au moment de la découverte, la chevelure portait encore quelques traces de bleu et de rouge, « couleurs absolument décomposées par le contact de la terre et qui ont disparu bien vite » (Hamdy bey, *Nécropole*, p. 16 ; cf. Th. Reinach, *ibid.*, p. 146, note 3).

Hauteur de la cuve, 0m 32 ; du couvercle, à la plinthe, 0m 465 ; longueur, 2m 22 ; largeur de la cuve, en bas de la banquette, 0m 56 ; en haut, 0m 58 ; du couvercle, en bas de la plinthe, 0m 58 ; en haut, 0m 61 ; aux épaules, 0m 85 ; épaisseur de la cuve, de 0m 09 à 0m 15 ; hauteur de la tête, 0m 41 ; du visage seul, 0m 275.

Cuve basse, à capuchon et banquette verticale, qui s'élargit légèrement vers le haut ; les flancs présentent un étranglement à hauteur du genou et un renflement à hauteur du mollet ; la cuve ne reposant pas directement sur le sol, mais sur une sorte de planchette taillée dans le marbre, le sculpteur a pu

dessiner, sur la face inférieure, le profil d'un corps humain, la courbe du dos, le creux des reins, la rotondité des fesses, de la cuisse et du mollet ; il a même indiqué la dépression qui correspond à l'insertion du grand fessier sur le trochanter du fémur, le bas du péroné et la saillie de la cheville (répétée sur le couvercle) ; la feuillure est placée sur la tranche supérieure de la cuve et une entaillure y correspond sous le couvercle ; celui-ci, très large et fortement bombé, reproduit les contours de la cuve ; les pieds, qui ne sont pas séparés, se dressent très haut, en une masse saillante de peu d'épaisseur, et s'appuient sur une plinthe verticale, un peu plus haute et plus large, sensiblement plus épaisse et légèrement convexe sur sa face supérieure ; les genoux sont très mollement indiqués et les jambes ne sont distinguées que par un très léger affaissement de la surface. Cette gaîne se termine par une tête de femme d'un très beau style grec ; dans ce sarcophage comme dans le suivant et comme dans celui de Tabnit, le masque du visage ne se détache pas sur un fond : c'est le crâne lui-même qui, en s'évasant, s'applique au capuchon de la cuve ; la face est pleine et charnue, le front uni, l'arcade sourcilière faiblement arquée et taillée à arête vive, l'œil ouvert en amande, sans obliquité, cerné de paupières épaisses et égales qui se coupent à l'angle externe ; la glande lacrymale est indiquée en relief ; le nez, fort, avec une large arête, continue directement la ligne du front ; une gouttière verticale est creusée à la gouge de la cloison des narines à la lèvre supérieure ; les lèvres, un peu fortes et d'un arc un peu lourd, sont étroitement serrées et s'abaissent légèrement vers leurs extrémités, donnant à la bouche une expression un peu maussade bien que, sur l'ensemble, flotte, comme on l'a justement noté, une ombre de « sourire éginétique » ; le menton est osseux et large, les oreilles plates, décollées et placées beaucoup trop en arrière ; la coiffure est d'un type fréquent dans l'archaïsme grec : sur le front, les cheveux dessinent, d'une tempe à l'autre, un épais bourrelet, formé de trois rangs superposés de grosses boucles rondes à surface piquée, assez semblables à des flocons de laine ; derrière l'oreille, se détachent trois tresses plates, partagées en deux par un sillon, qui descendent en serpentant sur la poitrine et se terminent par un petit crochet recourbé vers le haut.



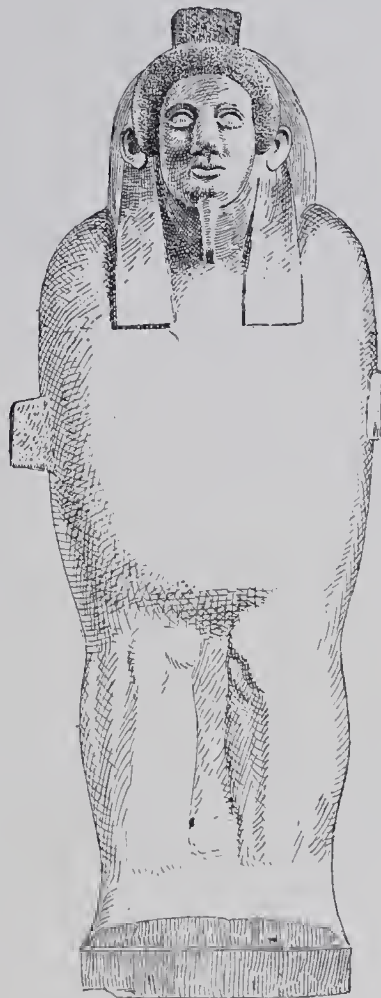
Cette tête doit être rapprochée d'une tête d'anthropoïde du Louvre, trouvée à Tripoli (*Nécropole*, p. 150, fig. 54 ; p. 156, n° 11), et d'une autre, trouvée à Citium et conservée à New-York (*ibid.*, p. 151, fig. 55 ; p. 161, n° 31 ; Furtwaengler, *Sitzungsberichte der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1905, p. 278 et fig. 11, p. 279) ; elle paraît un peu plus ancienne que la tête de Ny Carlsberg (*Nécropole*, p. 158-159, fig. 56 et 56 *bis*), où Furtwaengler et M. Arndt reconnaissent le style de Nésiotès, et plus jeune au contraire que celle de Venise (Scrinzi, *Atti del reale istituto veneto*, LIX, II, p. 505, 3 pl.) ; elle présente une incontestable parenté avec les sculptures d'Olympie ; si cependant elle donne l'impression d'être un peu plus âgée, c'est surtout que le sculpteur a volontairement simplifié les modelés et accusé la lourdeur des traits pour en mettre en valeur le caractère décoratif et architectonique ; la disposition des cheveux sur le front n'est pas particulière aux œuvres archaïques, car on la retrouve encore au ɪvᵉ siècle (« Artémise » du Mausolée, British Museum, *Cat. of sculpture*, n° 1001 ; tête de Priène, *ibid.*, n° 1151 ; stèle de Démétria et Pamphilé, *Attische Grabreliefs*, n° 109, pl. 40, tête de Démétria, etc.) ; quant aux longues boucles qui descendent en serpentant sur la poitrine, elles sont une survivance d'une mode ancienne qui apparaît encore sur un monument de style aussi avancé que notre n° 93. M. Winter renonçait à dater ce sarcophage et le suivant et considérait comme possible qu'ils fussent du ɪvᵉ siècle : cette opinion est inacceptable. MM. Th. Reinach et Studniczka les attribuaient au premier tiers du vᵉ siècle, et à une époque assez rapprochée de ses débuts ; nous croyons plus vraisemblable une date voisine de 460. Le travail est très soigné et d'une grande vigueur décorative ; le marbre lui-même nous paraît aussi d'une qualité excellente.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 88 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 12, 16-17, 23 ; p. 24, fig. 7 ; p. 145-147, 149-152, 153, 161-162 (n° 33), 166, 167, 170, 171 ; pl. XLI, ɪɪɪ ; XLII, figures 11 ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 75 ; *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, p. 208-9 ; *Revue archéologique*, 1905, II, p. 32 ; — Winter, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 6 ; — Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, 1901, p. 156 ; fig. 51, p. 155 (cf. p. 248-9) ; — Dussaud, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 17, 19, 21, 22.

Photographies nᵒˢ 1488 (couvercle, de face, 12 × 26), 1489 (ensemble, profil à droite, 11,5 × 26), 1490 (tête, trois quarts à gauche, 16,5 × 25).

81 (799) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Saïda; fouilles de Hamdy bey dans la nécropole royale d'Ayaâ; hypogée *A*, chambre II (ouest), n° 3; elle mesure 3m 60 de long, 3m 40 de large sur 2 mètres de hauteur; le sol est creusé d'une grande fosse (1m 50 × 3 mètres), profonde de 2m 35; sur le côté nord, et de niveau avec le fond de cette fosse, s'ouvre un petit caveau funéraire où était logé le sarcophage (profondeur, 1m 20; longueur, 2m 35; hauteur, 1m 20); ce caveau avait été ensuite muré; sur le fond même de la grande fosse est pratiquée une cavité, large de 0m 60, longue de 1m 10, profonde de 0m 35, qui fut trouvée remplie d'ossements : le tout était comblé de terre et recouvert d'un dallage que les violateurs avaient soulevé. Dans la cuve de l'anthropoïde, il ne fut trouvé que des ossements (le crâne est reproduit, *Nécropole*, p. 406, fig. 101 et 101 *bis*) et une planche en sycomore (*ibid.*, p. 15, fig. 3) sur laquelle était étendu le cadavre.



Marbre insulaire blanc, à grosses paillettes brillantes : quelques restaurations en plâtre sur le flanc gauche du couvercle et — très légères — au dessous de l'oreille gauche; tenon sur la face antérieure de la plinthe, sur le sommet de la tête et sur les côtés du couvercle, à une hauteur correspondant à peu près aux coudes, mais un peu plus bas à droite qu'à gauche (où le tenon est brisé); hauteur de la cuve, 0m 288; du couvercle, à la plinthe, 0m 32; longueur, 2m 165; largeur de la cuve, en bas de la banquette, 0m 56; en haut, 0m 58; du couvercle, en bas de la plinthe, 0m 58; en haut, 0m 60; largeur aux épaules, 0m 81; épaisseur de la cuve, de 0m 08 à 0m 11 : hauteur de la tête, 0m 385 : du visage seul, 0m 275.

Ce sarcophage présente une grande analogie avec le précédent; la cuve y est de même forme, avec les mêmes particularités; on notera seulement que le sculpteur n'a pas indiqué ici, sur le côté extérieur de la cuisse, la dépression qui correspond à l'insertion du grand fessier, tandis que le modelé de la cheville et du talon y est mieux dégagé; celui de la rotule est aussi plus poussé, traité d'une manière un peu schématique, mais cependant avec une connaissance exacte de la nature; la saillie du tibia est indiquée et — mollement — les contours intérieurs du mollet; la saillie des pieds est moins haute et plus épaisse, la plinthe moins haute aussi et plus mince; la tête est celle d'un homme; sous ses accessoires égyptiens — elle porte la fausse barbiche, dite osiriaque, et les fanons d'un claft descendent sur la poitrine — elle est d'un type purement grec et reproduit la structure et les formes de la précédente en les modifiant un peu pour leur donner une expression masculine; le bas du visage y est plus large; tous les traits sont plus accusés et plus lourds : les paupières sont plus épaisses, le nez plus fort, les lèvres semblent plus charnues parce qu'elles s'entr'ouvrent légèrement et qu'elles sont séparées du menton par

une gouttière plus creusée ; le menton lui-même est plus carré, plus osseux, avec une dépression plus profonde en son milieu ; les cheveux forment, d'une tempe à l'autre, un épais bourrelet continu, dont la surface est finement piquée, sans doute pour mieux retenir la couleur et en même temps pour exprimer sommairement le mouvement de la chevelure (la même technique sur la tête de sarcophage anthropoïde du musée de Berlin, Furtwaengler, *Archaeologische Studien H. Brunn dargebracht*, pl. II); l'arête vive de l'arcade sourcilière a été rabattue à la râpe, et l'aspect grenu qu'elle en a reçu rend, en quelque manière, la villosité des sourcils ; tout sourire est absent du regard ; l'expression est celle d'une force un peu niaise et pesante.

Sur le style et la date de ce sarcophage, cf. le n° précédent ; tous deux sont de la même époque et proviennent presque certainement du même atelier.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 89 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 7-8, 15, 145-149, 152-153, 162 (n° 34), 167, 169, 170, 171, pl. XLI, II ; XLII, figures 3; — Studniczka, Winter, Dussaud, *l. l.* au n° 80; — E. Cahen, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v° *sarcophagus* (1909), p. 1067, fig. 6102.

Photographies n°ˢ 1485 (couvercle, de face, 11,5 × 27), 1486 (ensemble, profil à droite, 10,5 × 27,5), 1487 (tête, trois quarts à droite, 17 × 28).

82 (796) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Barammiyeh, Liban ; don de Ali bey Djoumboulat ; 1892.

Marbre insulaire blanc ; quelques cassures près du bord, sur le flanc droit du couvercle ; épiderme du nez et de la joue droite légèrement érodé ; barbiche rajustée ; deux tenons latéraux, placés un peu au dessous de l'épaule (celui de droite manque, celui de gauche est mutilé), et tenon unique sur la face antérieure de la plinthe.

Traces de rouge brun sur les cheveux et sur l'iris.

Hauteur de la cuve, 0ᵐ315; du couvercle, à la plinthe, 0ᵐ245 ; longueur, 2ᵐ103 ; largeur de la cuve, en bas de la banquette, 0ᵐ31 ; en haut, 0ᵐ35 ; largeur de la plinthe du couvercle, en bas, 0ᵐ35 ; en haut, 0ᵐ33; largeur aux épaules, 0ᵐ712; épaisseur de la cuve, environ 0ᵐ07 ; hauteur de la tête, 0ᵐ31 ; du visage seul, non compris la barbiche, 0ᵐ215.

Sur le tenon de la plinthe du couvercle et sur la tranche supérieure de la banquette de la cuve, est gravée la lettre grecque E.

La cuve, placée sur une petite plinthe sans saillie, reproduit, en des proportions plus légères et moins trapues, la forme des n°ˢ 80 et 81, avec indication du profil postérieur du corps ; les formes de la cheville et du pied y sont moins dégagées qu'au n° 80 et surtout qu'au n° 81, mais, d'autre part, le bas de la cuve se relève vers le chevet, indiquant la rondeur du capuchon sur le crâne ; le couvercle présente un léger étranglement au genou et une convexité assez sensible au gras du mollet ; les pieds se relèvent en une masse arrondie aux

angles supérieurs et limitée, sur les côtés, par deux plans à arêtes vives ; ils s'appuient sur une plinthe trapézoïdale ; la surface supérieure est faiblement bombée et sans aucun modelé anthropoïde ; le bord du suaire est indiqué sur le haut de la poitrine ; la tête, bien dégagée des épaules, se détache en



plein relief sur la partie qui correspond au capuchon de la cuve ; le fond la déborde de toutes parts, de sorte que le sommet du crâne lui-même se distingue nettement des contours du couvercle. Elle est d'un type admirable : le visage est allongé, mais sans maigreur, le front lisse, le nez long et mince ; les yeux sont cernés de paupières étroites, mais encore un peu lourdes ; la paupière supérieure décrit un arc surhaussé et s'amincit vers l'angle externe où elle recouvre la paupière inférieure ; le globe de l'œil est d'une faible convexité, la glande lacrymale justement indiquée ; une petite gouttière verticale est creusée à la gouge, de la cloison des narines à la lèvre supérieure ; la bouche est petite, la lèvre inférieure épaisse et droite ; la lèvre supérieure, très rapprochée du nez, dessine, sur son contour extérieur, un arc surhaussé, très légèrement déprimé au sommet, tandis que le contour intérieur forme une sorte

d'M aux angles arrondis ; la bouche s'entr'ouvre ainsi légèrement, les coins s'abaissent et les lèvres semblent comme inertes et distendues par la mort ; les oreilles sont d'un dessin correct et minutieux, collées au crâne, mais placées trop haut ; les cheveux sont traités avec un soin particulier : sur la calotte du crâne, animés de quelques faibles ondulations, ils sont détaillés par des sillons réguliers, pressés les uns contre les autres et rayonnant du vertex ; sur le haut du front, on n'en voit que quatre petites boucles recoquillées, mais ils vont s'épaississant sur les côtés, et forment sur les tempes, devant les oreilles, deux masses bouffantes, partagées en petites mèches recourbées, d'un travail à la fois sobre et très plastique ; ils sont ornés d'un large bandeau qui semble métallique et fait le tour de la tête ; la surface en est légèrement concave et le bord inférieur en est découpé et orné de perles qui paraissent ciselées dans le métal. A cette tête d'un si beau type grec — plus belle encore quand on regarde de profil ces traits d'une élégance si vigoureuse, d'un dessin si ferme et si pur — le sculpteur a ajouté discrètement quelques accessoires égyptiens : une petite barbiche « osiriaque », dont il a taillé à arête vive la partie supérieure et creusé le dessous de trois cannelures, et un claft qui ne se révèle que par les deux pans qui descendent sur la poitrine ; toutefois, c'est peut-être pour rendre la rondeur de l'étoffe qu'il a rabattu par un pan coupé l'angle vif du capuchon du couvercle.

Cette tête reproduit un type qu'on peut dater de la moitié du ve siècle ; elle-même pourrait être un peu plus récente, et c'est ce que tendraient à prouver certains détails dans le dessin des yeux et de la bouche, et aussi ce discret effort — premier éveil de réalisme — pour rendre l'aspect de la mort dans les narines pincées et les lèvres distendues. On a reconnu ici un style « qui rappelle celui de Phidias », à tort croyons-nous ; le seul caractère phidiesque de cette tête serait ces boucles de cheveux qui s'étagent devant les oreilles ; par ailleurs, elle reste très différente de la Parthénos ou de l'Apollon des Thermes ; une prétendue ressemblance avec l'Apollon de Cassel ne nous paraît pas plus frappante. Le sarcophage est l'œuvre d'un sculpteur des îles, mais à l'époque où il appartient, ces écoles insulaires nous sont trop mal connues pour qu'on puisse le rattacher à un groupe déterminé.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 86 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 163-4, n° 43 ; cf. p. 167, 169, 171 ; pl. XLV, figures 86 ; — Studniczka, *Verhandlungen der 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, 1893 (Leipzig, 1894), p. 75.

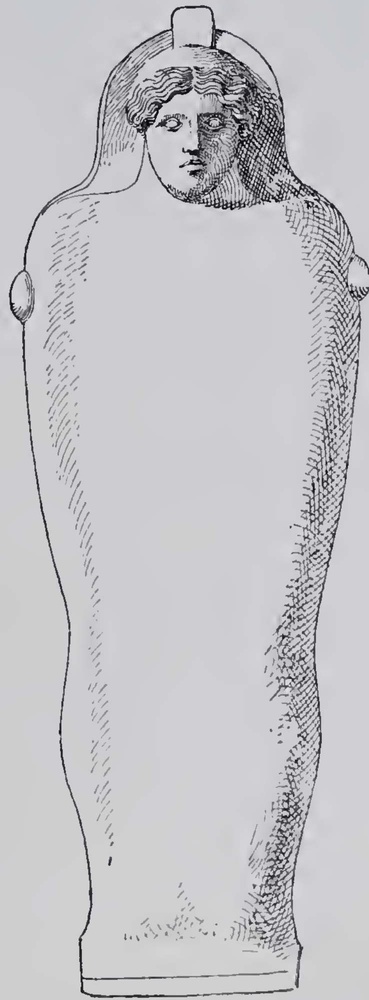
Photographies n°s 1501 (couvercle, de face, 12, 5 × 27), 1502 (couvercle, profil à gauche, 10,5 × 26), 518 (tête, de face, 24 × 30), 1503 (*id.*, 21 × 24), 517, 1504 (tête, profil à gauche, 24 × 30), 516 (tête, trois quarts à gauche, 24 × 30).

83 (792) Sarcophage anthropoïde de femme.

Damas; envoi de Soubhy pacha; sans date d'entrée.

Marbre insulaire blanc à grandes paillettes ; surface rougie; l'épiderme du visage, poli et lustré, a pris une belle patine dorée; la cuve est brisée en deux morceaux qui se rajustent; érosions très légères à la pointe du nez, sur les arêtes de la cuve et du couvercle ; tenon sur la face antérieure de la masse des pieds ; deux autres tenons, demi-circulaires et soigneusement dressés, au dessous de la courbure des épaules ; tenon plat et mince qui s'attache au sommet de la tête et déborde les contours du couvercle ; hauteur de la cuve, $0^{m}43$; du couvercle, aux pieds, $0^{m}235$; longueur, $2^{m}093$; largeur de la cuve, en bas de la banquette, $0^{m}435$; en haut, $0^{m}475$; largeur du couvercle, au bas de la masse des pieds, $0^{m}475$; en haut, $0^{m}44$; largeur aux épaules, $0^{m}745$; épaisseur de la cuve, $0^{m}07$ à $0^{m}08$; hauteur de la tête, $0^{m}342$; du visage seul, $0^{m}226$.

Au dessous du tenon de la face antérieure de la masse des pieds, et sur la partie correspondante de la tranche supérieure de la banquette de la cuve, est gravée la lettre grecque Α.



Cuve plus haute et plus large que la précédente, mais de même forme ; cependant, la saillie de la cheville, la dépression qui, sur la cuisse, correspond à l'insertion du grand fessier, ne sont pas indiquées, et le chevet n'a plus la rondeur anthropoïde, mais décrit une courbe géométrique ; le couvercle est très plat, sans autre indication du modelé humain que le sommet du sternum et la cavité qui sépare l'extrémité des clavicules ; les pieds, confondus, se relèvent en une masse faiblement pyramidante et légèrement bombée sur sa face supérieure ; ils ne sont pas appuyés sur une plinthe ; la tête, enfoncée dans les épaules, se détache en plein relief, comme celle du n° 82, sur le capuchon du couvercle ; c'est une tête de femme, d'un dessin très pur et d'un bel ovale, un peu gras; les yeux sont petits, mais très ouverts et peu enfoncés dans l'orbite, sans autres traces de « sévérité » qu'une certaine lourdeur des paupières et les contours trop secs de la glande lacrymale ; les lèvres sont arquées et un peu maussades ; le menton, assez fort, est rond et creusé d'une fossette; les cheveux sont partagés en deux larges bandeaux, qui encadrent le front de leurs festons symétriques, mais les mèches en sont d'un travail très libre et qui ne manque pas de souplesse ; ils vont s'épaississant sur les côtés, couvrant les tempes et les oreilles et maintenus par une large bandelette qui ne se dis-

tingue du sommet du crâne, resté lisse, que par un petit sillon creusé à la pointe.

La forme de ces bandeaux rappelle, dans un faire plus moelleux et avec une symétrie moins rigide, les têtes d'« Aspasie », en particulier la tête du Louvre (Héron de Villefosse, *Marbres antiques*, n° 848 ; S. Reinach, *Têtes antiques*, pl. 39), en qui l'on retrouve aussi la « bouche un peu boudeuse, aux coins abaissés », mais dont les yeux sont moins ouverts, les paupières plus lourdes et plus anguleuses, l'ovale moins triangulaire ; il ne semble pas qu'on puisse relever, entre les deux œuvres, d'autre rapport qu'une parenté assez éloignée ; il est vraisemblable que la tête du sarcophage remonte à un type plus récent — contemporain peut-être des amazones du type capitolin — dont il ne doit être lui-même qu'une « rédaction » assez postérieure ; en tenant compte de ce qui a été dit plus haut (p. 220) de l'esprit « conservateur » des sculpteurs de ces sarcophages, on pourrait attribuer celui-ci à la fin du ve siècle ; l'extrême aplatissement du couvercle semble d'ailleurs le signe d'une époque relativement avancée.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 82 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 163, n° 40 ; p. 167 ; pl. XLV, figures 82.

Photographies n°s 1497 (couvercle, de face, 10 × 25, 5), 1497 *bis* (ensemble, profil à droite, 10 × 25, 5), 105 (tête, trois quarts à droite, 24 × 30).

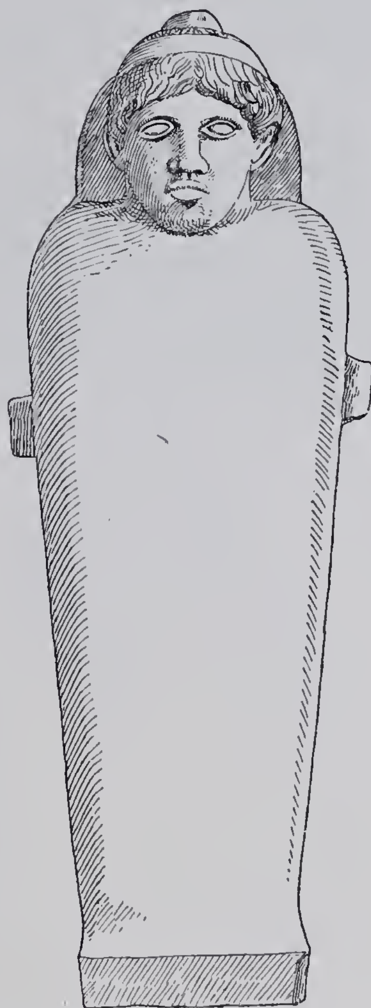
84 (797) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Aïn Zeïtoun, près Saïda : 1888.

Marbre insulaire à gros cristaux, blanc veiné de gris ; intact ; gros tenon sur la face antérieure de la masse qui représente les pieds, sur la face antérieure de la cuve, au sommet de la tête, sur le capuchon de la cuve, sur les flancs du couvercle (au dessous des épaules et un peu plus haut sur le flanc gauche que sur le flanc droit) ; une petite épaisseur de marbre a été laissée fruste sous la cuve ; hauteur de la cuve (partie dressée seulement), 0 m 50 ; du couvercle, aux pieds, 0 m 40 ; longueur, 2 m 432 ; largeur de la cuve, en bas de la face antérieure, 0 m 48 ; en haut, 0 m 555 ; du couvercle, au bas des pieds, 0 m 56 ; en haut, 0 m 55 ; largeur aux épaules, 0 m 865 ; épaisseur, 0 m 11 à 0 m 16 ; hauteur de la tête, 0 m 49 ; du visage seul, 0 m 347.

Cuve à capuchon, haute et faiblement évasée ; longs côtés plans, sans sinuosités anthropoïdes, légèrement obliques sur l'axe ; face antérieure verticale, sans banquette ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; celui-ci, assez fortement bombé, reproduit les contours de la cuve ; les pieds, qui ne s'appuient pas sur une plinthe, se dressent confondus en une masse rectangulaire, taillée à arêtes vives ; la tête se détache

en plein relief sur un fond qui déborde un peu à droite et à gauche, tandis que le sommet du crâne se perd dans les contours du couvercle ; c'est une tête de jeune homme ; enfoncée dans les épaules, elle paraît d'un volume un peu gros pour le corps; la face est large et ronde, les joues charnues et fermes, le front bas, traversé d'une dépression horizontale; les yeux longs, légèrement asymétriques, sont profondément enfoncés dans l'orbite; le globe en est d'une convexité assez marquée et cerné de lourdes paupières ; la paupière supérieure dépasse de très peu le point où elle coupe la paupière inférieure ; la glande lacrymale est indiquée par un creux ; l'arête du nez est d'une largeur presque caricaturale et les narines très épaisses; une gouttière est creusée de la cloison des narines à la lèvre supérieure ; les lèvres sont grosses, serrées, abaissées aux coins par une moue, limitées par des contours durs et sans sinuosités; le menton, osseux et large, est partagé par une dépression verticale ; les oreilles sont trop grandes et placées trop droit ; les cheveux sont courts et bien fournis; ils forment, d'une tempe à l'autre, un bourrelet, mollement séparé au milieu, sur lequel se croisent des mèches irrégulières, d'un dessin assez libre, mais d'une exécution peu poussée ; plaqués sur le sommet du crâne, ils sont ornés d'un large bandeau indiqué par une surface polie.



Le sculpteur semble avoir voulu donner à cette tête l'expression inerte d'un cadavre ; cela est sensible dans le regard éteint et vide des yeux et dans le dessin de la bouche : en fait, il n'a guère réussi qu'à lui donner l'aspect d'un gros garçon sot et maussade ; cependant, l'épaisseur des formes, la lourdeur des traits, la simplification des modelés n'ont plus ici rien d'archaïque ; elles sont voulues et doivent accuser le caractère décoratif et architectural de la sculpture ; jugé de ce point de vue, le travail est assez bon et ne manque pas d'une certaine vigueur ; le dessin des cheveux semble influencé par des modèles polyclétéens ; l'œuvre peut dater du dernier quart du v[e] siècle. A la même famille que ce sarcophage et les deux suivants, se rattachent deux anthropoïdes du Louvre marqués *Ph.* 23 (Tortose, mission G. Rey, 1861) et *Ph.* 3, ce dernier d'un travail très grossier et plus tardif.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 87 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 162, n° 36 ; p. 168 ; pl. XLVI, fig. 87.

Photographies n°s 119 (couvercle, de face, 24 × 30), 1499 (ensemble, profil à gauche, 21 × 25), 113 (tête, trois quarts à droite, 24 × 30).

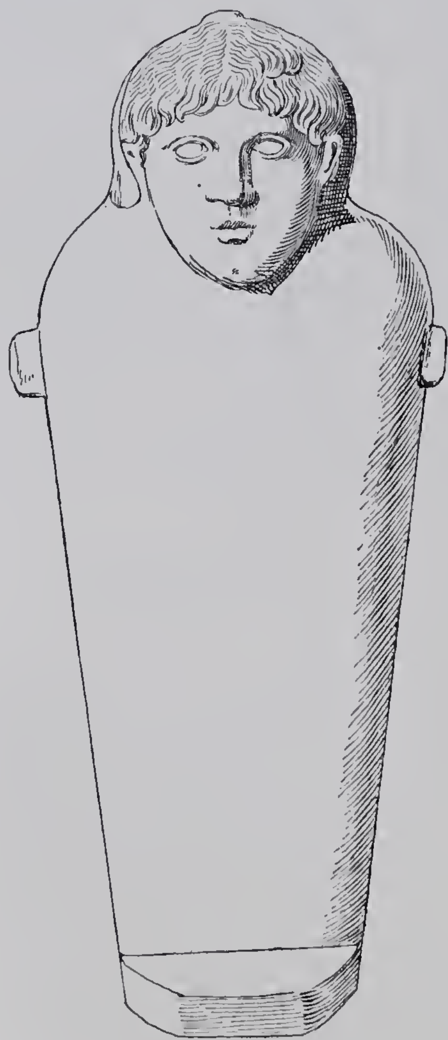
85 (802) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Mich-Mich, près Saïda ; envoi de Béchara effendi ; 1889.

Marbre insulaire blanc, à gros grains cristallins ; intact ; tenon sur la face antérieure de la masse qui représente les pieds, sur le sommet de la tête et sur les flancs du couvercle, au dessous des épaules (un peu plus haut sur le flanc gauche que sur le flanc droit) ; une petite épaisseur de marbre a été laissée fruste sous la cuve.

Traces abondantes de rouge sur le fond, à droite et à gauche de la tête ; les traînées de jaune sur le couvercle sont vraisemblablement un dépôt laissé par une eau chargée d'oxyde de fer (voyez en particulier sur le flanc gauche où les traces sont bien caractérisées).

Hauteur de la cuve, 0m 465 ; du couvercle, aux pieds, 0m 37 ; longueur, 2m 18 ; largeur de la cuve, en bas de la face antérieure, 0m 41 ; en haut, 0m 493 ; du couvercle, au bas des pieds, 0m 493 ; aux épaules, 0m 855 ; épaisseur de la cuve, 0m 095 à 0m 135 ; hauteur de la tête, 0m 51 ; du visage seul, 0m 351.



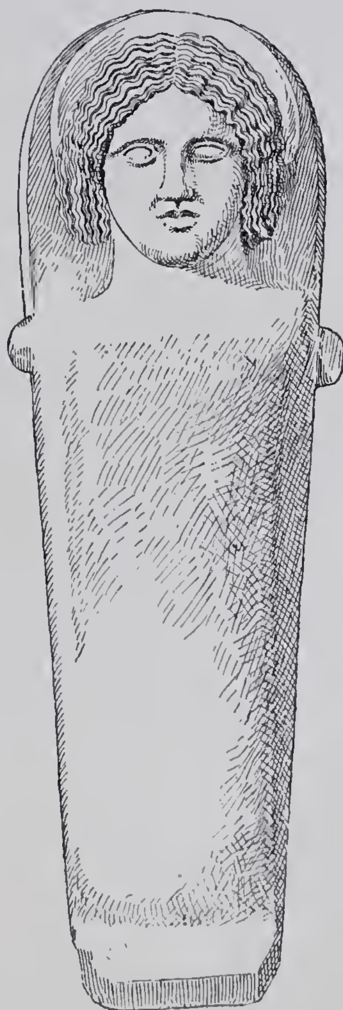
Haute cuve à capuchon, très légèrement évasée ; longs côtés plans, obliques sur l'axe ; face antérieure verticale, sans banquette ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; celui-ci est très large et faiblement bombé ; les pieds, qui ne s'appuient pas sur une plinthe, se dressent verticalement, confondus en une masse trapézoïdale arrondie aux angles supérieurs et légèrement convexe sur ses côtés non parallèles ; la tête, très enfoncée dans les épaules, est hors de proportions avec la longueur de la momie ; elle se détache en plein relief sur un fond qui déborde très peu à droite et à gauche ; au sommet, le crâne se perd dans les contours du capuchon du couvercle ; c'est une tête de jeune homme, d'expression inerte et presque enfantine : un visage rond et bouffi, des traits lourds et mous, un front bas; des yeux grands et plats, sans regard ; la paupière supérieure, épaisse et très rapprochée de l'arcade sourcilière, recouvre, à l'angle extérieur, la paupière inférieure, indiquée très faiblement ; la glande lacrymale a l'aspect d'une pastille en relief ; l'arête du nez est d'une largeur démesurée et les narines très épaisses ; une gouttière

verticale est creusée à la gouge de la cloison des narines à la lèvre supérieure ; les lèvres, très légèrement abaissées aux coins, esquissent une moue à peine sensible ; l'arc en est un peu lourd, mais dessiné cependant avec une certaine recherche d'élégance qui se traduit aussi dans le contour sinueux de la lèvre inférieure ; le menton, rond et développé, est creusé d'une fossette ; les oreilles sont placées trop droit ; les cheveux, courts, mollement séparés au milieu, sont partagés en mèches irrégulières plaquées sur le crâne et descendant sur le front et les tempes.

Dans l'ensemble, cette tête reproduit un type presque identique à la précédente, et c'est à peine une hypothèse de supposer que toutes deux sont inspirées d'un même modèle ; mais le travail est ici plus rapide, le style mou et sans caractère, dénué de cette fermeté de contours et de cette vigueur décorative que nous avons signalées dans le sarcophage d'Aïn Zeïtoun ; il semble que le sculpteur reproduise machinalement un type conventionnel, qui lui est devenu étranger et qu'il ne cherche plus à comprendre ; l'œuvre est probablement du IVe siècle.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 92 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 162, n° 37 ; p. 168 ; pl. XLVI, fig. 92.

Photographies nos 117, 118 (couvercle, de face, 24×30), 1500 (ensemble, profil à droite, 21×27), 110 (tête, trois quarts à droite, 24×30).



86 (791) Couvercle d'un sarcophage anthropoïde de femme.

Damas ; envoi de Soubhy pacha ; la date d'entrée est inconnue, mais ce couvercle fait partie de l'ancien fonds du musée, étant déjà mentionné en 1882 dans le *Catalogue* de M. S. Reinach.

Marbre insulaire blanc ; l'épiderme du nez est très légèrement érodé ; les tenons latéraux sont placés un peu au dessous des épaules, le gauche plus bas que le droit ; traces, sur la face antérieure de la masse des pieds, d'un tenon récemment martelé ; longueur, 2m 03 ; largeur, aux épaules, 0m 615 ; aux pieds, 0m 45 ; hauteur, à la banquette, 0m 303 ; hauteur de la tête, 0m 575 ; du visage seul, 0m 335.

Couvercle étroit, assez fortement bombé, à flancs rectilignes, sans sinuosités anthropoïdes et sans capuchon ; le chevet est arrondi ; les pieds se dressent en une masse trapézoïdale aux angles supérieurs adoucis ; la ligne du cou et la naissance de l'épaule sont

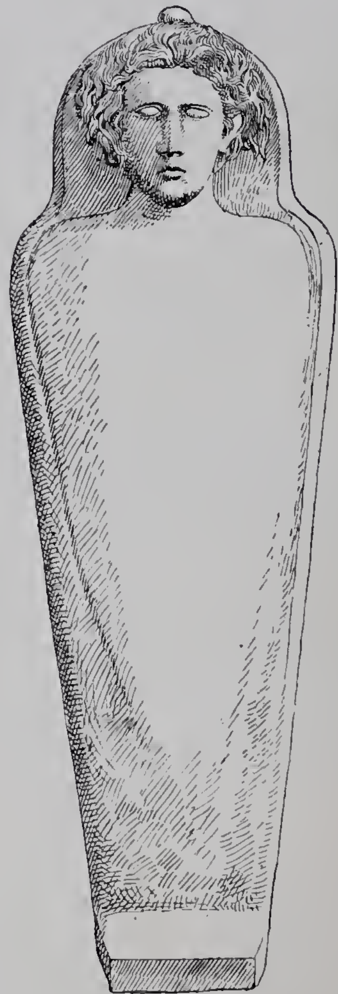
mollement indiquées ; la tête se détache en relief sur un fond qui la déborde à droite et à gauche ; le sommet du crâne se perd dans les contours du couvercle ; c'est une tête de femme, d'un volume beaucoup trop gros pour les dimensions de la momie ; le visage, rond et charnu, reproduit, en des formes plus délicates et féminisées, mais encore lourdes et épaisses — un type très voisin des n°s 84 et 85 : l'œil est plus vivant, le nez moins large, le dessin de la bouche plus élégant ; les cheveux, disposés de manière à donner au front une forme triangulaire, encadrent le visage d'un large bandeau, mollement séparé au milieu, et régulièrement ondulé ; ils couvrent les tempes et les oreilles et descendent jusqu'à mi-hauteur du cou en petites mèches effilées qui serpentent sur le fond ; le sommet du crâne est lisse.

Assez bon travail, probablement du ɪvᵉ siècle.

S. Reinach, *Cat.*, n° 21 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 81 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 163, n° 39 ; p. 168 ; pl. XLVI, figures 81 ; — Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 191, note 3.

Photographies n°s 1498 (face, 12,5 × 25,5), 104 (profil à gauche, 24×30), 1498 *bis* (profil à gauche, 7 × 25,5), 114 (tête, trois quarts à gauche, 24 × 30).

87 (801) Sarcophage anthropoïde d'homme.



Mich-Mich, près Saïda ; 1888.

Marbre insulaire blanc ; intact, sauf quelques légères éraflures aux arêtes de la cuve et du couvercle ; tenon au sommet de la tête et sur la face antérieure de la masse des pieds.

Traces de rouge sur l'iris et les cheveux ; l'épiderme du visage est lustré.

Hauteur de la cuve, 0m 395 ; du couvercle, aux pieds, 0m 30 ; longueur, 2m 21 ; largeur de la cuve, en bas de la face antérieure, 0m 29 ; en haut, 0m 415 ; du couvercle, au sommet de la masse des pieds, 0m 325 ; aux épaules, 0m 775 ; épaisseur de la cuve, 0m 08 à 0m 11 ; hauteur de la tête, 0m 41 ; du visage seul, 0m 297.

Cuve à capuchon, basse, évasée, arrondie sur l'arête inférieure ; flancs rectilignes, obliques sur l'axe ; face antérieure oblique et sans banquette ; feuillure sur la tranche et entaillure sous le couvercle ; celui-ci, de même forme, est très faiblement bombé ; les pieds se dressent en une masse trapézoïdale, taillée à arêtes vives ; la tête s'enlève en haut relief sur un fond découpé selon les contours du capuchon de la cuve et

qui la déborde de toutes parts, sauf au sommet où leurs lignes se confondent ; la momie, dont le cou et les épaules sont indiqués, est celle d'un jeune homme imberbe ; le visage, aux joues larges et plates, s'amincit fortement vers le menton ; le front est assez haut et légèrement déprimé; les yeux en amande, grands ouverts, avec un globe aplati et sans regard ; la paupière supérieure étroite et très rapprochée de l'arcade sourcilière ; la paupière inférieure n'est pas indiquée ; le nez est très long, avec une arête en lame de couteau, les narines pincées, la bouche petite ; les lèvres entr'ouvertes s'abaissent à leurs extrémités ; les oreilles à peine modelées, placées trop bas et trop en arrière, apparaissent au milieu d'une chevelure courte et irrégulière dont quelques mèches flottent sur le fond.

On a signalé avec raison dans cette tête un essai de rendre l'aspect macabre d'un agonisant ; c'est son seul mérite ; le travail, rapide et médiocre, est d'un artiste qui n'a plus, à aucun degré, le sentiment de la sculpture large et décorative que réclame ce genre de monuments ; c'est le plus récent des sarcophages de cette série que possède le musée impérial ; il peut dater de la fin du IVe siècle.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 91 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 162, n° 38 ; p. 168, 171 ; pl. XLV, figures 91.

Photographies n°s 121 (couvercle, de face, 24×30), 1496 (*id.*, 10×27), 1495 (ensemble, profil à droite, 11,5×26), 111 (tête, trois quarts à droite, 24×30), 1496 *bis* (*id.*, 17×24).

88 (790) Tête d'un sarcophage anthropoïde de femme.

Beyrouth (ce fragment se trouvait dans le palais du gouverneur) ; 1887.

Marbre insulaire blanc ; brisée à l'attache du visage et du cou ; traces d'un tenon mutilé sur le sommet de la tête.

Le visage a conservé des traces abondantes d'ocre jaune, posé sur une couverte blanche.

Hauteur totale, 0^m 51 ; du visage seul, 0^m 335 ; largeur, 0^m 185.



Le couvercle devait être de la forme des n°s 80 et 81, le crâne s'évasant et s'appliquant directement sur le capuchon de la cuve ; c'est une tête de femme ; le visage est d'un ovale assez pur, encore un peu rond ; l'ourlet des paupières est un peu lourd, mais le dessin des yeux manque de fermeté ; la bouche est petite, élégamment arquée, sans expression maussade ; les cheveux descendent sur le front

en mèches serpentines terminées par de petites volutes qui s'alignent en demi-cercle d'une tempe à l'autre ; au delà, ils forment un bandeau ondulé, analogue à celui du n° 86, mais d'un travail plus schématique et moins poussé, recouvrent les oreilles et tombent sur les côtés du cou ; le sommet du crâne est lisse.

Malgré les survivances archaïques de la coiffure, la rondeur des formes, la mollesse et la finesse des traits ne permettent pas, semble-t-il, d'attribuer ce fragment à une époque antérieure à la seconde moitié du ve siècle.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 80 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 162, n° 35 ; p. 171 ; pl. XLV, fig. 80.

Photographies n°s 521 (face, 24×30), 1505 (face, 18×24), 531, 1506 (profil à gauche, 24×30), 1507 (trois quarts à droite, 15×18), 1508 (trois quarts à gauche, 14×16,5), 520 (revers, 24×30).

89 (1416) Tête d'un sarcophage anthropoïde d'homme.

Beyrouth ; 1903.

Marbre insulaire blanc ; il reste la tête, intacte sauf quelques érosions légères, le cou, l'épaule gauche et le haut de la poitrine ; petit tenon arrondi au sommet du capuchon et (réduit à des traces) sur l'épaule gauche ; hauteur totale du fragment, 0^m^ 89 ; largeur maxima, 0^m^ 715 ; épaisseur, 0^m^ 135 ; hauteur de la tête, 0^m^ 435 ; du visage seul, 0^m^ 275.

Une tête de jeune homme imberbe se détache en plein relief sur le capuchon du couvercle qui la déborde de toutes parts ; le cou et la naissance des épaules sont indiqués ; le visage, assez large aux tempes, est d'un ovale qui s'amincit beaucoup vers le bas ; les yeux sont plats et à fleur de tête, cernés de paupières minces ; le nez est un peu fort et la bouche un peu large ; les lèvres arquées sont abaissées aux coins par une moue à peine sensible ; les cheveux, courts et abondants, forment comme une calotte qui décrit sur le front un contour festonné et sur laquelle se croisent, indiquées en faible relief, des mèches en virgule, en crochet, en volute, qui se répètent presque symétriquement sur les deux côtés du crâne (noter en particulier les deux boucles, d'un dessin tout schématique, qui se relèvent et s'enroulent de part et d'autre du milieu du front, et rapprocher un sarcophage du Louvre marqué *Ph.* 7).



Travail assez soigné, mais d'un style mou et sans caractère, probablement du IVe siècle.

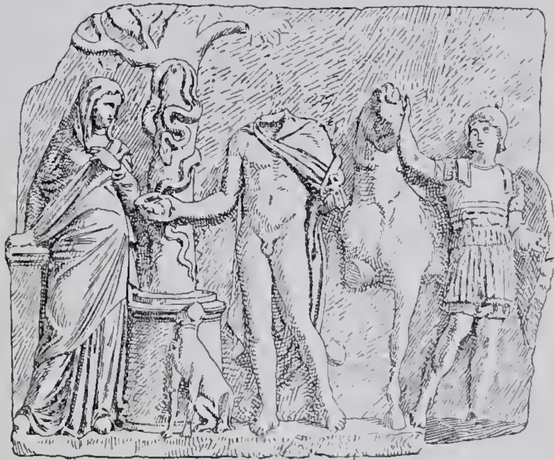
Photographies nos 378 (face, 24×30), 377 (profil à gauche, 24×30).

90 (362) Relief « héroïque ».

Pergame ; trouvé « beim Hausbau am Wege zur Quelle vorn im Ketiosthal » (Conze ap. Winter, *l. infra l.*) ; octobre 1886.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; revers dressé ; faces latérales sommairement épannelées et taillées légèrement en biseau ; angle supérieur gauche et extrémité droite de la plinthe brisés ; le profil de la *femme* est légèrement lésé ; du *héros*, manquent la tête, la main gauche avec la poignée et l'extrémité de l'épée, le membre viril, la moitié de la phiale ; de son *chien*, la pointe du museau et une partie de la cuisse gauche ; de l'*écuyer*, le pied gauche et la partie intérieure du pied droit ; profil lésé ; mains érodées ; la pointe du cimier, la visière du casque, la périphérie du bouclier, le gras du mollet droit, la cotte de la cuirasse sur la cuisse droite sont mutilés ; du *cheval*, manquent les naseaux et la jambe antérieure droite (reste une partie du sabot adhérente au fond) ; bride mutilée ; l'épiderme du marbre, sur les figures, est fortement érodé et a pris un aspect grenu ; mortaise rectangulaire à l'extrémité droite de la tranche supérieure ; traces d'une mortaise semblable à l'extrémité gauche ; hauteur, 0m 66 ; largeur, 0m 79 ; épaisseur, 0m 06 à 0m 15 ; hauteur de la femme, 0m 51 ; de l'écuyer, 0m 475.

Stèle rectangulaire, sans encadrement ; plinthe saillante en bas ; le relief est très haut ; les figures ne sont qu'à peine engagées dans le champ de la plaque ; au milieu, le héros est représenté debout, le corps de face et reposant sur la jambe droite, la gauche écartée, fléchie légèrement et ne touchant le sol que de la pointe du pied ; la chlamyde, agrafée sur l'épaule droite, recouvre seulement la partie gauche du buste et le bras gauche, et tombe derrière le dos ; les pieds sont nus ; les formes vigoureuses, mais d'une élégante sveltesse ; de la main gauche, relevée à hauteur de la hanche et légèrement écartée du corps, il tient une épée dont la lame remonte sur l'avant-bras, et, de la droite tendue, il répand le contenu d'une phiale à ombilic sur un autel circulaire mouluré haut et bas ; à ses pieds, devant l'autel, un grand chien de chasse, accroupi sur son arrière-train, de trois quarts à gauche, relève la tête vers lui ; derrière l'autel, se dresse un arbre ; un serpent monte le long du tronc, tourne



autour de la naissance d'une branche et redescend en replis vigoureusement accusés ; — à l'extrémité gauche du relief, une jeune femme est debout, le corps de trois quarts à droite et portant avec un léger déhanchement sur la jambe gauche, la droite écartée et fléchie, le talon soulevé; vêtue d'une tunique talaire, elle est tout entière drapée dans un himation relevé sur la tête ; de la main gauche, posée au dessus des seins, elle en tient le bord qui descend sur le côté droit du cou ; elle baisse et écarte un peu la main droite, qui, par ce mouvement, détermine la formation d'un faisceau de plis obliques, et s'appuie sur un pilier rectangulaire, profilé en haut et posé juste sur l'arête de la plaque; elle porte des chaussures à semelles épaisses ; — à l'extrémité opposée, un guerrier maintient le cheval du héros ; la bête, toute bridée, n'est visible que jusqu'à mi-corps, mais remplit tout l'espace compris entre les deux personnages; le poitrail de trois quarts à gauche, la tête retournée à droite, elle frappe impatiemment le sol du sabot droit ; l'écuyer, jeune et imberbe, un peu plus petit que les deux figures principales, est coiffé d'un casque à pointe (M. Lechat croit plutôt à un cimier de forme ordinaire, vu de face et ébréché), sous lequel apparaît une abondante chevelure bouclée ; il porte, sur une tunique courte, une cuirasse à cotte, serrée par une ceinture à flot relevé ; ses pieds sont chaussés de sandales; le buste insensiblement tourné vers la droite, la tête regardant de l'autre côté, il repose sur la jambe gauche, la droite écartée et fléchie, le talon soulevé ; il porte sur le bras gauche un bouclier rond (qui paraît ovale, étant vu en perspective), et, levant très haut la main droite, tient le cheval par la bride à hauteur de l'oreille.

Le caractère de la représentation ne paraît pas très favorable à l'hypothèse d'un relief votif ; nous croirions plutôt à un relief funéraire sous forme d'anathème au mort héroïsé ; ce relief s'encastrait probablement dans un cadre architectural qui portait l'inscription ; comme il arrive assez fréquemment dans certaines œuvres d'époque hellénistique (cf. ici même, n° 544 ; à Berlin, *Beschreibung*, n° 809), les figures, sans rapport avec le fond, y ressemblent plutôt à des réductions de grandes statues, et, de fait, il ne paraît pas douteux que les trois personnages représentés ici ne reproduisent des types statuaires réalisés ; l'analogie du héros avec les statues d'Hermès, de la femme avec un type hellénistique très fréquent dans les figurines de terre cuite ne s'explique pas autrement ; la position de face donnée à l'écuyer semble bien révéler une origine semblable.

Le travail est soigné et élégant, mais d'une élégance banale et sans caractère; l'œuvre date de la fin du IIIe ou du IIe siècle avant J.-C.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 73 ; — H. Lechat, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIII, 1889, p. 509, pl. IX, à gauche ; — S. Reinach, *Revue archéologique*, 1890, I, p. 280 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 634 ; — Collignon-Pontremoli, *Pergame*, 1900,

p. 21 ; — C. Watzinger, *Das Relief des Archelaos von Priene*, 63. Winckelmanns-programm, Berlin, 1903, p. 7 ; — Cultrera, *Saggi sull' arte ellenistica e greco-romana*, I, *La corrente asiana*, 1907, p. 177, note 2 ; — *Altertuemer von Pergamon*, VII, 1908 : F. Winter, *Die Skulpturen*, t. 2, p. 248, n° 302, Beiblatt 33 ; — A.-J. Reinach, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIV, 1910, p. 446, note 2 ; p. 457, note 3.

Photographies n°s 47 (24 × 30), 793 (18 × 24).

91 (109) Relief funéraire.

Salonique ; envoi de Sabri pacha, 1871 ; cette provenance est indiquée par Goold et nous ne voyons pas de raisons suffisantes pour la rejeter, puisque le relief est entré au musée impérial à l'époque même où Goold en était directeur. Les mentions de Déthier se contredisent, mais celle de son *Journal* manuscrit confirme l'indication donnée par Goold ; on y lit, f° 8, n° 46, à la date du 19 mars 1873 : « reçu du musée de Berlin une lettre du 27 février dans laquelle ce musée désire avoir, dans sa collection d'objets reproduits en plâtre, quatre objets contenus dans notre musée, savoir .. 3°) relief de Thessalonique avec figures d'Asclépios et d'Hygie... » D'autre part, dans son *Catalogue des étiquettes* (mars 1880), il écrit, p. 13, n° 35 : « plaque de marbre ; plat relief imité de l'antique ; Esculape et Hygie nourrissent un serpent ; de Pergame. » De là l'incertitude dont témoigne le *Catalogue* de M. S. Reinach : « selon les uns, provenant de Pergame ; selon d'autres, de Brousse ; d'après une troisième version, ce marbre aurait été envoyé de Salonique, en 1871, par Sabri pacha. » La provenance Pergame, donnée tardivement par Déthier, dans un récolement rapide, est dénuée de toute autorité. Nous ignorons d'où M. S. Reinach a tiré l'indication de Brousse ; elle permettrait d'attribuer le relief à Cyzique, car il est presque de règle, pour les monuments de l'ancien fonds, qu'ils soient désignés, non par le lieu précis où ils ont été découverts, mais par le vilayet dans les limites duquel ils ont été trouvés. Il y aurait là une hypothèse qui nous paraîtrait fort plausible et que nous n'hésiterions pas à proposer si on pouvait l'appuyer d'un argument positif ; mais en l'état actuel, l'affirmation de Goold est la seule qui présente une certaine garantie et dont on puisse faire état légitimement.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; revers sommairement épannelé ; faces latérales (frustes), arêtes inférieure et supérieure mutilées ; il manque, à droite, le contour extérieur du haut du bras gauche de l'homme et une partie de la draperie qui le recouvre ; hauteur, 0m 61 ; largeur, en bas, 0m 52 ; en haut, 0m 40 ; épaisseur, environ 0m 085 ; hauteur des figures, 0m 435.

Dalle rectangulaire, mais irrégulièrement taillée, sans cadre et sans plinthe ; les figures, d'un relief très bas, sont jetées sur le champ sans rien qui les supporte ; un homme et une femme sont assis côte à côte et de profil à gauche, sur un banc sans dossier, dont les pieds rectangulaires se terminent par une partie très mince ; l'homme, au premier plan, le buste nu, est vêtu d'un manteau qui a glissé de l'épaule sur le bras gauche, descend sur le dos et couvre les jambes ; il s'appuie, de la main gauche, sur un long bâton au sommet duquel sont conservés la naissance de deux branches et un rameau feuillu, et il laisse pendre la main droite sur son genou gauche ; ses jambes

sont allongées à demi, le pied droit croisé sur le gauche ; la tête, barbue, est exactement de profil et penchée sur la poitrine ; les cheveux, détaillés (comme la barbe) par quelques sillons d'un dessin très rude, sont ornés d'une guirlande d'olivier nouée au revers de la tête ; les yeux des deux personnages sont représentés presque de face, avec un globe rond et saillant entre des paupières mollement indiquées ; la jeune femme, placée au second plan et un peu en avant de l'homme, paraît porter une tunique à manches courtes et un manteau dont il est malaisé de préciser l'arrangement : il semble passé autour du cou, la plus grande largeur portant sur l'épaule droite, couvre toute la poitrine et retombe sur les cuisses en une longue masse chiffonnée qui se termine par une pointe flottant en avant du genou ; la tête est baissée et rigoureusement de profil ; les cheveux sont cachés sous un cécryphale ; le pied gauche, seul visible, est ramené en arrière, ne touchant le sol que de la plante, le talon fortement soulevé ; les deux mains tiennent une grande phiale où vient boire un serpent dont le corps s'enroule autour d'un haut thymiatérion placé de guingois contre l'arête gauche de la plaque ; le thymiatérion comprend un socle triangulaire de profil légèrement concave, posé sur trois petits pieds courbes et portant une longue tige qui s'évase un peu au dessous du brûleur ; celui-ci est recouvert d'un grand éteignoir conique dont la surface est ornée d'imbrications irrégulières.



La désignation traditionnelle de ce relief — Asclépios et Hygie — se heurte, si l'on admet la date que nous proposons plus bas, à de sérieuses objections, car, à Athènes même, l'association des deux divinités n'apparaît qu'en 420. Selon toute probabilité, le relief est purement funéraire et montre les morts héroïsés sous la forme qu'ils ont revêtue, dès l'époque archaïque, dans les reliefs laconiens du type de Chrysapha et les autres monuments de cette série.

Cette stèle a jadis paru suspecte à quelques archéologues, certainement à tort. M. Perdrizet l'a jointe à un petit groupe d'œuvres archaïsantes qu'on peut dater approximativement des environs de l'ère chrétienne, mais ce rapprochement nous paraît peu concluant et fondé sur des analogies qui n'ont rien de caractéristique : telles la position du pied gauche de la femme et la forme du thymiatérion ; par contre, on ne tient pas compte de la position si libre et si

naturelle du bras droit et surtout des jambes de l'homme, dont il n'y a pas d'équivalent dans l'art archaïstique tandis qu'on la retrouve fréquemment sur la frise du Parthénon et dans les stèles funéraires, à la fin du ve et au ive siècle ; bien plus, les deux personnages de notre relief semblent comme affaissés sur le banc où ils reposent ; ils n'ont rien de cette nervosité sautillante qui est un des traits les plus significatifs des figures archaïsantes, qu'elles soient représentées assises ou debout. D'autre part, l'exécution en est d'une médiocrité qui confine à la barbarie, et, sans exception, tous les autres reliefs qu'on en rapproche sont de ce travail délicat, minutieux et précis, particulier aux reliefs archaïques. Aussi bien, n'y a-t-il pas quelque contradiction à dire d'une œuvre qu'elle est archaïsante et grossière à la fois ? En art comme en littérature, le pastiche exige un métier érudit et expert. Ajoutons que les reliefs funéraires sont extrêmement rares parmi les monuments archaïstiques et qu'il ne s'en rencontre pas d'autres dans la série, d'ailleurs très homogène, où l'on veut faire entrer celui de Salonique. A tous égards, ce monument resterait donc isolé.

En fait, la tête de la jeune femme reproduit, sous une forme plus sévère, un type de Coré de la fin du ve siècle ; il apparaît par exemple sur les monnaies de Cyzique vers l'année 400 (British Museum, *Catalogue of the greek coins of Mysia*, 1892, p. 36), et il figure comme « blason » de la ville sur une stèle trouvée à Yéni keui (Hasluck, *Journal of hellenic studies*, XXIV, 1904, p. 38, n° 62, fig. 3 ; *Cyzicus*, 1910, vignette du titre et p. 263, n° 3) ; la tête de l'homme reproduit également un type du ve siècle ; la draperie chiffonnée sur les genoux de la femme rappelle une technique qu'on retrouve déjà sur la frise du Parthénon (cf., par exemple, A. E. Smith, *Sculptures of the Parthenon*, 1910, pl. 33) ; l'indication de quelques plis mouillés sur les jambes des personnages, la manière dont flotte la draperie au dessous du bras gauche de l'homme dénoncent l'influence du style qui fut à la mode dans les trente dernières années de ce siècle ; l'attitude générale du mort, en apparence si contournée et si gauche, avec ses épaules de face, le buste de trois quarts, l'abdomen et les jambes de profil, n'est, à la bien observer, qu'une imitation maladroite de celle qu'on retrouve si souvent sur les reliefs classiques où, les jambes étant de profil, le buste se retourne à demi vers le spectateur. La naïveté presque barbare avec laquelle sont exprimés tous ces caractères, les fautes grossières du dessin (telle la longueur démesurée de la jambe de la femme), l'incapacité du sculpteur à distinguer clairement les parties de ses figures qui se recouvrent (on est tenté, au premier regard, d'attribuer à l'homme le seul pied visible de la femme et de prendre pour la jambe gauche de la femme la jambe droite de l'homme), le caractère même du relief en silhouette méplate d'un modelé rudimentaire, la manière dont il est jeté sur le champ, sans rien qui le soutienne et qui l'encadre, tout nous éloigne de l'hypothèse d'un pastiche. Le relief date du dernier quart du ve siècle ;

c'est l'œuvre d'un artisan rustique qui imite maladroitement un beau modèle ; l'apparence archaïque de certains détails (forme des yeux, dessin des cheveux) peut être l'effet de cette maladresse même ou celui de survivances qui s'expliqueraient d'elles-mêmes dans une modeste officine et dans une province éloignée des grands centres d'art.

Goold, *Cat.*, n° 127, pl. à la p. 20, fig. de gauche (sous le n° inexact 124) ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 142 ; — Joubin, *Mon. fun.*, n° 74 ; — P. Arndt, *La glyptothèque Ny Carlsberg*, texte p. 64, fig. 35 ; — P. Perdrizet, *Revue archéologique* 1901, I, p. 168, et 1903, II, p. 211-218, pl. XIII.

Photographie n° 324.

92 (803) Stèle votive phénicienne.

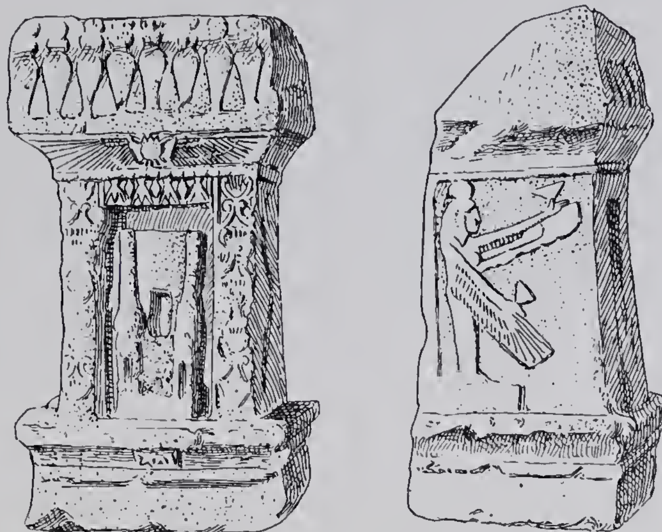
Saïda ; offerte au musée impérial par M. Durighello ; 1888.

Calcaire local (ramleh) ; revers dressé ; la face supérieure taillée obliquement par un pan coupé qui s'incline d'avant en arrière ; surface profondément érodée ; toutes les arêtes mutilées ; hauteur, 0m65 ; largeur, à la base, 0m365 ; sur l'édicule même, 0m255 ; au couronnement, 0m37 ; épaisseur, à la base, 0m29 ; sur l'édicule, en bas, 0m245 ; en haut, 0m225 ; hauteur de la base, 0m135 ; de l'édicule, 0m325.

Petit édicule rectangulaire posé sur un socle de profil concave ; une baguette horizontale est sculptée au point le plus profond de la concavité qui se trouve ainsi partagée en deux registres ; le registre supérieur, au milieu de la face principale, est orné d'un motif confus, peut-être un disque solaire ; l'édicule représente, non pas une porte, mais une chapelle ou tabernacle dont la niche rectangulaire, haute de 0m 275 et large d'environ 0m15, s'ouvre entre deux antes ornées de palmettes « orientales », sous un linteau décoré d'une zone de fleurs et de boutons de lotus tournés la pointe en bas ; dans ce tabernacle, est placé un trône flanqué de deux animaux peu distincts, probablement deux sphinx ; le dossier, haut et rectiligne, est creusé d'une petite cavité (hauteur, 0m 07 ; largeur 0m 03 ; profondeur, 0m 015 à 0m 015), destinée sans doute à loger une minuscule idole ; sur la face latérale gauche, une déesse égyptienne est sculptée avec un relief très bas, debout sur une plinthe, les jambes jointes, et tournée de profil vers la face antérieure ; elle est enserrée dans une étroite tunique ; de longues ailes s'attachent sous ses bras qu'elle tend devant elle, relevant le gauche un peu plus haut que l'épaule et abaissant le droit ; elle tient dans chaque main une large fleur de lotus ; ses cheveux tombent en nappe sur la nuque et sa tête est surmontée du disque solaire ; la même figure est répétée

sur la face opposée avec quelques variantes sans importance (la déesse repose sur un long tabouret profilé et ses jambes sont séparées). Au dessus de ce tabernacle, et séparé de lui par un listel saillant, se creuse la gorge caractéristique des constructions égyptiennes, ornée, au milieu, d'un disque ailé, et surmontée d'une corniche, nue sur les faces latérales, et décorée, sur la face antérieure, de huit (ou neuf) uraeus juxtaposés.

La forme de l'édicule comme sa décoration et ses profils sont égyptiens : cf. par exemple celui que tient Hophra, l'Apriès des grecs (580-570 av. J.-C.), sur une statue du British Museum (Bulle, *Der schoene Mensch*, pl. 20 à gauche), et, dans des proportions plus grandes, la chapelle en granit rose portant la légende royale de Ptolémée Évergète II et de Cléopâtre (vers 147 av. J.-C. ; Louvre, salle égyptienne, *D.* 30). Le type a été très fréquemment reproduit en Syrie : il se trouve réalisé en dimensions monumentales à Amrit



(Renan, *Mission de Phénicie*, pl. IX ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 103, fig. 39 et 40) ; deux exemplaires du même type que celui de Constantinople au Louvre, et plusieurs fragments portant la même décoration, uraeus et disque solaire (cf. Renan, *l. l.*, p. 366 ; voyez aussi les stèles sardes, reproduites par Perrot, *l. l.*, p. 253, fig. 193 et p. 310, fig. 233) ; deux autres signalés à Sidon même par le P. Ronzevalle (*alt. l. infra l.*) ; sur le motif d'uraeus, cf. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, p. 21 (*in fine*) sq.

Que la petite niche creusée dans le dossier du trône ait reçu un simulacre divin ou soit restée vide, l'intérêt principal du monument est toujours de nous montrer une curieuse assimilation du trône à l'autel ; on en trouve un nouvel exemple dans le trône votif de Hirbet-eṭ-ṭayibeh, récemment entré au Louvre, et dans les fragments d'un trône semblable d'Oumm-el-ʿAmad, rapporté par Renan et fort judicieusement restauré par Thobois (*Mission de Phénicie*, p. 707, pl. LIII). Sur cette question, cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, IV, 1901, p. 247-250, et *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1907, p. 608 ; Dussaud, *Revue de l'histoire des religions*, 1908, II, p. 155-6 et 308 ; 1910, I, p. 100-101.

Le type encore archaïque des palmettes placées sur les antes permet d'attribuer la stèle au ve siècle avant J.-C., et plutôt à la première moitié de ce siècle.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 93; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, 1892, p. 44-45, fig. 19; — L. Heuzey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1893, p. 39; — R. Dussaud, *Revue archéologique*, 1904, II, p. 247-8; — S. Ronzevalle, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1907, p. 592; *Mélanges de la faculté orientale de l'université Saint-Joseph*, Beyrouth, III, 2, 1909, p. 781, note 1.

Photographies nos 1077 (face), 1078 (à gauche, face; à droite, face latérale gauche), 1079 (face latérale gauche).

SALLE III

93 (2168) Sarcophage anthropoïde de femme.

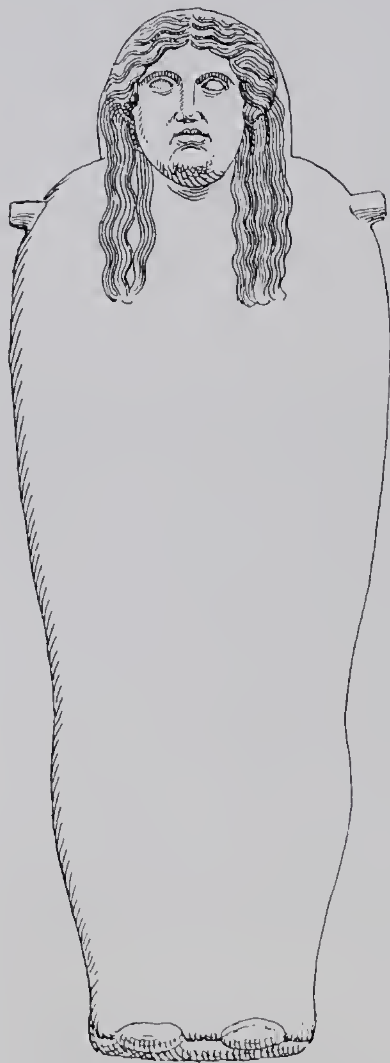
Gaza ; « au commencement de cette année [1910], quelques personnes, en fouillant dans un jardin planté d'orangers, à deux milles environ au nord-ouest de Gaza, rencontrèrent, à une profondeur de 6 mètres, les ruines d'une porte antique qui conduisait dans un grand caveau, mesurant 5 mètres sur 6, avec une hauteur de 3 mètres environ; sur le sol et les murs de ce caveau, on trouva quelques tombeaux renfermant des os..., et un certain nombre de figurines d'hommes, de singes, d'aigles et de chiens... Dans le même caveau, une autre porte conduisait à un second caveau plus petit ($2^m \times 3^m \times 2^m$), où fut trouvé le sarcophage... Le couvercle enlevé, on aperçut une momie de femme, dans un bel état de conservation... ; malheureusement, elle fut détruite par les fouilleurs en quête des objets précieux que pouvait contenir la cuve; toutefois, ils assurent n'avoir rien recueilli qu'une dent artificielle attachée à un fil d'or; mais, d'autre part, certaines personnes prétendent qu'il fut trouvé un livre et plusieurs choses précieuses... » (Knesevich, *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, *l. infra l.*). Le P. H. Vincent écrit (*Revue biblique*, *l. infra l.*) : « je croirais assez volontiers que bon nombre de vases, figurines, objets de toilette, mis tout à coup sur le marché comme provenant de la « région de Gaza », sont sortis de cette tombe ; parmi ceux que M. le baron d'Ustinow a fait entrer dans sa belle collection, une élégante jardinière en bronze, haute de 0^m 15 environ, et une curieuse œnochoé en terre peinte, modelée en figure féminine, sont des documents nouveaux pour moi dans les séries hellénistiques palestiniennes. » Entré au musée impérial en mars 1910.

Marbre blanc insulaire, à grandes paillettes cristallines et veiné de gris ; le sarcophage est intact, sauf quelques érosions insignifiantes sur la paupière supérieure droite et sur les arêtes du couvercle et de la cuve ; tenon sur les côtés du couvercle, à hauteur des épaules, et sur la face antérieure de la plinthe où s'appuient les pieds.

Traces de rouge sur la glande lacrymale et à l'angle externe des yeux, entre les lèvres et sur la lèvre inférieure, sur les chaussures ; de noir sur l'iris; les cheveux n'ont pas conservé de restes de couleurs au sommet de la tête ; traces, sur les bandeaux, d'un ton rouge ou ocre (évanide); sur les tresses, d'un ton qui varie de l'ocre jaune à l'ocre brun; sur le diadème, traces indistinctes de brun ou de lie de vin.

Hauteur de la cuve, 0^m 44 ; du couvercle, à la plinthe, 0^m 26; longueur, 2^m 16; largeur de la banquette de la cuve, en bas, 0^m 38 ; en haut, 0^m 44; de la plinthe du couvercle, en bas, 0^m 44 ; en haut, 0^m 355 ; largeur aux épaules, 0^m 78 ; épaisseur de la cuve, 0^m 08 ; de la plinthe, 0^m 06 ; hauteur de la tête, 0^m 34 ; du visage seul, 0^m 26.

La cuve, placée sur une petite plinthe épannelée et sans saillie, reproduit la forme des n°s 80, 81, 82, en des proportions plus légères que celles des deux premiers, mais un peu plus trapues que celles du dernier ; le profil postérieur du corps — creux des reins, convexité de la fesse et du mollet — est exprimé par des sinuosités assez fortes, mais toutes conventionnelles, puisque la saillie de la fesse est placée à moins du tiers de la distance des épaules aux pieds ; la cheville manque ; la surface supérieure du couvercle est très faiblement bombée, sans aucune indication anthropoïde ; les pieds ne sont plus ici confondus en une masse rectangulaire, mais, sculptés au naturel, ils semblent émerger du linceul rigide qui enserre la momie, et, chaussés de souliers fermés, légèrement relevés au bout, ils s'appuient sur une plinthe trapézoïdale taillée à arêtes presque vives et distinguée du reste du couvercle, sur les côtés, par un sillon très net.



La tête, enfoncée dans les épaules, est une tête de femme ; le crâne s'évase et s'applique directement sur le capuchon de la cuve ; le visage est plein, d'un ovale un peu rond ; l'arcade sourcilière est accusée par un petit bourrelet aigu ; les yeux grands ouverts, au globe convexe, sont longs et cernés de lourdes paupières, très saillantes et taillées à arêtes vives ; à l'angle externe, la paupière supérieure, comme dans la nature, recouvre la paupière inférieure ; la glande lacrymale est indiquée d'une manière schématique par une dépression ; le nez, qui prolonge la ligne du front avec un léger affaissement à la racine, a l'arête large, les narines épaisses, mais pincées entre deux plis qui se forment près des ailes ; une petite gorge verticale est creusée de la cloison des narines à la lèvre supérieure ; les lèvres sont fortes, ondulées, séparées par un sillon assez profond ; les coins de la bouche s'abaissent légèrement et sont limités par un petit pli de la peau ; le menton, séparé de la lèvre inférieure par une profonde gouttière, est très développé, osseux, rond et creusé au milieu d'une fossette ; les cheveux, travaillés même sur le sommet du crâne, sont ornés d'un bandeau lisse, large de $0^{m}06$, sur lequel on croit distinguer encore quelques traces de couleur ; deux épaisses nappes de cheveux, mollement séparées au milieu, vont s'épaississant vers les côtés de la tête, recouvrent les tempes et cachent complètement les oreilles ; elles sont parta-

gées en mèches ondulées, animées d'incisions régulières ; trois longues tresses, détaillées de même, descendent en serpentant de chaque côté du cou sur la poitrine ; on notera que l'espace entre ces tresses est creusé des mêmes sillons que les tresses elles-mêmes.

Cet admirable sarcophage est, avec un sarcophage du Louvre (Renan, *Mission de Phénicie*, pl. LX, 3 ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 187, fig. 132), le seul sarcophage proprement phénicien où les pieds sont détachés et indiqués en relief. Il présente un intérêt particulier en ce qu'il montre, mieux peut-être qu'aucun autre, le véritable caractère de ces sculptures et justifie ce qui a été dit plus haut (p. 219 sq.) de leur tendance « conservatrice » : le type de la tête paraît dériver d'un original à peu près contemporain des sculptures d'Olympie; cependant, les bandeaux du front, malgré la simplification voulue du détail, sont d'une exécution libre et d'un faire moelleux qui dénote une époque plus récente ; il en est de même de la forme des yeux et de la bouche ; la manière dont sont rendues les tresses flottantes montre, non seulement que cette coiffure n'était plus portée à l'époque de l'artiste, mais encore qu'il était assez éloigné du temps où elle était de mode pour n'être plus capable de la bien comprendre. L'extrême aplatissement du couvercle est aussi la marque d'une période relativement avancée; on en peut dire autant de la manière inorganique dont les pieds sortent de la momie, sans qu'aucun mouvement de la surface rigide du suaire ne révèle les jambes auxquelles ils s'attachent. D'autre part, l'extraordinaire vigueur du profil, la lourdeur décorative donnée volontairement aux traits du visage témoignent que le sculpteur a encore pleine conscience du caractère particulier de ces monuments et des moyens les plus propres à le mettre en valeur.

L'œuvre, qui est parmi les plus belles de cette série, appartient à la seconde moitié du ve siècle, et plutôt, croyons-nous, au dernier qu'au troisième quart de ce siècle.

Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, *archaeologischer Anzeiger*, col. 144, n° 2 ; — P. H. Vincent, *Revue biblique*, VII, 1910, p. 575-576 ; — *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1910, p. 294-296 ; fig. p. 295 et 296 (traduction d'un article de *El Kuds*, journal arabe de Jérusalem, 25 février 1910, et relation de M. Knesevich, de Gaza).

Photographie n° 1678.

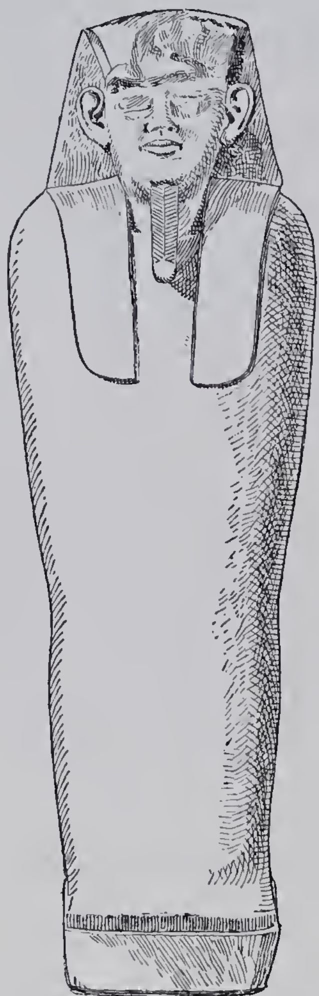
94 (794) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Barammiyeh, Liban ; envoi de Ismaïl bey Djoumboulat, 1891.

Calcaire blanc à grains tendres et très fins ; toute la partie supérieure du visage, jusqu'au dessous des yeux, est brisée ; le nez et le haut des joues sont mutilés ; le sommet de

la tête et tout le capuchon de la cuve sont rajustés ; quelques restaurations en plâtre aux joints; hauteur de la cuve, 0m 35 ; du couvercle, à la plinthe, 0m 305 ; longueur, 2m 095; largeur, à la plinthe, 0m 45 ; aux épaules, 0m 685 ; hauteur totale de la tête, 0m 44 ; du visage, du bord inférieur du claft au menton, environ 0m 25.

Cuve à capuchon et banquette verticale, placée sur une petite plinthe dressée, sans saillie ; les sinuosités de l'épaule, des fesses et du mollet sont indiquées ; le couvercle est très bombé sur la poitrine et légèrement étranglé à hauteur des genoux ; au chevet, ses contours se confondent avec ceux du claft qui sont taillés à arêtes vives ; les pieds se relèvent en une masse de faible épaisseur et s'appuient sur une plinthe verticale, dont les arêtes — comme celles de la banquette de la cuve — sont rabattues par un pan coupé ; la feuillure est pratiquée sur la tranche inférieure du couvercle ; la tête masculine, d'un type égyptien très accusé, est enfoncée dans les épaules et se détache en haut relief sur les pans tombants du claft, dont les fanons, très longs, descendent sur la poitrine, se rattachant directement à l'arête saillante qui termine le capuchon du couvercle ; la face est large et charnue, les oreilles très grandes et décollées, le nez épaté, la bouche lippue et droite, les lèvres elles-mêmes tendues et serrées, d'un contour sec, nettement arrêté aux extrémités par un sillon oblique, le menton osseux, partagé par une dépression verticale ; sous le menton, s'attache une longue barbiche « osiriaque », terminée en volute et décorée, sur sa face supérieure, d'incisions disposées en arêtes de poissons ; le bord de la tunique se détache fortement sur la base du cou.



Ce sarcophage se distingue des précédents à la fois par la matière et par le type de la tête ; la cuve très basse se rapproche davantage des caisses saïtes, bien que les indications anthropoïdes y révèlent l'influence des sarcophages de style grec. M. Th. Reinach a supposé qu'il était l'œuvre d'un artiste saïte de passage à Sidon. L'hypothèse est vraisemblable ; si elle est juste, il est curieux et très significatif de voir un sculpteur de la vallée du Nil, en reproduisant un motif d'origine égyptienne, adopter la forme que lui ont donnée les sculpteurs helléniques. Le travail est précis et ferme, très probablement du ve siècle.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 84 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*,

p. 163, n° 42, et p. 169 ; pl. XLVI, figures 84 ; — Clermont-Ganneau, *Epigraphie et antiquités sémitiques en 1891* (*Journal asiatique*, 8e série, XIX, 1892), p. 121.

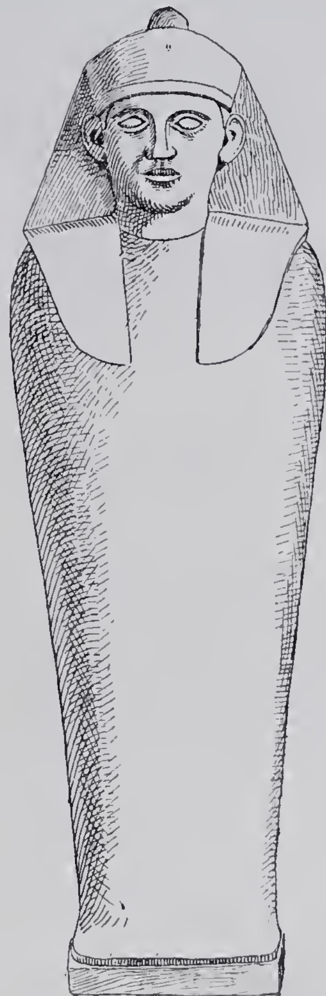
Photographies nos 1493 (couvercle, de face, 8,5 × 27), 1494 (ensemble, profil à droite, 14,5 × 28), 108 (tête, profil à droite, 24 × 30).

95 (795) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Mont Liban ; envoi de Wassa pacha ; 1886.

Marbre blanc insulaire, à gros grains cristallins ; l'arête inférieure de la cuve est fruste ; tenon sur la face antérieure de la plinthe où s'appuient les pieds et au sommet de la tête. Traces d'ocre rouge sur l'épaisseur (tranche extérieure) du pan du claft qui descend de l'épaule gauche.

Hauteur de la cuve, 0m 34 ; du couvercle, à la plinthe, 0m 34 ; longueur, 2m 185 ; largeur, à la plinthe, 0m 48 ; aux épaules, 0m 74 ; hauteur de la tête, 0m 44 ; du visage, du bord inférieur du claft au menton, 0m 247.



Cuve à capuchon et banquette oblique, placée sur une plinthe fruste, sans saillie ; longs côtés plans, sans sinuosités anthropoïdes, légèrement obliques sur l'axe ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; celui-ci est d'une convexité assez accusée ; les pieds, indiqués par une masse de peu d'épaisseur, s'appuient sur une plinthe rectangulaire ; la tête masculine, mieux dégagée des épaules qu'au n° précédent mais portée encore sur un cou trop bas, est coiffée du claft égyptien et s'enlève en haut relief sur les pans rigides de cette coiffure dont les contours, taillés à angle vif, se confondent avec ceux du couvercle, et dont les fanons courts descendent sur la poitrine, prolongeant directement l'arête terminale du capuchon de la cuve ; la face est plate et large, presque sans profil ; l'arcade sourcilière est mollement dessinée ; les yeux en amande sont cernés d'épaisses paupières ; à l'angle externe, la paupière supérieure recouvre et dépasse, comme dans la nature, la paupière inférieure (ce détail est plus nettement exprimé à gauche qu'à droite) ; le nez est aplati, avec une arête large, limitée par deux angles vifs ; la bouche est grande et rectiligne, le menton épais, les oreilles décollées et trop grandes, mais correctement placées ; le bord de la tunique est indiqué par un sillon

à la base du cou ; les cheveux, sur les tempes, dépassent le bord du claft et y forment deux petites surfaces lisses, en légère saillie sur les chairs.

Ce sarcophage est à rapprocher d'un autre sarcophage de Sidon, conservé au Louvre (Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XVI, n° 2), qui porte aussi le claft authentique et dont les cheveux, sur les tempes, présentent une disposition analogue ; mais le travail du sarcophage de Constantinople est très inférieur et nous y reconnaîtrions plutôt une imitation locale, dans une matière importée, du type gréco-égyptien dont l'autre monument nous montre une « rédaction » purement hellénique ; l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable : un médiocre sarcophage anthropoïde de style grec, rapporté de Byblos à Paris par G. Rey, en 1860, porte au côté gauche de la tête un ✝ phénicien (*CIS*, I, inscription 2, *Atlas*, pl. II, 2 *A* et 2 *B*), ce qui semble bien indiquer une main-d'œuvre indigène (cf. plus haut, p. 220).

Le sarcophage date très probablement du ɪvᵉ siècle.

Joubin, *Mon. fun.*, n° 85 ; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 163, n° 41 et p. 169 ; pl. XLVI, figures 85.

Photographies nᵒˢ 1491 (couvercle, de face, 8,5 × 30), 1492 (ensemble, profil à gauche, 14,5 × 28), 109 (tête, trois quarts à gauche, 24 × 30).

SARCOPHAGES ANTHROPOIDES DE STYLE PHÉNICIEN

Les sarcophages suivants sont, par la matière et le style, des œuvres purement phéniciennes ; ils sont taillés dans un basalte local ; dans les nᵒˢ 96 et 98, les mains sont représentées sur la cuve, à l'imitation d'une certaine classe de sarcophages égyptiens, fréquents surtout à la xɪxᵉ et la xxᵉ dynastie (cf. Th. Reinach, *Une nécropole royale...*, p. 137-138) et rarement reproduits dans les ateliers grecs. L'influence hellénique ne se fait guère sentir que dans la manière de traiter les cheveux (aux nᵒˢ 96 et 97) qui rappelle les boucles en « points d'interrogation » des vieux sculpteurs ioniens. Tous les accessoires y ont un caractère nettement indigène ; il en est de même du type du visage, au moins aux nᵒˢ 96 et 98 ; la tête de femme n° 97 semble révéler l'imitation très grossière d'un modèle archaïque grec.

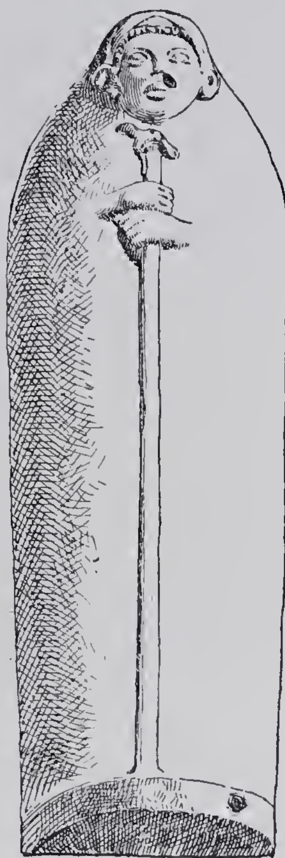
Aux spécimens réunis ici, ajouter un fragment de Tortose, en « lave brune de Safita » conservé au Louvre (Renan, *Mission de Phénicie*, p. 45-46, pl. VI ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 183 ; cf. Dussaud, *Revue archéologique*, 1896, I, p. 311-312), et un autre fragment, de même provenance, signalé à Tripoli par M. Dussaud (*Revue archéologique, l. l.*, fig. 9).

96 (1414) Sarcophage anthropoïde d'homme.

Vilayet de Beyrouth ; la provenance exacte n'est pas connue ; le sarcophage appartenait à un français établi depuis plusieurs années à Beyrouth, le comte de Perthuis, qui, en 1903, au moment de quitter cette ville, en fit don au musée impérial, où il parvint par l'entremise de Becchara effendi, ingénieur du vilayet.

Basalte ; nez mutilé ; un trou profond est creusé près des narines, trois autres sur le couvercle, un quatrième sur la plinthe ; sur la face antérieure de la cuve, l'angle inférieur droit est brisé ; hauteur de la cuve, $0^{m}45$; du couvercle, $0^{m}23$; largeur, à la plinthe, $0^{m}52$; aux épaules, environ $0^{m}81$; hauteur du visage, de la racine des cheveux au menton, $0^{m}235$.

Cuve plane sur ses longs côtés et sa face antérieure, arrondie au chevet, sans capuchon ni banquette ; feuillure sur la tranche supérieure et entaillure correspondante sous le couvercle ; celui-ci est faiblement bombé, sans ondulations anthropoïdes ; la saillie des pieds n'y est pas indiquée ou se confond avec la plinthe pentagonale qui se dresse à son extrémité ; la tête, masculine et imberbe, est sculptée en haut relief sur le fond, sans indication du cou ni des épaules ; le sommet du crâne se perd dans les contours du couvercle ; elle est d'un type très grossier, avec une face longue et charnue et de gros yeux, saillant entre de lourdes paupières qui se coupent à arête vive à l'angle externe ; la glande lacrymale est d'une exécution sommaire et toute conventionnelle ; la bouche est lippue, le menton bas et large, les oreilles grandes et décollées ; les cheveux dessinent, d'une tempe à l'autre, un bandeau continu formé de quatorze mèches recourbées en points d'interrogation qui, à droite comme à gauche, s'ouvrent symétriquement vers l'extérieur ; ils sont ornés d'une sorte de mitre, assez semblable au bonnet ordinaire des phéniciens, mais qui est, ici, formée d'une bandelette rigide, roulée en turban autour du crâne (cf. n° 98) ; les deux mains sont représentées, sortant de la masse du couvercle, les poignets nus ; placées l'une au dessus de l'autre à peu près à hauteur de la taille, elles tiennent une longue canne dont la tige, pareille à un listel plat, se continue sur l'axe du couvercle, jusqu'à la plinthe où sont censés reposer les pieds. Cet accessoire rappelle l'usage babylonien décrit par Hérodote (I, 195) : Σφρηγῖδα δ'ἕκαστος ἔχει καὶ σκῆπτρον χειροποίητον· ἐπ' ἑκάστῳ δὲ σκήπτρῳ ἔπεστι πεποιημένον ἢ μῆλον ἢ ῥόδον ἢ κρίνον ἢ αἰετὸς ἢ ἄλλο τι· ἄνευ γὰρ ἐπισήμου οὔ σφι νόμος ἐστὶ ἔχειν σκῆπτρον [cf. le relief d'Ashour-naṣir-pal et la statue de ce roi, British Museum, *Guide*



to the babylonian and sumerian antiquities, 2[e] éd., 1908, pl. X (à la p. 22) et XIII (à la p. 28) ; les figurines de terre cuite reproduites, *ibid.*, p. 115 ; la stèle de Mardoukbaliddin à Berlin *ap.* E. Meyer, *Sumerier und Semiten in Babylonien*, *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1906, pl. I ; voyez aussi *ibid.*, pl. III et VII]. D'autre part, la poignée de cette canne rappelle de très près la « tête de coucoupha » qui orne le sceptre des dieux et des pharaons égyptiens (par exemple, la statuette de Phtah, Perrot, *Histoire de l'art*, I, p. 52, fig. 35 ; cf. aussi W. Max Mueller, *Egyptological Researches*, pl. 40, stèle de Thahpanhes, représentant un dieu sémitique d'époque perse avec le sceptre à crosse). D'après M. Maspero (*Histoire ancienne des peuples de l'orient classique*, I, p. 265 et note 2 ; cf. la figure p. 264), cette désignation, traditionnelle depuis Champollion, serait inexacte, et l'animal dont la tête décore le sceptre divin et royal serait, non pas le coucoupha — qui est un oiseau, peut-être une huppe — mais un quadrupède de l'espèce du lévrier, du chacal ou de la gerboise : à voir le museau fin et recourbé comme un bec qu'a sculpté ici l'artiste phénicien, il semble bien qu'il ait commis lui-même la même confusion que les égyptologues du xix[e] siècle. Peut-être doit-on rappeler aussi ce bâton crochu (*mihdjèn*) que les Yéménites, d'après la légende, gardaient jusque dans le tombeau (Ibn Doraid, *Ischtikâk*, p. 288 et 307, cité par H. Derenbourg, *Revue archéologique*, 1899, II, p. 9 et note 5), et l'*aṣâ* porté aujourd'hui encore par les cheikhs arabes.

Travail indigène, extrêmement médiocre, du v[e] siècle avant J.-C.

Photographies n[os] 379 (24 × 30), 376 (18 × 24).

97 (1884) Tête d'un sarcophage anthropoïde.

Confisquée à bord d'un caïque à Tripoli de Syrie, envoyée de là à Beyrouth, transmise par la douane de cette ville à celle de Stamboul qui la fit parvenir au musée ; dans la lettre d'envoi, il est dit que le caïque en question allait de Tarse à Tripoli de Syrie (*Tarsousdan Tarabolous Chama*) ; il y a là une erreur manifeste, Tarse n'étant pas accessible aux bateaux, et il est très vraisemblable qu'il faut lire *Tartous* (Tortose) au lieu de *Tarsous* ; la provenance de ce fragment et du suivant serait donc la même que celle du fragment du Louvre, mentionné plus haut, p. 250 ; entrée au musée en 1908.

Basalte ; il ne reste que la tête, avec une petite partie de la surface du couvercle au dessous et à gauche.

Quelques traces de pigment ocre jaune.

Hauteur totale, $0^{m}685$; largeur maxima, $0^{m}52$; épaisseur maxima, $0^{m}30$; hauteur du visage, de l'extrémité des cheveux au menton, $0^{m}325$.

C'est, très probablement, une tête de femme ; la face est large et ronde,

aplatie et sans profil, toutes les parties saillantes du visage, arcade sourcilière, nez, lèvres, menton étant sensiblement sur le même plan vertical ; l'arc du sourcil est peu élevé ; les yeux sont grands et bordés de très lourdes paupières qui se coupent à arête vive à l'angle externe ; la glande lacrymale est fortement accusée ; l'iris cerné d'un cercle profond tracé au compas (la pointe fixe de l'instrument a laissé un petit creux à la place de la prunelle) ; le nez est long et épaté, avec une large arête limitée par deux angles vifs ; la ligne de la bouche ondule légèrement, s'infléchissant doucement vers les coins, en une moue à peine sensible ; la lèvre inférieure est épaisse et séparée du menton par une large gouttière ; les oreilles, collées au crâne, sont énormes, mais d'un dessin correct, quoique placées beaucoup trop haut ; le front, large et uni, est encadré en demi-cercle par la ligne des cheveux ; ce sont douze gros boudins lisses — le premier et le douzième en partie cachés derrière l'oreille — qui descendent en serpentant mollement sur les tempes et le haut du front et s'y terminent par de petites boucles en points d'interrogation qui, à droite comme à gauche, s'ouvrent symétriquement vers l'extérieur.



L'œuvre est d'une main indigène, manifestement influencée par des modèles grecs archaïques, et paraît dater du milieu environ du ve siècle.

Photographie n° 991.

98 (1885) Tête d'un sarcophage anthropoïde.

Même provenance, mêmes détails et même date d'entrée que le n° précédent.

Basalte ; il reste la tête avec une partie du couvercle retaillé assez régulièrement en ellipse.
Quelques traces de pigment ocre jaune.
Hauteur, 0^m 96 ; largeur maxima, 0^m 51 ; épaisseur maxima, 0^m 27 ; hauteur totale de la tête, 0^m 325 ; de la racine des cheveux au menton, 0^m 225.

Le couvercle paraît avoir été peu bombé ; la tête masculine, sculptée à même sur le fond, sans indication du cou et des épaules, est traitée comme un haut relief indépendant, les contours du crâne ne se confondant nulle part avec ceux du couvercle ; le visage est glabre et triangulaire, le front bas, diminué encore par un épais bourrelet de cheveux qui court d'une tempe à

l'autre et descend jusqu'au sinus ; les sourcils sont très arqués, l'œil grand, en forme d'amande, cerné de paupières lourdes et inégales qui se coupent sans se recouvrir à l'angle externe, le nez long et épais à la pointe, la bouche lippue, abaissée aux coins et maussade, le menton carré et osseux, les oreilles trop grandes, placées trop haut, et la droite plus haut que la gauche ; il porte la même mitre circulaire qu'au n° 96, nettement caractérisée ici comme un turban, car la calotte du crâne est visible à l'intérieur de la couronne ; les deux mains, posées l'une au dessus de l'autre sur la poitrine, paraissent sortir de longues manches dont le bord est seul et sommairement indiqué ; elles tiennent une longue canne qui se place juste sur l'axe du couvercle et dont la poignée recourbée, imitant peut-être une tête d'animal, rappelle l'appendice qui termine la crosse des bergers grecs et albanais de nos jours (cf. plus haut, n° 96, p. 251-252).



La grossièreté du travail n'est pas une preuve de haute antiquité, mais, comme la matière elle-même, la marque d'un travail indigène ; l'indication du sinus frontal par une petite ride saillante, celle de deux plis de la peau qui se creusent du sinus à la racine du nez semblent au contraire reporter l'œuvre à une date relativement avancée, fin du ve ou ive siècle.

Photographie n° 990.

99 (1594) **Base votive phénicienne.**

Fii, village à 70 mètres d'altitude dans le caza de Koureh (Liban) ; envoi de Mgr Grégorios, métropolite orthodoxe de Tripoli ; septembre 1905.

Calcaire local (ramleh) ; revers fruste ; arêtes mutilées, surtout sur la face antérieure ; les têtes des sphinx latéraux sont brisées ; l'épiderme de la pierre est attaqué et certains détails peu distincts ; une grande cavité rectangulaire ($0^m 23 \times 0^m 22 \times 0^m 09$) est creusée sur la face supérieure ; hauteur, $0^m 365$; largeur, $0^m 54$; épaisseur, $0^m 55$; dimensions du relief de la base, $0^m 23 \times 0^m 20$; de celui de la plinthe, $0^m 055 \times 0^m 29$.

Petite base rectangulaire ; sur la face antérieure, scène d'hommage à Astarté ; la déesse est assise, de profil à droite, sur un trône à haut dossier, incliné en arrière ; le côté du siége est flanqué d'un sphinx ailé, debout, qui a une tête d'homme, barbue et coiffée, semble-t-il, d'une tiare cornue, l'avant-

train d'un taureau (?), le corps, l'arrière-train et la queue d'un lion ; la déesse, dont les pieds reposent sur un tabouret profilé, est vêtue d'une longue tunique dont les plis sont indiqués par de petits bourrelets pressés les uns contre les autres ; ses cheveux tombent en nappe sur la nuque ; sur son front, se dresse l'uraeus sacré ; sur le sommet de la tête, les hautes cornes de vache de Isis-Hâthor enserrent le disque solaire ; elle relève la main droite (indiquée comme une main gauche, mais se rattachant presque certainement au bras droit ; notre dessin, sur ce point, est légèrement inexact) dans un geste d'accueil, laissant pendre sur la cuisse la main gauche, cachée derrière la tiare du sphinx ; devant elle un adorant, vêtu de la longue tunique phénicienne, serrée à la taille par une ceinture, et coiffé, semble-t-il, du bonnet cylindrique, se tient debout et de profil à gauche, les deux mains relevées en un geste d'invocation ; à la partie supérieure du champ, apparaît le disque solaire inscrit dans le croissant lunaire.



Ce relief, de très faible saillie, est compris entre deux sphinx accroupis dont l'avant-train, sculpté en haut relief, est seul visible sur la face antérieure, mais dont le corps se développe, en bas relief, sur les faces latérales ; la tête était humaine, encadrée d'une chevelure épaisse, barbue (on voit encore chez celui de droite le grènetis de la barbe) et coiffée de la tiare cornue ; le poitrail large est d'un taureau ; le corps long et maigre — les côtes sont visibles sous la peau — est plutôt d'un lion (noter la crête dentelée que forment les poils sur la croupe), mais les sabots sont d'un bovidé ; les longues ailes recoquillées sont d'une exécution soignée, traitées, sur les faces latérales, avec le réalisme stylisé propre à ce genre de représentations, indiquées, à leur naissance sur le poitrail, d'une manière toute décorative, par des chapelets de perles séparés par de très minces bourrelets, qui donnent l'impression d'un camail brodé, recouvrant toute l'épaule et l'attache du membre antérieur ; un profil, réduit à une simple baguette au dessus de laquelle se creuse une gorge de faible concavité, règne au dessus du corps des sphinx, à 0m 04 au dessous de l'arête supérieure, tourne à angle droit sur la face antérieure et se perd dans la masse de la pierre, un peu en arrière de leur tête.

Ces sphinx reposent sur une plinthe d'une saillie égale à la leur et décorée, sur la face antérieure, d'un petit relief très bas qui en occupe la partie centrale :

deux taureaux bossus s'avancent à pas lents, la tête basse et pointant des cornes, de part et d'autre d'un petit cyprès ; le champ est légèrement ravalé et le bord supérieur découpé en dents de scie.

Du type de la déesse, rapprocher celle qui figure sur un relief de travail égyptien trouvé à Byblos (Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 411, fig. 282), un bronze de la collection Péretié (*ibid.*, p. 77, fig. 26) et la « maîtresse de Gebal » sur la stèle de Jehawmelek (*ibid.*, p. 68, fig. 23) ; sur ce type d'Astarté, avec les attributs d'Isis, et sur le symbole disque et croissant, cf. Dussaud, *Revue archéologique*, 1903, I, p. 124-127 [d'après ce savant, le disque serait un disque solaire ; d'après M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, IV, 1901, p. 329), ce serait un symbole lunaire représentant la lune dans sa « lumière cendrée »] ; — sur le symbolisme du cyprès, cf. Dussaud, *l. l.*, 1904, II, p. 236 ; — sur le trône flanqué de sphinx, cf. plus haut, n° 92, p. 242.

D'après la forme de la cavité creusée sur sa face supérieure, il semble que cette base était destinée à supporter, non pas une statuette, mais un simulacre divin. La manière dont les sphinx y sont employés et traités paraît révéler une influence perse ; l'œuvre date vraisemblablement de la fin du ve ou du commencement du ive siècle av. J.-C.

Photographies n°s 645, 1584 (face antérieure), 646 (face latérale gauche), 644 (faces antérieure et latérale droite en raccourci).

100 (504) Stèle votive phénicienne.

Saïda ; envoi de M. Durighello ; 27 septembre 1891.

Marbre blanc ; revers et faces latérales sommairement dressés ; le champ, autour du relief, piqué ; angle supérieur droit brisé ; hauteur, 0^m^49 ; largeur, 0^m^325 ; épaisseur, de 0^m^045 à 0^m^07 ; hauteur de la figure, 0^m^38 ; de la plinthe, 0^m^075.

Dalle rectangulaire, sans encadrement ; plinthe à la partie inférieure ; relief assez haut ; un jeune homme imberbe est debout, la tête de profil à droite, le corps de trois quarts, portant sur la jambe gauche, la droite écartée, le pied de face et ne touchant le sol que de la pointe, la main gauche baissée et légèrement avancée, tenant une amphorisque, la droite relevée dans un geste d'adoration ; il porte des cheveux courts et une tiare ronde, rejetée en arrière ; le vêtement ne comprend qu'une ample tunique à manches longues, serrée à la taille.



Plusieurs stèles de ce type sont conservées au Louvre, provenant de Tyr et de Oumm el-'Aouamid (cf. Heuzey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1902, p. 200) ; un beau spécimen de cette dernière localité est à la

glyptothèque Ny Carlsberg (Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1902, I, p. 200 sq. ; *Recueil d'archéologie orientale*, V, 1903, p. 84-86) ; sur le costume, cf. les intéressantes observations de M. Heuzey, *l. l.*, p. 201-202. On pourrait reconnaître ici, comme dans le monument publié par M. Clermont-Ganneau, « l'image du défunt... dans sa grande tenue de *rab*, peut-être bien même dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire faisant acte d'adoration et d'offrande devant la divinité dont il était le serviteur pendant sa vie, à moins que cette divinité invisible, à laquelle il rendrait ainsi hommage selon le rite égyptien, ne soit celle du sombre séjour qui est désormais le sien », mais la présence d'une seconde stèle, semblable et symétrique à celle-ci, rend beaucoup plus vraisemblable l'hypothèse d'une offrande votive, sans doute consacrée à l'entrée d'une chapelle phénicienne.

Le travail est assez bon et paraît — comme la matière elle-même — révéler une main grecque imitant en marbre une stèle indigène en calcaire ; l'œuvre est probablement de la fin du ve ou du ive siècle av. J.-C.

Photographie n° 1084.

101 (503) Stèle votive phénicienne.

Saïda ; envoi de M. Durighello ; 27 septembre 1891.

Marbre blanc ; revers et faces latérales sommairement dressés ; le champ, autour du relief, piqué ; trois fragments rajustés ; épaufrures sur les arêtes ; érosions profondes sur le corps du personnage, légères sur le profil du visage ; hauteur, 0^m^ 525 ; largeur, en bas, 0^m^ 29 ; en haut, 0^m^265 ; épaisseur, 0^m^ 035 ; hauteur de la figure, 0^m^ 425 ; de la plinthe, 0^m^ 055.



Dalle pareille à la précédente et qui devait lui faire pendant ; un jeune homme tout semblable y est représenté, vêtu de même et dans une attitude presque symétrique ; la tête de profil à gauche, le buste presque de face, le corps reposant sur la jambe droite qui est de profil, la gauche, écartée, la pointe du pied très ouverte ; la main gauche, baissée, tient un flacon, dont on ne voit que les traces ; la droite est levée, dans un geste d'adoration ; cf. n° 100.

Photographie n° 1083.

STÈLES PEINTES DE SIDON

Ces stèles sont d'intéressants témoignages de la peinture populaire en Syrie à l'époque hellénistique ; l'usage, qui paraît en avoir été assez répandu, s'explique par la rareté de la pierre à sculpter dans le pays et aussi par le goût des sidoniens pour la décoration peinte (cf. plus haut, p. 88). Toutes celles qui suivent, et la majorité de celles qu'on connaît aujourd'hui, sont les monuments de mercenaires grecs engagés dans l'armée des Séleucides ; à cet égard, elles constituent des documents utiles, soit pour nous apprendre de quels éléments était recrutée cette armée, soit pour l'étude de son équipement (cf., à ce sujet, l'étude de M. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1904, I, p. 234-244, et le tableau récapitulatif dressé par Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 555 ; *A travers les nécropoles sidoniennes*, tirage à part, p. 9) ; pour l'étude de l'armement, il conviendrait aujourd'hui de tenir compte, en plus des reliefs pergaméniens du sanctuaire d'Athéna Poliade, des reliefs du bouleutérion de Milet qui, datant des années 175-164, fournissent des éléments de comparaison exactement contemporains (cf. Wiegand-Knackfuss, *Milet*, Heft II, *Das Rathaus*, 1908, p. 80 sq. ; plusieurs plaques sont exposées dans le jardin du musée). Ces stèles datent en effet du IIe siècle av. J.-C. ; l'une d'elles, celle d'Aristidas (*Revue archéologique*, 1904, II, p. 8-9, n° 5), porte l'ethnique λακεδαιμόνιος ἀπὸ Γυθίου, et le P. Jalabert a justement remarqué que cette désignation ne peut être antérieure à 195, année où T. Quinctius Flamininus rétablit dans les villes de la côte laconienne les exilés lacédémoniens qui s'organisèrent sans doute dès cette époque en κοινὸν τῶν λακεδαιμονίων.

Des stèles syriennes (presque toutes sidoniennes) de même technique avaient déjà été publiées par Renan (*Mission de Phénicie*, p. 380, pl. XLIII) et par M. Clermont-Ganneau (*Gazette archéologique*, III, 1877, p. 102, pl. XV-XVI) ; cf. aussi Beaudoin-Pottier, *Bulletin de correspondance hellénique*, III, 1879, p. 263, n° 15 ; Ledrain, *Monuments phéniciens du Louvre*, nos 115-120 ; de Ridder, *Collection de Clercq*, t. IV, 1906, *Les marbres*, n° 43, p. 47-49, et les articles cités dans la bibliographie des nos suivants.

Des stèles de même genre se sont rencontrées en Égypte, en particulier à Alexandrie : cf. A. C. Merriam, *American journal of archaeology*, III, 1887, p. 261, pl. XVII (cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1889, I, p. 323) ; Botti, *Catalogue des monuments exposés au musée gréco-romain d'Alexandrie*, salles III, nos 2, 9, 12, 20, 40 ; XI, nos 8, 18 à 22 ; XV, n° 9 ; XVI, nos 399 à 402, 422 ; Breccia, *Bulletin de la société archéologique d'Alexandrie*, 1905, p. 76 sq. ; von Bissing, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVI, 1901, *archeologischer Anzeiger*, p. 201, nos 12 et 13 ; Pfuhl, *Athenische Mitteilungen*, XXVI, 1901, p. 258-259 ; *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire*, VIII, 1903, C. C. Edgar, *Greek sculpture*, nos 27529 et 27530, pl. XVIII.

On en rapprochera également certaines stèles chypriotes en calcaire, où la peinture est posée sur une légère couche de lait de chaux (Myres-Richter, *Cyprus museum catalogue*, 1899, p. 165, nos 5957 à 5963). Les stèles récemment découvertes à Pagasai sont au contraire peintes directement sur marbre (Arvanitopoullos, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1908, p. 1 sq., pl. I-IV).

Les stèles suivantes (nos 102-108), ont été trouvées à Saïda, dans « un jardin nommé *Bostan el-Hamoud*, à l'extrémité sud de la ville, au pied de la colline dominée par l'ancienne forteresse en ruines », les nos 104, 105, 107, en 1897, dans des fouilles privées, les autres, en 1903, dans les fouilles exécutées par Macridy bey au nom du musée impérial (*Revue biblique*, I, 1904, p. 548 ; cf. H. Winckler, *Orientalistische Literaturzeitung*, VI, 1903, col. 516-518 ; *Levant Herald*, Constantinople, vendredi 6 mai 1904 ; *American journal of archaeology*, VIII, 1904, p. 348 ; elles sont mentionnées par G. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 499).

102 (1490) Stèle funéraire peinte de Dioscouridès de Balboura.

Saïda ; fouilles de Macridy bey, 1903 ; entrée au musée en 1904.

Calcaire poreux local (ramleh) ; le revers et les faces latérales sont stuqués comme la face antérieure ; sur celle-ci, manquent l'acrotère central et l'acrotère gauche ; l'acrotère droit mutilé ; érosions sur le pilier gauche, sur les arêtes et au dessous de la niche, à droite ; quelques restaurations en plâtre sur le pilier droit ; hauteur, 1^m 10 ; largeur, en bas, 0^m 57 ; sur l'architrave, 0^m 515 ; épaisseur, 0^m 32 ; à hauteur de l'architrave, 0^m 31 ; niche, 0^m 565 × 0^m 34 × 0^m 055 ; hauteur de la figure, 0^m 33 ; lettres de 0^m 015 à 0^m 03.

Stèle à fronton ; une niche rectangulaire s'ouvre entre deux larges antes doriques dont le chapiteau tourne sur la face latérale ; elles supportent une architrave, placée un peu en retraite et surmontée d'un fronton angulaire ; la toiture à deux pentes est ornée, sur ses bords antérieur et postérieur, de trois acrotères massifs ; toute la surface de la stèle est recouverte d'une couche épaisse de stuc blanc sur lequel sont étendus des ornements peints : de larges traits obliques, alternativement jaunes, rouges et verts, décorent la face antérieure et latérale des piliers ; le retour du pilier est délimité, sur les côtés extérieurs, par un trait jaune, et accusé en plus, sur le côté droit, par un sillon vertical qui devait guider le peintre ; — immédiatement au dessous du chapiteau, un panneau rectangulaire, encadré d'un filet rouge brun et doublé intérieurement de rose sale, était rempli, semble-t-il, par une teinte plate séparée du cadre par un filet blanc (couleur du stuc) ; cette teinte, qui a disparu à droite, était rouge brun sous le chapiteau de gauche, bleu ou verte sur le retour ; — l'angle rentrant formé par le pilier et le fond de la niche est accusé par un trait rouge brun ; — l'arête inférieure de l'abaque est verte,

l'arête supérieure jaune ; — l'architrave, dont la face inférieure porte un filet rouge brun, est ornée de palmettes placées horizontalement et formées chacune de cinq feuilles vertes et de deux feuilles blanches (le blanc en retouche) ; entre chaque palmette, une fleur rouge ; à la partie supérieure de l'architrave, un rang de denticules indiqués par des traits rouge brun sur fond ocre jaune ; — la face en biseau, qui rattache l'architrave à la moulure horizontale du fronton, est ornée d'oves dont la coquille est en gris, l'œuf jaune (?), et que séparent des dards gris, cantonnés, à leur extrémité, de deux points rouge brun (ces motifs, comme ceux qui décorent la moulure elle-même, tournent sur les côtés) ; sur les moulures du fronton, filet vert et filet jaune, séparés par un filet blanc, réservé sur le stuc ; sur la face en biseau des rampants, oves semblables à ceux qui viennent d'être décrits : le motif est doublé, sur le tympan même, d'un filet bleu gris ; au milieu du tympan, étoile rouge brun, à huit branches rayonnant autour d'un point central ; sur toute la largeur de la partie inférieure, rinceau stylisé, du même ton ; — traces de palmettes rouge brun sur les acrotères latéraux ; — la surface de la stèle, au dessous de la niche, est ornée de ramages moirés en rouge noir, doublé de deux tons de rouge brun ; entre ces ramages, touches jaunes et vertes jetées sur le fond (imitation grossière d'un marbre de couleur).



La niche est partagée en deux parties inégales par la ligne du sol, qu'indique un trait noir, doublé d'une zone grise et d'une autre, plus étroite, jaunâtre ; un soldat imberbe s'avance vers la gauche, en posture de combat ; il se présente de dos, la tête de profil, la jambe gauche en avant, la droite tendue et ne touchant le sol que de la plante du pied ; il porte, sur le bras gauche, un long bouclier ovale, à arête longitudinale et umbo ; sous l'umbo et le débordant de part et d'autre, est disposée une plaquette métallique taillée en queue d'aronde et destinée à la fois à décorer l'orbe et à en renforcer la partie centrale (on la rencontre parfois sous une forme qui semble la représentation simplifiée d'un foudre [n° 104] ; au bouleutérion de Milet [*Milet*, Heft II, *Das Rathaus*, 1908, p. 85], elle fait place à des palmettes) ; la main droite, levée derrière la tête, tient une épée à lame triangulaire ; le fourreau pend sur le côté gauche et il reste quelques traces du baudrier qui passait sur l'épaule droite ; le vêtement ne comprend qu'une tunique courte, serrée aux reins et garnie de

manches qui descendent aux coudes ; le casque a un timbre rond dont le côté est orné d'une volute, une grande visière, un couvre-nuque, des couvre-joues rabattus et un cimier de plumes ; les pieds sont protégés par des chaussures montantes et lacées.

Principales couleurs ; chairs : deux tons de rouge rose avec retouches rose clair sale sur les lumières ; les contours des jambes accusés, du côté de la lumière, par un trait rouge rose, du côté de l'ombre par un trait rouge brun ; noter que le peintre a cherché à rendre le raccourci de la cuisse droite, qui est fléchie et vue de revers, par un quadrillé de traits rouge brun sombre ; — *tunique* : rouge brun avec retouches rose sale ; la ceinture en vert ; les contours, du côté de l'ombre, comme plus haut ; — *chaussures* : gris bleu ; les lacets en rouge brun ; — *casque* : contours et cimier rouge brun, doublé d'un filet rose sale ; la partie centrale et le couvre-joues en jaune avec filet rose sale ; — *fourreau* : contours rouge brun ; intérieur rose sale ; renflement terminal jaune ; — *épée* : contours (du côté de l'ombre) rouge brun, lame gris bleu, poignée jaune ; — *bouclier* : contours rouge brun, doublé intérieurement d'un filet rose ; l'ornement en queue d'aronde, rouge brun ; l'arête médiane et l'umbo en rouge brun du côté de l'ombre, en gris vert et gris rose du côté de la lumière ; la moitié éclairée de l'orbe en blanc (stuc), l'autre en gris vert sale : au total quatre tons de rouge (du rouge brun foncé au rose clair sale), jaune, vert, gris bleu et gris verdâtre.

L'inscription, en lettres rouge brun, est peinte au dessous de la ligne du sol :

Διοσκουρίδη Ἐξαβόου Πισίδη | Βαρβουλεῦ (*sic*) συμμάχων | σημεοφόρε χρηστὲ | χαῖρε· | Κεραίας ὁ ἀδελφὸς ἔστησε

Sur l'introduction des σημεῖα dans l'armée macédonienne, cf. Ed. Meyer *ap.* Sarre, *Klio*, III, 1903, p. 351-2, note 5 ; — sur la décoration moirée de la partie inférieure de la stèle, cf. *Priene*, p. 315, fig. 351 ; M. Bulard, *Monuments Piot*, XIV, 1908, p. 94, fig. 32 *c*, 32 *f*, 34 *b*, pl. VI A, fig. *a* et *c*.

Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 550, n° 1, pl. II (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 4-5, n° 1, pl. II) ; cf. *ibid.*, p. 402, n° 1 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, p. 55, stèle n° 1) ; — M. Bulard, *Monuments Piot*, XIV, 1908, p. 87, notes 6 et 9.

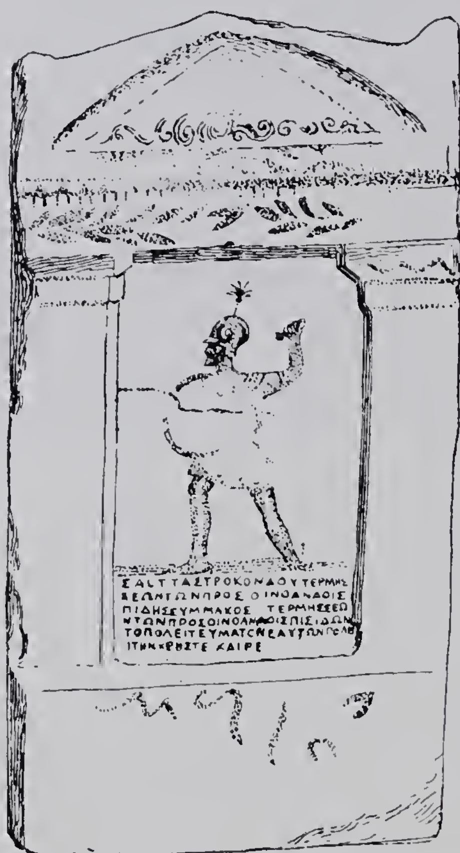
Photographie n° 599.

103 (1489) Stèle funéraire peinte de Saëttas de Termessos.

Saïda ; fouilles de Macridy bey, 1903 ; entrée au musée en 1904.

Calcaire poreux local (ramleh), enduit de stuc ; la stèle est complète, mais brisée en trois fragments — deux grands et un petit — qui se rajustent avec quelques remplissages de plâtre aux joints ; manquent les acrotères central et gauche sur la face antérieure ; chapiteaux rabattus ; l'enduit de stuc des faces latérales et postérieure très attaqué ; arêtes des piliers érodés ; peinture très effacée ; sur toute la partie centrale du corps et sur le bouclier du personnage, le stuc et les couleurs ont disparu ; hauteur, 1 mètre ; largeur, en bas et en haut, 0m 55 ; épaisseur, 0m 13 ; niche, 0m 545 × 0m 325 × 0m 08 ; hauteur de la figure, 0m 40 ; lettres de 0m 01.

Stèle semblable à la précédente (l'inclinaison des pentes du toit est moins accusée) ; piliers, architrave, fronton, le champ au dessous de la niche étaient décorés de même (on notera que le filet vert, sur la moulure horizontale du fronton, est posé en retouche sur un filet rouge brun ; inversement, les points rouges, entre les dards des oves, sont en surcharge sur un fond vert) ; le guerrier, peint sur le fond de la niche, est presque une réplique du précédent ; il est de taille un peu plus grande, la main droite, qui lève l'épée, est rejetée plus loin en arrière et le bouclier que tient la main gauche est circulaire. Les *couleurs*, très atténuées, sont sensiblement les mêmes ; cependant, le *bouclier* était jaune et les *souliers* rouge brun.



L'inscription est peinte sous la ligne de terre, en lettres rouge brun :

Σαέττας Τροκόνδου Τερμησ|σέων τῶν πρὸς Οἰνοάνδοις | Πίδης σύμμαχος Τερμησσέω|ν τῶν πρὸς Οἰνοάνδοις Πισιδῶν | τὸ πολείτευμα τὸν ἑαυτῶν πολε-| ίτην χρηστὲ χαῖρε

Du πολείτευμα des Pisidiens, rapprocher celui des gens de Pinara (plus bas, n° 106), celui des Cauniens (P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1899, II, p. 42) et celui des — andéens (Jalabert, *ibid.*, 1904, II, p. 4-6, n° 2).

Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 551, n° 2, pl. III, 1 (tirage à part,

A travers les nécropoles sidoniennes, p. 5, n° 2 ; pl. III, 1) ; cf. *ibid.*, p. 402, stèle n° 3 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, p. 55, stèle n° 3).

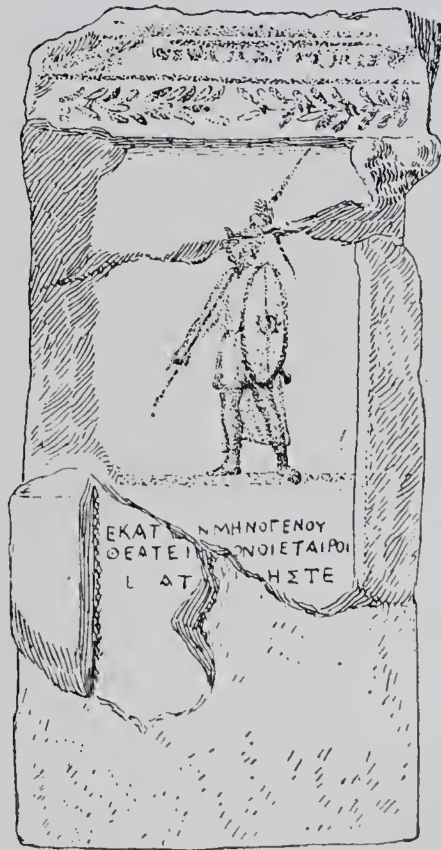
Photographie n° 597.

104 (1168) Stèle funéraire peinte d'Hécataios de Thyatire.

Saïda ; trouvée en 1897 ; entrée au musée en mai 1901.

Calcaire poreux local (ramleh), enduit de stuc ; brisée à la partie inférieure de la niche sur l'inscription, par une cassure irrégulière, et partiellement restaurée en plâtre ; manquent le fronton, les antes, sauf une partie de l'ante gauche ; revers mutilé ; ce qui reste est en trois fragments rajustés ; lacune, remplie en plâtre, aux joints des fragments supérieur et moyen ; hauteur actuelle, 0m 97 ; largeur maxima, 0m 46 ; épaisseur, 0m 30 ; largeur du champ de la niche, 0m 30 ; hauteur de la figure, 0m 32 ; lettres de 0m 01 à 0m 02.

Stèle du type des précédentes ; ce qui subsiste des motifs décoratifs reproduit exactement l'ornementation du n° 102 ; sur le fond de la niche, est représenté un soldat au repos ; le sol est indiqué par une large touche gris verdâtre qui se dégrade en gris sale ; le personnage est debout ; le corps repose sur le pied droit qui se présente de trois quarts à gauche ; le pied gauche est écarté et tourné de trois quarts à droite ; le buste est de face, la tête de profil à gauche ; il tient de la main droite, baissée et écartée, une longue lance qu'il appuie à l'épaule, et porte, sur le bras gauche, un bouclier ovale qui couvre la partie gauche du buste (l'ornement qui déborde les côtés de l'umbo semble très nettement ici caractérisé comme un foudre) ; l'extrémité du fourreau, terminée par un renflement, apparaît sous le bouclier ; le costume comprend, outre la tunique courte, serrée aux reins, un long manteau qui paraît agrafé sur l'épaule droite et tombe tout entier derrière le dos ; le casque est à timbre rond, grande visière, couvre-nuque, cimier métallique, haut plumet et long panache retombant ; les sandales sont fixées aux pieds par un réseau de courroies nouées au dessus de la cheville.



Principales couleurs : les *chairs* sont peintes en deux tons de rouge brun, avec retouches rose lie de vin sur les lumières ; les contours des jambes, du

côté de l'ombre, sont accusés par un trait brun rouge foncé ; même couleur pour les lacets des *sandales*, le bord inférieur du *manteau* et de la *tunique*, les contours du *fourreau*, l'arête longitudinale du *bouclier*, le revers de la *tête* et du *casque*, le *plumet* et le *panache* ; la *tunique* est rouge brun, le *manteau* jaune (deux tons) ; la *lance* et le *fourreau* jaunes et bruns (côté de l'ombre) ; les contours du *bouclier* en rose lie de vin et jaune ; les ornements en jaune avec ombres brunes, la moitié éclairée de l'orbe en blanc gris, l'autre en rose lie de vin ; le *casque* jaune avec contours bruns.

L'inscription est peinte en lettres rouge brun au dessous de la ligne de terre :

Ἑκατ[αῖο]ν Μηνογένου | Θεατει[ρην]ὸν οἱ ἑταῖροι · | Ἑκατ[αῖε χρ]ηστὲ | χ[αῖρε]

J. Lammens, *Revue archéologique*, 1898, II, p. 111, n°s 1 et 3 ; — P. Perdrizet, *ibid.*, 1904, I, p. 235, n° 1, fig. 1 ; — Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 401-402, pl. XII, n° 2 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, p. 55 et pl. XII, n° 2) ; *ibid.*, p. 549-550, stèle *B* (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 3-4, stèle *B*) ; — M. Bulard, *Monuments Piot*, XIV, 1908, p. 87, note 5.

Photographie n° 548.

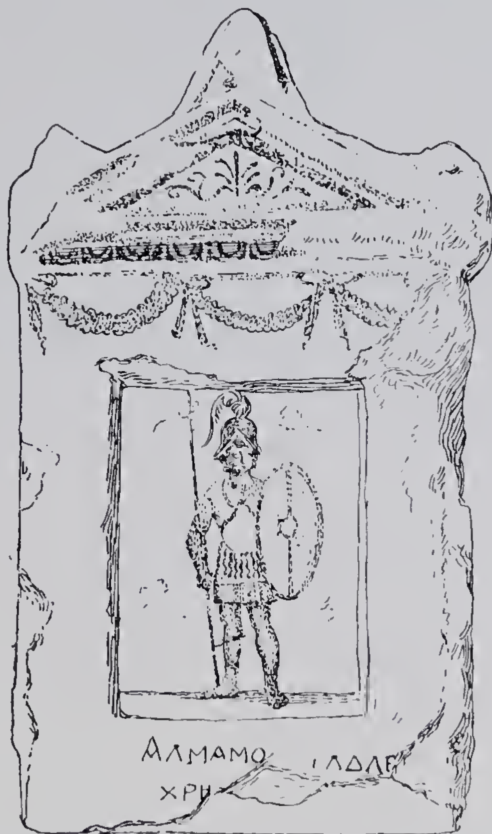
105 (1167) Stèle funéraire peinte de Salmamodès (?).

Saïda ; trouvée en 1897 ; entrée au musée en mai 1901.

Calcaire poreux local (ramleh), enduit de stuc ; mutilée en bas, au revers et sur la face latérale droite ; les trois acrotères postérieurs, les deux acrotères latéraux de la face antérieure sont brisés ; l'acrotère central a perdu son enduit de stuc, de même que les angles droit et gauche du fronton et presque toute la hauteur du cadre à droite ; nombreuses érosions superficielles, en particulier sur le buste de la figure ; hauteur, $0^{m}\,86$; largeur, en bas, $0^{m}\,485$; sur le fronton, $0^{m}\,465$; épaisseur, $0^{m}\,285$; champ ravalé, $0^{m}\,37 \times 0^{m}\,27 \times 0^{m}\,015$; hauteur de la figure, $0^{m}\,32$; lettres de $0^{m}\,04$.

La forme générale du monument est celle des n^os précédents ; mais la figure est placée, non pas à proprement parler dans une niche, mais dans un champ rectangulaire légèrement ravalé et encadré de larges bandeaux unis, sans décoration architecturale ni ornements peints ; seul, le bandeau horizontal supérieur est orné de trois guirlandes rattachées l'une à l'autre par un nœud de bandelettes rouge brun ; les feuilles des guirlandes, du côté convexe, sont peintes uniformément en noir bleu ; du côté concave en vert, ocre jaune et rouge ; ce bandeau est séparé par un filet ocre jaune de la moulure horizontale du

fronton à laquelle il se rattache par une face en biseau, décorée d'oves en blanc sur fond noir bleu ; de part et d'autre de chaque dard, un point en rouge ; même motif sur le biseau des rampants ; sur les moulures du fronton, sont peints un filet vert et un filet rouge, séparés par un filet blanc, réservé sur le stuc, et disposés de telle sorte qu'au filet rouge horizontal corresponde le filet vert du rampant et inversement ; le tympan, très réduit par l'épaisseur de ces moulures, est cerné d'un filet ocre jaune et rempli par une palmette d'où naissent deux petits rinceaux (le tout en rouge brun) ; l'acrotère central était orné d'une palmette du même ton et bordé d'un filet vert ; les faces latérales n'ont pas traces de peinture.



Le soldat, qui remplit toute la hauteur du champ, est debout et au repos, sur un sol indiqué par un gris noir dégradé ; le corps, de face, repose sur la jambe droite, la gauche est fléchie légèrement et écartée ; la tête, imberbe, regarde vers la droite ; une cotte de mailles est posée sur la tunique à manches courtes qui descend à mi-cuisses ; de la main gauche, il porte verticalement un grand bouclier ovale, du type des n°s 102 et 103, et il tient, de la main droite baissée, une longue lance dont l'extrémité repose à terre ; il est coiffé d'un casque à timbre rond, visière relevée, haut panache retombant ; ses pieds sont protégés par des chaussures montantes ; l'épée, qu'on ne voit pas, est suspendue à un baudrier qui passe sur l'épaule droite.

Les *principales couleurs* sont : pour la *décoration*, le rouge brun, le vert, l'ocre jaune, le bleu noir et le blanc ; pour la *figure*, plusieurs tons de brun, du brun rouge au brun noir, deux tons de gris bleu, deux tons d'ocre jaune, le noir et le blanc gris ; les *chairs*, la *tunique*, les contours du *casque*, le *plumet*, sont en trois tons de brun rouge, le plus foncé pour les contours et les ombres ; les *cils*, les *sourcils*, l'*iris* en noir, la *sclérotique* en blanc ; les *cheveux* en noir et rouge brun ; la *cotte de mailles* en gris bleu, avec dégradé du presque noir au blanc gris ; zigzags verticaux en noir pour indiquer les mailles ; le *casque* en jaune sale dégradé jusqu'au blanc gris ; les contours du *bouclier* gris bleu, l'arête saillante, l'umbo et son ornement en ocre jaune et brun, la moitié éclairée de l'orbe gris bleu, l'autre moitié brun lavé ; les *souliers* bruns et noirs ; la hampe de la *lance* ocre jaune, le fer gris bleuté ; le *baudrier* rouge brun et blanc gris.

L'inscription est peinte en lettres rouge brun, sur le bandeau inférieur (restitution proposée par M. Perdrizet) :

[Σ]αλμαμόδ[ης Ἀ]δαδέ[ους] | χρη[στὲ χαῖρε]

J. Lammens, *Revue archéologique*, 1898, II, p. 111, n° 5 ; — P. Perdrizet, *ibid.*, 1904, I, p. 236, n° 2, fig. 2, p. 237 ; — Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, pl. XII, n° 4 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, pl. XII, n° 4) ; *ibid.*, p. 550, stèle *C* (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 4, stèle *C*) ; — M. Bulard, *Monuments Piot*, XIV, 1908, p. 87, notes 5 et 8.

Photographie n° 566.

106 (1491) Stèle funéraire peinte du lycien Cartadis.

Saïda ; fouilles de Macridy bey, 1903 ; entrée au musée en 1904.

Calcaire poreux local (ramleh), enduit de stuc ; brisée en plusieurs fragments ; manque à peu près la moitié de l'épaisseur de la stèle ; acrotères brisés ou mutilés ; presque tout le bandeau gauche, la face latérale gauche, une partie du bandeau droit et de la face latérale droite, le bas de la stèle, au dessous de l'inscription, sont restaurés en plâtre ; la partie centrale de la figure est érodée jusqu'à la pierre ; la tête indistincte, les jambes mutilées ; hauteur, 0m 83 ; largeur, 0m 51 ; épaisseur, 0m 25 ; champ ravalé, 0m 36 × 0m 32 × 0m 035 ; hauteur de la figure, 0m 29.

Stèle semblable à la précédente ; sur le bandeau supérieur, sont suspendues ensemble trois bandelettes rouge brun et trois guirlandes ; les feuilles, du côté convexe, sont uniformément noires ; du côté concave, elles sont, pour chaque guirlande, partagées en trois sections, celle du milieu jaune, celles des extrémités vertes ; filet rouge sous le biseau de la moulure horizontale du fronton ; sur le biseau même, traces d'oves en noir sur blanc ; sur les moulures du tympan, filet vert et filet rouge, séparés par un filet blanc réservé sur le stuc ; le biseau intérieur des rampants est orné d'oves en retouche blanche sur fond noir ; ce même fond noir, posé par erreur sur le biseau supérieur de la moulure horizontale, réapparaît sous une couche additionnelle de stuc, d'un beau blanc laiteux ; sur le tympan, palmette et rinceau de lierre en rouge brun ; demi-palmettes du même ton sur les acrotères d'angles, décorés aussi sur le retour et bordés d'un filet vert.

Le champ ravalé est encadré d'un listel jaune ; le sol y est indiqué en jaune et vert ; le soldat est debout, le corps de face et portant sur le pied droit (qui est de profil à gauche), la jambe gauche fléchie, le pied écarté et de face ; la tête imberbe est de profil à gauche ; il semble tendre la main droite à un per-

sonnage invisible, et tient de la gauche un long bouclier ovale, du même type qu'aux n[os] précédents ; sous le bouclier apparaît l'extrémité du fourreau ; il porte une tunique à manches courtes qui descend à mi-cuisses ; son casque à imbre rond est orné d'un cimier de plumes retombantes ; ses pieds sont protégés par des chaussures montantes et lacées.



Les *couleurs* sont pauvres et mal conservées : deux tons de rouge brun, un rose sale, un jaune et un vert ; les *chairs* et la *tunique* sont en rouge brun avec retouches rose sale ; le *casque* jaune et rouge brun ; les contours du *bouclier*, ceux de l'arête médiane, de l'umbo et de son ornement sont tracés avec deux tons de rouge brun ; la partie ombrée de l'orbe est en jaune clair avec quelques touches vertes.

L'inscription est peinte en rouge brun au dessous du champ ravalé :

Πιναρέων τὸ πολίτευμα | Κάρταδιν Ἑρμακτιβίλου | Λύκιον χρηστὲ καὶ ἄλ[υπ]ε χαῖρε

Sur ces πολιτεύματα, cf. plus haut, n° 103.

Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 551-552, n° 3, pl. III, n° 2 (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 5-6, n° 3 ; pl. III, n° 2) ; *ibid.*, p. 402, stèle n° 4 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, p. 56, stèle n° 4). — M. Bulard, *Monuments Piot*, XIV, 1908, p. 87, note 8.

Photographie n° 596.

107 (1169) Stèle funéraire peinte.

Saïda : trouvée en 1897 ; entrée au musée en mai 1901.

Calcaire poreux local (ramleh), enduit de stuc ; brisée en bas à la limite du champ ravalé ; revers rabattu ; manquent les acrotères et la plus grande partie des moulures du fronton ; la face latérale gauche, le bandeau gauche du cadre, une partie de celui de droite sont érodés jusque dans l'épaisseur de la pierre ; l'enduit de la face latérale droite est tombé ; le médaillon central du tympan est très endommagé ; décoration et figures peintes très attaquées ; hauteur actuelle, 0[m] 75 ; largeur maxima, 0[m] 48 ; épaisseur maxima, 0[m] 28 ; champ ravalé, environ 0[m] 39 × 0[m] 32 ; hauteur des figures, 0[m] 32.

Stèle du même type que les deux précédentes, mais à fronton plus aigu ; traces (douteuses) sur le bandeau droit d'une décoration en rouge brun ; sur le bandeau supérieur, palmettes vertes et fleurettes rouges (très effacées), du genre du n° 102 ; au dessus, filet ocre jaune et zone d'oves comme au n° 105 ; même motif sur le biseau des rampants ; sur la moulure horizontale du fronton, large listel rouge brun entre un filet blanc qui le sépare des oves et un filet vert ; tympan rouge brun, séparé des rampants par un filet ocre jaune, de la moulure horizontale par une zone blanche, plus large ; sur ce fond rouge brun sont peints en surcharge, dans la partie inférieure, un rinceau stylisé blanc, au milieu, un grand médaillon formé de circonférences concentriques brun noir, blanche, ocre jaune, blanche et verte (le jaune et le vert en retouche sur le blanc).



Dans le champ ravalé, où le sol est indiqué par un ton rose lie de vin, est représenté un groupe de trois soldats : l'un d'eux, à gauche, tourné de profil à droite, le corps reposant sur la jambe gauche, le pied droit en arrière et de face, tient de la main gauche une haute lance, terminée par un saurotère et qu'il soulève un peu au dessus du sol, et un grand bouclier dont on ne voit qu'une petite partie ; il donne la main droite à un autre soldat qui est placé dans la partie droite du champ, avec un compagnon qui tend aussi la main droite vers le premier : ce sont deux camarades venus pour dire adieu au mort ; tournés de profil à gauche, ils portent comme lui, dans la main gauche, la lance et le grand bouclier ovale du type connu ; tous trois sont vêtus de même : tunique à manches courtes, serrée aux reins et tombant à mi-cuisses ; chlamyde courte, fixée sur l'épaule droite et couvrant la partie gauche de la poitrine ; casque à timbre rond décoré d'une volute, visière, couvre-nuque, cimier métallique et plumet à panache retombant ; chaussures montantes et lacées.

Les *chairs* comme aux n^os^ précédents ; *casques* en deux tons de jaune avec retouches blanches ; *chaussures* brun rouge ; la *tunique* du mort rouge brun ; les deux autres respectivement rose lie de vin et vert (dans celle-ci, les plis en brun) ; manteaux blancs, les plis en gris et rose sale ; le *bouclier* du mort en deux tons de lie de vin, celui de ses camarades blanc jaunâtre, avec contours

bruns dégradés en rose sale ; l'arête médiane, l'umbo et son ornement en ocre jaune pâle.

J. Lammens, *Revue archéologique*, 1898, II, p. 111, n° 4 ; — P. Perdrizet, *ibid.*, 1904, I, p. 238, fig. 3 ; — Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, pl. XII, n° 3 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, pl. XII, n° 3) ; *ibid.*, p. 550, stèle *D* (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 4, stèle *D*).

Photographie n° 554.

108 (2322) Stèle funéraire peinte du perrhœbe Eunostidès.

Saïda ; fouilles de Macridy bey, 1903 ; entrée au musée en 1904.

Calcaire poreux local (ramleh), enduit de stuc ; revers, faces latérales et supérieure profondément érodés ; l'enduit a presque complètement disparu sur la face latérale droite ; les rampants et les acrotères sont très mutilés ; brisée en bas ; les peintures sont fort endommagées ; l'inscription a en partie disparu ; hauteur, 0m 88 ; largeur, 0m 49 ; épaisseur, 0m 30 ; dimensions du champ, 0m 34 × 0m 26.

Stèle à fronton angulaire orné de trois acrotères massifs ; au dessous de la moulure horizontale du fronton, se développait une guirlande rouge brun ; le biseau de cette moulure était orné d'oves roses et blancs et sa face verticale de deux filets, rouge et vert ; le tympan rouge brun a conservé les traces de rinceaux en blanc et d'un médaillon central blanc, à « omphalos » rouge brun ; — sur le champ, légèrement ravalé, est peint un soldat sans armes, debout, drapé dans un manteau, le buste de face, la tête tournée à gauche, le bras gauche, sous la draperie, plié contre la poitrine, la main droite écartée sur le côté, d'un geste qui semble accompagner un discours ; à droite, son petit écuyer est debout et de profil à gauche, le buste caché derrière un bouclier rectangulaire qu'il tient de la main gauche en même temps que deux longues lances, la main droite baissée, à demi tendue vers le mort ; il est tête nue avec de longs cheveux ; le bouclier est orné d'une longue arête verticale croisée, sous l'umbo, d'un motif en queue d'aronde. Le rouge brun et le rose sale sont les seules couleurs employées — à la fois pour les *chairs*, les *vêtements*, les *accessoires* et le *sol* — ou tout au moins les seules dont il reste des traces.

L'inscription est peinte en lettres rouges au dessous du champ ; il n'en subsiste que quelques lettres, mais elle a été lue par le P. Jalabert au moment de la découverte :

Εὐνο[σ]τ[ίδης] | Νικά[νο]ρο[ς] | Πε[ρρ]αι[β]ό[ς]

Macridy bey lit :

Εὐνό[σ]τ[ου] | Νικά[νο]ρο[ς] | Περραιβοῦ

Th. Macridy bey, *Revue biblique*, I, 1904, p. 553, n° 7 ; pl. I, n° 8 (tirage à part, *A travers les nécropoles sidoniennes*, p. 7, n° 7 ; pl. I, n° 8) ; cf. *ibid.*, p. 402, stèle n° 7 (tirage à part, *Le temple d'Echmoun à Sidon*, p. 55, stèle n° 7) ; — L. Jalabert, *Revue archéologique*, 1904, II, p. 12, n° 8.

109 (763) Reliefs d'une tour funéraire lycienne.

Belenkli (Isinda, d'après MM. Heberdey et Kalinka ; mais voyez, sur l'emplacement de cette ville, Woodward, *Annual of the british school at Athens*, XVI, 1909-1910, p. 84), à deux heures et demie environ au nord-est de Port Sevedo (Phellos), sur la hauteur : « ein Kalksteinmonolith von 1·25 × ca. 1·60 M. Grundflaeche und etwa 4 M. Hoehe erhebt sich auf drei Felsstufen. In seine Oberseite ist die Grabkammer eingetieft, welche aussen an alle vier Seiten mit Reliefs geschmueckt ist. An der Nord- und Suedseite sind Teile derselben noch *in situ* erhalten ; an der West- und Ostseite haben sich ca. 0·40 M. dicke Platten in der ganzen Hoehe des Pfeilers abgespalten und liegen am Boden. Bequem zugaenglich, aber sehr zerfressen ist die Ostseite... Die Westseite liegt mit der Reliefflaeche auf der Erde... An der Nordseite sieht man *in situ* die Unterkoerper zweier nach rechts schreitender Maenner.., das Ende der Darstellung auf dem abgespaltenen Stuecke der Westseite... » (Heberdey-Kalinka, *l. infra l.*) ; entrés au musée en octobre 1896.

Calcaire local gris jaunâtre, d'un grain très fin et très homogène, mais qui, malgré sa dureté, s'altère profondément sous les actions atmosphériques ; les quatre côtés sont taillés dans un même bloc, évidé à l'intérieur ; le fragment principal (*f*) de la face sud présente, il est vrai, à droite et à gauche, une arête verticale régulière, mais ce n'est, semble-t-il, qu'un *lusus*, dû à la régularité de la cassure ; de même, sans doute, le joint apparent de la face est contre l'angle sud ; — l'aspect des faces intérieures et leur épaisseur sont variables : à l'est et au sud, elles sont épannelées, verticales, et mesurent l'une, 0m15, l'autre, 0m20 ; sur la face nord, l'épaisseur est d'abord de 0m20 ; à 0m28 au dessous du bord supérieur, elle atteint environ 0m44 et forme une sorte de banquette continue, piquée sur sa partie horizontale, qui s'arrêtait peut-être un peu en deçà de l'angle nord-est, remplit l'angle nord-ouest et régnait très vraisemblablement le long du côté ouest qui présente, à la hauteur correspondante, des traces d'arrachements. — *Face nord* : il reste trois groupes de fragments, retenus et mis à leur place dans un bâti de briques et de plâtre : (*a*) à gauche, le personnage [1] reconstitué de quatre fragments, dont deux fragments d'angle avec retour sur la face est ; manquent l'extrémité du pied gauche et presque tout l'instrument de musique ; l'avant-bras et la main droite sont informes ; le mollet gauche est restauré ainsi qu'une partie de la surface au dessous du relief ; entre les figures [1] et [2], lacune, variant de 0m04 en bas à 0m17 en haut, complétée en plâtre ; (*b*) les personnages [2] et [3] sont reconstitués de quatre fragments dont les bords ne se rajustent pas toujours exactement et sont réunis avec du plâtre ; il manque une partie des cuisses de la figure [2], dont la lyre est mutilée et rongée, le cou, le haut du buste et du bras droit, la taille de la figure [3], ses mains et l'objet qu'elles tenaient ; entre le groupe (*b*) et le groupe (*c*) des lutteurs — celui-ci en deux fragments qui se raccordent parfaitement — une grande lacune, comblée en plâtre et variant de 0m225 en bas à 0m42 en haut ; du lutteur de gauche [4], il ne reste que la tête et les bras ; l'arête nord-ouest est mutilée ; presque tout le listel manque ; toute la surface est très usée, attaquée profondément et inégalement, ce qui rend souvent l'interprétation des détails difficile ou impossible ; la pierre est brisée au dessous des reliefs par une cassure irrégulière. — *Face ouest* : cinq fragments, deux grands et trois petits ; les grands sont en assez bon état ; la pierre étant tombée sur le sol, face contre terre, a été proté-

gée contre les actions de l'air, et c'est là où l'épiderme en a le moins souffert; le premier fragment (a) avec les personnages [1] et [2] forme le retour du fragment où sont sculptées les figures [4] et [5] de la face nord ; le second (b), qui se rajuste au précédent, comprend les chevaux, le chien et les jambes du personnage [3]; c'est au dessus de ce fragment que s'ouvre la lucarne percée au milieu de cette face; les petits fragments sont très mutilés et très érodés; l'un (c), qui se raccorde au dessus de (b), forme le bord droit de la lucarne ; on y voit des traces confuses de la tête d'un second cheval (?) et une partie du bras droit du chasseur [3] ; le quatrième fragment (d), qui constitue l'angle supérieur droit, ne se rattache à (c) que par une petite surface ; il porte la tête, la main droite et le haut de la poitrine du chasseur [3] dont le pied gauche est sculpté sur un petit fragment (e) qui se rajuste exactement à (b) ; — il manque : la main droite du chasseur [1] dont l'avant-bras droit est érodé; le sommet du crâne et tout le visage du conducteur [2], emportés par la cassure qui a brisé le bord gauche de la lucarne ; quelques restaurations en plâtre sur l'avant-bras droit, le bord vertical antérieur de la tunique, une partie de la jambe et du pied gauches, au joint des deux fragments (a) et (b), sur l'arrière-train du cheval du premier plan; du cheval du second plan, il ne subsiste que des traces si confuses que son existence même est douteuse; du chasseur [3], il reste les jambes (la gauche très mutilée), une partie du bras droit à peu près informe, la tête et le haut de la poitrine très érodés; les arêtes latérales et supérieure sont brisées ou mutilées ; les lacunes du fond sont remplies en plâtre. — *Face est* : brisée en deux grands fragments qui se rajustent ; de plus, l'angle supérieur droit appartient au retour d'un fragment de la face nord, et ce qui subsiste de l'arête gauche (incomplète et très mutilée) au retour des deux fragments de droite de la face sud ; l'arête supérieure est profondément ébréchée ; un des boucliers placés sur le haut du champ (le premier à droite) a été emporté par un éclat superficiel qui en laisse encore deviner les contours; si ce côté est celui qui a conservé la plus grande surface sculptée, il est aussi celui où l'épiderme de la pierre a été le plus gravement attaqué par les intempéries ; il est creusé, comme un nid de guêpes, d'une grande quantité de petites cavités rondes, qui, plus pressées et plus profondes encore dans la partie gauche, ont fait disparaître tous les détails des figures ; la pierre est brisée irrégulièrement au dessous du relief ; la partie moyenne du bord gauche et une petite partie du bord supérieur, avant l'angle gauche, sont restaurées en plâtre. — *Face sud* : il reste : à gauche, deux fragments constituant l'angle supérieur, l'un (a) formant retour du fragment d'angle de la face ouest (tête et buste d'homme très érodé, brisé à la taille ; manque la main droite), l'autre (b) indépendant et se rajustant à droite du premier (tête et buste d'homme brisé à la taille ; manquent une partie de l'avant-bras gauche et les deux mains) ; — à droite, l'angle supérieur, représenté par un fragment (c) qui porte la tête, en assez bon état, d'un guerrier dont les jambes (la droite incomplète dans sa largeur et brisée au gras du mollet) sont conservées sur un fragment indépendant (e), avec deux personnages du registre inférieur (manquent le pied gauche du premier à droite et les jambes du second); à hauteur de (c), un petit fragment (d) en deux morceaux, comprenant un petit segment du bouclier du guerrier, la partie visible de sa lance et une partie d'un bouclier décoratif posé sur le champ ; — au milieu, un grand fragment rectangulaire (f) où le relief est complet en hauteur et qui est brisé, à droite et à gauche, par une cassure verticale ; il ne se rattache directement à aucun des groupes précédents ; trois éclats superficiels y sont rajustés avec du plâtre ; il manque, à droite, les jambes de toutes les petites figures placées horizontalement ; au dessus d'elles, le fond est profondément érodé et tout ou partie de trois boucliers décoratifs a été emporté ; le cerf du second plan est réduit à des traces extrêmement confuses ; toute la surface est rongée, ravinée ou creusée, comme la face est, de petites cavités circulaires ; les parties manquantes sont remplacées par un bâti de briques et de plâtre ; comme il est facile de le voir, la place attribuée aux petits fragments est certaine ; le seul élément qui pût prêter au doute — la distance entre (c) et (e) — est donnée par le grand fragment (f) ; l'incertitude commence avec celui-ci, et la restauration adoptée au musée n'échappe pas à toute critique (voyez plus bas, p. 279 sq.).

Principales dimensions : la longueur actuelle est de 1m 28 sur les faces nord et sud, 1m 12 sur les faces est et ouest; la seconde seule est fournie avec certitude par les fragments conservés; la première, étant donné les lacunes des faces nord et sud, comporte une certaine approximation, mais peut être considérée comme exacte à quelques centimètres près; la hauteur maxima du bloc conservé atteint 0m 74 sur le fragment (f) de la face sud; la hauteur complète devait être d'environ 0m 80 ; la hauteur des reliefs (en y comprenant le listel supérieur qui mesure environ 0m 03) est — chiffres moyens — de 0m 48 sur les faces est et nord ; 0m 485 et 0m 465 sur la face ouest ; 0m 48, 0m 46 et 0m 66 sur la face sud ; les épaisseurs sont indiquées plus haut ; pour certaines mesures de détail, voir la description.

Ces reliefs décoraient la partie haute d'un de ces tombeaux en forme de tour rectangulaire, bien connus par ceux de Xanthos et répandus en grand nombre dans toute la Lycie. La restauration adoptée au musée est exacte — sauf en un point accessoire indiqué plus bas : le socle de bois reproduit les dimensions en largeur et en épaisseur du pilier original et le couronnement a le profil ordinaire de la grande dalle de pierre qui sert de toiture à ces édifices. Un relief de Xanthos, du même type que ceux-ci et de même hauteur (0^m 46), était placé sur une tour d'environ 3 mètres (British Museum, *Cat. of sculpture*, I, n° 80, 2, p. 46-47). La saillie maxima du relief, en l'état actuel, est de 0^m 015. Les figures et le fond étaient peints ; mais les couleurs, dont quelques traces ont encore été vues par les « inventeurs » du monument (cf. Benndorf, *Wiener Jahreshefte*, III, 1900, p. 112, note 15), ont aujourd'hui complètement disparu.

Les sujets — lutte, chasse, guerre — représentent les épisodes de la vie d'un chef, qu'on peut reconnaître dans le guerrier placé à l'extrémité droite de la face sud.

Face nord ; scène de luttes : le relief, sculpté sur un fond légèrement ravalé, est encadré, sur ses arêtes verticales et sur le bord supérieur, d'un liste plat, large de 0^m 03 environ, et de la même saillie que les figures ; les deux premiers personnages à gauche occupent toute la hauteur du champ, mais, dans la partie droite, la petite taille du serviteur [3] et la position inclinée des lutteurs [4 et 5] laissant vide un certain espace, le sculpteur l'a naïvement rempli par un décrochement vers le bas du listel supérieur, qui, sous la forme d'un bandeau lisse, haut de 0^m 12, régnait sur une longueur de 0^m 82, commençant à droite du second musicien et venant mourir contre l'arête droite de cette face. A gauche, un personnage [1] se dirige lentement vers la droite, la jambe gauche en avant, les deux pieds posés à plat sur le sol ; il tient de la main gauche un instrument très mutilé, peut-être un tympanon, plus probablement une lyre dont il joue de la main droite; il est vêtu d'une tunique rigide, peut-être garnie de manches longues et tombant au dessus des chevilles ; la tête semble rasée, mais les cheveux étaient sans doute indiqués en couleur ; la forte saillie du nez, qui continue directement la ligne du front, le menton écrasé et rentrant donnent au visage un profil très aigu ; l'œil était triangulaire et de face ; ce personnage est précédé d'un autre musicien [2] qui tient de la main gauche une lyre encore distincte dont il touche les cordes de l'autre main ; cette seconde figure est en tout semblable à la première, sauf pour la chevelure qui tombe sur le revers de la tête en une masse abondante, striée de sillons horizontaux : on ne doit pas hésiter, croyons-nous, à reconnaître en eux des hommes, car la coiffure du premier est certainement masculine, celle du second se retrouve, sur les autres faces, chez des chasseurs et des guerriers ; d'autre part, on ne

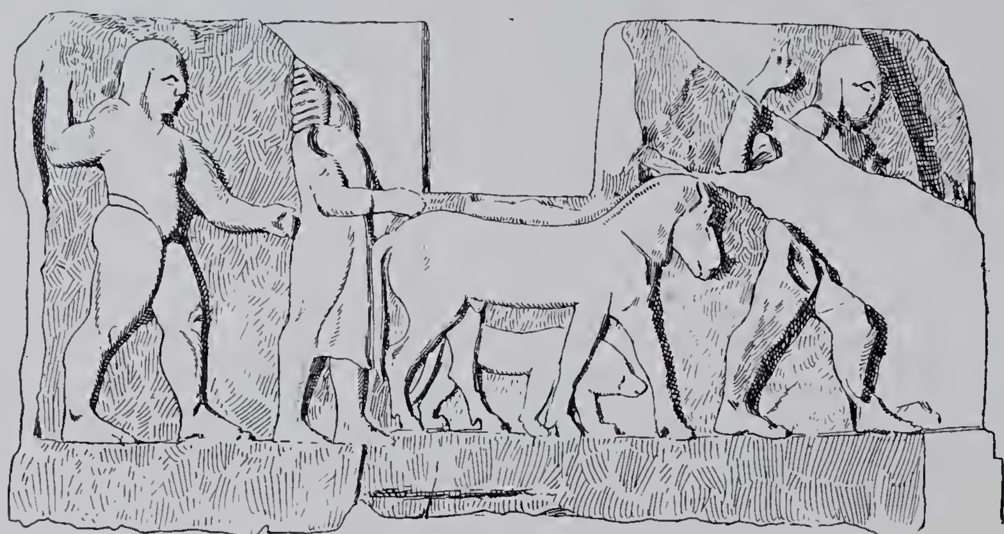
peut faire état d'un certain renflement de la poitrine qui n'est pas plus accusé ici que sur d'autres figures dont le sexe viril n'est pas douteux, et la longueur de la tunique n'a rien de spécifique ; ces musiciens assistent à la lutte qui est représentée dans l'autre moitié du relief et l'accompagnent du rythme de leurs



instruments ; entre eux et les lutteurs, s'intercale un personnage de proportions réduites [3], tourné comme eux de profil à droite, la jambe gauche avancée, les pieds portant de toute leur longueur ; il semble nu ; ses cheveux sont courts ou rasés ; il devait, des deux mains, tenir devant lui un objet qui a disparu ; c'est sans doute le serviteur d'un des deux athlètes qui sont aux prises à l'extrémité droite ; ces athlètes [4 et 5] sont nus et dans une attitude symétrique : le buste et la tête s'inclinent l'un vers l'autre, les fronts se touchent presque, les bras placés du côté du fond s'enlacent, au premier plan ils s'abaissent et les mains se saisissent d'une prise vigoureuse ; le lutteur de droite [5] (seul complet) a les deux pieds solidement plantés sur le sol ; il avance fortement la jambe droite qui s'infléchit un peu au genou et tend la gauche ; les formes sont vigoureuses, mais sans excès de rondeurs charnues ; de longs cheveux lui tombent sur la nuque, animés de quelques ondulations horizontales ; sur le fond, entre eux, on distingue les traces extrêmement confuses d'un grand vase pansu à large col, porté, semble-t-il, sur trois pieds courbes, sans doute une sorte de dinos, posé sur un petit trépied métallique, qui constituait peut-être le prix réservé au vainqueur.

Face ouest ; scène de chasse : le relief est sculpté, comme le précédent, sur un fond légèrement ravalé, encadré, sur ses côtés verticaux et en haut, par un listel étroit ; mais le bord inférieur présente, immédiatement après la pointe du pied gauche du conducteur [2], un décrochement à angle droit de 0^{m} 02 environ, qui réduit d'autant, à partir de ce point, la hauteur du champ ; à l'extré-

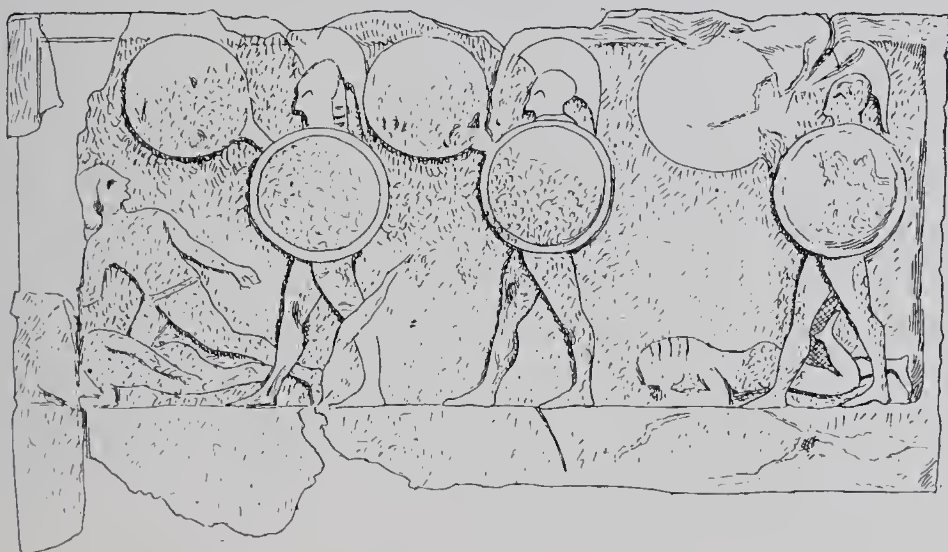
mité gauche, un homme [1] marche vers la droite, la jambe gauche en avant, les pieds assez écartés, posés à plat sur le sol, le bras droit ramené en arrière, l'avant-bras relevé verticalement, la main à hauteur de la nuque ; il semble brandir un javelot qui n'est pas représenté plastiquement ; le bras gauche est baissé, l'avant-bras tendu, la main fermée venant toucher la hanche du second personnage ; le corps est nu (les parties sexuelles ne sont pas indiquées), les formes en sont extrêmement vigoureuses et trapues, les bras athlétiques, les cuisses énormes avec l'indication schématique du tenseur interne ou externe, les mollets rebondis, l'articulation de la rotule tracée avec l'exagération ordi-



naire aux sculpteurs archaïques ; le buste, court mais très large, est coupé, aux hanches, par une dépression profonde, dont il est difficile de dire si elle représente une ceinture ou n'est qu'un artifice destiné à mettre en valeur la saillie des muscles inguinaux ; elle semble se perdre sous l'abdomen qui retombe sur elle un peu comme une bosse de polichinelle (on notera que l'abdomen est de profil tandis que la poitrine est presque de face) ; la tête est ronde, avec un grand nez aigu qui continue directement la ligne du front, le bas du visage rentrant et court, l'œil colossal et triangulaire, l'oreille très grande et trop haut placée, les cheveux coupés ras ou simplement massés ; le second personnage [2], où l'on peut reconnaître l'écuyer du précédent, s'avance, lui aussi, vers la droite, mais à pas lents et paisibles, le pied droit en arrière et touchant des orteils le talon gauche ; de même taille que son maître, il est de proportions beaucoup plus légères ; ses cheveux descendent sur la nuque et le cou en une masse striée de quelques ondulations horizontales ; il porte une tunique rigide qui lui tombe au dessous des genoux ; le bras droit est plié à angle droit, le coude au corps, et la main semble tenir les brides des chevaux qui s'avancent devant lui ; ceux-ci sont placés au dessous de la lucarne rectangulaire qui donne jour dans l'intérieur du tombeau et dont le bord supérieur était formé

par la corniche même du monument : c'est pourquoi le sculpteur a dû réduire fortement leur taille et leurs proportions ; ce sont en effet des bêtes petites, courtes sur pattes et efflanquées ; dans l'état actuel du relief, on n'en voit nettement qu'un seul ; cependant l'aspect du fond, au dessus de son encolure, semble bien révéler la présence d'un second animal, dont les jambes et tout le corps, sauf le sommet de la tête, la crinière, et peut-être la ligne du dos, étaient exactement recouverts par le premier ; ils sont accompagnés, au second plan, d'un puissant molosse, qui a le profil aigu d'un ours, l'encolure épaisse, les griffes et la démarche pesante d'un lion ; devant eux, à l'extrémité droite, s'avance un chasseur [3] dont les formes et l'attitude semblent reproduire presque trait pour trait celles du personnage [1] de l'extrémité opposée.

Face est ; scène de guerre : le champ, légèrement ravalé, est, ici encore, encadré, en haut et sur les côtés, d'un listel étroit, d'une saillie égale à celle des figures ; trois guerriers s'avancent vers la gauche, l'un placé à l'extrémité droite, l'autre un peu à droite de l'axe du relief, le troisième à une distance à



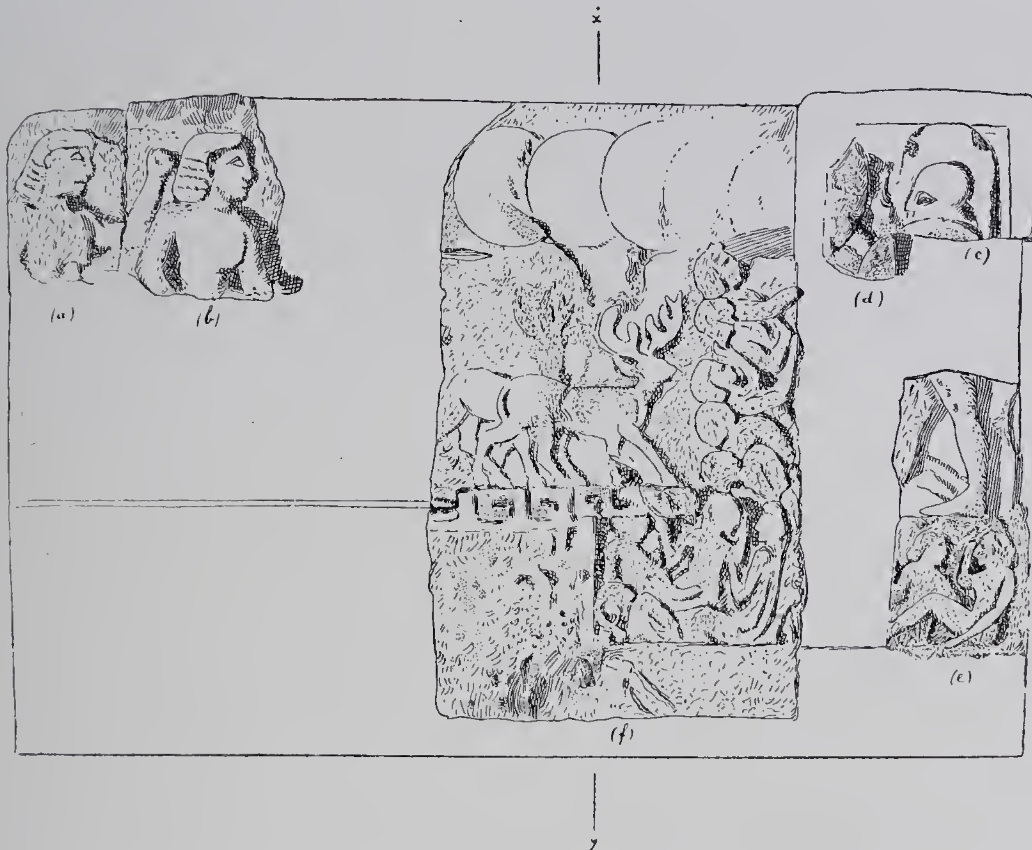
peu près égale du second et de l'arête gauche ; tous trois marchent d'un pas uniforme, les deux jambes tendues, la droite en avant, les deux pieds portant de toute leur longueur ; ils sont coiffés du même casque dont le haut cimier arrondi retombe jusque sur le dos, et dont les couvre-joues ne laissent paraître que l'œil et le nez ; la même rondache recouvre tout leur buste et leurs bras ; les cuisses sont nues, les jambes sont peut-être protégées par des cnémides ; ils sont armés d'une lance dont on ne voit qu'une courte partie, entre leur bouclier et un bouclier semblable, que le sculpteur a placé, comme un ornement de remplissage, dans la partie supérieure du champ, à hauteur de la tête de chacun d'eux ; derrière le premier, un homme nu, mort ou mourant, est étendu à plat ventre sur le sol, les jambes allongées à droite, la gauche pliée

au genou, le mollet relevé, presque vertical dans l'angle que forment les deux jambes du guerrier debout; la tête, coiffée de longs cheveux qui descendent sur la nuque en une masse animée de quelques ondulations horizontales, ne repose pas directement sur la terre, mais sur la main gauche; cette figure remplit à peu près la longueur du champ jusqu'au second guerrier; entre celui-ci et le troisième, l'espace, plus étroit, est resté vide; mais l'angle inférieur gauche est occupé par une masse assez importante : là aussi, un ennemi mort est gisant sur le ventre, les deux jambes allongées à droite, le bras gauche pendant le long du corps, la tête reposant sur la main ou l'avant-bras droits; derrière lui, au troisième plan, un de ses compagnons qui fuyait vers la gauche est tombé sur la jambe droite; la jambe gauche, encore tendue, ne touche le sol que des orteils, le buste s'incline fortement à gauche, tandis que la tête, de profil à droite, semble regarder le troisième guerrier; les bras sont baissés et écartés; les cheveux sont pareils à ceux du personnage étendu à l'extrémité droite. Il est curieux d'observer le contraste entre l'attitude animée de ces petites figures et l'immobilité des guerriers passant, ceux-ci véritable poncif qu'on retrouve exactement sur les reliefs de Xanthos et de Trysa (British Museum, *Cat. of sculpture*, I, n° 80, 2; Perrot, *Histoire de l'art*, V, p. 390, fig. 273).

Face sud : ce côté, qui a le plus souffert, est aussi celui dont l'interprétation présente le plus de difficultés; le champ, légèrement ravalé, est, ici encore, encadré en haut et latéralement par un listel uni, mais, dans ce cadre commun, le sujet est double : la scène de chasse de la face ouest, la scène de guerre de la face est s'y continuent et s'y terminent l'une contre l'autre; cette dualité est comme exprimée matériellement par la différence des hauteurs du champ sculpté; dans la partie gauche, correspondant à la scène de chasse, il avait la hauteur normale de 0m 48 — mesurable sur le bord gauche du fragment (*f*), avant le petit décrochement qui la réduit ensuite à 0m 46; dans la partie droite, réservée à la scène de guerre, il mesure 0m 66 (ou 0m 655), qui se développent soit sur un seul registre (partie droite du fragment *f*), soit sur deux registres superposés (fragments *c* et *e*), séparés par un listel et mesurant respectivement 0m 46 et 0m 14.

Scène de guerre : à l'extrémité droite (fragments *c*, *d*, *e*), on voit, s'avançant vers la gauche, un guerrier en tout semblable à ceux de la face est; il porte le même casque, à large couvre-joues et haut cimier retombant; la même rondache couvrait son buste et ses bras, et sa lance se perdait sous le même bouclier décoratif, placé sur le champ à hauteur de sa tête; entre ses pieds, apparaît une masse peu distincte, où l'on croit pouvoir reconnaître les deux jambes allongées d'un ennemi étendu sur le sol : à dire vrai, cette explication n'est pas d'une certitude absolue et il reste assez étrange que les pieds de ce

personnage gisant ne débordent pas à droite la jambe gauche du guerrier debout. En ce dernier, il est permis de reconnaître le titulaire du tombeau, marchant à la tête de ses soldats (qui s'avancent à sa suite sur la face est) et encadré en quelque manière par l'amoncellement de ses prisonniers; ceux-ci sont représentés par de petites figures de sexe douteux qui sont en général, ou paraissent être, nues et imberbes, avec de longs cheveux retombant en masse sur la nuque : au dessous du guerrier, sur un second registre, c'est, au premier plan, un personnage assis à terre, de profil à gauche, les deux genoux pliés



et relevés, la main gauche appuyée sur le sol, la droite relevée à hauteur du front (cf. la petite figure de l'angle inférieur droit sur la face nord du monument des « harpies ») ; derrière ses jambes, un autre est étendu, le buste dressé et de face, la tête de profil à droite regardant le premier sur les genoux duquel il repose son bras gauche ; le bras droit pend naturellement, l'avant-bras était relevé ; — ici une lacune, et le sujet se continue à la même hauteur sur le fragment (*f*) : à la cassure, traces d'un personnage debout, vêtu, semble-t-il, d'une tunique courte, la tête de profil à droite ; puis, au premier plan, un homme étendu à plat ventre sur le sol, les jambes allongées à droite, pliées au genou et relevées, le bras gauche plié contre la poitrine ; au second plan, derrière lui, trois personnages, dont il cache les jambes et dont on ne voit que le buste : le premier (à gauche), assis sur le sol de profil à droite, est très confus ; sa tête s'incline tristement sur sa poitrine, et le bras droit est baissé avec une légère inflexion du coude ; le troisième, assis de même, mais de profil

à gauche, semble soutenir sur sa main droite le coude gauche du second, qui, agenouillé plutôt qu'assis, la tête de profil à droite, porte la main gauche à ses yeux, comme s'il pleurait, et baisse le bras droit en l'éloignant du corps. Immédiatement au dessus de la tête de ces deux dernières figures, s'édifie une véritable pile humaine, formée de petits personnages, semblables aux précédents, qui s'étagent horizontalement sur le fond, pressés les uns au dessus des autres; bien qu'il n'en reste que la tête et le buste, leur attitude animée indique clairement que ce n'est pas un amoncellement de cadavres; ce ne sont pas non plus des hommes étendus normalement sur le sol et superposés en hauteur par un artifice naïf qui exprimerait ainsi la juxtaposition en profondeur; c'est, semble-t-il, une suite de personnages assis ou accroupis sur une ligne de terre idéale, perpendiculaire au sol réel, et qui, peut-être, était représentée matériellement par un retour à angle droit du listel horizontal sur lequel repose le grand guerrier debout; ils sont cinq : le premier (en bas) a la tête tournée de profil vers le bas et la soutient sur la main droite; le bras gauche était plié à peu près comme le droit; le second est tourné dans le même sens que le premier, mais renverse la tête en arrière ; son bras gauche est baissé ; le troisième tourne le dos au second ; sa tête (comme celle des deux suivants) est de profil vers le haut ; elle s'incline sur la poitrine, la main gauche relevée à hauteur du front, le bras droit baissé, l'avant-bras tendu ; le quatrième incline le buste en avant, semble tendre curieusement le cou et plie le bras droit en ramenant un peu le coude en arrière ; le dernier penche fortement la tête sur sa poitrine et baissait les bras en relevant légèrement les avant-bras ; plus haut, le champ, profondément attaqué, était décoré de boucliers circulaires qui se recouvrent en partie l'un l'autre (il y en avait sans doute six : une partie du premier est conservée sur le fragment (*d*); les deux suivants ont disparu, avec une partie du quatrième, emportés par les érosions; les deux derniers remplissent l'angle supérieur gauche du fragment (*f*), au dessus des deux cerfs).

Si étrange que soit cette composition, elle a du moins l'avantage de séparer fortement les deux sujets entre lesquels se partage la face sud et de montrer clairement que toutes ces petites figures doivent être expliquées en fonction du personnage qu'elles encadrent : ce sont ses prisonniers : gisant sur le sol, pressés, « empilés » les uns sur les autres, ils s'affligent et se lamentent à la fois sur leur propre sort et sur celui de leurs compagnons tombés dans le combat.

Scène de chasse : à l'extrémité gauche (fragment *a*), un homme s'avance vers la droite, le bras droit baissé et plié, le gauche tendu en avant à hauteur de l'épaule, l'avant-bras relevé, le poing fermé ; il semble nu, et celui qui le précède (fragment *b*) l'est certainement ; la tête de ce dernier, bien conservée, présente à peu près, sauf pour la coiffure, le type du chasseur [1] de la face ouest ; l'oreille est grande et placée trop haut ; les cheveux, massés sur le haut du crâne, forment bourrelet au dessus du front et retombent sur la nuque en

une masse animée d'ondulations horizontales; le buste est de face, les bras baissés, les avant-bras tendus dans l'attitude d'un homme qui tiendrait des deux mains une lance ou un épieu (cf. le relief de Trysa, Perrot, *Histoire de l'art*, V, p. 390, fig. 274). Nous touchons ici le point où la restauration adoptée prête à la discussion.

Sur le fragment (*f*), le bord inférieur du relief présente à 0m035 de l'arête gauche, un petit décrochement de 0m 02 vers le haut, puis, 0m 16 plus loin, un décrochement de 0m 18 vers le bas, correspondant à la hauteur supplémentaire du champ occupé par l'amoncellement des petites figures; la partie horizontale, comprise entre ces deux décrochements, est décorée d'une grecque, et se prolonge en porte-à-faux au delà du second, sur une longueur de 0m 12; sur cette sorte de plinthe, qui mesure au total 0m 29, sont placés deux cerfs de petite taille mais de haute ramure, qui s'enfuient vers la droite, celui du deuxième plan retournant la tête à gauche; à la partie supérieure du champ, se trouvent les boucliers dont il a déjà été parlé plus haut : il se produit ainsi comme un chevauchement et une interpénétration de la scène de guerre et de la scène de chasse, les boucliers — qui appartiennent à la première — se développant au dessus des cerfs — qui appartiennent à la seconde — et ceux-ci, à leur tour, cheminant sur le porte-à-faux de la plinthe, au dessus des prisonniers accroupis dans la partie inférieure du relief.

Au dessous du dernier bouclier à gauche, des traces assez confuses paraissent représenter l'extrémité d'une lance qui était tenue par un chasseur; ce chasseur est très probablement le même auquel appartient le pied dont la pointe, seule conservée, remplit l'angle droit du petit décrochement (on ne peut admettre que cette petite masse de pierre représente un sabot postérieur du cerf du second plan : la forme ne s'y prête pas, et l'animal aurait eu une patte sensiblement plus longue que les trois autres). Mais, d'autre part, ce chasseur est-il une figure perdue, comme semble l'admettre la reconstitution exécutée au musée, qui laisse entre les fragments (*f*) et (*b*) une lacune de 0m 18? Nous ne le pensons pas; d'après nous, ce chasseur n'est autre que celui dont la tête et le buste sont conservés sur le fragment (*b*).

En effet, dans l'état actuel, le fragment (*e*) est séparé de (*f*) par une distance de 0m 11 à 0m 12; mais, si l'on veut bien reconnaître les traces visibles entre les pieds du guerrier debout pour les jambes d'un personnage étendu sur le sol, on est conduit, par l'analogie du motif avec celui qui est représenté à l'extrémité droite de la face est, à supposer, pour ce qui manque à gauche de ce personnage gisant, un espace d'environ 0m 18, supérieur de 0m 07 à celui qui existe actuellement; d'autre part, il convient d'ajouter à ces 0m 07 une certaine largeur, correspondant aux jambes des prisonniers qui s'étagent sur le bord droit du fragment (*f*), et peut-être de l'augmenter encore, si, comme il est possible, ces petites figures reposaient sur un listel vertical; nous obtenons

ainsi, entre (*e*) et (*f*), une distance totale qu'on peut évaluer à 0m 25, dépassant de 0m 13 environ celle qu'a admise le restaurateur ; il faudrait donc reporter le fragment (*f*) à 0m 13 vers la gauche ; dès lors, le pied et la lance, conservés sur le bord gauche de ce fragment, appartiendraient, sans doute possible, au chasseur du fragment (*b*).

Notre hypothèse n'est pas décisive, parce qu'elle dépend de détails d'interprétation qu'on peut contester ; mais elle entraîne une conséquence assez remarquable qui peut lui servir de confirmation : par ce déplacement du fragment (*f*), la ligne *xy*, correspondant au grand décrochement du bord inférieur et à la séparation des deux scènes, vient se placer dans l'axe même de la face, à 0m 64 des arêtes, dont elle est séparée actuellement par 0m 77 (à gauche) et par 0m 51 (à droite) ; ainsi, les deux sujets occupent chacun une surface égale, et cette répartition symétrique a l'avantage de rendre moins choquantes les différences de hauteur du champ sculpté. Il résulte enfin de cette correction que le relief, bien que mutilé, a conservé les éléments les plus caractéristiques de tous ses personnages — à gauche, deux guerriers chassant le cerf, à droite, un guerrier encadré dans l'amoncellement de ses prisonniers — et que l'ensemble en pourraît être dessiné avec une approximation voisine de la certitude.

Le tombeau en forme de tour rectangulaire est le type funéraire le plus ancien qu'on rencontre en Lycie et celui d'où proviennent les reliefs de Belenkli est parmi les plus anciens dans cette classe d'édifices ; par leur date — qu'on peut supposer encore assez voisine de l'année 600 et qui, de toutes manières, ne doit pas descendre plus bas que la moitié du VIe siècle — comme par les sujets représentés, ces reliefs forment un petit groupe homogène avec ceux de deux autres tombeaux, l'un découvert à Xanthos par Fellows et conservé au musée britannique (*Cat. of sculpture*, I, n° 80 ; Perrot, *Histoire de l'art*, V, p. 392-395, fig. 277-280), l'autre signalé à Ghieul bachi - Trysa par Benndorf et M. Petersen (*Reisen*, I, p. 108, n° 4 ; II, p. 13, fig. 9 ; Benndorf, *Das Heroon von Gjoelbaschi*, Sonderdruck, p. 23 ; Perrot, *l.l.* p. 390, fig. 273-275). Sur deux de leurs côtés, les reliefs de Belenkli n'offrent rien qui ne soit très connu : à la scène de la face nord, on trouverait de nombreuses analogies sur les vases à figures noires ; celle de la face ouest a un caractère local plus fortement accusé ; on y voit naître ce goût pour les défilés de chevaux et de chars qui constituera un des motifs favoris de la sculpture lycienne (reliefs de Xanthos, British Museum, *Cat. of sculpture*, I, n° 86 ; Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, I, p. 267, fig. 133), et le cheval lui-même y a déjà ces formes ramassées et un peu lourdes qu'il conserve encore dans les œuvres postérieures de cette province. A l'est, les « hoplites passants » sont un des motifs les plus fréquents de la céramique et de la joaillerie grecques primitives (cf. les exemples cités par MM. Perrot et Petersen, *ll. supra ll.* ; J. Naue, *Revue archéologique*,

1897, II, p. 333-335) ; le type même de ces guerriers et leur armement révèlent une origine hellénique et ionienne [cf. A. Koerte, *Athenische Mitteilungen*, XXIII, 1898, p. 130 sq. ; *Gordion* (*Jahrbuch des archaeologischen Instituts, Ergaenzungsheft* V, 1904), p. 159 et fig. 141, p. 158 ; — un fragment de relief en terre cuite, trouvé à Milo et conservé au Louvre, salle *L*, reproduit un guerrier du même type, coiffé du même casque et armé de la même rondache ; cf. la tête de guerrier des monnaies de Calymna (British Museum, *Cat. of the greek coins of Caria*, p. 188, pl. XXIX, 8), datées approximativement des années 600-550] ; l'emploi des boucliers comme ornement de remplissage rappelle le procédé des céramiques ionienne et corinthienne. Mais ici déjà les petites figures des vaincus portent un caractère tout différent, et c'est dans les représentations de l'art mésopotamien qu'on leur découvrirait les analogies les plus frappantes : la figure si singulière du guerrier tombé sur le ventre et dont la jambe reste dressée se retrouve sur les reliefs de la porte de Balawat [Birch et Pinches, *The bronze ornaments of the palace gates of Balawat*, 1881-1902, plaque *L* (*M* du texte), 1 en haut, 4 en haut ; cf. les reliefs du musée britannique, photographies Mansell n°s 394 (en haut à droite), 382 (en haut à droite)]; du guerrier tombant de l'extrémité gauche, rapprocher, sur les mêmes reliefs de Balawat : plaques *C* (*I*), 7 en haut (cf. photographie Mansell, n° 398) ; *L* (*M*), 6 en haut ; *M* (*B*), 1 en bas, 3 en haut, 6 en haut, 7 en haut ; Botta, *Monument de Ninive*, II, pl. 99 et 143.

Plus caractéristique encore est la partie droite de la face sud : l'étrangeté de la composition, le contraste entre les moyens du sculpteur et la difficulté du sujet qu'il a choisi, tout témoigne ici d'une influence extérieure qui ne peut être grecque et qui est orientale. Ce guerrier colossal qui s'avance au milieu de ses prisonniers lilliputiens rappelle ces pharaons égyptiens qui, à pied ou du haut de leur char, chassent et soulèvent devant eux, comme une poussière, d'innombrables et minuscules ennemis; c'est le même sentiment, la même volonté de mettre en valeur la personne du chef victorieux, le même caractère monarchique ou aristocratique qui, avec infiniment moins de puissance et d'habileté, mais par un artifice semblable, s'exprime ici et sur les reliefs de Médinet Habou (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, fig. p. 469), de Thèbes (Perrot, *Histoire de l'art*, I, p. 23, fig. 13) et de Louqsor (*ibid.*, p. 277, fig. 174). On le retrouve sur de nombreux reliefs assyriens (par exemple, Botta, *Monument de Ninive*, I, pl. 58 et 59), et il paraît probable, d'après les procédés d'exécution, que l'influence mésopotamienne se soit fait sentir ici plus directement que l'égyptienne. Bien qu'il soit hasardeux de comparer entre elles des œuvres séparées par plus de 2000 ans, peut-on ne pas reconnaître une curieuse analogie entre les petites figures amoncelées de notre relief et certains fragments de la « stèle des vautours » (Heuzey et Fr. Thureau-Dangin, *Restitution matérielle de la stèle des vautours*, 1909, pl. I et II) ? Plus

rapproché de lui est une œuvre comme le relief qui représente la bataille d'Ashur-bani-pal (668-626) contre les élamites (British Museum, *Guide to the babylonian and assyrian antiquities*, 2e éd., 1908, nos 45-47, p. 39 [1re éd., 1900, pl. V]; *Assyrische Skulpturen*, H. Kleinmann et Cie, Harlem, pl. CIV-CV) ; les ressemblances sont nombreuses entre les figures des vaincus sur le relief assyrien et les prisonniers du monument lycien et l'on pourrait aisément multiplier les exemples (soit sur les plaques de Balawat, soit ailleurs : cf. Botta, *l. l.*, I, pl. 61, 63, 64, 65, 67). Sur la face ouest — la seule, en l'état actuel, où l'on puisse encore juger du caractère de la sculpture — le modelé dur et schématique, la musculature outrée, les formes rondes et boursouflées du premier personnage à gauche trahissent le souvenir d'un modèle assyrien — et l'on doit se représenter les trois autres côtés à l'image de celui-ci, malgré les érosions qui, en réduisant l'épaisseur et la largeur des figures, leur ont donné l'aspect de silhouettes méplates copiées sur la panse de quelque vase « géométrique ».

Il n'y a pas lieu de s'étonner de trouver ici ces influences du dehors ; toutes deux sont écrites aussi distinctement sur les œuvres primitives de l'art ionien et il a fallu le « philhellénisme » aveugle de quelques archéologues pour refuser de les y lire. Mais dès lors, nous ne pouvons admettre, avec M. L. Curtius, que les reliefs de Belenkli représentent le produit le plus ancien de l'art ionien avant son contact avec l'Égypte, ni en rapprocher un relief en calcaire de Naucratis (*Annual of the british school at Athens*, 1898/9, pl. IX), avec lequel il nous paraît sans rapports essentiels. Tout au contraire, ils constituent, et c'est leur principal intérêt, le plus complet et le plus précieux document de l'art lycien primitif, antérieurement à l'époque où il est soumis à ces influences ioniennes qui se font sentir si profondément dans le monument des « harpies ». Sans aucun doute (nous l'avons indiqué plus haut), certains types ioniens sont déjà connus du sculpteur lycien ; mais ils restent pour lui des motifs étrangers, qu'il répète mécaniquement, sans que rien de l'esprit ni du goût ioniens n'ait encore pénétré dans son œuvre (voyez, par exemple, sur la face sud, le singulier usage qu'il fait du méandre). Quelques mots sur la composition de ces reliefs peuvent fournir une justification intéressante de ce point de vue, qui est à peu près celui qu'ont adopté MM. Perrot et A. E. Smith en parlant du relief de Xanthos mentionné plus haut (p. 280).

Si libre qu'en puisse être la fantaisie sur une amphore de Busiris, une coupe de Phineus ou un sarcophage du « satrape », la composition d'un artiste ionien comprend toujours un ou plusieurs centres, autour desquels s'organisent un certain équilibre des masses et, le plus souvent, une certaine convergence ou divergence des lignes. Qu'on examine ici les reliefs de la face nord (nous laissons de côté la face sud où l'influence hellénique n'a évidemment rien à faire et la face ouest dont le caractère spécifiquement lycien ne peut être contesté) : on n'y trouvera rien, ni dans la place respective des per-

sonnages, ni dans leur taille et leur volume, de ce que nous appelons, au sens précis, une « com-position », mais seulement une « juxta-position » de figures qui n'ont d'autre lien entre elles que le fait de leur juxtaposition, l'ordre même de cette juxtaposition n'étant déterminé par aucun principe constructif ni par aucune nécessité logique (pour éclairer d'un exemple précis combien ce procédé diffère du procédé grec, comparer la manière dont sont traités les mêmes sujets — lutteurs et guerriers — sur un vase attique du Louvre, Pottier, *Vases antiques du Louvre*, II, pl. 79, sous le n° *F*, 199 : en réalité *F*, 217 ; p. 118). Plus significative encore est la face est : si l'on était tenté d'y reconnaître, dans la répétition mécanique du même motif, comme une rudimentaire ébauche de composition, l'addition, aux extrémités, de petites figures qui sont entre elles sans symétrie et, avec les grandes, sans rapport de grandeur ni d'attitude, montrerait bien clairement qu'on ne saurait voir ici un éveil de ce goût d'ordre et d'équilibre qui est caractéristique de l'œuvre d'art grecque. Tout au contraire : voulant peindre une bataille, le sculpteur s'est borné à « contaminer » deux motifs : l'un — poncif d'atelier hellénique — les « hoplites passants », l'autre, trois figures de morts et de blessés, dont les types paraissent empruntés à l'Assyrie, — et il n'a pas senti quelle absurdité il y avait à rapprocher ces derniers personnages, dont l'attitude naïve est cependant si animée, de ces soldats pesants, qui défilent au port d'arme, impassibles comme à la parade, et semblent ignorer jusqu'à l'existence des adversaires qu'ils sont censés combattre. Si l'on compare à ce relief ceux du monument des « harpies » où le désir de symétrie se fait sentir avec tant de force, on n'hésitera pas à voir dans cette différence essentielle l'effet d'un élément nouveau qui est entré en jeu dans l'intervalle de temps qui sépare les deux œuvres — et cet élément est précisément l'influence ionienne, non plus réduite à l'importation de quelques types isolés, non pas aussi assez absolue pour détruire, dans l'œuvre d'art lycienne, tout caractère original et national, mais assez puissante cependant pour en modifier profondément et en enrichir la conception et les formes.

Pas plus que d'influence ionienne, entendue au sens que nous venons de préciser, on ne trouvera trace ici de l'influence iranienne ; en particulier le cheval de la face ouest ne porte aucun des ornements caractéristiques du harnais perse ; la conquête d'Harpage, avec laquelle cette influence a dû commencer à se faire sentir, se place vers l'année 545 : par là se trouve confirmée la date du haut VI[e] siècle que nous avons proposée. Il n'y a pas lieu, croyons-nous, d'introduire dans la discussion la question des rapports très hypothétiques qui relieraient les tours funéraires lyciennes à celles de Mourghab, de Nakch-i-Rustem, et au tombeau de Cyrus tel qu'il nous est connu par les descriptions de Strabon (XV, p. 730) et d'Arrien (*Anab.*, VI, 29, 4-7) : ces ressemblances fussent-elles démontrées, il resterait à établir qu'elles ne

doivent pas s'expliquer par l'imitation de quelque modèle commun et que le tombeau de Cyrus ne se rattache pas, en Perse même, à une tradition plus ancienne.

Heberdey-Kalinka, *Bericht ueber zwei Reisen im suedwestlichen Kleinasien* (*Denkschriften der k. Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, XLV, 1, Wien), 1896, p. 31; — Benndorf, *Wiener Jahreshefte*, I, 1898, Beiblatt, col. 71 ; *ibid.*, III, 1900, p. 112 ; — L. Curtius, *Athenische Mitteilungen*, XXXI, 1906, p. 165.

Photographies n°s 368 (face nord), 382 (face ouest), 366 (face est), 367 (face sud), 385 (perspective des faces nord et ouest).

110 (343) Sarcophage lycien.

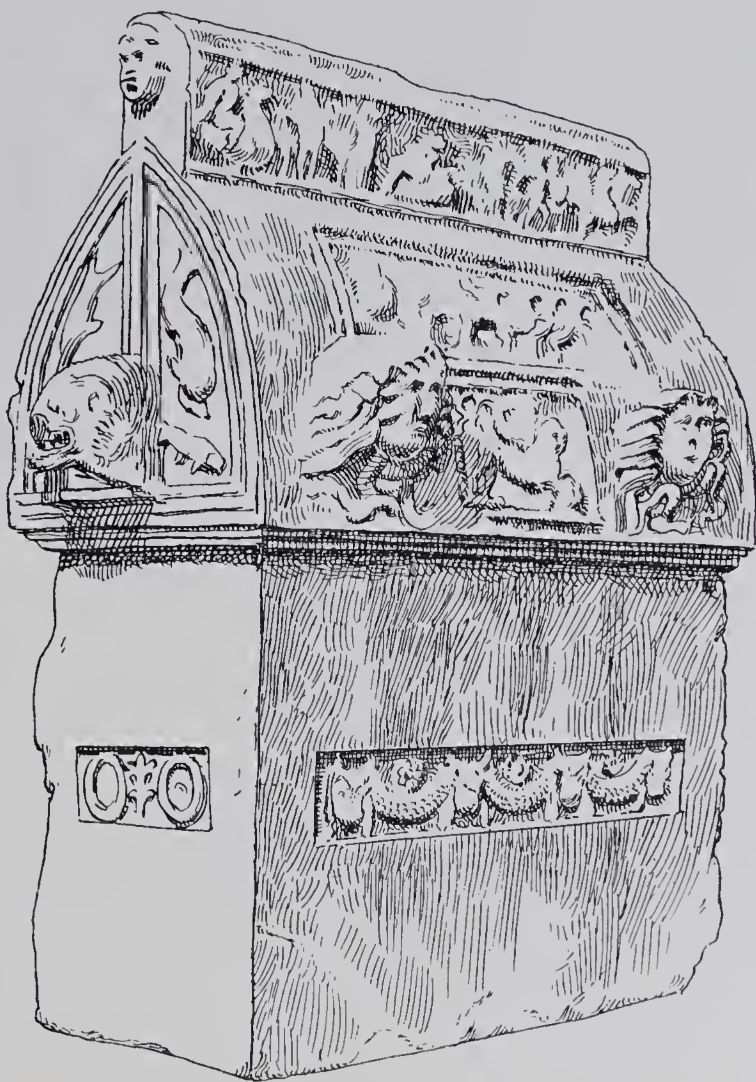
Ghieul bachi (Trysa) ; trouvé non loin de l'emplacement supposé de l'agora antique ; 14 décembre 1884.

Calcaire local ; les violateurs ont percé une grande ouverture sur la hauteur du petit côté droit de la cuve ; toutes les arêtes sont plus ou moins ébréchées ; tout l'épiderme de la pierre, en particulier sur la face antérieure du couvercle, est profondément attaqué, rongé et creusé par les intempéries ; tous les reliefs sont mutilés, déformés, parfois méconnaissables ; hauteur totale, 3^{m} 05 (dont 1^{m} 47 pour la cuve, 1^{m} 21 pour le couvercle et 0^{m} 37 pour le faîtage mesuré sur le petit côté du monument) ; longueur du grand côté, sur la cuve, 2^{m} 13 ; sur le couvercle, 2^{m} 285 ; longueur du petit côté, sur la cuve, 1^{m} 07 ; sur le couvercle, 1^{m} 25 ; épaisseur de la paroi, environ 0^{m} 18 ; pour les mesures de détail, voir la description.

Sarcophage du type lycien ordinaire ; cuve rectangulaire sans profils ; haut couvercle en arc brisé surmonté d'une épaisse poutre faîtière qui règne sur toute la longueur de l'arête supérieure ; au milieu à peu près de la *face antérieure de la cuve*, un champ rectangulaire très allongé (0^{m}25 × 1^{m}68) est décoré de quatre bucranes, parés de bandelettes, entre lesquels pendent, accrochées à leurs cornes, trois guirlandes de feuillage ; au dessus de chacune d'elles, une rosette d'un type différent ; au *revers*, un champ pareil, moins profondément ravalé et sans décoration ; les *petits côtés* portent chacun un panneau semblable (0^{m} 25 × 0^{m} 68) : celui de droite est orné d'une palmette flanquée, à droite, d'une rosette formée de deux corolles superposées, aux pétales longs et aigus, à gauche, d'une rosette simple aux feuilles largement épanouies ; sur celui de gauche, la palmette est comprise entre deux médaillons ou phiales circulaires, à bord saillant et omphalos central.

Couvercle : l'arête inférieure est entaillée sur ses quatre côtés, de manière à présenter deux petits bandeaux en saillie l'un sur l'autre, qui forment une sorte de couronnement à la cuve ; les tenons de manœuvre sont travaillés, sur la *face antérieure* du couvercle, en colossales têtes de Méduse (hauteur,

$0^{m}33$), légèrement tournées l'une vers l'autre et encadrées d'une abondante chevelure qui se développe largement sur les côtés du visage ; les serpents sont noués sous le cou par un double nœud ; entre elles, dans un panneau encadré d'un filet et d'une scotie ($0^{m}405 \times 0^{m}64$), un lion est placé de profil à droite, la tête de face, la griffe antérieure gauche posée sur une tête de taureau (la description des *Reisen* parle d'un « Loewe mit einem Stabe » dont nous ne voyons pas trace) ; au dessus, dans un panneau allongé ($0^{m}40 \times 1^{m}32$), encadré comme le précédent, un char à grande roue (sans conducteur ?) est attelé de quatre chevaux qui galopent à droite ; de part et d'autre, sur le champ, une tête imberbe, coupée à l'attache du visage sur le cou, et coiffée, semble-t-il, d'un bonnet à pans tombants ; en dehors, à gauche, une couronne circulaire, à droite, un objet qui n'a laissé que des traces très confuses, peut-être une guirlande.



Les représentations sculptées sur la *poutre faîtière* sont très mutilées et énigmatiques ; elles sont placées sur un champ ravalé qui en occupe toute la longueur ($0^{m}34 \times 2^{m}16$) ; au milieu, un homme (barbu ?) est assis sur la panse d'une grande amphore, du type des amphores cnidiennes, couchée sur le sol (d'après Benndorf, Pallas debout sur une proue de navire !) ; il semble vêtu d'une tunique courte ; ses jambes sont rejetées à gauche, la droite tendue, la gauche légèrement fléchie, le buste et la tête inclinés à droite, le bras gauche appuyé sur l'épaule du vase, le droit plié sur la poitrine ; à droite, une jeune femme ailée en tunique longue — sans doute Niké — s'avance vers lui et paraît tenir, de la main gauche posée à hauteur de la hanche, un attribut allongé, peut-être une palme ou un thymiatérion ; au delà, un homme de face, en tunique courte serrée à la taille, les deux jambes violemment écartées, le bras

droit tendu et éloigné du corps, comme pour porter un coup, semble enlacer, de son bras gauche, un second personnage placé à côté de lui, vêtu comme lui, mais réduit à une masse informe — peut-être une scène de lutte ou de bataille ; à l'extrémité droite, un cavalier, vêtu d'une tunique et d'une chlamyde flottante, s'éloigne en galopant vers la droite ; — la partie gauche présente une suite de sujets toute symétrique : à gauche de la figure centrale, une femme en tunique longue, le bras gauche baissé, la main droite tenant un objet volumineux, mais indistinct (trophée ?), s'avance, de profil à gauche, vers un homme vêtu d'une tunique courte et d'un manteau : le corps de face et portant sur la jambe gauche, la main gauche pendant sur l'abdomen, il appuie la droite sur une cuirasse (?), placée à côté de lui sur une base rectangulaire, et son pied droit se pose sur le profil inférieur de cette base ; à l'extrémité gauche, un personnage très confus est assis sur une oie (ou cygne) colossale, qui se tient immobile et de profil à droite : de face et vêtu d'une tunique courte, la jambe gauche pliée devant le corps, la droite à demi allongée, le pied posé sur la pointe de la queue de l'oiseau, il abandonne sa main droite sur le genou droit, et s'appuie de la main gauche à la base du col de sa monture ; on ne peut pas penser à une Aphrodite sur le cygne ; l'attitude semble plutôt indiquer un enfant.

Le *revers du couvercle* n'a d'autre décoration que deux gros bossages, sommairement travaillés en têtes de taureau.

Les tympans ogivaux des *faces latérales* sont encadrés par trois petits bandeaux en saillie l'un sur l'autre, et partagés en deux panneaux par un potelet vertical formé, lui aussi, de trois bandeaux superposés et de largeur décroissante (souvenir lointain de la construction en bois) ; il est interrompu, à sa partie inférieure, par un énorme tenon représentant, sur une plinthe rectangulaire, à gauche, une tête de lion, de face, la gueule entr'ouverte et couchée sur ses pattes antérieures, à droite, une tête de lionne (?), dans la même attitude, mais tournée légèrement à gauche ; les panneaux du tympan sont ornés symétriquement, sur la face gauche, de deux dauphins placés la tête en bas, et, au dessous, de deux poissons nageant vers l'extérieur, sur la face droite, de deux cornes d'abondance d'où débordent quelques fruits ; la tranche latérale de la poutre faîtière, au dessus des petits côtés, est décorée, à gauche, d'un masque comique, imberbe, à cheveux courts et parés d'un lemnisque dont les extrémités pendent sur le fond, à droite, d'un masque au type de Silène, à longue barbe rectangulaire.

Comme il est de règle presque constante en Lycie, les reliefs les plus importants sont placés ici sur le couvercle ; ceux du flanc n'ont rien que de très connu : le quadrige se retrouve sur le sarcophage de Payava et de Méréhi, au musée britannique, sur celui de Deirmis et d'Aischylos à Vienne, sur un couvercle de Kyaneai, sur la cuve de notre n° 63 (cf. plus haut, p. 168) ;

dans le lion, on a proposé, non sans vraisemblance, de voir les armes du noble lycien qui était enterré dans cette sépulture; les représentations de la poutre faîtière, beaucoup plus originales et intéressantes, mais malheureusement inintelligibles dans le détail, paraissent se rapporter aux campagnes qu'il avait faites et aux victoires qu'il avait remportées.

Travail d'époque hellénistique.

Petersen-Luschan, *Reisen in Lykien, Milyas und Kibyratis*, II, 1889, p. 16-17; fig. 10, p. 16 et pl. II; — Benndorf, *Das Heroon von Gjoelbaschi* (*Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhoechsten Kaiserhauses*, IX, 1889, p. 60, n° 4; XII, 1891, p. 47-48), Sonderdruck, p. 60, n° 4, et p. 229-230; — Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, 1892, p. 38, 211.

Photographie n° 1086.

111 (781) Inscription lycienne.

Duver (Tlos); juin 1895.

Calcaire local; brisée en bas; retaillée en haut; hauteur, 0m 455; largeur, 0m 285; épaisseur, 0m 14.

Stèle rectangulaire; à la partie supérieure, profil simple, qui tourne sur les côtés, et départ d'un fronton indiqué par un double listel de faible relief; « c'est le seul exemple, connu jusqu'à ce jour, d'une stèle funéraire en écriture lycienne. »

Heberdey-Kalinka, *Bericht ueber zwei Reisen im suedwestlichen Kleinasien* (*Denkschriften der k. Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, XLV, 1, Wien), 1896, p. 22, n° 8; — *Tituli Asiae minoris*, I, n° 27.

SALLE V

[*La salle IV est occupée par les antiquités hétéennes.*]

---

112 (1179) Sarcophage de Sidamara.

Ambar arassy, route d'Érégli à Caraman, vilayet de Konia ; le village, qu'on appelle aussi Serpek, est situé dans la plaine ; la ville ancienne de Sidamara (cf. l'inscription n° 113) était à trois milles à l'ouest, sur une colline qui porte encore les ruines d'une forteresse, au hameau de Kalé keui ; vu en 1875 par le voyageur Davis, revu en 1882 par MM. Wilson et Ramsay, en 1885 par M. Sitlington Sterrett, ce sarcophage avait été de nouveau recouvert par les terres, et fut retrouvé en 1898 par un paysan qui creusait un trou dans une rue ; Hamdy bey se rendit à Ambar arassy le 17 août de cette année ; en 1900, S. E. Halil bey se chargea de le faire transporter à Konia ; de là, par le chemin de fer, il arriva au musée impérial en octobre 1901.

Le témoignage de Davis est intéressant : « we... reached at sunset the hamlet of Serpek, which I had been advised to visit, on account of a fine ancient sarcophagus buried there (p. 271)... After a long ramble I returned to the village and proceeded to the site of the sarcophagus ; one end of it was uncovered. The villagers had dug a trench alongside of it, about 5 feet deep and 2 1/2 feet broad, and into this I descended. The sarcophagus was discovered about six years ago, by one of the villagers who was sinking a pit for a corn-store. He came upon it about two feet under the surface of the soil... The sarcophagus lies nearly according to the cardinal points... it must have a solid concrete or masonry foundation. The villagers said, that on the arrival of the European inspector and a Turkish officer, three sides of the sarcophagus were laid bare to the foundation, the remaining side was only opened a little way down, as it seemed to be quite plain. They were unable to remove the lid, but they found that an opening had been already broken through the south side, large enough for a little boy to enter without his clothes. He found many bones inside, and brought out the skull of one of the persons who had been buried there. The European took one of the teeth and then replaced the skull. The boy brought out also two glass bottles of jars, each about 1 1/2 foot high. These they broke, but found only something « like ashes » inside them, the remains, no doubt, of some one whose body had been burnt. Drawings were made of the figures, after which, the earth was filled in, and the villagers heard no more of the matter... » (p. 279-281). Davis essaya vainement de dégager le sarcophage : « there was a heavy wall of large loose stones across the west end of the sarcophagus, and the villagers were reluctant to move this... and even if uncovered, the

position of the monument in a deep narrow excavation, would have prevented me from making a satisfactory drawing of it... »

Marbre blanc. *Cuve; face principale* : la plinthe (qui porte des traces d'usure produites par le frottement des roues pendant le transport), le socle de la colonne de l'arête gauche, la moulure supérieure du cintre de la niche de gauche et du fronton de la niche centrale sont légèrement mutilés; sur le cintre de la niche de droite, la plus grande partie de cette moulure et l'acrotère droit sont emportés; — *Dioscure* [1]: manquent l'extrémité du membre viril, les deux mains, brisées au dessus du poignet, la lance (qui était en marbre et détachée du fond), sauf la partie inférieure — mutilée, mais encore adhérente au socle de la colonne — et un fragment de la partie médiane adhérent au poignet de la jeune fille en Artémis (tenon vers le tiers inférieur de la colonne, traces d'un deuxième tenon sur la draperie du bras gauche du Dioscure et d'un troisième sur la moulure supérieure du cintre); nez, lèvres, orteils mutilés; érosions légères sur les cheveux et la draperie; du *cheval*, manquent le museau, brisé au dessous des yeux, la jambe antérieure gauche, la partie flottante des rênes dont l'extrémité, pendant au dessous de la main droite du personnage, s'appuyait sur un tenon en partie conservé sur le poitrail de la bête; — *jeune fille* [2] : le nez, la lèvre supérieure, la pointe des cheveux au dessus du front, mutilés; quelques traces de coups de pioche sur le sein droit et en quelques régions de la draperie; — *homme* [3] : intact, sauf l'extrémité du nez, une mèche de la barbe, quelques éraflures légères sur les plis de la draperie et sur l'une des moulures de l'estrade, à gauche; quelques traces de coups de pioche ou de levier sur la main droite et, çà et là, sur la draperie; l'extrémité supérieure du volumen est restaurée en plâtre; — *femme* [4] : l'extrémité du nez mutilée; érosions insignifiantes sur les plis de la draperie; — *Dioscure* [5] : manquent l'extrémité du membre viril, la main droite, brisée au dessus du poignet, et la lance, sauf la partie inférieure, mutilée et adhérente au socle de la colonne (tenons à mi-hauteur du fût de la colonne, au coude du Dioscure, sur la moulure supérieure du cintre); nez, doigts de la main gauche mutilés; érosions légères sur les cheveux et les orteils; le museau du cheval est brisé au dessous des yeux; manque la partie flottante des brides (tenon comme au cheval du Dioscure de gauche).

Petit côté gauche de la cuve : quelques érosions dans les parties hautes de la décoration architecturale et sur la corniche du linteau de la porte; manquent le pied antérieur du guéridon (sauf la griffe de lion) avec la traverse qui le joint au centre; — *jeune femme* [1] : intacte, sauf une éraflure sur l'index droit et quelques érosions sur les grains de raisins; la tête n'est que dégrossie; — *homme* [2]: nez et doigts de la main droite mutilés; tête épannelée. — *Petite frise* : arête inférieure de la plinthe mutilée; — *putto* [1] : manquent le visage, les avant-bras, la lance (le fer adhérent au tronc d'arbre), le pied droit; — *lion* [2] : manque la patte antérieure gauche; érosions sur la crinière; — *putto* [3] : l'extrémité de l'arme mutilée; — *lionne* [4] : manque l'oreille gauche; — *Éros* [5] : manquent le bas du visage, la courbure de l'aile gauche; érosions sur le bras gauche; — *putto* [6] : manquent les avant-bras et la lance; érosions légères sur le visage; le haut du bras droit rajusté; — *lionne* [7]: manquent la tête (tenon sur le fond), la patte antérieure gauche, la queue (la touffe de poils terminale adhère encore sur le dos).

Face postérieure de la cuve : la plinthe inférieure a été mutilée aux extrémités, pendant le transport du monument (traces à droite du frottement de la roue); elle est restaurée au dessous des figures [4] et [5] de la petite frise; un fragment rajusté au dessus de la figure [18]; érosions insignifiantes en quelques endroits du feuillage; une grande ouverture arrondie ($0^m 38 \times 0^m 30$) a été pratiquée par les violateurs entre le troisième et le quatrième cavalier; — *cavalier* [1] : manque la jambe gauche, brisée au dessus du genou; de la lance, il ne reste que la partie adhérente à la main et à l'avant-bras droits, un tenon sur l'arrière-train du cheval et des traces d'arrachements plus bas, au dessus du mufle du lion; la jambe antérieure gauche du cheval est brisée au dessus du jarret; il reste, sur la plinthe, le bas du tronc d'arbre sur lequel reposait le sabot; tenon au quart inférieur de la colonne d'angle; — *lion* [2] : le museau est érodé à l'endroit où s'enfonce la lance du cavalier précédent; — *cavalier* [3] : manquent la jambe droite, brisée au dessous du genou (celui-ci érodé), la lance, brisée comme celle du précédent (tenon et traces d'arrachements sur l'arrière-train du cheval du cavalier [1] et sur le crâne du lion), le bas de la jambe antérieure droite du cheval (dont l'oreille droite est mutilée); — *cavalier* [4] : manquent le pied et le bas de la jambe gauche, brisée au dessus du bourrelet terminal de la tige de la chaussure (tenon sur la courbure intérieure de la cuisse gauche du cheval); la cravache est brisée

(tenon sur l'archivolte de la quatrième niche) ; nez, sourcil et pouce droits mutilés ; l'extrémité du pan flottant de la chlamyde a été réduit à une masse informe par les violateurs qui ont percé l'ouverture au dessous du manteau ; la jambe antérieure gauche du cheval est brisée au dessus du genou, son oreille gauche mutilée ; — *cerf* [5] : manquent la tête et le col ; l'extrémité d'une corne est adhérente à la plinthe ; — *chien* [6] : il ne reste que le bas de la patte postérieure droite et les griffes des trois autres ; — *cavalier* [7] : nez mutilé ; l'extrémité des plis flottants de la chlamyde a été emportée par l'ouverture creusée par les violateurs ; quelques fragments en sont rajustés ; — *ours* [8] : érosions sur le museau et la patte antérieure droite ; — *cavalier* [9] : nez mutilé ; jambe antérieure droite du cheval profondément érodée ; lance brisée au dessous de la main droite (tenons au milieu du buste, sur la peau de lion qui sert de tapis de selle et au dessous de l'oreille gauche de la — *lionne* [10] dont la patte antérieure gauche et le mufle sont endommagés. — *Petite frise* : (de gauche à droite) le gros tore placé sur l'arête gauche est rajusté ; — *athlète* [1] : manquent les avant-bras et les pieds ; — *pédotribe* [2] : manquent une grande partie du visage, l'avant-bras droit, toute la partie feuillue de la palme, sauf la pointe terminale ; — *athlète* [3] : manque la tête ; avant-bras droit mutilé ; — *table* [4] : manque la partie horizontale de la table ; — *athlète* [5] : manquent l'avant-bras droit, la main gauche ; érosions sur la bouche et sur la hanche droite ; — *athlète* [6] : manque le membre viril ; érosions sous l'aisselle droite ; — *pédotribe* [7] : manque la partie feuillue de la palme, sauf la pointe terminale ; — *pugiliste* [8] : manque le bras droit ; — *pugiliste* [9] : petit tenon sur la face extérieure du mollet gauche ; c'est sur ce tenon que s'appuyait l'extrémité du fouet que tenait le — *pédotribe* [10] dont l'avant-bras droit est brisé (tenon sur le fond) et le visage légèrement érodé ; — *athlète* [11] : manquent les jambes, brisées à mi-cuisses ; — *athlète* [12] : manquent la main gauche et la jambe gauche de la moitié de la cuisse à la cheville ; — *pédotribe* [13] : manque le bras droit, sauf la main ; — *pancratiaste* [14] : manque le bras droit brisé au biceps ; traces d'arrachements sur le buste, à l'endroit où reposait la main droite ; jambe droite brisée au dessus du genou et à la cheville ; pied droit informe ; — *pancratiaste* [15] : manquent le bras gauche (la main érodée), la jambe gauche du genou à la cheville ; érosions sur le genou droit ; — *lutteur* [16] : restent la tête et la jambe gauche ; le buste est réduit à une masse informe ; traces du frottement de la roue ; — *lutteur* [17] : tête informe ; manquent le bras gauche et la jambe gauche, brisée au dessus du genou ; hanche gauche restaurée en plâtre ; l'épaule gauche présente une surface plane, produite par le frottement d'une roue pendant le transport ; entre [16] et [17], sur le fond, tenon sur lequel s'appuyaient les bras extérieurs ; — *pédotribe* [18] : jambes usées au dessous des genoux par le frottement de la roue ; manque la partie médiane de la palme ; quelques restaurations en plâtre sur le buste et la draperie ; — *lutteur* [19] : manque la jambe droite, brisée au gras du mollet ; bras droit profondément érodé ; la fesse, l'omoplate et le côté droits du crâne présentent les mêmes traces d'usure que la figure [17] ; petite restauration en plâtre sur la hanche droite ; — *lutteur* [20] : manquent les avant-bras ; crâne brisé et réduit à une masse informe par le frottement de la roue ; — *petit serviteur* [21] : manque la tête ; pied gauche mutilé par le frottement de la roue ; — *table* [22] : manque la griffe du pied antérieur de la table ; le devant du plateau et des couronnes usé par le frottement de la roue ; le bourrelet placé sur l'arête de la cuve est abattu.

Petit côté droit de la cuve : érosions sur le feuillage, près du bord supérieur de la cuve ; l'archivolte de la niche gauche est très mutilée ; la plinthe est brisée aux angles ; — *cavalier* [1] : intact, sauf une cassure insignifiante sur le bord de la manche droite de la tunique ; une partie de la bride gauche du cheval et sa jambe antérieure gauche, de l'attache au sabot, sont brisées ; — *petit cerf* [2] : manquent la corne gauche, le bas des pattes antérieures, la queue ; — *grand cerf* [3] : manquent les cornes et la queue ; — *chien sous le cavalier* [4] : manque l'oreille droite ; — *chien devant la coquille de la troisième niche* [5] : manquent la tête et le cou. — *Petite frise ; arcades* [1] : manquent la base et le socle de la colonne de gauche, emportés par la cassure de l'angle inférieur ; — *premier char* [2] : manquent la jambe droite du conducteur (dont le bras droit est partiellement restauré), un fragment à l'arrière du char et à la périphérie de la roue à gauche, une partie des brides du cheval du premier plan, l'extrémité du museau et la jambe antérieure droite des deux chevaux ; celle du cheval du premier plan s'appuyait sur le côté extérieur du mollet droit du — *jubilator* [3] qui porte des traces d'arrachements ; sur sa hanche droite, adhère le sabot de l'autre cheval ; sur son genou gauche, traces d'arrachements de la queue du cheval du — *cavalier* [4] : la jambe postérieure droite et l'extrémité du museau du cheval sont brisés ; du cavalier, manquent le bras droit, sauf la main, et le bas de la jambe droite ; — *deuxième char* [5] : manquent une petite portion des brides et la jambe anté-

rieure droite du cheval du deuxième plan ; érosions sur la crinière de celui du premier; — *troisième char* [6] : manquent le bras droit du conducteur, la jambe antérieure droite des deux chevaux, une partie des brides de celui du premier plan.

Couvercle. Le listel qui surmonte la gorge ornée de palmettes et l'extrémité de celles-ci sont, en plusieurs endroits, restaurés en plâtre ; ces restaurations sont plus nombreuses sur la face antérieure (c'est-à-dire sur la face placée au dessus de la face postérieure de la cuve) : toute la partie comprise entre le « témoin » central et celui de gauche est moderne ; entre le « témoin » central et celui de droite, quelques parties sont restaurées ou rajustées ; d'autres restaurations, sur la face postérieure, à gauche « du témoin » de gauche, au dessus et à droite du « témoin » central, à gauche du « témoin » de droite ; sur le petit côté gauche, à droite du « témoin » ; les « témoins » eux-mêmes sont partiellement restaurés ; de même, le bord supérieur du cadre du lit, au revers, de part et d'autre du groupe d'animaux [12] et [13] ; on notera, sur le « témoin » de droite de la face antérieure, les traces d'usure causées par le frottement des roues pendant le transport. Un trou circulaire d'environ 0m 23 de diamètre a été percé par les violateurs sur le couvercle, entre le pied droit de l'homme et celui de la femme ; ils avaient commencé à en creuser un autre dans la masse de marbre qui a été laissée fruste entre le bas du corps des deux personnages, mais ont renoncé à l'achever, sans doute à cause de la grande épaisseur de la dalle à cet endroit. Manque la tête des deux époux qui était sculptée dans le même bloc que le reste du couvercle ; du volumen tenu par l'*homme*, la partie déployée est mutilée ; l'extrémité de la partie roulée avec les dernières phalanges de l'index et du médium est rajustée (le *rotulus* rajusté à part) ; érosions légères sur la draperie ; l'avant-bras droit de la *femme* est brisé ; la main s'appuyait sur un gros tenon (conservé sur la cuisse gauche) dont la face extérieure est travaillée comme un pan d'étoffe ; lésions sur les orteils du pied droit. — *Face antérieure : gros putto assis de gauche* [1] : manque la tête ; main gauche, membre viril et pieds mutilés ; le bras droit et le support sur lequel repose le coude droit, la grappe de raisins, avec l'extrémité des doigts, sont rajustés ; — *petit putto debout* [2] : manquent la tête et les bras jusqu'aux poignets ; — *chien jappant* [3] : manquent la tête et le col, la patte postérieure droite et la griffe postérieure gauche; tout l'animal, avec l'angle du couvercle et le haut de la tête de cheval du *fulcrum*, est rajusté ; — *gros putto debout de droite* [4] : manquent le bras droit, le membre viril ; nez et lèvres mutilés ; érosions sur la partie droite de l'abdomen ; traces d'un tenon (pour la tête de l'oie) au dessus du mamelon gauche ; tête et bras gauche rajustés ; de l'oie, manquent la tête, le col, la patte droite qui s'appuyait sur le haut de la cuisse gauche du *putto* (petit tenon mutilé) ; le corps de l'oiseau, avec la main gauche, adhérente, de l'enfant, est rajusté sur l'angle du couvercle ; le sommet de la tête de cheval du *fulcrum*, placée au dessous, est rajustée à part ; — *petit Éros* [5] : restent le buste (le haut de la poitrine rajusté ; ailes et parties sexuelles mutilées), le haut de la cuisse droite, les pieds ; — *petit Éros* [6] : restent le haut du buste et les jambes depuis les genoux (rajustées), la main droite (rajustée avec le pan de draperie qu'elle tient), le haut du bras gauche ; draperie mutilée ; — *grand Éros* [7] : manquent la tête, la main et le talon gauches, la cuisse et le bras droits, les parties sexuelles ; ce qui reste avait été arraché du fond et brisé en cinq fragments (buste avec les ailes, partie de l'abdomen, cuisse gauche, jambes droite et gauche) qui sont rajustés ; — *grand Éros* [8] : manquent la tête, les bras, les ailes ; il ne reste du buste que la moitié droite de la poitrine, rajustée et rattachée à la hanche par une partie restaurée en plâtre ; parties sexuelles mutilées ; — *petit putto* [9] : manquent le bras droit, l'avant-bras gauche, la plus grande partie de la lance ; tête érodée ; parties sexuelles mutilées ; — *lion* [10] : manquent le mufle, la patte antérieure gauche, la griffe antérieure droite ; queue mutilée ; entre le lion [10] et le putto [9], on voit sur le fond un tenon où s'appuyait la lance du dernier.

Petit côté droit du couvercle ; monstre marin [1] : manque l'extrémité de la queue dont les pointes s'appuyaient sur quatre tenons dont les traces sont conservées ; aile gauche mutilée ; — *chien* [2] : manquent une partie de la queue et la griffe antérieure gauche ; — *cerf* [3] : manquent l'extrémité du museau, la corne gauche, les pattes gauches (moins le sabot postérieur), la queue ; — *chien* [4] : manquent l'extrémité du museau, les pattes gauches (moins les griffes), la queue ; ce qui reste de la tête est rajusté ; — *arbre* [5] : manque une branche ; — *putto* [6] : manquent l'avant-bras gauche, le bras droit, la lance, dont il ne reste que des traces sur le buste ; nez mutilé ; — *lionne* [7] : manquent la patte antérieure et l'oreille gauches ; narines, griffes postérieure gauche et antérieure droite mutilées ; — *putto* [8] : manque le bras droit, de l'épaule à la naissance des doigts ; visage érodé.

Face postérieure du couvercle ; lionne [1] : manque l'oreille gauche ; — *cerf* [2] : manque la patte postérieure gauche, sauf le sabot ; sabot antérieur gauche mutilé ; — *Éros* [3] :

manquent le bras droit, l'avant-bras gauche, le membre viril, la lance dont il ne reste que des traces sur le buste ; visage érodé ; sur le fond, près de la hanche droite, traces du tenon où s'appuyait la main droite ; — *lion* [4] : manquent les narines, la griffe antérieure gauche, la plus grande partie de la queue ; une branche basse de l'arbre placé entre [3] et [4] servait de tenon à la griffe antérieure gauche du lion ; — *ours* [5] : intact, sauf quelques érosions très légères ; — *cerf* [6] : manque le bas de la patte antérieure gauche ; — *lion* [7] : intact ; — *biche* [8] : manque la patte antérieure gauche qui s'appuyait sur une branche basse de l'arbre placé derrière elle ; — *lion* [9] : intact ; — *putto* [10] : manque le bras droit ; visage érodé ; taches noires sur la tête et le buste ; traces de l'arme sur la hanche droite ; la main droite s'appuyait sur une branche basse de l'arbre placé entre [9] et [10] ; le genou gauche porte des traces d'arrachements correspondant à la griffe postérieure gauche de la — *lionne* [11] à laquelle manquent une partie de la queue, la patte postérieure gauche et l'extrémité du museau ; — *lionne* [12] : manque la tête ; — *biche* [13] : manquent les cornes et la queue ; — *putto* [14] : manquent le revers du crâne, l'épaule et le bras droits, l'avant-bras gauche, la lance, sauf la partie adhérente au buste ; la main droite s'appuyait sur une branche basse de l'arbre placé entre [13] et [14] ; — *lion* [15] : érosions légères sur la queue et la patte antérieure gauche.

Petit côté gauche du couvercle ; putto [1] : manquent le membre viril et l'épée ; traces de la pointe sur le côté droit du buste ; — *ours* [2] : partie de la cuisse gauche rajustée ; — *lion* [3] : manquent les pattes droites, la queue dont l'extrémité adhère sur l'encolure de [2] ; la griffe antérieure droite s'appuyait sur une branche basse de l'arbre placé entre [3] et [4] ; — *putto* [4] : manquent l'avant-bras gauche et la moitié supérieure de la lance dont le fer est adhérent à l'arbre précédent ; — *Éros* [5] : manquent le bras droit, l'avant-bras gauche, la lance, sauf la partie adhérente au buste ; nez érodé ; la main droite s'appuyait sur une branche basse de l'arbre placé entre [4] et [5] ; — *lionne* [6] : manquent le bas de la patte antérieure gauche et une partie de la queue ; traces d'arrachements sur la griffe antérieure droite et le museau, à l'endroit où s'enfonçait la lance de [5].

Emploi du trépan : voir la description.

Principales dimensions (l'horizontalité et le parallélisme des lignes n'étant pas parfaits, certaines mesures comportent des variations de quelques centimètres) : longueur du grand côté, sur le bord inférieur de la cuve, 3ᵐ 685 ; sur le couvercle, 3ᵐ 81 ; longueur du petit côté, sur le bord inférieur de la cuve, 1ᵐ 835 ; sur le couvercle, 1ᵐ 93 ; hauteur maxima actuelle de l'ensemble, environ 3ᵐ 135, dont 1ᵐ 78 pour la cuve, 0ᵐ 645 pour le couvercle, 0ᵐ 71 environ pour les personnages couchés ; hauteur des personnages sur la face principale de la cuve : le mort, 1ᵐ 305 ; sa femme, 1ᵐ 54 ; la jeune fille en Artémis et les Dioscures. 1ᵐ 58 à 1ᵐ 60 ; les chevaux, 1ᵐ 44 ; hauteur des personnages du petit côté gauche, 1ᵐ 27 ; des cavaliers du revers, 1ᵐ 27 ou 1ᵐ 28 (sauf le cinquième à droite qui mesure 1ᵐ 23) ; du cavalier du petit côté droit, 1ᵐ 24 ; hauteur de la petite frise de la cuve, y compris le listel supérieur et la plinthe inférieure, 0ᵐ 48 ; la hauteur du champ varie de 0ᵐ 28 à 0ᵐ 32 (cette dernière hauteur est presque constante au revers) ; hauteur de la frise du couvercle (petits côtés et revers), 0ᵐ 32 à 0ᵐ 36 ; sur la face antérieure du couvercle (l'épaisseur du matelas y est de 0ᵐ 29), les figures, dans l'état actuel, mesurent : le grand putto debout [4], 0ᵐ 90 ; le gros putto assis [1], 0ᵐ 52 ; celui qui est debout à sa droite [2], 0ᵐ 35 ; le groupe d'Éros au milieu [7 et 8], 0ᵐ 34 ; le putto au lion (complet) [9], 0ᵐ 235 ; la longueur maxima des personnages couchés est de 3 mètres environ.

Cuve; face antérieure : plinthe saillante à la partie inférieure. Cette face est traitée comme un mur décoré de trois niches que couronne un fronton, angulaire au centre, cintré aux extrémités ; les parties de ce mur visibles entre les niches sont couronnées par un entablement qui comprend : une architrave et une frise sans saillie sur le nu du mur, un rang de denticules de faible relief et une corniche saillante à deux faces, l'une oblique, l'autre verticale qui constitue en même temps le bord de la cuve ; architrave et frise, séparées par un

étroit listel, sont recouvertes d'une même décoration végétale, aux contours très découpés et profondément creusée au trépan ; cette décoration, qui règne



aussi sur la face oblique de la corniche, dont la face verticale est nue, est interrompue, de distance en distance, sur la frise, par des oves en forme d'œufs, cernés d'une coquille profonde et pansue. Les niches sont motivées par deux

colonnes corinthiennes à cannelures torses, dont les bases, malgré un travail rapide et certaines divergences d'exécution, laissent encore reconnaître les éléments de la base attique — un tore supérieur compris entre deux petits tores et séparé par une scotie du tore inférieur — mais complètement déformés, abâtardis et disproportionnés : le tore supérieur, dont le diamètre dépasse à peine celui du fût, semble avoir écrasé le tore inférieur et l'a réduit à un disque aplati, bordé d'un bourrelet ; cette base repose sur une plinthe de faible épaisseur, dont les angles, aux colonnes extrêmes, sont ornés d'un petit acrotère en quart de sphère, et cette plinthe elle-même porte sur un socle formé d'un dé rectangulaire compris entre deux listels saillants auxquels il se rattache par une face en biseau. Le chapiteau n'est bien visible que sur la face en retour des colonnes d'angle ; des feuillages, travaillés comme ceux de l'entablement, le recouvrent d'une masse inorganique où l'on reconnaît à peine les divisions de la corbeille classique ; sous l'abaque, quatre volutes, accolées deux par deux, s'enroulent en sens inverses, s'ouvrant vers le haut, sans que leur relation avec la corbeille soit nettement exprimée. Il faut se représenter ces colonnes comme placées en avant du mur et les niches comme un tabernacle saillant qui porte sur le ressaut de l'entablement sur la colonne ; le membre d'architecture qui s'intercale entre les chapiteaux et le fronton n'est que la face antérieure de ce ressaut ; décoré, comme l'entablement lui-même, d'un rang de denticules et de deux zones de feuillage au milieu desquelles sont placés, en haut, un ove unique dans une large coquille, en bas, un motif tridenté qui procède des rais de cœur, il a le profil légèrement convexe que présente fréquemment la frise des monuments d'époque impériale, mais les faces latérales n'en sont pas travaillées. Le fronton repose directement sur ce ressaut ; un rang de denticules court sous les rampants ou le cintre que surmonte une lourde corniche, décorée, comme celle du mur, d'un feuillage profondément recreusé au trépan ; les acrotères, placés sur les angles latéraux, sont ornés de même ; seul le chéneau des niches est orné d'un rinceau stylisé, de relief très bas, exécuté rapidement au ciseau ; toutefois, sur le fronton central, l'œil des volutes y est creusé au trépan. Le fond de la niche est occupé par une coquille placée à hauteur des ressauts ; entre cette coquille et les rampants — ou le cintre — il n'y a plus de séparation architectonique bien nette, car la moulure horizontale du fronton est coupée un peu au delà de l'aplomb du ressaut, et toute la surface libre, sur le tympan comme au dessous du tympan, est tapissée de la même décoration végétale dans laquelle sont noyés, dans les niches cintrées, trois grands oves de la forme déjà décrite.

Dans cette architecture compliquée et légèrement baroque, sont placés cinq personnages, un dans chaque niche et deux entre les niches, devant le nu du mur. Le mort [3] occupe la *niche centrale* : placé sur une sorte d'estrade moulurée, assis, de profil à droite, sur un escabeau porté par des griffes de lion, il

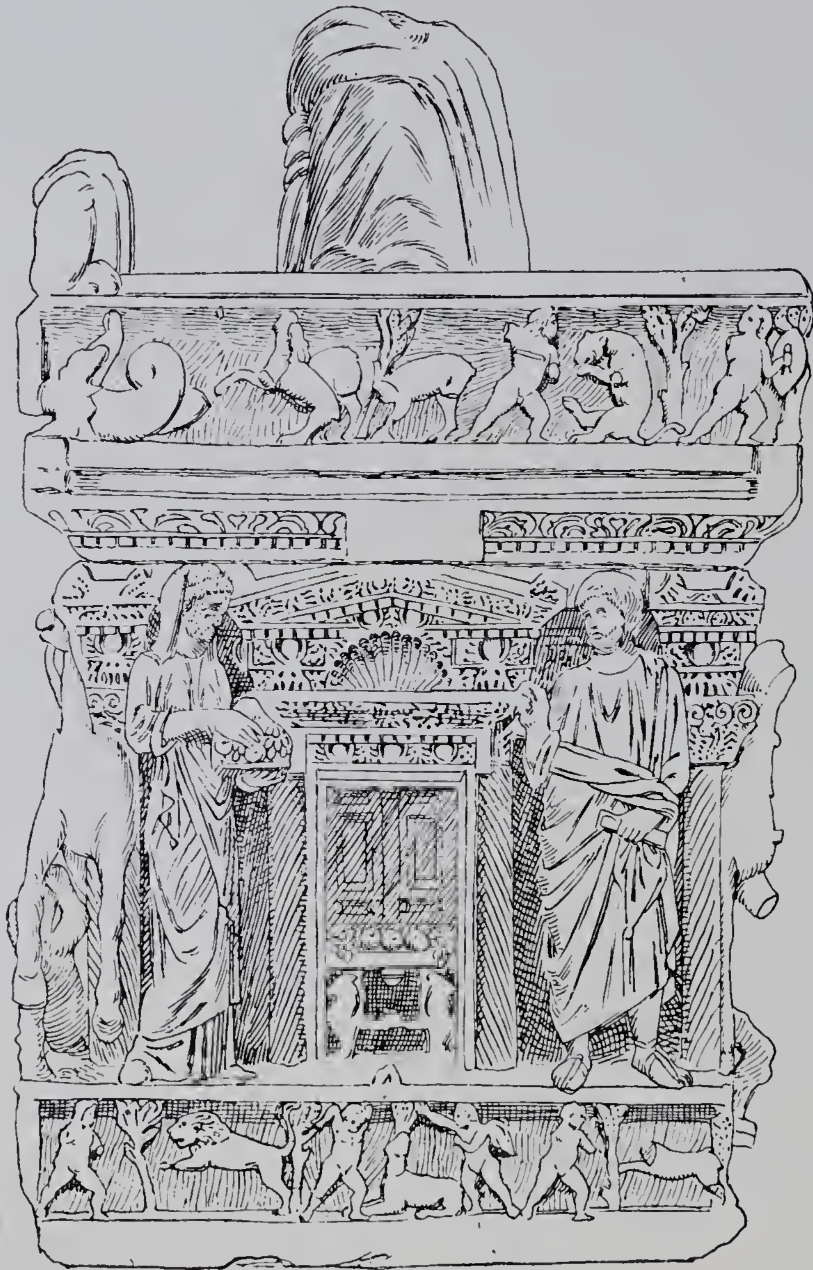
lit un volumen à demi déroulé qu'il tient de la main gauche tandis que la droite s'appuie sur le coussin du siége (cf. le sarcophage de Sélefkié, n° 19 ; le fragment de Rome, British Museum, *Cat. of sculpture*, III, n° 2312) ; ce coussin est fait ou recouvert d'une peau de lion, dont le mufle, sommairement sculpté, est visible à l'angle gauche et dont une patte pend derrière, jusqu'à terre ; la tête aux yeux incisés, légèrement inclinée en avant, barbue, coiffée de cheveux courts et bouclés qui se relèvent au dessus du front (le sinus frontal est fortement accusé), reproduit, sans caractère individuel, le type conventionnel du philosophe, du poète ou du rhéteur ; il est vêtu d'une ample tunique dont la manche, large et longue, est relevée à mi-hauteur de l'avant-bras droit ; l'himation, posé sur l'épaule gauche, tombe en plis épais sur le bras gauche, descend derrière le dos et couvre les jambes, formant sur les cuisses un surplis dont l'angle est orné d'un rhombiscos ; les pieds sont chaussés de sandales soigneusement détaillées ; le gauche, en arrière, ne touche que de la pointe ; le droit, fortement avancé, déborde presque tout entier hors de l'estrade (le gros orteil est rattaché par un tenon à la draperie de la femme placée à droite). La forme de cette estrade est curieuse; la partie gauche en est plane, la droite concave, et la concavité de la moulure supérieure est plus creusée que celle de la moulure inférieure ; elle correspond certainement à une forme réelle (on la retrouve sur le sarcophage de Sélefkié, n° 19), qui ne devait pas manquer d'élégance, mais qui, reportée en relief, n'est pas d'un heureux effet. L'estrade était nécessaire pour que, sans violer les proportions, la tête du personnage principal, qui est assis, se trouvât à la même hauteur que celle des personnages accessoires, qui sont debout ; d'autre part, elle avait cet inconvénient de masquer — à la partie inférieure, mais précisément au centre de la composition — la division du parti architectonique. Le sculpteur a cherché à remédier à cet inconvénient en plaçant l'axe de l'estrade un peu à droite de celui de la niche ; il en résulte qu'à droite, l'estrade cache complètement le socle de la colonne, que rappelle cependant un léger décrochement de la moulure inférieure (correspondant au listel inférieur du socle) ; à gauche, l'arête de l'estrade se trouve au contraire en retraite de celle du socle dont toute la partie gauche apparaît avec la petite plinthe interposée entre le socle et la base : solution boiteuse, puisqu'elle crée entre les deux côtés une dissymétrie peu agréable à l'œil, et solution absurde puisqu'en montrant, à gauche, toute une moitié du socle, elle supprime toute illusion de profondeur pour la partie de l'estrade qui en recouvre l'autre moitié. — *Entrecolonnement de droite* : une femme [4] d'aspect matronal, en qui l'on peut reconnaître l'épouse du mort, est debout sur une plinthe de peu d'épaisseur qui remplit toute la largeur de l'entrecolonnement, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche légèrement fléchie, le pied portant de toute la plante, le corps de face, la tête tournée à gauche, vers son mari ; la figure reproduit un type du IVe siècle ; elle est vêtue d'un

chiton serré sous les seins et d'un himation qui, relevé sur la tête, descend sur les épaules et les bras, dégage la partie gauche du buste et couvre les jambes ; la main droite, posée sur le sein droit, tient un faisceau de plis que la main gauche, placée un peu en avant de la hanche, relève et laisse tomber le long de la jambe gauche ; rhombiscos à l'un des coins du pan tombant ; chaussures fermées ; les traits du visage et les cheveux sont d'un travail rapide, très négligé ; les yeux ne sont pas incisés ; le marbre est resté fruste entre le cou et les bords de l'himation. — *Entrecolonnement de gauche* : une jeune fille [2], sans doute la fille du mort, debout et de face, repose sur la jambe droite, la gauche fléchie, le pied à plat, la tête tournée à droite, vers le mort ; elle porte le costume d'Artémis (cf. les observations de M. Amelung, *Fuehrer*, p. 58) : tunique courte et sans manches, formant colpos et serrée sous les seins par un cordonnet ; petit manteau roulé autour des reins, remontant derrière le dos sur l'épaule gauche, descendant sur le côté gauche du buste et passant sous la partie qui forme ceinture ; l'extrémité en est tenue par la main gauche — relevée sur le côté du corps à hauteur du sein — et vient tomber contre l'angle gauche du siége sur lequel est assis le mort (rhombiscos au coin) ; sur le côté droit, l'autre extrémité du manteau, mal distinguée de la draperie du colpos, est relevée et prise sous la partie formant ceinture ; le bras droit, détaché du fond depuis le biceps (revers dégrossi ; épais tenon derrière le poignet), est baissé et légèrement écarté du corps ; la main fermée ne tient rien ; l'intervalle entre le pouce, qui se présente de face, et l'index est resté fruste ; le modelé et les traits du visage, dénués d'expression individuelle, sont d'une exécution molle, plus poussée cependant que sur la figure précédente ; les yeux sont incisés ; les lèvres, légèrement entr'ouvertes, découvrent les gencives supérieures ; les cheveux, travaillés au trépan, entourent la tête de deux bandeaux ondulés qui se relèvent en pointe au dessus du front, couvrent les oreilles et se nouent sur la nuque en un chignon épais ; une petite mèche frise sur la tempe ; les pieds sont chaussés d'endromides lacées, de cuir souple, qui laissent voir les trois premiers orteils et sur la tige desquelles retombent une tête et deux pattes de lion. La figure reproduit un type statuaire de la fin du IVe siècle. — Les *niches cintrées*, à droite et à gauche, sont occupées, ici comme sur les exemplaires de Sélefkié et de Konia, par deux figures symétriques de Dioscures [1 et 5] : vêtus seulement d'une chlamyde qui, fixée sur l'épaule droite par une agrafe ronde, couvre le haut de la poitrine et s'enroule autour du bras gauche, ils sont debout et de face ; le corps repose, avec un léger déhanchement, sur la jambe extérieure ; l'autre est fléchie et ne touche le sol que des orteils ; le bras intérieur est relevé à hauteur de l'épaule, l'avant-bras se dresse verticalement et la main s'appuyait sur une longue lance ; le bras extérieur est baissé et plié à angle droit, le coude près du corps, la main tenant la bride d'un cheval qui semble bondir vers le dehors, dans la direction

de la bissectrice de l'angle de la cuve. Les formes sont musclées et nerveuses : la saillie des muscles obliques sur le pli de l'aine est très accentuée, les muscles droits bien détachés par la dépression verticale qui les limite à droite et à gauche, les pectoraux développés ; les proportions cependant restent sveltes et élancées ; les hanches sont étroites, les cuisses minces, les jambes sèches, laissant voir toute la hauteur du tibia de l'articulation de la rotule à celle de la cheville ; les pieds sont trop courts — à cause du peu de profondeur de la plinthe ; la tête, qui est petite, est tournée de trois quarts vers le centre de la composition ; le cou s'incline en avant (vers le spectateur) ; les yeux sont incisés, le regard dirigé vers le haut ; les lèvres entr'ouvertes, laissent voir les gencives supérieures ; les cheveux, travaillés au trépan, sont courts et bouclés ; un léger duvet frise sur la joue de celui de gauche ; une petite mèche descend sur la tempe de celui de droite ; chez celui-ci, la partie inférieure du front est bombée ; chez l'autre, elle est partagée par une dépression verticale qui se creuse au dessus de la racine du nez : le sculpteur s'inspire manifestement d'un type traditionnel d'athlète qui procède sans doute de l'école de Lysippe, mais, s'il en reproduit assez fidèlement les proportions et les formes physiques, il est impuissant à en rendre l'expression énergique et passionnée, et ses Dioscures — surtout celui de droite — ont la face poupine et le sourire un peu niais de jeunes enfants. Le cheval est le « morceau » sacrifié : il est là comme un attribut nécessaire, dont l'artiste n'a pu se débarrasser, mais qu'il est fort gêné d'insérer dans le cadre architectural ; il en supprime à peu près l'arrière-train ou ne l'indique, sur le fond de la niche, que par une silhouette sans relief et sans modelé ; il en réduit les proportions au delà de toute nature — la ligne du dos du cheval vient juste à hauteur du pli de l'aine du personnage, et la tête de l'animal cabré à hauteur des oreilles du Dioscure ; il projette l'avant-train hors du fond, et, pour en diminuer la saillie, il restreint encore les dimensions de la tête et des jambes antérieures ; il est obligé, pour soutenir celle de ces jambes qui est placée vers le spectateur, de l'appuyer sur un petit tronc d'arbre qui s'attache au socle de la colonne et dont l'effet est des plus malheureux, puisqu'il crée une déplorable confusion de lignes aux extrémités de la composition, c'est à dire à l'endroit même où l'œil réclame des lignes fermes et des contours simples ; quant à l'autre jambe, il s'est tiré d'affaire tant bien que mal pour le cheval de droite, en l'appuyant sur l'oreille du cerf tombé sur la face latérale, mais, à gauche, où la composition de la face contiguë ne lui offrait plus de point d'appui, il a été obligé de la représenter au repos et l'a collée, comme un cylindre informe, au fût de la colonne d'angle.

Petit côté gauche de la cuve : il reproduit le même parti architectonique que la face principale ; mais ici l'ensemble repose sur une haute plinthe continue, qui forme, à la partie inférieure, une frise décorée de reliefs indépen-

dants ; au milieu, nous retrouvons la niche angulaire de la face antérieure, en saillie sur un mur décoré de même, et, aux extrémités, les mêmes colonnes corinthiennes qui, par suite du développement de la plinthe inférieure, n'ont plus de base et semblent s'enfoncer dans le sol ; les ressauts, placés sur ces colonnes d'angle, ne supportant plus rien, sont couronnés par une corniche semblable à celle de l'entablement du mur et surmontée de deux acrotères



feuillus entre lesquels est placée une portion de chéneau décoré de rinceaux comme celui des frontons. Une porte — la porte du tombeau (sur le motif, cf. W. Altmann, *Die roemischen Grabaltaere*, p. 13 sq.) — est placée dans la niche, au fond d'une embrasure au chambranle sobrement profilé ; les deux vantaux en sont divisés en plusieurs panneaux rectangulaires ; un linteau lourd et de forte saillie est placé sur le chambranle, au niveau des chapiteaux de la

niche qu'il recouvre en partie ; traité dans le même style que le reste de la décoration, il comprend une zone de trois gros oves, noyés dans du feuillage, et un rang de denticules d'une largeur égale à celle de l'embrasure ; il vient buter, à ses extrémités, contre deux petites consoles rectangulaires sans ornements dont l'aplomb tombe en dehors de celui des pieds-droits ; ces deux consoles sont unies par un listel légèrement profilé qui établit une séparation entre les denticules du linteau et une corniche saillante, tout entière recouverte de feuillage travaillé au trépan ; au dessus de cette corniche, apparaît la coquille entre les deux ressauts qui supportent le fronton de la niche ; devant la porte, est placée une petite table ronde chargée de fruits ronds et de grappes de raisins ; elle est portée sur trois pieds en forme de protomes et de griffes de lion, fortifiés par trois traverses qui se rejoignent au centre. A gauche, une jeune femme [1] s'avance vers la porte du tombeau : longue et mince, sans poitrine et sans hanches, elle s'approche d'un pas lent, la jambe droite traînante, tenant, sur la main gauche, un plateau chargé de fruits, figues et raisins, qu'elle prend de la main droite pour les déposer sur la table ; elle est vêtue du chiton talaire et de l'himation, qui, relevé sur la tête, tombe sur le bras gauche et derrière l'épaule droite, et couvre les jambes en formant, sur l'abdomen, un long surplis triangulaire ; la tête est à peine épannelée, mais cet aspect inachevé, loin de nuire à l'ensemble, convient bien au caractère de cette sculpture blonde et virgilienne dont la langueur attristée et la grâce dolente ont quelque chose de moderne (il ne faut pas d'ailleurs exagérer la valeur d'une sculpture qui reste assez médiocre, en particulier dans les draperies, exécutées au trépan d'un travail sec et brutal) ; à droite, un homme barbu est debout et de face, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie mais portant de toute la longueur du pied, la tête (inachevée) légèrement inclinée vers l'épaule droite et tournée du même côté ; il porte, sur la tunique, un manteau qui, posé sur l'épaule et tombant sur le bras gauche, revient sur le côté droit et couvre les jambes ; le bord supérieur, plié sur lui-même, passe obliquement sur la taille et s'enroule autour du poignet gauche baissé sur le pli de l'aine ; la main gauche tient un volumen roulé et, en même temps, un coin du manteau recreusé de plis profonds, exécutés au trépan, et terminé par un rhombiscos ; le bras droit est plié, le coude au corps, la main touchant l'angle supérieur du linteau de la porte ; les pieds sont chaussés de sandales nouées sur le cou de pied ; le travail des draperies est dur et d'un effet désagréable.

Petite frise du socle : la plinthe inférieure est comprise entre deux moulures saillantes : en haut un listel rattaché au fond par une face en biseau, en bas une large plate bande qui sert de socle au sarcophage ; les reliefs, répartis en trois groupes, représentent des *putti* ou des Éros combattant contre des fauves : (de gauche à droite) *A*. un *putto* [1] nu et potelé, aux cheveux longs et bouclés, relevés en houppe au dessus du front, s'avance d'un

pas rapide en avant, croisant la lance et en menaçant un lion [2] qui bondit vers lui ; entre eux, et entre ce premier groupe et le suivant, un arbre feuillu; — *B.* deux *putti* achèvent une lionne [4] tombée sur le sol et accroupie sur ses quatre pattes, de profil à gauche; l'un [3] sans ailes, avec des cheveux courts ceints d'une bandelette, s'apprête à la frapper avec une hache (?) qu'il tient de ses deux mains, rejetées derrière le dos pour asséner le coup avec plus de force ; l'autre [5], coiffé comme le précédent, mais ailé, lui plante dans la mâchoire le fer d'une javeline qu'il tient de la main droite tendue en avant, et, de l'autre, presse contre son sein droit un étroit morceau d'étoffe ; derrière la lionne dont le cou se tord et la tête se redresse, est placé un arbre feuillu ; — *C.* le troisième groupe reproduit à peu près le premier ; l'arme du *putto* [6], moins longue, semble une javeline, et c'est une lionne [7] qui lui est opposée ; entre eux, et contre l'arête droite de la plinthe, un arbre feuillu.

La face postérieure et le *petit côté droit de la cuve* diffèrent des deux précédents à la fois par le sujet — ils représentent des scènes de chasse — et par le parti architectonique : comme dans le petit côté gauche, les reliefs y sont placés sur une plinthe continue, ornée elle-même de reliefs, mais la décoration architecturale est réduite, sur le petit côté, à trois, sur le grand, à cinq arcades cintrées, dont l'archivolte repose sur de petites consoles profilées et dont la voussure est remplie par une coquille; les archivoltes et les tympans qu'elles délimitent sont recouverts d'un feuillage qui diffère un peu de celui des deux faces précédentes (il se rapproche de l'acanthe épineuse), bien qu'il soit exécuté de même et traité dans le même caractère; à l'angle gauche (pour le spectateur) de la face postérieure, le sculpteur, pour des raisons de symétrie, a placé une colonne semblable à celle des trois autres angles ; mais le chapiteau, visible sur le petit côté, n'y supporte plus qu'un motif végétal inorganique, formé par une tige feuillue qui s'enroule en crosse et se termine par une grosse rosace.

Face postérieure de la cuve : Cinq cavaliers, jeunes et imberbes, sont représentés chassant à courre; ce nombre impair — étant donné la nécessité de représenter les chevaux de profil — ne permettait pas d'établir une composition rigoureusement symétrique ; la solution adoptée par le sculpteur est ingénieuse sans être complètement satisfaisante : il a, pour les quatre premiers (à partir de la gauche), cabré les chevaux alternativement à gauche et à droite, composant ainsi deux groupes distincts où les chevaux sont adossés et où les cavaliers se retournent l'un vers l'autre ; d'autre part, il introduit un nouvel élément de symétrie et un lien entre ces deux groupes, par le fait que le second et le troisième cavalier, étant affrontés, forment comme le motif central d'un groupe de quatre figures dans lequel le premier et le quatrième cavalier se répondent symétriquement aux extrémités ; mais le cinquième, cabré à droite comme celui qui le précède, rompt la symétrie et reste isolé.

Il est curieux de constater que le sculpteur s'est résigné à cet inconvénient uniquement pour reproduire sur la face postérieure la division en cinq parties de la face antérieure : or, divisé en cinq compartiments, le champ devient



insuffisant pour la décoration sculptée : les chevaux débordent les uns sur les autres ; leurs jambes se croisent comme les supports d'un δίφρος ; les pieds des cavaliers se touchent et se superposent ; en certains endroits, l'œil a peine à se reconnaître dans cette confusion de membres entrecroisés. Ce défaut, sensible pour un moderne et qui l'eût été plus encore à un grec de l'époque

classique, il est clair que notre sculpteur ne le ressent pas comme tel et que son goût le pousse, au contraire, à donner à la décoration figurée le développement maximum que comporte le champ dont il dispose ; pour recouvrir le fond et le faire oublier, il donne à ses figures les plus grandes dimensions possibles, sans se soucier des proportions ; les cavaliers sont trop grands par rapport à la masse totale des chevaux et trop petits par rapport à certaines de leurs parties ; l'encolure des animaux est démesurée, leur tête ridiculement courte.

Le premier cavalier [1] est monté à cru sur un cheval cabré à gauche et dont le harnais est fait de cordelettes tressées ; il est vêtu d'une tunique courte, serrée sur les reins ; ses pieds sont chaussés de hautes endromides dont le détail est bien conservé au cavalier [7] ; l'épée courte, dans un fourreau décoré d'un rinceau stylisé, pend sur le côté gauche, attachée à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; tandis que, de la main gauche, il tient les rênes basses, il se retourne, présentant le dos au spectateur, la tête baissée et de profil à droite (les yeux sont incisés, les cheveux courts et travaillés au trépan), et, de la main droite levée, enfonce sa lance dans le mufle d'un lion [2] debout sous l'arrière-train du cheval, la gueule levée et menaçante. Le second cavalier [3], cabré à droite, se retourne, dans une attitude symétrique au précédent, le buste de face, la tête à gauche, la main gauche baissée tenant les rênes, la droite levée pointant la lance dans la tête du lion, à côté de celle de son compagnon ; le travail du visage et des cheveux est plus sommaire (les yeux sont mollement incisés) ; il porte, sur sa tunique, une chlamyde, fixée sur l'épaule droite par une agrafe ronde, couvrant le haut de la poitrine et du bras gauche et tombant sur le dos ; le cheval a un harnais de cuir ; une peau de lion sert de tapis de selle ; elle est fixée, sur l'arrière-train, par une avaloire ornée, à son extrémité, de deux petites pendeloques en forme de feuille de lierre, et, sur l'avant-train, par un large poitrail aux bords ornés de volutes, à la surface incisée de rinceaux stylisés (imitation d'un travail métallique). Le troisième cavalier [4] est cabré à gauche et affronté au second ; son cheval porte le même harnais que le précédent (sans avaloire) ; lui-même est vêtu, comme ses deux premiers compagnons, d'une tunique serrée sur les reins ; la chlamyde, jetée sur l'épaule droite, flotte au vent derrière lui ; la tête violemment tournée à droite (du spectateur) regarde au dessus de l'épaule gauche ; le travail en est sommaire ; les yeux sont incisés, les cheveux simplement dégrossis ; une masse de marbre fruste a été laissée entre le bras droit et le cou, le menton et l'épaule gauche ; de la main droite, relevée derrière la tête, il tient un manche mutilé, non pas une lance (car il n'existe de traces que d'un seul tenon sur l'archivolte de la niche suivante et l'on n'en retrouve pas à la partie inférieure du champ ; d'ailleurs le mouvement ne conviendrait qu'à un coup de hache), ni même sans doute une arme (car on ne voit pas l'animal qu'elle menace-

rait), mais vraisemblablement une cravache dont il va frapper son cheval qui s'emporte : de là le mouvement de la main gauche qui tient la bride, non pas lâche comme font les autres cavaliers, mais serrée très haut près du mors. Dans le large espace qui reste vide sous les corps des chevaux affrontés du second et du troisième cavalier, à gauche, une biche [5] est tombée sur le genou droit, la patte antérieure gauche allongée sur le sol, la tête contre terre; à droite, un chien [6] de taille moyenne et à longs poils bondissait et la mordait sans doute sur l'encolure. Le quatrième cavalier [7] est monté à cru comme le premier, cabré à droite comme le second, vêtu comme lui et à peu près dans la même attitude : le buste de face, il se retourne vers ses compagnons et, la tête rejetée en arrière, le bras droit tendu, semble leur crier le succès de sa chasse; le travail des cheveux est semblable à celui du cavalier [1]; les yeux sont incisés; il porte de hautes endromides qui découvrent les trois premiers orteils et dont la tige, lacée, se termine par un bourrelet; il n'a plus d'arme, ayant planté son épieu dans le ventre d'un ours : l'animal [8], percé de part en part — le fer ressort sur le dos — est placé sous le cheval; assis sur son arrière-train, de profil à droite, il fait effort, à la fois de la mâchoire, des deux pattes antérieures et de la patte postérieure gauche, sur la hampe, qu'il a déjà brisée d'un coup de dent, et cherche à dégager l'arme de la plaie; le mouvement est d'un réalisme très justement observé et ce morceau un des meilleurs de tout le sarcophage. Le dernier cheval est cabré à droite; la selle est faite d'une peau de lion dont on voit la tête liée au poitrail au dessus de l'attache de la jambe antérieure droite; cette jambe, relevée, repose sur un petit tronc d'arbre; la gauche adhère à la colonne d'angle, mais le sabot ne touche pas le sol; le cavalier [9] est vêtu d'une tunique courte, dégrafée sur l'épaule droite et découvrant le haut du buste; la chlamyde posée sur l'épaule gauche — on voit l'agrafe — flotte derrière le dos; la tête est d'un assez bon style, les cheveux travaillés au trépan, les yeux incisés; il tient les rênes de la main gauche (non visible), et, de la droite, lève une lance qu'il enfonce sous l'oreille d'une panthère; l'animal [10], qui a les formes et les dimensions d'une chienne, est tombé sur son arrière-train (profil à gauche); son corps est rejeté en arrière; sa tête, renversée, va mordre le cheval au dessus du boulet de la jambe antérieure droite; sa griffe postérieure droite prend appui contre le tronc d'un arbrisseau où reposent aussi le pied droit du cinquième cavalier et la jambe antérieure droite du cheval du quatrième.

Petite frise du socle : elle représente des athlètes s'exerçant dans la palestre; sur l'arête gauche, est placé un gros tore vertical qui présente un étranglement à la partie inférieure; ce n'est sans doute qu'un artifice pour protéger l'arête et les premières figures de la frise; semblable disposition paraît avoir existé à l'extrémité droite : (de gauche à droite) un *athlète* [1] arrive dans la palestre; aussi, de tous ceux qui sont figurés sur le relief, c'est le seul qui

soit vêtu : il porte une tunique courte serrée très bas sur les reins et un manteau rejeté sur le dos ; de trois quarts à droite, le bras droit plié contre la poitrine, le gauche à demi tendu devant lui, il semble suivre des yeux, avec une curiosité attentive, les mouvements de l'athlète [3] ; il est imberbe, et le crâne est rasé, sauf une petite touffe qui pointe au sommet de la tête ; cette coiffure, que les anciens appelaient *cirrus*, est commune à tous les athlètes de la frise ; comme elle n'était portée que par les athlètes de carrière, ce détail suffit à montrer que les personnages représentés sont, non pas des amateurs, mais des « professionnels » ; les pédotribes portent au contraire tous leurs cheveux, maintenus — sauf chez le pédotribe [13] — par une étroite bandelette ; à côté de l'arrivant, un *pédotribe* ou *brabeus* [2], vêtu d'une tunique et d'un manteau posé sur l'épaule gauche et couvrant les jambes, le corps de face et portant sur la jambe droite, la main gauche sur la taille, tenant le pli d'étoffe qui descend de l'épaule, la droite relevée et s'appuyant, comme sur une lance, sur une haute palme dont la tige repose à terre, surveille un *athlète* [3] dont l'exercice reste assez énigmatique : de profil à droite, la jambe gauche fléchie, la droite violemment allongée en arrière, le buste fortement incliné en avant, le bras gauche tendu devant lui à hauteur de l'épaule, la paume de la main ouverte et de face, il pose la main droite sur une sorte de table rectangulaire [4] portée sur des pieds droits : c'est vraisemblablement un coureur qui arrive au but : ainsi s'explique la présence du brabeus et l'attitude de l'athlète [1] qui semblerait peu naturelle, si, comme on y pourrait penser, ce personnage se livrait à de simples exercices d'entraînement (σκιομαχία) ; — le suivant [5] est un *discobole* : tourné à droite, le corps portant sur la jambe droite, le pied gauche relevé en arrière, le buste et la tête de trois quarts, suivant le mouvement du bras droit, violemment rejeté en arrière (la main tenait le disque), le bras gauche projeté en avant pour faire contre-poids ; — *athlète couronné* : debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, le bras gauche pendant naturellement, le jeune homme [6] fixe sur sa tête, de la main droite, l'épaisse couronne qu'y pose le brabeus [7] ; celui-ci (jambe droite d'appui, la gauche fléchie et écartée), drapé dans un manteau qui laisse nue la partie droite du buste, le corps tourné de trois quarts vers le vainqueur, tient de la main gauche une grande palme dont la tige repose à terre ; — *pugilistes* : ils sont aux prises, face à face, la jambe droite fléchie, la gauche tendue en arrière ; tous deux se couvrent du bras gauche ; celui de gauche [8], le bras droit tendu, vient de porter son coup ; l'autre [9], la main droite relevée au dessus de la tête, riposte ; leurs bras sont tout entiers recouverts par les courroies du ceste ; on voit, sur le combattant de droite, que les mains sont munies d'un appendice où il ne faut pas sans doute reconnaître le *strophion*, qui faisait du ceste une arme si redoutable et parfois mortelle, mais plutôt quelque chose de semblable à nos gants de boxe, par quoi les coups

étaient amortis; — *punition d'un athlète* : le pédotribe [10] est vêtu comme son collègue [7]; le corps de face, les jambes dans l'attitude d'un mouvement vers la gauche, la main gauche sur la taille, la tête penchée vers l'épaule gauche, il regarde à droite (du spectateur) vers un athlète et va le frapper avec un fouet — la double lanière est sculptée en faible relief sur le mollet gauche du pugiliste [9] — qu'il tenait de la main droite baissée et écartée; le coupable [11], tourné de trois quarts vers son maître, se tient immobile, dans l'attitude penaude d'un écolier pris en faute : les jambes jointes, le bras gauche pendant et collé au corps, la tête baissée, il pleure et essuie ses larmes de la main droite; — *pugiliste couronné* : le groupe reproduit presque exactement celui des figures [6]-[7] ; l'athlète [12] a les bras couverts du ceste ; le brabeus [13] porte, sous le manteau, une tunique courte ; de part et d'autre du groupe, une grande palme se dresse sur le fond ; — *pancratiastes* : ils boxent, face à face ; le bras adhérant au fond est à demi tendu, poing contre poing; l'autre replié en arrière, prêt à l'attaque; on notera que le combattant de droite [15] est un gaucher ; il pose le pied droit sur une petite plinthe ou pierre ; entre les deux athlètes, est placée à terre une grande amphore, contenant sans doute de l'huile et constituant le prix destiné au vainqueur; — *lutteurs et pédotribe* : les deux lutteurs [16-17] sont aux prises, face à face, le buste penché l'un vers l'autre, front contre front; ils se tiennent par les bras, mais les figures sont trop mutilées pour qu'on puisse préciser leur mouvement ou reconnaître avec certitude si ce sont des palestrites ou des pancratiastes — quoique la première de ces désignations semble la plus probable; à droite du groupe, un brabeus [18], drapé dans un manteau qui découvre la partie droite du buste, le corps de face et portant sur la jambe gauche, la main gauche baissée et tenant une grande palme, tourne vers les combattants sa tête légèrement inclinée vers l'épaule gauche, et, tendant le bras droit vers eux, semble à la fois les encourager et les corriger; — *lutteurs et petit serviteur* : deux athlètes s'étreignent dans un corps-à-corps furieux ; l'un [20] est tombé sur les deux genoux (vers la droite) ; son buste plonge en avant, et sa tête, renversée sur sa poitrine, touche le sol du sommet du crâne ; l'autre [19], couché sur lui, la tête collée sur son dos, l'enlace du bras gauche, et, de la main droite, immobilise son bras droit; cependant le vaincu résiste encore et, ramenant sa main gauche derrière son dos, il fait pression sur la tête de son adversaire et cherche à se dégager; à droite, un petit serviteur [21], de profil à gauche, la jambe gauche fléchie, la droite tendue en arrière, le buste incliné en avant, semble, du bras droit levé, exciter les lutteurs — ou avertir l'un d'eux qu'il porte un coup trop dangereux; il tient, sur l'épaule gauche, un de ces filets où les athlètes déposaient leurs appareils ; c'est sans doute le domestique de l'un des combattants ou l'un des « garçons » de la palestre ; — à l'extrémité droite, deux grosses couronnes sont déposées sur un guéridon

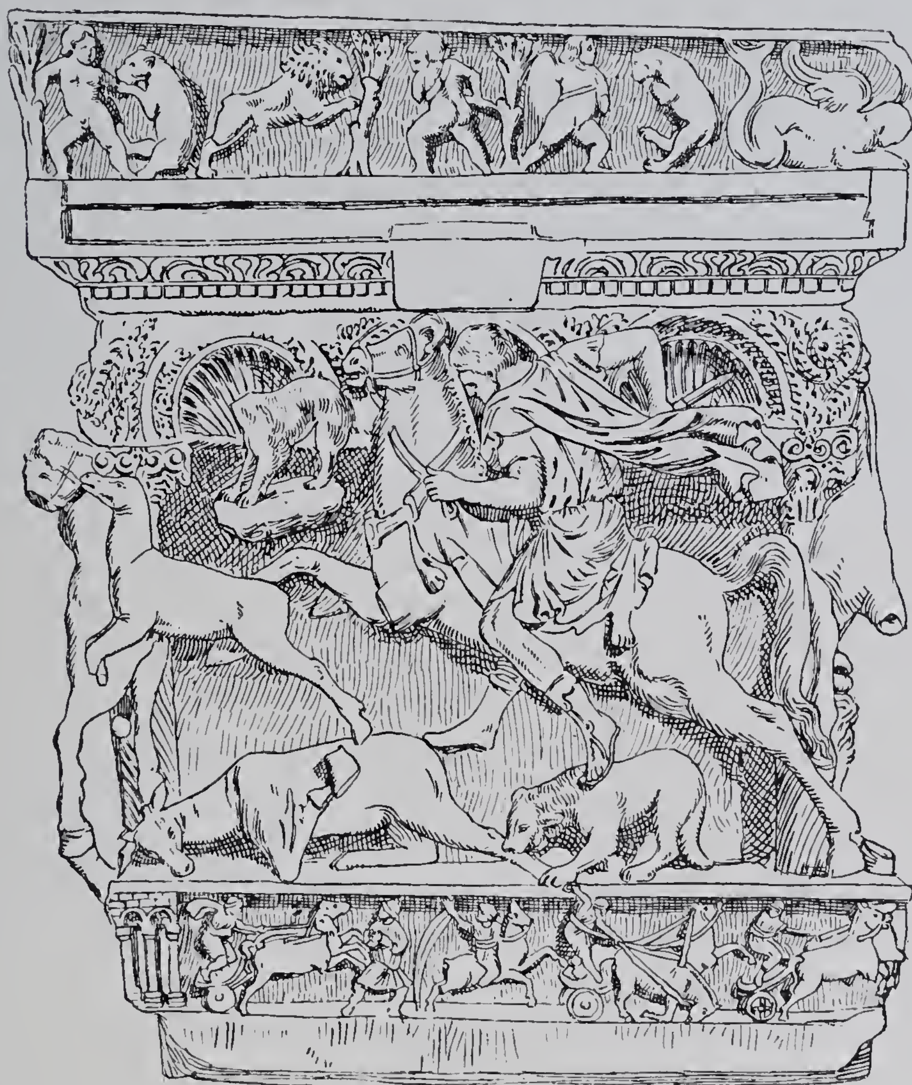
[22] porté sur trois pieds en forme de protomes de lion ; elles comprennent un épais bourrelet décoré d'incisions et qui semble entouré d'une sorte de diadème radié : ce sont les mêmes qu'on voit sur la tête des athlètes [6] et [12] ; le même type est fréquemment reproduit sur les monnaies (cf. L. Anson, *Numismata graeca*, part I, 1911, pl. X-XII).

Cette petite frise est, avec celle de la face latérale droite, la meilleure partie du sarcophage ; la composition des groupes par simple juxtaposition est dans la tradition classique ; on n'y cherchera pas d'originalité : tous les motifs représentés appartiennent au répertoire courant et nous sont connus par des statues, des reliefs, des peintures de vase et des mosaïques ; ils n'échappent pas à quelque monotonie : les groupes [6]-[7] et [8]-[9] se répètent presque exactement aux groupes [12]-[13] et [14]-[15] ; mais, d'autre part, ces motifs sont heureusement choisis, soit par leur simplicité et leur caractère réaliste — fig. [1], [10], [11] — soit par l'intérêt qu'ils présentent au point de vue plastique — fig. [3], [5], [19], [20], et les trois groupes de lutteurs et de pugilistes ; l'exécution en est soignée aussi bien dans le menu détail que dans l'étude du modèle nu.

Petit côté droit de la cuve : le parti architectural est le même qu'au grand côté postérieur, mais, aux trois arcades, ne répond plus ici qu'un seul cavalier [1] : lancé à fond de train vers la gauche, le buste incliné sur l'encolure du cheval, vêtu d'une tunique courte serrée sur les reins et d'une chlamyde flottant au vent, chaussé de souliers montants qui découvrent les premiers orteils, il tient les rênes de la main gauche, et, de la droite, baissée et ramenée violemment en arrière, une lance dont le large fer, indiqué en léger relief sous la jambe antérieure droite du cheval, va frapper un petit cerf [2] qui fuit éperdument devant lui ; les pattes postérieures du cerf — cabré vers la gauche — reposent sur le dos d'un cerf plus grand [3], blessé à mort et tombé au milieu de sa course sur ses pattes de devant ; un chien [4] mord le grand cerf à la patte postérieure gauche, tandis qu'un autre chien [5], placé à hauteur de la coquille de la niche de gauche, sur une plinthe indépendante, travaillée comme un rocher, semble aboyer au dessus du petit ; le cheval est sellé d'une peau de lion, fixée sur l'avant-train par un poitrail orné d'une petite tête de Méduse. La composition de l'ensemble est confuse et boiteuse, la division tripartite du motif architectural ne se retrouvant pas dans le relief ; pour remédier à cette rupture d'équilibre, le sculpteur a voulu donner un centre à son œuvre en plaçant dans la niche centrale à la fois la tête du cavalier et celle du cheval, ce qui l'a obligé à réduire, d'une manière presque grotesque, les dimensions de celle-ci ; les parties du fond qui restaient vides devant et sous le cheval, il les a remplies de l'étrange manière qu'on a vue : il faut bien entendre que superposition signifie ici juxtaposition en profondeur ; mais l'illusion est rendue plus difficile dans ce cas que dans

celui des reliefs romains où ce procédé est fréquemment employé, parce que les figures y sont presque traitées en ronde bosse et ne sont rattachées au fond que par un tenon ou une faible partie de leur surface.

Petite frise du socle : elle représente une course de chars ; à l'extrémité gauche, un petit motif d'architecture [1] figure les *carceres* d'où sortent les chars, ou plus simplement, rappelle que la scène se passe dans l'hippodrome et en représente l'entrée ou la galerie ; il comprend trois petites



colonnes, lisses dans toutes leurs parties, mais qui, par le profil des bases et du socle, par la masse du chapiteau, reproduisent exactement le type de celles du sarcophage ; elles supportent, non pas, comme il semble à première vue, deux arcades dont l'archivolte reposerait directement sur les tailloirs, mais un mur plein, à appareil isodomique, dans lequel sont ménagées deux petites niches en cul de four, dont les cintres s'appuient sur les chapiteaux et dont le fond, quoique lisse, est supposé rempli par une coquille comme les grandes niches de la cuve : le petit bourrelet irrégulier qui se recourbe à la retombée de la voûte représente évidemment la charnière de la valve. —

Les chars sont des biges de course, relevés sur le devant, ouverts sur les côtés et en arrière, et portés sur des roues basses et pleines ; les chevaux sont attelés de part et d'autre d'un timon relevé et conduits chacun par deux brides distinctes qui ne se croisent pas ; les cochers, coiffés de casques à timbre rond, portent de longues braies, un vêtement de dessous à longues manches et une tunique courte, serrée par une longue ceinture (le détail des *fasciae* n'est pas indiqué) ; selon leur habitude, ils sont placés à l'intérieur des brides, qui, tournant autour de leur taille, leur fournissent une sorte d'appui. Le premier à gauche [2] — le dernier dans la course — conduit, les deux bras tendus en avant, le genou gauche appuyé sur la partie relevée du char ; il est seul à porter une petite chlamyde qui flotte au vent derrière son dos ; devant lui, un personnage à pied [3] — tunique courte serrée aux reins, bottines montantes ; cheveux courts, relevés au dessus du front, massés sur le crâne, ceints d'une bandelette indiquée par un trait incisé — s'avance d'un pas rapide vers la droite, la tête tournée à gauche, tenant des deux mains une amphore sur sa poitrine ; il est précédé d'un cavalier [4] qui galope à droite — même coiffure, petite tunique serrée par une large ceinture — et qui, la tête et le buste tournés vers le premier conducteur, semble l'exciter de la main droite levée ; entre ces deux personnages, où l'on doit reconnaître sans doute un de ces *jubilatores* chargés d'exciter les coureurs et l'un des fonctionnaires qui proclament les vainqueurs, est placée, sur le fond, une haute palme recourbée. Au second char [5], le cheval du deuxième plan se cabre, entraînant le joug qui se place verticalement ; le cheval de droite s'est abattu sur ses jambes de devant, et le cocher, tenant les quatre brides réunies dans la main gauche, le frappe à coups redoublés du fouet qu'il lève de la main droite. Le troisième char [6], à l'extrémité droite, fournit une course normale ; le cocher se retourne vers celui qui le suit, soit pour se rendre compte de l'accident, soit qu'au contraire il l'ignorât et — c'est là l'explication ordinaire de ce mouvement qui reparaît souvent dans les reproductions de ce genre — il veuille s'assurer que la roue du char placé derrière lui ne menace pas le sien : on sait qu'une cause fréquente de « naufrage » dans les courses était précisément ces chocs — parfois intentionnels — qui se produisaient quand un cocher voulait en dépasser un autre.

Couvercle [1] : il est conçu comme un lit sur lequel sont étendus le mort et

1. Le couvercle est placé sur la cuve à contre-sens, les personnages couchés faisant face vers le revers et se présentant de dos quand on en regarde la face principale. L'erreur avait déjà été commise dans l'antiquité, car, au témoignage de Davis confirmé par celui de S. E. Halil bey, la disposition reproduite au musée est celle que présentait le monument au moment de la découverte.

Par suite, quand nous parlons du couvercle :

la face *antérieure*	correspond à la	face *postérieure* de la cuve.
la face *postérieure*	—	face *antérieure* de la cuve.
la face *latérale gauche*	—	face *latérale droite* de la cuve.
la face *latérale droite*	—	face *latérale gauche* de la cuve.

sa femme ; la partie inférieure de cette énorme dalle présente un profil rentrant qui constitue une sorte de couronnement à l'architecture de la cuve ; il comprend un rang de denticules surmonté d'une gorge ornée de palmettes: cette dernière partie de la décoration semble inachevée ; les trous au trépan, dont les feuilles sont parsemées au revers et sur les faces latérales, ne sont pas exécutés partout, et ils semblent d'ailleurs n'être que des repères pour un travail qui, plus poussé, aurait donné à ces palmettes un caractère analogue à celui des feuillages de la cuve; ce profil est interrompu trois fois sur les longs côtés, une fois au milieu de chacun des petits, par de gros bossages ou témoins qui servaient à la manœuvre et qu'on a négligé de ravaler complètement après la mise en place.

Le lit proprement dit est séparé par une profonde gouttière de la mouluration qui vient d'être décrite, et qui, au point de vue architectural, appartient en réalité à la composition de la cuve. Le mort est étendu, le buste relevé et tourné de trois quarts à gauche, les jambes allongées à gauche, la droite, qui seule est visible, pliée et relevée au genou; de la main gauche, posée sur le bord du lit, il tient un volumen à demi déroulé, et, du bras droit, enlace sa femme couchée devant lui dans la même attitude, mais le buste de face et de dimensions légèrement réduites ; elle pose la main gauche sur un flot de draperie qui descend sur la tranche du lit ; le bras droit est plié à angle droit, l'avant-bras tendu en avant; la main tenait peut-être des *infulae* (cf. le sarcophage Torlonia, Robert, *Sarkophag-Reliefs*, III, 1, n° 126). Tous deux sont vêtus et drapés à peu près de même : l'homme porte une tunique et un manteau qui, posé sur les épaules, descend sur les bras et découvre le haut du buste ; un des bords de la draperie forme, au dessous des pectoraux, comme une ceinture qui sort sous le pan descendant à droite, passe sur le pan descendant à gauche et se perd sous l'aisselle gauche : ce n'est pas la *contabulatio*, mais une disposition qui la fait déjà pressentir ; chez la femme, l'himation est orné d'une large παρυφή décorée d'un rinceau brodé ; elle est chaussée de bottines fermées, en cuir souple; l'homme de sandales. Toute cette sculpture est fort médiocre ; le travail n'est poussé que du côté de la face principale, et, même là, rapide et dur (abus du trépan dans les plis de la draperie) ; au revers, il est très sommaire ; les parties qui n'étaient visibles d'aucun endroit, comme l'espace compris entre la jambe de l'homme et le corps de la femme, sont restées frustes ; enfin, comme il est fréquent dans ce motif, les proportions ne sont pas observées et les jambes sont démesurément allongées aux dépens du buste.

Le couple repose sur un épais matelas, maintenu par trois larges courroies de sangle, visibles seulement sur la tranche antérieure et décorées, celle du milieu d'un motif de feuilles de laurier, celles des extrémités de rinceaux ; les trois autres côtés du matelas sont cachés par le rebord du lit ; sur la face

antérieure, ce rebord se termine par un profil qui ressemble vaguement à celui d'une griffe de lion et il est orné d'une protome de cheval coupée à mi-hauteur de l'encolure et dont la crinière forme, au dessus de la tête, comme un épais plumet ; cet ornement habituel des *fulcra* de lit, est placé, contrairement à ce qu'on voit d'ordinaire, de profil vers l'intérieur, et semble plaqué sur la monture au lieu de lui servir de terminaison ; sous ces protomes apparaît, à gauche une tête de lion, à droite une tête de lionne, dont le corps se développe, sur les faces latérales, sous la forme d'un dragon ailé aux replis épais. Ce sont là, semble-t-il, les seuls éléments qui appartiennent en propre à l'architecture du lit ; tout le reste ne paraît être qu'un ornement placé là par « horreur du vide » ; de toutes manières, on n'en peut douter pour les figures sculptées sur la face antérieure : assises sur le lit ou disposées en frise devant le matelas, elles ne répondent à aucune décoration réalisable pratiquement et ne doivent l'existence qu'à une fantaisie du sculpteur. De toutes celles du sarcophage, ce sont celles qui ont le plus souffert, soit à cause de leur saillie — les *putti* des extrémités (cf. le sarcophage Torlonia cité ci-dessus) sont de véritables statuettes de ronde bosse ; le buste des personnages du groupe central [8] et [9] dépasse la hauteur de la tranche du matelas — soit parce que, celle-ci étant convexe, les parties inférieures des petites figures sont détachées du fond et plus exposées à se briser.

Face antérieure du couvercle : à l'extrémité gauche, un gros *putto* [1] sans ailes est assis sur le matelas, le buste de face, les jambes rejetées à droite ; de la main gauche, il porte, dans un pli de sa chlamyde qui, agrafée sur l'épaule droite, découvre tout le corps, des raisins, des figues et des pommes et, de la droite, il présente une grande grappe entourée de feuilles à un petit Éros [2] ; ce dernier, debout devant le matelas, nu et de profil à droite, se dresse sur la pointe des pieds et lève les deux bras pour la saisir ; sur l'angle du lit, un chien [3] jappe et semble vouloir la lui disputer. A l'autre extrémité, un grand *putto* [4] est debout sur le cadre du lit, la jambe gauche croisée devant la droite ; la tête, aux longs cheveux bouclés (manque sur les photographies et nos figures), est souriante et tournée à gauche, comme s'il regardait de loin son camarade ; une chlamyde, fixée sur l'épaule droite par une agrafe ronde, laisse nu le corps dont les formes grasses et potelées dénoncent cependant un âge plus avancé que celui du premier enfant ; la main gauche (manque ainsi que le bras sur les reproductions) est posée sur le dos d'une oie qui, à l'angle du lit, fait pendant au chien placé à l'angle opposé ; la main droite devait tenir le col de l'oiseau dont la tête s'appuyait sur un tenon qui a laissé des traces sur le sein gauche de l'enfant. Entre ces deux motifs principaux, sont sculptés en haut relief sur la tranche du matelas trois petits sujets dont les acteurs sont des Éros ; à droite, un groupe très mutilé de deux minuscules Éros ; l'un [5], courant à droite, saisit aux épaules son petit compagnon [6]

qui s'arrête, le buste rejeté en arrière, les bras ouverts, les mains tenant l'extrémité d'une écharpe qui flotte derrière son dos en formant sur le fond un « chou » chiffonné comme une rosette. Au milieu, deux Éros [7, 8], plus grands que les deux précédents, se fendent l'un vers l'autre, les bras tendus dans l'attitude de deux pugilistes. A gauche, un *putto* [9], de la taille de ceux du premier groupe, se fend vers la droite, pointant sa lance contre un lion [10] qui bondit vers lui; son bras droit est protégé par un lacis de lanières (*manica*), maintenu lui-même par deux courroies qui se croisent sur la poitrine.

Petit côté droit du couvercle : l'extrémité gauche est occupée par les replis du monstre [1] dont la tête de lionne est visible sur la face antérieure ; la naissance des formes reptiliennes se dissimule sous une ceinture d'acanthe sommairement traitée; la queue a trois pointes ; — un grand lévrier [2] bondit près d'un cerf [3] qui fuyait vers la gauche; dressé sur ses pattes de derrière, il le mord à l'oreille, tandis qu'un molosse [4] le mord à la patte postérieure gauche ; entre le cerf et le second chien, un arbre feuillu [5] (les feuilles y sont indiquées, comme dans les suivants, par de petits trous creusés au trépan); — un *putto* [6], aux cheveux longs et bouclés, fendu à droite, enfonce sa lance dans le corps d'une lionne [7] dressée sur son arrière-train ; — au delà, un autre *putto* [8], de même type, s'éloigne vers la droite, tenant de la main gauche, écartée sur le côté, un petit bouclier ovale, et regardant vers le précédent qu'il encourageait du geste de la main droite levée; à gauche de ce personnage et sur l'arête droite, un arbre feuillu.

Face postérieure du couvercle : à gauche, une lionne [1] a bondi sous le poitrail d'un cerf [2] qui s'avançait de profil à gauche, le mord à l'encolure et lui plante ses griffes sur le dos et l'arrière-train ; — un Éros ailé [3] se fend à droite, la lance haute et menaçant un lion [4] qui s'avance contre lui dressé sur ses pattes de derrière ; — un ours [5], profil à droite, mord sur le dos un cerf [6], profil à gauche, qui s'abat sur ses pattes de devant; — une biche [8] morte est étendue à terre sur le dos ; à gauche, un lion [7], assis sur son arrière-train, lui dévore la cuisse; à droite, un autre lion [9], pose la patte sur son encolure, et, la gueule ouverte, se prépare à la curée; — un *putto* [10] s'avance à droite; de la main droite, baissée et rejetée en arrière, il tenait une épée ou une courte javeline, et, de la main gauche tendue, il tient un petit bouclier rond à umbo circulaire, contre lequel bondit et se dresse une lionne [11]; — une lionne [12] étreint une biche [13] : répétition du groupe [1]-[2] ; — un *putto* [14] de pied ferme, les jambes fortement écartées, croise sa javeline contre un lion [15] qui bondit sur lui ; ces différents groupes (sauf les cinquième et sixième, figures [10, 11], [12, 13]) sont séparés par des arbres feuillus de deux types, l'un aux feuilles arrondies, comme ceux d'un cactus, l'autre aux feuilles découpées par de petits trous creusés au trépan ; il y en a dix en tout, dont un derrière la biche morte [8] et un sur chaque arête.

Petit côté gauche du couvercle : (de gauche à droite) un *putto* [1], le buste de face, la tête de trois quarts à droite, les jambes dans l'attitude d'un mouvement rapide vers la gauche, la main droite prenant appui sur le tronc de l'arbre placé sur l'arête et tenant une épée courte, cherche à dégager son bras gauche qu'a saisi entre ses pattes de devant et que mord un grand animal [2] — sans doute un ours — dressé sur ses pattes de derrière ; tout le bras gauche est protégé par une *manica* de mailles qui couvre aussi le sein gauche et qui est fixée par une courroie passant sur le côté droit ; l'animal porte un collier, ce qui semble indiquer que l'épisode est emprunté plutôt aux jeux du cirque qu'à une vraie chasse ; — un lion [3] bondit à droite, vers un *putto* [4] dont le sépare un arbre feuillu ; le *putto*, fendu à gauche, va le frapper de sa lance qu'il tient des deux mains baissées ; deux courroies — maintenant sans doute la *manica* — se croisent sur son dos qu'on voit de face ; — un arbre feuillu ; — un Éros [5], fendu à droite, enfonce sa lance dans la gueule d'une lionne [6] qui se dresse devant lui ; — l'extrémité droite est occupée par les replis du monstre dont la tête de lion se place à l'angle de la face antérieure ; la naissance des formes reptiliennes est cachée sous une ceinture d'acanthe sommairement traitée ; queue de poisson à deux pointes.

Ce monument est le spécimen le plus beau et le plus important d'une classe de sarcophages représentée aujourd'hui par un grand nombre d'exemplaires et de fragments; à la liste donnée *Catalogue du musée de Brousse*, p. 85-86 (= *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIII, 1909, p. 333-334), ajouter :

32, 33. deux fragments d'Adalia (photographies de l'institut archéologique russe de Constantinople);

34. un fragment de Myra (Petersen-Luschan, *Reisen*, II, p. 36, fig. 24);

35. un fragment de Fougla, près d'Isinda (Woodward, *Annual of the british school at Athens*, XVI, 1909/1910, p. 85);

36. un fragment de Cassaba, conservé à l'hôpital grec de Saint-Nicolas [Keil et Premerstein, *Bericht ueber eine zweite Reise in Lydien* (*Denkschriften der k. Akademie der Wissenschaften*, philos.-hist. Klasse, LIV), Vienne, 1911, p. 4-5, fig. 1].

On a un peu trop oublié, en parlant de ces sarcophages, que, s'ils forment un groupe distinct, ce groupe n'est pas isolé, ne constitue pas une création indépendante et ne se distingue que par quelques variantes de l'ensemble des monuments contemporains. C'est, à ne considérer que la cuve, un type particulier du sarcophage à colonnes, un descendant lointain du sarcophage des « pleureuses », de celui de Panticapée et de Samos (cf. plus haut, p. 68); il est à la grande architecture du IIe et du IIIe siècle de l'empire dans le même rapport que le sarcophage de Sidon à un temple ionique du IVe siècle av. J.-C.; cette alternance de niches cintrées et angulaires se retrouve partout à cette

époque, aussi bien au théâtre de Termessos, au nympheum de Milet, aux portiques du sanctuaire d'Aphrodisias, à Baalbeck, qu'aux thermes de Caracalla ou au « nymphée » de Nîmes. Pour la décoration figurée, il va sans dire qu'elle aussi ne présente aucun motif inédit; bien inutilement, il nous semble, M. Strzygowski a pris la peine de montrer que les types statuaires qui y sont employés remontent à des œuvres de l'époque classique; toute la sculpture impériale a vécu sur les créations de la période hellénique et hellénistique : de ce que les sarcophages de ce groupe ne font pas exception à cette règle, quelle conclusion en pourrait-on tirer?

En quoi consiste donc l'originalité de ces monuments? D'abord dans la « contamination » des deux types les plus ordinaires de sarcophages, le *naos* et la *clinè*, le sarcophage-maison et le sarcophage-lit; il est difficile de préciser sous quelles influences s'est opérée cette contamination : si le lit funéraire apparaît de très bonne heure dans les sépultures grecques, le type des figures « demi-couchées » est traditionnel en Étrurie, il ne se rencontre pas sur les sarcophages de l'orient grec avant l'époque impériale, et il reste très possible qu'il y soit une importation occidentale (cf. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, p. 356-357). Ensuite, dans le caractère de la décoration : le sarcophage d'Ismid (n° 20) nous montre les motifs classiques — rais de cœur, oves, palmettes — déformés par l'emploi excessif du trépan, perdant leur aspect spécifique et ne donnant plus à l'œil que l'impression confuse d'un feuillage guilloché, uniformément étendu sur toutes les parties de l'entablement; de là à renoncer à ces motifs mêmes et à les remplacer par un décor végétal qui produisait à l'œil un effet presque semblable, il n'y avait qu'un pas qui dut être bientôt franchi (cf. plus haut, p. 95-96). Toutefois, s'il est injustifié de parler ici d'un éveil du sentiment naturaliste, cette explication matérialiste serait, à elle seule, insuffisante à rendre compte du caractère nouveau de cette décoration : l'emploi abusif du trépan, cause apparente, est en réalité la conséquence d'un goût croissant pour une certaine sculpture qui recherche moins les effets plastiques que les effets picturaux et en particulier les oppositions violentes d'ombre et de lumière telles que les produit cet instrument; on a pu en voir ici même un exemple très significatif dans un sarcophage de Tripoli de Syrie (n° 26). Cette sorte d'impressionisme devait très rapidement amener la déformation des motifs de la décoration antique, comme, en se développant, il devait, quelque cent ans plus tard, tuer le sentiment même de la forme et ruiner pour de longs siècles l'art même du sculpteur.

Voici d'autre part un fait qu'on ne doit pas négliger : cette déformation des motifs antiques, à peine sensible dans les sarcophages italiens de cette série (cf. par exemple le fragment du Vatican, Amelung, *Die Sculpturen des vaticanischen Museums*, I, Museo Chiaramonti, n° 518), plus avancée déjà dans les sarcophages de provenance grecque, n'est totale et définitive que dans certains

sarcophages anatoliens, tels celui-ci et celui de Selefkié (n° 19). M. Amelung (*l. l.*, II, p. 157) en voudrait conclure que le type a été créé en Italie, puis transplanté en Orient où il fut accueilli avec tant de succès que, par une sorte d'action en retour, l'influence s'en fit de nouveau sentir dans les ateliers romains d'où il était sorti; contre cette hypothèse, la statistique même de ces monuments présente aujourd'hui un argument d'un poids considérable et aussi la présence en Asie mineure de sarcophages de cette série où les éléments décoratifs ont encore conservé leur caractère antique. Mais le fait que nous signalons n'en est pas moins symptomatique; il témoigne, dès cette époque, dans les ateliers d'Asie mineure, d'une tendance anti-classique qui ne fera plus que grandir; cette tendance s'exprime d'une double manière : par la transformation de l'élément classique, qui cesse d'être un organisme logiquement développé pour devenir un motif continu, sans commencement et sans fin, en qui l'on pressent déjà le principe de l'arabesque saracène; par l'emploi nouveau de ce motif, qui ne sert plus seulement à mettre les profils en valeur et à les orner, mais qui s'étend sur tous les nus de l'architecture, comme une broderie ou comme un tapis : dans cette mesure seulement, il nous paraît légitime de faire état de ce groupe de monuments dans la question des origines de l'art byzantin.

Il serait vain de prétendre déterminer avec certitude le centre de fabrication d'où ce type de monuments s'est répandu dans le monde ancien; leur répartition géographique témoigne de la faveur où il a été tenu dans la péninsule anatolienne, et il s'en est même rencontré quelques spécimens à Tyr. M. Strzygowski, en dernier lieu, a proposé Antioche; M. Ramsay pensait à Tarse et se rapprochait sans doute davantage de la réalité. Il se pourrait que les premiers sarcophages de cette famille aient été créés dans la partie nord de l'Asie mineure, d'où proviennent précisément quelques-uns des spécimens les plus anciens, le fragment de Nicée et celui de Nicomédie; mais ce qui paraît très vraisemblable, c'est que la transformation des motifs s'est opérée principalement dans les villes du centre et du sud dont l'architecture offre une si grande analogie de sentiment avec celle des sarcophages et témoigne de la même intempérance dans le décor ornemental.

Le sarcophage de Sidamara date du IIIe siècle ap. J.-C. et probablement du deuxième quart de ce siècle.

Davis, *Life in asiatic Turkey*, 1879, p. 271, 279-285; — W. Ramsay et C. Wilson, cités par J. R. Sitlington Sterrett, *The Wolfe expedition* (*Papers of the american school at Athens*, III), 1888, p. 15; — *S. S. Times*, 22 octobre 1898; — *American journal of archaeology*, III, 1899, p. 251; V, 1901, p. 334; VI, 1902, p. 202; VII, 1903, p. 367; VIII, 1904, p. 303; IX, 1905, p. 202; — W. Ramsay, *Revue des études anciennes*, III, 1901, p. 278 et 358; *Athenaeum*, 1904, II, p. 120; *Pauline and other studies*, 1906, p. 292-293; pl. XXV, à la page 286; — *Berliner philologische Wochen-*

schrift, XXI, 1901, col. 221; — Strzygowski [cf. *Orient oder Rom*, 1901, p. 45-61], *Byzantinische Zeitschrift*, X, 1901, p. 726; XII, 1903, p. 433, 704; XV, 1906, p. 419; XVII, 1908, p. 640; *Ursprung und Sieg der altbyzantinischen Kunst* (*Byzantinische Denkmaeler*, III), 1903, p. XII sq., fig. 1 et 2; *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, 1903, p. 194 sq.; *Neue Jahrbuecher fuer das klassische Altertum*, VIII, t. XV, 1905, p. 24; fig. 2, p. 25; *Journal of hellenic studies*, XXVII, 1907, p. 101 sq., *passim*, fig. 2 et 4; — Aïnalof [cf. *Fondements hellénistiques de l'art byzantin* (*Publications de la société russe d'archéologie*, XII), 1901, p. 163], Βυζαντινὰ χρονικά, 1902, p. 142 sq.; — G. Mendel, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, p. 232-246; XXXIII, 1909, p. 333; *Catalogue du musée de Brousse*, 1908, p. 85; *Revue de l'art ancien et moderne*, XIII, t. XXVI, p. 254; fig. 2, p. 253; — B. Graef, *Die weite Welt*, XXI, 1902, n° 34, 18 avril, p. 1175-1178, 6 fig. — W. Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarcophage*, 1902, p. 56, note 3; *Die roemischen Grabaltaere der Kaiserzeit*, 1905, p. 18; — Th. Reinach, *Monuments Piot*, IX, 1902, p. 189-228, pl. XVII-XIX; X, 1903, p. 91-94; fig. 1 et 2, p. 92; — de Ridder, *Revue des études grecques*, XVII, 1904, p. 98; — miss Margareth Ramsay, *Journal of hellenic studies*, XXIV, 1904, p. 275, fig. 8; *Studies in the history and art of the eastern provinces of the roman empire*, Aberdeen, 1905, p. 59-60, pl. VII; — G. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 500; — E. Guimet, *Conférences faites au musée Guimet* (*Annales du musée Guimet*, XVII), 1905, fig. 13, p. 178; — A. Muñoz, *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, XI, 1905, p. 79-102; XIII, 1907, p. 301-310; *Arte*, IX, 1906, p. 130 sq.; *Monumenti di arte mediœvale e moderna*, fasc. I, pl. III; *Origini e svolgimento dell' arte cristiana nei primi secoli* (*Rivista storica critica delle scienze teologiche*, III, 1907, p. 923-944; IV, 1908, tirage à part, 32 p.); — E. Michon, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVI, 1906, p. 79 sq.; — H. Stuart Jones, *Quarterly Rewiew*, 1906, janvier, n° 406, p. 111 sq.; — J. L. Heiberg, *Tidsskrift for industri*, VII, 1906, p. 164-165, fig. 36-38; — E. Strong-Sellers, *The Burlington magazine*, XI, 1907, p. 109-111; — Chapot, *La colonne torse et le décor en hélice dans l'antiquité*, 1907, p. 106 sq.; — H. Leclerc, *Manuel d'archéologie chrétienne*, 1907, I, p. 135 sq.; dans Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, fasc. XIV, 1908, s. v° *Berlin* (musée de), col. 795 sq.; fasc. XVI, 1908, s. v° *byzantin* (art), col. 1459-1460, note 5; — Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, 1907, p. 194; — W. Amelung, *Sculpturen des vaticanischen Museums*, II, 1908, p. 157; *Ausonia*, III, 1908 (paru en 1909), p. 129; — O. Wulff, *Koenigliche Museen zu Berlin, Beschreibung der Bildwerke der christlichen Epochen*, III, I, *Altchristliche Bildwerke*, 1909, p. 14-15.; — E. Cahen, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, IV, 2 (1909), s. v° *sarcophagus*, p. 1074-1075; — L. von Sybel, *Christliche Antike*, II, 1909, p. 53 sq.; — Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, 1910, p. 96 sq.; fig. 42, p. 98; — G. E. Rizzo, *Roemische Mitteilungen*, XXV, 1910, p. 97, fig. 4; — M. Laurent, *L'art chrétien primitif*, II, 1910, p. 71-72; — Dalton, *Byzantine art and archaeology*, 1911, p. 128 sq.; — L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine* (extrait des *Missions scientifiques*, nouvelle série, 1911, fasc. 3), p. 14 [30] et 29 [45].

Photographies n°s 1440 (face antérieure de la cuve, sans le couvercle, 30 × 40); 1436 (face postérieure de la cuve, sans le couvercle, 30 × 40); 1434 (face antérieure du couvercle, 30 × 40); 348 (face antérieure de la cuve, avec le couvercle [face postérieure], 24 × 30), 350 (petit côté gauche de la cuve, avec le couvercle [petit côté droit], 24 × 30), 347 (face postérieure de la cuve, avec le couvercle [face antérieure], 24 × 30), 349 (petit côté droit de la cuve, avec le couvercle [petit côté gauche], 24 × 30); — 1439 (vue perspective de la face antérieure et du petit côté droit de la cuve, sans le couvercle, 30 × 40), 1437 (vue perspective de la face

antérieure et du petit côté gauche de la cuve, avec le couvercle, 30×40); 1438 (vue perspective de la face postérieure et du petit côté droit de la cuve, avec le couvercle, 30 × 40); 1435 (vue perspective de la face postérieure et du petit côté gauche du couvercle, 30×40); — 799 (détail de la corniche de la cuve, 18×24).

113 (1432) Inscription grecque.

Ambar arassy (cf. n° 112, *in pr.*); décembre 1903.

Calcaire poreux; revers et face latérale gauche épannelés; retaillée à droite, où il manque quelques lettres; cadre réservé à gauche et en haut, où il est profondément érodé; surface usée.
Traces de rouge dans les lettres.
Hauteur, 0m89; largeur, 0m56; épaisseur, 0m15; lettres de 0m04.

Bloc rectangulaire.

Αὐτ(οκράτορι) Καί(σαρι) Ἁδριανῷ Σεβ(αστῷ) θε[οῦ Τρα-]
ιανοῦ υἱοῦ, θεοῦ Νερούα [υἱω-]
νοῦ, Σιδαμαριωτῶν ἡ [βουλὴ]
καὶ ὁ δῆμος τὸ βαλανε[ῖον]
καθιέρωσαν ἐπὶ Βρουττ[ίου Πραί-]
σεντος πρεσβ(ευτοῦ) καὶ ἀν[τιστρατή-]
γου Σεβ(αστοῦ), ἐπιμεληθέντ[ος?...]

Date incertaine sous le règne d'Hadrien (117-138), probablement antérieure à 131.

Pridik, *Journal du ministère russe de l'instruction publique*, Pétersbourg, 1900 (mars-avril), *pars philologica*, p. 19, n° 3; — W. Ramsay, *Revue des études anciennes*, III, 1901, p. 279 et 358, note 1; — Cagnat, *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, III, 1, 1902, n° 273, p. 127; (- et Besnier), *Revue archéologique*, 1902, II, p. 359, n° 98; — G. Mendel, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, p. 210, n° 1; — Cronin, *Journal of hellenic studies*, XXII, 1902, p. 115, n° 34; — Th. Reinach, *Monuments Piot*, IX, 1902, p. 190-191, fig. 1.

STATUES DE MILET

Les statues suivantes (nos 114-129) ont été découvertes dans les fouilles exécutées à Milet par les musées royaux de Berlin sous la direction de M. Th. Wiegand. Comme elles sont encore presque inédites, n'ayant fait l'objet que de mentions sommaires dans les comptes rendus provisoires que M. Wiegand a publiés de ses travaux, nous nous bornons à en donner la description sans l'accompagner d'aucun commentaire.

Elles ont été trouvées, sauf les n°s 127 et 128 qui proviennent du nympheum, dans les thermes de Faustine, élevés au IIe siècle ap. J.-C., sans doute par la seconde des impératrices de ce nom, et réparés ou modifiés à plusieurs reprises au cours du IIIe (cf. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 32 sq.; *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1908, Anhang, p. 18 sq.).

Le groupe des muses (n°s 115-122) est probablement une copie du groupe de Philiscos de Rhodes, qui avait été transporté à Rome, dans le sanctuaire d'Apollon du portique d'Octavie (Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 34); cf. Amelung, *Die Basis des Praxiteles aus Mantineia*, p. 44 sq., et appendice p. 77 sq.; C. Watzinger, *Das Relief des Archelaos von Priene* (63. Programm zum Winckelmannsfeste, Berlin), 1903; Leroux-Mayence, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXI, 1907, p. 389-419; l'activité de Philiscos se place sans doute dans la seconde partie du IIIe siècle av. J.-C. (cf. plus bas, n° 136).

Sur les fouilles de Milet, cf. *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, *archaeologischer Anzeiger*, XV, 1900, p. 60; XVI, 1901, p. 191 sq.; XVII, 1902, p. 147 sq.; XIX, 1904, p. 2 sq.; XX, 1905, p. 57; XXI, 1906, col. 1 sq. (cf. col. 45 et 97); XXII, 1907, col. 104, 493; XXIII, 1908, col. 119, 499 sq.; XXIV, 1909, col. 88 sq.; XXVI, 1911, col. 154, 419 sq.; — *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1900, p. 104 sq.; 1901, p. 903 sq.; 1904, p. 72 sq.; 1905, p. 533 sq.; 1906, p. 249 sq.; *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1908, Anhang, 46 p.; 1911, Anhang, 71 p. — *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, hrsg. von Th. Wiegand, Berlin, G. Reimer, Heft I: *Karte der milesischen Halbinsel* (1 : 50.000), mit erlaeuterndem Texte von P. Wilski, 1906; Heft II: *Das Rathaus von Milet* von Hubert Knackfuss, mit Beitraegen von Carl Fredrich, Theodor Wiegand, Hermann Winnefeld, 1908; — bons résumés des travaux dans von Salis, *Neue Jahrbuecher fuer das klassische Altertum*, XIII, t. XXV, 1910, p. 103 sq., et dans F. Sartiaux, *Villes mortes d'Asie mineure*, Paris, 1911, p. 149-197.

114 (2000) Statue d'Apollon citharède.

Milet; thermes de Faustine, salle *C*; trouvée en 1905; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à petits cristaux; revers piqué, sauf sur l'omoplate et la jambe droites dont la surface est râpée ou incomplètement polie; manquent les doigts de la main gauche, la plus grande partie de ceux de la main droite, une partie du plectre, quelques chevilles de la lyre, le bouton terminal d'un des montants; les enroulements qui se développent entre les montants sont brisés ou mutilés; les parties sexuelles ont été martelées; la pointe du nez, quelques plis de la draperie sont mutilés; les mains, les montants, la traverse (en deux morceaux) de la lyre, deux fragments insignifiants du manteau sont rajustés; quelques petites restaurations aux joints des fragments sur la lyre et en deux endroits du manteau; plinthe arrondie à tranche fruste; la commissure des lèvres, les cheveux et quelques plis de la draperie sont travaillés au trépan.

Traces de rouge brun sur les cheveux, le baudrier, le manteau, l'agrafe de la sandale du pied gauche ; rouge brun et traces évanides de bleu sur la lyre.
Hauteur, 1m77 dont 0m17 pour la plinthe.

Le dieu est debout ; son attitude, qui rappelle celle d'Apollon « lycien », fait valoir la souplesse onduleuse d'un corps juvénile, mais la grâce en semble un peu trop étudiée et n'est pas exempte d'une certaine sensualité, bien que les formes — en particulier la hanche saillante — n'aient rien du caractère féminin de certaines œuvres praxitéliennes ; d'autre part, les jambes sont trop courtes, et ce défaut — sans doute imputable au copiste — n'est pas sans mettre quelque ridicule sur l'élégance affectée de ce dieu courtaud ; il repose sur la jambe droite, avec un très fort déhanchement qui rejette le buste du côté opposé, la jambe gauche fléchie fortement, le talon soulevé très haut et appuyé sur la moulure d'un pilier rectangulaire, profilé haut et bas ; le dieu a posé sa lyre — attachée à un large baudrier, passant sur l'épaule droite et décoré d'un sillon ondulé — sur le sommet de ce pilier; il se tourne légèrement vers elle, inclinant la tête vers l'épaule droite ; de la main gauche, placée derrière l'instrument, il en touche déjà les cordes (les doigts étaient tendus, sauf l'annulaire recourbé), et, relevant l'avant-bras droit sur la tête, il tient le plectre de la main droite, comme s'il préludait par quelques accords avant de commencer la mélodie; le buste est nu ; le manteau qui a glissé sur le haut du bras gauche, d'où il descend sur le côté extérieur et le revers du pilier, passe sur le dos et revient sur la cuisse droite pour couvrir les jambes; le bord supérieur, roulé sur lui-même, repose sur les cuisses, en dégageant la naissance et laissant voir les parties sexuelles, et retombe le long de la jambe gauche en un flot pesant, très coloré et très adroitement chiffonné; les sandales, à semelles épaisses et à tige montant derrière le talon, sont maintenues par un lacis de courroies qui s'attachent, sur le cou de pied, autour d'une plaque d'agrafe d'un dessin très riche et très élégant.



Le visage est rond; le front bas se relève légèrement à la partie inférieure ; la paupière supérieure est un peu lourde, les yeux (qui étaient peints) sont longs et étroits, l'arête du nez large, la bouche petite et délicatement arquée, le menton un peu fort; l'expression n'a rien de pathétique ni d'exalté; on y lit le calme divin, l'inspiration sûre et maîtresse d'elle-même ; — les cheveux, longs, sont relevés sur le front et partagés en mèches ondulées que séparent d'étroits et profonds sillons creusés au trépan ; ces mèches forment deux masses bouf-

fantes d'un dessin très animé, qui divergent symétriquement du milieu du front vers les oreilles, laissant voir entre elles un mince diadème orné d'un médaillon rectangulaire ; sur les côtés, elles diminuent de volume et se nouent, sur la nuque, en un chignon cubique, très saillant, relié au dos par un tenon de marbre; sur le sommet du crâne, les cheveux sont plaqués et détaillés par des sillons ondulés. Toute la chevelure est d'une exécution sèche et désagréable qui, incapable de traduire dans le marbre le caractère d'un original de bronze, se contente d'en reproduire gauchement l'apparence extérieure.

La lyre est fixée au baudrier par une agrafe ronde; elle comprend une table à double échancrure; les deux montants, recourbés, profilés sur leurs arêtes et terminés par un bouton rectangulaire et mouluré, supportent, un peu au dessous de leur sommet, une traverse terminée par un bouton circulaire mouluré lui aussi; sur cette traverse sont fixées onze chevilles de section triangulaire ; à la partie inférieure est ajustée une boîte de résonnance oblongue qui contient un plectre de rechange ; cette boîte est ornée, sur sa face principale, de trois petits médaillons circulaires de faible relief, et, sur sa tranche visible, d'un motif de palmettes qui étaient tracées au pinceau sur une silhouette simplement massée et de très peu de saillie ; un motif analogue, mais plus richement développé et répété trois fois, décore la face extérieure du montant; la table de la lyre, sur sa paroi concave, au dessus de la boîte, est ornée d'un grand croissant dont les cornes remplissent les montants ; ceux-ci, au dessus des pointes du croissant, présentent encore un bouton circulaire sans relief, et supportent, sur leur tranche intérieure, un enroulement, travaillé à jour, de deux feuilles allongées.

Copie du IIe siècle ap. J.-C., d'après un original hellénistique de tradition praxitélienne (cf. l'hermaphrodite de Pergame, n° 624); M. Wiegand en a justement rapproché l'Apollon de Cyrène au musée britannique (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 96, n° 5 ; *Journal of hellenic studies*, XXIX, 1909, p. 260, fig. 3) ; cf. l'Apollon de Bulla regia (*Jahrbuch des archaeologischen Instituts* XXIII, 1908, *archaeologischer Anzeiger*, col. 217-218, fig. 4); une statue de même style, représentant Dionysos entre un jeune satyre à sa gauche, et une panthère à sa droite, est conservée et a été photographiée au conak de Tripoli de Barbarie par S. E. Halil bey.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 30-31 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 263.

Photographie n° 1568.

115 (1993) Statue de Melpomène.

Milet; thermes de Faustine, salle *C*; trouvée en 1905; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés et petits cristaux; revers très sommairement dégrossi; manquent le nez, le sommet de l'épaule droite et le revers du haut du bras droit, les doigts de la main droite de la muse, le nez, la lèvre supérieure et toute la partie gauche du visage du masque, le bord antérieur de la plinthe; sont rajustés : la tête, brisée à la base du cou, le revers du crâne (lacune au joint), emporté par une cassure nette, toute la surface du dos, brisée de même, le bras droit (en trois fragments), le grand tenon qui le soutient (en deux fragments); remplissage en plâtre aux joints des fragments; érosions profondes sur l'arcade sourcilière, les deux yeux, les lèvres et le menton; plinthe mince arrondie; les plis de la draperie, les sillons qui délimitent la paupière supérieure, la cavité des narines, la ligne de la bouche sont creusés au trépan.

Traces d'une bordure ocre jaune sur l'himation, la manche du chiton, l'ouverture axillaire et le tour du cou du péplos; traces de rouge brun dans quelques plis, sur la poitrine; zone rouge brun et filet jaune sur le bord inférieur de l'apoptygma ; traces de rouge brun sur les cheveux de la muse, du même ton sur les cheveux et la barbe du masque, de jaune sur sa peau de lion.

Hauteur, 1m 55, dont 0m 03 pour la plinthe.

Elle est debout, reposant sur la jambe gauche ; la droite est écartée et fléchie, le pied ne touchant le sol que du côté intérieur de la plante, la pointe ouverte ; la tête, tournée à droite, est légèrement inclinée dans le même sens sur le cou penché à gauche ; le corps, « petite nature », reste svelte malgré la saillie assez forte de la hanche portante ; les seins, bien dessinés, sont aigus, très distants et divergents ; elle porte, sous un long péplos à apoptygma, un chiton de dessous dont la présence n'est révélée que par les très courtes manches qui recouvrent le haut des bras (les deux vêtements sont nettement distincts à droite) ; sur le bras gauche, la manche est fermée par de petites agrafes et les extrémités des bords ouverts ornées d'un petit gland ; le manteau, jeté sur l'épaule gauche, descend sur le dos, revient sous l'aisselle droite, remonte sur le sein droit, passe sous le sein gauche, et, couvrant tout l'abdomen et la jambe droite jusqu'au mollet, est maintenu sur la hanche gauche par la pression du bras (le petit « chou » que dessinent les plis de l'étoffe sur la hanche n'est pas placé à l'endroit où il devrait réellement se former, mais un peu en avant du coude) ; — la jeune femme tend le bras droit sur le côté à hauteur de l'épaule, relevant l'avant-bras un peu plus haut et ouvrant la main vers le dehors (un



énorme tenon en arc de cercle soutient le coude et s'attache derrière la hanche droite) ; de la main gauche baissée, elle tient un masque d'Héraclès — le héros tragique par excellence — barbu et coiffé de la peau de lion ; elle est chaussée de sandales à semelles minces.

La tête est petite et portée sur un cou long et grêle ; le visage est d'un ovale gracieusement arrondi, sans maigreur ; les traits sont menus, mais d'un dessin très ferme ; le front est lisse et assez haut ; l'arcade sourcilière légèrement gonflée ; la paupière supérieure un peu lourde ; l'œil long et étroit ; la bouche joliment arquée ; les cheveux sont partagés en deux nappes délicatement ondulées et maintenues par une bandelette ; les bandeaux, qui encadrent le front, ne laissent voir que le lobe de l'oreille et se réunissent sur la nuque en un chignon plat et rectangulaire, prolongé par une masse de marbre fruste jusqu'au sommet du dos ; la partie supérieure du crâne est aplatie par suite d'un défaut dans la taille du marbre.

Copie du IIe siècle ap. J.-C.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 31-32; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 264.

Photographie n° 1642.

116 (2002) Statue de muse à la lyre.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés et petits cristaux ; le dos est sommairement dégrossi ; le revers des jambes piqué ; manquent le revers du crâne qui était rapporté (joint épannelé et grande mortaise rectangulaire), le nez, l'avant-bras droit, la main gauche et l'attribut qu'elle tenait (traces d'arrachements sur le support et grand tenon mutilé sur le pan de draperie qui tombe en arrière de la jambe gauche); la tête, brisée à l'attache du visage et du cou, est rajustée ; l'avant-bras gauche mutilé ; quelques érosions sur les seins et les plis de la draperie ; plinthe arrondie, fruste sur la tranche, mutilée au dessous du support ; la glande lacrymale, la cavité des narines, la ligne de la bouche, la cavité des oreilles, les plis de la tunique sont creusés au trépan.

Large zone ocre jaune à la partie inférieure du chiton ; bordure orangée (ou ocre brun) sur le cou ; bordure du même ton sur l'himation et traces d'un filet rouge un peu en deçà du bord sur le pan tombant le long de la jambe gauche.

Hauteur, 1m 61, dont 0m 06 pour la plinthe.

Elle est debout et de face ; le corps repose sur la jambe droite avec un déhanchement assez marqué qui incline légèrement le buste du côté opposé ; l'épaule gauche avance insensiblement ; la jambe gauche est fléchie, le pied est écarté et semble ne porter que de la plante ; les proportions sont sveltes quoique un

peu alourdies par la saillie de la hanche droite et les formes développées de l'abdomen ; les seins, comme ceux de Melpomène (n° 115), sont bien dessinés, aigus, distants et divergents ; la taille est placée un peu haut et le buste court par rapport à l'ensemble du torse ; la déesse est vêtue du chiton talaire, sans manches ; le bord traîne sur la plinthe dont il est distingué par un profond sillon ; le manteau, posé sur l'épaule gauche, descend sur le dos, revient à droite sous le sein, couvre les cuisses, l'abdomen et le sein gauche et remonte sur l'épaule gauche d'où il retombe un peu en arrière de la cuisse, en un long pan qui se termine à hauteur du mollet par un petit gland ; le bord de la draperie, replié sur lui-même, forme comme une écharpe de la hanche droite à l'épaule gauche ; le bras gauche, baissé et légèrement écarté, entraîne dans son mouvement un large faisceau de plis qui rayonnent vers le poignet ; la main tenait une lyre qui reposait sur un tronc d'arbre recourbé, placé à peu de distance de la jambe gauche ; le bras droit est plié à angle droit, le coude près du corps, l'avant-bras tendu un peu vers le dehors ; les pieds sont chaussés de sandales maintenues par une courroie qui passe entre les deux premiers orteils dans un coulant en forme de cœur ; la tête est légèrement penchée et tournée vers l'épaule droite ; le cou, incliné du côté opposé, est haut et grêle, avec l'indication très nette du « collier de Vénus » ; les traits sont menus et délicats, le front lisse, avec une certaine dépression dans la région temporale, l'arcade sourcilière légèrement gonflée ; les yeux, qui étaient peints, sont longs et étroits ; la paupière supérieure, un peu lourde, se prolonge sensiblement au delà du point où elle recouvre la paupière inférieure ; les lèvres, finement arquées, s'entr'ouvrent ; les coins, un peu baissés, donnent à la bouche une expression doucement mélancolique qui s'harmonise bien avec le regard voilé et rêveur des yeux ; le traitement des cheveux, qui rappelle de très près celui de Melpomène (n° 115), est sobre et souple ; deux bandelettes, au lieu d'une, y maintiennent la coiffure ; la disposition, sur le devant, en est la même, mais la raie est plus creusée, et, au revers, le chignon paraît avoir eu une autre forme, plus volumineuse.



Copie du IIe siècle ap. J.-C.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 31 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 264 ; — cf. C. Watzinger, *Das Relief des Archelaos von Priene*, 1903, p. 6, nos 3 et 4.

Photographie n° 1567.

117 (1994) Statue de muse.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés et peu cristallins ; revers piqué ; manquent les avant-bras qui étaient rapportés, le gauche au moyen d'un tenon de marbre renforcé d'un long goujon de fer (la partie moyenne du bras est mutilée sur sa face extérieure et laisse voir toute la mortaise), le droit par un goujon rectangulaire (reste le plomb du scellement dans la mortaise), fortifié par un crampon fixé profondément sur la face extérieure du bras ; une mortaise circulaire, creusée à mi-hauteur du bras droit, a conservé un tenon de fer dont la destination est incertaine ; le bord inférieur du manteau, le bourrelet d'étoffe qui formait ceinture sur la taille, celui qui passe en écharpe sur la poitrine ont été martelés ; quelques cassures sur les plis de la tunique ; plinthe mutilée près du pied droit ; la tête, brisée par une cassure irrégulière qui passe à droite sur le bas de la joue et à gauche à mi-hauteur du cou, est rajustée ; la pointe du nez, le lobe de l'oreille droite, la couronne sont mutilés ; une partie de la joue droite, du menton, des cheveux qui tombent sur la nuque, est restaurée en plâtre ; traces de deux tenons sur le pan de draperie qui descend en arrière de la jambe gauche ; plinthe arrondie à tranche fruste ; — le trépan a été discrètement employé dans les cheveux, sur la draperie et pour creuser le sillon qui sépare la paupière supérieure de l'arcade sourcilière, la glande lacrymale, les narines, les oreilles, la bouche ; — il ne reste plus de traces précises de couleurs ; hauteur, 1^{m} 70, dont 0^{m} 06 pour la plinthe.

Elle est debout, le corps portant sur la jambe droite avec un déhanchement assez marqué, le buste de face, l'épaule gauche légèrement relevée, la jambe gauche fléchie, le pied écarté et posé à plat ; elle baissait le bras droit en l'éloignant un peu du corps ; le bras gauche est plié à angle droit, l'avant-bras tendu et dirigé, non pas exactement en avant, mais un peu sur le côté ; la tête, tournée et légèrement inclinée vers l'épaule droite, présente la même structure que les précédentes, mais l'expression calme et majestueuse de Melpomène (n° 115) ou doucement rêveuse de la muse à la lyre (n° 116) fait place ici à une expression très discrètement pathétique et inspirée ; la paupière supérieure, encore plus lourde, projette sur le globe de l'œil une ombre plus large et plus profonde ; les lèvres sont un peu plus ouvertes ; la disposition des cheveux est en harmonie avec le caractère du visage : sommairement traités sur le sommet du crâne et maintenus par une couronne annulaire, ils sont séparés sur le front et y forment deux bandeaux, animés d'ondulations plus amples et d'un mouvement plus irrégulier ; sur les côtés, leur masse bouffante est partagée en trois par deux profonds sillons ; l'ensemble, ramené d'avant en arrière, ne couvre que le haut de l'oreille et se noue sur la nuque en un épais chignon, prolongé jusqu'au sommet du dos par une masse de marbre fruste. Les formes sont sveltes ; la poitrine est moins développée et l'abdomen moins proéminent que chez la muse à la lyre (n° 116) ; le haut du buste reste cepen-



dant très court par rapport à l'abdomen. Le vêtement comprend trois parties : un chiton de dessous dont on ne voit que la manche, fermée par de petits boutons, sur le haut du bras droit ; un péplos traînant, fixé sur l'épaule droite par une longue agrafe rectangulaire, et bordé autour du cou, dont il dégage la naissance, d'un petit liséré plat ; l'étoffe forme, sur la jambe portante et entre les jambes, de grands plis profonds d'une très belle composition et d'un très juste sentiment pittoresque ; la jambe libre transparaît au contraire sous l'étoffe, qui n'y dessine qu'un petit pli aigu sur la cuisse et un gros pli qui suit l'arête du tibia ; le manteau, d'un tissu plus léger, laisse deviner les plis de la tunique ; posé d'abord sur l'épaule gauche, il couvre le bras et le sein gauches ; le bord, roulé sur lui-même, descend en écharpe de l'épaule gauche vers la hanche droite, dégageant la partie droite du buste ; l'autre partie passe obliquement sur le dos, revient sur la hanche droite, couvre la cuisse droite et tout l'abdomen ; le bord supérieur formait ceinture sous les seins et cette partie de la draperie, se confondant avec celle du bord inférieur qui remonte en suivant le pli de l'aine, s'enroulait autour de l'avant-bras gauche, tendu à angle droit, et retombait verticalement jusqu'à mi-jambe, reliée par deux tenons au pli de la tunique placé derrière la jambe gauche ; la draperie produisait certainement, avant qu'elle eût été martelée, un effet beaucoup plus coloré qu'elle ne fait aujourd'hui ; le bourrelet qui se formait sur la poitrine et en bas distinguait nettement celle de la tunique de celle du manteau, et le bourrelet qui passait sur la taille introduisait dans celle-ci, qui paraît un peu monotone, un heureux élément de variété. Les sandales sont maintenues par une courroie qui devient plus étroite dans la partie qui passe entre les deux premiers orteils.

Copie du IIe siècle après J.-C.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 31 ; fig. 11, col. 29 (avec la légende : « Muse mit einer Floete in der Linken ») ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 264 ; — G. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, XI, t. XXI, 1907, p. 31, fig. ; — Hekler, *Roemische weibliche Gewandstatuen*, dans *Muenchener archaeologische Studien dem Andenken Adolf Furtwaenglers gewidmet*, 1909, p. 122, note 1, et p. 130, note 1 ; — Furtwaengler-Wolters, *Beschreibung der Glyptothek*, 2e éd., 1910, n° 266, p. 277 ; — cf. C. Watzinger, *Das Relief des Archelaos von Priene*, p. 8, n° 6.

Photographie n° 1614.

118 (1999) Statue de muse à la double flûte.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés et petits cristaux ; revers piqué ; manquent la tête, les avant-bras, l'attribut ; quelques cassures sur les plis de la draperie qui est travaillée au trépan ; manque l'extrémité du pan qui tombe le long de la jambe gauche avec le gland terminal (tenon sur le chiton au dessous de la cassure) ; plinthe ronde, à tranche épannelée et légèrement concave.

Faibles traces d'ocre jaune sur le bord du manteau ; traces évanides et indéterminables sur le liséré et le bord inférieur du chiton.

Hauteur, 1m 47, dont 0m 11 pour la plinthe.

Elle est debout ; le corps, de face, repose sur la jambe gauche avec un léger déhanchement qui fait ressortir l'abdomen ; cependant les proportions restent sveltes ; le haut du buste est court, les seins menus, distants et divergents ; l'épaule droite est légèrement en arrière ; la jambe droite est fléchie, le pied reculé un peu, la pointe ouverte et le talon soulevé ; les sandales, à semelles épaisses, sont maintenues par une courroie qui passe entre les deux premiers orteils dans un coulant en forme de losange ; les bras sont pliés, le coude au corps, les avant-bras tendus et divergents ; la main gauche tenait un attribut qui, d'après les traces qu'il a laissées sur la draperie de la hanche gauche, était certainement une double flûte ; — le chiton, dont l'apoptygma (ou le colpos) apparaît sur le haut de la cuisse droite, est serré sous les seins ; discrètement échancré en rond sur la poitrine, il est bordé d'un liséré plat ; l'étoffe, à la fois lourde et souple, traîne sur le sol, chiffonnée, tout autour de la jambe portante, de plis serrés et inégalement profonds ; la flexion de la jambe libre n'empêche pas ces plis de se former, mais ils sont réduits, de ce côté, à des ondulations qui crêpent légèrement le tissu ; la direction verticale en est à peine modifiée par le mouvement de la jambe qui ne transparaît qu'avec des contours estompés par l'épaisseur de la draperie (noter la manière très juste et très pittoresque dont les plis se brisent au dessus du pied droit) ; le manteau est posé sur les deux épaules ; il retombe directement de l'épaule gauche sur le bras ; à droite, il descend obliquement, se déployant à la fois sur le haut du bras et sur le buste jusqu'à la hauteur du genou gauche ; le bord supérieur, plié sur lui-même, passe en écharpe lâche sur la poitrine — le sein gauche reste dégagé — s'enroule autour du bras gauche et tombe en deux flots qui se terminent chacun par un rhombiscos, l'un, à mi-hauteur de la cuisse, l'autre au bas du mollet ; — les traces de deux boucles de cheveux sont encore visibles sur le bord du manteau au revers du cou.



Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 31 et fig. 10, col. 28 (avec la légende : « Urania ») ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 264 ; — Hekler, *Roemische weibliche Gewandstatuen*, dans *Muenchener archaeologische Studien dem Andenken Adolf Furtwaenglers gewidmet*, 1909, p. 183.

Photographie n° 1616.

119 (2007) Statue de Terpsichore.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés et peu cristallins ; le dos sommairement travaillé ; le bas des jambes piqué ; manquent la tête, l'avant-bras droit, le bras gauche, qui était rapporté (mortaise bouchée avec du plâtre à la cassure) ; de la main droite, il ne reste que les doigts, très mutilés, adhérents au pan de draperie qu'ils soulèvent ; érosions sur les orteils et sur de nombreux plis de la draperie ; sont rajustés : le haut du bras droit, du biceps au coude, l'omoplate gauche, quelques plis de l'étoffe sur le côté extérieur de la jambe droite, ce qui subsiste de la main droite ; concrétion terreuse en quelques endroits ; mortaise circulaire au dessous de la hanche gauche ; plinthe mince et irrégulière ; draperie travaillée au trépan.



Bordure rouge sur la partie fendue du chiton, au dessous de l'aisselle gauche ; filet jaune sur l'apoptygma, à 0m 05 environ du bord inférieur ; traces d'une zone rouge brun dans le bas de la tunique ; traces d'une large zone rouge brun et d'une bordure étroite ocre jaune (soutien de l'or ?) sur le flot de draperie qui tombe de l'épaule gauche sur le devant du buste.

Hauteur, 1m 39, dont 0m 06 environ pour la plinthe.

Elle danse, d'un mouvement calme et souple qui ne trouble pas l'équilibre harmonieux des lignes et la décence du vêtement ; ses pieds sont nus sur le sol dont la plinthe imite les irrégularités ; le corps repose sur la jambe gauche ; la droite, légèrement avancée, est fléchie, le pied fortement cambré, le talon soulevé ; le buste s'incline vers la gauche, suivant le bras droit baissé qui relève sur la cuisse droite et fait jouer le bord inférieur du manteau ; le bras gauche était baissé et s'écartait du buste (la mortaise creusée sur la hanche correspond sans doute à un tenon métallique qui le consolidait) ; les proportions restent très légères malgré le raccourci du buste (qui a d'ailleurs pour effet de faire rentrer l'abdomen) ; le sein droit est bien dessiné, le gauche à peine sensible sous la draperie ; la tunique sans manches, discrètement échancrée sur la poitrine et serrée sur l'apoptygma par une ceinture qui transparaît sous l'himation, remonte sur la cheville droite et couvre le pied gauche dont elle ne laisse voir que les orteils ; collée aux jambes, surtout à la droite qui semble presque nue, l'étoffe, entre les jambes, se brise

en plis épais, profondément creusés et traînant sur la plinthe ; le manteau court est posé d'abord sur l'épaule gauche, descend de biais par devant, dégageant le sein droit, passe sous l'aisselle droite, et, remontant sur le dos, revient sur l'épaule gauche, d'où il retombe, sur le côté du buste, en un large flot vertical ; le tissu léger est traversé d'un grand nombre de plis qui se croisent, se recoupent et s'enlèvent, avec un relief très précis et une ombre franchement accusée, sur le fond qu'anime doucement la transparence des plis du chiton.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 31 et fig. 12, col. 30 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 263, fig.; — cf. C. Watzinger, *Das Relief des Archelaos von Priene*, 1903, p. 4, n° 1.

Photographie n° 1612.

120 (2001) Statue de muse assise à la guitare.

Milet; thermes de Faustine, salle *C*; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés et peu cristallins ; revers piqué ; manquent la tête, la main et l'avant-bras droits, le bras gauche depuis le biceps, les attributs; orteils du pied gauche, quelques plis de la draperie mutilés ; plinthe irrégulière ; la draperie est travaillée au trépan.

La tunique était décorée d'une bordure rouge brun dont il reste quelques traces sur la poitrine et l'épaule droite ; traces évanides d'une double bordure rouge brun et ocre jaune sur l'himation.

Hauteur, 1m 27, dont 0m 07 pour la plinthe.



La déesse, aux formes jeunes et sveltes, est assise sur un quartier de rocher ; ses pieds, chaussés de sandales maintenues par une courroie qui se rétrécit entre les deux premiers orteils, reposent sur le sol dont les irrégularités sont indiquées sur la plinthe, le pied gauche en avant, portant de toute sa longueur, le droit en arrière et posé sur une très légère saillie du terrain ; les jambes sont de face, mais le buste se détourne un peu vers la droite, l'épaule gauche étant rejetée en arrière et faiblement relevée ; la tête devait s'incliner vers l'épaule droite, comme l'indique la direction des boucles de cheveux dont les extrémités sont restées adhérentes à l'omoplate gauche ; — le vêtement comprend un chiton sans manches serré sous les seins par un cordonnet; bordé sur la poitrine d'une ganse qui est posée aussi sur la couture de l'épaule, il dégage la naissance du cou et de l'épaule droite ; le bord inférieur, finement plissé, traîne sur le sol ; sur le buste, l'étoffe légère se creuse, entre les seins — menus et divergents — et au dessous de la ceinture,

de petits plis étroits et profonds, mais s'applique étroitement à la partie centrale de l'abdomen et laisse même voir la dépression ombilicale ; le manteau, posé autour des reins, couvre les jambes et retombe derrière la gauche ; l'étoffe, plus épaisse, se brise en larges plis, d'un dessin vigoureux et simple, qui contraste avec la draperie chiffonnée de la tunique ; le bras droit pend naturellement, avec une légère inflexion du coude ; la main tenait un objet allongé, sans doute un plectre, qui a laissé sur chaque cuisse les traces de ses extrémités (distantes de 0^{m} 18 ; l'objet lui-même mesurait 0^{m} 21) ; le bras gauche était plié à angle droit ou légèrement obtus, le coude ramené en arrière et rattaché au corps par un grand tenon rectangulaire ; la main tenait un instrument de musique, probablement une guitare, dont la boîte de résonnance polygonale a laissé des traces importantes sur le haut de la cuisse gauche, et au manche ou au montant duquel correspondent quelques arrachements visibles sur le haut du bras gauche.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 31 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 263 ; — G. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, XI, t. XXI, 1907, p. 30, fig. ; — cf. C. Watzinger, *Das Relief des Archelaos von Priene*, 1903, p. 10 sq.

Photographie n° 1611.

121 (2326) Tête d'une muse.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; la tête est rajustée sur le cou qui est brisé à sa base ; nez, lèvre supérieure et menton mutilés ; la coque droite du nœud de cheveux est brisée ; cassure au revers du crâne.



Faibles traces de rouge sur les cheveux.

Hauteur totale, 0^{m} 28 ; du visage, 0^{m} 15.

Elle est légèrement inclinée à droite sur le cou penché à gauche ; le visage est petit et d'un ovale très pur ; les yeux étroits, avec une paupière supérieure un peu lourde ; les contours de l'iris sont très légèrement incisés (pour guider le peintre) ; la bouche petite ; l'ombre d'un sourire flotte sur les lèvres entr'ouvertes ; l'expression est doucement rêveuse ; les cheveux forment sur le front deux bandeaux ondulés très librement et partagés par une raie ; une partie est prise sur le sommet de la tête par un large nœud à double coque ; l'autre suit les côtés du crâne sans couvrir les oreilles et formait chignon sur la nuque.

Photographie n° 1794.

122 (2327) Fragment d'une tête de muse.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C*; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; il ne reste que le masque du visage avec un montant de la lyre adhérent au côté droit ; le nez est brisé, les lèvres rongées ; toute la surface érodée profondément a pris un aspect grenu ; hauteur, 0^{m} 195.



Visage rond, encadré de bandeaux ondulés, séparés par une raie, couvrant les tempes et maintenus par une bandelette ; la déesse tenait, de la main droite, une lyre ou une cithare dont un des montants, réduit à un court fragment, adhère encore au côté droit du crâne.

Photographie n° 1999, à droite.

123 (2003) Moitié inférieure d'une statue de femme.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvée en 1905 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; manque la moitié supérieure de la statue, brisée à la taille, tout le bras droit, le poignet et la main gauches (la partie supérieure du bras gauche, en deux fragments, a été retrouvée, mais n'est pas rajustée) ; orteils droits mutilés ; érosions sur ceux de gauche et en quelques endroits de la draperie ; un éclat superficiel, au dessus du nombril, est rajusté ; plinthe arrondie, mutilée sur les côtés, piquée sur la tranche ; elle était fixée sur une base par deux crampons dont les mortaises sont partiellement conservées ; hauteur actuelle, 1^{m} 255, dont 0^{m} 09 pour la plinthe (et sans compter le haut du bras gauche non rajusté).



Elle est debout, le corps de face et portant sur la jambe gauche, la droite fléchie, le pied un peu en arrière et ne touchant que du côté intérieur de la plante, le bras droit baissé naturellement (tenon au dessus de la hanche droite), le gauche plié à angle droit, le coude au corps, l'avant-bras tendu en avant ; elle est vêtue d'une longue tunique serrée très bas sur les reins par un double cordonnet qui se noue sur le bas de l'abdomen ; l'épaule et le sein gauches étaient découverts ; l'étoffe légère forme contre la peau quelques plis mouillés, laisse transparaître l'abdomen, la cavité ombilicale et le galbe des jambes longues et fines ; le manteau,

jeté sur le dos, retombe de part et d'autre de l'avant-bras gauche ; les pieds sont chaussés de sandales maintenues par une courroie qui passe dans un coulant en forme de cœur.

Trois autres fragments de statues du même type ont été découverts à Milet même ; M. Herkenrath, qui les a reproduits (*l. infra l.*), a réuni les principales répliques et variantes ; le type, qui est caractérisé par la place de la ceinture, a été créé probablement vers le milieu du IIe siècle après J.-C. et paraît avoir rencontré une grande faveur ; le travail de cet exemplaire est dur et sec, mais laisse encore sentir l'élégante sensualité du motif.

Cf. Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 29-30 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 263 [il convient peut-être de reconnaître dans le « Torso einer weiblichen sogenannten Guertelfigur » mentionné à ces deux endroits, non pas le fragment du musée impérial, mais un torse proprement dit, du même type, conservé à Milet même et reproduit par M. Herkenrath, *Athenische Mitteilungen*, XXX, 1905, p. 247, fig. 4].

Photographie n° 1680.

124 (1995) Groupe d'Asclépios et de Télesphoros.

Milet ; thermes de Faustine, salle *G* ; fouilles 1906-1907 ; entré au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à grains serrés, mêlés d'assez gros cristaux ; revers sommairement travaillé ; *Asclépios* : manquent le revers, le côté gauche et une partie du sommet du crâne, le nez, la main gauche, la main et le poignet droits (traces des doigts sur la hanche), la partie antérieure du pied droit, le cou de pied gauche, la tête du serpent ; le front, les yeux, la lèvre supérieure, presque tous les plis de la draperie mutilés ; érosions sur la barbe et les cheveux ; coup de pioche sur les pectoraux ; sont rajustés : la tête en deux fragments (lacune aux joints sur l'œil et la joue gauches), l'avant-bras droit, la partie antérieure du pied gauche avec l'angle de la plinthe ; — le cou de pied, avec la courroie de sandale, restauré ; — *Télesphoros* : manquent tout le visage sauf l'œil gauche, le bras droit (rapporté sans tenon), le pied droit, l'extrémité du pied gauche, la partie gauche de la plinthe, en avant et au revers ; la main gauche, le mollet droit sont mutilés ; cheveux érodés ; tête et mollet droit rajustés ; plinthe rectangulaire à tranche épannelée ; barbe et draperie travaillées au trépan ; la surface du marbre était lustrée ; hauteur, environ 2m 13, dont 0m 13 pour la plinthe ; hauteur de Télesphoros au dessus de la plinthe, 0m 81.

Asclépios est debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, la gauche fléchie légèrement, le pied à plat, légèrement avancé, la pointe ouverte ; le manteau, posé sur l'épaule gauche et la hanche droite, couvre le corps jusqu'à la cheville droite et au mollet gauche, dégageant la partie droite du buste ; le bord supérieur, roulé sur lui-même, forme écharpe sur la poitrine ; les pectoraux sont largement développés, mais les proportions sont très sveltes, les

hanches très étroites, les jambes longues et minces ; la main droite est placée sur la hanche ; le bras gauche pend sous la draperie avec une légère inflexion au coude ; le dieu s'appuie sans mollesse sur un long sceptre noueux dont l'extrémité mince est logée sous son aisselle gauche et autour duquel s'enroulent les replis d'un serpent ; la tête est tournée à droite ; elle porte une barbe courte, mais bien fournie, partagée en gros flocons recourbés ; les cheveux, très sommairement travaillés sur le sommet et au revers du crâne, sont longs et bouclés ; le front est traversé d'une ride profonde ; les pieds sont chaussés de sandales nouées sur le cou de pied.



A la droite du dieu, le petit Télesphoros est debout et de face, le corps portant sur la jambe gauche, la droite écartée dans l'attitude d'un mouvement lent vers la gauche (du spectateur) ; il porte une tunique courte, serrée aux reins, un manteau qui, posé sur l'épaule gauche, couvre le haut du bras gauche et tombe sur le dos jusqu'à terre, et des chaussures montantes ; la tête, rattachée par un tenon mutilé à la cuisse droite d'Asclépios, est tournée à droite et se relève vers le dieu ; les cheveux, courts et bouclés, sont coiffés d'un bonnet conique à pan tombant sur la nuque (peut-être le capuchon du manteau) ; il tient devant lui, de la main gauche, renfermés dans leurs étuis, des ciseaux en forme de sécateur, deux lancettes et une spatule.

Travail très médiocre du IIe siècle ap. J.-C.

Th. Wiegand, *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-hist. Classe, 1908, Anhang, p. 18.

Photographie n° 1679

125 (1997) Torse d'Aphrodite pudique.

Milet ; thermes de Faustine ; entré au musée en 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; manquent la tête, la main et le poignet droits, le bas de l'avant-bras et la main gauches, la jambe droite, brisée à mi-cuisse, la gauche au genou ; du dauphin, il ne reste que la queue ; l'épaule gauche, les seins, les boucles de cheveux mutilés ; le *mons Veneris* martelé ; quelques érosions superficielles ; les bras (chacun en deux fragments) rajustés ; hauteur, 1m 07.

La déesse est debout, le corps portant sur la jambe gauche, le buste légèrement incliné en avant ; les formes, amples, mais fermes et sans lourdeur, ont

un caractère de réalisme et de sensualité très remarquable ; la tête était tournée à droite, la main gauche baissée, cachant le sexe, l'avant-bras droit plié horizontalement devant la taille (traces d'un gros tenon rectangulaire au dessus du nombril et de petits tenons, correspondant aux doigts, sur le sein et le biceps gauches) ; contre la jambe gauche, servant de support, un grand dauphin, placé la tête en bas ; deux tresses de cheveux, mutilées et simplement massées, flottent sur le dos.



Copie du IIe siècle ap. J.-C., d'après une œuvre hellénistique, créée sans doute dans un atelier asiatique, et qui associe le motif de l'Aphrodite Médicis aux formes de la Vénus accroupie.

Photographie n° 1683.

126 (2004) Torse d'Aphrodite demi-nue.

Milet ; thermes de Faustine, salle *C* ; trouvé en 1905 ; entré au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à petits grains cristallins, traversé de veines schisteuses ; revers très sommairement travaillé ; manquent la tête, emportée avec le sommet de la partie centrale du dos, la main gauche, rapportée par un gros tenon de marbre rectangulaire dans une cavité ($0^m05 \times 0^m055$) creusée dans l'épaisseur de l'avant-bras, les doigts de la main droite, les jambes, brisées aux genoux, la moitié inférieure du pilier avec le bas du pan du manteau qui tombe sur sa face antérieure ; de nombreux plis de la draperie sont mutilés ; érosions superficielles en quelques endroits du marbre ; le bras droit, en trois fragments, et ses deux tenons, respectivement en deux et en trois fragments, plusieurs menus morceaux du manteau sont rajustés ; hauteur, 1^m35.



La déesse, debout et de face, repose, avec un déhanchement très marqué, sur la jambe droite, et s'appuie de l'avant-bras gauche, tendu à angle droit, sur un pilier rectangulaire sommairement profilé ; elle tend le bras droit sur le côté, à hauteur de l'épaule, l'avant-bras relevé et légèrement incliné en avant, la main (dont le dos est tourné vers le dehors) à hauteur de la tête (deux grands tenons unissent le coude à la hanche et la main au biceps) ; le buste est nu, de formes vigoureuses, avec des seins « en bouclier », écartés et sans développement excessif ; les jambes sont couvertes d'une draperie qui forme sur l'abdomen un surplis dont la partie supérieure est recreusée de plis profonds ; rete-

nue sur l'avant-bras gauche, elle retombe devant le pilier en deux flots d'une exécution dure et d'une composition un peu monotone, mais assez colorée.

Copie du IIe siècle ap. J.-C., d'après un modèle hellénistique.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, *archaeologischer Anzeiger*, col. 30; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906, p. 263.

Photographie n° 1828.

127 (2006) Statue d'une jeune déesse.

Milet ; nympheum ; trouvée en 1899-1900 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; revers sommairement travaillé ; manquent la tête, l'omoplate droite et le haut du bras droit, les mains, le pied droit avec la partie antérieure de la plinthe, l'extrémité gauche (pour le spectateur) du siége, la tête et le col du cygne ; érosions légères sur l'épaule et le sein gauches, profondes sur la cuisse droite, le genou gauche, et en de nombreux endroits de la draperie ; le buste (brisé à hauteur du nombril), le haut de l'épaule droite, le bras droit (en deux fragments), une partie du haut du bras gauche et le poignet gauche sont rajustés ; le trépan a été discrètement employé dans la draperie ; hauteur, 1m 19.

Elle est assise de face sur un banc de rochers, le pied droit avancé ; le manteau couvre les jambes, formant sur les cuisses un surplis irrégulièrement chiffonné qui descend le long de la jambe gauche en un flot de plis abondant ; le buste nu, de formes délicates et encore virginales, se tourne un peu vers sa droite, et l'épaule gauche est baissée légèrement ; le bras gauche est plié, le coude écarté, l'avant-bras relevé, couvert par un pan de draperie qui tombe sur la saignée du coude ; la main était posée sans doute sur le col du cygne, qui, placé à l'extrémité droite du banc, relevait le col vers la jeune femme (traces d'un tenon sur la draperie qui tombe devant l'avant-bras gauche) ; le bras droit est baissé et la main devait s'appuyer sur le bord antérieur du rocher ; les pieds sont chaussés de sandales ; les cheveux flottent sur le dos en une nappe courte et étroite ; rejetés vers l'omoplate gauche, ils indiquent que la tête s'inclinait du côté opposé et regardait l'oiseau.



M. Wiegand a désigné la statue comme « die zarte, ganz jugendliche Gestalt einer sitzenden Aphrodite mit der Taube » ; on pourrait penser aussi à Léda ou à Némésis.

Copie du IIe siècle ap. J.-C., d'après un type hellénistique.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVI, 1901, *archaeologischer Anzeiger*, p. 197-198 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1901, p. 908.

Photographie n° 1810.

128 (2005) Partie inférieure d'une statue d'Artémis.

Milet ; nympheum ; trouvée en 1899-1900 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; manque la partie supérieure brisée à la taille, les pieds et la périphérie de la plinthe ; ce qui reste est en deux fragments, cassés à hauteur des genoux par une section nette dont les bords se rejoignent exactement ; érosions profondes sur le genou gauche ; plusieurs des plis de la draperie sont mutilés ; un fragment rajusté sur la cuisse gauche ; hauteur, 1m 05, dont 0m 07 pour la plinthe.



Vêtue d'une tunique longue à apoptygma serré à la taille, la déesse, légère et svelte, s'avance de face, d'un pas rapide et portant la jambe gauche en avant ; le mouvement de la marche fait courir sur l'étoffe des plis irréguliers ou l'applique aux formes du corps, tandis qu'entre les jambes et sur le côté extérieur de la jambe gauche, se massent de larges faisceaux de plis profonds et recourbés.

Réplique du type de l'Artémis Colonna ; cf. en dernier lieu B. Schroeder, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXVI, 1911, p. 34 sq.

Cf. Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVI, 1901, *archaeologischer Anzeiger*, p. 198 ; *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1901, p. 908 [nous ne saurions dire si le monument mentionné par l'auteur à cet endroit est le fragment du musée ou un torse du même type, également trouvé au nympheum et reproduit par M. Schroeder, *l. supra l.*, p. 38-39, fig. 3 *a* et 3 *b*].

Photographie n° 1811.

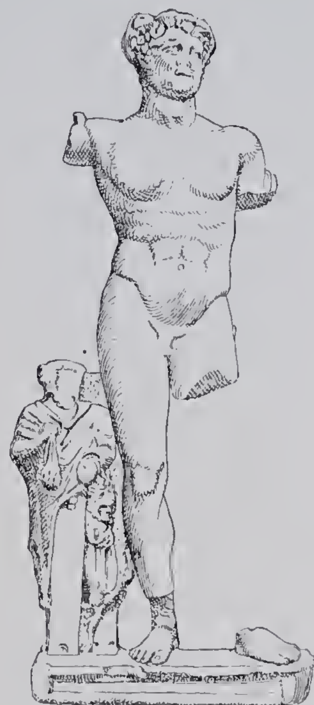
129 (1998) Statue d'un athlète victorieux.

Milet ; thermes de Faustine, salle *G* ; fouilles 1906-1907 ; entrée au musée en janvier 1909.

Marbre blanc à gros grains cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; ce qui reste de la statue est en douze fragments, savoir : la tête, le buste, un fragment du haut du bras droit, deux fragments du haut du bras gauche, un fragment de la cuisse droite, la jambe droite (avec le terme adhérent) brisée dans le bas du mollet, deux fragments de la région de

la cheville droite, le revers du bas du terme, la plinthe et les pieds en deux fragments ; tous ces fragments se rajustent entre eux, sauf une lacune au cou de pied droit; il manque : les bras, les parties sexuelles (martelées), la jambe gauche, du haut de la cuisse au pied, le cou de pied et le talon droits avec la moitié postérieure de la plinthe ; la tête est profondément érodée, le nez et les lèvres rongés ; toute la surface du dos jusqu'au creux des reins, a été emportée par un large éclat superficiel ; érosions sur la face extérieure de la fesse droite et sur les orteils; tout le visage du terme brisé par une cassure nette ; le phallus rabattu ; érosions superficielles sur la peau de lion ; plinthe rectangulaire sommairement profilée sur la tranche antérieure ; emploi discret du trépan dans la chevelure ; hauteur, 2m 075, dont 0m 115 pour la plinthe; hauteur du terme au dessus de la plinthe, 0m 88.

Le jeune vainqueur est nu, debout et de face; il repose fortement sur la jambe droite avec un léger hanchement qui se transmet au buste, incurve un peu la « ligne blanche » et fait valoir la souplesse vigoureuse d'un corps athlétique, mais sans lourdeur ; le pied gauche, placé sur l'alignement du droit, est écarté et posé à plat ; la tête, tournée à droite et portée sur un cou puissant, s'inspire d'un type athlétique, créé au IVe siècle pour Héraclès jeune; le visage est rond et très en chair, le sinus frontal très accusé, le front bombé vers le bas et au dessus de l'angle externe de l'œil, les oreilles tuméfiées ; les yeux sont incisés, les contours de l'iris indiqués par un sillon, la prunelle par une petite cavité circulaire ; un léger duvet frise sur les joues ; les cheveux, très sommairement travaillés au sommet et au revers du crâne, sont courts et partagés en petites boucles floconneuses ; le bras gauche baissé (tenon sur le côté extérieur de la cuisse) tenait une longue palme dont l'extrémité est conservée sur le haut du bras ; de la main droite, l'athlète posait sur sa tête une couronne d'un feuillage aujourd'hui indistinct (traces sur l'épaule droite du tenon rectangulaire qui soutenait l'avant-bras). Près de sa jambe droite, et rattaché à elle par une masse de marbre continue, est un petit terme d'Héraclès — l'athlète κατ' ἐξοχήν ; la tête, barbue et tournée à droite, portait une épaisse couronne annulaire de feuillage ; le buste, traité comme celui d'une statuette, est drapé dans la peau de lion qui couvre les bras, le droit plié contre la poitrine, la main gauche à hauteur de la hanche ; le mufle et deux des pattes du lion pendent au dessous de l'avant-bras gauche, une autre patte au dessous de la main droite ; le fût est rectangulaire et porte un phallus.



IIe siècle ap. J.-C.

Th. Wiegand, *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenchaften*, philos.-hist. Classe, 1908, Anhang, p. 18.

Photographie n° 1705.

STATUES DU SANCTUAIRE D'ARTÉMIS POLO A THASOS

Les statues suivantes (nos 130 à 136) ont été découvertes en 1909, par Th. Macridy bey, à Osmanieh (Liménas) de Thasos, dans un champ appartenant à Abdul Fettah, garde forestier au service du wakouf égyptien, et situé à l'intérieur de l'enceinte antique, à 300 mètres environ à l'est-sud-est de la tour génoise (Perrot, *Mémoire sur l'île de Thasos*, 1864, plan pl. II). Elles étaient placées sur une série de bases contiguës, dans une sorte de portique dont la façade se développe d'est en ouest, ouverte du côté nord et adossée au rocher du côté sud ; les inscriptions gravées sur plusieurs des bases montrent que ce portique faisait partie d'un sanctuaire d'Artémis Pôlô ; vers l'est, les concrétions déposées sur le rocher semblent indiquer l'existence d'une source sacrée, aujourd'hui tarie. [Les fouilles complémentaires, exécutées au même endroit, en 1911, par l'école française d'Athènes, n'ont dégagé d'autre édifice antique que les fondations d'une église byzantine.]

Ces statues étant encore inédites, nous nous bornons à en donner la description ; elles doivent être publiées par Th. Macridy bey dans un article, actuellement sous presse, destiné au t. XXVII (1912) du *Jahrbuch des archaeologischen Instituts.*

Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, *archaeologischer Anzeiger*, col. 144, n° 3; — Fr. Pfister, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XXVIII, 1911, col. 249-250.

130 (2150) Statue de femme.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos); elle a été trouvée, avec les nos 131 et 132, devant la première base (à l'est) du portique; cette base formait un socle oblong, construit en grandes dalles appareillées, et portait les trois statues; d'après le lieu de leur chute, celle-ci se trouvait à l'extrémité est de la base, le n° 131 au milieu, le n° 132 à l'extrémité ouest ; les deux premières étaient tombées les pieds près de la base, le corps dirigé du sud au nord ; le n° 133 gisait sur le flanc gauche, le corps allongé d'est en ouest ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre thasien, à grains serrés et cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; manquent la tête, rapportée sans tenon avec le haut de la poitrine dans une large cuvette évasée, creusée entre les deux épaules, la main gauche, avec la partie antérieure de l'avant-bras (rapportées ; mortaise circulaire mutilée à la cassure), et le bras droit, rapporté tout entier depuis le biceps ; le gras de l'épaule droite, emporté par un éclat, laisse voir les traces de la mortaise et le lit épannelé destiné à recevoir la face intérieure du bras ; à en juger par l'état actuel de la cassure, le tenon longitudinal, qui fixait le bras, était renforcé

lui-même par un tenon transversal; d'autre part, une petite mortaise circulaire et profonde, creusée à côté de la mortaise principale dans le gras de l'épaule, paraît indiquer une restauration antique de cette partie; quelques cassures aux plis saillants de la draperie, en particulier sur le bord extérieur du surplis, côté de la hanche droite, où plusieurs fragments de marbre sont rajustés ; érosions superficielles sur les seins ; plinthe irrégulière sommairement dressée ; emploi du trépan dans le travail de la draperie.

On notera, à droite (pour le spectateur) du pied droit et du pied gauche de la statue, une mince feuille de plomb coulée dans l'intervalle évidé qui sépare le bord inférieur du chiton de la surface supérieure de la plinthe.

Hauteur, 1m 83, dont 0m 06 à 0m 07 pour la plinthe.

Une femme d'aspect matronal et de formes vigoureuses, mais sans lourdeur, la poitrine développée, les seins distants, la taille haute, l'abdomen large, est debout, le corps portant sur la jambe gauche, la droite fléchie, le pied écarté sur le côté un peu en deçà de l'alignement du gauche et ne touchant le sol que de la partie intérieure de la plante, le talon soulevé ; la tête s'inclinait du côté de la jambe portante, vers l'épaule gauche, qui s'abaisse et rentre légèrement ; le bras gauche est baissé, avec une inflexion du coude assez sensible ; le bras droit était baissé aussi, mais s'écartait un peu du buste et l'avant-bras devait être relevé et tendu en avant ; elle est vêtue d'un chiton qui s'arrête juste au dessus du sol ; l'étoffe souple se crêpe sur la poitrine de plis légers et nombreux et se tend sur les seins dont le bouton transparaît ; dans le bas, elle tombe verticalement autour des jambes en plis étroits et serrés, séparés les uns des autres par des sillons plus ou moins larges, remplis d'une ombre plus ou moins opaque ; ils se brisent au dessus du pied gauche, dont on ne voit que la pointe des deux premiers orteils, et se développent au contraire sur le pied droit visible sur toute sa moitié antérieure ; le manteau, de laine épaisse, posé sur l'épaule gauche, descend sur le bras gauche, découvre le bras droit et drape le corps de la taille jusqu'au bas des jambes, formant, sur toute la hauteur de l'abdomen, un grand surplis triangulaire qui va se perdre sur la hanche gauche, où il est maintenu par la pression du coude ; les pieds sont chaussés de sandales « tyrrhéniennes » (cf. Reisch, *ap.* Helbig, *Fuehrer*, 2e éd., n° 1361).



Copie d'époque hellénistique ; le type de la statue remonte à un original de l'école de Phidias [cf. Furtwaengler, *Griechische Originalstatuen in Venedig*, p. 9 (*Abhandlungen der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, I. Classe, XXI. Band, II. Abtheilung, 1898, p. 283)], mais le caractère de la draperie indique un modèle plus jeune, sans doute de la fin du ve ou des débuts du ive siècle, souvent réemployé dans les stèles attiques de cette époque (cf.

aussi la statue du Louvre, Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, p. 158, fig. 90).

La statue présente, dans l'exécution, de grandes analogies avec les deux suivantes, et ce fait, joint au rapprochement des trois œuvres sur une même base, permet de supposer avec une extrême vraisemblance qu'elles sont contemporaines et sorties d'un même atelier.

Photographie n° 1682.

131 (2149) Statue de femme.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; pour les détails de la découverte, cf. le n° précédent ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre thasien à grains serrés et cristallins ; revers sommairement travaillé ; manquent la tête, rapportée sans tenon avec le haut de la poitrine dans une large cuvette évasée, creusée entre les deux épaules, la main et le poignet droits (rapportés ; mortaise circulaire à la cassure), l'avant-bras gauche (rapporté ; mortaise rectangulaire, bouchée avec du plâtre, et section soigneusement dressée au coude), le bord extérieur du pan du manteau qu'écarte le bras droit, emporté avec la face extérieure de l'avant-bras, le petit « chou » que formait la draperie sur la hanche gauche ; nombreuses érosions sur les plis saillants, en particulier sur ceux qui se forment selon le contour intérieur de la cuisse droite, sur le chiton au dessus du pied gauche et sur le flot de draperie qui tombe le long de la jambe gauche ; la surface du marbre, sur tout le buste et sur la jambe gauche, est très attaquée, fissurée ou chargée de concrétions calcaires ; là où l'épiderme est le mieux conservé, il a gardé les traces de stries exécutées à la gradine et destinées sans doute à retenir la couleur ; le coude gauche est rajusté ; restaurations en plâtre aux joints des fragments et sur le pli arrondi de l'himation qui tombe à côté du genou gauche ; plinthe arrondie aux angles ; emploi modéré du trépan dans le travail de la draperie ; hauteur, 1m 87, dont 0m 08 pour la plinthe.



C'est une femme d'aspect matronal et même de proportions un peu plus fortes que la précédente ; la poitrine, quoique assez développée (les seins très distants), paraît cependant un peu grêle par rapport à l'ampleur des hanches ; l'attitude est presque semblable à celle du n° 130 : jambe gauche d'appui, le pied droit écarté, mais sur l'alignement du gauche, l'épaule gauche légèrement baissée et en arrière, le coude gauche à la hanche, l'avant-bras baissé et s'écartant un peu, le bras droit baissé aussi, le coude à quelque distance du corps, l'avant-bras tendu en avant et se relevant légèrement ; la tête était inclinée à gauche ; elle porte la même tunique, tombant de même sur les orteils gauches et découvrant les orteils droits (le pan de draperie plaqué au revers du pied droit ne se rattache pas logiquement à ce qu'on voit de face et ne constitue en réalité qu'un artifice

pour consolider l'assiette de la statue) ; la disposition du manteau ne diffère que par quelques détails : posé sur les deux épaules, il drape toute la moitié inférieure du corps, jusqu'à mi-jambes, couvre le bras gauche jusqu'à la saignée et descend sur le haut du bras droit qu'il cache en partie ; le mouvement de l'avant-bras droit l'écarte un peu, et ce pan, revenant sur l'abdomen, s'y étale en un surplis un peu moins large qui se dirige sur la hanche gauche, où la pression du coude le maintient et détermine la formation d'un petit « chou », tandis que la masse principale de l'himation retombe en un large flot le long de la jambe ; sous le surplis et au dessous du sein droit, se détache un pan qui remonte obliquement sur le sein gauche ; les pieds sont chaussés de sandales « tyrrhéniennes ».

Copie d'époque hellénistique d'après une variante du même type que la statue précédente (cf. p. 337).

Photographie n° 1654.

132 (2154) Statue de femme.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; sur le lieu précis de la découverte du corps, cf. plus haut, n° 130, p. 336 ; la tête a été recueillie au pied du mur de fond du portique, entre la première et la seconde base ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre thasien à petits grains serrés et cristallins ; revers sommairement travaillé ; manquent tout le bras droit, rapporté depuis le biceps (traces d'une mortaise à la cassure ; le gras de l'épaule, taillé dans le bloc principal, très mutilé), le poignet et la main gauches, également rapportés, l'extrémité du pan du manteau qui tombe de l'avant-bras gauche ; nombreuses cassures et érosions sur les plis de la draperie, en particulier sur le flot qui tombe le long de la jambe gauche, sur le bourrelet incurvé de l'abdomen, derrière la jambe droite ; la tête est rapportée sans tenon dans une large cuvette creusée entre les épaules ; elle est brisée à la base du cou, mais se rajuste sur la cassure (remplissage de plâtre aux joints) ; toute la surface en est très attaquée, le nez et les lèvres rongés, tout l'épiderme grenu ; plinthe irrégulière, simplement piquée, mutilée légèrement à droite (du spectateur) ; emploi modéré du trépan dans le travail de la draperie ; hauteur, 2^{m} 13, dont 0^{m} 07 à 0^{m} 08 pour la plinthe.

Une jeune femme de proportions assez fortes, mais sans lourdeur, la poitrine bien dessinée, les seins écartés, la taille haute, est debout et de face, le corps portant de tout son poids sur la jambe gauche (léger déhanchement ; l'épaule gauche un peu plus basse que la droite), la jambe droite fléchie, le pied écarté sur le côté, un peu en arrière de l'alignement du gauche, ne touchant le sol que de la partie intérieure de la plante, le talon soulevé ; la tête est inclinée vers l'épaule gauche et regarde de ce même côté ; le bras gauche est baissé, le coude au corps, l'avant-bras tendu en avant ; le bras droit était baissé aussi, mais légèrement écarté sur le côté. Le chiton, à manches courtes boutonnées sur le haut de l'épaule, dégage tout le cou, s'échancre discrètement sur le haut de la poitrine et descend jusqu'aux pieds sans traîner sur le sol ; le

tissu léger se chiffonne en plis crêpés sur la poitrine et s'applique à la rondeur des seins dont la pointe est visible; dans le bas, la tunique tombe droit, en petits plis serrés, séparés par d'étroits sillons d'ombre profonde qui s'élargissent de part et d'autre du pied gauche, accusant la ligne de la jambe portante, et, entre les deux pieds, divisant et variant la masse des plis qui tombent entre eux ; ces plis se brisent au dessus du pied gauche dont on ne voit que l'extrémité des quatre premiers orteils, et se développent comme une ruche légère sur le pied droit dont toute la partie antérieure est dégagée (on notera, au revers du pied droit, le même pan de draperie plaqué qu'au n° précédent) ; le manteau, d'étoffe plus lourde, est posé sur l'épaule gauche, descend sur le bras gauche, passe d'autre part sur le dos un peu au dessous de l'épaule droite, revient sur la hanche droite, où il dessine quelques plis aigus, d'un relief vigoureux et pittoresque, couvre le corps jusqu'à la cheville droite et au gras du mollet gauche et forme sur l'abdomen un petit surplis arrondi, limité en bas par un bourrelet de plis incurvés ; ce surplis va se perdre derrière la hanche gauche où il est maintenu par la pression du coude, mais l'étoffe revient en avant et tombe sur la saignée du bras en un flot court, indépendant de celui que forme, le long de la jambe, la masse principale de la draperie ; les pieds sont chaussés de sandales « tyrrhéniennes ».



La tête, malgré les mutilations dont elle a souffert, porte un caractère praxitélien très accusé : le visage est rond, la bouche petite ; les yeux longs ont le regard noyé sous l'ombre de l'arcade sourcilière ; le front lisse et triangulaire est encadré de deux minces bandeaux, mollement séparés et légèrement ondulés, qui recouvrent en grande partie le ruban qui les maintient ; ils cachent le haut des oreilles et se nouent sur la nuque en un chignon aplati ; sur le sommet de la tête, les cheveux, d'un travail rapide, sont indiqués par des ondulations peu profondes et s'appliquent étroitement à la calotte du crâne.

Travail hellénistique ; le corps et la draperie reproduisent un type de la première moitié du IVe siècle, qu'on retrouve, avec de légères variantes et une exécution plus « colorée », dans l'Artémise du Mausolée et qui procède directement du type un peu plus ancien, représenté pour les deux statues précédentes (cf. p. 337).

Photographie n° 1652.

133 (2151) Statue de Codis, fille de Dionysodore, femme de Philon.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; elle a été trouvée devant la troisième base (à partir de l'est) du portique (cf. p. 336), les pieds près de la base, le corps dans une position nord-sud ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre de Thasos à gros grains cristallins ; revers sommairement travaillé ; manquent la tête, l'avant-bras droit, le poignet et la main gauches, le bord extérieur du pan du manteau écarté par le bras droit, une partie de celui qui forme ceinture sur la taille, l'extrémité de celui qui tombe sur le devant de la cuisse gauche, le bas du chiton contre le côté extérieur du pied droit ; érosions nombreuses sur toutes les arêtes de la draperie, sur les orteils, les bords de la plinthe ; longue fissure superficielle de la cuisse droite aux environs du pied gauche ; épiderme attaqué et couvert par endroits de concrétions terreuses ou calcaires ; plinthe mince et irrégulière ; emploi du trépan dans la draperie ; hauteur, 1^{m} 69, 0^{m} 035 à 0^{m} 04 pour la plinthe.

Une femme de proportions moyennes est debout et de face (avec un léger mouvement du buste vers sa droite) ; elle repose sur la jambe droite, la gauche est légèrement fléchie, le pied écarté sur le côté, un peu en avant de l'alignement du droit et ne portant que du côté intérieur de la plante ; le bras gauche est baissé, le coude au corps, l'avant-bras tendu horizontalement, mais ramené un peu vers l'axe du corps ; le bras droit est baissé également, le coude écarté un peu, l'avant-bras relevé presque verticalement ; elle paraît porter deux tuniques : en dessous, une tunique de toile lisse dont on voit seulement le bord inférieur sur le pied gauche et, sur le bras gauche, la manche courte et étroite, fendue par une échancrure dont les bords se touchent et se terminent, aux coins, par un petit gland circulaire ; par dessus, un chiton sans manches, dont l'étoffe, sur la poitrine, ne se distingue guère de celle du manteau, mais apparaît, dans le bas, comme un tissu léger, aux plis menus et serrés comme ceux de la mousseline ou de la soie ; il dégage la naissance du cou et traîne un peu sur le sol ; le manteau de laine était relevé sur la tête ; il tombe droit sur le dos et couvre le corps de la taille jusqu'à mi-jambes ; les deux bords se rejoignent sur le côté gauche, où ils descendent en plis étagés le long de la jambe (un rhombiscos visible à mi-hauteur de la cuisse ; un autre, mutilé, à hauteur de la cheville) ; un pan étroit tombe de l'épaule sur le côté gauche du buste (le bras reste découvert) ; à droite, la draperie, écartée par le mouvement du bras, laisse voir la plus grande partie de la poitrine, et, tournant sous l'avant-bras, vient former sur la taille une ceinture dont un pan va se perdre sur la hanche gauche, tandis qu'un autre remonte vers l'épaule gauche, sous le flot qui en descend.



La base portait l'inscription (copie de Th. Macridy bey) :

Φίλων Φανόλ[εω] τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα | Κόδιν Διονυσοδώ[ρ]ου | Ἀρτέμιδι Πω[λ]οῖ

Travail hellénistique d'après un type de la première moitié du IVe siècle.

Cf. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts, archaeologischer Anzeiger*, col. 144, n° 3.

Photographies nos 1651 et 1863.

134 (2152) Statue de Cléopâtre, fille d'Antianax.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; elle a été trouvée devant la quatrième base (à partir de l'est) du portique (cf. p. 336), les pieds près de la base, le corps dans une position nord-sud ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre de Thasos à gros grains cristallins ; revers sommairement travaillé ; manquent l'extrémité de l'avant-bras droit et la main droite (rapportées ; mortaise rectangulaire à la cassure), le poignet et la main gauches, la pointe du nez, l'extrémité du gros orteil droit ; quelques cassures et restaurations sur le bord inférieur de l'apoptygma, sur le bord du manteau qui tombe le long de la cuisse gauche, sur le gros pli de la cuisse droite ; presque partout, mais en particulier sur les bandeaux, l'œil droit, la poitrine et les pieds, l'épiderme du marbre est très attaqué et a pris un aspect grenu ; ce qui reste de l'avant-bras droit est rajusté ; plinthe irrégulière, mutilée sur les bords ; draperie travaillée au trépan : on voit, sous certains des plis du bord inférieur de l'apoptygma, les traces de l'instrument qui a creusé le marbre en nid de guêpes ; hauteur, 2m 21, dont 0m 06 à 0m 07 pour la plinthe.

Cléopâtre est représentée en sacrifiante, le manteau relevé sur la tête et couronnée ; elle est debout et de face, le poids du corps reposant sur la jambe gauche, la droite légèrement fléchie, le pied sur le côté, un peu en avant de l'alignement du gauche, la pointe ouverte, la plante portant de toute sa longueur ; la tête est tournée vers l'épaule gauche et s'incline insensiblement du même côté ; le bras droit est baissé, le coude à quelque distance du corps, l'avant-bras tendu vers le dehors avec une légère inflexion vers le bas ; le coude gauche est serré à la hanche, l'avant-bras se relevait en s'écartant un peu ; elle est vêtue d'un péplos à apoptygma tombant sur l'abdomen, échancré sur la poitrine et serré sous les seins par un large ruban ; l'étoffe, très épaisse, tirée par la ceinture, ne forme sur les seins que quelques petits bourrelets, mais, dans la partie inférieure de l'apoptygma, elle se soulève en gros plis arrondis, et, autour de la jambe portante et entre les jambes, pareille à un gros feutre lisse, elle se drape en six longs plis rigides dont les larges cannelures ne laissent plus transparaître aucune forme anatomique ; du genou de la jambe libre, deux plis, l'un oblique, l'autre presque vertical, descendent jusqu'au cou de pied ; le manteau, relevé sur la tête, tombe librement sur les

épaules, dégageant le cou, la poitrine et le corps tout entier, couvre le bras droit jusqu'à la saignée, suit, à gauche, le contour extérieur du bras et passe sous le coude, dont la pression le retient sur la hanche et y chiffonne, d'une manière assez pittoresque, la draperie qui descend ensuite le long de la cuisse en un large flot creusé de plis régulièrement cannelés ; l'angle du manteau, devant le genou gauche, est orné d'un rhombiscos ; les bords verticaux sont garnis d'une frange de laine ; les pieds sont chaussés de sandales minces, retenues par une courroie qui passe entre les deux premiers orteils dans un coulant en forme de cœur.



Le cou est haut et mince, le visage arrondi, l'œil petit et long, faiblement enfoncé sous l'arcade sourcilière, la paupière supérieure assez lourde, la bouche petite, les lèvres fines, légèrement arquées, mais séparées par un sillon rectiligne durement creusé à la gouge et qui s'abaisse légèrement vers les coins, donnant à la physionomie une expression vaguement maussade ; les cheveux sont mollement partagés en deux bandeaux qui se continuent sur les côtés du front, divisés en quelques larges mèches de faible saillie ; une mince guirlande de lierre, faite d'une tige unique et non travaillée au revers, est posée sur les cheveux et le bord du manteau.

La statue souffre également du manque de proportions dans ses parties et d'homogénéité dans son style ; la tête est trop petite pour le corps (hauteur, du menton au bandeau de cheveux compris, 0m 21), le haut du buste beaucoup trop court par rapport à l'ensemble du torse, la poitrine trop grêle par rapport à l'ampleur des hanches et les jambes trop longues. Tandis que ces formes paraissent révéler l'influence de modèles hellénistiques, maladroitement imités, la draperie qui les recouvre reproduit un type du ve siècle ; d'autre part, celle du manteau, qui a sur le côté de la cuisse gauche le même caractère que celle de la tunique, prend, sous le coude gauche, un aspect pittoresque et animé qu'on ne trouve pas avant le ive siècle, et l'indication plastique de la frange ne se rencontre que sur les œuvres hellénistiques, en particulier sur celles des écoles d'Asie mineure (cf. le galon du chiton, dans les statues de muse, nos 117, 118, 120) ; la tête est insignifiante.

La base portait l'inscription (copie de Th. Macridy bey):

῾Ο δῆμος | Κλεοπάτραν | ᾽Αντιάνακτος | γυναῖκα κόσ|μιόν τε καὶ σώφρονα, ἀ|ρετῆς ἕνεκα | πάσης

Travail dur et médiocre du iie siècle ap. J.-C.

Photographie n° 1653.

135 (2148) Statue de femme.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; elle a été trouvée devant la cinquième base (à partir de l'est) du portique (cf. p. 336), les pieds près de la base, le corps dans une position nord-sud ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre de Thasos à gros grains cristallins ; revers sommairement travaillé ; manquent la tête, brisée vers la base du cou, tout ou partie des doigts de la main droite (l'extrémité de l'annulaire encore rattachée à la base du doigt par un boudin de marbre d'une extrême ténuité), le haut du bras gauche, emporté par une érosion profonde du gras de l'épaule au coude, l'index gauche, le bas de la jambe gauche, depuis le milieu du mollet, avec l'extrémité inférieure du pan de draperie tenu par la main gauche, le pied gauche et la moitié correspondante de la plinthe ; nombreuses érosions sur les plis saillants de la draperie, en particulier sur le pan qui couvre l'épaule gauche et descend sur le dos, et sur celui qui tombe le long de la jambe droite ; l'épiderme du marbre est rongé et couvert, par endroits, de concrétions calcaires ; le petit doigt de la main droite est rajusté ; la partie manquante de la jambe gauche et de la plinthe restaurée en plâtre ; plinthe rectangulaire piquée ; l'angle antérieur gauche taillé à pan coupé ; une cavité circulaire creusée sur le bord inférieur de la tunique, au delà du pied droit, semble plutôt un défaut de la pierre qu'une mortaise destinée à fixer la statue sur une base ; le trépan est employé pour creuser les plis de la draperie ; hauteur, 1^{m} 87, dont 0^{m} 10 pour la plinthe.

Svelte, élancée, les formes de la poitrine peu saillantes, les hanches étroites, la taille haut placée, les jambes longues, elle est debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, la gauche fléchie ; le pied gauche, écarté sur le côté, un peu en arrière de l'alignement du droit, ne touchait le sol que du côté intérieur de la plante ; elle porte une tunique d'étoffe assez lourde, très discrètement échancrée à la naissance du cou, et dont le bord traîne sur la plinthe, se relevant en bourrelet au dessus des orteils gauches qui sont visibles ; l'himation, ramené sur la tête et légèrement entr'ouvert sur le haut de la poitrine, couvre tout le corps jusqu'à mi-jambes ; le bras gauche pend naturellement, la main dégagée (anneau au petit doigt et bague à chaton circulaire à l'annulaire) et tenant un lourd pan de draperie qui tombe le long de la jambe ; le bras droit est plié devant la poitrine, la main dégagée et jouant d'un geste élégant, avec le bord du manteau qui, rejeté sur l'épaule gauche, descend derrière le dos ; les pieds sont chaussés de sandales à semelles épaisses ; la tête était inclinée vers l'épaule droite.



La draperie est sobre mais très belle : les plis qui se forment sur la poitrine, autour de l'avant-bras droit, sont très étudiés, et le caractère de l'étoffe, laineuse, épaisse et souple, est rendu avec une vérité très pittoresque (notez en particulier le pli arqué que soulève légèrement l'annulaire) ; très joliment traité aussi, le plissé du tissu sur l'avant-bras ; sur le buste, les plis, sans saillie violente, dessinent un grand triangle dont le sommet est sur la hanche

droite et dont la base est formée par un pli qui descend verticalement de la pointe du sein gauche à la région de l'aine ; l'intérieur en est animé de quelques plis incurvés d'une très heureuse composition.

La statue de Vibia Sabina (n° 137) est une réplique exacte de celle-ci ; or, il existe dans la collection Wix de Zsolna, à Vienne, une tête de marbre, haute de 0m 32, provenant de Thasos et reproduisant exactement, dans un style plus beau, le type de la tête de Sabina (*Wiener Jahreshefte*, XI, 1908, p. 152 sq. ; pl. III, IV et fig. 46, p. 154) ; il nous paraît très probable que cette tête est précisément celle de la statue du musée impérial.

Bonne copie d'époque romaine, sans doute du IIe siècle, d'après un modèle de la première moitié du IVe siècle av. J.-C. ; le travail est dur, mais conserve cependant, dans le traitement des draperies, quelque chose de l'élégance et de la couleur de l'original.

Photographie n° 1655.

136 (2155) Statue d'Arè, fille de Néon, par Philiscos de Rhodes.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; elle a été trouvée devant la sixième base, à l'extrémité ouest du portique (cf. p. 336), les pieds près de la base, le corps dans une position nord-sud ; entrée au musée au commencement de 1909.

Marbre de Thasos à gros grains cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; il ne reste que la moitié inférieure de la statue, brisée irrégulièrement, en avant à mi-hauteur de l'abdomen, un peu plus bas sur les côtés et au revers ; mutilations profondes sur le flot de draperie qui tombe le long de la jambe gauche, et, plus légères, sur le dos des plis qui se forment devant la jambe gauche ; plinthe, soigneusement dressée, brisée à l'angle antérieur droit, sur toute la moitié antérieure gauche, mutilée sur le petit côté gauche ; une mortaise, pour un crampon destiné à fixer la plinthe sur la base, est creusée près de l'angle postérieur droit ; traces d'une autre semblable à gauche, contre le pied droit de la statue ; emploi modéré de la gouge ; hauteur, 1m 29, dont 0m 08 à 0m 10 pour la plinthe.



Une femme, dont les proportions paraissent avoir été sveltes, est debout et de face, le corps portant sur la jambe gauche, la droite fléchie, le pied écarté sur le côté en arrière de l'alignement du gauche, ne touchant que de la face intérieure de la plante, le talon soulevé : elle est vêtue d'un chiton dont l'étoffe légère, crêpée de plis étroits et peu profonds, traîne un peu sur le sol, découvrant les quatre premiers orteils du pied gauche et la partie antérieure du pied droit ; le manteau, d'étoffe plus lourde, bordé en bas d'une étroite piqûre, paraît avoir dégagé le haut du buste (traces, à la cassure, du bord supé-

rieur formant ceinture), et couvre toute la partie inférieure du corps, jusqu'à la cheville droite et au bas du mollet gauche ; un large flot de draperie, orné à son extrémité d'un rhombiscos, descend le long de la jambe gauche ; les plis principaux rayonnent de la hanche gauche : l'un tombe presque verticalement contre le côté extérieur de la jambe gauche; un second s'incurve vers la cheville droite et un troisième vers le genou droit, séparés par quelques ondulations de faible relief ; sur l'abdomen, les plis s'infléchissent, puis se relèvent vers la hanche droite, assez saillants pour porter entre eux une ombre opaque qui met en valeur leur arête lumineuse ; les formes de la jambe libre sont rendues sous l'étoffe avec beaucoup de vérité ; celles de la jambe portante et de l'abdomen disparaissent entièrement sous la draperie ; les sandales minces sont fixées par deux petits lacets qui se nouent ensemble après avoir passé entre les deux premiers orteils.

La base portait l'inscription (copie et restitution de Th. Macridy bey) :

Ἀντιφῶν Ε[ὐρυ]μενίδου
τὴν αὑτοῦ μητέρα
Ἄρην Νέωνος Ἀρτέμιδι Πωλοῖ

Φιλίσκος Πολυχάρμου
Ῥόδιος ἐποίησεν

Ce fragment est le seul original que l'on connaisse de la main de Philiscos ; si réduit qu'il soit, il reste très supérieur aux autres marbres trouvés dans le portique d'Artémis Pôlô ; la draperie, d'une composition à la fois simple et pittoresque, témoigne d'un sentiment des valeurs très délicat, qu'on n'est pas étonné de rencontrer chez un sculpteur qui fut aussi un peintre (Pline, Hist. nat., xxxv, 143) ; le travail porte, il est vrai, quelques traces de duretés, qui paraissent dues à une exécution assez rapide : pour cette raison, et étant donné l'état de la statue, il ne convient peut-être pas d'attacher trop d'importance aux différences qu'on pourrait relever, tant dans le traitement de la draperie que dans les formes anatomiques, entre le fragment de Thasos et les muses milésiennes (n°s 115-122), si celles-ci sont bien une réplique du groupe mentionné par Pline (pour vraisemblable qu'elle soit, ce n'est qu'une hypothèse) ; on peut considérer comme certain, après la démonstration faite par M. Watzinger à propos du relief d'Archélaos de Priène (*63. Programm zum Winckelmannsfeste*, Berlin, 1903), que Philiscos appartient encore au IIIe siècle av. J.-C.

Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, *archaeologischer Anzeiger*, col. 144, n° 3 ; — Fr. Pfister, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, XXVIII, 1911, col. 250.

Photographie n° 1650.

137 (375) Statue de Fl. Vibia Sabina.

Osmanieh-Liménas (île de Thasos) ; fouilles de Th. Bent, 1887 ; « in front of the two central columns of the arch [il s'agit des ruines de l'arc romain dédié à Caracalla, situé au sud du village ; découvert par Bent, puis de nouveau comblé par les terres, il a été dégagé et relevé en 1911 par MM. Ch. Picard et A.-J. Reinach], stood four pedestals, two behind and two before, carrying statues and with inscriptions. In front of the northern columns nearest to the city, and consequently in the place of honour, stood a prettily adorned pedestal 6 ft. 9 in. high [= 2ᵐ 053], with an inscription which tells us... [cf. ci-dessous]. The statue we found at the foot of the pedestal, luckily preserved by falling into a bed of sand... » (*Athenaeum*, *l. infra l.*) ; entrée au musée impérial en 1887.

Marbre de Thasos à gros grains cristallins ; le travail est moins poussé au revers ; manquent la main droite et la face gauche de la plinthe, avec le bord extrême du chiton ; nez mutilé à la pointe ; érosions sur les plis de la draperie, en particulier autour du poignet droit, sur le bord de la partie relevée sur la tête, sur le bord inférieur du manteau et à l'extrémité du pan tombant le long de la jambe gauche ; épaufrures sur l'abdomen et la cuisse gauche ; la partie antérieure du pied droit, avec la région voisine de la draperie et de la plinthe, est rajustée ; plinthe piquée, irrégulièrement arrondie ; emploi très modéré du trépan ; hauteur, 2ᵐ 11, dont 0ᵐ 12 pour la plinthe.

La statue est une réplique exacte du nº 135 ; elle coïncide avec elle, non seulement dans l'attitude, le vêtement, les dimensions (à un ou deux centimètres près), mais encore dans le détail de la draperie, dans l'indication d'accessoires secondaires tels que la bague à l'annulaire de la main gauche et la forme des doigts longs, avec la dernière phalange très étroite et les bouts un peu épais ; la seule différence notable est dans les sandales qui sont ici de l'espèce dite « tyrrhénienne » : dans ces conditions, on serait tenté de croire que la statue du sanctuaire d'Artémis a servi de modèle à celle de Sabina.



La tête est elle-même une réplique d'une autre tête thasienne aujourd'hui dans la collection Wix de Zsolna, à Vienne, et que nous croyons appartenir à la statue nº 135 (cf. p. 345) ; elle s'incline mélancoliquement vers l'épaule droite ; le visage, petit et d'un ovale arrondi, est dénué de tout caractère individuel ; les yeux, d'une exécution sèche et dure, n'ont presque rien conservé du regard rêveur et « mouillé » qu'on devine avoir été celui de l'original ; la glande lacrymale est très accentuée ; l'iris était peint et, sur l'œil gauche, le cercle en est préparé par une insensible dépression ; les cheveux, dont on ne voit que la naissance, sont partagés par une raie en deux bandeaux faiblement ondulés, et divisés en petites côtes de peu de relief par de très légers sillons ; les oreilles, dont le haut est caché, sont très sommairement sculptées.

Le travail est mou et banal ; de la beauté du modèle, il ne subsiste que l'élé-

gance de la silhouette et une certaine grâce languissante ; le caractère pittoresque de la draperie a complètement disparu, et, comparée à la statue du portique, celle-ci produit l'impression d'une épreuve pâle et décolorée. L'œuvre remonte à un type attique que nous croyons pouvoir attribuer à la première moitié du IVe siècle, et au même cercle qui a produit l'admirable statue de Trentham-hall, entrée en 1907 au musée britannique (Gardner, *Journal of hellenic studies*, XXVIII, 1908, p. 138-147, pl. XXVII-XXIX) ; la grâce féminine s'y exprime avec une distinction sévère et dénuée de toute sensualité, très différente de l'esprit praxitélien ; la draperie, d'autre part, y est « construite » avec une logique et subordonnée aux formes anatomiques avec une rigueur qu'on ne retrouve déjà plus chez les muses de Mantinée.

L'inscription de la base porte :

Ἀγαθῇ τύχῃ. | Ἡ γερουσία | Φλ. Οὐειβίαν Σαβεῖν[ην] | τὴν ἀξιολογωτάτην | ἀρχιέρειαν καὶ ἀπὸ | προγόνων ἀσύν|κριτον μητέρα | ἑαυτῆς, μόνην | καὶ πρώτην τῶν | ἀπ' αἰῶνος μετα|σχοῦσαν τῶν ἴσων | τειμῶν τοῖς γερουσιάζουσιν

Les caractères sont semblables à ceux de la dédicace de l'arc élevé par les thasiens à Caracalla, postérieurement à la mort de Géta et avant celle de Julia Domna ; la statue est ainsi datée exactement des années 212-217 ap. J.-C. (Hicks, *Journal of hellenic studies*, VIII, 1887, p. 426, n° 31 ; la dédicace de l'arc, *ibid.*, p. 424, n° 28).

Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 93 ; — Th. Bent, *Athenaeum*, 1887, I, 25 juin, p. 839 ; *Journal of hellenic studies*, VIII, 1887, p. 438 ; *Classical rewiew*, II, 1888, p. 329 ; — *American journal of archaeology*, III, 1887, p. 448 ; — *Journal des débats*, 4 septembre 1887 ; — *Chronique des arts*, 24 septembre 1887 ; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1887, col. 1138-1140 ; — S. Reinach, *Revue archéologique*, 1888, I, p. 79 ; 1889, II, p. 112 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 418 et 546 ; *Répertoire de la statuaire*, II, 2, 1897, p. 665, n° 4 ; — H. Sitte, *Wiener Jahreshefte*, XI, 1908, p. 153 sq. ; fig. 47, p. 155 ; — S. Reinach, *Gazette des beaux-arts*, 1910, I, p. 82 ; — Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 166, fig. 97.

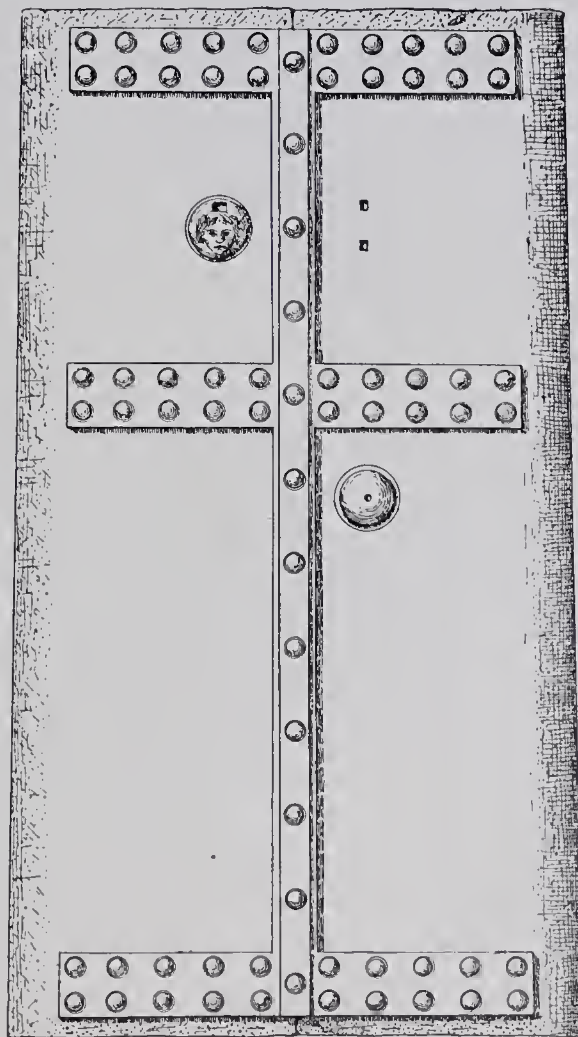
Photographie n° 189.

138 (2167) Porte intérieure d'un caveau funéraire.

Trouvée dans un tumulus, à 9 kilomètres au nord de Salonique, sur la route qui mène de cette ville à Langaza ; fouilles de Th. Macridy bey (avril 1910) ; le tumulus mesure 19^m 50 de haut sur un diamètre de 76 mètres environ à la base ; le caveau funéraire, placé à l'intérieur, avait ses angles orientés à peu près selon les points cardinaux, et comprenait, au nord-ouest, un prodomos (2^m 55 × 5^m38), au nord-est, la chambre qui renfermait le sarcophage (4^m 07 × 4^m 41), tous deux voûtés en berceau et mesurant, sous la clef, respectivement 6^m 35 et 5^m 29 ; le prodomos avait une façade en calcaire coquillier stuqué et peint, haute de

7^{m} 83 et motivée par quatre colonnes ioniques engagées, portant un entablement et couronnées par un fronton; l'entrée, pratiquée entre les deux colonnes centrales, était close par une porte en bois dont les ornements de bronze ont été retrouvés et sont replacés sur deux vantaux modernes [*exposés sur le trumeau symétrique à celui qu'occupe la porte de marbre*]; cette porte de bois était protégée extérieurement par un mur qui s'élevait jusque sous le linteau, et dont chaque assise, haute de 0^{m} 58, était formée d'un bloc unique taillé en T, qui s'encastrait exactement dans l'embrasure et débordait légèrement sur les pieds-droits : ainsi s'explique que les violateurs n'aient pu entrer par la porte et aient dû percer le mur de la façade. Celle-ci s'est écroulée probablement en 1902, lors du grand tremblement de terre de Salonique et elle tomba vers le sud-est; les blocs, violemment projetés dans cette direction, brisèrent le battant droit de la porte intérieure, avec le linteau et une partie des pieds-droits. Le sarcophage, fait de dalles appareillées, était placé contre le mur de fond de la chambre funéraire; sur la disposition remarquable qu'il présentait, cf. le mémoire de Macridy bey, *l. infra l.* p. 211 sq. La porte est entrée au musée en mai 1910.

Marbre blanc à petits cristaux; sur l'état du revers, voyez la description ; les parties de la porte qui étaient masquées par le chambranle ont été très soigneusement piquées avec une petite gradine; le vantail droit, le panneau supérieur du vantail gauche, l'extrémité inférieure du couvre-joint de la feuillure avec les régions voisines des vantaux, étaient brisés, mais se rajustent exactement, avec quelques remplissages insignifiants aux joints des fragments; tranche supérieure du vantail gauche mutilée; quelques érosions à l'extrémité supérieure du couvre-joint de la feuillure, sur le dernier boulon, en haut de ce couvre-joint, sur les boulons du rang supérieur, traverse du haut, vantail droit ; au vantail gauche, même traverse, le premier boulon (à gauche) du rang supérieur est restauré en plâtre ; quelques autres boulons ont subi de très légères restaurations : au total, l'état de conservation est surprenant, le marbre ayant conservé la blancheur éclatante qu'il a dans la carrière.



Les boulons, la tête de Méduse du panneau supérieur gauche, le médaillon du panneau inférieur droit, sont dorés à l'or en feuilles, posé sur un soutien ocre jaune; presque toute la dorure est encore conservée ; sur la couleur des yeux de la tête de Méduse, voyez la description.

Hauteur, 3^{m} 165 ; largeur, en bas, 1^{m} 74; en haut, 1^{m} 64 ; épaisseur, 0^{m} 16 (voyez dans la description les mesures de détail).

Grande porte de marbre, légèrement pyramidante, à deux vantaux monolithes, imitant une porte en bois ; chaque vantail est partagé en deux panneaux inégaux (hauteur du panneau inférieur, 1^{m} 63 ; du panneau supérieur, 0^{m} 81) par trois bandes horizontales, larges, celle du bas et du milieu, de 0^{m} 19, celle du haut, de 0^{m} 185, épaisses de 0^{m} 02, et représentant les traverses destinées à renforcer les planches verticales du battant ; chacune d'elles est ornée de

deux rangs de cinq disques convexes à petit bord plat (diamètre, 0^{m} 07) dont la surface est recouverte d'une feuille d'or, simulant des boulons de bronze doré à large tête ronde. Ces panneaux, en l'état actuel, restent ouverts du côté extérieur, les traverses s'arrêtant à 0^{m} 15 environ du bord du vantail; du côté intérieur, ils sont fermés par un petit listel qui court le long de l'arête, avec une saillie égale à celle des traverses; le couvre-joint est placé sur le vantail gauche et représenté par une bande de marbre haute de 3^{m} 015, large de 0^{m} 08 et saillante de 0^{m} 02 sur le listel de ce vantail ; il est orné de douze boulons dorés, semblables à ceux des traverses ; au revers, est taillée une feuillure en biseau contre laquelle vient battre le vantail droit.

Le panneau supérieur du vantail gauche est décoré d'une tête de femme dorée (hauteur, 0^{m} 125) qui se détache en fort relief sur un médaillon circulaire, doré également, à surface faiblement convexe et à bord plat (diamètre, 0^{m} 185) ; le visage, d'un ovale très large aux tempes et très étroit vers le bas, avec un menton osseux, partagé par une fossette, une bouche aux lèvres arquées, très finement dessinées, un nez long et assez épais, de grands yeux inégaux (celui de gauche plus petit), un front légèrement creusé par la dépression du sinus et bombé au dessus de l'angle externe de l'œil, est encadré d'une abondante chevelure de boucles irrégulières, nouée au sommet du crâne par un nœud bas ; le type est celui des têtes de Méduse, et nous lui donnons ce nom bien que les attributs caractéristiques manquent ; on notera que les contours du visage sont cernés d'un petit bourrelet, qui rappelle le corps des serpents qu'on trouve d'ordinaire à cet endroit : faut-il voir là un détail machinalement reproduit d'après le modèle qu'imitait le sculpteur ? Nous croirions plutôt à un artifice d'ordre technique, destiné à éviter un angle rentrant dans lequel l'or aurait plus difficilement adhéré. Quoi qu'il en soit, le caractère « apotropæique » de la figure est nettement accusé par la vive coloration des yeux, dont la sclérotique était peinte en rose (posé sur une couverte blanche), l'iris noir avec la prunelle blanche. Immédiatement au dessus du crâne, est percée dans le médaillon une ouverture à peu près rectangulaire qui descend obliquement dans l'épaisseur du vantail et le traverse complètement. Dans le panneau supérieur du vantail droit, sont creusées deux mortaises, placées l'une au dessus de l'autre à une distance de 0^{m} 12 (calculée sur l'axe des mortaises) : on peut restituer ici, avec une complète certitude, une poignée de bronze à deux tenons, ornée d'une double palmette, semblable à celle qui a été retrouvée dans le prodomos et qui appartient à la porte de bois extérieure. Dans le panneau inférieur du même vantail, un



médaillon circulaire, semblable à celui du panneau supérieur de gàuche et de mêmes dimensions, porte en son centre une mortaise ronde dans laquelle était fixé, par un tenon, un anneau de prise (traces de vert-de-gris sur les bords de la cavité); la même disposition se retrouve sur le panneau supérieur droit de la porte de Boulayir (n° 139).

Cette porte fermait l'entrée de la chambre funéraire sur le prodomos ; elle n'était pas placée dans l'embrasure même (qui présente un développement moindre que celui des deux battants, mesurant 3^{m} 02 de haut, sur une largeur de 1^{m} 44 en bas et de 1^{m} 34 en haut), mais appliquée contre la face postérieure du chambranle, reposant sur une longue dalle étroite placée contre le seuil, de telle sorte que le seuil (plus haut que la dalle de 0^{m} 04) d'une part, et le linteau d'autre part formaient feuillure et masquaient, l'un la partie des vantaux placée au dessous des traverses inférieures, l'autre la partie placée au dessus des traverses supérieures, et que l'arête intérieure des pieds-droits venait toucher exactement, à droite et à gauche, l'extrémité des trois traverses ; la porte se présentait ainsi, vue du dehors, avec l'aspect qu'ont ordinairement les portes antiques sur les reliefs et les peintures de vases : partagée en quatre panneaux fortement encadrés, et renforcée sur ses bords supérieur et inférieur, c'est-à-dire aux endroits qui fatiguent le plus, par une solide traverse : l'ensemble, compris dans un chambranle sobrement profilé, sous un linteau à crossettes que couronnait un corps de moulures formant attique, avait un aspect de force et un caractère monumental que n'ont plus conservé les vantaux isolés de leur cadre architectonique.

Les gonds sont tous conservés et replacés, ceux de droite dans leur vraie position, ceux de gauche un peu au dessus ou au dessous, pour en laisser voir l'agencement (cf. les dessins d'Édhem bey, *ap.* Th. Macridy bey, *l. infra l.*, p. 208, fig. 20) : le gond supérieur comprend une masse de bronze rectangulaire, haute de 0^{m} 06, longue de 0^{m} 255, épaisse de 0^{m} 13 et munie, sur sa face inférieure, d'un pivot à bout arrondi (hauteur, 0^{m} 055 ; diamètre, 0^{m} 065) ; ce pivot tourne dans une crapaudine formée par un godet de bronze, noyé dans l'épaisseur du battant et dont la stabilité est accrue par une lame, longue de 0^{m} 34, scellée sur la tranche supérieure du battant par deux tenons (godet, lame et tenons sont forgés d'une seule pièce). Le gond supérieur était fixé à la face postérieure du chambranle par deux lames de fer qui le traversent perpendiculairement à sa grande dimension, et ressortent inégalement des deux côtés ; l'extrémité scellée dans la paroi est plus longue et terminée par une patte élargie ; l'autre ne déborde que de quelques centimètres et est assujettie par une petite cheville de fer ; chacune des deux lames est retenue de plus par un fort goujon de fer, logé dans une mortaise cylindrique qui traverse toute la hauteur du cube de bronze (dans l'exposition adoptée au musée, on a dû utiliser l'extrémité longue des lames pour fixer le gond au mur, de sorte qu'il

se présente en sens inverse de celui où il était placé sur le monument). Le gond inférieur est formé d'une petite plaque de bronze, noyée dans le battant, et munie d'un pivot cylindrique qui tourne dans une crapaudine ; celle-ci comprend une cavité circulaire de 0m 075 de diamètre, ménagée au centre d'une plaque de bronze rectangulaire (0m 12 × 0m 12), scellée dans la dalle oblongue qui soutient la porte par le même procédé que la crapaudine supérieure dans le battant. Ainsi disposée, la porte s'ouvre vers l'intérieur ; elle se déplace sur deux dalles rectangulaires, accolées à la dalle oblongue dont nous venons de parler, et qui forment comme une sorte de marche au niveau de cette dalle et en saillie sur le dallage de la chambre ; les tranches latérales extérieures des battants étant arrondies selon une courbe qui coïncide avec la circonférence dont le centre est sur l'axe des pivots, ces battants tournent librement, sans être arrêtés par le chambranle ; pour adoucir les frottements, chacun d'eux est muni sur sa face inférieure, près de la feuillure, d'une roulette de bronze, logée dans une mortaise qu'elle dépasse légèrement, et se déplaçant sur une bande de bronze, en arc de cercle, scellée dans la marche par trois tenons forgés dans la pièce même. On notera que la poignée et l'anneau de prise sont placés, non sur le vantail gauche qui porte la feuillure, mais sur le vantail droit ; la poignée servait pour ouvrir la porte par une poussée vers l'intérieur, l'anneau à la fermer par une traction vers l'extérieur.

La fermeture de la porte était assurée par un loquet placé à l'intérieur ; le revers des vantaux est évidé et épannelé dans les parties correspondant aux panneaux ; les parties correspondant aux traverses et aux bords masqués par le chambranle se trouvent ainsi en saillie et sont dressées ; au milieu de la partie correspondant à la traverse centrale, est creusée une gorge qui se continue d'un vantail à l'autre, mais qui est plus longue sur le vantail gauche ; c'est dans cette gorge qu'était fixé le loquet, qui devait comprendre un pêne articulé sur une cheville (fixée sur le vantail droit), et une gâche, ouverte vers le haut, fixée sur le vantail gauche ; une lanière ou une cordelette, fixée à l'extrémité mobile du pêne, ressortait par la cavité pratiquée dans le panneau supérieur gauche, au dessus de la tête de Méduse. Macridy bey croit reconnaître sur les bords de cette ouverture les traces d'une garniture métallique (qui existe en effet au même endroit sur la porte de bois). Il se pourrait aussi, comme le suggère Édhem bey, que le cordon fût muni à son extrémité d'une bobinette en bronze doré qui, placée sur l'orifice, se confondait avec la chevelure de la tête de Méduse, dissimulait l'ouverture et constituait une sorte de fermeture secrète. Pour ouvrir la porte, il suffisait, selon la vieille formule, de tirer la bobinette, en poussant légèrement le battant droit ; en la lâchant ensuite, le pêne tombait en dehors de la gâche.

De la porte de Langaza, on rapprochera celles de plusieurs tombeaux macé-

doniens, en particulier celle de Palatitza et de Kourino (Heuzey-Daumet, *Mission de Macédoine*, p. 226 sq., 243 sq., pl. XV-XXI), celles aussi de Pella, imparfaitement connue par une description de Delacoulonche (*Berceau de la puissance macédonienne*, p. 76, *Annales des missions*, 1858), rectifiée par Heuzey (*l. l.*, p. 251), de Niausta (Kinch, *Beretning om en archaeologisk Rejse i Makedonien*, Copenhague, 1893, qui signale, p. 10, plusieurs tombeaux semblables dans la région de l'Haliacmon), d'Amphipolis (Perdrizet, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXII, 1898, p. 335-345, à qui est empruntée la précédente référence) ; en Thrace, la porte de Boulayir (n° 139 ; cf. le tombeau de Kyrk Kilissé, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 35) ; en Grèce même, cf. le fragment de porte (ou de stèle) thessalien, *Athenische Mitteilungen*, XV, 1890, p. 206, fig. 2 ; porte funéraire de Tanagra (Altmann, *Die roemischen Grabaltaere der Kaiserzeit*, 1905, p. 14, fig. 8) ; le « iogari » de Delphes (Le Bas-Reinach, *Monuments figurés*, *Itinéraire*, pl. 40) ; porte trouvée à l'Héraion d'Argos (*American journal of archaeology*, VII, 1903, p. 94-95 ; *The argive Heraeum*, I, 1902, p. 132, pl. XXV-XXVI) ; types semblables à Égine, Syra, Épidaure (Ulrichs, *Reisen und Forschungen*, p. 52, note 2), Rhénée (*Expédition de Morée*, III, pl. XVI, 2) ; fragments de provenance inconnue à Leeds (*Journal of hellenic studies*, XI, 1890, p. 269) ; exemples en Syrie et en Palestine : Renan, *Mission de Phénicie*, pl. XLV, fig. 2-6 ; Vogüé, *Syrie centrale*, *Architecture*, pl. 71 et 83 ; Heuzey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, pl. à la p. 345 ; en Asie mineure, porte de Yighma tépé, à Keuchmen (n°s 140, 141) ; caveau funéraire et porte à Alabanda (Édhem bey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1906, p. 422) ; rapprocher les stèles-portes phrygiennes (*Bulletin de correspondance hellénique*, XXXIII, 1909, p. 321 sq.) ; d'autres exemples encore *ap.* Pottier, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, II, 2, s. v° *janua*, p. 606, et Altmann, *l. supra l.*, p. 13 sq. ; cf. la description des portes du temple de Minerve à Syracuse, Cic., *in C. Verrem act. II*, IV, 56 : « quid ego de valvis illius templi commemorem ?... confirmare hoc liquido, judices, possum, valvas magnificentiores, *ex auro atque ebore* perfectiores nullas unquam ullo in templo fuisse... *Gorgonis os pulcherrimum*, crinitum anguibus, revellit [Verres] atque abstulit,... *bullas aureas omnes ex iis valvis, quae erant multae et graves*, non dubitavit auferre. » Il paraît certain qu'en laissant au marbre toute sa blancheur, l'auteur de la porte de Langaza a précisément cherché à reproduire cette harmonie de l'or et de l'ivoire, si appréciée des anciens.

Il n'a plus été trouvé dans le caveau qu'un petit cratère (hauteur 0^m 115 ; diamètre, 0^m 095) à couverte rouge, sans décoration, et un couvercle très mutilé de pyxis (hauteur, 0^m 055 ; diamètre, 0^m 095) à couverte noire, décoré, sur sa face supérieure, de deux guirlandes concentriques, l'une de feuilles de lierre, l'autre de feuilles allongées, peut-être de myrte, sur sa paroi verticale d'une

guirlande à peu près semblable à la seconde (cf. Macridy bey, *l. infra l.*, p. 198, fig. 7, et p. 200, fig. 10) ; la couverte n'a qu'un lustre sans éclat et l'ornement est peint d'un rose orangé et terne, posé avec un certain relief. Les plus anciens spécimens de cette céramique ne peuvent être attribués à une date plus haute que la fin du IVe siècle, et ceux-ci sont certainement plus récents (cf. Ch. Picard, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXV, 1911, p. 177 sq., en particulier p. 197-201 ; M. Vollmoeller, dans un caveau d'Érétrie, qu'il est tenté de croire antérieur à Alexandre, a trouvé un couvercle de pyxis du même style, mais dont la couverte, « guter Qualitaet » dit l'auteur [*Athenische Mitteilungen*, XXVI, 1901, p. 356 et fig. 5, p. 357], semble avoir été d'un meilleur noir que le fragment de Langaza). Sans vouloir faire état plus qu'il ne convient d'une sculpture décorative comme la tête de Méduse du vantail gauche, on peut dire, semble-t-il, que l'indication du sinus frontal, la forme bombée de l'arcade sourcilière, le dessin des lèvres dénoncent une époque postérieure aux grandes écoles du IVe siècle. La palmette de la porte extérieure est d'autre part d'un style précieux et fleuri, tout à fait dans le goût hellénistique.

D'un point de vue plus général, il est vraisemblable que ces fastueuses sépultures macédoniennes ne s'élevèrent qu'un certain temps après la mort d'Alexandre, quand les effets économiques de la conquête se firent sentir et que le bien-être commença à se répandre dans un pays qui jusque là était resté assez pauvre. Pour toutes ces raisons, il nous paraît probable que le tombeau de Langaza a été édifié au cours du IIIe siècle av. J.-C. La perfection du travail, la blancheur éblouissante du marbre, l'éclat à peine pâli de l'or font de cette simple porte une œuvre d'art d'une grande beauté.

Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, *archaeologischer Anzeiger*, col. 145, n° 6 ; XXVI, 1911, p. 193-215, pl. II-VI, et tirage à part, *Un tumulus macédonien à Langaza, fouilles du musée impérial ottoman*, 23 p., 26 fig., 5 pl. dont deux en couleurs, d'après les photographies originales de l'auteur et les dessins et aquarelles d'Édhem bey.

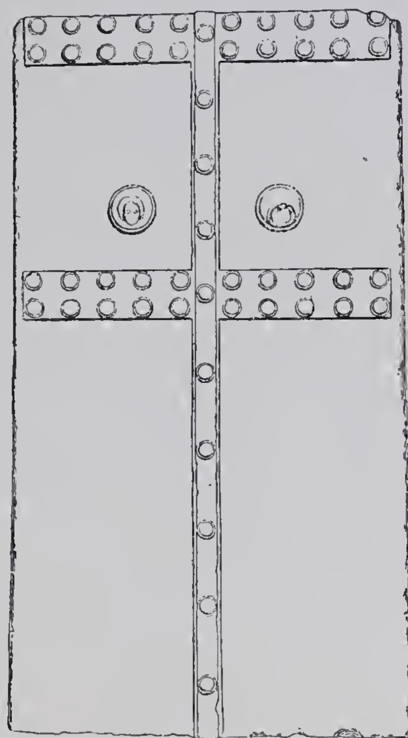
Photographies nos 1723 (ensemble), 1765 (détail de la tête de Méduse).

139 (2175) Fausse porte d'un caveau funéraire.

Boulayir, près Gallipoli ; envoyée au musée impérial — où elle est entrée le 10 juin 1910 — par le commandant de l'artillerie de la forteresse ; la lettre d'envoi dit que la porte, qui gisait non loin du rempart, avait été découverte dans une fouille plusieurs années auparavant.

Marbre blanc à grains serrés et petits cristaux ; intacte, sauf quelques petites érosions sur les arêtes, aux angles et sur quelques têtes de boulons ; la tête qui décore le panneau

supérieur gauche a été volontairement endommagée, les yeux sont martelés, le nez et la bouche indistincts, les cheveux mutilés ; le revers est plan et dressé dans la partie supérieure, soigneusement épannelé dans le bas (sur une hauteur de 1 mètre environ), avec une zone finement gradinée contre les bords ; il porte des traces importantes d'un enduit de plâtre (moderne ?) ; tranches piquées soigneusement ; mortaises pour crampon aux extrémités de la tranche supérieure et aux extrémités inférieures des tranches latérales ; deux mortaises pour goujon sur la tranche inférieure, à 0^{m} 175 des extrémités ; hauteur, 1^{m} 835 ; largeur, en bas, 1^{m} 04 ; en haut, 0^{m} 99 ; épaisseur, 0^{m} 08 à 0^{m} 09 ; hauteur du panneau inférieur, 1^{m} 06 ; du panneau supérieur, 0^{m} 53, des traverses, 0^{m} 12 ; diamètre des médaillons, 0^{m} 12.



Sur la tranche supérieure, près de l'extrémité droite, est gravée la lettre Θ.

Dalle monolithe légèrement pyramidante, imitant une porte en bois à deux vantaux ; chaque vantail est partagé en deux panneaux inégaux par deux traverses posées, l'une contre l'arête supérieure, l'autre à 1^{m} 06 de l'arête inférieure, et décorées chacune de deux rangs de cinq disques convexes à rebord plat, imitant les boulons de bronze à large tête plate qui les fixaient sur les planches verticales ; le couvre-joint, formant feuillure de battement, est orné lui-même de dix de ces boulons ; dans le panneau supérieur gauche, un petit médaillon circulaire, reproduisant en plus grand la forme des boulons, est orné d'une tête de femme à longs cheveux (Méduse ; cf. n° 138, p. 350) ; le panneau symétrique de droite porte un médaillon semblable muni d'un anneau de prise sculpté avec un très faible relief.

Sur ce genre de portes, cf. plus haut, n° 138, p. 352-353 ; le motif était celui qui s'offrait le plus naturellement pour orner la dalle de clôture d'un tombeau ; — travail élégant et soigné d'époque hellénistique.

Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXV, 1910, *archaeologischer Anzeiger*, col. 145, n° 7 ; XXVI, 1911, p. 209 ; fig. 24, p. 211.

Photographie n° 1691.

140 (1208) Vantail de la porte d'un caveau funéraire.

Keuchmen, caza de Coula, vilayet d'Aïdin ; deux tumulus voisins du village avaient été ouverts, dit la lettre d'envoi datée du 26 mai 1902, quinze ans auparavant ; l'un d'eux, Yighma tépé, renfermait une chambre, large de 2^{m} 80 et profonde de 3 mètres, qui avait été violée anciennement par le côté opposé à la porte ; ce vantail et le suivant (n° 141)

gisaient sur le sol ; en dehors de ces battants, il n'a rien été trouvé dans le caveau ; entré au musée le 26 juin 1902.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; la conservation est excellente et le marbre semble sortir de l'atelier ; il ne manque qu'une tête de boulon sur le bandeau gauche du panneau inférieur et une autre près de l'arête inférieure du vantail ; la tranche latérale gauche est simplement, mais très soigneusement épannelée, les tranches horizontales épannelées sommairement, la tranche latérale droite dressée à la gradine ; la surface du vantail et des panneaux est elle-même, non pas polie, mais très finement gradinée ; sur les bords, on a ménagé une bande ravalée, large à gauche de 0^{m} 04 environ, en haut, en bas et sur le côté droit, de 0^{m} 02 à 0^{m} 03, soigneusement dressée à la gradine sur ce dernier côté, régulièrement épannelée sur les trois autres ; le revers est dressé dans la partie supérieure (légèrement mutilée), sur une hauteur de 0^{m} 50, et tout le long de l'arête gauche sur une largeur de 0^{m} 25 ; le reste est ravalé et sommairement épannelé ; une gorge, large de 0^{m} 07 environ et peu profonde, y est creusée sur toute la hauteur du vantail, dans la partie dressée, à 0^{m} 05 environ du bord gauche ; elle est coupée, à 0^{m} 64 de l'arête supérieure, par une rainure horizontale, longue de 0^{m} 23, et dans le bas, à 0^{m} 10 environ de l'arête inférieure, par une autre gorge, large de 0^{m} 09 environ, parallèle au bord inférieur et qui s'étend sur toute la largeur de la partie dressée.

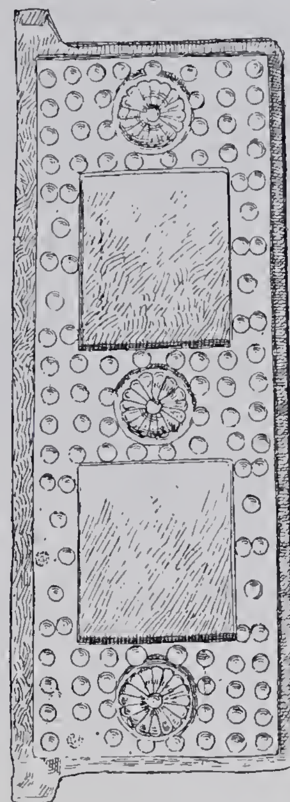
Mesures comparées de ce vantail et du suivant (les lignes n'étant pas parfaitement horizontales, certaines de ces mesures comportent, selon qu'on les prend à droite ou à gauche, une variation de 0^{m} 01 à 0^{m} 02 ; les indications « haut », « bas », « supérieur », « inférieur », « gauche », sont entendues des deux vantaux considérés comme formant chacun le vantail gauche d'une porte distincte, c'est-à-dire tels qu'ils sont exposés au musée impérial et reproduits sur nos figures) :

	n° 140	n° 141
hauteur totale, y compris les gonds	1,560	1,580
id. du tableau du vantail (sans les ou la bande ravalée)	1,350	1,370
largeur totale, en bas	0,550	0,555
id. *id.* en haut	0,520	0,540
id. du tableau du vantail, en bas	0,465	0,500
id. *id.* en haut	0,445	0,495
hauteur du panneau inférieur	0,345	0,330
largeur *id.* *id.*	0,305	0,340
hauteur *id.* supérieur	0,345	0,335
largeur *id.* *id.*	0,295	0,335
épaisseur mesurée sur la tranche gauche	0,09 à 0,11	0,08 à 0,095

Vantail monolithe ; il est partagé en deux panneaux rectangulaires, ravalés et soigneusement gradinés, qui semblent destinés à recevoir des plaques métalliques (ou en bois recouvert de métal), lesquelles portaient sans doute les accessoires ordinaires, poignée, anneau de prise, etc... ; toute la surface, autour de ces panneaux, est elle-même une imitation d'un revêtement de bronze fixé sur une charpente de bois par des boulons à tête ronde, semés sur tout le champ, et interrompus seulement, au dessus et au dessous des panneaux, ainsi que dans le large bandeau qui les sépare, par un médaillon circulaire que remplit une rosette simple à seize pétales contigus et à bouton central, traitée elle aussi dans le style de la décoration métallique.

Les gonds de marbre sommairement équarris qui prolongent l'arête gauche du battant n'ont jamais pu tourner dans une crapaudine ; la porte n'était donc en réalité qu'une fausse porte, fixée sans doute sur un bâti de bois, à certaines poutres duquel paraissent correspondre les gorges pratiquées au revers de la dalle.

Il est difficile de dire si ce vantail et le suivant proviennent ou non d'une même porte : à ne considérer que les largeurs (qui, normalement, doivent être plus grandes en bas qu'en haut), ils constitueraient chacun le battant gauche de deux portes semblables. Ainsi s'expliqueraient aussi les différences qu'ils présentent dans la taille des bords et des revers, dans les dimensions (cf. *in pr.*), dans la décoration des médaillons, et dans la disposition des boulons (on notera que ceux-ci, sur le n° 140, sont répartis régulièrement sur les parties formant traverses, et disposés 2, 1, 2, 1, 2 sur les bords verticaux des panneaux, tandis qu'au n° 141, la disposition 1, 2, 1, 2... se prolonge sur toute la hauteur des bords verticaux du vantail) ; le caveau aurait eu deux portes, extérieure et intérieure (tel le caveau fouillé par Édhem bey, dans une région voisine, à Alabanda, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1906, p. 422, fig. 13), dont les battants droits auraient disparu. Toutefois il reste possible que les deux vantaux proviennent d'une porte unique ; les renseignements que nous possédons sur leur découverte seraient même en faveur de cette hypothèse ; mais ces renseignements sont si sommaires et si vagues qu'il est difficile d'en faire état pour donner à cette question une réponse définitive. De toute manière, ils sont exactement contemporains et travaillés par les mêmes mains.



Sur ce genre de portes, cf. plus haut, n° 138, p. 352-353 ; — bon travail décoratif d'époque hellénistique.

Mentionné par Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXVI, 1911, p. 201.

Photographie n° 381 (le cliché donne les deux battants réunis en une seule porte, dont celui-ci serait le battant droit).

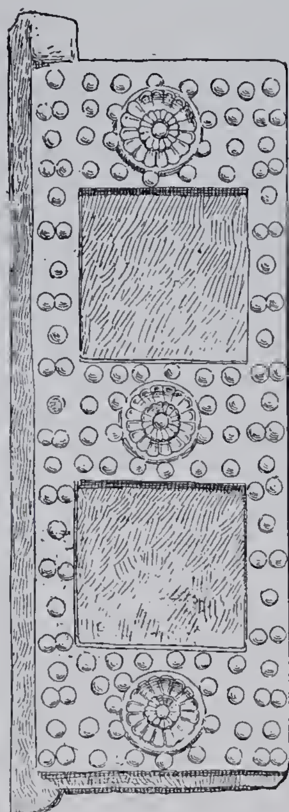
141 (1209) Vantail de la porte d'un caveau funéraire.

Même provenance, mêmes détails et même date d'entrée qu'au n° précédent.

Marbre bleuté à gros grains cristallins, identique à celui du n° 140 ; même état de conservation ; il ne manque qu'une tête de boulon sur le bandeau qui sépare les deux panneaux, contre le bord gauche ; tranches latérales et horizontales soigneusement dressées à la gradine ; les bords inférieur et latéral gauche présentent la même bande, soigneusement

épannelée, que le n° 140 ; le bord droit et le bord supérieur sont taillés sur l'arête même du tableau ; la surface est finement gradinée, sauf celle du panneau supérieur, piquée assez grossièrement ; le revers est simplement épannelé ; il présente, tout le long de l'arête gauche, un bandeau saillant, large de 0^{m} 10 à 0^{m} 12, et, à hauteur à peu près du bandeau qui sépare les deux panneaux (exactement à 0^{m} 585 de l'arête supérieure et à 0^{m} 70 de l'arête inférieure), une traverse saillante, large de 0^{m} 15, et se terminant, contre l'arête droite, par une masse de marbre grossièrement taillée ; cette même arête est entaillée sur toute sa hauteur par un redent en biseau qui forme feuillure.

Les mesures au n° précédent, p. 356.



Semblable au précédent ; les trois médaillons sont ornés en plus d'une petite rosette superposée et concentrique à la grande, et formée comme elle de seize pétales contigus ; sur quelques variantes dans la taille du marbre et l'aspect du revers, cf. *in pr.* ; dans la disposition des boulons, n° 141, p. 357 ; sur la relation de ce vantail au précédent, même p. ; sur ce genre de portes, n° 136, p. 352-353.

Th. Macridy bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXVI, 1911, p. 201 et fig. 15, p. 203.

Photographie n° 381 (vantail de gauche).

142 (914) Lion du palais du Boucoléon.

Constantinople ; Tchatlady capou ; l'inventaire ne donne pas la date d'entrée qui est 1871 ou 1872 (voyez plus bas).

Marbre de Proconnèse, légèrement bleuté ; mâchoire inférieure brisée ; narines et oreilles mutilées ; érosions sur l'œil gauche ; plinthe rectangulaire (1^{m}29 × 0^{m}67) ; quelques restaurations en ciment sur les côtés de la plinthe ; hauteur, 1^{m}70, dont 0^{m}15 à 0^{m}18 pour la plinthe.

Assis sur l'arrière-train, les pattes de devant écartées un peu et fortement tendues, les griffes vigoureusement plantées sur le sol, il tourne légèrement à gauche sa gueule qui était ouverte ; la queue, baissée entre les pattes, se relève sur la cuisse gauche et retombe sur l'arrière-train ; la crinière forme collier autour de la tête, couvre le poitrail et toute l'encolure ; le pelage est indiqué plastiquement au revers des pattes antérieures et, par quelques incisions, sur les flancs.

Le palais du Boucoléon, au témoignage de Codinus (*De aedificiis CP*, p. 100, éd. Bonn), a été construit par Théodose II (408-450), et, d'après le continua-

teur de Théophane (Theoph. cont., VI, *Const. Porphyr.*, 15, p. 447, éd. Bonn), restauré et embelli par Constantin Porphyrogénète; cf. aussi les textes cités par Banduri, *Imp. orient.*, II, p. 475-476 ; le style des lions convient bien au ve siècle ; les formes s'éloignent déjà de la nature (en particulier les pattes de devant beaucoup trop longues, le poitrail et la tête grêles par rapport à l'ensemble); le travail est dur et sommaire, mais assez décoratif.

Ces lions ne paraissent pas mentionnés dans les écrivains byzantins, mais dès le xiie siècle, ils figurent dans la description que Guillaume de Tyr donne du palais : « seur le rivage de la mer, dedenz la cité, siet un palès l'empereor qui est apelez costantiniens, devers souleill levant. D'iluec descent a la mer uns granz degrez larges, fez mout richement a tables de marbre, et si i a *lions et coulombes* [colonnes] larges de marbre de meintes coulors ». (*Translation de l'estoire de Guillaume, arcevesque de Sur*, l. XX, chap. 23, *Recueil des historiens des croisades, historiens occidentaux*, t. I, 2e partie, 1844, p. 983).



Pierre Gylles, qui a visité Constantinople en 1535-1547 (cf. *Échos d'Orient*, 1899-1900, p. 15), écrit (*De Constantinopoleos topographia*, I, chap. 7, p. 49, Elzévir, 1632): « sub hippodromo versus meridiem est porta Leonis marmorei extra urbem siti, in ruderibus palatii Leonis Macelli, *cujus fenestrae antiquo opere laboratae exstant in muro inclusae.* » Plus explicite encore est le témoignage de Pietro Zen, vénitien, envoyé de la sérénissime république à Constantinople en 1532 : « alla porta dove si amaza animali, acosto dile colone dilprodramo da basso via, c'in turcho si chiama chiachadi capisso [Tchatladу capou], c'in francho vol dir para di crepido, fuora dila dita porta de marina, *sotto quelle tre fenestre antiquissime che hanno uno lione per banda*... [suit la description du groupe du taureau et du lion qui avait donné son nom au Boucoléon] » (cité par von Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Hellert, t. V, p. 490, note xxxv, complété par van Millingen, *l. infra l.*, p. 271). Ces « fenêtres », mentionnées aussi par Leonclavius (*Pandectes historiae turcicae*, chap. 200, paragraphe xxii, p. 417, éd. Francfort, 1588), sont très clairement représentées avec les deux lions dans un dessin de Choiseul-Gouffier (*Voyage pittoresque de la Grèce*, t. II, 1822, pl. 91), et la description de von Hammer (*Constantinopolis und der Bosphoros*, I, 1822, p. 119) et surtout celle du patriarche Constantios confirment l'exactitude du dessin : « ἔσωθεν μὲν τῆς αὐτῆς πύλης ἐπάνω τῶν τειχῶν ἔκειτο τὸ περιφανὲς παλάτιον Θεοδοσίου... τοῦ ὁποίου τὰ λείψανα

εἰσέτι βλέπονται αὐτόθι, συνιστάμενα ἀπὸ τέσσαρας θυρίδας ἔχουσας κατὰ τὰ δύο αὐτῶν πλάγια γεγλυμμένον ἕνα λέοντα (Κωνσταντινίας παλαιά τε καὶ νεωτέρα, Constantinople, 1844, p. 32 ; cf. Scarlatos D. Byzantios, Ἡ Κωνσταντινούπολις, Athènes, 1851, I, p. 264). Enfin Paspatis, dans son mémoire intitulé Ἀνασκαφαὶ τοῦ θρακικοῦ σιδηροδρόμου, mentionne les lions et nous apprend qu'ils venaient d'être transportés au musée de Sainte-Irène [les travaux du chemin de fer ont commencé en avril 1871 ; l'article de Paspatis a été publié dans Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, t. VI (1871-1872), paru en 1873, et a été réimprimé, en 1877, dans ses Βυζαντιναὶ μελέται; la mention des lions, avec la note relative à leur transport, respectivement aux p. 61 et 122]. Avant d'occuper leur place actuelle, les deux lions ont décoré, pendant de longues années, l'escalier d'accès de l'école des beaux-arts.

S. Reinach, *Cat.* [peut-être un de ces lions est compris sous les n°s 114, 115 ou 117] ; — Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 166 ou 167 ; — Canon G. Curtis, *Broken bits of Byzantium*, part I^st^, pl. 13, n° 28 (le même dessin reproduit par Millingen et Leclercq, *ll. infra ll.*) ; — A. van Millingen, *Byzantine Constantinople, the walls of city*, 1899, p. 269 sq. ; pl. à la p. 272 (à gauche) ; fig. p. 274 ; — Leclercq, dans Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fasc. XVII, 1909, s. v° *byzantin* (art), col. 1486, fig. 1793 ; — Angelo Zanotti, *Autour des murs de Constantinople*, 1911, p. 134, note.

Photographies n°s 564 (24×30), 474 (18×24).

143 (913) Lion du palais du Boucoléon.



Même provenance et même date d'entrée que le n° précédent.

Marbre de Proconnèse, légèrement bleuté ; tout le mufle est abattu ; quelques restaurations en ciment sur les côtés de la plinthe : le long côté droit est entaillé sur une longueur de 0^m^46, à partir de l'angle postérieur, par une cavité profonde d'environ 0^m^06 et haute d'environ 0^m^15, qui détermine, à la partie supérieure, un listel saillant, haut d'environ 0^m^04 ; hauteur, 1^m^74, dont 0^m^16 à 0^m^19 pour la plinthe.

Semblable et symétrique au précédent (la tête tournée à droite ; la queue relevée sur la cuisse droite). Cf. p. 358-360.

S. Reinach, *Cat.*, *l.l.* au n° 142 ; — Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 166 ou 167 ; — A. van Millingen, *l. l.* au n° 142 ; pl. à la p. 272, à droite ; — cf. en outre toute la bibliographie citée au n° 142.

Photographies n°s 564 *bis* (24 × 30), 473 (18 × 24).

Sur le premier palier de l'escalier :

144 (1230) Archivolte.

Salonique ; la pierre y était conservée à l'arsenal ; elle est entrée au musée en 1887.

Marbre blanc ; arête extérieure mutilée ; surface usée ; encastrée dans le mur et portant sur deux colonnettes modernes ; diamètre de l'arc, 1m63 ; largeur de l'archivolte, 0m325.

Elle est partagée en trois fasces lisses, séparées, les deux premières par un câble, la seconde et la troisième par un rang de perles ; au delà, rang de perles, oves, zone de petites feuilles droites, la pointe en haut, et listel ; la décoration est mauvaise, mais encore antique dans ses motifs, quoique dégénérée dans ses formes ; elle peut dater encore du IIIe siècle.

La pierre a été réemployée dans un monastère chrétien, comme le montre l'inscription, gravée sur toute la longueur de la fasce supérieure et dans la partie centrale de la seconde (lecture de M. Grégoire) :

Εἴ τις θελήσῃ ἢ πειραθῇ δοῦναι τὴν μονὴν ταύτην τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου μετὰ καὶ τοῦ μετοχίου ἀυτῆς εἰς μετόχιον ἑτέρᾳ μονῇ μεγάλῃ ἢ μικρᾷ [....] τοῦτο ἐχέτω τὰς ἀρὰς τῶν τιη θεοφόρων πατέρων, καὶ ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ Ἰωάννου μοναχοῦ ὡσαύτως καὶ τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον ἀντίδικον ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως, | μηνὶ Ἰουνίῳ, ἰνδικτιῶνος η΄, ἔτους ͵ϛωλγ΄

Grégoire : καὶ τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου.
Année du monde 6833 = 1325 ap. J.-C.

Selden, *Marmora Arundelliana*, Londres, 1628, p. 56, n° III ; — E. Corsini, *De notis Graecorum*, Florence, 1749, dissertatio III, p. LII ; — Kirchhoff, *CIG*, IV, 8766 ; — Ch. Michel, dans Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, 2 (1907), s. v° *anathème*, col. 1933, note 3 ; — H. Grégoire, *Byzantinische Zeitschrift*, XVIII, 1909, p. 498, note 2.

145 (15) Médaillon circulaire décoré d'une tête de Méduse.

Constantinople ; d'après Goold, provient « des dégagements de Sainte-Sophie » ; d'après MM. S. Reinach et Joubin, proviendrait du forum de Constantin (Tchemberli tach) ; entré au musée avant 1870.

Marbre blanc ; la tête est intacte, sauf une très légère érosion à la pointe du nez et quelques éraflures sur les cheveux ; le cadre est brisé en plusieurs fragments rajustés avec

du plâtre ; un petit fragment fortement érodé à la partie gauche de la périphérie ; encastré au mur dans un cadre de bois.

Traces de rouge brun sur les cheveux ; l'iris et la prunelle en noir.

Diamètre, $1^{m}02$; hauteur de la tête, $0^{m}775$.

Le médaillon est bordé d'un cadre profilé d'une saillie assez forte, mais moindre cependant que celle de la figure ; la tête de Méduse n'est pas posée exactement de face, elle est tournée très légèrement à droite et les yeux, surtout l'œil droit, regardent dans cette direction ; la face est ronde et plate, l'arête du nez très large, les joues charnues, le menton osseux, les lèvres entr'ouvertes, les yeux profondément incisés par une cavité en croissant ; l'expression est plutôt souriante et surprise que redoutable et féroce ; le sculpteur a pourtant cherché à lui donner un caractère effrayant en épaississant les sourcils, qui sont indiqués plastiquement, et surtout en encadrant le visage dans les flots d'une abondante chevelure, partagée en énormes mèches, recourbées à leur extrémité et profondément découpées de sillons creusés au trépan ; deux d'entre elles se relèvent symétriquement au dessus du front, et, derrière elles, une troisième se dresse, comme une flamme, entre deux ailettes éployées ; les serpents sont noués sous le cou et leurs têtes viennent se placer contre les boucles relevées du front.



Les formes du visage témoignent d'une tendance à l'aplatissement qui dénonce la décadence du sentiment plastique ; le travail, calculé pour l'effet au grand air et à distance, est très dur, mais ne manque pas d'une certaine vigueur décorative ; il date vraisemblablement du IVe siècle ap. J.-C.

Goold, *Cat.*, n° 38 ; — S. Reinach, *Cat.*, n° 128 ; — Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 137, vignette du titre. — S. Reinach, *American journal of archaeology*, II, 1886, p. 314 sq., pl. IX à gauche ; *Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées*, 1903, p. 222 ; — B. A. Mystakidès, Ἡ ἀρχαιολογία τῶν ἀνατολικῶν ἐθνῶν κατὰ τὸν ιθ′ αἰῶνα (ἀπόσπασμα ἐκ τῆς Δεκάτης ἐνάτης ἑκατονταετηρίδος Ἐπ. Κυριακίδου), Constantinople, 1902, p. 198, fig.

Photographie n° 7.

SALLE VI

MONUMENTS DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE

Les ruines de Magnésie du Méandre sont situées dans la vallée marécageuse du Léthaios, affluent de la rive droite du Méandre, entre le Thorax et la Messogis, au hameau de Tekké, presque à hauteur du village de Morali, station de la petite ligne Baladjik-Sokia (embranchement de la grande ligne Smyrne-Diner).

Identifiées par W.-R. Hamilton, visitées par Leake, étudiées par Huyot et Donaldson Dedreux en 1820, décrites par Poujoulat en 1830, explorées en 1842 par Clerget et Texier qui rapportèrent à Paris un tiers environ de la longueur totale de la frise (publiée par Clarac), revues par Trémaux qui en donna un plan général, effleurées par Rayet (1872-1873), qui consacra à l'histoire de la ville quelques pages magistrales, les ruines furent à peu près abandonnées jusqu'en 1887. A cette époque, Démosthène bey Baltazzi y pratiqua quelques sondages qui mirent à jour onze nouvelles plaques ou fragments de la frise (n°s 152, 153, 156, 160, 166, 170, 171, 173, 176, 182, 187 et 187 a). Les fouilles systématiques commencèrent le 23 novembre 1890 par les soins de C. Humann et sous la direction de l'institut allemand d'Athènes auquel se substituèrent, à partir du 1er mars 1891, les musées royaux de Berlin ; les travaux continuèrent, avec quelques interruptions, jusqu'à la mi-juillet 1893. En 1890-1891, M. Hiller von Gaertringen avait fouillé le théâtre, avec le concours de MM. Humann, Kern, Doerpfeld et R. Heyne.

Sur l'identification des ruines, cf. Leake, *Journal of a tour in Asia minor*, 1824, p. 242 sq., 349 sq. ; — sur Huyot, cf. Haussoullier et Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 30 sq. ; une vue de la ville par Huyot et Dedreux publiée par Léon de Laborde, *Voyage de l'Asie mineure*, 1838, pl. XLII, 88, p. 90 ; quelques dessins par Rayet, *l. infra l.*, pl. 3 *bis*, et par Haussoullier, *l. supra l.*, fig. p. 82, 157, 158, 159, 175 ;

— sur Poujoulat, cf. Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, 1834, III, p. 370 ; — sur les fouilles de 1842, Texier, *Description de l'Asie mineure*, III, 1849, p. 35-112 ; Raoul-Rochette, *Journal des savants*, 1845, p. 577 sq., 641 sq. ; Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 117 *C*-117 *J* (= Clarac-Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, 1897, p. 11-18 ; voir *ibid.*, p. XLI, la lettre de Letronne à Clarac) ; Texier et Pullan, *The principal ruins of Asia minor*, Londres, 1865, p. 27 sq. ; — Trémaux, *Exploration archéologique de l'Asie mineure*, Paris, 1874 ; — Rayet-Thomas, *Milet et le golfe latmique*, Paris, 1877-1885, p. 117 sq., pl. IV ; — la restauration de Clerget (exposée au salon de 1844) est reproduite dans d'Espouy, *Monuments antiques relevés et restaurés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome*, pl. 73-74 de la numérotation nouvelle établie par M. G. Seure, dans les *Notices archéologiques* destinées au commentaire des planches : trois fascicules, Paris, s. d. [1911], Massin (Magnésie est au fascicule I, p. 17).

Sur les fouilles de Démosthène bey Baltazzi, cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 122, 358 ; 1890, II, p. 260 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 394, 715 ; — Bertrand, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 327 ; — Héron de Villefosse, *ibid.*, p. 425 ; *Revue archéologique*, 1887, II, p. 257-8, pl. XVII-XVIII ; — *Athenaeum*, 1887, II, 5 novembre, p. 611 ; — *American journal of archaeology*, III, 1887, p. 436.

Sur les fouilles allemandes, cf. *Jahrbuch des archaeologischen Instituts, archaeologischer Anzeiger*, VI, 1891, p. 65 ; IX, 1894, p. 39 (Hiller von Gaertringen) ; 76-78 (Kekulé von Stradonitz) ; 78-84 (Kern) ; 85 (R. Heyne) ; 122-124 (Kern) ; X, 1895, p. 98 ; 116 (Humann-Kern) ; — *Athenische Mitteilungen*, XVI, 1891, p. 150, 264 ; XIX, 1894, p. 1 sq. (Hiller von Gaertringen, Kern, Doerpfeld) ; cf. Doerpfeld, *Das griechische Theater*, 1896, p. 153 ; Puchstein, *Die griechische Buehne*, 1901, p. 59 ; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1894, col. 286-288, 987-992, 1049-1055, 1117-1118, 1340-1343 ; 1895, col. 892-894 ; — *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 289 ; — *Revue des études grecques*, IV, 1891, p. 193 (Th. Reinach) ; V, 1892, p. 129, 442 (Diehl) ; VIII, 1895, p. 403 (Lechat) ; — *Bulletin de correspondance hellénique*, XV, 1891, p. 455 (Th. Homolle) ; — *Revue archéologique*, 1892, I, p. 125, 421 ; 1893, I, p. 94-95 ; 1894, II, p. 99 ; 1895, I, p. 115 ; 1896, I, p. 92-93 ; *Chroniques d'Orient*, II, p. 61, 118, 172-173, 331, 384, 475 (S. Reinach) ; — *Athenaeum*, 1890, II, 20 septembre, p. 393 ; 1891, I, 3 janvier, p. 28 ; II, 28 novembre, p. 730 ; 1892, I, 2 janvier, p. 30 ; — *American journal of archaeology*, VI, 1890 p. 552 ; VII, 1892, p. 513 ; XI, 1896, p. 132 ; — Ἑστία, 1891, p. 47 ; — Νέα Σμύρνη, 25 juin 1892 ; — article général : F. Koepp, *Neue Jahrbuecher fuer das klassische Altertum*, VIII, t. xv, 1905, p. 476-483.

La publication des fouilles, postérieure de plusieurs années à la mort de Humann († 12 avril 1896), a paru en 1904, sous le titre : *Magnesia am Maeander, Bericht ueber die Ergebnisse der Ausgrabungen der Jahre 1891-1893* von Carl Humann ; *die Bauwerke*, bearbeitet von Julius Kohte ; *die Bildwerke*, bearbeitet von Carl Watzinger, 14 pl., 231 fig., Berlin, Georg Reimer ; — les inscriptions ont été réunies par O. Kern, *Die Inschriften von Magnesia am Maeander*, Berlin, W. Spemann, 1900 ; — la frise du temple d'Artémis a fait l'objet d'une étude spéciale de M. Herkenrath, *Der Fries des Artemisions von Magnesia a. M.*, inaug. dissert., Berlin, 1902. M. S. Reinach a reproduit dans son *Répertoire de reliefs*, p. 179-183, les plaques de Constantinople et de Berlin [ces travaux sont cités dans la suite, le premier sous l'abréviation *Magnesia*, les deux derniers sous le nom de l'auteur].

LE TEMPLE D'ARTÉMIS LEUCOPHRYÈNE

Le temple de la déesse de Leucophrys (Xén., *Hell.*, III, 2, 19), archégète et bienfaitrice de la ville de Magnésie (ἀρχηγέτις, εὐεργέτις ; cf. les références *ap.* Kern, *Inschriften von Magnesia*, Index, p. 213-214), mesure, au degré inférieur du stylobate, 67^{m} 50 au nord, 67^{m} 30 au sud, 41^{m} 10 à l'est et 41 mètres à l'ouest ; l'entrée principale est à l'ouest ; le stylobate est à six degrés ; les soubassements sont en calcaire ; l'édifice lui-même en marbre bleuâtre à gros grains, qui ressemble à celui de Priène et de Pergame ; la péristasis comprend 8×15 colonnes de 13 mètres environ ; l'entrecolonnement est de 3^{m} 94, et, au centre des petits côtés, de 5^{m} 25 ; la cella a un pronaos et un opisthodome motivés par deux colonnes entre deux antes ; le temple étant pseudo-diptère (il est cité comme exemple de ce type par Vitruve, III, 2, 6), les antes des murs du naos se placent à l'alignement des troisièmes colonnes de la péristasis, et le portique a, sur les quatre côtés, une profondeur de 7^{m} 88, égale à deux entrecolonnements ; le pronaos a, comme la cella, une longueur égale à quatre entrecolonnements, l'opisthodome à deux entrecolonnements ; les colonnes placées entre les antes, les deux colonnes du pronaos, les six colonnes de la cella sont placées sur l'alignement des colonnes centrales des petits côtés, soit à une distance entre axes de 5^{m} 25. La statue de culte occupait l'espace compris entre les quatre dernières colonnes de la cella. Les frontons sont vides et percés de trois fenêtres, une au milieu, deux autres plus petites aux extrémités.

Le temple est l'œuvre de l'architecte Hermogène (Brunn, *Griechische Kuenstler*, 2e édition, II, p. 241-242). On a souvent pensé qu'il avait été en partie reconstruit à l'époque romaine, et l'on voulait rendre compte par là des inégalités qu'y présentent aussi bien l'architecture elle-même que la décoration sculptée ; les recherches les plus récentes paraissent au contraire avoir confirmé le jugement de Texier qui tenait pour l'unité de l'œuvre ; d'après M. Kern (*Magnetische Studien*, dans l'*Hermes*, XXXVI, 1901, p. 491 sq.), les Magnètes, à la suite d'une ἐπιφάνεια d'Artémis qui se produisit en 221/220, voulurent établir un ἀγὼν στεφανίτης, mais ils en furent empêchés pendant longtemps par les circonstances politiques, et ils n'y parvinrent qu'en 202/203 : le temple devait être achevé à cette date. Vers la même époque, Hermogène était appelé à Téos par les travaux du temple de Dionysos qui fut en effet terminé vers 193. Ainsi s'explique que l'œuvre de Magnésie dut être poussé avec une grande activité et que, à côté de parties excellentes, il s'y en trouve d'autres d'une exécution sacrifiée jusqu'à la plus extrême négligence (cf. Haussoullier, *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 142 sq., 297-298).

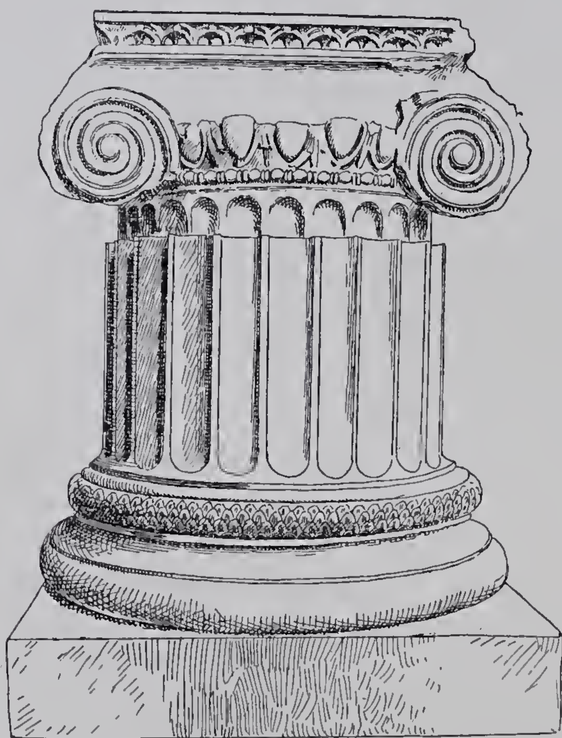
146 (650, 652) Colonne de l'ordre extérieur du temple d'Artémis.

Magnésie du Méandre; fouilles de Humann, 1890/1; entrée au musée en 1893.

Le marbre est ce marbre gris-bleu à gros grains cristallins qu'on retrouve à Pergame, à Priène, à Milet et à Didymes; c'est celui qui est employé dans tous les monuments du sanctuaire d'Artémis et de l'agora; la colonne, brisée ou retaillée un peu au delà de sa demi-circonférence, est adossée à un pilier de la salle; une grande partie de la plinthe, de la base et la presque totalité du tambour inférieur sont restaurées en ciment; il manque la partie postérieure du chapiteau, et, sur la partie conservée, l'enroulement extérieur des volutes et les palmettes placées à leur naissance; les oves du kymation, les baguettes des cannelures sculptées dans le bloc du chapiteau sont mutilés; sur la face supérieure de l'abaque, traces d'une grande mortaise rectangulaire, presque tout entière emportée par la grande cuvette qu'on y a creusée pour alléger le chapiteau.

Principales dimensions (nous plaçons entre crochets celles que nous empruntons à la publication des fouilles parce qu'elles ne sont pas directement mesurables sur la restauration incomplète du musée) : côté de la plinthe, 1^{m}895; hauteur de la plinthe, 0^{m}315; de la base, 0^{m}495; diamètre inférieur de la colonne, [1^{m}40]; diamètre supérieur, [1^{m}22]; hauteur du tambour inférieur (y compris le tore supérieur de la base), 1^{m}06; largeur maxima du chapiteau, [1^{m}92]; largeur de la volute, [0^{m}57]; distance entre les yeux, 1^{m}28; hauteur du chapiteau, mesurée de l'arête de l'abaque au bas de la volute, 0^{m}79; de l'arête de l'abaque au cordon de perles, 0^{m}595; largeur en façade de l'abaque, 1^{m}41; largeur latérale du coussinet, [1^{m}25].

La restauration exécutée au musée ne comprend que la plinthe, la base, le tambour inférieur et le chapiteau (avec l'extrémité du fût), formant trois blocs superposés l'un à l'autre; la base de la colonne est du type que Vitruve appelle attique; elle est posée sur une plinthe rectangulaire et comprend deux tores inégaux séparés par une scotie; le tore inférieur est lisse; le tore supérieur — sculpté dans le même bloc que le premier tambour — plus petit et légèrement en retraite sur le filet supérieur de la scotie, est décoré d'une imbrication de feuilles de laurier posées verticalement la pointe en haut, et relié par une baguette à la naissance du fût qui présente un évasement très accusé; le fût est creusé de vingt-quatre cannelures de section demi-circulaire; l'extrémité en est sculptée dans le même bloc que le chapiteau; la hauteur de la colonne, qu'on n'a pu déterminer avec certitude, devait dépasser 13 mètres; calculée au module de 9 diamètres 1/2, elle aurait eu 13^{m}30 (le rapport à Priène est de 9 diamètres, de 10 à Milet).



La partie inférieure du chapiteau est ornée d'un cordon de perles qui en fait le tour, et les quatre côtés de l'abaque d'un rang de rais de cœur (palmettes

aux angles), compris entre deux listels ; le listel inférieur est doublé extérieurement d'un petit filet, et tous deux se continuent directement dans le contour de la volute qui décrit trois circonvolutions de sa naissance jusqu'à l'œil ; à partir de la seconde, un petit filet s'ajoute sur le contour extérieur ; la naissance en est cachée sous un calice d'où sort une palmette de quatre feuilles travaillées à jour et d'un très beau dessin, qui recouvrent en partie l'ove extrême du kymation ; celui-ci n'est pas visible sur les faces latérales ; le bord inférieur du canal qui unit les deux volutes n'est motivé par aucune moulure, et la gorge qui se creuse sous les rais de cœur se continue jusqu'aux oves qui s'enlèvent à même sur le fond ; l'œil de la volute est creusé, dans certains exemplaires, d'une petite mortaise destinée à recevoir une rosette de bronze ; tel n'est pas le cas de celui du musée — qui représente peut-être la moitié postérieure d'un chapiteau ; le contour inférieur de la volute se trouve juste au niveau du joint du dernier tambour ; les coussinets des faces latérales se relèvent très haut, la concavité du profil inférieur étant beaucoup plus creusée que celle du profil supérieur ; ils sont ornés horizontalement de longues feuilles sagittées et de petites feuilles qui recouvrent la naissance des premières ; ces feuilles sont cachées, au milieu, sous un large baudrier, limité, à droite et à gauche, par deux petits tores accouplés, et rempli par une imbrication de feuilles verticales placées la pointe en bas.

Ce chapiteau présente, avec celui de l'Érechteion, des différences importantes dont les plus caractéristiques sont : le joint placé au dessous du kymation, l'abaissement des coussinets qui cachent ainsi le kymation sur les faces latérales, le listel plat, au lieu de la baguette ronde, motivant l'enroulement de la volute, la présence des palmettes aux écoinçons de la volute, et la disparition du listel inférieur du canal. Ce type, non pas précisément créé par Hermogène, mais qui reçut de lui sa forme définitive, devint désormais le modèle classique aussi bien en Asie mineure qu'à Rome.

Le travail, très vigoureux et très nerveux sur les faces antérieure et postérieure, est sacrifié sur les coussinets.

Huyot a dessiné à Magnésie une base du même type (Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, fig. p. 158) ; il croyait que ce type de bases ne se rencontrait qu'aux premières colonnes après les colonnes d'angle ; d'après M. Kothe (*Magnesia*, p. 53), ce type est au contraire celui des colonnes impaires — y compris les colonnes d'angle — les colonnes paires ayant un tore recouvert de feuilles horizontales. Le même motif apparaît sur le tore de la base dodécagonale de Didymes (*Didymes*, pl. XV et fig. p. 151) et à Sardes (*Revue de l'art ancien et moderne*, IX, 1905, t. XVIII, p. 133, fig. 6 et 7, p. 134-135).

Magnesia, p. 50-58, fig. 34-41 ; décoration du tore supérieur, fig. 36, 1 ; du coussinet du chapiteau, fig. 35 et fig. 37, rang inférieur à droite ; sur l'appareillage des colonnes, cf. *ibid.*, p. 34-35, fig. 21 ; sur le caractère du chapiteau, p. 166, 169, 170 ;

— Meurer, *Vergleichende Formenlehre des Ornamentes und der Pflanze*, 1909, p. 507, fig. 12; — cf. Puchstein, *Das ionische Capitell* (47. Programm zum Winckelmanns-feste, Berlin), 1887, p. 41-42.

Photographie n° 1560.

147 (654, 656) Chéneau du fronton du temple d'Artémis.

L'emplacement exact de la découverte ne nous est pas connu ; il est dit dans la publication de *Magnesia*, p. 63, que l'on retrouva la partie centrale et les deux angles du chéneau du fronton est ; une note (*ibid.*, n. 2) ajoute que l'angle sud-est se trouve aujourd'hui à Berlin ; or, l'un des groupes de fragments réunis ici présente un retour d'angle à gauche (pour le spectateur) : il appartiendrait donc à l'angle nord-ouest du temple, si toutefois une confusion ne s'est pas glissée dans les indications rappelées ci-dessus ; entré au musée en 1893.

Marbre bleuté, à gros grains cristallins ; six fragments qui se rajustent deux et quatre ; parmi ce dernier groupe, il en est deux, appartenant à deux blocs contigus, qui présentent une face de joint ; mutilés en haut ; brisés ou retaillés au revers ; gouttière creusée sur la face supérieure ; longueur totale, 3m 67 ; hauteur, 0m46.

Le chéneau a un profil de doucine ; il est décoré de rinceaux dont l'élément principal est une palmette de cinq feuilles de lotus recourbées vers le dehors et naissant d'une corbeille d'acanthe de style réaliste ; cette corbeille détache,



à droite et à gauche, deux tiges cannelées qui semblent ramper sur le sol et qui, se recourbant en volutes au point où elles se rencontrent, y supportent d'autres palmettes à neuf pétales, recourbés tantôt vers le dehors, tantôt vers le dedans, et naissant d'un calice angulaire fortement stylisé ; à mi-distance entre les palmettes, sort, d'une bractée de la tige cannelée, une grande volute qui s'enroule en sens inverse de part et d'autre de chaque palmette.

Le même motif se retrouve sur le chéneau du temple de Dionysos à Téos (*Antiquities of Ionia*, IV, pl. XXV) ; la présence de trois types différents de palmettes — dont deux se ressemblent beaucoup — donne au rythme quelque chose de boiteux et ne peut passer pour une innovation heureuse ; le travail est dur mais très décoratif.

Magnesia, p. 63, fig. 51 ; p. 64, fig. 52 ; p. 67, fig. 59 ; — M. Schede, *Antikes Traufleisten-Ornament* (*Zur Kunstgeschichte des Auslandes*, Heft 67), 1909, p. 97 sq., pl. X, n° 60 ; cf. p. 10, 79, 90, 104.

FRISE DU TEMPLE

Elle fait partie de l'ordre extérieur et règne sur les quatre côtés ; elle porte sur une architrave formée d'un double cours de pierre — l'architrave extérieure à trois fasces couronnées d'un rang d'oves et d'une gorge décorée de palmettes (hauteur, 0m 99), l'architrave intérieure plus basse avec deux fasces et un simple rang d'oves ; elle est surmontée d'une corniche (hauteur, 1m 15) comprenant, taillés dans des blocs distincts, un rang de hauts denticules, un larmier saillant et un chéneau décoré de mufles de lion et de palmettes unies par des rinceaux d'acanthe (cf. *Magnesia*, pl. V).

La frise est sculptée sur des plaques couronnées par un rang d'oves qu'un listel sépare du champ sculpté ; comme les oves du kymation du chapiteau — avec lesquels ils présentent de grandes analogies, non pas de forme, mais de caractère — les oves de la frise ne sont surmontés d'aucun motif et se découpent à même sur l'arête supérieure de la plaque ; l'œuf y est beaucoup moins allongé, d'un ovale presque triangulaire, la coquille, très évasée, est plus épaisse, mais dans les deux cas on reconnaît le même principe : cerner l'œuf d'une ombre profonde pour le faire ressortir en pleine lumière ; le travail est ici beaucoup plus rude et sans élégance, le motif n'ayant qu'une importance accessoire et étant d'ailleurs placé à 2m 50 plus haut.

Le musée impérial possède tout ou partie de trente-neuf plaques (dont deux blocs d'angle), décrites dans la suite sous quarante numéros (les nos 149 et 150 provenant d'une même plaque) ; la longueur totale de la frise était de 174m 50 ; les plaques exposées ici représentent 54m 835, chacune d'elles étant comptée à sa longueur maxima. Dans ce qui suit, nous avons fait état exclusivement des plaques de Constantinople.

Frise ouest : elle était placée sur la façade principale du temple et c'est de beaucoup la meilleure ; on ne peut plus guère juger ici des mérites du sculpteur que par la face nord de l'angle nord-ouest (qui est certainement de sa main), car il n'a été retrouvé, dans les dernières fouilles, outre cet angle, qu'une plaque (n° 148), dont la plus grande partie est à Berlin, et cinq fragments dont trois sont restés à Constantinople. Mais cette face (n° 187), avec ses deux groupes de trois personnages d'une composition claire, bien étudiée et adroitement variée, donne une idée juste, bien qu'incomplète, des principales qualités

de l'artiste qui, dans un sujet ingrat, sait éviter les motifs d'un caractère bana ou trop général, la répétition fatigante de duels monotones, et qui, une fois au moins (plaque du Louvre, Clarac, pl. 127 *G*, nº 22), a su rendre l'image dramatique d'une véritable bataille ; il est d'ailleurs très classique, évite les figures qui se recouvrent ou semblent sortir de la plaque, et les maintient toutes dans un même plan parallèle au fond ; bien que celui-ci reste toujours largement visible, il semble que les personnages se resserrent et que l'action s'anime à mesure qu'on s'avance vers le sud. Le travail est soigné, presque trop minutieux, et bien des détails indiqués par le sculpteur dans la draperie, le harnais, l'expression même des visages devaient échapper à l'œil quand la frise était en place ; on notera toutefois, nº 187, tête de l'amazone [4], comme le regard de l'œil est mis en valeur par le grand trou d'ombre creusé aux angles internes : c'est, sur cette tête minuscule, le même procédé qu'on retrouve sur les têtes colossales du chapiteau du Didymeion (nºs 234 et 235).

Frise sud : elle est, à n'en pas douter, dessinée et exécutée par une autre main que la frise ouest ; la composition, très monotone, y comprend une succession presque régulière de grecs à pied et d'amazones montées, modifiée parfois par une interversion qui place l'un près de l'autre deux grecs entre deux amazones s'opposant en sens inverse (nº 157) ou se suivant dans le même sens (nº 164). Les motifs ne sont pas moins monotones et se répètent parfois sur une même plaque : nº 154 ; le grec [1] presque identique au grec [2] ; — nº 158 ; trois grecs de silhouette presque identique ; — nº 163 ; le groupe amazone [1]-grec [2] = le groupe amazone [2]-grec [3] ; — nº 164 ; le groupe grec [2]-amazone [2] = le groupe grec [3] - amazone [3]. Le travail est fort médiocre : les grecs ont le type athlétique ordinaire et sont de proportions correctes, mais parfois avec de graves erreurs dans l'indication de la musculature (en particulier le grec [1], nº 164) ; les amazones au contraire n'ont pas d'abdomen et semblent enfoncées sur leurs chevaux jusqu'à la taille, le sculpteur ayant voulu leur donner une tête et un buste à la même échelle que ceux de leurs adversaires (il n'y a d'exception qu'au nº 160, amazone [1], qui est renversée en arrière, et au nº 164, amazones [2] et [3], desquelles nous parlons plus loin). Il est assez difficile de déterminer exactement le nombre de mains et ce qui revient à chacune d'elles : nous croyons distinguer, dans l'exécution des draperies, trois manières différentes : 1º) colpos court ; draperie chiffonnée, détaillée par des plis nombreux ; bord inférieur du colpos et du chiton relevé et ondulé comme une ruche : travail minutieux et médiocre (nº 154) ; — 2º) même chiton à colpos court ; moins de plis de détail ; travail moins poussé mais plus vigoureux (nºs 155, 158, 159, 162, 163) ; — 3º) chiton à colpos plus long ; l'étoffe soulevée seulement de quelques gros plis très saillants entre lesquels elle forme des surfaces unies (nº 157) ; on tiendra compte, d'autre part, que,

sur cette dernière plaque, l'amazone [2] a un costume spécial (les deux seins découverts ; bretelles croisées entre les seins) et que le harnais du cheval (sauf la bride) n'est pas indiqué, alors qu'il l'est parfois sur les autres plaques de ce côté (cf., par exemple, n° 155 et n° 159); le travail est dur, mais assez décoratif; — de toute manière, les cinq figures de droite du n° 164 sont certainement d'une main qu'on ne retrouve pas ailleurs sur cette partie de la frise (voyez plus bas, frise nord).

Frise est : elle est très mutilée ; la composition présente les mêmes caractères que la précédente, avec une alternance encore plus régulière de grecs et d'amazones ; l'action procède par épisode de deux, rarement de trois personnages ; les figures sont peu serrées ; les amazones sont très petites, sans abdomen (n°s 167, 168 amazone [2], 169, 170) ; leurs chevaux sont assez grands.

Frise nord : la composition présente des aspects assez différents : très serrée et même surchargée au n° 178, elle offre ailleurs une curieuse alternance de pleins et de vides (n°s 179, 182) ; dans les dernières plaques, jusqu'à celle de l'angle exclue, on retrouve une succession régulière de grecs et d'amazones, mais avec un effort parfois heureux pour grouper dans une action commune un plus grand nombre de personnages, et donner de la bataille une image plus vivante et plus animée. Toutefois l'exécution n'est nulle part plus négligée : réserve faite du n° 187, qui est de l'auteur de la frise ouest, on y peut reconnaître encore trois mains différentes : 1°) les deux premières plaques (n°s 176-177), quoique très mutilées, paraissent se distinguer nettement des groupes suivants ; quelques motifs y rappellent la face sud : cf. le groupe du n° 177 et celui du n° 160 ; mais l'analogie est trop vague pour justifier aucune conclusion ; — 2°) les n°s 178, 179, 182, malgré les différences que nous signalions dans leur composition, sont très vraisemblablement, et même s'ils n'ont pas été dessinés par le même artiste, travaillés par le même praticien : comparer l'amazone [2], n° 178, à l'amazone [1], n° 182, toutes deux si menues sur leur cheval ; le type presque amazonien du grec [2], n° 182, et des grecs [1] et [2], n° 178 ; le mouvement et l'apparence générale du grec [2], n° 178, et de l'amazone [2], n° 179 ; la tête de l'amazone [3], n° 178, et celle de l'amazone [2], n° 179 ; le casque du grec [3], n° 178, et celui du grec [2], n° 179 ; le sculpteur a une préférence pour les figures à pied ; les amazones sont petites et proportionnées ; les draperies agitées, crépées de plis nombreux d'un travail assez poussé ; nous serions tentés d'attribuer à l'auteur de ces plaques les cinq figures de droite du n° 164, si différentes d'aspect de tout le reste de la frise sud et où le type des amazones montées rappelle de très près celui de l'amazone [2] des n°s 178 et 182 ; — 3°) les n°s 183-186 sont presque certainement d'une même main, bien que la composition se resserre au n° 186, où les chevaux se

cabrent presque verticalement ; le travail est très médiocre, diminue encore de qualité vers l'ouest, et porte les marques d'une exécution très hâtive (à laquelle sont peut-être dues les deux cassures qui se sont produites au n° 186, sur la tête de l'amazone [2] et la main de l'amazone [3]) ; les figures, encore rattachées au fond par de larges parties de marbre fruste, ne sont que dégrossies et ne sont pas polies ; aucune indication de détail dans les modelés et les draperies ; les traits du visage sont eux-mêmes très sommaires ; les armes des combattants ne sont pas sculptées et, sauf au n° 185, les chevaux n'ont pas de harnais ; le sculpteur paraît aimer les figures dont le buste se tourne dans la direction opposée à celle où elles se meuvent (grecs [1], n° 183 ; [1], n° 185 ; [1], [2], [3], n° 186 ; amazone [1], n° 184) ; les amazones montées sont petites, sans abdomen ou avec un abdomen trop court ; plusieurs d'entre elles ont les deux seins découverts (amazones [1] et [3], n° 184 ; [2], n° 185 ; [1], n° 186 ; peut-être [2], n° 183) ; ce costume ne se rencontre pas ailleurs sur la frise nord ; rapprocher aussi l'attitude du grec [1], n° 183, de celle du grec [1], n° 186.

Malgré ces différences et ces inégalités de travail, l'œuvre est marquée, dans l'ensemble, d'une indéniable unité de sentiment. Sauf à l'ouest, elle est médiocre, mais il est juste de reconnaître qu'elle est de celles qui perdent le plus à être exposées à hauteur d'œil, dans l'intérieur d'un musée ; au grand air, à quinze mètres de haut, quelques-uns de ses défauts les plus choquants — erreurs (en partie voulues) de proportions, négligences d'exécution — s'atténuaient, et il lui restait ce grand mérite d'être conçue d'une manière éminemment architectonique : c'est une *frise* ; sans effort, l'imagination la revoit courant sur les quatre faces du temple, non pas comme une bande de sculpture arbitrairement rapportée pour les besoins de la décoration, mais comme un élément organique de l'entablement, rattaché logiquement aux autres sans qu'aucun d'eux lui soit sacrifié. On comprendra clairement ce que nous entendons dire en comparant, ici-même (n°s 198 et suivants), à ces sculptures qui, malgré leurs défaillances, demeurent une œuvre vigoureuse et vivante, les masses compactes et comme inanimées qui recouvrent et surchargent les plaques de Lagina, et l'on sentira alors très vivement tout ce qui sépare une œuvre grecque, même hâtive, du IIIe siècle av. J.-C., d'une œuvre gréco-romaine des environs de l'ère chrétienne.

Au point de vue du style, on comparera les reliefs du temple de Dionysos à Téos qui portent le même caractère décoratif, avec une exécution encore plus rude (à l'école idadié de Smyrne; S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 421-424 ; deux plaques à Londres, British Museum, *Cat. of sculpture*, III, n° 2570). Il est intéressant de retrouver le même sujet sur la frise d'un autre temple pseudo-diptère, rapproché par Vitruve (III, 2, 6, éd. Rose, p. 69-70)

de celui d'Hermogène, le temple d'Apollon à Alabanda, retrouvé par Édhem bey ; les quelques plaques qu'ont livrées les fouilles paraissent d'un meilleur travail que celles de Magnésie et apportent au moins un motif nouveau (l'amazone morte portée par deux de ses compagnes), mais elles nous sont malheureusement parvenues dans un état lamentable (Édhem bey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 458-459, pl. à la p. 458 ; 1906, p. 415-416 ; fig. 7, p. 414).

Technique de la frise : on serait tenté de croire qu'elle a été travaillée quand les blocs étaient déjà montés, à cause du très grand nombre de figures qui sont coupées par les joints : sur les quarante plaques ou fragments exposés ici, en mettant hors de compte les douze dont on ne peut faire état à cause de leurs mutilations (n[os] 149, 150, 152, 153, 161, 165, 172, 173, 174, 175, 177, 181), on en trouve huit seulement (n[os] 162, 163, 164, 176, 182, 183, 186, 187[a]) qui forment un tout à elles seules contre vingt-deux qui débordent sur les plaques voisines[1].

Une comparaison avec les plaques de Paris et les fragments de Berlin montre toutefois que ces coupures sont beaucoup plus rares sur la frise ouest, ce qui permettrait de supposer que cette face, dont le travail est le plus soigné, a été exécutée à l'atelier, tandis qu'on aurait sculpté les autres sur place pour ne pas retarder la construction des parties hautes de l'édifice.

La surface des joints est soigneusement dressée et polie ; sur l'état de la face supérieure, cf. n[o] 187 ; l'état actuel des plaques et la manière dont elles sont exposées ne permettent plus d'étudier les scellements ; sur trois d'entre elles seulement (n[os] 187[a], 148, 150), on peut lire encore les lettres d'appareillage Α, Β, Γ.

Le trépan n'a été employé que pour la mise au point (on voit par là que l'usage en est très différent de ce qu'il est à l'époque romaine) : cela résulte du fait que les parties les plus soignées sont celles où l'on en retrouve le plus de traces, les plaques les plus négligées, telles que les n[os] 183 à 186, étant travaillées uniquement au ciseau et sommairement polies à la râpe ; au contraire, au n[o] 187 (face nord de l'angle nord-ouest, que nous attribuons au sculpteur de l'ouest), il est employé pour creuser les petits trous d'ombre qui se forment sous les plis de la draperie, au bord inférieur du colpos (amazones [2] et [3]), pour la crinière du cheval de cette dernière, pour les cheveux et l'angle interne des yeux de l'amazone [4]; de même aux n[os] 148 (amazone [2] : trous d'ombre sous les plis du colpos, de la ceinture, sous l'aisselle), 149 (creux des plis au bord inférieur du manteau). On notera d'autre part que les boucles de cheveux aux n[os] 178 (grec [2] et amazone [3]), 179 (amazone [2]) et 164 (amazones

1. Le total des trois termes considérés, 12 + 8 + 22, est de 42, les blocs d'angle, n[os] 165 et 165[a], 187 et 187[a], entrant en compte chacun pour deux.

[2] et [3]) sont traitées au trépan d'une manière presque identique et l'on y pourra voir une raison nouvelle d'attribuer, comme nous le proposions plus haut, les cinq figures de droite du n° 164 au sculpteur des nos 178 et 179. Les traces du trépan, qu'on pourrait encore relever çà et là, n'apparaissent avec brutalité que chez l'amazone gisante du n° 152 (pour creuser le sillon qui sépare la tête de l'épaule et la cuisse de la jambe) ; mais cette apparence peut n'être due qu'à l'état misérable où cette plaque nous est parvenue.

Comme il est arrivé à tant de sculptures antiques, certaines plaques portent des traces de réparations; on les trouvera signalées en tête des nos 152 (amazone [1]), 164 (amazone [3]), 179 (amazone [3]), 186 (amazones [2] et [3]), 187 (amazone [3]); quatre plaques (nos 167, 169, 170, 174) présentent sur leurs arêtes de profondes mortaises qui entament le champ de la face sculptée et même les reliefs ; comme elles ne sont manifestement pas faites pour des scellements, on peut supposer qu'elles sont destinées à recevoir des pièces rapportées à la suite d'un accident ou d'une erreur du sculpteur.

Nous plaçons ici, pour éviter de trop nous répéter au cours de la description, quelques indications sur le costume et l'armement des personnages de la frise.

Costume des grecs[1] : la plupart sont nus ; parfois les poils du pubis sont indiqués par une masse de marbre fruste (g. [3] 157, g. [3] 158, g. [2] 163) ; — quelques uns portent la chlamyde seule (g. [1] 155, g. [1] 162); un plus grand nombre est vêtu d'une tunique courte, serrée très bas sur les reins par une ceinture que cache un pli retombant de l'étoffe (g. [2] 156, g. 166; cf. g. [2] et [3] 182) ; parfois, on voit qu'elle est fendue sur le côté extérieur de la cuisse, pour donner plus de liberté aux mouvements (g. [2] 158, g. [1] 186) ; le plus souvent elle est dégrafée sur l'épaule droite (g. 167, g. [3] 176, g. [1], [2] et [3] 178, g. [1] et [2] 179, g. [2] 183, g. [1] et [3] 184, g. [1] 186); un seul personnage porte à la fois la tunique dégrafée et la chlamyde (g. [2] 164); il est d'ailleurs d'un type unique, car il semble barbu, alors que tous les autres grecs, sauf Héraclès, sont glabres ; — à noter aussi g. [2] 182, qui, avec sa tunique serrée sur et sous le colpos et ses hautes endromides, a une silhouette tout amazonienne ; — trois autres grecs portent des chaussures : ce sont g. [3] 176 (tige montante, terminée par un bourrelet), g. [2] 164 (même forme, avec languettes pendant du bourrelet sur la tige, et g. [1] 179 (simple tige montante) ; les autres sont nu-pieds. — Héraclès, au n° 162, est nu ; au n° 178, il porte la peau de lion sur le bras gauche.

1. Dans ce qui suit, nous désignons les grecs et les amazones par les initiales *g* et *a*, suivies d'abord, et quand il y a lieu, du numéro d'ordre de la figure sur la plaque, et ensuite du numéro de catalogue.

Costume des amazones : c'est en général une tunique courte, tombant aux genoux, serrée sous les seins par une ceinture parfois très large et très épaisse (cf. a. 154, a. [1] 155), sur les reins par une seconde ceinture que cache un colpos plus ou moins long, dégrafée sur l'épaule droite et découvrant le sein droit ; les seules exceptions sont : a. [2] 148, dont le chiton est agrafé sur les deux épaules ; a. [1] et a. [4] 187, dont le chiton découvre le sein gauche (il faut y ajouter a. [3] 157, a. [1] 158, qu'on voit de dos avec un chiton remontant sur l'épaule droite et découvrant l'omoplate gauche, et peut-être a. [1] et [2] 183). Un petit nombre a les deux seins découverts : a. [1] 164, a. [1] et [3] 184, a. [2] 185 ; peut-être a. [2] 183 — voir la description — et a. [1] 186; en ce cas, le chiton, qui ne commence qu'au dessous des seins, est maintenu par deux larges bretelles ou rubans qui se croisent sur la poitrine et sur le dos (ils ne sont indiqués plastiquement que chez a. [2] 157 et chez a. [3] 158 qui est vue de dos) ; — exceptionnellement, elles portent un petit manteau (a. 149, a. [3] 187 ; voir aussi la description de a. [3] 185) ; — elles sont nu-tête (seules exceptions : les amazones du n° 148, qui ont une cape ou tiare d'étoffe fixée autour de la tête par une bandelette et retombant sur le dos en deux pans distincts, arrondis à leur extrémité, et l'a. [2] 166, chez qui la tiare a la forme d'un « bonnet phrygien » à pans flottants) ; les cheveux forment autour de la tête un épais bourrelet côtelé, ou flottent librement en une masse, courte mais abondante, de petites boucles; — elles ont de hautes chaussures dont la tige est terminée par un bourrelet duquel pendent parfois des languettes rectangulaires ou en dents de loup.

Armes des grecs : ils combattent tous à pied ; les armes défensives sont : le casque (à cimier : g. [1] 156 (?), g. [2] 160, g. [2] 185 ; à cimier et couvre-joues : g. [3] 178, g. [2] 179) ; — le bouclier, circulaire, avec anse au centre et poignée à la périphérie ; dans un seul cas (g. [3] 176), il paraît fixé au cou et à l'épaule par une courroie (cf. plus bas p. 376-7, à propos du bouclier des amazones) ; g. [4] 186 s'en sert comme d'arme offensive ; g. 155 et g. [2] 164 ont enroulé leur chlamyde autour du bras gauche et s'en servent comme d'une sorte de bouclier ; — la cuirasse : elle est posée sur une tunique courte, fixée sur les épaules par de larges bretelles (sauf chez g. [4] 178), munie d'un rang de lambrequins et d'une cotte de lamelles de cuir ; elle est serrée par une ceinture tantôt fermée par une agrafe rectangulaire (g. [2] 160 ; peut-être g. [1] 176, et g. 161, aujourd'hui mutilés : voyez le dessin de *Magnesia*), tantôt par un simple nœud (g. [1] 165, g. [1] 181 ; peut-être g. 172) ; la cuirasse seule, sans ceinture ni baudrier : g. [3] 164, g. [4] 178.

Les armes offensives sont : l'épée : elle a une lame large et courte, à nervure centrale saillante (par exemple, g. [2] 154) ; elle est parfois triangulaire ; parfois la lame, plus large dans sa partie centrale, s'amincit vers la garde (g. 155, g. [1]

158, g. [2] 163) ; celle de g. [3] 178 ressemble plutôt à un grand poignard ; le fourreau, terminé par un renflement, pend au côté gauche ; chez g. 174, il est fortifié de deux petites appliques posées obliquement ; le baudrier passe sur l'épaule droite, mais, assez souvent, n'est pas indiqué plastiquement (g. 155, g. [3] 157, g. [1] et [2] 158) ; la manière dont il s'attache à l'orifice du fourreau est bien visible chez g. [3] 185 ; — la lance est rare : g. [2] 157, g. [1] 164 ; chez ce dernier, elle est munie d'un saurotère ; — certains grecs n'ont pas d'armes offensives, lancent des pierres ou frappent du poing (g. [1] 154, g. [3] 158, g. [1] 165 a, g. [1] 183, g. [2] 184 (?), g. [2] 185, g. [1], [2] et peut-être [3] 186, g. 187 a) ; le g. [3] 185 lance une pierre, ayant son épée au fourreau ; assez nombreux sont les grecs qui, selon l'amusante observation de M. S. Reinach (*Répertoire de reliefs*, p. 222), « se conduisent comme des goujats et tirent les amazones par les cheveux » (g. [2] 160, g. 161, Héraclès 162, g. 165, g. 170, g. 171, g. 174, g. [2] 177 ; peut-être g. [3] 182 ; g. [1] 184, g. [2] 185 ; — Héraclès (nos 162 et 178) n'a d'autre arme que sa massue qui semble aussi l'arme du g. [4] 178.

Au total, il n'y a aucune règle dans la « tenue » : seuls g. [2] 160, g. 165, g. 172 et probablement g. 181 portent la « panhoplie » complète, mais, à côté, des grecs nus ont le casque (g. [2] 185, g. [1] 187), tandis que des grecs cuirassés ne l'ont pas (g. [3] 164, g. [4] 178) ; des grecs cuirassés (g. 161, g. [3] 164, g. [4] 178) n'ont pas de bouclier, alors qu'on le voit chez un grec avec tunique (g. [2] 156, g. 166, g. [2] 179) et chez plusieurs grecs nus ; de même des grecs nus ont l'épée ou la lance, alors que le grec cuirassé g. [4] 178 paraît armé d'une massue.

Armes des amazones : le plus grand nombre est monté ; sur quatre-vingts amazones que comprennent ou supposent les plaques de Constantinople, dix-huit seulement combattent ou paraissent avoir combattu à pied [1]. La forme ordinaire de la pelta ne se rencontre pas ici ; l'orbe est assez allongé, arrondi en bas, découpé en haut par une échancrure double (a. [1] et [3] 157, a. [1] et [2] 179 ; chez ces deux dernières, avec deux mortaises [pour ornement rapporté ?] sous la pointe centrale), ou simple (a. [2] 158, a. [1] 162, a. 175, a. [4] 187, a. 187 a ; probablement a. [1] 148 ; chez a. [2] 152, la forme ne se laisse plus déterminer) ; elles tiennent en général le bouclier, comme les grecs, par l'anse et la poignée, mais deux d'entre elles (a. [2] 158, a. 175) paraissent le porter suspendu au cou par une courroie — intéressante survivance de l'arme-

1. Ce sont là des chiffres maxima dans lesquels il est fait état de toutes les figures, même si elles ne sont plus représentées que par une trace très réduite (par exemple, le n° 148 compte pour quatre figures dont trois amazones). En calculant ainsi, les quarante plaques de Constantinople comportent 153 figures, dont 73 grecs et 80 amazones, desquelles 61 sont montées, 1 désarçonnée, 10 combattent à pied, et 8 sont tombées, paraissant avoir combattu à pied.

ment archaïque, Hérodote (I, 171) attestant que les cariens furent les premiers à ajouter une anse de cuir à cette arme qui auparavant n'en avait pas et se gouvernait au moyen d'un baudrier de cuir qui la tenait suspendue au cou et à l'épaule gauche ; — sur la « tiare » que portent trois d'entre elles, cf. plus haut, p. 375.

Les armes offensives sont : la hache à un seul tranchant, terminée, du côté opposé au tranchant, par une partie étroite et recourbée en volute vers le haut (bien visible chez a. 154 et a. [2] 157) ; — la lance, qu'elles dirigent soit dans la ligne basse, soit dans la ligne haute ; — l'arc : un seul exemple (a. [2] 148); — l'épée : l'a. [3] 176 est armée d'une longue latte à large lame : cas unique et douteux ; l'arme tenue basse et horizontale comme une lance n'est peut-être qu'une lance mal sculptée ; — il arrive d'ailleurs fréquemment que l'arme des amazones ne soit pas indiquée plastiquement ou le soit très sommairement ; en particulier la lance ne l'est jamais (réserve faite du cas ci-dessus) quand, la figure étant de profil à droite, la main qui la tient se trouve au premier plan.

Les plaques de Paris sont publiées par Clarac, pl. 117 *C* à 117 *J* (= Clarac-Reinach, *Répertoire de la statuaire*, I, p. 11-18) ; quelques unes par Rayet-Thomas, *Milet et le golfe latmique*, atlas, pl. IV.

Le musée de Berlin possède la plus grande partie de la plaque à laquelle appartient notre n° 148, une autre plaque et un fragment de la frise ouest, et une plaque de la frise nord [*Magnesia*, p. 86-87, fig. 82 (= pl. V), 83, 84, 85].

Les trente-neuf plaques de Constantinople n'ont jamais été publiées par un procédé photographique (sauf les n°s 187 et 187 ^a^ donnés *Revue archéologique*, 1887, II, pl. XVII-XVIII). M. S. Reinach a reproduit à une échelle légèrement réduite les dessins au trait des planches de *Magnesia* ; c'est aussi à cette publication que sont empruntées nos figures, sauf celles des n°s 156 et 166, exécutées d'après des photographies originales.

L'ordre adopté au musée est celui qui a été établi par M. Herkenrath (*l. l.* à la p. 364), d'après les plans et les notes de Humann ; nous indiquons, d'après cet auteur, la position des plaques de Paris et des fragments de Berlin entre les plaques de Constantinople ; pour celles-ci, les conclusions de M. Herkenrath soulèvent parfois quelques objections qu'on trouvera exposées à leur place.

Note sur la numérotation des plaques : la numérotation des plaques qui ne sont pas à Paris, telle qu'elle est reproduite par M. Herkenrath, est celle qui leur avait été donnée par Humann ; on y distingue trois séries :

A) une série de numéros simples, de 1 à 31 ;

B) une série affectée d'astérisques, de 1* à 11* ;

C) une série affectée de l'indice *a* et comprenant les n°s 16 *a*, 17 *a*, 28 *a*, 30 *a*.

Les blocs d'angles sont désignés, celui du sud-est par 5^1 et 5^2, celui du nord-ouest par 11^{*1} et 11^{*2} [nos n°s 165 et 165^a ; 187 et 187^a].

Ces différences répondent, *en principe*, à une différence d'origine ou de destination : la série *A* représente les plaques trouvées en 1890/1 par Humann et envoyées à Constanti-

nople en 1893; la série *C*, celles qui proviennent de la même campagne et furent attribuées au musée de Berlin; la série *B*, celles qui avaient été découvertes en 1887 par Démosthène bey Baltazzi et étaient arrivées au musée impérial dès 1890.

Les numéros de la série *A* coïncident avec ceux que Humann lui-même a écrits à l'encre sur une série de photographies exécutées par ses soins et déposées à la bibliothèque du musée impérial. Une seule plaque figure, parmi ces photographies, qui n'est pas à Constantinople : c'est le n° 29 = Herkenrath, pl. 29 = *Magnesia*, fig. 85, p. 87, attribué dès l'origine au musée de Berlin [1]. La concordance n'est rompue que pour notre n° 161 = Herkenrath, pl. 4*, qui porte sur la photographie le n° 14. M. Herkenrath paraît avoir eu à sa disposition un autre cliché, pris quand la plaque était moins mutilée, puisqu'il donne tout le détail de la cuirasse du grec, tandis que la photographie de Humann donne déjà la plaque en son état actuel; mais que ce chiffre 14 soit le numéro correct, c'est ce qui semble résulter avec certitude du double fait que, dans la numérotation de M. Herkenrath, on ne trouve pas par ailleurs de n° 14, et que la plaque a été trouvée par Humann en 1890/1.

La série B, par suite, n'a plus de n° 4*, et, d'autre part, son n° 8* (fragment qui se rajusterait à droite de notre n° 172 ; voyez, plus bas, la description et la figure de ce n°, et la note qui le suit) n'est pas à Constantinople [2]. La question se complique du fait que nos n°s 156 et 166, bien que trouvés en 1887, n'y figurent pas, sont absents (comme tous les n^{os} de cette série) du dossier Humann, et sont restés inédits jusqu'à ce jour. Or, nous savons par différents témoignages que le nombre des fragments recueillis par Baltazzi était bien de onze. De fait, ce sont onze plaques seulement qui, en 1890, sont portées sous les n°s 450 à 460 dans l'inventaire du musée impérial, où elles forment un groupe distinct du groupe Humann, entré en 1893 et enregistré sous les n°s 612 à 644. Il est permis de penser que Baltazzi n'aura pas fait état de ce fragment n° 8*, comme trop mutilé, et aura négligé à la fois de le mentionner dans ses rapports et de l'envoyer à Constantinople [3] : dès lors, nous posséderions exactement les onze plaques trouvées par lui en 1887 et envoyées en 1890.

Quant à la courte série *C*, elle désigne un groupe spécial destiné à Berlin [16 *a* = *Magnesia*, fig. 83, p. 87; 17 *a* = *ibid.*, fig. 84, p. 87 ; 28 *a* = *ibid.*, fig. 82, p. 86 ; pl. V]. Aucun de ces marbres n'est reproduit dans nos photographies Humann ni mentionné dans les listes d'envoi de 1893. Comment un fragment de la plaque 28 *a* (notre n° 148) est-il parvenu au musée impérial (cf., dans *Magnesia*, la fig. 82, p. 86, qui montre la plaque complète à Magnésie, et la pl. V, qui la montre sous sa forme réduite au musée de Berlin)? Où se trouve d'autre part un certain fragment, qui figure dans nos photographies Humann sous le n° 30 *a*, qui est reproduit par M. Herkenrath sous la même notation et donné dans *Magnesia* (pl. XIII, 6 K[onstantinopel] ; cf. plus bas, note après le n° 155) comme étant à Constantinople ? Nous avouons ne savoir pas répondre à ces questions [4].

1. On en retrouve la trace sur les listes d'expédition dressées par Humann après la campagne d'été 1893 ; elle est mentionnée sous la rubrique « nach Berlin », au n° d'ordre 24, caisse 142 : « Friesrelief, Photographie Nr. 29 ». Comme elle figure cependant dans l'inventaire du musée sous le n° 640, on en peut conclure que le groupe de plaques arrivé en 1893 a été inventorié d'après les listes du commissaire impérial et les photographies de Humann, sans collation des originaux, qui en effet, faute de place, durent être gardés en caisse pendant près de dix ans.

2. On a donc, entre cette série et les n^{os} du catalogue, les égalités :

1* = 152	5* = 171	9* = 173	
2* = 153	6* = 182	10* = 170	
3* = 160	7* = 176	11*1 = 187	} *bloc d'angle nord-ouest.*
4* = ...	8* = ...	11*2 = 187 a	

3. Ce qui pourrait confirmer cette hypothèse, c'est qu'on annonça d'abord la découverte de *quinze* plaques (cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 122 ; *Athenaeum*, 1887, II, 5 novembre, p. 611 ; *American journal of archaeology*, III, 1887, p. 436), puis, quelques mois après, il n'est plus question que de *onze* plaques [S. Reinach, *Revue archéologique*, *l. l.*, p. 358 (= *Chroniques d'Orient*, I, p. 394) ; Héron de Villefosse, *ibid.*, p. 257].

4. Le n° 30 *a* est porté dans notre inventaire sous le n° 642, mais on n'en peut pas conclure, en l'espèce, qu'il ait jamais été au musée (cf. plus haut, note 1 de cette page) ; d'autre part, il n'est pas mentionné dans les listes d'envoi dressées par Humann, mais comme c'est un fragment très réduit, on pourrait penser qu'il se dissimule parmi les « Fragmente » anonymes des caisses n°s 114 et 115 (n^{os} d'ordre 42, 43). [Nous venons, en janvier 1912, de le retrouver parmi les marbres déposés dans le sous-sol de Tchinili Kiosk.]

Au total, en ne faisant état que de la numérotation Humann-Herkenrath pour déterminer le compte des plaques du musée, on arriverait au résultat suivant :

Série A, *n*os *1 à 31* : n° 14 manquant ; n° 29 à Berlin ; les groupes 8 + 9, 13 + 10, représentant chacun une seule plaque (nos du catalogue 181 et 180) : ci, à Constantinople,	27 plaques
Série B, *n*os *1* à 11** : ci, à Constantinople,	11 plaques
Série C, *n*° *30* a *et* [*partie du*] *n*° *28* a : ci, à Constantinople,	2 plaques
total :	40 plaques

Ce sont bien en effet 40 plaques ou fragments que nous avons à Constantinople (représentant en réalité 39 plaques seulement parce que nos nos 149 et 150 proviennent certainement d'une même plaque) ; mais, dans ces 40 plaques, ne figurent pas les nos 8* et 30 *a* de la numérotation Humann-Herkenrath, et ils y sont remplacés par nos nos 156 et 166 qui sont restés inconnus peut-être du premier et certainement du second de ces archéologues.

La longueur des plaques est variable ; les épaisseurs sont inégales (en moyenne, 0m 12) ; la hauteur moyenne est de 0m 82 (= 2 pieds 1/2) ; la hauteur du champ sculpté au dessous du listel est d'environ 0m 70 ; — sur la nature du marbre, cf. plus haut, p. 365 et n° 146 *in pr.*, p. 366.

Sur l'exposition des plaques au musée, cf. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 500 ; — Halil Édhem bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXIII, 1908, *archaeologischer Anzeiger*, col. 113.

FRISE OUEST

La description va du nord au sud ; — sur le style de la frise ouest, cf. plus haut, p. 369.

La première plaque de cette frise est constituée par la face en retour du bloc d'angle nord-ouest (n° 187 a) *; immédiatement après, se range la plaque de Berlin*, Magnesia, fig. 82, p. 86 *;* Herkenrath, pl. 28 *a*, p. 11 *;* S. Reinach, p. 180, 1, 1 B, *dont le fragment suivant constitue l'extrémité droite.*

148 (644) [I, 1][1] Plaque de la frise ouest.

Trouvée dans le premier entrecolonnement, près de l'angle nord ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Il ne reste ici que la partie droite de la plaque, en deux fragments qui se rajustent exactement (la partie gauche de la plaque à Berlin ; cf. ci-dessus, p. 378) ; joint à droite ; plinthe rabattue, angle supérieur droit mutilé ; *amazone* [1] : manquent l'avant-bras droit, la jambe droite, réduite à une masse indistincte, la main gauche ; érosions sur le visage, le bas de la tunique, la cuisse gauche, la périphérie du bouclier ; le bras droit semble aujourd'hui brisé plus haut qu'au moment de la découverte ; la main droite est conservée sur le frag-

1. Les chiffres entre crochets définissent la position de la plaque sur le mur de la salle et indiquent : le chiffre romain, le rang à partir du haut ; le chiffre arabe, la place dans le rang à partir de la gauche.

ment de Berlin ; *amazone* [2] : manquent la jambe gauche, brisée au genou, et le pied droit ; visage, calotte du crâne, jambe droite érodés ; hauteur, 0m 805 ; largeur, en bas, 0m 89 ; en haut, 0m 47.

A l'extrémité droite de la face supérieure, est gravée la lettre d'appareillage **B**.

Une amazone blessée [1], coiffée d'une sorte de tiare à pans flottants (cf. plus haut, p. 375), est tombée sur le genou gauche ; le mouvement du corps, celui de la jambe droite encore tendue, montrent qu'elle est tombée en fuyant ; sur sa cuisse droite, on voit une partie du pied gauche du guerrier grec (conservé sur le fragment de Berlin), qui l'a rejointe et s'apprête à l'achever ; tournant la tête vers lui, tenant son bouclier de la main gauche sur le côté du corps, elle s'efforce, de la main droite, de repousser la jambe de son agresseur ; — à l'extrémité droite, une de ses compagnes [2], coiffée comme elle, debout et de profil à gauche, décoche une flèche contre le même ennemi (l'attitude est molle et le mouvement sans force) ; entre le bord inférieur de sa tunique et l'arête de la plaque, une petite masse de marbre très érodée (traces du bras ou de la main d'un personnage tombé ?).



[C'est la seule de nos plaques trouvées en 1890/1 qui ne figure pas dans les photographies Humann ; cf. plus haut, p. 378] ; — *Magnesia*, pl. XII, Westseite, 1 *K* ; — Herkenrath, p. 11, pl. 28 *a*, fig. 7-8 ; — S. Reinach, p. 180, 1, fragment *K* (sous l'indication inexacte *nord*).

A la suite de cette plaque, se placeraient la plaque de Paris, Clarac, pl. 117 I, n° 30 (*peut-être avec un certain intervalle*), *le fragment, également à Paris*, Clarac, pl. 117 F, n° 15 *; suivrait une lacune, puis la plaque* Clarac, pl. 117 J, n° 34, *dans le second entrecolonnement, et celle de Berlin* (Magnesia, pl. XII, 4 B *;* Herkenrath, p. 11, pl. 16 a, fig. 9-12) *au dessus de la troisième colonne ; viendraient ensuite, après une petite lacune, les deux fragments suivants, dans le troisième entrecolonnement; certaines parties de cette séquence ne sont pas admissibles : en effet, rien ne correspond, sur le bord gauche de la plaque* Clarac, pl. 117 I, n° 30, *aux traces de main ou de bras signalées plus haut contre l'arête droite de notre n° 148 ; d'autre part, le fragment n° 150 porte une lettre d'appareillage qui paraît bien être un* **Γ**, *mais qui, de toute manière, ne peut être que* **Γ** *ou* **E** *; nous attribuerions donc plutôt la plaque d'où proviennent nos nos 149 et 150 au premier entrecolonnement et les poserions immédiatement à la suite du n° 148. Deux fragments aussi réduits ont pu être aisément déplacés.*

149 (628) [I, 2] **Fragment d'une plaque de la frise ouest.**

Trouvé au sud et tout près de la plaque de Berlin mentionnée dans la note ci-dessus, laquelle fut trouvée au pied de la troisième colonne ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entré au musée en 1893.

Fragment brisé de tous côtés ; manquent les oves et la plinthe ; hauteur, 0m 77 ; largeur maxima, 0m 70.



Il ne reste que la silhouette de l'arrière-train d'un cheval cabré à droite, le pied gauche de l'amazone, le tenon où s'attachait son pied droit, et, au dessus de la queue du cheval, le pan chiffonné d'un manteau, flottant contre une masse de marbre informe qui représente sans doute le grec qui la poursuivait (sur la figure ci-contre, ce fragment est rapproché du suivant, n° 150).

[Photographies Humann, n° 17] ; — *Magnesia*, pl. XII, Westseite, 5 *K* ; — Herkenrath, p. 11, pl. 17, fig. 13 ; — S. Reinach, p. 180, 2, 5 *K* (sous l'indication inexacte *nord*).

150 (641) [I, 3] **Fragment de la même plaque.**

Trouvé dans le quatrième entrecolonnement ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entré au musée en 1893.

Angle supérieur droit de la plaque ; joint dressé à droite ; brisé partout ailleurs ; manquent les oves ; hauteur, 0m 46 ; longueur maxima, 0m 50.

A l'extrémité droite de la face supérieure, est gravée une lettre, brisée au milieu de sa haste verticale, mais qui doit être un Γ ou peut-être un E.

Ce petit fragment doit certainement être rapproché du précédent, bien qu'il ne se raccorde plus avec lui ; il porte la tête — mutilée ; tenon sur le fond — l'encolure et la jambe antérieure du cheval, et la main droite de l'amazone, levant une hache dont le manche passe horizontalement derrière sa tête (celle-ci réduite à une petite masse informe sur le bord de la cassure) : l'amazone, galopant à droite, se retournait vers son adversaire, et, levant sa hache au dessus de l'épaule gauche, lui portait un coup de revers (la figure au n° precédent).

[Photographies Humann, n° 30] ; — *Magnesia*, pl. XII, Westseite, 5 *K* ; — Herkenrath, p. 11, pl. 30, fig. 14 ; — S. Reinach, p. 180, 2, 5 *K* (sous l'indication inexacte *nord*).

Suivent les plaques de Paris, Clarac, pl. 117 G, n° 20 b *;* pl. 117 F, n° 12 (*dont l'angle supérieur droit est conservé sur un fragment de Berlin*, Magnesia, pl. XII [7 *P*] *B ;* Herkenrath, p. 12, pl. 17 a, fig. 15)*;* pl. 117 E, n°s 9, 9 a, 9 b *;* pl. 117 H, n°s 26, 26 a*;* pl. 117 E, n° 8 *;* pl. 117 J, n° 32 *; lacune;* pl. 117 J, n° 35 *; lacune;* pl. 117 G, n° 21 *; lacune, dans laquelle se place le fragment suivant* (*septième entrecolonnement*).

151 (623) [I, 4] Plaque de la frise ouest.

Trouvée dans le septième (et dernier) entrecolonnement ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Fragment brisé en bas, et à gauche où il reste cependant une petite surface du joint qui est conservé à droite ; oves mutilés ; de l'*amazone* [1], il ne subsiste que des traces confuses et, de son cheval, il ne reste que l'avant-train ; le poitrail est profondément érodé ; la tête est brisée et aussi la jambe droite (traces du tenon sur le fond) ; au *grec*, manquent le bras droit et toute la jambe droite, la gauche brisée au dessous du genou ; la tête est informe, le buste profondément érodé, le bouclier mutilé à la périphérie ; de l'*amazone* [2], il reste le pied droit avec le poitrail (érodé) du cheval, qui seuls étaient sculptés sur cette plaque ; hauteur maxima, 0^{m} 63 ; largeur complète, 0^{m} 85.

A gauche, une amazone [1] était montée sur un cheval qui se cabre très haut vers la droite ; la direction des plis du chiton montre qu'elle se renversait en arrière, sans doute tirée aux cheveux par un grec ; au milieu, un grec, fléchissant sur les jambes, se précipite contre une autre amazone [2] qui lui faisait face ; son buste, incliné en avant, sa tête, relevée et coiffée d'un casque à timbre rond (?), se détachent sur le bouclier dont il se couvre le côté gauche du corps ; il porte sur la hanche gauche un fourreau suspendu à un baudrier qui passe sur l'épaule droite. L'appartenance à la frise ouest n'est pas certaine.



[Photographies Humann, n° 12] ; — *Magnesia*, pl. XII, Westseite, 14 *P* [lire 14 *K*] ; — Herkenrath, p. 12, fig. 16-18, pl. 12 [désignée, par erreur, sur la planche, Cl(arac) 12] ; — S. Reinach, non reproduite.

FRISE SUD

La description va d'ouest en est ; — sur le style de la frise sud, cf. plus haut, p. 370.

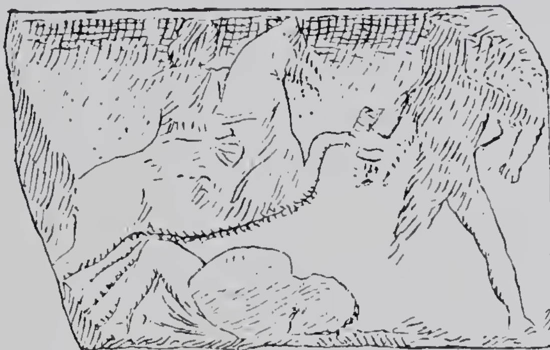
La plaque d'angle sud-ouest n'a été retrouvée ni dans les fouilles françaises ni dans les fouilles allemandes.

152 (452) [I, 5] Plaque de la frise sud.

Trouvée près de l'angle ouest, à 15 mètres environ devant la façade sud ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Brisée à droite et à gauche ; manquent la plinthe et les oves ; il reste : le buste de l'*amazone* montée [1] et sa tête, réduite à une masse informe, (sous l'aisselle droite, on voit une petite mortaise circulaire qui semble indiquer une réparation antique du bras), le corps et l'encolure de son cheval, profondément érodés, la silhouette (moins les pieds) de l'*amazone* gisante [2] réduite à une masse confuse, et des traces à peine distinctes du *grec* ; sur la partie droite de la plaque, un sillon vertical a été creusé au ciseau, comme si l'on avait commencé à la tailler ; hauteur, 0m 81 ; largeur actuelle, 0m 89.

A droite, un grec debout, les jambes écartées et se présentant de dos au spectateur, fait face à une amazone montée [1] qui se précipite vers lui de la partie gauche de la plaque ; sous le cheval qui se cabre, une autre amazone [2] est gisante à terre, étendue sur le dos, la tête renversée, les jambes à gauche, les genoux relevés, le buste encore couvert par son bouclier.



Magnesia, pl. XIII, 1 *K* ; — Herkenrath, p. 12, pl. 1*, fig. 19-21 [M. Herkenrath indique à tort « rs. Stossflaeche » ; les deux dessins donnent une image du grec plus précise et plus complète que ne le permettrait l'état actuel de la plaque] ; — S. Reinach, p. 181, 1, 1 *K*.

Le fragment précédent appartient vraisemblablement au premier entrecolonnement et peut-être au bloc d'angle ; le suivant appartient soit au premier, soit au second entrecolonnement.

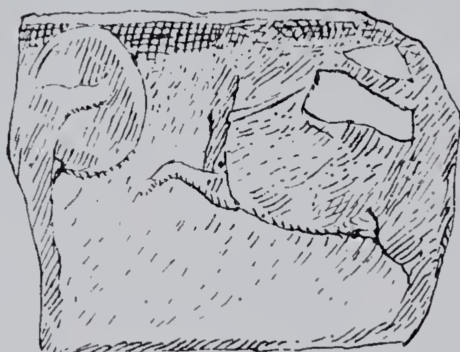
153 (457) [I, 6] Plaque de la frise sud.

Trouvée à 9 mètres de l'angle ouest et à 15 mètres devant le côté sud ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Brisée à gauche, à droite et en bas ; oves mutilés ; il reste : du *grec* [1] le buste très érodé, partie du bras gauche et le bouclier mutilé à la périphérie ; de l'*amazone*, des traces

très réduites et extrêmement confuses, et l'extrémité de sa tunique sur le dos du cheval ; de celui-ci, le corps moins l'arrière-train et la jambe antérieure gauche ; hauteur actuelle, 0m 61 ; largeur maxima, 0m 88.

A gauche, un grec [1], armé de l'épée — on voit le haut du fourreau sur la hanche gauche — et protégé par son bouclier, combat contre une amazone, montée sur un cheval cabré à gauche ; déjà blessée mortellement, elle s'affaissait derrière l'encolure du cheval qui retournait la tête à droite et que saisissait à la bride un autre grec [2], dont il ne reste qu'un bras, réduit à quelques traces sur le fond.



Magnesia, pl. XIII, 2 *K* ; — Herkenrath, p. 12, pl. 2*, fig. 22-23 ; — S. Reinach, p. 181, 1, 2 *K*.

Suit, après une lacune, une plaque du Louvre, Clarac, pl. 117 II, nos 24 et 24 a, *contiguë à la suivante qui se place à peu près au dessus de la troisième colonne.*

154 (633) [I, 7] Plaque de la frise sud.

Trouvée près des degrés du temple, à l'est du troisième entrecolonnement, derrière le troisième bloc d'architrave ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; oves, angles supérieurs et plinthe mutilés ; manquent, au *grec* [1] : la jambe (moins le pied) et l'avant-bras droits, les parties sexuelles ; au cheval de l'*amazone*, la tête, la jambe antérieure droite (traces du tenon sur le fond), le sabot postérieur droit ; au *grec* [2] : la plus grande partie de la tête, le bras gauche, les jambes (moins le pied droit) brisées au dessus des genoux ; les cuisses et le buste sont profondément érodés et presque informes ; hauteur, 0m 815 ; longueur, 1m 27.



Un grec [1], nu-tête, le buste de face et incliné à gauche, la tête de profil, les jambes écartées et tendues, tient de la main gauche son bouclier sur le côté du corps et, de la droite, levée et rejetée en arrière, semble lancer une pierre contre une amazone ; celle-ci, montée sur un cheval cabré à droite, se retourne contre l'ennemi et le menace de sa hache ; à droite, un autre grec [2], nu-tête, dans

une attitude à peu près semblable à celle du premier, tient de la main droite, rejetée en arrière à hauteur des pectoraux, une épée à large lame triangulaire, et lutte contre une ennemie qui était sculptée sur la plaque contiguë. — L'extrémité d'une queue de cheval, visible contre l'arête gauche, appartient à la monture de l'amazone placée à l'extrémité droite de la plaque du Louvre, Clarac, pl. 117 *II*, nos 24 et 24 *a*.

[Photographies Humann, n° 22]; — *Magnesia*, pl. XIII, 4 *P* [lire 4 *K*]; — Herkenrath, p. 12-13, pl. 22, fig. 25-27; — S. Reinach, non reproduite.

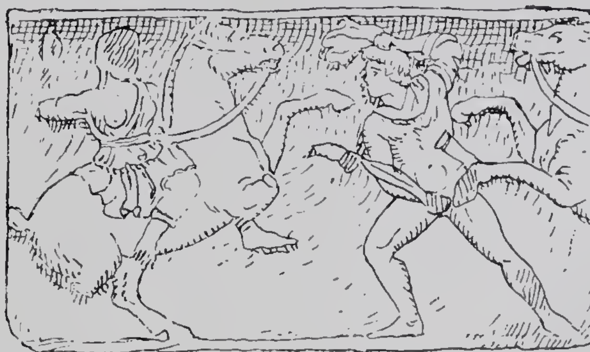
M. Herkenrath, ayant cru que la plaque n° 154 était incomplète à droite, a supposé à tort qu'elle précédait immédiatement le n° 155; entre les deux, il y a une lacune d'au moins une plaque, sur laquelle devait être sculptée la queue du cheval de l'amazone [1] du n° 155.

155 (637) [I, 8] Plaque de la frise sud.

Trouvée près de la précédente plaque, un peu plus à l'est et plus loin des degrés; fouilles de Humann, 1890/1; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche; quelques oves et la plinthe mutilés; manquent la tête, le pied et l'avant-bras droits de l'*amazone* [1] (tenon sur le fond correspondant à la main), les jambes droites de son cheval; l'extrémité de la queue était sculptée sur la plaque contiguë; le tenon du sabot antérieur droit est visible au dessus de la pointe de l'épée du *grec*; à ce dernier, manquent le bas de la jambe gauche et les deux pieds; hauteur, 0m 81; longueur, 1m 16.

A gauche, l'amazone, montée sur un cheval cabré à droite, brandit de la main droite une arme — sans doute une lance qui n'est pas indiquée plastiquement — contre un grec qui se rue vers elle; sans casque et sans bouclier, il la menace de son épée qu'il tient, la pointe haute, de la main droite, baissée juste devant les parties sexuelles; il porte une chlamyde légère, agrafée sur l'épaule droite et laissant nu tout le corps; il l'a enroulée, pour se protéger, autour du bras gauche, qu'il relève impétueusement au dessus de la tête, et l'extrémité de l'étoffe flotte sur le fond, au dessus de lui; le fourreau pend sur le côté gauche, sans baudrier visible; à droite, apparaît l'avant-train d'un cheval cabré, dont le sabot gauche repose sur la cuisse gauche du guerrier et dont l'arrière-train était sculpté sur la plaque contiguë; il appartient à une amazone [2] qui venait au secours de sa compagne.



[Photographies Humann, n° 26] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 5 *K*; — Herkenrath, p. 13, pl. 26, fig. 28-29 [lire 28-30]; — S. Reinach, p. 181, 1, 5 *K*.



Le fragment ci-contre = Magnesia, pl. XIII, 6 K = Herkenrath, p. 13, pl. 30 *a*, fig. 31 = S. Reinach, p. 181, 1, 6 K = Photographies Humann, n° 30 a, *qui semble provenir d'une plaque perdue, n'est pas exposé ici* (*cf. plus haut, p. 378, et la note 4 de cette page*) ; — *par contre le fragment suivant* (*n° 156*) *n'est signalé ou reproduit dans aucune de ces deux publications ; en l'absence de tout renseignement, nous le décrivons à la place qu'on lui a assignée au musée.*

156 (450) [I, 9] Plaque de la frise sud.

Le lieu précis de la découverte est inconnu ; l'attribution à cette partie de la frise est donc douteuse ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Joint à droite ; brisée à gauche et en bas ; quatre fragments rajustés ; oves très mutilés ; toutes les figures profondément érodées : il ne reste que des traces confuses de l'*amazone* [1] et de l'avant-train de son cheval ; le *grec* [1] n'est plus qu'une silhouette très érodée, brisée sur le mollet droit et au genou gauche ; les bords du bouclier ébréchés ; le *grec* [2] est brisé sur le bord inférieur de la tunique ; la tête est amorphe, la périphérie du bouclier et la main gauche sont très mutilées; toute la surface très attaquée ; hauteur actuelle, 0^{m} 63 ; longueur actuelle, 0^{m} 815.



A gauche, une amazone [1] bondit sur un cheval cabré à droite ; un grec nu, qui paraît coiffé d'un casque à cimier, lui fait face, et, les jambes écartées, le buste rejeté en arrière, tenant de la main gauche son bouclier sur le côté du corps qui reste découvert, il lève le bras droit pour la frapper d'un coup d'épée ; tout contre lui, mais lui tournant le dos, un de ses compagnons, vêtu d'une tunique serrée sur les reins par une ceinture que recouvre un petit colpos, le bouclier sur le bras gauche, luttait contre une amazone [2] placée sur la plaque suivante et montée sur un cheval dont un pied est encore sculpté sur celle-ci.

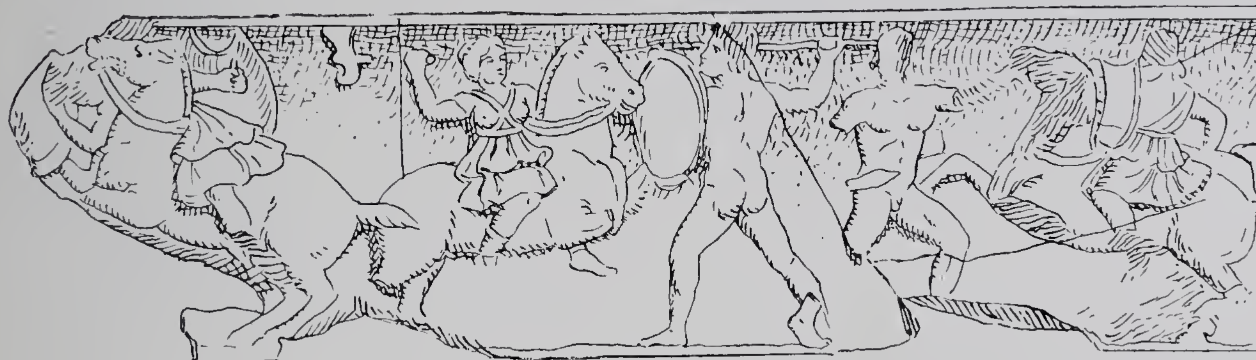
Photographie n° 2024.

157 (639) [I, 10] Plaque de la frise sud.

Trouvée avec la suivante (n° 158) devant le quatrième bloc d'architrave ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Grande plaque ; joint à droite ; brisée à gauche par deux cassures obliques qui ont emporté les angles et se rejoignent à peu près au milieu de la hauteur de la plaque ; celle-ci se termine ainsi, de ce côté, par un angle aigu dont le sommet ne semble pas devoir être très éloigné du joint primitif ; ce qui reste est reconstitué de huit fragments ; manquent les oves et la plinthe dans la partie gauche ; quelques restaurations sur la plinthe à droite ; *grec* [1] : il ne reste qu'un segment du bouclier et la main gauche érodée ; *amazone* [1] : le haut du visage emporté par un éclat superficiel ; manquent son pied gauche, tout ou partie des jambes du cheval ; main droite érodée ; *amazone* [2] : manquent le pied droit, le manche de la hache, les jambes droites du cheval ; *grec* [2] : manquent la calotte du crâne, l'épaule et le haut du bras droit, le devant de la jambe gauche ; *grec* [3] : manquent la tête, réduite à une masse informe, les bras, brisés au dessus du coude, la jambe droite, du genou à la cheville ; épée mutilée ; *amazone* [3] : manquent tout le haut de la tête, le bas de la jambe gauche, la main droite ; bouclier mutilé ; la tête, l'encolure, une partie du poitrail, la jambe antérieure et une partie de la jambe postérieure gauche du cheval sont brisées ; l'extrémité de la queue est sculptée sur la plaque suivante, contiguë à celle-ci ; hauteur, 0m 81 ; longueur actuelle, 2m 40.

Six personnages en trois groupes : à gauche, une amazone [1], atteinte mortellement par un grec [1], est représentée au moment où elle tombe de son cheval, cabré à gauche ; ses jambes enserrent encore les flancs de la bête, mais déjà



son buste a passé derrière l'encolure ; sa tête, qui apparaît sous le museau du cheval, s'incline vers le sol et elle lève sa main droite désarmée à la tempe, où sans doute le coup l'a frappée, tandis que sa main gauche reste encore engagée dans l'anse du bouclier ; au milieu, une autre amazone [2], vêtue d'un chiton qui découvre les deux seins et que retiennent deux bretelles qui se croisent sur la poitrine, galope à droite, la hache levée, vers un grec [2] qui s'avance à grands pas contre elle, présentant son dos de trois quarts au spectateur, couvert par son bouclier et brandissant sa lance ; à droite, un troisième groupe montre un grec [3], qui, tenant l'épée de la main droite baissée — l'ouverture du fourreau est visible sur la hanche gauche — s'avance violemment vers la droite, et, de la main gauche, saisit sous la ganache le cheval d'une amazone [3] qui se couvre de son bouclier et riposte de la lance dans les lignes basses.

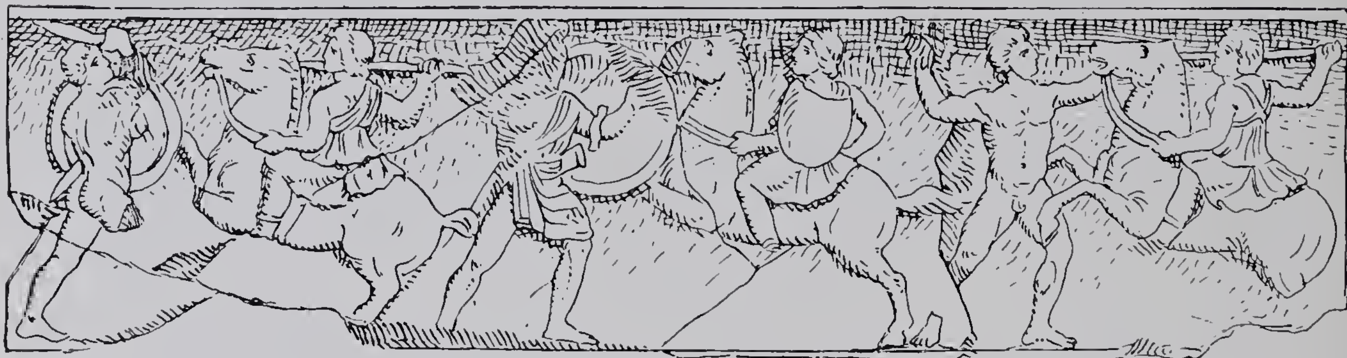
[Photographies Humann, n° 28] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 7 *K* ; — Herkenrath, p. 13-14, pl. 28, fig. 32-37 ; — S. Reinach, p. 181, 2.

158 (638) [II, 1] Plaque de la frise sud.

Trouvée près de la plaque précédente ; fouilles de Humann, 1890-1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; reconstituée d'une dizaine de fragments qui se rajustent en laissant quelques lacunes entre eux ; les angles à droite mutilés ; manquent quelques oves et quelques parties de la plinthe ; *grec* [1] : manquent le haut du bras droit, la jambe droite ; *amazone* [1] : manquent le bas de la jambe gauche (avant-bras droit mutilé), les jambes gauches du cheval (museau érodé) ; *grec* [2] : manquent la tête, le haut du corps, le bras droit, les pieds, la partie supérieure du bouclier ; *amazone* [2] : manque le pied gauche ; au cheval, l'extrémité du museau, la jambe antérieure gauche, l'extrémité de la queue ; *grec* [3] : manquent le bras droit et la jambe droite du genou à la cheville ; *amazone* [3] : manquent l'avant-bras droit, le pied gauche, et la jambe postérieure de son cheval, dont la queue était sculptée sur la plaque contiguë ; hauteur, 0m 81 ; longueur, 2m 61.

Six personnages en trois groupes, formés chacun d'un grec à gauche et d'une amazone montée à droite ; — à gauche, un grec nu [1], violemment fendu vers la droite (la jambe droite en avant), se couvre de son bouclier et



lève l'épée au dessus de l'épaule gauche ; le fourreau pend sur le côté gauche ; l'amazone [1], dont le buste se présente de trois quarts et de dos, brandit contre lui sa lance qu'elle tient de la main droite levée et rejetée en arrière ; — au milieu, le grec [2], vêtu d'une tunique courte serrée aux reins, s'avance d'un pas rapide, le bouclier au bras gauche et levant sans doute l'épée de la main droite (l'ouverture du fourreau apparaît sur la hanche gauche) ; l'amazone [2], le buste couvert par un bouclier qu'elle porte suspendu au cou par une courroie (cf. plus haut, p. 376-7) et qui protège le haut du bras gauche — la main tient les rênes — riposte de la lance qu'elle tient dans la main droite baissée ; — à droite, le grec [3] est nu et sans armes défensives ni offensives ; il a saisi, de la main gauche, la bride du cheval de l'amazone, et lève contre elle la main droite, qui, à en juger d'après les traces laissées sur le fond, tenait une grosse pierre ; l'amazone [3], sans bouclier, dirige sa lance sur lui, dans la même attitude que la première ; elle paraît porter un chiton qui découvre les deux seins, car on voit les bretelles qui se croisent sur le dos.

Sur l'arête de la cassure angulaire qui a entamé le bord gauche de cette plaque, est conservée une queue de cheval qui appartient à la monture de l'amazone [3] de la plaque précédente (n° 157).

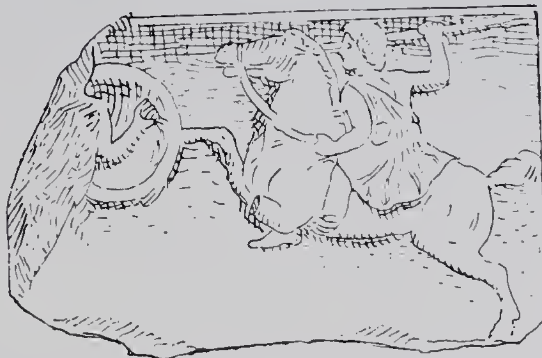
[Photographies Humann, n° 27] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 8 *K* ; — Herkenrath, p. 14, pl. 27, fig. 38-43 ; — S. Reinach, p. 181, 3, 8 *K*.

Les deux plaques précédentes (nos 157 et 158) remplissent le quatrième entrecolonnement, en débordant un peu sur le troisième et le cinquième ; après une lacune, se place le fragment suivant.

159 (626) [II, 2] Plaque de la frise sud.

Trouvée devant le sixième chapiteau ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite ; brisée à gauche ; oves et plinthe mutilés ; il reste, du *grec*, le bras, le bouclier et des traces confuses du cou, du buste et de la cuisse droite ; manquent le haut du bras gauche de l'*amazone* et les jambes gauches de son cheval ; traces d'arrachements du sabot antérieur contre le bord inférieur du bouclier du grec ; l'extrémité de la queue était sculptée sur la plaque contiguë ; hauteur, 0m 81 ; longueur actuelle, 1m 07.



Le grec nu, portant le bouclier sur le côté du corps, s'avance à droite vers l'amazone qui lève sa lance contre lui.

[Photographies Humann, n° 15] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 9 *K* ; — Herkenrath, p. 14, pl. 15, fig. 44-45 ; — S. Reinach, p. 181, 4, 9 *K*.

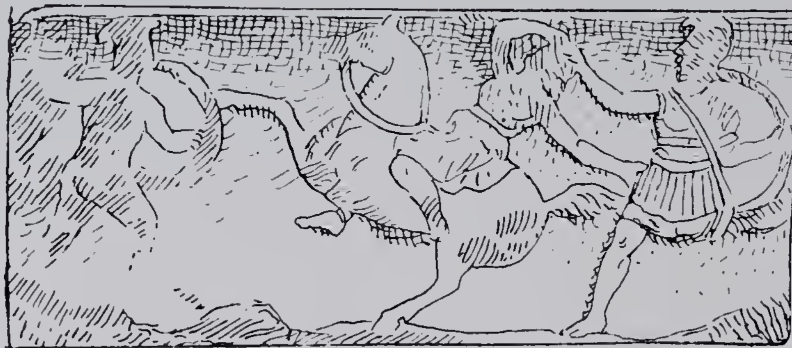
Sur la prétendue contiguïté de cette plaque et de la plaque suivante, cf. la note après le n° 161.

160 (458) [II, 3] Plaque de la frise sud.

Trouvée près de la précédente ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Joint à droite et à gauche ; oves et plinthe mutilés ; du *grec* [1], il ne reste que des traces très confuses du buste, de la tête, du bras gauche, de l'épée et du bouclier ; l'*amazone* et son cheval sont profondément érodés ; il manque les jambes gauches de la bête ; le *grec* [2] a la jambe gauche brisée, la périphérie du bouclier ébréchée, la tête réduite à une silhouette confuse, l'avant-bras droit à un moignon informe ; hauteur, 0m 81 ; longueur, 1m 545.

Trois personnages seulement : à gauche, un grec nu [1], le bouclier au bras gauche, le buste de face, incliné à droite, semble lutter avec une amazone qui était placée sur la plaque contiguë, et lever contre elle une arme qui doit être une épée ; au milieu, une amazone, montée sur un cheval cabré à gauche, est déjà hors de combat ; renversée en arrière par un autre grec [2] qui la tire par les cheveux, elle cherche, de la main gauche, à se retenir à lui, tandis que, de la main droite relevée sur sa tête, elle s'efforce de lui faire lâcher prise ; lui, le buste de face, les jambes violemment écartées, la droite tendue, la tête tournée vers la guerrière, achève de la désarçonner ; il porte l'armure complète, cuirasse à cotte, passée sur une tunique courte et serrée par un ceinturon, casque à cimier, bouclier au bras gauche ; l'épée au fourreau pend sur le côté gauche, attachée à un baudrier qui passe sur l'épaule droite.



Magnesia, pl. XIII, 10 *K* ; — Herkenrath, p. 14, pl. 3*, fig. 46-48 ; — S. Reinach, p. 181, 4, 10 *K* [ces dessins semblent montrer le grec [1] en lutte contre l'amazone de cette plaque et prendre pour le cimier d'un casque les traces de l'épée qu'il lève au dessus de sa propre tête].

Sur la prétendue contiguïté de cette plaque et du fragment suivant, cf. la note après le n° 161.

161 (625) [II, 4] Plaque de la frise sud.

Trouvée près des n°s 159 et 160 ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Brisée à droite ; le joint est conservé à gauche, mais érodé ; oves mutilés ; manque la plinthe ; il ne reste que des traces très confuses du *grec* et de son épée, le buste et le bras gauche de l'*amazone*, dont le bras droit et la tête sont réduits à une masse informe, et l'arrière-train, sans les jambes, de son cheval ; hauteur, 0m 81 ; longueur actuelle, 0m 755.



Le grec, à l'extrémité gauche de la plaque, debout, les jambes écartées, la gauche en avant, l'épée haute dans la main droite, a rejoint l'amazone, montée sur un cheval cabré à droite, la saisit aux cheveux et la renverse en arrière, tandis que, de ses deux bras levés, elle

cherche vainement à lui faire lâcher prise ; les croquis reproduits *l. infra l.* montrent le grec vêtu de la tunique et couvert d'une cuirasse serrée par un ceinturon ; le fourreau, attaché à un baudrier qui passe sur l'épaule droite, pend au côté gauche ; dans l'état actuel, il ne reste aucune trace de ces détails, la place occupée par le buste de ce personnage étant aujourd'hui creusée d'une cavité angulaire.

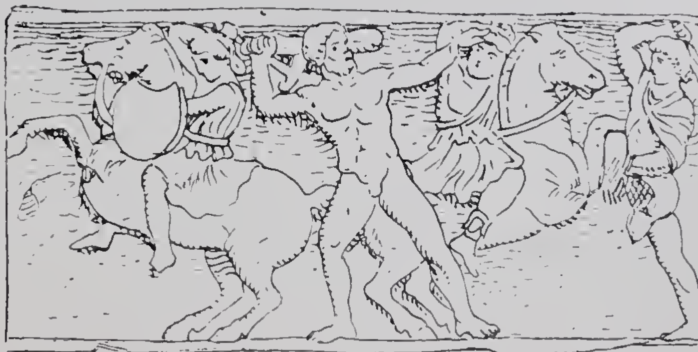
[Photographies Humann, n° 14 ; cette photographie montre déjà le grec en son état actuel] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 11 *K* ; — Herkenrath, p. 14, pl. 4* [sur cette notation, cf. plus haut, p. 378], fig. 49-50 ; — S. Reinach, p. 181, 4, 11 *K*.

La reconstruction adoptée dans Magnesia *et par* M. Herkenrath *suppose que les trois plaques précédentes (nos 159, 160, 161) se suivent immédiatement et dans cet ordre : le n° 159 dans le cinquième entrecolonnement, le n° 160 au dessus de la sixième colonne, le n° 161 dans le sixième entrecolonnement ; c'est là, croyons-nous, une erreur : en effet, le bord gauche de la plaque n° 160 ne porte pas l'extrémité de la queue qui manque au cheval de l'amazone de la plaque n° 159 ; d'autre part, sur le bord droit, on voit, au dessous du bouclier du grec et à demi fruste parce qu'elle était en partie cachée par lui, une masse de marbre, dont la saillie se profile nettement sur la tranche latérale et qui ne peut être qu'une queue de cheval ; la plaque qui suivait le n° 160 portait donc une amazone dans sa partie gauche et, par suite, ne peut être le n° 161. Il manquerait par conséquent ici, outre la moitié environ des nos 159 et 161, deux plaques entières.*

162 (636) [II, 5] Plaque de la frise sud.

Trouvée devant le sixième bloc d'architrave ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; quelques oves et la plinthe mutilés ; bonne conservation ; il ne manque que le pied gauche de l'*amazone* [1], dont la jambe est érodée, et la jambe antérieure gauche de son cheval, la jambe antérieure droite du cheval de l'*amazone* [2] (traces d'arrachements sur la cuisse gauche du grec) dont le pied droit est mutilé, et la jambe gauche du *grec*, du genou à la cheville (la cuisse rajustée) ; quelques érosions sur la jambe gauche d'*Héraclès* ; hauteur, 0m 81 ; longueur, 1m 37.



A gauche, une amazone [1], montée sur un cheval cabré à gauche, se couvre de son bouclier et lève la hache sur un ennemi qui était sculpté sur la plaque contiguë ; au milieu, Héraclès, corps et tête nus, le buste de face et rejeté à gauche, la tête barbue, de profil à droite, les jambes

écartées et légèrement fléchies, a violemment saisi, de la main gauche, la chevelure d'une amazone [2], montée sur un cheval cabré à droite, et va l'assommer d'un coup de sa massue qu'il relève horizontalement derrière sa tête ; l'amazone se retourne vers le héros, et, maintenant son cheval de la main gauche, cherche, de la main droite, à lui faire lâcher prise ou à riposter d'un coup de hache ; mais, à droite, un nouvel ennemi, un grec, nu-tête, vêtu d'une chlamyde qui s'agrafe sur l'épaule droite et couvre le bras gauche, surgit devant la guerrière et lève l'épée contre elle.

[Photographies Humann, n° 25] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 12 *K*; — Herkenrath, p. 14-15, pl. 25, fig. 51-54; — S. Reinach, p. 181, 5, 12 *K*.

A droite de cette plaque (n° 162), se placeraient les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 C, n° 1, partie droite, pl. 117 D, n° 5, *et, immédiatement après, les deux plaques suivantes, n°s 163 et 164 ; de toute manière, la contiguïté de ces deux dernières plaques est certaine, et pour les raisons qu'a justement reconnues M. Herkenrath : 1° l'amazone [1] de la plaque n° 164 est d'un tout autre travail que les autres figures de cette plaque ; elle ressemble au contraire aux figures du n° 163 et doit par conséquent en être rapprochée ; 2° cet indice de style est confirmé par un indice matériel : la plaque n° 163, dans son angle supérieur droit, et la plaque n° 164, dans son angle supérieur gauche, présentent certaines irrégularités du fond qui se continuent exactement les unes dans les autres quand on rapproche les deux bords.*

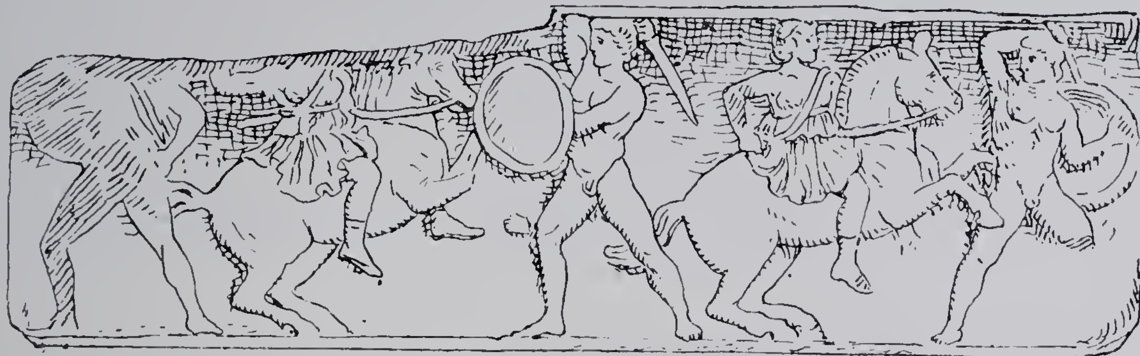
163 (643) [II, 6] Plaque de la frise sud.

Trouvée devant la neuvième colonne ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; plinthe mutilée ; la moitié gauche de la plaque est brisée à la partie supérieure ; du *grec* [1], il ne reste que l'avant-bras droit et les jambes, la gauche réduite à une masse informe, la cuisse droite profondément érodée ; *amazone* [1] : manquent la tête et l'avant-bras droit, le haut de la tête, les narines et la jambe antérieure droite de son cheval ; la partie droite de la plaque est en bon état ; le *grec* [2] est intact, sauf le membre viril ; il manque à l'*amazone* [2] le bras et les orteils du pied droit ; au *grec* [3], la jambe gauche ; érosions profondes sur son bras gauche et à la périphérie de son bouclier ; hauteur complète, 0^{m} 81 ; longueur, 2^{m} 21.

A l'extrémité gauche, un grec [1], nu et vu de dos, s'avançait d'un pas violent, le bouclier au bras gauche, l'épée dans la main droite baissée, contre une ennemie placée sur la plaque contiguë ; les autres figures de celle-ci sont réparties en deux groupes comprenant chacun une amazone montée sur un cheval cabré à droite et un grec qui lui fait face ; la première [1] tenait la lance haute ; son adversaire [2], nu et sans casque, se rue vers elle, la jambe droite fléchie et en avant, la gauche tendue, et, se couvrant de son bouclier,

lève, derrière sa tête, une large épée dont la pointe est encore baissée vers le sol ; dans le second groupe, l'amazone [2] tient sa lance de la main droite baissée ; le grec [3], nu de la tête aux pieds, la jambe gauche fléchie, la droite



tendue, le buste de face et découvert, le bouclier au bras gauche, bat en retraite vers la droite, mais, tournant la tête vers son ennemie, il la menace encore de l'épée qu'il tient, la pointe basse, dans la main droite relevée au dessus de la tête (la figure est à la fois semblable et symétrique à celle du grec [2]).

[Photographies Humann, n° 31] ; — *Magnesia,* pl. XIII, 15 *K* ; — Herkenrath, p. 15, pl. 31, fig. 55-59 [le dessin de la partie gauche de la plaque contient quelques inexactitudes : sur le monument, le coude droit du grec [1] et celui de l'amazone [1] se touchent, et le fragment de hampe, indiqué sur le fond, n'existe pas ; d'autre part, le pied gauche des amazones n'est pas sculpté ou est supposé caché derrière le droit] ; — S. Reinach, p. 181, 5, 15 *K*.

164 (635) [II, 7] Plaque de la frise sud.

Trouvée près de la plaque précédente ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; la plaque est complète, mais brisée en huit fragments au moins ; oves et plinthe mutilés ; tout l'angle inférieur gauche profondément délité ; manquent : *amazone* [1] : le haut de la tête, une partie du bas de la tunique, l'arrière-train du cheval, ses narines et la jambe antérieure droite sauf le sabot ; *grec* [1] : la main gauche (le bras rajusté) ; *grec* [2] : la tête (bras droit rajusté) ; *amazone* [2] : le pied droit (la jambe érodée), la jambe antérieure droite du cheval (tenon du sabot sur le fond) ; *grec* [3] : la jambe et l'épaule droites ; *amazone* [3] : le bras droit sauf la main, et le pied droit, les jambes droites du cheval sauf le sabot postérieur ; la tête du cheval est très érodée ; sa jambe antérieure droite avait subi une réparation antique (mortaise sur le fond au dessous du sabot gauche et à la cassure qui présente une section régulière et dressée) ; hauteur, 0m. 81 ; longueur, 2m 595.

Six personnages groupés par deux : à gauche, l'amazone [1], vêtue d'une tunique qui découvre les deux seins, montée sur un cheval cabré à droite, lève de la main droite une arme — sans doute une lance — qui n'est pas indi-

quée plastiquement ; un grec [1], nu et sans casque, le dos tourné vers le spectateur, s'avance contre elle, saisit son cheval à la bride de la main gauche, tenant dans la main droite une arme qui est très probablement une lance munie d'un saurotère ; il est de proportions grêles et chétives ; la musculature du dos est rendue d'une manière toute fantaisiste et sans rapport avec la nature ; — le grec [2] du deuxième groupe est une figure unique sur la frise et ressemble plus à un pédagogue qu'à un guerrier : il était barbu (la forme de la cassure de la tête paraît l'indiquer avec certitude), porte une tunique courte, qui découvre la partie droite de la poitrine, et des chaussures montantes sur la tige desquelles retombent plusieurs languettes ; sa chlamyde est



agrafée sur l'épaule droite ; l'ayant enroulée autour du bras gauche, il s'en sert comme d'un bouclier ; il n'a pas d'armes et il lance une pierre contre l'amazone [2], rejetant un peu le buste et la tête en arrière ; lui aussi est d'aspect chétif, son attitude est gauche et son mouvement sans vigueur ; l'amazone, montée sur un cheval cabré à droite, se retourne tout entière vers lui et riposte d'un coup de hache ; elle est toute menue, mais justement proportionnée, avec un chiton aux plis nombreux et chiffonnés ; — le dernier groupe reproduit la disposition du précédent, et les figures y ont le même caractère ; le grec [3], imberbe, cuirassé, mais sans casque, le buste de face, les jambes écartées et tendues, la tête de profil à droite, lève de la main droite l'épée qu'il tient horizontalement derrière la tête et va frapper l'amazone [3] qu'il a saisie de la main gauche par la draperie du dos ; elle, continuant à galoper vers la droite, retourne la tête vers lui et, levant sa hache au dessus de l'épaule gauche, répond par un coup de revers.

Les cinq figures de droite sont d'une autre main que l'amazone [1] : cf. plus haut, p. 371.

[Photographies Humann, n° 24] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 16 *K* ; — Herkenrath, p. 15, pl. 24, fig. 60-65 ; — S. Reinach, p. 181, 6, 16 *K*.

Pour tout l'espace compris entre cette plaque, qui peut se placer au dessus de la

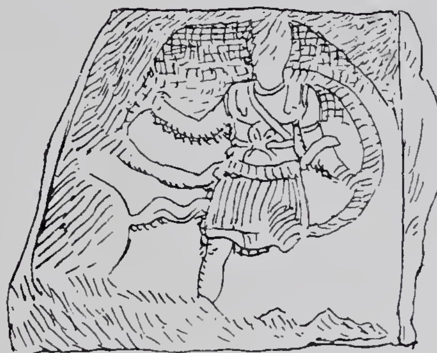
neuvième colonne, et l'angle sud-est, le musée ne possède aucun fragment de la frise ; c'est dans cette vaste lacune que se rangent les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 F, n° 14 ; pl. 117 I, n°s 28 et 28 a ; pl. 117 G, n° 18 ; pl. 117 D, n°s 6 à 6 e ; pl. 117 E, n° 7 ; *il paraît vraisemblable que le cheval, dont l'avant-train occupe l'extrémité droite (brisée) de cette dernière plaque, est le même à qui appartient l'arrière-train conservé sur la gauche de notre n° suivant :* Clarac, pl. 117 E, n° 7, *et notre n° 165 formeraient donc le long côté du bloc d'angle sud-est; ils restent séparés par un vide correspondant au corps de l'amazone qui n'est conservé sur aucun d'eux.*

165 (616) [III, 1] Plaque de l'angle sud-est; long côté sud.

Trouvée près de l'angle sud-est; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Face sud (long côté) : brisée à gauche; manquent les oves et la plinthe ; de l'*amazone*, il ne reste, outre le bras gauche, que des traces confuses de la tête, du buste et de l'arrière-train du cheval; du *grec*, manquent le visage, l'avant-bras droit, la main gauche, le bas de la jambe droite, toute la gauche, la périphérie du bouclier ; érosions profondes, haut et bas, sur le champ ; la partie supérieure de l'angle commun est abattue par une large cassure oblique, qui laisse encore voir, près de l'arête postérieure de la face supérieure, les restes d'une gorge peu profonde creusée selon la bissectrice ; hauteur, 0^{m} 81 ; longueur actuelle, 0^{m} 79.

A droite, près de l'arête de l'angle, un grec, de face, la jambe droite tendue dans l'attitude d'un mouvement violent vers la droite, a saisi, de la main droite, la chevelure d'une amazone et la renverse en arrière sur son cheval qui se cabre vers la gauche ; il porte, sur le bras gauche, un bouclier qui, ramené derrière le dos, découvre tout le corps ; vêtu d'une tunique courte, il est protégé par une cuirasse à cotte, serrée par une ceinture nouée et traversée obliquement par un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; l'amazone, à demi désarçonnée, cherche à se retenir à son agresseur, tend le bras gauche et s'accroche aux lambrequins de la cuirasse.



[Photographies Humann, n° 5, à droite] ; — *Magnesia*, pl. XIII, 25 *K* ; — Herkenrath, p. 15, pl. 5 (1), fig. 66-67 ; — S. Reinach, p. 181, 6, 25 *K*.

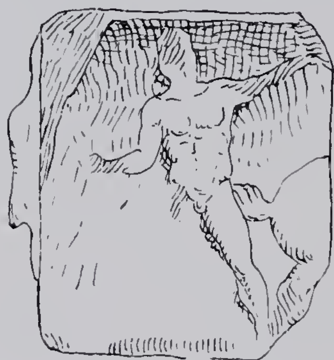
FRISE EST

La description va du sud au nord; — sur le style de la frise est, cf. plus haut, p. 371.

165ª (616) [III, 1] Plaque de l'angle sud-est ; petit côté est.

Trouvée près de l'angle sud-est; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Face est (retour de l'angle); le joint est conservé à droite; oves, plinthe, arêtes et angles mutilés ; manquent presque toute la tête du *grec*, l'avant-bras et toute la jambe droite, le pied et la main gauches ; le bras gauche très mutilé ; seul l'arrière-train du cheval de l'*amazone* [1] de la plaque suivante est sculpté sur celle-ci ; manque le bas de la jambe droite ; la croupe profondément érodée ; hauteur, 0ᵐ 81 ; longueur, 0ᵐ 53.



Un guerrier nu, aux formes puissantes (peut-être Héraclès ?), le buste de face, les jambes écartées, semble, de la main droite baissée et éloignée du corps, lancer une pierre contre une amazone, tendant le bras gauche vers elle, sans doute pour parer le coup dont elle le menace.

[Photographies Humann, n° 5, à gauche]; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 25 *K* ; — Herkenrath, p. 15, pl. 5(2), fig. 68-69; — S. Reinach, p. 180, 3, 25 *K*.

La plaque suivante est inédite et semble avoir été ignorée des archéologues qui ont étudié la frise ; sa place n'est pas douteuse, car elle se rajuste exactement à la précédente et peut-être à la suivante.

166 (456) [III, 2] Plaque de la frise est.

L'emplacement précis de la découverte n'est pas connu ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Joint à droite et à gauche ; brisée à la partie inférieure, à hauteur de la plinthe ; tous les oves mutilés ou détruits ; les trois figures sont très mutilées, l'épiderme du marbre usé, les détails indistincts ; manquent : le haut de la tête et le pied droit de l'*amazone* [1], la tête et la jambe antérieure droite de son cheval, dont l'arrière-train est sur la plaque précédente ; le haut de la tête, les bras et les jambes du *grec*; le buste de l'*amazone* [2], sa jambe gauche, la tête, l'arrière-train et les jambes du cheval sauf la jambe antérieure droite ; la queue est peut-être sculptée sur la plaque suivante (n° 167); hauteur, 0ᵐ 80; longueur, 1ᵐ 425

(*Suite immédiate de la description précédente.*) L'amazone [1], montée sur un cheval cabré à droite, se retourne vers le guerrier et le menace d'un coup de revers de sa hache ; au milieu de la plaque, un grec en tunique se prépare à recevoir le choc d'une amazone montée [2], coiffée d'une tiare à pans flottants qui a la forme d'un « bonnet phrygien » ; il pare, du bouclier qu'il porte sur le bras gauche à demi tendu, le coup de lance de la guerrière, et va riposter avec l'épée qu'il tenait de la main droite baissée ; le fourreau est visible sur la hanche gauche.



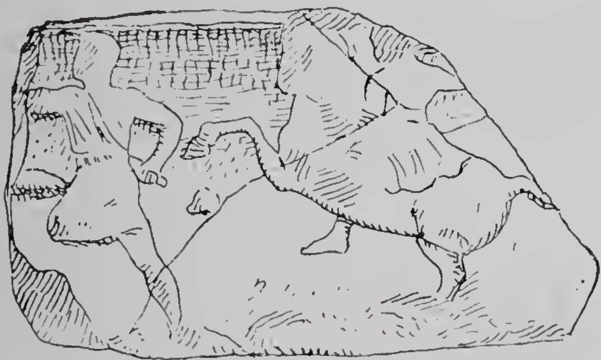
Photographie n° 2023.

167 (615) [III, 3] Plaque de la frise est.

Trouvée dans le premier entrecolonnement, à 7 mètres environ du stylobate ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Il reste, à gauche, une petite surface du joint ; brisée en haut (manquent les oves), à droite et en bas (manque la plinthe); ce qui subsiste est reconstitué de cinq fragments; le fond est très érodé ; les figures très mutilées : du *grec*, il reste le buste, le bras droit, une partie, très attaquée, de la jambe droite ; la tête est informe ; l'*amazone* et son cheval sont réduits à une masse confuse : manquent la tête, l'avant-bras droit, le bras et le pied gauches de l'amazone, les jambes postérieures et la jambe antérieure gauche du cheval (tenon du sabot sur le fond) ; à 0ᵐ 19 du bord inférieur, contre l'arête gauche de la plaque, est creusée une mortaise rectangulaire ouverte à la fois sur le champ et sur la tranche latérale, haute de 0ᵐ 04, longue de 0ᵐ 09 et profonde de 0ᵐ 07 (cf. nᵒˢ 169, 170, 174 et plus haut, p. 374) ; hauteur actuelle, 0ᵐ 77 ; longueur actuelle, 1ᵐ 17.

Contre le bord gauche, est conservée une queue de cheval, peut-être celle du cheval de l'amazone [2] de la plaque précédente (le rapprochement n'est plus possible, les deux plaques étant encastrées dans le mur à 0ᵐ 27 l'une de l'autre ; la queue paraît placée un peu haut, mais il est difficile de décider à cause des érosions dont a souffert la croupe au n° 166) ; ce serait cette amazone alors que poursuivrait un grec qu'on voit de trois quarts et de dos, vêtu d'une tunique qui découvre la partie droite du buste, le bras gauche tendu, l'épée basse dans la main



droite ; lui-même est poursuivi par une autre amazone [2] qui pointe en tête sa lance contre lui.

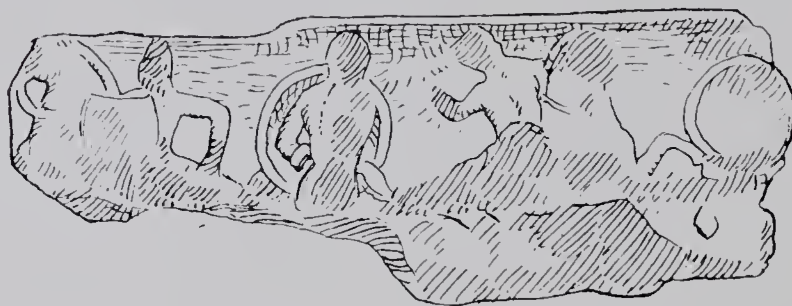
[Photographies Humann, n° 4] ; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 1 *K*; — Herkenrath, p. 15, pl. 4, fig. 70-71 ; — S. Reinach, p. 180, 3, 1 *K*.

168 (614) [III, 4] Plaque de la frise est.

Trouvée dans le premier entrecolonnement, sur les degrés moyens du stylobate, entre les nos 167 et 169 ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Fragment supérieur d'une plaque ; joint à droite ; il semble qu'à gauche une petite partie du joint soit conservée, mais la surface en est très érodée ; brisée en haut (manquent les oves) et, en bas, par une cassure irrégulière qui va du tiers supérieur du bord gauche à la moitié environ du bord droit ; toutes les demi-figures conservées sont extrêmement mutilées et réduites à une masse informe ; la pierre porte encore les traces d'un sillon horizontal, creusé au ciseau, juste à moitié de sa hauteur, pour la casser plus facilement ; hauteur maxima actuelle, 0 m 50 ; longueur, 1 m 62.

A gauche, une amazone [1], montée sur un cheval cabré très haut à gauche, tient, de la main droite baissée, une lance (non visible) ; un grec [1], dont le buste nu se détache sur le bouclier qu'il porte au bras gauche, poursuit une autre amazone [2] qui, mortellement atteinte, se renverse sur son cheval cabré à droite ; à



l'extrémité droite, un autre grec [2], dont il ne reste que le bouclier et dont les jambes étaient sculptées sur la plaque suivante, se précipitait sur la blessée pour lui porter le dernier coup.

[Photographies Humann, n° 3] ; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 2 *K* ; — Herkenrath, p. 15, pl. 3, fig. 72-75 ; — S. Reinach, p. 180, 3, 2 *K*.

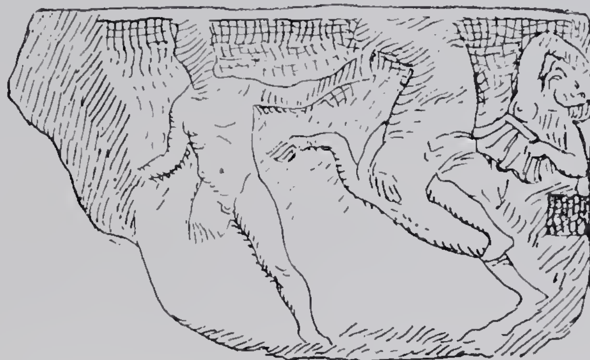
169 (617) [III, 5] Plaque de la frise est.

Trouvée dans le premier entrecolonnement, à 7 mètres environ du stylobate, et au nord de la précédente ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite ; brisée à gauche ; manquent la plinthe et les oves ; le corps du *grec* est très profondément érodé ; la tête, les avant-bras, la jambe droite et les pieds sont brisés ; l'épiderme du marbre, sur l'*amazone*, est extrêmement usé ; manquent le museau et les jambes

gauches du cheval ; l'encolure est mutilée ; l'arrière-train est entaillé par une grande mortaise rectangulaire, qui s'étend horizontalement, à 0m 31 du bord inférieur, depuis l'arête du joint droit, sur une longueur de 0m 135 environ et une hauteur maxima de 0m 06 (cf. nos 167, 170, 174, et plus haut, p. 374); elle est ouverte à la fois sur le champ, la tranche latérale et le revers : le fond, visible encore dans la photographie de Humann, a dû être emporté quand la pierre a été retaillée pour la fixer au mur ; hauteur, 0m 81 ; longueur actuelle, 0m 81.

A gauche, un grec nu, le buste de face et rejeté à gauche, les jambes écartées, arrête par la bride le cheval, cabré à gauche, d'une amazone, et, de la main droite, écartée et baissée — l'attitude rappelle de très près celle du guerrier de la plaque n° 165 a — va la frapper d'une arme ou d'une pierre ; mais la guerrière n'est plus redoutable : attaquée en arrière par un grec (sculpté sur la plaque suivante) qui l'a saisie aux cheveux, elle tombe à la renverse sur sa monture ; la main droite, qui cherche à faire lâcher prise à l'agresseur, a perdu son arme, comme la gauche, baissée à hauteur de la taille, a lâché les rênes.



[Photographies Humann, n° 6] ; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 3 *K* ; — Herkenrath, p. 15-16, pl. 6, fig. 76-77 [le dessin rend inexactement la main gauche de l'amazone et ne reproduit pas la mortaise du bord droit] ; — S. Reinach, p. 180, 4, 3 *K*.

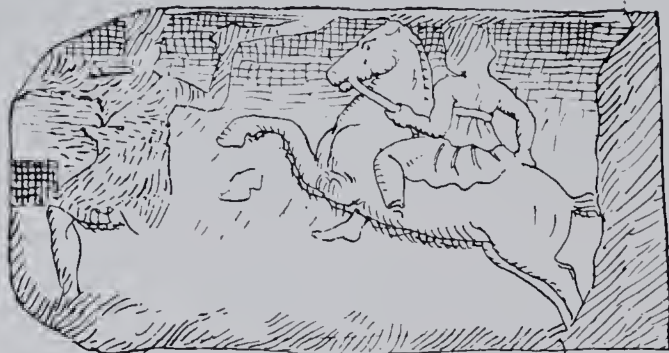
Entre cette plaque et la suivante, on a laissé, par une erreur de pose, un intervalle de 0m 31 ; la contiguïté des deux plaques est prouvée par la convenance des sujets et par la correspondance des mortaises creusées sur l'arête droite du n° 169 et sur l'arête gauche du n° 170.

170 (459) [III, 6] Plaque de la frise est.

Trouvée à 8 mètres de l'angle sud (probablement du stylobate et non du degré inférieur : la distance, ainsi entendue, correspond au second entrecolonnement) ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Brisée à droite (la partie droite de la plaque, qui était entièrement délitée, a été coupée) ; manquent les oves, la plinthe et les angles gauches ; sur la partie moyenne de la tranche gauche, la surface actuelle, quoique très profondément érodée, représente à peu près celle du joint primitif ; elle est entaillée par une mortaise profonde et rectangulaire (le fond en est conservé), à une hauteur qui correspond sensiblement à celle de la mortaise pratiquée sur le bord droit de la plaque précédente (cf. en outre nos 167, 174, et plus haut, p. 374) ; le *grec* est réduit à une silhouette très mutilée, sans tête, avant-bras gauche, ni jambe droite ; la tête de l'*amazone*, son bras droit et son pied gauche, la jambe antérieure gauche et le bas des jambes postérieures du cheval sont brisés ; hauteur, 0m 81 ; longueur actuelle, 1m 20.

A gauche, se trouve le grec dont le mouvement est décrit au n° précédent ; il se présente de dos et de trois quarts, tendant la main gauche pour saisir l'amazone, levant la droite pour la frapper de son épée, et il se rue à grands pas vers elle, la jambe gauche fléchie et en avant, la droite tendue ; à en croire les dessins reproduits *l. infra l.*, il portait une cuirasse à ceinturon ou une tunique serrée aux reins ; un fourreau, attaché à un baudrier qui passait sur l'épaule droite, pendait sur le côté gauche ; tous ces détails ont disparu, emportés par une cassure profonde ; — à droite, une amazone vient au secours de sa compagne et, de la main droite baissée, pointait sa lance contre le grec.



Magnesia, pl. XII, Ostseite, 4 *K*; — Herkenrath, p. 15-16, pl. 10*, fig. 78-79 ; — S. Reinach, p. 180, 4, 4 *K*; [ces dessins ne rendent pas la forme régulière de la mortaise du bord gauche ; ils reproduisent la partie droite de la plaque qui depuis a été recoupée].

Suivent les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 II, n° 27 ; pl. 117 I, n° 31, *toutes deux dans le troisième entrecolonnement ; puis, après une lacune, la plaque suivante, au dessus de la quatrième colonne.*

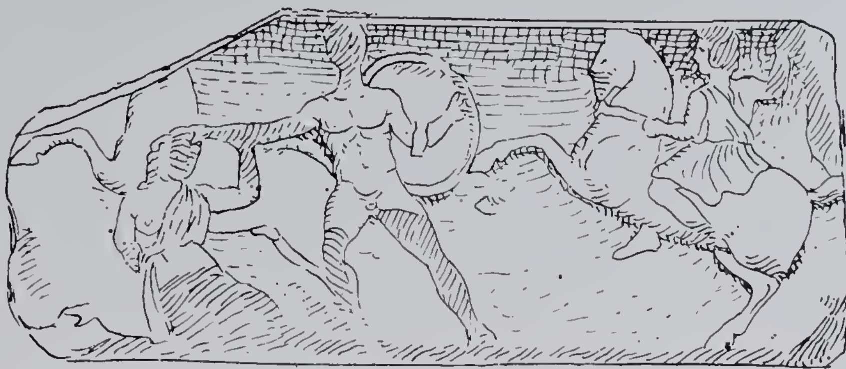
171 (460) [III, 7] Plaque de la frise est.

Trouvée dans l'entrecolonnement central (le quatrième) ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Une partie du joint est conservée à gauche et à droite ; la plaque est en deux fragments ; les angles supérieurs sont brisés, le gauche par une longue cassure oblique, le droit par une étroite cassure verticale ; manquent les oves et la plinthe ; *amazone* [1] : manquent le visage, l'avant-bras droit ; le bras gauche très mutilé ; les jambes sont réduites à une masse informe ; la tête, le haut de l'encolure, la jambe antérieure gauche (traces du tenon du sabot sur le fond), le bas des jambes postérieures du cheval sont brisés ; *grec* : manquent la tête et les jambes ; main gauche et périphérie du bouclier mutilées ; *amazone* [2] : manquent la boîte crânienne, le pied gauche, les avant-bras ; la tête et le haut des bras très mutilés ; le museau et les jambes gauches du cheval sont brisés ; la queue était sculptée sur la plaque contiguë ; hauteur, 0^{m} 80 ; longueur, 1^{m} 63.

A gauche, une amazone [1] est tombée à terre devant son cheval cabré à gauche ; les jambes allongées à droite, le buste relevé, elle s'appuyait de la

main droite sur une éminence du sol qui a laissé quelques traces sur le fond, et, de la gauche, elle cherche à écarter un grec qui l'a saisie aux cheveux et se précipite sur elle ; il est nu, sans armes offensives, et porte sur le bras gauche son bouclier rejeté derrière le dos ; à droite, une amazone montée vient au secours de la blessée, pointant sa lance en tête contre le grec.



Magnesia, pl. XII, Ostseite, 7 *K*; — Herkenrath, p. 16-17, pl. 5*, fig. 80-82 ; — S. Reinach, p. 180, 5, fragment de gauche.

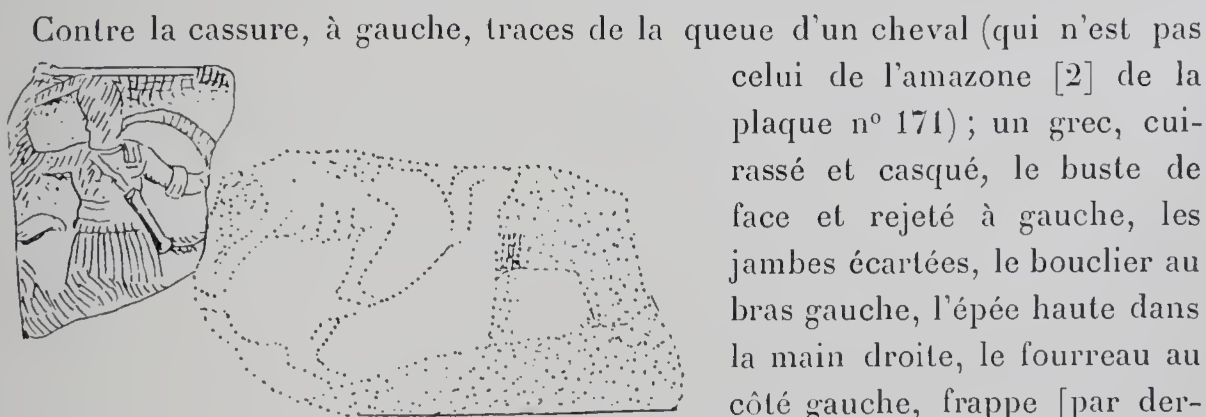
C'est à tort qu'on a rapproché cette plaque du fragment suivant ; entre eux, il y a au moins l'intervalle d'un grec et d'une amazone : en effet, la queue de cheval incomplète à l'extrémité droite du n° 171 et celle dont la pointe est conservée sur le bord gauche du n° 172 ne se raccordent pas ensemble, et, d'autre part, la forme de la cassure, sur le côté gauche du n° 172, ne permet pas de supposer qu'elle se soit produite juste sur le joint.

172 (612) [III, 8] Plaque de la frise est.

Trouvée dans l'entrecolonnement central ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Fragment brisé de toutes parts, sauf en haut ; oves mutilés ; manquent les jambes du *grec*, brisées au dessous de la cuirasse, l'avant-bras droit, la main gauche, la périphérie du bouclier ; tête informe ; toute la surface très usée ; hauteur maxima actuelle, 0m 70 ; longueur maxima actuelle, 0m 40.

Contre la cassure, à gauche, traces de la queue d'un cheval (qui n'est pas celui de l'amazone [2] de la plaque n° 171) ; un grec, cuirassé et casqué, le buste de face et rejeté à gauche, les jambes écartées, le bouclier au bras gauche, l'épée haute dans la main droite, le fourreau au côté gauche, frappe [par derrière une amazone qui, montée sur un cheval cabré à droite, est déjà attaquée de face par un grec en tunique courte].



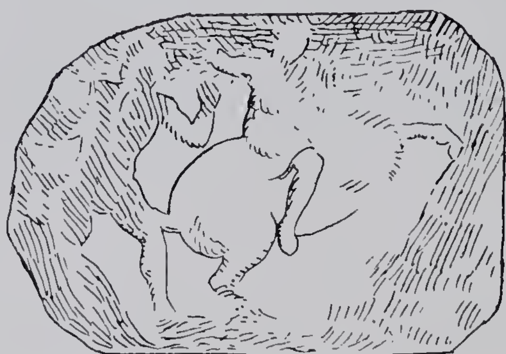
[Photographies Humann, n° 1] ; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 7 *K* (fragment du milieu) ; — Herkenrath, p. 16-17, pl. 1, fig. 83 ; — S. Reinach, p. 180, 5, fragment de droite.

A la droite de ce fragment, paraît se rajuster un autre fragment informe, qui n'a pas été encastré ici (c'est à ce fragment que se rapporte la partie entre crochets de la description précédente et la partie en pointillé de notre figure) ; il est reproduit Magnesia, l. l. (fragment de droite) *;* Herkenrath, p. 16-17, pl. 8*, fig. 84-85 *;* S. Reinach, p. 180, 6, fragment de gauche *; il ne figure pas dans les photographies de Humann.*

173 (451) [III, 9] Plaque de la frise est.

Trouvée dans l'entrecolonnement central ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Fragment brisé en haut et sur les côtés ; très mutilé ; manquent les oves et la plinthe ; le *grec* à peu près informe, *l'amazone* réduite à une masse confuse ; son cheval sans tête ni poitrail ; hauteur actuelle, 0^{m} 76 ; longueur maxima actuelle, 0^{m} 78.



Un grec nu, qui se présente de dos, lève la main droite (elle tenait peut-être une pierre et la main gauche un bouclier) contre une amazone qui était placée à gauche ; à droite, une autre amazone, montée sur un cheval cabré à droite, se retourne sur lui et le frappe par derrière d'un coup de hache.

Magnesia, pl. XII, Ostseite, 8 *K* ; — Herkenrath, p. 16-17, pl. 9*, fig. 86-87 ; — S. Reinach, p. 180, 6, 8 *K*.

174 (613) [III, 10] Plaque de la frise est.

Trouvée devant la cinquième colonne ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Brisée de tous côtés ; manquent les oves et la plinthe ; *amazone* [1] : il reste le bas de la tête, le haut du dos et du bras droit, le tout très érodé ; traces à peine visibles du cheval ; *grec* : manquent le visage, la jambe droite, une partie de la gauche, les pieds ; bras droit très érodé ; *amazone* [2] : restent la tête, informe, et le bras droit ; à droite de la tête de cette amazone, est creusée, à 0^{m} 39 du bord inférieur, une profonde mortaise horizontale ouverte à la fois sur le champ et sur la tranche latérale (hauteur, 0^{m} 08 ; longueur maxima,

0m 14 ; profondeur, 0m 15 ; cf. nos 167, 169, 170, et plus haut p. 374) ; le joint, dans cette région, n'était pas très éloigné de la cassure et il se pourrait même qu'une petite surface en fût conservée, mais il est difficile de l'affirmer, la tranche étant aujourd'hui recouverte de ciment ; hauteur maxima actuelle, 0m 74 ; longueur maxima actuelle, 0m 86.

A gauche, une amazone [1], montée sur un cheval cabré à gauche, pointe sa lance basse contre un adversaire qui n'est pas conservé ; au milieu, un grec, nu et sans casque, le buste de face et rejeté à gauche, les jambes écartées, a saisi aux cheveux une amazone [2] qui paraît avoir combattu à pied, et lève l'épée sur elle (le fourreau, attaché à un baudrier qui passe sur l'épaule droite, apparaît sur le côté gauche) ; la malheureuse, tombée sur les deux genoux, lève le bras droit en un geste vain de défense et de prière.



[Photographies Humann, n° 2]; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 9 *K* ; — Herkenrath, p. 17, pl. 2, fig. 88-90 ; — S. Reinach, p. 180, 6, 9 *K*.

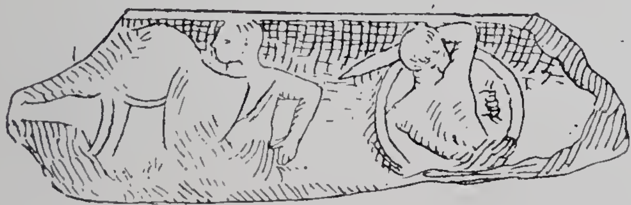
Suivraient ici, séparées par des lacunes de dimensions variables, les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 I, n° 28 b*; le fragment* pl. 117 J, n° 36, *adhérent à gauche de* pl. 117 F, n° 16*;* pl. 117 G, nos 20 *et* 20 a *; au delà, dans le septième entrecolonnement, s'intercalerait le fragment suivant.*

175 (627) [IV, 1] Plaque de la frise est.

Trouvée à l'angle nord, à dix mètres du stylobate ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Fragment supérieur d'une plaque brisée sur les côtés et à moitié de sa hauteur ; les oves manquent ; les demi-figures conservées sont réduites à une masse presque informe ; hauteur maxima actuelle, 0m 46 ; longueur maxima actuelle, 1m 08.

A gauche, une amazone, montée sur un cheval cabré à gauche, le buste couvert par un bouclier (qui paraît pendu au cou par une courroie ; cf. plus haut, p. 376-7), tient la lance de la main droite baissée ; à droite, un grec, qu'on voit de trois quarts et de dos, lutte contre une ennemie qui était placée au delà, à droite ; le buste nu, rejeté fortement en arrière, il se détache sur le bouclier qu'il porte au bras gauche, et, levant l'épée au dessus de l'épaule gauche, il s'apprête à frapper un violent coup de revers.



[Photographies Humann, n° 16] ; — *Magnesia*, pl. XII, Ostseite, 14 *K* ; — Herkenrath, p. 17, pl. 16, fig. 92-93 ; — S. Reinach, p. 180, 6, 14 *K*.

Ce côté de la frise s'achève avec les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 G, n°s 19 *et* 19 a, *et* pl. 117 H, n° 22, partie gauche, *petite face de la plaque d'angle nord-est.*

FRISE NORD

La description va d'est en ouest ; — sur le style de la frise nord, cf. plus haut, p. 371.

L'angle nord-est est à Paris, Clarac, pl. 117 H, n° 22 ; *le long côté du bloc, qui était sur cette face, est incomplet ; après une lacune, se place* Clarac, pl. 117 C, n° 1, partie gauche, *et immédiatement à droite, au dessus de la seconde colonne, la plaque suivante.*

176 (453) [IV, 2] Plaque de la frise nord.

Trouvée dans le premier entrecolonnement ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Joint à gauche et à droite ; brisée en biseau à la partie supérieure, mutilée en bas ; manquent les oves et la plinthe ; le champ, à la partie inférieure, est profondément délité ; *amazone* [1] : restent des traces du buste et les jambes jusqu'aux chevilles ; *grec* [1] : restent le bas de la cuirasse, la cuisse droite, la jambe gauche moins le pied ; *amazone* [2] : restent la jambe gauche de la femme et le corps du cheval ; *grec* [2] : restent la partie gauche du buste avec le bras et le bouclier, la partie intérieure de la cuisse droite, la cuisse gauche avec des traces de la jambe ; *amazone* [3] : manquent la tête, le pied droit ; bras droit érodé ; la jambe postérieure droite du cheval est brisée, le museau et la jambe antérieure droite mutilés ; *grec* [3] : manquent la tête, la jambe et le bras gauches, le pied droit, la périphérie du bouclier ; hauteur maxima actuelle, 0^{m} 79 ; longueur, 1^{m} 71.

Deux groupes de trois personnages : à gauche, une amazone à pied [1], vêtue d'une tunique courte serrée aux reins et chaussée de hautes endromides, s'avance d'une allure rapide contre un grec [1], qui, les jambes violemment écartées, le buste rejeté à gauche, fait face, du côté opposé, au choc d'une amazone montée [2]



dont le cheval se cabre contre lui ; — à droite, un grec [2] poursuit une amazone [3] contre laquelle il levait l'épée ; l'ouverture du fourreau apparaît

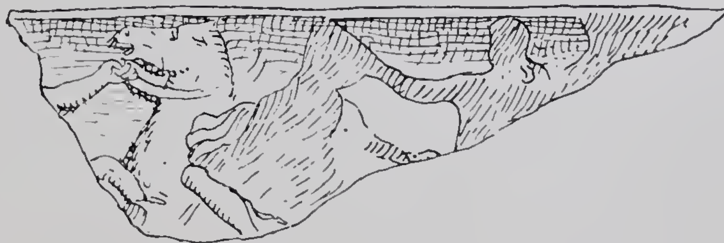
sur la hanche gauche, et le buste nu se détache sur le bouclier qu'il porte au bras gauche ; surprise par cette attaque, l'amazone, montée sur un cheval cabré à droite, tournait la tête vers lui, mais la longue rapière (cf. plus haut, p. 377), qu'elle tient de la main droite baissée, est encore dirigée vers un autre grec [3], qui, placé à l'extrémité de cette plaque, est lui-même aux prises avec une ennemie qui était sculptée sur la plaque contiguë ; c'est vers elle qu'il regarde et elle qu'il menace ; vêtu d'une tunique courte, qui découvre le bras et la partie droite du buste, chaussé de souliers montants, il tient, de la main droite, rejetée en arrière et touchant le poitrail du cheval précédent, soit une pierre, soit plutôt une épée, dont la lame, détachée du fond, se serait terminée sous la ganache de la bête où elle semble avoir laissé quelques traces d'arrachements ; le fourreau est visible au dessus de la hanche gauche, et le baudrier passe sur l'épaule droite ; le bouclier apparaît derrière le dos et y semble pendu par une courroie, car le bras gauche, tendu sur le côté à hauteur de l'épaule, ne pouvait le tenir (cf. plus haut, p. 375 et p. 376-7) ; la main saisissait sans doute la chevelure d'une amazone ou la bride de son cheval, dans un geste analogue à celui qui est représenté sur la partie gauche du fragment suivant (n° 177), qui d'ailleurs ne se raccorde pas à cette plaque.

Magnesia, pl. XIV, 3 *K* ; — Herkenrath, p. 17, pl. 7*, fig. 94-99 ; — S. Reinach, p. 182, 1, 3 *K*.

177 (634) [IV, 3] Plaque de la frise nord.

Trouvée à 4 mètres environ devant le second bloc d'architrave ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Fragment de la partie supérieure d'une plaque ; brisé partout, sauf en haut ; un fragment, entièrement délité, rajusté à droite ; oves incomplets ; il ne reste que l'avant-bras gauche du *grec* [1], la tête et le poitrail du cheval avec la jambe gauche de l'*amazone* ; le buste et la tête de cette dernière, le bras droit et la tête, qui sont tout ce qui subsiste du *grec* [2], sont réduits à une silhouette sur le fond ; hauteur maxima actuelle, 0m 55 ; longueur maxima actuelle, 1m 455.



Groupe de trois personnages : une amazone, montée sur un cheval cabré à gauche, qu'un grec [1] arrêtait par la bride, est saisie aux cheveux par un second grec [2] qui, placé à l'extrémité droite, la tire violemment à lui ; renversée sur sa monture, elle porte la main droite à sa tête pour faire lâcher prise à l'agresseur.

[Photographies Humann, n° 23] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 4 *K* ; — Herkenrath, p. 17, pl. 23, fig. 100-102 ; — S. Reinach, p. 182, 1, 4 *K*.

Ici, devraient se placer les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 E, n° 11 — *complété par le fragment* pl. 117 J, n° 37 — *puis, à la droite de celui-ci*, pl. 117 C, n° 4, *et, immédiatement après, la plaque suivante (n° 178) ; l'ensemble de ces trois plaques occupe tout l'espace du milieu du second entrecolonnement à la moitié du quatrième.*

178 (618) [IV, 4] Plaque de la frise nord.

Trouvée en avant et à l'ouest du quatrième bloc d'architrave ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; reconstituée de cinq fragments ; manquent les angles gauches, l'angle inférieur droit, toute la plinthe, un fragment important au bas de la partie centrale ; quelques oves mutilés ou manquants ; *grec* [1] : restent le buste et la tête ; traces de la main droite sur le fond ; *amazone* [1] : manquent la jambe droite de la femme, partie de la tête, le haut de la jambe antérieure, et toute la jambe postérieure droite du cheval ; *grec* [2] : manque la jambe gauche, brisée au dessus du genou ; *grec* [3] : manquent les jambes ; *amazone* [2] : manquent la jambe gauche de la femme, la jambe antérieure gauche et tout l'arrière-train du cheval ; *Héraclès* : manquent toute la jambe droite, la gauche, brisée au dessus du genou ; bras droit mutilé ; *amazone* [3] : manquent le bras droit, la jambe gauche, brisée au dessus du genou, le pied droit ; *amazone* [4] : manque le bas des jambes postérieures du cheval ; *grec* [4] : les jambes brisées au dessous de la cuirasse ; le bras gauche était sculpté sur la plaque contiguë ; hauteur, 0^{m} 80 ; longueur, 2^{m} 15.



Neuf personnages, disposés symétriquement par rapport à l'amazone centrale [2], à droite et à gauche de laquelle se répondent successivement deux figures à pied, une amazone montée et une figure à pied ; répartis, au point de vue des masses, en trois groupes égaux, comprenant chacun une figure à cheval entre deux piétons, au point de vue de l'action, en trois groupes différents, formés respectivement de trois, de quatre et de deux figures : dans le premier de ces groupes (à gauche), une amazone [1] aux longs cheveux, montée sur un cheval cabré à droite, s'affaisse sur l'encolure de sa bête, laissant pendre son bras droit désarmé et inerte, sous les coups de deux grecs qui la frappent par devant et par derrière ; tous deux imberbes et nu-tête, les jambes

écartées, celui de gauche [1] de trois quarts, l'autre [2] de face, sont vêtus d'une tunique courte, serrée aux reins et découvrant la partie droite du buste ; ils lèvent l'épée de la main droite (le fourreau pend sur la hanche gauche, attaché à un baudrier qui passe sur l'épaule droite), et portent le bouclier de la main gauche, sur le côté du corps ; — dans le groupe central, l'amazone [2], montée sur un cheval cabré à gauche et qui se montre légèrement de trois quarts, lutte encore contre deux adversaires; à gauche, un grec [3], vêtu comme les précédents, mais coiffé d'un casque à couvre-joues rabattus, s'avance contre elle, tenant, dans la main droite baissée, une épée courte et étroite comme un grand poignard ; mais elle se détourne de lui, et lève de la main droite une arme (non indiquée), pour atteindre un ennemi plus redoutable — Héraclès — qui, de la main droite, l'a saisie par le poignet gauche ; le héros, barbu, tient, dans la main gauche, la massue appuyée à l'épaule, mais, confiant dans la seule force de son bras, il dédaigne de s'en servir ; il est nu, les jambes écartées, le buste musclé vigoureusement et incliné à droite ; la peau de lion couvre son bras gauche et flotte sur le côté de la cuisse ; contre lui, à sa gauche, une amazone à pied [3] s'avance d'un pas rapide, le corps de trois quarts à droite, mais le visage tourné vers lui ; et, du bras droit, ramené devant la poitrine, elle se prépare à le frapper, relevant la main gauche derrière la tête, comme pour donner plus de force à son coup ; — à droite, une amazone [4], montée sur un cheval cabré à gauche, tombe renversée sur sa monture, la tête rejetée en arrière, les bras battant l'air, le droit relevé, le gauche baissé — mortellement atteinte par un grec [4] cuirassé et sans casque, qui s'éloigne rapidement vers la droite, tenant encore levée l'arme peu distincte — sans doute une massue — dont il vient de la frapper.

[Photographies Humann, n° 7] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 7 *K* ; — Herkenrath, p. 17-18, 26, pl. 7, fig. 108-116 ; — S. Reinach, p. 182, 2, 7 *K* [ces dessins renferment plusieurs inexactitudes : 1° l'amazone [2], opposée à Héraclès, tient, dans le croquis de *Magnesia*, les traces d'une arme qui n'a jamais existé ; 2° pour l'amazone à pied [3], les traces du bras droit et du bras gauche ont été confondues ; il semblerait qu'elle relevât son bras droit au delà de l'épaule gauche et le dessin de *Magnesia* lui met même une épée dans la main ; 3° enfin le bras gauche du grec [4] est reproduit d'une manière très infidèle, baissé et collé au buste : or, en fait, l'épaule et le haut de ce bras ne sont pas sculptés sur la plaque, où l'on voit seulement la partie inférieure de l'avant-bras avec la main, et le corps même du personnage est coupé, contre le bord, par une section nette.]

On a proposé de placer à la suite de la plaque précédente une plaque transportée à Berlin (Magnesia, pl. XIV, 8 B ; Herkenrath, p. 17, pl. 29, fig. 103-105 ; *cf.* p. 26-27 ; S. Reinach, p. 182, 3, plaque de gauche), *mais ce rapprochement ne va pas sans difficultés, d'autant que, d'après M. Herkenrath, l'endroit précis n'est pas connu où la plaque de Berlin fut recueillie : 1° les dessins cités ci-dessus (confirmés par*

la photographie de Humann) montrent que la plaque de Berlin ne présente, sur son bord gauche, aucune trace où l'on puisse reconnaître le haut du bras gauche et les contours du buste qui manquent au grec [4] de notre n° 178; on pourrait supposer, il est vrai, que ces parties manquantes n'ont jamais été sculptées, et, dans une certaine mesure, l'aspect de la tranche latérale du n° 178 — soigneusement dressée et polie sur la plaque même, simplement piquée sur la partie correspondant au profil saillant du relief — justifierait cette hypothèse; toutefois, pour admettre une pareille négligence, il faudrait, semble-t-il, que la figure inachevée fût dissimulée par une autre figure de forte saillie et pressée contre elle; tel n'est pas le cas, puisque la plaque de Berlin se termine à gauche par une amazone montée sur un cheval dont l'avant-train laisse nécessairement certains vides le long de l'arête; — 2° les dessins et la photographie montrent que les jambes antérieures de ce cheval (à tout le moins la droite) ne sont pas sculptées tout entières sur la plaque berlinoise, et il ne se trouve aucune trace de leur extrémité sur celle de Constantinople. — Le rapprochement semble donc devoir être abandonné.

179 (622) [IV, 5] Plaque de la frise nord.

Trouvée entre le cinquième et le sixième chapiteau, fouilles de Humann, 1890/1; entrée au musée en 1893.

Joint à gauche et à droite; angles inférieur droit et supérieur gauche légèrement mutilés; quelques cassures sur les oves; plinthe incomplète aux extrémités; *amazone* [1] : manquent la tête et la jambe droite; bras droit érodé; *grec* [1] : manquent le bras et la jambe gauches; tête informe; *amazone* [2] : jambe gauche et bord inférieur de la tunique profondément érodés; bouclier mutilé; tête rajustée; *amazone* [3] : manquent la main droite, le bras et le pied gauches; tête informe; jambe gauche érodée; la tête du cheval est mutilée: manque sa jambe antérieure gauche qui a été réparée dans l'antiquité (mortaise à la cassure; autre mortaise sur le fond, au dessous du boulet de la jambe antérieure droite); *grec* [2] : manquent la jambe gauche, la partie gauche du bouclier; la pointe du coude droit, coupée par une section nette sur le joint, était peut-être sculptée sur la plaque suivante; — deux petites mortaises sont creusées (pour y insérer un ornement rapporté ?) au dessous de la pointe centrale du bouclier des deux premières amazones; hauteur, $0^{m}80$; longueur, $1^{m}52$.

Deux groupes, l'un de trois, l'autre de deux personnages : dans le premier (à gauche), un grec [1] lutte entre deux amazones à pied; il se présente de trois quarts et de dos, chaussé de souliers montants, vêtu d'une tunique courte, largement échancrée sous l'aisselle gauche et découvrant toute la partie droite du buste; il se dirige contre l'amazone de gauche [1], qui se couvre de son bouclier, la saisissant à la tête, et, de la main droite baissée, poussant l'épée contre elle; mais derrière lui, de trois quarts à gauche, surgit une autre guerrière [2]



aux longs cheveux flottants, portant un petit bouclier au bras gauche ; elle lève la hache et va lui fendre le crâne ; dans le second groupe, une amazone [3] galope vers la gauche, la tête tournée et la hache levée vers un grec [2] qui la poursuit l'épée basse ; il porte la tunique courte, dégrafée sur l'épaule droite, le casque à couvre-joues rabattus, le bouclier au bras gauche et le fourreau suspendu à un baudrier qui passe sur l'épaule droite. Dans l'angle supérieur droit est conservée une petite masse de marbre érodée, correspondant probablement à la main droite de l'amazone du fragment suivant.

[Photographies Humann, n° 11] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 9 *K* ; — Herkenrath, p. 18, pl. 11, fig. 117-121 ; — S. Reinach, p. 182, 3, plaque de droite [le dessinateur n'a pas très exactement reproduit la forme des boucliers des amazones [1] et [2] ; il semble avoir vu encore la main droite de l'amazone [3], qui n'existe plus, et un fragment du bouclier du grec [2] — fragment alors rajusté, aujourd'hui perdu].

Les deux fragments suivants, qui se raccordent exactement entre eux, se placent à la suite du n° 179 et constituent l'angle supérieur gauche de la plaque Clarac, pl. 117 J, n° 33 (*cf.* Herkenrath, *p. 44*), *dont la contiguïté avec notre n° 179 paraît probable, bien qu'il ne reste que très peu de place sur le bord gauche de* Clarac, pl. 117 J, n° 33, *ainsi reconstitué, pour l'arrière-train du cheval.*

180 (624, 621) [embrasure de la fenêtre] Fragments d'une plaque de la frise nord.

Trouvés entre le cinquième et le sixième chapiteau; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrés au musée en 1893.

Deux fragments qui se rajustent et constituent, comme il est dit ci-dessus, l'angle supérieur gauche d'une plaque conservée au Louvre ; joint à gauche, creusé en son milieu et sur toute sa hauteur d'une petite gorge verticale ; traces d'une grande mortaise oblongue sur la face supérieure ; hauteur maxima actuelle, 0m46 ; longueur maxima, 0m615 (0m255 + 0m36).



Il reste le buste et le haut du bras droit d'une amazone montée sur un cheval cabré à droite, la tête de l'animal, et celle d'un grec qui marchait contre l'amazone, couvert par son bouclier — le tout très érodé ; le cheval était cabré très haut : sa tête touche presque le listel supérieur, et le poitrail se heurte contre le grec ; le groupe était donc très serré, et il se peut que l'arrière-train du cheval ait pu trouver place tout entier sur cette plaque sans déborder sur la précédente.

[Photographies Humann, nos 13 et 10] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 10 *K* [semble croire que la totalité de la plaque est à Constantinople et restitue à l'amazone un bras droit baissé, à tort, comme le montre avec évidence la direction du bras à la cassure]; — Herkenrath, p. 18, pl. 13 et 10 (corriger ainsi la numérotation indiquée sur la grande planche, laquelle porte, par erreur, pl. 13 + *11* + Cl. 33), fig. 122-123 ; — S. Reinach, p. 182, 4, 10 *K*.

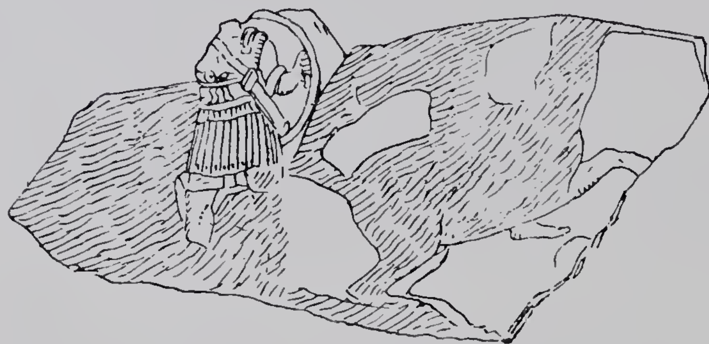
Suivraient les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 F, n° 17 ; pl. 117 C, n° 2, parties gauche et centrale, *puis la plaque à laquelle appartient le fragment n° 181.*

181 (619, 620) [IV, 6] Plaque de la frise nord.

Trouvée entre le cinquième et le sixième chapiteau ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Brisée partout, sauf en bas ; il reste à droite, semble-t-il, une petite partie de la surface du joint ; manque la plinthe ; partie inférieure du champ profondément érodée ; tout ce qui subsiste du *grec* — le buste, le bras gauche avec le bouclier, le haut de la jambe droite — forme un fragment à part qui avait été arraché du fond et a été rajusté ; de l'*amazone*, il ne reste que le pied gauche ; le cheval est réduit à une silhouette ; hauteur maxima actuelle, 0m75 ; longueur actuelle, 1m27.

A gauche, un grec vêtu d'une tunique courte, protégé par une cuirasse à cotte serrée à la taille par un ceinturon, le buste de face et rejeté à droite, les jambes écartées, porte, au bras gauche, un bouclier, dont une partie est cachée derrière le dos, et, sur le côté, un fourreau suspendu à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; l'attitude indique qu'il résiste ou riposte à un adversaire venant de la gauche ; à droite, l'amazone galopait en sens inverse ; les traces d'arrachements sur le fond, à droite du pied conservé de la jeune femme, conviendraient bien à une tête d'amazone blessée et tombée à terre.



[Photographies Humann, nos 8 et 9] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 13 *K* ; — Herkenrath, p. 18, pl. 8 et 9, fig. 124-125 ; — S. Reinach, p. 182, 4, 13 *K*.

Entre ce fragment, qu'on attribue au sixième entrecolonnement, et notre n° 182, qu'on place approximativement au dessus de la neuvième colonne, règne une grande lacune, remplie incomplètement par trois plaques du Louvre qui se succèdent, l'une à

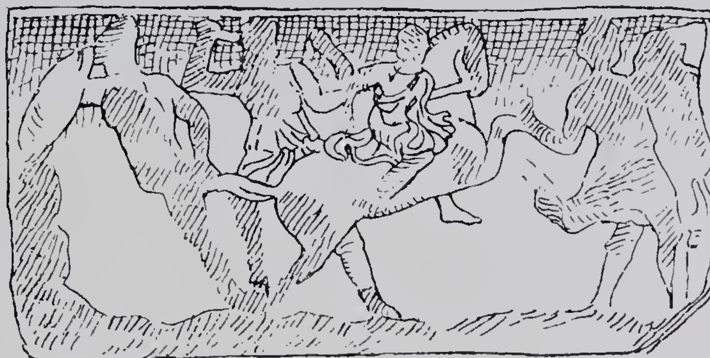
la suite de l'autre, de la septième à la huitième colonne; ce sont : Clarac, pl. 117 H, n° 23*;* pl. 117 C, n°s 2, partie droite [*indiquée par erreur* 1(*ink*)s *sur la grande planche de M. Herkenrath*], et 3*; et une plaque non dessinée dans le recueil de Clarac et désignée par* Cl(*arac*) X (Herkenrath, *p. 42*).

182 (455) [IV, 7] Plaque de la frise nord.

Trouvée dans la région centrale de la face nord, à 8 mètres du soubassement ; fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Joint à droite et à gauche; angles inférieurs et oves mutilés ; la plinthe manque ; conservation très mauvaise ; *grec* [1] : manquent la moitié supérieure de la tête et la jambe gauche ; la jambe et le bras droits réduits à des traces sur le fond ; bras gauche, dos, bouclier profondément érodés ; *grec* [2] : manquent la tête et le pied gauche ; jambe et bras droits réduits à des traces ; buste profondément érodé ; main gauche et bouclier mutilés; *amazone* [1] : manquent la tête, l'épaule et la jambe droites de la femme, la tête et les jambes du cheval, sauf la jambe antérieure gauche (mutilée et érodée) ; *groupe de droite* : réduit à une silhouette ; hauteur, 0^{m} 80 ; longueur, 1^{m} 41.

Cinq personnages, répartis un, deux et deux : le premier à gauche, un grec [1], nu et sans casque, se couvre de son bouclier et se fend vers la gauche contre un adversaire qui était représenté sur la plaque contiguë ; on le voit de dos, le buste fortement incliné dans le sens de la marche, la main droite baissée et tenant sans doute l'épée ; au milieu, un grec [2], chaussé de hautes endromides, vêtu d'une tunique courte serrée sur et sous le colpos (cf. plus haut, p. 374), est placé au second plan derrière la croupe d'un cheval cabré à droite ; le buste fortement rejeté à gauche, les jambes violemment écartées, la gauche tendue, il lève l'épée sur l'amazone [1] ; elle se retourne vers lui et cherche à le frapper derrière le bouclier qui le couvre ; à droite, un groupe très confus montre un corps-à-corps entre un grec [3] en tunique courte et une amazone à pied [2] ; c'est le grec qui a l'avantage : il a saisi son adversaire du bras gauche, et, de la main libre, lève son épée sur elle ; l'amazone veut fuir vers la droite, sa tête se renverse en arrière, et elle porte la main à sa nuque, cherchant à se dégager de l'étreinte du grec.



Magnesia, pl. XIV, 17 *K* ; — Herkenrath, p. 18, pl. 6*, fig. 126-130 ; — S. Reinach, p. 182, 5, 17 *K*.

Suit une lacune dans le neuvième entrecolonnement.

183 (629) [IV, 8] Plaque de la frise nord.

Cette plaque et les trois suivantes (nos 184 à 186) ont été retrouvées dans cet ordre et l'une près de l'autre dans l'espace qui s'étend de la dixième colonne à l'onzième entrecolonnement ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à gauche et à droite ; légères érosions sur les oves et la plinthe; bonne conservation ; *grec* [1] : érosions profondes sur la jambe droite ; *amazone* [2] : manque le bras droit; hauteur, 0m 80 ; longueur, 1m 235.

Quatre personnages : à gauche, un grec [1], nu et sans armes, la tête de profil à gauche, le buste de face, les jambes dans l'attitude d'un mouvement rapide vers la gauche, le bras gauche baissé, le droit ramené en arrière, de sorte que la main se place au delà de l'épaule gauche et à hauteur de la tête, s'apprête à porter un coup de poing violent à un adversaire qui était figuré sur la plaque contiguë ; au centre, un autre grec [2], vêtu d'une tunique qui découvre toute la partie droite du buste, les pieds nus, la main droite baissée (tenant l'épée ?), arrive en courant sur une amazone montée [1] et saisit de la main gauche le museau de son cheval qui se cabre contre lui ; l'amazone, rejetée en arrière par ce brusque mouvement et surprise de cette offensive hardie, semble moins songer à se défendre qu'à rétablir son équilibre compromis ; à droite, une amazone à pied [2], qu'on voit de trois quarts et de dos, le visage en profil perdu, le bras droit relevé, prêt à frapper, court à grands pas vers la droite, contre un adversaire (qui ne semble pas être le grec [1] de la plaque n° 184 ; cf. ci-dessous, p. 414) ; elle est vêtue d'un chiton qui *paraît* découvrir les deux seins et être retenu par une large bretelle qui passe sur l'épaule droite ; mais le travail est si grossier que l'on ne saurait affirmer que cette « bretelle » n'est pas simplement le bord dégrafé du chiton qui, dans ce cas, laisserait nu le sein gauche. Aucune arme, aucun détail du harnais n'est indiqué plastiquement.



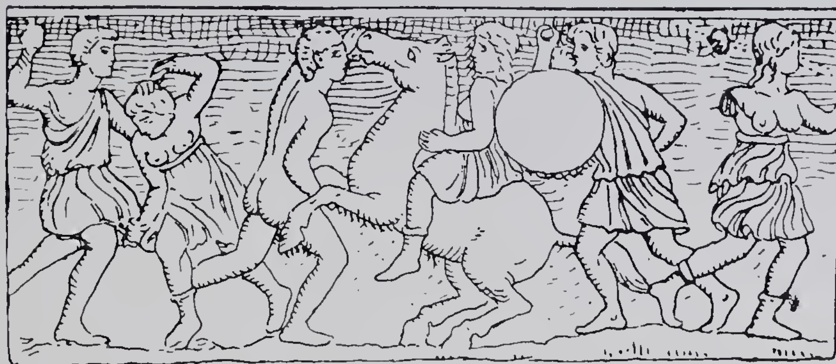
[Photographies Humann, n° 18]; — *Magnesia*, pl. XIV, 18 *K*; — Herkenrath, p. 18, pl. 18, fig. 131-134 ; — S. Reinach, p. 183, 1, 18 *K* [ces dessins renferment quelques inexactitudes : la main du grec [2] y saisit le sabot du cheval de l'amazone [1] ; en réalité, il y a simplement contact et non pas prise ; les traces du bras droit de l'amazone [2], indiquées sur le fond, n'existent pas sur le monument ; ce bras était détaché et il reste seulement, à hauteur de la tête, une masse de marbre correspondant à la main].

184 (630) [IV, 9] **Plaque de la frise nord.**

Trouvée à la suite de la précédente ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche; angle supérieur droit et les derniers oves à droite mutilés ; épaufrures légères sur la plinthe; bonne conservation ; *grec* [1] : manque l'avant-bras droit ; l'extrémité du coude droit, le bas du mollet et le pied gauche étaient sculptés sur la plaque contiguë (qui ne doit pas être notre n° 183 ; cf. ci-dessous, p. 414) ; *amazone* [2] : pied gauche mutilé ; *grec* [3] : manque le bas de la jambe gauche ; érosions sur le bouclier ; *amazone* [3] : manque le bras droit (traces de la main sur le fond) ; l'avant-bras gauche était sculpté sur la plaque suivante (qui peut ne pas être le n° 185 ; cf. ci-dessous, p. 415) ; hauteur, 0m 80 ; longueur, 1m 62.

Six personnages — un groupe de deux, un groupe de trois, une figure isolée appartenant à un groupe de la plaque contiguë : à gauche, un grec [1], profil à droite, tête nue, vêtu d'une tunique courte serrée aux reins et dégrafée sur l'épaule droite, saisit aux cheveux une amazone à pied [1], la maintient courbée devant lui et lève la main droite sur elle, pour la frapper de son poing fermé ; l'amazone, dont la tunique découvre toute la gorge, s'efforce, de la main gauche, de faire lâcher prise à son adversaire, et, serrant le poing droit, de le repousser par un coup bas ; — dans le groupe central, une amazone [2], montée sur un cheval cabré à gauche, est attaquée par deux ennemis : en avant, un grec [2] nu et sans casque — c'est vers lui qu'elle pointe sa lance — se précipite contre elle ; on le voit de trois quarts et de dos ; la main droite baissée et cachée derrière la jambe du cheval, il semble lui enfoncer une épée dans le poitrail, tandis que, de la main gauche, il le saisit au museau ; par derrière, accourt à grands pas un grec [3] nu-tête et vêtu d'une tunique courte, serrée aux reins et découvrant la partie droite du buste ; le bras gauche tendu est tout entier caché par le bouclier qui recouvre en partie le dos et le bras droit de l'amazone ; la main droite baissée — le coude fortement ramené en arrière — doit tenir l'épée et va frapper l'ennemie dans le dos ; — à droite, une amazone à pied [3], vêtue de la même tunique que l'amazone [1], la main droite levée, le bras gauche tendu, se hâte vers la droite, au secours d'une de ses compagnes, peut-être l'amazone vaincue par le grec [1] de la plaque suivante, n° 185 (sur les réserves que comporte la contiguïté des nos 184 et 185, cf. ci-dessous, p. 415, la description du n° 185). Aucune arme, aucune partie du harnais n'est indiquée plastiquement.



[Photographies Humann, n° 19] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 19 *K*; — Herkenrath, p. 18, pl. 19, fig. 135-140; — S. Reinach, p. 183, 1, 19 *K* [le dessin de la jambe gauche du grec [1] pourrait faire croire, à tort, que le pied était sculpté sur cette face ; la main gauche du grec [2] est, sur le monument, bien moins visible que sur le croquis et forme seulement, sur les narines du cheval, une petite masse aplatie, à peine distincte ; rien ne correspond, sur le marbre, au trait à angle droit, tracé (sur la planche de *Magnesia*) derrière la tête du grec [3], ni à la lance que, sur cette même planche, l'amazone [3] semble tenir de la main gauche].

Le rapprochement des plaques nos 183 et 184 prête à de très fortes objections : le coude droit et le pied gauche du grec [1] du n° 184, qui ne sont pas sculptés sur cette plaque, ne le sont pas non plus sur le bord droit du n° 183 dont la surface est intacte à l'endroit où l'on devrait les trouver ; d'autre part, l'avant-bras droit de ce même personnage, rattaché au fond par une masse de marbre fruste, forme une saillie de 0m 075, dont le profil est exactement de niveau avec la tranche latérale de la plaque et présente une surface de joint, soigneusement dressée, qui reste nue, puisque le bord droit du n° 183 ne présente, à cette hauteur, aucun relief contre lequel elle puisse s'appliquer ; dans ces conditions, et malgré les circonstances de la découverte, la contiguïté des deux plaques ne saurait être admise, à moins de supposer chez le sculpteur une extraordinaire négligence.

185 (631) [IV, 10] Plaque de la frise nord.

Trouvée à la suite de la précédente (cf. n° 183, p. 412) ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; trois fragments rajustés dans la partie gauche ; quelques oves, la plinthe et l'angle inférieur gauche mutilés ; *grec* [1] : manque le dos, sauf l'omoplate gauche, emporté par une profonde cassure angulaire, qui se trouve juste au joint des fragments ; le bouclier est mutilé pour la même cause ; l'avant-bras gauche, le bas de la jambe gauche, toute la droite, sauf le pied, sont brisés ; *amazone* [1] : tout entière emportée par la cassure ; érosions profondes sur l'avant-train du cheval et sa jambe antérieure droite ; *grec* [2] : manque la jambe droite brisée au genou ; pied gauche mutilé ; une partie du bouclier restaurée en plâtre ; *amazone* [2] : manquent le bas de la jambe droite de la femme, la jambe antérieure droite et le sabot postérieur droit du cheval ; museau mutilé ; *grec* [3] : manquent la main et la jambe droites ; érosions profondes sur la cuisse gauche ; périphérie du bouclier mutilée ; *amazone* [3] : manquent le pied gauche de la femme, les jambes gauches du cheval ; érosions sur le haut du bras droit ; hauteur, 0m 80; longueur, 2m 40.

Six personnages groupés deux par deux : à gauche, un grec [1], nu et sans casque, vu de dos, les jambes violemment écartées, le buste et la tête inclinés à gauche, tient encore levée la main droite, dont il vient de frapper une amazone [1] qui s'affaissait sur son cheval cabré à droite, le corps plongeant en avant — l'attitude de la figure qui a disparu tout entière se déduit du fait qu'elle n'a laissé aucune trace à la partie supérieure du fond ; le grec porte au bras gauche un bouclier sur lequel est posée une main — la main d'une amazone, sculptée sur la plaque contiguë, qui vient au secours de sa compagne ;

l'amazone [3] du n° 184 est dans une attitude qui convient fort bien à l'action représentée, et il lui manque précisément l'avant-bras gauche qui n'était pas sculpté sur la plaque où elle se trouve ; mais les joints ne concordent pas, et l'on ne peut admettre la contiguïté — qui reste cependant vraisemblable — qu'en prêtant au sculpteur une lourde faute de dessin et une grossière négligence ; — dans le groupe central, un grec [2], nu et coiffé du casque à cimier, le bouclier au bras gauche, poursuit à grands pas une amazone [2] montée sur un cheval cabré à droite et vêtue d'une tunique qui découvre les deux seins ; il la prend aux cheveux, au moment où elle allait atteindre le grec du groupe suivant ; elle se retourne vers l'agresseur, déjà à demi renversée, et, de sa main droite désar-



mée, le saisit au haut du bras droit pour lui faire lâcher prise ; — à droite, un grec [3], nu et sans casque, la tête de profil à droite et rejetée en arrière, le buste de face, les jambes écartées, parc de pied ferme, avec son bouclier, le coup de lance dont le menace une amazone [3] montée sur un cheval cabré à gauche, et, levant la main droite, riposte en lui lançant une pierre — c'est du moins l'interprétation la plus naturelle de son geste, puisque la poignée de l'épée apparaît bien visible dans le fourreau qui pend sur la cuisse gauche, attaché à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; l'amazone paraît porter un petit manteau roulé qui descend de l'épaule gauche sur le dos et se perd sous la ceinture du chiton ; mais le travail de cette partie de la frise est si grossier qu'il ne faut peut-être voir là que le bord dégrafé du chiton maladroitement sculpté. Aucune arme n'est indiquée plastiquement ; les brides le sont sommairement.

[Photographies Humann, n° 20] ; — *Magnesia*, pl. XIV, 20 *K* [le dessin est très inexact en ce qui concerne la main posée sur le bouclier du grec [1] ; il la montre au dessus du bouclier et tenant une lance, de sorte que l'amazone [3] du n° 184 paraît tenir son arme des deux mains] ; — Herkenrath, p. 18, pl. 20, fig. 141-146 ; — S. Reinach, p. 183, 2, 20 *K*.

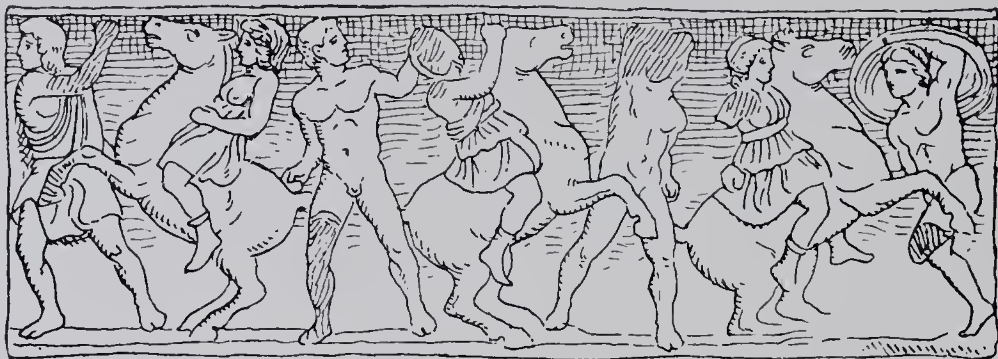
Sur le rapprochement des plaques nos 184 et 185, voyez la description ci-dessus ; la plaque suivante (n° 186) se range immédiatement à droite du n° 185.

186 (632) [IV, 11] Plaque de la frise nord.

Trouvée à côté de la précédente ; cf. n° 183, p. 412 ; fouilles de Humann, 1890/1 ; entrée au musée en 1893.

Joint à droite et à gauche ; manquent presque tous les oves ; plinthe mutilée à droite ; *grec* [1] : bras droit érodé ; *amazone* [1] : manquent les orteils du pied gauche de la femme et le bas de la jambe antérieure gauche du cheval ; *grec* [2] : érosions sur le haut du crâne, l'épaule gauche, toute la jambe droite ; *amazone* [2] : manque la tête ; deux petites mortaises, visibles à la cassure, indiquent une réparation antique ; *grec* [3] : manquent la tête et le bras droit réduits à une masse informe ; *amazone* [3] : tout le visage est emporté ; manquent l'extrémité du pied et le bras droit, le museau et les jambes droites du cheval ; une petite mortaise, à l'endroit où s'attachait la main droite, indique une réparation antique ; *grec* [4] : manque la jambe gauche ; bord du bouclier mutilé ; hauteur, 0ᵐ 80 ; longueur, 1ᵐ 935.

Sept personnages, les deux premiers appartenant encore au groupe de droite de la plaque précédente, les cinq autres groupés trois et deux ; l'ensemble forme une composition très régulièrement balancée, comprenant, au centre, une amazone flanquée de deux grecs symétriques, et, aux extrémités, deux



groupes égaux d'une figure montée et d'un piéton ; à gauche, un grec sans casque [1], vêtu d'une tunique qui découvre la partie droite du buste, s'avance à gauche (vers l'amazone [3] du n° 185), la tête de profil à gauche, le buste de trois quarts à droite, le bras gauche baissé, le droit violemment ramené en arrière, de sorte que la main, prête à frapper, se place au delà de l'épaule gauche et à hauteur du sommet de la tête ; derrière lui et le heurtant du poitrail, se cabre le cheval d'une amazone [1] qui paraît porter une tunique découvrant les deux seins ; elle menace son adversaire d'une arme qu'elle tient de la main droite relevée derrière la tête (il semble du moins que la petite masse de marbre laissée fruste sur le fond entre sa tête et celle du grec [2] doive représenter grossièrement cette main) ; — le groupe central comprend une amazone [2], montée sur un cheval cabré à droite, entre deux grecs nus et sans armes offensives ni défensives ; celui de gauche [2], de face, semble sortir du fond ; sa tête est tournée vers l'amazone ; il l'a saisie aux cheveux, de la main gauche, et son bras droit baissé et plié, le poing serré, est prêt à se détendre et à frap-

per ; elle, à demi renversée en arrière, se retient, de la main droite, à la crinière de sa bête ; l'autre grec [3], dans une attitude à peu près symétrique à celle de son compagnon, lève le bras droit au dessus de la tête, d'un geste violent qui incline le buste à droite et abaisse fortement l'épaule gauche, et va abattre son poing sur le museau du cheval ; — à droite, une amazone [3], montée sur un cheval cabré à droite, tenait, de la main droite baissée, une lance qui n'est pas indiquée plastiquement, et en menaçait un grec [4] qui se rue contre elle, enfonce, de la main droite baissée et non visible, son épée dans le poitrail du cheval, et lève son bouclier au dessus de sa tête et derrière son dos, moins sans doute pour se couvrir, puisque le coup de l'amazone est porté dans les lignes basses, que pour s'en servir comme d'une masse et écraser son adversaire. Aucune arme, aucune partie du harnais n'est indiquée plastiquement.

Magnesia, pl. XIV, 21 *K*; — Herkenrath, p. 18, pl. 21, fig. 147-153 ; — S. Reinach, p. 183, 3, 21 *K*.

A droite de cette plaque, on place, en une suite continue, les plaques du Louvre, Clarac, pl. 117 H, n° 25*;* pl. 117 I, n°s 29 et 29 a*;* pl. 117 F, n°s 13 et 13 a*; après une lacune que remplit partiellement le fragment* Clarac, pl. 117 E, n° 10, *on arrive à l'angle ouest auquel appartient la plaque suivante.*

187 (454) [IV, 12] Plaque de l'angle nord-ouest ; long côté nord.

Fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

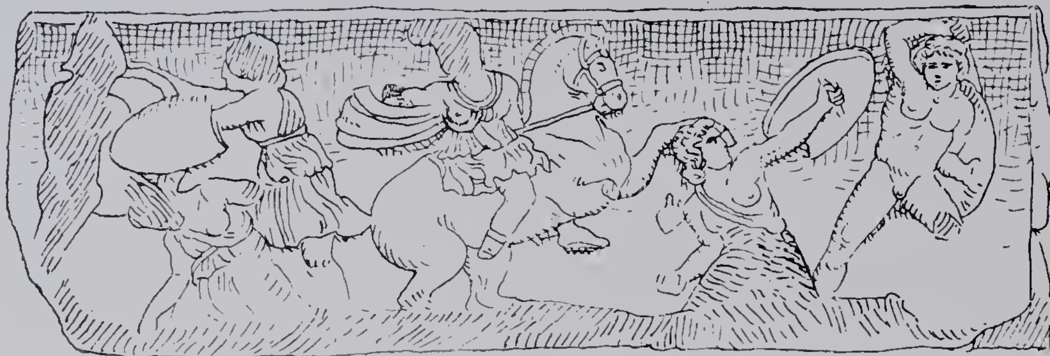
Face nord (long côté); joint à gauche conservé, mais érodé ; oves très mutilés ; manque presque toute la plinthe ; la partie inférieure de l'arête de l'angle est brisée ; *grec* [1] : reste une silhouette de la tête et du buste ; le pied droit était sculpté sur la plaque contiguë ; *amazone* [1] : l'épiderme du marbre n'est conservé que sur la poitrine et sur l'épaule droite ; le reste forme une masse confuse ; *amazone* [2] : manquent le bas des jambes et une partie du bouclier ; tête très mutilée ; *amazone* [3] : manquent la tête, l'avant-bras et le pied droits de la femme, le bas de la jambe postérieure gauche et les jambes droites du cheval ; la jambe antérieure droite avait été réparée dès l'antiquité (restes d'un goujon en fer à la cassure et mortaise sur le tenon qui rattachait le sabot au fond); *amazone* [4] : restent la tête, le buste, le bras gauche avec le bouclier (mutilé à la périphérie) et le haut du bras droit ; *grec* [2] : manquent le haut du bras droit et le bas de la jambe droite, toute la gauche, les bords du bouclier ; visage très mutilé.

Le bloc est retaillé au revers (épaisseur maxima actuelle, environ 0^m 25); la tranche supérieure, finement piquée, présente, contre l'arête antérieure, une zone très légèrement ravalée et piquée avec un instrument à pointe un peu plus grosse ; sur la bissectrice de l'angle, est creusé un canal pour couler le plomb, qui aboutit à une mortaise rectangulaire (mutilée) de 0^m 085 $\times$ 0^m 085 $\times$ 0^m 04.

Hauteur, 0^m 80 ; longueur, 2^m 02.

Six personnages en deux groupes, trois et trois : à gauche, un grec [1] nu et casqué, le bouclier au bras gauche, s'avance à droite et va porter le dernier

coup à une amazone [1] blessée ; elle est tombée sur les deux genoux ; sa tête inanimée se penche sur l'épaule droite ; le bras droit pend, inerte, tandis que le gauche se relevait encore en un geste d'instinctive défense ; une autre amazone [2] est accourue près d'elle et, la couvrant de son bouclier, cherche, par une offensive hardie, à détourner d'elle le coup fatal ; — le second groupe, d'une composition beaucoup moins pressée, montre aussi, au milieu, une amazone [4] tombée sur ses genoux ; elle porte un chiton qui découvre le sein gauche ;



atteinte seulement d'une légère blessure, elle se défend encore vigoureusement ; la tête rejetée en arrière, les yeux éplorés et relevés vers son adversaire, le bras baissé — tenant sans doute une arme — et prêt à la riposte, elle pare, de son bouclier qu'elle tient à bout de bras, le coup que lui assène le grec [2] placé à l'extrémité droite de la plaque ; lui, nu, musclé en athlète, le buste de face et incliné à droite, les jambes violemment écartées, lui assène, de la main droite, relevée plus haut que la tête, un furieux coup d'épée ; il porte, au bras gauche, un bouclier en partie caché derrière le dos ; le fourreau pend sur la hanche gauche, attaché à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; cependant, au milieu de la plaque, une amazone [3], vêtue, outre la tunique, d'une chlamyde flottante, et montée sur un cheval puissant dont tout le harnais est indiqué avec beaucoup de soin, galope au secours de sa compagne, brandissant sa lance contre le grec.

Sur le style de ce relief qui est certainement de la main du sculpteur de la face ouest, cf. plus haut, p. 369.

Héron de Villefosse, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 257-258, pl. XVIII ; — *Magnesia*, pl. XIV, 26 *K* ; — Herkenrath, p. 19, pl. 11*¹, fig. 154-159 ; — S. Reinach, p. 183, 4, 26 *K* [le dessinateur semble avoir vu — ou cru — complet le bras droit du second grec].

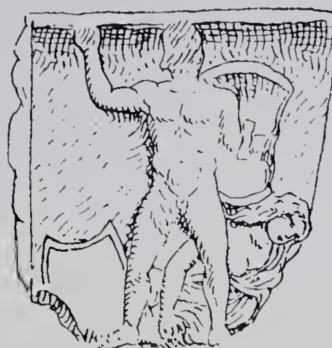
187a (454) [IV, 12] **Plaque de l'angle nord-ouest ; petit côté ouest.**

Fouilles de Démosthène bey Baltazzi, 1887 ; entrée au musée en 1890.

Face ouest (retour de l'angle) ; joint à droite ; oves et plinthes mutilés ; manquent les angles inférieurs ; *grec* : tête informe ; manquent l'avant-bras droit et la jambe droite, les orteils gauches, la main gauche et le bord du bouclier ; *amazone* : manque le bras gauche ; tête et jambe droite érodées ; — sur l'état de la face supérieure, cf. n° 187, *in pr.* ; hauteur, 0m 80 ; longueur, 0m 69.

A l'extrémité droite de la face supérieure, contre le joint, la lettre d'appareillage A.

Un grec de pied ferme, le buste nu et de face, les jambes écartées, la tête tournée à droite, le bouclier au bras gauche, brandit une arme de jet ou lance une pierre contre un adversaire — l'amazone placée à l'extrémité gauche de la plaque à laquelle appartient le fragment n° 148 ; à ses pieds, une amazone morte ou mourante est étendue sur le sol, les jambes à gauche, en partie cachées derrière son bouclier posé droit sur le sol, la main droite abandonnée sur la cuisse gauche, la main gauche (très sommairement sculptée) relevée sur la tête qui, coiffée de longs cheveux bouclés, s'incline sans force vers l'épaule gauche.



Héron de Villefosse, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 257-258, pl. XVII ; — *Magnesia*, pl. XII, Westseite, 26 *K* ; — Herkenrath, p. 11, pl. 11*2, fig. 1-2 ; — S. Reinach, p. 180, 1, 26 *K* (sous l'indication inexacte *nord*).

AGORA ET TEMPLE DE ZEUS SOSIPOLIS

L'agora de Magnésie forme une grande place à peu près rectangulaire dont le grand axe est dirigé du nord au sud et dont le côté est est mitoyen, sur une partie de sa longueur, au téménos d'Artémis leucophryène ; elle est entourée, sur ses quatre côtés, d'un portique dorique divisé en deux vaisseaux par une rangée intérieure de colonnes ioniques, qui répondent de deux en deux aux colonnes de l'ordre extérieur. Des magasins, où l'on accède par des portes, sont disposés le long du mur de fond, sur les portiques nord et ouest et sur une partie du portique sud ; ceux du portique ouest sont interrompus, au

milieu, par une chambre plus grande, où l'on a retrouvé les deux statues d'Athéna, nos 551 et 552, et qui était sans doute une chapelle consacrée à cette déesse. On entre dans l'agora par ses angles sud et des propylées, disposés au milieu du côté est, la faisaient communiquer avec le téménos d'Artémis. Ces propylées comprennent, vers la cour et vers le temple, quatre colonnes ioniques entre deux piliers placés sur l'alignement de l'ordre extérieur et du mur de fond, et, sur l'alignement des colonnes ioniques de l'ordre intérieur, deux autres colonnes placées au droit des colonnes centrales des façades, entre deux piliers indépendants placés au droit des piliers des façades.

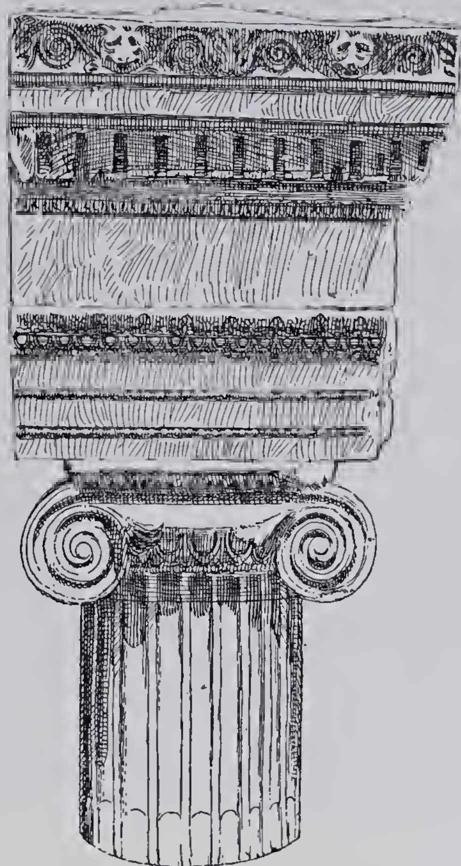
L'agora est contemporaine de l'Artémision et fut peut-être achevée avant la fin du IIIe siècle ; très vraisemblablement, elle doit être attribuée à Hermogène ou à l'un de ses élèves, car elle présente, dans les motifs, d'évidentes analogies avec l'Artémision. L'exécution est en général rapide, et l'œuvre vaut plus par l'ensemble que par les détails.

Magnesia, p. 105-138, fig. 111-150 ; p. 163-172 *passim*.

Le temple de Zeus sosipolis s'élevait dans la partie sud de l'agora ; il est antérieur, mais sans doute de très peu, à l'agora elle-même et à l'Artémision ; il mesure, au degré supérieur du stylobate, 7m 38 × 15m 82 ; l'entrée principale est à l'ouest ; de ce côté, il est prostyle avec un front de quatre colonnes ; à l'est, il est *in antis* avec deux colonnes entre deux antes ; les longs côtés sont formés par un mur plein ; à l'intérieur, un vaste pronaos, ouvert sur toute la largeur comprise entre les antes, conduit à la cella carrée à laquelle est adossé un petit opisthodome ; l'ordre est ionique ; la colonne, base et chapiteau compris, mesure 6m 30 (neuf diamètres et demi). Le travail est très soigné, quoique la répétition des mêmes motifs — par exemple, du même type de palmettes sur la gorge terminale de l'architrave, de la frise, du chéneau du fronton et du chapiteau d'ante — semble indiquer une certaine pauvreté d'imagination. Il ressemble beaucoup à celui de l'Artémision, mais sans cette vigueur et cette largeur d'exécution qui d'ailleurs n'étaient pas requises dans un édifice de dimensions aussi restreintes. Le temple est probablement l'œuvre d'Hermogène ou d'un architecte de son école.

Magnesia, p. 139-161, fig. 151-174 ; p. 163-172 *passim* ; — Kern, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, IX, 1894, *archaeologischer Anzeiger*, p. 78-84 ; *Die Inschriften von Magnesia am Maeander*, n° 98.

188-192 Ordre ionique.



Magnésie du Méandre ; fouilles de Humann ; entré au musée en 1893.

Marbre bleuté à gros grains cristallins.

La restauration exécutée ici est artificielle : sur un tambour de colonne et un chapiteau des propylées du portique est de l'agora, on a placé l'entablement du temple de Zeus sosipolis (voyez plus bas, n° 193, un spécimen du chapiteau du temple).

Photographie n° 1082 (restauration artificielle du musée).

188 (663) *Tambour de colonne, provenant des propylées du portique est de l'agora.*

Hauteur, 0m 805 ; diamètre inférieur, environ 0m 83.

Il est creusé de vingt-quatre cannelures de section demi-circulaire, dont le bas, sur une hauteur de 0m 125, est rempli par l'extrémité des rudentures qui régnaient sur le tiers inférieur du fût ; l'attribution aux propylées est certaine, cet édifice étant le seul des monuments de Magnésie où apparaisse ce type de colonne.

Magnesia, p. 130, fig. 135 ; fig. 133, p. 127.

189 (658) *Chapiteau de la colonne précédente.*

Sur la face principale, manque la palmette du kymation à droite ; érosions à la périphérie des volutes et à l'angle droit de l'abaque ; tout le revers est mutilé ; hauteur totale du bloc, 0m 45 ; de l'arête de l'abaque au cordon de perles, 0m 31 ; largeur maxima du chapiteau, 1m 10 ; entre les yeux des volutes, 0m 74 ; diamètre de la volute, 0m 336.

Le chapiteau, taillé dans le même bloc que le sommet du fût, reproduit le type de celui de l'Artémision ; la décoration des coussinets est plus pauvre (palmette sur le baudrier), toute l'exécution moins soignée.

Magnesia, p. 130, fig. 135 ; fig. 133, p. 127 ; p. 169.

190 (660) *Architrave du temple de Zeus sosipolis.*

Joint à gauche ; la pierre a été retaillée à droite ; après l'avoir entamée au ciseau, on a fait éclater la partie centrale avec des coins ; dépôt calcaire sur la moulure supérieure ; — le joint gauche est préparé selon le procédé de l'ἀναθύρωσις ; deux étroites gouttières verticales peu profondes y sont creusées sur toute la hauteur, sans doute pour fixer les cordes pendant le montage ; une mortaise peu profonde est peut-être destinée à recevoir le crochet qui aidait à cette opération ; deux mortaises sont creusées sur l'arête supérieure de la face de joint et deux autres sur l'arête inférieure ; hauteur, 0m 47 ; épaisseur en bas, 0m 38.

Une lettre d'appareillage qui paraît avoir été un ∇ est gravée sur le joint gauche et a été en partie emportée par la gouttière la plus rapprochée de la face antérieure.

L'architrave, travaillée sur ses deux faces, présente trois bandes inégales, séparées par un cordon de perles ; elle se termine par un rang de perles et d'oves et par une gorge ornée de palmettes de deux types différents et surmontée d'un petit listel ; — la face inférieure étant simplement épannelée, ce bloc provient d'un des longs côtés du temple, où l'architrave porte sur un mur plein.

Magnesia, p. 146 et fig. 158, p. 147 ; p. 152.

191 (661) *Frise du même temple.*

Joint à gauche, dressé selon le procédé de l'ἀναθύρωσις ; brisée au revers (celui-ci, dans la construction, était fruste et non visible) ; profil supérieur érodé ; une mortaise sur l'arête supérieure et une autre sur l'arête inférieure de la face de joint ; hauteur, 0m 385.

Bloc d'angle (le retour à droite) ; la frise est lisse et terminée par le même profil que l'architrave, diminué du cordon de perles.

Magnesia, p. 146 et note 2 ; fig. 158, p. 147 ; p. 152.

192 (662) *Corniche du même temple.*

Joint à gauche et à droite, dressé selon le procédé de l'ἀναθύρωσις ; brisée au revers ; quelques denticules mutilés ; érosions sur le larmier et le chéneau ; demi-mortaise en queue d'aronde sur la face supérieure, contre l'arête du joint droit ; hauteur, 0m 39.

Sur la face de joint droite, est gravée la lettre d'appareillage H.

Taillée tout entière dans un même bloc ; elle comprend un rang de denticules, un larmier sans ornements et un chéneau à profil de doucine, décoré de distance en distance de gargouilles en forme de têtes de lion ; sous chacune d'elles, est placée une corbeille d'acanthe, de laquelle naît, à droite et à gauche, une tige cannelée, qui remonte d'abord, détache, sous une bractée, une volute

ouverte vers le bas, et s'incurve à nouveau pour se terminer par une demi-palmette qui s'affronte à une demi-palmette semblable issue, par le même procédé, de la corbeille placée sous la tête de lion suivante ; le même motif se retrouve sur le chéneau du portique nord de l'agora à Priène et sur celui du temple d'Apollon smintheus (*Antiquities of Ionia*, IV, pl. XXIX). Le fragment provient d'un long côté du temple ; sur le fronton, le rinceau est différent et, comme il est naturel, les gargouilles manquent.

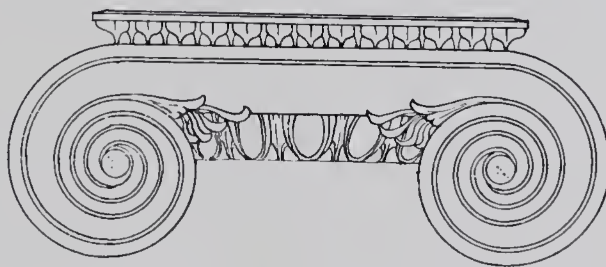
Magnesia, p. 146 et 149 ; fig. 158, p. 147, à l'angle supérieur droit ; p. 152 ; le chéneau du fronton, p. 149, fig. 159 ; — M. Schede, *Antikes Traufleisten-Ornament* (*Zur Kunstgeschichte des Auslandes*, Heft 67), 1909, p. 80 sq., 99 ; pl. VIII, n° 45.

193 (647) Chapiteau ionique du temple de Zeus sosipolis.

Magnésie du Méandre ; fouilles de Humann ; entré au musée en 1893.

Marbre bleuâtre ; mutilations légères sur l'abaque et les volutes ; la face supérieure ne porte aucun trou de scellement ; hauteur, 0m 255 ; de l'arête de l'abaque à la retombée des volutes, 0m 40 ; largeur maxima, 0m 99 ; entre les yeux des volutes, 0m 658 ; diamètre inférieur, [0m 55] ; abaque, 0m 74 × 0m 73.

Type de l'Artémision en dimensions réduites ; le chapiteau cependant est taillé à part et le cordon de perles, placé sous le kymation, était sculpté sur le tambour supérieur du fût ; le travail est moins vigoureux et moins précis qu'au grand temple, mais plus soigné qu'aux propylées (on voit, au milieu de l'œil de la volute, le petit trou creusé par la pointe du compas qui en a tracé les contours).



Magnesia, p. 142, 145, 169 ; fig. 157 et 158, p. 146 et 147 (ce qui est dit, p. 142-145, de la forme du listel générateur de la volute — « an die Stelle der kantigen Stege der Schnecken [de l'Artémision] treten hier jedoch Rundstaebe » — est inexact en ce qui concerne l'exemplaire du musée).

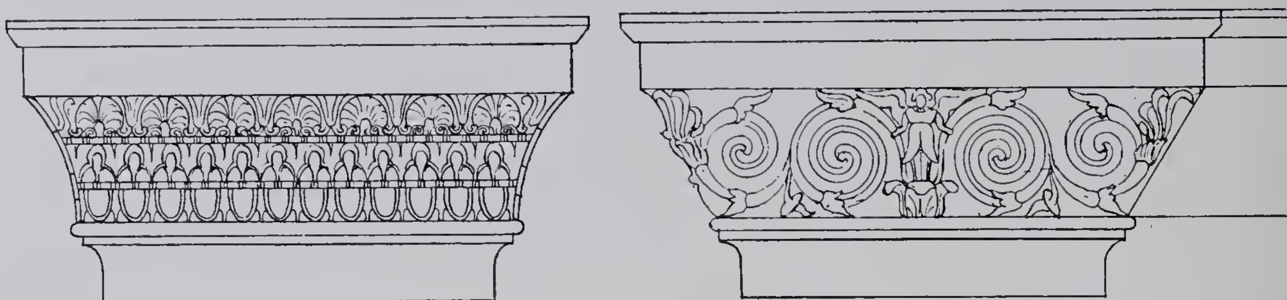
194 (645) Chapiteau d'ante du temple de Zeus sosipolis.

Magnésie du Méandre ; fouilles de Humann ; entré au musée en 1893.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; face supérieure piquée ; face inférieure et joint postérieur dressés selon le procédé de l'ἀναθύρωσις ; arête supérieure mutilée ; cassure sur la queue (face inférieure) ; deux mortaises pour crampons sur l'arête supérieure du joint postérieur, et deux autres (l'une emportée par la cassure) sur l'arête inférieure ; mortaise rectangulaire sur la face inférieure du chapiteau proprement dit ; mortaise peu profonde (trou

de bardage ?) sur la face supérieure ; hauteur, 0m 30 ; longueur totale, sur la face supérieure, environ 1m 56 ; sur la face inférieure, 1m 43 ; largeur de la face antérieure, en haut, 0m 90 ; en bas, 0m 67 ; de la queue, face inférieure, 0m 61 ; face supérieure, environ 0m 83 ; largeur latérale du chapiteau, en haut, 0m 88 ; en bas, 0m 655.

Le chapiteau se prolonge par une longue queue qui reposait sur le mur ; il ne s'en distingue que par un décrochement de faible saillie et par la décoration ; un même profil règne sur toute la longueur des faces latérales : une gorge assez haute surmontée d'un bandeau vertical qui se rattache, par une petite face en biseau, au filet saillant de l'arête supérieure ; mais cette gorge, nue sur la queue, est ornée, sur le chapiteau, d'un élégant motif floral : d'une corbeille d'acanthe, placée au milieu du bord inférieur, une petite figure drapée, aux ailes recoquillées, doucement archaïsante et stylisée à la



manière d'un pistil qui se dresse hors de la corolle, surgit, tenant, dans chaque main écartée et baissée, la tige d'un rinceau qui s'enroule en volutes sur le fond ; sur la face antérieure, le profil concave de la gorge est remplacé par un profil faiblement convexe et plus compliqué, comprenant, de bas en haut, un rang d'oves, un rang de rais de cœur entre deux cordons de perles, et une zone où alternent des palmettes de deux types différents.

Le même motif de la « femme-fleur » revient à Magnésie sur l'acrotère central de l'Artémision (*Magnesia*, p. 72 ; fig. 57 et 60), sur la frise de la paroi du temple (*ibid.*, fig. 69, p. 77), à l'autel d'Artémis (*ibid.*, fig. 92, p. 94) ; cf. à Didymes, Rayet-Thomas, *Milet et le golfe latmique*, pl. 45 et 46 ; à Priène, Durm, *Die Baukunst der Griechen*, 2e éd., p. 275, fig. 196 ; le motif est très fréquent à l'époque romaine ; cf. à Milet, Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, fig. p. 174 ; ici même, les chapiteaux d'Aphrodisias, nos 494 et 495 et d'Héraclée, nos 1101 et 1102.

La composition même du chapiteau — profils ornés sur la face principale, rinceaux et volutes sur les faces latérales — reproduit un type ionien très ancien qu'on retrouve sous sa forme archaïque à Didymes (cf. plus bas, n° 237) et qui semble en grande faveur dans l'architecture ionique de l'époque hellénistique ; cf. à Magnésie, l'ante de l'Artémision (*Magnesia*, fig. 64, p. 74) et nos nos 195, 196, 197 ; à Priène, l'ante du temple d'Athéna (*Priene*, fig. 64 et 65, p. 96) et du temple d'Asclépios (*ibid.*, fig. 112, p. 142).

Magnesia, p. 145 et fig. 158, p. 147 ; p. 152, 170.

195 (659) Chapiteau de pilastre des propylées de l'agora.

Magnésie du Méandre ; fouilles de Humann ; entré au musée en 1893.

Marbre bleuâtre à gros grains cristallins ; une des faces décorées de rinceaux est presque complètement rabattue ; une mortaise rectangulaire est creusée sur la face supérieure, près de l'arête opposée à la face mutilée ; hauteur, 0m 42 ; largeur des faces antérieure et postérieure, en haut, 1m 025 ; en bas, 0m 72 ; largeur des faces latérales, en haut, 1m 01 ; en bas, 0m 71.

Le chapiteau, presque exactement carré, est couronné, sur ses quatre faces, par un bandeau nu, surmonté d'un listel auquel il se rattache par un biseau de faible obliquité ; les faces antérieure et postérieure présentent un profil mollement accusé qui comprend trois zones séparées l'une de l'autre par un cordon de perles, savoir : (de bas en haut) des rais de cœur, de forme déjà abâtardie, des palmettes aux feuilles alternativement recourbées vers le dehors et vers le dedans, et des oves ; les palmettes viennent mourir telles quelles contre les arêtes ; les deux autres zones s'achèvent par une demi-palmette d'un travail négligé ; — sur les faces latérales, deux tiges torses, qui naissent derrière une feuille d'acanthe collée au fond et surmontée d'une palmette de mauvais style, se ramifient symétriquement en bractées d'acanthe, volutes stylisées et pédoncules terminés par des efflorescences de formes variées.



Sur la composition de ce chapiteau, cf. plus haut, n° 194, p. 424 ; le motif des faces latérales se retrouve, dans un style beaucoup plus beau, à Priène (Rayet-Thomas, *Milet et le golfe latmique*, pl. 17 ; *Antiquities of Ionia*, IV, pl. XXI ; *Priene*, fig. 101 et 102, p. 131-132), à Didymes (Rayet-Thomas, *l. l.*, pl. 47 et 50) ; les reliefs ici sont bas, l'exécution rapide et médiocre, sans vigueur et sans caractère.

Magnesia, p. 130, 133, 170 ; fig. 133, p. 127 ; fig. 136, p. 131 ; cf. fig. 129, p. 123.

Photographie n° 1717 (face latérale).

196 (447) Couronnement d'une chaîne d'angle.

Magnésie du Méandre ; « sur l'emplacement du théâtre, [M. D. Baltazzi] a trouvé... un chapiteau orné de deux griffons » (S. Reinach, *l. infra l.*) ; entré au musée en 1890.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; deux faces contiguës sont restées frustes ; on a grossièrement retaillé, pour la rendre à peu près plane, la face supérieure, qui devait présenter primitivement un grand lit rectangulaire (environ 0m 33 × 0m 35), ravalé à plusieurs

centimètres, et deux autres mortaises réduites à des traces sans profondeur; ce lit lui-même est creusé d'une mortaise rectangulaire (0^m 15 × 0^m 15 × 0^m 08) dont l'un des angles est resté rempli par un redent; l'arête supérieure de la face (*b*) a été rabattue par un pan coupé ; la tête des griffons et la palmette placée entre eux sont emportées ; nombreuses érosions superficielles ; le trépan a été employé dans la décoration de la face (*b*) ; hauteur actuelle, face (*a*), 0^m 315 ; face (*b*), 0^m 28 ; largeur de la face (*a*), en haut, 0^m 78 ; en bas, 0^m 54 ; de la face (*b*); en haut, 0^m 85 ; en bas, 0^m 54 ; largeur du retour à gauche de la face (*a*), en haut, 0^m 19 ; en bas, 0^m 09 ; du retour à droite de la face (*b*), en haut, 0^m 20 ; en bas, 0^m 09.

Ce pseudo-chapiteau, de plan rectangulaire, présente deux faces décorées contiguës avec un petit retour sur les faces frustes (cf. les figures du n° suivant) ; cette disposition indique clairement qu'il couronnait une chaîne d'angle légèrement en ressaut sur le nu du mur ; l'une des faces (*a*) présente, au dessous du bandeau vertical qui, en l'état actuel, constitue sa terminaison (il manque ici le filet saillant de l'arête supérieure, conservé au n° suivant), un profil plan, rentrant du haut vers le bas ; elle est décorée, sur l'arête inférieure, d'un cordon de perles, au dessus duquel se superposent, sans motif de séparation, trois zones de rais de cœur, de palmettes alternant avec des fleurs de lotus, et d'oves ; ceux-ci s'achèvent, contre les arêtes, par une demi-palmette ; la zone de palmettes, par une petite tige recourbée ; les rais de cœur y viennent mourir tels quels ; le retour (à gauche) est orné de volutes qui s'enroulent en sens inverses et dont le dessin rappelle les motifs symétriques de la face (*b*) ; celle-ci (à droite de l'autre, par rapport au spectateur) a un profil très faiblement concave ; l'arête inférieure porte un cordon de perles ; l'arête supérieure est taillée par un pan coupé, laissé fruste ou mutilé ; au milieu, dans le bas, s'ouvre une corbeille d'acanthe au dessus de laquelle se dresse une palmette, cantonnée, à droite et à gauche, d'une fleurette au calice dentelé ; de part et d'autre, posés sur la tige d'un rinceau qui naît de la corbeille, deux griffons sont affrontés, qui tournent la tête vers le dehors et relèvent sur la palmette celle de leurs pattes antérieures qui est placée du côté du fond ; ils ont de hautes ailes recoquillées et finement détaillées, un corps extrêmement svelte, des griffes et une gueule de lion (pour le type de la tête, cf. le n° suivant) ; une crête dentelée se hérisse sur leur dos ; leur queue décrit une volute de laquelle se détachent d'autres volutes et quelques motifs végétaux qui remplissent le champ près des arêtes ; le retour (à droite) est orné, comme la face (*a*), de rais de cœur, de palmettes et d'oves, compris entre un cordon de perles en bas et un bandeau en haut ; ces différents motifs ne sont pas exécutés jusqu'à la rencontre de la partie fruste, mais le départ seul en est indiqué.

Ce couronnement et le suivant proviennent certainement d'un même monument — soit une exèdre rectangulaire à l'extérieur et dont ils auraient décoré les angles postérieurs, soit un soubassement en maçonnerie pleine ; ils sont composés de telle manière que les faces décorées de même se répondent aux extrémités d'un même côté et sur les retours de ce côté ; l'état de la face supérieure montre qu'ils étaient destinés à supporter une statue.

Sur la composition de ce couronnement, cf. plus haut, n° 194, p. 424 ; le motif des griffons se retrouve à Priène (Rayet-Thomas, *Milet et le golfe latmique*, pl. 17, 5), à Didymes (*ibid.*, pl. 49 et 51), mais traité d'une manière beaucoup plus large et plus décorative ; la finesse et la minutie du travail se justifient ici par le fait que la sculpture était destinée à être vue à peu près à hauteur d'œil.

Style de l'Artémision : cf. les oves et les rais de cœur du chapiteau du grand ordre (n° 146), le chapiteau d'ante des murs du naos (*Magnesia*, fig. 64, p. 74), la corniche de l'autel d'Athéna (*ibid.*, fig. 91, p. 93), le chapiteau d'ante du temple de Zeus sosipolis (ci-dessus, n° 194); le théâtre ayant subi vers l'an 200 d'importantes transformations (cf. Doerpfeld, *Athenische Mitteilungen*, XVI, 1891, p. 265-266 ; XIX, 1894, p. 81), on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que ce couronnement provient des travaux exécutés à cette époque.

S. Reinach, *Revue archéologique*, 1890, II, p. 260 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 715 ; — cf. Hiller von Gaertringen, *Athenische Mitteilungen*, XIX, 1894, p. 2-3 et note 1 de la p. 3.

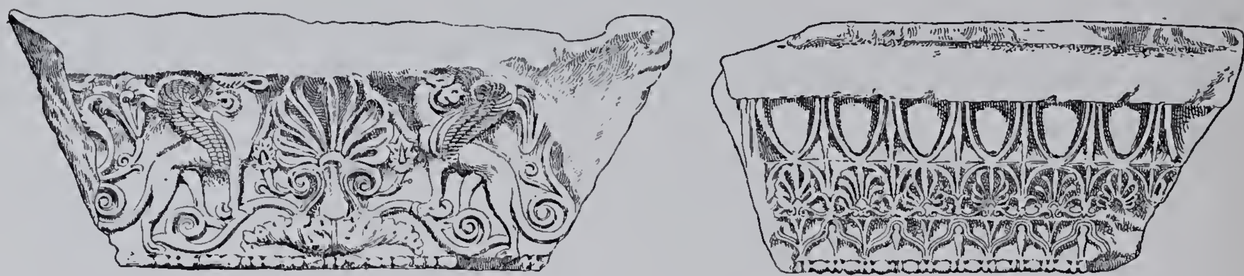
197 (448) Couronnement d'une chaîne d'angle.

Magnésie du Méandre; trouvé sur l'emplacement du théâtre ; cf. le n° précédent (bien que la lettre de Démosthène bey Baltazzi, d'où M. S. Reinach a tiré ses renseignements, ne paraisse avoir mentionné qu'un « chapiteau », il est certain que celui-ci et le précédent, entrés en même temps au musée et inventoriés sous deux numéros qui se suivent, ont été découverts simultanément et à peu de distance l'un de l'autre) ; entré au musée en 1890.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; travaillé comme le précédent ; la face supérieure présente encore, près de l'arête de la face (*a*), une partie de la surface primitive, soigneusement dressée ; tout le reste a été grossièrement retaillé, mais on voit mieux qu'au n° 196 le lit rectangulaire ($0^m 65 \times 0^m 33 \times 0^m 08$) préparé pour recevoir une statue et creusé d'une mortaise circulaire assez profonde et d'une grande mortaise rectangulaire sans profondeur ; l'arête supérieure de la face (*a*) et de son retour à droite est mutilée, l'angle commun aux deux faces emporté, l'angle gauche de la face (*b*), avec le retour sur la face fruste, brisé ; l'arête de la face (*b*) a été rabattue par un pan coupé ; le trépan a été employé dans la décoration de la face (*b*) ; hauteur de la face (*a*), $0^m 36$; de la face (*b*), $0^m 275$; largeur de la face (*a*), en haut, $0^m 78$; en bas, $0^m 54$; de la face (*b*), en bas, $0^m 55$.

Semblable et symétrique au précédent (la face (*b*) à gauche de (*a*) par rapport au spectateur) ; les dimensions concordent, sauf pour la hauteur de la face (*a*), et, dans celle-ci, les différences ne portent que sur le bandeau supérieur qui, réduit au n° 196, par suite du ravalement de la face supérieure, à un listel plat de $0^m 05$, est complet ici et mesure, avec le filet saillant qui le surmonte, $0^m 105$. Les griffons ont une tête de lion, de grandes oreilles en cornet, fines et pointues,

et de longues cornes capricieusement recourbées, dont l'une est rejetée en arrière, et dont l'autre (celle de droite) s'incurve vers le bas et prend, chez



le griffon de gauche (qui a la tête de profil à gauche), l'aspect d'une longue barbiche plantée sous la gorge ; la crête de l'échine forme ici une masse rigide, sans dentelures ; — sur le style et la date, cf. nº 196.

S. Reinach, Hiller von Gaertringen, *ll. ll.* au nº 196.

Photographies nºˢ 1696 [face (*a*), 18 × 24], 327 [face (*b*), 24 × 30].

FRISE DU TEMPLE D'HÉCATE A LAGINA

Lagina était un sanctuaire consacré à Hécate ; Strabon, XIV, p. 660 : « ἔστι δ' ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Στρατονικέων δύο ἱερὰ, ἐν μὲν Λαγίνοις τὸ τῆς Ἑκάτης ἐπιφανέστατον πανηγύρεις μεγάλας συνάγον κατ' ἐνιαυτόν... » (cf. *ibid.*, p. 663 ; Tacite, *Annales*, III, 62 ; Steph. Byz., s. vº Ἑκατησία). Les ruines du temple sont situées au village d'Ileïneh, à deux heures environ au nord-nord-ouest d'Eski hissar, l'ancienne Stratonicée. Elles ont été visitées au XVIIIᵉ siècle par Pococke (*A description of the east*, Londres, 1745, II, part 2, p. 65 ; cf. Chandler, *Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce*, trad. Servois et Barbié du Bocage, Paris, 1806, II, p. 54) ; au XIXᵉ siècle, elles furent mentionnées par Leake (*Journal of a tour in Asia minor*, 1824, p. 230) ; Le Bas y copia quelques inscriptions publiées par Waddington (*Inscriptions d'Asie mineure*, nºˢ 536-548) ; Ross, qui les vit en 1844, leur consacra quelques pages (*Kleinasien und Deutschland*, p. 90-91, 103-104), mais la première exploration méthodique date de 1856 : au printemps de cette année, Newton visita Ileïneh et, au mois de juillet de l'année suivante, deux officiers de la marine anglaise qui faisaient partie de la mission de Newton, le lieutenant Smith et le corporal Spackmann, y passèrent dix jours, firent un plan du sanctuaire avec quelques relevés de détail et photographièrent les plaques de

la frise qui se trouvaient sur le sol (Newton, *A history of discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, II, 1863, p. 554 sq. ; pl. LXXVII-LXXX ; cf. *Travels and discoveries in the Levant*, 1865, II, p. 49-55). En 1879, G. Hirschfeld signalait la ruine croissante du sanctuaire (*Bericht ueber eine Reise in suedwestlichen Kleinasien*, dans la *Zeitschrift der Gesellschaft fuer Erdkunde*, XIV, 1879, p. 314-315). En 1881, Benndorf, accompagné de M. Niemann, passa à Lagina, y revit un certain nombre de plaques, mais ne leur consacra que quelques lignes assez vagues (*Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, VI, 1882, p. 164-167 ; cf. *Reisen*, I, 1884, p. 152, 154-155) ; il projeta cependant une campagne de fouilles qu'il n'exécuta jamais (cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1883, II, p. 63 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 16). En 1886, Anastase Papaloucas, de Missolonghi, présenta à l'université d'Iéna, sous le titre Περὶ τῆς πόλεως Στρατονικείας καὶ τῶν ἱερῶν αὐτῆς, une dissertation inaugurale qui n'était guère qu'une compilation des renseignements épars dans les sources anciennes et modernes ; les p. 36-61 y sont consacrées au sanctuaire d'Hécate.

Dès 1881, Hauvette-Besnault et M. Marcel Dubois, membres de l'école française d'Athènes, publiaient plusieurs inscriptions de Lagina (*Bulletin de correspondance hellénique*, V, 1881, p. 185-191) ; en 1885, G. Cousin et M. Ch. Diehl découvraient le texte d'un sénatus-consulte rendu en 81 av. J.-C., suivi d'une longue liste des villes et des princes qui avaient reconnu l'asylie d'Hécate et prenaient part à ses fêtes [*ibid.*, IX, 1885, p. 437-474 (cf. Foucart, *ibid.*, XIV, 1890, p. 363) ; Dittenberger, *Orientis graeci inscriptiones selectae*, II, 1905, n° 441, p. 14-26].

MM. Legrand et Chamonard visitèrent Lagina au mois de mai 1891, s'y arrêtèrent trois jours et purent dégager vingt-quatre plaques qu'ils photographièrent (cf. Th. Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XV, 1891, p. 456 ; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 272 et 291) ; elles fournirent à M. Chamonard la matière d'un mémoire qui fut présenté à l'Académie des inscriptions le 6 mai 1892 (*Comptes rendus*, 1892, p. 147 ; cf. p. 429). Dès l'automne 1891, Hamdy bey s'était rendu lui-même à Lagina, y était resté du 17 au 31 octobre, et y avait découvert dix plaques nouvelles, portant ainsi à trente-quatre le nombre de celles qu'on connaissait ; il ne put alors les faire transporter à Constantinople et dut se contenter de les placer, à Ileïneh, dans un abri provisoire ; c'est à ce premier séjour que se rapporte évidemment une note de l'*American journal of archaeology* (VII, 1891, p. 512-513), où le nom de Lagina est transformé en celui de *Dara* : « Hamdy bey writes to a friend in America that late in the autumn he discovered at *Dara* a sculptured frieze forty metres in length, belonging to a greek temple ; it was in good preservation and *partly retained its coloring*... »

Hamdy bey avait réservé pour l'année suivante des fouilles plus étendues,

auxquelles il voulut associer un membre de l'école française d'Athènes (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 304). M. Chamonard, qu'accompagnait M. Joubin, alors en fin de pension, se rendit en effet à Ileïneh à l'automne de 1892 ; du 30 septembre au 20 octobre, les ruines du temple et une partie du péribole furent dégagées, sans amener toutefois d'autre découverte que celle d'inscriptions et de menus fragments de la frise (cf. Radet, *Histoire de l'école française d'Athènes*, fig. p. 351 et 369) ; les travaux, arrêtés par les fièvres, furent remis à l'année suivante. Hamdy bey avait alors l'intention de transporter à Constantinople toutes les parties du temple et avait même conçu le projet magnifique de le réédifier dans les jardins du musée. M. Pontremoli avait accepté d'être l'architecte de la mission. Mais, au dernier moment, Hamdy bey, gravement atteint par une fièvre larvée qu'il avait contractée à Ileïneh, dut renoncer à l'expédition qui, ajournée à une date ultérieure, ne fut jamais reprise. En 1895, M. Chamonard publia les sept plaques de la frise ouest en les accompagnant d'un plan sommaire du temple et d'une étude sur la date et le style des sculptures (*Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 235-262, pl. X-XV).

Sur les fouilles de Hamdy bey et de M. Chamonard, cf. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1892, I, p. 119 ; 1893, I, p. 96 ; *Chroniques d'Orient*, II, p. 55, 174 ; — Th. Reinach, *Revue des études grecques*, IV, 1891, p. 334 ; V, 1892, p. 412 ; — Ch. Diehl, *ibid.*, *l. l.*, p. 130 ; — Lechat, *ibid.*, IX, 1896, p. 279 ; — Th. Homolle, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1893, p. 349 ; — *Athenaeum*, 1892, II, 1er octobre, p. 455 ; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1892, col. 1506 ; — *American journal of archaeology*, VIII, 1893, p. 151 ; — Radet, *Histoire et œuvre de l'école française d'Athènes*, 1901, p. 369, fig. p. 351 et 369).

Si donc nous sommes si pauvrement renseignés sur le temple, la faute n'en est pas à Hamdy bey et à ses collaborateurs, mais aux circonstances qui ont traversé leur projet. Fort heureusement, Édhem bey, passant à Lagina en 1902, accompagné de MM. Wiegand et Knackfuss, y releva, avec la collaboration de ce dernier, un plan coté que nous reproduisons d'après ses dessins ; c'est encore à l'obligeance d'Édhem bey que nous devons le plan d'ensemble du péribole, retrouvé par lui dans les papiers de son père ; la minute en avait été dressée en 1892 par un ingénieur français nommé Carlier, dont Hamdy bey s'était assuré la collaboration pendant son second séjour à Ileïneh.

Ces deux plans nous dispensent d'une description détaillée : le temple, d'ordre corinthien, construit sur un stylobate de quatre degrés, est pseudodiptère, mais au lieu de 8 × 15 colonnes, comme à Magnésie, ou de 8 × 13, comme à Alabanda (Édhem bey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1906, p. 421), nous en avons ici 8 × 11, ce qui donne aux proportions

de l'ensemble un aspect singulièrement trapu ; un vaste pronaos, motivé par deux colonnes entre deux antes, précède une cella sans opisthodome, où l'on remarque encore quelques traces du piédestal de la statue de culte. L'orientation de l'édifice est nord-ouest sud-est (d'après un croquis du carnet de fouilles de Hamdy bey, l'axe du temple forme avec la ligne nord-sud un angle de 19°) ; devant la façade principale, qui est au sud-est, s'élevait un autel décoré de reliefs (cf. plus bas, n° 233).

Pour l'élévation, nous en sommes toujours réduits aux données de Newton (*A history...*, II, p. 557 sq. ; *Travels*, II, p. 51) dont nous reproduisons ici les principales, en transformant les mesures anglaises en mesures métriques (le pouce à 0m 025, le pied à 0m 304, les trois pieds à 0m 914) : la hauteur totale de la colonne est inconnue ; la *plinthe* a 1m 157 de côté ; le tore supérieur de la base est sculpté sur le tambour inférieur du fût : *diamètre du tore supérieur*, 1m 014 ; *du fût*, à 1m 89 de la base, 0m 87 ; *diamètre supérieur du fût*, mesuré sous un chapiteau, environ 0m 658 ; *hauteur du chapiteau*, 0m 964 ; *hauteur de l'architrave* (deux fasces nues couronnées d'un rang d'oves), 0m 689.

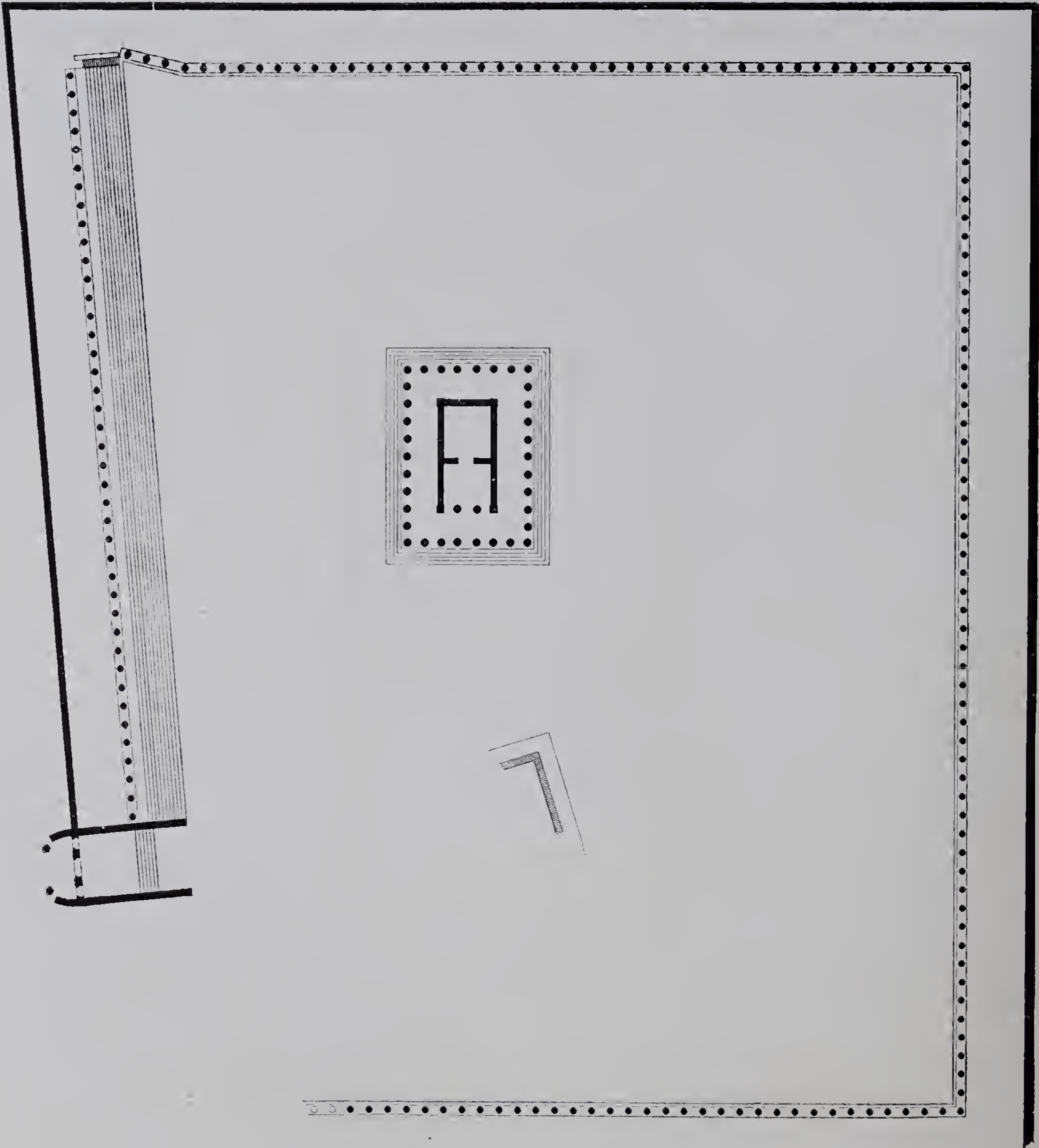
Le temple, avec l'autel décoré de reliefs qui s'élevait devant l'entrée (cf. n° 233), n'occupait qu'une petite partie d'un grand péribole trapézoïdal (désigné dans les inscriptions sous le nom de περιπόλιον ; cf. Newton, *A history...*, pl. LXXVII en haut) dont l'entrée est conservée dans la partie orientale du mur sud ; la porte, encore debout, est comprise entre des pieds-droits d'une inclinaison assez forte (Newton, *l. l.*, pl. LXXVIII en haut ; Radet, *Histoire de l'école française d'Athènes*, fig. p. 369) et donnait sur un propylon intérieur dont il reste les soubassements ; sur les quatre côtés, le mur de clôture servait d'appui à un portique dorique ; au sud, le portique s'élève sur un soubassement de onze degrés (hauts chacun d'environ 0m 50) : les tylobate devait ainsi se trouver presque de niveau avec l'entablement du portique ouest.

Il est à désirer que nous soyons un jour mieux informés sur un ensemble architectural qui paraît présenter un grand intérêt ; malgré le peu que nous en savons, il révèle une si remarquable analogie avec une série de constructions mentionnées dans une inscription en l'honneur du prêtre M. Oulpios Héracleitos (*Bulletin de correspondance hellénique*, XI, 1887, p. 156 sq., n° 63), que l'on est fort tenté de reconnaître, dans les ruines actuelles du péribole, les restes des monuments élevés par ce généreux citoyen. Voici les termes de l'inscription : « ἱερεύς ἐξ ἐπανγελίας M. Οὔλπιος... Ἡράκλειτος, ἱέρεια Οὐλ(πία)... Ἄμμιον... κατεσκεύασαν... τῇ ἱερᾷ οἰκίᾳ τὰς τρῖς στοὰς καὶ τὸ πρόπυλον σὺν τῇ εἰσόδῳ, καὶ τὴν πρὸ τῆς οἰκίας στοὰν τὴν πρὸς τῇ βιοτικῇ ἀγορᾷ συνετέλεσαν. »

SANCTUAIRE D'HECATE A LAGINA

PLAN PARTIELLEMENT RESTAURÉ

DESSIN DE ÉDHEM BEY D'APRÈS LES RELEVÉS DE M. CARLIER

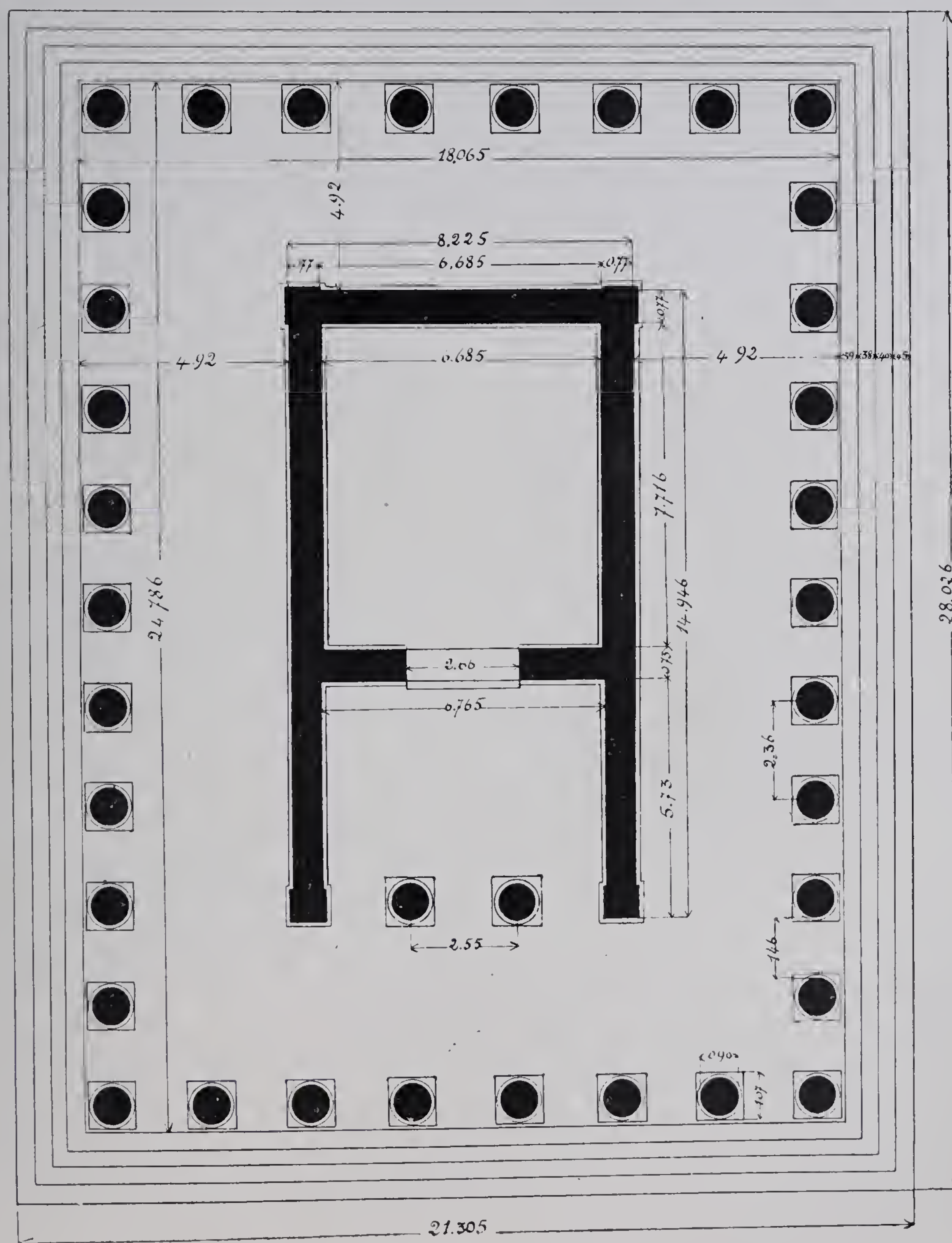


Échelle de $\frac{1}{1120}$

TEMPLE D'HÉCATE A LAGINA

PLAN RESTAURÉ

RELEVÉS ET DESSIN DE ÉDHEM BEY



LA FRISE DU TEMPLE

Nous possédons trente-trois plaques complètes — dont les quatre angles — plus trois fragments exposés ici même et plusieurs menues pièces, exposées dans une vitrine du *Palier des petits marbres*. Newton avait décrit (*A history*..., t. II) neuf plaques, dont six seulement se retrouvent au musée impérial ; ce sont nos n^{os} :

199 = Newton, n° III, p. 563 ; pl. LXXIX en bas ;
203 = Newton, n° II, p. 562 ; pl. LXXX à gauche ;
209^{a} = Newton, n° VII, p. 565-566 ;
210 = Newton, n° VI, p. 564-565 ; pl. LXXIX en haut ;
213^{a} = Newton, n° I, p. 561-562 ;
217 = Newton, n° IV, p. 563-564 ; pl. LXXX à droite.

Il nous manquerait donc les n^{os} V, VIII et IX de Newton.

Le n° V a dû rester à Ileïneh où il a été revu et photographié par M. Chamonard.

NEWTON, *l. l.*, n° V, p. 564.

Three standing figures and a horse ; on the extreme right a youthful male figure standing by a horse, which he holds by the bridle ; before him, on the left, stands a female figure, too much decayed to be made out, behind whom is another female figure matronly in character ; she wears a talaric chiton and a peplos, the edge of which she draws forward with her left hand ; her head is veiled ; her right hand rests on her right hip ; behind her is a youthful male figure wearing a chlamys, much broken ; this composition may represent a farewell scene, in which a youthful warrior is taking leave of his family ; well-known subject on greek vases.

CHAMONARD, *Mémoire*, f° 46, n° 5 sud.

Longueur, 0^{m} 90 ; à gauche, torse d'homme assis ; à côté de lui, une femme drapée debout ; près de la femme, une figure indistincte. On distingue à droite un cheval de profil, conduit à la main par un homme nu ; ce bloc est extrêmement mutilé et n'est guère qu'un fragment.

Pour les n°s VIII et IX de Newton, nous pensons qu'ils sont simplement les plaques décrites par le même archéologue sous les n°s VI et III, savoir nos n°s 210 et 199. Notons d'abord que les n°s VIII et IX, vus par Newton, n'ont pas été photographiés par Smith et par Spackmann ; par contre, les n°s VI et III ont été photographiés par ces officiers, et Newton témoigne explicitement ne pas les avoir vus et les décrire d'après les photographies (il n'y a pas lieu de tenir compte de ce qu'il dit dans les *Travels*, II, p. 51 : « of the frieze, I found nine slabs... », expression abrégée sous laquelle il résume évidemment ses propres découvertes et celles de ses collaborateurs). Quiconque a éprouvé soi-même la difficulté de se reconnaître parmi tant de plaques qui ne se distinguent par rien de caractéristique, ne s'étonnera pas que Newton n'ait pas su identifier un cliché d'après des notes sommaires prises au cours d'une visite rapide : l'erreur nous paraît certaine pour les plaques III et IX dont les deux

descriptions se « recouvrent » à un détail près et correspondent toutes deux exactement à notre n° 199.

Newton, *l. l.*, n° III, p. 563.

Group of on seated and four standing figures; plate LXXIX lower subject; on the left is a female figure seated on a throne; before her stands a *male* (?) figure, with whom she appears to be conversing; the standing figure holds in the left hand a sceptre, his right hand is extended towards the seated figure; on the right of this pair is a group of three figures, one male and two female; the one next the seated female figure holds in her left hand what appears to be a small figure in swaddling-clothes; her right hand is raised to draw a veil forward from the back of the head; next to her on the right is a female figure leaning on her shoulder in an affectionate manner; in her left hand she holds a cornucopia; on the extreme right is a youthful male figure nearly nacked; a peplos hangs from his shoulder behind; all the female figures in this scene wear the peplos and chiton; this slab having been lying with its face buried in the soil, is in very much better condition than the rest. *I failed to discover it in my visit, but, so far as I can judge from a photograph*, the sculpture is very good.

Newton, *l. l.*, n° IX, p. 566.

On the left is a female figure seated on a throne; in her right hand a sceptre; before her, on the extreme left, is a *female* figure standing; on the right are two female figures: one holds some uncertain object, perhaps a cornucopia; the other, a cornucopia; beyond, on the extreme right, is a naked youthful male figure, Hermes; the female seated figure has long hair tied behind on the nape of the neck. All the female figures have talaric chitons and pepli; *no photograph was taken of the three slabs last described.*

Pour les nos VI et VIII qui, d'après nous, répondent tous deux à notre n° 210, la confusion est moins évidente, mais reste très probable.

Newton, *l. l.*, n° VI, p. 564-565.

In the centre is a female figure reclining on a couch; she wears a chiton and peplos; her head is turned to the right; her right hand rests on the edge of the couch; a male figure, clad in a chiton reaching to the knees, stands at her head; he leans back and appears to be grouped with a figure of whom the right side and shoulder are seen behind the reclining figure, the right arm raised horizontally as if in action; on the extreme right, is a youthful female figure, wearing a chiton and peplos and moving rapidly away towards the right; on the left is a female figure and indications of another, neither of which can be clearly made out; *this slab escaped my notice.*

Newton, *l. l.*, n° VIII, p. 566.

On the left is a female figure reclining on a couch; in her right hand is a phiale; behind her stands a youthful male figure; on the extreme left, at the angle, is a female figure in rapid motion: she looks back at the seated figure as she moves; on the right is a male figure standing before a female figure [cette plaque est une des trois dont Newton dit (voir plus haut): « *no photograph was taken...* »]

La description du n° VI, faite d'après la photographie, est plus complète, sans être absolument exacte; ni dans l'une, ni dans l'autre, Newton n'a reconnu les Curètes; dans la description du n° VIII, faite *de visu*, on peut très facilement supposer que, décrivant la figure couchée, Newton ait confondu main droite et main gauche (on sait combien cette erreur est aisée) et pris pour une

phiale les traces du coussin sur lequel s'appuie l'avant-bras gauche de la déesse ; que, d'autre part, il n'ait reconnu qu'une seule figure dans les restes, en partie superposés, du Curète de gauche, placé au dernier plan derrière le lit, et de la petite servante qui, placée au premier, devant le lit, s'éloigne rapidement vers la gauche (même sur la lithographie, les deux figures ne se distinguent pas aisément au premier regard) ; dès lors, les termes de sa description, « female figure in rapid motion ; she looks back... », s'expliquent naturellement : toutes ces inexactitudes sont de celles qui n'ont rien que de très excusable si l'on songe aux conditions où Newton a pu voir la plaque, peut-être en partie recouverte par d'autres ou cachée sous un taillis ou à demi enfouie (cf. la vue qu'il donne de l'emplacement du temple, pl. LXXVIII en bas).

Répartition et suite des plaques. — Newton ne nous a laissé aucune indication sur les côtés du temple où se trouvaient les plaques qu'il a décrites ; les seuls éléments dont nous disposons pour répartir nos trente-trois plaques entre les quatre faces de l'édifice sont :

1°) le *Mémoire* manuscrit composé pendant l'hiver 1891-1892 par M. Chamonard ; l'auteur a eu l'insigne amabilité de bien vouloir nous communiquer son travail : nous lui en exprimons ici notre très vive et très sincère reconnaissance. Ce mémoire constitue le document le plus précieux que nous possédions sur la découverte de la frise ; de plus, malgré son caractère provisoire, il contient d'heureuses et perspicaces suggestions pour l'interprétation des reliefs. Il ne vaut naturellement que pour les vingt-quatre plaques trouvées par MM. Legrand et Chamonard en mai 1891 (dont l'une est restée à Ileïneh), et pour l'autel ; en ce qui concerne la frise ouest, il est complété par l'étude que le même savant a publiée dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 235 sq. ;

2°) des lettres affectées d'indices numériques, incisées dans la gélatine des clichés exécutés par Hamdy bey à Lagina, en automne 1891 ; Hamdy bey nous a affirmé à plusieurs reprises que ces indications étaient de sa propre main et répondaient à l'ordre dans lequel il avait trouvé les plaques sur les quatre côtés du temple ; malheureusement, quelques uns des clichés de cette époque n'existent plus et, parmi ceux qui restent, il en est qui ne portent aucune indication ; dans ce système, la lettre *B* désigne les plaques de la frise sud, *C* celle de la frise est, *D* celle de la frise nord ; la lettre *A* désignait la frise ouest, mais les clichés de cette frise ne se trouvaient plus dans nos collections et ont été refaits récemment.

Ces documents ne pouvant être mis à la disposition des archéologues qui se proposeraient dans la suite de reprendre l'étude de la frise ou les fouilles du sanctuaire, nous avons cru utile de grouper en un tableau toutes les données dont nous avons pu nous-même faire état (voir le tableau à la page suivante).

Numéros du catalogue	Numérotation de M. Chamonard	Numérotation de Hamdy bey	Numéros du catalogue	Numérotation de M. Chamonard	Numérotation de Hamdy bey
	FRISE SUD			FRISE NORD	
198	—	—	213^a	4 est	D^{10}
198^a (1)	G	—	214	2 nord	—
199	1 sud	B^{10}	215	3 nord	D^5
200	2 sud	$*B^9$ (2)	216	4 nord	D^4
201	3 sud	B^8	217	—	$*D^{11}$ (2)
202	4 sud	B^7	218	5 nord	—
203	—	B^6	219	6 nord	—
204	6 sud	B^5	220	8,7,9 nord	$D^{7 \text{ et } 8}$
205	—	B^2	221	10 nord	$*D^{7 \text{ bis}}$ (2)
206	7 sud	B^4	222	11 nord	—
207	—	B^3	223	—	C^4
208	—	B^1	224	12 nord	D^2
209	1 est	—	225	13 nord	—
	FRISE EST			FRISE OUEST	
209^a	1 nord	—	225^a	A	$*D^1$ (2)
210	2 est	C^2	226	B	—
211	3 est	C^5	227	C	—
212	—	C.	228	D	—
213	8 sud	—	229	E	—
			230	F	—

1. Retour du bloc d'angle sur la face ouest.
2. L'astérisque indique un ancien cliché, remplacé aujourd'hui par un cliché meilleur, mais qui est encore dans nos collections ou tout au moins dont nous avons pu retrouver une épreuve.

Pour la *frise sud*, la série de M. Chamonard et celle de Hamdy bey se correspondent d'une manière à peu près satisfaisante ; la première va d'ouest en est et la seconde d'est en ouest ; comme il a été dit plus haut, le n° 5 de M. Chamonard (= n° V de Newton) manque au musée ; d'autre part, il se produit dans la série Hamdy bey un déplacement de la plaque B^2 (n° 205), justifié par le fait que les n°s 205 et 206 se rajustent l'un à l'autre.

Sur la *frise est*, le bloc d'angle n°s 209 et 209^a est placé au nord par M. Chamonard ; Hamdy bey, d'autre part, a marqué le cliché n° 213^a, qui appartient aussi à un angle, de l'indice D^{10}, d'où l'on doit conclure, les blocs d'angle en ouest étant connus avec certitude, qu'il le considérait comme l'angle

nord-est. La forme des blocs elle-même ne donne aucun renseignement : tous les quatre ayant uniformément leur petit côté en retour à gauche du spectateur et devant être disposés de telle manière qu'à un long côté placé à l'extrémité d'une des façades corresponde un petit côté à l'autre extrémité de cette même façade, ils peuvent tous permuter entre eux. Nous avons adopté pour les n°s 213, 213^{a} la place indiquée par Hamdy bey, soit l'angle nord-est, parce que, très probablement, le petit côté de ce bloc d'angle (n° 213) se rajuste au n° 212 que Hamdy bey attribue au côté est, et, d'autre part, il nous paraît que la représentation du n° 209^{a} convient moins au côté nord, où elle serait sans analogue, qu'au côté est où elle forme, dans la partie sud, une sorte de pendant à celle du n° 212.

Sur la *frise nord*, nous suivons l'ordre indiqué par M. Chamonard en intercalant, entre ses n°s 4 (notre n° 216) et 5 (notre n° 218), le n° 217 qu'il n'a pas connu et qui se rajuste immédiatement à droite du n° 216. La numérotation des clichés, d'ailleurs très incomplète, ne donne ici aucune indication utile ; elle va d'ouest en est, mais elle marque l'angle nord-est de l'indice D^{10} et porte d'autre part un n° D^{11} (notre n° 217) qu'on doit en réalité placer à la suite de D^{4} (notre n° 216) ; pour le n° 223, ignoré de M. Chamonard et attribué par Hamdy bey à la frise est avec l'indice C^{4}, nous le reportons à la frise nord, à cause de l'analogie de la représentation avec celles de plusieurs plaques de cette frise où apparaissent aussi des guerriers cuirassés et des amazones ; les droits qu'il a d'y figurer n'en restent pas moins douteux et, de toute manière, la place précise qu'il y occupe nous est absolument inconnue.

Pour la *frise ouest*, il nous paraît à peu près certain que la disposition indiquée par M. Chamonard dans son article du *Bulletin* est exacte et nous n'y avons rien changé.

Au total, nous possédons :

frise sud :	11 plaques et un retour d'angle, soit :	13^{m} 325
frise est :	4 — —	5^{m} 950
frise nord :	12 — —	15^{m} 525
frise ouest :	6 — —	7^{m} 730
total :	33 plaques avec les 4 retours d'angle, soit :	42^{m} 530

La frise appartient à l'ordre extérieur du temple ; la démonstration se fait aisément avec les plaques de la face ouest : nous possédons, de ce côté, 7^{m} 73 de sculptures ; en en défalquant le petit côté du bloc d'angle sud-ouest qui est sur cette face et mesure 0^{m} 34, nous obtenons, pour six plaques, une longueur totale de 7^{m} 39, ce qui donne une moyenne, par plaque, de 1^{m} 23. Or, en l'état actuel, on peut affirmer qu'il manque au moins trois plaques et probablement quatre ; en adoptant le chiffre inférieur de 3, et en additionnant (1^{m} 23 $\times$ 3)

$+ 7^{m} 73$, on obtient une longueur totale minima de $11^{m} 42$, très supérieure à la longueur du petit côté de la cella qui n'est que de $8^{m} 25$ environ.

Le périmètre total de la frise, en admettant que l'aplomb en tombe à peu près à $0^{m} 25$ en retraite de l'arête supérieure du stylobate, est environ de :

$$[(18^{m} 065 - 0^{m} 50) \times 2] + [(24^{m} 786 - 0^{m} 50) \times 2] = 83^{m} 702.$$

Il nous manque donc (les deux fragments nos 231 et 232 n'entrant pas en compte) :

$$83^{m} 702 - 42^{m} 53 = 41^{m} 172$$

soit un peu moins de la moitié.

La longueur moyenne des plaques, calculée sur l'ensemble, défalcation faite des petits côtés des blocs d'angle, qui mesurent respectivement : au sud-est, $0^{m} 515$; au nord-est, $0^{m} 42$; au nord-ouest, $0^{m} 335$; au sud-ouest, $0^{m} 34$, soit, ensemble, $1^{m} 61$, est de :

$$(42^{m} 53 - 1^{m} 61) : 33 = 40^{m} 92 : 33 = 1^{m} 24.$$

La frise complète aurait donc compté :

$$(83^{m} 702 - 1^{m} 61) : 1^{m} 24 = 66 \text{ plaques}$$

et il nous en manquerait 33 (dont trois déjà représentées ici par des fragments).

D'autre part, si l'on recherche la longueur moyenne des plaques sur chaque côté, on trouve :

au sud : $(13^{m} 325 - 0^{m} 515) : 11 = 1^{m} 164$
à l'est : $(5^{m} 950 - 0^{m} 420) : 4 = 1^{m} 382$
au nord : $(15^{m} 525 - 0^{m} 335) : 12 = 1^{m} 266$
à l'ouest : $(7^{m} 730 - 0^{m} 340) : 6 = 1^{m} 231$

D'où l'on peut conclure qu'il manque :

au sud : $(24^{m} 786 - 0^{m} 50) - 13^{m} 325$ ou $24^{m} 286 - 13^{m} 325$ ou $10^{m} 961 : 1^{m} 164 = 9$ plaques.

à l'est : $(18^{m} 065 - 0^{m} 50) - 5^{m} 950$ ou $17^{m} 565 - 5^{m} 950$ ou $11^{m} 615 : 1^{m} 382 = 8$ plaques.

au nord : $(24^{m} 286 - 15^{m} 525)$ ou $8^{m} 761 : 1^{m} 266 = 6 \frac{1165}{1266} = 7$ plaques.

à l'ouest : $(17^{m} 565 - 7^{m} 730)$ ou $9^{m} 835 : 1^{m} 231 = 7 \frac{1218}{1231} = 8$ plaques.

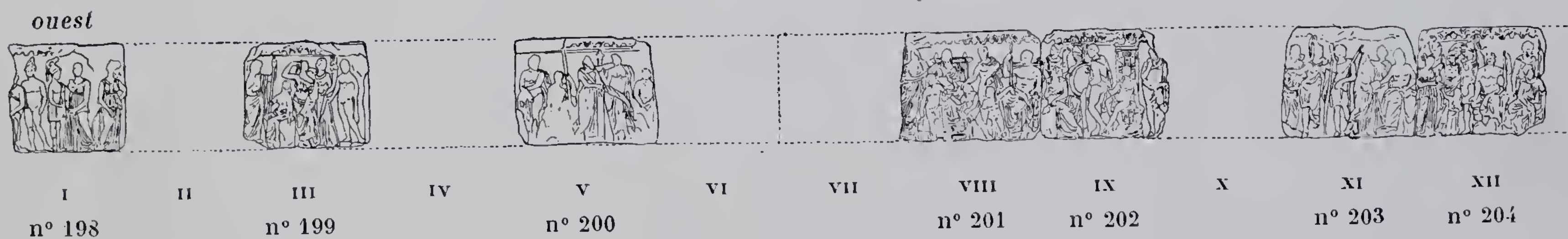
Le total des plaques manquantes serait donc de $9 + 8 + 7 + 8 = 32$ plaques, différent seulement d'une unité de celui où nous étions arrivés plus haut.

Édhem bey — qui voudra bien trouver ici la sincère expression de nos plus affectueux remerciements — a dessiné pour nous les croquis d'ensemble de la frise groupés aux p. 440-441. Ils résument d'une manière facilement saisis-

FRISE DU TEMPLE D'HÉCATE A LAGINA

CROQUIS D'ÉDHEM BEY MONTRANT LA POSITION PROBABLE DES PLAQUES SUR L'ARCHITRAVE

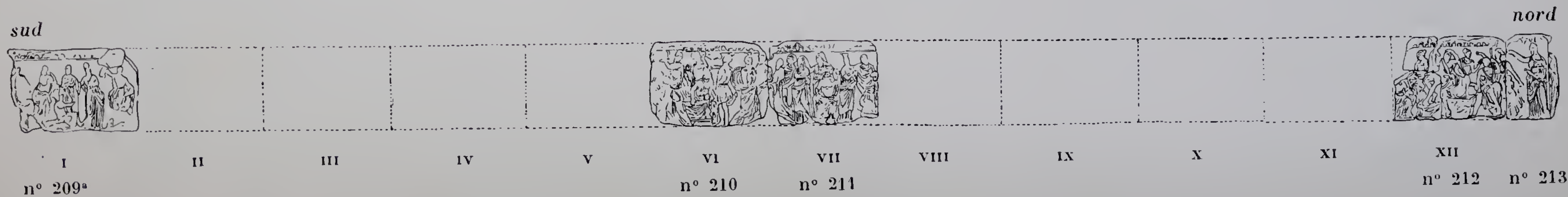
FRISE SUD



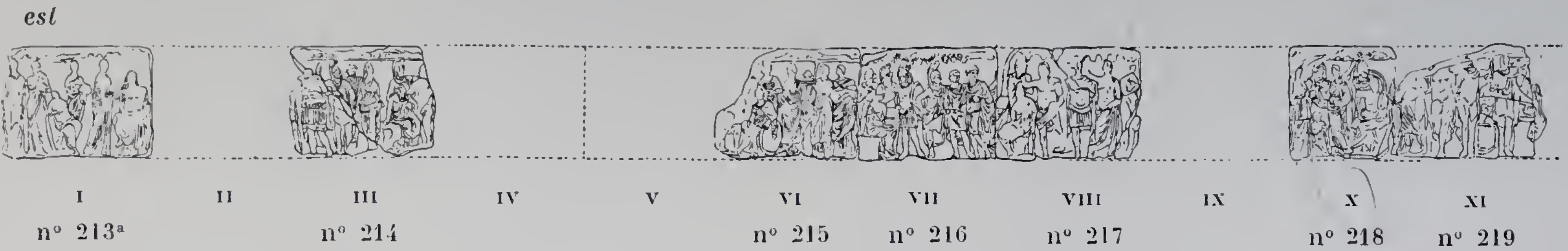
est

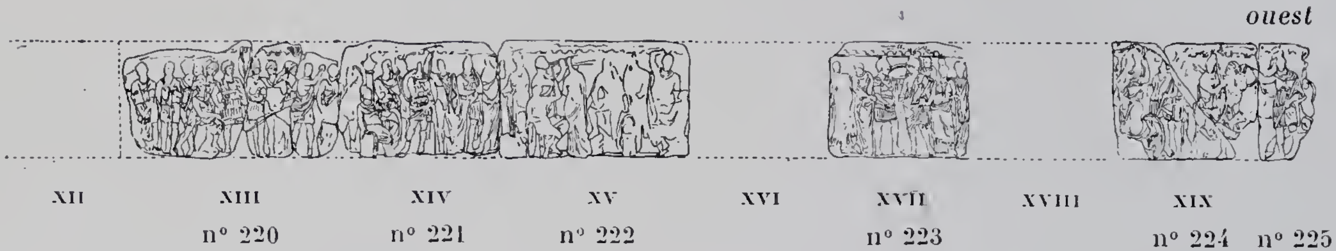
XIII
XIV n° 205
XV n° 206
XVI
XVII n° 207
XVIII
XIX n° 208
XX
n° 209

FRISE EST



FRISE NORD





FRISE OUEST



sable les résultats où nous sommes parvenus. Ces résultats, malgré la base solide que leur donne le mémoire de M. Chamonard, restent assez hypothétiques : on ne doit pas oublier que, sauf les cas où une même figure est partagée entre deux plaques conservées, les représentations des reliefs ne fournissent presque jamais aucune donnée sur la place relative des plaques ; d'autre part, les blocs ayant été retaillés à Lagina pour en faciliter le transport, les lettres d'appareillage qu'ils devaient porter ont disparu partout, sauf aux n°s 201 et 202 ; on pouvait espérer se servir de la forme différente que présentent les rais de cœur de la moulure supérieure, sculptés tantôt sur un talon en saillie et tantôt à même sur le fond de la plaque : mais l'exemple des plaques n°s 201 et 202, où les deux types se succèdent sur deux plaques dont la contiguïté est certaine, prouve qu'on ne peut faire usage de cet indice qu'avec les plus extrêmes réserves ; le même exemple prouve aussi que l'appareillage des plaques est loin d'être parfait : la tranche droite du n° 201 présente, au dessous du bras gauche de Zeus, une partie saillante dont la surface reste visible, ne trouvant sur la plaque n° 202 aucune saillie correspondante contre laquelle elle puisse s'appliquer (cf. encore n° 228, *in pr. descr.*) ; il paraît résulter de là une difficulté nouvelle : le fait qu'une plaque se termine par une figure *légèrement* incomplète ne devrait pas toujours être considéré comme suffisant pour ne pas rapprocher cette plaque d'une autre où l'on ne retrouverait pas la petite partie qui manque à la première.

Sur la *frise sud*, nous ne pouvons reconstituer que deux séquences certaines, celles des n°s 201 et 202, 205 et 206 ; nous en avons admis une troisième, des n°s 203 et 204. Les plaques n°s 199, 200, 206, 208, qui se terminent à droite par une figure très incomplète, ne se rajustent de ce côté à aucune des plaques conservées ; il en est de même très probablement des plaques n°s 198 (manque à droite l'extrémité du coude gauche de la dernière figure), 202 (manque une partie du bras gauche de la dernière figure), 204 (manque le contour extérieur du bras gauche de la dernière figure), 207 (manque le bras gauche de la dernière figure).

Nous avons admis (p. 439) que la frise sud comprenait 20 plaques, et nous supposons, d'après le sujet représenté, que les plaques n°s 201 et 202 doivent se trouver dans la région médiane de cette face (hypothèse confirmée dans une certaine mesure par la lettre d'appareillage ʘ) ; nous avons, d'après les indications de M. Chamonard et de Hamdy bey, à gauche de ce groupe central trois plaques, à droite six : si nous placions les n°s 201 et 202 exactement au milieu, de manière à en faire les plaques X et XI (ou même IX et X), nous ne disposerions plus, dans la moitié droite, que de huit (ou neuf) cases pour six plaques qui en supposent au minimum quatre manquantes ; nous donnons donc aux n°s 201-202 les places VIII-IX, rapprochons les n°s 203 et 204 dont la contiguïté est simplement possible, les n°s 205 et 206 dont la suite est certaine,

et laissons indépendants, aux cases XVII et XIX, les n°s 207 et 208 ; les n°s 199 et 200 se placent entre les cases III et VI, sous la réserve de ne pas se toucher. Si l'on éloigné l'une de l'autre les plaques 203 et 204, on est obligé de reporter le groupe 201-202 aux cases VII-VIII, et l'on obtient, les deux séquences 201-202, 205-206, mises à part, une alternance de pleins et de vides dont la régularité même rend suspect cet arrangement.

A l'*est*, le petit nombre des plaques retrouvées rend le problème plus simple ; nous pensons que la séquence 210-211 se place au milieu de cette face ; le n° 212 se rajuste très probablement à l'angle n° 213 : autant qu'on peut l'affirmer en l'état actuel, il paraît très vraisemblable que le bras gauche conservé sur le n° 213 appartient à la dernière figure [8] du n° 212 ; nous supposons d'autre part que le fragment n° 231 appartient à cette frise et à sa moitié droite : peut-être doit-il se placer contre le n° 212.

Au *nord*, nous établissons quatre séquences : trois certaines, n°s 215-216-217 ; 220-221-222 ; 224-225 ; la quatrième probable, n°s 218-219 ; il est certain qu'aucune plaque ne se rajuste à la droite des n°s 214 (qui porte une main droite isolée contre son arête droite), 217 (dont la dernière figure à droite manque du bras et de la jambe gauches), 222 (restes, à l'extrémité droite, d'une dernière figure très incomplète), 223 (dont la dernière figure manque du bras gauche) ; pour la plaque n° 219, nous ne possédons qu'un fragment de la plaque contiguë à sa droite. Seule la plaque d'angle nord-est, n° 213 ^a, forme un ensemble à elle seule ; étant donné l'état actuel de la plaque n° 214, il n'est plus possible de savoir s'il convient de les rapprocher.

Nous avons admis sur cette face 19 plaques : les 12 plaques conservées se répartissent en sept groupes, mais l'un, formé du seul n° 224, se rattachant au retour de l'angle nord-ouest, il reste en réalité six groupes et sept lacunes, d'où résulte un certain flottement dans la répartition de l'ensemble sur l'architrave. On n'oubliera pas d'autre part que la place du n° 223 est inconnue et son attribution à cette frise reste sujette à quelque doute.

Sur la frise *ouest*, une seule séquence de trois plaques, n°s 227, 228, 229 ; il ne paraît pas douteux que ce groupe appartienne au centre de cette façade ; les n°s 226 et 230 se placent respectivement à gauche et à droite, le premier jouant entre les cases III-V et le second entre les cases XI-XIII (on trouvera plus bas, au n° 230, les raisons pour lesquelles nous ne croyons pas, malgré certaines apparences, devoir rattacher le n° 230 à la droite du n° 229).

Interprétation de la frise. — Elle constitue un problème très difficile et probablement insoluble dans les détails. Celle que nous proposons — déjà entrevue par M. Chamonard — n'est qu'une hypothèse vraisemblable ; on en

trouvera, dans le commentaire qui suit les descriptions, quelques justifications : nous nous bornons ici à en indiquer les caractères principaux, en les faisant précéder de quelques considérations générales qui peuvent servir à l'appuyer.

La déesse qu'on adorait à Lagina sous le vocable et la forme hellénisée d'Hécate était sans doute l'héritière d'une antique déesse locale, parèdre du Zeus carien, et, avec lui, patronne de la nation carienne (cf. Perrot, *Histoire de l'art*, V, p. 311, note 6) ; les inscriptions nous renseignent d'une manière assez précise sur les fêtes annuelles et la panégyrie quinquennale qu'on célébrait en son honneur, sur les cérémonies liturgiques, parmi lesquelles la « procession de la clef » jouait un rôle important, sur le personnel du culte, le prêtre, la cleidophore, toujours choisis parmi les plus riches familles de l'aristocratie indigène, car le sacerdoce, qui comportait de lourdes charges financières, ne pouvait être exercé que par des cariens de vieille race (cf. P. Paris, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, III, 1, s. v° *Hecate*, p. 49 ; Heller, *de Cariae Lydiaeque sacerdotibus*, Iéna, 1891, p. 241 sq. ; Nilsonn, *Griechische Feste*, 1906, p. 400). Ce caractère profondément national s'ajoutait à la vénération religieuse pour assurer une véritable primauté à un sanctuaire qui n'était cependant pas, comme d'autres sanctuaires du territoire, un centre de la vie politique de la nation. Les cariens avaient conservé jusqu'à l'époque impériale leur antique organisation en dèmes ; ces dèmes étaient groupés en κοινά, dont nous connaissons plusieurs — l'un, en particulier, le κοινόν τῶν Παναμαρέων, avait ses assises au temple de Zeus panamareus, retrouvé en 1886 à Bayaca par Cousin et M. G. Deschamps — et l'ensemble de ces κοινά formait le σύστημα χρυσαορικόν dont les représentants se réunissaient périodiquement dans le sanctuaire de Zeus chrysaoreus, aux portes de Stratonicée. Stratonicée elle-même en faisait partie, au titre des communes cariennes qu'elle possédait et bien que ses citoyens, considérés comme macédoniens et allogènes, fussent exclus des sacerdoces nationaux.

Dans une inscription, qui était gravée sur le mur du temple, on lit ces mots : αἵδε ἀπεδέξαντο τῶν πόλεων καὶ βασιλέων καὶ δυναστῶν τήν τε ἀσυλίαν τοῦ ἱεροῦ καὶ τὸν ἀγῶνα τὸν τιθέμενον κατὰ πενταετηρίδα Ἑκάτῃι σωτείρᾳι ἐπιφανεῖ καὶ Ῥώμῃι θεᾶι εὐεργέτιδι (*Bulletin de correspondance hellénique*, IX, 1885, p. 450), et un fragment d'un autre texte nous fait connaître un certain Jason, fils de Hiéroclès, qui était en même temps prêtre de la déesse et grand prêtre des augustes (*ibid.*, XI, 1887, p. 155, n° 61). Stratonicée, de son côté, célèbre le culte de la déesse Rome (*Papers of the american school at Athens*, I, 1882-1883, p. 20, l. 21-22) et la θεὰ Ῥώμη paraît sur ses monnaies ; elle paraît aussi sur les bronzes impériaux d'Alabanda qui, dès avant l'année 170, avait institué en son honneur un culte et des jeux (Liv., XLIII, 6) ; le culte d'Auguste y est associé à celui de Rome (*Revue des études grecques*, V, 1892, p. 411, n° 7) et à celui d'Apollon éleuthérios (Le Bas-Waddington, n° 549) ; sur

une dédicace qui peut dater du milieu du Ier siècle ap. J.-C., le nom des θεοὶ σεβαστοί précède celui du grand dieu de la ville, Apollon isotimos (Édhem bey, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1906, p. 419 ; sur Apollon isotimos, cf. *Bulletin de correspondance hellénique*, XVIII, 1894, p. 235, n° II, l. 24 ; M. Holleaux a montré, *Revue des études grecques*, XII, 1899, p. 345 sq., que l'Antioche des chrysaoriens mentionnée dans ce texte n'était autre qu'Alabanda) ; à Bargylia, le culte d'Auguste est de même associé à celui de la grande déesse locale, Artémis cyndias (*Bulletin de correspondance hellénique*, V, 1881, p. 192).

Ces manifestations officielles d'un loyalisme qui s'est copieusement exprimé dans toutes les parties de l'empire romain, n'auraient pas valu la peine d'être rappelées si elles ne se distinguaient en Carie, et en particulier à Stratonicée, par une sincérité qu'atteste toute l'histoire de la province aux deux derniers siècles av. J.-C. Même avant la constitution de la province romaine d'Asie, Stratonicée est en relations diplomatiques avec Rome qui assure son autonomie contre les rhodiens (Polybe, xxx, 21, 3, éd. Th. Buettner-Wobst, Teubner, 1904, t. IV, p. 297) ; au Ier siècle, elle résiste courageusement à Mithridate, à Labiénus et ne se départ jamais de sa fidélité. Aussi Rome ne lui ménage pas les faveurs : en 81, le sénat, par un sénatus-consulte rendu sur la proposition de Sylla, reconnaît le droit d'asile de Lagina et assure à la ville et aux citoyens les moyens de réparer les pertes que leur a causées la guerre (cf. le sénatus-consulte de Tabae, G. Doublet, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIII, 1889, p. 503-508 ; Mommsen, *Hermes*, XXVI, 1891, p. 145-148 = *Gesammelte Schriften*, V, *Historische Schriften*, II Band, 1908, p. 514-517 ; et les inscriptions, *Inscr. gr. Sic. et Ital.*, nos 986, 987 et p. 696 ; *CIL*, VI, 30922) ; Auguste, après César et avant Tibère, confirme l'asylie du hiéron et contribue de sa propre cassette à la restauration du sanctuaire ; une inscription mentionne une fondation instituée par une impératrice ; de nombreux citoyens ont la cité romaine ; d'autres s'intitulent φιλόκαισαρ, φιλοσέβαστος ou φιλορώμαιος.

Une déesse adorée à la fois pour son caractère religieux et pour son caractère national, Rome vénérée comme la victorieuse bienfaisante et l'amie traditionnelle de la nation, tel était le double objet du culte de Lagina : il était naturel que le sculpteur de la frise s'en inspirât, et, de fait, si notre interprétation est exacte, il a réservé dans son œuvre une part égale à la Déesse indigène et à la Ville divinisée, consacrant à l'une et à l'autre un grand et un petit côté, et, sur chacune des faces qu'il leur attribuait, les montrant sous un autre aspect : ici la déesse fille de Zeus, là la patronne de la Carie ; ici Rome victorieuse, là Rome amie et alliée. On notera que ce mélange des éléments mythiques et historiques se retrouve, sous une forme différente, mais avec un parallélisme frappant, dans l'inscription relative à la fondation de Sébasté (Cumont, *Revue archéologique*, 1896, I, p. 173).

Frise est : dans les plaques n°s 210 et 211, que nous plaçons au milieu de cette face, nous reconnaissons la naissance d'Hécate ; peut-être, à côté, un autre groupe de plaques montrait-il la déesse parée de sa puissance et de ses attributs ; d'après les sujets représentés aux n°s 209, 212, 213, on peut supposer que, de part et d'autre du motif central, simple ou double, le reste de la frise montrait une suite de divinités, en particulier de divinités locales, nymphes des eaux, dieux des fleuves et des montagnes, qui exprimaient d'une manière plus ou moins vive la joie que causait la venue de la nouvelle immortelle au pays sur lequel allait s'étendre sa protection.

Frise sud : nous en croyons trouver la clef dans les plaques n°s 201 et 202 ; Hermès amène dans l'assemblée des dieux et place sous la protection de Zeus carien et d'Hécate, qui la président, les trois frères Car, Mysos et Lydos, éponymes des cariens, des mysiens et des lydiens ; toutes les autres plaques portent une suite de personnages qui ne sont engagés dans aucune action ni désignés par aucun attribut caractéristique : nous y reconnaissons des représentations de villes et parfois aussi de lieux ; sont-ce simplement les villes et les dèmes cariens ? Le sculpteur y a-t-il ajouté les villes qui avaient reconnu l'asile d'Hécate et prenaient part à ses fêtes ? Nous n'avons plus aucun moyen de le déterminer ; il n'est pas moins difficile de décider si ces figures sont de simples allégories, des divinités ou des personnages héroïques, particulièrement nombreux dans les légendes cariennes (cf. plus bas, p. 448).

Frise ouest : ici commence, avec la gigantomachie, la partie de la frise réservée à Rome. M. Chamonard en a justement indiqué la signification et nous ne pouvons que renvoyer à son excellent commentaire. Quels étaient les ennemis qui, conformément à une tradition déjà ancienne à l'époque où travaillaient les sculpteurs de Lagina, étaient représentés sous la figure des géants? Étaient-ce les armées de Mithridate ou les parthes de Labiénus? Il ne nous serait plus possible de le dire avec certitude, mais il nous paraît assez vraisemblable que l'artiste lui-même n'avait pas en vue une personnification déterminée, et qu'il avait représenté, sous la forme de ces irréductibles adversaires du κόσμος divin, tous ces éléments de luttes, de troubles et de misères qui, pendant trois siècles, avaient tourmenté l'Asie, jusqu'au jour où de nouveaux olympiens défirent ces ὀψίγονοι τιτῆνες et firent régner sur le monde rasséréné l'harmonie de la paix romaine.

Frise nord : c'est celle dont l'interprétation présente le plus de difficultés ; dans l'ensemble, elle offre une grande analogie de caractère avec la frise sud : on y retrouve la même suite inorganique de personnages anonymes, les mêmes types où nous reconnaissons des villes personnifiées, des nymphes et des héros locaux ; ce qui l'en distingue, c'est le grand nombre de figures amazoniennes, nettement caractérisées comme telles, et de guerriers ou d'éphèbes armés qui voisinent ou fraternisent avec elles — et c'est parce que ces deux types se

trouvent réunis sur la plaque n° 223 que nous croyons pouvoir l'attribuer à cette partie de la frise : on y voit en effet un guerrier et une amazone qui se font face et se donnent la main ; le motif rappelle à la fois la *dextrarum junctio* du mariage romain et celui qui reparaît si fréquemment sur les monnaies d'alliance et les reliefs « politiques » ; on le retrouve d'ailleurs aux n°s 221-222 : un homme au torse découvert, appuyé sur un sceptre, placé à l'extrémité droite du n° 221, avance le bras droit vers une femme drapée placée à l'extrémité gauche du n° 222, et leurs mains semblent s'être jointes au dessus d'un autel représenté par une grande pierre fruste. Nous avions été tenté d'abord d'établir un parallélisme entre les deux groupes et de voir dans l'un l'union des deux armées, dans l'autre l'union du démos (ou du sénat) romain avec la Carie, mais pour les raisons exposées plus bas, au n° 222, il nous paraît plus probable que le second groupe (n°s 221-222) ne représente que l'union de deux villes particulières (cf., sur la frise sud, les n°s 198, 199, 205), et n'a pas la signification générale que nous attribuons au premier. Cette union symbolique de Rome et de la Carie s'accompagne d'un sacrifice, selon le rite nécessaire de toute alliance politique ou matrimoniale : ainsi s'expliquent le tibicen de la plaque n° 222, l'autel, le camillus et le taureau de la plaque n° 219. A la cérémonie, assistent les villes et les peuples, et, semble-t-il, plusieurs divinités, soit comme représentants des cités qu'elles protègent, soit comme témoins des serments échangés : on sait qu'on invoquait en cette circonstance, non pas seulement les grands dieux, mais parfois aussi les héros et les héroïnes, les nymphes des sources et des fleuves (cf. le traité d'alliance entre Dréros et Cnossos, Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 23, *A*, p. 29).

Il peut paraître étrange que des amazones aient été choisies pour devenir le symbole de villes en une province où la légende ne leur fait pas de place ; la géographie amazonienne de l'Asie mineure se divise en deux groupes distincts : un groupe bithynien, auquel s'ajoutent quelques villes paphlagoniennes, et un groupe éolien qui va de Pitané à Mycale (Strabon, XII, p. 550 sq.) ; la Carie n'y est pas comprise ; aucune cité carienne, sauf Héraclée Salbacé, ne figure dans la liste des cités amazoniennes dressées par M. Radet (*La Lydie au temps des mermnades*, p. 28 sq. ; cf. W. Leonhard, *Hettiter und Amazonen*, 1911, p. 41-42), et aucune, sauf Apollonia Salbacé, n'a frappé de monnaies au type amazonien. Mais ce type amazonien était devenu à l'époque hellénistique d'un usage assez répandu dans la représentation figurée des villes pour qu'un artiste aussi peu soucieux de la « couleur locale » et du détail spécifique que celui de Lagina n'hésitât pas à l'employer. Rome est elle-même représentée fréquemment sous la forme d'une amazone, et c'est une amazone encore qui figure la ville de Trèves dans le calendrier de l'année 354 (*Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, Ergaenzungsheft I, 1888, pl. VII). L'emploi de ces guerrières se justifiait d'ailleurs par le fait que la συμμαχία de Rome et de la

Carie n'avait pas été une simple alliance platonique et qu'elle avait subi, au cours du Ier siècle, l'épreuve de toutes les campagnes que des villes comme Stratonicée, Mylasa ou Alabanda, avaient soutenues contre les ennemis du nom romain.

Il se pose ici une question qui présente à tout le moins un intérêt de curiosité : que notre interprétation des frises nord et sud soit juste ou fausse, on ne peut contester, croyons-nous, le caractère symbolique de ces frises, non plus que le caractère allégorique de presque toutes les figures qui y sont groupées : cela résulte avec évidence de la composition même qui juxtapose des personnages sans qu'aucun rapport s'établisse entre eux, sans qu'ils prennent part à aucune action. On admettra sans peine que le symbole général fût plus aisément accessible aux anciens qu'à nous; on admettra de même qu'ils pussent reconnaître, çà et là, s'il s'en trouve, le souvenir de légendes locales : nous savons combien les cités attachaient de prix à ces mythes qu'un heureux hasard nous a parfois conservés (par exemple à Magnésie, Kern, *Inschriften von Magnesia a. M.*, n° 17, p. 14 ; à Sébasté, *Bulletin de correspondance hellénique*, XVII, 1893, p. 269 ; cf. Ramsay, *Cities and bishoprics*, II, p. 606, n° 495; Buresch, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, 1894, col. 106 sq.; Cumont, *Revue archéologique*, 1896, I, p. 173 ; Radet, *Revue des universités du midi*, II, 1896, p. 286), et qu'elles récompensaient les poètes qui en fixaient la tradition par leurs chants (exemples à Délos, *Bulletin de correspondance hellénique*, IV, 1880, p. 345 ; à Cnossos, *ibid.*, *l. l.*, p. 352 sq. ; à Épidaure, *IG*, IV, 1153 ; à Samothrace, Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 352 ; à Lamia, *ibid.*, n° 296). En Carie même, ces mythes paraissent avoir été particulièrement nombreux et populaires : Apollonios d'Aphrodisias leur avait donné une grande place dans ses Καρικά qui ont été utilisés par Étienne de Byzance (cf. la généalogie des héros mylasiens dressée par M. Radet, *Revue des universités du midi*, II, 1896, p. 278-279). Mais comment les contemporains du temple auraient-ils été moins embarrassés que nous ne le sommes nous-mêmes à désigner par leur nom cette foule de personnages dénués de toute caractéristique ? Ou le sculpteur s'était résigné à ce qu'ils fussent et restassent anonymes, ou il avait indiqué leur nom quelque part, et ce ne peut guère être que sur l'architrave, car la frise ne lui en laissait pas la place (cf. un procédé analogue au temple d'Athéna Aléa à Tégée, Dugas, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1911, p. 259). Nous croirions volontiers, aucun voyageur n'ayant signalé d'inscriptions de cette sorte à Ileïneh, que ces noms étaient peints.

Date du temple. — M. Chamonard a pensé que le temple de Lagina avait été élevé dans les années qui suivirent la guerre de Mithridate ; cette opinion a pour elle que le sénatus-consulte de l'an 81 a été retrouvé gravé sur des blocs

qui proviennent des murs de la cella ; mais il n'est pas besoin d'insister pour montrer que cet argument n'a qu'une force apparente : à quelque époque qu'ils aient reconstruit leur temple, les stratoniciens durent prendre soin d'y inscrire un texte qui constituait pour eux un titre si précieux des droits et priviléges du sanctuaire. Rappelons d'ailleurs qu'après la grande enquête qu'il avait prescrite en l'an 22 sur le droit d'asile, Tibère ordonna de graver, dans les temples à qui il avait été reconnu, les documents qui en avaient justifié la confirmation (Tacite, *Annales*, III, 63 ; cf. la lettre de Darius, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIII, 1889, p. 529 sq.).

En fait, cette date du haut premier siècle soulève certaines objections : ni dans le texte d'Appien (*de bello mithr.*, 20 et 21), qui est notre principale source littéraire pour l'histoire de Stratonicée à cette époque, ni dans le sénatus-consulte, il n'est question de ravages exercés dans le sanctuaire d'Hécate ; l'on ne voit pas d'ailleurs quelles raisons auraient poussé Mithridate, maître de la ville, à cet acte de barbarie inutile, et l'on peut penser que, s'il avait été commis, ceux de Stratonicée n'auraient pas manqué de le rappeler dans la requête qu'ils adressèrent au sénat romain. Au contraire, lors de la campagne de 41, Dion Cassius signale expressément que Labiénus, repoussé de la ville, se vengea en ravageant les environs et les sanctuaires (Dion Cass., XLVIII, 26 : χρήματα ἐπὶ τούτοις ἐπράσσετο καὶ τὰ ἱερὰ ἐσύλα). Les inscriptions, d'autre part, font mention de dommages subis par le temple : *Bulletin de correspondance hellénique*, XI, 1887, p. 151, nº 56 : ...τῆς θεᾶς Ἑκάτης ἀσεβηθείσης...; — *ibid.*, p. 161, nº 71 : ...τοὺς ἀσεβήσαντας [εἰς τὴν χώρα]ν ἡμ[ῶν οὖ]σαν ἱε[ρὰν κ]αὶ ἄσυλον... Il paraît bien que les deux textes se rapportent aux mêmes événements ; or le premier est une dédicace de l'empereur Auguste, postérieur par suite à l'année 27. On admettrait difficilement que l'empereur y fît allusion à des événements vieux d'au moins soixante ans. Il ne peut donc être question que de la guerre des parthes, à la suite de laquelle Auguste avait reconnu par un décret officiel l'inébranlable fidélité dont Stratonicée avait fait preuve (Tacite, *Annales*, III, 62).

On lit sur une autre inscription trouvée dans le sanctuaire (*Bulletin de correspondance hellénique*, V, 1881, p. 185, nº 10) : [με]θ' ἅ[ς ἐτέλεσε] πρεσβεία[ς] προῖκα... | ...... [Χρυσά]|[ωρ] Ἡρᾶ..... καὶ κατωρθώσατο καὶ ἐπολι[τ]|εύσατο γενέσθαι τὸν βωμὸν τῇ θεῷ. Il nous semble infiniment probable qu'il s'agit ici de l'autel dont nous possédons une partie des sculptures (ci-dessous, nº 233) : or, on ne peut guère douter que ces sculptures ne soient contemporaines de la frise et exécutées par le même groupe de sculpteurs ; l'inscription n'est pas datée, mais en la rapprochant d'une inscription publiée, *ibid.*, p. 189-190, nº 11, l. 6, on est tenté de restituer au début de celle-ci : ...ἐτέλεσε πρεσβείας προῖκα [ἐπὶ τὸν κύριον αὐτοκράτορα]. L'empereur n'est pas nommé, mais de toute manière, si notre conjecture était vérifiable, elle suffirait à poser le

dernier quart du premier siècle comme le *terminus post quem* de la construction du temple.

La dédicace d'Auguste, dont nous avons parlé plus haut, est gravée sur le linteau de la porte du péribole ; elle rappelle, en termes malheureusement trop vagues, la part que prit l'empereur à la restauration du culte dans sa forme antique et traditionnelle ; nous avons exposé (p. 431) que cette porte, avec le propylon intérieur, avait sans doute été édifiée par un certain M. Oulpios Héracleitos ; comme on pouvait le conjecturer d'après son nom, ce M. Ulpius vivait donc au premier siècle av. J.-C. ; grâce à ses générosités, les fêtes ont été célébrées avec magnificence : donc sa prêtrise se place vraisemblablement après l'interruption des grandes panégyries quinquennales qui, au témoignage d'une inscription (*Bulletin de correspondance hellénique*, XI, 1887, p. 10, nº 4), se produisit μετὰ τοὺς πολέμους. *Ces guerres* ne sont probablement pas *la guerre* de Mithridate (toujours désignée au singulier dans le sénatus-consulte de l'année 81), mais doivent désigner à la fois la guerre de Labiénus et la période de luttes qui ne prit fin qu'après l'année 31 et la victoire d'Auguste à Actium. Dès lors, on peut supposer que la construction et l'inscription sont contemporaines (le donateur avait réservé à l'empereur le τόπος ἐπιφανέστατος et avait pu graver son propre nom sur le propylon), et, par analogie avec l'autel, admettre que les annexes du péribole furent construites par des particuliers dans le même temps où la cité — peut-être avec le concours de l'empereur — relevait le temple ruiné.

On peut faire intervenir ici une considération d'ordre plus général : c'est la situation économique de la province d'Asie pendant les soixante-dix premières années du premier siècle ; même après la défaite de Mithridate et le rétablissement de l'autorité romaine, cette situation demeura lamentable ; les fonctionnaires républicains se jetèrent à la curée de ce malheureux pays : « l'Asie au pillage — je résume dans cette formule l'état de la province durant l'époque républicaine », écrit justement M. Chapot dans sa remarquable étude sur *La province romaine proconsulaire d'Asie* (p. 18). La Carie, malgré les titres qu'elle pouvait faire valoir à la reconnaissance de Rome, ne fut pas traitée avec plus de mansuétude. Appien en témoigne pour les années qui suivirent les victoires de Sylla (*de bello mithr.*, 63 ; *de bello civ.*, I, 102) ; l'oraison de Cicéron pour Flaccus, ses lettres à Quintus montrent qu'au milieu du siècle la situation ne s'était pas améliorée ; lui-même en 51, se rendant dans sa province de Cilicie, écrit des environs de Synnada : « maxima exspectatione in perditam et plane eversam in perpetuum provinciam nos venisse scito... ; audivimus nihil aliud nisi imperata ἐπικεφάλια solvere non posse, ὠνάς omnium venditas, civitatum gemitus, ploratus, monstra quaedam non hominis sed ferae nescio cujus immanis » (*ad Att.*, V, 16) ; à quelques mois de là, le même Cicéron écrit au propréteur d'Asie et sollicite son intervention en faveur de

Cluvius qui ne peut se faire rembourser par les villes dont il est le créancier, et ces villes sont précisément des cités cariennes, Mylasa, Alabanda, Héraclée, Bargylia (*ad fam.*, XIII, 56). Comment croire que, dans cette période de misères, Stratonicée ait pu trouver les ressources nécessaires à la construction d'un nouveau temple, et les citoyens supporter les frais des fastueuses générosités dont témoignent les inscriptions? L'Asie ne commença à revivre — et ne dut commencer à rebâtir — que lorsque la bienfaisante autorité de l'empereur eut dissipé les angoisses du passé, réprimé l'anarchie et les rapines du régime républicain et assuré l'avenir.

Tous ces arguments n'ont, nous le reconnaissons, qu'un caractère hypothétique, mais tous convergent vers une même conclusion et, par suite, en accroissent la vraisemblance ; il nous est malheureusement impossible de la contrôler soit par l'étude de l'architecture des divers monuments élevés dans le sanctuaire, soit même par la paléographie comparée des inscriptions, qui, en l'espèce, pourrait être d'un certain secours. Sous ces réserves, nous admettrons que le temple a été réédifié sous le principat d'Auguste, vraisemblablement dans le dernier quart du Iᵉʳ siècle av. J.-C.

De l'étude archéologique des sculptures, on ne peut tirer, pour la question de date, que des indications très vagues ; toutefois, elles sont plutôt favorables à la conclusion que nous venons de proposer.

Deux des plaques de la frise, le nº 220 et le fragment qui se rajuste à droite du nº 219, sont sculptées sur des blocs réemployés ; la première présente, sur sa tranche supérieure, les restes d'une moulure décorée de palmettes que surmontaient un cordon de perles et un rang d'oves ; sur sa tranche inférieure, les restes d'au moins deux fasces en légère saillie l'une sur l'autre et séparées par un cordon de perles ; le fragment porte, sur l'arête postérieure de sa tranche latérale gauche, un cordon de perles ; le dessin lourd, le relief mou des palmettes, la forme allongée des perles, qu'on retrouve presque partout en Asie mineure sur les édifices d'époque romaine, ne permettent guère de supposer que ces pierres aient pu être prises d'un édifice construit au IIᵉ siècle — ce qu'il faudrait bien admettre si l'on suppose le temple actuel construit vers l'année 80 ; si au contraire on accepte notre date, on peut imaginer qu'elles proviennent d'un monument quelconque élevé peu de temps avant les incursions de Labiénus, détruit par lui et utilisé par les architectes du nouveau sanctuaire.

On n'a pas retrouvé en Asie mineure d'œuvre datée que nous puissions comparer à la frise de Lagina, mais il en existe en occident et ces monuments sont tous des commencements de l'empire.

Ce sont d'abord les frises nord et sud de l'*ara pacis* : les différences sont manifestes entre les deux œuvres et portent autant sur les sujets que sur la technique du relief ; mais cependant on ne peut méconnaître entre les deux

ensembles de remarquables analogies : la même composition serrée, la superposition des personnages sur plusieurs plans, les mêmes artifices pour varier la monotonie du sujet, le mélange de figures d'enfants et d'adultes : tel groupe de l'autel, conservé sur une plaque des Uffizi (S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 235, 4, groupe de gauche), reproduit tous les éléments et la disposition d'un groupe de Lagina (n° 218, figures [1]-[4]) ; la jeune femme portant le plateau et l'aiguière (n° 207, fig. [6]) rappelle à la fois le camillus de la procession (S. Reinach, *l. l.*, p. 233, 2) et celui du sacrifice (*ibid.*, p. 236, 2). D'ailleurs, plus que des ressemblances positives, il y a entre les deux œuvres une parenté de caractère qui se laisse sentir plus qu'exprimer.

Sur un fragment de relief conservé dans une collection privée de Munich et provenant sans doute d'un ex-voto élevé par Auguste après la bataille d'Actium (Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 595 ; E. Strong, *Roman sculpture*, pl. VII), le mélange intime des éléments divins et humains dénote une conception voisine de celle qui a inspiré la frise de Lagina ; Apollon y est représenté assis devant son trépied, sous un type voisin de celui qu'il a sur notre plaque n° 202.

Nous pourrions citer aussi le célèbre relief du musée national de Ravenne, l'« apothéose d'Auguste » (C. Ricci, *Raccolte artistiche di Ravenna*, p. 119, fig. 92), dont la composition assez inorganique rappelle celle de Lagina (rapprocher du type de l'empereur les figures [4], n° 217, et [13], n° 233 ; cf. aussi [3], n° 227), et un fragment du musée Chiaramonti qui semble offrir une grande analogie avec certaines plaques de nos frises nord et sud (M. Amelung, *Sculpturen des vaticanischen Museums*, I, Museo Chiaramonti, n° 150, pl. 43, l'attribue au IIe siècle); mais le rapprochement le plus curieux est sans doute celui que nous offre un skyphos de Bosco Reale (S. Reinach, *l. l.*, p. 92, 93, 94, 97) : on y voit, d'un côté, Auguste assis et entouré de licteurs, recevant l'hommage de barbares qui, introduits par un général romain, lui présentent leurs jeunes enfants ; sur l'autre face, l'empereur reçoit des mains de Livie divinisée une statuette de la victoire, en présence de Rome et du génie du peuple romain ; à sa gauche, Agrippa lui amène un groupe de sept personnages, représentant des provinces : aussi bien la conception du sujet que les moyens par lesquels elle s'exprime constitue un remarquable parallèle à la frise sud de Lagina. On en pourra rapprocher encore les reliefs sculptés sur l'*arcus pietatis* à Rome, devant le panthéon, qui montrent les provinces et les peuples de l'empire implorant la protection de l'empereur.

Ces allégories politiques et politico-religieuses sont, on le sait, en grande faveur à l'époque d'Auguste ; sans doute tout l'appareil de cette symbolique s'était constitué dès l'époque hellénistique en Égypte et en Asie mineure : rappelons les villes personnifiées qui figurent dans la *pompa Ptolemaei* (Athénée, V, p. 201 *D*), et, à Rome même, les quatorze nations sculptées par Coponius

autour du théâtre de Pompée (Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4, 27, Littré) ; mais les monuments de ce genre deviennent plus nombreux sous l'empire : Auguste lui-même orne le *porticus ad nationes* de *simulacra gentium* (Servius, *in Verg. Aen.*, VIII, 721) ; à Lyon, on lui consacre un autel avec les représentations de soixante peuples gaulois (Strabon, IV, p. 192) ; à ses funérailles, on porte des statues représentant les peuples qu'il avait soumis (Dion Cassius, LVI, 34, 3) ; ces monuments sont perdus, mais celui qui fut élevé à Tibère, en l'an 20, par douze villes d'Asie mineure, nous est connu tout au moins par la base de Pouzzoles (qui date de l'an 30), et les reliefs de cette base, par leur origine asiatique, ont pour nous un intérêt spécial ; nous noterons en leur place les analogies qu'en offrent les types avec ceux de notre frise — en particulier le mouvement de danse que le sculpteur de Lagina a donné à plusieurs de ses figures comme celui de la base à la ville d'Aegae — mais nous devons signaler ici la composition de la face opposée à l'inscription (S. Reinach, *l. l.*, p. 228, 3) qui, avec sa juxtaposition de personnages disposés sur deux rangs et sans rapport entre eux, reproduit un procédé qu'on retrouve sur presque toutes les plaques de nos frises sud et nord ; nous renvoyons d'ailleurs au commentaire que M. Sieveking a récemment donné de la base de Pouzzoles (Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler*, texte de la pl. 575 ; cf. texte de la pl. 595) : on pourrait l'appliquer presque mot pour mot à ces deux parties de la frise. Cette analogie si frappante constitue un argument assez fort contre l'hypothèse qui séparerait ces deux monuments par un intervalle d'un siècle.

Pour les monnaies, ce sont surtout les bronzes impériaux d'une époque assez avancée qui nous fourniraient certains éléments de comparaison : aussi nous n'avons pas multiplié ces rapprochements qui n'éclairent pas la question de date et qui — l'expérience nous l'a prouvé — ne servent en rien à l'identification des figures de la frise. Citons cependant deux monnaies, l'une de Tarse, l'autre de Laodicée de Phrygie, qui, sans offrir de ressemblance directe avec les frises nord et sud de Lagina, portent une composition allégorique d'un caractère assez analogue : sur celle de Tarse, on voit la Tyché de la ville, entourée de la Cilicie, de l'Isaurie et de la Lycaonie (Waddington, *Bulletin de correspondance hellénique*, VII, 1883, p. 283-284 ; British Museum, *Lycia, Isauria, Cilicia*, p. xci-xcii et p. 193, n°s 175, 176 ; type analogue à Anazarbos, Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 350, n° 14) ; sur celle de Laodicée, la ville trône, tenant d'une main la statuette de Zeus laodikeus, de l'autre une corne d'abondance, et ayant à sa droite la Phrygie, derrière elle la Carie (British Museum, *Phrygia*, p. 317, pl. XXXVIII, 2). Deux autres bronzes méritent plus particulièrement d'être mentionnés : sur l'un, frappé à Colophon sous Valérien, on voit, devant un temple tétrastyle dans lequel est placée la statue de Zeus clarios, un taureau s'approchant de l'autel et, au premier plan, en demi-cercle, les figures des treize cités de la ligue ionienne, avec l'inscription τὸ κοινὸν τῶν

Ἰώνων (*ibid.*, *Ionia*, p. 45, n° 60; pl. VIII, 16); sur l'autre, un bronze éphésien de Macrin, le temple renferme la statue de l'empereur, et cinq figures sont groupées autour de l'autel avec le bœuf pour le sacrifice (*ibid.*, *l. l.*, p. 89, n° 293; pl. XIV, 4). Les deux compositions fournissent, sinon par les sujets mêmes, du moins par les moyens d'expression, un intéressant rapprochement avec les longs côtés de notre frise.

Style des sculptures. — Nous avons dû insister longuement sur les questions de disposition, d'interprétation et de date : aussi nous nous bornons à quelques indications sommaires sur la composition et le style des sculptures. Dans ce qui suit, nous avons surtout en vue les frises nord et sud : la frise est nous est parvenue si réduite qu'elle ne se prête guère à l'étude. Pour la gigantomachie de l'ouest, nous renvoyons à l'article de M. Chamonard qui a soigneusement relevé les emprunts faits par le sculpteur de Lagina à la frise de Pergame; on notera toutefois que ces emprunts portent sur des types isolés, en particulier sur ceux des géants, non sur le style ni sur la composition qui présente ici un tout autre caractère : c'est une simple juxtaposition de personnages, laissant découverte une assez large partie du fond ; les figures se recouvrent ou se recoupent rarement; s'il y a, à ce point de vue, influence d'une œuvre antérieure, elle est certainement plus ancienne que le grand autel et pourrait remonter jusqu'au ve siècle.

Les frises nord et sud offrent un parti tout différent : des figures serrées les unes contre les autres, placées sur plusieurs plans, se recouvrant parfois presque entièrement, se recoupant fréquemment, la volonté exprimée très clairement de cacher le plus possible du fond sous cette accumulation de personnages : ce dernier procédé est fort ancien, puisqu'on le trouve déjà sur des reliefs du ve siècle ('Εφημερὶς ἀρχαιολογική, 1909, pl. VIII) ; aussi bien, dans l'expression des relations spatiales, ces deux parties de la frise témoignent d'une conception moins avancée que certains reliefs du ive siècle (par exemple, ceux de l'Asclépieion d'Athènes et les stèles funéraires attiques à plusieurs personnages), et paraissent en réaction consciente contre le style des reliefs hellénistiques.

Sur la frise est, l'influence hellénistique est plus sensible, en particulier au n° 212, qui nous montre un groupe de nymphes et de divinités locales éparses à divers plans et à diverses hauteurs sur un décor rocheux ; on observera néanmoins que le sculpteur ne dépasse pas le point déjà atteint à la fin du iiie siècle par Archélaos de Priène et reste en deçà de l'auteur de la frise de Téléphos : ses blocs de rocher ne constituent pas un fond, mais un simple accessoire placé devant le champ de la plaque qui demeure toujours ce milieu abstrait et indéterminé qu'il est à l'époque classique.

Nous sommes donc portés à ranger le sculpteur de Lagina parmi les adeptes de la renaissance classique qui se produit au Ier siècle en opposition au style pittoresque de la période précédente : de là, sans doute, le grand nombre de figures de femmes vêtues du chiton à apoptygma, et ces figures de danseuses qui rappellent un motif fréquemment repris par les néo-attiques ; de là aussi, ce caractère d'extrême généralité répandu sur toute la représentation, et ce manque d'attributs spécifiques qui en rend l'interprétation si malaisée (cf. sur ce point les observations de A. Dumont, *Bulletin de correspondance hellénique*, II, 1878, p. 561-562).

Les proportions des figures sont très allongées ; la hauteur n'est jamais inférieure et est parfois supérieure à huit têtes ; les figures de femme surtout sont d'une extrême sveltesse ; les têtes n'ont aucun caractère individuel ; sur la frise nord, apparaît à plusieurs reprises, employé presque indifféremment pour les guerriers et les amazones, un type directement imité du type d'athlète ou d'Héraclès jeune créé dans l'école attique du IVe siècle.

Dans le traitement des draperies, on distingue deux procédés différents : chez les femmes vêtues du chiton à apoptygma, le sculpteur s'inspire de la manière du Ve siècle, mais en la transposant par un emploi des ombres moins plastique que pictural : la jambe portante disparaît sous la draperie ; la jambe libre semble presque nue, vigoureusement dessinée par des plis profonds qui en suivent les contours intérieurs et extérieurs ; entre les jambes, descend un large flot de draperie, recreusé de quelques sillons étroits et profonds ; — chez les femmes drapées dans l'himation, l'influence hellénistique se révèle à la transparence de la tunique sous l'étoffe légère du manteau ; le tissu est assez souvent orné d'un dessin indiqué par des traits légèrement incisés, entre lesquels était sans doute étendue une zone de couleur (le même procédé se retrouve sur la frise de Pergame, sur celle de l'autel de Magnésie et sur de nombreuses statues à partir du IIIe siècle) ; on notera aussi, comme une mode hellénistique, le galon plat, posé parfois sur la tunique, en bordure de l'échancrure du cou.

Le sculpteur, pour varier un peu l'uniformité du sujet, a cherché parfois à grouper ses personnages ; ces groupes, qui sont d'une composition très lâche et se pénètrent les uns les autres, sont purement artificiels, et il semble bien que l'artiste a voulu qu'ils fussent compris comme tels, car, presque sans exception, quand deux figures se tiennent enlacées, leurs têtes se détournent, et lorsqu'un personnage s'avance vers un autre, il regarde du côté opposé ; c'est même là un des caractères les plus généraux de la frise : la tête et le regard sont presque toujours tournés dans une direction inverse du mouvement du corps.

Ces mouvements se développent le plus souvent sur un plan parallèle au fond ; ils sont en général très lents ; sur toute la longueur des frises nord et

sud, un seul personnage (n° 206, figure [3]) est représenté en une attitude agitée, sans qu'on puisse d'ailleurs rendre compte de cette agitation ; les figures en marche vont en traînant la jambe et paraissent à peine moins immobiles que celles qui sont au repos ; même dans la gigantomachie, la plupart des gestes sont mous et sans véritable vigueur ; nulle part, sauf peut-être au groupe opposé à Apollon (n° 229), l'artiste n'a su exprimer le tumulte de la mêlée et la brutalité de la lutte.

La monotonie qui résulte du caractère inorganique de la composition et de la lenteur des mouvements est augmentée encore par la répétition de certains motifs ; nous signalons ici les plus notables :

a) *figure assise, la tête et les jambes tournées dans des directions opposées* : Aphrodite (n° 202) ; nymphe à la cassette, n° 205 [1], presque semblable au n° 216 [1] ; rapprocher n° 206 [6] ; type analogue, vu de dos, n° 212 [5] ; à peine différentes, les amazones n°s 214 [5] et 219 [7] ; rapprocher les n°s 220 [5] et 212 [2] ; cf. femmes, n°s 204 [7], 207 [4], 208 [3], 215 [2] ; — Zeus (n° 201), 203 [6], 218 [5] ; Apollon (n° 202) et les figures n°s 217 [3], 222 [2] et [7] ; à rapprocher du même type, les n°s 200 [2] et [5], 209^{a} [3], 213^{a} [3], 217 [3], et, bien qu'ayant la tête et les jambes dirigées dans le même sens, les n°s 221 [1] et 224 [2]. — Ces figures forment presque toujours une sorte de groupe avec un personnage debout, placé derrière elles au second plan : *c'est même là le motif qui revient le plus fréquemment sur la frise* ; cf. n°s 202, 204, 205, 206, 207, 209^{a}, 211, 212, 213^{a}, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222 (deux fois), 224, 232 ;

b) *figure assise, la main relevée et appuyée sur un sceptre ou une lance* : n°s 200 [2], 201 [7], 204 [6], 206 [5], 211 [6], 212 [7], 218 [5], 222 [2] ;

c) *figure debout, la main relevée et appuyée sur un sceptre ou une lance* : n°s 199 [1] — à rapprocher de 221 [7] — 203 [2], 204 [8], 208 [1], 214 [1 ?] et [2], 217 [4], 219 [4], 221 [5], 223 [3], 224 [3] ; le même geste : la figure est groupée avec une autre, derrière laquelle passe le bras relevé et qu'elle semble enlacer : n° 205 [4], 214 [6], 216 [6, 219 [3], 220 [9] ;

d) *la main relevée sur la tête* : n°s 212 [4], 220 [6] ; vers la tête, touchant le casque : 204 [5], 214 [3], 218 [6], 220 [10] ; tenant un pan de draperie, 199 [3] et [4] ; tenant un attribut, 207 [3 et 5], peut-être 217 [5] ; cf. 202 [2] ;

e) *le bras tendu à hauteur de l'épaule, l'index allongé* : n°s 205 [3], 212 [8], 224 [7] ; très probablement 213 [2], 230 [1] ; cf. 208 [4], 209, 209^{a} [6], 217 [6], 225 ; voyez aussi 205 [5] ; le même mouvement, inverti (la main droite tendue au dessus de l'épaule gauche), n° 220 [11] ;

f) *la main posée sur l'épaule d'un autre personnage* : n°s 201, enfant sur les genoux de [3], 202 [2], 209^{a} [5], 212 [6], 213^{a} [1], 214 [7], 216 [2], 217 [1], 218 [1], 223 [1], 224 [3], 232 ; posée sur la tête d'un autre personnage : n°s 201 [5], 211 [5] ;

g) *le pied relevé sur une pierre* : n°s 198 [3], 199 [3], 200 [1] et [4], 206 [2], 209^{a} [5], 213 [2], 220 [3], 222 [5], peut-être 223 [3], 217 [4] et 219 [3] ; cf. 219 [6], 221 [4], 224 [4], 226 [2] ;

h) *type de la « Pudicité »* : n°s 200 [3], 209^{a} [4] ; cf. l'attitude de 221 [2] ;

i) *danseuses* : n°s 206 [1], 211 [8], 223 [1] et [2] ;

j) *deux personnages se donnant la main* : n°s 221 [7]-222 [1], 223 [3-4] ; cf. n° 199 [1-2] ; 198 [3-4] ;

k) *deux personnages enlacés* : n°s 205 [4-5], 208 [1-2], 216 [3-4] et [5-7], 220 [3-4].

La frise de Lagina a vraisemblablement été conçue et dessinée par un seul artiste. De toute manière, les faces nord et sud sont certainement d'un auteur unique; les différences qu'on observe entre elles et la frise ouest, celles qu'on peut pressentir avec la frise est, s'expliqueraient d'elles-mêmes par la différence des sujets et semblent dues d'ailleurs à l'imitation d'œuvres antérieures; nous l'avons indiqué plus haut pour la gigantomachie ; il est évident d'autre part que les plaques de l'est, nos 210 et 211, où nous reconnaissons la naissance d'Hécate, sont imitées d'une « naissance de Zeus ». Il ne paraît pas moins certain que l'assemblée des dieux (frise sud, nos 201 et 202), dont la composition, assez adroitement équilibrée, se distingue si fortement des autres plaques de cette face, est empruntée à une œuvre (sans doute une peinture) où les dieux siégeaient sous la présidence de Zeus olympien et d'Héra. Le défaut d'individualité, le manque absolu d'imagination ne se font donc pas moins sentir dans l'invention de l'ensemble que dans celle des motifs particuliers. L'œuvre est d'un « classiciste » qui, tout en subissant inconsciemment l'influence hellénistique, est hanté par le souvenir des grandes œuvres du ve et du ive siècle (la seule présence d'une frise figurée de cette importance dans l'entablement d'un temple corinthien suffirait à le prouver), mais il est incapable de donner un accent personnel aux éléments qu'il emprunte, ni d'en faire sortir une synthèse homogène et originale. Son œuvre « ne se tient pas » et elle a le plus grand défaut d'une œuvre d'art : elle est continuellement médiocre.

L'exécution témoigne d'une remarquable unité ; si, comme il est probable, elle est due à la collaboration de plusieurs mains, il paraît impossible de déterminer ce qui revient à chacune d'elles. Le travail, malgré certaines duretés (en partie voulues) et d'assez nombreuses incorrections, n'est pas dénué d'habileté, mais il est surtout monotone, banal et ennuyeux ; signalons cependant quelques figures de jeunes femmes, d'une élégance assez séduisante quoique sans caractère (nos 206 [6], 214 [5], 216 [1]).

Au point de vue architectonique, il convient de signaler la hauteur de la frise, anormale pour les proportions du temple et surtout d'un temple corinthien ; on a peine à croire que ce lourd bandeau sculpté pût être d'un heureux effet ni même s'insérer organiquement dans l'ensemble architectural.

Technique de la frise. — Le relief est haut ; certaines figures ont l'aspect de statuettes rapportées sur le fond ; elles y restent cependant toujours engagées par d'assez larges surfaces ; les parties entièrement détachées sont assez rares. Il n'y a pas de plinthe continue ; la partie inférieure présente une ligne irrégulière qui se déplace selon le mouvement et la saillie des figures. — On a usé du trépan pour creuser les cheveux, la barbe, les plis profonds des draperies ; l'usage en semble même assez brutal, étant calculé pour l'effet à une grande hauteur et en pleine lumière. — Les figures coupées par les joints sont

très nombreuses ; on en devrait conclure logiquement que la frise a été sculptée sur les blocs déjà montés, et il est possible ; cependant il y a quelques défauts d'appareillage (déjà signalés p. 442), et l'on s'explique mal, dans cette hypothèse, les différences que présentent entre eux les rais de cœur de la moulure supérieure ; ceux-ci tantôt sont sculptés sur un talon, tantôt s'enlèvent directement sur le fond, et, dans ces deux variétés, présentent encore des différences sensibles de forme et de relief ; sur une plaque (n° 214), l'arête inférieure du talon est motivée par un petit listel.

Pièces rapportées : elles sont peu nombreuses ; voyez en tête des n°s 202, figure [5] ; 206, figures [3] et [5] ; 216, figure [5] ; 222, figure [4] ; 223, figure [5] ; 224, figure [2] ; 225 ; 229, figure [1] ; 233 (autel), figures [11] et [14].

Polychromie : au témoignage de Hamdy bey (cité plus haut, p. 429), la frise portait, au moment où elle fut découverte, des restes importants de couleurs ; il n'en subsiste que quelques traces extrêmement réduites, signalées en tête des n°s 202, 214, 215, 216, 219, 220, 221, 224 ; la plus caractéristique est au n° 219, sur le petit fragment qui se rajuste à droite de cette plaque : le pouce d'une figure de femme dont l'ongle est entièrement peint en jaune et cerné d'un mince filet rouge, très finement tracé. Ce détail montre que la peinture avait été exécutée avec beaucoup de soin et presque comme un tableau destiné à être vu à hauteur d'œil.

Les plaques étaient appareillées entre elles par des crampons de fer, scellés dans des mortaises creusées aux extrémités de la tranche supérieure ; les joints sont différemment dressés, tantôt polis et tantôt simplement épannelés.

La hauteur des plaques est de 0^{m} 93 ; la hauteur moyenne des figures oscille autour de 0^{m} 80 ; l'épaisseur primitive des blocs, d'après Newton, était de 0^{m} 491 (1 pied 7 1/2).

Le marbre est blanc, cristallin, à gros grains, parfois traversé de veines de quartz (cf. n°s 225^{a} et 233 *in pr.*).

Mentions sommaires de la frise (cf. la bibliographie citée plus haut, p. 430) : Benndorf, *Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, VI, 1882, p. 166 ; (— et Niemann), *Reisen in Lykien*, I, 1884, p. 152 ; — Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, 1893, Introduction, p. VII ; — F. B. Tarbell et W. N. Bates, *American journal of archeology*, VIII, 1893, p. 24-25 ; — M. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, 1897, p. 671 ; (— et Pontremoli), *Pergame*, 1900, p. 215 ; — Bienkowski, *Wiener Jahreshefte*, I, 1898, p. 26 ; — G. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 500 ; — Halil bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXIII, 1908, *archaeologischer Anzeiger*, col. 113 ; — G. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, XIII, 1909, t. XXVI, p. 256-257 ; — *Altertuemer von Pergamon*, III, 2, 1910 : H. Winnefeld, *Die Friese des groszen Altares*, p. 136-137 ; — E. Pfuhl, dans Pauly-Wissowa-Kroll, *Real-Encyclopaedie*, VII, 2, 1912, s. v° *Har*[*ma*]*tios*, col, 2374.

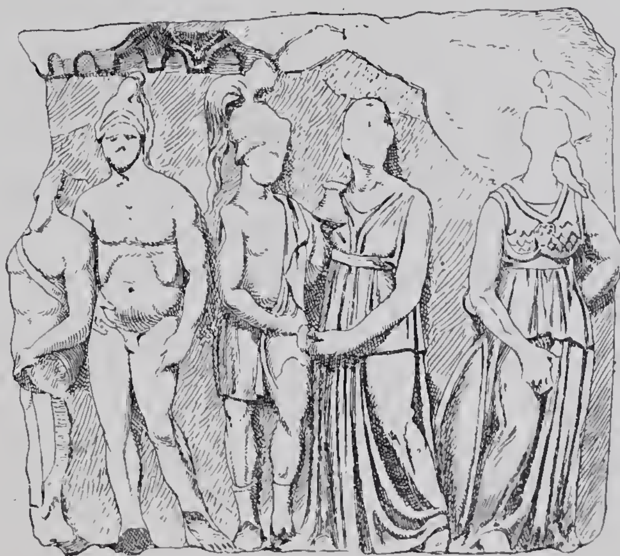
FRISE SUD

198 (1914, 34) [pilier III][1] Plaque de l'angle sud-ouest ; long côté sud.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Long côté du bloc d'angle ; joint à droite, poli près de l'arête antérieure ; rais de cœur mutilés à gauche, emportés, à droite, avec une partie du fond ; *homme assis* [1] : manquent les jambes, la main gauche, peut-être le bras droit (voyez la description) ; tête profondément érodée, rajustée (n'existe pas dans les reproductions) ; *homme debout* [2] : manquent les pieds ; visage indistinct ; érosions sur le casque, les mains, l'avant-bras gauche, les jambes ; *guerrier* [3] : manquent une partie de l'épaule droite, la main droite, les pieds ; visage indistinct ; érosions sur le casque, le bras droit, la jambe gauche ; *femme* [4] : tête informe ; érosions sur le sein gauche, toute la longueur du bras et le genou gauche ; de l'objet qu'elle porte avec le personnage précédent, il ne reste que l'extrémité supérieure ; *Athéna* [5] : manque le pied gauche ; érosions sur l'avant-bras, la main et le pied droits, l'égide, la draperie de la jambe droite et entre les jambes ; la tête est rajustée (non reproduite sur les photographies ni sur notre figure) ; le visage est indistinct, le cimier du casque brisé ; l'extrémité du coude gauche était sculptée sur une plaque perdue ; longueur (mesurée sur la face supérieure, y compris la saillie des rais de cœur sur la face en retour), 1m 05.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — six personnages : à l'angle, un éphèbe nu [1] est assis sur un escabeau carré et massif qui se distingue à peine du fond ; le buste est de face avec un léger mouvement à gauche, la jambe droite devait être croisée devant la gauche qui adhérait au fond et ne portait sur le sol que des orteils ; la tête, légèrement inclinée vers l'épaule gauche et tournée du même côté, est imberbe et coiffée de cheveux bouclés ; un baudrier passe en écharpe, de droite à gauche, sur la poitrine ; le bras gauche est baissé, la main abandonnée sur les cuisses ; la position du bras droit est douteuse, car le côté droit du buste présente des érosions superficielles plutôt que des traces d'arrachements bien nettes, et



1. Les indications placées entre crochets après le n° d'inventaire définissent l'endroit où est exposée chaque plaque, soit devant les piliers, qui sont numérotés dans l'ordre où ils se présentent pour le visiteur venant de la salle V, soit sur le mur, où le chiffre romain désigne le rang à partir du haut et le chiffre arabe la place dans le rang à partir de la gauche.

l'on peut même se demander si le bras droit a été sculpté ; — à côté, un éphèbe nu [2] est debout et de face, reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie et écartée ne touchant le sol que de la pointe du pied, le bras gauche pendant naturellement, la main droite à la hanche, la tête penchée vers l'épaule gauche, tournée légèrement de ce même côté et coiffée d'un casque à visière relevée et cimier bas ; le sculpteur paraît avoir ressenti quelque hésitation pour l'attitude à donner au bras droit ; il aurait d'abord voulu, semble-t-il, faire passer ce bras derrière la tête du personnage d'angle — motif qui revient fréquemment sur la frise ; le boudin de marbre, qui, sur la face en retour (n° 198 a), sort du fond, derrière la nuque de ce personnage, aurait dû être l'avant-bras (de toute manière, ce ne peut être ni le bras droit de la figure d'angle, ni l'extrémité d'un carquois attaché à son baudrier, ni le bras gauche du dieu luttant avec le géant) ; il aurait ensuite éprouvé un repentir, et, modifiant le geste de sa figure, sans doute pour qu'elle ne débordât pas sur l'autre côté, il lui sculpta grossièrement sur la hanche trois doigts d'une main droite qui se rattache si mal au bras (supposé caché par le bras gauche du personnage précédent) qu'on a peine d'abord à la reconnaître pour ce qu'elle est ; — au milieu de la plaque, un jeune guerrier imberbe et une jeune femme, tournés l'un vers l'autre, tiennent entre eux, des deux mains, un objet mutilé qui paraît avoir été ou une épée (placée verticalement, la poignée à hauteur de leur épaule) ou un thymiatérion : lui [3], de trois quarts à droite, le corps portant sur la jambe droite, le pied gauche posé sur une pierre plate ou une petite éminence du sol, vêtu d'une tunique courte qui découvre toute la partie droite du buste, coiffé d'un casque à panache retombant et chaussé de bottines montantes ; elle [4], de trois quarts à gauche, la tête nue, détournée à droite, la jambe gauche traînante, vêtue d'un chiton à apoptygma, serré sous les seins par une ceinture à agrafe rectangulaire ; — à l'extrémité de la plaque, une femme, isolée [5] est debout et de face, la jambe gauche portante, la droite fléchie et légèrement avancée ; la tête, coiffée d'un casque corinthien, est tournée à gauche ; elle appuie la main gauche derrière la hanche, et tient de la droite, baissée sur le devant de la cuisse, la poignée d'une épée dont le fourreau remonte sous l'avant-bras ; à sa droite, un bouclier est posé droit sur le sol ; elle porte la même tunique que la figure précédente ; une égide squameuse, échancrée haut et bas et décorée, entre les seins, d'un petit gorgoneion, lui couvre la poitrine et permet de reconnaître Athéna.

Les deux premières figures peuvent être, soit des héros locaux : tels les héros Masnès et Tylos qui figurent sur les monnaies de Sardes (British Museum, *Lydia*, introduction, p. cxi), ou le héros lydien anonyme des monnaies de Mastaura (*ibid.*, pl. XVII, 3), soit simplement le symbole d'une ville : sur les monnaies de Nicomède I, la Bithynie est personnifiée le plus souvent par une figure amazonienne, mais parfois apparaît, à la place de la personnification

féminine, une figure masculine représentant la race des bithyniens (Gardner, *Journal of hellenic studies*, IX, 1888, p. 66). Le groupe central représente sans doute deux villes alliées ; sur le motif des mains droites jointes, cf. plus bas, aux nos 222 et 223 ; Aphrodisias et Antioche ont frappé des monnaies d'alliance où les deux démoi, face à face, portent sur leurs droites jointes une statue de culte d'Aphrodite (*Caria*, p. 53, n° 162 ; pl. XLIV, 2) ; à Éphèse, Apollon prend un rameau d'olivier que lui offre Artémis (*Ionia*, p. 79, n° 238 ; pl. XIII, 10) ; les monnaies de Thyatire montrent l'empereur et Apollon tyrimnaeos joignant leurs mains droites et supportant ensemble une urne agonistique (*Lydia*, p. 312, n° 112 ; pl. XXXII, 2) ; sur des bronzes impériaux d'Amorion, deux mains s'unissent sur un caducée (*Phrygia*, p. 50, n° 19 ; pl. VII, 7) ; sur une monnaie de Césarée, deux mains tiennent un étendard (*Galatia*, p. 57, n° 86 ; pl. X, 1). Athéna figure probablement à cette place pour une ville dont elle était la patronne ; sur les monnaies de Maeonia, apparaît une Athéna qui n'est pas sans analogies avec celle-ci (*Lydia*, p. 129, n° 15 ; pl. XIII, 10 ; cf. à Magnésie du Sipyle, *ibid.*, p. 138, nos 8-10 ; pl. XV, 5) ; ce type, qui dérive de la Parthénos, apparaît fréquemment sur les reliefs attiques du ve et du ive siècle (Schoene, *Griechische Reliefs*, pl. X, n° 55 ; XII, nos 60-62, etc. : le bouclier est toujours à gauche, mais la jambe d'appui varie de côté ; cf. *ibid.*, pl. XX, n° 88, une Athéna avec la main droite sur la hanche).

S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 23.

Photographie [?] n° 1540.

198a (1914, 34) [pilier III] Plaque de l'angle sud-ouest ; petit côté ouest.

La description en est donnée en fin de la frise ouest ; voyez plus bas, après le n° 230, p. 534.

199 (1914, 1) [I, 1] Plaque de la frise sud.

Signalée par Newton ; retrouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint poli à gauche et à droite ; angles supérieurs et arête inférieure mutilés ; tous les rais de cœur rabattus ; toutes les têtes brisées ou informes ; *homme* [1] : manquent le bras droit, la partie droite du buste, les pieds ; main gauche érodée ; *femme assise* [2] : manquent l'avant-bras droit, la main gauche, les pieds ; *femme debout* [3] : mains et pieds mutilés ; de l'enfant qu'elle porte, il ne reste que les jambes drapées ; le buste forme une masse indistincte, sans bras ni tête ; *femme debout* [4] : main gauche et pieds mutilés ; *homme* [5] :

manquent le bras et le pied gauches ; jambe gauche et mains profondément érodées; toute la surface est très attaquée, rongée, tachée par l'humidité; Newton dit avoir retrouvé cette plaque le relief contre le sol; sa lithographie montre qu'elle a beaucoup souffert, depuis cette époque, de l'exposition à l'air libre ; longueur, 1m16.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque ; — cinq personnages et partie d'un sixième : à gauche, vêtu d'une tunique et d'un long manteau qui, posé de biais de l'épaule gauche à la hanche droite, découvre une partie du buste et le bras droit, un homme barbu [1] se tient debout, le corps de trois quarts à droite, le pied droit légèrement en arrière et ne portant que de la pointe, la main gauche relevée très haut et s'appuyant sur l'extrémité d'un long sceptre, la main droite baissée (tenon sur la cuisse) et tendue ou donnée à une jeune femme assise devant lui sur un escabeau massif dont la partie antérieure est profilée en pattes de lion ; — tournée de trois quarts à gauche et levant la tête vers le précédent personnage, cette femme [2] est vêtue d'un chiton serré sous les seins et d'un manteau qui couvre les jambes et retombe sur l'avant-bras gauche baissé ; ses cheveux sont noués en chignon sur la nuque ; — à côté d'elle, une autre femme [3] est debout, le corps de face et portant sur la jambe droite, la tête tournée à droite ; sa tunique, serrée sous la gorge et bordée en haut d'une ganse plate, découvre l'épaule gauche ; de la main droite relevée à hauteur de la tête — le bras est trop long — elle pince, avec une élégance un peu affectée, un bord de l'himation qui tombe sur le dos et couvre les jambes ; de l'autre bras, elle maintient sur sa cuisse gauche (le pied gauche est relevé sur une pierre) un enfant très mutilé, vêtu d'une tunique et d'un manteau ; — près d'elle, et cachée en partie derrière son épaule gauche, une femme [4] est debout dans une attitude à peu près semblable à la sienne ; le pied gauche repose à terre, et le buste, légèrement tourné à gauche, est tout entier couvert par l'himation ; elle en tient le bord sur l'épaule droite, d'un geste presque pareil à celui de la précédente, tourne fortement la tête à droite, et porte, de la main gauche, une grande corne d'abondance de laquelle émergent des fruits ronds, des raisins et deux gâteaux en forme de pyramide ; — à côté, tourné de trois quarts vers elles, est un homme [5] nu dont le corps repose sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et ne portant que de la pointe ; sa main droite touche la hanche gauche de la femme précédente ; sur son avant-bras gauche, plié à angle droit, retombent les plis d'un manteau jeté sur l'épaule gauche ; — contre l'arête



droite, on voit la ligne du dos et des jambes — très mutilées — d'un homme nu, tourné de profil à droite et dont la plus grande partie était sculptée sur une plaque perdue.

Newton supposait que cette plaque pouvait se rapporter à la naissance d'Hécate, mais c'est là une explication peu vraisemblable ; les deux premières figures représentent soit une ville par l'union du démos avec la déesse protectrice, soit deux cités alliées (cf. Schoene, *Griechische Reliefs*, pl. VIII, n° 50 ; British Museum, *Phrygia*, pl. LI, 5 et 8). Les figures [3] et [4], probablement deux nymphes, ne représentent peut-être qu'une seule ville où quelque légende localisait la naissance ou l'éducation d'un dieu ; les deux motifs sont réunis sur un fragment de relief qui paraît dater des commencements de l'empire, où une jeune femme tient à la fois, sur le bras gauche, un enfant et une corne d'abondance (Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler*, texte à la pl. 595, fig. de la p. 3) ; sur la base de Pouzzoles, la ville de Sardes donne la main droite à un enfant nu et en porte un autre sur le bras gauche (Amelung, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, 1904, p. 906 ; Sieveking, *ap.* Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler*, *l. supra l.*) ; sur les monnaies d'Aegae, Amalthée debout tient de la main droite la corne d'abondance et sur le bras gauche Zeus enfant (Imhoof-Blumer, *Journal international d'archéologie numismatique*, XI, 1908, p. 145, n° 418 ; pl. IX, 12) ; de même, à Sidon (*ibid.*, p. 146, n° 419 ; cf. Rouvier, *ibid.*, V, 1902, p. 270, n° 1539 ; pl. X, 9). Un bronze de Julia Domna, frappé à Nicée, porte une figure de nymphe très semblable à la figure [3] : elle tient du bras gauche, sur son genou relevé, Zeus enfant et lève de la main droite un pan de l'himation qui se gonfle au dessus de l'épaule comme pour protéger le jeune dieu ; le pied gauche est posé sur une pierre ou une boule (Imhoof-Blumer, *l. l.*, XI, 1908, p. 140, n° 410 ; pl. IX, 5) ; ce type est d'ailleurs fréquent sur les monnaies (*ibid.*, pl. IX, 2 et 4) ; sur certaines monnaies de Cassandra, la nymphe Nysa tient de la main droite une grappe de raisins et sur le bras gauche le jeune Dionysos et une corne d'abondance (*ibid.*, p. 157, n° 447 ; pl. X, 17), mais sur la plupart des coins de cette ville, la nymphe n'a pas d'attribut dans la main droite qui relève simplement un pli du péplos (*Antike Muenzen Nordgriechenlands*, III, pl. XII, 11 et 12 ; cf. la monnaie de Samos, British Museum, *Ionia*, pl. XXXVII, 11) : cette attitude, bien connue dans l'art classique, est fréquemment donnée, dès le ve siècle, à des figures allégoriques [l'Asie, sur le vase de Darius ; reliefs « politiques », Schoene, *Griechische Reliefs*, pl. XIV, 69 ; Dumont, *Bulletin de correspondance hellénique*, II, 1878, pl. XI et XII ; p. 561 (années 362 et 375) ; *Athenische Mitteilungen*, XIX, 1894, pl. VII]. Pour la figure [5], dont la lithographie de Newton (qui proposait d'y reconnaître Hermès) montre encore la tête imberbe et tournée de profil à gauche, nous y voyons plutôt un héros local ou le démos d'une ville : ce dernier, très fréquent sur les monnaies, y apparaît le plus souvent sous les traits d'un homme jeune et sans barbe.

Newton, *A history...*, II, p. 563, n° III; p. 566-567; pl. LXXIX en bas; p. 566, n° IX (cf. plus haut, p. 434-435); *Travels...*, II, p. 51; — Chamonard, *Mémoire*, f° 45, n° 1; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 26.

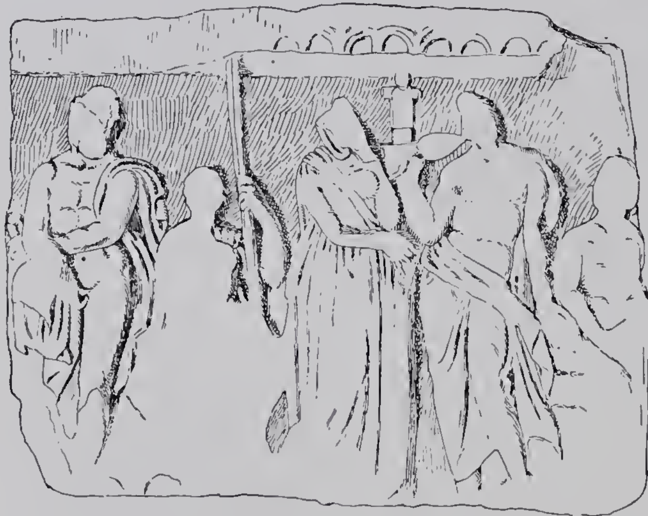
Photographie [B[10]] n° 1509.

200 (1914, 2) [I, 2] Plaque de la frise sud.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à gauche et poli à droite; angle supérieur droit, arête et angles inférieurs mutilés; presque tous les rais de cœur rabattus; les têtes brisées ou informes; *homme* [1]: manque le bas des jambes; bras et draperie érodés; *jeune homme assis* [2] : sauf le bras gauche et le sceptre, il ne reste que la silhouette assez nette du buste, très confuse des jambes; *femme* [3] : manquent l'avant-bras gauche et les pieds; toute la surface profondément érodée; *femme* [4] : manquent les pieds; main droite informe; bras et main gauches profondément érodés; *jeune homme assis* [5] : restent le buste et le bras droit (très érodé) moins la main; le rocher, très confus, ne se distingue plus des cuisses; le bras gauche et les jambes étaient sculptés sur une plaque perdue; longueur, 1m 185.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque; — cinq personnages placés côte à côte : à gauche, un homme [1], aux formes vigoureuses, au buste puissamment musclé, est debout et de face, le corps portant sur la jambe gauche; le pied droit est posé, semble-t-il, sur un rocher assez élevé; la tête, barbue et coiffée de cheveux courts mais abondants, regarde à droite; la main gauche est ramenée sur la hanche opposée et paraît tenir une épée au fourreau; l'avant-bras droit pend sur le côté intérieur de la cuisse droite; une draperie, jetée autour de l'épaule gauche, passe sous l'aisselle, tourne sur le dos et revient sur la jambe droite; — à côté, un personnage [2], qui semble un jeune homme imberbe, est assis



sur un rocher, le buste de face, la tête tournée à gauche, les jambes rejetées à droite; la main droite devait s'appuyer sur le rocher; la gauche relevée tient un sceptre très long; une draperie, dont l'extrémité est visible sur l'épaule gauche, tombait sur le dos et revenait sans doute sur les jambes; — au milieu de la plaque, une femme [3] est debout et de face, la jambe gauche croisée devant la droite, la tête tournée à droite, le coude gauche appuyé sur un pilier

où elle repose aussi l'autre main; elle porte le chiton à apoptygma ; l'himation, relevé sur la tête, ne couvre que les épaules et le haut de la poitrine, et retombe sur le dos ; — de l'autre côté du pilier, une jeune femme [4], vêtue seulement d'une ample draperie qui, jetée sur le dos, couvre les jambes et retombe le long de la gauche, repose, avec un déhanchement très marqué sur le pied droit, relève le gauche sur une petite éminence du sol, tourne la tête à droite, s'appuie de la main gauche sur un rocher, et, de la main droite, écartée sur le côté à hauteur de l'épaule, tient un éventail en forme de feuille de lierre ; entre les deux femmes et derrière le pilier où s'appuie la première, se dresse sur le fond un autre pilier plus élevé qui sert de base à un petit hermès : la figure est aujourd'hui très confuse ; le visage paraît barbu et le fût semble recouvert d'une tunique ; à l'extrémité droite, un personnage [5] est assis sur le même rocher où s'appuie la figure [4] ; il n'en reste que le buste nu et presque de face et le bras droit baissé ; la tête regardait à gauche ; les jambes étaient rejetées à droite ; le sexe, bien que douteux, est probablement masculin.

La figure [1] reproduit un type lysippéen ; on aurait pu être tenté d'y reconnaître le Zeus Osogôa Zènoposeidon, mentionné dans plusieurs inscriptions (Le Bas-Waddington, n°s 348, 359, 361 ; Athénée, ii, 42 *a* ; cf. viii, 337 *c*) ; mais ce dieu, qui était à Mylasa le dieu particulier de la tribu des Otorcondes, apparaît sur les monnaies de cette ville sous un type différent (cf. British Museum, *Caria*, p. lxiii et 132-133, n°s 33, 37, 40), et si l'attribut que tient ici la main droite est bien une épée, il paraîtra plus vraisemblable d'y voir soit Zeus stratios, autre dieu de Mylasa (Strab., xiv, p. 659) dont le xoanon était orné d'une épée (Élien, *de nat. anim.*, xii, 30), soit un héros local qu'il faut renoncer à nommer. La figure [2] paraît un dieu rustique ou montagnard. Les deux femmes qui suivent sont sans doute deux nymphes (cf. un relief de Myconos, décrit par M. Fougères, *Bulletin de correspondance hellénique*, XI, 1887, p. 274, n° 38) ; le terme placé derrière elles doit représenter la divinité au culte duquel elles sont attachées, probablement Dionysos ; sur une monnaie de Mytilène, la nymphe Mytilenna porte un terme de Dionysos barbu (Imhoof-Blumer, *Journal international d'archéologie numismatique*, XI, 1908, p. 153, n° 437 ; pl. X, 9) ; le même motif, avec la divinité locale, se rencontre à Éphèse, à Aphrodisias, à Thyatire, etc... ; la figure drapée est une variante de la « Pudicité » ; la nymphe demi-nue reproduit une Aphrodite de tradition praxitélienne ; les deux types sont très fréquents dans les terres cuites hellénistiques ; pour la composition du groupe, rapprocher le relief de l'*Eutaxia*, Schoene, *Griechische Reliefs*, pl. XIII, n° 63.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 45-46, n° 2 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 27.

Photographie [B9] n° 1510.

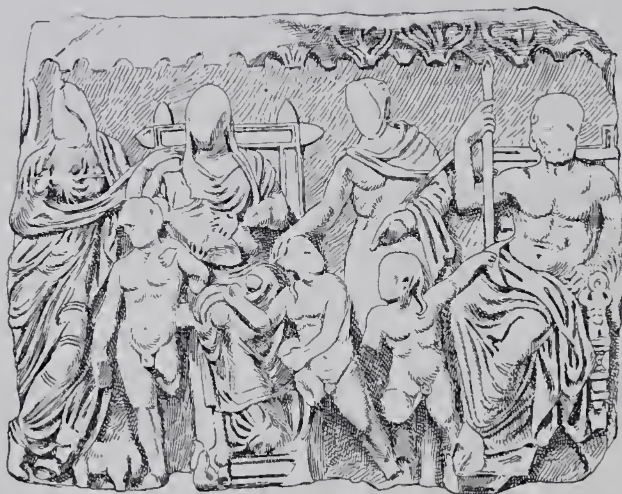
201 (1914, 3) [I, 3] Plaque de la frise sud.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint poli à gauche et à droite ; les deux premières figures à gauche sur un fragment rajusté; érosions sur les arêtes gauche et inférieure ; rais de cœur mutilés dans la partie gauche et à l'angle droit ; les têtes brisées ou très profondément érodées ; *déesse* [1] : manque la main droite ; *éphèbe* [2] : manquent les orteils droits, l'avant-bras et la jambe gauches ; main droite et membre viril érodés ; *Hécate* [3] : manquent le poignet gauche et la pointe du pied droit ; de l'enfant qu'elle tient, il ne reste que le buste, la tête informe, le bras droit et la main gauche mutilée (tenon pour la jambe droite entre les genoux de la déesse) ; *enfant* [4] : manquent la jambe droite et les orteils gauches ; le bras gauche et la main droite érodés ; membre viril mutilé ; *Hermès* [5] : manque une partie du caducée ; érosions sur les mains et la draperie ; *enfant* [6] : manquent l'avant-bras droit et la jambe droite ; membre viril mutilé ; *Zeus* [7] : érosions sur les mains, le pied gauche, le sceptre, le tabouret, les supports du trône et l'atlante de l'accoudoir ; longueur, 1m 21.

Sur la tranche supérieure de la plaque, est gravée la lettre d'appareillage ʘ.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — sept personnages : à l'extrémité droite, Zeus [7] est assis sur un trône à dossier droit, dont le bras est soutenu par une petite figure d'atlante agenouillé et dont le pied mouluré est orné d'un foudre sculpté en relief sur un petit panneau rectangulaire ; le dieu, qui appuie la main gauche sur le bras du siége, tient, de la droite levée, un grand sceptre ; la tête barbue, avec de longs cheveux ceints d'une bandelette, est légèrement inclinée vers l'épaule gauche et regarde du même côté — son regard se croise avec celui d'Aphrodite, sculptée sur la plaque suivante — le buste est de face et nu, les jambes couvertes d'une ample draperie sont tournées légèrement à gauche ; les pieds, chaussés de sandales, croisés et posés sur un tabouret ; un peu à gauche du centre de la plaque, une déesse [3], en qui nous croyons pouvoir reconnaître Hécate, est assise de face ; le dossier de son trône (semblable à celui du trône de Zeus, mais plus visible) est droit et encadré d'un bandeau légèrement profilé sur ses bords ; il est orné aux angles d'un motif de forme à peu près conique qui prolonge les montants et la traverse, et dont la surface, aujourd'hui sans ornements, était sans doute décorée d'une palmette peinte ; un tabouret profilé est placé sous ses pieds ; elle est vêtue du costume matronal avec l'himation relevé sur la tête, descendant sur les épaules, dégageant la poitrine et couvrant les



jambes ; sur la partie de l'étoffe qui couvre la jambe droite, est indiqué, par des traits incisés, un dessin qui était sans doute accusé par des couleurs : trois bandes horizontales (celle du bas peut-être double ou plus irrégulièrement tracée) recoupées par une bande verticale qui suit la ligne du tibia ; elle tient des deux mains sur ses genoux et regarde un petit enfant nu, dont les jambes sont allongées à droite, la main droite relevée sur la tête, et qui, se détournant vers sa droite, pose la main gauche au dessous de l'épaule gauche de l'éphèbe [2] ; — entre le couple divin, au second plan, est un personnage à demi nu [5], vraisemblablement Hermès : sa chlamyde, agrafée sur l'épaule droite, s'enroule autour de l'avant-bras gauche, et il tient, de la main gauche posée sur l'abdomen, un bâton qui semble le manche d'un caducée ; il présente aux deux divinités deux enfants nus ; sa main droite est encore posée, avec sollicitude, sur la tête de celui de gauche [4] qui lève le regard vers lui ; les deux petits, côte à côte, dans une attitude presque semblable, les jambes écartées, la gauche tendue, le buste de face et légèrement incliné à gauche, touchent d'une main le genou ou la cuisse de la divinité près de laquelle ils se trouvent, comme pour implorer sa protection ; celui de gauche — un peu plus grand que l'autre — tient de la main gauche, ramenée devant la hanche droite, un objet rond assez volumineux ; l'autre [6] baissait le bras droit (la main, qui tenait peut-être un attribut, posée sur la cuisse) et relevait la tête vers son compagnon ; tous deux ont les cheveux tressés en une longue natte qui tombe sur l'épaule — coiffure enfantine qui se rencontre dans les marbres hellénistiques et qui est très fréquente dans les terres cuites ; — à la droite d'Hécate, un jeune éphèbe ou melléphèbe [2], le corps nu et de face portant sur la jambe droite, s'appuie familièrement du bras gauche sur la cuisse droite de la déesse, et, de la droite baissée, tient une laisse à laquelle est attaché un lièvre, posé sur le sol de profil à gauche ; la tête, inclinée vers l'épaule droite, semble regarder du côté opposé ; à l'extrémité de la plaque, une femme [1] est debout, la jambe gauche croisée devant la droite, la hanche droite saillante, le buste de face, légèrement incliné à droite ; elle porte, sur une tunique longue, un himation qui, relevé sur la tête, descend sur les bras, dégage la poitrine et couvre les jambes en formant sur la taille une ceinture lâche qui retombe sur la saignée du bras gauche (un dessin du tissu est indiqué par un groupe de trois sillons horizontaux sur le haut de la cuisse gauche, par deux autres groupes semblables au dessus et au dessous du genou, et par un quatrième sur le mollet, réduit, semble-t-il, à deux sillons, le tout recoupé par une bande verticale qui descend sur toute la hauteur de la jambe) ; elle relève la main gauche devant l'épaule droite d'Hécate (la paume en dessus) et plie le bras droit, le coude au corps, la main posée au dessus des seins ; — derrière son épaule droite, des sillons incisés sur le fond représentent un objet qu'on ne peut plus déterminer et qui est sans doute l'attribut d'une figure placée sur la plaque contiguë.

Le Zeus représenté ici est probablement Zeus carios, divinité commune à tous les cariens et au culte de qui participent les lydiens et les mysiens (Strab., xiv, p. 659 ; Hér., i, 171) ; la déesse qui lui fait face est non pas, croyons-nous, Héra, mais Hécate : on pouvait le conjecturer *a priori*, mais la présence à côté d'elle d'un éphèbe tenant un lièvre en laisse confirme cette désignation ; il est difficile en effet de n'y pas voir une allusion à la légende qui nous est connue par Étienne de Byzance, s. v° Ἑκατησία : « οὕτως ἡ Ἰδρίας πόλις ἐκαλεῖτο Καρίας· ναὸν γὰρ τεύξαντες οἱ Κᾶρες τὴν θεὸν Λαγινῖτιν ἐκάλεσαν ἀπὸ τοῦ φυγόντος ζῴου ἐκεῖ... » La déesse matronale debout auprès d'Hécate est peut-être Déméter, qu'une tradition lui donne comme mère (cf. plus bas, au n° 210). Pour Hermès, on ne s'étonne pas de le trouver ici dans le rôle de παιδοτρόφος que lui assigne fréquemment la légende ; nous avons indiqué (p. 446) que les trois enfants étaient sans doute les trois frères Car, Lydos et Mysos, éponymes des cariens, lydiens et mysiens (Hér., i, 171) : l'un, vraisemblablement Car, est déjà reçu sur les genoux d'Hécate ; les deux autres implorent la protection de la déesse et de son père Zeus (cf. Taras devant Poseidon, sur les monnaies de Tarente, Imhoof-Blumer, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, III, 1888, p. 288, pl. IX, 11). A dire vrai, une autre interprétation est possible qui d'ailleurs ne modifierait pas la signification générale que nous avons attribuée à cette partie de la frise : les trois enfants seraient les symboles de divisions ethniques ou politiques, particulières à la Carie ou même à Stratonicée seule et comparables, par exemple, aux trois éparchies qui formaient le κοινὸν Κιλικίας (cf. British Museum, *Lycaonia*, *Isauria*, *Cilicia*, p. xci-xcii) ; ces trois éparchies sont représentées tantôt par des figures féminines (à Tarse, *ibid.*, p. 193, n°s 174-176 ; à Anazarbos, Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 350, n° 14), tantôt par trois statuettes que tient la Tyché de la ville (Babelon, *Inventaire sommaire de la collection Waddington*, p. 228, n° 4120, pl. X, 1). Dans cette hypothèse, Zeus serait plutôt le Zeus chrysaoreus, désigné dans les inscriptions comme le grand ancêtre, le προπάτωρ de la nation carienne (*Bulletin de correspondance hellénique*, XI, 1887, p. 32, n° 45 ; cf. p. 155, n° 60 ; Strab., xiv, p. 660). L'emploi des enfants pour exprimer à la fois la faiblesse du suppliant et la générosité du protecteur est fréquent dans les représentations allégoriques du genre de celle-ci ; nous avons cité plus haut (p. 452) le skyphos de Bosco Reale ; rappelons aussi les reliefs du forum romain où l'on voit, selon l'interprétation de quelques uns, l'Italie accompagnée de deux enfants et recevant de Trajan la tessère pour les aliments (*Annali*, XLIV, 1872, p. 309-330 ; cf. *Repertorio universale delle opere dell' instituto archeologico dall' anno 1864-1873*, Rome, 1875, p. 58) ; cf. aussi un bronze avec la légende : TVTELA ITALIAE S·C : Nerva tendant la main à l'Italie, entre eux, un garçon et une fillette ; — un bronze de Trajan : l'Italie agenouillée relevée par l'empereur ; entre eux, deux enfants tendant les mains (cités par Drexler, *ap.* Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, II, s. v° *Italia*, col. 562).

Chamonard, *Mémoire*, f°s 41-42, n° 3 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 25.

Photographie [B^8^] n° 1511.

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

202 (1914, 4) [I, 4] Plaque de la frise sud.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

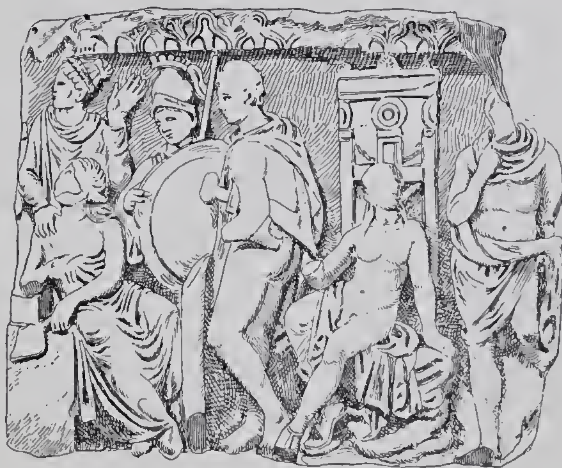
Joint poli à gauche et épannelé à droite ; angle supérieur droit brisé ; quelques mutilations sur les rais de cœur et l'arête inférieure ; *Aphrodite* [1] : visage, seins, avant-bras, main et pied droits, éventail érodés ou légèrement mutilés ; *Peithô* [2] : profil lésé ; *Athéna* [3] érosions légères sur le nez et la visière du casque ; *Arès* [4] : manquent la main, le poignet et les orteils gauches ; érosions sur le nez, le menton, les cheveux ; périphérie du bouclier mutilée ; *Apollon* [5] : manquent l'avant-bras droit, la lyre, les orteils gauches (qui étaient rapportés) ; les traits du visage indistincts ; surface du corps et draperies érodées ; *homme* [6] : manquent la tête, la jambe gauche brisée au dessus du genou, les orteils droits ; avant-bras droit érodé ; l'avant-bras gauche paraît avoir été en partie sculpté sur une plaque perdue.

Polychromie ; Athéna [3] : très légères traces rouge brun sur la paupière gauche ; traces évanides du même ton à la commissure des lèvres (un peu plus fortes au coin gauche).

Longueur, 1^m^ 125.

Sur la tranche supérieure de la plaque, est gravée la lettre d'appareillage Θ.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque ; la contiguïté de cette plaque et de la précédente est établie d'une façon certaine : par la répétition de la lettre d'appareillage ; par le fait que la traverse supérieure du dossier du trône où Zeus est assis s'achève ici contre l'arête gauche ; par le sujet même qui représente la suite de l'assemblée des dieux (sur quelques irrégularités que présente l'appareillage des deux plaques, cf. plus haut, p. 442) ; — six personnages : à gauche, Aphrodite [1], assise sur un escabeau cubique, s'appuie du coude droit sur un dé rectangulaire placé sur cet escabeau, les jambes tournées à droite, le pied gauche croisé derrière le droit, le buste de face et légèrement incliné à gauche, la tête de profil à gauche et levée vers Zeus ; ses cheveux forment deux bandeaux ondulés, maintenus par une bandelette, et sont noués en chignon ; ses épaules et sa gorge sont nues ; elle retient, de la main droite, au dessous



des seins, une draperie qui couvre le bas du corps, et de la main gauche, ramenée sur le côté extérieur de la cuisse droite, elle tient un éventail en forme de feuille de lierre (un dessin est indiqué par incisions sur la draperie, comprenant une bande qui descend sur la cuisse et le tibia droits, recoupée par deux bandes transversales, l'une au dessus du genou, l'autre au dessus de la cheville ; le même motif plus sommairement tracé sur la cuisse gauche) ; — derrière elle, visible jusqu'à la taille, Peithô [2], vêtue d'une tunique à manches longues et d'un manteau qui, fixé sur l'épaule droite, couvre tout le buste et dégage les bras, suit d'un regard attentif la scène qui se passe sur la plaque précédente ; la main droite posée sur l'épaule droite d'Aphrodite, elle relève la gauche dans un geste de surprise ou d'admiration ; les cheveux sont disposés en « côtes de melon », avec une natte qui fait le tour de la tête et un petit chignon noué sur le haut du crâne ; — à la gauche de Peithô, et comme elle au second plan, Athéna [3], debout et visible jusqu'à mi-corps, tient, de la main gauche, la lance et un grand bouclier rond qui cache tout le buste et sur le bord duquel elle pose la main droite ; sa tête, coiffée d'un casque à haut cimier décoré d'une *crista* divisée en petites touffes et d'une crinière qui flotte sur le fond, s'incline légèrement vers l'épaule droite ; — à côté d'elle, au premier plan, Arès [4], imberbe, se tient immobile, le corps de profil à gauche et reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie et ne portant que de la pointe du pied légèrement en arrière ; la chlamyde, agrafée sur l'épaule gauche, laisse nue toute la partie du corps tournée vers le spectateur ; l'épée au fourreau pend sur le côté gauche et la main gauche s'appuyait sur un grand bouclier qu'on voit de profil, posé à terre devant lui ; — au delà, Apollon [5], assis sur un rocher où il s'appuie de la main gauche, les jambes rejetées à gauche, le pied droit croisé derrière le gauche, le buste de face et incliné à droite, semble se désintéresser de la scène précédente et lève à droite, vers le personnage suivant, sa tête probablement couronnée de feuillage ; il est chaussé de sandales et nu, sauf une draperie, qui, étendue sur le rocher, couvre sa jambe droite ; deux boucles de cheveux flottent sur ses épaules ; il tenait de la main droite un attribut qui, à en juger par les traces visibles sur le corps d'Arès, pouvait être une lyre ; derrière lui, en bas relief sur le fond, se dresse, posé sur le rocher où lui-même est assis, un haut trépied dont les supports sont terminés par trois grandes oreilles verticales qui enserrent un bassin profond, orné, sur le bord, de quatre petites palmettes dressées (trois visibles) ; — à l'extrémité de la plaque, est un personnage anonyme [6], debout et de face, portant sur la jambe droite, le bras droit plié sur la poitrine, le gauche baissé, le coude écarté du corps, la main ramenée à la hanche où elle maintient une draperie, qui, passée autour du cou, revient sur la cuisse droite, et couvre la partie moyenne du corps ; il semble avoir eu le regard abaissé vers Apollon.

L'interprétation de cette plaque ne présente pas de difficultés, sinon pour la

dernière figure à droite ; il est malaisé de dire s'il faut y voir une divinité qui fait encore partie de l'assemblée des dieux ou si c'est avec elle que recommence la suite des représentations allégoriques ; le fait qu'Apollon a les yeux tournés vers elle serait peut-être un argument en faveur de la première hypothèse.

De la figure d'Aphrodite, rapprocher la nymphe, n° 216 [1], et la jeune femme, n° 207 [4], qui reproduit la même attitude en l'intervertissant ; sur le type d'Apollon, cf. plus haut, p. 452 ; sur le caractère particulier de la composition de cette plaque et de la précédente, p. 457 ; on doit supposer, semble-t-il, à gauche du n° 201, une autre plaque d'un caractère analogue à celle-ci.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 42-44, n° 4 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 24.

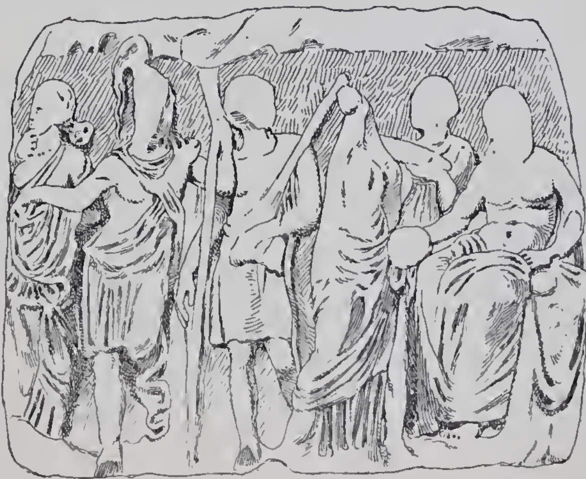
Photographie [B7] n° 1512.

203 (1914, 5) [I, 5] Plaque de la frise sud.

Signalée par Newton ; retrouvée par Hamdy bey en octobre 1891.

Joint épannelé à gauche et à droite ; angles supérieurs arrondis ; rais de cœur presque complètement rabattus ; toutes les têtes informes ; *femme* [1] : manque la main gauche ; le bras droit et les contours droits du corps étaient sculptés sur une plaque perdue ; *guerrier* [2] : manquent l'avant-bras droit, la jambe gauche, les pieds ; mains informes ; *jeune homme* [3] : manquent la main gauche et le pied droit ; *femme* [4] : manquent le bras droit et les pieds ; avant-bras et main gauches très mutilés ; *femme* [5] : manque la main gauche ; *homme assis* [6] : manque le pied gauche ; bras gauche très érodé ; — toute la surface de la plaque est très usée, rongée par l'humidité, noircie et érodée par un long séjour à l'air libre ; longueur, 1m 15.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — des six personnages qui y sont sculptés, le premier à gauche, tourné de profil vers le dehors, suit du regard une scène qui était représentée sur une plaque perdue ; c'est une jeune femme [1], vêtue d'une tunique longue qui découvre le sein droit et d'un himation dont la disposition n'est plus très claire ; elle en tient le bord de la main gauche placée à hauteur de la taille, et lève la droite sous le menton ; ses cheveux sont noués sur la nuque en un long chignon retombant ; — les quatre suivants forment,



avec le dieu assis à l'extrémité droite, un groupe d'une composition assez lâche ;

le premier [2] repose sur la jambe droite avec un déhanchement très marqué qui incline le buste à droite et l'oblige à s'appuyer fortement sur la lance qu'il tient de la main gauche relevée ; il croise la jambe gauche devant la droite et pose la main droite à la hanche ; malgré le costume, qui ressemble à celui des amazones, le sexe n'est pas douteux : c'est un homme, comme le montre le modelé encore très net des pectoraux ; sa tunique courte, serrée aux reins, découvre l'épaule et la partie droite du buste ; un long manteau, agrafé sur l'épaule droite, tombe sur le dos ; la tête, coiffée d'un casque à cimier et crinière flottante, semble regarder au loin à droite, vers le dieu assis ; — le personnage placé à sa gauche fait de même ; c'est un jeune homme imberbe [3] ; vêtu de la même tunique, le corps de face et portant sur la jambe droite, la gauche légèrement fléchie et écartée, il tient de la main gauche, posée sur la taille, un long bâton appuyé à l'épaule ; le bras droit pend naturellement, un peu écarté du buste ; — au delà, une femme [4] en long chiton serré sous les seins, drapée dans l'himation relevé sur la tête, dégageant la poitrine et couvrant les jambes, la main gauche, à hauteur de l'épaule, en écartant le bord (la main droite devait être posée sur l'abdomen), est debout, la tête tournée à gauche, le corps de trois quarts à droite, portant sur la jambe gauche, la droite fléchie et traînante, dans l'attitude d'une marche lente ; — à l'extrémité droite, un dieu barbu [6] est assis sur un escabeau muni d'un coussin et recouvert d'une tenture ; le buste est nu et de face, les jambes rejetées à gauche et drapées ; la tête, qui était barbue, est inclinée vers l'épaule droite et regarde du côté opposé ; appuyant la main gauche sur le pli de l'aine, il tend de la main droite une phiale qui touche la hanche gauche de la figure précédente; devant ses pieds, à terre, on distingue les traces confuses d'un objet mutilé, peut-être un bouclier (?) posé droit sur le sol et vu de profil, l'orbe extérieur tourné vers la figure [4] ; — au second plan, entre ces deux derniers personnages, une jeune fille [5], visible jusqu'à mi-corps, est debout et de face, la tête de profil à gauche; elle est vêtue d'une tunique serrée sous la gorge et portait des deux mains, devant la poitrine, un objet assez volumineux dont il ne reste que des traces évanides (d'après Newton, elle poserait la main [droite] sur l'épaule [gauche] de la femme debout devant le dieu) ; ses cheveux sont noués sur la nuque en un chignon retombant, pareil à celui de la figure [1].

Nous reconnaissons ici, comme dans les plaques qui précèdent le n° 200, des représentations de lieux et de villes; la dernière figure [6] est probablement un Zeus — placé ici pour une ville dont il était le patron particulier — ou le démos d'une cité ; les figures [1] et [5], peut-être aussi la figure [4], semblent des nymphes ; le personnage [3], un dieu rustique; on notera le type amazonien du guerrier [2] (cf. ce qui est dit plus haut, p. 460-461, à propos des monnaies de Nicomède I).

Newton, *A history*..., II, p. 562, pl. LXXX, à gauche (la plaque est visible aussi sur la pl. LXXVIII, en bas) ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 30.

Photographie [B6] n° 1513.

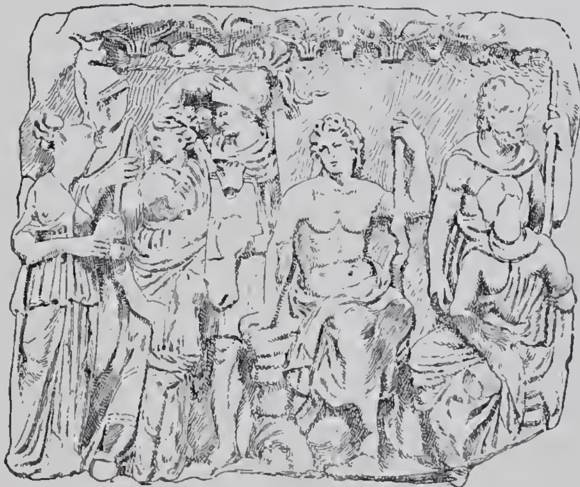
Nous supposons, pour les raisons exposées plus haut, p. 442, que la plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

204 (1914, 15) [II, 7] Plaque de la frise sud.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à gauche et poli sur les arêtes à droite ; angles supérieurs arrondis ; rais de cœur et arête inférieure mutilés ; *jeune fille* [1] : manquent la tête et les pieds ; le bras droit et l'attribut érodés ; le buste et les jambes sur un fragment rajusté ; *guerrier* [2] : manque le visage ; casque mutilé ; *jeune femme* [3] : manquent le bras droit du biceps à la main, et le pied droit ; cassette et pan de draperie mutilés ; profil lésé ; érosions sur les cheveux ; *fillette* [4] ; manquent les pieds ; main droite mutilée ; tête et main gauche informes ; érosions et concrétions calcaires sur l'épaule gauche et sur la draperie ; *guerrier* [5] : érosions à la pointe du nez ; *éphèbe assis* [6] : les jambes brisées au dessus des genoux par un éclat superficiel ; restent le bas de la jambe et le pied droit sans les orteils ; érosions profondes sur le bras droit ; nez mutilé ; concrétions calcaires sur la main droite et le rocher ; *femme assise* [7] : manquent la tête, la main droite, l'avant-bras gauche, les pieds ; périphérie du bouclier mutilée ; érosions profondes et concrétions calcaires sur l'avant-bras droit, la poitrine, la draperie ; *homme* [8] : profil lésé ; érosions sur le visage et les mains ; les contours extérieurs de l'avant-bras gauche étaient sculptés sur une plaque perdue ; longueur, 1m 10.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — huit personnages ; les cinq premiers, dans la partie gauche de la plaque, y forment un groupe pressé : un homme et une femme s'y tiennent étroitement serrés l'un contre l'autre ; lui [5], coiffé d'un casque à large visière, *crista* à cinq aigrettes et crinière retombante, vêtu d'une tunique courte et d'une chlamyde fixée sur l'épaule droite par une agrafe ronde et tombant sur le dos, tient de la main gauche un bouclier (qu'on voit de profil et caché en partie derrière la figure [6]), lève la main droite sur la visière de son casque, et, tourné de trois quarts à gauche, regarde en souriant la jeune femme ; elle [3], en chiton serré sous les seins, l'épaule droite découverte, avec l'himation drapé autour des jambes (ganse plate sur le bord du chiton autour du cou ; indication d'un dessin sur le bas du



manteau par quelques sillons sommairement tracés), soulève, de la main droite, le couvercle d'une cassette qu'elle porte sur la gauche ; blottie contre le guerrier et un peu plus petite que lui, le corps de trois quarts à droite et portant sur la jambe gauche, les cheveux ramenés d'avant en arrière, maintenus par une bandelette et noués en chignon sur la nuque, elle détourne la tête de lui, et regarde une jeune fille [1], coiffée comme elle, qui est debout et de trois quarts à droite contre l'arête gauche de la plaque ; un peu moins grande que les autres personnages, cette jeune fille, vêtue d'une tunique à apoptygma qui découvre l'épaule et le sein droits, tient devant elle des deux mains et regarde un objet qui ressemble à un petit plat rond, surmonté d'un épais appendice cylindrique, peut-être un thymiatérion de forme spéciale (cf. n°s 205, figure [2], et 215, figure [4]) ; — cet objet semble attirer la curiosité d'une fillette [4], placée au premier plan devant la jeune femme [3] : de profil à gauche, elle lève la tête et la main droite vers lui ; elle porte un chiton et un manteau qui, posé autour de la taille, ne couvre que le bas du corps ; le bord supérieur, roulé sur lui-même, forme ceinture, en passant sur l'avant-bras gauche qui est baissé ; peut-être tenait-elle un petit attribut (poupée ?) dans la main gauche ; — au second plan, entre la jeune fille et la jeune femme, apparaît, de profil à droite, le buste d'un guerrier [2] coiffé d'un casque à cimier recourbé, vêtu d'un manteau et portant contre lui, sur le bras gauche, un bouclier sur le bord duquel il repose la main droite ; — un peu à droite du milieu de la plaque, un éphèbe [6] est assis sur un rocher et y appuie la main droite ; le buste est nu et presque de face, les jambes drapées et tournées à droite, la gauche croisée devant la droite ; la main gauche relevée tient le petit bout d'un bâton noueux et irrégulier dont l'extrémité épaisse porte sur le rocher (cf. l'attitude des figures [5], n° 206, et [7], n° 212) ; la tête, aux cheveux relevés autour du front et irrégulièrement bouclés, s'incline vers l'épaule droite avec une sorte de mélancolie rêveuse ; il semble comme isolé au milieu des autres personnages qui se détournent de lui, et la place qui lui est réservée est plus grande que la leur ; — à l'extrémité droite, deux personnages placés l'un derrière l'autre regardent tous deux vers la droite : au premier plan, une femme [7] dont les larges bandeaux recouvrent les oreilles — peut-être une amazone — assise, le buste presque de face, les jambes tournées à gauche, la main droite sur le côté extérieur de la cuisse gauche, le bras gauche accoudé sur un bouclier placé droit contre le rocher où elle repose ; la main devait tenir une épée dont un petit fragment semble conservé sur le biceps ; elle est vêtue d'une tunique à apoptygma qui, dégrafée sur l'épaule droite, découvre le sein, et d'un manteau passé autour du cou, qui tombe sur le dos et revient sur les jambes ; — derrière elle un homme [8], assez âgé et barbu, se tient debout, le corps de face et visible un peu au dessous de la taille, la tête de profil à droite, le bras droit tombant naturellement, la main

gauche levée et appuyée sur un long bâton ; il porte l'exomis, qui découvre la partie droite du buste, et la chlamyde, fixée sur l'épaule droite par une agrafe ronde et retombant par derrière.

Les cinq premiers personnages à gauche forment — ce qui est assez rare sur la frise — un groupe homogène qui paraît engagé dans une même action ; il s'agit, semble-t-il, d'un sacrifice d'encens, la servante [1] tenant le thymiatérion et la jeune femme [3] s'apprêtant à prendre les grains de parfum dans la *libanotris* ; nous ne croyons pas d'ailleurs qu'il faille voir dans cette scène autre chose qu'un motif arbitrairement choisi par le sculpteur pour introduire dans sa composition un élément de variété et il reste vraisemblable que les acteurs — tout au moins les principaux — ont la même signification allégorique que tous les autres de cette série ; le groupe du guerrier et de la jeune femme trouve un symétrique assez remarquable dans celui de Germanicus et de sa mère Antonia, sur le grand camée de France, et la ressemblance est encore accusée par la présence ici d'une fillette, là du petit Caligula ; sur le geste de la figure [5], cf. p. 456, *d*, et rapprochez Le Bas-Reinach, *Monuments figurés*, pl. 48, 2, et pl. 50 ; l'attitude de la fillette [4] se retrouve sur de nombreux reliefs attiques. Le personnage central est un jeune dieu agreste ou montagnard (cf. une figure semblable sur une monnaie de Laodicée représentant la naissance de Zeus, Imhoof-Blumer, *Journal international d'archéologie numismatique*, XI, 1908, p. 141, n° 411 ; pl. IX, 6). Dans les deux dernières figures, on doit reconnaître sans doute une amazone représentant une ville et une personnification de lieu.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 46-47, n° 6 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 28.

Photographie [B^5] n° 1522.

205 (1914, 14) [II, 6] Plaque de la frise sud.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint épannelé à gauche et à droite ; la moulure supérieure a presque entièrement disparu ; l'angle inférieur gauche, portant le siège, l'avant-bras droit, la cuisse droite et les jambes de la figure [1], est rajusté ; quelques lacunes au joint ; *femme assise* [1] : manquent la tête sauf le chignon, le sein, la main et le genou gauches ; main droite et attribut mutilés ; *femme debout* [2] : le contour extérieur du bras droit était sculpté sur une plaque perdue ; *femme debout* [3] : manque le pied gauche ; visage informe ; érosions sur le canthare ; *guerrier* [4] : manquent la jambe droite et les pieds ; avant-bras droit informe ; visage très mutilé ; *femme debout* [5] : manquent les pieds ; visage informe ; érosions sur la poitrine, le bras gauche, les jambes ; *écuyer* [6] : manque la tête (qui existe, très mutilée, sur les photographies et notre figure), l'avant-bras droit, la hanche et toute la jambe droites, la jambe gauche, brisée au genou ; du *cheval*, manquent le museau et les jambes antérieures ; — le bras sculpté contre l'arête droite appartient à la figure [1] de la plaque suivante ; la main est mutilée ; longueur, 1^{m} 15.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — six per-

sonnages : à gauche, un groupe de trois femmes ; l'une [1], au premier plan, est assise de trois quarts à droite sur un bloc de rocher où elle appuie la main droite, mais tournant la tête presque de profil à gauche et la relevant légèrement, elle suivait des yeux une scène ou regardait un personnage représenté sur une plaque perdue ; le buste est nu, les jambes couvertes d'une draperie (un sillon rectiligne, très légèrement incisé sur la cuisse et la jambe droites, indique un dessin du tissu) ; sur sa cuisse gauche, est posé un objet mutilé — probablement une cassette au couvercle ouvert — qu'elle tenait de la main gauche ; — derrière elle, au second plan, visible seulement jusqu'à la taille, une femme [2] est debout, le buste de trois quarts à droite, vêtue d'une tunique sans manches, la tête de profil, coiffée de bandeaux ondulés et d'un épais chignon sur la nuque ; elle tient, de la main droite, un objet, en partie caché par la « cassette » de la première, peut-être un thymiatérion de forme cylindrique, analogue à celui qui, sur la plaque n° 204, est représenté d'une manière plus distincte aux mains de la figure [1] ; — son regard se croise avec celui d'une autre jeune femme [3], placée au même plan et coiffée de même, qui, levant la main droite, l'index dressé, tient de la gauche, devant la taille, un petit vase à anses verticales, cratérisque ou canthare ; le corps de face, la jambe gauche fléchie et légèrement écartée, elle porte, sur sa tunique longue, un manteau posé autour du cou et tombant sur le dos ; — la partie centrale de la plaque est occupée par un groupe de deux personnages qui se tiennent enlacés : à gauche, un jeune guerrier [4], la tête nue et regardant à gauche, le buste très légèrement incliné à droite et vêtu de la tunique courte qui en découvre le côté droit, les pieds protégés par des chaussures montantes, tient, de la main droite baissée sur l'abdomen, une épée dont le fourreau remonte sous l'avant-bras, et, passant l'autre bras derrière le dos d'une jeune femme qui se presse contre lui, s'appuie, de la main gauche relevée, sur le haut d'une longue lance ; — la jeune femme [5] est de face, pliant légèrement et écartant la jambe gauche ; sa tunique longue à apoptygma est serrée sous les seins ; elle tourne la tête à droite, et, ramenant la main gauche sur la taille de son compagnon, elle tend le bras droit derrière lui ; sa main apparaît sur le fond, la paume ouverte, les doigts allongés, touchant le chignon de la figure [3] ; — à droite, un jeune écuyer [6] tient de la main gauche un cheval qui se présente de face, l'encolure légèrement rejetée à droite, la tête de trois



quarts à gauche et relevée ; l'homme porte la tunique dégrafée, serrée aux reins, et un manteau qui descend sur le dos ; le corps, insensiblement tourné à droite, repose avec un déhanchement assez marqué sur la jambe gauche; le bras droit pendait naturellement près du buste ; la tête imberbe regardait à gauche en s'inclinant un peu vers l'épaule droite ; — contre l'arête de la plaque, est sculpté un bras droit baissé et recouvert d'une draperie, qui appartient à la figure [1] de la plaque suivante.

Le groupe central (figures [4] et [5]) représente sans doute deux villes alliées (cf. plus haut, n° 198, p. 461) ; les trois premières figures à gauche semblent trois nymphes, dont l'une paraît porter la *libanotris* et l'autre un thymiatérion (cf. n° 204, p. 475) ; la troisième, qui tient un canthare, représenterait une ville où Dionysos aurait été l'objet d'un culte particulier (cf. la nymphe Nikaia, sur les monnaies de Nicée, Imhoof-Blumer, *Journal international d'archéologie numismatique*, XI, 1908, p. 154, n° 440 ; pl. X, 11) ; quant à l'écuyer [6], on peut admettre qu'il symbolise une ville comme Alabanda, dont le nom, d'après Étienne de Byzance, signifie en carien victoire équestre, ou comme Euippe, dème de Carie dont l'emplacement est inconnu, mais dont on connaît quelques monnaies (British Museum, *Caria*, p. lii) ; cf. aussi les monnaies d'Antioche ad Hippum (*ibid.*, *Galatia*..., pl. XXXVIII, 1). La nymphe [1], dont le motif revient à plusieurs reprises sur la frise (cf. plus haut, p. 456, *a*), reproduit un type hellénistique qu'on retrouve très fréquemment dans les peintures, dans les terres cuites et sur les monnaies. Non moins fréquent à Lagina est le geste du bras tendu (ici figure [3] ; cf. p. 456, *e*), sans qu'on puisse jamais lui attribuer une signification déterminée : c'est peut-être un emprunt au motif si répandu d'une figure allégorique qui pose une couronne sur la tête d'un autre personnage : groupe d'Amphion, à Delphes, où la Libye couronne Battos (Paus., x, 15, 6) ; peinture d'Aglaophon ou d'Aristophon où Olympias et Pythias couronnent Alcibiade (Brunn, *Griechische Kuenstler*, II, p. 54) ; groupe d'Euphranor, Hellas couronnée par Arété (Pline, *Hist. nat.*, xxxiv, 78) ; Magnésie ornant de la pourpre le citharède Anaxénor (Strabon, xiv, p. 648) ; cf. le miroir Dumont-Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, II, pl. 31, où Leucas couronne Corinthos, et les reliefs attiques, Schœne, *Griechische Reliefs*, pl. XIII, n° 63, XV, n° 74, XVI, n°s 75-77, XXII, n° 96 ; Le Bas-Reinach, *Monuments figurés*, pl. 37, 1.

S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 175, n° 32.

Photographie [B²] n° 1521.

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

206 (1914, 16) [II, 8] Plaque de la frise sud.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint poli à gauche et sur les parties saillantes de la tranche droite; angles supérieurs arrondis; tous les rais de cœur rabattus, sauf un fragment mutilé et rajusté, près de l'angle gauche; la partie supérieure du champ, au dessus des têtes des personnages, est profondément érodée; *femme* [1] : manquent la tête et le pied droit ; avant-bras gauche érodé ; le bras droit est sculpté sur la plaque précédente ; *femme* [2] : manquent le visage et le pied droit ; érosions profondes sur la jambe droite, plus légères sur les seins ; *guerrier* [3] : manquent l'avant-bras droit, la main gauche, la jambe droite brisée au genou ; épée indistincte ; profil lésé ; érosions sur le bras gauche et la visière du casque ; la main droite avait été brisée dès l'antiquité et réparée au moyen d'un tenon de fer encore visible parmi les traces d'arrachements conservées contre la cuisse gauche de la figure précédente ; *femme* [4] : manque le haut du crâne et du visage ; érosions sur la main et le pied droits ; la tête du trophée est brisée; *femme assise* [5] : manquent la tête, la main gauche, le haut de la lance, le pied gauche qui était rapporté ou avait été réparé anciennement (traces d'une petite mortaise circulaire) ; avant-bras droit informe; concrétions calcaires sur le manteau et la main droite ; *femme assise demi-nue* [6] : manquent tous les traits du visage; les jambes étaient sculptées sur une plaque perdue ; *femme debout* [7] : manque la tête; la partie moyenne du bras gauche était sculptée sur une plaque perdue ; longueur, 1m 275.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — sept personnages : à gauche, une femme [1], vêtue d'une tunique longue serrée sous les seins et d'un manteau qui, jeté sur l'épaule droite, descend obliquement sur l'abdomen et la hanche gauche, le bras droit baissé (il est sculpté sur la plaque n° 205), la main gauche posée sur le sein, le corps de face, la jambe droite portée en avant, semble, tout en s'écartant un peu à gauche, s'avancer vers le spectateur, d'une marche rapide, pareille à un pas de danse qui agite — d'ailleurs discrètement — et incurve les plis de la draperie (noter, sur l'himation, l'indication par transparence des plis



du chiton, et un dessin sommairement esquissé par quelques sillons transversaux au dessus du genou droit, sur le haut de la cuisse gauche et au dessous de la taille) ; — à côté d'elle, une femme [2] se tient immobile, le pied droit posé sur une haute pierre, le buste de face et légèrement incliné à gauche, l'avant-bras droit nonchalamment appuyé sur la cuisse, la main gauche derrière la hanche, la tête tournée à droite ; sa tunique longue à apoptygma, serrée sous la gorge, a glissé sur le bras droit et laisse nus l'épaule et le sein ; du manteau, l'on ne voit qu'un pan qui recouvre l'avant-bras gauche, et l'extrémité opposée, ramenée sur la cuisse droite ; une pierre est indiquée

sur le sol entre elle et le personnage suivant ; — celui-ci [3], placé à peu près au milieu de la plaque, semble former un groupe avec les figures [4] et [5]; c'est un homme âgé, barbu, coiffé d'un casque à crinière flottante, et vêtu d'une tunique dégrafée sur l'épaule droite et serrée aux reins par une ceinture que recouvre la retombée de l'étoffe ; le buste de face, l'épaule gauche relevée, il s'éloigne d'un mouvement violent vers la gauche, la jambe gauche tendue, la tête tournée à droite, le regard sombre et courroucé dirigé vers le haut (plutôt que vers la figure [5]), le bras droit baissé et écarté du corps, la main gauche sur la taille et portant une épée qui remonte sur l'avant-bras ; — à côté de lui, à un plan un peu plus éloigné, une jeune femme [4], de profil à droite, la jambe droite fléchie et en arrière, s'occupe, de la main droite, à parer un trophée vers lequel elle relève la tête ; elle est vêtue d'une tunique longue, serrée sous les seins, et, de la main gauche baissée, elle retient le bord de l'himation drapé autour de ses jambes ; ses cheveux forment sur la nuque un long chignon serré par une bandelette ; le trophée, au second plan et de faible relief, comprend une cuirasse à cotte, une chlamyde qui pend sur le dos, une épée suspendue au côté gauche par un baudrier qui passe sur l'épaule droite, et un casque (brisé) ; — au premier plan, une femme [5], qui semble une amazone, est assise dans une attitude à la fois majestueuse et familière ; le buste de face avec un léger mouvement vers sa gauche (la tête tournée probablement dans le sens opposé), les jambes de trois quarts à gauche, elle s'appuie de la main gauche levée sur une lance ou un sceptre, et abandonne la droite sur les cuisses (cf. l'attitude des figures [6], n° 204, et [7], n° 212) ; la tunique dégrafée laisse nus l'épaule et le sein droits ; un manteau couvre le jambes ; un baudrier descend sur la poitrine de l'épaule droite au côté gauche ; — sur le même rocher qu'elle, mais sans rapport avec les personnages précédents, une jeune femme demi-nue [6] est assise, le buste et les jambes de trois quarts à droite, la tête presque de face, mais fortement inclinée vers l'épaule gauche et regardant du côté opposé ; deux bandeaux ondulés, maintenus par une bandelette, encadrent le front ; de la main droite, elle s'appuie sur le rocher, relevant l'épaule, et de la gauche, qui pend négligemment sur le côté extérieur de la cuisse droite, elle tient un grand éventail en forme de feuille de lierre ; un manteau, dont l'extrémité apparaît sur l'épaule gauche, couvre ses jambes, laissant voir dans leur nudité charmante les formes délicates d'un buste juvénile ; — derrière elle, au second plan, une femme [7] se tient debout, dont on ne voit que la tête, tournée de profil à gauche, le haut du corps drapé dans le manteau et l'avant-bras gauche dégagé, plié sur la poitrine, la main jouant avec le pan qui descend de l'épaule droite.

La danseuse [1] (cf. la figure [8], n° 211 ; les figures [1] et [2], n° 233 ; la ville d'Aegae sur la base de Pouzzoles) et la jeune femme (nymphe ?) dressant ou parant un trophée sont des emprunts au répertoire néo-attique (cf. le frag-

ment Schoene, *Griechische Reliefs*, pl. XXIII, n° 99) ; la femme [2] reproduit un motif lysippéen ; la tête du guerrier [3] et son attitude violente semblent indiquer un modèle pergaménien ; la nymphe de l'extrémité droite est un type hellénistique souvent employé par les marbriers et les coroplastes : à cet égard, cette plaque est caractéristique des tendances classicistes et éclectiques du sculpteur de Lagina ; elle ne l'est pas moins de cet étrange procédé de composition qui rapproche les figures et les mouvements les plus divers, sans qu'on puisse déterminer le rapport d'une figure à l'autre ou même celui d'une figure à son propre mouvement.

Nous voyons encore ici la suite des représentations de villes et de lieux sous la forme de nymphes, d'amazones et de héros locaux : sur une monnaie de Clazomènes (British Museum, *Ionia*, p. 35, n° 134 ; pl. VII, 12), apparaît un héros qui rappelle le guerrier [3] et en qui M. Imhoof-Blumer (*Griechische Muenzen*, p. 111, n° 263) suggère de reconnaître Paralos (Strab., xiv, p. 633) ou Parphoros (Paus., vii, 3, 8).

Chamonard, *Mémoire*, f°s 47-48, n° 7 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 174, n° 29.

Photographie [B^4] n° 1523.

207 (1914, 7) [I, 7] Plaque de la frise sud.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint poli près de l'arête antérieure à gauche, épannelé à droite ; angle supérieur gauche arrondi, ceux de droite brisés ; presque tous les rais de cœur rabattus ; toutes les têtes brisées ou informes ; *femme* [1] : manque le bras droit ; *femme* [2] : l'attribut mutilé et indistinct ; *femme* [3] : érosions superficielles ; main gauche informe ; *femme* [4] : manque l'avant-bras droit ; *figure* [5] : attribut de la main gauche indistinct ; *femme* [6] : manque le bras droit (cassure récente ; il existe sur les photographies et notre figure) ; la main gauche et son attribut mutilés ; *femme* [7] : manquent le bas des jambes et le bras droit ; buste informe ; le bras gauche était probablement sculpté sur une plaque perdue ; toute la surface du relief est profondément érodée et a pris un aspect grenu ; longueur, 1^{m} 225.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — sept personnages, tous féminins (sauf une exception douteuse) : à gauche, une jeune femme [1] est debout, le buste et la tête de trois quarts à droite, les jambes de face, la droite portante, la gauche fléchie et en arrière dans l'attitude d'une marche lente ; la tunique à apoptygma, échancrée en pointe, est serrée sous la gorge ; le manteau, qui doit retomber sur le dos, revient sur la hanche droite, couvrant la cuisse et l'abdomen d'un pan triangulaire et retenu par la main gauche baissée qui tient en même temps un éventail ; la position du bras

droit est incertaine ; — à côté d'elle, une femme [2], dont les cheveux forment sur la nuque un long chignon, s'avance à pas lents, de profil à gauche, la jambe gauche traînante et le pied ne touchant le sol que des orteils ; vêtue d'un chiton à long apoptygma serré sous les seins, et d'un manteau qui tombe le long du dos, elle porte, de la main gauche, devant elle, un objet méconnaissable (peut-être une cassette) ; le bras droit est caché derrière le buste ; — plus loin, une femme [3], debout et de face, la jambe droite écartée et fléchie, le buste légèrement rejeté à droite, regarde à gauche, vers la figure [1] ou au delà, et lève de la main droite un éventail, dans un geste de salut ou d'adieu ; la main gauche est posée à hauteur de la hanche (le bras ne paraît pas avoir été sculpté, étant serré au corps et invisible du bas) ; le manteau, jeté sur un chiton à apoptygma, est posé sur les deux épaules et descend sur le buste qu'il recouvre tout entier d'un large pan triangulaire ; — à peu près au milieu de la plaque, une femme [4] est assise sur un quartier de rocher, les jambes de profil à gauche, le buste presque de face mais penché à gauche, la tête tournée à droite et relevée vers la figure [6] ; elle appuie le coude droit sur la cuisse et pose la main gauche sur son sein droit ; sa tunique sans manches a glissé un peu au dessous de l'épaule droite ; un manteau, qui tombe sur le dos, lui couvre les jambes ; — derrière elle, au second plan, apparaît le haut du buste d'un personnage de sexe douteux [5], sans doute un jeune homme ; la tête tournée à droite, vêtu d'une tunique sans manches, il tient un poisson dans la main droite, relevée à hauteur de la tête, et de la gauche, devant lui, un objet qui semble un plat à offrandes ; — au delà, une femme [6], de trois quarts à droite, s'éloigne à pas lents, laissant traîner la jambe droite, tournant la tête à gauche et croisant sans doute son regard avec celui de sa voisine [4] ; elle porte sur la main gauche, à hauteur de l'épaule, un grand plat rond, et, de la droite baissée, tient une œnochoé ; un petit manteau, roulé sur lui-même, descend en écharpe de gauche à droite sur l'abdomen ; le chiton à apoptygma est serré sous la gorge par une large ceinture ; — à l'extrémité de la plaque, une femme [7] est debout et de face, écartant et fléchissant légèrement la jambe droite ; elle porte la même tunique ; le manteau, qui tombe sur le dos, revient sur la cuisse droite en un pan triangulaire que devait retenir la main gauche baissée ; le bras droit devait être tendu sur le côté à hauteur de l'épaule et caché par la précédente figure.



Suite des représentations allégoriques de villes et de lieux, sous la forme de nymphes et de dieux locaux ; la figure au poisson [5] est peut-être un dieu de rivière ; signalons qu'Élien (*de nat. anim.*, XII, 30) mentionne dans le temple de Zeus stratios à Labranda, près de Mylasa, une source où se trouvaient des poissons apprivoisés, obéissant à la voix, et parés de colliers et de pendants en or ; la jeune femme [6], avec son œnochoé et son plateau, rappelle le type du desservant dans les scènes de sacrifice.

S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 175, n° 33.

Photographie [B³] n° 1514.

208 (1914, 8) [I, 8] Plaque de la frise sud.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint épannelé à gauche et à droite ; arête inférieure et angle supérieur droit mutilés ; rais de cœur très endommagés (ceux de la moitié droite en partie conservés sur un fragment non rajusté) ; la tête et les pieds de tous les personnages sont brisés ou informes ; *guerrier* [1] : manquent l'avant-bras droit, la main gauche, la jambe gauche brisée au dessus du genou, le haut de la lance ; érosions sur la tunique ; *guerrier* [2] : manque l'avant-bras gauche ; le haut de ce bras, la jambe droite profondément rongés ; érosions sur la poitrine et la jambe gauche ; *femme assise* [3] : manquent les avant-bras ; érosions sur les seins et la draperie ; *femme debout* [4] : érosions sur la draperie, le sein et la main gauches ; *femme baissée* [5] : érosions profondes sur l'épaule, le bras, le sein et la jambe gauches ; le bouclier mutilé à la périphérie ; *femme debout* [6] : érosions superficielles ; les contours extérieurs du bras gauche et le bord extrême de la draperie qui tombe le long de la jambe gauche étaient sculptés sur une plaque perdue ; en beaucoup d'endroits, la surface du marbre a été attaquée par les eaux qui y ont déposé des concrétions calcaires ; longueur, 1ᵐ 18.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — six personnages : les deux premiers, groupés ensemble, suivent du regard une scène qui était représentée sur la plaque contiguë ; l'un [1], debout et de face, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche croisée devant la droite, le bras droit baissé (la main sur le côté intérieur de la cuisse gauche), est vêtu d'une tunique courte qui, serrée aux reins et dégrafée sur l'épaule droite, laisse nus, de ce côté, le bras et toute la hauteur du buste ; il s'appuie de la main gauche sur une longue lance ; la tête, qui paraît casquée, était imberbe ; — l'autre [2], la main gauche à la hanche, allonge le bras droit sur le dos du premier et croise les jambes en sens inverse (la droite devant la gauche) ; il porte la même tunique, mais non dégrafée, et en plus une chlamyde qui couvre le haut de la poitrine et tombe sur le dos ; la tête semble coiffée d'un casque à haut cimier ; — les quatre personnages suivants forment un groupe d'une composition assez lâche : à peu près au milieu de la plaque, une femme [3], coiffée d'un casque à haut panache et à crinière flottante, est assise sur un escabeau

ou un rocher ; vêtue d'un chiton sans manches, serré sous les seins, et d'un manteau qui descend sur le dos et couvre les jambes rejetées à gauche, le buste incliné dans le même sens et de face, l'avant-bras droit posé sur les cuisses, la main gauche sur l'abdomen, la tête penchée vers l'épaule droite, qui s'abaisse, et tournée du côté opposé, elle lève le regard vers une femme qui elle-même semble diriger le sien vers elle ; — cette femme [4] est debout, le corps de face avec un insensible mouvement vers sa droite (l'épaule gauche avance légèrement), la jambe droite portante, la gauche fléchie et écartée ; son chiton à apoptygma est serré sous la gorge ; le manteau, posé sur l'épaule et descendant sur le bras gauche, passe sur le dos, revient sur la hanche droite, couvrant la cuisse et l'abdomen d'un pan triangulaire qui s'enroule autour du poignet gauche baissé ; le bras droit, orné sur le biceps d'un large bracelet, est tendu sur le côté, et la main est cachée par la tête de la figure précédente dont elle semble toucher le casque ; — à droite, une autre femme [5] s'avance, tournée de trois quarts à gauche, dans une attitude singulière : les deux jambes fléchies, la gauche rejetée en arrière, le buste penché en avant, elle semble se rapetisser pour se mieux cacher derrière le bouclier qu'elle tient de la main gauche posé droit devant elle sur le sol ; elle est vêtue d'une ample tunique, garnie en haut d'une ganse plate et serrée sous les seins, qui semble découvrir l'épaule gauche, et dont la draperie, entre les jambes, se creuse de plis profonds ; le sein droit paraît nu sous l'étoffe ; du manteau, on ne voit qu'un pan qui descend obliquement de la hanche gauche sur la cuisse droite ; — à l'extrémité, au second plan et cachée en partie par la précédente, une femme [6] se tient debout et immobile, tout le corps de face, la tête de profil à gauche (petit chignon sur la nuque) ; elle est drapée dans l'himation qui recouvre les bras — le droit plié contre la poitrine et le gauche pendant naturellement le long du buste.



Suite des représentations allégoriques de villes et de lieux ; sur le geste de la figure [4], cf. plus haut, n° 205, p. 477 ; l'attitude de la figure [5] est particulièrement énigmatique.

S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 175, n° 31.

Photographie [B¹] n° 1515.

209 (1914, 32) [pilier I] **Plaque de l'angle sud-est ; petit côté sud.**

Signalée par Newton ; retrouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Petit côté en retour du bloc d'angle ; joint poli à gauche ; angle supérieur gauche mutilé ; la tête de la *femme* est amorphe, ses bras, une partie du mollet et le pied droit brisés, toute la surface érodée ; du *cheval*, manquent la tête et les jambes antérieures ; traces d'une mortaise rectangulaire sur l'arête postérieure de la tranche supérieure ; longueur, 0m 515.

Rais de cœur sculptés en léger relief sur un talon de très faible saillie ; — une femme, qu'on voit tout entière de dos, est debout, le corps portant sur la jambe gauche, la droite fléchie légèrement, la tête de profil à droite, regardant le cheval devant lequel elle est placée et qui retournait la tête vers elle ; elle le tenait par la bride de la main droite (traces d'un petit tenon sur le fond) ; la position du bras gauche est incertaine ; elle porte une tunique longue serrée à la taille et qui découvrait la partie gauche du dos ; un manteau est drapé autour des reins ; l'arrière-train du cheval, visible à gauche de la figure, est très réduit et n'a que très peu de relief ; le bas des jambes était peut-être sculpté sur la plaque contiguë. La description de Newton (« female figure seated on the body of a horse, or some animal ») est inexacte. C'est peut-être à cette plaque que fait allusion M. M. Mayer, quand il écrit (*l. infra l.*) : « der Fries des Tempels von Lagina in Karien scheint hierzu noch ein neues Moment zu fuegen, Kronos' Verwandlung in ein Pferd. » Nous écartons cette interprétation par le fait même que nous reconnaissons dans les plaques de la frise est, nos 210 et 211, non pas la naissance de Zeus, mais celle d'Hécate ; nous croyons qu'il s'agit ici, comme sur les plaques précédentes, de la représentation allégorique d'une ville (cf. n° 205, figure [6], p. 477).



Newton, *A history...*, II, p. 565-566, n° VII ; — Chamonard, *Mémoire*, f° 36, n° 1 ; — M. Mayer, dans Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, II, 1 (1890-1897), s. v° *Kronos*, col. 1550.

Photographie n° 1695.

FRISE EST

209a (1914, 32) [pilier I] Plaque de l'angle sud-est ; long côté est.

Signalée par Newton; retrouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Long côté du bloc d'angle; joint à droite, poli près des arêtes; angle supérieur droit brisé ; les rais de cœur ne sont conservés qu'à l'extrémité gauche; *figure* [1] : il ne reste qu'une masse informe et très réduite du buste et les traces d'une jambe ; *personnage assis* [2] : manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras et le pied gauches ; rocher brisé ; *femme accroupie* [3] : manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche, le bas des jambes et les pieds ; *femme accoudée* [4] : manque la tête ; *femme debout* [5] : manquent la tête, le bras gauche, les pieds ; *femme appuyée* [6] : manquent la tête et les jambes à partir des genoux ; — toutes les figures ont souffert, en plus, d'érosions profondes qui, sur toute la surface, ont attaqué profondément l'épiderme (très noirci) du marbre ; longueur à l'angle de la moulure, 1m545 (sur le champ, 1m46).

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque ; — les six personnages sont placés dans un décor rocheux, sobrement indiqué ; le premier d'entre eux [1], à gauche, est complètement indistinct ; c'est peut-être un jeune homme ; les quelques traces conservées semblent correspondre à une jambe nue ; Newton le décrit comme une « figure looking round the left » ; — à côté, et la tête tournée vers lui, une figure de sexe douteux [2] est assise à mi-hauteur du champ, le buste nu et de face, les jambes de trois quarts à gauche, la gauche à demi allongée, les pieds nus sur un degré du rocher qui lui sert de siége ; la main droite devait reposer sur le genou droit ; le bras gauche s'appuie sur une saillie du rocher ; la draperie, qui couvre les jambes, se développe derrière le dos, s'arrondit derrière la tête et retombe sur l'avant-bras gauche ; — une femme [4], debout et de face, se tient de l'autre côté du rocher et y appuie la main gauche sur laquelle s'accoude le bras droit ; elle porte le chiton talaire et se drape étroitement dans un long himation qui semble avoir été relevé sur la tête légèrement tournée à gauche ; — à ses pieds et cachant le bas de ses jambes, une jeune femme [3], le buste nu et de face, est assise sur les pierres du sol, les jambes croisées et rejetées à



droite, la tête tournée de profil à gauche, le bras gauche tendu sur le côté à hauteur de l'épaule ; — un peu au delà, une femme [5] est debout, le corps portant sur la jambe gauche avec un fort déhanchement qui rejette le buste du côté opposé, le pied droit posé sur un quartier de roc, la main droite appuyée sur l'épaule gauche de la figure [4] ; elle porte une longue tunique serrée sous les seins ; une écharpe, jetée sur la saignée du bras droit, descend sur les reins, remonte sur la cuisse gauche et retombe sur la droite ; — à l'extrémité droite, une jeune femme [6] est appuyée plutôt qu'assise sur un rocher ; on la voit de dos et de trois quarts à gauche ; son attitude assez animée contraste avec l'immobilité de ses compagnes et un souffle de vent semble gonfler les plis de la tunique et de l'apoptygma, serré à la taille ; le bras gauche, tendu et relevé à hauteur de la tête, paraît agiter une écharpe qui passerait sur la poitrine et retombe sur le bras droit, rejeté fortement en arrière ; l'avant-bras droit, couvert par cette draperie, est aujourd'hui très confus et sans doute d'un dessin peu correct; il semble, sans qu'on puisse l'affirmer, qu'il était plié et que la main venait se poser sur le sommet du rocher où s'appuie la figure.

Cette plaque paraît représenter un groupe de nymphes locales qui symbolisent les pays sur lesquels s'étend la protection d'Hécate (cf. plus haut, p. 446 et n° 212, p. 491 sq.).

Newton, *A history...*, II, p. 565-566, n° VII ; — Chamonard, *Mémoire*, f° 52, n° 1 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 5.

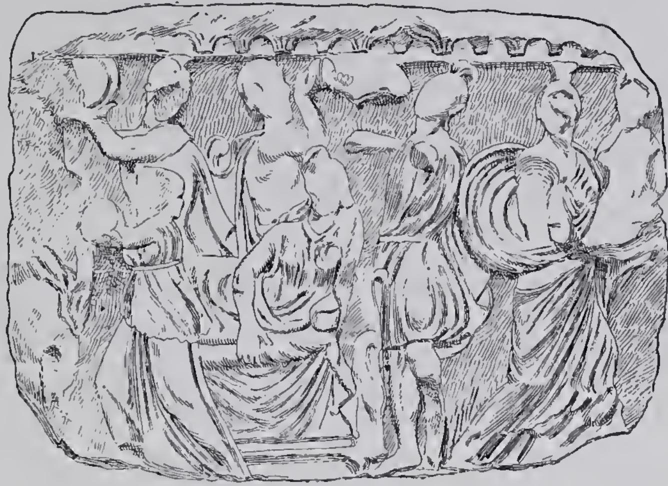
Photographie [?] n° 1538.

210 (1914, 29) [III, 13] Plaque de la frise est.

Signalée par Newton; retrouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à gauche et poli à droite ; les quatre angles et les rais de cœur mutilés ; contre l'arête gauche, érosions profondes sur toute la hauteur de la plaque, qui ont fait disparaître presque toute trace de la *figure* [1] ; *jeune fille* [2] : manquent la tête, les avant-bras et l'objet qu'elle porte, les pieds ; draperie érodée ; *femme couchée* [3] : manquent le visage, le bras gauche, le chevet du lit ; érosions sur le sein gauche, la main et l'avant-bras droits ; *premier Curète* [4] : manquent le visage, l'épaule et la partie gauche du dos ; bouclier mutilé ; *second Curète* [5] : manquent le visage et l'avant-bras droit jusqu'à la naissance des doigts ; *troisième Curète* [6] : visage informe ; manquent l'avant-bras droit, tout le bras et le pied gauches, la plus grande partie du bouclier ; le bas de la jambe gauche est très érodé ; *servante* [7] : manquent le visage, l'épaule, le haut du bras et le pied droits, le bas de la jambe gauche ; l'objet qu'elle tenait ne se distingue plus des traces extrêmement confuses qu'a laissées, le long de l'arête droite, un *personnage* [8] dont la tête et la partie droite du corps étaient seules sculptées sur cette plaque ; — traces d'une mortaise rectangulaire à l'extrémité gauche et d'une autre, de forme oblongue, au milieu de la face supérieure ; longueur, 1^{m} 32.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le fond de la plaque ; — de la figure [1], il ne reste qu'un pan de draperie très érodé descendant verticalement sur le fond ; — vers le milieu, une femme [3], vêtue d'un chiton transparent, est étendue sur un lit, le buste relevé et de face, les jambes allongées à gauche, le genou droit relevé ; elle s'appuie du bras gauche sur un coussin replié sur lui-même et laisse pendre la main droite sur le matelas ; un manteau, ramené sur la tête, couvre le bas du corps ; une boucle de cheveux descend de chaque côté sur le cou ; le lit est posé sur une sorte de plinthe et les pieds en sont cachés sous une tenture ; — au premier plan, une jeune fille [2], sans doute une servante, en tunique longue à apoptygma serré sous les seins,



les cheveux noués sur la nuque, s'éloigne d'un pas rapide vers la gauche, portant devant elle un objet peu distinct, peut-être le vase qui servait au bain de l'accouchée ; — derrière le lit, et visibles seulement jusqu'à mi-corps, sont placés deux Curètes, vêtus d'une tunique, qui découvre la partie du buste tournée vers le spectateur, et d'une chlamyde légère qui flotte sur le dos ; dans une attitude symétrique, le buste tourné vers le dehors, la tête casquée et inclinée l'une vers l'autre, ils dansent, celui de gauche [4] en frappant d'une main le bouclier qu'il lève de l'autre à hauteur du visage, celui de droite [5] en frappant deux cymbales hémisphériques ; — un troisième [6], à droite du chevet du lit, casqué et vêtu comme les deux précédents, mais le buste entièrement couvert par une tunique serrée sur les reins, danse lui aussi, dressé sur la pointe des pieds, le corps de profil à gauche, la tête rejetée en arrière, le regard dirigé vers le haut, et frappe sur son bouclier comme le premier de ses compagnons ; — au delà, une jeune femme [7], vêtue d'une tunique qui découvre l'épaule droite, s'enfuit d'un pas précipité vers la droite, tournant à gauche sa tête qui semble coiffée d'un haut chignon et peut-être ornée d'une stéphané ; sa course est si rapide que son manteau, jeté sur l'épaule gauche et couvrant les jambes, s'arrondit et se creuse derrière son dos comme une voile gonflée par le vent ; elle portait devant elle un objet assez volumineux, dont les restes très confus se perdent dans ceux, plus confus encore, d'un dernier personnage [8] debout au second plan, drapé et tournant la tête de profil à gauche.

L'interprétation qui se présente tout d'abord — la naissance de Zeus — se

heurte à une objection très grave : le dieu assis, au n° 211, n'est pas Cronos, mais Zeus lui-même, comme le prouve bien l'aigle placé contre son siége ; d'ailleurs le type plastique n'est pas celui de Cronos, et c'est par erreur que M. Mayer a parlé (*l. infra l.*, col. 1563) de la calvitie de la figure de Lagina ; enfin, il resterait un peu surprenant que la façade principale de la frise fût, sur un temple dédié à Hécate, réservée à la naissance d'une autre divinité. Nous croyons pouvoir reconnaître ici la naissance d'Hécate elle-même : d'après une tradition plusieurs fois attestée, elle était fille de Zeus et de Déméter (Eschyle, dans Hér., II, 156 ; *Schol. Theocr.*, II, 12; *Schol. Apoll. rhod.*, III, 467) ou de la nymphe Pheraea (*Schol. Theocr.*, II, 36) ; l'accouchée serait donc ici une de ces deux divinités. La présence des Curètes n'a rien qui puisse surprendre : la légende de Zeus a été non seulement transportée à celle de Dionysos (cf. Heydemann, *Dionysos' Geburt und Kindheit*, Halle, 1885, p. 54), mais on la retrouve à Éphèse appliquée à Artémis même, Strabon, XIV, p. 640 : « ὁ Σολμισσὸς ὅπου στάντας φασὶ τοὺς Κουρῆτας τῷ ψόφῳ τῶν ὅπλων ἐκπλῆξαι τὴν Ἥραν ζηλοτύπως ἐφεδρεύουσαν καὶ λαθεῖν συμπράξαντας τὴν λοχείαν τῇ Λητοῖ. » L'introduction des Curètes pouvait se produire d'autant plus aisément que leur nom même Κουρής est peut-être une forme abrégée pour Courotrophos (cf. Maass, *Hermes*, XXV, 1890, p. 406, note), et plus aisément encore en Carie où, selon une tradition, trois Curètes, Labrandos, Panamoros et Palaxos (ou Spalaxos) auraient été appelés κατὰ χρησμόν (*Etymologicum magnum*, s. v° Εὔδωνος) ; cf. d'autre part, Strabon, x, p. 472 : « οἱ δὲ Ἑκάτης προπόλους νομίζουσι τοὺς Κουρῆτας τοὺς αὐτοὺς τοῖς Κορύβασιν ὄντας. » Il n'en est pas moins certain que le sculpteur a reproduit ici une composition qui représentait originairement la naissance de Zeus et l'a transportée telle quelle à celle d'Hécate : on en retrouve tous les éléments habituels et la nymphe qui fuit à l'extrémité droite, portant sans doute la déesse nouveau-née qu'elle va présenter à son père, n'est qu'une réplique du type ordinaire d'Adrastée ; pour la plaque suivante (n° 211), où nous voyons Zeus entouré de divinités et de nymphes qui s'apprêtent à recevoir l'enfant divine, elle pourrait fort bien n'être que la copie d'un original représentant Cronos entouré des Titanides, Téthys, Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phoibé, Dioné, Theia, que la légende rapportée par Apollodore (*Bibl.*, I, 1) lui donne comme filles. La naissance de Zeus apparaît d'ailleurs sur les monnaies de plusieurs villes anatoliennes sous une forme très voisine de celle que le sculpteur a prêtée ici à la naissance d'Hécate : cf. un bronze de Laodicée (Imhoof-Blumer, *Journal international d'archéologie numismatique*, XI, 1908, p. 137, n° 403 ; pl. IX, 2 ; plus rapprochée encore de l'ensemble de la composition de Lagina est une pièce de même provenance, mentionnée *ibid.*, p. 138, dans laquelle, à côté d'Adrastée et des trois Curètes, sont groupées cinq ou six figures) ; Tralles (*ibid.*, p. 139, n° 409 ; pl. IX, 3) ; Apamée (Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, p. 432 ; pl. I, 5) ; Acmonia

(British Museum, *Phrygia*, p. 20, n° 101 ; pl. IV, 4). Le type des Curètes est pris à une œuvre néo-attique — comme aussi celui de la danseuse [8] de la plaque suivante ; mais l'original dont procède la composition de Lagina et les compositions similaires est probablement une peinture d'époque hellénistique.

Newton, *A history...*, II, p. 564-565, n° VI ; pl. LXXIX en haut ; p. 566, n° VIII (cf. plus haut, p. 435) ; — Chamonard, *Mémoire*, f°s 33-34, n° 2 ; — M. Mayer, dans Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, II, 1 (1890-1897), s. v° *Kronos*, col. 1558, 1566 ; — Immisch, *ibid.*, s. v° *Koureten*, col. 1606, 1624 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 3.

Photographie [C²] n° 1537.

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

211 (1914, 27) [III, 11] Plaque de la frise est.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint poli à droite et à gauche ; angles, rais de cœur et arête inférieure mutilés ; *figure* [1] : partie gauche du corps de la figure [8] du n° 210 ; manque le bas de la jambe ; *jeune femme* [2] : manquent la tête, les avant-bras, le bas des jambes ; *jeune femme* [3] : traits du visage et main droite érodés ; *femme* [4] : manquent le visage et la main gauche ; phiale mutilée ; *femme* [5] : visage mutilé ; *Zeus* [6] : manquent l'avant-bras droit, la main gauche, les pieds ; visage érodé ; *femme* [7] : manquent l'avant-bras droit et les pieds ; les deux mains mutilées ; la tête (non reproduite sur la photographie ni sur notre figure) est rajustée, le visage indistinct ; *danseuse* [8] : manquent la tête, le bas des jambes et les pieds ; main gauche mutilée ; — surface très érodée et tachée par une longue exposition à l'air libre ; traces d'une mortaise rectangulaire à chaque extrémité de la face supérieure ; longueur, 1^m 27.



Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque ; — au centre, un dieu barbu [6] est assis, le buste de face, les jambes et la tête de trois quarts à gauche, sur un siège sans dossier ou sur un quartier de roc ; les cheveux sont longs et bouclés, la barbe bien fournie ; le manteau, dont on voit une extrémité sur l'épaule gauche, descend sur le dos et couvre les jambes ; le bras droit est baissé et légèrement écarté du corps (le coude est relié par un tenon à la cuisse), l'avant-bras devait être tendu ; la main gauche, relevée à hauteur

de la tête, semble s'appuyer sur un sceptre qui n'est pas indiqué plastiquement ; un grand aigle est placé sur le sol, devant le siége et contre la jambe gauche du dieu ; — à la droite de ce personnage central, sur la partie gauche de la plaque, quatre femmes, groupées sur deux plans, regardent comme lui curieusement vers la gauche : derrière son épaule droite, et visible seulement jusqu'à mi-corps, une femme d'aspect matronal [5] est debout, coiffée de bandeaux ondulés et vêtue du chiton serré sous les seins ; drapée dans l'himation, qui, relevé sur la tête, dégage la poitrine et couvre l'abdomen et les jambes, elle en tient le bord de la main gauche à hauteur du cou et pose la main droite, d'un geste familier et affectueux, sur la tête d'une femme [4] placée au premier plan ; — celle-ci, debout et de face, le corps reposant avec un léger déhanchement sur la jambe droite, la gauche fléchie et écartée, porte une tunique serrée sous les seins ; son manteau, posé sur l'épaule et descendant sur le bras gauche, passe sur le dos, revient sur la hanche droite, couvre les jambes, le bord supérieur, plié sur lui-même, formant sur l'abdomen comme une ceinture lâche qui retombe sur la saignée du bras gauche plié à angle droit ; elle tient de la main droite, baissée et écartée, une phiale ronde ; — à sa droite, au second plan, apparaît, presque de face, le buste d'une jeune femme [3] drapée dans l'himation ; le bras droit, sous la draperie, est plié contre la poitrine, la tête de trois quarts à gauche, les cheveux ramenés d'avant en arrière ; — au premier plan, une jeune fille [2], qui semble une servante, en tunique longue serrée à la taille et bordée d'une ganse plate autour du cou, s'avance, empressée, vers la gauche ; ses bras, tendus pour recevoir l'objet que lui présente la figure [7] du n° 210, passent devant une femme [1] vêtue de la tunique et de l'himation, et sculptée en grande partie sur la plaque précédente. — Les deux figures placées à la gauche du dieu ne semblent pas prendre un intérêt aussi vif au spectacle qui attire l'attention des autres personnages : l'une [7] est une jeune femme ; sa tête, inclinée vers l'épaule droite, est coiffée de bandeaux ondulés maintenus par un ruban qu'indique un léger sillon ; debout, le corps de face et portant sur la jambe gauche, vêtue du chiton qui découvre l'épaule droite (ganse plate autour de l'échancrure du cou), les jambes drapées dans le manteau, elle en presse le bord de la main gauche, qui tient en même temps un petit éventail en forme de feuille de lierre, et plie le bras droit devant la poitrine, relevant devant l'épaule gauche la main qui semble porter un attribut réduit à des traces informes ; — l'autre [8], tout entière drapée dans un ample himation posé sur les épaules, s'éloigne en dansant vers la droite, la tête penchée vers l'épaule droite, les bras sous la draperie, la main droite baissée, faisant jouer un pan de l'étoffe, la main gauche dégagée tenant au dessous du sein un plateau ou une ciste basse (un dessin du tissu est indiqué par de petits sillons horizontaux sur la cuisse droite).

Sur l'interprétation de cette plaque, cf. le n° précédent, p. 488 ; de la dan-

seuse [8], rapprocher la danseuse [1] du n° 206 et les deux danseuses du n° 223 ; le type, qui rappelle celui de la « danseuse voilée », est un emprunt manifeste au répertoire néo-attique. Faut-il citer ici les vers de Denys le périégète sur les femmes lydiennes et leurs danses bachiques : τῇσιν δὲ περισμαραγεῦντες ἀῆται | ἱμερτοὺς δονέουσιν ἐπὶ στήθεσσι χιτῶνας (v. 844-845, *in* C. Muller, *Fragm. geogr. min.*, II, p. 156) ? Quelle que soit la signification de la figure, on peut supposer qu'elle exprime ainsi la joie que lui cause la naissance de la nouvelle immortelle.

Chamonard, *Mémoire*, f° 35, n° 3 ; — M. Mayer, *l. l.* au n° 210, col. 1552 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 4.

Photographie [C5] n° 1535.

A gauche de la plaque suivante se plaçait peut-être *la plaque d'où provient le fragment n° 231.*

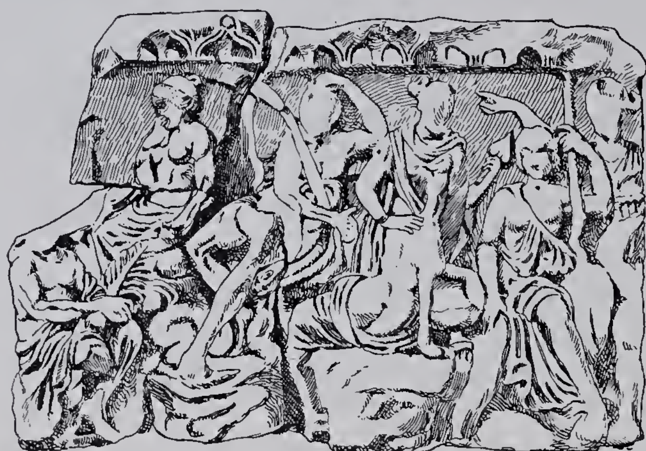
212 (1914, 28) [III, 12] Plaque de la frise est.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint poli à gauche et à droite ; la partie gauche de la plaque est brisée en trois fragments qui se rajustent entre eux et à la partie droite (l'un de ces fragments, correspondant à l'angle supérieur gauche et portant la figure [1], n'est reproduit ni sur les photographies ni sur notre dessin) ; angle supérieur droit et rais de cœur mutilés ; *femme* [1] : manque l'avant-bras droit ; lacune sur la hanche gauche ; rocher mutilé ; *homme* [2] : manquent la tête, la jambe droite brisée au dessous du genou ; érosions profondes sur l'avant-bras droit et le pied gauche, plus légères sur la draperie ; *femme* [3] : manque l'avant-bras gauche ; avant-bras droit, visage et draperie érodés ; *homme* [4] : tête informe ; le haut du bras droit, l'abdomen, le haut des cuisses ont été emportés par la cassure, ainsi que certaines parties du lagobolon ; manque la partie antérieure du pied gauche ; l'avant-bras droit, les jambes, surtout la gauche, sont rongés profondément ; mains mutilées ; *femme* [5] : manquent presque toute la tête, le pied gauche ; érosions profondes sur l'épaule et le bras droits, la jambe gauche, les mains, la draperie ; *femme* [6] : manque le visage ; main et avant-bras droits mutilés ; *amazone* [7] : manque le sein gauche ; visage indistinct ; érosions profondes sur le bras gauche et les jambes ; épée, lance et bouclier mutilés ; *femme* [8] : tête informe ; buste mutilé ; traces confuses de l'abdomen et de la jambe droite ; le bras et les contours gauches du corps sont sculptés sur une autre plaque qui est probablement le n° 213 ; traces d'une mortaise rectangulaire à chaque extrémité de la face supérieure ; longueur, 1m 395.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le fond ; en trois endroits, l'épaisseur de ce talon a été évidée entre le rais de cœur et le dard voisin ; — les huit personnages sont placés dans un décor rocheux, à des hauteurs et des plans différents : dans l'angle supérieur gauche, au second plan, une jeune femme [1], nymphe ou oréade, est étendue sur le rocher ; le buste est de face

et nu ; les jambes, allongées à droite et invisibles, étaient couvertes d'une draperie dont un pan descend de l'épaule sur le sein gauche; l'avant-bras gauche, ramené horizontalement sur la taille, s'appuie sur la pierre ; l'avant-bras droit, accoudé sur la main gauche, était relevé ; la tête, coiffée d'un chignon sur la nuque et regardant à droite, s'appuyait sur la main droite dont il rcste quelques traces ; — au dessous, au premier plan, un jeune homme [2], en qui l'on doit reconnaître sans doute une divinité agreste ou forestière, est assis sur un quartier de roc, le corps de trois quarts à droite, la jambe droite croisée devant la gauche, le pied gauche en arrière et ne touchant que des orteils ; buste et jambes sont nus ; les mains croisées reposent sur les cuisses, que couvre une draperie passée autour des reins, ct la droite tient une grande palme, indiquée en léger relief sur le rocher au sommet duquel est assise la figure [3] ; — celle-ci, une nymphe demi-nue, de profil à gauche, abandonne sa main gauche sur le rocher et appuie sur la droite sa tête penchée ct coiffée d'un cécryphale d'où les cheveux s'échappent sur le sommet du crâne ; — un peu plus bas qu'elle, au milieu de la plaque, un personnage viril [4], probablement un jeune satyre (ses oreilles sont de forme humaine), est assis sur un rocher dans unc attitude un peu contournée, mais qui fait valoir scs formes sveltes et nerveuses ; le buste légèrement tourné à droite et incliné en arrière, les jambes rejetées à gauche, la gauche allongée, le pied droit croisé derrière le gauche et ne portant que de la pointe (tous deux posés sur un bloc de rocher raviné de stries horizontales), la tête regardant à gauche, il pose la main gauche sur le sommet du crâne et de la droite, baissée et ramenée au delà de la hanche gauche, il tient, appuyé à l'épaule gauche, un long bâton recourbé qui semble bien un lagobolon ; il est nu, mais les plis d'une draperie flottent sur le côté gauche du corps et une peau de fauve est étendue sous lui ; on en voit pendre, derrière sa jambe gauche, la crinière et le mufle pcu caractérisé ; — à droite de cette figure, dans la partic inférieurc du champ, unc nymphe fluviale [5] est assise sur un grand quartier de roc ; elle se présentc de dos ; les cheveux forment sur la nuque un épais chignon ; le torse nu se détourne fortement vers la droite ; les jambes, drapées au dessous des hanches, sont rejetées à gauche ; elle s'appuie de la main droite sur le rocher, et de la gauche, ramenée devant le buste, elle verse le contenu d'une grande amphore d'où s'échappe vers le sol un large flot liquide ; — derrière elle et posant la



main droite sur son épaule gauche, une jeune femme [6], visible jusqu'à mi-corps, est debout, le buste de face et légèrement incliné à droite, la tête tournée du même côté et coiffée d'un épais chignon sur la nuque ; elle porte, sur une tunique à apoptygma, un manteau posé sur les épaules et tombant sur le devant du corps ; de la main gauche écartée, elle tient, à hauteur de l'épaule, un éventail en forme de feuille de lierre ; — à ce groupe, succède une figure [7] d'un tout autre caractère, une amazone, vêtue de la tunique dégrafée et d'un manteau qui, fixé sur l'épaule droite par une agrafe ronde, tombe sur le dos, se déploie sur le roc où elle est assise et couvre les cuisses ; le buste de face, les jambes légèrement rejetées à droite, le pied gauche croisé derrière le droit, la tête aux longs cheveux bouclés inclinée vers l'épaule droite, elle tient une longue lance de la main gauche, relevée à hauteur de l'oreille, et appuie la droite sur un bouclier posé à côté d'elle sur le sol ; une épée pend sur le côté gauche, attachée à un baudrier qui passe sur l'épaule droite (cf. l'attitude des figures [6], n° 204, et [5], n° 206) ; — l'extrémité droite de la plaque est occupée par une jeune femme debout [8] ; le corps de face, la tête de profil à gauche (chignon sur la nuque), vêtue d'un chiton à apoptygma, elle tend le bras droit derrière la tête de l'amazone et, de l'index allongé, semble désigner l'un des personnages placés dans la partie gauche de la plaque.

Sauf les deux dernières figures de droite, dont l'une [7] représente très probablement une ville (cf. la figure [5], n° 206) et dont l'autre est malaisée à déterminer, tous les personnages de cette plaque sont évidemment les nymphes et les dieux de la plaine et de la montagne, du fleuve et de la forêt, symbolisant les pays soumis à la protection d'Hécate (cf. p. 446) ; rien n'est plus fréquent que cette association d'une divinité aux lieux sur lesquels elle règne : rappelons la monnaie d'Apamée Kibotos où la déesse d'Éphèse apparaît au milieu des quatre fleuves Méandre, Marsyas, Orgas et Therma (Mionnet, IV, p. 236, n° 259) ; celle d'Éphèse qui montre Artémis entre le Caïcos et le Kenchrios (British Museum, *Ionia*, p. 78, n° 236 ; pl. XIII, 8) ou Zeus et le mont Pion (*ibid.*, p. 79, n° 237 ; pl. XIII, 9) ; celle de Saitta avec le dieu Mèn et les fleuves Hermos et Hyllos (*ibid.*, *Lydia*, p. 220, n° 46 ; pl. XXIII, 9 ; p. 223, n° 58 ; pl. XXIII, 12). La célèbre monnaie de Magnésie avec la légende ΚΟΛΠΟΙ ΜΑΓΝΗΤΩΝ (O. Kern, *Inschriften von Magnesia a. M.*, p. xxv, fig.) porte une composition qui n'est pas sans quelque analogie avec celle de cette plaque. De l'attitude de la jeune femme [3], rapprocher celle de la jeune femme assise sur une plaque de la frise de Téléphos, Collignon-Pontremoli, *Pergame*, fig. p. 93.

S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 15.

Photographie [C.] n° 1536.

La plaque précédente doit probablement se placer immédiatement à gauche du bloc d'angle suivant (cf. plus haut, p. 443).

213 (1914, 35) [pilier IV] Plaque de l'angle nord-est ; petit côté est.

Signalée par Newton ; retrouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Petit côté en retour du bloc d'angle ; joint poli à gauche ; rais de cœur mutilés ; du *premier personnage*, restent le bras gauche, seul sculpté sur cette plaque, et des traces extrêmement confuses sur la moitié inférieure du champ ; de la *femme*, manquent la tête, le bras gauche et les pieds ; l'avant-bras droit est très profondément érodé ; l'enfant presque indistinct ; — toute la surface très attaquée ; mortaise rectangulaire à l'extrémité gauche de la face supérieure ; longueur, 0^{m} 42 (en y comprenant la saillie de la figure d'angle, environ 0^{m} 51).

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — du premier personnage, il n'est sculpté sur cette plaque que le bras gauche, baissé et écarté du corps et le contour gauche du buste ; ils appartiennent probablement à la figure [8] de la plaque n° 212 ; on voit, au dessous, une masse de marbre de forte saillie, complètement érodée, sauf en un point où le marbre est travaillé de petites mèches recourbées ; dans la partie inférieure, trois plis de draperie subsistent seuls parmi les érosions du fond ; — à droite, une femme est représentée debout, le corps de face et portant sur la jambe droite, le pied gauche posé sur une pierre, la tête tournée à droite ; sa tunique longue, serrée sous les seins, découvre l'épaule gauche ; le manteau, fait d'une étoffe légère sous laquelle transparaissent les plis du chiton, est ramené sur la tête, descend sur le dos, couvre la jambe droite et retombe sur la gauche ; elle tend le bras droit sur le côté, à hauteur de l'épaule, relevant l'avant-bras un peu plus haut, et, de la main gauche baissée, elle maintient sur sa cuisse gauche et serre contre elle un tout petit enfant nu ; on le voit de dos, une jambe pliée contre le flanc de sa mère et semblant se cramponner à elle ; les moignons qui divergent de ses épaules sont-ils des bras ou des ailes ? Les traces qui subsistent conviendraient mieux à la seconde hypothèse ; d'autre part, trois tenons conservés l'un un peu au dessous de l'aisselle droite de la femme, l'autre sur le fond, à 0^{m} 02 de sa hanche droite, le troisième, réduit à des traces, à la naissance de la cuisse, paraissent bien correspondre à un arc dont il se pourrait même que l'extrémité inférieure fût conservée au dessous du troisième des tenons dont nous venons de parler. La description de Newton, très inexacte, parle de « two female figures ; the one on the left is seated ; the other stands



on the right, holding her right hand over the seated figure; both these figures wear the talaric chiton and peplos ».

Selon que l'enfant paraîtra ailé ou non, on reconnaîtra, dans la figure de femme, Aphrodite (mais que vient-elle faire ici ?) ou une représentation de ville du genre de la figure [3], n° 199 ; cf. plus haut, p. 463, et rapprocher l'Aphrodite de la gigantomachie, n° 230.

Newton, *A history...*, II, p. 561, n° I ; — Chamonard, *Mémoire*, f° 49, n° 8 ; — peut-être mentionnée par Benndorf, *Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen aus Oesterreich-Ungarn*, VI, 1882, p. 166-167 (cf. plus bas, à la bibliographie du n° 230) ; — M. Mayer, dans Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, II, 1 (1890-1897), s. v° *Kronos*, col. 1552.

Photographie n° 1694.

FRISE NORD

213a (1914, 35) [pilier IV] **Plaque de l'angle nord-est ; long côté nord.**

Signalée par Newton ; retrouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Long côté du bloc d'angle ; joint à droite poli près des arêtes inférieure, supérieure et antérieure ; tous les rais de cœur mutilés ; manquent la tête et les pieds des six personnages ; les bras brisés ou informes ; les attributs brisés ou mutilés ; toute la surface tachée et rongée ; mortaise rectangulaire à l'extrémité droite de la tranche supérieure ; longueur, 1m 215.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — six personnages, groupés deux par deux, mais répartis, au point de vue des masses, en deux groupes comprenant chacun deux figures debout et une figure assise : à gauche, deux jeunes femmes debout se tiennent immobiles et côte à côte : l'une [1], de face, la jambe gauche croisée devant la droite, la hanche droite saillante, le buste légèrement incliné à droite, est vêtue d'un chiton à apoptygma, serré au dessous des seins, et d'un manteau qui, roulé autour du cou, lui tombe sur le dos ; elle laissait pendre naturellement le bras droit (traces



d'un tenon sur la hanche) et appuie la main gauche sur l'épaule droite de sa voisine ; — celle-ci [2], regardant à droite, repose sur la jambe droite, fléchissant et écartant légèrement la gauche ; le bras droit était plié, l'avant-bras ramené horizontalement sur la taille, la main gauche posée sur le sein gauche ; elle porte une tunique talaire et son manteau descend de biais de l'épaule gauche vers la hanche droite ; — à côté d'elle, une femme [3] est assise de trois quarts à droite, s'appuyant de la main droite sur le rocher qui lui sert de siége ; la tête devait regarder à droite ; il paraît impossible, en l'état actuel, de préciser si le buste est nu ou recouvert d'un chiton léger qui aurait glissé sur la saignée du bras droit et dégagerait l'épaule et le sein droits, si le bras gauche est caché derrière la figure suivante ou si ce n'est pas lui qui, ramené devant le buste, a pris, sous les érosions, l'aspect du bord dégrafé du chiton, si enfin le manteau était relevé sur la tête ou s'il ne couvre que les jambes ; — derrière elle et visible seulement jusqu'à mi-jambes, une femme [4] est debout, le buste tourné de trois quarts à droite (la tête regardait à gauche) ; elle porte sur le bras gauche, à hauteur de la taille — et maintenait sans doute de la main droite — un objet volumineux et indistinct où Newton reconnaissait une corne d'abondance, mais qui semble plutôt un grand vase pansu ; sa tunique, serrée sous les seins, découvre l'épaule droite ; le manteau, jeté sur l'épaule gauche, couvre les jambes et l'extrémité en semble être tenue par la main gauche ; le mouvement des plis de la draperie paraît indiquer qu'elle se dirige lentement vers la droite ; — au delà, une autre femme [5] s'avance à petits pas dans la même direction, le corps de trois quarts et portant sur la jambe gauche, la droite traînante, la tête tournée vers l'épaule droite ; elle porte la même tunique que la précédente ; le manteau, posé sur l'épaule gauche, couvre la cuisse droite et l'abdomen d'un pan triangulaire qui retombe sur la saignée du bras gauche plié à angle droit ; la main gauche semble tenir un éventail en forme de feuille de lierre ; le bras droit devait être plié devant la poitrine ; — à l'extrémité droite, un homme [6] est assis sur un rocher où il appuie la main gauche ; le buste est nu et de face ; un manteau, relevé sur la tête, tombe sur l'épaule et le bras gauches, descend derrière l'épaule droite et couvre les jambes, tournées légèrement à gauche ; le pied droit, ramené en arrière, est posé sur une pierre ou une saillie du roc ; le bras droit pend abandonné sur la cuisse droite.

Représentation très énigmatique : nymphes ? cités personnifiées ? à l'extrémité droite, le démos d'une ville ? Pour cette dernière figure, il n'y aurait rien d'invraisemblable à y reconnaître une divinité, et ce dieu, au torse nu, à la tête voilée, ne pourrait guère être un autre que Cronos. Nous avons exposé plus haut (p. 437-8) les raisons pour quoi nous plaçons cette plaque à l'angle nord-est, bien que M. Chamonard l'ait donnée à l'angle sud-est ; la question serait résolue si on pouvait établir d'une manière certaine la contiguïté des nos 212 et 213, mais, en l'état actuel, l'expérience n'est plus possible. Notons toutefois

que la présence de Cronos sur cette plaque, fût-elle établie, ne constituerait pas — et tout au contraire — un argument pour la reporter sur la face est : si la scène représentée sur cette dernière est bien, comme nous l'avons cru (cf. plus haut, au n° 210, p. 488), la naissance d'Hécate, on ne voit pas ce que Cronos y viendrait faire ; et si l'on préfère y voir la naissance de Zeus, que pourrait signifier ce second Cronos à côté de celui qui figurerait déjà sur le n° 211 ?

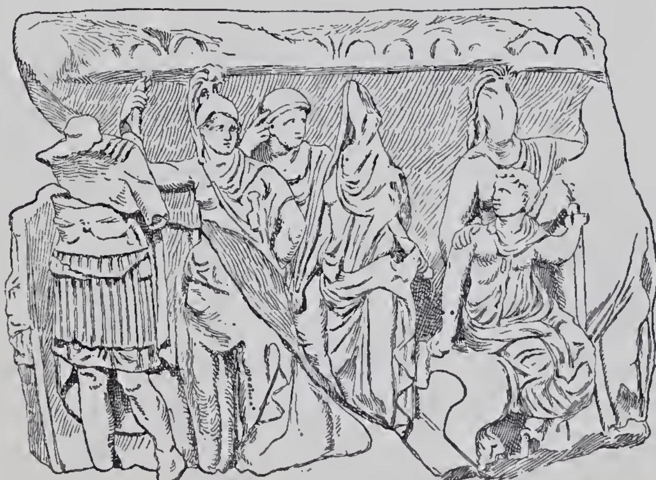
Newton, *A history...*, II, p. 561, n° I ; — Chamonard, *Mémoire*, f[os] 35-36, n° 4 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 1.

Photographie [D[10]] n° 1541.

214 (1914, 17) [III, 1] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à droite ; brisée à gauche par une cassure oblique qui naît près de l'angle supérieur gauche et s'achève au delà du milieu de l'arête inférieure ; la partie manquante avait été retrouvée dans les fouilles — brisée en deux fragments et gravement mutilée ; elle est représentée dans la photographie de M. Chamonard dont nous nous sommes servis pour notre figure ; il n'en est parvenu au musée qu'un petit fragment (non rajusté) du buste du guerrier cuirassé ; d'autre part, l'angle supérieur droit, qui ne figure dans aucune photographie, a été remis à sa place ; nous indiquons les manques d'après l'état actuel ; angle inférieur droit mutilé ; rais de cœur réduits à des traces ; — *guerrier* [1] : totalement disparu ; *amazone* [2] : brisée à la taille ; manque le bras droit depuis le biceps, avec la main tenant la lance (qui s'est détachée depuis la découverte) ; traits du visage mutilés ; *guerrier* [3] : jambe gauche brisée au mollet ; érosions et concrétions ferrugineuses et calcaires sur le visage et la main droite ; *amazone* [4] : tête informe ; manquent le bras gauche et le bas des jambes ; érosions sur la draperie ; *amazone* [5] : manquent les pieds ; main gauche, griffes du siége mutilées ; quelques érosions sur le visage, le sein gauche, la main droite ; avant-bras gauche avec l'épée rajusté (non reproduit sur les photographies ; reporté sur notre figure) ; *amazone* [6] : manque le visage ; l'avant-bras gauche rajusté ; *amazone* [7] : manquent la tête, le haut du buste, les pieds ; tout le côté gauche profondément érodé ; abdomen (sur le même fragment que l'avant-bras gauche et l'épée de l'amazone [5]) rajusté ; quelques lacunes au joint, remplies avec du plâtre ; mortaise rectangulaire aux extrémités de la tranche supérieure.



Polychromie ; amazone [5] : filet rouge brun sur le sourcil droit.

Longueur maxima actuelle, 1[m] 27.

Rais de cœur sculptés en relief sur un talon dont le bord inférieur est lui-même motivé par un listel saillant ; — sept personnages : le premier [1] semble avoir fait partie d'un groupe dont les autres figures étaient placées sur la plaque contiguë ; le buste légèrement tourné à gauche, reposant sur la jambe

droite, la gauche écartée et fléchie ne touchant le sol que de la plante du pied, il paraît avoir tenu une lance de la main droite et baissait le bras gauche en l'éloignant du corps ; il portait, sur une tunique courte, une cuirasse à lambrequins et à cotte, serrée à la taille par une ceinture; un manteau, jeté sur les épaules et sans doute agrafé sur la droite, lui tombait derrière le dos ; — les six autres personnages sont répartis en deux groupes égaux : dans le premier, à gauche, une amazone [2] est debout et de face, la tête tournée à droite, la main gauche derrière la hanche, la droite relevée très haut et appuyée sur une longue lance ; elle porte une tunique courte, qui laisse nus le sein et tout le côté droits, et un manteau agrafé sur l'épaule droite ; son casque est orné d'un haut cimier à crinière retombante ; le fourreau pend très haut sur le côté gauche (la poignée de l'épée à hauteur du sein) ; — à sa gauche, au second plan, une figure de sexe douteux [3], sans doute un homme, dont on ne voit que la partie gauche du buste, couverte d'un manteau, et la jambe gauche, nue au dessous du genou ; la tête, imberbe et tournée à droite, est coiffée d'un casque à timbre rond et sans crinière, dont la main droite touche le bord, au dessus de l'oreille droite ; — tout contre lui, occupant le centre de la plaque, au premier plan, une amazone [4] est debout, le corps de trois quarts à gauche et reposant sur la jambe gauche; bien qu'armée — la main droite baissée tient une longue lance appuyée à l'épaule et l'épée pend sur le côté gauche — elle ne porte pas un costume de guerre ; elle n'était pas casquée ; sa tunique légère laisse nue la partie droite du buste ; le manteau, agrafé sur l'épaule droite, couvre le sein gauche, descend sur le dos et se déploie sur les jambes, formant, à hauteur du pli de l'aine, une sorte de ceinture lâche que retenait la main gauche et qui retombe le long de la jambe gauche ; — dans le second groupe, le premier plan est occupé par une amazone [5] vêtue comme la précédente ; assise sur un escabeau massif, profilé en pattes de lion et placé obliquement sur le fond, le buste de face, les jambes rejetées à droite, la tête de profil à gauche, elle appuie la main droite sur le bord du siége, et repose la gauche — relevée devant l'abdomen de la figure [7] — sur la poignée d'une épée nue dont la lame est placée verticalement sans qu'on s'explique bien en quel endroit la pointe peut prendre appui ; les cheveux courts, l'expression énergique du regard, le front bombé n'ont rien de féminin, et la tête aurait certainement passé pour une tête d'athlète ou de jeune éphèbe si les formes de la poitrine n'étaient si clairement accusées ; — derrière cette amazone, se tient une de ses compagnes [6], visible jusqu'aux seins ; coiffée du casque à panache retombant, vêtue du manteau agrafé sur l'épaule droite, elle laisse pendre naturellement le bras droit, qui est nu, et s'appuie de la main gauche, relevée derrière la tête de la figure suivante, sur une longue lance ; — l'extrémité de la plaque est occupée par une femme debout [7], sans doute une amazone ; placée à un plan intermédiaire entre ceux des deux précédentes, vêtue d'une tunique et

d'un manteau qui lui couvre les jambes, le corps de face et portant sur le pied droit, elle appuie familièrement la main droite sur l'épaule droite de l'amazone assise ; — contre l'arête de la plaque, une main, très sommairement sculptée, tient un objet qui semble une poignée d'épée ; c'est une main droite qui, par suite, appartient non à cette figure, mais à un personnage qui était sculpté sur la plaque contiguë.

Suite de villes ou de peuples personnifiés ; du casque rond que porte la figure [3], rapprocher celui d'Hyrcania sur la base de Pouzzoles ; Cibyra y porte le chiton court, le casque à panache, avec la lance et le bouclier dans la main gauche ; sur le geste de la figure [3], cf. plus haut, p. 475 et p. 456, *d*.

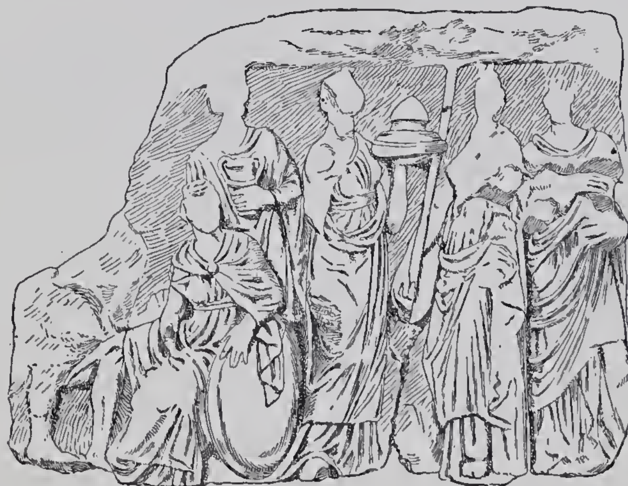
Chamonard, *Mémoire,* f°s 52-53, n° 2 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 6.

Photographie [?] n° 1524.

215 (1914, 18) [III, 2] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint complet à droite et poli près de l'arête antérieure ; brisée à gauche (joint épannelé) et profondément délitée près de la cassure ; ce qui reste est en deux fragments inégaux qui se rajustent ; les rais de cœur ont disparu et le talon lui-même est profondément attaqué ; toutes les têtes brisées ou informes ; *figure* [1] : reste le bas des jambes ; *femme* [2] : manquent la main droite et le pied gauche ; érosions sur le bas de la draperie ; *femme* [3] : manque le bras droit ; *femme* [4] : manquent l'avant-bras et le pied droits ; érosions profondes sur la cuisse droite, plus légères sur le sein et l'épaule ; *femme* [5] : manquent le haut du buste, le bras gauche, la partie inférieure de la lance ; abdomen et draperie profondément érodés et recouverts de concrétions calcaires ; *femme* [6] : manquent une partie de l'avant-bras droit, la main gauche, les pieds ; érosions sur la draperie ; attribut mutilé ; le bas de la tunique, à droite de la jambe gauche, est sculpté sur la plaque suivante (n° 216).



Polychromie ; femme [2] : rouge brun en teinte plate sur le bord du bouclier.

Longueur, 1^m 28.

Rais de cœur sculptés sur un talon en relief sur le champ de la plaque ; — six personnages répartis en deux groupes égaux : du premier à gauche [1], qui semble avoir été un homme s'avançant de profil vers la droite, il ne reste rien que le bas des jambes nues ; — au delà, deux femmes sont placées l'une

derrière l'autre : celle du premier plan [2] est assise, le buste de face, les jambes rejetées à gauche (le pied droit en arrière), la tête, qui était nue, tournée à droite et regardant en haut, vers la figure [4] ; sa tunique talaire, sans manches et garnie d'une ganse autour du cou, est serrée sous les seins, et a glissé de l'épaule droite, que couvre d'ailleurs un manteau fixé sur la poitrine par une large agrafe ronde, tombant sur le dos et le bras gauche et déployé sur les jambes ; la main droite est abandonnée sur la cuisse gauche ; la gauche posée sur le bord d'un bouclier rond, placé contre le siége ; — au second plan, debout et visible jusqu'à mi-corps, une jeune femme [3] drapée dans l'himation, le buste de face, la tête tournée à droite, tient de la main gauche, contre sa poitrine, un grand canthare à deux anses verticales ; — dans le second groupe, une femme [4] s'avance, la jambe droite traînante, de profil vers la droite, détournant la tête à gauche et regardant, semble-t-il, la figure [2] ; son long chiton, serré sous les seins et bordé d'une ganse plate sur l'échancrure du cou, a glissé sur le haut du bras droit ; le manteau, dont l'extrémité est jetée sur l'épaule gauche, couvre les jambes ; elle laisse pendre naturellement le bras droit, et porte sur la main gauche, à hauteur de l'épaule, un thymiatérion (?) comprenant un grand plat rond, fermé par un couvercle surmonté d'un appendice conique ; — la partie droite de la plaque est occupée par deux femmes pressées l'une contre l'autre ; la première [5], de profil à gauche, regardait la femme au thymiatérion qui se dirige vers elle ; elle tient de la main droite baissée une longue lance ou sceptre qui repose sur le sol ; elle porte une tunique serrée sous les seins, et elle retient, de la main gauche placée au dessous du pli de l'aine, l'himation drapé autour des jambes ; — la dernière [6] est de face, repose sur la jambe droite, écarte légèrement la gauche, et est tout entière drapée dans son manteau ; des deux mains, ramenées sur le côté gauche du buste (la droite au dessus de la gauche), elle tient une ciste (?) basse et cylindrique.

Suite de villes personnifiées ; de la figure [3], rapprocher la figure [3] du n° 205 qui tient aussi un canthare ; le thymiatérion que porte la figure [4] est, en dimensions un peu plus grandes, le même que celui de la figure [1], n° 204 ; cf. aussi figure [2], n° 205.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 53-54, n° 3 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 7.

Photographie [D^{5}] n° 1525.

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

216 (1914, 19) [III, 3] Plaque de la frise nord.

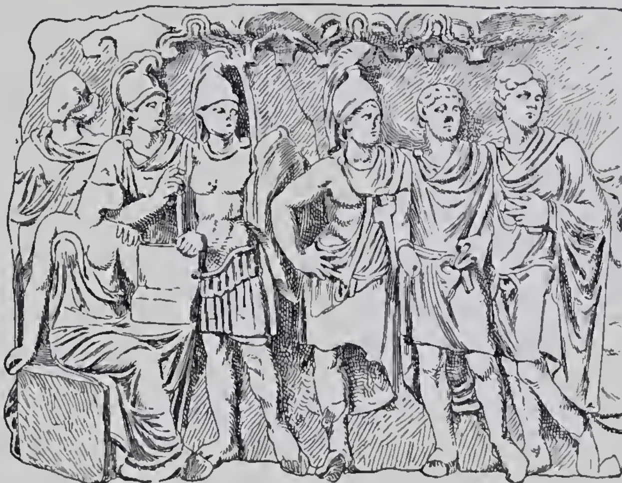
Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à gauche et à droite ; angles supérieurs mutilés ; *femme assise* [1] : manque la pointe du pied droit ; érosions sur les mains ; tête rajustée (n'est reproduite ni sur les photographies ni sur notre figure) ; profil lésé ; épiderme rongé ; *femme debout* [2] : visage indistinct ; *guerrier* [3] : érosions légères sur le nez et la main droite ; *guerrier* [4] : nez, menton, périphérie du bouclier et pied gauche mutilés ; *guerrier* [5] : manquent le nez, le haut du cimier, le bas de la tunique emporté par un éclat superficiel avec la jambe gauche, le pied droit, la main gauche (traces douteuses d'une petite mortaise circulaire à la cassure) ; *guerrier* [6] : manquent la pointe des pieds, la poignée de l'épée ; nez érodé ; *guerrier* [7] : manque le bas de la jambe gauche ; nez et menton mutilés ; quelques cassures aux plis de la draperie ; — d'un huitième *personnage*, cette plaque ne porte que la moitié du corps, les deux pieds et le bras droit (cf. n° 217) ; — traces d'une mortaise rectangulaire à l'extrémité droite de la face supérieure.

Polychromie; guerrier [5] : rouge brun sur les sourcils, les paupières (peut-être l'iris), le creux des narines, la commissure des lèvres ; traces de jaune sur la visière du casque ; *guerrier* [6] : rouge brun sur le sourcil droit, la paupière droite (traces très légères), la commissure des lèvres ; *guerrier* [7] : traces évanides de rouge brun sur les paupières, les sourcils, la commissure des lèvres.

Longueur, 1m 23.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — dans l'angle inférieur gauche, contre l'arête latérale, flotte un pan de draperie qui appartient à la figure [6] du n° précédent ; — les sept personnages de cette plaque — qui porte partie d'un huitième — se divisent, au point de vue des masses, en deux groupes, quatre et trois ; mais, dans le premier, les deux guerriers, par leur attitude, se rattachent en réalité au suivant, tandis que les deux femmes se rattachent au second de la plaque précédente : l'une d'elles [1] est assise au premier plan sur un escabeau carré et massif, placé obliquement sur le fond ; le buste presque de face, les jambes de profil à droite, elle tourne violemment la tête de profil à gauche et la levait vers la figure [6] de la plaque précédente ; elle est vêtue d'une ample tunique qui, retenue sur la rondeur du sein droit, découvre les deux épaules, le sein gauche et le côté gauche du buste ; la main droite s'appuie sur l'arête du siége, la gauche sur le couvercle ouvert d'une cassette rectangulaire placée sur la cuisse gauche ; elle est coiffée de bandeaux ondulés, mollement séparés et maintenus par une bandelette indiquée en creux ; un épais chignon fait saillie sur la nuque ; — derrière son épaule



droite, contre le bord de la plaque et visible seulement jusqu'à mi-corps, une autre femme [2], coiffée comme elle et comme elle regardant à gauche, est debout, le buste de face et drapé dans l'himation (indication par deux sillons horizontaux d'un dessin du tissu au dessous du sein droit), le bras droit, sous la draperie, tombant naturellement près du corps, la main gauche, sommairement indiquée, posée sur l'épaule gauche de sa compagne ; — les deux guerriers, quoique étroitement serrés contre elles, se désintéressent du spectacle qui attire leur attention ; l'un [3], pressé contre la seconde (dont il masque l'épaule gauche) et placé derrière les jambes de la première, n'apparaît que jusqu'à la taille, le buste de face et couvert d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, la tête — imberbe comme celle de tous ses compagnons — tournée à droite, et coiffée d'un casque à longue crinière retombante, la main droite posée sur le bord du bouclier qu'il porte au bras gauche sur le côté du corps ; — l'autre [4], tout entier visible, regarde du même côté, bien que son buste se détourne légèrement à gauche ; il repose sur la jambe droite, écartant la gauche et soulevant le talon gauche ; il porte, sur une tunique courte, une cuirasse à lambrequins et à cotte qui reproduit la musculature du torse, tient de la main gauche un bouclier rond et une grande lance, et, casqué comme son voisin, semble l'enlacer du bras droit ; ses pieds sont nus ; — le second groupe comprend trois jeunes guerriers debout, serrés l'un contre l'autre (leurs épaules se recouvrent) et regardant tous trois vers la droite ; le premier [5], casqué comme les précédents, est vêtu d'une tunique courte serrée aux reins qui, dégrafée, découvre tout le côté droit, et d'une chlamyde fixée sur l'épaule droite par un large bouton circulaire et tombant sur le dos ; tournant légèrement le buste à droite, il repose sur la jambe droite avec un déhanchement assez marqué, et croise la gauche devant la droite ; la main droite est placée à la hanche, le bras gauche baissé, le coude au corps, l'avant-bras à demi-tendu ; une épée au fourreau pend très haut sur le côté gauche ; — le second [6] est de face, le corps portant sur la jambe droite, le pied gauche écarté et ne touchant que de la pointe ; vêtu d'une tunique serrée aux reins et d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, il relève la main droite derrière la tête du précédent, l'appuyant au sommet d'une grande lance, et, de la main gauche baissée, tient une épée dont le fourreau remonte sur l'avant-bras ; ses pieds sont nus comme ceux de ses camarades ; — le dernier [7] lui ressemble comme un frère, porte les mêmes vêtements, a les mêmes cheveux courts et bouclés, repose comme lui sur la jambe droite, et regarde vers le même point, mais en détournant légèrement le corps à gauche et en fléchissant davantage la jambe libre ; le manteau qui couvre le bras gauche retombe en larges plis jusqu'au mollet ; il tient de la main gauche, placée sur la taille, une épée dont le fourreau est caché sous l'avant-bras ; le bras droit est invisible et semble posé sur le dos du précédent ; — la huitième figure est décrite au n° suivant.

La jeune femme assise [1] est sans doute une nymphe tenant la cassette à encens (cf. la figure [1], n° 205, et p. 456, *a*) ; quant aux guerriers, nous proposons d'y reconnaître des romains assistant aux serments échangés entre Rome et la Carie (cf. plus bas, nos 222 et 223) ; ils n'ont d'ailleurs rien de spécifique et leurs têtes reproduisent un type bien connu du IVe siècle, créé pour Héraclès jeune et souvent appliqué aux figures d'athlètes ou de guerriers idéalisés. Sur une monnaie de Métropolis (British Museum, *Ionia*, pl. XX, 11), on voit trois soldats en armes placés côte à côte ; mais la signification du motif est obscure, et l'on n'en peut guère tirer parti pour l'explication de cette plaque.

Chamonard, *Mémoire*, f° 54, n° 4 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 8.

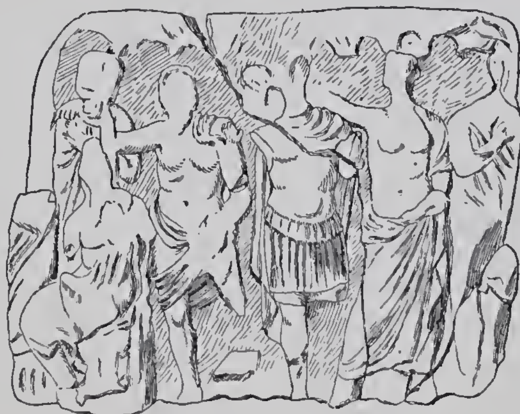
Photographie [D1] n° 1526.

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

217 (1914, 25) [III, 9] Plaque de la frise nord.

Signalée par Newton ; retrouvée par Hamdy bey en octobre 1891.

Joint poli près des arêtes à droite et épannelé à gauche ; la plaque est en trois fragments, deux grands et un petit (l'angle inférieur droit profondément érodé) qui se rajustent exactement (petite lacune sur le buste de la figure [5] ; angle supérieur gauche brisé ; la moulure supérieure presque entièrement rabattue ; toutes les têtes brisées ; *femme* [1] (partie gauche du corps de la figure [8] du n° 216) : manquent la tête et le buste ; *femme* [2] : érosions sur le sein droit ; *personnage assis* [3] : manquent le haut du buste, les bras, toute la jambe gauche, la pointe du pied droit ; *homme demi-nu* [4] : manquent les avant-bras, les mains, le sceptre, toute la jambe gauche, les pieds ; *homme cuirassé* [5] : manquent le bras droit, l'avant-bras et la jambe gauches (la droite informe), les pieds ; *femme demi-nue* [6] : manquent l'avant-bras droit et les pieds ; *femme drapée* [7] : manquent le genou et le pied droits ; le bras droit informe ; le bras et la jambe gauches étaient sculptés sur la plaque contiguë ; — toute la surface est usée, noircie, tachée par un long séjour à l'air libre ; tous les reliefs ont souffert de nombreuses et profondes érosions ; longueur, 1m 18.



Rais de cœur sculptés sur le champ même de la plaque ; — sept personnages, groupés quatre et trois : le premier [1], partagé entre cette plaque et la précédente, est placé au second plan et de profil à droite ; c'est probablement une femme : vêtue d'une tunique talaire et drapée dans un long manteau, les jambes croisées (la gauche devant la droite), la main droite à la hanche, elle

incline le buste en avant, s'appuyant de la main gauche sur l'épaule droite de la figure [2] ; — celle-ci, au même plan, tourne la tête vers elle ; elle est de face, drapée dans un manteau relevé peut-être sur les cheveux, les bras sous la draperie, le droit baissé, le gauche plié contre la poitrine ; on ne la voit que jusqu'à la taille ; — devant elle, un personnage [3] est assis sur un siége massif ou un quartier de roc, le buste de face, les jambes rejetées à gauche, la tête tournée à droite et relevée vers la figure suivante ; le sexe est douteux ; sur la partie droite de la poitrine, à peu près conservée, rien ne révèle la forme d'un sein ; le vêtement n'indique rien, étant porté sur la frise par des amazones et par des hommes : c'est la tunique courte, serrée aux reins et découvrant tout le côté droit ; le manteau, dont on ne distingue plus bien la disposition, était ramené sur les cuisses ; un pan en retombe sur la main gauche, posée sur l'arête postérieure du siége ; le bras droit était baissé et la main abandonnée sur les cuisses ; — suit, à un plan un peu plus éloigné du spectateur, un personnage demi-nu [4] dont l'attitude rappelle certaines statues de Poseidon ; le corps, de face, repose sur la jambe droite ; le pied gauche, écarté, était posé sans doute sur une pierre qui a laissé quelques traces sur le fond ; la main droite, devant le cou de la figure [2], tenait le sceptre ou peut-être le trident ; un manteau, jeté sur l'épaule gauche, revient sur la cuisse droite et est maintenu par la main gauche à hauteur du pli de l'aine ; — dans le second groupe, l'homme [5] est debout et de face, le corps reposant sur la jambe droite ; il porte, sur une tunique courte, une cuirasse à lambrequins et à cotte ; un manteau agrafé sur l'épaule droite lui tombe sur le dos ; de la main droite, relevée à hauteur de la nuque, il semble avoir tenu un objet indistinct ; dans la gauche baissée, était une épée au fourreau dont l'extrémité est conservée à la saignée du bras ; sa tête, qui ne semble pas casquée, se tournait vers — une jeune femme demi-nue [6] qui elle-même le regarde et lève le bras droit vers lui : le corps de face et portant avec un discret déhanchement sur la jambe gauche, la droite fléchie, elle retient de la main gauche baissée la draperie qui couvre ses jambes et dont l'extrémité apparaît sur l'épaule gauche ; — tout près d'elle, une figure de sexe douteux, probablement une femme [7], se tient debout et de face, vêtue d'une tunique courte serrée aux reins et d'un manteau qui, agrafé sur l'épaule droite, couvre le sein et le bras gauches ; ce bras devait être baissé ; le droit est plié contre la poitrine ; la jambe d'appui est à droite ; la jambe libre était, comme le bras gauche, sculptée sur la plaque contiguë.

On peut être tenté de reconnaître Aphrodite et Arès dans le groupe des figures [5] et [6] ; un motif analogue se rencontre sur les monnaies d'Aphrodisias (British Museum, *Caria*, pl. VII, 6) ; toutefois cette désignation reste douteuse, parce qu'Arès figure peut-être sur la plaque suivante, et l'on peut aussi penser au groupe d'un héros et d'une nymphe. Si toutefois les dieux

sont représentés ici — et la figure [4] semble bien un Poseidon — c'est vraisemblablement comme témoins des serments échangés entre Rome et la Carie (cf. plus haut, p. 447).

Newton, *A history*..., II, p. 563, pl. LXXX à droite ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 171, n° 2.

Photographie n° 1533 [deux clichés dont le plus ancien porte l'indication D[11]].

218 (1914, 20) [III, 4] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint dressé près des arêtes à gauche et épannelé à droite ; angles supérieurs mutilés ; presque tous les rais de cœur rabattus ; *jeune femme* [1] : manquent la tête, le bras droit (sauf la main), le pied droit, la surface du dos ; *femme* [2] : manque le bas du visage, le haut érodé ; main droite mutilée ; *fillette* [3] : tête informe ; mains et pieds érodés ; *femme* [4] : manquent la tête, les mains, le pied droit ; quelques érosions sur la draperie ; *dieu assis* [5] : manquent la tête, les avant-bras, les orteils du pied droit, une partie du sceptre ; *guerrier* [6] : casque, traits du visage, main droite mutilés ; longueur, 0m 90.

Rais de cœur sculptés sur un talon en relief sur le fond ; — cette plaque, très étroite, comprend six personnages répartis en deux groupes : dans le premier, deux femmes tournées l'une vers l'autre sont séparées par une femme de face, placée un peu au second plan, derrière une fillette : l'une [1], sans doute une jeune fille, est vêtue d'un chiton à long apoptygma serré sous les seins ; le corps de profil à droite et portant sur la jambe gauche, elle tournait la tête de face ou regardait à gauche ; elle porte sur la main gauche, devant elle et à hauteur de la taille, une ciste cylindrique ; l'autre main, qui passe un peu au dessus du couvercle, va toucher l'épaule droite de la femme [2] placée au milieu du groupe ; — celle-ci, d'aspect plus matronal, porte, avec la tunique talaire, l'himation relevé sur la tête, tombant sur le bras droit, et couvrant les jambes ; elle regarde à droite et ramène la main droite devant l'épaule gauche ; des bandeaux ondulés encadrent son front et cachent ses oreilles ornées de pendants ; — devant elle, vêtue d'une tunique à très courtes manches et d'un manteau qui dégage la partie droite de la poitrine, une fillette [3] aux longs cheveux bouclés est debout, la jambe gauche écartée et fléchie, la tête baissée et tournée



à droite, le bras droit pendant (l'avant-bras sous la draperie), la main gauche sur le sein ; — la dernière figure du groupe [4] s'avance nonchalamment vers la gauche, le buste de trois quarts, la jambe gauche traînante ; elle pose la main droite sur le couvercle de la ciste portée par la jeune femme [1], mais en détournant la tête qui était de face ou regardait à droite ; sa tunique est serrée sous les seins ; le manteau, jeté sur l'épaule gauche, tombe sur le bras gauche et sur le dos, couvre les jambes, formant une sorte de tablier dont l'extrémité s'enroule autour du poignet gauche, baissé à hauteur de la hanche ; — le second groupe ne comprend que deux personnages : au premier plan, un dieu [5] est assis de trois quarts à gauche sur un trône massif porté sur des griffes de lion ; le pied droit avancé ne touche que du talon la plinthe sur laquelle le siége est posé ; une draperie, jetée sur l'épaule gauche, couvre le bras baissé et les jambes, laissant le buste nu ; le bras droit relevé s'appuie sur un long sceptre ; la tête, qui semble avoir été barbue, était de face ou tournée à droite ; les pieds sont chaussés de sandales ; — derrière lui, au second plan, un jeune guerrier [6] penche vers lui sa tête imberbe et tournée à droite ; coiffé d'un casque à timbre rond, le buste de face et couvert d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, il porte au bras gauche un bouclier rond, rejeté derrière son dos, et relève, à hauteur de son panache, la main droite qui est ouverte et (malgré les apparences de la cassure) ne tient rien ; — contre l'arête droite de la plaque, subsistent quelques traces d'un personnage drapé dont la plus grande partie était sculptée sur une autre plaque, sans doute la suivante, n° 219 (l'exposition actuelle des plaques n'en permet plus le rapprochement).

A gauche, groupe de trois villes personnifiées; sur la base de Pouzzoles, Sardes a près d'elle un petit enfant nu à qui elle donne la main droite ; cf. le groupe de gauche du n° 204, et plus haut, p. 463. A droite, le personnage assis est peut-être Zeus avec Arès, peut-être le démos d'une ville accompagné d'un héros local ; la présence de Zeus s'expliquerait aisément, à la fois comme dieu national des cariens et témoin κατ' ἐξοχήν des serments d'alliance, si, comme nous le croyons, il faut placer immédiatement à droite la plaque n° 219 où est représenté le sacrifice célébré pour la consécration de l'alliance.

Chamonard, *Mémoire*, f° 55, n° 5 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 9.

Photographie [?] n° 1527.

La plaque suivante paraît *devoir se placer immédiatement à la droite de la précédente.*

219 (1914, 6) [I, 6] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

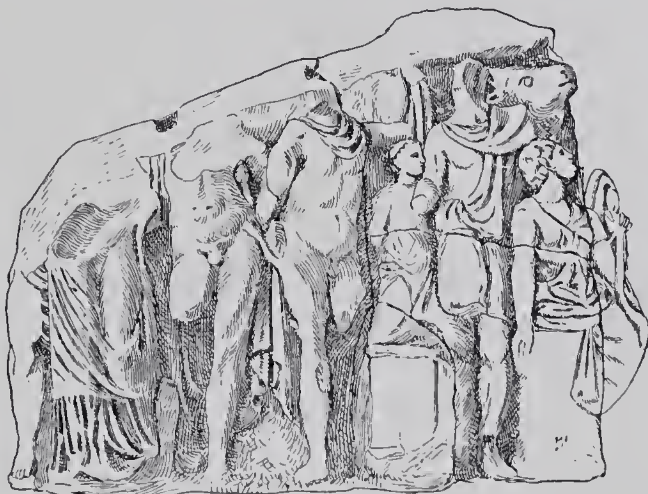
Joint épannelé à gauche et poli à droite ; brisé en haut, par une cassure oblique qui s'étend de l'angle supérieur droit au milieu du côté gauche ; le reste en quatre fragments rajustés ; tous les rais de cœur rabattus ; *figure* [1] : elle était sculptée en partie sur une autre plaque, probablement le n° 218 ; il n'en reste qu'une jambe mutilée et un pan de draperie ; *femme* [2] : restent une partie de l'avant-bras gauche, la moitié inférieure du corps, moins les pieds ; *éphèbe* [3] : manquent la tête, le haut du buste, le bras droit, le haut du bras gauche, le bas de la jambe droite, tout le côté extérieur de la jambe gauche, les pieds ; parties sexuelles mutilées ; *éphèbe* [4] : manquent la tête, une grande partie du bras droit, la main gauche, le membre viril, la jambe gauche, les pieds ; jambe droite très mutilée ; *serviteur* [5] manque l'avant-bras droit ; *homme* [6] : manquent le pied gauche, l'avant-bras droit, la jambe droite ; tête informe ; *femme* [7] : profil lésé ; le bras gauche et les jambes étaient sculptés sur la plaque contiguë dont un petit fragment retrouvé est placé à droite de celle-ci.

Polychromie ; femme [7] : l'ongle du pouce gauche est peint en jaune et cerné d'un petit filet rouge très finement tracé et encore très nettement visible.

Sur certaines particularités de la tranche du petit fragment, cf. plus haut, p. 451.

Longueur, 1m 08 ; dimensions du fragment de l'autre plaque : hauteur, 0m 46 ; longueur maxima, 0m 18.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque ; — sept personnages : du premier [1], au second plan et caché en partie derrière le suivant, il ne reste qu'une jambe et un pan de draperie qui couvre les cuisses ; — au premier plan, une femme [2] est debout et de face, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie et légèrement écartée ; elle porte chiton et himation ; le bras gauche était plié à angle droit, le coude au corps, l'avant-bras tendu en avant ; — à côté, est un éphèbe [3], vêtu seulement d'un manteau qui lui tombe sur le dos ; le corps nu portait avec un déhanchement très marqué sur la jambe gauche, le pied droit écarté légèrement et posé, semble-t-il, sur une pierre plate, le buste de face et incliné à gauche ; le bras droit devait passer derrière la tête de la figure précédente et la main s'appuyer sur une lance ; la main gauche est sur la hanche ; une épée au fourreau pend sur le côté gauche ; — près de lui, un second éphèbe [4] semblable et vêtu de même, le corps légèrement tourné à droite, la jambe gauche croisée devant la droite, s'appuie, de la main gauche relevée, sur une haute lance, et, dans la droite baissée, tenait sans doute une épée ; la tête devait regarder à gauche ; — au second plan, derrière un autel rectangulaire profilé haut et bas, apparaît, visible jus-



qu'aux cuisses, un jeune serviteur [5] de petite taille, le buste de face et vêtu d'une tunique courte qui en découvre la partie droite, le bras droit baissé (la main tenait peut-être le couteau du sacrifice ?); la tête, aux cheveux courts, est tournée à droite; — à droite de l'autel, se tient un homme [6] qui regardait dans le même sens ; il est de face, portant sur la jambe gauche et posant le pied droit sur le socle de l'autel ; sa tunique, courte et serrée aux reins, laisse nue la partie droite du buste; son manteau, agrafé sur l'épaule droite, retombe sur le dos; le bras droit baissé passe devant le buste du petit serviteur, comme s'il répandait une libation ; le bras gauche n'est pas visible ; au dessus de son épaule gauche, apparaît au second plan la tête levée d'un taureau (profil à droite) ; — au dessous, au premier plan, une femme [7] aux cheveux courts est assise sur un rocher où elle appuie la main droite ; la tête de profil à droite et légèrement rejetée en arrière, le buste de trois quarts, elle porte la même tunique dégrafée, avec le même manteau fixé sur l'épaule droite, descendant sur le dos et couvrant les jambes; le bras gauche, conservé sur un fragment de la plaque contiguë, est plié, la main relevée sur la poignée d'une épée dont la pointe reposait sur le rocher ; — derrière son bras gauche, on voit encore une draperie appartenant à un vêtement serré à la taille ; le personnage a entièrement disparu.

La présence d'un taureau, celle d'un éphèbe [5], en qui l'on peut reconnaître un *camillus*, le geste de la figure [6], qui paraît répandre une libation sur l'autel, semblent se rapporter à une scène de sacrifice, représentée en raccourci, mais qui se développait peut-être sur une plaque perdue ; il se peut d'ailleurs que l'artiste n'ait voulu qu'indiquer le sujet pour laisser plus d'importance au motif de l'alliance figuré sur la plaque n° 223 et peut-être aussi sur la plaque n° 222 : le sacrifice constituait une formalité nécessaire dans tout traité (cf. les expressions homériques, σπονδαί τ' ἄκρητοι καὶ δεξιαί, *Il.*, II, 341 ; IV, 159) comme dans tout mariage. Une monnaie de Stratonicée représente le sacrifice d'un taureau (British Museum, *Caria*, p. 157, n° 59; pl. XXIV, 8). On rapprochera de la figure [7] la figure [5] du n° 214.

Chamonard, *Mémoire*, f° 55, n° 6 (ne décrit que deux fragments correspondant aux figures [5], [6] et [7]).

Photographie n° 1721.

220 (1914, 21) [III, 5] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint poli à droite et à gauche ; de ce côté, le champ du relief déborde légèrement la tranche latérale qui est très soigneusement dressée ; la plaque est brisée en trois fragments inégaux

qui comprennent respectivement les figures [1]-[7], [8]-[10], [11] et [12]; un petit fragment porte la jambe gauche de [8] et la jambe droite de [9]; les rais de cœur sont brisés sur presque toute la longueur de la plaque, les quatre angles et l'arête gauche mutilés ; — *figure* [1] : il ne reste qu'une silhouette très confuse de la tête; sur toute la hauteur occupée par la figure, le champ est profondément délité; il est d'ailleurs vraisemblable qu'elle était en partie sculptée sur une plaque perdue ; *guerrier* [2] : manquent l'avant-bras gauche, la jambe droite brisée au genou, le pied gauche; le haut du trophée mutilé ; tête indistincte et rajustée (absente des photographies et de notre figure) ; le cimier du casque est brisé ; *guerrier* [3] : manquent l'avant-bras droit et tous les orteils ; tête informe; érosions et concrétions calcaires sur la main gauche, la cuisse et le sein droits ; *amazone* [4] : manquent les orteils ; tête informe ; avant-bras droit érodé presque au niveau du fond ; *amazone* [5] : jambe droite brisée au genou ; nez et visière du casque mutilés; *amazone* [6] : bras droit profondément érodé; nez et main gauche mutilés ; *guerrier* [7] : manque la jambe gauche brisée au dessus du genou, les orteils droits; traits du visage, main gauche mutilés ; *amazone* [8] : manquent le bras droit, du biceps au poignet, la jambe droite brisée au genou et une partie du fond derrière elle; nez et casque érodés ; jambe gauche rajustée (le pied mutilé); *guerrier* [9]: manquent l'avant-bras et la jambe gauches, le pied droit, une partie de la cuisse droite, la moitié supérieure de l'épée; nez et parties sexuelles mutilés ; jambe droite rajustée; lacune au joint des fragments; *femme* [10] : brisée au dessous de la taille ; érosions légères sur le visage et la main droite *amazone* [11] : manquent la tête, le bas de la jambe droite, les deux pieds ; érosions sur la main et le bras droits et sur les plis de la draperie ; *amazone* [12] : manquent le visage, la jambe droite de la femme, le bas de la jambe postérieure gauche et les deux sabots du cheval (dont l'avant-train, avec le bras gauche de l'amazone, est sculpté sur la plaque suivante) ; érosions sur la draperie, la main, la lance.

Polychromie ; guerrier [7] : traces, sur le bras droit, d'ocre jaune sur engobe blanc ; même ton en bordure de la manche de la tunique; deux filets rouge brun sur les lamelles placées à l'ouverture axillaire de la cuirasse ; traces sur le thorax d'un ton jaunâtre sur engobe blanc ; *amazone* [12] : sur les chairs, ton jaunâtre sur engobe blanc.

Sur l'aspect des tranches horizontales de la plaque, cf. plus haut, p. 451.

Longueur, 1^{m} 775.

Les rais de cœur étaient sculptés directement sur le champ de la plaque ; — c'est la plus longue de toutes celles qui sont conservées ; douze personnages s'y suivent sans former de groupes nettement séparés : du premier [1], il ne reste qu'une silhouette extrêmement confuse de la tête, tournée de profil à gauche ; la partie postérieure du crâne est proéminente et semble



coiffée d'un casque ou d'un épais chignon ; — à côté, un jeune guerrier [2], coiffé d'un casque à timbre rond, tient des deux mains, sur le côté droit du buste, un trophée mutilé, fait d'une poutre cylindrique recouverte d'une

cuirasse semblable à celle que porte le guerrier [7] ; le corps, qui s'incline légèrement sous le poids, repose sur la jambe gauche ; il est vêtu d'une tunique courte et d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et tombant sur le dos ; — à sa gauche, un personnage de sexe douteux, mais très probablement un homme [3], est debout et de face, portant sur le pied gauche, le droit écarté légèrement et posé sur une pierre plate, la tête tournée à gauche ; il est vêtu de même ; mais la tunique, serrée aux reins par une ceinture que cache la retombée de l'étoffe, s'est dégrafée sur l'épaule droite et découvre tout ce côté du buste ; il laisse pendre sa main droite sur la cuisse, et tient de la gauche, placée sous le sein, la poignée d'une épée pendue très haut sur le côté ; il ne semble pas casqué ; — serrée contre lui, une amazone [4], vêtue du même costume, le buste de face, la tête casquée et tournée à droite, les jambes croisées en x, semble, de la main droite, s'appuyer sur une lance ; le bras droit tendu passe derrière le dos et l'avant-bras relevé apparaît, réduit à des traces peu distinctes, à gauche de la tête de la figure précédente ; le bras gauche et une partie du buste sont cachés derrière — une autre amazone [5] assise sur un quartier de roc ou un escabeau mal dégrossi, le buste et les jambes de trois quarts à droite, la tête légèrement relevée et tournée à gauche, les mains croisées sur les genoux ; elle porte le même costume, ramenant sur ses cuisses la draperie du manteau ; elle est coiffée du casque corinthien ; l'épée est attachée à hauteur du sein gauche ; un bouclier rond est appuyé, à sa droite, contre le siége où elle repose ; — derrière elle, est un personnage debout, probablement une amazone [6] : on n'en voit que la tête, aux cheveux bouclés, inclinée vers l'épaule gauche, le haut du buste, drapé dans un manteau, la main gauche sur la poitrine, tenant la poignée d'une épée, et la main droite ramenée sur le sommet du crâne, dans une attitude qui rappelle celle de l'Apollon lycien ; — la figure suivante (la dernière du premier fragment) appartient à un groupe central comprenant une amazone entre un guerrier à sa droite et un éphèbe ou héros à sa gauche ; le guerrier [7], imberbe et sans casque, repose sur la jambe droite, la tête et le corps de trois quarts à droite, la main droite à la hanche, le bras gauche pendant près du corps et couvert par les plis d'un manteau jeté sur l'épaule ; il porte, sur une tunique courte, une cuirasse à double cotte, maintenue par de larges épaulières et serrée à la taille par une haute ceinture qui en fait trois fois le tour ; — l'amazone [8], qui est de trois quarts à droite, tourne la tête à gauche, mais sans regarder le guerrier ; vêtue comme les précédentes, coiffée d'un casque à cimier recourbé, la main gauche sur la poitrine tenant la poignée de l'épée, la droite ramenée un peu au dessous de la gauche et la touchant de l'index, elle se presse contre — le héros [9] dont la main droite, relevée très haut et appuyée sur une longue lance, apparaît à gauche de sa tête; il est nu, de face, portant avec un léger déhanchement sur la jambe droite ; la tête imberbe, aux cheveux courts, regarde à droite, du côté opposé à l'ama-

zone ; la main gauche baissée tenait une épée dont le fourreau remonte sous l'avant-bras ; un manteau, passé autour du cou et fixé sur l'épaule droite, lui tombe sur le dos ; — au second plan, cachée en partie par ce personnage et par le suivant, une femme [10], vêtue d'une tunique serrée sous les seins, se montre de face, la tête tournée à droite, coiffée d'un casque corinthien dont elle touche le timbre de la main droite ; — au premier plan, une autre amazone [11], le buste de trois quarts, la jambe gauche avancée, semble s'éloigner vers la droite ; mais elle tourne la tête à gauche et, relevant la main droite au dessus de l'épaule gauche, à hauteur de la tête, elle semble inviter une de ses compagnes à la suivre ; elle porte le costume ordinaire, avec la tunique dégrafée, mais le manteau revient sur la cuisse droite et remonte obliquement sur l'abdomen pour retomber sur la saignée du bras gauche, plié à angle droit, le coude au corps, et à peine visible ; — la dernière figure, incomplète sur cette plaque, est une amazone montée [12] ; le cheval est au repos, de profil à droite, la tête retournée à gauche ; elle se présente avec le buste de trois quarts et semble avoir regardé vers la gauche ; vêtue comme les précédentes, elle tient de la main droite baissée l'extrémité d'une lance qui passe devant le bras gauche, baissé aussi, et va se perdre derrière l'encolure du cheval.

Suite très obscure de figures allégoriques où l'on peut voir soit des villes et des peuples, soit une image d'ensemble de la nation carienne, répondant au groupe des « romains » que nous proposions de reconnaître au n° 216, soit encore une image symbolique de la fraternité des deux nations. Comme types nouveaux, il n'apparaît ici que l'éphèbe au trophée [2] et l'amazone montée [12] qui se retrouve sur les monnaies d'Apollonia Salbacé (British Museum, *Caria*, p. 54, n° 2).

Chamonard, *Mémoire*, f° 56, n° 8 (premier fragment) ; n° 7 (deuxième fragment) ; f° 57, n° 9 (troisième fragment) ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 11.

Photographies n°s 1529 [D^8] (fragment de gauche), 1528 [D^7] (fragments de droite), 1722 (partie droite de l'ensemble, à partir de la figure [6] et avec l'avant-train, sculpté sur la plaque n° 221, du cheval de l'amazone [12]).

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

221 (1914, 22) [III, 6] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

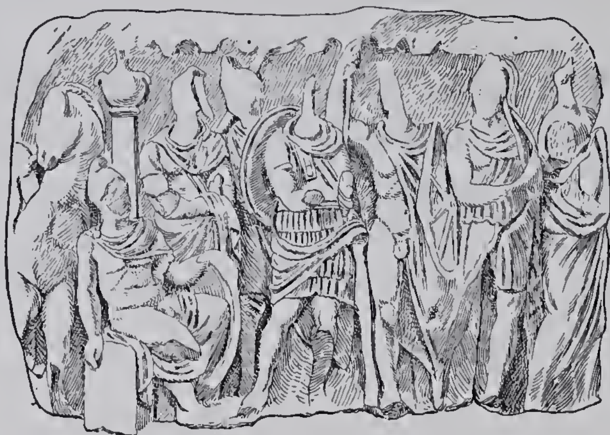
Joint poli à gauche et épannelé à droite ; moulure supérieure rabattue ; un fragment à l'extrémité droite, comprenant la jambe gauche de la figure [6] et la plus grande partie du personnage [7], est rajusté ; avant-train du *cheval* de l'*amazone* [12] de la plaque précédente

(n° 220) : manque le bas des jambes ; tête informe ; l'épaule et le bras gauches de l'amazone très mutilés; *guerrier assis* [1] : manquent la jambe droite, brisée au genou, les orteils et la main gauches ; visage informe ; périphérie du bouclier et partie antérieure de la plinthe mutilées ; *guerrier* [2] : manquent la tête et l'avant-bras droit ; poignée de l'épée érodée ; *guerrier* [3] : manque la tête ; *guerrier* [4] : manquent la tête, l'avant-bras droit, la main et le pied gauches, les orteils droits, la poignée de l'épée, la périphérie du bouclier ; le bas de la jambe gauche rajusté (n'est reproduit ni dans les photographies, ni sur notre figure) ; *guerrier* [5] : manquent le bas de la jambe gauche, les orteils droits ; érosions sur la cuisse gauche, le bras droit, la périphérie du bouclier ; la tête informe est rajustée (manque dans les reproductions) ; *amazone* [6] : manquent la jambe droite, le pied gauche ; tête et main droite informes ; épaule droite, lance et bouclier mutilés ; lacune sur les cuisses au joint des fragments ; *homme* [7] : manquent la tête, le bras droit, les pieds ; le bras gauche et les contours du côté gauche du corps sont sculptés sur la plaque suivante, n° 222.

Polychromie ; guerrier [1] : traces importantes de rouge brun sur l'orbe intérieur du bouclier.

Longueur, 1^{m} 315.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — sept personnages juxtaposés : à l'extrémité gauche, l'avant-train du cheval monté par l'amazone [12] du n° précédent ; — immédiatement après, un guerrier [1] est assis de trois quarts à droite, sur un escabeau cubique, placé obliquement sur le fond ; il allonge la jambe droite, plie la gauche qui ne touche que des orteils le tabouret bas et massif posé devant lui, rejette un peu en arrière la tête et le buste, comme s'il s'adossait au pilier profilé qui se dresse sur le fond, surmonté d'une amphore pansue à deux anses, s'appuie de la main droite sur l'arête du siége, et repose la gauche sur un bouclier rond dont on voit la face concave ; il n'est vêtu que d'une chlamyde qui, agrafée sur l'épaule droite, laisse le corps nu, tombe sur le dos, couvre la jambe gauche et le dessus de l'escabeau ; la tête est coiffée d'un casque à cimier recourbé en forme de bonnet phrygien ; la poignée de l'épée apparaît sur la hanche gauche ; — au second plan, derrière ses jambes et contre le pilier à l'amphore, un personnage, sans doute un homme [2], visible jusqu'à mi-corps, est debout et de face, tournant à gauche sa tête qui semble coiffée d'un casque à cimier retombant ; il porte une tunique à manches courtes ; le manteau, agrafé sur l'épaule droite, descend sur le dos, est ramené sur les cuisses et retombe sur l'avant-bras gauche, posé horizontalement sur la taille et serrant contre le corps la poignée d'une épée suspendue à un baudrier ; le bras droit, appuyé sur la main gauche, était plié contre la poitrine ; — à côté du précédent, mais à un plan encore plus éloigné, un guerrier casqué [3] semble s'avancer de trois quarts à gauche, tournant la tête



à droite ; il porte la lance sur l'épaule droite ; un bouclier rond, sur le bras gauche, cache la plus grande partie du buste ; il est vêtu d'une tunique courte serrée aux reins ; un manteau, agrafé sur l'épaule droite, retombe sur le dos ; — la figure suivante [4], placée au premier plan et recouvrant en partie la précédente, occupe le centre de cette plaque : c'est un guerrier qui porte, sur la tunique courte, une cuirasse à cotte et lambrequins, maintenue aux épaules par de longues bretelles ; le manteau, qui tombe sur le dos, revient sur la cuisse droite, remonte sur le pli de l'aine et s'enroule autour de l'avant-bras gauche baissé ; la main gauche reposait sur le bord d'un bouclier dont la concavité apparaît derrière les jambes du personnage, et la main droite tenait la poignée de l'épée qui pend au côté gauche, attachée à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; la tête était casquée et regardait à gauche ; le buste est légèrement tourné à droite ; le pied droit, protégé par une chaussure montante, est écarté et repose à plat sur la plinthe qui sert de tabouret à la figure [1] ; — au delà, un guerrier [5], de face et reposant sur la jambe droite, s'appuie de la main droite, relevée très haut, sur une longue lance, et porte au bras gauche un bouclier ovale dont l'orbe est décoré de rais divergeant de l'umbo ; la chlamyde, fixée sur l'épaule droite, ne couvre que le côté gauche du buste, laissant nu le reste du corps ; la tête était coiffée d'un casque à timbre rond et regardait à droite ; les poils du pubis sont indiqués plastiquement ; — à côté de lui, est une figure [6] que son costume semble désigner comme une amazone (la saillie de la poitrine est peu accusée) : tunique courte, serrée aux reins par une ceinture que cache la retombée de l'étoffe (bordure indiquée par deux sillons incisés au bas de la tunique) ; manteau agrafé sur l'épaule droite et descendant sur le dos ; la tête, tournée à gauche, avait un casque à panache flottant ; elle tient de la main droite, ramenée devant la hanche opposée, une lance appuyée à l'épaule gauche, et porte, sur le bras gauche, un bouclier dont on ne voit que l'épaisseur ; — à l'extrémité de la plaque, un homme [7] est debout, de profil à droite, la jambe droite traînante ; un manteau, posé sur l'épaule gauche, laisse nue la partie droite du buste et couvre les jambes (dessin indiqué par sillons incisés sur la jambe droite) ; le bras gauche est plié à angle droit à hauteur de l'épaule et la main tient un grand sceptre ; le bras droit est baissé avec une légère inflexion du coude ; les traces d'arrachements, visibles sur le bord de la plaque suivante, à hauteur du poignet, paraissent correspondre à la main.

Suite de figures allégoriques de signification incertaine (l'armée romaine et l'armée carienne ?). Le vase posé sur un pilier est un accessoire fréquent des reliefs et des peintures hellénistiques.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 57-58, n° 10 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 12.

Photographie n° 1530 (deux clichés dont le plus ancien porte l'indication [D7 bis]).

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

222 (1914, 23) [III, 7] Plaque de la frise nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à droite, poli à gauche sur l'épaisseur correspondant à la saillie du relief ; rais de cœur mutilés ; angles supérieurs arrondis ; contre l'arête gauche de la plaque, est sculpté l'avant-bras gauche avec le sceptre de la figure [7] de la plaque précédente ; *femme* [1] : manquent la tête, le bras gauche et la partie gauche du buste, l'avant-bras droit et l'attribut ; *guerrier* [2] : manquent la tête, la jambe droite (au dessous du genou) et le bras droit ; *joueur de flûte* [3] : tête informe ; manquent l'épaule et l'omoplate droites ; *femme* [4] : manquent la tête, le bras gauche, les pieds, l'avant-bras droit qui était rapporté (section nette au dessous du coude et mortaise circulaire) ; *homme* [5] : manquent la tête, le bras et la jambe gauches, l'avant-bras droit ; *figure* [6] : informe ; manquent la tête et les bras ; *figure* [7] : informe ; manquent la tête et les bras ; *figure* [8] : indistincte, sauf le bas des jambes ; — cette plaque est l'une de celles qui ont le plus souffert ; toute la surface est noircie, profondément attaquée, tous les détails ont disparu ; longueur, 1m 57.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — huit personnages : une jeune femme [1], vêtue de la tunique talaire serrée sous les seins et d'un himation posé sur les reins, le corps de trois quarts à gauche et portant sur la jambe droite, dont le bas est caché derrière un gros bloc de pierre, le pied gauche légèrement en arrière, tend la main droite vers la figure [7] de la plaque précédente — dont l'avant-bras gauche et le sceptre sont sculptés sur celle-ci ; il semble bien que les deux personnages se donnaient la main droite, mais il n'est plus possible de l'affirmer, les traces conservées pouvant à la rigueur correspondre à un attribut tenu par la jeune femme ; — suivent deux personnages placés l'un derrière l'autre : au premier plan, un homme [2] assis de trois quarts à droite, la jambe droite allongée, le pied gauche en arrière et ne touchant le sol que des orteils, la tête tournée à gauche ; vêtu seulement d'un manteau qui descend sur le dos, couvre le quartier de roc où il repose, et dont un pan, ramené sur la cuisse gauche, retombe sur la droite, il s'appuie du coude droit sur son bouclier, posé verticalement derrière le siége, et de la main gauche, relevée très haut, sur une lance ou un long sceptre ; — au second plan, un personnage imberbe [3], debout et de profil à



droite, souffle dans deux longues flûtes; son manteau découvre la partie droite du buste; il semble tête nue avec des cheveux courts; — une jeune femme [4], en chiton et manteau, s'avance vers le guerrier assis, la jambe gauche traînante, le corps presque de face, la tête inclinée vers l'épaule droite et regardant du côté opposé, le bras droit baissé avec une légère flexion du coude ; — au milieu de la plaque, un héros [5] est debout, le pied droit relevé sur un haut quartier de roc ; il regardait à droite, inclinant le buste à gauche et s'appuyant de l'avant-bras sur la cuisse droite ; le corps semble nu ; un manteau est jeté sur le dos ; derrière la jambe gauche, à terre, est posé un bouclier dont on voit la concavité, en partie cachée par un objet très mutilé qui peut être un trophée ou un simple tronc d'arbre sur lequel serait posé un casque semblable à celui du trophée représenté sur la plaque suivante ; — à côté, un personnage [6] en tunique courte, portant sur la jambe droite, la gauche fléchie et écartée, le corps de trois quarts à gauche, baisse le bras gauche, la main sur l'abdomen, et semble avoir relevé la main droite vers la tête, qui, inclinée sur l'épaule droite, regardait du côté opposé ; on ne distingue plus s'il portait ou non un attribut ; — à l'extrémité de la plaque, deux figures placées l'une derrière l'autre : au second plan, visible jusqu'à mi-jambes, un personnage [7], qui semble féminin, est de face et regarde à gauche; vêtu de la tunique serrée à la taille et du manteau agrafé sur l'épaule droite, il tient, de la main droite baissée, une longue lance, et porte sur le bras gauche à la fois une épée (?) et un bouclier dont le bord seul est visible ; — le personnage du premier plan [8], probablement un homme, est assis sur un escabeau massif et se présente de dos, les jambes rejetées à gauche, le pied droit croisé derrière le gauche et reposant sur lui ; le buste était nu, les jambes couvertes d'une draperie (comparez l'attitude symétrique de la figure [2] de la plaque n° 224); — contre l'arête droite, traces évanides d'une neuvième figure dont la plus grande partie était sculptée sur une plaque perdue.

Si, comme il semble probable, la figure [1] de cette plaque donne la main à la dernière figure de la plaque précédente, on reconnaîtra en elles soit l'union du démos et de la déesse protectrice d'une ville (cf. *Bulletin de correspondance hellénique*, II, 1878, pl. X), soit deux villes alliées dont les droites s'unissent au dessus d'un autel (représenté ici par un βωμός de pierre fruste) ; le motif est très fréquent [cf. par exemple, British Museum, *Lycia*, p. 164, n°s 130 et 131 ; pl. XXIX, 4 (Sidé) ; p. 141, n° 105 ; pl. XXV, 6 ; *ibid.*, n° 106 (Pergé) ; *Lydia*, p. 321, n° 151 ; pl. XLI, 7 (Thyatire)]. Il eût été assez séduisant de trouver à cette place une représentation symbolique de l'alliance entre la Carie et le démos romain (cf. plus haut, p. 447), mais cette scène eût fait double emploi avec celle du n° 223, telle que nous croyons pouvoir l'interpréter, et, à défaut d'autres raisons, on aurait peine à croire que le sculpteur eût partagé entre deux plaques un motif aussi important, sans trou-

ver le moyen de lui réserver le centre d'une plaque, ainsi qu'il a fait au n° 223. La présence d'un *tibicen* semble indiquer la célébration d'un sacrifice, peut-être celui dont la victime et les servants sont représentés au n° 219. Les autres personnages sont sans doute des villes et des peuples.

Chamonard, *Mémoire*, f° 58, n° 11 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 13.

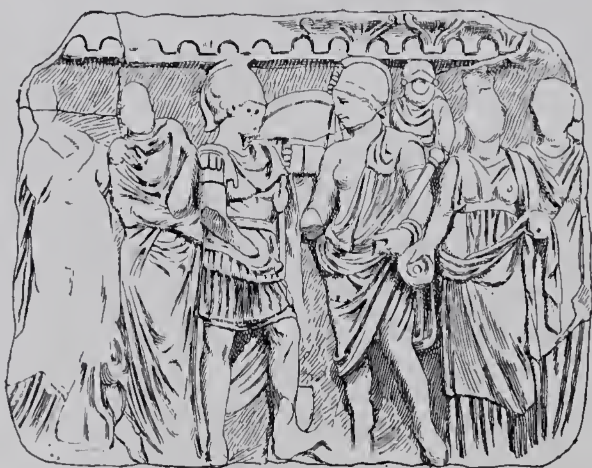
Photographie [?] n° 1531.

223 (1914, 26) [III, 10] Plaque de la frise nord.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint poli à gauche et à droite ; la plaque comprend cinq fragments, dont l'un (non rajusté) ne porte que l'épaule gauche et la moitié gauche du buste du guerrier [3] ; l'angle supérieur gauche est mutilé et n'est pas non plus rajusté ; l'angle supérieur droit arrondi, les rais de cœur en partie rabattus ; *danseuse* [1] : manque la tête ; tout le corps, jusqu'à mi-jambes, emporté par un éclat superficiel, est indistinct ; le pan du manteau qui flotte derrière l'épaule droite s'achevait sur une plaque perdue ; *danseuse* [2] : manquent la tête, le pied droit, les orteils gauches ; érosions sur l'avant-bras gauche et la jambe droite ; *guerrier* [3] : manquent l'avant-bras droit, les pieds ; traits du visage mutilés ; érosions sur les genoux ; *amazone* [4] : manquent l'avant-bras droit, le menton, le pied gauche, le bas de la jambe droite ; nez et main légèrement mutilés ; *femme* [5] : manquent le visage, les pieds, la main gauche (avec le poignet) qui était rapportée (mortaise à la cassure ; réparation antique ?) ; seins et phiale érodés ; *femme* [6] : manquent le visage, les pieds ; le bras gauche et les contours du côté gauche étaient sculptés sur une plaque perdue ; — traces d'une mortaise rectangulaire à l'extrémité droite de la face supérieure ; longueur, 1m 16.

Rais de cœur sculptés sur un talon en relief sur le champ de la plaque ; — six personnages groupés par deux : à gauche, deux figures de femme ; la première pose la main gauche sur l'épaule de la seconde ; celle-ci [2] est une danseuse dont le mouvement rappelle celui de la « danseuse voilée » (le manteau n'est pas relevé sur la tête) ; les jambes de trois quarts à droite, le pied gauche nu, croisé derrière le droit et ne portant que des orteils, le buste presque de face, la tête penchée vers l'épaule droite, elle est tout entière drapée dans un ample manteau qui couvre les bras, ramène la main droite sur la hanche gauche et, appuyant le coude gauche sur le poignet droit, relève la main gauche, qui fait jouer l'étoffe, à hauteur de l'épaule ; aux quelques plis animés qui sont tout ce



qu'on distingue encore de la première figure [1], il semble que ce fût aussi une danseuse ; elle paraît avoir porté, sous l'himation, une tunique longue ; la tête s'inclinait vers l'épaule droite ; le corps se tournait de trois quarts vers la seconde et reposait sur la jambe gauche, la droite fléchie et ramenée en arrière ; — la partie centrale de la plaque est occupée par un groupe plus important, formé d'un guerrier et d'une amazone, tournés l'un vers l'autre ; le guerrier [3], de trois quarts à droite, repose sur la jambe droite (le pied de face), avançant le pied gauche, peut-être relevé sur une pierre plate ; il est vêtu d'une tunique courte, d'une cuirasse à lambrequins et à cotte, serrée par un ceinturon, d'un manteau agrafé sur l'épaule droite et tombant sur le dos, et coiffé d'un casque à timbre rond et à cimier bas ; il porte sur le bras gauche, plié à angle droit à hauteur de l'épaule, un bouclier, indiqué en faible relief sur le fond, et, de la main relevée, tient une longue lance ; le bras droit est baissé ; l'avant-bras adhérait à l'abdomen ; la main, détachée, serrait très vraisemblablement la main droite de l'amazone [4] et toutes deux, unies, s'appuyaient sur un tenon dont il reste quelques traces aux lambrequins de la cuisse gauche ; — l'amazone [4] est dans une attitude presque symétrique (jambe droite d'appui, le pied gauche en arrière, de face et ne portant que des orteils ; le buste presque de face, la tête casquée de profil à gauche) ; sa tunique courte, dégrafée sur l'épaule droite, découvre toute cette partie du buste ; le manteau, jeté sur l'épaule gauche, descend sur le dos, revient sur la cuisse droite et s'enroule autour du poignet gauche ; la main gauche, à hauteur du pli de l'aine, tient la poignée d'une épée dont le fourreau remonte sur l'avant-bras ; entre les deux personnages, derrière le pied gauche du guerrier, on voit un objet sommairement sculpté qui n'est certainement pas un autel et qui ressemble à un petit tronc d'arbre ; au dessus de l'épaule gauche de l'amazone, se détache sur le fond un trophée, formé d'un casque à timbre rond, visière relevée et couvre-joues rabattus, et d'une cuirasse sur le revers de laquelle tombe une chlamyde et dont le côté gauche est flanqué d'un bouclier circulaire ; — le dernier groupe est composé de deux femmes : l'une [5], au premier plan, est de face, portant sur la jambe droite, et écartant légèrement le pied gauche ; elle tient, de la main droite baissée, une phiale à omphalos ; sa tunique longue et sans manches est échancrée sur la poitrine et serrée sous les seins ; le manteau, posé sur l'épaule et couvrant le bras gauche, descend sur le dos et revient sur les jambes comme un tablier ; le bord supérieur, roulé sur lui-même, remonte obliquement sur le pli de l'aine et retombe sur l'avant-bras gauche tendu à angle droit ; la tête regardait à gauche et paraît avoir porté, non pas un casque ou un polos, mais une chevelure nouée très haut sur le sommet du crâne ; — au second plan, cachée en partie par la précédente, une autre femme [6] est debout, vêtue du chiton talaire et drapée dans l'himation qui recouvre les bras — le gauche pendant près du buste, le

droit plié contre la poitrine ; le buste est de face, la tête, nue, regardait à gauche.

Nous avons indiqué plus haut (p. 447) l'interprétation que nous donnons du groupe central de cette plaque où nous croyons reconnaître l'union symbolique de Rome et de la Carie ; le motif est bien connu : on le retrouve répété dans toutes les scènes de mariage comme sur les monnaies d'alliance, et, dès le ve siècle, sur les reliefs « politiques » (cf. Schoene, *Griechische Reliefs*, pl. VII, n°s 48, 49 ; VIII, n° 50 ; IX, n° 53 ; X, n° 54 ; XIII, n° 65 ; *Athenische Mitteilungen*, XIX, 1894, pl. VII). Il paraît difficile d'admettre qu'il ne désigne ici que l'union de deux villes quelconques ; le sculpteur a cherché à le mettre en valeur autant qu'il le pouvait sans s'écarter de ses principes ordinaires de composition ; le trophée, placé à côté de la Carie, semble symboliser les victoires attachées à cette alliance ; la femme [5] rappelle la *Juno pronuba* qui assiste souvent à la célébration du *matrimonium* romain et elle verse la libation du sacrifice qui constitue un rite essentiel de la cérémonie matrimoniale ; à l'extrémité gauche, les deux danseuses, sous un type néo-attique qui procède du motif de la « danseuse voilée » (cf. Heuzey, *Bulletin de correspondance hellénique*, XVI, 1892, p. 73 sq.), semblent exprimer la joie que leur cause ce mariage politique (cf. figure [1], n° 206, et figure [8], n° 211).

S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 16.

Photographie [C4] n° 1534.

224 (1914, 24) [III, 8] Plaque de la frise nord.

Le grand fragment, correspondant aux figures [1]-[5], a été trouvé par MM. Chamonard et Legrand en mai, l'autre par Hamdy bey en octobre 1891.

Joint épannelé à gauche et poli à droite, sur l'épaisseur correspondant à la saillie du relief ; la plaque est brisée en deux grands fragments qui se raccordent avec une lacune superficielle vers le milieu de la moulure supérieure ; quatre petits fragments rajustés (dont deux têtes) ne sont reproduits ni sur les photographies, ni sur notre figure ; angle inférieur droit brisé ; rais de cœur et arête gauche mutilés ; *figure* [1] : incomplète sur cette plaque et réduite à des traces confuses ; la tête et le haut du buste emportés par un éclat superficiel, le bas du corps par la cassure de l'arête ; *guerrier* [2] : manquent les bras, les orteils droits ; main droite mutilée ; timbre du casque très érodé ; profil légèrement lésé ; à l'angle postérieur du siège, parmi les traces d'arrachements correspondant à la main, on croit pouvoir reconnaître celles d'une petite mortaise qui semblerait indiquer une réparation antique ; *amazone* [3] : manquent la moitié droite de la tête et du casque, l'épaule, partie du sein et du bras droits jusqu'au poignet ; *amazone* [4] : manquent la main et le poignet droits ; périphérie du bouclier mutilée ; tête informe et rajustée ; cimier brisé ; *amazone* [5] : manquent l'avant-bras gauche, le sein droit, la périphérie du bouclier ; la tête, profondément érodée sur sa partie droite (cimier du casque brisé), et le buste sont rajustés ; *guerrier* [6] : manquent le visage et les jambes ; périphérie du bouclier mutilée ; le haut du bras et l'épaule droite rajustés ; *homme* [7] : manquent le gras du mollet droit et le bas de la jambe gauche ; *avant-train d'un cheval* [8] (l'arrière-train sur la plaque suivante) : manquent toute la jambe

gauche et le bas de la droite ; arrachements sur la crinière ; concrétions calcaires sur le poitrail ; — traces d'une mortaise rectangulaire à chaque extrémité de la face supérieure

Polychromie ; guerrier [6] : tout l'orbe extérieur du bouclier est orné, sur le bord, de postes en rouge brun.

Longueur, 1m 215.

Rais de cœur sculptés directement en relief sur le champ ; — des huit personnages de cette plaque, le premier [1] est réduit à des traces confuses : c'était, au second plan, une figure drapée, debout et de face, qui se continuait sur une plaque perdue ; — au premier plan, un jeune guerrier imberbe [2] est assis sur un escabeau massif ; il se présente de dos, la tête et les jambes de profil à droite, le pied droit croisé et appuyé sur le talon du pied gauche qui est ramené en arrière et ne touche que des orteils ; le bras droit était tendu, avec une légère inflexion du coude, à hauteur de l'épaule, et la main vient toucher le poignet droit de l'amazone [5] vers laquelle semble regarder la tête légèrement soulevée ; la main gauche s'appuie sur l'angle postérieur du siége (taillé à pan coupé) ; le buste et les pieds sont nus ; une draperie



couvre les jambes ; il porte un casque (très mutilé) à timbre rond, visière relevée et couvre-nuque, et l'épée dont le fourreau apparaît sur le côté gauche, suspendu à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; devant lui, sur le sol, est posé droit un bouclier dont la cavité s'appuie contre ses genoux ; — une amazone debout [3], placée au second plan derrière lui, lui pose affectueusement la main droite sur le dos et abaisse son regard vers lui ; vêtue du costume ordinaire — tunique dégrafée et manteau tombant sur le dos — coiffée d'un casque à crinière flottante, le buste de trois quarts à droite, elle s'appuie sur une lance qu'elle tient, de la main gauche, au dessous du fer triangulaire qui la termine ; l'épée, attachée à un baudrier, pend à hauteur de son sein gauche (le sexe n'est pas certain, les formes de la poitrine, en l'état actuel, n'étant plus nettement caractérisées) ; — à un plan un peu plus rapproché du spectateur, mais la jambe droite encore cachée derrière le bouclier du guerrier assis, la tête de profil à gauche et baissée vers lui, un personnage [4] est debout, le corps légèrement tourné à gauche, le pied gauche posé sur une pierre plate ; le bouclier rond qu'il porte au bras gauche couvre une partie du buste ; le bras droit est baissé, le coude au corps, l'avant-bras relevé verticalement ; le sexe est douteux : la tête n'a rien de caractéristique ; le peu qu'on voit de la poitrine est de formes mal accusées ; mais le costume paraît plutôt féminin :

c'est une tunique à manches très courtes qui s'arrête au dessus des genoux et qui est munie d'un long apoptygma tombant à hauteur des reins sans ceinture (ce vêtement ne se rencontre que sur cette figure de la frise) ; une bordure est indiquée par deux sillons sur le bord inférieur de la tunique et sur celui de l'apoptygma (ce dernier détail est significatif et montre qu'il s'agit bien d'un apoptygma et non d'un colpos) ; le casque à timbre rond avait un panache retombant ; — au milieu de la plaque, une amazone [5], pressée contre la précédente, est debout et de face, le corps reposant sur la jambe droite, la gauche fléchie et ne portant que de la pointe du pied ; vêtue du costume ordinaire (tunique courte dégrafée à droite et formant colpos sur la ceinture ; sillons horizontaux incisés près du bord inférieur ; manteau fixé au dessous de l'épaule droite par une agrafe ronde) et coiffée d'un casque à cimier, elle regarde à droite, ne semblant pas se préoccuper du guerrier assis [2] dont le bras est tendu vers elle ; de la main droite, écartée du corps, elle tient une lance appuyée à l'épaule et elle reposait la main gauche sur un bouclier placé sur le sol, à côté d'elle ; l'épée au fourreau pend sur le côté gauche, attachée à un baudrier qui passe sur l'épaule droite ; le sexe semble certain, les arrachements, sur le côté droit de la poitrine, paraissant correspondre à la rotondité du sein ; — à côté d'elle, détournant le buste à droite mais regardant vers elle, un personnage [6] est debout, portant, avec un léger déhanchement, sur la jambe gauche ; il est casqué et vêtu de la tunique dégrafée et du manteau ; il pose la main droite sur le bord du bouclier qu'il porte au bras gauche sur le côté du corps ; la poignée de l'épée, pendue sur le côté, apparaît dans la concavité de l'orbe ; le mouvement du bras droit dissimulant presque toute la poitrine, le sexe reste douteux, mais est très vraisemblablement masculin ; — le bouclier cache en partie un jeune homme [7] imberbe et aux cheveux courts, qui s'avance au second plan vers la gauche ; il est vêtu d'un manteau qui couvre le bas du bras gauche, l'abdomen et les cuisses ; le buste et l'épaule gauche sont nus et d'un modelé très incorrect ; il porte l'épée au côté et, de la main gauche, placée à la taille, tient une longue lance dont la pointe semble, en l'état actuel, se perdre dans le cimier de la figure précédente ; il tend le bras droit à hauteur de l'épaule, derrière le dos de ce même personnage, et, de l'index allongé, semble désigner un de ceux qui sont placés dans la partie gauche de la plaque ; — derrière lui, mais au premier plan, piaffe le cheval bridé [8] de l'amazone représentée sur la face en retour du bloc d'angle nord-ouest ; les traces d'arrachements sur la crinière peuvent correspondre à la main droite de cette amazone.

Représentations allégoriques de villes et de peuples ; le casque du guerrier [2] ressemble un peu, en l'état actuel, à une *causia* ; si cette apparence n'est pas l'effet des érosions, peut-être faut-il reconnaître en lui la personnification d'une colonie macédonienne.

Chamonard, *Mémoire*, f° 59, n° 12 (grand fragment de gauche, figures [1]-[5]); — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 172, n° 14.

Photographie [D²] n° 1532.

La plaque précédente se place immédiatement à gauche de la suivante qui constitue le petit côté en retour de l'angle nord-ouest.

225 (1914, 33) [pilier II] Plaque de l'angle nord-ouest ; petit côté nord.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Petit côté en retour du bloc d'angle ; joint épannelé à gauche ; manquent les rais de cœur, la tête et le casque de l'*amazone*, le pied droit, le bas de la jambe droite, la gauche brisée au dessous du genou, l'extrémité haute de la lance ; érosions sur la main et l'avant-bras gauches ; sa main droite, l'avant-train du cheval sont sculptés sur la plaque précédente ; la partie moyenne du corps du *cheval* est profondément érodée ; le bord inférieur de la tunique de l'amazone, sur le côté extérieur de la cuisse gauche, présente des traces nettement limitées d'arrachements, au milieu desquelles est creusée une mortaise circulaire qui semble indiquer que cette partie détachée a été réparée dans l'antiquité ; c'était sans doute un pan de draperie (plutôt qu'un fourreau d'épée) qui tombait sous le coude gauche, lequel porte aussi des traces de cassure ; longueur sur le champ, 0m 335.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — une amazone est debout et de face, devant l'arrière-train de son cheval qu'elle tenait à la bride de la main droite ; de la gauche, posée sur l'abdomen, elle porte une longue lance qui passe obliquement devant l'épaule gauche ; le corps repose sur la jambe droite, la gauche légèrement avancée ; la tête, coiffée d'un casque à panache retombant, était tournée à droite ; la tunique courte, qui découvre le sein droit, est serrée sous la gorge par une première ceinture visible et sur les reins par une seconde, cachée sous la retombée du colpos ; le bord inférieur est orné d'un parement indiqué par deux sillons parallèles ; la chlamyde, fixée sur l'épaule droite par une agrafe ronde, couvre la partie gauche du buste, le haut du bras gauche et retombait sans doute de part et d'autre de l'avant-bras ; un baudrier descend sur le buste de droite à gauche.



Cf. plus haut, n° 209, p. 484, et figure [6], n° 205, p. 477.

Chamonard, *Mémoire*, f° 59, n° 13.

Photographie n° 1698.

FRISE OUEST

225a (1914, 33) [pilier II] Plaque de l'angle nord-ouest ; long côté ouest.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Long côté du bloc d'angle (marbre de mauvaise qualité, traversé de nombreuses veines de quartz) ; joint épannelé à droite ; angle inférieur droit brisé, les autres mutilés ; *géant* [1] : manque le bras gauche ; la partie inférieure des cuisses et la main droite mutilées ; la tête, au profil légèrement lésé, est rajustée (absente des photographies et de notre figure) ; les parties détachées du corps du serpent (dont la tête) sont brisées, les autres érodées ; *déesse* [2] : manquent le visage, le bras droit, la main gauche, le pied droit, le gauche, brisé au dessus de la cheville, la poignée et la pointe de l'épée ; érosions sur la draperie ; *déesse* [3] : manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche (qui était sculpté sur une plaque perdue), le pied droit, le bas de la jambe et le pied gauche emportés par la cassure de l'angle ; érosions profondes sur la partie inférieure de la draperie ; — traces, à l'angle supérieur droit, d'une petite mortaise contenant encore un fragment de son goujon de fer ; longueur sur le champ, 0 m 98.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — trois personnages : au milieu, une déesse [2] combat contre un géant ; elle est vêtue d'une longue tunique sans manches, garnie en haut d'une ganse plate, découvrant l'épaule gauche et serrée sous les seins ; l'himation, qui flotte derrière le dos, revient sur la hanche droite, couvrant d'un pan triangulaire la cuisse droite et l'abdomen, et retombe sur la saignée du bras gauche ; le corps de face et portant sur la jambe gauche, la droite écartée et tendue, le buste violemment penché à droite, la tête (chignon irrégulier sur la nuque) tournée à gauche, elle tient de la main gauche, à hauteur de la hanche, un fourreau qui remonte sur l'avant-bras, et de la droite, relevée au dessus de la tête, une épée, la pointe basse et rejetée en arrière, dont elle va asséner un coup formidable sur le géant placé dans la partie gauche du champ ; — ce géant [1] est déjà hors de combat ; pris dans les anneaux d'un serpent colossal qui s'enroule autour de sa cuisse gauche et de son buste, couvre de ses replis l'angle supérieur et déborde même sur l'amazone de la face en retour (frise nord, n° 225), il fléchit sur les jambes ; son corps entièrement nu, qu'on voit de dos, sa tête barbue, de profil à droite, s'affaissent en avant, sa main droite baissée, aux doigts allongés et inertes, laisse tomber devant lui la double hache dont elle était armée ; le bras gauche était rejeté en arrière et s'appuyait très proba-



blement sur le tenon dont les traces sont conservées sur l'arête même de l'angle ; la main cherchait sans doute, par un dernier effort, à rompre l'étreinte du monstre ; il est impossible en effet que ce serpent fasse partie du corps du géant, bien qu'il soit assez étrange que les jambes de celui-ci ne soient plus indiquées au dessous des genoux et semblent se perdre dans le fond ; mais si l'on ne peut plus suivre exactement tous les replis du reptile, il est certain du moins qu'il n'y en a qu'un et qu'il ne menace pas la déesse ; on ne peut compter pour un argument le fait que les cuisses du géant ne soient pas couvertes d'écailles, puisque celles du géant anguipède de la plaque n° 228 ne le sont pas davantage, mais l'on ne comprendrait pas que, combattant pour le géant, le serpent gênât son action en s'enlaçant autour de lui ; d'ailleurs l'attitude même du personnage prouve avec évidence qu'il est déjà mourant avant même d'avoir été frappé par l'épée de son adversaire — opposez l'attitude encore combative des géants menacés par Héraclès, Poseidon, Arès — et cette mort ne peut être l'œuvre que de cet allié imprévu des dieux ; — à droite, une seconde déesse [3], vêtue à peu près comme la précédente, lutte contre un géant sculpté sur une plaque perdue ; au bras droit de ce géant, correspond peut-être la masse de marbre érodée, visible près du genou gauche de la déesse ; de toute manière, l'attitude de celle-ci montre que son adversaire était tombé sur le sol ; entraînée par les derniers efforts du monstre ou emportée par son propre élan, elle fléchit sur les jambes et son buste s'incline vers la droite ; la tête, coiffée d'un haut chignon, était tournée dans le même sens ; elle baisse le bras gauche, saisissant peut-être son ennemi aux cheveux, et lève le bras droit pour porter le dernier coup ; les arrachements de la main débordent sur les rais de cœur, mais on ne peut plus distinguer quelle arme elle tenait, ni même si elle était armée (peut-être d'une simple pierre ?).

M. Chamonard (*alt. l. infrà l.*, p. 253) reconnaît ici les Μοῖραι qui, d'après Apollodore (*Bibl.*, I, 6, 2), tuèrent dans la lutte les géants Agrios et Thoon.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 23 sq., plaque *A* ; *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 239, plaque *A* ; pl. X ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 173, n° 17.

Photographie [D¹] n° 1539.

226 (1914, 9) [II, 1] Plaque de la frise ouest.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint poli près du bord à gauche et à droite ; angles supérieurs et inférieur droit mutilés ; presque tous les rais de cœur rabattus ; *déesse* [1] : manque le bras droit, du coude au poignet ; pieds et mains mutilés ; quelques érosions sur la draperie ; visage informe (rajusté

mais non reproduit sur les photographies ni sur notre figure); *Hermès* [2]: manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche, le pied droit, le membre viril ; traces d'arrachements de l'épée sur l'abdomen ; *géant* [3] : manquent l'avant-bras gauche et le gros orteil droit ; traits du visage mutilés ; érosions sur la main droite et le genou gauche ; *Héraclès* [4] : le haut du visage informe ; avant-bras gauche profondément délité ; main droite mutilée ; *géant* [5] : tête informe ; manque la main gauche ; érosions sur le bras gauche ; parties sexuelles mutilées ; *Athéna* [6] : manquent la tête et le bras droit ; pieds mutilés ; traces d'arrachements de la lance sur le fond, à gauche de la tête, et sur le buste ; marbre fissuré sur les cuisses ; longueur, 1m 375.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — six personnages : à gauche, une déesse [1] lutte contre un adversaire qui était représenté sur une plaque perdue ; la jambe gauche projetée en avant, dans l'attitude d'un mouvement violent qui semble l'entraîner hors du fond, le buste légèrement détourné à droite, la tête regardant à gauche vers l'ennemi, le bras gauche baissé, elle lève de la main droite l'épée au dessus de l'épaule gauche et s'apprête à porter un furieux coup de revers ; elle est vêtue d'une tunique longue, sans manches et serrée sous les seins ; le manteau, qui couvre l'abdomen et les jambes, se soulève et se gonfle derrière l'épaule droite, le bord supérieur formant ceinture sur la taille et s'enroulant autour de l'avant-bras



gauche ; — à côté, Hermès [2], reconnaissable aux ailettes qui s'éploient de part et d'autre de ses talons, fonce vers la droite, le pied gauche en avant, posé sur une pierre plate, le buste presque de face, la main droite à la hanche et tenant l'épée dont la pointe menace son adversaire ; une chlamyde passée autour du cou lui tombe sur le dos et paraît s'enrouler autour de l'avant-bras gauche tendu à angle droit ; — le géant [3], dont le corps tout humain heurtait presque celui d'Hermès (sa jambe gauche recouvre la jambe droite du dieu), est arrêté par le coup qui lui est porté ; de profil à gauche, le pied gauche en avant, le droit ne touchant le sol que de la pointe, son buste et sa tête se renversent déjà en arrière ; sa bouche ouverte crie sa souffrance ; sa main droite désarmée se lève dans un geste de douleur, la paume ouverte, les doigts écartés, tandis que le bras gauche (que saisissait peut-être au poignet la main gauche d'Hermès) reste plié et collé au flanc ; il est nu ; une peau de bête lui flotte sur le dos ; il a de longs cheveux hirsutes, une barbe fournie, partagée en grosses boucles, des traits fortement accusés, l'arcade sourcilière saillante, les yeux profondément enfoncés dans l'orbite ; — au delà, Héraclès achève un géant ; celui-ci [5], nu et vigoureusement musclé, est tombé droit sur ses deux genoux écartés, face au spectateur (on ne voit pas ses jambes) ;

de la main droite baissée, il tient encore — ou vient de prendre sur le sol — une grosse pierre ; sa tête, de profil à droite, se tourne vers son vainqueur et sa main gauche se lève pour parer le coup ; mais le dieu [4], debout derrière lui, visible jusqu'à la ceinture (la jambe gauche sommairement traitée est visible tout entière), montrant de face son buste colossal aux pectoraux énormes, l'a saisi de la main gauche au poignet et, d'un geste puissant et calme de la droite, lève sur lui la massue ; une large barbe bouclée encadre son visage légèrement penché vers l'épaule gauche ; le géant a des cheveux courts et était peut-être imberbe (il doit être jeune, car les poils du pubis ne sont pas indiqués, comme ils le sont aux géants [3] et [4] du n° 229) ; — à l'extrémité droite, une déesse [6] semble s'avancer hors de la plaque, la jambe droite en avant, le buste insensiblement tourné à droite ; elle porte une tunique longue, garnie autour du cou d'une ganse plate, serrée sous les seins par une large ceinture, et un manteau qui, posé sur l'épaule gauche, passe derrière le dos, revient sur la hanche droite, formant un pan triangulaire qui couvre la cuisse droite et l'abdomen, et s'enroule autour du poignet gauche, placé à hauteur de la hanche ; de la main droite levée, elle tient une lance dont la pointe baissée menace un ennemi qui se trouvait à sa gauche, sur la plaque contiguë à droite ; cette arme et la silhouette de la tête, où l'on distingue les traces d'un casque à cimier, permettent, malgré l'absence de l'égide, de reconnaître ici Athéna.

Chamonard, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 240, plaque *B* ; pl. XI ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 173, n° 22.

Photographie n° 1516.

227 (1914, 10) [II, 2] Plaque de la frise ouest.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint épannelé à gauche et poli à droite sur l'épaisseur correspondant à la saillie des reliefs ; les quatre angles et les arêtes horizontales mutilés ; rais de cœur en partie brisés ; *géant* [1] : manquent le bras droit (qui était sculpté sur une plaque perdue) et la jambe droite ; tête informe ; érosions sur le buste ; *Héra* [2] : manquent le bras droit et le bas des jambes ; visage indistinct ; l'arme mutilée ; toute la surface érodée ; *Zeus* [3] : manquent l'avant-bras droit et la jambe droite, brisée au genou, le pied gauche ; tête informe ; érosions profondes sur toute la surface ; *géant* [4] : cassure sur la calotte du crâne ; avant-bras droit informe ; érosions légères sur le visage, profondes sur la draperie ; la moitié droite du corps du *géant* [1] de la plaque suivante est sculptée sur celle-ci ; elle est très profondément érodée, la face intérieure de la cuisse emportée par la cassure de l'angle, le côté droit du buste rajusté, l'ensemble, en l'état actuel, très confus et très difficilement compréhensible ; longueur, 1 m 21.

Rais de cœur sculptés sur un talon de très faible saillie sur le champ de la plaque ; — quatre personnages en deux groupes : à gauche, un géant [1] aux cheveux longs et bouclés, vêtu seulement d'une peau de bête nouée par les pattes autour du cou et tombant sur le dos, le buste de face mais rejeté à gauche, les jambes violemment écartées, tend la main gauche vers la tête d'Héra, dont il va saisir le voile, et de la droite, relevée et rejetée en arrière, se préparait à la frapper ; mais la déesse [2], la tête tournée vers lui, le corps de face, légèrement incliné à droite, dans un mouvement instinctif de recul, prévient le coup et, levant son épée au dessus du front de son agresseur, va lui fendre le crâne (les arrachements visibles au dessous de la moulure, à droite de la tête du géant, ne peuvent guère correspondre qu'à une épée) ; elle est vêtue d'une tunique longue et sans manches, serrée sous les seins ; le manteau, qui a glissé sur le dos, couvre d'un pan triangulaire la cuisse droite et l'abdomen, et retombe sur la saignée du bras gauche ; la main gauche, baissée et légèrement écartée, tient un long sceptre appuyé à l'épaule ; une boucle descend sur chaque côté du cou ; — nous reconnaissons ici, avec M. Chamonard, l'épisode d'Héra et de Porphyrion (Apollodore, *Bibl.*, I, 6, 2) : ce géant déchira le péplos de la déesse et voulut lui faire violence, mais Zeus le foudroya et Héraclès l'acheva de ses traits ; — ici, Zeus [3] combat aux côtés d'Héra, mais sans venir à son secours : le corps de face, les jambes écartées, la tête tournée à droite et barbue, vêtu seulement d'un manteau qui a glissé de l'épaule sur l'avant-bras gauche, laisse le buste nu, couvre la cuisse droite et l'abdomen et s'enroule autour du poignet gauche, il vient, de la main droite encore levée, de lancer un foudre contre son adversaire (les traces de cette main sur le fond sont trop limitées pour qu'elle ait pu tenir une arme) et il en tient un autre dans la main gauche baissée (l'objet est trop petit pour qu'on y puisse voir un sceptre) ; — le géant [4], peut-être Typhon (Apollodore, *Bibl.*, I, 6, 3), qui se précipitait vers lui, frappé dans son élan, va tomber, et déjà son corps s'affaisse en avant ; on le voit de trois quarts et de dos ; il est barbu et de formes tout humaines ; le bas de ses jambes est caché derrière un géant anguipède qui occupe le premier plan, dans l'angle inférieur de cette plaque et de la suivante ; vêtu seulement d'une draperie jetée autour des reins, il tient, de la main gauche baissée, une épée au fourreau, mais il ne s'en sert pas ; de la main droite, encore levée et rejetée en arrière, il a lancé contre Zeus un quar-



tier de roc qui va frapper le dieu au coude gauche ; les traces d'arrachements qui correspondent à cette main sont, il est vrai, assez larges pour qu'on puisse supposer qu'elle tient encore une autre pierre, mais l'interprétation que nous proposons n'en reste pas moins la plus plausible pour cette masse de marbre qui s'enlève sur le fond près du bras gauche de Zeus. D'autre part, l'ensemble de la scène peut recevoir une explication un peu différente : l'adversaire du dieu, celui contre qui il a lancé le foudre, serait le géant anguipède que Poseidon achève sur la plaque suivante ; on notera en effet que ce géant a le regard levé vers Zeus et que sa main droite tient une arme dont la pointe est dirigée contre le dieu ; le géant [4] viendrait au secours de son compagnon, il ne serait pas encore blessé et l'inclinaison de son corps en avant s'expliquerait par la violence de son mouvement ; cette hypothèse a contre elle de placer Zeus en fâcheuse posture, devant un ennemi qui l'a déjà frappé et renouvelle son attaque avant qu'il ait pu riposter ; de plus, en interposant un troisième personnage entre les deux acteurs d'un même épisode, elle introduirait ici un procédé de composition qui est sans analogue sur les autres plaques de la gigantomachie ; enfin, elle ne nous paraît pas rendre compte d'une manière satisfaisante de l'attitude du géant [4], en particulier du mouvement de la tête qui ne regarde pas l'adversaire, mais se détourne et s'abaisse sur l'épaule gauche ; nous croyons qu'il y a là en réalité superposition et interpénétration de deux épisodes : les deux géants ont attaqué Zeus de concert, mais Poseidon surprend par derrière le géant anguipède, l'arrête dans son élan et le réduit à l'impuissance ; ramené à un simple duel, l'épisode entre Zeus et le second géant [4] se déroule de la manière que nous avons exposée en premier lieu. — Tout l'angle inférieur droit de la plaque est si profondément érodé que le détail y devient presque inintelligible : on reconnaît encore, au dessus de la cuisse droite du géant anguipède, les serpents qui la terminent et dont les replis s'élèvent sur le fond, vaguement aussi le bras droit et l'épée du même géant ; mais il devient très difficile d'expliquer à quoi correspond le gros bourrelet de marbre qui remonte de son épaule droite à l'aisselle gauche du géant [4] et, au dessous de ce bourrelet, un autre, de moindre épaisseur, dont les ondulations recouvrent en partie le fourreau tenu dans la main gauche du même géant : si ce sont les restes de serpents, on ne voit pas à qui ils se rattachent, car ils ne peuvent guère appartenir au géant anguipède et l'autre n'a pas de formes animales ; peut-être n'y a-t-il là qu'un jeu de draperies. Nous avions pensé reconnaître dans le géant partagé entre les deux plaques un des titans ἑκατόγχειρες, Briarée ou Aegeon, qu'une version de la légende fait l'allié des géants (Eumel., *ap. schol. Apoll. rhod.*, I, 1165) et que Virgile oppose à Jupiter (*Aen.*, x, 565 sq.) ; mais l'aspect du côté gauche du buste, au n° suivant, contredit cette hypothèse.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 9 sq., plaque *C* ; *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 242, plaque *C* ; pl. XII ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 173, n° 18 ; — peut-être mentionnée par Benndorf, *Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, VI, 1882, p. 167.

Photographie n° 1517.

La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

228 (1914, 11) [II, 3] Plaque de la frise ouest.

Trouvée par MM. Chamonard et Legr nd en mai 1891.

Joint poli à gauche et épannelé à droite ; la partie inférieure de la plaque, de l'arête droite au talon gauche de Poseidon, est rajustée ; quelques raccords en ciment au joint ; angles supérieurs, rais de cœur, arête inférieure mutilés ; *géant anguipède* [1] : manque le bras gauche ; tête informe sauf la cavité orbiculaire gauche ; érosions très profondes sur tout le corps (la partie droite de cette figure est sculptée sur la plaque précédente) ; *Poseidon* [2] : manquent le bras gauche, le bas de la jambe droite ; érosions profondes et concrétions calcaires sur la draperie et la jambe gauche ; profil et barbe lésés ; *Hécate* [3] : manquent l'avant-bras et le pied gauches ; tête informe ; érosions sur le sein gauche, la main droite, le bas de la draperie du chiton ; *géant* [4] : tout le corps, sauf la jambe et le bras droits, est réduit à une masse informe ; — l'avant-train du chien d'Artémis (la déesse est sculptée sur la plaque suivante), le pan de son manteau, qu'on voit près de l'arête droite, la pointe de son javelot, dont il subsiste quelques faibles traces à la cassure de l'angle, sont profondément érodés ; longueur, 1^m 285.

Rais de cœur sculptés sur un talon de faible saillie sur le champ de la plaque ; — quatre personnages : le premier est le géant anguipède [1] dont il a déjà été parlé au n° 227 ; dans l'état actuel, les deux parties du buste, partagé entre cette plaque et la précédente, ne se raccordent plus exactement, mais ce défaut provient de la manière défectueuse dont on a opéré le rajustement de la partie droite qui s'est détachée au moment de la mise en place du relief sur le mur ; il reste cependant que l'épaisseur de marbre, qui relie la tête du



géant au fond, présente à gauche un joint dressé auquel rien ne correspond sur l'arête droite de la plaque contiguë : c'est là une erreur d'ouvrier ; le rapprochement des deux reliefs ne peut être mis en doute : le géant se précipitait

vers Zeus ; c'est vers le dieu qu'est tournée et relevée sa tête, c'est lui que menacent la pointe de l'épée qu'il tient de la main droite baissée, et le serpent qui termine sa jambe droite ; mais il est surpris et arrêté dans son élan par Poseidon qui l'a rejoint et pose le pied sur sa jambe gauche ; ses cuisses (qui ne semblent pas squameuses) s'écartent violemment, son buste, de face, se rejette à droite, et son œil se remplit d'épouvante (on notera qu'il est imberbe) ; — Poseidon [2], qui s'avance à grands pas, lui enfonce son trident dans le dos ; l'attitude du dieu rappelle de très près celle du géant [4] de la plaque précédente : le buste de trois quarts et de dos, mais la tête exactement de profil, les reins couverts d'une draperie que la violence du mouvement fait remonter sur la cuisse gauche, il tient son arme de la main droite levée et rejetée en arrière (l'extrémité de la hampe déborde sur la moulure, mais, par une singulière erreur, elle est indiquée, non pas dans l'intervalle des rais de cœur placé au dessus de la main, mais dans le suivant à droite) ; tout son corps s'incline en avant pour porter le coup avec plus de force ; de la main gauche baissée, il saisissait sans doute le bras gauche relevé du géant ; du pied gauche, il pèse lourdement sur sa jambe reptilienne, et, du pied droit, prenait appui sur une pierre plate ; — (on croit pouvoir encore reconnaître, parmi les érosions, sur le haut de la cuisse gauche du dieu, à côté du bourrelet formé par le bord relevé de la tunique, l'extrémité du corps et la tête d'un serpent ; ce n'est peut-être qu'un *lusus*, mais, plus probablement, c'est la fin du serpent appartenant à la jambe gauche du géant, dont la partie moyenne, entièrement détachée, a été brisée entre ce point et celui où cessent, sur le fond, les traces d'arrachements) ; — à ce groupe tumultueux, succède, au milieu de la plaque, la calme figure d'Hécate [3] : debout et de face, le corps portant sur la jambe droite, la gauche fléchie et écartée, la main droite, à hauteur de la hanche, tenant une torche enflammée qui passe horizontalement sur l'abdomen, le bras gauche baissé et éloigné du buste, elle est vêtue d'une tunique longue et sans manches, discrètement échancrée sur la poitrine ; l'apoptygma est serré sous les seins ; un étroit manteau, jeté en écharpe sur les bras, se soulève et s'arrondit au dessus de ses épaules et les extrémités en flottent légèrement autour d'elle, agitées par une rafale imaginaire qui ne se fait pas sentir sur la draperie du chiton ; elle tourne la tête à droite ; ses cheveux, noués au revers du crâne, y forment un chignon dont les coques rayonnent sur le fond ; rien dans son attitude n'exprime l'ardeur de la lutte ; de pied ferme, elle reçoit l'attaque d'un géant [4] qui, monté sur un rocher où il s'appuie du genou droit, lève des deux mains au dessus de sa tête un énorme quartier de roc qu'il va lancer contre la déesse ; il est nu, mais semble avoir porté une peau de bête flottant sur le dos.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 9, 10, 17 sq., plaque *D* ; *Bulletin de correspondance hel-*

lénique, XIX, 1895, p. 243, plaque *D* ; pl. XIII; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 173, n° 19.

Photographie n° 1518.

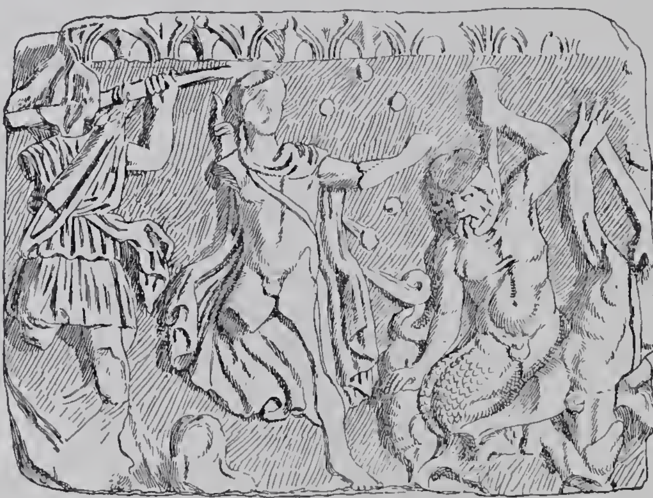
La plaque suivante se place immédiatement à droite de la précédente.

229 (1914, 12) [II, 4] Plaque de la frise ouest.

Trouvée par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891.

Joint à gauche et à droite, poli près du bord antérieur, épannelé au delà ; les extrémités de la moulure supérieure et l'arête inférieure mutilées (les fragments rajustés, mentionnés ci-dessous, ne sont reproduits ni sur les photographies ni sur notre figure) ; *Artémis* [1] : manquent la tête, l'extrémité supérieure du carquois et de l'arc, le bras et toute la jambe gauches, le pied droit ; jambe droite rajustée (la cassure de la cuisse gauche laisse encore voir les restes d'une petite mortaise ; sur la cuisse droite, au dessus du jarret, on en voit une semblable, contenant encore un petit tenon de fer ; la destination de ces deux mortaises est incertaine) ; le corps du chien profondément érodé ; l'avant-train du chien, la pointe du javelot et un pan du manteau sont sculptés sur la plaque précédente ; *Apollon* [2] : manquent le côté droit de la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche, l'arc (cinq tenons sur le fond, trois au dessus, deux au dessous du bras), le bas de la jambe droite, le genou et le pied gauches ; parties sexuelles mutilées ; érosions superficielles sur la draperie ; le bas de la cuisse droite, toute la cuisse et le mollet gauches rajustés ; *géant anguipède* [3] : manquent la calotte du crâne, les parties sexuelles ; visage, bras et main gauches, serpents mutilés ; *géant* [4] : manquent la partie moyenne de la jambe et les orteils gauches ; jambe droite informe ; toute la surface de l'angle inférieur droit est profondément érodée ; la tête, l'épaule et le bras gauches étaient sculptés sur une plaque perdue ; longueur, 1m 275.

Rais de cœur sculptés sur un talon de très faible saillie sur le champ de la plaque ; — quatre personnages : le géant qui, sur la plaque précédente, menace Hécate, est attaqué lui-même par Artémis [1] : debout et de pied ferme, les jambes tendues, la gauche en avant, se présentant de trois quarts et de dos, la tête de profil, elle brandit contre lui horizontalement une grande torche dont la hampe est cannelée ; au second plan, son chien bondit contre le rocher où est agenouillé le monstre ; elle porte son costume de chasseresse, tunique courte, formant colpos sur la ceinture, manteau roulé, posé en écharpe sur le buste, en ceinture autour de la taille, avec les extrémités flottant à droite et à gauche sur le fond ; ses cheveux forment sur la nuque un chignon irrégu-



lier ; le carquois et l'arc sont attachés sur le dos ; — un bloc de rocher est posé sur le sol entre elle et Apollon [2] ; le dieu, tourné du côté opposé, soutient un autre combat ; il reproduit, sauf pour la disposition de la draperie, le type de l'Apollon sur la frise du grand autel de Pergame : le buste de face, les jambes écartées, il est vêtu seulement d'un manteau qui, tombant derrière lui en plis agités, laisse toute liberté à ses mouvements ; derrière son épaule droite, apparaît le haut d'un carquois, attaché à un baudrier qui passe en écharpe sur le buste ; sa tête, aux longs cheveux bouclés, est tournée à droite, et, du bras gauche tendu, il tenait un grand arc avec lequel il fait une rude besogne ; deux géants sont tombés sous ses coups : — l'un [3], le buste nu et de face, encore debout mais incliné à gauche, a reçu entre les omoplates la flèche énorme du dieu ; de la main gauche, il s'efforce vainement de l'arracher de la plaie, prenant appui de la main droite sur le rocher où il est tombé ; c'est un vieux géant, aux longs cheveux, à la barbe touffue, aux cuisses squameuses et terminées par des serpents dont les replis se dressent en spirales épaisses sur le fond et vont menacer Apollon ; — l'autre [4], de formes tout humaines, atteint mortellement à la tête, est tombé sur le genou gauche ; sa jambe droite, encore allongée, montre qu'il a été frappé dans sa fuite ; son bras droit s'élève désespérément ; son buste nu, sur lequel passe un baudrier, s'affaisse à droite, et il semble que son bras gauche s'appuyait sur un rocher ; il est difficile de dire ce que représente une masse de marbre, visible contre l'arête droite, à hauteur à peu près de sa main droite — peut-être une pierre qu'il se préparait à lancer et que la douleur lui a fait lâcher ; le bourrelet de marbre rongé, visible sur sa cuisse gauche, appartient sans doute à la jambe anguipède de son compagnon ; on notera la singulière inadvertance du sculpteur qui, à côté du nombril creusé normalement sur le prolongement de la ligne blanche, a indiqué un second nombril par une petite mortaise circulaire exécutée au trépan (elle est trop petite pour qu'on la suppose destinée à recevoir une flèche de bronze qui eût été hors de proportion avec les flèches colossales sculptées dans le marbre) ; les poils du pubis sont indiqués plastiquement chez les deux géants et peut-être chez Apollon.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 20 sq., plaque *E* ; *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 243-244, plaque *E*; pl. XIV ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 173, n° 20.

Photographie n° 1519.

230 (1914, 13) [II, 5] Plaque de la frise ouest.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Joint épannelé à droite et à gauche (le joint, de ce dernier côté, présente une petite partie polie, correspondant à la saillie de la masse de marbre placée contre la main droite d'Aphrodite) ; angles supérieurs et inférieur droit, quelques rais de cœur mutilés ; le géant [4] sur un fragment rajusté ; sur les traces d'arrachements de l'angle inférieur gauche, cf. ci-dessous ; *Aphrodite* [1] : traits du visage, avant-bras gauche, main droite, pieds mutilés ; érosions superficielles sur la draperie ; *Éros* : manquent les bras et le bas des jambes ; tête informe ; toute la surface du corps et des ailes profondément érodée ; *Arès* [2] : manquent l'avant-bras droit et la lance (traces d'arrachements sur le haut du champ et sur le buste) ; casque, visage, périphérie du bouclier, main gauche mutilés ; — *géant tombé* [3] : la tête et toute la surface du buste ont été emportées par un large éclat superficiel ; manque le bas de la jambe droite ; la cuisse droite, le bras et toute la jambe gauches profondément érodés ; *géant debout* [4] : manquent les bras, les parties sexuelles, toute la jambe droite depuis le pli de l'aine, le bas de la gauche depuis le gras du mollet ; visage très mutilé ; le quartier de roc en partie brisé ; longueur, 1m 265.

Rais de cœur sculptés sur un talon en saillie sur le champ de la plaque ; — les traces d'arrachements, visibles dans l'angle inférieur gauche, semblent provenir d'un géant tombé sur ses genoux ; la plus grande partie du corps débordait sur la plaque contiguë, mais celle-ci ne saurait être la précédente ; malgré les mutilations, on peut encore juger que les profils des tranches latérales ne se correspondent pas ; de plus, la petite masse de marbre qui s'enlève sur le fond, entre la main droite d'Aphrodite et le bord gauche de la plaque, est sensiblement plus grande et plus haut placée que la masse d'aspect semblable que, faute de mieux, nous avons, au n° 229, désignée comme une pierre tombée de la main du géant [4] (elle fait sur la tranche latérale une saillie maxima de 0m 03 entre les centimètres 66, 5 et 75, 3, à partir de l'arête inférieure ; sur la plaque n° 229, la saillie en question ne dépasse pas 0m 018 et se trouve entre les centimètres 63, 3 et 69, à compter de même) ; — Aphrodite [1] est debout, le corps de trois quarts à gauche et reposant sur la jambe droite, la gauche écartée et fléchie, le pied relevé sur une éminence peu saillante du terrain ; elle est vêtue d'une tunique sans manches qui a glissé un peu au dessous de l'épaule gauche et découvre la naissance du sein ; le manteau, relevé sur la tête, mais laissant voir les bandeaux ondulés et les boucles qui flottent sur le cou, descend sur le dos jusqu'à terre ; un pan triangulaire revient à droite sur la cuisse et s'enroule autour de l'avant-bras gauche, main-



tenu sur l'abdomen par le poids d'un petit Éros qu'elle porte de la main gauche à hauteur de la hanche, en le soutenant un peu sur la cuisse ; le bras droit est à demi tendu en avant, à hauteur de l'épaule (cf. la figure [1], n° 213) ; il est difficile de dire à quoi répond la petite masse de marbre qu'on voit entre la main et le bord de la plaque ; ce qui est certain, c'est que la déesse n'est pas armée, mais très vraisemblablement elle désigne de ce geste à son fils les ennemis qu'il doit viser : il paraît bien en effet, autant qu'on en peut juger dans l'état lamentable où est cette partie du relief, que le jeune dieu, tournant le dos au spectateur, les jambes rejetées à droite, la tête de profil à gauche, tenait un petit arc de la main gauche et décochait une flèche de la droite ; — à côté d'Aphrodite, mais tourné du côté opposé, Arès [2] imberbe, en tunique courte, cuirasse à lambrequins et à cotte serrée à la taille par un ceinturon, chlamyde flottant sur le dos, casque à panache retombant, s'avance d'un pas décidé, la jambe gauche en avant, le pied droit ne portant que de la pointe, le buste presque de face, la tête de profil à droite ; ses pieds sont nus et séparés par une large pierre plate ; il porte au bras gauche un bouclier rond en partie caché derrière lui et, levant le droit, il abaisse la pointe de sa lance sur un géant [3] nu, tombé sur le genou gauche ; le monstre, de formes tout humaines, est déjà blessé — son buste s'incline à droite ; il cherche, de la main gauche, un appui sur le sol et, de la droite, saisit, pour éviter le coup fatal, le fer qui le menace ; — à l'extrémité droite, un géant du même type [4], debout, barbu et nu, mais portant sur le dos une longue peau de bête dont le mufle lui sert de casque et dont la queue touche le sol, le buste de face et légèrement incliné à gauche, soulève des deux mains au dessus de sa tête un énorme quartier de roc qu'il allait lancer contre un dieu représenté sur une plaque perdue.

Chamonard, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 244-245, plaque *F* ; pl. XV ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 173, n° 21 ; — peut-être mentionnée par Benndorf, *Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, VI, 1882, p. 162 [les termes de la description : « weibliche Figur, welche verschleiert dasteht, die rechte Hand erhebt und ein Eros an der Brust haelt » conviennent également au n° 213].

Photographie n° 1520.

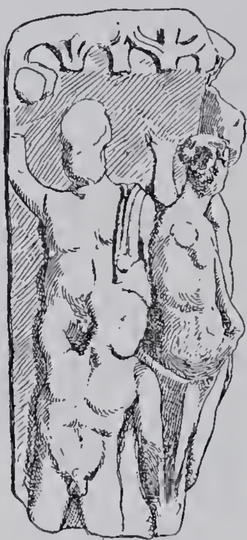
[*Pour ne pas rompre dans la description la suite normale des plaques, nous avons reporté ici le relief suivant, sculpté sur la petite face en retour du n° 198 ; cf. plus haut, p. 461.*]

[198a] (1914, 34) [pilier III] Plaque de l'angle sud-ouest ; petit côté ouest.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Petit côté en retour de la plaque d'angle n° 198, p.459 sq. ; joint épannelé à gauche ; arête inférieure et rais de cœur mutilés ; *dieu* [1] : manquent l'avant-bras droit et la main droite ; tête très confuse ; *géant* [2] : manquent la tête, le poignet et la main gauches ; parties sexuelles mutilées ; toute la surface est érodée ; demi-mortaise pour crampon à l'extrémité gauche de la face supérieure ; longueur sur le champ, 0m 34.

Rais de cœur sculptés directement sur le champ de la plaque ; — au premier plan, un géant nu [2] est tombé droit sur les deux genoux (les jambes sont, en réalité, coupées à mi-cuisses), face au spectateur ; de la main gauche baissée, il prend appui sur le sol ou y ramasse une pierre ; sa tête s'inclinait à droite ; le bras droit, rejeté en arrière à hauteur de l'épaule, comme pour parer le coup, se perd dans la hanche droite du dieu qui est debout et de face derrière lui, visible seulement jusqu'à mi-corps (la jambe droite, à peine dégrossie, est visible sur toute sa hauteur derrière le flanc droit du géant) ; nu, avec un étroit manteau posé sur l'épaule gauche, le bras gauche baissé et caché presque entièrement derrière le dos de la figure d'angle (figure [1], n° 198), il lève sur son adversaire le bras droit, armé, semble-t-il, d'un lourd marteau dont la forme est à peu près celle d'une double hache ; cette arme, la silhouette du crâne qui paraît avoir porté un bonnet conique, la barbe abondante autorisent à reconnaître ici Héphaestos — sinon avec certitude, du moins avec quelque vraisemblance.



Chamonard, *Bulletin de correspondance hellénique*, XIX, 1895, p. 245-6, plaque *G* ; fig. 2, p. 246.

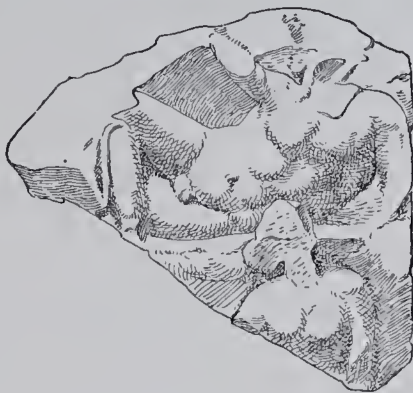
Photographie n° 1700.

231 (1914, 31) Fragment d'une plaque de la frise.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Brisé de tous côtés, sauf à droite où une partie du joint poli est conservée ; *homme couché* [1] : manquent la tête, l'avant-bras droit, la main gauche ; *femme* [2] : restent la poitrine, les épaules, le haut du bras gauche, la silhouette de la tête ; *figure* [3] : voir la description ; hauteur maxima, 0m 59 ; longueur maxima, 0m 61.

Un homme nu [1], au buste large et vigoureusement musclé — probablement un dieu de rivière — est étendu sur un lit (de rocher ?) où il s'appuie de l'avant-bras gauche, relevant le bras droit, les jambes allongées à gauche, la gauche sur le lit, le genou droit plié et relevé ; il semble qu'il était barbu et tournait la tête à droite ; — au dessous de lui, une femme [2] (nymphe ?) est de face, le buste nu, la tête de profil à droite et relevée, les bras baissés ; elle était assise, sans doute sur un bloc de rocher où elle devait appuyer la main gauche (l'épaule gauche est sensiblement plus haute que la droite) ; — à gauche, contre la cassure et à hauteur des jambes du personnage couché, on voit le haut d'un bras gauche baissé et une partie d'un buste vêtu du chiton sans manches, appartenant à une jeune femme [3] placée debout au premier plan.



Photographie n° 1702.

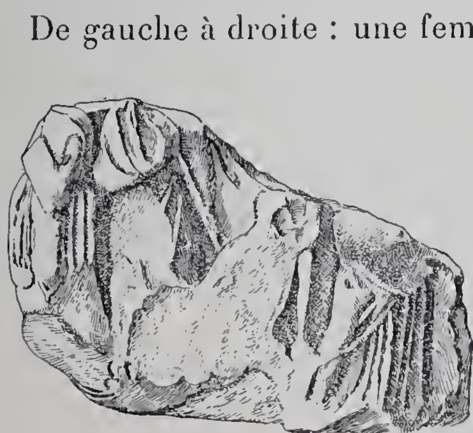
Le fragment précédent appartient peut-être *à la plaque contiguë à gauche du n° 212.*

232 (1914, 30) Fragment d'une plaque de la frise.

Fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Brisée en haut et à droite ; reste, à gauche, une partie du joint épannelé ; partie inférieure mutilée ; toutes les figures incomplètes, réduites à une masse confuse, profondément érodées, noircies, usées ; hauteur maxima, 0m 72 ; longueur maxima, 0m 97.

De gauche à droite : une femme tournée de trois quarts à gauche et vêtue du chiton à apoptygma ; le bras gauche, plié contre la poitrine, semble tenir un objet assez volumineux, mais complètement indistinct ; — personnage drapé dans un manteau qui lui couvre tout le corps ; il est légèrement tourné à droite ; de la main gauche baissée et de la droite placée à hauteur de la poitrine, il tient obliquement une longue hampe ; — femme assise au premier plan sur un rocher où elle appuie la main gauche (l'épaule gauche relevée, le bras droit baissé, les jambes rejetées à gauche ; le buste paraît avoir été nu) ;



derrière elle, un personnage debout, réduit à une masse amorphe, lui pose la main gauche sur l'épaule gauche ; — jambes d'une femme debout qui reposait sur la gauche et laissait traîner la droite ; elle portait le chiton et l'himation.

Photographie n° 1713.

LA FRISE DE L'AUTEL

Les reliefs suivants ont été trouvés par MM. Chamonard et Legrand parmi « les ruines de la façade est » ; le bloc, évidé depuis à angle droit pour la facilité du transport, constituait à ce moment un cube massif, portant, au milieu de sa face supérieure, un large trou de scellement ; le lieu de la découverte et les dimensions primitives du marbre ne permettent guère de douter qu'il appartienne à l'autel.

Outre le bloc d'angle exposé ici, MM. Chamonard et Legrand avaient retrouvé une plaque qui a dû rester à Ileïneh ; elle est sommairement mentionnée par M. Chamonard (*Mémoire*, f° 66) et nous la décrivons ici d'après une petite photographie, malheureusement assez indistincte, que l'auteur a bien voulu nous communiquer.

Complète de tous côtés ; longueur (calculée sur la photographie en fonction de la hauteur, supposée, comme au n° 233, de $0^{m}53$), environ $0^{m}95$; surface très érodée, rongée, moussue ; toutes les figures profondément mutilées et sans tête ; les rais de cœur, sculptés directement sur le fond, semblent d'une autre forme que sur le bloc d'angle ; — cinq personnages (de gauche à droite) : femme debout ; jambe droite d'appui et fort déhanchement de ce côté ; le buste incliné à droite, le pied gauche relevé sur une pierre (?), l'avant-bras gauche abandonné sur la cuisse gauche, le bras droit relevé sur le côté à hauteur de l'épaule (?) ; les jambes sont certainement drapées dans l'himation, le buste est peut-être nu ; — femme assise sur un bloc de rocher où elle appuie la main droite ; les jambes drapées et rejetées à droite ; le buste (nu ?) de face ou même légèrement détourné à gauche, la main gauche sur les cuisses ; — femme debout de face ; jambe droite d'appui avec une inclinaison générale du corps de ce côté ; chiton et himation ; le bras droit plié contre la poitrine, le gauche pendant ; — femme debout drapée ; jambe gauche d'appui avec une inclinaison générale du corps de ce côté ; la disposition du vêtement, le geste des bras indistincts ; — femme (?) assise sur un rocher, les jambes drapées et rejetées à gauche, le buste incliné à droite et peut-être nu.

Les reliefs de l'autel sont certainement contemporains de la frise et sculptés par les mêmes artistes (cf. ci-dessus, p. 449) ; c'est le même procédé de composition par simple juxtaposition de personnages indépendants, que nous avons signalé plus haut dans les frises sud et nord du temple ; la monotonie

en est encore plus sensible ici, d'abord parce que toutes les figures sont placées sur un même plan, sans qu'aucune de leurs parties se recouvre, ensuite parce que, à deux exceptions près, elles sont toutes debout et peuvent toutes s'inscrire entre des lignes verticales dont aucun mouvement ne varie le parallélisme. Le travail comme la matière sont identiques et les mêmes types reparaissent sur les deux œuvres : la femme debout en chiton à apoptygma, la femme s'avançant d'un pas traînant, la tête tournée dans le sens opposé à sa marche, l'amazone, la nymphe demi-nue assise, etc. ; cf. par exemple : autel, figure [1] et surtout figure [10] avec les n°s 207 [6] et 215 [4] ; — figures [2] et [3] : type de draperie fréquent sur la frise ; voyez n°s 208 [4], 213^{a} [5], 226 [6] ; — figure [4] : réplique du n° 205 [1], et, sauf pour la draperie, du n° 216 [1] ; — figure [7] : rapprochez, sauf le détail du manteau flottant, l'Hécate du n° 228 ; — figure [8] : comparez le type du n° 205 [6] ; — figure [13] : la même draperie au n° 217 [4] ; rapprochez n°s 202 [6] et 227 [3] ; cf. plus haut, p. 452.

Le caractère symbolique de la représentation n'est pas moins évident ici que sur les reliefs du temple, ni l'obscurité moins désespérante : on sera frappé de l'analogie du long côté avec certaines parties des frises nord et sud et l'on sera tenté d'y voir des allégories du même ordre ; on notera d'autre part la prédominance presque exclusive des figures féminines, d'où l'on pourrait induire une scène de naissance ou de mariage (le même caractère se retrouve sur les plaques n°s 210 et 211, consacrées à la naissance d'Hécate) ; à un mariage, conviendrait assez bien la représentation dont nous avons le début sur le petit côté : à côté d'une nymphe, deux personnages faisant un sacrifice d'encens sur un trépied, et, au delà, un groupe de deux divinités dont l'une [13] est très probablement Zeus et dont l'autre [12] peut être la déesse que la légende locale donnait comme mère à Hécate (cf. plus haut, p. 488). Il est à peine besoin de dire que nous n'indiquons cette hypothèse qu'avec les plus extrêmes réserves.

233 (1914bis) Frise de l'autel ; bloc d'angle.

Trouvé par MM. Chamonard et Legrand en mai 1891, parmi les ruines de la façade orientale du temple.

Marbre blanc à gros grains cristallins, le même que celui de la frise du temple, mais traversé de quelques veines d'un grain différent, très dur, très homogène, se délitant par couches et pareil à celui du quartz (cf. le marbre du bloc d'angle n° 225^{a}) ; — sur l'état primitif du bloc, cf. ci-dessus ; — les joints latéraux sont soigneusement dressés ; celui du long côté poli près de l'arête antérieure, celui du petit côté finement piqué sur toute sa surface ; la moulure supérieure et l'arête de l'angle commun mutilées. *Long côté ; femme* [1] : manquent la tête, le buste, le bas de la jambe droite, les pieds, le bras droit, l'avant-bras gauche ; attribut très mutilé ; *femme* [2] : manquent la partie gauche du buste, le bras et le pied gauches ; pied droit mutilé ; tête informe ; *femme* [3] : manquent l'avant-bras droit, l'épaule et la main gauches, le sein droit, le bas de la jambe gauche, les pieds ; tête informe ; *femme assise* [4] : manquent les avant-bras et le bas des jambes ; tête informe ;

érosions sur les seins et les draperies ; attribut très mutilé ; *amazone* [5] : manquent l'épaule et le bras gauches, le bas des jambes ; tête informe ; érosions sur le buste ; *homme* (?) [6] : manquent l'avant-bras droit, le bras gauche, la jambe droite, le bas de la gauche, les pieds ; tête et buste informes ; *femme* [7] : manquent le bras gauche, la main droite, les pieds ; tête informe ; érosions sur la draperie, la partie gauche du buste, la cuisse gauche ; *amazone* [8] : manquent les bras, la jambe droite, le bas de la gauche, les pieds ; tête informe ; érosions sur la poitrine et l'abdomen ; manquent la tête du cheval de gauche, la tête et l'encolure de celui de droite ; toutes leurs jambes brisées ou mutilées ; longueur, 1m 34 ; hauteur, 0m 53 ; hauteur du champ, 0m 47 ; hauteur des figures, 0m 44.

Petit côté ; femme assise [9] : manquent la tête, l'avant-bras droit, les jambes brisées au genou ; érosions sur la draperie et la main gauche ; *femme* [10] : manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras, la main et le pied gauches ; attribut mutilé ; érosions profondes sur la draperie, l'épaule, le bras et le sein droits ; du trépied placé contre elle, le bassin est informe, l'un des pieds entièrement érodé, l'autre réduit à quelques arrachements de la partie inférieure, le troisième, s'il était indiqué, devait être complètement détaché et n'a pas laissé de traces ; *figure* [11] : manquent l'avant-bras droit, les pieds ; les traits du visage entièrement rongés ; érosions sur la draperie ; l'attribut que tient la main gauche est très mutilé ; ce qu'il en reste est creusé d'une mortaise ; deux autres mortaises sont pratiquées, l'une, plus petite, contre le bout des doigts de la main gauche, l'autre, un peu plus grande, à un demi-centimètre plus bas, sur la cuisse gauche ; une quatrième mortaise, au dessus de la main gauche, sous le pan de draperie, ne paraît être qu'un trou de trépan, laissé tel quel ; une autre mortaise encore est visible dans les traces du vase que tenait la main droite ; *femme* [12] : les traits du visage entièrement rongés ; pieds mutilés ; érosions profondes sur les bras et le sein droit ; *dieu* [13] : manque la pointe des pieds ; les traits du visage indistincts ; érosions sur l'épaule, la main et le genou gauches ; les plis de la draperie mutilés ; *homme* [14] : manquent les pieds ; tête informe ; érosions sur le buste et l'avant-bras gauche ; la main droite (mutilée) est creusée d'une petite mortaise ; une autre, réduite à des traces, paraît avoir été pratiquée au dessus du pouce droit ; l'épaule et le haut du bras gauche, avec le bord extérieur de la draperie tombant derrière l'épaule gauche, étaient sculptés sur le bloc contigu qui est perdu ; longueur, 0m 84 ; hauteur du champ, 0m 47 ; hauteur des figures, 0m445 à 0m45.

Bloc d'angle ; cette frise, comme celle du temple, est couronnée par un rang de rais de cœur et n'a ni plinthe, ni listel sur l'arête inférieure.

Long côté : les rais de cœur sont sculptés directement sur le champ de la plaque ; le fond est sommairement ravalé en biseau entre la moulure et le sommet de la tête des personnages ; — huit figures simplement juxtaposées : à gauche, une femme [1], le corps de trois quarts à droite et portant sur la jambe gauche, la droite fléchie et traînante, semble s'avancer à pas lents ; elle porte la tunique et l'himation et, de la main gauche, relevée à hauteur de l'épaule et légèrement écartée, elle tient un objet indistinct (plat ou thymiatérion ? cf. les figures [6], n° 207, et [4], n° 215) ; — à côté d'elle, une femme [2], debout et immobile, le buste insensiblement tourné à gauche, la jambe gauche portante, la droite fléchie et ne touchant le sol que de la pointe du pied, tient, de la main droite baissée et écartée, une haute torchère allumée et ornée de plusieurs corps de moulures ; elle regardait à gauche ; sa tunique longue à apoptygma est serrée sous les seins ; le manteau, posé sur l'épaule gauche, tombe sur le dos, revient sur la hanche droite, couvrant la cuisse et l'abdomen d'un pan triangulaire que retient la main gauche posée sur le pli de l'aine ; elle porte un bracelet au poignet droit ; — vêtue à peu près comme la précédente (le chiton a glissé au dessous de l'épaule gauche), la jeune femme qui

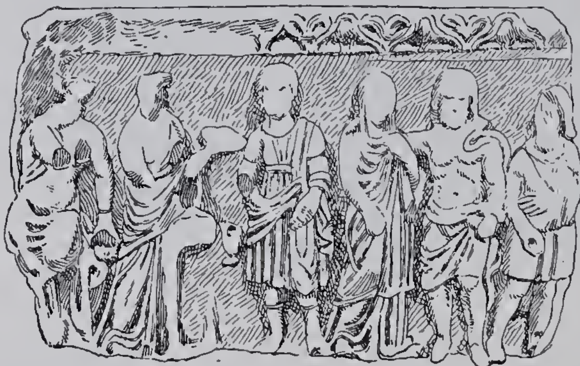
suit [3] a la main gauche sur la taille et, semble-t-il, la main droite entre les seins ; on ne distingue plus si elle tenait un attribut ; le buste est de face, la jambe d'appui à droite ; — tout contre elle, une femme [4] est assise sur un rocher où elle appuie la main droite, le corps de trois quarts à droite, la tête tournée à gauche ; le buste est nu, les jambes couvertes d'une draperie ; sur sa cuisse gauche est posé un objet très confus — probablement une cassette dont



elle soulevait le couvercle de la main gauche ; — le milieu de ce côté est occupé par une femme [5] qui a tous les caractères d'une amazone : debout et de face, la jambe gauche fléchie légèrement et écartée, elle porte une tunique très courte, serrée aux reins, qui découvre la partie droite du buste, et une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et retombant sur le dos ; elle tient de la main droite, relevée sur le côté à hauteur de l'épaule, un casque à cimier et long panache flottant ; le bras gauche devait être plié à angle droit, le coude au corps ; — la figure [6] qui suit est extrêmement mutilée ; elle est de face, le corps reposant sur la jambe gauche, la tête tournée à gauche ; le sexe est douteux ; malgré le vêtement (semblable à celui de la figure précédente), ce qui subsiste de la poitrine semble plutôt indiquer un homme ; — au delà, une jeune femme [7] se tient immobile, portant sur la jambe droite, laissant traîner un peu la gauche, le buste légèrement tourné à gauche, la tête regardant du côté opposé ; l'apoptygma de la tunique longue est serré sous les seins ; jeté sur l'épaule gauche, le manteau tombe sur le dos et revient sur l'avant-bras droit baissé et légèrement éloigné du corps ; le bras gauche devait être plié et la main posée sur le sein ; — à l'extrémité droite, un personnage [8] — sans doute une femme : les traces d'arrachements sur la partie droite du buste correspondent bien à un sein, et elle porte la tunique courte, dégrafée et serrée aux reins, avec le manteau des amazones ; traces d'un baudrier descendant de droite à gauche sur la poitrine ; — elle est debout (jambe gauche d'appui, le buste de face, la tête tournée à gauche) entre deux chevaux qu'elle tient chacun par une main ; leur avant-train est seul visible, mais leurs jambes postérieures sont cependant indiquées sur le fond, où elles s'entre-

croisent d'une façon confuse et maladroite ; celui qu'elle tient de la main droite est de profil à gauche et relève la jambe gauche ; l'autre, de trois quarts à droite, retournait la tête à gauche, posait le sabot gauche sur le sol et piaffait du sabot droit.

Petit côté : les rais de cœur sont sculptés sur un talon en léger relief sur le champ de la plaque ; — six personnages : à gauche, une jeune femme demi-nue [9] est assise sur un rocher où elle appuie la main gauche ; le buste est presque de face, mais l'épaule droite, fortement avancée, reporte la poitrine de trois quarts ; les jambes sont rejetées un peu à gauche ; la tête s'inclinait vers l'épaule gauche et regardait du côté opposé ; le haut du bras droit est baissé et recouvre le sein droit ; l'avant-bras, qui n'a laissé aucune trace d'arrachements, devait s'abaisser vers la hanche gauche ;



une draperie, jetée sur l'épaule droite, repasse sous l'aisselle, fait le tour des reins et couvre les jambes tout en se déployant sur le rocher ; le poignet gauche est orné d'un bracelet ; — à côté, une femme [10] s'avance à pas lents vers la droite, le corps de trois quarts et portant sur la jambe gauche, la droite fléchie et traînante, la tête tournée à gauche ; le chiton, serré sous les seins, a glissé au dessous de l'épaule droite ; le manteau, posé sur l'épaule gauche, descend sur le dos, revient sur la hanche droite, remonte sur l'abdomen et retombe sur la saignée du bras gauche ; elle porte devant elle, sur la main gauche, un attribut mutilé où il faut sans doute reconnaître un coffret, et probablement la λιϐανωτρίς d'où elle a tiré les grains d'encens que, de la main droite baissée, elle déposait sur le trépied placé près d'elle : c'est du moins la désignation la plus vraisemblable de cet objet très mutilé et celle qui convient le mieux aux traces très confuses qui en subsistent ; — à peu près au milieu de la plaque, un personnage de sexe douteux [11], mais probablement masculin — peut-être le *camillus* du sacrifice, est debout et de face, portant sur la jambe droite, la gauche fléchie légèrement et écartée, la tête tournée à droite ; sa tunique est courte, garnie de petites manches et serrée sur la taille ; le manteau étroit, jeté sur l'épaule gauche, descend sur le dos, revient sur la hanche droite, remonte sur l'abdomen et s'enroule autour de l'avant-bras gauche baissé ; la main gauche, sur le pli de l'aine, tenait un attribut en partie rapporté ; la droite, baissée et éloignée un peu du corps, porte une petite œnochoé ; les pieds sont chaussés de bottines à tige montante ; — suit un groupe d'une femme et d'un homme : elle [12], de trois quarts à droite, le corps por-

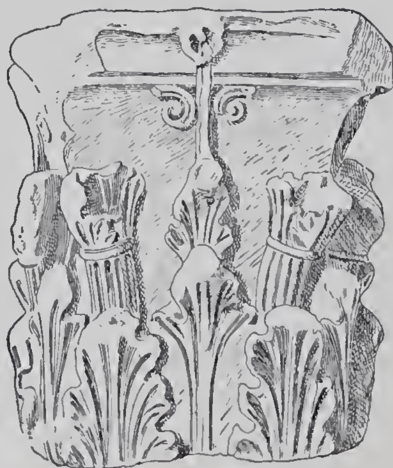
tant sur la jambe gauche, la droite traînante, est vêtue d'une tunique longue et tout entière drapée dans l'himation, relevé sur la tête qui s'incline vers l'épaule gauche ; les bras sont cachés sous la draperie, le droit pendant naturellement, la main gauche dégagée, tenant, sur la poitrine, le bord supérieur du manteau ; lui [13], demi-nu, barbu, avec de longs cheveux qui lui tombent sur le cou, la tête regardant à droite, le buste tourné légèrement à gauche, la jambe droite portante, la gauche fléchie mais reposant sur le sol de toute la plante du pied, enlace la jeune femme du bras droit et laisse pendre sans effort le bras gauche ; le manteau, dont l'extrémité apparaît sur l'épaule gauche, couvre toute la cuisse droite et le bas de l'abdomen et s'enroule autour du poignet gauche ; la main ne paraît avoir tenu aucun attribut ; la masse de la tête semble trop forte pour le buste ; — à l'extrémité droite, un homme [14] est debout et de face, portant sur la jambe gauche, la droite fléchie et écartée ; la tête (coiffée de longs cheveux retombant en masse sur la nuque ?) est tournée à gauche ; sa tunique courte, serrée aux reins, découvre la partie droite du buste ; le manteau, agrafé sur l'épaule droite, descend sur le dos ; la main droite, posée sur le pli de l'aine, tenait un attribut rapporté ; la main gauche, de ses doigts allongés et très grossièrement sculptés, vient toucher l'avant-bras droit.

Sur la composition et le style du relief, et sur l'interprétation du sujet, cf. plus haut, p. 536-537.

Chamonard, *Mémoire*, f°s 64-66 ; — S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, p. 175, n°s 34 et 35 ; — E. Pfuhl, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, s. v° *Har*[*ma*]*tios*, col. 2374, l. 2.

Photographies n°s 1542 (long côté), 1543 (petit côté).

233bis (2473) Chapiteau de pilastre corinthien.



Lagina ; fouilles de Hamdy bey ; octobre 1891.

Marbre bleuté à gros grains ; face supérieure et revers dressés, celui-ci selon le procédé de l'ἀναθύρωσις ; l'extrémité des faces latérales, près des arêtes postérieures, est simplement dégrossie et piquée ; manquent les quatre angles supérieurs, l'abaque sur la face gauche ; les caulicoles et toute la partie haute de la décoration végétale sont, sur les trois faces, brisées ou très mutilées ; érosions sur les feuilles inférieures ; hauteur, 0^{m} 65 ; largeur, 0^{m} 495 ; épaisseur, 0^{m} 64 (ces deux dernières dimensions prises à la base de la corbeille).

Le chapiteau, surmonté d'un abaque profilé (gorge entre deux listels), est

décoré, dans sa partie inférieure, de feuilles d'acanthe droites, derrière lesquelles surgissent d'épaisses tiges cannelées d'où naissent les caulicoles; celles-ci se rejoignent, d'une part sous les angles de l'abaque, d'autre part à droite et à gauche d'une tige mince qui se dresse, sur chaque face, derrière la feuille centrale de la corbeille, et se termine, au milieu de la tranche de l'abaque, par une corolle épanouie.

La corbeille est plus basse et le fond plus découvert que dans les chapiteaux d'époque impériale avancée ; le travail, malgré les mutilations, apparaît vigoureux et coloré ; le chapiteau provient probablement du temple d'Hécate et daterait par suite de la fin du Ier siècle av. J.-C.

Photographie n° 1701.

MONUMENTS DE DIDYMES.

On trouvera dans les travaux de MM. Haussoullier et Pontremoli, cités ci-dessous, tous les renseignements désirables sur les recherches exécutées depuis le XVe siècle au temple d'Apollon didyméen et sur l'histoire du sanctuaire. Les résultats archéologiques de leurs fouilles sont complétés par celles des musées royaux de Berlin, commencées en 1905 (iradé impérial du 8 décembre 1904), et encore inachevées.

Sur les fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli, cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1896, p. 120; 1897, p. 323; *Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, II, p. 391 ; *Revue de philologie*, XX, 1896, p. 94 ; XXI, 1897, p. 38; XXII, 1898, p. 37, 113 ; XXIII, 1899, p. 1, 147, 313 ; XXIV, 1900, p. 243, 316 ; XXV, 1901, p. 1, 125 ; XXVIII, 1904, p. 202; XXIX, 1905, p. 237 (Haussoullier) ; — *Revue des études grecques*, XI, 1898, p. 179 (Lechat) ; — *American journal of archaeology*, I, 1897, p. 334 et 346 ; VIII, 1904, p. 470 ; — *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XII, 1897, *archaeologischer Anzeiger*, p. 63; — *Berliner philologische Wochenschrift*, 1897, col. 477.

Les résultats d'ensemble sont exposés dans *Didymes, fouilles de 1895 et de 1896*, par E. Pontremoli et B. Haussoullier, Paris, Leroux, 1904, et dans *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, par B. Haussoullier, Paris, Bouillon, 1902 (Bibliothèque de l'école des hautes études, fascicule 138).

Sur les fouilles allemandes, qui sont dirigées par M. Th. Wiegand, cf. *Jahrbuch des archaeologischen Instituts, archaeologischer Anzeiger*, XXI, 1906, col. 39 ; XXII, 1907, col. 105 ; XXIII, 1908, col. 120 et 506 ; XXIV, 1909, col. 89 ; XXVI, 1911, col. 433 ; *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1908, Anhang, p. 32 sq. ; 1911, Anhang, p. 35 sq. ; — articles généraux : von Salis, *Neue Jahrbuecher fuer das klassische Altertum*, XIII, 1910, t. XXVI, p. 103-132 ; — F. Sartiaux, *Villes mortes d'Asie mineure*, Paris, 1911, p. 198-222.

Sur l'exposition au musée des fragments du chapiteau, G. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 500 ; — Halil Édhem bey, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXIII, 1908, *archaeologischer Anzeiger*, col. 113.

CHAPITEAU DU TEMPLE D'APOLLON DIDYMÉEN.

Une des découvertes les plus notables des fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli a été celle du chapiteau à bustes de dieu qui, d'après les recherches les plus récentes, surmonte les colonnes d'angle de la péristasis. A la place de la volute d'angle, surgit une protome de griffon dont une aile est encore en partie visible sur notre n° 235ᵃ (M. Wiegand a retrouvé le corps et le cou du griffon de l'angle nord-est) ; au milieu de chacune des faces contiguës à l'angle extérieur, se place un bucrane (n° 235ᵃ) et, dans la volute, un buste de dieu qui regarde au loin dans la direction de la bissectrice ; M. Wiegand a noté avec raison la signification « apotropaeique » de l'ensemble.

Pour l'étude du chapiteau historié, cf. E. de Chanot, *Gazette archéologique*, III, 1877, p. 57, pl. 10 ; p. 184 sq., pl. 29 et 30 ; E. Babelon, *ibid.*, VI, 1880, p. 216, pl. 35 et 36 ; Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, p. 165 sq. ; L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine* (Extrait des *Missions scientifiques*, nouvelle série, 1911, fasc. 3, p. 30 sq.); M. Haussoullier a justement mis en lumière le caractère ionien de cette décoration et insisté sur le fait que, dès l'époque archaïque, les architectes tendent à recouvrir la volute d'un élément qui lui est étranger (cf. la volute du vieil Artémision d'Éphèse, *ap.* Hogarth, *Excavations at Ephesus*, pl. VII). Le taureau se retrouve fréquemment, avec un rôle analogue à celui qui lui est prêté ici, dans les pays de culture ionienne (l'exemplaire de Salamine de Chypre, cité par M. Haussoullier, est depuis 1891 au musée britannique, *Cat. of sculpture*, II, n° 1510, pl. XXVII) : à Éphèse (Durm, *Die Baukunst der Griechen*, 2ᵉ éd., fig. 175, p. 253 ; cf. British Museum, *Cat. of sculpture*, I, n° 48) ; à Magnésie du Méandre (*Magnesia*, fig. 128, p. 122 ; cf. O. Kern, *Inschriften von Magnesia*, n° 100, *b*, l. 22 : τὴν παραστάδα τὴν ἀπὸ δυσμῆς τῆς στοᾶς τῆς βορεί[ας ἐφ' ἧς ἔ]|πεστιν τὸ βουκεφάλιον) ; à Aegae (*Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, Ergaenzungsheft II, 1889, fig. 29, p. 31) ; à Aphrodisias (console inédite restée à Ghéré ; cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1906, p. 178). Le mélange de la figure vivante à l'élément décoratif n'est pas nouveau ; il apparaît déjà dans les stèles attiques (cf. Conze, *Die attischen Grabreliefs*, nᵒˢ 1660, 1663 sq. ; Schrader, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXI, 1906, p. 73) et sur de nombreux chapiteaux de pilastre ou d'ante d'époque hellénistique (cf. plus haut, n° 194, p. 424, et nᵒˢ 196, 197) ; il se continue à l'époque romaine (cf. chapiteau de pilastre de Pompéi, Meurer, *Vergleichende Formenlehre des Ornaments und der Pflanze*, p. 140, fig. 16 ; chapiteaux des thermes de Caracalla, *ibid.*, p. 532, fig. 14 ; *Roemische Mitteilungen*, XVI, 1901, p. 248, fig. 1 ;

Berlin, *Beschreibung*, n° 1000 ; rapprochez les « corniches » en bronze de Mahdia, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1908, p. 251-252, fig. 4 et 5), persiste à l'époque byzantine (un intéressant exemple à Ravenne : chapiteau à feuilles d'acanthe retournées avec les symboles des évangélistes, C. Ricci, *Raccolte artistiche di Ravenna*, fig. 23, p. 48), se retrouve en Orient (pilastres et archivolte de Hatra, chapiteau de Warka, Dieulafoy, *L'art de la Perse antique*, V, fig. 8, p. 17 ; fig. 9, p. 18 ; fig. 16, p. 27) pour prendre dans l'art occidental du moyen âge le développement que l'on sait. Tel qu'on peut le reconstituer aujourd'hui, le chapiteau du Didymeion trouve un remarquable parallèle dans un chapiteau de pilastre du théâtre de Milet dessiné par Huyot (*Didymes*, fig. p. 174 ; cf. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XIX, 1904, *archaeologischer Anzeiger*, p. 7) ; on sait d'ailleurs combien sont fréquents les chapiteaux corinthiens dans lesquels les volutes d'angle sont remplacées par des protomes de griffons ou d'autres animaux [spécimens à Éleusis, à Ravenne (musée national), ici même dans notre salle xxiii].

La question de date reste sujette à discussion . MM. Haussoullier et Collignon attribuaient le chapiteau de Didymes aux environs de l'année 150 av. J.-C. ; Wernicke le faisait descendre à la période de Caligula, et récemment M. Wiegand, qui avait autrefois accepté la date de M. Haussoullier, proposait de le reporter soit au temps de Trajan, soit plutôt à celui d'Hadrien. Il est possible qu'une découverte épigraphique donne dans la suite une solution certaine à ce problème, mais, en l'état actuel, il nous est difficile d'adopter l'opinion de M. Wiegand ; les rapports qu'il invoque avec l'art d'Aphrodisias ne sont rien moins que frappants ; entre les grandes consoles figurées découvertes dans la cour des thermes (n°s 497 sq.), sculptures authentiques du règne d'Hadrien, et les bustes de Didymes, les ressemblances, tout extérieures, sont celles qui existent nécessairement entre des œuvres colossales et décoratives : les sculptures cariennes portent la marque évidente de leur époque (il nous sera permis de rappeler à titre de preuve que nous les avions attribuées à leur vraie date dès 1904, un an avant la découverte de l'inscription dédicatoire du portique, laquelle ne fut dégagée qu'en 1905) ; malgré leur mérite, ce sont des œuvres dénuées d'expression et de véritable vigueur, d'un modelé trop rond, d'une correction froide et timide ; elles semblent conçues dans l'air et la lumière de l'atelier et transcrites mécaniquement, d'après un modèle quelconque, à une échelle colossale ; les bustes de Didymes sont au contraire et manifestement conçus dès le principe dans leurs dimensions et pour la place où ils étaient destinés ; taillés en pleine matière par un ciseau hardi et presque brutal, très conscient de l'effet à produire et n'hésitant pas à y atteindre par l'incorrection et la violence. Ces différences essentielles des œuvres ne feraient-elles que traduire celles de deux tempéraments ? Cela est d'autant moins vraisemblable que nous les

retrouvons, aussi fortes, au Didymeion même, entre les bustes du chapiteau et les têtes de Méduse de la frise (cf. *Didymes*, fig. des p. 179 et 181, et ce qui est écrit p. 180) : or celles-ci sont certainement d'époque impériale, du règne de Caligula d'après M. Haussoullier, de l'époque d'Hadrien d'après M. Wiegand, que nous sommes tentés de suivre, la comparaison avec les grandes consoles d'Aphrodisias nous paraissant ici particulièrement pertinente. Pour les chapiteaux, nous y reconnaissons, avec MM. Haussoullier et Collignon, l'influence des écoles de Pergame et de Rhodes, et nous croyons devoir les attribuer encore à l'époque hellénistique.

234 (2179) Chapiteau du Didymeion ; buste de Zeus.

Hiéronda ; temple d'Apollon didyméen ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1896 ; trouvé devant la façade orientale entre le pylône nord et l'angle nord-est ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; la figure, détachée du fond où elle adhérait, est brisée, par une cassure horizontale qui passe à hauteur de la bouche, en deux fragments qui ont été rajustés, avec quelques restaurations en ciment aux joints ; manquent l'arcade sourcilière gauche, le nez, la lèvre inférieure ; érosions sur l'œil gauche ; les boucles de la chevelure et de la barbe ont très peu souffert ; taches noires (brûlures) sur la barbe ; des parties proprement architectoniques du chapiteau, il ne reste, derrière la tête, que l'extrémité du coussinet et deux bourrelets très mutilés, correspondant à l'enroulement extérieur de la volute ; celle-ci, comme on peut le voir dans la figure de *Didymes*, était plus complète au moment de la découverte et s'est sans doute délitée dans le transport ; une petite partie de la surface supérieure du bloc est conservée au sommet de la tête.

La surface du marbre est finement râpée pour mieux retenir la couleur ; il reste en quelques endroits, sur les chairs, les traces d'un pigment jaune, sur les cheveux et la barbe, les traces d'un pigment rouge brun.

Hauteur totale de l'ensemble (état actuel), 0m 90 ; de la racine des cheveux à l'extrémité de la barbe, 0m 62 environ.

Le buste, d'après l'endroit où il a été découvert, semble devoir provenir du chapiteau d'angle nord-est [on notera cependant que M. Wiegand (*Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXIV, 1909, *archeologischer Anzeiger*, col. 89) attribue les fragments de Constantinople à l'angle *sud-ouest*] ; coupé au dessous des clavicules, il se projette hors de la volute qu'il recouvre tout entière, sauf l'enroulement extérieur ; « comme... les saillies de la figure sont fortes, la spirale de la volute est renforcée en ses parties apparentes où elle se compose d'une double moulure... ; il importait en effet de ne pas dissimuler complètement l'enroulement qui est une des caractéristiques du chapiteau ionique ; l'inclinaison nécessaire du buste vers l'axe du chapiteau permettait de laisser paraître la spirale à l'endroit même où elle ne pouvait manquer, c'est-à-dire au bord extérieur » (Haussoullier-Pontremoli, *l. infra l.*, p. 82) ; [on peut voir par l'obli-

quité que présentent le coussinet et la parcelle conservée de la surface supérieure que le buste, tel qu'il est aujourd'hui placé sur son socle, n'est pas encore assez incliné en avant et que la tête est un peu trop rejetée en arrière, soit à gauche pour le spectateur]. D'après le même auteur, le coussinet porte, de part et d'autre d'un baudrier limité par une baguette double et rempli par une double bande d'entrelacs, de longues et larges feuilles posées horizontalement ; en l'état actuel, il n'en reste pas trace, mais ce motif se retrouvant sur le chapiteau d'Apollon (n° 235), on peut le restituer avec certitude ici, même en supposant une erreur de rédaction dans le texte que nous citons.

La tête de Zeus est tournée vers l'angle extérieur du chapiteau ; les cheveux, abondants et ornés d'une couronne annulaire, sont partagés en boucles profondément recreusées qui se relèvent tumultueusement sur le front et les tempes, couvrent l'oreille, dont on ne voit que le lobe, et la nuque ; la barbe touffue est exécutée de même ; les traits du visage sont marqués avec une exagération voulue, le front bossué, raviné par un profond sillon, partagé en deux par une gorge verticale qui se creuse au dessus de la racine du nez, l'arcade sourcilière boursouflée et proéminente, l'œil enfoncé dans la caverne de l'orbite, la paupière supérieure mince et taillée à arête vive entre deux sillons d'ombre profonde, la cavité de l'œil séparée de la joue par un méplat très accusé, le gras de la joue lui-même partagé par une dépression verticale, la lèvre inférieure très épaisse, la bouche entr'ouverte, laissant voir les dents non détaillées ; la musculature du cou, l'ossature de la poitrine sont rendues avec la même exagération ; tout le modelé, comme il convient à une sculpture qui surmontait une colonne de près de vingt mètres, est rude, violent et tourmenté, le sculpteur ayant voulu obtenir une juxtaposition de taches blanches et noires, sans demi-teintes, mais en évitant toutefois les trop grandes surfaces de lumière ou d'ombre, qui, à distance, n'auraient plus donné qu'une image confuse.



Sur le style et la date, cf. plus haut, p. 543-545.

Haussoullier, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1897, p. 32-33 ; *Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, II, fig. p. 401 et pl. à la p. 400 ; *Revue de philologie*, XXIII, 1899, p. 160 ; *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, 1902, p. 277 ; (— et Pontremoli), *Didymes*, 1904, p. 81 sq., 165 sq. ; pl. VIII ; visible aussi sur les fig. p. 55 et 113 ; — H. Lechat, *Revue des études grecques*, XI, 1898, p. 179-180 ; — G. Perrot, *Mélanges H. Weil*, 1898, p. 368, note 1 ; — Mueller-Wieseler-Wernicke, *Antike Denkmaeler zur griechischen Goetterlehre*, 4e éd., fasc. II, 1899, p. 31 ; — Collignon-Pontremoli, *Pergame*, 1900, p. 218, fig. ; — F. Studniczka, *Tropaeum Trajani* (*Abhandlungen der kgl. saechsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, philol.-

histor. Classe, XXII, IV), 1904, p. 100, note 85 ; — G. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1905, p. 500 ; — Allan Marquand, *American journal of archaeology*, IX, 1905, p. 79-80 ; *Records of the past*, IV, 1905, p. 1-15 ; 10 fig. (cf. du même, *Greek architecture*, New York, 1909, [non vidi]) ; — Anderson-Spiers, *The architecture of Greece and Rome*, 2e éd., 1907, p. 114, note ; — G. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, 1909, II, p. 256-257 ; — J. Durm, *Die Baukunst der Griechen*, 3e éd., 1910 (non vidi) ; — F. Noack, *Die Baukunst des Altertums* [1910], p. 39-40 ; pl. 56 ; — L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine* (extrait des *Missions scientifiques*, nouvelle série, 1911, fasc. 3), p. 30-31 ; — Th. Wiegand, *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1911, Anhang, p. 52-53.

Photographie n° 1548.

235 (2180) Chapiteau du Didymeion ; buste d'Apollon.

Hiéronda ; temple d'Apollon didyméen ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1896 ; trouvé en avant du temple, devant la façade orientale, entre le pylône sud et l'angle sud-est ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; brisé au revers et à gauche ; le buste est complet, sauf sur le haut du front où les cheveux manquent ; quelques érosions sur les contours inférieurs ; l'extrémité du nez est brisée ; l'arcade sourcilière et l'œil gauches, les coins de la bouche, la lèvre inférieure et le menton sont plus ou moins mutilés ; à droite, il ne manque que le contour extérieur de la volute ; sur la face latérale droite, le coussinet est brisé à mi-largeur du baudrier ; l'extrémité du carquois (la pointe du couvercle brisée), avec la palmette visible au dessus de l'épaule droite du dieu, est rajustée.

La surface du marbre est finement râpée pour mieux retenir la couleur ; traces assez abondantes d'un pigment ocre jaune.

Hauteur totale, 1m 07 ; de la racine des cheveux au menton, 0m 43.

Le buste provient du chapiteau d'angle sud-est et décorait, comme le précédent, la volute placée sur la façade orientale ; une chlamyde, agrafée sur chaque épaule par une large agrafe ronde, couvre la poitrine, dégageant le haut des bras et la partie extérieure des pectoraux ; au dessus de l'épaule droite, apparaissent l'arc et le sommet du carquois fermé par un couvercle conique ; la tête est tournée à gauche et porte au loin un regard irrité ; les lèvres entr'ouvertes laissent voir les gencives supérieures ; le front, bombé au dessus de l'angle interne de l'œil, est creusé au milieu d'une dépression verticale qui rejoint la racine du nez ; celui-ci, légèrement aquilin, a l'arête large et les narines gonflées ; les yeux sont grands, avec la paupière supérieure très saillante et la glande lacrymale profondément creusée ; les



cheveux, partagés en longues mèches ondulées, sont rejetés en arrière sur les côtés du crâne et couvrent en partie l'oreille ; au sommet du front, à la limite de la partie cassée, court horizontalement un ruban rond, appartenant sans doute à une bandelette qui se perdait sous les cheveux.

Le coussinet du chapiteau est recouvert de deux rangs superposés de feuilles placées horizontalement : en dessous, de longues feuilles sagittées ; en dessus, de larges feuilles courtes et terminées en pointe ; les contours en sont accusés par un filet saillant, la nervure centrale par un sillon ; elles sont maintenues, au milieu du coussinet, par un large baudrier, bordé par deux baguettes accouplées et rempli d'un motif d'entrelacs (mutilés et qui devaient être doubles).

A gauche, au dessus de l'extrémité de l'arc, la cassure montre nettement le profil d'un gros quart de rond surmontant un petit tore ; tous deux (bien visibles dans *Didymes*, vignette du titre) motivaient l'arête supérieure du bloc, et, comme la moulure de l'abaque dans un chapiteau ionique ordinaire, se continuaient, mais avec une épaisseur moindre, dans le contour extérieur de la volute ; on les retrouve sur la face inférieure du buste. La palmette, sculptée à gauche du carquois, est un ornement de remplissage qui se substitue ici au kymation d'oves ; d'un relief trop faible pour être bien vue du bas, mais sans doute mise en valeur par des couleurs vives, elle décorait le fond entre la volute et le motif central du chapiteau qui est constitué par une tête de taureau (voyez le n° suivant) ; il reste à côté d'elle, sur le bord même de la cassure, une petite masse de marbre érodée, mais d'une saillie assez forte, qui ne peut appartenir qu'à l'*infula* en chapelet de perles qui descend sur les côtés du bucrane, n° 235 a, et il est très vraisemblable, sinon certain, qu'à cet endroit les deux blocs de marbre se rajustent exactement l'un à l'autre.

Sur le style et la date, cf. plus haut, p. 543-545.

Haussoullier, *Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, II, fig. p. 399 (— et Pontremoli), *Didymes*, 1904, p. 81 sq., pl. VII, X, XI, XVI ; p. 165 sq. ; vignette du titre ; visible aussi sur la fig. p. 55 ; — cf. en outre toute la bibliographie citée au n° 234, p. 546-7.

Photographie n° 1547.

235a (2181) Bucrane provenant du chapiteau précédent.

Hiéronda ; temple d'Apollon didyméen ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1896 ; entré au musée en décembre 1901.

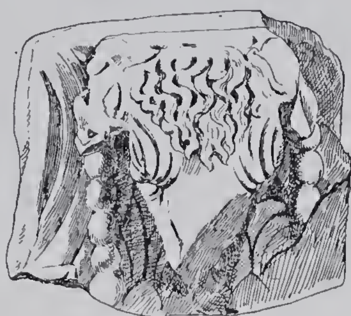
Marbre bleuté à gros grains cristallins ; brisé partout sauf en haut et (à ce qu'il semble) en bas ; le bloc a été retaillé à droite et à gauche, selon deux plans perpendiculaires entre

eux, et obliques par rapport à la face principale ; sur la face supérieure, trou de bardage près de l'arête de la face antérieure et traces d'une mortaise profonde de 0m185 à l'angle postérieur récemment retaillé ; le taureau est brisé sur le museau par une cassure oblique qui naît sous l'œil gauche ; manquent les cornes, les oreilles, la partie de la bandelette qui reposait sur le front, deux grains de la partie tombante à droite du spectateur ; le dernier à gauche mutilé.

Traces d'un pigment ocre jaune.

Hauteur, 0m64.

Ce fragment provient du même chapiteau que le buste d'Apollon auquel il paraît encore se rattacher par une faible surface ; il se place sur le côté est du chapiteau de l'angle sud-est, comme motif central, à égale distance entre la volute occupée par le buste et le griffon ailé qui se substitue ici à la volute d'angle (cf. plus haut, p. 543) ; il sort normalement du fond ; l'œil est gros et saillant ; les plis de la peau, sur l'arcade sourcilière et dans l'angle interne de l'œil, sont indiqués avec une exagération voulue et d'une manière plus décorative que réaliste, qui rappelle un peu celle des animaliers archaïques ; au contraire, le modelé de la peau sur les côtés du museau, la saillie des veines sont exprimés avec vigueur, un sentiment très juste des valeurs et une connaissance exacte de la nature ; les poils ne sont sculptés que sur le front ; ils y dessinent un triangle de boucles irrégulières, traitées très plastiquement, mais d'une exécution un peu monotone ; une bandelette en chapelet de perles passait sur le front derrière les cornes, inclinant les oreilles vers le bas, et tombe symétriquement de chaque côté.



L'aspect du fond présente, à droite et à gauche, des différences notables : à la partie inférieure, de part et d'autre du museau, une palmette est indiquée, en très faible relief (cf. le n° précédent) ; le bucrane et la bandelette recouvrent l'extrémité des feuilles de celle de gauche et la plus grande partie de celle de droite ; au dessus de la palmette, à droite, le fond est évidé et les deux premiers grains de la bandelette en sont entièrement détachés ; en haut du bloc, la cassure montre nettement le profil de deux tores inégaux qui correspondent à ceux qu'on voit sur la volute d'Apollon, à gauche, au dessus de l'extrémité de l'arc ; les joints des deux cassures restent éloignés par une lacune importante, mais il semble bien, comme il a été dit au n° précédent, que la partie érodée, au dessous du troisième grain de la bandelette, doive, sur une petite surface, se rajuster exactement à la cassure visible à gauche et en haut de la palmette du n° 235, et que la petite masse de marbre conservée sur cette dernière corresponde au quatrième grain de la bandelette. A gauche, la bandelette adhère au fond sur toute sa hauteur et recouvre en partie trois bandeaux recourbés, en saillie l'un sur l'autre, qui représentent une partie de l'aile gauche du griffon

d'angle (cf. plus haut, p. 543) ; dans cette même région, contre le bord de la cassure inférieure, il reste une petite masse de marbre à peu près triangulaire, divisée par un bourrelet vertical ; elle appartient sans doute aux plumes placées près de l'attache de l'aile.

Sur le motif, cf. plus haut, p. 543 ; sur le style et la date du chapiteau, p. 543-545.

Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 84 ; pl. IX, X, XI, XVI ; p. 165 sq. ; — L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine* (extrait des *Missions scientifiques*, nouvelle série, 1911, fascicule 3), p. 30-31 ; — cf. en outre la bibliographie citée au n° 234, p. 546-547.

Photographie n° 1549.

236 (2185) Colonne du Didymeion ; petit fragment d'une base.

Hiéronda ; temple d'Apollon didyméen ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre bleuté à grains cristallins ; éclat superficiel brisé de tous côtés ; longueur maxima actuelle, 0m465 [la base de la colonne mesurait en hauteur 1m158, dont 0m45 pour la plinthe, autant pour le bandeau, et 0m258 pour le tore].

Ce fragment appartient à la base de la seconde colonne (à partir de l'angle sud-est) de la façade principale ; cette base, posée sur une plinthe rectangulaire, comprenait un bandeau cylindrique, décoré d'une double grecque et le tore d'où provient notre fragment : il est orné de deux rangs de palmettes épanouies, superposées l'une à l'autre et placées en sens inverse (celles du haut normalement, les autres la pointe en bas) ; au rang supérieur, elles naissent d'une corbeille d'acanthe ; il en reste deux (celle de gauche très mutilée) aux feuilles dentelées, placées de part et d'autre d'une palmette aux pétales arrondis ; en bas, les palmettes ont moins d'importance et deux types de feuilles y alternent régulièrement, les unes composées, les autres simples et terminées par une pointe allongée qui se recourbe vers la base de la palmette : « tant de recherche et d'ingéniosité n'atténuent pas le profil disgracieux de cette lourde moulure » (Haussoullier).

Les bases de la façade sont attribuées, par M. Haussoullier (*l. infra l.*, p. 115 ; cf. *Études sur Milet*, p. 277), au milieu du IIe siècle avant l'ère chrétienne ; par M. Wiegand, à l'époque de Caligula.

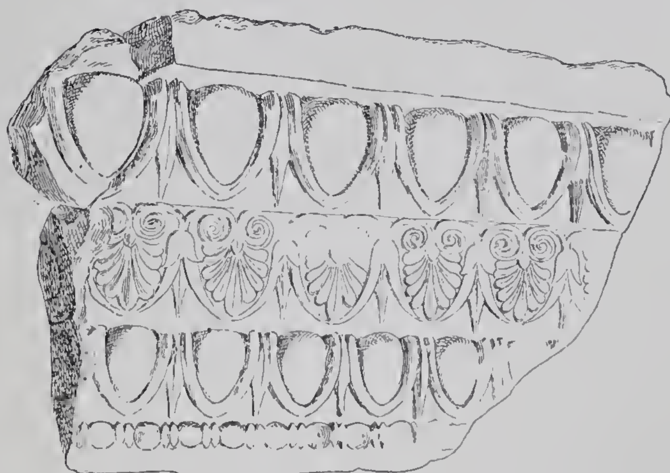
Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 68-69, 148-149 ; pl. XIV ; la même colonne est visible aux pl. IV, V, VI, XI et aux fig. des p. 55, 59, 63, 113 ; — cf. Th. Wiegand, *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1911, Anhang, p. 54.

237 (2184) Chapiteau d'ante ionique.

Hiéronda; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli; campagne de 1895 ; trouvé dans la grande tranchée ouverte sur le côté nord du temple, près de la voie sacrée, et dégagé d'un rempart byzantin où il avait été réemployé ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre blanc ou très légèrement bleuté, à grains cristallins ; ce fragment est actuellement placé sur un socle de maçonnerie, devant un pilier auquel il est fixé par deux crampons, et il est malaisé d'en étudier le revers ; brisé à droite ; angle supérieur gauche rajusté et mutilé ; érosions légères sur la face antérieure, profondes sur le haut de la face latérale gauche ; le revers *paraît* intact ; il présente trois plates bandes horizontales, dressées et non polies, la seconde (à partir du haut) en saillie sur la première et la troisième sur la seconde ; ce travail ne s'étend que sur une longueur de 0^{m} 51 à partir de l'arête de la face latérale gauche : au delà, le revers présente, sur toute sa hauteur, une surface unie de niveau avec la fasce inférieure ; la surface supérieure est soigneusement dressée sur une largeur de 0^{m} 26 à partir de l'arête antérieure ; au delà, elle est légèrement ravalée et plus sommairement piquée ; des deux fers modernes, qui fixent le marbre au pilier, l'un, placé à peu près au milieu de la face supérieure, semble scellé dans une mortaise antique pour crampon (si la mortaise est réellement primitive, comme elle doit se trouver à peu près au milieu, on peut admettre avec beaucoup de vraisemblance qu'à l'angle supérieur droit de la face, il ne manque aujourd'hui que la coque extérieure du dernier ove et l'épaisseur correspondant à la volute ; malheureusement les deux scellements sont recouverts d'un ciment très dur et ce point reste douteux) ; hauteur, 0^{m} 555, dont 0^{m} 085 pour le bandeau supérieur, 0^{m}16 pour la première zone, 0^{m} 115 pour la seconde, 0^{m} 115 pour la troisième, 0^{m} 03 pour les perles ; largeur maxima actuelle, 0^{m} 955 ; épaisseur, en haut, 0^{m} 345 ; en bas, 0^{m} 15 ; hauteur des trois fasces du revers, de haut en bas, 0^{m} 21, 0^{m} 18, 0^{m} 165.

La face principale, qui présente une obliquité rentrant vers le bas, est limitée, en haut, par une plate bande nue, légèrement inclinée en avant, en bas, par un cordon de perles ; elle est partagée en trois zones inégales, placées toutes trois sur un même plan oblique et présentant chacune le même profil (talon de faible convexité) : les zones supérieures et inférieures sont ornées d'oves larges et peu refouillés, cernés d'une coquille d'épaisseur constante et séparés par un dard effilé ; la zone médiane, d'une alternance régulière



de palmettes et de fleurs de lotus renversées ; les premières ont les feuilles allongées et contiguës ; les pétales divergents des fleurs de lotus se réunissent au dessous de chaque palmette et leurs pédoncules se recourbent à sa base (placée en haut) en volutes symétriques ; — la face latérale gauche, d'un profil légèrement concave, est décorée de trois larges volutes superposées et tangentes enroulées dans le même sens et ouvertes vers le bas. Le travail est soigné,

d'une facture grasse et blonde, d'un relief rond et très doux, presque sans ombres ; — art ionien de la seconde moitié du VIe siècle.

MM. Haussoullier et Pontremoli — à juste raison, croyons-nous — ont reconnu dans ce fragment un chapiteau d'ante ionique. La seule objection que nous entrevoyons est dans l'état du revers, mais elle ne nous paraît pas valable : sans même tenir compte de la mortaise de la face supérieure, qui, en tout état de cause, ne fournirait qu'un argument douteux, on peut observer que l'épannelage du revers, exécuté avec un ciseau à pointe assez grosse, n'est pas destiné à être vu, et la présence, sur l'arête verticale de la fasce médiane, d'une petite zone polie paraît bien révéler un joint dressé selon le procédé de l'ἀναθύρωσις : on peut supposer que ces sortes de crossettes ont été pratiquées pour fortifier l'assemblage d'un bloc qui, relativement mince sur son lit de pose, avec une partie haute saillante, n'aurait pas reçu une assiette suffisante d'un appareillage normal ; les dimensions mêmes de la pierre s'expliqueraient mieux si l'on place le chapiteau, non pas sur une ante proprement dite, mais sur un pilastre engagé.

M. J. Six, frappé par la ressemblance qu'offrent les volutes du côté avec le motif qui décore l'autel représenté sur le vase de Busiris (*Monumenti dell' instituto*, VIII, pl. XVI ; S. Reinach, *Répertoire des vases peints*, I, p. 169), a pensé que notre fragment appartenait au couronnement de l'autel du Didymeion : la taille et le peu d'épaisseur de la pierre nous paraissent mal conciliables avec cette hypothèse ; d'autre part, c'est bien à tort que ce savant parle des volutes latérales comme d'un « détail insolite » dont la raison d'être échapperait dans la reconstruction que nous adoptons ; tout au contraire : le fragment présente dans sa composition — profils ornés sur la face, volutes sur les côtés — le type caractéristique du chapiteau d'ante ou de pilastre ionique ; c'en est même le plus ancien spécimen que nous connaissions ; les volutes posées sur la tranche latérale y sont un rappel conscient du motif caractéristique de cet ordre ; elles y sont appliquées ici d'une manière encore lourde, maladroite, inorganique, mais elles en sont si bien un élément essentiel que les architectes hellénistiques, en les transformant et en les allégeant, les conserveront fidèlement à la même place, comme ils conserveront sur la face principale le parti déjà établi par les maîtres archaïques : cf., par exemple, l'ante du temple d'Athéna poliade à Priène (*Priene*, fig. 64-65, p. 96) ; à Magnésie, celle de l'Artémision (*Magnesia*, fig. 64, p. 74), du temple de Zeus sosipolis (notre n° 194), le chapiteau de pilastre de l'agora (n° 195) n'ont plus qu'une volute latérale ; très significatif est l'exemple de nos n°s 196 et 197 où, sur les côtés, la queue des griffons se ramifie en trois volutes qui viennent mourir contre l'arête de la face ; un authentique chapiteau d'ante, signalé par M. Koldewey entre Perama et Dip, à Mételin, et attribué par lui à l'époque hellénistique, offre, par les grandes volutes qui en décorent les côtés, une remarquable analogie avec

l'exemplaire archaïque de Didymes (*Die antiken Baureste der Insel Lesbos*, 1890, p. 63, fig.). D'ailleurs le rapprochement institué par M. J. Six, même s'il procède d'une idée inexacte et ne vaut pas pour notre marbre, n'en garde pas moins un intérêt, car le peintre du vase a pu vouloir représenter un autel que couronnait une corniche composée comme notre chapiteau ; nous trouvons un rapport semblable à Magnésie où la corniche de l'autel est directement inspirée du chapiteau d'ante de l'Artémision (cf. *Magnesia*, fig. 64, p. 74, et fig. 91, p. 93).

Il existe au musée de Samos (où il porte le n° 178) un fragment mutilé très semblable à celui-ci (nous en devons la connaissance à une photographie qui nous a été très aimablement communiquée par M. L. Curtius) : il comprend sur la face, de haut en bas, un listel saillant, un large bandeau formé de deux fasces en saillie l'une sur l'autre, un rang d'oves et une zone (sur laquelle s'est produite la cassure) de palmettes et de fleurs de lotus renversées et alternantes ; sur le côté, au dessous des deux fasces du bandeau, deux volutes (la seconde incomplète) superposées, toutes deux enroulées dans le même sens et ouvertes vers le bas ; la concavité de la face latérale est beaucoup plus accusée que sur l'exemplaire de Didymes, les enroulements de la volute plus creusés et motivés par une baguette ronde ; tout le travail, quoique d'un caractère très ionien, est plus nerveux, plus ombré et sans doute postérieur à notre chapiteau de quelques dizaines d'années.

Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 189, 3°, et p. 192-194 ; pl. XVIII ; — J. Six, *Revue archéologique*, 1904, II, p. 400 ; — F. Noack, *Die Baukunst des Altertums* [1910], p. 31 ; pl. 44 ; cf. p. 42.

Photographie n° 620.

238 (2190) Double volute formant acrotère d'angle.

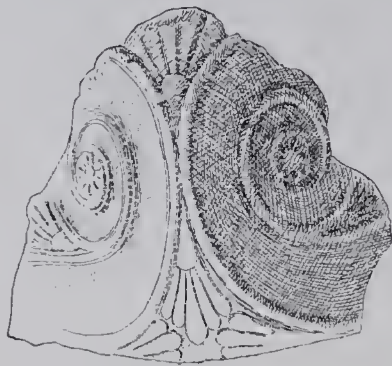
Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1895 ; trouvée dans la grande tranchée ouverte sur le côté nord du temple, près de la voie sacrée, et dégagée d'un rempart byzantin où elle avait été réemployée ; entrée au musée en décembre 1901.

Marbre blanc ; le revers est évidé à angle droit, piqué sur une hauteur de 0m 13, poli au dessus ; la face supérieure est dressée et polie ; la face inférieure, sans être polie, est très soigneusement dressée pour présenter un lit de pose d'une horizontalité parfaite ; brisée sur la face droite : à gauche, joint dont la surface érodée laisse encore reconnaître les traces de l'ἀναθύρωσις ; coussinets, périphérie des volutes, sommet de la palmette supérieure mutilés ; érosions superficielles ; hauteur maxima, 0m 44 ; hauteur de la volute, 0m 40 ; longueur, de l'arête de l'angle à la surface de joint à gauche, 0m 47.

Ce fragment ornait l'angle d'un monument rectangulaire, sans doute de médiocre hauteur, car la face supérieure en est dressée, décorée, et pouvait être visible ; il semble avoir fait partie d'une sorte de rebord ou de cadre qu'on

se représente assez bien posé sur le dé d'un autel où il déterminait une cavité destinée à recevoir les offrandes ; il était appareillé au moyen de plusieurs pièces de marbre (huit au minimum), les pièces d'angle appartenant à deux côtés et évidées en harpes.

Ce rebord comprenait deux bandeaux superposés, formant deux petits degrés ; celui du bas, en saillie sur l'autre de 0^{m} 095, a, sur sa face verticale, un profil légèrement concave, compris entre deux baguettes doublées intérieurement d'un petit filet ; le motif de l'acrotère est constitué par la rencontre sur l'angle de deux volutes symétriques, dessinées par le relèvement et l'enroulement de ce bandeau ; l'œil de la volute est orné, à la mode ionienne, d'une rosette à dix pétales ; sur les deux tympans sphériques que déterminent les volutes au dessus et au dessous de leur point de contact, l'arête de l'angle est amortie, et la surface a reçu un profil légèrement convexe ; le tympan du haut est rempli par une palmette posée normalement, qui sert en même temps de couronnement à l'ensemble, celui du bas par une palmette plus petite, renversée, et par deux demi-palmettes qui occupent les angles latéraux de l'écoinçon ; une autre palmette naît, sur chaque face, au point où le bandeau inférieur se relève pour dessiner la volute, et elle remplit l'angle que ce bandeau forme avec le premier enroulement. Sur la face supérieure du bloc, le coussinet de la volute est indiqué par deux scoties que sépare un listel sur lequel se détachent deux baguettes rondes ; ces deux corps de moulures se rencontrent à angle droit derrière la palmette de couronnement ; la largeur de la scotie extérieure correspond exactement à l'épaisseur de la petite masse de marbre sur laquelle est sculptée la palmette placée à la naissance de la volute ; le bandeau supérieur du rebord, nu et sans profil, vient mourir, derrière cette palmette, contre la scotie intérieure ; il présente, sur la face gauche, une petite mortaise circulaire dont la destination est incertaine.



Art ionien de la deuxième moitié du vi^{e} siècle ; — deux volutes d'angle semblables — l'une sensiblement plus archaïque, l'autre contemporaine ou à peine plus récente — ont été trouvées à Milet et sont conservées au musée de Berlin (*Aus dem berliner Museum, Reinhard Kekulé von Stradonitz zum 6. Maerz 1909 dargebracht von Freunden und Schuelern*, pl. IV ; Meurer, *Vergleichende Formenlehre des Ornaments und der Pflanze*, p. 507, fig. 10 et 11 ; Studniczka, *l. infra l.*).

Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 189, 2° ; p. 190-192 ; pl. XVII ; — Studniczka, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XXVI, 1911, p. 65 et fig. 10, p. 66.

Photographie n° 621.

239 (2182) Bloc d'angle d'une frise archaïque.

Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1896 ; trouvé au nord du temple, près des deux colonnes debout ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre à gros grains cristallins, très légèrement bleuté et traversé de quelques veines noirâtres ; brisé à droite ; revers poli ; la face supérieure, mutilée, est piquée ; sur l'angle, une mortaise rectangulaire pour goujon est encore remplie de plomb ; en arrière, parallèle au petit côté, une grande mortaise pour crampon ; la cloison comprise entre la cavité de cette mortaise et l'arête du bloc a été en partie brisée, emportant avec elle le sommet de l'aile droite de la Gorgone ; l'arête postérieure, sur la même face, est entaillée par une très grande mortaise (mutilée), dont les dimensions (profondeur, 0^{m} 24 ; largeur, 0^{m} 17 ; longueur actuelle, 0^{m} 29) semblent indiquer qu'elle recevait l'extrémité d'une poutre ; une autre cavité encore est visible aujourd'hui au milieu de l'arête inférieure du petit côté ; nous ne saurions dire si c'est aussi une mortaise dont la paroi a été brisée ou si c'est un travail préparé et inachevé ; on notera en effet que, dans la partie inférieure de l'angle, sur les deux faces, le sculpteur a laissé, sans la ravaler, une épaisseur supplémentaire de marbre simplement ébousinée ; la partie antérieure du pied droit n'a pas été sculptée ; sa talonnière n'est que massée ; celle du pied gauche et le pied lui-même sont à peine dégrossis par le piquage ; le bas de la tunique se perd, sans se terminer, dans une surface épannelée, au dessus de laquelle apparaissent encore quelques traces de ciseau que le sculpteur n'a pas pris la peine de faire disparaître, comme il avait fait dans les parties hautes de la frise ; — sur certaines particularités que présente la face droite (brisée) du bloc, voyez la description ; — la tête de la Gorgone est profondément érodée, les traits presque indistincts, les cheveux, les serpents, l'extrémité des ailes érodés ; la main gauche a perdu le pouce et les dernières phalanges des autres doigts ; épaufrures superficielles en divers endroits ; du lion placé sur le long côté, il ne reste que les deux griffes antérieures et une partie de la face de joint sur laquelle le mufle était rapporté au moyen d'un énorme tenon ; ce joint est soigneusement dressé, selon le procédé de l'ἀναθύρωσις, sur une épaisseur de marbre en saillie d'environ 0^{m} 04 sur le nu de la frise ; celui-ci n'est pas rigoureusement vertical, mais très légèrement concave.

Un grafitto représentant un phallus ailé (visible sur la figure de *Didymes*, p. 199) est peint en rouge sur le long côté, à hauteur et à gauche de la griffe supérieure du lion.

Hauteur, 0^{m} 91 ; longueur du grand côté, 1^{m} 07 ; du petit (épaisseur du bloc), 0^{m} 53 ; plus grande corde du joint circulaire sur lequel était rapportée la tête du lion (état actuel), environ 0^{m} 56.

Au dessous, et un peu à gauche du grafitto, trois lettres martelées, gravées en caractères qui semblent d'époque impériale : ΛΥΣ ou ΑΥΣ (la première lecture paraît plus probable ; ce qu'on pourrait prendre pour la barre transversale de l'Α placée très haut dans l'angle ne doit être qu'un *lusus* du martelage).

Bloc d'angle, sans profil en haut ni en bas ; sur l'arête de l'angle (placée à gauche) est posée une figure de Gorgone ailée, d'une hauteur égale à celle du bloc et dont le corps occupe toute la longueur actuelle du petit côté et une surface à peu près égale du grand ; elle est représentée volant vers la droite, dans l'attitude conventionnelle par laquelle l'art archaïque représente le vol ou la course rapide : la tête et le buste de face, les jambes de profil, pliées à peu près à angle droit et inversement, le genou gauche relevé, le droit rasant le sol ; le bras gauche est plié, la main levée à hauteur de la tête, la paume ouverte et les doigts joints ; le droit est baissé avec une faible inflexion du coude qui s'écarte légèrement du corps ; la main tient un objet oblong, arrondi

à ses extrémités ; sans pouvoir éviter complètement l'impression désagréable que produit toujours une figure partagée entre deux plans perpendiculaires, le sculpteur a su l'atténuer avec une certaine adresse ; vue du long côté, la Gorgone semble se ruer en une course impétueuse qui projette en avant son bras et sa jambe ; de l'autre, la forte saillie de la tête et de la poitrine sur les parties inférieures du corps, dont le relief est très bas, lui donne une inclinaison en avant qui éveille assez justement l'image du vol qui s'élève, soutenu sur de grandes ailes éployées ; la tête, placée exactement sur l'arête, dont le vif est amorti, est presque carrée et plus large en bas qu'en haut ; sous les érosions qui l'ont défigurée, on peut juger encore de l'horreur de ce masque grimaçant, de ces grands yeux triangulaires au regard « pétrifiant », de ces narines monstrueusement épatées, de cette bouche effroyable dont les lèvres distendues accroissent encore la largeur et, légèrement entr'ouvertes, laissent voir, à droite et à gauche, deux canines pareilles à des boutoirs ; les oreilles sont ornées de pendants ioniens en forme de disque à bouton central ; les circonvolutions du pavillon sont traitées d'une manière toute schématique, qui donne à l'oreille droite l'aspect d'une ailette collée au crâne ; les cheveux sont d'une exécution soignée : ils forment, sur le front, deux bandeaux ondulés et retombent en masse sur la nuque ; de chaque côté, trois boucles descendent en serpentant sur les épaules et s'y terminent par une volute relevée en point d'interrogation ; cette élégante coiffure est surmontée, comme d'un diadème, par les replis de plusieurs serpents ; deux paires de larges ailes recourbées, d'un travail très décoratif et d'apparence presque métallique, se déploient derrière le dos ; la paire supérieure est double, et comprend une petite aile (ou un rang de plumes ?) superposée à la grande ; les pieds portent chacun une talonnière, simplement massée au pied droit, à peine dégrossie au pied gauche ; — le vêtement est celui des corés ioniennes : chiton à manches courtes, boutonnées sur le haut du bras, et himation posé de biais sur l'épaule droite et sous l'aisselle gauche ; les plis de la tunique sont indiqués — sur les bras et la partie gauche de la poitrine — par des sillons ondulés groupés par trois ou par quatre ; sur la jambe gauche, par quelques lignes mollement incisées qui rayonnent de l'axe du corps ; la draperie plus épaisse de l'himation est rendue par de larges plis verticaux qui se recouvrent en partie et dont les extrémités s'étagent régulièrement ; on notera que, sur le côté droit, le sculpteur n'ayant pas distingué la draperie de la tunique de celle du manteau, les plis de celui-



ci, qui tombent de part et d'autre du bras, semblent descendre de la manche même du chiton.

Du lion accroupi (ou bondissant), de profil à gauche, qui décorait le long côté, il ne reste que les deux griffes antérieures, colossales et placées l'une au dessus de l'autre, et une partie du joint en relief sur lequel reposait la tête, qui était de face et rapportée (sur la tranche, sont sculptées les extrémités des mèches de la crinière) ; étant donné les dimensions de ce qui subsiste, cette tête devait avoir une saillie assez forte et être fixée par un puissant tenon (cf., en proportions réduites, le n° 244) ; la rupture du bloc, à droite, s'est en effet produite sur la mortaise, exactement à l'aplomb de sa paroi verticale gauche, qui est encore conservée sur une hauteur d'environ 0m 23 et une profondeur maxima de 0m 13 ; un examen attentif permet encore de reconnaître à cet endroit une surface sensiblement verticale, piquée et nettement délimitée en bas par un relèvement du fond, léger mais régulier, qui marque la place de l'angle inférieur gauche de la mortaise et le départ de sa paroi horizontale inférieure.

Est-il possible de se représenter, au moins par conjecture, le monument d'où provient cet important fragment et la place qu'il y occupait ? La réponse à cette question est devenue plus difficile et plus incertaine du fait que les faces postérieure et inférieure nous en sont cachées aujourd'hui. On ne peut songer à l'attribuer à la frise (s'il en avait une) du temple archaïque de Didymes, détruit par Darius en 494, et cela pour plusieurs raisons : la masse du bloc et la manière dont il est taillé paraissent indiquer qu'il reposait non sur une colonnade, mais sur un soubassement ou mur plein ; d'autre part, il serait étrange, et sans autre exemple, que la frise d'un grand temple portât une figure sur l'angle ; cette figure appelle nécessairement une figure symétrique, et cette symétrie, pour être sensible à l'œil, exige un monument de dimensions assez restreintes ; enfin les différences que les deux figures conservées présentent, à la fois dans leurs proportions et dans la saillie de leur relief, montrent clairement que ces figures n'ont pas de rapport entre elles et ne peuvent être parties d'une longue frise continue. Une indication positive nous est fournie par l'aspect de la section brisée : l'angle inférieur droit de cette face présente, sur une largeur de 0m 175 (dont 0m 04 mutilés) à partir de l'arête postérieure du bloc, une petite surface verticale dressée, contre laquelle vient buter, à 0m 058 au dessus de l'arête inférieure, une surface horizontale également dressée ; il reste encore une petite partie de l'angle droit formé par l'intersection des deux plans et une portion infime de la paroi de fond ; l'ensemble, qui forme comme une petite encoche régulière dans l'épaisseur du marbre, pourrait être pris d'abord pour une mortaise brisée si l'exécution très minutieuse, le poli très soigné, la netteté parfaite des angles rentrants, ne prouvaient avec évidence que ce travail est fait pour être vu ; le bloc présen-

tait donc à cet endroit un évidement qui devait correspondre soit à un enfoncement du mur, soit à une embrasure de niche ou de porte ; on admettra difficilement qu'une niche pût ainsi s'ouvrir sur la paroi intérieure, presque sous la poutre dont la présence nous est indiquée par la grande mortaise creusée dans le haut de la face postérieure ; au contraire, l'hypothèse d'une porte reçoit une sorte de confirmation de l'étude même du relief.

Le sujet n'a rien d'énigmatique, si ce n'est l'attribut que la Gorgone tient dans sa main droite — simple pierre, carreau de foudre ou tout autre objet que les couleurs permettaient autrefois de reconnaître ; l'association du gorgoneion et de la tête de lion est des plus fréquentes dans les œuvres des décorateurs et des joailliers anciens, et, pour les raisons exposées plus haut, les deux figures de notre fragment ne doivent être considérées que comme deux motifs décoratifs ; or, comme il n'est pas vraisemblable qu'un lion de cette taille et dans cette attitude fît partie d'une représentation épisodique, qu'il l'est à peine davantage d'en supposer à sa suite un second accroupi en sens inverse, la composition, telle qu'elle nous est parvenue, ne paraît plus réclamer d'autre élément qu'une Gorgone symétrique à celle de l'angle gauche ; mais elle ne devient satisfaisante que si l'on donne au lion un rôle architectural particulier, qui justifie à la fois son isolement et l'importance de ses proportions ; c'est ce qui se produit si nous admettons que la partie du bloc où il était sculpté constitue le linteau d'une porte ; le motif, à cette place, est tout à fait dans le goût ionien : comparez le groupe de la vache allaitant son veau sur le linteau de la porte creusée sur la face ouest du monument des « harpyes » (Perrot, *Histoire de l'art,* VIII, p. 333, fig. 145) ; le lion dévorant un taureau, relief du Louvre qu'on dit provenir d'une porte d'Acanthe (Héron de Villefosse, *Marbres antiques*, n° 857 ; la provenance est donnée par Brunn d'après les indications de Cl. Tarral et de Ravaisson, *Sitzungsberichte der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1877, p. 17) ; le rapprochement le plus pertinent est sans doute celui de l'hérôon de Ghieul bachi-Trysa, avec le linteau de sa porte décoré de protomes de taureaux ailés (Benndorf, *Das Heroon von Gjoelbaschi-Trysa*, Tafeln, pl. VI) ; le revers de ce linteau présente d'autre part un évidement de sa face inférieure, analogue à celui dont nous avons décrit les traces (*ibid.*, Text, fig. 21 et 22, p. 34-35). On notera que le motif choisi ici convient particulièrement à Milet : le lion figure sur un grand nombre de monnaies et constitue en quelque manière les armes de la ville ; au théâtre, lion et gorgone se répondent sur les deux faces de la clef de voûte, au dessus de la porte qui conduit de la parodos ouest à la scène (Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XIX, 1904, *archaeologischer Anzeiger*, p. 7).

Ce motif, tel que nous l'avons reconstitué, peut mesurer en longueur 3m 50 à 4 mètres ; l'ouverture de la porte vers l'intérieur doit être de 1m 50 envi-

ron [1] ; à quelle sorte de monument appartient-il ? C'est ce qu'il est malaisé de déterminer : le sujet convient également à un monument funéraire et à un monument votif : lion et gorgoneion sont d'efficaces « apotropaea » (ils se remplacent ou s'accompagnent dans ce rôle sur le couvercle des sarcophages lyciens : cf. le sarcophage de Deirmis et d'Aischylos, Benndorf, *l. l.*, Text, pl. I et II, et notre n° 110) ; d'autre part, le lion peut passer à Milet pour un symbole d'Apollon et le dieu apparaît souvent en rapport avec le gorgoneion ; on pourrait donc supposer ou un hérôon funéraire, ou un enclos religieux, ou même un autel avec porte, du genre de ceux que M. Studniczka a étudiés (*Wiener Jahreshefte*, VI, 1903, p. 123 sq.). M. Wiegand a dégagé, soit en bordure de la voie sacrée, soit sur la terrasse qui règne en avant du temple, sur sa façade est, les soubassements d'édifices archaïques dans l'élévation desquels notre relief pourra peut-être retrouver sa place (*Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1911, Anhang, p. 38).

La Gorgone, telle qu'on la voit ici, est conforme au type qu'on désigne sous le nom de « gréco-asiatique » (Furtwaengler, dans Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, I, s. v° *Gorgones*, col. 1710 ; Glotz, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, II, 2, s. v° *Gorgones*, p. 1620), et c'est, sinon le plus ancien, du moins l'un des plus anciens exemples que l'on connaisse des serpents mêlés à sa chevelure. L'œuvre est ionienne et offre même avec quelque outrance les caractères principaux de ce groupe sud-ionien dont Milet fut le centre : proportions lourdes et trapues, formes rondes et enveloppées, modelé gras et large, d'un ciseau facile, mais qui s'arrête à fleur de peau, beaucoup plus curieux de l'effet décoratif que de la vérité anatomique ; — elle nous paraît dater à peu près de la moitié du VIe siècle.

B. Haussoullier, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1897, p. 33 (cf. *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XII, 1897, *archaeologischer Anzeiger*, p. 65) ; (— et Pontremoli), *Didymes*, 1904, p. 189, 195, n° VIII, et p. 196-200 ;

1. Voici comment sont obtenus ces chiffres : l'aplomb du montant gauche de la porte est donné par la surface dressée à l'angle inférieur droit de la section brisée du bloc (il s'agit du chambranle intérieur ; l'embrasure présentait certainement un décrochement qui en réduisait la largeur vers l'extérieur ; comparez la disposition à Ghieul bachi, Benndorf, *all. l. supra l.*) ; de l'arête gauche du bloc à l'aplomb de ce montant, la longueur actuelle est de 0m97 ; nous en supposons autant du montant droit à l'arête droite ; ce qui reste de la tête du lion indique un animal colossal dont nous évaluons la longueur à environ 2m50 [le grand lion didyméen du musée britannique (Perrot, *Histoire de l'art*, VIII, fig. 118, p. 286) mesure 2m 128 de long pour une hauteur de 0m 78 ; la hauteur du nôtre, sans plinthe, ne devait guère être inférieure à 0m 85] ; à gauche, la tête déborde de 0m 45 environ sur l'aplomb du montant ; la croupe devait déborder d'autant à droite ; il reste donc, pour la plus grande partie de la tête et pour la partie moyenne du corps, 1m 50 à 1m 60, correspondant au linteau proprement dit et à l'ouverture de la porte.

pl. XX ; — G. Perrot, *Histoire de l'art*, VIII, 1903, p. 283-285, fig. 116-117 ; — E. Babelon, *Revue numismatique*, 4e série, VII, 1903, p. 422 ; — H. Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, 1904, p. 147 ; — E. Pottier, *Le problème de l'art dorien*, 1908, p. 57 ; — G. Radet, *Cybébé*, 1909, p. 44, note 4.

Photographie n° 1552.

240 (1945) Statue d'homme assis archaïque.

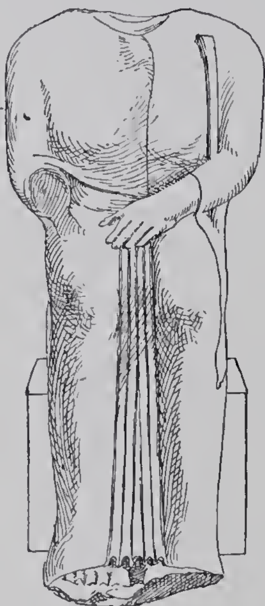
Hiéronda ; trouvée presque à fleur de sol dans le champ d'un certain Aristidi, au nord du temple, près de la voie sacrée ; signalée au musée en février 1902 ; vue et photographiée par Édhem bey à Hiéronda au mois d'avril de cette même année ; entrée au musée en 1906.

Marbre blanc, traversé de quelques veines gris noir ; manquent la tête (qui était, semble-t-il, sculptée dans le même bloc), la plus grande partie de l'avant-bras droit et la main droite, les orteils gauches ; les orteils droits mutilés ; érosions superficielles qui ont creusé de petits trous l'épiderme du marbre ; la partie supérieure de l'escabeau, représentée par une plinthe épaisse et rectangulaire, est sculptée dans le même bloc que la statue et adhérente à la face inférieure des cuisses ; le reste était rapporté et s'est détaché ; la face postérieure de la partie conservée de l'escabeau est piquée, non polie (la statue repose aujourd'hui sur un cube de bois indiqué sur notre figure par un trait simple).

Il ne reste aucune trace de couleurs ; toutefois, sur la partie de la « pélerine » qui couvre la partie droite du buste, on peut encore entrevoir, le long des bords, une zone étroite, délimitée par un trait finement incisé à la pointe qui sans doute était destiné à guider le travail du peintre.

Hauteur, 1m 14.

Un homme, dans une attitude hiératique, est assis de face sur un escabeau cubique ; de cet escabeau, la plus grande partie était taillée dans un bloc rapporté, auquel devait adhérer un tabouret où reposaient les pieds (sur les côtés, l'épaisseur du bord inférieur de la tunique est piquée et semble préparée pour s'encastrer dans une plinthe) ; les bras sont baissés, les coudes au corps, la main gauche posée à plat, les doigts allongés entre les cuisses, la main droite sur la face supérieure de la cuisse droite et (comme il semble d'après les traces d'arrachements) le poing fermé, le pouce en dessus ; il tient verticalement, sur le côté gauche du buste et par la seule pression de l'avant-bras gauche, un sceptre dont la moitié inférieure est cachée sous la draperie du manteau et dont le haut se termine, devant le défaut de l'épaule, par une partie légèrement aplatie ; les pieds sont nus, rapprochés et placés sur une même ligne ; les cheveux retombaient sur le dos en une large nappe partagée en



tresses régulières dont les extrémités, coupées à une même hauteur, dessinent une ligne régulièrement brisée, encore visible sous le bord de la cassure;

le vêtement comprend une tunique longue qui s'évase un peu au dessus des pieds, qu'elle recouvre tout entiers jusqu'à la naissance des orteils ; les seuls plis que forme la draperie se massent entre les jambes, indiqués d'abord par quatre, puis par cinq bourrelets verticaux qui se terminent, au bord inférieur, par un contour ondulé, semblable à un tuyautage au petit fer ; la disposition du manteau est remarquable et, à ce qu'il semble, sans autre exemple parmi les statues archaïques que nous connaissons (rapprocher le petit bronze de Lousoi, Perrot, *Histoire de l'art,* VIII, fig. 225, p. 453) : posé sur les épaules, il couvre le buste et les bras jusqu'au dessous de la saignée du coude, comme une sorte de pélerine dont les bords se rejoignent sur la poitrine ; le bord droit recouvre le bord gauche et tous deux sont fermés, au dessous du creux du cou, par une agrafe allongée dont les contours estompés indiquent qu'elle est fixée sur le bord gauche et recouverte par l'étoffe du bord droit ; le pan inférieur du manteau se perd, à droite, sous le séant de la statue ; à gauche, il couvre, avec le sceptre, le haut de la cuisse, l'angle antérieur de l'escabeau et se termine, en arrière du gras du mollet, par un angle très aigu, orné d'un minuscule rhombiscos.

Les formes du corps sont rondes et mollement séparées ; toute la statue est encore un bloc compact dans lequel toutes ses parties restent engagées ; le sculpteur n'a pas même osé placer dans la main de son personnage le sceptre qu'il lui a donné ; le buste est trop court pour les membres inférieurs et semble s'y rattacher à hauteur de la taille ; le modelé des pectoraux, de l'abdomen et des genoux n'est pas exprimé ; celui des jambes l'est d'une manière toute conventionnelle ; le côté extérieur des cuisses forme un plan vertical ; le vêtement recouvre le corps à la fois comme un voile rigide qu'aucun pli n'anime et comme un voile souple qui colle étroitement à la chair ; le manteau est traité comme la tunique ; toute trace de couleur ayant disparu, rien ne l'en distingue plus qu'une insensible différence de niveau, accusée en certains endroits par un contour incisé, rien ne fait sentir plastiquement à l'œil la variété de la matière et la double épaisseur de l'étoffe. Il suffit cependant d'un coup d'œil pour voir combien cette statue est dissemblable des autres « Branchides » (cf. ici-même, n°s 248 et 249) ; elle n'en a pas les proportions écrasées ; elle garde une certaine sveltesse, malgré sa vaste poitrine et la ligne un peu tombante de ses larges épaules ; elle s'asseoit plus élégamment sur son siége, sans écarter les jambes et sans plonger dans la profondeur d'un coussin ; la silhouette générale est juste et se profile clairement ; si la charpente osseuse est à peine indiquée, la chair du moins donne la sensation nouvelle d'une substance élastique et ferme qui tend la draperie et transparaît sous elle ; l'attitude s'est affranchie de son immuable immobilité, timidement, puisque seuls les avant-bras ont remué, mais plus hardiment que les anciens « Branchides » et surtout d'une façon plus caractéristique, car l'asymétrie des mains n'apparaît

plus ici comme une fantaisie arbitraire du sculpteur ; le geste s'explique par l'action — action rudimentaire et maladroite, mais qui suffit à faire sortir l'œuvre des régions de l'hiératisme impersonnel et à l'introduire dans le monde de la réalité concrète et vivante.

A la série des anciens « Branchides » de Londres et de Paris, s'ajoutent aujourd'hui, outre celui-ci, les fragments recueillis à Hiéronda en 1895/6 par MM. Haussoullier et Pontremoli (*Didymes*, p. 201-202), ceux qui ont été trouvés par M. Wiegand à Milet, soit dans le mur des goths (*Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVI, 1901, *archaeologischer Anzeiger*, p. 198 ; cf. plus bas, n°s 248 et 249), soit au cap Placa (Wiegand, *ibid.*, *l. l.*) et à Didymes (*ibid.*, 1911, col. 433-434 ; *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1908, Anhang, p. 46 ; 1911, Anhang, p. 38) ; il n'y a pas lieu d'ailleurs de séparer de cette série la statue samienne d'Éaque, père de Polycrate (*Athenische Mitteilungen*, XXXI, 1906, pl. XIV, Beilage zu S. 151, fig. 1 et zu S. 151. 155 fig. 2). Que représente notre statue? Un ἀρχός, comme Charès, ou une divinité, comme cette statue de Milet sur laquelle M. Wiegand (*pr. l. supra l.*) a lu les premières lettres du nom d'Artémis ? En l'absence de toute inscription, la question reste insoluble : cependant il paraît impossible qu'à cette époque le sceptre soit donné à un autre qu'à un dieu ou à un mort héroïsé (cf. le personnage assis qui paraît sur trois des faces du monument des « harpyes ») ; la statue ne doit donc pas être, comme celle de Charès ou d'Éaque, la consécration par un vivant de sa propre image.

Il est malaisé de dater l'œuvre, précisément parce qu'elle est unique dans cette série ; elle doit être plus récente que la statue de Charès qu'on place aux environs de l'an 550 et elle semble même plus jeune que celle d'Éaque (antérieure à 540) ; le traitement des extrémités inférieures y rappelle un peu celui qu'on retrouve dans la Héra de Samos, mais, d'autre part, l'absence de toute « gentillesse » semble indiquer qu'elle est antérieure à l'époque où triomphe l'influence des écoles insulaires : une date comprise entre les années 540 et 525 ne doit pas beaucoup s'éloigner de la vérité.

Quoi qu'il en soit, cette statue constitue un document tout nouveau ; elle n'a plus rien de la lourdeur, de l'empâtement, de l'inertie des sculptures assyriennes, dont l'influence est si manifeste dans les autres — ou ce qu'il en subsiste est pénétré d'un esprit tout différent, et cet esprit est celui de l'Égypte ; le caractère général, comme les détails d'exécution — ce goût des formes rondes avec cette recherche de fermeté et de vigueur, cet effort pour rendre la solidité matérielle du corps, l'ampleur du buste, la position même du poing droit fermé sur la cuisse, la stylisation des plis entre les jambes, et jusqu'à cette surface lisse du marbre qui semble vouloir reproduire l'apparence du granit poli — tout ici nous ramène vers les modèles égyptiens, et peu d'œuvres peuvent mieux nous faire comprendre ce que leur a dû l'art ionien pendant ses années d'apprentissage.

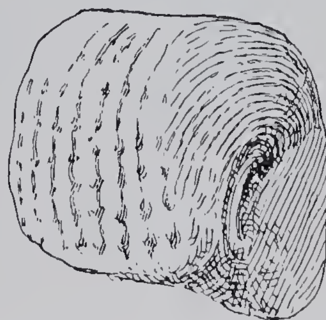
Photographie n° 1562.

241 (2183) Fragment d'une tête d'homme archaïque.

Trouvé en dehors du village de Hiéronda par un certain Diamandis Charalambou et recueilli par MM. Haussoullier et Pontremoli ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre blanc ; il ne reste que la joue, l'oreille et une partie de l'œil droit avec les cheveux sur le côté droit, le sommet du crâne et la nuque ; hauteur, 0m 205 ; hauteur de l'oreille, 0m 08.

Cette tête, plus grande que nature, est comme construite sur plan carré ; la joue conservée présente une surface plane, sans aucun modelé ; l'oreille est d'un travail grossier, les contours du pavillon doublés intérieurement d'un petit bourrelet qui n'existe pas dans la nature ; l'œil, à fleur de tête, était compris entre deux paupières lisses et tendues ; les cheveux, ramenés d'avant en arrière, sont indiqués sur le crâne par des sillons pressés et réguliers, parallèles à l'axe antéro-postérieur ; la nappe qui tombe sur la nuque est divisée, par des sillons verticaux recoupés de sillons horizontaux, en petits carrés aux arêtes amorties.



Le travail rappelle celui de la tête n° 530, mais il est moins soigné et le modelé semble plus sommaire ; art ionien du VIe siècle.

Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 204 et fig.

242 (2187) Lion couché.

Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1895 ; trouvé dans la grande tranchée ouverte sur le côté nord du temple, près de la voie sacrée, et dégagé d'un rempart byzantin où il avait été réemployé ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre blanc ; la plinthe est brisée sur les petits côtés, la partie gauche de la face antérieure et l'angle antérieur droit ; les cassures ont emporté la griffe antérieure droite, une partie de l'arrière-train et la patte postérieure droite dont il ne reste que la griffe ; entailles profondes sur le dos et le sommet de la crinière ; le mufle très érodé ; plinthe rectangulaire taillée dans le même bloc.

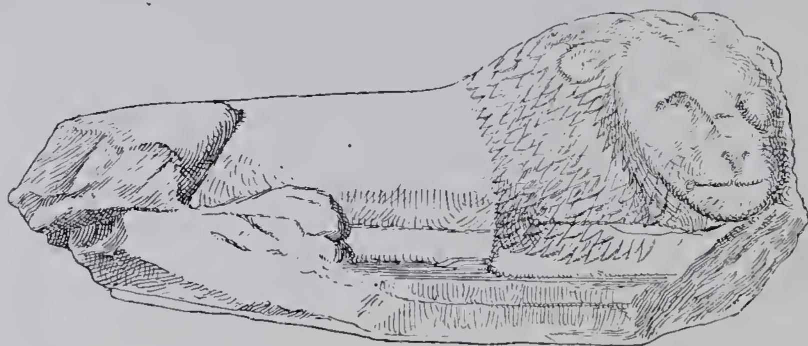
Traces de rouge brun sur le mufle.

Longueur maxima actuelle, 0m 96 ; hauteur maxima du lion, 0m 30, non compris la plinthe, haute de 0m 06.

Le lion est allongé sur le sol, le corps de profil, la tête de trois quarts à droite ; la crinière, très fournie et partagée en petites mèches triangulaires soigneusement exécutées, encadre le mufle comme d'un collier, couvre l'encolure et la partie inférieure de la patte droite ; une touffe de poils qui naissent

sous l'aisselle droite traîne sur la plinthe ; la cavité des yeux est peu profonde, et d'ailleurs très érodée ; l'œil était peut-être rapporté dans une matière colorée et fixé par un ciment ; l'échine est indiquée par une arête adoucie, les côtes par quelques sillons sans profondeur.

Le modelé est sommaire et tout en rondeurs ; mais ce travail rapide suppose cependant la connaissance du modèle vivant, ou tout au moins d'œuvres exécutées par des sculpteurs qui l'avaient étudié : l'attitude du corps, indolemment allongé sur le flanc gauche, est très justement observée ; l'importance donnée aux masses de la tête et de la crinière, l'aplatissement de la cuisse sur l'arrière-train, la position de la griffe postérieure, non pas plantée sur le sol, mais appuyée contre le ventre, sont autant de traits de nature. L'œuvre est médiocre, mais pour la juger à sa valeur, il faut la comparer à ces lions de type canin qui, dès cette époque, commencent à sortir des ateliers des îles européennes et de la Grèce continentale, ou même à telle œuvre asiatique comme un lion du musée de Smyrne (L. Curtius, *Athenische Mitteilungen*, XXXI, 1906, p. 155, note ; Beilage zu S. 151.155, fig. 4) ; le style est très semblable à celui d'un autre lion (qui est d'ailleurs de proportions doubles) trouvé sur la voie sacrée des Branchides et conservé à Londres (British Museum, *Cat. of sculpture*, I, n° 17 ; Perrot, *Histoire de l'art*, VIII, p. 285-6, fig. 118) ; cf. la liste des lions milésiens et didyméens donnée dans *Didymes*, p. 195 (ajouter nos fragments n°s 244 et 245) ; celui-ci, comme la plupart de ceux qui sont compris dans cette liste, provient sans doute d'un monument funéraire (cf. M. Collignon, *Strena Helbigiana*, p. 41 sq. ; P. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1897, I, p. 134 sq.).



Travail archaïque ionien du VIe siècle.

Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 189, 1°, et p. 194-196 ; pl. XIX ; — S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, IV, 1910, p. 453, 4.

Photographie n° 1711.

243 (2186) Tête de lion colossale.

Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1896 ; entrée au musée en décembre 1901.

Marbre blanc ; brisée sur l'encolure et très mutilée ; l'extrémité du mufle et les oreilles manquent, la cavité orbiculaire est informe, toute la surface usée ; hauteur maxima actuelle, 0m 455.



La crinière très abondante est partagée en longues mèches d'un travail rapide, qui encadrent le mufle d'une sorte de collier et tombent à droite et à gauche sur l'encolure, partagées sur l'échine par un sillon peu profond ; les yeux étaient probablement rapportés et d'une autre matière.

Travail archaïque ionien du VIe siècle.

Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, 1904, p. 195, n° VII.

Photographie n° 1767.

244 (2188) Tête de lion colossale.

Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli (?) ; entrée au musée en décembre 1901.

Marbre blanc ; manquent la mâchoire inférieure, les narines, la crinière sur le côté droit de la tête ; les yeux ont été recreusés de manière que leurs cavités communiquent sous la paroi nasale ; la partie postérieure de la queue est brisée et la cassure porte des traces de forage comme si on l'avait fait éclater à la poudre ; hauteur maxima, 0m 42 ; dimensions de la queue : hauteur, 0m 27 ; largeur, 0m 27 ; longueur actuelle, environ 0m 22.

Cette tête colossale ne comprend que le masque du mufle, encadré par le collier de la crinière ; elle est munie, au revers, d'une forte queue rectangulaire dont l'axe est légèrement oblique sur le sien, et qui servait à la fixer dans une paroi ; elle était peut-être employée isolément comme motif décoratif, mais plus vraisemblablement rapportée sur un corps (cf. plus haut, n° 239, p. 557).

Travail archaïque ionien du VIe siècle.

245 (2189) Griffe de lion colossale.

Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli (?) ; entrée au musée en décembre 1901.

Marbre bleuté ; il ne reste que deux ongles et partie d'un troisième, appartenant à la griffe antérieure d'un lion et posés sur une plinthe épannelée ; hauteur maxima, 0m 29 (dont 0m 10 pour la plinthe) ; longueur maxima, 0m 60.

Travail archaïque ionien du VIe siècle.

246 (2191) Relief votif.

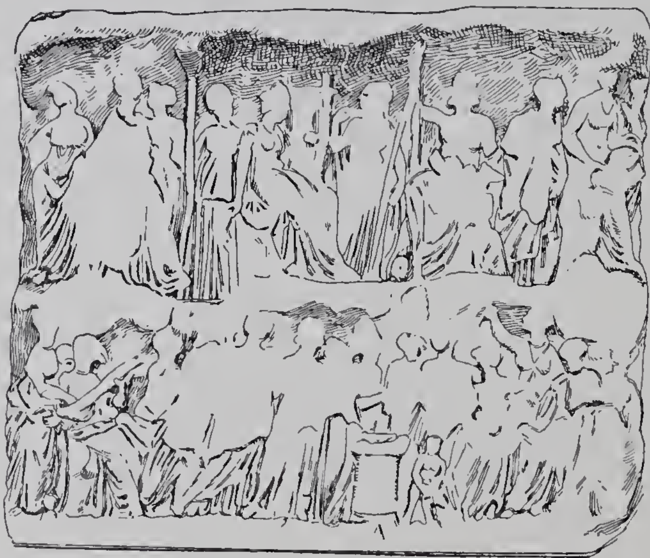
Hiéronda ; fouilles de MM. Haussoullier et Pontremoli ; campagne de 1896 ; dégagé d'un rempart byzantin où il avait été réemployé ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; revers et faces latérales épannelés ; le relief est dans un état lamentable ; presque toutes les figures — il y en avait 22 ou 23 — et toutes les têtes ont été martelées, ravalées au niveau du fond, et il n'en reste qu'une silhouette parfois très confuse ou même indiscernable.

Le relief était rehaussé de couleurs ; les traces évanides qui subsistent sont indiquées au cours de la description.

Hauteur, 0m 67 ; largeur, 0m 795 ; épaisseur variant de 0m 165 à 0m 23 ; la plus haute figure du premier registre (Artémis) mesure 0m 27 ; la plus haute du second, 0m 25.

Stèle rectangulaire ; les reliefs sont répartis sur deux registres ; le lieu de la scène est sobrement indiqué par les irrégularités des arêtes latérales, par celles du fond qui, sur le premier registre, se creuse, puis se relève sous le bord supérieur, par les aspérités de la bande de terrain qui sépare les deux étages ; c'est un paysage rocheux, vraisemblablement une grotte ; le sujet paraît être un sacrifice aux grands dieux, offert par les nymphes et les muses.



Le registre supérieur montre les dieux assemblés : à gauche, une divinité secondaire, nymphe ou muse, est debout, la tête de profil à droite, le corps portant avec un fort déhanchement sur la jambe droite, le buste fortement incliné du côté opposé, en une attitude qui suppose nécessairement un support (non visible) où elle s'appuie de la main gauche ; la main droite est à la hanche ; l'himation, sur une tunique talaire serrée à la taille, est posé autour des reins

et couvre les jambes (traces de rouge sur le buste) ; — avec le groupe suivant, commence proprement l'assemblée des dieux : Déméter et Coré se tiennent debout et enlacées, la tête tournée l'une vers l'autre ; Déméter est à gauche et semble drapée tout entière, y compris le bras droit qui est baissé et légèrement écarté du corps, sous un ample himation ; Coré, gracile et virginale, s'appuie contre elle, le corps portant sur la jambe gauche, la droite croisée devant la gauche ; elle n'est vêtue, semble-t-il, que d'une tunique serrée à la taille ; ses cheveux paraissent pris dans un cécryphale ; de la main gauche baissée, elle tient une grande torche allumée ; — suit immédiatement un groupe de trois divinités, Artémis, Apollon et Létô : la chasseresse, longue et svelte, un peu au second plan, repose sur la jambe droite avec un léger hanchement, et fléchit la jambe gauche ; la tête, penchée légèrement vers l'épaule droite, regarde du côté opposé ; son long chiton à apoptygma est serré sous les seins ; l'extrémité du carquois apparaît au dessus de l'épaule droite ; le bras droit est baissé, le gauche caché derrière le buste de son frère ; Apollon est assis de trois quarts à droite ; il s'appuie de la main droite sur le rocher qui lui sert de siége, et tient, de la main gauche, une grande lyre posée sur sa cuisse gauche ; il porte son costume de citharède : tunique longue, serrée sur la taille et grand manteau qui tombe sur le dos et recouvre la partie du rocher sur laquelle il s'asseoit ; de longues boucles lui descendaient sur les côtés du cou ; quelques traces de rouge subsistent sur la draperie de la tunique ; devant lui, Létô, de formes matronales, est debout et de face, reposant sur la jambe gauche, la droite un peu écartée, la tête tournée à gauche vers son fils ; elle est vêtue d'un chiton sans manches ; de la main droite, relevée au dessus de l'épaule, elle écarte le bord du manteau qui, ramené sur la tête, descend, à gauche sur le bras baissé, à droite derrière l'épaule, et revenait, semble-t-il, sur la hanche droite, dégageant le buste et couvrant une partie des jambes ; de la main gauche, elle tient un long sceptre, terminé par un renflement ; — à sa gauche, Zeus trône sur un rocher, la tête avec de longs cheveux et le buste de face, les jambes rejetées à gauche, le pied droit posé sur une pierre, le gauche sur le sol ; la poitrine est nue ; l'extrémité du manteau, qui couvre les jambes, était posée sur l'épaule gauche, d'où elle a glissé sur l'avant-bras baissé ; la main droite, relevée très haut, s'appuie sur un grand sceptre, terminé par une partie renflée ; l'aigle, dont il ne reste qu'une silhouette, se tenait contre le rocher ; — à gauche du dieu, une déesse, très vraisemblablement Héra, vêtue du chiton et drapée dans l'himation, les bras sous la draperie, le droit plié contre la poitrine, le gauche baissé, corps et tête de face, jambe gauche d'appui, semble s'éloigner dans l'attitude d'une crainte respectueuse (cette apparence peut d'ailleurs n'être due qu'au hasard des mutilations) ; — l'assemblée des dieux se termine ici ; le fond se relève légèrement et la composition se clôt par une figure de nymphe qui répond à la première : vêtue du chiton serré sous les

seins et de l'himation qui lui couvre le bras gauche et les jambes, elle est assise de trois quarts à droite sur un pan du rocher, mais sa tête se détourne à gauche vers la compagnie divine ; elle tient de la main gauche, sur ses cuisses, un objet ovoïde qui semble une urne ; — sauf la dernière nymphe à droite, qui dépasse un peu les autres, toutes les figures de ce registre sont isocéphales; toutefois le sculpteur a pris soin de placer les divinités assises aux points les plus saillants de la ligne de terre.

Le second registre montre les nymphes et les muses sacrifiant ; la composition rappelle celle de l'étage supérieur en ce que le sujet principal est compris entre deux groupes qui ne s'y rattachent qu'indirectement : à gauche, un groupe de deux muses ; l'une debout, vêtue du chiton, les jambes couvertes de l'himation, le corps portant avec un fort déhanchement sur la jambe droite, s'appuie du bras gauche sur l'épaule droite de sa compagne; celle-ci, vêtue de même, est assise sur un rocher, le buste et les jambes de trois quarts à droite, la tête de profil à gauche ; elle tient des deux mains une guitare à long manche vers laquelle la première semble regarder et allonger la main droite (cf. Th. Reinach, *Revue des études grecques*, VIII, 1895, p. 371 sq.) ; — la scène de sacrifice commence en cet endroit par une théorie de trois femmes extrêmement mutilées ; vêtues de la tunique et du manteau, elles s'avancent à la file vers un autel circulaire, profilé haut et bas, placé un peu à droite de l'axe de la plaque ; celle qui marche en tête semble avoir porté devant elle une offrande assez volumineuse; — derrière l'autel, deux femmes sont debout, vêtues comme les précédentes ; la première (à gauche) paraît avoir tenu, de la main gauche, une sorte de plateau à hauteur de la taille, et relevé la main droite vers le visage (il y avait peut-être, à sa droite, une autre figure de femme, placée au second plan, et cachée en partie derrière elle et derrière la nymphe qui marche en tête de la procession) ; à la gauche de la seconde, une figure très mutilée se tient en arrière d'un petit serviteur nu qui, au premier plan, immole un quadrupède, bouc ou bélier, tombé sur ses pattes de devant, le poitrail de face ; — suit une femme assise, vêtue du chiton, la tête tournée à droite, le buste de face, les jambes de trois quarts à gauche et drapées dans un manteau ; la main gauche paraît tenir, à hauteur de la taille, un objet d'assez grandes dimensions ; — à sa gauche et vêtue comme elle, une jeune femme, qu'on ne voit que jusqu'à mi-corps, le buste de face, tourne la tête vers la procession et, levant haut la main droite, semble l'accueillir d'un geste de bienvenue ; — la composition se ferme par un groupe de deux jeunes femmes dans le même costume que les précédentes : elles sont assises sur deux rochers adossés l'un à l'autre, leurs têtes se regardent, leurs bustes, qui sont de face, se touchent ; celle de gauche a les jambes rejetées à gauche, la main gauche posée sur le rocher, et elle semble, de la main droite, toucher le sein droit de sa compagne ; celle-ci a les jambes rejetées à droite, le bras

droit caché derrière le dos de la première et la main gauche baissée, abandonnée sur la cuisse.

Les figures paraissent, en général, reproduire des types de tradition praxitélienne, mais en en allongeant sensiblement les proportions ; le principal intérêt du relief est de nous fournir un terme nouveau qui s'intercale entre les « reliefs de nymphes » du IVe siècle (dont quelques uns montrent déjà la répartition des figures sur deux registres : cf. Berlin, *Beschreibung*, n° 709, où toutefois les deux étages sont séparés par un espace purement abstrait sur lequel est gravée la dédicace) et l'« apothéose d'Homère » : qu'on suppose ici les dieux dispersés à diverses hauteurs sur un fond rocheux plus développé, l'on obtient une composition dont l'analogie avec celle d'Archélaos de Priène est frappante. Le relief doit donc être attribué au IIIe siècle (sur la date de l'œuvre d'Archélaos, cf. Watzinger, *63. Programm zum Winckelmannsfeste*, Berlin, 1903) et peut-être à une date assez élevée dans ce siècle : le travail — autant qu'on en peut juger en l'état pitoyable où le marbre nous est parvenu — ne semble pas très éloigné du style classique.

Il y avait probablement aux environs du temple d'Apollon didyméen un culte des nymphes et des muses, peut-être localisé dans le bois sacré qui avoisinait le sanctuaire (M. Wiegand a récemment découvert à Hiéronda un fragment d'un relief de nymphes, d'un style archaïque avancé, *Abhandlungen der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. Classe, 1911, Anhang, p. 38) ; on notera qu'Apollon tient dans l'assemblée des dieux une place au moins égale à celle de Zeus. Quant à l'idée de la composition, elle s'expliquerait fort bien si l'on suppose à notre relief une dédicace semblable à celle du relief de Berlin mentionné plus haut : νύμφαις... καὶ θεοῖς πᾶσιν.

Photographie n° 1553.

247 (2192) Fragment architectonique.



Hiéronda ; entré au musée en décembre 1901.

Marbre blanc légèrement bleuté ; revers épannelé ; joint dressé à droite ; brisé à gauche et en bas ; bord supérieur mutilé ; surface noircie ; hauteur, 0^m 68 ; largeur, 0^m 595 ; épaisseur à la moulure supérieure, 0^m 18 ; en bas, 0^m 14 ; hauteur du corps de moulures supérieur, 0^m 19 ; des palmettes, 0^m 25.

A la partie supérieure, corps de moulures — perles, oves et bandeau ver-

tical; au dessous, une zone de grandes palmettes, alternant avec un motif qui procède de la fleur de lotus et rattachées à lui par la tige des volutes qui s'enroulent à leur base ; à la partie inférieure, une surface unie et dressée, légèrement ravalée au dessous du niveau sur lequel sont sculptées les palmettes.

Travail mou, de la fin de l'époque hellénistique ou des commencements de l'empire, d'après le motif bien connu de l'Erechteion et de la tholos d'Épidaure.

Photographie n° 2043.

248 (1946) Statue de femme assise archaïque.

Milet ; fouilles des musées royaux de Berlin ; campagne de 1901 ; nous supposons que cette statue et la suivante sont deux des quatre statues de ce type qui furent trouvées en 1901 dans le mur des goths (Th. Wiegand, *l. infra l.*) ; entrée au musée en 1906.

Marbre blanc, légèrement bleuté et veiné de gris ; manquent la tête (qui était rapportée sans tenon métallique dans une profonde cavité creusée entre les épaules), les mains, le genou gauche, les orteils, la face antérieure du tabouret, l'angle postérieur droit (par rapport au spectateur) du siége ; toute la surface usée et érodée ; hauteur, 0m 89.

Cette statue et la suivante étant inédites, nous nous bornons à en donner la description.

Elle est assise, dans une attitude hiératique, sur un large trône, les pieds nus et posés sur un tabouret massif, les bras collés au corps, les avant-bras allongés sur les cuisses, les mains à plat sur les genoux ; elle est vêtue d'une tunique ionienne, serrée à la taille et garnie de manches très amples, agrafées sur le haut du bras et descendant au coude ; l'apoptygma et le colpos, échancrés en rond sur leur bord inférieur, forment sur les côtés deux « pteryges » qui descendent sur l'abdomen (l'échancrure du colpos laisse voir la dépression de la ceinture qui, en réalité, devrait être invisible) ; le manteau tombe sur le dos et l'on n'en voit que les pans arrondis qui couvrent en partie l'épaule ; les plis de la draperie sont rendus sur le buste et le bras gauche par des bourrelets de faible saillie, plus ou moins réguliers et pressés ; sur le bras droit, par des groupes de lignes ondulées qui rayonnent des agrafes de la manche et se continuent jusque sur l'apoptygma (disposition toute conventionnelle, celui-ci ne pouvant être taillé dans la même pièce que la manche) ; l'étoffe colle sur les jambes qui semblent nues entre le large pli aplati qui se forme entre elles et le bourrelet saillant que dessine la draperie sur leur côté extérieur.



Le dossier du trône est droit et terminé par un angle obtus dont les contours sont accusés, au revers, par un large bandeau lisse ; la caisse est massive ; les pieds et la planchette du siége y sont indiqués par un bandeau semblable, sur les faces latérales et postérieure ; l'espace compris entre les accoudoirs (qui devaient se terminer par quelque motif décoratif) et le siége lui-même est tout entier rempli par un épais coussin dans lequel plongent les cuisses de la figure ; la surface supérieure du coussin est de niveau avec celle des accoudoirs et ne s'en distingue en rien : il semble ainsi que la statue soit engagée jusqu'aux hanches dans l'épaisseur de son trône, et cette apparence en épaissit encore la silhouette ; le buste, déjà trop court, en paraît comme écrasé ; les cuisses, réduites à rien, semblent s'attacher dans la région du nombril ; les jambes sont démesurément allongées et écartées d'une manière très disgracieuse ; les formes ont le modelé rond et mou habituel aux sculptures du groupe sud-ionien ; le travail est d'ailleurs rapide et médiocre : du bloc de marbre primitif, l'artiste a fait tomber tout juste ce qu'il fallait pour dégager une rudimentaire forme humaine, et la manière dont sa figure reste emprisonnée dans le bloc où elle est assise a presque une valeur symbolique ; sa négligence se trahit d'ailleurs à certains détails matériels : ayant indiqué les tibias par une sorte de pan coupé, il n'a pas pris la peine d'en amortir les arêtes.

Une des quatre statues trouvées par M. Wiegand en même temps que celle-ci portait encore les premières lettres du nom d'Artémis, et d'autres découvertes, faites par le même savant au même endroit, semblent indiquer que les matériaux réemployés au IIIe siècle ap. J.-C. dans cette partie du mur des goths ont été pris à un sanctuaire de la déesse : il se peut donc que la statue représente Artémis elle-même dont le culte, à Milet, a dû être associé de bonne heure à celui de son frère Apollon.

Th. Wiegand, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, XVI, 1901, *archaeologischer Anzeiger*, p. 198.

Photographie n° 1561.

249 (1944) Statue de femme assise archaïque.



Milet ; fouilles des musées royaux de Berlin ; campagne de 1901 ; trouvée en même temps que la précédente (cf. plus haut, p. 570) ; entrée au musée en 1906.

Marbre blanc légèrement bleuté ; manquent la tête (qui était rapportée sans tenon métallique dans une profonde cavité creusée entre les épaules), les deux épaules, le haut du bras gauche avec la partie supérieure du dossier du trône, les orteils, la face antérieure du tabouret ; surface profondément érodée et très usée ; hauteur, 0^m 825.

La statue est une réplique de la précédente, probablement de la même main, certainement du même atelier.

Th. Wiegand, *l. l.* au n° 248.

Photographie n° 1955.

250 (2177) Chapiteau de pilastre.

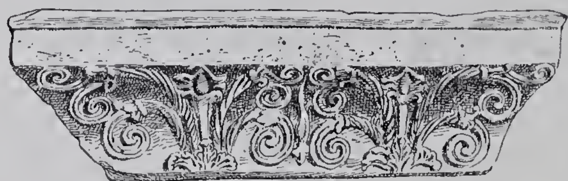
Milet ; fouilles des musées royaux de Berlin ; entré au musée en 1906.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; la face supérieure est finement bouchardée, sauf dans la moitié postérieure, ravalée très légèrement par un martelage assez grossier qui laisse cependant subsister une bande polie le long des arêtes, sauf en une petite région de l'arête latérale droite ; face inférieure dressée ; une mortaise rectangulaire sur la face supérieure, et aux angles antérieur gauche et postérieur droit de la face inférieure ; un trait fin a été soigneusement incisé à la règle sur la face supérieure, parallèlement à l'arête antérieure et à 0m 118 de cette arête ; quelques cassures sur le listel supérieur.

Le listel supérieur était décoré d'oves peints en bleu sur fond rouge ; il en subsiste des restes assez importants, surtout sur l'arête latérale gauche ; la face latérale droite conserve des traces bien visibles du bleu qui était la couleur du fond.

Hauteur, 0m 17 ; largeur de la face principale, en haut, 0m 66 ; en bas, 0m 455 ; largeur de la face latérale, en haut, 0m 645 ; en bas, 0m 45.

Chapiteau presque carré ; à la partie supérieure, bandeau nu et listel saillant, décoré d'oves peints (cf. ci-dessus), qui tournent sur les quatre faces ; *face principale* : (de bas en haut) rais de cœur, palmettes de types alternants, oves qui s'achèvent, contre les arêtes, par une demi-palmette ; — *faces latérales* : deux petites corbeilles d'acanthe, placées à égale distance des bords latéraux, donnent naissance chacune à quatre tiges torses qui s'infléchissent, deux par deux, à droite et à gauche d'un pédoncule vertical, portant une fleur au long pistil ; les tiges du bas se terminent par une volute, celles du haut par deux volutes qui s'enroulent en sens inverse ; les enroulements des tiges placées du côté intérieur, se rejoignant au centre de la face, y fournissent un motif central à la composition ; entre les enroulements supérieurs, naît un pédoncule ondulé, terminé, entre les enroulements inférieurs, par un long bouton en forme de « fleur de lys » (plus nettement dessiné sur la face droite) ; — *face postérieure* : une petite corbeille d'acanthe, placée au milieu de l'arête inférieure, donne naissance à une efflorescence centrale, et, à droite et à gauche de celle-ci, à deux tiges torses, semblables à celles des faces latérales et terminées aussi, celles du bas par une volute, celles du haut par deux volutes inverses.



Photographie n° 1971 (face latérale droite).

251 (356) Support d'une table à sacrifice.

Pergame ; détaché du mur de Courchounlou djami où il était encastré ; envoi de D. Baltazzi bey ; 18 novembre 1885.

Marbre blanc; au revers, les retours travaillés, larges à droite de 0^m 19 et à gauche de 0^m 275, sont arrêtés par une gouttière verticale, soigneusement dressée, qui règne sur toute la hauteur de la plaque en s'élargissant en haut et en bas ; la partie centrale, comprise entre ces gouttières, est simplement épannelée et présente une épaisseur de marbre supplémentaire qui arrive sensiblement à l'aplomb des arêtes supérieure et inférieure, sauf en bordure même des gouttières où elle est ravalée au niveau des retours travaillés ; cette épaisseur est délimitée, à hauteur environ des moulures terminales, par une gorge horizontale, ayant à peu près le profil, en haut, d'un quart d'ellipse, en bas, d'une demi-circonférence ; la tranche supérieure est dressée selon le procédé de l'ἀναθύρωσις, le bord poli ne s'interrompant que sur l'arête postérieure, entre les deux gouttières ; elle porte quatre mortaises rectangulaires peu profondes, deux placées au droit des gouttières et qui semblent destinées à liaisonner les supports transversaux, les deux autres placées respectivement entre celles-ci et les arêtes latérales et paraissant plutôt destinées à fixer le plateau de la table ; la face inférieure est dressée ; le piquage est plus finement exécuté près des bords, mais sans ἀναθύρωσις bien caractérisée ; une mortaise encore remplie de plomb est creusée à 0^m 31 de l'arête latérale droite, presque à l'aplomb de la grande gouttière verticale ; une autre mortaise est pratiquée à 0^m 095 de l'arête latérale gauche ; — la décoration de la face principale a souffert d'érosions superficielles, sauf sur le premier et le troisième rameau d'acanthe à droite, qui sont, l'un partiellement, l'autre presque complètement, ravalés au niveau du fond ; la figure de Dionysos et de son tigre n'est plus qu'une silhouette indistincte ; le corps et la tête de Cybèle, la gueule de son lion sont mutilés ; le listel terminal du profil supérieur est très endommagé ; sur la face latérale gauche, érosions en quelques endroits de la torche ; sur la face latérale droite, s'est déposée par endroits une croûte de ciment très dure ; de ce côté, les angles inférieurs sont, l'angle postérieur rabattu (avec une grande partie de la moulure du retour), l'angle antérieur arrondi par l'usure ; hauteur, 0^m 92, dont 0^m 13 pour le profil inférieur et 0^m 10 pour le profil supérieur ; largeur sur le champ sculpté, 1^m 03 ; à la moulure supérieure, 1^m 08 ; largeur de la face latérale, 0^m 145 ; sur la moulure inférieure, 0^m 245 : sur la moulure supérieure, environ 0^m 23 ; largeur du retour au revers, à droite (du spectateur de la face antérieure), 0^m 19 ; à gauche, 0^m 275.

Dalle rectangulaire, profilée haut et bas : en haut, au dessus du congé qui limite le champ sculpté, baguette, quart de rond, cavet de faible concavité et listel ; en bas, au dessous du congé, petit tore, scotie entre deux listels, tore plus épais et plus saillant, petite plinthe ; ces profils, qui sont ceux de la face antérieure, se retrouvent tels quels sur les parties travaillées du revers et sur la moulure supérieure de la face latérale droite ; sur cette même face, en bas, le gros tore est supprimé et un bandeau nu règne au dessous du listel inférieur de la scotie ; à la même place, à gauche, celui-ci disparaît, la scotie venant mourir à même sur l'arête du bandeau, et, en haut, les profils terminaux du corps de moulures (quart de rond, cavet, listel) sont remplacés par une plate bande unie ; — tout le champ est couvert d'une très riche décoration végétale en haut relief : d'une corbeille, placée au milieu de la partie inférieure et formée de deux feuilles d'acanthe posées l'une dans l'autre, surgit, derrière trois feuilles sagittées dressées, une tige cannelée, dont l'épaisseur va diminuant un peu vers le haut ; elle est rigide comme une colonnette, et c'est bien une colonnette, puisqu'elle se termine par un chapiteau ionique dont les

volutes sont mutilées, mais où l'on distingue encore le profil des coussinets, les oves finement ciselés du kymation et la plinthe de l'abaque, et que ce chapiteau porte un vase, interprétation décorative d'une capsule végétale, à large pied annulaire, à panse animée de grosses côtes, à couvercle finement côtelé et muni d'un bouton de prise ; mais c'est aussi la tige d'une plante, puisque deux bractées d'acanthe la divisent en trois mérithalles inégaux, accusés, au dessous de l'insertion des feuilles, celui du bas par un léger renflement, celui du milieu par un annelet lisse, et qu'elle donne naissance à une luxuriante végétation qui se développe également des deux côtés ; de la base et de



chaque bractée se détachent symétriquement, à droite et à gauche, trois branches d'acanthe, d'un relief presque égal à celui de la tige-mère, cannelées comme elle et décrivant une courbe dont l'inflexion augmente de branche en branche à partir du haut, sous le poids de la flore fantaisiste et toujours plus lourde qui les surcharge ; la paire du haut porte, non loin de sa naissance, une bractée de feuilles épaisses, largement épanouies et enserrées à leur base par un annelet d'aspect métallique ; de cette bractée, sortent une pomme de pin et deux petites touffes d'aiguilles ; un peu au delà, pend, d'un court pédoncule, une fleur à grande corolle, sorte d'anémone en forme d'étoile à douze pointes ; à l'extrémité, une étroite feuille d'acanthe se replie sur elle-même et un rameau de cognassier, finement côtelé et garni de trois feuilles, se relève en volute et se termine par un gros fruit ; — la paire médiane est partagée, par deux bractées plus maigres et plus stylisées que celles de la précédente, en trois segments dont les deux premiers sont entourés par les circonvolutions

d'une petite plante grimpante ; de la seconde bractée, pendent deux pédoncules terminés, l'un par une large fleur à deux corolles de six pétales superposés, l'autre par une étroite corolle au long pistil sinueux, sorte de lys ou d'arum ; à l'extrémité, sortant d'un petit calice aux sépales retombants, une feuille d'acanthe, longue et étroite, collée au fond, s'infléchit vers le bas, tandis qu'une petite feuille de même type et une capsule de grenadier accompagnée d'un petit rameau feuillu se dressent au bout de tiges capricieusement recourbées ; — la paire inférieure ne porte, outre la bractée qui s'ouvre en son milieu, que la lourde grappe de raisins, entourée de feuilles de vigne, par laquelle elle se termine ; — il se détache en plus, de chaque côté de la tige principale, garnissant le fond autour d'elle et sculptés avec un relief assez bas : à sa base, un rameau de chêne terminé par deux glands ; à la bractée inférieure, un brin d'olivier ou de laurier, avec ses fruits ; à la bractée supérieure, deux épis de blé et une capsule côtelée (pavot ?). Au bas de la plaque, le champ, limité d'une part par la convexité de la branche d'acanthe, de l'autre par le profil de la base, est occupé, à droite, par une figure de Dionysos assis sur un tigre qui galope à gauche — le dieu ne serait plus reconnaissable si le thyrse qu'il tient de la main gauche n'était encore conservé : on le devine assis sur sa monture, le bras droit appuyé au bas de l'encolure, les jambes rejetées à droite — à gauche, par une figure symétrique de Cybèle : assise sur un lion qui bondit vers la droite, la tête de face ou légèrement détournée à droite et coiffée d'un haut polos cylindrique, la déesse, de formes plutôt juvéniles, porte un chiton et un manteau qui lui couvre les jambes ; le mouvement de la course incline son buste à droite et rejette ses jambes à gauche ; elle tient de la main droite le sceptre dont l'extrémité repose sur la croupe du lion et, de la gauche, un tympanon mutilé qui se présentait par la tranche.

Les deux faces latérales sont décorées d'un même motif, mieux conservé sur celle de gauche ; au dessus du profil inférieur, est posée une petite corbeille d'acanthe de laquelle surgit, entre deux capsules côtelées qui s'infléchissent vers le dehors, une torche qui comprend une longue hampe surmontée d'un brûleur d'où sort la flamme ; la hampe, creusée de petits sillons verticaux légèrement incisés, a l'aspect d'un faisceau de brindilles qui va s'élargissant vers le haut, maintenu par sept petits annelets qui le divisent en huit segments ; au dessus du dernier annelet, elle s'évase fortement, avec le profil d'un chapiteau calathiforme ; le segment placé immédiatement au dessous est décoré d'un quadrillé incisé qui simule un baudrier en vannerie enserrant le faisceau ; le troisième est décoré d'un petit buste d'Hélios à couronne radiée, de relief très bas ; le quatrième portait un ornement complètement érodé, sans doute un fruit, peut-être un gland ; à hauteur de ce segment, se détachent, de part et d'autre, une petite feuille qui s'incurve légèrement vers le bas et, au dessus, deux minces pédoncules dont chacun se ramifie en deux volutes

inversement enroulées ; ces quatre volutes, égales, superposées et tangentes, sont tout entières remplies par une fleurette, dont le type diffère pour chacune, mais se répète symétriquement à droite et à gauche (cf. les torches représentées sur les cistophores d'Éphèse, British Museum, *Ionia*, pl. XII, n°s 6 et 8) ; le brûleur, cannelé, évasé et surmonté d'une longue flamme recourbée, est encadré, des deux côtés, par un épi de blé barbu qui semble, comme lui, sortir de l'évasement de la hampe. La face latérale droite reproduit le motif de la face gauche avec quelques variantes insignifiantes, sauf dans la partie supérieure de la hampe qui ressemble à une coquille ouverte de laquelle émergerait le brûleur [le gland est mutilé ; le buste d'Hélios ou de la figure qui lui correspondait (Séléné ? Mên?) méconnaissable].

Le retour d'angle sur le revers, poli, mais sans décoration à gauche (pour le spectateur de la face antérieure), est orné, à droite, d'un caducée, haut de 0m 55 ; la tige, terminée à son extrémité inférieure par un petit renflement côtelé, est torse, comme si elle était formée elle-même par les corps enroulés ensemble des deux serpents qui décrivent à sa partie supérieure la figure connue sous le nom de nœud d'Hercule ; le motif est comme soutenu par deux petites tiges d'aspect métallique, dont l'extrémité s'enroule en volutes ; au point où elles naissent, le manche du caducée porte un flot de rubans noué, et, un peu plus bas, deux ailettes éployées.

Cette dalle servait de support au petit côté d'une table rectangulaire (le support correspondant est notre n° 252) ; dans les gouttières verticales du revers, s'engageaient les extrémités de deux plaques transversales qui soutenaient les longs côtés du plateau ; ces plaques n'avaient sans doute pas de décoration sculptée, mais les profils des plaques latérales s'y continuaient haut et bas : on observera en effet qu'au revers les moulures du retour d'angle viennent mourir contre les gouttières par un biseau à 45° ; l'ensemble formait ainsi comme une caisse creuse, dont les faces latérales se prolongeaient au delà de leur rencontre avec les faces longitudinales ; le plateau de la table reposait sur cette caisse en double T et y était fixé par quelques tenons (sur une forme possible de ce plateau, cf. ci-dessous) ; d'autre part, la gorge horizontale ménagée vers le haut du revers entre les deux gouttières paraît indiquer une autre particularité de l'assemblage : la partie centrale du plateau, délimitée par la « caisse » qui le soutient, devait avoir, semble-t-il, une épaisseur plus considérable que les bords ; cette épaisseur supplémentaire, s'engageant dans la caisse et portant sur la gorge en question, constituait une sorte d'énorme tenon qui renforçait à la fois la stabilité du plateau et l'assemblage du support ; nous croirions volontiers qu'une dalle posée à même sur le sol remplissait un rôle analogue dans le bas de la « caisse » : ainsi du moins pourrait s'expliquer la seconde gorge horizontale creusée à la partie inférieure du revers. Cette méthode, qui rappelle les procédés du bois, explique le peu de profondeur

des mortaises pratiquées sur la face supérieure de notre plaque (on notera toutefois qu'au n° 252 les scellements sont beaucoup plus importants).

Une autre reconstruction a été proposée (cf. Winter, *l. infra l.*, p. 318-319, fig. 406 *b*) : elle consiste à faire de nos deux dalles deux sortes d'antes décoratives, en les plaçant, par exemple, de part et d'autre de l'entrée d'un enclos consacré, aux extrémités symétriques de la barrière qui le délimite. Cette restauration ne nous paraît pas admissible : on n'y voit plus ce qu'on pourrait placer sur ces plaques qui sont complètes par elles-mêmes et dont la tranche supérieure est cependant dressée comme un lit d'attente ; surtout on ne s'explique plus la raison de leur appareillage compliqué et délicat, si c'est un mur qui vient buter contre leur revers.

Contre l'hypothèse d'une table à sacrifices, M. Winter allègue la largeur inégale des retours travaillés du revers : mais cette inégalité paraît devoir être plus choquante dans la reconstruction qu'il propose (sans d'ailleurs l'adopter explicitement), parce qu'elle donne à la plaque un axe différent de celui du mur qu'elle termine, et ce désaxement est d'autant plus désagréable que la composition sculptée est d'une symétrie rigoureuse ; dans l'hypothèse d'une table, cette rupture d'équilibre cesse d'être sensible et l'on peut même entrevoir une raison à l'inégalité des panneaux du revers : le panneau large étant nu, il appartient à la face postérieure, c'est-à-dire (la table n'étant pas faite pour être adossée) au côté réservé pour le « service » du culte (de là aussi la simplification des profils sur les moulures) ; on peut supposer que, de ce côté, le plateau était entaillé par une échancrure découpée parallèlement aux plaques du support ; pour pouvoir tailler cette échancrure plus profonde, on aurait fait plus large le panneau qui lui correspond, et le sacrifiant, debout derrière la table, se déplaçait librement dans l'espace compris entre les deux bas-flancs constitués par les retours. Nous ne connaissons pas, il est vrai, de table antique construite sur ce type, mais notre table est en réalité un autel, et pour un autel cette disposition ne semble pas inadmissible.

La décoration a ici une valeur symbolique ; elle place, à côté des dieux, quelques uns de leurs attributs : les raisins à côté de Dionysos, le blé et le pavot à côté de Triptolème, et elle emploie les fruits auxquels les anciens donnaient plus qu'à tous autres une valeur religieuse et mystique, la grenade, la pomme de pin, le gland. Nous croirions volontiers, malgré l'opinion de M. Winter (qui d'ailleurs a mis très justement en valeur le caractère que nous venons d'indiquer), que la déesse manquant aujourd'hui dans la partie droite du n° 252 était Déméter : placée sur son char, elle se serait trouvée, avec Triptolème, exactement dans le même rapport où sont, sur le n° 251, Cybèle sur son lion et Dionysos sur son tigre ; la table était sans doute consacrée au culte de ces divinités καρποφόροι.

La décoration est intéressante par le contraste qu'y présente une composi-

tion très classique avec des éléments marqués du réalisme hellénistique et pergaménien ; on peut objecter qu'il était difficile au sculpteur de grouper une flore si variée ailleurs que sur ce support neutre et comme impersonnel qu'était l'acanthe pour les décorateurs antiques ; il n'en est pas moins vrai que cette contradiction existe et ne paraît pas ressentie par notre artiste ; il n'a pas encore conçu ce que pourrait être une décoration naturaliste, formée par l'épanouissement d'une seule plante se développant librement sur toute la surface à orner ; on sait quels délicats chefs-d'œuvre a produits en ce genre l'art de l'époque d'Auguste ; le travail lui-même a ici quelque chose de gras, de copieux, d' « asiatique », estimable, mais très différent de l'élégance légère, nerveuse et si finement nuancée des œuvres du Ier siècle ; M. Winter l'a justement comparé à celui d'un autel circulaire, trouvé à Pergame et conservé à Berlin (*l. infra l.*, p. 337, n° 418; pl. XLI), qui porte une dédicace du roi Eumène II (197-159 av. J.-C.) : par là notre table se trouve datée approximativement ; — elle constitue d'autre part un document intéressant pour l'histoire de la colonne végétale : cf., sur ce sujet, Th. Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXI, 1897, p. 603 sq. ; XXXII, 1908, p. 205 sq. ; M. Meurer, *l. infra l.*, Abteilung XX et XXIV.

Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 111 ; — Conze, *Archaeologische Zeitung*, XXXVIII, 1880, p. 10, *Za* ; — *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, I, 1886, *archaeologischer Anzeiger*, p. 130, n° 8 ; — A. Koerte, *Wochenschrift fuer klassische Philologie*, 1894, col. 342 ; — *Altertuemer von Pergamon*, VII, 1908 : F. Winter, *Die Skulpturen*, t. 2, p. 317 sq., n° 406 ; pl. XL, Beiblatt 41 ; — Meurer, *Vergleichende Formenlehre des Ornamentes und der Pflanze*, 1909, fig. 1, p. 463.

Photographies nos 1173 (face principale, 30 × 40), 615 (*id.*, 24 × 30), 614 à gauche (face latérale gauche, 24 × 30), 616 (revers, 24 × 30).

252 (357) Support symétrique de la même table.

Pergame ; détaché du mur d'Abadjilar djamissi où il était encastré ; envoi de D. Baltazzi bey ; 18 novembre 1885.

Marbre blanc ; revers préparé comme au n° précédent ; brisé à droite, un peu au delà de la tige d'acanthe centrale, par une cassure verticale qui s'est produite selon le tracé de la grande gouttière où s'insérait, au revers, l'un des supports longitudinaux de la table ; au droit de l'autre gouttière, la face supérieure présente une grande mortaise pour crampon (destinée à liaisonner l'autre support longitudinal) ; à gauche de celle-ci, une mortaise rectangulaire pour goujon, avec canal pour couler le plomb, et deux autres, plus petites et moins profondes (toutes trois destinées à sceller le plateau) ; cette face n'est pas, comme au n° précédent, au niveau de l'arête supérieure de la moulure ; au dessus de celle-ci et en retraite d'environ 0m 035, on a laissé une épaisseur de marbre de 0m 023, sur laquelle le joint a été dressé à l'ἀναθύρωσις ; la face inférieure est dressée de même, avec une grande zone polie qui ne laisse guère qu'une largeur de 0m 06 à la partie centrale finement piquée : une mortaise y est creusée à 0m 20 environ de l'arête latérale gauche ; — érosions légères

sur la face principale ; la figure de Triptolème a été violemment mutilée et ravalée presque au niveau du fond ; la torche de la face latérale gauche a beaucoup souffert ; les profils, de ce côté, sont presque entièrement rabattus ; le caducée, au revers, sur le retour d'angle, a perdu la tête du serpent de droite, qui était rapportée dans une mortaise profonde ; hauteur, 0m 94, dont 0m 14 pour le profil inférieur et 0m 09 pour le profil supérieur ; largeur maxima actuelle, 0m 68 ; largeur de la face latérale, au dessus de la moulure inférieure, 0m 15 ; sur cette moulure, 0m 245 ; au dessous de la moulure supérieure, 0m 135 ; sur cette moulure, environ 0m 235 ; largeur du retour d'angle au revers, 0m 18.

Ce fragment provient très vraisemblablement de la même table que le précédent ; il appartient au support symétrique et en représente la partie gauche, voisine de la face antérieure ; il correspond par conséquent à la moitié droite du précédent ; la composition en est identique ; elle n'en diffère que par le caractère général de la décoration, qui est un peu moins chargée, et par quelques variantes dans le choix des motifs : la corbeille d'acanthe de la base est plus largement épanouie et d'un style plus naturaliste, avec un double rang de grandes feuilles, les unes retombantes, les autres dressées ; les feuilles sagittées manquent à la naissanee de la tige-mère ; celle-ci est plus trapue, et le caractère végétal en est plus accusé, soit par le galbe des mérithalles, soit par l'importance des bractées auxquelles s'est ajoutée, un peu au dessous du chapiteau, une collerette de feuilles retombantes ; au dessous de la naissance de la bractée inférieure, la tige est enserrée par deux gros annelets ; d'autre part, ce premier mérithalle n'a plus les brins adventices de chêne qu'il porte sur l'autre plaque ; le ehapiteau ne paraît avoir été indiqué que par un bourrelet ; les branches inférieures, quoique portant aussi une lourde grappe de raisins (au dessous de laquelle apparaissent deux feuilles de vigne), se terminent par un large calice de trois feuilles allongées et sans dentelures, dont les bords et la nervure sont accusés par un petit bourrelet ; la nervure de la feuille médiane est ornée d'un grènetis léger.



La place qu'occupe Cybèle sur l'autre plaque est occupée ici — le monument étant reconstitué, ce serait la place symétrique à celle de Dionysos — par Triptolème monté sur le char ailé de Déméter ; il y est assis de trois quarts à droite ; un manteau léger, posé sur l'épaule gauche, ne couvre que la euisse gauche, dégageant tout le corps ; il laisse pendre sa main droite qui vient tou-

cher la roue, et, de la gauche baissée, tient un long sceptre dont l'extrémité repose à terre ; ses pieds, chaussés de sandales nouées au dessous de la cheville, sont placés sur un sol accidenté indiqué en faible relief, le droit en arrière et ne portant que de la pointe ; un serpent s'enroule autour des jantes ; un autre, dont la queue rampe à terre, s'enroule autour du sceptre et dresse la tête vers le jeune homme qui abaisse son regard vers lui.

La torche sur la face latérale gauche et le caducée sur le retour d'angle du revers reproduisent exactement les motifs analogues de l'autre plaque (la hampe de la torche se termine ici, comme sur le côté droit du n° 251, par une sorte de coquille).

Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 112 ; — *Altertuemer von Pergamon*, VII, 1908 : F. Winter, *Die Skulpturen*, t. 2, p. 317 sq., n° 406, Beiblatt 42 ; — cf. en outre la bibliographie citée au n° 251.

Photographies n°s 614 à droite (face), 613 (revers).

253 (594[a]) Caryatide.

Milas ; trouvée, ainsi que la suivante et le fronton n° 255, en 1880, dans des fouilles privées pratiquées dans la maison de Méhmet effendi, officier de l'armée ottomane ; cette maison était « située au bas de la colline où s'élève la ville moderne de *Mélès* ou *Mélasso* [Milas], presque en face du konak ; les fouilles ont été pratiquées dans la cour de cette maison et sous une partie de la maison voisine, dans la direction du sud-est au nord-ouest ; elles s'étendent sur une longueur d'environ 20 mètres et sur une largeur de 6 à 8 mètres ; le sol antique paraît à une profondeur de 5 mètres au dessous du niveau actuel ; les constructions antiques que les travaux ont dégagées se composent essentiellement d'une salle principale et de quatre couloirs qui y donnent accès... » (Amédée Hauvette-Besnault et M. Dubois, *l. infra l.*, p. 32-33) ; la découverte au même endroit d'une frise décorée de masques (*ibid.*, p. 37), d'une frise dorique qui paraît appartenir à un προσκήνιον (*ibid.*, p. 38), d'une autre inscription où sont mentionnés des συναγωνισταί (*ibid.*, p. 35), d'un ex-voto à Némésis (cf. plus bas, n° 255), paraît indiquer avec une haute vraisemblance que les constructions dégagées dans la maison de Méhmet effendi sont une dépendance du théâtre.

Les deux statues n°s 253 et 254, le fronton n° 255 et les autres trouvailles faites au cours de ces fouilles ont été vus à Mylasa au mois de juillet 1880 par Am. Hauvette-Besnault et M. M. Dubois, et revus, au mois de septembre de la même année, par M. S. Reinach ; d'après M. Reinach, reproduisant (*l. infra l.*) une information du journal arabe de Beyrouth, le *Béchir*, les deux statues [et aussi le fronton n° 255, avec quelques unes des pièces architectoniques mentionnées dans le *Bulletin, l. l.*, p. 40] furent embarquées, en 1887, à Kulluk (échelle de Milas) sur l'*Assir*, ce même navire de la marine impériale qui transportait à Constantinople les sarcophages trouvés par Hamdy bey dans la nécropole royale de Sidon (cf. plus haut, p. 18), et les antiquités dégagées par Th. Bent dans ses fouilles de Thasos ; la date d'entrée donnée dans l'inventaire du musée — 19 décembre 1892 — s'explique par le fait que les statues durent être laissées en caisse, faute de place, pendant la construction du « musée des sarcophages » (qui correspond actuellement à notre « vestibule » et à nos « salles I et II » ; l'inauguration en fut faite le 13 juin 1891 ; cf. plus haut, p. 20, note 1) ; elles ne furent sans doute enregistrées qu'après cette date ; elles étaient exposées dans le jardin jusqu'en 1903.

Marbre légèrement bleuté, à grains très serrés ; revers fruste ; manquent la tête, rappor-

tée sans tenon métallique, avec le cou et le haut de la poitrine, dans une large cavité creusée entre les épaules, l'avant-bras, rapporté aussi (grande mortaise rectangulaire mutilée à la section du coude), tout le bras gauche avec la draperie du chiton sous l'aisselle, le pied gauche qui semble avoir été taillé à part (traces d'une mortaise à la section du cou de pied ?), les pans flottants du manteau, des deux côtés ; le bas du pilier a été emporté par une cassure régulière, le haut est mutilé ; érosions sur la pointe du sein droit, le genou et les orteils droits, l'arête des plis de la draperie ; les bords de la plinthe rabattus ; une profonde mortaise rectangulaire ($0^m 025 \times 0^m 06 \times 0^m 07$) est creusée sur la face extérieure de la jambe droite, au dessous du genou ; les plis profonds de la draperie sont creusés au trépan ; hauteur maxima actuelle (sur l'épaule gauche), $1^m 82$, dont $0^m 065$ pour la plinthe.

Une femme de proportions vigoureuses est debout et de face ; le corps repose sur la jambe gauche fortement tendue ; la droite est fléchie, et le pied, ramené légèrement en arrière, porte sur le sol de presque toute la largeur de la plante ; le bras gauche était relevé vers la tête et l'épaule se relève avec lui ; le bras droit est baissé et l'avant-bras s'éloignait du corps ; une boucle de cheveux descend sur chaque épaule, en avant et en arrière de l'agrafe du manteau (celle qui descend derrière l'agrafe de l'épaule gauche n'était guère visible — le bras étant relevé — et paraît plus sommairement traitée) ; les pieds sont chaussés de sandales dont les courroies s'unissent entre les deux premiers orteils sous un coulant en forme de bouton rond à tête plate ; — le vêtement est triple et comprend : une tunique à manches boutonnées sur le haut du bras, serrée à la taille (la ceinture est bien visible sur la hanche droite du n° 254), et taillée très ample dans une étoffe très fine sous laquelle le sein droit semble nu ; — un péplos à apoptygma, de tissu plus épais, mais sous lequel transparaissent encore le bouton du sein gauche et les formes des jambes ; il est fendu sur toute la hauteur du côté gauche ; l'apoptygma s'est dégrafé sur l'épaule droite, et le bord supérieur, roulé sur lui-même, descend comme une écharpe sur la poitrine, se chiffonnant, entre les seins et au dessous du sein droit, en deux petits « choux » qui correspondent peut-être à l'agrafe et à sa boucle ; l'étoffe forme, entre les jambes, qui semblent presque nues, un flot épais qui se continue, en s'incurvant, jusque sur le sol ; — enfin un manteau, jeté sur les épaules où il est retenu par deux larges boutons circulaires, tombe sur le dos et flottait en se déployant sur les côtés ; l'épaisseur et, par suite, la résistance de la statue en étaient augmentées d'autant ; elles le sont encore par le pilier demi-circulaire auquel est adossée la figure : ce luxe de précautions, l'aspect fruste du revers, la position des bras, la présence d'une seconde statue, semblable et symétrique à celle-ci, permettent d'y reconnaître avec certitude une caryatide.



Le type en paraît d'abord singulièrement choisi : ce manteau qui flotte en arrière, comme soulevé par la course ou le vol, ce large flot d'étoffe qui se recourbe entre les jambes, cet apoptygma qui semble s'être dégrafé dans l'ardeur d'une action violente, toute cette draperie tumultueuse, tantôt collée à la peau, tantôt brisée et comme hérissée de plis capricieux, bariolée d'ombres profondes, froissée comme une écharpe, ondulée comme une ruche, frissonnant autour du corps comme une voile agitée par une rafale imaginaire, n'est pas celle qui paraît convenir à une figure vouée, par destination, à un repos immuable ; l'impression que donne d'abord la statue, surtout quand on la regarde de profil et du côté de la jambe libre, est moins celle d'une caryatide (au sens où nous entendons ce mot) que d'une danseuse ou d'une ménade.

Ce ne peut être là une ressemblance fortuite. Les καρυάτιδες, pour les grecs, étaient les jeunes filles qui célébraient la fête d'Artémis caryatis, à Caryae de Laconie, en dansant autour de la statue de la déesse (Paus., IV, 16, 9 ; Pollux, IV, 104 ; cf. Th. Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXIII, 1899, p. 625 sq.) ; Asinius Pollion, dans sa galerie, avait groupé les caryatides de Praxitèle avec les ménades, les thyiades et les Silènes du même artiste (Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 23, éd. Sellers). Il est assez naturel, à une époque où le goût n'était plus très sûr, qu'un artiste, s'inspirant de la légende qui nous est connue par Vitruve (I, 5), ait eu l'idée d'une contamination de la caryatide-colonne avec la caryatide-danseuse ; mais celles-ci, belles filles court-vêtues et nu-jambes, auraient été un support trop fragile ; il alla donc chercher ailleurs le type de ses danseuses : celui qu'il a choisi — assez adroitement puisque, selon toute vraisemblance, il s'agissait de la décoration d'un théâtre (cf. ci-dessus, p. 580, et plus bas, n° 255, p. 585) — nous paraît emprunté librement à quelque figure de muse ou de ménade ; il doit remonter à un original du Ve siècle finissant ou de la première partie du IVe et sans doute être recherché dans la lignée issue de la Niké de Paeonios : caractéristiques des œuvres de ce groupe sont l'agitation de la draperie et son étroite adhérence aux formes du corps, qui, par endroits, apparaissent comme nues, et aussi les plis chiffonnés qui se forment sur le bord inférieur de l'apoptygma [cf. Furtwaengler, *Originalstatuen in Venedig*, p. 27 (*Abhandlungen der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, I. Classe, XXI. Bd., II. Abth., p. 301)] ; une statue de muse dansant, récemment entrée à la glyptothèque de Munich, paraît très rapprochée de l'original d'où procèdent les caryatides de Mylasa (*Beschreibung der Glyptothek*, 2e éd., 1910, n° 213a) ; une statue d'un autre type — réplique de l'Aphrodite Doria-Panfili — mais ressortissant au même groupe, est conservée à Smyrne, au musée de l'école évangélique (Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler*, figure dans le texte des pl. 538 et 539) ; l'état du revers semble indiquer qu'elle était, elle aussi, employée dans une décoration architectonique.

Le caractère de l'original est modifié par certains détails archaïsants — boucles de cheveux tordues en spirale, modelé des seins, aigus et distants, peut-être aussi (sur cet exemplaire seulement) quelques indications par lignes incisées de certains plis du chiton sur la manche et le sein droits — qui s'expliquent sans doute par le fait que l'archaïsme a toujours été de mode dans les supports figurés ; il l'est encore par les proportions de la figure, un peu fortes pour une œuvre de cette époque, mais qui se justifient ici par ses fonctions mêmes ; il l'est surtout par le caractère de l'exécution, dure, heurtée, raboteuse, qui abuse du trépan et sacrifie volontairement à l'effet décoratif les qualités de souplesse, d'élégance et de sensualité du modèle. L'œuvre n'est pas très agréable, mais elle n'est pas dénuée de vigueur : c'est une sculpture de plein air à qui manque aujourd'hui la collaboration du décor et de la lumière extérieurs ; nous l'attribuons à un artiste à tendances éclectiques du Ier siècle av. J.-C. ; elle n'a ni la correction ni la banalité des œuvres des époques suivantes ; d'autre part, l'indication par de petits plis transversaux d'un dessin sur l'étoffe qui recouvre la cuisse droite du n° 254 est un procédé très fréquent à l'époque hellénistique et qui ne se retrouve plus, croyons-nous, à l'époque impériale.

Joubin, *Sculpt. gr. et rom.*, n° 28 ou 29 ; — Am. Hauvette-Besnault et M. Dubois, *Bulletin de correspondance hellénique*, V, 1881, p. 36 ; — *Quaterly statement* du *Palestine exploration found*, 1887, p. 212 ; — *American journal of archaeology*, III, 1887, p. 436-437 ; — S. Reinach, *Revue archéologique*, 1888, I, p. 77-78 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 416-417.

Photographie n° 1564.

254 (594) Caryatide.

Milas ; pour les circonstances de la découverte et la date d'entrée, cf. le n° précédent, p. 580.

Marbre blanc, légèrement bleuté par endroits, à grains très fins et très serrés ; manquent la tête, rapportée dans une cavité semblable à celle du n° précédent, mais plus profonde et creusée elle-même d'une mortaise rectangulaire pour tenon métallique, le bras droit (mortaise rectangulaire à l'aisselle), l'avant-bras gauche (traces d'une mortaise rectangulaire à la cassure), tous deux rapportés, tout le pied droit, le gros orteil gauche, les pans flottants du manteau, l'agrafe et les boucles de cheveux sur l'épaule droite (traces de la boucle antérieure), le sommet du pilier ; le bord antérieur et le bord latéral gauche (pour le spectateur) de la plinthe sont mutilés ; érosions en différents endroits de la draperie et sur la pointe des seins ; léger dépôt calcaire en quelques endroits ; draperie travaillée au trépan ; hauteur maxima actuelle (sur l'épaule droite), 1m 895, dont 0m 065 pour la plinthe rectangulaire.

La statue faisait pendant à la précédente et en reproduit exactement le type

dans une attitude symétrique (même description en intervertissant les mots *droit* et *gauche*) ; quelques variantes sans grande importance : le pied de la jambe libre est ramené moins en arrière que dans l'autre statue, de sorte que le genou gauche fléchi avance sur le genou droit tendu ; il ne se forme, sur le bord dégrafé de l'apoptygma, qu'un seul « chou », entre les seins ; les courroies de la sandale n'ont pas une largeur uniforme, mais s'amincissent dans la partie qui enserre les orteils ; vers le sommet du pilier, de grandes feuilles sont sommairement indiquées par de larges sillons (palmier ?) ; les caractères de l'œuvre sont les mêmes, mais plus accusés encore, soit que la draperie soit mieux conservée (par exemple, sur le chiton, au dessous du bras levé), soit que le travail soit plus poussé et encore plus tourmenté (comparer aux parties correspondantes du n° 253 les bords du péplos sur le côté droit du corps où ils tombent en arrière de la jambe comme un flot torrentiel, et la masse de plis qui s'incurvent et se soulèvent comme une longue flamme derrière la jambe gauche ; l'écharpe que forme le bord du chiton sur la poitrine est plus nettement tracée ; le grand pli arqué entre les jambes plus violemment accusé) ; on notera sur la cuisse droite l'indication d'un dessin du tissu par deux groupes de deux sillons horizontaux ; — sur le style et la date de l'œuvre, cf. plus haut, p. 582-3.



Cf. la bibliographie du n° 253.

Photographie n° 1563.

255 (2472) Couronnement d'un édicule consacré à Némésis et au peuple.

Milas ; trouvé en même temps et dans les mêmes circonstances que les nos 253 et 254 (cf. plus haut, p. 580) ; entré au musée le 19 décembre 1892.

Marbre bleuté ; la face supérieure du toit est piquée, le revers épannelé, les faces latérales travaillées comme la façade ; mutilations légères aux angles latéraux de la façade, sur le larmier et en différents points des arêtes vives du bloc ; hauteur, à l'angle supérieur du fronton, 0m 425 ; aux angles latéraux, 0m275 ; du fronton, 0m 215 ; de l'entablement, 0m 19 ; de l'architrave, 0m 095 ; longueur de la façade, à la bande inférieure de l'architrave, 1m 09 ; aux angles du fronton, 1m 44 ; longueur du côté, à la bande inférieure de l'architrave, 0m 71 ; à l'arête du toit, 0m 895 ; dimensions du tympan, 0m 07 × 0m 62 ; lettres de 0m 018 à 0m 02.

L'édicule d'où provient ce couronnement était une simple niche rectangu-

laire, probablement adossée à un mur, et posée sur un soubassement massif, assez élevé : de là sans doute le nom de βῆμα par lequel l'inscription le désigne ; le bloc conservé comprend un entablement sans frise — architrave à trois fasces, corniche à denticules, larmier saillant — et le toit à deux pentes, terminé sur les côtés par une doucine, délimitant sur la façade un fronton très obtus ; le tympan est vide et très réduit, les rampants étant doublés intérieurement par une plate bande qui en occupe une grande partie ; la zone médiane de ce bandeau n'a pas été polie, et a gardé, comme ornement, sa surface d'épannelage, très soigneusement et régulièrement bouchardée (même particularité sur le larmier et le chéneau des côtés et sur la fasce supérieure de l'architrave, côté gauche pour le spectateur) ; les angles latéraux du tympan étaient décorés d'un ornement métallique — sans doute une rosette de bronze — fixé dans une mortaise par un goujon de fer (conservé à gauche) ; sur la toiture, les trois angles du fronton portaient un motif du même genre (la mortaise de l'angle supérieur a gardé son tenon de fer ; celle de gauche est réduite à des traces ; celle de droite a disparu) ; sur l'arête du toit, deux grandes cavités rectangulaires indiquent la présence d'autres ornements plus volumineux et en marbre, sans doute des palmettes.



L'inscription mentionne qu'Artémise, prêtresse de Némésis, a consacré son offrande à la déesse et au peuple, avec l'assentiment de son mari Ménippe, agissant comme tuteur légal de sa femme : μετὰ κυρίου τοῦ ἀνδρός (cf. Hermann-Thalheim, *l. infra l.*, p. 8 sq. ; L. Beauchet, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, III, 1, s. v° *kyrios*) ; elle est gravée en jolies lettres à apices d'époque hellénistique : (1) sur la moulure horizontale du fronton ; (2) et (3) sur les fasces supérieures de l'architrave :

(1) Ἀρτεμεισία Πα[μφ]ίλου ἱέρηα Νεμέσεως μετὰ κυρίου τοῦ ἀνδρὸς | (2) Μενίππου τοῦ Μέλανος ἱερέως Πειθοῦς ἀνέθηκεν τό τε βῆμ[α] | (3) καὶ τὸ ἄγαλμα καὶ τὰ σὺν αὐτῶι Νεμέσει καὶ τῶι δή[μωι].

La présence d'un ex-voto à Némésis confirme l'hypothèse que les ruines dégagées en 1880 dans la maison de Méhmet effendi étaient bien une dépendance du théâtre (cf. ci-dessus, n° 253, p. 580) ; c'est près des théâtres qu'ont été trouvées la plupart des dédicaces à cette déesse dont les rapports avec les jeux sont bien connus (cf. A. von Premerstein, *Philologus*, LIII, 1894, p. 400 sq. ; P. Perdrizet, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXII, 1898, p. 601).

Am. Hauvette-Besnault et M. Dubois, *Bulletin de correspondance hellénique*, V, 1881, p. 38-39; — mentionnée : Hermann-Thalheim, *Lehrbuch der griechischen Antiquitaeten*, II, 1, *Rechtsaltertuemer*, 3e éd., 1884, p. 10, note 3 de la p. 9 ; — O. Rossbach, dans Roscher, *Ausfuehrliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, III, 1 (1897-1902), s. v° *Nemesis*, col. 139, ligne 20 ; — L. Deubner, *ibid.*, III, 2 (1902-1909), s. v° *Personifikationen*, col. 2130, ligne 43.

Photographie n° 1995.

256 (649) Fragment d'un chéneau.

Troie ; temple d'Athéna ; fouilles de Schliemann ; entré au musée en 1882.

Marbre bleuté à gros grains cristallins ; joint à droite ; brisé à gauche et au revers ; face inférieure dressée ; gouttière creusée sur la face supérieure ; hauteur, 0m185 ; longueur maxima, 0m76.

Chéneau à profil de doucine ; deux tiges cannelées d'acanthe, venant de directions opposées et infléchies vers le bas, se terminent par une bractée, serrée à sa naissance par un annelet, de laquelle se détachent symétriquement une volute stylisée qui s'enroule vers le dehors et une demi-palmette formée de quatre pétales inégaux, légèrement recourbés vers l'intérieur et plantés côte à côte sur une sorte de placenta horizontal ; le motif central, entre ces deux demi-palmettes, est constitué par une fleur qu'un pédoncule capricieusement recourbé rattache au placenta de gauche ; elle comprend un calice épanoui de sépales courts et arrondis, et une corolle à six pétales lancéolés comme ceux d'un lys ; un long pistil émerge de la corolle ; une fleurette — campanule à pistil épais ; petite rosacée à quatre pétales — se détache au dessus et au dessous de la tige cannelée.



Ce chéneau, dont un autre fragment est conservé au Museum fuer Voelkerkunde de Berlin (H. Schmidt, *H. Schliemann's Sammlung trojanischer Altertuemer*, 1902, n° 9822 *a*, *b*), provient du temple d'Athéna, qui fut construit vers 300, sous Lysimaque, détruit en 85 par Fimbria et reconstruit par Auguste (Strab., XIII, p. 593) ; il paraît certain que le fragment date de cette dernière époque.

H. Schliemann, *Troja*, 1884, p. 227, fig. n° 111 ; *Ilios*, trad. Egger, 1885, p. 791, fig. 1547 ; — W. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, 1902, I, p. 225, fig. 90 ; — M. Schede, *Antikes Traufleisten-Ornament* (*Zur Kunstgeschichte des Auslandes*, Heft 67.), 1909, p. 90-92, pl. IX, 54.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Les chiffres non précédés de la lettre *p* renvoient aux numéros du *Catalogue*.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

SARCOPHAGES

Types de sarcophages.

Sujets et motifs principaux de la décoration des sarcophages.

[Les chiffres en italiques indiquent que le sujet se trouve sur le revers ou sur un petit côté.]

Sujets mythologiques. Achille et Priam (?), 25. Amazonomachie, 15, 24. Ariane et Thésée, *21*. Centaures luttant, *63* (p. 165-166). Centaures et lapithes, 37. Centaures et le lapithe Kaineus, *63* (p. 166). Dioscures, 4, 19, 112 (p. 296-297). Représentations dionysiaques, 5, 32, 33. Représentations isiaques, 40. Méléagre, 4. Meurtre des prétendants, 38. Nymphes et satyres, *16*, *32*. Phèdre et Hippolyte, 21, 22, 26.

Éros et putti. Éros et putti chassant, 112 (p. 299-300) ; p. 310 sq.). Éros groupés autour d'un putto ; putti luttant ; putto sur une voiture traînée par deux boucs, 41. Éros volant, 27, 28. Éros (ou putto) debout, tenant une torche renversée, 20, *23*, 41. Putti ivres sacrifiant ; putto embrassant une fillette ; putto volant, 23. Putto assis ou debout sur le couvercle d'un sarcophage, 112 (p. 310).

Cf. plus bas, *Guirlandes*, *Motifs divers*.

Sujets divers non mythologiques. Apprêts d'un banquet (?), 36. Banquet, *9* (p. 42-45). Atelier de sculpteur, 13. Char, 110. Cortége funèbre, 10 (p. 63-64). Course de chars, *112* (p. 307-308). Lamentation au tombeau, *4*, 10 (p. 53-63), *12*. Offrande au tombeau, *112* (p. 299). Personnages assis et debout, 19, 20, 112. Personnages couchés, 112 (p. 308-309). Porte du tombeau, *43*, *112* (p. 298-299). Scènes allégoriques (?), 110. Scènes de chasse, 9 (p. 39-42), 10 (p. 64-67), *19*, *26*, 63 (p. 161-165), 68 (p. 185-188, 190), 112 (p. 300-303, 306-307, 311-312). Scène de départ, 9 (p. 36-39). Scènes de guerre, 68 (p. 182-185, 188-190, 190-192). Scène d'hommage au roi de Perse, *68* (p. 189-190). Scènes du gymnase et de la palestre, 13, 112 (p. 303-306). Scène marine, 16.

Guirlandes. Sarcophages à guirlandes proprement dits (le motif sur la face principale) : guirlandes tenues par un Éros debout sur un dauphin ; tête de Méduse et masque au dessus de la guirlande, 31. Guirlandes tenues par des têtes de lion ; tête de Méduse, 12, 44. Guirlandes soutenues par des bucranes ; têtes humaines, 43.

Guirlandes employées comme ornement accessoire sur la face principale ; suspendues à des bucranes ; rosettes, 110.

Guirlandes sur les faces postérieure ou latérales : guirlandes soutenues par un Éros volant et des aigles ; tête de lion, *23*. Guirlandes soutenues par un aigle et des bucranes ; griffons, *21*. Guirlandes suspendues à des bucranes ; tête de Méduse, *42*. Guirlandes stylisées, *26*.

Motifs divers. Aigle (antéfixe), 68 (p. 179). Animaux combattant (acrotère), 19, 20. Caryatides, 15, 21. Dauphins, poissons, *110*. Éros jouant avec des animaux (acrotère), 19, 20, 26. Éros aux raisins (acrotère), 26. Griffons affrontés, *63* (p. 167) ; de part et d'autre d'une torchère, *32*. Griffons perses (acrotère et gargouille), 68 (p. 179-180). Lion (acrotère), 68 (p. 179) ; décorant les tenons d'un sarcophage lycien, 63 (p. 160), *110* ; comme blason sur le couvercle d'un sarcophage lycien, 110. Masque, 16, 31, *110*. Pampres, 68 (p. 178), 72, 73, 74.

Sphinx, *16*, *21*, *23*, *32*, *33*, *63* (p. 167). Tête de déesse à couronne de feuilles gladiées (antéfixe), 68 (p. 179). Tête de Méduse isolée, 29, 30, 110 (cf. plus haut, *Guirlandes*). Vases (acrotère), 64, 65, 66, 67.

RELIEFS

VIe siècle : 14, 109.
Ve siècle : 2, 6, 11, 39, 91.
IVe siècle : 7.
IIIe siècle : 17.
IIe siècle : 90.
Ier siècle : 34.

Reliefs d'une tour funéraire lycienne, 109. Face nord : scène de luttes, p. 272-273. Face ouest : scène de chasse, p. 273-275. Face est : scène de guerre, p. 275-276. Face sud : scènes de guerre et de chasse, p. 276-280.

Stèles de type ionien, 11, 14, 39. Stèles de type attique, 2, 6, 7 ; cf. 17.

Un personnage debout, 11, 14, 17, 34, 39. Un personnage assis, 6. Un personnage assis et un personnage debout, 2, 7. Deux personnages assis, 91. Relief « héroïque », 90.

BUSTE

Ier siècle ap. J.-C.

Buste funéraire placé dans une niche fermée, 35.

CIPPES FUNÉRAIRES

IIe-IIIe siècle ap. J.-C.

Cippe d'Alexandre, 45. Cippe d'Amphiata, 59. Cippes anonymes, 48, 62. Cippe d'Apollodora, 54. Cippe de Cosmos, 55. Cippe de Doris, 50. Cippe d'Euelpistion, 56. Cippe d'Eumorphos, 49. Cippe d'Héliodore, 51. Cippe d'Homonya, 61. Cippe de Ioulia Niké, 52. Cippe de Ioulios Domnion et d'Harmodios, 47. Cippe de Ioulitta, 60. Cippe de Maximos, 53. Cippe de Philostrate, 57. Cippe de Sentianos Mentor Domnos, 46. Cippe de Zénonis, 58. Cippes décorés de motifs figurés, 45, 62.

STÈLES PEINTES ET FRESQUE

IIe siècle : 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108.
Époque hellénistique (?) : 18.

MONUMENTS VOTIFS

STATUES

ARCHITECTURE

INSCRIPTIONS

TABLE ANALYTIQUE DES PRINCIPALES PROVENANCES

DIDYMES

LAGINA

LYCIE

MAGNÉSIE DU MÉANDRE

MILET

PHÉNICIE ET PALESTINE

[en dehors de Sidon]

SIDON

THASOS

TABLE GÉNÉRALE DES PROVENANCES

TURQUIE D'EUROPE

ANATOLIE

ILES

SYRIE

PROVENANCES INCONNUES

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6




G.E. STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK

